Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

+ *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.

+ *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.

+ *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.

+ *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via `http://books.google.com`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

6063070503

AP
2
.N5
v. 62

LIBRARY
Michigan State
University

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

1895
II

LA

REVUE GÉNÉRALE

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

REVUE GÉNÉRALE

TRENTE-UNIÈME ANNÉE

TOME LXII

BRUXELLES
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE
(SOCIÉTÉ ANONYME) Oscar SCHEPENS, Directeur
16, RUE TREURENBERG, 16
1895

Digitized by Google

Digitized by Google

LES ORDRES RELIGIEUX

ET LA

TAXE D'ABONNEMENT EN FRANCE.

I.

Il y a deux manières de faire la guerre aux ordres religieux. La manière brutale. On leur dit : vous nous déplaisez, disparaissez ! Mais notre époque raffinée s'accommode mal d'un procédé aussi sommaire, et il faut avoir pour l'employer la force morale qu'avaient procurée au prince de Bismarck des victoires incomparables. L'autre manière se voile d'hypocrisie; on ne dispute pas aux religieux le droit à l'existence; mais on mesure leur action et on cherche à leur couper les vivres : c'est ainsi qu'agit la troisième République en France.

Parmi les congrégations religieuses, il en est une surtout qui a toujours offusqué les ennemis de l'Eglise et les légistes, c'est la Compagnie de Jésus. Elle avait, chez nos voisins du Nord, des collèges florissants qui faisaient concurrence aux lycées officiels; on ne pouvait lui reprocher d'être hostile ni à la patrie ni à la culture intellectuelle; n'importe : elle gênait; et aussitôt M. Ferry proposa en 1880, une disposition connue sous le nom de « l'article 7 », et portant : « Nul n'est admis à participer à l'enseignement public ou libre ni à diriger un établissement d'instruction, de quelque ordre que ce soit, s'il appartient à une congrégation religieuse non autorisée ». Le Sénat ayant repoussé cette disposition, on la promulgua comme décret administratif. Le prétexte invoqué résultait de ce que certaines congrégations n'étaient pas autorisées. Faut-il donc « être autorisé » pour vivre et faire le bien ensemble? Et du reste, si l'autorisation avait été demandée, on l'eût refusée au nom de l'utilité publique.

Digitized by Google

On voit l'artifice : l'État refuse à certains ordres religieux la faculté d'enseigner sous le prétexte qu'ils ne sont pas en règle; et s'ils sollicitaient l'estampille officielle, il la leur refuserait : grâce à cette double échappatoire, on les réduit à l'impuissance.

Cependant l'article 7 ne visait que l'interdiction d'enseigner. Les congrégations religieuses n'étaient pas proscrites, et elles pouvaient continuer à donner à leur activité tous les buts, en dehors de celui-là, qui les ont placées au premier rang des bienfaiteurs de l'humanité. Comment faire pour avoir raison d'elles? Le moyen qui a paru le plus efficace, sans revêtir les apparences de la violence, consiste à leur arracher les ressources qu'elles ont en mains.

La position des ordres religieux vis-à-vis du fisc semble pourtant bien simple. Pour les immeubles qu'ils occupent et les valeurs mobilières qu'ils détiennent, ils supportent les impôts de droit commun. Ceux d'entr'eux qui sont autorisés paient les droits de mutation, quand ils acquièrent ou qu'ils vendent en se soumettant aux formalités administratives; les autres forment des agrégations d'individus, et quand un de leurs membres vient à décéder, les droits sont perçus sur la part qu'il délaisse. Dans les premiers comme dans les seconds, un religieux hérite-t-il? Il est passible des charges qui frappent en pareil cas tout citoyen. On objecte que les biens que possèdent les communautés religieuses sont en dehors de la circulation, et qu'ils échappent ainsi aux obligations qui grèvent les propriétés à chaque transmission. D'abord cela n'est exact que pour les communautés qui sont personnes civiles; toutes les personnes civiles jouissent du même avantage : pourquoi vouloir faire à une catégorie d'entre elles un sort spécial? Et d'ailleurs n'y a-t-il pas beaucoup de familles où les biens se transmettent de père en fils depuis un temps immémorial? Enfin cette considération, pût-elle être de quelque poids quand la situation financière d'un pays est altérée, excuserait bien dans ce cas un impôt modéré, mais non l'accumulation des charges qu'on a successivement suscitées en France contre les ordres religieux; car les impôts qui aboutissent à rendre l'existence impossible, équivalent à la confiscation, et ils sont surtout odieux, lorsqu'ils paralysent les initiatives dont le bien de la société réclame la libre expansion.

Je vais passer en revue les efforts qui ont été déployés dans ces derniers temps pour atteindre ce résultat; mais je les

Digitized by Google

caractérise tout d'abord par quelques chiffres; on se convaincra, d'après cela, que les mesures fiscales prises en 1895, en venant aggraver les précédentes, sont dépourvues de toute justification.

L'argument à l'aide duquel, en pareille matière, on tâche de se concilier l'opinion, c'est que les communautés religieuses sont riches. Il ne trouve pourtant pas son application en France. Le gouvernement, si l'on consulte ses déclarations, évalue leurs richesses à 500 millions. 500 millions! C'est un gros chiffre, diront beaucoup; mais voici la réponse donnée par M. Chesnelong au Sénat : « Je pourrais contester les 500 millions; je ne les conteste pas. Mais il y a 140,000 religieux et religieuses, et 500 millions divisés par 140,000, cela fait 3,572 frs de capital par tête; cela fait 112 frs de revenu par tête et par an; cela fait enfin 33 centimes de revenu par tête et par jour. Voilà la richesse des religieux! ».

D'autre part, il a été constaté que, dans cette situation peu brillante, les communautés religieuses avaient payé, de 1885 à 1895, du chef d'impôts divers 3.910.000 fr. 3.910.000 fr.! Cela paraît énorme ou en tout cas suffisant. Eh bien, non; c'est précisément ce chiffre qui a servi de point de départ aux reproches les plus virulents; on a dit aux religieux, que, sur pied des lois antérieures, ils auraient dû payer 6.757.000 fr. de plus; que ces 6.757.000 fr., ils les avaient fraudés; qu'ils devaient donc les rembourser et qu'il fallait, en vue de l'avenir, prendre des précautions pour que pareilles fraudes ne se reproduisissent plus. Partant de là, on prit des dispositions nouvelles que j'ai le dessein d'analyser; on affirma que ces dispositions nouvelles obligeraient, à raison de leur seule application, les communautés religieuses à payer annuellement 1.243.000 fr. On inscrivit cette recette au budget de 1895 et l'on s'écria : nous n'aggravons pas, nous régularisons; les communautés se soustrayaient au paiement d'une partie de leurs charges; maintenant nous avons déjoué leurs ruses; elles paieront ce que, depuis des années, elles auraient dû payer; elles seraient donc mal venues à se plaindre. Comme si le fait qu'elles auraient réussi dans le passé à s'affranchir d'une partie des impôts qui leur incombent, n'était pas contesté! Comme si d'ailleurs l'excédent à payer n'allait pas peser lourdement sur elles, et, dans la supposition même où elles pourraient

Digitized by Google

continuer à vivre, frapper leurs œuvres au détriment de tant d'intérêts qui en dépendent!

Chose bien significative : c'est un ministère se disant modéré qui a porté aux ordres religieux ce nouveau coup, et c'est un homme politique ayant toujours siégé au centre gauche, M. Ribot, qui s'est employé, comme ministre des finances, à le défendre. Quelques libéraux, M. Jules Simon, M. de Marcère, M. Bardoux, ont protesté, mais sans succès. Au Sénat, M. Bardoux, à l'appui d'un amendement, d'ailleurs bien modeste, s'écria : « Ce n'est pas au sentiment d'admiration (pour les religieux), quelque vif qu'il soit en moi, que je fais appel; c'est au principe de l'égalité devant l'impôt et à un autre principe qui est politique, à savoir que, plus un parti est fort, plus il est tenu d'être modéré dans des questions de cet ordre; c'est la pierre de touche de ce libéralisme que j'ai employé toute ma vie à défendre. » Ces paroles ne rencontrèrent pas d'écho auprès de la majorité, et l'on vit dans ses rangs se bousculer les radicaux, les socialistes et même la plupart des libéraux : il est si tentant d'employer la force, qu'on a en mains, contre ceux qu'on déteste! Il arriva en outre que M. Ribot fut débordé. Les Chambres allèrent plus loin que lui ; il avait déchaîné la tempête; elle fit rage, et si, comme je le disais, les congrégations vouées aux œuvres de charité et aux missions furent épargnées en un point, toutes les autres tombèrent victimes des mesures les plus draconiennes. Comment s'étonner après cela, du lamentable état que présente la France et qui semble s'accentuer de plus en plus?

II.

C'est en 1849, qu'on frappa les communautés religieuses d'une première taxe; seulement elles ne furent pas les seules à devoir la subir; toutes les personnes civiles furent placées sur le même pied. Une loi du 20 février 1849 disposa en effet dans son article I^{er} : « Il est établi, à partir du 1er janvier 1849, sur les biens immeubles passibles de la contribution foncière, appartenant aux communes, hospices, séminaires, fabriques, congrégations religieuses, consistoires, établissements de charité, bureaux de bienfaisance, sociétés anonymes et tous les

Digitized by Google

établissements publics légalement autorisés, une taxe annuelle représentative des droits de transmission entre vifs et par décès.. »

Cette taxe était bien une taxe de main-morte, et il convient d'en retenir les termes; elle était l'équivalent des droits de transmission entre vifs et par décès; à l'origine elle était de 62 centimes pour cent; aujourd'hui, elle est de 87 1/2 centimes.

En 1872, une loi du 29 juin établit une taxe « 1° sur les intérêts, dividendes, revenus et tous autres produits des actions de toute nature, des sociétés, compagnies ou entreprises quelconques, financières, industrielles, commerciales ou civiles, quelle que soit l'époque de leur création; 2° sur les arrérages et intérêts annuels des emprunts et obligations des départements, communes et établissements publics, ainsi que des sociétés, compagnies et entreprises ci-dessus désignées; 3° sur les intérêts, produits et bénéfices annuels des parts d'intérêts et commandites dans les sociétés, compagnies et entreprises dont le capital n'est pas divisé en actions. » Cette loi ne fut pas appliquée aux congrégations religieuses, et elle ne pouvait pas l'être, car elle entendait atteindre le lucre commercial. Mais la loi de finance du 28 décembre 1880 la leur rendit commune par une disposition ainsi conçue : « L'impôt établi par la loi du 29 juin 1872 sur les produits et bénéfices annuels des actions, parts d'intérêts et commandites, sera payé par toutes les sociétés dans lesquelles les produits ne doivent pas être distribués en tout ou en partie entre leurs membres. Les mêmes dispositions s'appliquent aux associations reconnues et aux sociétés ou associations même de fait existant entre tous ou quelques-uns des membres des associations reconnues ou non reconnues. » Toutefois il fut admis que la taxe ne serait pas due, lorsque l'absence de revenu serait constatée.

Ce tempérament parut bientôt trop équitable. La loi du 29 décembre 1884 porta à 4 p. c. la taxe sur le revenu de la valeur brute des meubles et immeubles occupés et possédés par les congrégations religieuses, et fixa fictivement et obligatoirement ce revenu à 5 p. c., à moins qu'un revenu supérieur ne fût établi. Voici le texte, quant à ce dernier point : « Le revenu est déterminé à raison de 5 p. c. de la valeur brute des biens, meubles et immeubles possédés ou occupés par les sociétés, à moins qu'un revenu supérieur ne soit constaté, et la taxe est

Digitized by Google

acquittée sur la remise d'une déclaration détaillée faisant connaître directement la consistance et la valeur de ces biens. » Ce texte ne renfermait pas moins de trois injustices ; il frappait d'un impôt sur le revenu des biens, tels que le mobilier des chapelles, des écoles et des maisons, qui ne produisent aucun revenu ; il calculait uniformément ce revenu, vrai ou supposé, à 5 p. c., alors qu'il était notoire que le revenu des terres ou des obligations de chemins de fer, par exemple, varie de 1 à 3 p. c., et dépasse rarement cette proportion ; enfin il ne déduisait pas les charges. On a cité au Sénat français, au cours des discussions de 1895, une communauté qui possédait une rente de 3,000 fr. représentant à la bourse, d'après la cote actuelle, 103.000 fr. ; or, c'est sur le revenu présumé de ces 103.000 fr. à 5 p. c., c'est-à-dire sur 5.150 fr. et non sur 3,000 fr. que le droit est perçu !

Les dispositions qui précèdent plaçaient nettement les ordres religieux en dehors du droit commun. On jugea que ce n'était pas encore assez, et on résolut de les frapper d'un droit de mutation du chef de la retraite ou du décès de leurs membres.

L'article 4 de loi du 28 décembre 1880 avait statué que « dans toutes les sociétés ou associations civiles qui admettent l'adjonction de nouveaux membres, les accroissements, opérés par suite de clauses de réversion au profit des membres restants de la part de ceux qui cessent de faire partie de la société ou association, sont assujettis au droit de mutation par décès, si l'accroissement se réalise par le décès ou au droit de donation, s'il a lieu de toute autre manière, d'après la nature des biens existants au jour de l'accroissement, nonobstant toutes cessions antérieurement faites entre vifs au profit d'un ou de plusieurs membres de la société ou de l'association. » Il ajoutait que « la liquidation et le paiement de ce droit auront lieu dans la forme, dans les délais et sous les peines établies par les lois en vigueur pour les transmissions d'immeubles. »

Ce texte établissait ce qu'on a appelé, depuis lors, le droit d'accroissement.

Lorsqu'il eût été voté, l'administration ne crut pas pouvoir l'appliquer aux congrégations religieuses autorisées, tant parce que le patrimoine de ces associations n'appartient pas à leurs membres et qu'ainsi, au décès de l'un d'eux, rien de ce patrimoine n'accroît aux autres, que parce qu'en vertu de la loi de

Digitized by Google

1849, elles étaient passibles de la taxe de main-morte, représentative des droits de mutation tout à la fois entre vifs et par décès. D'un autre côté, les congrégations religieuses en grand nombre effacèrent de leurs statuts la clause d'adjonction de nouveaux membres ou celle de réversion; si bien que le but poursuivi par la loi de 1880 ne fut pas atteint. Alors on se décida, en 1884, à édicter une nouvelle disposition pour renforcer celle de 1880. Cette disposition, c'est l'article 9 de la loi du 29 décembre 1884 ainsi conçu : « Les impôts, établis par les articles 3 et 4 de la loi de finance du 28 décembre 1880, seront payés par toutes les congrégations, communautés et associations religieuses autorisées ou non autorisées, et par toutes les sociétés ou associations désignées dans cette loi dont l'objet n'est pas de distribuer leurs produits en tout ou en partie entre leurs membres. »

Cette fois, toutes les congrégations étaient bien frappées. Mais, comment le droit allait-il être calculé? Il fallait lui faire produire le plus possible, et voici l'expédient qu'imagina l'administration : puisque, dit-elle, il s'agit d'une taxe de mutation par décès, le droit d'accroissement doit opérer par le décès d'un membre d'une communauté partout où elle a des succursales, des maisons ou des biens, et par suite il faut exiger des déclarations dans toutes les communes où existent ces propriétés. La loi avait du reste établi que la part d'accroissement, sur laquelle le droit était établi, devait être dans chaque commune d'au moins 20 francs. Les effets de ces dispositions furent vraiment révoltants; on a évoqué, dans les discussions législatives de 1895, des exemples qui en ont fait toucher du doigt toute l'iniquité; ainsi, telle congrégation avait payé 2.280 fr. pour un patrimoine de 2.300 fr., telle autre 1.800 fr. pour un patrimoine de 800 fr. etc. L'une des congrégations se pourvut devant la Cour de Cassation, et la Chambre des requêtes de cette Cour proscrivit les déclarations multiples. Cette décision, que la Chambre civile n'eut pas occasion de confirmer, ne fut pas admise par l'administration; mais elle affaiblit son audace; d'autre part, il n'était pas toujours facile de connaître le décès ou la retraite des membres des congrégations, les actes de décès ne mentionnant pas leur qualité. Ces diverses circonstances portèrent l'État à chercher un nouveau moyen à substituer à celui des lois de 1880 et de 1884, et par lequel les

Digitized by Google

congrégations seraient plus sûrement atteintes. C'est pourquoi au budget de 1895, M. Ribot, ministre des finances, proposa dans les termes suivants de remplacer la taxe d'accroissement par une taxe d'abonnement annuelle :

« *Article* 4. Pour tenir lieu des droits d'accroissement auxquels les lois des 28 décembre 1880 et 29 décembre 1884 ont assujetti les congrégations, communautés ou associations religieuses autorisées ou non autorisées, il est établi une taxe annuelle et obligatoire sur la valeur brute des biens, meubles et immeubles possédés par les dites congrégations, communautés ou associations. »

Cette taxe, le ministre demanda de la fixer uniformément à 30 centimes pour cent.

A la Chambre des députés, M. Clausel de Coussergues a très clairement indiqué la genèse et donné le commentaire de cette disposition nouvelle. « Le gouvernement, fit-il remarquer, s'est dit : avec la législation en vigueur, en vertu des lois de 1880 et de 1884, lorsqu'il se produit un décès dans une association où il y a réversion de biens, on paie sur les biens qui correspondent à la part du décédé le droit de mutation par décès entre étrangers, et ce droit est actuellement avec les décimes de 11.25 p. c. Il y a à rechercher, a dit l'administration, à quels intervalles surviennent en moyenne ces décès; l'administration a fait ce calcul avec les tables de Deparieux, si je ne me trompe, et son calcul est, je crois exact. Elle a trouvé qu'il survenait en moyenne un décès tous les 37 1/2 ans. Et alors l'administration a dit : le but que nous poursuivons étant d'éviter des difficultés de perception, nous allons adopter le système suivant : au lieu de réclamer chaque fois qu'il survient un décès le montant du droit qui est dû, nous allons faire un abonnement avec ces associations. En somme, l'adoption de ce système ne change en rien leur situation, puisque au lieu de payer tous les 37 1/2 ans la somme de 11.25 représentant le montant du droit, elles paieront tous les ans, une somme égale à la 37e partie de ce qu'elles auraient payé tous les 37 ans. Et alors l'administration a dit : divisons par 37 1/2 le montant de la somme à payer, c'est-à-dire 11.25. C'est ce qu'on a fait, et on est arrivé ainsi au chiffre de 30 centimes. »

Telle était donc la thèse : on régularisait; on n'aggravait pas. M. Ribot confirma la signification donnée par M. Clausel à la

Digitized by Google

loi : « Ce procédé, dit-il, n'est pas destiné le moins du monde à aggraver la situation des congrégations, mais uniquement à rendre applicable une loi inappliquée à cause des difficultés qu'on a signalées. »

Ce raisonnement est-il exact? Est-il vrai que la loi de 1895 n'aggravait pas en principe les lois de 1880 et de 1884? On a produit à cet égard des affirmations opposées; mais, en tout cas, elle l'aggravait notablement en fait. Les lois de 1880 et de 1884 étaient en principe absolument excessives; en fait, elles n'avaient pu produire tous leurs fruits; désormais, par le changement du mode de perception de la taxe, elles les produiront; et l'on s'étonne que des plaintes surgissent! On dit : rien n'est changé! Tout est changé au contraire, et s'il fallait en rappeler une preuve, il suffirait de mentionner que, par une disposition de la loi nouvelle, le gouvernement s'est fait autoriser à réclamer des congrégations religieuses les arriérés, et qu'il évalue ceux-ci à 6.757.000 francs.

Ainsi taxe de main-morte, taxe sur le revenu, alors même que ce revenu n'existerait pas, taxe d'accroissement énorme, voilà les charges accumulées que le fisc français, servi par les préventions antireligieuses, a successivement imaginées.

III.

Lorsque le projet du gouvernement fut soumis à la Chambre des députés, deux questions surgirent :

Et d'abord M. Clausel de Coussergues proposa d'exempter de la taxe d'accroissement « les biens acquis avec l'autorisation du gouvernement par les congrégations autorisées, en tant qu'ils ont été affectés et continuent d'être réellement employés, soit à des œuvres d'assistance gratuite en faveur des infirmes, des malades, des indigents, des orphelins et des enfants abandonnés, soit aux œuvres des missions françaises à l'étranger ». L'exemption devait, ajouta-t-il, être accordée ou retirée par un décret rendu en Conseil d'État.

Le gouvernement se rallia à cette proposition, et par là la loi fut atténuée en un point important. M. Ribot promit même d'appliquer l'exemption avec faveur : « Si je suis chargé, dit-il, de l'exécution de cette loi, je m'efforcerai de l'appliquer dans le

Digitized by Google

sens le plus large, et toutes les fois que je serai en présence de biens qui sont vraiment le patrimoine des pauvres, j'accorderai l'exemption, non pas dans un sens étroit, mais dans un esprit de large bienveillance. » Malheureusement, les ministres ne sont pas éternels, et en France, moins qu'ailleurs, il en est ainsi : il eût été donc préférable que l'application de l'exemption fût réglée par la loi elle-même.

A côté de ce premier débat, un second fut soulevé. On agita le point de savoir à quel chiffre il convenait de fixer la taxe d'abonnement, représentative du droit d'accroissement, et l'on se demanda s'il y avait lieu d'admettre un taux uniforme.

Tandis que le gouvernement fixait la taxe à fr. 0,30 pour toutes les congrégations, autorisées ou non, M. Clausel de Coussergues proposa deux taxes : fr. 0,20 pour les congrégations autorisées et fr. 0,30 pour les autres. A l'appui de cette proposition, il observa que, pour les établissements reconnus, il existait déjà une taxe représentative de l'impôt de transmission par décès, laquelle est payée sous la forme de droit de main-morte, et que les obliger à payer ensuite l'impôt de transmission sous la forme de droit d'accroissement, c'était les contraindre à payer deux fois pour le même objet. Il eût pu conclure de là que la taxe nouvelle ne pouvait en rien être appliquée aux congrégations reconnues ; mais, probablement pour ménager son auditoire, il se contenta de demander, qu'en ce qui les concerne, elle fût abaissée à fr. 0,20

Il n'y avait rien de sérieux à répondre aux prémisses de ce raisonnement. Cependant, elles ne touchèrent pas M. Ribot, qui insista en faveur de la taxe uniforme de fr. 0,30. Il se plaçait ainsi dans une situation fausse ; la Chambre ne voulut pas le suivre ; mais, reconnaissant que la distinction faite par M. Clausel de Coussergues était juste, elle imagina de maintenir la taxe à fr. 0,30 pour les congrégations autorisées et de la porter à fr. 0,50 pour les autres! Pourquoi fr. 0,50? Sur quelles bases reposait cette aggravation? Nul ne le dit ; nul ne put le dire. On avait démontré que la taxe de fr. 0,30 était dans tous les cas exagérée en ce qui concerne les congrégations autorisées ; et, non contente de la maintenir à ce taux pour elles, la Chambre commit une seconde injustice en portant à fr. 0,50 la taxe à acquitter par les congrégations non autorisées!

Au Sénat, M. Ribot reprit la solution boîteuse qu'il avait

Digitized by Google

préconisée à la Chambre des députés, et il la fit prévaloir contre ses adversaires de gauche et de droite. Mais quand le projet revint à la Chambre, on fit ressortir de nouveau les inconséquences du système ministériel. M. Ribot chercha cette fois à justifier son point de vue. « L'impôt de main-morte, dit-il, représente à peine, à raison du faible taux auquel il est calculé, le droit de mutation entre vifs, et la taxe d'accroissement équivaut exactement au droit de mutation par décès. » On lui répondit que l'impôt de main-morte n'en était pas moins payé par certaines congrégations, et que dès lors il convenait d'en tenir compte dans la fixation de la taxe d'accroissement. Aussi la Chambre persista-t-elle à faire une différence entre les congrégations autorisées et les congrégations non autorisées; elle maintint la taxe d'accroissement à fr. 0,30 pour les premières et l'éleva à fr. 0,40 pour les secondes. Les chiffres de fr. 0,20 et de fr. 0,30 reposaient sur un raisonnement; ceux de fr. 0,30 et de fr. 0,40 ne reposaient sur rien ; mais ils constituaient une exaction au préjudice des communautés religieuses ; cela parut suffire, et, quant au Sénat, il finit par céder.

Tel est le traitement auquel les Chambres françaises ont soumis les congrégations religieuses. Après la dernière mesure décrétée au cours de cette année, il ne reste plus que la confiscation complète. On a en effet superposé à la taxe sur la main-morte une taxe sur le revenu calculée sur des bases inadmissibles; puis on a superposé à ces deux impôts la taxe d'accroissement. Il est impossible de justifier cette dernière taxe en ce qui concerne les congrégations autorisées, puisqu'elles étaient déjà soumises à l'impôt de main-morte, et du reste, au décès de leurs membres, il n'y a pas d'accroissement au profit des survivants. On ne peut la justifier davantage en ce qui concerne les congrégations non autorisées, puisqu'elles ne sont pas propriétaires, que les biens, possédés par leurs membres, sont dans le commerce et que les successions de ces derniers sont soumises au droit commun.

La loi qui a été votée est donc une loi de persécution et de guerre. Ce qui achève de lui donner ce caractère, c'est son article 9, lequel enjoint aux congrégations religieuses de liquider, sous des peines sévères, les droits arriérés dus, dit-elle, en vertu des lois de 1880 et de 1884. Ces arriérés, le gouvernement les a évalués, je l'ai déjà dit, à 6,757,000 frs. Mais au Sénat,

Digitized by Google

M. Buffet a prétendu qu'en prenant pour base les calculs de l'impôt nouveau, ils pourraient monter à plus de 11 millions. A la Chambre, Mgr d'Hulst a fait remarquer que la seule congrégation des Sœurs de Charité aurait à payer en une fois 600,000 fr. ; car, il convient de le remarquer, si l'exemption en faveur des œuvres d'assistance gratuite s'applique à l'avenir, elle est inopérante pour le passé. Les Sœurs, a ajouté le prélat, seront incapables de payer une telle somme. Que font cependant les congrégations religieuses pour mériter de telles sévérités ? La plupart sont vouées aux soins de l'enseignement et de la charité ; d'autres fournissent d'actifs auxiliaires au ministère sacerdotal séculier : elles prêchent la soumission aux lois de Dieu, le respect de l'ordre, la vertu ; quelques-unes prient pour ceux qui ne prient pas. Au lieu d'entraver leurs efforts et leur action, il faudrait, semble-t-il, les encourager. Mais ce serait là demander à la haine, aux préjugés ou à l'ignorance l'abandon de leurs préventions : une telle abnégation ne peut s'obtenir que de l'esprit de justice.

IV.

En lisant les débats de la Chambre des députés et du Sénat (1), on est frappé de la pauvreté des raisons données pour expliquer les mesures que je viens d'analyser. Encore ces raisons ont-elles été peu abondantes et indiquées comme en passant. Les impôts votés constituent des coups de force, et ces coups-là, on les assène, on ne s'attarde pas à en démontrer le mérite.

Une première raison a été indiquée par le rapporteur général du budget à la Chambre, M. Cochery : les congrégations sont riches, elles ont beaucoup de biens qu'on ne connaît pas. « Vous savez, a-t-il dit, que, pour payer la taxe, les congrégations n'ont pas besoin de vendre des biens. Vous savez qu'elles ont beaucoup d'autres ressources que les biens qu'elles voudraient vendre. Elles ont des biens mobiliers qui échappent à toute investigation du fisc, biens qui vont s'accroissant tous les jours, et, lorsque les congrégations demandent l'autorisation

(1) Mars et avril 1895.

Digitized by Google

de vendre leurs biens immobiliers, c'est pour chercher à créer un mouvement d'opinion... » « Si vous considérez, a-t-il ajouté, non seulement les biens immobiliers des congrégations, mais encore les biens mobiliers que connaît l'administration, vous n'avez pas l'ensemble des richesses des congrégations. » Au Sénat, M. Bernard qui avait proposé de fixer à fr. 0,50 la taxe due par les congrégations non autorisées, s'écria : « Il est évident que des valeurs importantes, des valeurs mobilières surtout, appartenant aux congrégations non autorisées, échappent au contrôle et aux investigations du fisc. » M. Ribot répondit timidement que la loi ne pouvait frapper que ce qu'elle connaissait et voyait, qu'il fallait certes multiplier les précautions, mais qu'il n'était pas permis de fixer le chiffre d'une taxe d'après des fraudes possibles. On se demande en vérité d'où viendraient les richesses cachées qu'on attribue aux ordres religieux et à quoi elles serviraient; les religieux vivent pauvrement; ils font beaucoup de bien; ils ont des asiles charitables, des écoles et des églises, et ceux qui sont initiés à leurs œuvres savent assez combien leurs ressources sont exigües.

Une autre raison a été alléguée. « Les congrégations, a dit M. Doumer, membre de la commission de la Chambre des députés, sont, pour la plupart, en état de révolte contre les lois fiscales. » « Il serait étrange, a repris M. Bernard au Sénat, de voir une association retirer un bénéfice de l'irrégularité, de l'illégalité de son existence et d'une véritable fraude aux principes d'ordre public. » « Je voudrais, a ajouté M. Thévenet dans la même assemblée, que les associations autorisées fussent traitées comme elles le méritent, elles qui ont respecté la loi, et je voudrais que les associations non autorisées, qui ne paraissent pas se soucier beaucoup de la légalité, les résultats de l'expérience déjà faite le démontrent, fussent traitées en tenant compte de leurs actes. »

Que de mots destinés à donner une apparence de fondement aux mesures prises, mais dissimulant mal le dessein poursuivi! En réalité, les orateurs de la majorité n'ont pas réussi à déguiser leurs vieilles haines; les congrégations religieuses existent; c'est trop; le fait seul de leur existence constitue une révolte; de là la nécessité de leur infliger un châtiment... indirect! Cependant, si la révolte existait, qui doute qu'elle

Digitized by Google

serait réprimée? Et comment soutenir que la réunion d'un certain nombre de femmes ou d'hommes sous un toit commun pour enseigner, prier, confesser, étudier ou soigner les pauvres et les malades, constitue une violation du droit, de la justice et de l'ordre public?

Aussi M. Clausel de Coussergues a-t-il pu justement dire : « Ce que vous apportez, c'est un impôt frappant sur certaines personnes, parce que ces personnes ont le malheur d'appartenir à des catégories qu'il vous convient de traiter plus durement à raison de leurs qualités personnelles... Ce sera une sorte de tribut que vous imposerez à une catégorie de citoyens, une sorte de proscription détournée... Je voudrais bien savoir ce que vous me répondriez, si à raison de ce que les doctrines que vous professez ou de ce que les affiliations que vous avez en vue ne me conviennent pas, je vous frappais d'un droit exceptionnel à raison de ces doctrines et de ces affiliations. »

Je viens de citer M. Doumer. Il a cherché à expliquer le surcroît de taxe à payer par les congrégations non autorisées. « Qu'avons-nous dit, s'est-il écrié? Que nous venions de produire, au point de vue de la perception du droit, un déficit dans la prévision de notre budget par le fait du dégrèvement accordé aux associations autorisées faisant de la bienfaisance dans les conditions de l'article 4, et nous avons en compensation porté de 30 à 50 centimes pour les congrégations non autorisées le droit perçu en vertu de la loi nouvelle. »

Le mot *compensation* est joli. On exempte les uns, et c'est pourquoi on réclame des autres le montant de l'exemption dont les premiers profitent! Cet aveu dépouillé d'artifice achève de montrer ce que vaut la loi. Loi de persécution et de guerre, ai-je dit. Telle elle a été votée, telle, j'en suis convaincu, elle restera dans le jugement de l'histoire. Le *Temps* lui-même l'a reconnu dans une certaine mesure : « Il faut reconnaître, a-t-il écrit, que les radicaux, dans le vote de la taxe d'abonnement, furent moins préoccupés d'être équitables que de faire, en haussant le tarif proposé par le ministère, une manifestation d'anticléricalisme. »

Les congrégations religieuses se prêteront-elles à l'exécution d'une loi qui paraît devoir, à brève échéance, les tuer, au moins en certain nombre? La question se débat encore en ce moment. L'évêque de Beauvais, Mgr Fuzet, s'est d'emblée rangé du côté

Digitized by Google

de l'affirmative ; mais son sentiment, exprimé très hâtivement, paraît avoir été réprouvé par la grande majorité de l'épiscopat ; il l'a été publiquement et avec éclat par Mgr Langénieux, cardinal-archevêque de Rheims. Quant au St-Siège, il a recommandé la prudence et le calme ; il a fait remarquer qu'il devait encore s'écouler six mois avant le paiement de l'arriéré et presqu'une année avant l'acquittement de la taxe de l'exercice courant.

Une note attribuée aux cardinaux de Paris et de Rheims affirme que « les impôts exorbitants » qui ont été adoptés « sont la ruine immédiate ou prochaine des congrégations ». Dans ces circonstances, la résistance passive ne s'impose-t-elle pas? L'autorité compétente prononcera. Mais, quelle que soit sa décision, on peut affirmer que le coup porté aux ordres religieux contribuera à affaiblir de plus en plus la cause de l'Église dans un pays dont l'avenir est intimement lié à ses progrès.

CH. WOESTE.

Digitized by Google

LES « HOMMES DE THÉATRE »

JULES LEMAITRE [1]

(Suite et fin.)

IV.

Cette intelligence ondoyante et complexe, appliquée à l'étude de l'homme, ne pouvait ni ne voulait aboutir à un système où elle se renfermait. Elle s'est souciée davantage de la vérité multiple des choses que de la netteté, forcément un peu déclamatoire et fausse des conclusions. Il faut lui en savoir gré car il est plus aisé de s'indigner contre les hommes que de les connaître. Jules Lemaître ne s'est pas indigné : il s'est résigné. L'un de ses personnages dit quelque part, et je pense que c'est l'auteur qui le lui a soufflé : « Ça n'est pas merveilleux, un homme! » Ne prenez pas ce mot pour un mot de misanthrope et de pessimiste : il est dit avec un sourire de tristesse indulgente et résignée. Jules Lemaître joue les Philintes et non pas les Alcestes. Entendez littéralement que l'homme n'est merveilleux d'héroïsme ni même de bassesse; qu'il n'est un prodige en aucune manière; et qu'on doit le croire également incapable de persévérer jusqu'au bout dans le bien comme de s'abandonner franchement au mal. Dans l'un et dans l'autre, il faut une grandeur et une simplicité qui ne sont point dans sa nature. Vérité modeste et modérée qui a bien des chances d'être vraie, mais vérité qui blesse les hommes parce qu'elle n'est pas glorieuse et qu'il est difficile de faire accepter aux bons comme aux méchants, parce qu'ils en sont également offensés. Les Philintes ont toujours subi les fureurs des Alcestes et des Tartuffes. Pour être un moraliste exact et impartial, il faut faire abnégation de beaucoup de choses, et entre autres, de la pure moralité.

(1) *Révoltée, le Député Leveau, Mariage blanc, Flipote, les Rois, l'Age difficile, le Pardon.*

Digitized by Google

Ceux-là même des personnages créés par Jules Lemaître qui sont bons, le sont presque sans en avoir conscience. Ils le sont par un privilège singulier et non par leurs efforts. La nature, le tempérament, l'éducation, le milieu, les ont faits bons : ils n'y ont point de part. Leur vertu est presque un instinct. Elle les empêche de voir dans la vie d'autre voie que le droit chemin et d'autre but que le bien. Aussi ne se trouvent-ils pas de mérite à y marcher. Et à la vérité, ils n'en ont point. Comme la beauté, la vertu est un don, mais un don que Dieu fait à tous. Ceux-là seuls le conservent précieusement qui sont par le sort un peu dépourvus des autres. Ils paraissent sur terre les moins favorisés. Ils n'ont point de succès parmi les hommes. On les trouve timides, gauches et têtus. Ils passent inaperçus et insoupçonnés. Ils n'expriment pas, ils n'exprimeront jamais leur âme par pudeur, par humilité et un petit peu aussi par inintelligence. Un jour peut-être, un jour qui ne viendra pas pour tous, acculés par l'empiétement injuste des autres, menacés dans leurs plus chères affections, dans leur plus intime liberté, ils trouveront brusquement, au fond d'eux-mêmes, un cri d'éloquence, ils se révèleront enfin dans toute la splendeur pure de leur vertu, de leur générosité, de leur amour. Les bons s'ignorent et sont ignorés,

Braves jeunes gens qui aiment d'un amour pur et inavoué une jeune fille qu'ils n'épouseront point, une femme qui ne soupçonnera pas leur amour (1); dévoués et laborieux maris qui paient le luxe d'une femme trop coquette au prix d'un travail stupide et de tous les instants (2); épouses chrétiennes dont la patience et le courage obscur ont lentement édifié la fortune du ménage (3), âmes modestes et exquises, héros simples, Jules Lemaître a deviné votre vertu sous son voile de mélancolie discrète ou son écorce de rudesse timide. Il ne l'a point fardée; il ne l'a point faite éloquente; il l'a racontée seulement dans un ton d'émotion profonde.

Madame Leveau est une bonne bourgeoise de petite ville. Elle a épousé un petit avoué qu'elle aimait. Elle lui a apporté en dot une jolie fortune. Ils auraient pu vivre heureux. Mais

(1) *Révoltée, l'Age difficile.*
(2) *Révoltée.*
(3) *Le Député Leveau.*

Digitized by Google

l'ambition a tourné la tête de son mari. Il s'est présenté aux élections : il a été élu. Il est député : il est en passe de devenir ministre. Toutes ces grandeurs n'ont pas changé Mme Leveau : elles l'inquiètent seulement. Pendant que son mari s'élevait, elle est restée ce qu'elle était, une bonne femme un peu gauche. Et elle sent confusément qu'il y a maintenant entre eux une grande différence sociale. Elle regrette son bonheur modeste de jadis. Elle regrette sa petite ville où elle est née où elle était chez elle. Sa vie est comme désorientée. Elle craint l'avenir pour lui, surtout pour elle. Elle a raison de craindre. Il veut épouser une femme qui soit de son monde, de celui où il est monté. Brusquement il lui propose, il lui impose le divorce. Elle refuse avec obstination. Elle ne sait pas bien pourquoi. Elle n'a pas de raisons. Elle n'en donne pas. Elle répète simplement : « cela est mal, cela ne se peut pas, je ne veux pas cela ». Elle pourrait expliquer : ma religion, notre longue vie commune, mon amour pour toi nous défendent cette désunion tardive. Elle le lui dirait que peut-être il en serait attendri. Elle ne peut pas le lui dire. Et elle ne trouve pas d'autre moyen, cette sainte femme, de le faire renoncer à son projet que le moyen criminel et sot d'une lettre anonyme. Sa fidélité obstinée à l'amour ancien, sa vertu d'épouse s'enveloppent de gaucherie, d'inintelligence et d'entêtement : et peut-être bien qu'elle n'est si tranquillement bonne que grâce à ces défauts mêmes qui l'isolent de la vie et l'empêchent d'être gâtée par ses souillures.

Madame Leveau est une sainte d'un autre âge. Elle aurait dû vivre, elle aurait peut-être été heureuse à une autre époque. Elle n'est ni de son temps, ni dans son milieu. Sa vertu nous paraît admirable surtout par contraste. Et nous aussi, nous tous, les hommes d'aujourd'hui et de l'humanité moyenne, nous serions capables, à l'occasion, sinon de bonté, au moins d'un élan vers la bonté. Car nous sentons au fond de nous-mêmes le désir naturel du bien. Mais la vanité égare notre élan, la sensualité l'alourdit, l'intelligence le modère. Nous en venons assez vite à attacher plus de prix à l'estime des autres qu'à notre propre estime. Nous raisonnons nos sentiments au lieu de les sentir. Et les obscures attaches du corps retiennent notre âme vers la terre. Ces défauts-là, nous les aurions, à supposer même que nous n'ayons pas de vices. Car ce sont les défauts de notre époque. Et je présume, et Jules Lemaître affirme que nos

Digitized by Google

ancêtres, s'ils les ont eus, ne les eurent pas à ce degré. Conception singulièrement originale du rôle d'un moraliste qui n'étudie pas l'âme humaine en général — on l'a trop souvent étudiée avant lui — mais exclusivement l'âme moderne, l'âme intelligente, irrésolue et indécise du XIX[e] siècle fatigué.

Hélène Rousseau (1) est bien, au fond, de l'époque et de la société contre lesquelles elle se révolte. On l'a comparée à l'héroïne de *Maison de Poupée*, à la Nora d'Ibsen. L'analogie n'est que superficielle. Sans doute, toutes deux, elles s'isolent du ménage qu'elles devraient diriger, elles méprisent le mari qu'elles ont choisi. Mais c'est pour des raisons opposées, car leurs âmes ne se ressemblent pas. Nora abandonne soudain Helmar parce qu'il ne sait pas comprendre, à une heure décisive, qu'il y a une vie plus importante et plus profonde que la vie sociale, une honnêteté plus réelle et plus sûre que l'honorabilité mondaine, un idéal auquel il faut au besoin savoir sacrifier les réalités plates de la vie. Nora, en somme, abandonne Helmar parce qu'il n'a point d'âme, Hélène abandonne Rousseau parce qu'elle n'a point d'âme. Nora est une révoltée sentimentale, Hélène une révoltée intellectuelle. Et c'est précisément le contraire car les mêmes raisons qui font qu'Ibsen prend le parti de son héroïne, forcent l'indulgence de Jules Lemaitre à condamner la sienne. S'il ne peut approuver ses défauts, en revanche il les explique, c'est-à-dire il les excuse. Elle a eu une naissance irrégulière. Elle n'a pas connu la tendresse maternelle. On l'a fait élever dans un pensionnat où on l'a privée d'affection. Son intelligence s'est développée, pendant que son cœur s'atrophiait. Elle y est devenue tout naturellement une petite personne intellectuelle et sèche. Puis brusquement, sans transition, au sortir du couvent, on l'a mariée à un brave garçon qui s'est mis à aimer éperdument et maladroitement sa beauté froide et pure. Elle a été d'abord presque heureuse. Mais l'orgueil d'être ainsi aimée a fait place à l'idée qu'elle devait l'être, qu'il était juste qu'elle le fût. Et la vanité s'est insinuée dans son cœur. Coquette, adulée de tous, vivant et aimant vivre dans un monde où Rousseau ne la mène qu'à regret parce qu'il n'est pas le sien, le goût du plaisir et du luxe, une sensualité fine

(1) *Révoltée.*

Digitized by Google

achèvent de corrompre cette âme qu'aucun sentiment désintéressé ne protège. Et elle est à la veille de trahir pour le caprice d'un bellâtre qu'elle n'aime pas, son brave homme de mari dont elle ne sait pas comprendre, dont elle méprise l'obscur et sublime amour...

Jacques de Thièvre (1) a consciencieusement mené pendant vingt ans la vie de ceux qu'on appelle les « viveurs » probablement parce que pour vivre trop leur vie factice, ils ne vivent pas la vie véritable. Il est enfin las de ces tristes plaisirs auxquels il s'est toujours senti supérieur. Aussi, vers la quarantaine, a-t-il résolu de s'isoler de son monde et de Paris : il s'est réfugié dans un coin parfumé de la Provence, au bord de la Méditerranée. Et il essaie d'y vivre sans ennui et sans fatigue. Au cours de ses promenades, il a été surpris du charme étrange d'une petite poitrinaire qui achevait paisiblement de mourir dans cette fête perpétuellement renaissante de la nature. Le contraste de son existence fragile et de la vie presque trop riche qui l'entoure a inquiété son esprit : cette douleur de qualité rare a réussi à émouvoir son insensibilité. Il a voulu faire la connaissance et conquérir l'amitié de cette pauvre enfant qui s'éteignait: il s'est informé avec délicatesse de son âme frêle. Et en même temps qu'il découvrait en elle, avec un désir infini de vivre, une sainte et exquise résignation à ne vivre pas, il sentait germer en son âme vieillie un sentiment nouveau qui ne ressemblait à aucun de ceux qu'il avait desséchés naguère par l'analyse, un sentiment qui n'était pas de l'amour et qui n'était pas la pitié mais qui pourtant avait toute la tendresse de l'amour et toute l'abnégation de la pitié. Ses charmes inaccoutumés de fragilité et de candeur le séduisaient et l'attendrissaient. Il voulait respirer le parfum de cette fleur languissante qu'un autre n'avait pas respirée et qu'un autre ne respirerait pas, et il la plaignait en même temps de sa destinée triste et pauvre. Cette renaissance inattendue de son cœur à des sentiments ignorés le réjouit ; et il résolut d'y aider et de s'y complaire. Il eut alors l'idée d'un acte exquis de bonté, car il était très intelligent. Procurer à cette pauvre enfant des joies qu'elle a renoncé à attendre, lui donner l'illusion qu'elle va vivre enfin comme les autres et non plus de la vie incomplète

1) *Mariage blanc.*

Digitized by Google

et craintive d'une malade, lui prouver, en le lui répétant, en l'épousant, s'il le faut, qu'elle peut aimer et être aimée comme une femme, n'est-ce pas faire ingénieusement et sans peine le bonheur d'une âme intéressante ? N'est-ce pas un acte de charité délicat et rare ? Il sera d'ailleurs exquis de remplir ce devoir inventé : Jacques y trouvera des sensations et des sentiments inaccoutumés : dans le joli décor « d'une petite chapelle, à minuit, » avec, sur l'autel, « des fleurs, rien que des roses blanches et des lis», le mariage blanc sera célébré avec la petite épousée « plus blanche que ces fleurs. » Elle l'aimera avec toute l'ardeur qu'elle met à aimer cette vie délicieuse et déplorable qui s'échappe et il l'aimera avec un respect, une délicatesse, une pureté que son âme fiévreuse ne connaît pas encore. C'est un acte de bonté doublé d'une expérience ingénieuse. Donc il ne suffisait pas, pour que Jacques le fît, que ce fût un acte de bonté. Donc il a été plutôt séduit par la forme originale de la charité, qu'entraîné par la charité même. Donc son cœur n'est pas purifié tout à fait d'intelligence, d'un peu de vanité délicate et d'une sensualité imperceptible et raffinée. Secourir une âme malheureuse, mais jouir, d'une certaine manière en la secourant, donner de l'amour, comme une aumône, mais observer avec une curiosité malsaine, l'éveil de cet amour dans un cœur vierge, être pitoyable, mais à une misère singulière et délicate, est peut-être, au fond, un acte de bonté, mais payé et gâté par les joies du dilettantisme. Le vieil homme, le chercheur de plaisirs insolites, n'est pas mort en Jacques de Thièvre. Il est las et il sommeille. Survienne une brusque tentation : il se réveillera tout entier. Les sources de la bonté sont dans son âme à jamais corrompues.

En nous montrant ainsi nos défauts, Jules Lemaître a-t-il eu l'intention de nous en corriger? A-t-il essayé de tirer de son expérience de moraliste une moralité? Cela n'est pas bien sûr. Il n'a pas du tout les illusions d'un apôtre. Ses observations sont désintéressées. Son intelligence aboutit au scepticisme, sa connaissance des hommes au détachement. C'est une âme tendre et découragée. Et il a très probablement renoncé à la gloire stérile de donner des conseils, ne se sentant pas l'autorité, la conviction, la naïveté qu'il faut pour les imposer. Si on lui en demandait pourtant, si on voulait à tout prix qu'il aboutît

Digitized by Google

à des conclusions dont son expérience des hommes lui fait comprendre l'inutilité, et son dilettantisme le danger, peut-être bien qu'en son âme fatiguée, le blanc cortège des images qui apaisaient son enfance surgirait doucement. Il reverrait ses premières années de candeur et de piété. Il se rappellerait les préceptes de générosité simple qu'on s'efforçait alors de graver dans sa mémoire et dans son âme. Et sa volonté chancelante, son intelligence désenchantée, son cœur faible et attendri reviendrait comme au seul appui stable à l'enseignement qu'on lui donnait alors. Avec encore un sourire de doute, mais tout de même avec l'amour retrouvé des choses saintes, des rites, de l'encens et des fêtes calmes de l'Église, avec le souvenir resté précis des douces paraboles de l'Évangile, il se reprendrait, je l'imagine, à répéter les chers adages dont son expérience lassante n'a fait que constater la vérité inoubliable: Bienheureux les derniers du monde, bienheureux ceux qui ont le cœur pur, bienheureux les pauvres en esprit, car ils vivent la vie véritable.

V.

A les regarder de plus près, on s'aperçoit que les personnages créés par Jules Lemaître ne vivent pas d'une vie propre et indépendante — et c'est leur défaut essentiel. Ils participent encore — et c'est leur charme — de la vie de l'auteur qui les a imaginés. Ce théâtre, étant une représentation trop intelligente et par suite trop simplifiée de l'existence sociale, risquerait de paraître un peu artificiel et sec. Mais les sentiments dans lesquels l'auteur l'a écrit et que trahit encore le ton général de l'œuvre — ton de douceur et d'émotion — l'animent d'un souffle singulier et rare. On a confusément conscience que Jules Lemaître n'a pas créé ces âmes avec impassibilité et qu'il n'est pas, comme les Balzac et les Augier, un producteur aveugle. Il a pour tous ces êtres de son imagination, de l'indulgence, et, pour quelques-uns, une profonde sympathie. Il aime la vertu silencieuse qu'il a devinée dans les uns — et quant aux défauts des autres, peut-être n'est-il pas loin de les avoir ou de les avoir eus. C'est en se regardant vivre qu'il a appris de la nature le secret de créer. Rousseau dans *Révoltée*, M^me^ Leveau dans le

Digitized by Google

Député Leveau, Pierre Martigny dans l'*Age difficile*, ont quelque chose de sa bonté, de ses douleurs et de sa résignation. Hélène et Jacques de Thièvre ne font en somme qu'exagérer son intellectualisme. Certaines scènes — il faudrait ici citer les plus belles — trahissent ou plutôt traduisent son émotion profonde à les écrire. Elles ont une éloquence que son cœur seul a pu trouver, expriment des souffrances qu'il a sans doute un peu souffertes et un émoi des dangers qu'il a dû craindre.

Aussi me semble-t-il qu'il s'est acheminé lentement, en prenant de plus en plus conscience de son originalité vers la conception dramatique singulièrement forte que *le Pardon*, la dernière de ses pièces, a mise en lumière. Dans sa route, il s'est débarrassé de toutes les conventions scéniques qui le gênaient : il a oublié l'ironie dont il amusait ses chagrins et la stupidité des autres ; il s'est défait de son intelligence qui simplifiait trop la vie et la faussait, de son expérience même de moraliste qui lui enlevait sa générosité et il n'a gardé de lui que son âme, son âme tendre et douloureuse, ennoblie par le catholicisme, raffinée par l'étude, attendrie par l'existence. Il a fait *le Pardon* avec son âme. Si l'essence du lyrisme est, comme on l'a dit, « l'exaltation du moi », *le Pardon* est une œuvre lyrique — et je ne vois guère que Musset qui ait avant Jules Lemaître et à la vérité par des moyens tout différents, tenté cette paradoxale entreprise de combiner la forme dramatique avec l'inspiration personnelle. Il se dégage de toute cette œuvre, extrêmement simple de ton et de procédé, comme estompée sur un fond de grisaille, une poignante leçon d'indulgence aux fautes dont la vie est tissée, parce qu'elles sont la vie même. Lyrisme sans envolée peut-être et sans éclat, mais profond, mais délicat, mais infiniment tendre. Il me semblait, à ces minutes rares, que je sentais battre près de mon cœur le cœur exquis du poète

Il y a les écrivains qu'on admire. Il y a ceux à qui on obéit. Il y en a — les moins nombreux — que l'on aime. Jules Lemaître est de ceux-là. Sa gloire est douce. Je ne sais pas un de ses lecteurs habituels qui ne devienne pour lui « un ami inconnu ».

Digitized by Google

N'en concluez pas qu'il est banal. Car il y a, à faire sa connaissance ce plaisir suprême qu'on ne la fait pas tout-de-suite. Il ne livre pas son secrêt au premier venu. Il a cette délicate pudeur des tendres qui plaisantent pour masquer leur tendresse. Il faut l'avoir inventé. Et c'est un délice d'aller dans son œuvre à la découverte. On y trouve des coins de parisianisme spirituel et raffiné, des palais très compliqués d'idées très ondoyantes, et à la fois très nettes, des trésors d'expérience morale dont on peut pratiquement faire son profit, et surtout, et à la fin, on a la joie profonde d'y découvrir une âme.

Paris, 17 mai 1895. PHILIPPE MALPY.

Digitized by Google

PATRAS ET L'ACHAÏE

SOUVENIRS FRANCO-BELGES.

L'express qui quitte Athènes à onze heures et demie du matin arrive à Patras à sept heures du soir. Les voitures du petit chemin de fer ne sont qu'à demi confortables et le train franchit, avec une vitesse d'environ 28 kilomètres à l'heure, les 220 kilomètres qui séparent la capitale de la première ville commerçante du Royaume hellénique. Le touriste qui, pressé par le temps, ne fait que traverser en courant cette partie du territoire grec, regrette cette rapidité relative. Les souvenirs de l'antiquité se pressent en foule autour de lui. Ici, c'est Eleusis, la ville sainte aux mystères redoutables, et son golfe, qui ressemble à un lac enchanté ; là, le Penthelique aux marbres précieux, aux contours ombreux, mordorés par le soleil ; l'Hymette au miel délectable ; puis la célèbre plaine de l'Attique ; Salamine, la cité phénicienne funeste à Xerxès ; plus loin, Mégare, où ne se retrouve aucune trace de ses temples splendides et de ses deux acropoles, mais d'où se dégage une vue admirable sur la mer et la côte du Péloponèse : Corinthe, dont l'isthme a vu creuser dans ses flancs un canal destiné à unir les eaux des deux golfes d'Egine et de Lépante, et où les anciens habitants avaient établi un « diolkos » sorte de voie unie et lisse, sur laquelle on traînait les marchandises et même de petits bâteaux. Le mur isthmique est fameux ; on le retrouve sur presque toute l'étendue du territoire corinthien, les sanctuaires, dédiés à Neptune, ne le sont pas moins et leurs débris grandioses témoignent de leur glorieux passé. A Corinthe, on laisse à gauche la mer d'Egine et l'on côtoie à droite le golfe de Lépante. C'est à peine, si l'on perçoit au Nord, estompés par la brume des lointains, les cîmes de l'Hélicon et le sommet majestueux du Parnasse, voisin du sanctuaire de

Digitized by Google

Delphes aux oracles vénérés. La baie de Salona donne l'illusion d'un large estuaire. On fait halte à Vostitza, ou Egios, où l'on remarque à peine quelques vestiges des anciens temples et des édifices qui la décoraient, où les confédérés de la Ligue achéenne se réunissaient deux fois par an. On entrevoit au loin les îles Kurzolari dans le voisinage desquelles don Juan d'Autriche remporta la brillante et stérile victoire de Lépante et l'on atteint Patras.

A la gare, il règne une bruyante animation. L'arrivée du train est un événement. La moitié de Patras est là. Hamals, agoyates, désœuvrés, paysans achaïotes et insulaires aux costumes bigarrés, restaurateurs qui viennent offrir, comme à la criée, les meilleurs crûs et les plats européens les plus recherchés, familles venues pour attendre des parents, tout ce monde grouillant s'agite, se pousse, s'injurie par moments et, lorsque le train a vidé ses flancs, se disperse en un instant en soulevant sur son passage des trombes de poussière. Depuis cinq mois, il n'est pas tombé une goutte de pluie et le sol souffre comme les habitants.

Je m'installe à l'Hôtel de la Grande-Bretagne ; je secoue vite la poussière blanche qui me couvre et je ne perds pas un instant pour visiter la ville.

Patras, chef-lieu de la monarchie d'Achaïe, est construite en amphithéâtre autour de sa rade, dans une contrée fertile, entre la mer et de verdoyantes collines ; elle présente un aspect riant avec ses quais murés, ses boulevards soignés, ses larges rues droites où s'agite une population active, ses belles fontaines et ses grandes places publiques. L'essor de la ville est d'autant plus remarquable qu'elle fut réduite en cendres au commencement de la guerre de l'Indépendance ; Patras avait donné le signal de l'insurrection. Elle compte actuellement près de 60,000 habitants et est la seconde ville du royaume. Elle a un commerce étendu ; son vin est renommé et c'est dans ses environs que naît le vignoble immense qui couvre le littoral péloponésien jusqu'à l'isthme et qui lui fournit la plus grande partie des raisins de Corinthe.

L'aspect de la mer est superbe. C'est surtout du vieux castel que se développe une vue magnifique sur le golfe et la côte voisine, sur le port et son vaste môle terminé par le phare, puis sur la place St-Georges, grand square planté d'orangers autour

Digitized by Google

duquel viennent s'aligner la poste, le théâtre, l'église St-Georges, des établissements de réunion et de distraction et où le monde élégant fait la promenade du soir.

Mais tout ce modernisme banal ne vaut pas, à mes yeux, une promenade à la citadelle, véritable fête pour quiconque aime les vieilles pierres. Rien n'égale l'aspect des ruines, naguère encore considérables, des anciens et somptueux monuments qui décoraient la ville antique. Le rivage de la mer était jadis bordé d'édifices consacrés aux divinités protectrices de la Grèce et de l'Achaïe. Aujourd'hui, il ne reste, glorieux témoin des temps disparus, que l'Acropole dont l'histoire résume toute celle du pays. Tour à tour citadelle franque, vénitienne, puis turque, l'Acropole ancienne est redevenue citadelle grecque.

C'est Patras qui vit naître la ligue achéenne et Auguste accorda à la cité les franchises et immunités d'une colonie romaine. Elle fut en Grèce l'une des premières communautés chrétiennes et, avec la Corinthe, le point de départ de la propagation du christianisme dans le pays.

Lorsque les hasards de la vie m'amenèrent la première fois à travers l'Achaïe, je fus confus de mon ignorance par rapport à cette poétique contrée. Et cependant, il y a bien quelque cinquante ans que nous a été révélée l'histoire de son passé médiéval. Buchon, le premier, y découvrit les traces de nos ancêtres, grâce à un manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles. L'allemand Hopf retrouva certains détails intéressants et M^me^ de Guldencrone résuma le tout en un brillant tableau. On dirait parfois d'un chapitre de l'Amadis des Gaules ou d'une chanson de Geste. Lors de leur voyage en Grèce et en Orient, ni Chateaubriand ni Lamartine ne semblent avoir eu connaissance des faits d'armes des Francs dans cette partie si mémorable pourtant de l'ancienne Hellénie, devenue un moment un fief de l'empire latin de Constantinople, puis du royaume de Naples sous les d'Anjou, avant de passer aux mains des Florentins, des Vénitiens, puis des Turcs, pour revenir enfin aux Grecs, ses premiers possesseurs.

Digitized by Google

I.

L'expédition des croisés belges, français, italiens et allemands qui renversa, en 1204, l'empire de Byzance est un des épisodes les plus marquants du moyen âge. L'empire féodal établi à Constantinople par les alliés fut reconquis, il est vrai, dès 1261, par les Paléologues ; mais les lois et usages introduits par l'élite de la Chevalerie de l'Occident se conservèrent dans le reste de la Romanie pendant plusieurs siècles et se retrouvent encore aujourd'hui dans les îles de l'Archipel, qui ne furent soumises à la domination turque qu'en 1566. Les chevaliers moraïtes passaient pour les premiers du monde ; dans les cours d'Athènes, de Thèbes et de Kalavryta, on parlait le français aussi bien qu'en France, au point que le pape Honorius III appelait la Grèce une « quasi nouvelle France » (*quasi nova Francia*). Le pays et la nation grecque subirent aussi profondément l'influence de la féodalité romane dont le souvenir se retrouve dans les chants populaires des Grecs modernes, tout aussi bien que dans les ruines grandioses de Patras, de Clarentza, de Bodonitza, de Kalavryta, de Karitena et de tant d'autres localités qui s'élèvent de nos jours encore à côté des débris imposants de l'antiquité.

A peine couronné empereur de Constantinople, Baudouin voulut conquérir la Thrace et se dirigea sur Salonique. Boniface de Montferrat, à qui cette partie était échue dans la répartition féodale des domaines européens de l'empire byzantin faite entre les principaux chefs de la Croisade, en vint à appréhender que l'empereur, son suzerain, ne voulût conquérir la ville pour son propre compte et marcha de son côté sur le Nestos avec des guerriers tels que Guillaume de Champlitte, Othon de la Roche, Berthold de Katzenellenbogen, etc.

Baudouin s'étant néanmoins emparé de la ville, Boniface le menaça de faire cause commune avec les Grecs et de lui déclarer la guerre. Les Grecs paraissaient bien disposés en sa faveur, son mariage avec Marguerite de Hongrie, la jeune et belle veuve d'Isaac l'Ange ayant fait de lui le beau-père de Manuel l'Ange.

Dandolo et Villehardouin, Marco Sanudo et Raban dalle Carceri s'interposèrent en médiateurs. Boniface renonça à l'île de Crète en faveur de Venise tandis que le doge lui procurait

Digitized by Google

Salonique, qu'il devait détenir au nom de l'Empereur. Maître ainsi du domaine qui lui avait été assigné, il se disposa à entrer en campagne contre les Grecs, redevenus ses adversaires.

II.

Un audacieux chevalier l'avait devancé, C'était l'intelligent et habile Geoffroy de Villehardouin, neveu du maréchal de Champagne et de Romanie (1). Lui aussi avait pris la croix ; mais au lieu de s'embarquer, comme son oncle, à Venise, il fut probablement de ceux qui partirent directement de Provence pour la Terre Sainte. Son pelèrinage accompli, il s'apprêtait à retourner en France lorsqu'il apprit la prise de Constantinople par les Latins.

A cette nouvelle, modifiant ses projets, il résolut de rejoindre le maréchal. Une de ses nefs arriva à Byzance ; elle portait, parmi d'autres héros devenus également célèbres, le flamand Thierry de Termonde qui obtint la dignité de connétable.

Un autre navire, sur lequel avait pris passage Geoffroy de Villehardouin lui-même, poussé par des vents contraires, s'éloigna de sa destination et aborda, en assez mauvais état, à Modon, port de l'Achaïe. Pendant qu'on réparait le bâtiment, un Seigneur de Messénie, Jean Cantacuzène, beau-frère de feu Isaac l'Ange, proposa à Geoffroy de conquérir de concert le Péloponnèse. Villehardouin accepta. Ils réduisirent rapidement la côte occidentale de la Péninsule et une partie de l'Achaïe. Andravida et Patras capitulèrent. Les Grecs agréèrent le conquérant franc aussi bien comme allié de Cantacuzène que parce qu'il leur promettait le maintien de leurs lois et de leur foi (1205).

L'année suivante, Jean Cantacuzène mourut. Son fils ne voulant pas reconnaître Villehardouin, celui-ci rechercha l'appui et l'alliance du roi de Salonique.

Boniface s'était rapidement étendu en Thessalie.

Léon Sgouros, qui commandait un corps de partisans Grecs, s'était retiré jusqu'aux Thermopyles, pour essayer de disputer

(1) Possessions de l'Empire romain d'Orient en Europe.

Digitized by Google

à l'envahisseur, le défilé fameux par l'héroïque résistance que Léonidas et ses trois cents Spartiates y opposèrent à toute l'armée des Perses. Mais ce souvenir ne les aida point. Une folle panique s'empara d'eux, si braves d'ordinaire. Au seul aspect des chevaliers bardés de fer, dit un trouvère, les soldats de Sgouros « mirent leur cœur à leurs talons, afin de pouvoir mieux éperonner leurs montures pour la fuite ».

Boniface fut accueilli partout en libérateur, le peuple étant las d'être maltraité par les fonctionnaires romaïques et tyrannisé par les violences de Sgouros. Il installa à Thèbes, en qualité de vassal de la cour de Salonique et avec le titre de Megas-Kyr (seigneur supérieur), Othon de la Roche, Sire de Ray en Franche-Comté. Athènes ne fit pas de difficulté d'accepter pour maître le nouveau seigneur de Thèbes qui mit une garnison franque dans l'Acropole.

Puis il s'empare de l'Eubée et la donne en fief au chevalier Jacques d'Avesnes, qui s'y établit avec une partie des Lombards et ses neveux Nicolas et Jacques de St-Omer, fils de Guillaume et de sa sœur Ida, et y bâtit incontinent un château-fort, conformément aux exigences de la politique et aux règles de l'art de la guerre.

III.

Ce Jacques d'Avesnes, qui tenait de si près à nos comtes de Hainaut, était, parmi les héros chrétiens qui prirent la croix à la suite de nos princes, l'un des plus illustres. Il descendait, d'ailleurs, d'une race de vaillants et ne faisait que continuer les traditions des preux, ses ancêtres. Il était fils d'un autre Jacques d'Avesnes parti pour la croisade avec un corps de sept mille Flamands, Brabançons, Hennuyers et Allemands, tombé glorieusement à la bataille d'Arsus et frère de Bouchard, l'époux de Marguerite de Flandre dont l'union légendaire demeure un des plus étranges problèmes de notre histoire.

Il faillit toutefois manquer un instant à sa destinée. Pendant que Baudouin, le futur empereur, les comtes de St-Pol et de Blois et la principale armée des croisés attendaient à Corfou des nouvelles de leur allié Alexis, on apprit que Gauthier de Brienne, qui avait traversé l'Italie avec soixante chevaliers français, venait de s'emparer de la Pouille et du royaume de

Digitized by Google

Naples. Tout aussitôt, bon nombre de seigneurs, épris d'aventures, songèrent à suivre la fortune de Brienne. A leur tête figuraient Othon de Champlitte, notre Jacques d'Avesnes et plusieurs autres. Il fallut les instantes supplications de Baudouin et des autres chefs pour les amener à renoncer à leur dessein. A partir de ce moment, Jacques s'attacha à Baudouin et lui rendit de signalés services. A l'attaque de la tour de Galata, à laquelle il entraînait les Flamands de Henri de Flandre, il reçut en plein visage un coup de lance qui l'eût mis en péril de mort ou de captivité si Nicolas de Lalaing n'était venu le dégager à temps.

Plus tard, Constantinople prise, il marcha avec Henri de Flandre contre l'usurpateur Alexis, le poursuivit dans la Thrace et le rejeta au delà du Balkan.

Puis on le retrouve parmi les féaux de Boniface de Salonique. Investi par lui de la garde du château de Corinthe, il voit Sgouros surprendre sa petite garnison et massacrer ses malades; ce n'est qu'à grand' peine que, blessé à la jambe, il parvient à sauver les débris de sa troupe.

Enfin, il conquiert Nègrepont, un des futurs principaux fiefs de l'Achaïe, en devient le seigneur, cède, on ne sait pourquoi, ses possessions à Raban dalle Carceri et, météore brillant et fugitif, disparaît. Une mort prématurée avait mis fin à ses hardies chevauchées (1209).

IV.

Maître de l'Eubée, Boniface éprouva plus de résistance dans le Péloponèse où Sgouros organisait vaillamment la défense à Nauplie. C'est là qu'il rencontra l'armée de Villehardouin et pensa à lui proposer une action commune ; mais dans l'intervalle, Geoffroy s'était déjà allié avec Guillaume de Champlitte qui guerroyait pour son propre compte. Les deux chevaliers sollicitèrent Boniface de les aider à conquérir toute la Morée, en lui offrant de se reconnaître pour ses vassaux. Bonifice, à qui il était interdit de faire des entreprises sur un territoire attribué aux Vénitiens, dut décliner cette offre et se borner à abandonner à ses deux alliés toutes les conquêtes qu'ils pourraient faire dans le Péloponèse. Ceux-ci partirent alors pour Patras et

Digitized by Google

Andravida avec 120 chevaliers et un grand nombre de sergents et réussirent à asseoir leur domination sur le sol hellénique beaucoup plus solidement que n'avaient pu le faire les Lombards en Macédoine et les Belges sur le Bosphore (1205).

Champlitte battit, en des rencontres décisives, les Grecs commandés par Michel, fils du Sebastocrator Jean Ange Commène, qui s'était taillé une souveraineté indépendante en Épire, sous le nom de despotat d'Arta et prit dès lors le titre de Guillaume I^er^, prince d'Achaïe (1206). La mort de son frère le rappela en France. Avant son départ, il institua un *baïle* ou régent et confia ce poste à son neveu Hugues de Champlitte. Mais celui-ci, qui prit également la route de France, succomba à peine arrivé en Italie. Villehardouin, qui était devenu seigneur d'Arcadia et de Calamata et sénéchal de Romanie, lui succéda soit par délégation soit par un artifice de juriste. A la fin de 1209, il est encore sénéchal de Romanie. En 1210, des lettres d'Innocent III l'appellent déjà « Prince d'Achaïe. » Il mourut en 1218.

V.

La jeune principauté n'était en somme qu'une miniature de l'Empire de Romanie. Le domaine du prince comprenait le littoral de l'Élide et de la Messénie avec plusieurs fiefs à l'intérieur de ces provinces, lesquelles, jointes au territoire de Patras, formaient ce que l'on appelait la Morée proprement dite. Le nom d'Achaïe s'appliquait à l'ensemble des possessions, tant continentales qu'insulaires, et le prince était appelé indifféremment prince de Morée ou d'Achaïe. Le nom de Morée *(Morea, Moraïa)*, qui n'est connu que depuis la conquête franco-belge, ne serait que la métathèse de Romanie *(Romaïa)*, nom donné par les Francs à toute la péninsule Balkanique. D'autres pensent qu'il dérive du grand nombre de mûriers *(morus)* qui couvraient anciennement le pays. Peut-être vient-il tout simplement du slave *mor* et signifie contrée maritime.

Quoiqu'il en soit, la principauté d'Achaïe prit promptement un si glorieux essor que ses princes marchèrent bientôt de pair avec les souverains. Elle avait un code de lois et coutumes appelé plus tard *Assises de Romanie* en 219 articles et modelé sur les assises de Jérusalem. Elle avait son maréchal héréditaire,

Digitized by Google

son connétable, son chancelier; les forts furent confiés à des châtelains; il y avait deux cours de justice, et un hôtel des monnaies à Clarentza.

Les fiefs furent classés suivant l'importance de leur territoire et celle de la famille qui les possédait. Ainsi il y eut, au dessus de tous, et égaux aux princes, douze pairs, propriétaires investis des douze grands fiefs ou pairies laïques. Deux parmi eux étaient belges : Raoul de Tournay, seigneur de Calavryta, Mathieu de Mons, seigneur de Veligosti. Après eux venaient, comme en Flandre, les *Bers* ou hauts-barons, qui avaient, comme les pairs, droit de haute-justice sur leurs sujets et de guerre entre eux, par conséquent seuls le droit de bâtir des châteaux forts ; puis les bannerets ; ensuite les simples barons, possesseurs de fiefs de cavalerie; enfin les écuyers ou sergents de la conquête, possesseurs de fiefs d'infanterie.

Patras était la métropole de l'Église latine en Achaïe. Son archevêque avait six suffragants. La Flandre donna un archevêque à Corinthe, en la personne de Guillaume van Moerbeke qui fut un des meilleurs hellénistes de l'époque.

Les trois ordres militaires, les Hospitaliers de St-Jean, les Templiers et l'Ordre teutonique reçurent leurs fiefs dans le pays de Calamata.

Telle était l'organisation hiérarchique de la partie supérieure de cette société féodale. Le reste se composait de bourgeois francs ou de soldats de la conquête, établis dans les villes, et qui avaient, aussitôt après leur installation, de même que les nobles, fait venir de France leurs femmes et leurs enfants. A côté d'eux il y avait quantité de petits marchands francs, qui avaient accompagné le corps d'armée, ou étaient venus se joindre à lui aussitôt après la prise de possession du pays, et qui jouissaient de tous les avantages du titre supérieur d'*hommes* de la race conquérante.

Dans la société hellénique placée à côté de la société franque, on comptait des fiefs donnés à des seigneurs grecs qui s'étaient ralliés aux conquérants lors de la soumission du pays ; puis des villes libres, qui ne s'étaient pliées à la domination étrangère qu'en stipulant le maintien de leurs franchises et libertés municipales ; en outre, quelques populations montagnardes qui, fortes de leur situation, avaient pu se faire agréer comme amies en réservant également le respect de leurs droits ; enfin

Digitized by Google

des villes ou bourgs ouverts, ou soumis par l'épée, et les pays de plaine habités soit par des Grecs, soit par des hommes de race slave, réduits par les Francs à l'état et à la condition de serfs.

Détail digne d'être signalé à notre époque si fière de sa tolérance : Baudouin et Henri de Flandre, Boniface de Montferrat et les princes d'Achaïe accordèrent à leurs sujets schismatiques la plus entière liberté religieuse. Les évêques catholiques institués en Achaïe s'en plaignirent au Pape ; mais Innocent III donna raison à l'empereur et aux princes, et approuva leur conduite.

VI.

Sous des princes aussi intelligents que braves, le pays ne pouvait que prospérer, quoique soumis en partie à des mœurs autres que les siennes, et à des coutumes guerrières et sociales, qui lui étaient jusqu'alors inconnues. La somptuosité native des guerriers de l'Occident put s'y donner libre carrière, et la cour militaire des princes d'Achaïe acquit bientôt un éclat hardiment comparable à la splendeur des pays les plus avancés.

C'est à Andravida, située sur la route de Pyrgos à Patras et devenue la résidence habituelle du prince Geoffroy II de Villehardouin, que la cour brilla surtout par sa magnificence. Ce prince entretenait autour de lui quatre-vingts chevaliers chaussés de l'éperon d'or, qu'il défrayait entièrement en leur accordant en outre une solde très élevée. Aussi cette ville devint-elle bientôt un centre renommé d'art militaire et de gaie science. On y vit accourir des chevaliers et des seigneurs de toutes les parties de la chrétienté ; les fils des barons de Morée et ceux des princes francs, d'autres parties de la Grèce venaient, ainsi que de nombreux chevaliers du Nord de la France, de la Bourgogne, du Hainaut et de la Flandre, y faire leur apprentissage de l'art militaire et de la courtoisie chevaleresque, ou faire vibrer, et non sans succès, le luth du trouvère ou du troubadour et tenir galammant leur place dans les joutes de damoiserie et d'amour. Ces mêmes sites du Péloponnèse, qui avaient, dans les temps antiques, vu fleurir le type idéal des Jeux Olympiques et des perfectionnements les plus

Digitized by Google

remarquables de la gymnastique hellénique, devinrent le théâtre renommé de fêtes brillantes et de tournois qui ne le cédaient point en splendeur à ceux de France ou de Belgique. On y retrouvait tout le charme romantique du moyen-âge, uni aux plus illustres souvenirs de l'antiquité.

Cet éclat ne se borna d'ailleurs pas à la principauté d'Achaïe, mais s'étendit bientôt à tout le reste de la Grèce, partout où la Croisade franco-belge avait pu prendre pied, notamment à Athènes et à Thèbes, que nous verrons réunies en un duché franc, mais surtout dans cette dernière cité.

Ces deux villes s'étaient, dès l'origine de la conquête, remises volontairement aux mains des Francs, afin d'éviter le pillage, et avaient été réunies, avec la Béotie et l'Attique, à la Seigneurie supérieure, créée en faveur d'Othon de la Roche, comme vassal de Boniface. A la mort de ce dernier, qui eut lieu peu après, (1207), Othon se rendit à peu près complètement indépendant, en ne reconnaissant plus pour suzerain, de même que les princes d'Achaïe, que l'empereur belge de Constantinople, Henri I^er^.

Devenu ainsi maître de tout ce pays, le nouveau Seigneur d'Athènes et de Thèbes choisit cette dernière ville pour résidence, en considérant Athènes et son Acropole plutôt comme une place forte et un point stratégique. Il est probable aussi qu'il fut surtout attiré vers Thèbes, ainsi que ses chevaliers, par l'attrait des belles plaines et des vastes prairies de la Béotie, les plus étendues de la Grèce, de même que les princes d'Achaïe le furent par celles de l'Elide, qui, toutes, offraient aux chevaliers les plus belles lices pour leurs joutes militaires.

A cette époque Thèbes était bien déchue de son ancienne splendeur. En 1147, Roger II, roi de Sicile, avait fait irruption en Grèce, et l'avait mise au pillage, ainsi que Corinthe, qui était, au point de vue commercial, plus importante.

En 1204, Léon Sgouros, ce condottière grec dont il a déjà été question, la prit à nouveau jusqu'à ce qu'il en fût chassé par les chevaliers francs du roi de Salonique, qui s'y établirent à sa place.

De ce moment l'ancienne capitale de la Béotie semble avoir retrouvé une vie nouvelle. Les manières splendides du monde chevaleresque s'y déployèrent dans tout leur éclat, de même qu'à Andravida sous les Villehardouin ; mais d'autre part, Othon et ses successeurs surent gouverner leur seigneurie d'une façon

Digitized by Google

aussi intelligente et sage que leurs émules d'Achaïe la leur. Le peuple grec, habitué jusqu'alors à la tyrannie cupide et au despotisme sans frein des fonctionnaires byzantins, se vit tout à coup traité avec une extrême douceur, à l'abri de toute pression religieuse comme de tout arbitraire, et assuré dans son labeur contre toute entreprise hostile. Aussi l'industrie, l'agriculture et le commerce prirent-ils un essor remarquable, et l'on peut affirmer que, depuis les brillantes époques de l'antiquité, la Béotie et l'Attique n'eurent point de période plus florissante que sous la domination des Princes franco-belges. Toute la contrée se couvrit de villages ; des aqueducs et des citernes donnaient la fertilité au sol aujourd'hui nu et inculte. Des champs d'oliviers, de dattiers, de figuiers alternaient avec les vignobles, et de nombreux jardins fruitiers couvraient la terre qui, de nos jours, faute d'eau, ne fournit plus qu'une maigre pâture aux troupeaux des Valaques nomades. Le coton, la soie et le cuir de Béotie et de l'Attique étaient travaillés dans des manufactures indigènes et figuraient avec honneur sur les marchés de l'Occident ; les places commerciales déployaient une activité féconde et attiraient dans leurs murs les marchands de tous les pays.

VII

Le roi de Salonique, Boniface, était, on l'a vu, mort en 1207, victime d'un guet-apens.

Il avait donné à sa veuve, pendant la minorité de son fils Démètre, le comte de Biandrate pour régent.

Ce dernier songea, dans un but d'ambition personnelle, à rendre le royaume indépendant de la Cour suzeraine de Constantinople, refusa le serment d'allégeance et offrit la Couronne au fils aîné de Montferrat, investi des domaines italiens de la famille.

L'empereur Henri somma le baile de s'exécuter et, sur le refus qui lui fut fait, marcha sur Salonique. L'hiver était d'une rigueur extrême ; il neigeait et gelait « à celui point, — dit le chroniqueur qui accompagnait le souverain — tant asprement que à peine que la langue n'engielait en la bouche de chascun ».

Après des avantages balancés par quelques revers, le jeune roi fut reconnu et solennellement couronné, puis Henri résolut de

Digitized by Google

mettre fin aux déchirements qui affaiblissaient l'Empire par une paix acceptable pour tous. Devançant nos modernes congrès, il convoqua à Ravennique, en parlement solennel, tous les rois, ducs, princes et despotes de Romanie qui formaient comme une sorte de conseil suprême de l'Empire. On y régla les relations de l'Église et de l'État, et les rapports des grands feudataires entre eux et avec le souverain.

Le baile d'Achaïe, Geoffroy de Villehardouin et le Mégas-Kyr Othon de la Roche vinrent à Ravennique avec soixante chevaliers.

Geoffroy devint le lige de Henri de Flandre et reçut de lui la dignité héréditaire de « Sénéchal de toute la Romanie ».

L'empereur passa alors les gorges de l'Olympe poursuivant son projet de pacification de cette partie de l'empire et se rapprocha de la Morée. Il traverse Bodonitza au printemps de 1210 et fait son entrée solennelle à Thèbes. « Il y eut, dit » son annaliste, de telles acclamations de papas (prêtres grecs) » et d'archontes (notables), d'hommes et de femmes et un tel » bruit de timbales, de tambours et de trompes que la terre en » tremblait. » L'empereur fut conduit à l'église de Notre-Dame où il entra « la bannière de Flandre déployée ».

De Thèbes il alla à Négrepont et revint dans la première de ces villes pour amener une reconciliation avec le despote d'Arta, Michel Commène.

Enfin, il eut à Larisse une entrevue avec Geoffroy dans laquelle il l'honora du titre de prince, lui conférant tous les privilèges de la souveraineté et lui donna un exemplaire des Assises de Jérusalem pour servir de code à l'Achaïe (1210).

L'histoire de Henri de Flandre n'entre pas dans le cadre de ces souvenirs. Il suffit de dire qu'il fut la plus grande figure de l'empire latin. Il mourut malheureusement après avoir atteint à peine sa quarantième année. On a accusé de sa mort le félon comte de Biandrate. Peut être sa seconde femme n'a-t-elle pas été étrangère au crime. Veuf d'Agnès de Montferrat, les barons pressèrent Henri d'épouser une princesse bulgare, fille ou nièce du tzar Boris. Henri s'indigna d'abord et répondit, rapporte Robert de Clary, « Ke femme de si bas parage ne prendroit jamais ». Mais les seigneurs insistèrent et firent valoir qu'elle appartenait à la racc la plus forte et la plus riche « de l'empire et de la terre ». L'empereur s'inclina devant la raison politique.

Digitized by Google

VIII.

Geoffroy II de Villehardouin succéda à son père en 1218 et épousa Agnès, sœur de Robert de Namur- Courtenay, qui était devenu empereur de Constantinople par sa mère Yolande, sœur des empereurs Baudouin et Henri de Flandre. Ce mariage ne s'était pas fait sans difficulté, et le naïf récit des fiançailles semble une page détachée d'un roman de chevalerie. Robert avait, en effet, promis la jeune fille à Jacques, roi d'Aragon, qui fut plus tard Jacques ou Jayme le Conquérant, mais qui, à cette époque, n'avait guère plus de 14 ans. La princesse, embarquée avec une suite brillante, arriva avec ses deux galères en rade de Ponticos que dominait le château de Beauvoir, en Morée, et le prince, averti de son arrivée, s'empressa de se rendre auprès d'elle.

Il monta à bord de la galère qui la portait, salua la princesse, et la pria de venir visiter la ville et de s'y reposer au moins pendant une couple de jours. La jeune fille y consentit. Elle débarqua avec ses chevaliers et entra dans la cité. Le premier jour s'était déjà écoulé, dit le chroniqueur, et le second avait commencé quand quelques-uns des amis particuliers du prince lui suggérèrent de solliciter d'elle-même la main de la princesse, « en considération de son défaut d'héritiers de la Principauté, et de la prendre pour épouse sans se soucier beaucoup du mécontentement de l'empereur qui, s'il venait à se fâcher d'abord, finirait bien par se calmer et se reconcilier avec lui ». Ce conseil plut au prince. L'évêque d'Oléna fut chargé de se rendre auprès de la princesse et de l'engager à prendre Messire Geoffroy pour mari. Il mit en avant beaucoup de bons et subtils arguments pour lui prouver qu'il valait mieux épouser le prince d'Achaïe que le roi d'Aragon, vers lequel on la conduisait. La damoiselle donna son consentement de bonne grâce et le mariage fut conclu.

Les deux galères, qui avaient amené Agnès de Namur en Morée, furent renvoyées à Constantinople avec les ambassadeurs qui avaient escorté la princesse et qui remirent à l'empereur les lettres contenant les explications et les excuses d'Agnès et de son mari. Celui-ci offrait à l'empereur son serment d'allégeance et l'appui de ses armes.

Robert se montra d'abord irrité. Mais il ne tarda pas

Digitized by Google

à reconnaître les avantages qui résulteraient pour l'empire de cette alliance et il consentit à une entrevue avec son beau-frère. Ils se rencontrèrent à Larisse, l'antique ville pélasgique, où le prince se rendit accompagné du Mégas Kyr, Othon de la Roche, et de plusieurs de ses grands feudataires. L'empereur le baisa sur la bouche, le reçut pour son homme-lige et lui accorda, comme don fait à sa sœur, l'hommage du duc de Naxos, Marco Sanudo, conquérant vénitien des Cyclades, seigneur de la Dodècanèse (les douze Iles) dite aussi l'Archipélage. Le duché de Naxos fut dès lors incorporé à la principauté d'Achaïe et prit rang au nombre des douze grands fiefs tenus par les pairs du prince.

C'est ainsi qu'Agnès de Namur devint princesse d'Achaïe (1221).

L'empereur Robert s'en retourna à Constantinople et Messire Geoffroy, comblé d'honneurs et satisfait, rentra en Morée, à la grande joie de sa jeune épouse qui organisa des réjouissances publiques pour son retour.

La règne de Geoffroy II fut agité, mais prospère. Il était assez riche pour donner chaque année à l'empire, vingt-deux mille perpers, assez puissant pour lui fournir cent chevaliers et arbalétriers.

Notre compatriote, Albéric de Trois Fontaines, raconte qu'en 1235 il secourut efficacement Jean de Brienne ; mais il eut des rapports plus fréquents avec son beau-frère Baudouin II.

IX.

C'est une mélancolique destinée que celle du dernier empereur belge de Constantinople, Baudouin II, le Porphyrogénète.

Né sur les rives de la Corne d'or (1219), dans cet admirable palais des Blaquernes grand comme un monde, fils de l'empereur Pierre et d'Yolande de Flandre, Baudouin II de Namur-Courtenay n'avait ni les qualités guerrières de son oncle Baudouin I^er^, ni la pénétration politique de son autre oncle Henri. Ce fut un prince médiocre ; mais l'histoire lui sait gré de la foi tenace avec laquelle il lutta contre une implacable fortune.

Enfant posthume, conçu dans les larmes, il avait neuf ans lorsque son frère, l'incapable Robert, vint à mourir en Italie (1228). Il n'avait pas encore dix-sept ans lorsque l'octogénaire

Digitized by Google

Jean de Brienne, son tuteur, ayant à son tour fermé les yeux à la lumière terrestre, il dut venir en Europe solliciter des secours pour soutenir son empire chancelant contre les attaques auxquelles il était en butte de toutes parts et qui le menaçaient d'une ruine complète. Il en était presque réduit au seul territoire de la ville de Constantinople ; le reste de l'ancien empire romanique se trouvait déjà aux mains de l'ennemi.

En Belgique, il avait recouvré une partie des anciennes possessions de sa famille. Saint Louis lui restitua les biens de Courtenay que celle-ci avait aliénés, et lui-même récupéra le comté de Namur.

Il ne songeait toutefois qu'à son empire d'Orient. Afin de se procurer les ressources indispensables à la défense de sa capitale, il fit argent de tout, de ses domaines de même que des choses saintes. Il vendit tout ce qui était aliénable, et passa un accord avec le flamand Anselme de Kaeu, baile de Romanie pendant son absence, pour la mise en gages de la couronne d'épines du sauveur, puis de la lance et de l'éponge qui avaient servi au supplice du divin Crucifié, et qui passèrent ainsi aux mains des Vénitiens, plus tard de la France. Il alla jusqu'à engager son comté de Namur à saint Louis pour cinquante mille livres parisis. Il finit enfin par recruter une petite armée, repartit pour Constantinople suivi de plusieurs seigneurs belges, et reçut la couronne impériale dans Sainte-Sophie.

Mais la grandeur ne le sauva pas de la détresse. On le vit aliéner à son beau-frère, Geoffroy II d'Achaïe, lors du voyage de ce dernier à Constantinople, la terre de Courtenay que saint Louis lui avait rendue, comme on vient de le voir. Le roi de France s'en montra surpris, et refusa de ratifier la cession. Baudouin lui expliqua par une lettre datée des Blaquernes les raisons qui l'avaient déterminé à agir comme il avait fait ; elles font plus d'honneur à son humilité qu'à sa grandeur d'âme, et peuvent se résumer ainsi : « Lorsque j'ai cédé cette terre, j'étais dans un tel état de dénuement et de besoin que je ne savais plus où aller ni que faire. Si mon beau-frère m'avait demandé d'avantage, je le lui aurais donné. Mais puisque vous refusez de sanctionner la donation que je lui ai faite, j'en suis aussi joyeux que si j'avais acquis quelque nouvelle terre équivalente à celle-là (1245). »

Geoffroy n'oublia point cette réponse. Baudouin était son

Digitized by Google

débiteur. Geoffroy lui avait envoyé dix galères de renfort ainsi que le rappelle notre Philippe Mouskes :

« Jofrois de Vile-Harduin
» En arma dix por Bauduin
» L'Empereor jouene soucorre... »

Il continua de fournir à Baudouin les subsides accoutumés et au clergé latin de Constantinople l'impôt qu'il prélevait dans ce but sur le clergé d'Achaïe ; mais il ne quitta plus sa Principauté pour secourir l'empereur en personne. Il vint d'ailleurs à mourir en 1245, entouré de l'affection de ses sujets et des regrets de ses contemporains. Agnès de Namur, sa veuve, se retira dans ses domaines belges, et reçut la garde du Château de Namur, où elle trépassa à son tour peu d'années plus tard.

Baudouin II, toujours besogneux, avait donné l'investiture du Royaume de Salonique à Guillaume de Vérone, seigneur de Négrepont, mari d'Hélène, nièce du jeune Démètre de Montferrat. Il alla jusqu'à marier une de ses nièces au Sultan d'Iconium, et se justifia auprès de la Reine Blanche, en faisant valoir une triste nécessité politique, d'avoir consenti à une union si peu conforme aux sentiments et aux devoirs d'un prince chrétien (1243).

Mais, pressé de plus en plus par le besoin d'argent et de troupes, il revient à Namur, et y passe trois ans pendant lesquels il pourvoit sagement aux affaires du pays, (1244). Il octroie à Thierry de Fosses et à ses héritiers la charge de portier du château de Namur (1246), et dispose que, s'il venait à mourir sans hoirs, son comté-marquisat devrait appartenir à sa sœur aînée, Marguerite, comtesse de Vianden, (1247). C'est là le dernier acte saillant de son règne en Belgique. Dès l'automne de 1247, il retourna en Orient pour ne plus revenir.

Sa femme, Marie de Brienne, restée à Namur, accable le peuple de tailles et d'impôts. Une révolte éclate, et le capitaine qui défendait la citadelle, capitule le 22 janvier 1259. Baudouin, désespérant de recouvrer son comté de Namur sur Henri de Luxembourg qui s'en était emparé, vendit ses droits à Guy de Dampierre pour une somme de 20,000 livres parisis (1262).

Il chercha dès lors à intéresser à sa cause, plus encore que par le passé, Guillaume de Villehardouin, successeur de

Digitized by Google

Geoffroy II, décédé sans enfants ; mais le prince d'Achaïe était d'autre part sollicité par saint Louis de prendre part à la fatale expédition d'Egypte. Il rejoignit le Roi de France à Chypre et partit avec lui pour la Syrie ; toutefois il ne tarda sans doute pas à revenir dans sa principauté où l'appelait la nécessité de pourvoir à la sûreté de ses propres États (1249).

L'un des plus redoutables ennemis de Baudouin, Jean Vatace, étant venu à mourir, les feudataires romaïques songèrent à se fortifier contre le prétendant à l'empire, Michel Paléologne, celui qu'ils avaient le plus à craindre. Michel, despote d'Epire, entre autres, pensa à consolider sa situation par des alliances capables d'augmenter à la fois son prestige et ses forces. Il donna, en conséquence, sa fille aînée, Hélène, en mariage à Mainfroi, Roi de Sicile, et la seconde, Anne, à Guillaume de Villehardouin, veuf d'Agnès de Toucy. La nouvelle princesse d'Achaïe reçut en dot 60,000 perpers, sans parler des parures, des présents, etc. L'union fut célébrée à Patras.

Michel conclut aussitôt avec ses deux gendres une alliance offensive et défensive, et entra avec eux en campagne contre Paléologue. La rencontre décisive eut lieu à Perlépé (1259) ; la trahison d'un des fils du despote amena, après des prodiges de valeur de la part des guerriers francs et allemands, une défaite désastreuse pour les alliés. Guillaume fut fait prisonnier et ne recouvra la liberté qu'après trois ans d'une captivité assez douce, moyennant l'abandon de trois places fortes du Péloponnèse. Mainfroi avait réussi à s'échapper.

Ce succès servit merveilleusement les projets de Paléologue ; il dirigea dès lors tous ses efforts contre Constantinople, et ses soldats y entrèrent, après un simulacre de siège et par surprise, le 26 juillet 1261.

L'empire latin d'Orient avait cessé d'exister.

Baudouin s'échappa sous un déguisement et se réfugia en Achaïe. Après avoir été reçu à Chalcis par le Mégas-Kyr, Guy de la Roche, qui venait d'obtenir de saint Louis le titre de duc, il reprit tristement le chemin de l'Europe.

Digitized by Google

X.

La remise de forteresses que Guillaume avait dû faire à Paléologue ouvrait à l'ennemi l'intérieur de sa principauté, et il entrevit le moment où les seigneurs grecs, stimulés par le Basileus, lui susciteraient des difficultés. Il songea dès lors à s'assurer l'appui de Charles d'Anjou, frère de saint-Louis, que le Pape venait de créer Roi de Sicile (1265). C'était l'adversaire heureux de Mainfroi, tombé sous ses coups à la bataille de Bénévent; mais Guillaume n'avait pas le choix des alliances; il lui fallait accepter celles qu'il pouvait obtenir et prévenir l'hostilité probable du vainqueur de Constantinople.

L'ambitieux angevin prêta une oreille favorable aux propositions de Villehardouin, et conclut, le 12 mai 1267, à Viterbe, avec lui et avec Baudouin II, en présence du Pape, un arrangement qui flattait à la fois sa vanité et ses désirs d'agrandissement, et le substituait à l'empereur dépossédé dans la suzeraineté de l'Achaïe.

En effet, en vertu de cette convention, Baudouin lui cédait, entre autres territoires explicitement désignés, « la seigneurie « directe de l'Achaïe, en consentant à ce que ce fief fût à jamais » séparé de l'empire (de Romanie) ».

Charles s'engagea en retour à fournir à Baudouin certains secours en hommes et en argent pour la reprise de ses anciens États, et fut sur-le-champ investi de la seigneurie supérieure de l'Achaïe par la remise de l'anneau d'or qui en était le symbole et la marque.

L'entente entre lui et le prince Guillaume d'Achaïe fut scellée par le double mariage de la petite Isabelle de Villehardouin, âgée de six ou sept ans à peine avec le Prince Louis-Philippe, fils puîné de Charles, et celui de Marguerite, seconde fille de Villehardouin, âgée de deux ou trois ans, avec le jeune Bertrand del Balzo, comte d'Andria.

C'est ainsi que la suzeraineté de l'Achaïe passa de la maison de Flandre-Constantinople à celle de Naples-Anjou.

Le roi Charles 1^er^ avait donné à son nouvel allié quelques troupes à employer contre Paléologue ; mais Villehardouin dut presqu'aussitôt les remettre au service de son nouveau

Digitized by Google

suzerain, que vint brusquement surprendre l'invasion du jeune Conradin, fils de Mainfroi.

Lui-même dut à cette occasion passer en Italie avec ses hommes, et se couvrit de gloire à sa bataille de Tagliacozzo, dont le succès fut en grande partie attribué à ses talents guerriers.

Un jeune prince belge s'était aussi distingué dans ces divers combats. C'était Robert de Flandre, dit de Béthune. Tout jeune encore, il avait épousé Blanche d'Anjou, fille de Charles Ier qui, comme duc d'Anjou, avait aidé Marguerite de Flandre dans sa lutte contre les Flamands et avait même reçu d'elle la cession du comté. Fidèle à ses amitiés, elle avait chargé son petit-fils d'amener à son beau-père un corps de troupes pour combattre avec lui la maison de Souabe. Il en reçut le titre de maréchal, quoiqu'âgé de dix-huit ans à peine, et, grâce à la vaillance des milices flamandes, il avait décidé du sort de la bataille de Benévent.

Lorsque Conradin, échappé au désastre de Tagliacozzo, fut livré au vainqueur par la trahison d'un Frangipani, Robert, indigné de l'iniquité de la sentence qui condamnait à périr sur l'échafaud l'infortuné enfant, étendit à ses pieds le juge qui l'avait prononcée, disant, rapporte Villani, « qu'il ne convenait » pas à tel misérable de condamner à mort si gentil Seigneur ».

Par son mariage, il était devenu le beau-frère de Louis-Philippe d'Anjou, le jeune époux de la petite Isabelle de Ville-hardouin, et celui de Philippe de Namur-Courtenay, fils unique de Baudouin II, marié en 1273 à Béatrice de Naples-Anjou, autre fille de Charles Ier.

Il avait retrouvé en outre à la Cour napolitaine son frère Philippe de Flandre-Dampierre, qui avait suivi Charles d'Anjou en Italie et en avait reçu pour femme, Mathilde de Courtenay, ainsi que son cousin Baudouin II. L'empereur dépossédé de Constantinople sollicitait en vain depuis six ans des secours que l'Europe indifférente lui refusait, sans cesse obsédé par le charme attirant de la cité merveilleuse où il était né, où il avait passé son enfance, et qu'il ne devait plus revoir. Il mourut en effet à Naples en 1273, à l'âge de 54 ans, fidèle à sa cause jusqu'au dernier moment et sans en avoir jamais désespéré. Il avait fait frapper à son effigie des monnaies rappelant sa double origine et qui honorent sa mémoire.

Digitized by Google

Sur le droit d'un sceau de plomb, reproduit avec de légères variantes sur un sceau d'or, on voit un empereur assis sur un siège recouvert d'un coussin. Il a la tête ornée d'une couronne impériale, de laquelle pendent des brides ou petites branches ornées de perles. Il est revêtu de la robe impériale, et a devant lui, flottant, le labarum, ou narthex, orné de perles, et avec une écharpe semblable brodée de trois rangées de perles. De la main gauche, il soutient en l'air un globe surmonté d'une croix fleuronnée, tandis que sa main droite, abaissée, tient un sceptre surmonté d'une croix ancrée. Sur l'exergue, on lit en caractères romains (en abrégé) : « Baudouin, par la grâce de Dieu, Empereur toujours Auguste » (1).

Sur le revers, figure un empereur à cheval, revêtu des ornements impériaux et la tête ornée de la couronne impériale. Sa main gauche est appuyée sur la crinière de son destrier ; il tient dans sa main droite, abaissée, le sceptre surmonté d'une croix ancrée et garnie de perles. Autour on lit en lettres grecques : « Baudouin, despote, porphyrogénète, de Flandre » (2).

EMILE DE BORCHGRAVE.

(1) Balduinus, Dei gratiâ imperator, semper Augustus.
(2) Baldoinos, despotès, porphyrogennitos, o Flandras.

Digitized by Google

TANTE URSULE

(Suite et fin.)

Il prit son chapeau. Mme Rachet, la mine guindée, déclara qu'elle était au-dessus des reproches immérités et se retira digne et fière.

Ursule et Henri étaient rentrés chez eux. Si elle avait le cœur gonflé, lui était très irrité. Retourner seul en Amérique lui causait un très grand chagrin, et il n'avait pas ce qu'il appelait la vertu du sacrifice. Tout en admettant que sa femme poussât le respect de l'engagement pris envers son frère de ne pas quitter la France, jusqu'à lui imposer à lui la solitude, au fond du cœur il était blessé. S'il ne le disait pas, Ursule ne pouvait toutefois en douter.

Quand ils furent seuls, Henri parla franchement; en l'épousant il lui avait promis de ne pas l'emmener en Amérique, et tout autant qu'elle, il avait le respect de sa parole; mais avait-elle réfléchi à la position que Mme Rachet lui préparait? Douter qu'elle fût en butte à la jalousie, à la haine même de sa nièce n'était pas possible, et, en restant en face d'elle chez Fabrice, non seulement sa vie serait difficile, mais sa présence serait une cause certaine de froissements entre le père et la fille, et qui savait s'il ne s'en suivrait pas une mésintelligence fâcheuse?

Henri ne parlait plus le langage de l'amour, mais celui de la raison. Ursule l'écoutait en silence. Tout la poussait à suivre son mari, et pourtant elle était indécise. De la lutte de ses jeunes années contre la misère, il lui était resté cette austérité rigide de principes que les femmes prennent souvent pour de la force d'âme. Connaissant le laisser-aller, l'insouciance de son frère dans les affaires sérieuses, elle était persuadée, non

Digitized by Google

sans raison, que tout le soin qu'elle prenait depuis deux ans afin d'assurer l'aisance à sa vieillesse, serait perdu si elle le quittait. Elle se croyait nécessaire.

Henri, lui, avait appris à connaître le caractère de sa femme. Depuis le jour où, voyant se dresser devant elle le spectre de la misère à deux, elle avait eu l'énergique volonté de lui dire adieu, il savait que ses résolutions étaient de fer. Mais si elle avait la ténacité qui crée l'obstacle, il avait la persévérance qui fait la force.

— Je vous ai prévenue, Ursule, lui dit-il, de ce qui forcément vous attend lorsque votre nièce sera à Paris; moi, j'aurai quitté la France...

A ces mots, Ursule l'enlaçant daus ses bras fondit en larmes.

— Que faire? que faire? murmura-t-elle.

— Voulez-vous un conseil? continua-t-il. Demain je dirai devant Fabrice qu'une lettre m'appelle en Amérique et que je partirai au plus tard dans un mois. D'après les réflexions qu'il fera, vous aviserez.

— Oui, oui, dit-elle, car au fond du cœur elle désirait que son frère la dégageât de sa parole; à ce moment son mari avait sur elle, l'empire de la tendresse.

Le lendemain, Henri annonça à Fabrice son départ.

— C'est fort ennuyeux que vous nous quittiez, observa aussitôt le peintre qui ne pensa pas d'abord à la longueur du voyage. Mais vous reviendrez bientôt,

— Dans six mois, je l'espère.

Ces mots *six mois*, firent réfléchir Fabrice, et, regardant sa sœur avec inquiétude, il lui dit brusquement : Et toi? Est-ce que tu vas en Amérique?

Ursule avait les larmes aux yeux. Henri reprit :

— Elle n'en avait pas l'intention, et resterait volontiers avec vous, mais puisque votre fille arrive bientôt et doit demeurer ici assez longtemps, il me semble qu'Ursule pourrait faire avec moi ce charmant voyage.

Fabrice était très pâle, il se livrait en lui un combat qui ne dura qu'un instant. Les observations de M^me^ Rachet l'avaient malgré lui poursuivi depuis la veille... Il la croyait capable de brouiller les meilleurs amis... peut-être était-il utile que sa sœur s'éloignât... — Certainement, certainement, dit-il, d'un

Digitized by Google

ton saccadé ; c'est un très joli voyage, il faut qu'elle le fasse... Blanche va venir, et puis, j'ai depuis longtemps un projet ; je l'exécuterai pendant votre absence. Dans deux mois, en septembre, j'irai en Algérie ; je rêve un grand tableau : le désert, cette grande mer de sable bouleversée par le vent ; les oasis, îles de cet océan qui engloutit comme l'autre sous ses lames brûlantes. Je reviens par l'Espagne, j'admire l'Alhambra, je passe à Lisbonne, j'étudie l'océan sur ces plages nouvelles, nous nous donnons rendez-vous à Bordeaux... et je vous retrouve là, car vous n'allez pas vous fixer en Amérique...

— Oh ! pour cela, je vous promets que non.

— Six mois seront bien vite passés ! continua Fabrice, qui, s'enthousiasmant de son projet, fut très gai. Le cœur d'Ursule battait à se rompre. Les choses s'arrangeaient d'elles-mêmes ; tandis qu'elle suivrait son mari, son frère voyagerait de son coté, et, grâce à ce voyage, sa réputation, comme artiste, grandirait encore. On causa avec entraîn jusqu'au moment où Ursule annonça que l'heure était venue d'aller à ses leçons, elle avait hâte de prévenir ses élèves de son départ prochain.

— Nous avons encore un mois devant nous, dit Fabrice, qui, malgré sa raison, se sentait triste. Mais, je crois, en effet, que tu feras bien de reprendre au plus tôt ta liberté. Nous aurons mille choses à faire en prévision de nos voyages, et puis aussi de l'arrivée de Blanche. Il n'y a plus rien, absolument rien dans sa chambre, il faudra la meubler confortablement pour qu'elle s'y trouve bien comme autrefois...

Il s'arrêta, et avec un sourire triste : — Mieux qu'autrefois puisqu'elle en est partie si vite !

Le plus satisfait c'était Henri. Lorsque Ursule rentra chez elle après ses leçons, il le lui dit très franchement. Elle ne lui cacha pas qu'elle avait, en quittant son frère, une inquiétude :

— Il fera des folies d'argent, disait-elle.

— Qu'importe, répondit Henri ; nous sommes là. Toutes les lettres que je reçois m'annoncent de grands bénéfices, et malheureusement, je ne travaille que pour toi et moi.

— En es-tu sûr ? reprit Ursule en souriant, et comme Henri l'embrassait avec joie, elle ajouta : De même que Dieu punit souvent en ce monde, il récompense aussi.

Digitized by Google

IX.

Mme Rachet eut à peine appris le départ prochain d'Ursule pour l'Amérique, qu'elle écrivit en toute hâte à son fils. La lettre était confidentielle et témoignait de l'habileté d'une femme d'expérience. « Puisque, disait-elle, nous allons ici nous trouver débarrassés de la tante, rien ne t'oblige plus à envoyer Blanche à Paris. Son père qui l'a toujours horriblement gâtée, lui passera toutes ses fantaisies ; elle reprendra vite toutes les habitudes de bien-être et de dépenses qu'il t'a fallu si souvent combattre, et lorsqu'elle devra se résigner de nouveau aux exigences d'un modeste ménage, ce lui sera d'autant plus difficile que l'entrain des jeunes femmes pour la situation nouvelle donnée par le mariage, n'existera plus. Trouve donc un prétexte pour retenir Blanche à Marseille, fais le malade, ou tout au moins le boiteux ; une entorse par exemple, ne t'empêcherait ni de boire, ni de manger et elle obligerait ta femme à te tenir compagnie. Garde-toi de lui dire qu'elle ne viendra pas ici, ce serait maladroit ; fais entrevoir toujours au contraire un départ possible, départ qu'une circonstance toujours nouvelle ajournera. Dans six semaines ton entorse sera guérie, mais la tante sera loin. Ton beau-père rêve un voyage au Sahara en septembre. Marseille est sur le chemin ; persuade à ta femme de lui faire passer avec vous juillet et août, nous voici déjà au 1er juin ; avant trois semaines il n'aura plus *sa Compagne* et l'ennui d'être seul peut le décider à partir, pour peu que Blanche insiste. De mon côté, j'y emploierai toute ma diplomatie. Comme ton beau-père ne sait pas compter, il contribuera facilement pendant ces deux mois aux dépenses de ton ménage, ce sera là un avantage que tu aurais tort de négliger. »

M. Rachet fils avait l'esprit trop pratique pour ne pas suivre d'aussi bons conseils. L'entorse commandée arriva au jour voulu, et Blanche dût prévenir son père que son voyage à Paris était ajourné. Ce ne fut pour Fabrice qu'une contrariété passagère, puisque sa sœur ne le quittait qu'à la fin du mois, et qu'après réflexion, il lui semblait préférable d'éviter chez lui la rencontre de la tante et de la nièce.

Quant à Mme Rachet, elle avait son plan. Persuadée que le peintre gagnait beaucoup d'argent, et que cet argent sa sœur

Digitized by Google

avait l'habileté d'en disposer, elle voulait l'amener à s'établir pour l'été à Marseille où, naturellement, il contribuerait largement au ménage de sa fille. Pourrait-on s'étonner qu'elle voulût aussi se rapprocher de ses chers enfants ? On vivrait alors pendant quelque temps en commun aux frais de l'artiste, ce qui lui permettrait à elle de réaliser de petites économies. Combien ne serait-elle pas généreuse si elle avait à sa disposition le pinceau de Fabrice ? C'était en vérité justice qu'il fît profiter sa fille et les siens d'une réputation à laquelle il devait de convertir vite en pièces d'or les couleurs qu'il étendait sur une toile. Mme Rachet considérait l'art au point de vue de ses résultats sérieux ; elle était en outre très convaincue que sa lutte contre Ursule était des plus légitimes, et très gravement, elle se comparait à la poule vigilante défendant la picorée de ses poussins contre les volailles affamées d'une basse-cour.

Le retard apporté à l'arrivée de Blanche avait vivement contrarié Henri qui eut préféré qu'elle fût présente au moment du départ d'Ursule. Pendant son séjour à Paris, il avait appris à connaître Fabrice aussi bien que Mme Rachet, et s'il ne doutait pas de l'hostilité de celle-ci contre sa femme et lui, il avait fort bien observé chez son beau-frère la versatilité d'esprit des natures enthousiastes. Ce désir ardemment exprimé d'un voyage au désert, n'était plus après huit jours qu'un projet vague, prêt à être remplacé par un autre projet. Henri prévoyait qu'au moment de son départ, Fabrice dont Ursule avait combattu les découragements, serait, s'il restait seul, involontairement pris d'un profond abattement qui, peut-être, ébranlerait les résolutions d'Ursule.

Henri et Mme Rachet poursuivant le même but, se trouvèrent ainsi alliés sans se le dire. Celle-ci voulait arriver en même temps à séparer Ursule de son frère et à persuader à Fabrice d'aller se reposer chez sa fille. Henri, sans se douter de la cause de ce second désir, vit l'avantage pour lui-même de faire quitter Paris à son beau-frère avant que sa femme s'éloignât. Dans les séparations, les plus grandes tristesses sont toujours pour ceux qui restent; le mouvement du départ, le voyage, sont une distraction qui affaiblit la peine et les regrets.

Lorsque Mme Rachet, sa basant sur une lettre de son fils annonçant ses craintes de voir son accident ajourner, pour un temps assez long, le voyage de Blanche, fit entendre quel bon-

Digitized by Google

heur ce serait pour les *exilés de Marseille*, si Fabrice voulait leur donner son été, elle eut une satisfaction inespérée en trouvant chez Henri un appui sur lequel elle ne comptait pas. Il insista comme elle, non seulement sur la joie qu'éprouverait Fabrice à se trouver en famille, mais sur l'avantage réel de passer quelque temps à Marseille, dans le midi de la France, avant d'affronter le climat d'Afrique. Il y avait là une raison de santé sérieuse et ce fut elle qui entraîna Ursule à se joindre à son mari pour engager son frère à quitter Paris.

Bien que Fabrice fût l'homme des vieilles habitudes, il se laissa persuader. Pendant quelques jours, il fut tout occupé de ses préparatifs ; il voulait travailler là bas ; il emportait des toiles, des couleurs. La fin du mois approchant, on décida qu'il prendrait le train de Marseille, la veille du jour où Ursule prendrait celui de Bordeaux. Avant le départ elle voulut lui remettre l'état de la petite fortune qu'elle lui avait économisée et dont les titres étaient déposés chez le notaire de son mari.

— Non, non, lui dit-il, laissons dormir en paix les économies ; je ne veux même pas savoir en quoi elles consistent, parce que je me connais, j'aurais peut-être la tentation de les ébrécher. As-tu une réserve ?

— Oui, cinq mille francs.

— Cela suffira ; là bas je trouverai quelques Marseillais désireux d'avoir leurs portraits *à l'huile ;* à cause de ma fille, il y aura baisse de prix, et cela fera mon sou de poche.

Il était gai ; comme Henri l'avait prévu, la joie de revoir sa fille, le changement de vie, les apprêts du départ lui rendaient moins sensible une séparation sur laquelle sa pensée distraite n'avait pas temps de s'arrêter.

M^me^ Rachet eut la prudence de ne pas l'accompagner à la gare. Elle se préparait à le suivre à Marseille sous peu de jours, mais se gardait bien de le dire. Ursule et Fabrice cachaient leurs larmes. Dans la salle d'attente on causait encore du charmant voyage qu'on allait faire, l'un en Afrique, les autres en Amérique. Que de choses on aurait à se dire au retour ! quelles bonnes causeries pour les soirées de l'hiver prochain ! On s'étourdissait.

Lorsque l'employé de la gare prononça : les voyageurs en voiture — Ursule et Fabrice s'embrassèrent ; le mot d'adieu

Digitized by Google

s'arrêta sur leurs lèvres. Après qu'il eût quitté la salle, elle laissa tomber sa tête sur l'épaule de son mari.

— Si nous ne devions plus le revoir! dit-elle.

Il l'entraina dans le fiacre qui les attendait, et la laissa pleurer en silence... Mais elle tout à coup, enlaçant son mari de ses bras, murmura dans un sanglot :

— Pardonne mon chagrin, car je sens à la douleur que j'éprouve, en me séparant de mon frère, que toi, mon Henri, je n'aurais jamais eu la force de te quitter pour longtemps.

X.

Bien qu'il eût été décidé que le départ d'Evan et de sa femme, pour l'Amérique, suivrait immédiatement celui de Fabrice pour Bordeaux, ce projet s'était modifié de lui-même par mille petites circonstances imprévues. On n'avait pas tardé à reconnaître qu'un séjour en Amérique, ne fût-il que de quatre mois, exigeait pour une femme des préparatifs demandant un certain temps. Henri, qui présenterait Ursule à ses associés, lui voulait une mise toute parisienne; l'amour-propre du mari tenait à être flatté; lui-même devait arrêter ses derniers comptes avec ses correspondants. Pourtant, au moment des adieux, lui et elle se croyaient certains que la semaine ne s'écoulerait pas sans qu'ils fussent embarqués. Un événement imprévu les retint à Paris. Par une lettre de Buenos-Ayres, Henri était tout à coup invité à suspendre son voyage. Son associé se trouvant à la veille de passer un marché considérable avec des négociants d'Anvers, le priait de se rendre en Belgique et d'examiner quels seraient les avantages du commerce d'échange qu'on leur proposait.

Ces retards contrariaient Ursule; plus tard elle partait, et plus l'époque de son retour se trouverait éloignée. Elle regretta alors que son frère l'eût quittée aussitôt et sans toutefois lui avouer les craintes qu'elle avait d'être forcée de le laisser à Paris, sans elle, pour un temps assez long; elle lui écrivit afin qu'il pût lui donner des nouvelles de son voyage. Il répondit bien vite :

« Ta lettre, ma chère Ursule, m'a fait plaisir et peine; peine puisque j'aurais pu profiter encore de cette bonne petite vie

Digitized by Google

commune dont rien ne trouble la tranquillité, plaisir puisqu'en vingt-quatre heures je puis recevoir tes lettres, qu'il me faudra attendre un mois, quand tu seras là-bas. — Je suis arrivé ici tout surpris d'avoir quitté ce Paris où les gens comme moi prennent racine, sans s'en douter. Blanche m'a reçu avec une joie bien grande; il me semble qu'elle m'aime plus qu'autrefois, et j'ai peur d'en deviner la cause... son mari est un monsieur qui mange, boit, fume, alligne des chiffres dans un bureau, parle en connaisseur des opérations de Bourse, juge les artistes et les écrivains d'après le prix que se vendent leurs tableaux et leurs livres, a le verbe haut et le rire éclatant. Il m'appelle *cher beau-père*, gros comme le bras. Ma petite-fille Andrée est un ange bouclé, figure fraîche, rose, souriante. Dès le lendemain de mon arrivée j'ai commencé son portrait; je veux que ce soit un bijou qui fasse sensation au prochain salon. — Cette mer qui scintille ici, sous un soleil brûlant, me plaît. Les jours passent vite, mais jamais sans que ma pensée soit souvent avec toi. »

Pendant un mois cette correspondance où Fabrice se montrait gai, plein d'entrain, fut pour Ursule une consolation. Elle se disait que ce cœur si tendre qui avait besoin d'aimer, s'attacherait à la petite Andrée et que l'enfant ferait revivre un peu de ce passé que son frère ne pouvait oublier. Aussi fut-elle péniblement affectée, lorsque, le jour même où son mari avait pris le train de Bruxelles, le courrier de Marseille lui apporta ces lignes écrites d'une main fiévreuse :

« Je vivais ici assez tranquille, lorsqu'une tuile est tombée chez ma fille, et quelle tuile! Le train a débarqué M^me^ Rachet avec ses falbalas, ses frisettes, sa bouche en cœur, ses sourires; M^me^ Rachet gonflée de son importance, régentant tout le monde. Ce n'est pas une femme, c'est une sentence que son fils souligne pour lui donner plus de poids. Blanche, étourdie de ce bourdonnement de guêpe, en a perdu la parole. Moi, parfois, je sens mes nerfs qui se crispent, mes cheveux qui se dressent; il me prend des envies folles de sauter par la fenêtre... Puis mon cœur se serre; je regarde Blanche... Elle est malheureuse... et n'ose pas le dire... Si tu ne devais pas quitter Paris, j'y serais demain; donc je reste et tâcherai d'être patient. »

Ursule n'avait pas confiance dans la patience de son frère,

Digitized by Google

aussi ne fut-elle pas surprise de recevoir peu après ce télégramme :

« Je m'embarque à l'instant pour Alger. »

Fabrice, comme il l'écrivit plus tard à sa sœur, fuyait devant Mme Rachet; celle-ci ne se fit pas d'illusion, seulement son orgueil lui cacha la véritable cause de ce départ précipité. Il partait brusquement, lorsqu'elle arrivait à peine. Pourquoi? Pendant les huit jours passés avec lui chez ses chers enfants n'avait-elle pas été prévenante, affable? Il fallait l'esprit bizarre de cet homme mal élevé pour ne pas s'être montré heureux et reconnaissant. Loin de là; sans attendre la fin des chaleurs. il boucle sa malle et passe la mer, quand une femme comme elle est près lui... Peut-on voir rien de plus impertinent ! Il part, ce père sans cœur, lui, riche, mais égoïste, ne songeant seulement pas à faire profiter ses enfants de son argent, qu'il va follement gaspiller dans un voyage d'agrément. Est-ce ainsi que doit se conduire un homme délicat dont la fille a été épousée par amour?

M. Rachet se rangeait naturellement à la manière de voir de sa mère. Ce que fut, à partir de ce moment, l'existence de Blanche, chacun peut se le figurer. On ne se trouvait pas réunis un quart d'heure au salon ou à la salle à manger, sans qu'un trait, lancé plus ou moins directement, ne vînt la frapper en plein cœur. Tantôt on critiquait avec amertume la folie des mariages d'inclination, tantôt on déclarait les artistes d'une race à part, que les gens de bonne éducation et les hommes sérieux devaient tenir à l'écart.

En sa qualité de fonctionnaire public, M. Rachet posait pour l'homme *pratique ;* alors Blanche baissait les yeux. Son mari affirmait qu'il avait le génie des combinaisons financières et que, s'il eût seulement reçu de sa femme cent mille francs de capitaux, il serait déjà millionnaire, tandis qu'il lui faudrait végéter jusqu'à la fin de ses jours... Blanche se taisait, mais comme sa jeunesse heureuse lui passait alors devant les yeux ! Pourquoi son père était-il parti la livrant ainsi à une belle-mère méchante et à un mari dont elle ne reconnnaissait que trop l'intelligence étroite ? Fabrice, lui, avait le cœur trop honnête pour supposer qu'on pût être dur pour sa fille ; il pensait bien que son mari avait dû faire envoler vite ses illusions, et qu'elle souffrait... Mais il était impuissant à lui rendre ce bonheur

Digitized by Google

qu'elle avait perdu par sa faute. Quel eut été son désespoir et sa colère si l'écho des paroles prononcées dans le salon de Marseille fût arrivé jusqu'à lui ?

Tandis qu'on l'accusait d'être égoïste et dissipateur, il allait en Afrique avec la pensée d'y trouver des sujets de tableaux aux scènes émouvantes qui le feraient riche; non qu'il le désirât pour lui, mais pour cette petite Andrée dans laquelle il revoyait sa fille Blanche, sa fille que Mme Rachet lui avait prise, car pour lui cette femme était une *voleuse d'enfants*. Sans elle, Blanche eût-elle songé à se marier aussi jeune, alors qu'elle avait l'avenir ? Il voulait, si Dieu lui accordait la force et la santé, avoir une dot, une belle dot pour Andrée. Maître de l'argent, il serait le maître de la destinée de l'enfant devenue jeune fille. Comme pour celle-là il serait vigilant ! On ne la lui prendrait pas, et le grand père, faisant la dot, aurait le droit de choisir le mari.

Il salua avec joie les côtes de cette Afrique à laquelle il venait demander d'inspirer son génie d'artiste. Ces rêves d'avenir, il les écrivit tout en débarquant, à Ursule qui se sentait consolée en le voyant revivre ainsi dans le futur.

Les observations brutales de M. Rachet, les insinuations malveillantes de sa mère, eussent fait de l'existence de Blanche un martyre lentement douloureux, si une diversion providentielle n'était survenue depuis longtemps. Mme Rachet sollicitait le déplacement de son fils pour Paris. Elle l'obtint enfin par hasard et la joie de tous fit oublier les causes qui troublaient le ménage. Mme Rachet devint même, sans transition, la plus gracieuse des belles-mères. Elle avait vu, en effet, dans son imagination, la réalisation de ses plus chers désirs. D'abord la tante Ursule, à son retour d'Amérique, trouverait sa place occupée ; Fabrice, rapproché de sa fille, aurait repris l'habitude de vivre avec elle, et comme celle-ci n'agirait que sous sa direction à elle, tout irait mieux. On saurait ce que le peintre vendait chaque tableau, car il n'était pas homme à rien cacher, et Blanche en arriverait certainement à disposer de la bourse de son père, comme elle le faisait avant son mariage. L'emploi de son fils à Paris était moins lucratif que celui de Marseille ; il ne l'avait obtenu que par permutation avec un collègue d'une classe inférieure, dont la femme avait besoin du climat du midi, mais la place importait peu. Fabrice devait être promptement

Digitized by Google

riche; il le serait déjà sans les indélicatesses de la tante Ursule. Son fils pourrait donc avant peu vivre comme un heureux rentier qui ne doit compte à personne d'une journée paresseusement passée. Blanche, redevenue la poule aux œufs d'or, retrouva toutes les cajoleries d'autrefois. En soupconna-t-elle la cause ? Peut-être, car elle resta triste.

Tous avaient hâte de quitter Marseille. Mme Rachet prit les devants. On n'osait pas installer Blanche dans son ancienne chambre de jeune fille sans le consentemsnt de Fabrice, mais Mme Rachet tenait à prouver qu'elle était trop bonne mère pour ne pas donner asile à ses chers enfants. Elle leur abandonnerait sa chambre, à elle, et se contenterait d'un cabinet. Une pareille marque de son attachement ne pourrait manquer de toucher le peintre qui,lui aussi,voudrait se montrer le meilleur des pères.Avec un peu d'habileté elle amènerait un changement d'étage.

Blanche, de son côté, éprouvait une joie d'enfant à la pensée d'aller remettre à leurs anciennes places tous ces riens coquets qui avaient garni sa chambre de jeune fille et qu'elle avait emportés. En écrivant à son père la nouvelle du changement de résidence de son mari, elle laissa son cœur s'ouvrir tout entier ; il était si grand et si réel son bonheur de se rapprocher de lui ! Elle lui disait qu'à son retour il retrouverait sa chambrette telle que lui-même s'était plu à l'orner autrefois. C'est là, que, lui absent, elle irait dans la journée se recueillir, travailler, se souvenir et l'attendre. De sa belle-mère et de son mari, elle ne se plaignait pas, mais elle parlait trop du passé qu'elle voulait rappeler le plus possible, pour que Fabrice ne sentît pas ses yeux se remplir de larmes. Non, elle n'était pas heureuse, sa fille chérie, qu'on lui avait prise en lui promettant le bonheur. Désabusée elle revenait à lui, elle comptait sur lui... De ce cœur auquel on avait enlevé l'illusion, il serait la consolation.

Cette lettre qui lui parvint à Constantine, le décida aussitôt à précipiter son départ pour le Sahara. Puisqu'il était venu si loin pour voir le désert, il voulait aller au but. Mais en même temps il désirait abréger le voyage car il lui semblait que Blanche retrouverait, sinon le bonheur, du moins la tranquillité lorsqu'il la protègerait de sa présence.

On s'installa bientôt chez Mme Rachet, qui ne manqua plus une occasion de faire remarquer l'abnégation de sa conduite.

Digitized by Google

Rien ne la touchait pourvu que ses chers enfants fussent le mieux possible. Et puis, pour vivre en famille, quels sacrifices ne fait pas une mère !

Ce fut par son frère qu'Ursule connut le changement de résidence de sa nièce. Elle s'en félicita pour Fabrice, car ses réflexions lui disaient sans cesse que sa fille seule pouvait et devait être la compagne de sa vie. Sa position, à elle, pouvait changer ; bientôt, elle n'en doutait plus, elle serait mère, et son existence aurait des obligations nouvelles. Et puis le commerce de son mari prenait de grandes proportions ; se sentirait-elle le courage maintenant de le laisser passer la mer pour de longues absences ? Non ; il lui fallait un intérieur à elle, et son indépendance. Puisque la Providence ramenait Blanche à Paris, c'était un bonheur pour tous. Mais elle s'étonna que sa nièce, depuis son arrivée, ne lui eût pas fait de visite. Peut-être la croyait-on en Amérique. Il était très possible que Fabrice eût oublié de parler des changements que ses premiers projets avaient subis. Fallait-il prévenir sa nièce en allant chez elle, ou attendre d'elle la première démarche ? Henri consulté décida qu'ils iraient ensemble chez M^me^ Rachet ; charitablement il fallait supposer que Blanche les croyait absents et mettre ainsi les bons procédés de leur côté.

En voyant entrer M. et M^me^ Evan, l'impressionnable M^me^ Rachet perdit d'abord contenance ; elle n'était pas préparée à cette visite, et ne s'était pas demandé lequel valait le mieux d'être aimable, pincée, ou digne. Mais bien vite il lui sembla que blesser Ursule, quand Blanche n'était point installée chez son père, serait maladroit ; aussi, à peine le premier moment d'embarras passé, se mit-elle à minauder ; sa bienveillance se répandit sur tout le monde ; Ursule en eut sa bonne part. Elle dit tout ce qu'elle faisait pour garder près d'elle ses chers enfants et insinua combien il serait désirable que Blanche reprît sa chambre chez son père. Ursule et son mari se montrant tout à fait de cet avis, M^me^ Rachet devint charmante. Elle envoya chercher Blanche « *qui passait déjà ses journées dans son nid d'autrefois, au milieu de ses souvenirs, cette chère et bonne fille* » ! Blanche vint avec Andrée qui fit le sujet de la conversation. On se quitta dans les meilleurs termes. Les amabilités de M^me^ Rachet avaient touché Ursule.—Cette chatte a des griffes, lui dit son mari ; tenons-nous toujours à distance

Digitized by Google

de sa patte. Du reste, comme nous partons dans quinze jours, nous jugerons au retour si cette tendresse de belle-mère à toujours d'aussi bruyants épanchements.

XI.

La fin de septembre approchait. Ursule fatiguée et souffrante avait dû renoncer à partir pour l'Amérique. Henri, après avoir longtemps espéré ne pas devoir se séparer d'elle, venait de s'embarquer. Il avait promis de revenir dans quatre mois pour le baptême de l'enfant que lui accordait la Providence et dont l'avenir heureux serait le prix de son travail et des chagrins de l'absence. M^me^ Rachet, bien qu'elle fût très contrariée en voyant Ursule forcée de rester à Paris, crut nécessaire de lui apporter des consolations. Elles consistèrent à soupirer profondément, à peindre en termes émus le chagrin des séparations et à chercher à prouver que les médecins avaient eu le plus grand tort de la retenir en France. L'air de la mer l'eût certainement fortifiée, tandisque pour les femmes qui se trouvaient dans sa position, rien n'était dangereux comme l'atmosphère épaisse de Paris. Ursule écouta sans répondre, et ressentit un grand soulagement lorsque M^me^ Rachet eût terminé sa visite. Au chagrin d'avoir quitté son mari se joignit bientôt la préoccupation que lui causait son frère. Depuis plus d'un mois on était sans nouvelles de Fabrice. Il avait écrit de Batua, puis de Biskra qui devait être le terme de son voyage; et, lorsqu'on croyait qu'il revenait en France, une lettre nouvelle apprenait qu'un officier, allant avec une escorte à Tougourt dans l'oasis des Onled R'iv, Fabrice en profitait pour s'enfoncer d'avantage dans le désert. La mission française resterait huit jours à Tougourt ce qui lui permettrait de prendre des croquis des oasis de cette tribu.

On ne savait rien de ce voyage, ce qui du reste s'expliquait facilement, Tougourt étant à 220 kilomètres de Biskra; aussi Blanche n'était-elle nullement inquiète, et Ursule se fut bien gardée de lui montrer la moindre préoccupation.

M. Rachet n'avait qu'un zèle modéré pour la bureaucratie et gagnait, sans se fatiguer, l'argent du gouvernement. Chaque matin, en arrivant à son administration, il étudiait d'abord la

Digitized by Google

cote de la Bourse, puis il lisait les journaux. C'était une habitude à laquelle il ne manquait jamais.

Un jour du milieu d'octobre, sa mère, qu'il avait quittée une heure à peine auparavant, le vit revenir tout à coup, et, à la surprise que lui causa ce retour inattendu se mêla aussitôt une vague crainte lorsqu'il lui dit :

— Fermez la porte, il ne faut pas que Blanche nous entende.

La première pensée qui vint à Mme Rachet fut que son fils, qui n'était pas sans recevoir souvent des reproches de ses chefs, venait lui annoncer une disgrâce, elle n'en douta même pas lorsqu'il lui tendit le journal officiel. Elle lut, en pâlissant dès les premières lignes :

« Une dépêche du Préfet de Constantine annonce, d'après un courrier venu de Biskra, que le peintre bien connu Fabrice L... a été assassiné par des pillards arabes à trois kilomètres au sud de Tougourt; il avait eu l'imprudence de sortir seul de la tribu. Son corps a été retrouvé dépouillé de ses vêtements. »

Mme Rachet décida qu'avant d'annoncer à Blanche un pareil événement, il fallait aller au ministère en demander la confirmation. Elle s'y rendit aussitôt; aucun doute n'était possible : Fabrice était mort; son corps, ramené à Biskra, avait été enterré dans le cimetière catholique. Comme ses papiers mêmes lui avaient été volés et qu'on ignorait le domicile de sa famille, on avait eu recours à la presse pour faire connaître l'événement.

Le chagrin de Mme Rachet fut réel, bien qu'il n'y entrât aucune tendresse : avec Fabrice disparaissaient les rêves de fortune. L'égoïsme de ses regrets lui enleva même le sentiment de délicatesse qui lui commandait d'apporter de grands ménagements dans la manière dont elle annoncerait à Blanche et à Ursule la perte que toutes deux venaient de faire. Ce fut en ouvrant de grands bras et en enlaçant sa belle fille qu'elle la prépara très brusquement à la triste nouvelle.

— Ah ! mon enfant !... Ah ! ma chère enfant !... disait-elle, haletante et suffoquant, coupant les mots et les phrases. Un grand malheur !... votre père !... C'est affreux !... comment vous apprendre ?... je ne puis m'y résigner... pourtant il le faut... ah ! pourquoi nous a-t-il quittés ?...

Blanche s'était dégagée de cette étreinte avec la vigueur d'une répulsion à laquelle l'excès du malheur enlevait la prudence.

Digitized by Google

Les sourcils plissés, les traits bouleversés, se rejetant brusquement en arrière :

— J'ai compris, dit-elle ; au nom du ciel ! laissez-moi seule.

— Je pensais que mes soins vous seraient agréables, reprit sèchement Mme Rachet, mais puisque vous préférez la solitude, je vous laisse...

Elle sortit, Blanche alors fondit en larmes, et poussa ce cri désespéré :

— Mon père ! mon père ! qui me soutiendra ? qui me consolera ? qui me défendra ?

Une idée folle lui traversa l'esprit ; elle voulut fuir cette maison où elle pressentait qu'un malheur sans fin allait peser sur elle. Mais, à ce moment, une voix enfantine, sortant d'un berceau, dit « Maman ».

Elle courut au berceau ; Andrée lui souriait, elle la prit dans ses bras la couvrant de baisers et de larmes.

— J'ai abandonné mon père, pensa-t-elle, j'allais abandonner mon enfant ! ô mon Dieu, pardonnez-moi...

Son mari, en revenant de son bureau, la trouva calme ; elle savait trop quelle était la sensibilité de l'homme auquel sa vie était liée pour le rendre témoin d'une douleur qu'il ne comprendrait pas. Aussi M. Rachet put dire à sa mère :

— Blanche a pris cet événement avec plus de tranquillité que je ne la supposais. J'avais craint qu'elle ne nous fît des scènes de désespoir. Laissons-lui cette soirée, demain nous nous occuperons de choses sérieuses. Je verrai le notaire qui a fait mon contract. Peut-être y a-t-il chez lui un testament. En tous cas, il nous dira, je l'espère, où est passé l'argent des tableaux vendus. Il en reste deux dans l'atelier auxquels la mort de mon beau-père va donner du prix puisqu'ils seront les derniers.

Mme Rachet eut un soupir.

— Nous pourrions aussi, continua-t-il, avoir quelques renseignements près de la tante Ursule, sur les placements de mon beau père, il a dû en faire. Sa mère le toisa avec un sourire dédaigneux.

— Peux-tu avoir, interrompit-elle, une pareille idée ? Est-ce que cette femme et son mari n'ont pas tout pris, tout... Où auraient-ils eu l'argent pour leur commerce ? Les peintres, les artistes entendent-ils rien aux affaires ? Aussi je me suis bien

Digitized by Google

bien gardée d'aller chez cette femme ; je lui ai écrit sèchement que nous apprenions la mort de son frère et que je lui envoyais le journal. On ne prend pas de ménagements avec de pareilles gens. Témoignons-lui au contraire, par notre éloignement, notre mécontentement, notre mépris même. Demain tu verras le notaire et les marchands de tableaux ; il faut réaliser vite ce qu'on pourra.

— Certainement, reprit M. Rachet, il y a dans ce moment-ci des placements admirables.

Tandis que Mme Rachet et son fils s'occupaient des questions sérieuses, Blanche pleurait dans sa chambre et Ursule était restée anéantie sous le coup brutal dont on l'avait frappée. Son état de santé avait occasionné une violente crise nerveuse dont s'était inquiété son médecin, aussi avait-il recommandé à la négresse qu'Henri avait amenée et qui les servait, de ne laisser entrer chez sa maîtresse aucune personne qui pût être une cause d'émotion.

Le lendemain, bien que la crise fût calmée, il avait maintenu sa première prescription. Dans son désespoir Ursule l'avait supplié de la laisser rejoindre son mari. Toute séparation, toute absence maintenant lui faisait peur ; cet état d'excitation, de crainte continuelle pouvait avoir en effet plus de danger qu'un voyage en mer, aussi lui avait-il assuré que si elle savait être calme, elle retrouverait assez de santé pour partir. L'ardent désir de revoir Henri, qui comprendrait sa peine et la partagerait, lui avait rendu cette force de volonté qui tant de fois déjà l'avait soutenue dans les rudes épreuves de la vie.

La visite faite dans la matinée par M. Rachet au notaire l'avait rendu soucieux. Celui-ci n'avait reçu de Fabrice aucun dépôt d'argent ; le peintre n'avait remis entre ses mains qu'un testament dont on avait opéré le dépôt et qui serait ouvert dans l'après-midi. M. Rachet, en raison de son deuil, s'était fait dispenser de se rendre à son bureau, et avait attendu avec impatience l'heure fixée par le magistrat. Blanche s'était d'abord refusée à l'accompagner au greffe du tribunal. Ne pouvait-on la laisser quelques jours à ses souvenirs et à ses regrets ? Mais Mme Rachet insista, et, depuis que la jeune femme se sentait seule et sans appui, sa belle-mère la dominait.

Le testament portait la date du jour où Blanche avait quitté

Digitized by Google

son père, du jour de son départ pour Marseille, et dès les premières lignes son cœur se serra. Le magistrat lisait lentement et chaque mot la brisait :

« Ceci est mon testament. La mort m'a pris ma femme, un mariage que je n'ai pas approuvé m'enlève ma fille ; je reste seul avec mon chagrin. Je prie Dieu de me donner la résignation et de ne laisser de place dans mon cœur que pour le pardon. Comme les ouvriers qui doivent au travail du jour le pain du lendemain, je ne possède que ma pallette et les quelques meubles qui garnissent mon appartement de la rue St-Ferdinand. Lorsque je mourrai je veux qu'il soit fait de ces meubles deux parts égales, l'une pour ma fille, l'autre pour ma sœur ; celle de ma fille est un témoignage de mon affection, celle de ma sœur est le prix bien faible de la dette de reconnaissance que je contracte envers elle. J'étais triste, elle me console ; j'étais seul, elle vient à moi. Que Dieu la récompense et bénisse ma fille. »

Blanche pleurait... elle n'avait pas compris que son père lui ôtait ce dont la loi lui permettait de disposer, car elle ne songeait qu'au passé ; elle se rappelait avec quelle légèreté d'esprit et de cœur elle avait décidé son mariage. Si plus d'une fois elle avait eu des regrets, jamais elle n'avait souffert comme à cette heure où elle mesurait combien avait été grand le chagrin de son père ; elle pleurait... et ne voyait pas le regard étincelant de Mme Rachet ni l'expression de colère qui se peignait sur les traits de son mari. Le peintre ne laissait rien... rien que des meubles sans valeur, et ces meubles il fallait encore les partager avec cette tante habile, hypocrite, cupide... Devant le magistrat on dut se taire, mais à peine furent-ils tous trois dans le fiacre qui les avait amenés que la tempête éclata ; la mère et le fils parlant tous deux à la fois jetaient à la mémoire de Fabrice des mots injurieux qui semblaient à Blanche le grondement d'un ouragan terrible. On lui reprochait, à elle, jusqu'à ses larmes. Était-il regrettable cet homme sans cœur qui n'avait aucune des qualités d'un père, ce dissipateur égoïste qu'une intrigante avait dirigé à son gré ?

Blanche se sentait devenir folle... Tout à coup Mme Rachet eut une idée cruelle.

— Allons chez cette misérable Ursule, s'écria-t-elle. — Et s'adressant à Blanche : — C'est à vous de lui reprocher sa félonie ; vous le devez à votre mari trompé dans ses plus légi-

Digitized by Google

times espérances, à votre mari condamné aujourd'hui à travailler comme un mercenaire pour vous nourrir, Madame!

M. Rachet se penchant à la portière jeta au cocher le numéro de l'avenue de Ternes. Blanche était inerte comme la victime qu'on conduit au supplice. La voiture s'arrêta. Le concierge prévint que Mme Évan étant souffrante ne recevrait probablement pas, mais Mme Rachet répondit qu'on venait en famille précisément pour prendre de ses nouvelles, et monta; son fils prit le bras de Blanche et la suivit.

On sonna; la négresse vint ouvrir, mais, fidèle à la consigne du médecin, refusa l'entrée ; elle n'avait pas supposé qu'on lui ferait violence, aussi, repoussée à l'improviste par M. Rachet, elle se vit forcée de laisser passer.

— Maîtresse couchée, maîtresse pas recevoir Monsieur, s'écriait la négresse qui, adossée à la porte de la chambre d'Ursule, faisait un rempart de son corps. Mme Rachet, malgré la colère qui lui troublait l'esprit, eut conscience de l'inconvenance qu'allait commettre son fils ; cherchant à se dominer et à paraître calme, elle dit :

— Mon fils est trop bien élevé pour entrer dans la chambre d'une femme et votre résistance est inutile. Mais ma belle-fille et moi nous avons à parler à Mme Évan pour affaires graves et pressantes, il faut qu'elle nous reçoive à l'instant.

La négresse ne se laissait pas persuader ; comme le chien, de garde fixant des yeux terribles sur ses ennemis, elle se montrait prête à défendre l'entrée même par la force ; mais le bruit, qui se faisait dans l'antichambre, était arrivé jusqu'à Ursule qui sonna. La négresse n'osant pas désobéir à cet appel, et ne voulant pas abandonner la porte, l'entrebailla, en maintenant son corps dans l'ouverture :

— Maîtresse, cria-t-elle, dames Rachet vouloir entrer, moi pas vouloir, médecin défendre...

Ursule eut un frissonnement nerveux, mais il lui parut impossible d'éviter cette visite et elle dit :

— Laisse entrer, Rosario.

Blanche parut la première; Ursule, persuadée qu'elle s'approchait pour l'embrasser, s'était soulevée sur l'oreiller et lui tendait la main ; la jeune femme, dont le cœur était saturé de chagrins, allait, oubliant le rôle qu'on lui imposait, prendre

Digitized by Google

cette main, lorsque Mme Rachet s'élançant près du lit sépara brusquement les deux femmes.

— Madame, dit-elle d'une voix éclatante, c'est une fille déshéritée par son père en votre faveur qui vient vous remercier et vous complimenter de vos manœuvres habiles.

Ursule pâle comme une morte se dressa sur son lit.

— Vous m'insultez je crois, Madame, prononça-t-elle d'une voix ferme ; je vous somme de vous expliquer ; je vous écoute.

— L'explication, Madame, est des plus simples, reprit Mme Rachet; nous venons de recevoir communication du testament de monsieur votre frère ; il vous laisse la moitié de son mobilier...

— Pauvre Fabrice! murmura Ursule, merci de ton souvenir.

— Ah ! vous le remerciez, Madame ! En vérité c'est justice, car il ne laisse rien, absolument rien que ce mobilier, ce qui serait fort étrange, si vous n'aviez pas été là pour l'aider à gaspiller...

Ursule saisit le bras que Mme Rachet élevait dans sa direction comme une menace, et l'étreignant dans une main de fer :

— Silence, dit-elle, je vous défends de prononcer un mot de plus. — Et s'adressant à Blanche : — Madame, allez chez Monsieur X... notaire de mon mari, vous y trouverez la fortune de votre père. — Et maintenant sortez toutes deux. Mme Rachet était livide ; Blanche se laissa tomber à genoux.

— Ma tante, ma tante, pardonnez-moi...

— Je vous pardonne Blanche, je pardonne même à Madame, mais je vous ai dit de sortir et je vous défends de jamais revenir.

Elle agita fiévreusement la sonnette ; la négresse n'avait pas quitté la porte, elle accourut.

— Rosario, reconduis ces dames.

Elle détourna la tête avec dégoût.

Mme Rachet entraîna Blanche.

— Eh bien ? demanda M. Rachet.

— Vite, chez le notaire de Mme Évan, lui dit à demi-voix sa mère.

On revint à la voiture. Blanche ne pleurait plus, mais son regard évitait celui de sa belle-mère qui tout bas recommanda à son fils de ne faire aucune question.

Le notaire était chez lui ; prévenu que Blanche et son mari demandaient à le voir, il les reçut aussitôt.

— Je vous attendais, Madame, lui dit-il ; vous avez reçu la lettre que j'ai eu l'honneur de faire porter chez vous cet après-midi ?

Digitized by Google

Ce fut Mme Rachet qui répondit avec vivacité :

— Nous avons accompagné cette chère enfant.

Le notaire regarda Blanche tristement et dit avec émotion :

— Je prends, Madame, une part bien vive à votre douleur ; vous avez perdu un bon père, et l'art perd un grand artiste. Les cent mille francs disposés à mon étude, vous seront remis lorsque vous le désirerez.

Cent mille francs ! Blanche avait cent mille francs !

Elle vit l'expression de joie qui passait sur les traits durs de son mari et baissa les yeux. Une heure plus tôt il lui faisait peur ; maintenant elle le méprisait.

XII.

Blanche ne devait jamais perdre le souvenir de cette journée ; son cœur en garderait une blessure toujours saignante. Mme Rachet redevint pourtant une prévenante et gracieuse belle-mère, mais la jeune femme ne pouvait plus être trompée. Elle était comme ces oiseaux qui, ayant été pris au piège, n'en sont que plus farouches et ne s'apprivoisent jamais.

Après la vente des tableaux de l'atelier, M. Rachet s'était vu à la tête de cent trente mille francs, et ses rêves d'or avaient pris de grandes proportions. Etait-il digne de lui de rester modeste employé des contributions indirectes ? Il donna sa démission. Sa mère l'y encouragea ; une administration qui n'avait pas traité son fils selon son mérite, n'était pas digne de posséder un homme tel que lui.

Blanche n'approuva ni ne blâma ; elle avait été si malheureuse qu'elle ne demandait qu'une chose, conserver le calme qu'on voulait bien lui laisser. Son mari avait réalisé sa fortune pour s'associer, disait-il, à un agent de change. Un bien-être presque luxueux avait remplacé ces jours de gêne auxquels son enfance n'avait pas été accoutumée. Son mari ne parlait que des bénéfices superbes réalisés avec ses opérations financières. Elle entendait sans écouter, s'absorbant dans son enfant qui remplissait ses journées,et se trouvait satisfaite de devoir le charme de l'isolement aux occupations de son mari.

Ursule, après la visite de sa nièce, n'avait plus eu qu'un seul désir, rejoindre Henri. Ce désir lui rendit ses forces et vers la

Digitized by Google

fin d'octobre elle quitta Paris. Le changement de pays, de climat, les distractions d'une ville étrangère, le bonheur de devenir mère d'une petite fille, la certitude de ne plus se séparer de son mari, lui firent une vie nouvelle, calme et heureuse. Fabrice avait écrit dans son testament : que Dieu récompense ma sœur, et Dieu la récompensait.

Deux ans se passèrent. Un jour le courrier de France apporta à Henri, avec ses correspondances d'affaires, une lettre dont l'adresse portait ces mots : personnelle et confidentielle. — Il l'ouvrit aussitôt, non sans une certaine appréhension, car il avait reconnu l'écriture de son correspondant de Paris. C'était certainement une mauvaise nouvelle, peut-être l'annonce de quelque faillite considérable dont il aurait à subir le contre-coup. Il parcourut rapidement la lettre et chercha Ursule ; elle était sortie avec l'enfant. Le soir même on fermait le paquet des dépêches pour Bordeaux ; il écrivit à la hâte quelques lignes de réponse, et pour être certain qu'elle partît, il la porta lui-même au bureau.

A son retour il trouva Ursule qui jouait avec sa fille sous la vérandah du jardin.

— Je ne t'ai pas attendue pour prendre une grande détermination, lui dit-il. Une lettre que j'ai reçue de France m'a semblé exiger une réponse immédiate. J'espère que tu approuveras la mienne. Voici ce que m'écrit mon correspondant.

Et il lut à haute voix :

« Hier soir, au moment où nous nous mettions à table, en famille, on est venu me prévenir qu'une jeune femme tenant à la main un enfant de cinq ans, demandait à me parler sans retard et se recommandait de vous. Je suis aussitôt allé à sa rencontre dans l'antichambre.

— » Je vous en prie, Monsieur, me dit-elle en pleurant, donnez à manger à mon enfant qui a faim.

» L'enfant se cachait dans la robe de sa mère dont la mise était plus que modeste.

— » Vous vous êtes recommandée, Madame, lui dis-je, du nom de M. Évan qui a quitté Paris depuis plus de deux ans ; veuillez me dire comment vous le connaissez.

» Elle répondit aussitôt : — C'est le mari de ma tante.

— » Vous êtes la nièce de M^me^ Ursule ? repris-je avec une certaine incrédulité.

Digitized by Google

— » Oui, répondit-elle, car je suis la fille du peintre Fabrice L...

» On est si souvent trompé à Paris, que je la regardais attentivement sans répondre.

— » Croyez-moi, Monsieur, dit-elle en me suppliant les mains jointes ; voyez, ma fille a faim. La pauvre petite pleurait tant dans la rue que j'ai failli voler chez un boulanger. J'avais entendu prononcer votre nom par ma tante ; j'ai cherché votre adresse dans un almanach Bottin. Par pitié, soyez la Providence de mon enfant.

» Je la priai de m'attendre un instant, et j'allai prendre l'avis de ma femme qui aussitôt vint l'inviter à entrer dans la salle à manger. Quand l'enfant vit la table servie elle s'écria :

— » Maman, maman, c'est comme dans l'ancien chez nous.

» Cette naïve exclamation de la petite fille, me fit croire aussitôt à la vérité des paroles de la mère, bien que je ne me rendisse pas compte du motif qui la faisait aussi misérable. Je lui offris de prendre place à côté de nous et voici, cher Monsieur, dans sa triste simplicité, ce qu'elle m'a raconté :

» Son mari a joué à la Bourse et dissipé sa fortune à elle, qui était de 130,000 francs ; lui, il n'en avait pas. Réduit à la plus complète misère, il est à la charge de sa mère, qui vit du produit d'un bureau de tabac et d'une petite pension. Alors cette femme a déclaré qu'elle ne pouvait pas nourrir madame votre nièce. Celle-ci a essayé de travailler pour une maison de confection ; mais elle gagnait bien peu, deux francs par jour au plus et on l'accablait de reproches. A bout de patience elle s'est révoltée contre cette tyrannie et elle a osé se plaindre à son tour. Devenue furieuse, sa belle-mère l'a chassée et son mari n'a pas pris sa défense. Eux voulaient pourtant garder l'enfant, mais elle l'a serrée entre ses bras, et la petite fille s'est accrochée si vigoureusement au cou de sa mère, qu'on n'a pas pu l'en arracher ; elle poussait d'ailleurs de tels cris qu'on a craint d'ameuter les locataires de la maison.

— Qu'elle l'emporte donc, s'est écriée la belle-mère, nous n'aurons pas la peine de la nourrir.

Elle a poussé votre nièce sur le palier et refermé la porte.

« La mère et la fille ont passé deux nuits à la maison de refuge de l'hospitalité de Nuit ; madame votre nièce s'est décidée hier à venir chez moi. Je crois qu'elle désirerait vivement

Digitized by Google

vous rejoindre en Amérique; vous en déciderez; dans tous les cas, je pense être d'accord avec vos intentions en la conservant chez moi jusqu'à votre réponse. »

Ursule les larmes aux yeux écoutait, immobile.

— J'en avais le pressentiment, dit-elle : tu as répondu?

— Oui, qu'on la fasse embarquer.

Elle embrassa son mari :

— Merci, pour mon pauvre Fabrice, qui nous voit de là haut.

— Dans la lettre de mon correspondant, reprit Henri, se trouvait un billet pour toi, je ne l'ai pas ouvert, le voici :

Ursule rompit le cachet; le billet ne contenait que ces mots :

« Ma tante, je me mets à genoux devant vous; si vous n'avez pas pitié de moi, prenez ma fille, sauvez-la de la misère. »

Les soureils d'Ursule se contractèrent sous l'impression d'une douleur poignante. Elle se souvenait de ces lettres où son frère, heureux de son voyage dans cette Afrique qui devait être son tombeau, croyait y trouver la renommée et la dot de cette petite Andrée, consolation de sa vieillesse.

— Je te dois tout, dit-elle, à Henri, l'amour dans le mariage et cette existence exempte d'inquiétude que donne la fortune. Oserais-je te demander de faire de moi la plus heureuse des femmes en me promettant d'assurer l'avenir de la petite-fille de mon frère.

— Quand Dieu, répondit-il en souriant, bénit le travail d'un homme, ne lui commande-t-il pas de faire la part du pauvre?

— Mon Henri, reprit-elle, en le serrant contre son cœur, comment, moi, pourrais-je te récompenser de ta bonté?

— En m'aimant, dit-il gaîment.

Les deux mois qui devaient s'écouler avant l'arrivée de Blanche parurent longs à Ursule. Elle ne se souvenait plus que du malheur de la fille de Fabrice.

Aussi en revoyant Blanche n'eut-elle pour elle que des consolations et pour Andrée que les caresses d'une mère :

— Ne pleure plus, dit-elle à la pauvre abandonnée, tu as retrouvé ta première famille, ta seule famille.

M. Besancenet.

Digitized by Google

LES RÉCITS DE VOYAGE.

—

PIERRE LOTI ET PAUL BOURGET.

I.

LES IMPRESSIONS DE VOYAGES.

Parmi les livres qui ont passionné les esprits au cours de cette saison littéraire, tous ne furent pas des romans. Si l'*Armature* de Paul Hervieu a quelque peu défrisé les amateurs des milieux mondains; si *En Route* de Huysmans, par sa sincérité et son ardeur de foi qui vous prennent aux entrailles, par sa compréhension exacerbée de l'art mystique et du plaint-chant, a ravi quelques croyants et quelques amoureux de l'art idéaliste; si *la Mêlée sociale* de M. Georges Clémenceau, à qui la politique du Palais-Bourbon fit des loisirs et qui en profite pour tâter de la littérature et de la sociologie, valut à son auteur des éloges outrés que ne méritaient ni la forme trop oratoire du livre ni ses idées peu neuves, empruntées à Proudhon, à Darwin, à Karl Marx, même à Jules Guesde, et accommodées ensemble péniblement, mais qu'expliquait jusqu'à un certain point l'exposition claire et nette de faits sociaux; si le *Désert* et *Jérusalem* de Pierre Loti ont caressé les inquiétudes de quelques âmes tourmentées et ont enchanté tous ceux qui aiment les impressions de nature; si *Outre-mer* de Paul Bourget, enfin, a fourni de réflexions et de notions concrètes ceux qui s'intéressent au mouvement des esprits et à l'évolution de l'humanité : le succès de ces livres, que j'ai cités à dessein essentiellement différents les uns des autres, prouve qu'un roman parisien, une autobiographie de conversion, un recueil d'articles sociologiques, la visite d'un incroyant aux Lieux Saints pour y

Digitized by Google

retrouver sa foi perdue, le voyage en Amérique d'un intellectuel cherchant au Nouveau-Monde le remède qui guérira notre vieille Europe, peuvent, par leur diversité même, attacher les lecteurs durant une courte durée et donner aux âmes la distraction ou la consolation de quelques heures que nous demandons aux livres.

Ce sont les récits de voyages que j'étudierai aujourd'hui. Le grand succès du *Désert* et de *Jérusalem* et *d'Outre-mer* donne à cette forme d'ouvrages une actualité. Pourtant ce n'est pas sans quelque peine que l'on peut les classer sous une même rubrique. Ces livres ne se ressemblent aucunement. Dans ces sensations de voyage, l'un a mis toute son âme, et l'autre toute sa pensée. Pierre Loti s'est enfoncé « dans l'infini du désert rose » au pas berceur des chameaux, pour s'en aller là-bas jusqu'à la ville sainte, jusqu'à la cité qui contient le mystère de notre monde : « ... Au bout de la route longue, troublée de mirages, — Jérusalem apparaîtra, ou du moins sa grande ombre, et alors peut-être, ô mes frères de rêve, de doute et d'angoisse, nous prosternerons-nous ensemble, là, dans la poussière, devant d'ineffables fantômes... » — M. Paul Bourget, plus intellectuel et moins exclusivement penché sur le sentiment de la nature et l'impression du paysage, a traversé l'Océan pour aller étudier en Amérique les trois puissances, les trois divinités qui fabriquent l'avenir : la Démocratie, la Science, l'idée de la Race. Dans le romancier mondain se révèle un sociologue, dans le psychologue de la femme moderne se montre un observateur apte à faire la psychologie d'un peuple.

De plus en plus les artistes tendent à ne point se confiner dans leur unique pays : ils veulent s'assimiler les beautés et les pensées étrangères, et le cosmopolitisme envahit peu à peu notre littérature. Les voyages sont un renouvellement continu de l'esprit qui se lasse de toujours tourner dans le même cercle et a besoin de varier ses horizons. Depuis le président de Brosses qui, voyageant en Italie, s'amusait délicieusement aux détours de la route et a laissé de tous ses crochets un récit charmant, le journal de voyage est devenu une forme littéraire. Stendhal y mit son individualisme prodigieux et son souci de l'art; Alexandre Dumas sa verve de commis-voyageur; Théophile Gautier sa palette de peintre; Fromentin son

Digitized by Google

amour de la nature et de la lumière ; Taine, sa préoccupation des idées générales et son sens philosophique. Aujourd'hui, il n'est guère d'écrivain n'ayant à son actif un livre de voyages : parmi les plus récemment publiés, faut-il rappeler les visions passionnées d'Espagne et d'Italie dans *Du sang, de la volupté et de la mort* de Maurice Barrès, celles plus calmes et plus pondérées d'Espagne encore de M. René Bazin, ou les études de l'art et du peuple allemand dans *Chez les Allemands* de M. Téodor de Wyzewa? Le voyage est ainsi devenu un besoin de l'esprit et une passion de l'âme.

Merveilleusement dans les *Sensations d'Italie*, M. Bourget explique le pourquoi du travail intellectuel et moral qui s'opère chez le voyageur sachant voir et comprendre : « Elle réside d'abord, cette sensation de voyage, — écrit-il, — dans ce pouvoir que possède seule l'absence de vous rendre à vous-même. Être loin, c'est être affranchi de tant de devoirs et de tant de misères, de tant d'habitudes lassantes ou douces ! Dans la voiture que vous emporte, sur le pont du bateau, vous vous retrouvez seul et libre, non seulement de vos heures, mais de vos idées, de vos goûts, de vos rêveries, et le premier usage de cette liberté, c'est de vous rendre à la nature, à cette impression directe et amicale des choses, qui s'efface, qui s'émousse si vite, dans l'accoutumance des villes... »

Et plus loin il ajoute cet autre résultat bienfaisant du voyage : « ... Sensations d'histoire, sensations d'art, sensations de nature, — quand vous avez laissé pendant des semaines ces trois courants déborder, jouer à leur gré sur vous, il se produit dans votre être intime un phénomène particulier qui explique pourquoi chaque long voyage se termine sur un changement secret de votre personne, presque toujours améliorée, devenue plus grave, plus résolue à la tâche du travail intérieur, plus religieuse enfin, si l'essence de la religion consiste dans la bonne volonté. Il y a deux efforts également difficiles pour un civilisé et qu'emporte le tourbillon brûlant, desséchant, des cités modernes. Ils semblent contradictoires, et ils sont rendus si difficiles par un même défaut de solitude. Vivre sa vraie vie, sentir son vrai « moi », c'est le premier de ces deux efforts, mettre à leur vraie place les petites misères de sa propre destinée, c'est le second. Le voyage, qui nous restitue à nous-mêmes, nous apporte aussi ce bienfait qu'en déployant autour de

Digitized by Google

nous les tableaux immenses et mouvants de la vie, il nous apprend à nous considérer de cette manière *cosmique* où réside le plus puissant principe d'amélioration... »

Ce sont là des appréciations d'homme habitué à une intense vie intérieure. Mais dans *Outre-mer*, M. Paul Bourget montre d'autres préoccupations que celles de son amélioration intime. J'ai dit qu'il s'y révèle sociologue : le mot n'est pas trop fort. L'inquiétude sociale a succédé chez lui, ou plutôt est concomitante à l'inquiétude morale. De même que dans ses derniers livres il avait cherché la lumière dans la vie humaine, il cherche aujourd'hui la lumière dans la vie des sociétés ; quelles sont les forces qui les font durer, comment se renouvèlent-elles, comment sont-elles aptes à s'améliorer et à durer?... Là est l'originalité de ses deux volumes sur l'Amérique.

Chez Pierre Loti, le voyage fait pour ainsi dire partie de la vie. Il mêle en un même tout le monde extérieur et le monde intérieur de son âme. Les choses pour lui se mêlent au souvenir et font partie des êtres. Il pourrait, comme Henri Heine, adresser cette invocation à la nature : « O nature, vierge muette, je comprends bien les éclairs qui tressaillent sur ta noble figure comme une tentative impuissante pour parler, et tu m'émeus d'une pitié si profonde que je pleure. Mais alors tu me comprends aussi, moi, et ton regard s'éclaircit, et tu me souris avec tes yeux d'or, belle vierge ! Je comprends tes étoiles, et tu comprends mes larmes. » Il y a ainsi des correspondances mystérieuses entre la nature et nous-mêmes. Nous interprétons le langage des choses, comme s'il répondait au chœur des êtres, comme si la nature manifestait, elle aussi, sa joie et sa tristesse. Pierre Loti mêle au paysage ses propres sentiments : « En somme, écrit-il, il n'y a jamais eu que l'amour qui ait pu m'attacher d'une façon un peu durable à certains lieux de la terre. » La nature s'incarne pour lui en un être ; les décors de ses tendresses lui demeurent aussi chers que les êtres qu'il aime. Mais il adore aussi la nature en elle-même, et au dessus de son adoration de la nature, au dessus même de ses voluptueuses, changeantes et troublantes amours, il y a un autre sentiment qui le domine et qui est le tourment de sa vie : l'inquiétude de la mort, le désir de briser ses portes et de pénétrer jusqu'à l'inconnaissable pour en rapporter une certitude, une foi qui le consolerait et le guiderait. C'est ce sentiment qui l'a conduit

Digitized by Google

à Jérusalem, à travers le désert de Pétra : ayant perdu la religion de son enfance, et n'ayant depuis lors rien trouvé dans l'existence qui lui donnât une explication décisive des choses, du monde et de lui-même, il est allé aux Lieux saints dans l'espoir d'être ému par le grand souvenir de Celui qui obsède sa mémoire et son pauvre cœur désolé. Le *Désert* et *Jérusalem* sont le récit de ses angoisses et de ses espoirs durant ce voyage en Palestine.

Je vais étudier successivement ces livres de Pierre Loti et de Paul Bourget. L'analyse d'*Outre-mer*, par laquelle je commencerai, demandera de plus grands développements, car ces deux volumes contiennent tant de choses et sont comme un résumé de la vie américaine, dont nous pouvons connaître par eux les détails curieux et le but principal.

II.

EN AMÉRIQUE.

Dans ses articles sur *Outre-mer*, M. Gaston Deschamps cite une série d'anecdotes destinées à nous expliquer la vie aux États-Unis. Comme il les a cueillies dans les livres de MM. Max Leclerc, de Mandat-Grancey, de Varigny ou Léo Claretie, qui tous nous relatèrent quelques aperçus de cette société curieuse, mélange de barbarie et de civilisation, je crois pouvoir en citer deux ou trois après lui. Elles auront cet avantage de dépayser le lecteur et de le transporter de suite dans un pays essentiellement différent du nôtre et de tous les États européens : après en avoir pris connaissance, il sera plus à même de comprendre l'Amérique peinte par Paul Bourget. Les voici donc, pêle-mêle, telles que les présente le critique du *Temps :*

... Un hôtelier fort entreprenant vient de « lancer » sur la plage d'Atlantic-City, une « attraction » qui lui fera gagner pas mal de dollars. C'est un *family-house*, où l'on trouve, en outre du fumoir, de l'ascenseur, de la salle de bains et autres commodités, une terrasse pour *flirtation*. De ce lieu élevé, les amoureux peuvent voir, sans être vus, l'azur de l'Océan. Des parasols perfectionnés les préservent du soleil et de la poussière, comme ces palmes qui abritaient Paul et Virginie.

Digitized by Google

Afin que rien ne manque à cette fête du cœur, le patron a disposé, sur des guéridons, les poésies de Tennyson et de Longfellow, l'indicateur du *Michigan Central* et de l'*Union Pacific*, le dictionnaire des professions lucratives, les romans de Dickens. On ne sait pas s'il touche une commission proportionnelle au nombre de mariages que décide, sur cette terrasse, l'influence combinée du sentiment et de la raison, de la terre et de la mer, du paysage et du confort.

... Deux voyageurs, l'un Français, l'autre Américain, s'asseoient face à face dans un tramway. L'Américain chique et crache. Il crache par la portière, fort adroitement, et le long jet de salive brune passe, à intervalles réguliers, sous le nez du Français. Celui-ci, n'y tenant plus, veut montrer que les gens de sa race savent cracher aussi, mais il prend si mal ses mesures, qu'il étale un large crachat sur la figure du Yankee. Aussitôt il s'excuse, mais le bon Yankee, s'essuyant le nez avec un mouchoir rouge : *All 's right, Stranger! I gness you are a beginner!* « Cela ne fait rien, étranger, on voit que vous n'avez pas l'habitude. »

... Un jour, dans le Far-West, un wagon est envahi par des *cow-boys*, cavaliers intrépides, gardiens de troupeaux, moitié bergers, moitié bouchers, reconnaissables à ce feutre de mousquetaire, à ces bottes molles et à ces éperons de capitaine Fracasse, que le colonel américain Buffalo-Bill exhiba jadis, dans un cirque et sur des affiches-réclames, aux yeux des Parisiens stupéfaits. L'un d'eux, pour s'amuser, fait sauter, d'un coup de révolver, le cigare que fumait un paisible voisin. Le chef du train accourt au bruit et tue le cow-boy en lui tirant, à brûle-pourpoint, une balle dans le dos. On jette le corps par la portière et tout est dit.

... Silhouette d'un convoi d'émigrants, aux environs des Black-hills :

Cinq ou six charettes, traînées par des chevaux maigres. Tout autour une vingtaine de vaches et de juments poulinières. La première voiture est chargée de marmaille. Le père, un petit vieux, le fusil sur l'épaule, la joue gonflée par une grosse chique, marche à côté.

— Où allez-vous?

— Dans le Yellowstone.

— D'où venez-vous?

Digitized by Google

— De l'Arkansas; il y a deux mois que nous marchons.

— C'est à vous tous ces enfants-là?

— Mais oui, étranger. Nous en avons déjà dix. Nous comptons bien compléter les deux douzaines.

— Votre femme n'a pas peur de voyager comme cela en pays indien?

— Oh! elle y est bien habituée : nous avions une ferme depuis quatorze ans dans l'Arkansas; mais cet État-là devient trop peuplé, et puis le pays est entre les mains des politiciens qui ruinent le peuple. Les journaux disent qu'il y a de bonnes terres dans le Yellowstone. Nous avons vendu, et nous voilà...

Ces anecdotes révèlent un peuple absolument différent de nous. Ce mélange de sentimentalité et de vie pratique, cette nouvelle conception de la politesse, cette sauvagerie de mœurs, cette facilité à changer d'existence et à abandonner derrière soi, pour s'en aller tenter l'aventure, toutes les commodités auxquelles on était habitué : voilà de menus faits qui indiquent déjà une civilisation nouvelle, comme *panachée* de barbarie. Il existe déjà beaucoup d'écrits sur l'Amérique, depuis le grand ouvrage de M. de Tocqueville jusqu'à *Outre-mer*. M. Max Leclerc y a vu l'attrait de la vie hardie et conquérante; M. de Mandat-Grancey y a vu les paysages démesurés des Montagnes-Rocheuses, et une liberté sociale plus large que chez nous; M. de Varigny s'y est occupé surtout de la femme, il a été ravi de trouver là-bas son culte chevaleresque partout admis. M. le maquis de Chasseloup-Laubat et M. Léo Claretie se sont contentés d'un rapide journal de route aux notations vives et curieuses. C'est que l'Amérique est un champ d'exploration si vaste qu'on se perd à le parcourir. Il y a toujours sur ce sujet quelque chose à dire; elle appartient au chercheur d'aventures comme au chercheur de formules sociales, à l'artiste comme à l'industriel ou à l'ingénieur. Elle est un chaos où tous les éléments se retrouvent. Elle est comme une construction édifiée en peu d'années, dont les différentes pièces ne se sont pas mêlées, et demeurent visibles. Les deux volumes de M. Paul Bourget en rendent bien l'aspect disparate et composite : ils sont bourrés de faits, d'observations et de renseignements, et cependant la conclusion en est limpide, lumineuse, pleine d'idées générales. Constamment on manie au cours de l'œuvre des fils conducteurs qui permettent de se retrouver parmi la multitude des

Digitized by Google

choses vues et exprimées. Ainsi il expliquera en quelques phrases, celles-ci par exemple, l'étrangeté de cette civilisation américaine : « Elle n'a pas dépassé la période de conquête. Sa prodigieuse originalité réside en ceci, que le conquérant y est allé du coup jusqu'au raffinement de la civilisation la plus avancée. Un pareil phénomène ne s'est jamais vu. Il ne se reverra jamais. C'est pour cela que les conducteurs de cette conquête d'un ordre unique, les hommes d'affaires, ne ressemblent pas plus à nos boursiers, à nos industriels, à nos manufacturiers, à nos ingénieurs, que Chicago ne ressemble à Paris ou Minneapolis à Florence. J'aime mieux les villes de la vieille Europe, mais j'admire d'avantage les gens d'affaires du Nouveau-Monde. L'œuvre faite chez eux à coups de volonté improvisatrice ne vaut pas l'œuvre élaborée chez nous par les siècles, mais les constructeurs actuels de ce pays-ci sont des échantillons d'une humanité plus vigoureuse. »

Nous allons entreprendre avec M. Paul Bourget la connaissance du monde américain. C'est un guide sûr et adroitement documenté ; c'est du reste un philosophe qui nous épargnera la peine de réfléchir sur ces documents, et qui nous en révèlera toute l'importance sociale. C'est encore la manière la meilleure de bien comprendre *Outre-mer* que de l'étudier, chapitre par chapitre, de passer ainsi de la peinture du monde à celles des milieux ouvriers, de la description de la vie des cowboys à celle des colons de la Floride. Il y a tant de choses intéressantes dans ce livre qu'ainsi l'on risque moins d'en oublier.

* * *

« Pour faire un homme de haute vie et qui ait autant d'aplomb facile dans l'élégance qu'un des innombrables grands seigneurs oisifs dont foisonnent les clubs de Londres et de Paris, une seule génération suffit. Une demie même est souvent assez. » C'est la réflexion que fait l'écrivain constatant le peu de transition qui a séparé en Amérique l'homme de négoce de l'homme du monde : tout sort de terre dans ce monde nouveau, tout est de la veille, tout se fait par à-coups d'une volonté incapable d'attendre. Là, tous les gens du monde ont été, ou sont encore des hommes d'affaires, il n'y a pas de caste supérieure, ce qui crée une unité singulière d'habitudes, d'idées, de goûts.

Digitized by Google

Et ce monde est le produit de la civilisation d'un peuple jeune. Son goût pour l'athlétisme, le *physical culture*, son admiration pour la beauté physique considérée à la manière païenne, en sont des preuves : sa vie se porte presque tout entière du côté du sport : « Tant il est vrai que dans les races fortes tout se tourne en force, même la frivolité et la vanité, tandis que, chez les peuples qui vieillissent, même la culture et la délicatesse n'aboutissent qu'à la maladie et à la corruption ».

La conversation des gens du monde ne ressemble point à ce qu'elle est en France, variée, légère, ironique, glissant rapidement d'un sujet à l'autre sans l'épuiser avec ce détachement des choses aimable et sceptique. L'américain a une force singulière de spécialité et d'exactitude qu'il utilise quand il cause : il regarde les choses d'un *point de vue*, et n'en sort point, ce qui donne à toutes ses paroles une grande unité. La politique et la religion sont éliminés de sa conversation, car il a le sens distributif : « Jamais vous n'entendrez un homme d'affaires, sorti de son bureau, vous parler d'affaires. Ils excellent à fixer le cran d'arrêt. La même énergie qui leur permet, une fois appliqués à une besogne, de s'y donner tout entiers, leur permet, une fois cette besogne finie, de se donner tout entiers également à une nouvelle. » Et plus loin l'écrivain ajoute : « Ils ne mêlent pas plus leurs sentiments qu'ils ne mêlent leurs occupations. Ce sont des cases qu'ils ouvrent et qu'ils ferment à volonté ».

* * *

Mais ce qu'il y a de plus intéressant dans ces notes de Paul Bourget sur le monde américain, ce sont ses analyses de la jeune fille. La jeune fille américaine que toutes ses petites sœurs d'Europe cherchent à copier aujourd'hui, — à leur grand détriment, — est demeurée pour nous un objet de curiosité très attrayant, dont le démontage ne peut que nous être agréable.

« Pour ma part, — dit l'écrivain, — et après avoir regardé de près en Europe et ici bien des conditions humaines, je crois que pour un jeune homme de vingt à vingt-cinq ans les chances les plus complètes de bonheur sont d'être un Anglais de bonne famille, achevant ses études à Oxford, et pour une jeune fille,

Digitized by Google

d'être née Américaine, d'un père qui a fait sa fortune dans les mines, les chemins de fer ou les spéculations de terrain et d'arriver avec de bons parrains dans la société de New-York ou de Washington. »

La jeune fille américaine ne se distingue point de la femme mariée. Ou plutôt elle s'en distingue en ceci, qu'elle est beaucoup plus courtisée. L'égalité des sexes qui existe là-bas lui a valu l'immense liberté dont elle jouit, et cette habitude de se gouverner sans contrôle se manifeste chez elle par l'assurance singulière de la physionomie. Sa familiarité légendaire avec les hommes est moins dangereuse que l'on ne s'imagine, car, ayant vécu toute jeune dans leur intimité, elle les connaît, et puis l'Américain est de tempérament plus froid et plus réservé. Comme les épingles, les jeunes filles d'Amérique sont toujours retenues par la tête. M. Bourget cite, à leur propos, le mot un peu cruel, mais qui semble justifié par les apparences, d'un vieux diplomate ayant longtemps vécu aux États-Unis : « Elles ont la dépravation chaste. »

Mais toute leur vie ne tourne point, comme chez nous, autour des problèmes du sentiment. Savoir si elles seront ou non mariées selon leur cœur, si elles vivront un roman ou ne le vivront point, ne joue le plus souvent aucun rôle dans leur pensée. Elles sont avant tout des « créatures de tête, dressées par nature et par éducation, à se tenir en main. » Existant par elles-mêmes, ayant pu développer, — trop parfois, — leur personnalité, elles n'ont pas besoin d'un amour pour les animer. Leur individualité est déjà complète au moment du mariage, au contraire des jeunes filles de France pour lesquelles le mariage est bien souvent une éclosion : aussi cherchent-elles à se marier tard, n'étant point pressées de quitter leur indépendance si pleine de charmes.

Puis l'écrivain trace, avec sa netteté habituelle de psychologue accoutumé à noter des caractères, quelques types de ces jeunes filles. Il y a la *professionnelle beauté* qui fait partie des curiosités d'une ville, et a une sorte d'existence officielle. Il y a la *garçonnière* qui a voyagé, qui se sait *la jeune fille américaine*, et qui en joue avec gaminerie; *la garçonnière physique* qui trouve beaucoup moins de plaisir à se faire faire la cour qu'à se procurer quelque *excitement* nouveau, tel qu'un voyage à toute vapeur, assise sur le chasse-pierres d'une locomotive,

Digitized by Google

celle qui dit du danger : *combien excitant! — la garçonnière intellectuelle* qui s'est tout assimilé et qui est une machine à penser. Il y a la *collectionneuse*, dont la coquetterie s'exerce sur trois ou quatre hommes à la fois, — l'*équilibrée* dont le jugement est toujours droit, et qu'on rêverait d'avoir pour ami, — *la coquette sentimentale* qui ne va pourtant jamais jusqu'au bout de sa passion, etc. Il y en a dont la coquetterie va un peu loin, ainsi ce type « de la jeune fille pourtant honnête, qui se fait donner par des admirateurs qu'elle maintient au platonisme, des bibelots, des bijoux, jusqu'à des paires de chevaux. » Et M. Paul Bourget, bien qu'accoutumé aux surprises et aux bizares manifestations de la vie parisienne, ne peut retenir un peu d'étonnement devant « cette nature de vierge assez calculatrice pour rester pure tout en exploitant sa beauté au profit de sa fantaisie », bien qu'il ajoute que cette singularité de caractère paraisse moins odieuse là-bas qu'ailleurs, à cause des mœurs habituelles.

La jeune fille qui est aux États-Unis la grande attraction de la vie mondaine, et qui exerce une sorte de souveraineté sociale, est aussi là-bas le grand fournisseur de la caricature. Ce qui prouve bien l'importance qu'elle a prise dans la vie générale. Elle revient aussi souvent dans les journaux, que la lorette dans les albums de Gavarni, la demi-mondaine dans ceux de Grévin, la professionnelle de l'amour dans ceux de Forain. Et ces caricatures nous la montrent aussi positive que jolie, aussi réfléchie qu'osée dans ses flirts. L'une, toute radieuse de beauté, est assise sur une chaise longue auprès d'un jeune homme aussi beau qu'elle. Toute troublée, elle joint les mains et répond à une question que l'on devine : « Oui, mais vous êtes pauvre, Tom, et moi je n'ai pas d'argent. Moi, ma figure est toute ma fortune... » Une autre se promène dans la campagne avec un flirteur qui lui dit amèrement : « Si j'étais riche, vous m'épouseriez toute suite !... — Ah ! Georges, Georges, fait-elle, la dévotion que vous me montrez me brise le cœur. — Que voulez-vous dire par là? — Que vous avez souvent loué ma beauté, mais jusqu'ici je ne savais pas combien vous me reconnaissiez de bon sens.

Ces belles enfants ne s'abandonnent point au sentiment. Elles savent qu'il faut être pratique dans la vie, et qu'il faut des rentes pour être heureuse. Elles se donnent autant de mal pour

Digitized by Google

dénicher le mari richissime que chez nous le jeune *struggle-forlifer* pour découvrir la dote imposante. Quelquefois il y a des déconvenues. Voici une caricature américaine qui en fait foi : — « Sais-tu que M. et Me Brown Smith doivent s'amuser immensément » dit la charmante Perdita à son exquise amie Pénélope. — Et pourquoi ? — Pourquoi ? Mais tous les deux ont voulu faire un mariage d'argent et ils n'ont le sou ni l'un ni l'autre. Ils ont de quoi se moquer l'un de l'autre pour toute leur vie. »

L'amour n'importe donc point outre mer à l'épanouissement de la jeune fille. Elle est « avant tout un petit univers complet qui s'est formé, qui a grandi hors de toute influence masculine. » L'écrivain la compare ingénieusement à un chêque en blanc que sa volonté se charge de remplir. La famille ne compte point dans son existence, la vie du *home* existant aux États-Unis beaucoup moins qu'ailleurs, et la devise de la famille américaine étant : « chacun pour soi et chacun par soi. »

Dans un récent article sur les *Jeunes filles*, M. André Theuriet déplorait l'infiltration dans notre société de ces mœurs anglo-américaines ; il regrettait la jeune fille française d'autrefois, réservée, discrète et ingénue, et l'opposait au nouveau type que l'on rencontre aujourd'hui, à cette enfant aux allures de femme, habile aux sports, habile aux flirts, tenant tête aux hommes, d'un aplomb fantastique. Il ajoutait : « Taine, dans ses *Notes sur l'Angleterre*, a magistralement peint la jeune Anglaise, robuste de corps et d'esprit, indépendante, admirablement préparée pour la lutte vitale par les différents sports, la lecture de la Bible, une culture intellectuelle très développée, un sentiment inné du *self-respect* et de la responsabilité morale. Dans son beau livre d'*Outre-mer*, si copieusement documenté, d'une observation si pénétrante, Paul Bourget a consacré tout un brillant chapitre à l'étude de la jeune Américaine. Il a délicatement analysé les nuances de cette individualité énergiquement active et positive, vaillamment occupée à sauvegarder son indépendance, à tirer de sa jeunesse et de sa beauté tout le profit possible ; il a passé en revue les divers types de la jeune citoyenne des États-Unis... Comme Taine il a conclu que la jeune Anglo-Saxonne, avec sa hardiesse, sa soif de liberté, est mieux dressée à vouloir et à agir que ses sœurs françaises et que, — même lorsqu'en abusant de son indépendance elle

Digitized by Google

côtoie l'abîme, — le pis qu'on puisse penser d'elle, c'est qu'elle est « chastement dépravée ».

Puis, M. Theuriet constatait que ces belles qualités de la jeune fille américaine perdaient toute leur valeur en franchissant les mers et en s'introduisant dans nos mœurs : chez nous, elles risquent trop de ne produire que des *demi-vierges*. L'imitation étrangère n'arriverait ainsi à rendre chez nous que « ce type de la jeune fille fin-de-siècle, qui n'est ni femme ni garçon, — curieux sujet d'étude pour le psychologue et le romancier, — mais passablement inquiétant pour la santé et l'avenir de la société française. »

Il y aurait beaucoup à dire sur cette question de l'éducation. L'individualité de la jeune fille doit-elle être développée comme elle l'est aux États-Unis ? N'y a-t-il point, dans cette liberté où on la laisse de se former, de gagner sa vie, ou de l'organiser, une méconnaissance de ses devoirs et de ses fonctions naturels ? Il semble bien que oui, et que la femme remplit encore le mieux son rôle, lorsqu'elle se destine simplement à être la compagne de son époux et la mère de ses enfants, et non une créature adulée et égoïste. Et pourtant cette faculté qu'a la femme en Amérique de se faire sa vie ne lui donne-t-elle pas plus de bonheur, plus d'énergie et de force de résistance ? En cessant d'être une créature passive, ne gagne-t-elle point le don de mieux comprendre la vie et d'être mieux armée pour en supporter les déboires ?...

« Chez nous, le passage de l'état de jeune fille à l'état de jeune femme est un événement. Il est ici tout le contraire ; c'est une démission. » M. Paul Bourget résume ici la supériorité mondaine de la jeune fille sur la femme mariée en Amérique. Celle-ci y est, en effet, beaucoup moins courtisée, plus préservée que dans notre vieux monde. Le mariage américain est surtout une association, une sorte de campement social, dans lequel la jeune femme continue de garder, pour employer une délicieuse expression de l'écrivain, le *célibat d'âme*. Mais c'est fini pour elle, ou à peu près, de l'adoration des jeunes hommes : ceux-ci sont éloignés d'elles par une sorte de puritanisme demeuré dans les mœurs et aussi par une recherche du but pratique qui inconsciemment les pousse vers les jeunes filles, et vers la fortune du mariage.

L'adulation de la femme est si grande en Amérique, qu'il

Digitized by Google

semble que tout ce que font les hommes soit fait pour elle. Elles sont, dans cette civilisation utilitaire, les *déléguées au luxe*. « Elles ont pour mission d'y apporter ce que l'Américain n'a pas le temps de créer et qu'il veut avoir : la fleur de l'élégance, un peu de beauté et, pour tout dire, de l'aristocratie. » Entre leurs mains l'argent *se désutilise*. Et M. Paul Bourget écrit en manière de conclusion : « La frénésie des spéculations autour des terrains, les villes entreprises et construites à coups de millions de dollars, des trains lancés à toute vapeur sur des ponts d'une envergure d'arche de Babel, le grincement des cars à câble, le frémissement des cars électriques qui détalent le long de leurs fils avec un crépitement et une étincelle, la montée vertigineuse des ascenseurs dans les bâtisses à vingt étages, les immenses cultures de blé de l'Ouest, ses ranchs, ses mines, ses colossaux abattoirs, — le formidable travail enfin de ce pays d'effort et de lutte, tout son travail, voilà ce qui a rendu possible cette femme, cette orchidée vivante, chef-d'œuvre inattendu de cette civilisation. »

* * *

Après le monde et la femme, il est juste d'étudier l'homme d'affaires qui a rendu possibles ce luxe et cette femme. L'homme d'affaires américain, son esprit d'initiative, son tempérament combatif, son pouvoir de la vision directe des choses et non des idées des choses — M. Paul Bourget les analyse avec une sûre connaissance du cerveau humain.

Un parallèle du reporter parisien et du reporter américain rend sensible la différence de tempérament qui nous sépare des Américains dans la conduite de la vie et dans la lutte quotidienne : le premier, préoccupé de sa signature, donne à son article un tour personnel, amusant, curieux, l'autre ne se préoccupe que du fait. Ce petit tableau me rappelle un passage des *Notes sur l'Angleterre* de Taine, que je veux transcrire ici, parce qu'il montre à quel point le peuple américain a pris au peuple anglais dont il dérive ses qualités d'activité et de conduite de vie : « On peut comparer assez exactement, dit Taine, l'intérieur d'une tête anglaise à un guide de Murray ; beaucoup de faits et peu d'idées ; quantité de renseignements utiles et précis, petits résumés, statistiques, chiffres nombreux, cartes exactes et

Digitized by Google

détaillées, notices historiques courtes et sèches, conseils moraux et utiles en guise de préface, nulle vue d'ensemble, point d'agrément littéraire ; c'est un simple magasin de bons documents vérifiés, un memento commode pour se tirer tout seul d'affaire en voyage. Le Français demande à tout écrit et à toute chose la formule agréable ; l'Anglais peut se contenter du fond utile. Le Français aime les idées en elles-mêmes et pour elles-mêmes ; l'Anglais les prend comme des instruments de mnémotechnie ou de précision. » Il serait curieux de lire à la suite les *Notes sur l'Angleterre* et *Outre-mer :* malgré les différences d'écriture et de pensée qui séparent les deux écrivains, on y trouverait les mêmes procédés d'observation, et l'on comprendrait davantage, après la lecture du premier de ces livres, la formation de ce monde nouveau dont nous entretient le second...

C'est surtout à Chicago, monstrueuse ville toute noire au bord de son lac tout bleu, que M. Bourget a étudié la psychologie des hommes d'affaires américains. Là la fièvre des affaires bat son plein, « avec une violence si déchaînée qu'elle ressemble à celle d'un incontrôlable élément » et cela donne à la ville une moderne et tragique poésie. Des constructions immenses, des industries gigantesques, dénoncent une activité humaine sans cesse en mouvement. Et toute grande affaire américaine est la chose d'un homme, la volonté visible de cet homme, son énergie comme incarnée et mise au dehors. L'individu fait ainsi preuve, constamment, d'un esprit d'initiative et d'un tempérament combatif qui indiquent une race neuve et forte. Ces gens d'affaires qui ont fait des villes, qui ont fait des régions, sont des princes au sens féodal, et qui ont souvent l'orgueil de s'être conquis leur principauté eux-mêmes ; ils peuvent se revoir, à vingt ans de distance, petits boutiquiers, vendeurs de charbon, domestiques d'hôtels, serre-freins, et ils peuvent juger, en contemplant le chemin parcouru, de l'importance de l'énergie et de l'effort dans la vie. La volonté est d'ailleurs leur faculté maîtresse : ils ont relégué à l'arrière-plan la vie intellectuelle, la vie sentimentale ; la vie volontaire consomme toute leur sève. Ils ne savent point se distraire du but vers lequel ils tendent toutes leurs énergies ; il semblerait qu'ils aiment l'effort pour lui-même, à en juger par le travail intense qu'ils fournissent et qu'ils exigent de leurs employés. Songez qu'il faut des mois pour dresser les ouvriers anglais, et ce sont les plus durs

Digitized by Google

d'Europe, à fournir la somme de besogne habituelle aux ateliers américains ; le patron, cependant, est lui-même à son bureau dès les toutes premières heures du jour, pour n'en sortir qu'aux toutes dernières ; après des années de ce travail sa constitution s'use, il meurt de congestion brusquement, et le cas est fréquent.

M. Bourget ne peut s'empêcher d'admirer ces manieurs de dollars ; il voit en eux des héros modernes. Il trouve en leurs actes une telle puissance d'énergie humaine. Balzac aussi les aurait aimés, lui qui soignait si particulièrement ses types de volontaires, ses types d'hommes allant droit à leur but en renversant tous les obstacles. Peut-être faut-il oublier, pour laisser libre cours à son admiration, les ruines qu'ils accumulent sous le développement de leur personnalité. Mais dans notre époque anémiée et dépourvue de vigueur, il est bon de considérer ces hommes d'un monde nouveau qui ont fait preuve d'une vitalité égale à celle des puissantes individualités de la Renaissance et de l'épopée napoléonienne.

(A suivre.)

HENRY BORDEAUX.

Digitized by Google

JOURNAL D'UN PRÊTRE PARISIEN

1788-1792

VOYAGE EN BELGIQUE EN 1791

(Suite.)

La place de Cambrai est grande. Bel hôtel de ville et, près de l'horloge qui couronne le fronton, deux figures vêtues à l'espagnole qui frappent l'heure : Martin et Martine. Cette ville est peu peuplée et pleine de pauvres. Il est d'usage chez les boulangers, lorsque le pain est cuit, de souffler pendant une demi-heure dans un cornet à bouquin.

Parti de Cambrai le 17, à 1 heure, après une heure d'impatience contre l'ouvrier qui avait serré la vis de l'essieu au point que la roue ne pouvait tourner. Laissé *Bouchain* sur la gauche. Vers le milieu de la route de Bouchain à Valenciennes, chemin qui conduit à l'abbaye de Denain, c'est un chapitre de chanoinesses qui portent un habit blanc en surplis et un grand manteau doublé d'hermine toute blanche. Elles ne font pas de vœux, lorsqu'elles ont envie de se marier, elles remercient le chapitre de l'honneur qu'on leur a fait de les y admettre. Elles se qualifient comtesses d'Ostrevent. C'est près de cette abbaye que s'est donnée la bataille de Denain, gagnée le 24 juillet 1712, par le maréchal de Villars. Au commencement de l'avenue de l'abbaye s'élève une pyramide triangulaire avec cette épigraphe :

Regardez dans Denain l'audacieux Villars
Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars (1).

Arrivé à *Valenciennes* à 5 1/2 heures, descendu *A la Biche.*

(1) On sait de qui sont ces vers.

Digitized by Google

G. H. et H. G. L'Escaut arrose cette ville. Les rues en sont étroites, mal percées et toutes tortueuses. Son enceinte est irrégulière ainsi que sa citadelle qui est divisée en trois parties. Autour de la première règne un fossé rempli d'eau ; de la hauteur qui commande cette citadelle s'élève la seconde partie entourée d'un fossé plein d'eau, la troisième est un ouvrage du maréchal de Vauban. Ces trois parties se commandent l'une l'autre. Dans la grande place, où se trouve l'hôtel de ville et la salle de spectacle, est le beffroi et la statue de Louis XV en pied. On y répète l'heure comme à Arras et à Cambrai.

Bel et vaste hôpital. On y fait de la dentelle plus belle et plus durable qu'aucune autre, avec bien moins d'épingles.

La paroisse de Notre-Dame, beau vaisseau, bien élevé, très propre, un double rang de galerie entre les arcades et les fenêtres. Le bas-côté règne même autour de la croisée, dont le milieu est plus élevé que le reste de l'église. La paroisse Saint-Nicolas, moins belle, aussi claire, bel autel, deux mausolés, un érigé à une femme par son mari, l'autre à une mère par ses enfants.

Parti de Valenciennes le 19, à 10 heures du matin, avec l'intention d'aller à Mons. Permission demandée au commandant. Observations de la part du postillon que la poste est plus chère dans le Brabant. Nous le payons d'avance 9 livres 12 sous pour poste 1/2 de Valenciennes à Quiévrain. Monté en voiture. Conférence entre le comité des postes et celui des subsistances, dont le résultat est que l'argent à ce jeu irait trop vite. Arrêté sur-le-champ que nous irions à Tournai et que nous y laisserions notre voiture — pour courir le Brabant avec celles du pays. Notification au postillon de l'arrêté susdit par le département des postes, refus par icelui d'y obtempérer et obstination à courir malgré la sommation d'arrêter. Saut périlleux du département des postes en bas de la voiture et à la selle du postillon, où il se saisit de l'ordre pour la poste de Mons et le fait changer en un ordre pour Tournai. Mauvaise humeur et impatience du postillon, qui annonce qu'il ne rendra point l'excédent de son dû. Signification du contraire. Le postillon de retourner prendre un troisième cheval, et moi de lui annoncer trois chevaux à 25 s., et 15 de guide. Il restait 5 sous nous appartenant sur ce qu'il avait reçu,

Arrivé à *St-Amand*. Nouvelle prétention du postillon en

Digitized by Google

colère, à garder le tout. Visite de ma part au juge de paix, qui députe un huissier au postillon. Pendant cet intervalle le postillon injurie mon compagnon de voyage, le comité des subsistances, les filles du maître de poste et le maître de poste. Grande colère de ce dernier à ce sujet, dont le résultat est une volée de coups de poing, de pied et quelques paires de soufflets reçus par le postillon qui, à l'arrivée de l'huissier, avait remboursé les coups, rendu ce qui m'appartenait, et se cachait de peur de pire derrière ses chevaux.

Le village de *St-Amand* est situé sur la Scarpe et est fameux pour son abbaye de Bénédictins. Nous l'allâmes voir. Beaux bâtiments, belles cours, cloître pavé en marbre, tout cela n'est rien; c'est à l'église que tout a été prodigué. Elle s'annonce par un petit portail qui se termine en une flèche. On entre dans l'église par le vestibule qui est sous cette tour. Sa voûte plate est percée dans le milieu pour le passage des cloches. On monte quelques marches et on se trouve dans la nef, rien de plus noble, de plus imposant et de plus majestueux à mon goût que cette immense basilique qui forme comme trois églises l'une au dessous de l'autre. Celle qui se présente la première est entourée d'une galerie avec bastions en fer cintrés d'un goût moderne. Dès l'entrée de cette église, on est frappé de la richesse du chœur et de l'autel de l'église supérieure qui se présente en perspective et de la majesté de l'escalier de marbre noir qui y conduit. Les bas-côtés règnent autour de la nef et de la croisée.

Arrivé au milieu de la croisée, on voit, avec une surprise mêlée d'admiration, au dessus de sa tête, un double dôme éclairé d'un double rang de fenêtres et peint à fresque. Puis à sa droite et à sa gauche deux superbes chapelles de l'église supérieure supportées par les arcades du fond de la croisée et sous lesquelles se trouvent aussi deux autels, dont celui à droite sert de paroisse.

Entre l'escalier royal et le premier pillier à droite se trouve la porte qui ferme l'ancienne église du monastère. Elle est sous le chœur de l'église supérieure et ne présente rien d'intéressant que les figures et les tombes de quelques-uns des abbés et des moines dont elle est la sépulture. Dans une chapelle à gauche est un puits dans lequel les Normands jetèrent les cadavres des religieux qu'ils massacrèrent dans l'église inférieure qui n'occupe

Digitized by Google

que le dessus de l'escalier royal et dans laquelle on descend par 8 ou 10 degrés.

Au milieu de cette petite église, qui est celle où furent égorgés ces moines en 882, le jour de la Pentecôte, se voit leur tombeau élevé de deux pieds de terre et un autel ou saint Amand offrait le Saint Sacrifice.

Il y a là dans cette église au moins six pouces d'eau. Observez, en passant, que Saint-Amand est situé dans un marais à fleur d'eau et que toute l'abbaye est bâtie sur pilotis. Montant l'escalier royal, on arrive à l'église supérieure et à la grille du chœur. Les stalles sont en bois de chêne et sculptées magnifiquement.

Beau sanctuaire, autel richement orné; les huit piliers qui sont autour et au derrière de l'autel ont tassé, il y a quelques années, de deux pieds, mais si uniformément que l'architecture et la décoration n'en n'ont presque pas souffert. En sortant du chœur, du côté de l'Évangile, on aperçoit bientôt ce tassement, les soubassements des colonnes sont enfoncées.

Derrière cet autel, au rond-point de l'Église, un second chœur appelé le chœur de la Vierge sur l'autel duquel on voit un tableau de Vandyck représentant la Vierge ayant dans ses bras l'enfant Jésus qui se joue sur son berceau. Sortant de cette chapelle du côté de l'Épître, on fait le tour du chœur et, après avoir rencontré un tableau qui représente l'Enfant prodigue déguenillé, on approche d'un autel dédié à la sainte Vierge. Il est décoré d'un tableau de Rubens, divisé en deux parties sur l'une desquelles saint Etienne prêchant, sur l'autre saint Étienne mort. Le dit tableau est peint sur bois et monté sur pivot comme le sont beaucoup en cette province, et sur son autre face une *Annonciation*. Un caractère distinctif de ce tableau est que la sainte Vierge est debout dans l'attitude d'une femme qui marche, et qui, entendant du bruit dans sa chambre, se retourne avec surprise en écartant de la main gauche son voile et en retenant de la droite une riche draperie violette. La seconde femme de Rubens, lui a servi de modèle.

En continuant le tour de l'église par cette belle galerie pavée en marbre et plus vaste que les bas-côtés de l'église du milieu au-dessus desquels elle est située, on passe derrière un beau buffet d'orgue soutenu par une arcade de bois de chêne appuyé par six piliers jumeaux et disposés en perspectives. Puis on se

Digitized by Google

trouve de l'autre côté de l'église dans une galerie parallèle à celle qu'on vient de passer : arrivé à la croisée gauche de l'église on voit sur l'autel de la chapelle Saint-Étienne un tableau représentant le martyre de ce saint peint par Rubens et changé de toile, ce qui en a probablement altéré le coloris. Ce sont ces deux autels qui font de la grande église par laquelle on entre, un si surprenant effet.

A côté de cet autel se voit un chef-d'œuvre de Paul Véronèse. C'est la Madeleine lavant les pieds du Sauveur.

Cette église a été batie sous la régence de Nicolas Dubois soixante-seizième abbé et qui en a été l'architecte. C'est le cardinal d'Yorck, fils de Jacques Stuart roi d'Angleterre, qui en est actuellement abbé.

A trois quart de lieue du village, en sortant par la porte de Condé, dont on laisse le chemin sur la gauche, on arrive à la fontaine et aux boues de Saint-Amand. De ce sale et abominable marais on a fait une habitation qui n'est pas sans mérite. La surface du terrain où se prennent les boues est divisée en forme de baignoire dont chacune est recouverte de cerceaux pour supporter des draps. Ce lieu est disposé et vitré comme une serre chaude. L'endroit où se baignent les soldats et les pauvres est divisé en petits carés suffisants pour s'y plonger verticalement c'est-à-dire debout. Ces boues suintent continuellement. Près de ces boues sont les sources et les fontaines. Trois sources coulent perpétuellement dans un réservoir qui se décharge dans un fossé. Deux de ces sources n'ont presque pas de goût, l'eau en est tiède, la troisième qui passe à travers les boues en conserve la saveur désagréable et fait jaunir l'argent aussitôt. Au dessus de ces sources on a construit un grand salon et à côté un grand bâtiment assez semblable à une caserne ; on lit sur ce bâtiment cette inscription :

Cette fontaine autrefois cultivée par les Romains, négligée ensuite et ignorée jusqu'à nous, enfin reconnue à ses effets merveilleux, mais presque inaccessible et confondue dans un marais, a été réparée, bâtie et embellie d'avenues pour l'utilité publique sous le règne de Louis le Grand par les ordres du maréchal duc de Boufflers, colonel du régiment des Gardes françaises et gouverneur général de Flandre l'an 1698.

De retour à la poste, itératifs remerciements au maître de poste. Il est, lui, ainsi que sa famille, on ne peut plus honnête.

Digitized by Google

Il nous a donné trois chevaux à trois escalins chaque (l'escalin est de 12 d. 10) les deux postes ont donc été 13 liv. 5 d. y compris 2 liv. de guide.

A *Mande* dernier village de France, demande et exhibition de passeports. Le petit ruisseau et le pont qui sont à la sortie du village, limites de la France et des Pays-Bas autrichiens. Une demi-lieue plus loin, visite de notre vache et de nos valises par les commis de l'empereur. On les a plombées et on nous a donné un certificat de visite ; à la porte de *Tournai* où nous sommes arrivés à 4 heures, visé le certificat et descendu à l'*Impératrice*.

Visite à la comtesse de la Marck qui occupait le même hôtel. Le 20, dimanche de la Septuagésime entendu à la cathédrale la messe du curé de St-Séverin (1). Déjeuné chez le curé de St-Gervais (2), diner chez M^me^ de la Marck avec M^me^ de Berenger, gagné dix francs au domino.

Cette ville est la capitale du Tournaisis. Sa citadelle, avant qu'elle fut détruite, était une des plus fortes et des plus belles de l'Europe. Cette ville n'offre pas grand' chose de remarquable. L'Escaut la traverse. Elle a quatre ponts : Le pont de Fer, le pont Notre-Dame, le pont à pont et le pont de l'Arche. Deux cents familles françaises étaient réfugiées dans cette ville.

La cathédrale est bâtie à mi-côte, de sorte qu'on y monte d'un côté, on y entre de plein pied, d'un autre ; et on y descend d'un troisième. L'intérieur de cette église est coupé à l'entrée par une colonne devant laquelle une figure en marbre représentant J.-C. et au bas ces mots : *Per me si quis introierit salvatitur* (3). La croisée de cette église est superbe, toute revêtue de marbre. Dans icelle, deux beaux autels dont les croix de bronze sont montées sur un globe de marbre, les chandeliers de marbre garnis de bronze, sont ciselés et dorés. Sur ces autels deux beaux tableaux. Celui à droite représente une Sainte Famille, celui à gauche un saint André, tous deux en grisaille. Toutes les chapelles de cette église sont richement décorées et remplies de tombeaux de marbre et de bronze.

Derrière les stalles du chœur, dans le bas-côté de l'épitre une

(1) C'était l'archiprêtre Cantuel de Blemur remplacé a St Séverin par un prêtre jureur Leblanc de Beaulieu.

(2) L'abbé Veytard remplacé par l'abbé Chevalier.

(3) Celui à qui j'ouvre l'entrée, sera sauvé.

Digitized by Google

épitaphe et au bas quatre génies, le premier écrit nos actions, le second mesure le temps, le troisième pleure le temps perdu, le quatrième annonce qu'il n'y a plus de temps. Près de cette épitaphe une autre au bas de laquelle Jésus-Christ sur les genoux de sa mère saint Jean et une sainte Femme à ses côtés. Superbe groupe en marbre, sur les deux côtés de ce groupe des anges tenant les instruments de la Passion.

L'Abbaye de St Martin, belle église, couvent de bénédictins. Dans la chapelle de la Vierge, saint Martin après avoir bu présente la coupe à un de ses moines. Derrière le grand autel, les noms des anciens abbés de ce monastère et au bas : *apprecare, viator, ut quorum nomina hic exa arantur in silice scripta inveniantur in libro vitæ* (1). Dans le cabinet de l'abbé belle collection de tableaux. A Tournai le St Sacrement est porté aux malades sous un dais d'étoffe, à quatre supports. Il est précédé et suivi de beaucoup de peuple portant des flambeaux et chantant le *miserere*, en allant et le *Te Deum*, en revenant.

Quitté Tournai, lundi 21 à cinq heures du matin. Laissé notre notre voiture et sa vache à l'*Impératrice* et parti pour Bruxelles par la diligence à raison de 15 escalins (2) et 4 sous par place. Traversé *Leuze ;* dans ce bourg, collégiale de St Pierre, beau vaisseau, autel à la romaine de marbre blanc et à double face, décoré de beaux chandeliers dorés et de leurs médaillons en marbre pour devant d'autel. Celui qui regarde la nef représente le sacrifice d'Abraham, l'autre celui de Melchisédec. La chaire en bois et située entre deux piliers est d'un goût et d'une exécution originale. Une grotte la soutient. St Pierre à genoux prie et pleure devant cette grotte. Deux palmiers servent de soutiens à une draperie qu'un ange attache d'un arbre à l'autre. La double rampe est formée de branches entrelacées de vignes et de plantes grimpantes. Un ange, sur la gauche, présente un Christ au prédicateur tandis que de l'autre un coq ouvre le bec comme pour chanter.

Traversé *Ath*, ville entourée d'un cordon bien entretenu ; *Enghien* à l'entrée duquel un joli pont avec deux escaliers pour descendre au rivage ; *Hall* dans laquelle une église dédiée à la Ste Vierge et où se font beaucoup de pèlerinages. Rencontre

(1) Prie, voyageur, afin que ceux dont les noms sont ici gravés dans la pierre se retrouvent au livre de vie.

(2) Monnaie d'argent valant sept sols de notre monnaie.

Digitized by Google

dans la diligence d'une aimable anglaise, femme d'un orfèvre de Tournai, qui a eu longtemps les pieds crus (1), qui a égayé le voyage et qui a bien voulu se charger de notre voiture : M^me^ Delvines, rue des Capucins, vis-à-vis la poste aux chevaux.

Arrivé à *Bruxelles* à 8 heures. L'aigle de l'empire qu'arborait notre voiture n'a pas du tout le vol rapide. Descendu à la *Maison rouge*. Dieu vous garde d'y descendre. De là à un estaminet ou café. Rencontre d'un hussard qui a fort insolemment fixé, sinon, examiné, dévisagé M. Guérin. Grande rage du hussard à la vue du signe de la liberté et de l'égalité conquises, du bouton national. Ses questions aux voyageurs, son impertinence. Il l'a poussée jusqu'à regarder sous la redingote de M. Guérin. Grande prudence des voyageurs, retraite honorable d'iceux. Changé dans ce café 9 livres de France pour lesquels nous avons eu 14 escalins (2). C'est un peu plus de 12 sols 10 deniers par escalin. Il y a conséquemment un petit avantage à changer 9 livres. On dîne très bien à Bruxelles pour 2 escalins, et on est assez bien couché pour un.

Bruxelles, sur la rivière Senne, de fait capitale des Pays-Bas autrichiens — quoique ce soit Louvain qui en a le titre — se divise en haute et basse ville ; ses remparts intérieurs font une promenade agréable de deux petites lieues, sous une ou plusieurs avenues, avec une belle vue de l'un et de l'autre côté ; si on en excepte le boulevard de la porte de Hal à celle d'Anderlecht, qui est rabotteux et sans arbres. Bruxelles n'est pas fortifiée, elle n'a qu'un fossé et de misérables portes. Elle renferme de vastes et beaux édifices, un parc et des promenades très agréables. Dix belles places, des rues larges, bien percées, beaucoup d'églises bien décorées, une bibliothèque de 60 mille volumes, 4 bassins. Ils étaient hérissés de mâts ; de grands quais, 3 ou 400 rues, 15,000 maisons et de 90 ou 100,000 habitants.

21 fontaines publiques dont une célèbre de temps immémorial est connue sous le nom bizarre et dégoûtant de Mannekenpis. C'est un enfant de bronze de deux pieds de haut et tout nu ; on le qualifie de premier bourgeois de Bruxelles. Ce petit babouin a attiré les regards et les bienfaits de plusieurs souverains qui l'ont décoré de beaux habits dont on couvre, les jours de pro-

(1) Qui a beaucoup voyagé.

(2) Nous avons donné la valeur légale de cette monnaie, valeur que les circonstances avaient modifiée, comme on voit.

Digitized by Google

cession, ce que cette figure a de moins indécent. Louis XV lui a donné le Cordon bleu, en 1747, pour réparation d'injures que des soldats français lui avaient faites.

Il en existait, il y a quelques années, une autre connue sous le nom de *Fontaine des Trois Pucelles*. C'était trois figures de pierre adossées qui jetaient de l'eau par les mamelles. Elle n'existe plus à présent.

La maison de ville est d'une architecture gothique, elle est carrée et renferme une grande cour de même forme. Dans cette cour sont deux fontaines ornées chacune d'une statue en marbre blanc, celle de droite est la plus belle. Cet édifice est surmonté d'une tour de 341 pieds de hauteur et tenant lieu de beffroi. Elle est d'un goût léger, d'une beauté achevée et surmontée d'un St-Michel en bronze doré et de 17 pieds de haut. L'horloge de cette tour, comme toutes celles de la ville, au lieu de sonner la demie, frappe l'heure qui doit suivre, mais sur un timbre différent, en sorte que les étrangers ne savent trop ce que cela veut dire. A toutes les heures de la nuit, on sonne de la trompette comme à Tournai.

La face de l'hôtel de ville est percée de 40 fenêtres et entre chaque fenêtre est une niche. En face de l'hôtel de ville est un édifice appelé la *Maison du roi*. On y entre par un perron garni d'une balustrade auquel conduit un escalier orné de deux vases antiques et au dessous deux fontaines. Autour de la place sont les maisons des corps et métiers dont la plupart ont des façades décorées de sculpture où la dorure remplace souvent le bon goût. Celle des brasseurs porte sur son sommet la statue équestre de Charles de Lorraine.

Sainte Gudule, église collégiale et paroissiale, bâtiment gothique, voûte assez élevée, à chaque pilier une statue. Il est assez d'usage dans ce pays de placer ainsi les 12 apôtres.

Vers le milieu de la nef est la chaire en bois bien sculptée. A la base, on voit Adam et Eve, de grandeur naturelle, et qu'un ange chasse du Paradis terrestre; dans la partie gauche la Mort qui les poursuit. Ils paraissent soutenir le globe qui forme la chaire. Ce globe est appuyé sur un arbre qui s'élève fort haut et sur la cime duquel est un baldaquin que soutiennent un ange et la Vérité représentée sous la figure d'une femme. Sur ce baldaquin est posée la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus.

Digitized by Google

Au bas de la chaire deux escaliers formés de branches d'arbres entrelacés de lierre et sur lesquelles reposent différents animaux; du côté d'Adam, l'autruche, le renard et l'aigle, du côté d'Eve, le paon, le perroquet et le singe. Au milieu du chœur est le tombeau de Jean II, duc de Brabant. Sur ce mausolée est couché un lion d'airain, appuyé sur l'écu de Brabant et pesant 6,000 livres.

Dans la croisée gauche, la chapelle du *Saint Sacrement des Miracles*. Le tabernacle est d'argent massif ainsi que le devant d'autel. Au pied de cet autel furent enterrés l'archiduc Albert, en habit de récollet, et l'Infante Claire, en habit de Clarisse. Sur un petit autel à droite, en entrant dans cette chapelle, on voit un excellent tableau de Rubens, il représente saint Pierre recevant les clefs de Jésus-Christ. Ce tableau est bien soigné, supérieurement dessiné et aussi frais que s'il sortait de dessous le pinceau.

Dans la croisée droite, la chapelle de *N.-D. de la Délivrance*. Le tableau de l'autel, qui est une *Assomption*, est de la plus belle composition. L'effet est tel qu'on croit voir la Vierge s'élever et prête à disparaître. En face de cette chapelle est un tableau : Néhémie offrant un sacrifice consumé par le feu du Ciel; et à côté le tombeau d'Anna Schotten, au dessus duquel on voit son portrait peint par Van Dyck. C'est un des meilleurs tableaux de ce maître.

C'est dans cette église que se conserve le St-Sacrement des Miracles, dont la fête se célèbre solennellement le 3e dimanche de juillet en réparation des outrages faits par les juifs à des hosties consacrées. Le ministre plénipotentiaire y assiste avec la Cour, les Conseils et tous les corps de la ville. L'ostensoir où sont déposées ces hosties est de la plus grande richesse et couvert de diamants. Il est exposé à la chapelle, tous les jeudis à midi.

La Place Royale est un carré long entourée de huit grands corps de bâtiments dont six sont isolés. L'espace entre les deux autres est rempli par l'église St-Jacques de Caudenberg. Le portail de cette église offre six grosses colonnes qui forment un portique élevé de terre. Le bas-relief du frontispice représente un prêtre offrant les Saints Mystères; de chaque côté de la porte de l'église une statue colossale : David à droite et Moïse à gauche. Cette église simple, claire et noble; à chaque côté de

Digitized by Google

l'autel une belle statue: de l'un (1), l'Ancienne Loi sous la figure d'une femme qui tient les Tables de la loi; de l'autre, la Nouvelle Loi sous la forme d'une femme qui tient un calice.

Aux quatre coins cette place est terminée par des arcades, et au milieu est la statue pédestre du duc Charles de Lorraine.

Mercredi 23, vu la parade en présence du général Bender.

Le palais royal ou la Cour, château qu'habitent les gouverneurs généraux des Pays-Bas; façade passable; au bas du grand escalier un Hercule colossal. Les appartements sont beaux, les parquets surtout, en marquetterie; deux grandes pièces sont revêtues, l'une d'une boiserie en laque, l'autre de deux grands tableaux de la longueur de la pièce et en bois de rapport. L'un représente une bataille d'Alexandre, l'autre la continence de Scipion, ils ont couté 36,000 souverains. La chapelle est gentille. On dit qu'elle ressemble en petit à celle de Versailles, et moi je dis que non.

Le parc qui avoisine le château est une des plus belles places et des plus jolies promenades qu'on puisse voir; il est bien dessiné et décoré de massifs, pièces d'eau, parterres, groupes et statues. La Madeleine est une des bonnes. Ce parc est entouré de maisons. La façade de l'hôtel du Grand Conseil de Brabant est vis-à-vis avec la grande allée dont elle borne la rue.

La bibliothèque est un bâtiment carré en pierre de taille, entre le parc et la rue Isabelle. L'intérieur en est bien propre.

La grande place du *Sablon* est vaste et bien percée; au milieu se trouve une fontaine ornée d'un groupe en marbre blanc de Gênes. La petite place du *Sablon* est bornée d'un côté par l'église *N.-D. des Victoires* et de l'autre par les Carmes Déchaussés. Dans l'église de ces derniers est, sur le grand autel, un tableau de Rubens représentant l'*Assomption de la Ste-Vierge*. Les apôtres se baissent sur le tombeau, ils paraissent partagés entre le désir de l'examiner et celui de regarder ce qui se passe au dessus de leur tête; les autres paraissent livrés à des sentiments de surprise et de joie en voyant la sainte Vierge que des anges portent au ciel. Chaque tête de ce tableau a un caractère particulier, c'est une des plus belles pièces de Rubens. Les enfants qui ornent les confessionnaux de cette église sont pleins d'expression.

(1) De l'un des côtés.

Digitized by Google

Dans l'église de *N.-D. des Victoires*, belle chapelle sépulcrale dans laquelle un mausolée de marbre noir. La Vertu, sous la figure d'une femme, tient en main une chaîne d'or, le Temps s'en saisit et la tire pour forcer la Vertu à le suivre. Celle-ci est immobile, parce que l'état de la vertu est la tranquillité. Il y a bien de l'expression, du caractère et de la vérité dans la statue qui représente le Temps. Aux quatre encoignures d'une chapelle qui tient à celle-ci sont placées 4 statues formant chacune un groupe avec leurs accessoires. Ce sont la Foi, l'Espérance, la Charité et la Vérité assises. La Foi est supérieure aux autres, elle est représentée un calice à la main gauche et ayant sur les yeux un voile que l'artiste a rendu si transparent qu'on aperçoit ses yeux à travers. Il y a dans cette église un beau *Jugement dernier*, une Ste-Barbe conduite au supplice, et, dans la sixième chapelle à droite, une Madeleine assise les bras tordus, le pied droit posé sur une boîte de bijoux qu'elle repousse ; la draperie qui la couvre est de satin gris, près d'elle est debout une fille qui regarde sa maîtresse du coin de l'œil et qui n'a pas du tout l'air d'être du même avis.

L'église des Capucins est belle pour une église de capucins, sur le maître-autel une *Descente de croix* de Rubens. On y a introduit, par une complaisance ridicule, un St-François.

Dans la paroisse *N.-D. de la Chapelle* la chaire, surmontée d'un recouvrement immense, est soutenue par les évangélistes; du haut du recouvrement pend un Christ tout ensanglanté.

L'église des Grands-Carmes est grande et claire. La composition du maître-autel en est singulière, le buffet d'orgue est placé au dessus. La chaire est un beau morceau de sculpture. C'est un roc dans le creux duquel se tient caché le prophète Élie pour se dérober à la colère de Jezabel, un ange lui apporte à manger, deux palmiers, appuyés sur le soc, soutiennent un rideau que des anges soulèvent. Les ornements de cette chaire ne sont ni bizarres, ni confus. L'escalier par lequel on y monte paraît taillé dans le roc.

Le Béguinage est un établissement religieux peu connu hors des Pays-Bas. Les béguines font un vœu simple de chasteté et s'assujétissent à une règle qui ne les oblige que tant qu'elles y demeurent. Elles peuvent le quitter et se marier, elles ne sont astreintes qu'à peu d'offices, elles sortent seules et reçoivent chez elles qui leur plaît. Leur terrain est vaste et entouré de

Digitized by Google

murailles qui, dans quelques parties, sont défendues par un fossé. Chaque béguine a sa maison particulière et presque toutes un jardin. Cette enceinte peut contenir 500 religieuses, elles jouissent de leur patrimoine et vivent en particulier. Le portail et le maître-autel de leur église sont d'une belle architecture.

Il y a 15 ou 16 marchés à Bruxelles, on vend publiquement par toute la ville des cercueils de toute mesure.

Bureaux des postes mal administrés. Chaises des églises en bois. On se sert d'échelles pour allumer les réverbères. Les femmes portent par dessus leur mantelet des faies d'étoffe d'Anvers.

Les chiens remplacent ici quelquefois les chevaux et traînent des charriots chargés de deux hommes, quatre tonneaux et un baquet rempli de poisson. L'attelage pour cette charge est de quatre chiens. Rien de plus maussade que cet attelage, ces chiens-chevaux n'ont pas l'oreille docile, pour les faire prendre à droite ou à gauche, on tire la voiture par le timon. Quand on les bat, ils aboient, s'entremordent et se couchent sous la voiture souvent au milieu du chemin; ce tour n'est pas sans inconvénient pour les voyageurs.

Il y a beaucoup de commodité pour voyager dans Bruxelles et les environs, les fiacres y sont propres et n'y coûtent qu'un escalin et demi ou 10 1|2 deniers de Brabant par heure.

Le canal de Bruxelles établit communication entre la Senne, le Rupel et l'Escaut et peut avoir 5 1/4 lieues du Brabant. C'est par ce moyen qu'arrivent en cette ville les bâteaux, les barques et même des yats et des petits bâtiments. On s'y embarque tous les jours, matin et soir, pour Vilvorde, Malines et Anvers dans des barques propres et commodes; cette espèce de voiture est bien peu dispendieuse.

Les environs de cette ville sont bien riants. Du reste une belle promenade de tilleuls qui tournent autour de la ville dont on peut faire le tour en voiture. Deux promenades, qui joignent les murs de Bruxelles se prolongent dans un alignement d'une demi-lieue sur les bords du canal; la promenade à droite en sortant de la ville a 3 allées. Nous les avons parcourues en voiture, grâce aux soins de l'être le plus aimable et le plus obligeant qu'on puisse imaginer, M. Brion, à qui Honoré m'avait recommandé. Mangé chez lui des couques et des bisquets, les meilleurs de la ville; et ceux de la ville sont les meilleurs des

Digitized by Google

Pays-Bas. De la soupe et de la crême au vin, au d... (1) les deux ragoûts.

En faisant le tour des remparts intérieurs de Bruxelles, on passe sur un pont-levis qui traverse le canal et sur une plate-forme d'où on jouit d'un point de vue admirable.

Plusieurs espèces de troupes à Bruxelles, elles sont lourdes en général, mais il en est qui sont une peste ambulante, c'est un troupeau de boucs, leur chemise est graissée au col et aux poignets pour les défendre, disent-ils, de la vermine, ce sont les hussards.

Jeudi 24, à midi, sur la grand' place, insurrection de la part du peuple qui renvoie les voitures des membres des États. Les cochers refusent de s'en aller, leurs glaces cassées, les maîtres congédiés à pied, le cardinal-archevêque de Malines obligé de s'en aller au milieu des huées. Militaires insultés, les insurgés couchés en joue, renfort de troupes qui chargent tranquillement leurs fusils. Le soir on casse les vitres dans 300 maisons de patriotes. Le lendemain, patriotes battus au parc, groupes nombreux ; deux juifs qui s'entr'excitent au pillage. Complot d'investir les capucins, mis à exécution à 10 heures du soir. Leurs vitres, leurs portes brisées, leur batterie de cuisine, leurs hardes emportées. Tranquillité de la garde qui veille à leur grille, elle se contente de renvoyer les Vonckistes par une autre porte. Samedi, l'église des Capucins fermée, iceux épars et courant çà et là. Visite aux dits pères ; le soir, billets jetés dans les boutiques et distribués dans les rues. *Cri général.*

La satisfaction due au souverain et à la nation doit être aussi complète et aussi éclatante que l'injure a été grande. Vive Léopold, moines à bas et juges sans tâche.

Vendredi matin, 11 heures, service à Caudenberg pour l'empereur ; pas de tenture sur la représentation (2), un poêle noir et par dessus un autre de drap d'or, sur ce poêle deux couronnes et les masses ; quatre cierges autour. Messe et musique chantée par l'ancien abbé de Caudenberg en chasuble noire ornée d'or et mitre d'argent. Le ministre Mercy d'Argenteau et le général Bender y assistaient.

L'après-midi vu chez M. de Bresve, un bel *Ecce Homo* du

(1) Ce *d* signifie au *dîner*, peut-être au *dessert*.
(2) Catafalque.

Digitized by Google

Guide; la tête est pleine d'expression. De là au cabinet d'armes, puis au trésor de l'ordre de la Toison d'or. Collier d'or massif, ornements, brodés en perles.

Le soir défense de la part du gouvernement de se porter à aucune voie de fait contre les États et les moines, sous peine de 500 florins d'amende.

Dimanche, messe entendue à Ste-Gudule. Parti de Bruxelles à 7 1/2 heures, par la diligence de Louvain. Pour ce, 7 escalins et 3 deniers. A une demi-lieue de Bruxelles, le cimetière de la ville. Sur les routes de l'empire, barrières de distance en distance, on y perçoit un droit pour le pavé.

La diligence qui nous a conduits est une espèce de carabas dans le genre des anciennes voitures de Versaille. A deux lieues de Bruxelles, un roulier tout boueux, avec la permission de notre cocher, entre dans la voiture et se place entre un voyageur et moi. Le coche de grimacer et de braire; je croyais à leurs contorsions et à leurs clameurs qu'ils se disposaient à faire déguerpir l'intrus. Pas du tout, ferme comme un roc, il m'enfonçait son coude dans le côté. Je présentai requête à notre cocher, qui me répondit comme le postillon de Valenciennes, en fouettant ses chevaux. Je le tirai un peu vivement par la souquenille et le priai de chasser l'intrus ou de me donner place sur le siège, sans quoi je coupais les courroies de son siège et prenais la poste à ses dépens. Le cocher aussitôt de se radoucir, mon boueux de déloger et moi de rester tranquillement dans le coche.

Arrivé à *Louvain*, le 28, à 11 1/2 heures; descendu à la *Maison d'or*. G. H. et H. G. Vu la grande place dans laquelle est située la maison de ville. C'est un bâtiment d'un beau gothique à trois étages de dix croisées de face et ayant à chaque extrémité, sur l'épaisseur du bâtiment, trois tourelles en pierre bien effilées et bien ouvragées. Dans une des salles de cet édifice, sur la cheminée, beau tableau : Jupiter foudroyant les géants, et en face des croisées, un tableau en deux parties. Il m'a paru intéressant tant à cause de son auteur que du trait historique qu'il représente. L'Empereur Othon fait décapiter un homme que l'impératrice avait accusé devant lui d'avoir voulu attenter à son honneur. La femme de ce malheureux vient se jeter aux genoux du prince et lui démontre l'innocence de son mari par l'épreuve du feu, c'est-à-dire en tenant à la main un

Digitized by Google

morceau de fer rouge. L'empereur frappé, du prodige, remet ses jours et sa couronne à la discrétion de la veuve. *Baron ad ann. Xti* 998. Voilà l'historique du tableau, ce qui concerne l'auteur n'est pas moins digne de remarque. C'est Quintin Metsys, fils d'un maréchal et maréchal lui-même ; il devint amoureux de la fille de Franc Floris qui lui signifie que sa fille ne sera jamais que la femme d'un peintre. Quintin Metsys, après s'être asssuré de l'amour et de la patience de sa maîtresse, prend aussitôt le crayon, puis le pinceau, puis voyage pour se former. Après deux ans d'études et de voyage il arrive chez F. Floris qui était absent et dans l'atelier duquel il voit un tableau du *Jugement dernier*. Quintin Metsys peint une mouche sur la cuisse d'un des personnages. Franc Floris, de retour, regarde son tableau souffle la mouche, la chasse de la main, essuie avec son mouchoir, puis regardant de plus près, aperçoit son erreur et donne sa fille au maréchal-peintre.

St-Pierre, collégiale, beau vaisseau ; au milieu de la nef une masse énorme en cuivre de 12 pieds de haut, on dit que c'est un candélabre. Dans le chœur un autre candélabre à pied, à quatre branches et un Christ au milieu. Dans le sanctuaire et à gauche de l'autel une tourelle en pierre artistement travaillée, sur le modèle du clocher qui tomba en 1600. C'est là que se dépose le St-Sacrement, de même à l'église St-Jacques ; par conséquent, pas de tabernacle sur l'autel. Près de l'église St-Quentin, petite chapelle dans laquelle une espèce de croix en pierre sur laquelle on voit un Christ que l'on prétend croître journellement. Cette pierre, dit la tradition, a été rapportée d'une carrière dans laquelle une femme avait jeté le St-Sacrement qu'elle venait de recevoir. *Ste-Gertrude*, beau clocher en pierre, bien élevé et bien délicat. C'est le seul qui existe à Louvain. Le bassin, le canal et les quais de Louvain sont plus beaux et plus larges que ceux de Bruxelles. L'Église d'une ancienne commanderie de Malte, perchée sur la cime d'une montagne, forme une assez jolie perspective.

On ne rencontre à Louvain que prêtres, moines et étudiants. Il y a trente-sept collèges pour loger les écoliers, où l'on professe la philosophie, où l'on professe les humanités. Grandes écoles appelées les Halles. Ce grand bâtiment est composé en bas d'une vilaine salle où le recteur magnifique tient ses assemblées, au premier étage cinq salles dont une sert de bibliothèque et les

Digitized by Google

quatres autres sont destinées aux classes de théologie, médecine, droit civil et droit canonique. C'est ici un carillon perpétuel, trois horloges de la ville, voisines l'une de l'autre carillonnant tous les quarts d'heure.

Sur le portail du collège des Prémontrés, un Saint Norbert tenant un ostensoir et donnant la bénédiction à toutes les heures.

Guérites des sentinelles peintes, lors de la révolution du Brabant, aux couleurs nationales, repeintes à la hâte en détrempe à l'arrivée des autrichiens, et redevenues nationales à cause des pluies continuelles.

Cette ville fermée de huit portes à une enceinte de fossés à demi-comblés et de murs à demi-ruinés, d'au moins deux lieues de Brabant, de circuit. Il est impossible de se défendre d'un sentiment de peine et de tristesse en parcourant les remparts, les murailles sont en plusieurs endroits éloignées des maisons d'un quart de lieue. Le premier coup d'œil ne permet pas de douter que cette ville n'ait été très habitée. Aujourd'hui elle se perd dans son enceinte. Les édifices, les clochers paraissent comme des vues d'optique qui sortent du milieu de plaines, de bois, d'étangs, de prairies et de broussailles, au travers desquelles on trouve à peine un sentier, quoi qu'on rencontre souvent les traces d'anciennes allées et de promenades où la nature, d'abord maîtrisée par l'art, a repris tous ses droits. De temps en temps on trouve dans ce désert une abbaye, un pont ruiné, une ferme, une cabane, toute cette enceinte était cependant autrefois garnie de bâtiments. La population de cette ville était immense, le commerce florissant, les manufactures en activité occupaient tant de monde qu'aux heures des repas une cloche avertissait les parents de faire rentrer leurs enfants de crainte qu'ils ne courussent le risque d'être blessés, sous les pas de cette multitude d'ouvriers courant ça et là. Qui a donc fait de cette ville une solitude ? Tout son commerce est passé à Leyde. En vérité, ce spectacle est bien capable de faire passer le goût des révolutions.

Du côté du canal, la ville semble avoir fait un effort pour se traîner jusqu'à la porte d'eau, au delà de laquelle est une promenade assez semblable à l'Allée verte à Bruxelles.

Quitté Louvain, le 1er mars à 7 heures, après avoir bu du Peterman, la meilleure bière de Flandre, dit-on (j'ai pensé en

Digitized by Google

vomir), puis un bon bouillon dans lequel on avait coupé des tranches de citron, c'est bon, très bon.

Arrivé à *Malines* à 11 1/2 heures, après quatre lieues et quatre heures de voyage sur un beau canal de 80 pieds de large, bordé d'arbres des deux côtés et dans une barque autrement propre que tous nos maudits coches de France. L'intérieur de cette barque est un appartement bien propre; c'est dans le salon et au coin d'un bon feu que j'ai écrit, tout en voyageant, l'article de Louvain; nous avons passé trois écluses, et nous sommes descendus à la gare G. HH. et H. G.

Malines est une ville archiépiscopale, elle est propre, bien percée, garnie de jolis ponts sur de petits bras de la Dyle et entouré de fossés pleins d'eau. Nous fûmes ici bien embarrassés de notre personne; il nous fallait lire dans les yeux des gens s'ils entendaient le Français. La réponse générale à toutes nos questions était : *Canifourston Mener* (1). Il y a plusieurs places dans cette ville. Sur la plus grande qui est vilaine, une vilaine prison, d'un côté, à l'autre extrémité, la cathédrale. Elle se montre au loin par une vaste tour de 348 pieds de haut, au haut de laquelle quatre cadrans de 48 pieds de diamètre avec chiffres de 6 pieds de long et d'un de large. Cette tour n'a jamais été achevée. Nous y avons monté et de là nous avons vu Bruxelles et Louvain. Le vaisseau de cette église est grand, clair et orné de beaux tableaux qui représentent la vie de saint Rombeau qui en est le patron. Le chœur laid; le trône de l'archevêque est à la gauche dans le sanctuaire. Le tabernacle est aussi à gauche dans la chapelle qui sert de paroisse à la cathédrale. Dans l'*église Saint-Jean* au grand autel, *Adoration des mages* et beaucoup d'autres tableaux, tous de Rubens; sur le côté un autel en bois qu'on prendrait à la vue et au toucher pour du stuc, des deux côtés Aaron et Melchisedech.

Les maisons des grandes rues de cette ville sont en grande partie décorées d'ornements en peinture à l'extérieur. Ce sont les restes de la dernière fête séculaire célébrée à l'occasion de l'invention des reliques de saint Rombeau, patron de la ville. Quitté Malines le 2 mars, à 7 heures du matin, après y avoir acheté un chapeau pour 21 escalins. Parti pour Anvers par le

(1) Je ne puis comprendre, Monsieur.

Digitized by Google

coche. La campagne sur cette route est charmante, les terres bien cultivées et bordées de haies de charmilles entrelacées comme un filet. Arrivé à *Anvers* à 11 heures ; logé place de Meir, *A l'Ourse*, la meilleure auberge de la ville. Le commandant général et le bourgmestre y logeaient.

Cette ville s'annonce comme une ville de guerre, des ponts longs, circulaires, des portes solides, de bonnes fortifications, des fossés larges, profonds et pleins d'eau, des murs épais, des remparts bien entretenus et baignés d'un côté par le majestueux Escaut. Plusieurs bassins dans la ville, coupés par des ponts-levis qui s'ouvrent facilement par le moyen d'une lanterne et d'une roue dentée. Une citadelle, la plus forte que nous ayons vue, comme la ville est aussi la mieux fortifiée. Nous y avons voulu entrer comme dans les autres. — Non, nous a crié un Hongrois qui la gardait, et nous nous sommes retirés. Promené sur l'Escaut jusqu'à la Tête de Flandre, pour un escalin, pet du batelier, son air tout décontenancé. Au milieu du paysage, dessiné la Porte royale qui, avec la tour de la cathédrale, forme un joli point de vue. On lit sur cette porte l'inscription suivante :

Cui Tagus et Ganges, Rhenus cui servit et Jndus, huic famulas gaudet volvere Scaldis Aquas, quas que olim pro avo vexit sub Cesare puppes, has vehet, auspiciis, magne Philippe, tuis S. P. Q. Antw. hanc mo'em ded. 17 *Kalendas Maii CIↃIↃↃXXIIII* (1).

L'Escaut est couvert de bateaux bordés et garnis de cuivre. Aujourd'hui 3, il fallait bien voir cette citadelle ; écrit à ce sujet un billet au général, qui nous a député un officier bien honnête pour nous conduire. Nous y sommes allés en compagnie du bourgmestre et de plusieurs officiers. Tout vu et bien vu dans la citadelle, drapeaux, bannières, armes des Patriotes, bonnets de liberté sur tous ces objets des saints et des vierges. Emblême affreux sur une bannière de Vandernoot : une vierge en haut, et en bas un lion tenant sous ses griffes l'aigle de l'Empire et à la bouche les plumes qu'il lui a arrachées.

Le 4, à la parade, rencontre de l'aimable officier de la veille qui m'a présenté aux officiers et qui m'a conduit à l'Hôtel de

(1) En l'honneur de celui à qui obéissent le Tage et le Gange, le Rhin et l'Indus, l'Escaut se réjouit de toutes ses eaux dociles, et les navires qu'il porta, sous le règne de l'Empereur son aïeul, et les portera aujourd'hui pour la gloire, Philippe le Grand. Le Sénat et le peuple d'Anvers ont donné ce bloc le 17 des Calendes de mai 1624.

Digitized by Google

ville pour en voir les tableaux. Promené hors la ville, dont les environs sont jolis. A l'entrée des faubourgs, obélisque sur les faces duquel une main coupée, qui rappelle l'étymologie fabuleuse du mot Antwerpen, main coupée.

A la porte de la cathédrale, garniture de puits en fonte, de la façon de Quintin Metsys et au dessus de la tombe de ce peintre, qui ne fut pas enterré dans l'église parce qu'il n'était pas catholique, on lit ces mots : *Quintino Metsiis, incomparabilis artis pictori, admiratrix, grata que posteritas, anno post obitum seculari, CIↃ IↃ CXX IX posuit,* (1) et au dessous : *Connubiatis Amor de mulatre fecit Apellem*

Dans l'église des Dominicains, au dessus du jubé et au pied de la croix, un globe entouré d'une bande circulaire où sont marquées les heures, qui passent successivement sous le fer d'une flèche que tient le Temps. L'église des Jésuites a quelque ressemblance avec celle de Versailles.

Cette ville n'est éclairée que par la lumière maussade d'une chandelle ou d'une lampe, qui brûle devant des images de vierge ou de saints dont les maisons sont décorées. Les eaux des maisons et des rues ne s'écoulent pas dans des ruisseaux découverts, mais à travers des conduits recouvert de dalles qui tournent de temps en temps sous le pied. Les chambranles, montants et entablements des croisées, des portes et des portes cochères sont d'un seul morceau de pierre noire dure comme du marbre et qui exhale une odeur fétide quand on la frotte. Les hommes et les femmes de ce pays, en réalité comme en peinture, sont d'une belle et forte construction et d'un beau teint. Quitté Anvers le 5, à 7 heures du matin, les yeux fatigués de tableaux. Un instant avant notre départ, une fille qui était venu tenir compagnie aux Hussards et qui n'avait pas quitté l'écurie de la nuit a été maltraitée par un valet du général, elle a fait assez bonne contenance et a bien pris la correction, quoiqu'elle fût un peu dure.

La voiture qui nous a conduit, pour être plus légère, n'en a pas marché plus légèrement. Elle nous a fait traverser majestueusement six villages qui le disputeraient en propreté, en

(1) A Quintin Metzys, peintre d'un génie incomparable, la postérité, avec une admiration reconnaissante, a élevé ce monument, cent ans après sa mort, en 1629.

(2) L'amour conjugal fit d'un forgeron un Apelles.

Digitized by Google

élégance, en population et en aisance à bien des villes de France.

Il était samedi, jour de purification par toute la Flandre : nous avons vu toutes les femmes balayant et lavant leurs maisons. Avant de traverser le village de St Nicolas, vu deux groupes d'enfants, l'un de filles et l'autre de garçons qui reconduisaient chez leurs parents deux de leurs camarades qui avaient remporté le prix et qui étaient couronnés. Sur la place de ce village, qui est très grande, et, en face de l'hôtel de ville, la parade. Il y avait 500 hommes de troupe à Sewenheecken, autre superbe village garnis de beaux hôtels et voisin de châteaux et de parcs ; allées d'arbres entre les maisons. Deux allées de charmille conduisent à l'église par le cimetière dans lequel deux petites fosses nouvellement recouvertes. Elles étaient décorées de petites croix, de guirlandes de fleurs, de petites couronnes et de quelques images, à ce que je crois les patrons des défunts ou défuntes ; dans ce pays belles haies de buis, d'if et de houx.

Arrivé au faubourg de *Gand*, à 6 1/2 heures et à Gand à 7 heures. A la porte de la ville, on a désarmé mon compagnon de voyage. Descendu à l'Hôtel Royal sur la place d'armes ; voleurs.

Gand est la capitale de la Flandre autrichienne, un peu moins grande que Louvain. Belles places publiques et au milieu de presque toutes un mât et une perche pour le prix de l'arc. Dans celle du marché (vendredi), la statue de Charles-Quint au haut d'une colonne. Belles rues, beaux hôtels, belles promenades. L'hôtel de ville, bâtiment gothique dont la grande salle est belle. Cette ville est située aux confluents de l'Escaut, de la Lys, de la Liere et de la Moire qui, avec les différents canaux, la coupent en vingt-six îles.

6 mars. — Dimanche de la Quinquagésime, grand'messe à la cathédrale, pas de St-Sacrement exposé. Messe précédée de l'eau bénite, acolyte et thuriféraires en soutane verte. Au-dessus des stalles, qui sont en acajou, de grands tableaux en grisaille imitant le relief, dans le genre de ceux de Cambrai. La croisée de l'église toute revêtue en marbre noir et blanc. Sous le jubé deux autels avec tableaux gris.

Lundi après la messe de midi on a distribué trente pains aux pauvres.

Sous la chaire qui est en chêne avec médaillons de marbre,

Digitized by Google

le Temps sous la figure d'un vieillard ailé et couvert d'un voile qu'il soulève pour regarder une femme qui l'éveille. C'est la Vérité qui lui présente un livre ouvert à ces mots : *Surge qui dormis et exurge a mortuis et illuminabit te Christus* (1). L'Abbaye de St Pierre fort riche ; ils achètent journellement des tableaux en sorte que mon livre m'a à peine servi ici. Un de ceux qui m'ont frappé est la Religion figurée par une femme, tenant un calice, montée sur un char traîné par deux anges et à sa suite un homme tenant une sphère, un autre couronné de lauriers, un vieillard appuyé sur un bâton, enfin la Nature sous la figure d'une femme ayant six mamelles. Un ange au-dessus de leurs têtes tient un flambeau. J'ai déjà vu ce tableau aux Petits-Carmes de Bruxelles. Sous la coupole est un écho ; dans le réfectoire qui est beau, deux tableaux *Noces de Cana*, *Joseph recevant ses frères*.

Dans l'église Notre-Dame, paroisse de l'abbaye. Tabernacle sur la gauche ; la chaire avec deux rampes en acajou, simple mais belle. Le clocher tombé en 1732. Il est d'usage qu'aux convois les morts soient portés sur les épaules de religieux mendiants qui les enterrent et retournent chez eux. Dans l'église de St-Michel, chaire en chêne bien travaillé. Cette masse porte sur le bout du pied de St Michel. Aux Jésuites les tableaux des deux autels collatéraux ont été remplacés par des perspectives. Masques défendus ici pendant le carnaval.

Quitté Gand mercredi, 8, à 8 heures du matin et acheminé pour Bruges sur le canal et dans la barque, qu'on appelle la barque des États.

C'est bien la voiture la plus jolie, la plus agréable que vous puissiez imaginer : d'abord sur le tillac six ou huit rangées de bancs où vous êtes abrité de la pluie et du soleil. En descendant, la première pièce à gauche a douze pieds carré, boisée très proprement, avec armoire en placage, une jolie cheminée, des banquettes couvertes de velours jaune, table avec tapis de même étoffe et chaise. Sortant de cette salle, on entre dans un corridor qui sépare la barque sur sa longueur en deux parties. A gauche une laverie, une cuisine et une salle à manger de trente pieds de long sur sept de large, à droite un escalier, deux garde-manger, une cave à bière, une petite salle à manger

(1) Lève-toi, toi qui dors, sors du tombeau et le Christ t'illuminera.

Digitized by Google

pour les valets. Sortant d'un corridor à gauche, le cabinet du facteur de la barque; à droite un magasin de bouteilles près des commodités très propres et en face une salle de douze pieds de long sur onze de large, appelée Salle des États, elle est boisée à hauteur d"appui. Elle a un poêle et des armoires dans les coins, elle est tendue en velours d'Utrecht rouge avec des banquettes, chaises et table couvertes en velours rouge. La boiserie, les portes et les croisées peintes en vert d'eau rechaussée en or. Le plafond blanc est orné de guirlandes de fleurs.

C'est dans cette dernière salle que nous avons fait notre mardi gras, nous avons dîné à 11 1/4 avec soupe au riz, bouilli, fricassée de veau, riz de veau et choux pour premier service. Au deuxième, veau roti, deux poulets gras, fromage de veau, tarte de confiture, huîtres ; et au troisième, fromage, pommes au beurre et petites patisseries, et notre dîner et nos dix lieues de chemin nous ont coûté chacun 3 livres de France et 7 1/2 deniers pour nos paquets.

On ne peut voir nulle part un meilleur terrain que dans cette partie de la Flandre, toute la terre y est en rapport, tout y est fertile, le peuple y est à l'aise, la terre est ensemencée en grain et en navette.

Débarqué à *Bruges* à 2 heures précises. Pas de rivière ni de source dans cette ville, toutes les eaux y sont dormantes, malgré l'inégalité du terrain de la ville qui est plus bas d'environ 18 p. du côté de la mer que de l'autre côté. Mais ces eaux dormantes sont renouvelées par le moyen de trois écluses qui sont dans la ville. Descendu à l'hôtel du *Commerce*.

Quoique les masques ici comme à Gand fussent défendus, le peuple en très grand nombre courait ça et là, riant, criant et cherchant à se faire rire encore davantage encore. Douze hommes en habit noir et colliers de fer blanc faisaient la police.

J'étais au mileu de la place quand j'entends derrière moi quatre à cinq coups de fusil que les soldats tirèrent pour dissiper cette foule qui prit incontinent la fuite. Alors les soldats plantèrent un piquet au milieu de la place et s'emparèrent des avenues. Les soldats autrichiens n'entendent ou peut-être n'écoutent rien, s'ils n'ont pas l'éloquence de la parole, ils ont celle du geste, et mon camarade vous dira qu'elle est véhémente.

A la *Collégiale de Saint-Sauveur*, belle chaire en acajou; le

Digitized by Google

chapiteau soutenu par deux colonnes d'ordre corinthien surmonté d'un aigle avec cette légende : *In principio erat verbum.* A la *Collégiale Notre-Dame*, belle chaire en chêne avec deux escaliers, elle porte entièrement sur la tête de la Vérité qui tient un livre ouvert à ce passage : *intelligite, parvuli, astutiam et audite, quoniam de rebus magnis, locutura sum, et aperientur labia mea ut recta prædicent* (1). Cette figure est assise sur le globe de la terre. Le recouvrement supporte la Religion montrant le ciel de la main droite. Au milieu du chœur, deux tombes de marbre noir garnies de bronze doré et émaillé et au-dessus couché, tout de leur long et les mains jointes, Charles le Hardi et Marie de Bourgogne, sa fille.

A *Saint-Donat*, dans la chapelle de la communion, un saint-Charles donnant la communion aux pestiférés ; un homme qu'une jeune femme soutient dans ses bras communie, la tête et ses yeux sont pleins d'expression ; un peu plus loin une femme étendue morte, son enfant s'élance en criant pour se jeter sur son sein, mais un homme le repousse de la main droite tandis que de la gauche il se ferme la bouche et les narines.

En face de notre auberge, l'*Hôtel du commerce*, enseigne originale, une femme, la poitrine découverte et offrant aux spectateurs, au lieu de mamelles, le soleil et la lune.

Le Mercredi des Cendres, à 6 heures du matin, messe entendue à l'église Saint-Jacques. On m'y a appliqué une croix sur le front avec un moulé de bois trempé dans de la cendre délayée, toute la journée je n'ai vu que des gens marqués d'une croix.

Parti à 7 heures vers la barque de Bruges, mes adieux à un bien honnête officier au régiment de Bouillon, M. Dorival.

Arrivé aux écluses à 10 1/2 heures, rembarqué dans un batelet jusqu'au port d'Ostende. Ces écluses retiennent l'eau du canal de Bruges à la hauteur de 18 pieds au-dessus du niveau de la mer. Descendu à l'auberge de la *Cour impériale*, bonne auberge, bien propre.

Ostende est une petite ville, fortifiée, assez jolie, avec un beau bassin fermée par des écluses, avantage que n'ont pas beaucoup d'autres villes ; un beau port et un boulevard qui la ceint

(1) Comprenez, mes enfants, la malice du monde ; écoutez car je vais vous parler de grandes choses et Dieu ouvrira mes lèvres afin qu'elles enseignent la droiture.

Digitized by Google

presqu'entièrement, d'où on découvre une étendue immense d'eau, c'est une assez jolie promenade, mais elle est dangereuse le soir, au moins à ce que dit mon compagnon de voyage.

Je ne sais, mais il sera bien heureux s'il revient des Pays-Bas avec tous ses membres :

A Bruxelles, un hussard a voulu le pourfendre avec son sabre, à Bruges, un soldat l'a voulu perforer avec sa baïonnette, à Ostende la sentinelle du port l'a couché en joue ; heureusement pour lui que nous partons demain. Je plains les promeneurs en été, car il n'y a pas un arbre à Ostende ou dans les environs.

Ce matin à 6 heures, promenade bien avant dans le lit de la mer. Monté au phare, c'est une colonne de 100 pieds d'élévation, on lit au dessus de la porte cette inscription : *Jussu et auspicio Mario Theresiæ, augustæ, piæ felicis, Pharus hoec, pro dignoscendo littore, navigantium salute et appulsus facilitate, erecta* 1772 ; traversé l'entrée du port en bateau, abordé au pied d'un navire où nous avons monté. Vaisseau échoué sur la côte droite du port, visite à cet infortuné dont on a sauvé toutes les marchandises. La carcasse a été vendue mille florins.

A 9 1/2 heures, déjeûner d'huîtres, 200 à 40 sous le cent, dégoûtamment ouvertes ; après dîner, vu entrer deux vaisseaux à toutes voiles.

Au plus loin qu'on aperçoit un navire, s'il fait signal de vouloir un pilote du pays, on lui en envoie un et dès que la marée est assez haute pour le recevoir, on arbore le pavillon bleu, s'il fait signe de craindre qu'il n'y ait pas assez d'eau à cause de sa charge, on attend que la marée soit encore plus haute, puis on arbore le pavillon rouge.

Dans tous ce pays, des calvaires remplis de grilles de fer, de feux, de serpents, de damnés et de têtes de mort véritables.

L'hôtel de ville est un vilain bâtiment de seize croisées de face avec une tour à l'extrémité droite. Dans tout le Pays-Bas poste aux lettres mal administrée, postes aux chevaux bien chères et mal servies.

La religion n'est plus ici à beaucoup près ce qu'elle était.

(1) Sur l'ordre et sous les auspices de l'auguste, pieuse et heureuse Marie-Thérèse, ce Phare — pour faire connaître les dangers du rivage, pour le salut des navigateurs, et rendre l'abord facile, fut élevé en 1772.

Digitized by Google

C'était autrefois bigotisme et presque fanatisme, aujourd'hui c'est indifférence et presque mépris de toute espèce de religion.

Sorti d'Ostende à 11 heures, fouillé aux portes presque dans les poches. Une voiture nous a conduit à une lieue de distance, là nous avons pris la barque de Nieuport où nous avons dîné. Traversé *Nieuport* de pied. C'est une petite ville assez jolie avec un reste de fortifications ; puis une nouvelle barque qui nous a rendu à 5 1/2 heures à *Furnes*.

C'est une ville forte, capitale de la Chatellenie de Furnambacht. On peut faire en une demi heure le tour de ces deux villes. Cette dernière a une belle place, elle est bien bâtie.

Descendu à l'hôtel de l'*Hôtel de ville*, grossier personnage. Visite à l'officier du régiment suisse de Bouillon, M. Dorival, qui logeait chez le trésorier général, à la porte duquel un morceau de drap noir avec écusson. Ils nous l'ont rendue tous deux une demi heure après, et nous ont emmenés passer la soirée avec eux.

C'est pour la sixième fois que les commis nous visitent, ces commis sont autant de trucheux, qui ne vous fouilleront pas, disent-ils, parce que vous êtes d'honnêtes gens.

Sortie de Furnes à 7 heures, par la barque; nous l'avons rejointe après une heure de promenade. Changé de barque à *Suytcotte*, village dont l'ancienne église est encore couverte des sables que le vent y a jetés. C'est le dernier village de l'Empire.

Publié par CH. DE RICAULT D'HÉRICAULT.

(La fin prochainement.)

Digitized by Google

VARIÉTÉS

JOSEPH DE MAISTRE

PENDANT LA RÉVOLUTION.

L'Académie française couronnait, l'an dernier, le beau livre de M. François Descostes sur la jeunesse de Joseph de Maistre. C'était l'encourager à continuer une série si heureusement commencée, et l'auteur, favorablement accueilli par la plus illustre compagnie littéraire, loué par la critique, et tout pénétré encore de ses premières études, se hâta d'achever le nouvel ouvrage qu'il publie sous ce titre : *Joseph de Maistre pendant la Révolution*. Le séjour de Maistre à la cour de Russie, son retour et sa vieillesse nous donneront sans doute encore quelques livres du même style et de la même valeur, et le grand penseur, l'homme de bien, le politique et le philosophe chrétien, l'écrivain si éminemment français, aura ainsi le plus majestueux monument qui convienne à sa gloire.

Mieux que personne, en effet, M. François Descostes est placé pour faire revivre cette belle et noble figure si digne de tenter la curiosité de l'observateur, l'attention du psychologue. Il habite cette paisible ville de Chambéry, maintenant silencieuse, mais qui fut autrefois une capitale, et le foyer d'une société où les aristocraties de la race, de la naissance, de l'intelligence et du savoir conservaient les traditions séculaires du passé le plus glorieux.

Il en connaît toutes les familles et tous leurs souvenirs : il en a l'esprit fin, vif, un peu moqueur, la verve joyeuse, le langage délicat et choisi. Avocat du plus haut mérite, orateur puissant, il aurait pu être un tribun populaire, s'il n'avait dédaigné des suffrages qu'il eût fallu conquérir par des compromissions ou des hyprocrisies dont il est incapable. Chrétien convaincu, militant, il impose l'estime de sa personne et de ses œuvres même aux adversaires acharnés de ses croyances. Dignitaire de cette Académie de Savoie où n'accède que l'élite, sans distinction toutefois de rang ou de fortune, il en suit avec un intérêt

Digitized by Google

passionné les travaux scientifiques ou littéraires. Il a toute la flamme de la jeunesse et toute la raison de l'âge mur.

Il possède aussi le bien précieux de l'indépendance. Dans son domaine des Evernées, au sein d'une vallée fertile, au milieu d'un paysage enchanteur, il donne tous ses loisirs à l'étude. Il y a rapporté les matériaux puisés dans les archives publiques, dans les chartriers des anciennes familles, dans les bibliothèques de Paris, de Turin : et ces matériaux, ainsi butinés et entassés, le compilateur érudit les soumet à une longue et minutieuse analyse.

Aussi devra-t-il à cette méthode de travail le seul reproche que je veuille, et que d'ailleurs je puisse lui faire.

M. François Descostes écrit l'histoire selon les procédés modernes, c'est-à-dire avec la familiarité des mémorialistes, avec de charmantes descriptions, des dialogues même. Rien n'est plus attrayant que cette forme, à la fois pittoresque et littéraire. Pourquoi dès lors en déranger l'harmonie par l'abus des citations ? Pourquoi surtout interrompre à chaque page le plaisir du lecteur en multipliant les notes marginales, les renvois en petit texte, avec une profusion de chiffres entre parenthèses, d'astérisques, d'italiques, fort désagréable à l'œil. On dirait d'une allée de jardin, sablée de poudre d'or, délicieusement ombragée de grands arbres feuillus, bordées de buissons, d'églantiers et de parterres de jacinthes, mais dont le sol serait jonché de cailloux. Cailloux de jade, ou de marbre, ou de jaspe, mais cailloux quand même, et qui déchirent la traîne de moire pekinée des gentes promeneuses, le visage rosé sous l'ombrelle de soie...

On lirait ce *Joseph de Maistre pendant la Révolution* avec autant de plaisir qu'un roman de Paul Bourget, s'il ne se hérissait de ces manchettes typographiques, pour la plupart inutiles, car il aurait suffi de constater, en quelques pages de préface, qu'on a puisé aux sources, et de les indiquer. Mainte nomenclature héraldique, mainte citation extraite d'un livre inconnu, n'aurait aucun besoin de la note d'appui. Il importe si peu de savoir l'état-civil de passants de qui le nom tombe incidemment de la plume! Et pour tout dire, il est tels auteurs dont M. François Descostes revendique la collaboration, qui méritent à peine « cet excès d'honneur ». Cette surabondance de noms, de dates, cette pluie de détails grèvent singulièrement, et alourdissent à plaisir un livre qui serait la joie des lettrés de tout âge.

Pour mon compte, et tout blasé que je sois par trente années de lectures, je confesse que j'ai été sous le charme de ce livre si curieux, si plein de renseignements, et qui fait le tableau d'une société dont les divers personnages sont presque nos contemporains, et de qui j'ai entendu les noms prononcés par des gens qui les avaient connus. Il

Digitized by Google

semble qu'on vit avec eux une existence antérieure, qu'ils sont visibles et tangibles, et qu'il reste d'eux en nous le même souvenir que nous gardons de nos vieilles grands mères. J'ai vu, par exemple, la duchesse de Montmorency-Laval, fille de Joseph de Maistre, et j'aurais pu voir sa nièce, la comtesse de Foras. J'ai vécu dans un pays tout plein de menus souvenirs de ces grands noms, et des grandes choses qu'ils ont représentées. Combien de fois ai-je passé, fendant les eaux bleues du Léman, sur un élégant steamer, devant ce château de Beauregard, où le marquis Costa fait revivre la splendide figure de son aïeul Henry. dans *Un Homme d'autrefois?* Et quand je pense que j'ai parcouru, à Lausanne, les rues et les sentiers où s'égarait si souvent le grand Maistre, à la poursuite d'un de ces paradoxes qu'il lui plaisait si vivement soutenir, il me paraît le voir ainsi qu'il devait être, cet aimable et gai savoyard, domptant la fortune rebelle, toujours prêt à mourir comme il avait vécu, inflexible dans sa foi et dans sa loyauté, mansuet à l'égard de l'ennemi, sans peur et sans reproche, aussi courageux en sa robe de velours de sénateur au sénat de Savoie, que ses ancêtres des siècles passés l'avait été sous la cuirasse et le gorgerin.

Tel donc il m'apparaît, en ces pages brûlantes, ce merveilleux génie qui fut presque un prophète. Et combien il m'intéresse de le voir, si calme et si actif dans son exil, vivant la romanesque existence des émigrés, pauvre, laborieux, conspirant pour sa patrie et pour son roi, écrivant ses proses viriles et fermes de la même main qui « balançait un petit panier de charbon », tandis que sa femme faisait la cuisine et que sa petite fille balayait.

Que d'épisodes curieux et touchants dans ce livre si nourri de M. François Descostes ! C'est l'héroïque aventure de la montagnarde Frigelette, mourant comme un soldat, pour avoir bataillé en soldat ; c'est la comtesse de Maistre, traversant les Alpes, déguisée en paysanne, pour aller soigner à Lausanne son fils atteint de la petite vérole ; c'est le marquis de Sales, arrière-neveu de l'aimable saint François, vendant ses dernières pièces d'argenterie pour payer les sommes qu'il a empruntées au nom du roi de Sardaigne, son maître.

Il faudrait tout citer, et ce serait maladroitement refaire un livre admirablement fait. Combien il vaut mieux dire de le lire à tous ceux que charment la vérité, la simplicité, les beaux exemples, les nobles caractères, et aussi tout l'art du narrateur? Que n'ai-je la science du critique pour faire éclater les beautés d'un récit où il y a le rire tendre, les larmes douces, les poignantes émotions, les fières secousses du patriotisme ! En vérité, c'est être bien fort que de pouvoir si discrètement user d'une si rare faculté d'impressionner autrui, et ma colère à l'endroit des notes malencoutreuses et des surcharges d'érudition n'en

Digitized by Google

est que plus violente!... Ce qui prouve qu'il n'est rien de parfait en ce monde, et que les hommes du meilleur goût et de l'esprit le plus rare se peuvent tromper à leur préjudice, car enfin il eût dû suffire à M. François Descostes d'être un écrivain de haute élégance et d'une éloquence toujours soutenue, un analyste délicat et fin, un sûr psychologue, un historien fidèle, — qu'avait-il besoin de se targuer encore des érudítions surannées et des superfétations d'un savant de province?

Pentecôte 1895.

CHARLES BUET.

LA DOMINATION FRANÇAISE EN BELGIQUE. (1)

La période pendant laquelle nous avons été, de 1795 à 1814, réunis à la France est fort importante pour l'histoire nationale, parce qu'elle a exercé sur le mouvement politique et social belge contemporain une influence décisive.

Jusqu'en ces derniers temps cependant, elle n'avait guère fixé l'attention des historiens. C'est à peine si, à côté de monographies locales, nous possédions quelques travaux consacrés aux faits généraux les plus saillants du régime français, tels que la guerre des paysans et les persécutions religieuses. Depuis, des études diverses ont paru. Mais un ouvrage approfondi sur la vie sociale et politique de l'époque, sur la marche des institutions, sur le mouvement des idées faisait encore défaut.

C'est cette lacune qu'est venu combler le livre de M. de Lanzac de Laborie. Plein de révélations, brillamment écrit, richement documenté, cet ouvrage mérite amplement la faveur marquée avec laquelle il a été accueilli en Belgique et en France. M. de Lanzac, sans doute, n'a pas étudié le sujet sous toutes ses faces, et, par suite, ne l'a pas épuisé. Il nous dit lui-même, qu'il a principalement porté son attention sur *le fonctionnement du régime administratif du Consulat et de l'Empire*. Mais son étude est si détaillée et si savante qu'il ne sera plus possible

(1) L. DE LANZAC DE LABORIE. *La Domination française en Belgique*, Paris, Plon, 2 vol. in-8, 465 et 409 pages.

Digitized by Google

désormais d'écrire sur la période française sans la consulter. Non seulement l'auteur peint les choses mais il fait encore revivre les *hommes* de l'époque. On trouvera, finement tracés dans son livre, les portraits des principaux administrateurs des départements réunis. Le tableau que M. de Lanzac nous fait du régime français est donc essentiellement vivant.

Ce livre est le fruit de recherches longues et pénibles. Ses conclusions se basent avant tout sur les documents qui reposent aux *Archives nationales* à Paris. Près de cinq cents cartons renfermant la correspondance avec les fonctionnaires des départements réunis, ont été dépouillés. M. de Lanzac a consulté aussi les travaux imprimés qui ont paru en Belgique. Mais ici nous pourrions lui reprocher quelques omissions regrettables : c'est ainsi, par exemple, que nous ne voyons citer nulle part l'ouvrage du vénérable chanoine Davis : *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège de* 1724 à 1852 (Liège 1873), dont les tomes III et IV sont presqu'exclusivement consacrés à la période française. Quoiqu'il n'embrassât qu'une fraction du territoire et qu'il s'attachât avant tout à l'histoire religieuse, cet ouvrage était certes le plus détaillé et le plus documenté que nous possédions sur l'époque. Si l'auteur l'avait connu, il y eût trouvé des éléments précieux pour compléter, en plusieurs points, son travail.

* * *

M. de Lanzac laissant de côté la conquête proprement dite, prend pour point de départ de son récit l'annexion officielle de la Belgique à la République (1er octobre 1795). Ce n'est qu'à partir de ce moment d'ailleurs que commence chez nous l'introduction systématique des lois et des institutions françaises.

Les difficultés auxquelles se heurtent nos maîtres ; les abus de toute espèce dont se rendent coupables les fonctionnaires, « bande de famé» liques venus de France pour la plupart » ; la misère et les ruines qu'entraînent l'état de guerre, le poids des impôts et des réquisitions ; les persécutions religieuses ; l'hostilité continue, et, finalement, le soulèvement des populations conquises : — tous ces faits sont parfaitement décrits dans la *première partie* de son livre, consacrée à *la période Directoriale*. C'est le côté le plus connu de la domination française. Mais les archives ont fourni à M. de Lanzac une foule de détails piquants et nouveaux qui achèvent de faire la lumière sur cette triste époque. Les pages que l'auteur consacre à la guerre des paysans peuvent être signalées parmi les plus remarquables de son beau travail. M. de Lanzac a admirablement compris et rendu le soulèvement des conscrits belges : « le lecteur qui voudrait connaître, dit-il, le » caractère original de cette lutte... devra recourir à une œuvre d'ima-

Digitized by Google

» gination. Aidé des traditions locales, le grand romancier flamand » Henri Conscience a ressuscité la campine de 1798, comme le comte » Léon Tolstoï, la Russie de 1812. *La Guerre des Paysans* offre un » tableau remarquable de l'état d'âme des populations belges à la fin du » dernier siècle et des conditions dans lesquelles elles se déterminèrent » à la révolte. »

L'ère réparatrice du *Consulat* forme l'objet de la *seconde partie* de l'ouvrage. Les renseignements que M. de Lanzac nous y donne croissent en intérêt, parce que sur un grand nombre de questions, le sujet est resté pour ainsi dire inexploré. Après avoir tracé le portrait des premiers préfets et raconté leurs débuts, l'auteur parle des grandes réformes introduites par le régime consulaire et note l'impression qu'elles produisent sur les esprits. Il y a là des détails absolument inédits et du plus haut intérêt, notamment, sur le fonctionnement des administrations nouvelles, sur les atténuations apportées à la conscription, et sur certaines enquêtes extraordinaires faites sur la situation de la Belgique par des personnages jouissant de la confiance du Premier Consul. M. de Lanzac analyse minutieusement les documents où ces commissaires ont consigné les résultats de leurs tournées. C'est, dit-il, « ce qui peut se trouver de plus » instructif sur la situation du pays pendant le Consulat ». Le lecteur saura gré à l'éminent écrivain d'avoir intégralement publié aux appendices les plus curieux de ces documents.

Abordant, enfin, dans la *troisième partie*, l'histoire de la Belgique sous l'Empire, M. de Lanzac la divise en deux périodes, dont les événements de 1809 marquent la séparation. Ici encore les révélations abondent sur l'administration préfectorale, sur la conscription et sur le rôle de la police. Le gouvernement ayant jugé à propos, à partir de 1809, « de hâter la francisation des Belges par tout un système de mesures » arbitraires, » Réal fut envoyé chez nous pour dresser une sorte de liste d'ôtages. L'étude que M. de Lanzac consacre à la mission de Réal est certes l'une des plus nouvelles et des plus curieuses de son livre. Dans un chapitre final, justement intitulé la *Débâcle*, l'auteur dépeint avec beaucoup de vigueur l'hostilité grandissante des populations en 1813 et 1814.

***

Nous ne pouvons terminer ce compte-rendu sans louer la haute impartialité qui distingue cette magistrale étude. Pour ses compatriotes, comme pour les Belges, l'auteur s'est montré tout à la fois sincère, équitable et juste. Son œuvre n'est ni un plaidoyer, ni un réquisitoire, mais un jugement solidement motivé, à l'élaboration duquel les exagérations de l'amour-propre national ou de la passion politique et religieuse sont restées étrangères.

Digitized by Google

Est-ce à dire que sur aucun point ses appréciations ne pourraient être contredites ? Nullement. Qu'il nous soit permis de relever l'une de celles qui nous a le plus choqué. Elle est d'ailleurs étrangère au fond même du sujet. « La répugnance des Belges à devenir Français, dit l'auteur dans » sa préface, ne peut s'expliquer par leur passé national... Depuis des » siècles ils subissaient la domination étrangère... Si le sentiment » populaire ne ratifia pas l'annexion, la faute en fut à la France et à ses » représentants. »

C'est une profonde erreur que de considérer la Belgique, sous l'ancien régime, comme formant une sorte de province autrichienne ou allemande, et de dire qu'en devenant Français les Belges ne faisaient en définitive que changer de maîtres. Sans doute les Pays-Bas, unis par un lien *personnel* aux États allemands des Habsbourgs, se trouvaient nécessairement entraînés dans l'orbite de la politique extérieure de ces princes. Mais sous le rapport de la politique intérieure, ils jouissaient de la plus large autonomie. Les Pays-Bas étaient à ce point de vue aussi indépendants de l'Autriche que la Hongrie peut l'être aujourd'hui. La domination française, au contraire, substituait à un lien personnel un lien réel. En transformant nos duchés et comtés autonomes en départements français, elle anéantissait avec notre individualité nationale toute trace d'indépendance. Leur « passé national » devait donc inspirer aux Belges une grande répugnance à se laisser incorporer à la France. Ils le montrèrent d'ailleurs très nettement, en 1792-1793, lors de la première invasion des armées républicaines. Si M. de Lanzac est amené un jour à étudier le passé des Pays-Bas, avec le soin qu'il a mis à approfondir le régime français, il modifiera, nous en sommes convaincu, l'appréciation que nous avons relevée.

PROSPER POULLET.

Digitized by Google

REVUE LITTÉRAIRE TRIMESTRIELLE

I. LETTRES BELGES. I. *Amours antiques*, par le comte Albert du Bois (Dentu, Paris); II. *Histoires lunatiques*, par H. Krains (Lacomblez, Bruxelles); III. *Par les Chemins*, par Paul Arden (id.); IV. *Un Prophète*, par Ray Nyst (Paris, Chamuel); V. *En Symbole vers l'Apostolat*, par Max Elskamp (Lacomblez, Bruxelles); VI. *Un Chant dans l'ombre*, par Fernand Séverin (id.); VII. *Au Pays de Beaumont*, par MM. Galloy et Malloy (id.); VIII. *Scintillements*, par Jean Casier (Siffer, Gand); IX. *L'Ame en exil*, par G. Marlow (collection du *Réveil*, Deman, Bruxelles); X. *Paroles intimes*, par L. Paschal (id.); XI. *Fragments de Novalis*, traduits par M. Maeterlinck (Lacomblez, Bruxelles); XII. *Vers l'Ame*, par Victor Remouchamps, (collection du *Réveil*, Deman, Bruxelles); XIII. *La Rhétorique*, par M. E. Tardieu. (Weissenbruch, Bruxelles); XIV. *N'est pas sceptique qui veut* et *Louisette*, par le comte Maxime de Bousies (Deman, Bruxelles); XV. *J. K. Huysmans*, par Firmin van den Bosch (Siffer, Gand).

II. LETTRES FRANÇAISES. I. ROMANS. I. *Chantegrolle*, par André Godard (Calmann-Lévy, Paris). II. *Le Bilatéral*, 2e édition, par J. H. Rosny (Savine, Paris); III. *Ineffaçable*, par M. de Ebner Eschenbach (Plon, Paris); IV. *Après Amour*, par Ch. de Rouvre (Librairie de la *Plume*, Paris); V. *Carmencita*, par Mary Floran (Calmann-Lévy, Paris); VI. *Rêve blanc*, par H. Ardel (Plon, Paris); VII. *Le Destin d'aimer*, par Ch. de Bordeu (id.); VIII. *Corbeille d'Or*, par G. Beaume (id.); IX. *Le Vieux Marcheur*, par H. Lavedan (Calmann-Lévy, Paris);

II. POÉSIES. I. *L'Ordre altruiste*, par René Ghil. (L'ART INDÉPENDANT, Paris); II. *Poèmes des Soirs*, par Léon Berthaut (Fischbacher, Paris); III. *Au Royaume d'Ève*, par E. Soubeyre (E. Girard, Paris); IV. *Horizons*, par Paul Vérola (Librairie de la *Plume*, Paris).

III. VOYAGES. I. *Jérusalem*, par P. Loti (Calmann-Lévy, Paris); II. *Outremer*, par Paul Bourget (Lemerre, Paris); III. *Au Pays de Paul et Virginie*, par Jules Leclercq (Plon, Paris); IV. *Chez John Bull*, par le baron de Mandat Grancey (id.); V. *Espagne et Provence*, par E. Conte (Calmann-Lévy, Paris); VI. *Passé le Détroit*, par Gabriel Mourey (Ollendorff, Paris); VII. *Pays et Paysages*, par E. Pouvillon (Plon, Paris).

III. DIVERS. I. *Le Pressentiment* et la *Jument noire*, par Léon Riotor (Paris, Chamuel); II. *Les Enfers Bouddhiques*, par le même, (id.); III. *Les Raisons de Pascalin*, par le même (Collection du *Mercure de France*, Paris); IV. *Lettres intimes de J. Mazzini*, par Melegari (Perrin, Paris); V. *L'Année fantaisiste*, par Willy (Delagrave, Paris); VI. *Le Petit Eyolf*, par Ibsen (Perrin, Paris); VII. *Napoléon et les cardinaux noirs*, par G. de Grandmaison (id.); VIII. *Les Poésies de Sappho*, traduites par M. Lebey (Collection du *Mercure de France*, Paris); IX. *La Scène*, par le même (id.).

Digitized by Google

IV. ÉTUDES LITTÉRAIRES, CRITIQUES, etc. I. *Souvenirs d'un Auteur dramatique*, par H. Becque (Librairie de la *Plume*, Paris); II. *Nos Maîtres*, par Th. de Wyzewa (Perrin, Paris); III. *Nouveaux Essais de littérature contemporaine*, par F. Brunetière (Calmann-Lévy, Paris); IV. *Études de littérature et d'art*, par G. Larroumet (Hachette, Paris); V. *Le Beau moral et le Beau formel*, par A. Germain (Girard, Paris). VI. *La Littérature française sous la Révolution, l'Empire et la Restauration*, par M. Albert (Lecène et Oudin, Paris); VII. *Shakespeare et les tragiques grecs*, par M. Paul Stapfer (id.); VIII. *Aristophane et la Comédie antique*, par M. Couat (id.); IX. *Pages de pédagogie*, par M. Vessiot (id.);

I.

« Puisque je suis venu trop tard ! Puisque je ne suis qu'un exilé dont la patrie est morte, qu'il me soit, du moins, permis de pleurer sur ses ruines et de faire revivre ses splendeurs dans mon rêve d'artiste. » Ainsi dit le comte Albert du Bois, en terminant la préface de ses *Amours antiques*. Le lyrisme élevé de ces lignes inspire toute l'œuvre, et je n'aurais que des éloges pour le jeune et distingué romancier, s'il n'avait, précisément, écrit cette préface. Comment un esprit aussi ouvert que le sien, une âme vibrant si sensiblement à toutes les manifestations du Beau, peut-elle méconnaître la poésie immortelle et sublime du christianisme, pour exalter les aberrations religieuses de l'antiquité païenne ? Si c'est conviction sincère chez l'auteur, la faiblesse est étrange. Si c'est dandysme, à quoi bon ?

Quant au roman lui-même, il nous apparaît simple, serré, peu compliqué dans la trame et les péripéties, mais puissamment évocateur. La patrie que pleure M. du Bois, c'est l'antique Grèce, c'est la ville des arts et de l'amour, c'est Athènes. Sans négliger la *reconstruction* matérielle, il a voulu surtout, au

(NOTE.) Dans ma dernière *revue* j'ai rendu compte d'un petit livre signé *Philopator* et intitulé *Libres propos d'un Belge*. A ce propos, l'auteur m'écrit : « Vous faites dire à Philopator qu'il ne faut plus rien donner au curé qui vient quêter pour l'école destinée à arracher à l'athéisme et au vice l'âme des enfants du peuple. C'est tout le contraire que je soutiens, comme vous pourrez le constater en lisant le chapitre consacré à l'enseignement confessionnel, notamment la dernière phrase. Ce que je recommande, c'est de couper les vivres aux associations politiques des socialistes chrétiens ». E. G.

Digitized by Google

moyen d'un drame d'amour, faire revivre de sa vie glorieuse et mouvementée la cité de l'Acropole.

Je n'ai pas à raconter l'idylle tragique de Glaucos et de Théa. Mais je veux louer de belles descriptions de la campagne athénienne, de l'existence publique ou privée des citoyens, des fêtes et des cérémonies religieuses où se déployait toute l'imagination esthétique du peuple le plus artiste; je veux louer aussi la conception sobre et forte des personnages : Démosthènes, Philippe de Macédoine, Aklaïon, Posidios, Glaucos et Théa.

Ce qu'il faudrait enfin noter comme heureusement réalisé dans ce roman historique, c'est la psychologie des âmes et des passions. Le comte du Bois nous a débarrassés du fatras conventionnel des sentiments antiques. Toujours nobles, toujours parcourus par un souffle d'idéal, les cris de la passion, de l'amour, de la haine, du mépris, de la colère sont ici bien humains. Ces hommes sentaient comme nous et non pas selon les ingénieuses inductions des commentateurs. *Amours antiques* est une belle offrande faite à l'Art par un artiste personnel qui méprise le règne présent de la populace et, à jamais, regrette le Passé.....

C'est dans la vie moderne, au contraire, c'est dans ce qu'elle renferme de plus mystérieux et de plus douloureux au point de vue des destinées, que M. Krains a cherché les sujets et les acteurs de ses *Histoires lunatiques*. Les *Bons Parents* nous avaient déjà révélé dans l'auteur un excellent conteur, de style net et ferme, d'analyse pénétrante et consciencieuse. Son présent recueil marque une évolution nouvelle dans sa manière. Il y avait de l'ironie et de l'impassibilité dans les *Bons Parents*, s'il s'y trouvait déjà beaucoup de mélancolie. L'impassibilité a complètement disparu. Une sensibilité nerveuse et douloureuse, parfois comme irritée et comme en révolte, la remplace et s'unit à la tristesse et à l'amertume. M. Krains s'est tourné vers les misérables, les sans-foyers, les délaissés (*le Vagabond*, *les Saltimbanques*). Saltimbanques, vagabonds, pauvres diables miséreux et rejetés de tous, forment ses héros de prédilection. On voit assez les dangers de cette tendance à la base de laquelle se découvre un élan noble et compatissant. M. Krains, heureusement, n'est pas, comme l'est M. Eeckoud, un apologiste partial et forcené des *outlaws* et des révoltés. C'est un analyste sympathique et ému, mais clairvoyant. Il nous dit, avec un sincère et

Digitized by Google

poignant réalisme, l'éternelle détresse des natures sauvages et isolées. Comme on devine en lui une âme que la Foi n'a point touchée, il s'arrête douloureusement surpris et dérouté devant certaines misères infinies et non méritées, qu'une apothéose de bonheur et de gloire viendra, à l'heure marquée, consoler et récompenser. Je voudrais pouvoir écarter toute idée d'ironie révoltée et sacrilège — certains prétendraient l'y trouver — de ce beau conte, *Dernière lutte*, où la peinture de la pauvreté courageuse, résignée, puis subitement affolée, aveuglée, perdant, pour un instant, la notion de tout, est poussée merveilleusement. L'*Asile* est une histoire énigmatique et frissonnante où M. Krains a semé quelques uns de ces croquis ardennais qu'il burine avec tant de vie et de coloris. J'aime moins *Madeleine*, malgré l'originalité des caractères et la sombre poésie du sujet, car cette exaltation, cette ardeur d'amour qui se traduit en cris et en mouvements fous, nous déconcertent.

Comme M. Krains, M. Paul Arden peut se rattacher aux conteurs wallons, grâce à ses jolis essais, pleins de fraîcheur et d'émotion : *Par les chemins*. Comme M. Krains également, il cherche à pénétrer la destinée des pauvres diables malchanceux et des simples. *(Les adieux de la saint Pierre, la Roulotte, les « Bahots », le Déserteur.)* Le sens tragique des vies humbles, la rapacité qui s'éveille, finaude et criminelle, en certaines âmes grossières (*le Marché de Jean-Pierre*), l'amour instinctif, ombrageux et résigné des inconscients (*Poldine*), tout cela tient, avec de gais paysages bien ensoleillés et doucement reposants, dans ce tout petit livret. Je regrette d'y trouver *Langueur* ou *Sœur Ange*, dont le mysticisme est trop mêlé de convention, maladif dans la première pièce, invraisemblable, inacceptable au point de vue chrétien dans la seconde. Mais, du moins, M. Paul Arden est-il toujours délicat et respectueux de son art. En un style souple et chatoyant, nuancé de teintes fines et souvent mélancolisées, il nous décrit gracieusement, harmonieusement, la belle terre de Wallonnie.

* * *

Depuis bientôt cinq ans, je signale ici, rapidement, une quarantaine de livres tous les trois mois. Je n'ai pas eu, pendant ce temps, à me reprocher une seule appréciation injuste ou mes-

Digitized by Google

quine de parti-pris. Le principal grief qu'on puisse me faire n'est point d'être un critique hargneux. C'est pourquoi je ne voudrais pas changer de manière à propos de M. Ray Nyst. Son *Prophète* a de l'éloquence, des éclairs d'imagination vigoureuse, et quelques élans vers un idéal grandiose. Mais de bonne foi, l'auteur peut-il attendre d'un lecteur impartial qu'il discute sérieusement ce réquisitoire fougueux, fiévreux — et Dieu me pardonne! souvent colérique jusqu'au grotesque — contre les tares prétendues, illusoires, nullement établies et fantastiquement imaginées de la religion catholique? Chose bizarre, c'est quand le feu de sa fureur énigmatique transporte le plus ce *Prophète*, que sa syntaxe devient surtout surprenante.

*
* *

Avec son dernier livre « *En Symbole vers l'Apostolat* », M. Max Elskamp termine le *Triptyque de Louange à la vie selon l'Amour, l'Espérance et la Foi* dont les deux premiers volets furent *Dominical* et *Salutations*. L'inspiration est restée sensiblement la même, sauf, pourtant, cette préoccupation indiquée davantage, « d'être aux autres avant qu'à soi même ». Mais c'est toujours l'âme lointaine d'un vieil enlumineur naïf ou d'un barde ingénu et volontairement malhabile aux finesses du langage, qui semble chanter à travers ces complaintes :

Or, voici comme on met aux pages
Des bons livres quand c'est leur fin
Des fleurons de fruits et feuillages :

Les ornements de tout mon cœur
Dits en le simple et vieux langage
Qui nomme les Saints par leur fleur.

L'auteur vient prêcher la Bonne nouvelle de *Foi, d'Espérance et d'Amour*, aux cinq sens symbolisés : aux *Yeux*, à la *Bouche*, à l'*Oreille*, aux *Mains*, à la *Bonne odeur*, car le poète qu'est M. Elskamp a reculé devant ce mot ridicule de *nez* ou grossier d'*odorat*. Qu'il y ait dans la naïveté voulue et dans l'imprécision vacillante de ces vers, dans la puérilité des images ou des façons de dire, un charme dont nos esprits blasés goûtent l'imprévu, je ne veux point le nier. Mais cette forme

Digitized by Google

n'est-elle pas bien momentanée? Et ce charme, le goûtera-t-on longtemps?

Voyez, au contraire, *le Chant dans l'ombre* de M. Séverin, ce livre d'amour aux belles pièces si harmonieusement rythmées, si finement ciselées : la forme toujours pure, classique, mais implacablement soignée en même temps qu'originale, est pour sauver l'ouvrage d'une certaine monotonie, due à l'intensité même du sentiment qui l'a dicté. L'*amour*, dans son sens le plus large et le plus noble, synthétise tout l'ensemble de ces pièces et se trouve admirablement résumé dans cette belle page finale :

> Je me remets, Seigneur, en vos mains tutélaires,
> Et voyez combien seul, et combien alarmé !
> Confiant dans vos dons, j'ai visité mes frères :
> Pardonnez-moi, mon Dieu, s'ils ne m'ont pas aimés.....

. . . . . .

Toute une jeunesse, tourmentée d'un besoin impérieux de sympathie, avide de goûter la saveur secrète que Dieu mit dans la belle nature, éprise des joies virginales et des sensations neuves et fraîches, est enclose dans *le Chant dans l'ombre*. Ce souffle d'amour intense qui en fait palpiter toutes les pages, en même temps qu'il leur communique quelque monotonie, les affadit ou les efféminise quelquefois... Les termes chauds et tendres, qui traduisent si bien l'amour, ne nous paraissent guère convenir à l'amitié. J'ajouterai que la voluptueuse hardiesse de telle pièce (*Eglogue)* dépare quelque peu l'allure générale du volume.

Si M. Séverin est une âme chantante et vibrante de poète, MM. Galloy et Molloy me font l'effet de gens heureux, contents de vivre et peu tourmentés d'idéal. A part l'évocation *Au Pied de la tour*, c'est à peine de la poésie qu'on rencontre *Au Pays de Beaumont*. Cela est si vrai que, sans surprise, on finit par entendre les auteurs fredonner : *Vivent les macarons, ron ron...* Je me figure que ce sont là deux Beaumontois sans prétention, fiers de chanter leur petite ville. Cela vaut toujours mieux que d'aller au café.

Avec MM. Casier et G. Marlow nous retrouvons des poètes. Mais M. Casier ne se surveille pas assez et le désir de publier coup sur coup, pour ainsi dire, deux volumes, ne devrait pas

Digitized by Google

l'entraîner à donner les honneurs de l'imprimé à des pièces de circonstances, où sa renommée n'a rien à gagner. A côté de celles-ci, nous saluons, dans *Scintillements*, de belles pensées d'une rare élévation, un don réel pour transposer en vers mystiques les élans de sa foi et de son amour. J'ai trop souvent reconnu les mérites de M. Casier pour devoir y revenir. Au contraire, n'avais-je que rarement salué le nom de M. Marlow et l'infiniment doux bercement de ses vers aux rythmes légers s'est, pour moi, rehaussé du charme de la surprise. J'ai goûté les exquises notations mélancoliques de l'ancienne ville morte, disant le passé aboli et mystérieux, avec ses béguinages dolents, ses carillons fatigués et ses « vieilles » résignées.. .. *L'Ame en exil*, tel est le joli titre de cette plaquette, et toutes les choses de l'âme, les pensées de foi, d'amour et de prière, et les rêves d'enfance et de poésie, sont ici comme chuchotés doucement, dans l'ombre bénie d'une chapelle solitaire.

C'est son âme aussi que nous dévoile M. Léon Paschal dans les *Paroles intimes*. Plusieurs de ses concepts sont pour nous étonner. C'est ainsi que l'auteur a l'air de croire sérieusement que la science a compromis *l'immortalité de l'âme*. Mais il tient ferme pour l'immortalité de la *gloire*. Vanité ! car, comme dit l'Ecclésiaste, « la mémoire du sage ne sera point éternelle non plus que celle de l'insensé, parce que dans les jours à venir tout sera déjà oublié... » Disons que le style de ce petit livre est d'un lyrisme distingué. Mais ces pensées, souvent ingénieuses et même profondes, sont parfois trop mièvres ou trop raffinées. L'auteur a beaucoup cultivé Renan et Barrès, deux acrobates subtils.

Comme impression totale, nous sommes frappés ici par je ne sais quoi de brumeux et d'imprécis, comme il arrive dans ces rêveries lasses, entrecoupées de réveils et un peu éparpillées, qu'on fait le soir, sous la lampe « accueillante et douce ».

*
* *

M. Maurice Maeterlinck, auquel nous devions déjà une traduction de fragments de Ruysbroek et d'Emerson, fait précéder aujourd'hui *les Disciples à Saïs* et les *Fragments* de Novalis, d'une belle introduction écrite avec âme et dont certaines pensées, pour être inacceptables et trop arbitrairement

Digitized by Google

personnelles à l'auteur, ne manquent point d'intérêt. Un grand nombre sont simplement belles. Novalis — Frédéric von Hardenberg — m'était complètement étranger avant que l'auteur de la *Princesse Maleine* eût publié sa traduction si fidèle et si littéraire. Je l'avoue à ma honte, mais les ouvrages qui viennent chaque jour accroître nos richesses livresques sont si nombreux et si variés qu'il faudrait vraiment tout connaître! On ne peut exiger cela d'un modeste bibliographe. C'est pourquoi je me contenterai de citer les *Disciples à Saïs* comme l'œuvre superbe d'un philosophe doublé d'un poète. Ce n'est point pâture pour tous cerveaux et les erreurs religieuses ou morales de Novalis, qu'il serait trop long de discuter ici, ne doivent pas être acceptées avec l'enthousiasme qui, littérairement, peut saluer la presque totalité des pages des *Disciples à Saïs*.

* * *

Nous serons en règle avec les mystiques quand nous aurons nommé M. Victor Remouchamps et son volume *Vers l'âme*. L'auteur est un poète instinctif, nullement un penseur réfléchi. Dans ses pièces, dont la prose rythmée est souvent fort belle, je découvre des cris d'angoisse qui révèlent un pessimisme profond et exacerbé, je découvre des élans d'amour et de sympathie universelle, mais point les combats déchirants d'un Jouffroy qui, avant d'accepter le doute, lutte désespérément, cherche une bouée de sauvetage, implore une éclaircie. Je crois, bien entendu, M. Remouchamps sincère et convaincu, si je n'accepte pas aisément telles de ses vagues et horrifiantes révélations liminaires *(les Passions)*; cependant il me paraît s'être grisé de ses chimères. On dirait d'un rêveur, sachant rentrer en lui-même et interroger son âme, mais qui s'est affolé devant le Mystère, le Rêve et l'Illusion. Il a couru, désespéré, ballotté par les tempêtes, les yeux fermés à la lumière, à travers les landes sauvages et sinistres du pessimisme et cela l'a conduit à se résumer en ce cri : *Je n'ai pour toute science que l'angoisse infinie de moi et de tout. Je ne crois qu'au mystère; nous sommes les fantômes aveugles d'une éternelle nuit.*

* * *

Digitized by Google

La *Réthorique* que publie M. Tardieu forme une suite à son *Cours de littérature* paru il y a deux ans. C'est une rare fortune que de tomber sur un ouvrage de pédagogie qui ne soit pas pédantesque. Or, le sympathique professeur à l'École militaire nous fait l'effet d'avoir les pédants et les cuistres en horreur. Il traite ici de la *description*, de la *narration*, de la *dissertation*, du *discours*, etc., et ses pages sont alertes, mouvementées, je dirais presque amusantes, comme la conversation d'un homme d'esprit. Elles sont d'une bonne humeur constante, d'une pensée originale et d'une expression pittoresque. M. Tardieu a beaucoup lu ; il sait ses auteurs même les plus contemporains et nous voyons apparaître tour à tour, évoqués par lui, Chateaubriand, Taine, Thiers, le duc d'Aumale, Brunetière, Faguet, Flaubert, Gaston Deschamps, Sarcey et jusqu'au R. P. Broekaert (Paix à ses cendres!). Il n'est pas inutile de remarquer que l'écrivain s'adresse à de futurs officiers et que certains de ses conseils s'en ressentent. « Vous n'aurez jamais besoin de cela, c'est bon pour les littérateurs » a-t-il quelque fois l'air de dire et voilà qui ne manque pas de piquant. D'ailleurs M. Tardieu manie agréablement l'ironie sans fiel, un peu à la Sarcey — moins la lourdeur. — En résumé sa *Réthorique* est un livre clair, ingénieux, de bon conseil, dégagé de toute routine. Il est toujours d'une lecture attrayante.

* * *

Je ne me dissimule pas qu'il existe beaucoup de préventions contre les comédies « de société ». On nous a si souvent « attrapés. » Tant d'œuvres marquées au coin d'une insignifiance absolue ont forcé nos applaudissements de courtoisie! Cela tient, tout naturellement, à ceux qui les font : ce sont d'habitude de braves *amateurs*, très désireux de « briller sur les planches » mais dont les moyens contrastent douloureusement avec la vanité. Remercions donc le comte Maxime de Bousies de nous donner deux piécettes, dont la première, *N'est pas sceptique qui veut* est agréable, lestement dialoguée, et renferme au moins deux bons types, Liveray et Chambert, et dont la seconde, *Louisette*, est quelque chose de mieux encore. Le sujet d'abord en est plus neuf. Il faut l'avouer, Pailleron et d'autres ont déjà été séduits par l'idée d'enchaîner

Digitized by Google

les blasés et les sceptiques entre les frêles menottes d'une jolie Marguerite... Cela nous met trop vite au fait du dénouement, en dépit de la façon, neuve par sa fraîcheur même, dont l'auteur traite la question. Mais *Louisette*, je le répète, est une pièce beaucoup plus originale. La lutte qui se livre dans le cœur de Louise de Lurcinay entre l'amour et le « veau d'or », entre l'honneur hautement et fièrement compris et le besoin inné du luxe et des triomphes, est vraiment contemporaine, et elle est intéressante. Tous les types sont campés simplement, bien d'aplomb. L'auteur n'a pas cherché à les faire bizarres ni énigmatiques : mais il a réussi à les faire vivre. Diane de Riverne est si bien la « jolie femme dans le train »! Le comte de Lofferol est un parvenu sobrement esquissé et par là-même d'une tonalité beaucoup plus juste que les grotesques de Gyp. Quand à Riverne, c'est le mari de la jolie madame Riverne et cela lui suffit, cela lui paraît même, à certaines heures, un peu lourd. Le personnage d'André de Targy, le plus difficile à traiter, car il fallait éviter le romanesque et le *feuilletisme*, n'a pas été un écueil pour le jeune écrivain. Au mérite d'être vive, dégagée de longueurs et de *ficelles*, cette comédie joint une sérieuse qualité : elle est bien écrite. L'auteur, Dieu l'en bénisse, n'a pas couru après les « mots ». Mais, sa phrase est bien découpée, nerveuse, courte et resserrée. C'est un peu la façon d'H. Lavedan, moins l'argot, la veulerie, les allures canailles de MM. Costard, Labosse et C^ie^.

*
* *

Je veux, avant de passer à la production des lettres de France, annoncer la bonne et pénétrante étude que M. Firmin Van den Bosch a consacrée à J. K. Huysmans et à son extraordinaire livre *En Route*. Des analyses loyales comme celle-là, à laquelle il faut joindre celles du baron de Haulleville, de M. Pol Demade etc., suffisent à venger l'artiste converti de l'incompréhension ou du mauvais vouloir de quelques uns.

II.

M. André Godard aborde dans *Chantegrolle* le roman historique. Il nous transporte en Vendée, pendant les premiers rugissements de la Révolution. Ce livre n'est qu'un premier jalon du plan général de l'auteur, car il rêve une vaste épopée, où, après

Digitized by Google

Chantegrolle, précisant la « lutte de la Convention nationale contre cette Vendée qui ne fut tout à fait ni la phalange de martyrs, ni la horde de brigands que l'on a dites » viendraient : *Brigandes*, évoquant les sources de la guerre, vengeances personnelles, haines de cantons, etc... ; puis la *Tournée de Galerne* où l'on verrait surgir l'expédition d'Outre-Loire ; enfin *les Petits-fils*, en manière d'épilogue, « résumerait après cent ans parmi les convulsions suprêmes des partis, la conclusion morale des guerres d'Ouest » ; sur ce livre planerait l'infinie mélancolie des ruines...

N'étant pas historien, n'ayant point, comme a fait l'auteur, consulté les sources, je ne puis dire si *Chantegrolle* donne un reflet méticuleusement exact des événements réels. Mais, quand je songe aux accents de ce beau livre dramatique, je ne veux que formuler le souhait de voir M. Godard persévérer dans son dessein. L'intérêt intense des événements et leur couleur tragique, les paysages si bien vus et décrits avec un charme poétique révèlant un artiste, le tableau d'une petite société provinciale aux heures d'agonie du XVIII^e^ siècle, la vérité et la personnalité des acteurs de cette aventure où l'idylle se mêle à chaque instant au drame, tout concourt à faire du roman une étude mouvementée et littéraire au premier chef. Les sympathies de M. Godard sont visiblement pour la noblesse terrienne et non pour la noblesse de cour, et Dieu sait qu'à de rares exceptions près, l'histoire légitime cette préférence. Toutefois ce marquis de Guéranges, ce type hautain et sinistrement grandiose, même dans le crime, nous déroute un peu. L'auteur, à mon avis, le fait trop aisément passer du Barbe-Bleu au clerc de procureur.

Sans quitter la Révolution, nous pouvons parler du *Bilatéral*. M. J.-H. Rosny vient de publier la quatrième édition de son roman « de mœurs révolutionnaires ». Mais il ne s'agit pas de la « grrrrande » révolution ici. C'est l'agitation socialiste, telle qu'elle se posait déjà en 1887 qu'a voulu étudier et rendre l'auteur de *Daniel Valgraive*. On ne peut dire que ce soit un livre frivole. Divers épisodes, où revit puissamment l'animation de l'existence turbulente d'aujourd'hui, ne sont pas de trop pour reposer un peu de la philosophie et de la science qui y tiennent la première place. Les profils de politiciens socialistes, nettement découpés, présentent également un intérêt facile

Digitized by Google

à saisir. Que sont, en réalité, ces hommes qui se donnent comme les sauveurs de l'humanité et qu'on voit généralement fort occupés de soigner leur petit bien-être ? Il n'est personne qui ne se pose aujourd'hui cette question.

On sait quelle est la thèse du *Bilatéral*. M. Pélissier l'a jadis résumée en disant : « Opposer l'évolution à la révolution, c'est à dire une sociologie fondée sur la science à ce qu'on peut appeler le romantisme politique et social ». Malheureusement le monde, que la plus sublime et la plus douce morale d'amour — celle du Christ — n'a pu convaincre tout entier, voit vite l'inanité et la froide impassibilité d'une morale toute scientifique. Roman scientifique et humanitaire à la fois, avec une conclusion pacificatrice et résignée, le *Bilatéral* renferme assurément des défauts de style et un abus de phraséologie savante sur lesquels on a jadis appuyé : mais nul ne niera que ce soit une œuvre intéressante, remuant tout un amas d'idées et reproduisant bien les milieux houleux qu'elle a pour but de faire connaître.

Avec M. de Ebner Eschenbach nous abandonnons ces douloureux problèmes, ce monde troublé et battu de tempêtes. *Ineffaçable* nous raconte le drame poignant d'une âme élevée et d'un cœur noble. C'est la misérable destinée d'une jeune femme, coupable, non pas d'une faute, mais de candeur trop grande, non pas d'un oubli de ses devoirs, mais du relâchement d'un instant dans la garde de sa fierté d'épouse. La comtesse Marie Wolfsberg, éprise du brillant Félix Tessin, n'a pu l'épouser et a dû, sur l'ordre de son père, devenir la femme d'un excellent et brave gentilhomme, le comte Hermann Dornach. Pourquoi ne s'est-elle pas résolument, fermement, tenue à sa décision de ne jamais revoir Tessin? Un jour, désespérée d'avoir répondu avec une implacable froideur au rappel, évoqué par l'ancien aimé, des jours de bonheur, un jour elle est prise de pitié ; *il* va quitter l'Autriche pour un voyage de durée indéfinie : elle consent à lui dire adieu... Mais Tessin est un misérable, et cet adieu que sa chasteté d'épouse avait rêvé fraternel, n'évoquera plus dans la pensée de Marie que remords, viendra empoisonner à jamais ses joies de mère et même ses joies d'épouse, car Hermann réussit à se faire chérir... Elle se condamne à l'horrible torture de cacher à son mari, qu'elle aime, l'*ineffaçable* tache qui souille sa robe jadis immaculée, elle se condamne au silence mortel pour ne pas détruire le bonheur d'Hermann... Puis un drame poignant

Digitized by Google

intervient qui la frappe dans son cœur de femme et dans son cœur de mère et la contraint d'avouer publiquement ce qu'elle considère comme la honte inoubliable de sa vie...

M. de Ebner Eschenbach, dans ce roman fort bien traduit, met en scène le plus grand monde viennois. Il ne s'arrête pas aux dehors solennels et officiels de cette aristocratie hautaine et formaliste. Il nous fait percevoir les battements de son cœur et prouve que les tempêtes les plus exaspérées peuvent faire rage dans ces destinées enviées. La plupart des types mis en scène sont originaux et observés. Les évènements se pressent, à la fois tragiques et naturels. Mais, ce qui nous séduit par dessus tout, c'est la psychologie vibrante de cette âme blessée à mort, de cette noble et malheureuse Marie Wolfsberg...

* * *

Un pareil intérêt nous retient dans l'étude romanesque de M. Charles de Rouvre : *Après Amour*. Une idylle délicieuse fondue dans la peinture d'un cœur ravagé et brisé par un amour malheureux, d'un cœur à tel point blessé qu'il finit par sombrer dans la folie, tel est le « schema » de ce roman par lettres, écrit d'une écriture artiste, semé de jolies descriptions, mais sur lequel pèse une mélancolie poignante. Le monde bien vivant et bien mangeant raille les amours éternelles et n'accepte pas qu'on puisse mourir d'une blessure au cœur...Qui de nous, pourtant, n'a pas connu quelque Marc Abancy, foudroyé et, sinon pris par la mort ou par la folie, demeuré du moins à jamais meurtri et inconsolé ?...

Les quelques pages qui terminent *Après Amour* sont d'une touchante beauté et ceux qui auront parcouru cette cruelle odyssée, ceux qui auront suivi les tourments, les hésitations, les efforts et les angoisses de son lamentable héros, éprouveront une émotion indéfinissable à parcourir ces lignes écrites par l'ami de Marc :

« C'est fini, maintenant. J'ai passé, près de lui, trois jours à Eze, avant de le ramener. J'ai recueilli les souvenirs épars de sa passion lointaine ; j'ai pris ses rares écrits, ses notes, les quelques essais d'analyse qu'il faisait sur lui-même, et j'ai tout rapporté. La maison, où il a souffert, est redevenue la maison banale, la maison triste qu'elle était avant. Les échos

Digitized by Google

de la vie y montent encore, comme ils montaient hier, comme ils montaient jadis, indifférents aux bruits du monde. Le village, élevé au sommet d'un vieux mont, est de nouveau le coin tranquille, inaccessible presque, où seuls des paysans, fils d'un autre âge, trouvent la paix que Marc Abancy croyait trouver. Il y a eu, dans les murs d'Eze, un drame de l'âme. Qu'importe ? Les ruines sont impassibles et les hommes ignorent. Dieu seul sait.

Vous aussi, Madame, vous que je ne nomme pas, que je n'ai jamais vue, vous savez sans doute — et vous comprendrez si vous lisez ces lignes. Comme toujours, elles arriveront trop tard : je voudrais cependant qu'elles vous fissent penser ; et, encore qu'il soit mauvais de troubler un bonheur que nul n'a le droit de vous reprocher, je vous supplie respectueusement, si vous avez ma foi, de vous arrêter souvent dans les Églises, et de prier pour Marc, ce triste vivant, comme s'il était mort. »

* * *

Si *Carmencita*, l'héroïne de Mme Mary Floran, eût possédé la sensibilité tendue et maladive de Marc Abancy, sa vie en eut été plus agitée et plus bourrelée encore. Dieu sait pourtant que, comme existence de jeune fille, la sienne marque déjà. Mais on pourrait lui dire « qu'elle l'a voulu ». Cette cruelle et triomphante constatation reste, pour les malheureux, la plus crispante des « consolations ». *Carmencita* est une jolie histoire, étude à la fois mondaine et quelque peu psychologique d'un tempérament féminin. De gais tableaux mettent en lumière la légèreté et la perfidie des sociétés de villes d'eaux — avec une discrétion qui n'empêche nullement la vérité d'être cinglante ; des peintures attachantes de vie familiale nous reconstituent un milieu de braves gens ; les caractères sont variés et amusants : celui de la veille demoiselle de Lanteuil, silhouette découpée d'un trait agressif, est un des meilleurs. Mlle d'Achy, toute douceur et tout charme, fait contraste avec Carmen, l'héroïne, toute feu et flammes. Richard, je l'avoue, me revient peu. Sa conduite à l'égard de Carmen est tout simplement indigne d'un homme loyal. Je doute qu'il plaise beaucoup aux jeunes femmes pour qui Mme Floran a écrit ce joli roman.

Tous les lecteurs du *Correspondant* connaissent M. H. Ardel. Je crois bien aussi que tous l'aiment. Il y a tant de sincérité, de foncière honnêteté, de poésie et de discrète passion dans

Digitized by Google

des livres comme *au Retour* ou *Cœur de Sceptique*! *Rêve blanc* appartient à la même inspiration. C'est le même talent fin, délicat, en nuances plutôt qu'en teintes tranchées. L'amour en forme le sujet, non pas l'amour banal que nous sommes trop habitués à déplorer dans les contes de l'heure actuelle : mais l'amour frais et chaste, bien observé et bien rendu. Assurément nos lettrés les plus blasés reconnaîtront-ils qu'il y a dans la virginale tendresse d'un cœur qui s'ouvre à la vie autant d'intérêt — et combien plus de fraîcheur! — que dans les perpétuels adultères aux suites empoisonnées ou dans les banales aventures de l'amour indépendant. Quand, autour d'un sujet ainsi choisi, l'auteur sait grouper des types originaux et vrais, des incidents naturels et captivants, quand il sait nous le traduire dans une langue spirituelle, et aussi aisée que correcte, alors sans doute on peut lui prédire un vif succès. M. Ardel ne manquera pas de l'obtenir.

L'inspiration de M. Ardel est chrétienne, dominée par l'idée du Devoir. Sa peinture de l'amour, pour être chaste, n'en est pas moins fidèle et probe. Quel dommage, par contre, qu'avec son remarquable talent de psychologue et de styliste, M. de Bordeu nous laisse sous une impression si déprimante et si troublée! *Le Destin d'aimer* est l'étude d'une passion coupable : cette étude est discrète : l'auteur s'est attaché surtout à nous montrer les quelques acteurs du drame se débattant et torturés par les conséquences de la faute. D'où vient donc l'atmosphère dissolvante qui règne ici ? Elle naît de la conception païenne que M. de Bordeu semble se faire de l'amour. Pauline est tombée fatalement : son amant mort, elle se tue. Nulle voix n'a le droit de parler, quand l'amour a jeté son cri triomphant. Laveiler est un égoïste peu intéressant, mais le brave Laroche, la victime la plus sympathique, en dernière analyse, de cette lamentable aventure, est bien légèrement sacrifiée..... Et Dieu semble absent du monde mis en scène ici. Une langue très stylée, des qualités de pénétration vive et avisée font de ce roman une œuvre assez remarquable.

La passion honnête et chaste peut cependant inspirer, redisons-le, des études d'art au plus haut point attrayantes. Nous l'avons vu, et nous le constatons encore en lisant cette poétique *Corbeille d'Or* où M. G. Beaume a recueilli quelques contes

Digitized by Google

savoureux, tous consacrés à chanter la terre cévénole et ses habitants. Les conflits du lucre paysan et de l'amour, les idylles champêtres traversées par l'avarice ou les rancunes des parents, le démontage de l'âme rustique chez le petit, le serviteur, le modeste ouvrier des champs, voilà ce que M. Beaume excelle à nous exposer. Écrits dans un style chaud, coloré et classique, ces morceaux, dont plusieurs sont de vrais romans concentrés, vus en raccourci, jettent dans la littérature romanesque une note bien tranchée, étrangement séduisante.

Quittons ce monde si foncièrement droit et honnête... Où tombons-nous, Seigneur ! Dans le bourbier où patauge le *Vieux Marcheur* de M. H. Lavedan. J'ai souvent reconnu le talent acéré et l'art cruel de cet écrivain. Il a voulu, dit-il, flétrir dans ces pages, les antiques misérables qui, semblables au vieux Labosse, « marchent » jusqu'à leur mort. Entendez *marcher*, par euphémisme, dans le sens de « faire la noce ». Mais est-il besoin de dévoiler les turpitudes et l'indécrottable bassesse de ces quelques malades ? Ils relèvent, semble-t-il, de la clinique beaucoup plus que de la littérature. Les dernières pages qui nous amènent au lit de mort de Labosse sont un peu rafraîchies. Le triste sire meurt assez proprement, en dépit de son testament parfois burlesque, et Dieu a dû trouver dans son infinie miséricorde d'inépuisables trésors pour l'admettre à récipiscence. Mais, avant d'en arriver là,— et remarquez qu'il ne le cherchait pas, son chemin de Damas, le vieux satyre, qu'il y a trébuché bien malgré lui ! — il faut passer par une atmosphère où le sucre brûlé ferait merveille...

*
* *

Voici deux ou trois livres de vers. Je m'en voudrais de passer sous silence *l'Ordre altruiste*, tome V du *Dire du mieux* de M. René Ghil. Ci un petit extrait :

> ...Mais, ô toi ! — vers les mers atlantiques et vers
> à l'horizon peuplé en sursaut limitrophe
> des Hommes de l'orient soleil ! vers des patries
> ultramontaines aux Fleuves de ruine — ô toi !
> monts des Demeures en quadrangles, tant meurtries
> des vitres de lueurs pâtissant à l'émoi
> des Vivants ! etc...

Digitized by Google

Ce n'est pas que ce soit très joli, mais c'est évolutif et instrumental. Que pourrions-nous demander de plus à M. Ghil? Dans ce langage incohérent croirait-on que l'auteur trouve le moyen d'être parfois obscène?

Pour nous reposer du cliquetis de ce casseur de pierres, adressons-nous à M. Léon Berthaut dont les *Poèmes des Soirs*, sans rechercher des formes inédites ou des images alambiquées, bercent doucement le cœur et élèvent l'âme. La jeunesse du poète perce assurément dans son enthousiasme patriotique — d'aucuns diraient chauvin — ou dans l'hésitation de certaines pièces. Mais un noble sentiment de foi, de courage ou d'amour porte toujours allègrement ses strophes coulant de source et harmonieuses. Il a traduit en vers discrets ses émois paternels et l'angoisse d'aimer. J'aime moins le dramatique un peu conventionnel de certains morceaux compris dans les *Humbles*. Par contre, ses chants à la mer sont tous vivifiés d'un souffle salin, réconfortant, qui secoue et rafraîchit.

Le sentiment chrétien, si dominant dans le livre de M. Berthaut, est malheureusement absent du *Royaume d'Ève* ou nous transporte un poète distingué, M. Eugène Soubeyre. C'est le royaume d'Ève après la chute, s'il en faut juger par l'atmosphère voluptueuse et parfois charnelle qui règne dans cette œuvre en dépit de sa réelle poésie ennoblissante qui écarte les idées basses. Les pièces que nous pouvons admirer sans arrière pensée nous réservent parfois de délicates surprises : telle, cette ravissante théorie des *Communiantes*. M. Soubeyre, richement doué, ne nous mesure pas toujours ses richesses. Il forge assez inutilement des mots bizarres qui détonnent dans ses vers évocateurs. Il a de belles images, des pensées originales et, quelquefois, trop de vague et d'imprécision. C'est un livre païen sur lequel pèse, en certains endroits, lourdement, sourdement, la tristesse de la chair.

De beaux vers étoilent également les *Horizons* de M. Paul Vérola. Les horizons vers lesquels montent sa pensée et son désir sont ceux d'une montagne symbolique :

> La-bas, tout est de pourpre et d'or :
> Ainsi qu'une fluide nue
> La montagne flotte et s'endort ;
> Elle n'est au sol retenue

Digitized by Google

Que par une brume ténue ;
Dans la boue, ici, tout s'éteint ;
Hideusement la Terre est nue...
Il n'est splendeur qu'en le lointain !

Ce dernier vers résume la thèse poétique de M. Vérola. Ce qui nous séduit, c'est la *Chimère* inaccessible. « Sitôt tenue, ce n'est plus qu'une masse charnue, où l'on se reconnaît soudain... » Les pièces qui composent ce volume sont infiniment variées. Quelques unes, trop ardentes, appelleraient les mêmes réserves que *Le Royaume d'Ève*. D'autres sont d'un spiritualisme élevé, d'une harmonie et d'un sentiment mystique étrangement attirants. Toutes sont d'un bon poète.

* * *

Le *Jérusalem* de M. P. Loti et les deux volumes d'études sur l'Amérique de M. Paul Bourget, *Outre-mer*, se sont placés au premier rang de notre littérature des voyages, aussi bien par la curiosité passionnée qu'ils ont su éveiller que par leur haute valeur artistique. Je n'en devrais pas parler ici, aussi près des pages élégantes et justes que leur consacre mon ami M. H. Bordeaux, pages qui satisferont les plus difficiles. Il m'en coûterait pourtant de ne pas constater que ce douloureux et poignant pèlerinage de l'auteur de *M^me^ Chrysanthème* marquera entre toutes ses œuvres. Le *Désert*, où les sensations d'art et les notations personnelles sont si nombreuses et si riches, n'était certes pas moins esthétique. Mais combien plus froid, plus monotone, plus indifférent à nos sympathies... C'est que, dans *Jérusalem*, Loti n'a pas seulement cherché, en touriste curieux et en impressionniste avide, à accumuler le plus de notations intellectuelles ou sensibles : il s'en est allé, tourmenté et solitaire, à la recherche de la Foi perdue. Et les pages où le matérialiste étouffe, les pages où le négateur et l'ancien spiritualiste luttent l'un contre l'autre, les pages où l'homme pleure et sanglote dans l'artiste, demeureront à jamais belles et retentissantes à travers nos âmes. On lui a reproché cette expression « un petit forfait obscur » employée en parlant du drame accompli sur le Golgotha. Mais chaque ligne des cinquante dernières pages de son livre, ouvert sous l'invocation : *O crux, ave, spes unica*, est la plus éloquente et la plus magistrale

Digitized by Google

protestation contre une inconsciente appellation. Et, après cette longue et inoubliable secousse de la dernière nuit passée à Jérusalem, il semble que tout, les riches descriptions des trésors, les tableaux colorés et pittoresques de la vie des Lieux-Saints, ces eaux-fortes mélancoliques et pleines d'ombre, il semble que tout cela disparaisse devant le rayonnement éternel et divin de l'humble croix qui domine depuis dix-huit siècles le mont du Calvaire.

Bien autre est l'aspect d'*Outre-mer*. On comprend, pour un double motif, que je ne tente pas de résumer ou d'analyser cet ouvrage si bien présenté ailleurs à nos lecteurs. M. Bourget, après la multitude innombrable des livres sur l'Amérique, a réussi à en écrire un absolument nouveau ; instructif plus que tout autre, amusant en maint endroit, maîtrisant l'intérêt et tenant sans cesse la curiosité en haleine. Sans doute il n'est pas donné à tout voyageur de pouvoir intercaler dans ses notes cette « Confession d'un Cowboy » extraordinaire odyssée jetant un jour lumineux sur la vie de la *Prairie*, si sauvage et si barbare en plein XIX^e^ siècle, ou cette tragique et mouvementée chasse à l'homme (*Dans le Sud* : En Georgie) qui, au point de vue narratif, est le joyau du livre. Mais si, à la rigueur, un observateur éveillé, doublé d'un bon psychologue, eût pu nous initier aux *plaisirs américains*, aux détails curieux et simples à la fois de l'*éducation*, aux puérilités de la vie balnéaire à Newport et aux arcanes des natures *féminines* américaines, de ces énigmatiques et séduisantes créatures qui n'ont avec nos compagnes presqu'aucun point de contact, il fallait être M. Paul Bourget pour dégager à chaque instant, hautement et lumineusement, la synthèse de cet ensemble qui constitue la vie. Il fallait être lui, pour nous transporter avec une si intense réalité dans le monde des gens d'affaires et surtout pour étudier impartialement, méticuleusement, *Ceux d'en bas*, ce quatrième état dont les lettrés superficiels n'avaient guère songé jusqu'à ce jour à saisir l'importance menaçante et à raconter les misères et les luttes. Sans doute sous le ciel d'Italie, éternellement bleu et serein, l'auteur de *Cosmopolis* a-t-il goûté des joies et savouré une mélancolie qu'il n'a guère rencontrées Outre-mer. Mais, qu'il ait écrit ces deux volumes, bourrés de faits et d'idées, de la même plume qui écrivit les *Sensations*, c'est la preuve incontestable de la souplesse et de la variété de son talent.

Digitized by Google

MM. Loti et Bourget sont avant tout des littérateurs. Ce sont surtout de grands voyageurs, par instinct, que MM. Jules Leclercq et le baron de Mandat-Grancey. Chacun d'eux pourtant emporte une plume bien taillée dans sa valise. Pour vous parler d'abord de M. Leclercq, son voyage au *Pays de Paul et Virginie* est, assurément, le carnet véridique d'un explorateur aventureux et enthousiaste de toutes péripéties. Mais comme il s'y révèle aussi un fin appréciateur des choses littéraires! *Paul et Virginie*, l'immortel roman de l'amour ingénu et le premier joyau de la littérature exotique, devra, je n'en doute aucunement, des sympathies et des curiosités nouvelles au livre de M. Leclercq. Plus encore que les parties dramatiques de son odyssée, plus que cette ascension du Pieter-Both même, si périlleuse et si audacieuse, narrée d'une façon si serrée et si suggestive, oui, plus même que cela, j'aime ces pages mélancoliques où surgit la figure de Bernardin de St-Pierre, ces pages qui réalisent un commentaire fidèle et absolument neuf, fait sur place, de l'idylle délicieuse. *A travers l'Afrique australe* était le voyage aux pays d'Eldorado, de l'or et des diamants, le voyage au pays de la Prose : ceci, c'est le voyage au beau pays de Poésie et de Rêve.

Si nous lisons le nom du baron de Mandat-Grancey en tête d'un volume, nous savons que ce volume sera un remède sûr aux heures d'ennui ou de poids. Humoriste nerveux et plein d'esprit, l'auteur nous a jadis séduits et entraînés sans fatigue *Chez Paddy*, *Chez l'Oncle Sam*, dans les *Montagnes rocheuses*, et nos plus noirs papillons se sont envolés en le suivant.

Chez John Bull n'est pas précisément un livre amusant, c'est un ouvrage sociologique et économique d'un intérêt profond, d'une instruction sûre et solide, nous initiant à la vie agricole en Angleterre. De la châtellenie luxueuse l'auteur passe aisément à la ferme ou au cottage modeste et toujours ses vues sont éclairées, ses idées originales — jusqu'au paradoxe même quelquefois — toujours ses thèses sont appuyées d'exemples anecdotiques qui en relèvent la saveur. Aujourd'hui, qu'à côté de la question sociale se pose la question agraire, aussi grave, aussi pressante, on ne peut que saluer avec joie des œuvres où la science et l'amour de la vérité s'unissent si intimement à la bonne humeur.

Je dirais plus volontiers de M. Conte que c'est un « promeneur ». Le voyage hardi, entrepris en vue d'exploration, n'est

Digitized by Google

point son fait. Mais c'est un touriste nerveux et en éveil qui note d'un trait juste, souvent pittoresque, les coins caractéristiques ou les scènes typiques qu'il rencontre en ses escapades. Il nous conduit en *Provence et en Espagne* et fait la première partie de la route à la remorque des joyeux félibres. Ces pages respirent une gaîté inaltérable. M. Conte n'a point « gobé » tous les enthousiasmes des cigaliers et sa narration se fait plus d'une fois très piquante à leur sujet. Il raille agréablement leur manie d'inaugurer des bustes et des « plaques » et s'étonne de leur infatigable entrain à *fen du brut*. C'est très amusant, d'autant plus qu'il voit bien les pays parcourus et nous transmet fidèlement sa vision. Cette dernière remarque est aussi vraie pour toute la partie relative à l'Espagne, que nous connaissons bien après l'avoir vue à travers ses notes. Écrit avec aisance et entrain, parsemé de quelques anecdotes — pas trop — et de quelques portraits bien dessinés, ce livre est un bon camarade de route pour les heures de vacances...

Assurément trouvons-nous plus de finesse, un instinct et une pénétration approfondie de l'art, une émotion qui manque trop à M. Conte, et des notations à la fois subtiles et délicatement justes, dans le *Passé le Détroit* de M. Gabriel Mourey. Il faudrait la maîtrise en la matière et la plume attendrie de notre ami, M. Olivier Georges Destrée, pour apprécier doctement la partie du livre de M. Mourey intitulée *Art*. Ici surgissent des pastels animés qui font vivre à nos yeux les figures des maîtres préraphaëlites, Dante Gabriel Rosetti, Sir Edward Burne Jones, Ford Madox Brown, Holman Hunt, Millais et les profils sympathiques de MM. Morris, Walter Crane, de Turner, Watts, etc.

Je m'en tiendrai à la partie *la Vie*, (*Motifs londoniens*, *Impressions d'histoire*, etc.) où nous avons une jolie et attachante collection de croquis, la plupart inspirés par une idée élevée, et noble — car je n'aurais qu'une réserve ou deux à faire — d'autres résumant une sensation raffinée ou artistique. M. G. Mourey n'est pas le touriste banal qui encombre ses albums de choses insignifiantes, estimées par lui capitales. Chacune de ses pages fait songer, remue, captive. Et sa langue ciselée et mélancolique est, à elle seule, une charme savoureux.

C'est aussi ce que je pourrais dire du précieux livre que M. Pouvillon nous donne sous le titre *Pays et Paysages*. Il est

Digitized by Google

rare que le critique ait à saluer une œuvre où tout vraiment soit à louer : style ouvré, lumineux, palpitant d'art et de vie ; pensée maîtresse captivante, ennoblissante et féconde, variété et poésie. Cette bonne fortune m'échoit avec M. Pouvillon. Que ceux-là qui savent comprendre et goûter la nature, qui savent à travers son œuvre deviner l'action tout puissante et constante du Créateur, qui savent enfin saisir la note frémissante que jette l'homme dans le cadre qui l'entoure, que ceux-là lisent et relisent les impressions réunies ici. Quatre parties divisent l'ouvrage, formant comme quatre salons où seraient réunis les tableaux d'un même artiste, séparés suivant la diversité de son inspiration. La première comprend des notes de voyage : de *Lourdes à St-Sébastien*, et de *Menton à Bordighera :* l'auteur a merveilleusement rendu le caractère des pays traversés ; quelques traits choisis lui suffisent pour en fixer dans notre mémoire le durable souvenir. *La terre d'Oc* abonde en ressouvenances enfantines, en légendes, en tableautins bien vus, saupoudrés d'une poésie enveloppante et simple. *Dans la Rue* nous prouve que M. Pouvillon pénètre bien la signification et le vrai caractère des menus faits où s'affirme la vie courante et familière *(Rentrées des classes*, *Musique militaire*, *Pêcheurs à la ligne*, etc). Mais la partie la plus délicate et la plus esthétique peut-être du volume, c'est la dernière qui renferme d'exquises *Heures de campagne* dont je veux citer ce fragment : *les Fils de la Vierge :*

Une fée laborieuse les a tissés cette nuit. La terre en est toute vêtue. C'est comme une trame blanche, à large mailles, qui flotte à la pointe de l'herbe. A chaque fil, la rosée a suspendu ses colliers de diamants. Des ruisseaux, des rivières de pierreries ont coulé, noyant les prairies et les chaumes.

Puis, le mystère de l'aube s'est fané. La princesse matinale à la robe brodée s'est refugiée dans l'obscurité des taillis. Les pierreries se sont évaporées : la source des diamants a tari dans un baiser du soleil.

Ce n'est plus maintenant que de la soie, de la soie vivante qui palpite, qui s'effile au moindre souffle.

Sur les rudes labours, sur les chaumes flétris, sur les vignes dépouillées il flotte, le manteau de beaute, le vêtement illusoire.

La décadence de la saison, l'agonie de l'herbe et des plantes s'enveloppe de cette grâce suprême.

Digitized by Google

C'est comme un suaire délicat, un linceul précieux sur les choses qui vont mourir.

*
* *

Je vais parler de quelques livres dus à la plume élégante et pénétrante de M. Léon Riotor. Voici d'abord deux contes dans lesquels l'occulte joue un certain rôle : *le Pressentiment* et *la Jument noire*. Ils sont précédés d'une petite préface où l'hermétique M. Papus ratiocine assez brièvement mais doctement sur le « pressentiment ». J'avoue hautement mes préférences pour le second conte. Le premier pourrait former le sujet de n'importe quelle histoire amoureuse plus ou moins « arrangée » par un ingénieux romancier. *La Jument noire* est vraiment bizarre, étreignante, presqu'hallucinante. Poë en eût aimé l'étrangeté mystérieuse.

Le deuxième livre de M. Riotor est un artistique album de luxe. Titre : *les Enfers bouddhiques*. Trois préfaces. L'une où se retrouve tout entier le bénisseur pontifiant que fut Renan ; l'autre de M. Foucaux, professeur au collège de France, la troisième du farceur exégète qui a nom Ledrain. Que M. Riotor et son collaborateur M. Léofante Léoni s'en tiennent pour assurés : ces préfaces ajoutent peu aux mérites artistiques et scientifiques de leur curieux volume. Tout l'intérêt qu'il présente vient d'eux-mêmes. Les amateurs d'estampes japonaises, de cet art aérien et précis à la fois, se délecteront à étudier jusqu'en leurs derniers détails les planches auxquelles M. Riotor a joint d'intelligents et ingénieux commentaires. Quant aux théories scientifiques, d'après lesquelles dix enfers bouddhiques se trouveraient au lieu de seize, je dirai comme le rusé Renan : je ne connais rien au bouddhisme. Mais il faut louer et remercier les auteurs de nous avoir livré ce splendide cahier d'art, reproduisant les planches japonaises de Pha et Ly d'après la Pagode des supplices, au Tonkin.

J'arrive au troisième ouvrage de M. Riotor : *les Raisons de Pascalin*, déduites en onze cahiers. J'ai déjà dit franchement la sympathie littéraire que m'inspire l'auteur de ce roman délicat et attristé, *l'Ami inconnu*. Qu'il veuille donc prendre mes réserves comme une manifestation nouvelle de mon estime et non comme la seule satisfaction de ma conscience. Son Pascalin est un homme qui rompt en visière à tous les préjugés et auquel

Digitized by Google

il en cuit. Par quelle faiblesse M. Riotor a-t-il tenu à en faire un libre-penseur indépendant, ne voulant pas baptiser ses enfants « parce qu'il n'y attache aucune importance, » et dont le fils ne se marie pas, ni à l'église ni à la mairie, parce qu'un jour il a assisté à une noce grotesque, dans un petit restaurant de barrière... Eh bien, et les concubins ? Ils ne sont jamais grotesques peut-être ? Que M. Riotor ne soit pas chrétien, je puis m'en attrister mais c'est affaire à lui. Pourquoi cependant gâter le cachet artistique et littéraire de son étude par cette note de soi-disant libre-pensée tolérante et indépendante ? Ah ! qu'on la connaît bien la tolérance des libres-penseurs, et aussi leur indépendance !

Les raisons de Pascalin, aux pages imprégnées d'un absolu scepticisme, sont un livre complexe. Tantôt il ferait songer à Jérôme Paturot, tantôt à Jérôme Coignart, tantôt à un conte de Voltaire... et tantôt même... que M. Riotor me pardonne, à Bouvard et Pécuchet. Voyez, par exemple, les interrogations posées par Pascalin à la philosophie et aux philosophes, ses investigations à travers les religions, et, surtout, le chapitre : « Que Jésus-Christ fut un magnétiseur » qui réédite une des plus ineptes bourdes de la science contemporaine. A côté de ces réserves et de celles qu'appelle l'indépendance absolue de Pascalin en matière de morale ou les théories musulmanes du brave M. Thésaur, il faut reconnaître dans les entretiens de ces deux derniers avec les sieurs Agostinus et Ratiocine d'ingénieux paradoxes, des vérités alertement et finement dites, une ironie souvent excellente. C'est de plus un livre très bien écrit.

* * *

Il paraîtra sans doute à quelques-uns que c'est beaucoup, près de trois cents pages, en texte serré, de lettres inédites de Joseph Mazzini. L'intérêt qu'excite encore aujourd'hui cette curieuse figure est cependant grand, et ceux qui devront à M. Melegari de la connaître mieux lui en seront toujours reconnaissants. Ah ! la silhouette tourmentée de révolutionnaire et de démocrate ! Croyant bizarre, ayant donné à la *Jeune Italie* qu'il appelait une « association religieuse » ce mot d'ordre « Dieu et le peuple ». Il y a en lui beaucoup de l'illuminé et

Digitized by Google

de l'apôtre laïque. Patriote, ardent républicain, on sait suffisamment quel rôle il joua et comment, avec une éloquence fougueuse et entraînante, il ne sut jamais arriver à garder les sympathies qu'il attirait. Des hommes comme Mazzini peuvent être funestes : mais on ne méconnaîtra point l'importance qu'il y a, surtout pour leurs adversaires, à les étudier dans leur intimité.

***

Passons du sévère au plaisant, de Mazzini à... Willy. Bien qu'éditée chez le grave M. Delagrave, l'*Année fantaisiste* est toujours une des meilleures sources de rire que nous réserve la production littéraire périodique. J'ai dû rabattre à tel point les oreilles de mes lecteurs au sujet des dons de Willy, de sa verve joyeusement caustique, de son esprit fumiste et acrobatique, qu'on peut me dispenser d'y revenir. Quant à la nature de cette gaîté, elle consiste principalement, dans l'*Année fantaisiste*, à nous parler sur un ton de gravité bouffonne, d'événements tantôt sérieux, tantôt cocasses, de ces mille menus faits qui émaillent les douze mois d'une année et les sauvent quelque peu de la banalité. Exemple : Un grave savant déclare avoir decouvert le moyen de comprendre le langage que parlent entre elles les poules... Doutiez-vous qu'elle parlassent? Écoutez Willy nous entretenir de « l'École *Poul*ytechnique ».

Peut-être a-t-on entendu dire qu'un certain professeur Hamerik (un Hamerikain comme son nom l'indique) se propose d'étudier le langage des poules. Il sied de rappeler que M. du Haudray, un savant des plus audacieux, a déjà précédé dans cette voie difficile le Yankée en question, qui pourrait bien n'être qu'un *poulagiaire*. Notre compatriote, en effet, après de longues études gallinaciques, est parvenu à se faire comprendre dans les derniers poulaillers où l'on cause, et y a choisi pour les instruire des sujets d'élite qui donnent déjà pleine satisfaction. Il les a vivement intéressés en leur lisant l'histoire de l'œuf de Christophe Colomb, les croisières de la *Belle-Poule*, ainsi que l'histoire, habilement modifiée de ce bon roi Henri IV, qui voulait que chacun pût mettre le renard au pot; une poule d'esprit plus scientifique que ses compagnes vient de passer ses examens de médecine (avec « poules » blanches) et prépare un grand travail sur la Coq-xalgie; une autre, remarquablement douée pour les arts, exécute d'intéressantes copies du Poussin; on espère même qu'un certain nombre de candidats hors ligne seront reçus prochainement à l'École Poulytechnique.

Digitized by Google

***

Fermons la parenthèse folâtre, car nous voici devant Ibsen — sentez-vous la bise du nord? — et le *Petit Eyolf*. Comme il fallait s'y attendre, il se produit une réaction contre le génie d'Ibsen. Tels, qui se pâmèrent devant le symbolisme du canard sauvage barbottant dans un grenier, veulent aujourd'hui lapider de pommes cuites la fameuse « charmeuse de rats » qui joue dans le *Petit Eyolf* un rôle qu'on doit bien qualifier d'énigmatique. Ai-je besoin de dire qu'Ibsen est toujours Ibsen et que l'on trouve ici, à côté d'inutiles obscurités, à côté d'un symbolisme parfois « bouteille à l'encre », à côté d'effets inusités et de complications inexpliquées, des passages profonds, puissants, magistralement traités. Mais c'est décidément trop demander à nos contemporains que de les supplier d'être impartiaux, de savoir se garder des antipathies subites et non justifiées, autant et plus encore peut-être, que des « emballements » capricieux.

***

Nous sommes insatiables de détails napoléoniens. Tout livre de documents relatifs au Premier Empire excite la curiosité et l'intérêt. C'est dire que M. Geoffroy de Grandmaison est assuré du succès avec son *Napoléon et les Cardinaux noirs*. L'histoire appelle de ce nom les cardinaux italiens qui, résidant à Paris lors du divorce et du second mariage de l'Empereur, ne voulurent pas assister à la cérémonie religieuse qui consacra cette nouvelle union. Malgré l'invitation formelle et... menaçante qui leur fut adressée, ces douze ou quatorze courageux prélats restèrent chez ceux. Le despote s'en vengea par mille vexations, par l'exil, par la confiscation, par toutes mesquines représailles dont l'une fut de leur interdire le port des vêtements rouges. L'ouvrage de M. de Grandmaison est écrit d'un style cursif et agréable : il nous raconte la vie misérable et troublée que durent mener en province les *Cardinaux noirs* jusqu'au jour de la « revanche ». Il y a quelques excellentes scènes, où reparaît ce condottiere italien que Taine a vu dans Napoléon. Telle, l'entrevue de l'Empereur avec le cardinal Pacca revenu de son séjour dans une forteresse.

Digitized by Google

* * *

M. Lebey nous envoie deux petits livres intéressants. Le premier est une bonne et fidèle traduction des poésies de Sappho, « traduites en entier pour la première fois ». M. Lebey nous explique Sappho et son œuvre dans une préface dont j'aime mieux la poésie et le style élégant que certaine affectation de dandysme scandalisant et frondeur. « Sappho n'a pas besoin de justification, ni la pudibonderie des petites bourgeoises de protester. Une nature vraiment puissante a le droit de se mettre hors des règles communes. Si ses mœurs furent infâmes que la faute en revienne à son idéal inaccessible. » De telles déclarations sont puériles et indignes de l'excellent poète que M. Lebey paraît être.

Le second volume que nous lui devons est *La Scène*, un acte représenté sur le théâtre de l'Œuvre. Des parents, père, mère, oncle, qui sont de purs crétins, il faut bien le dire, font une scène à leur fils, coupable de « taquiner la muse » et le morigènent dans l'espoir de le ramener aux choses sérieuses. Le fils, âme de poète, n'oppose d'abord à leurs paroles qu'un froid dédain. Peu à peu il s'échauffe et finit par se lancer dans des élans lyriques échevelés qui frisent la folie et vont le mener au suicide. L'imagination de ce jeune homme devait être quelque peu détraquée : car s'il fallait noter de telles catastrophes dans chaque famille où « fleurit » un poète incompris ! Le dialogue de M. Lebey a beaucoup d'aisance et d'allure. Les types qu'il a conçus ironiquement, sont, je l'ai dit, de bonnes figures d'imbéciles. — Il faut avouer d'ailleurs qu'on les met à rude épreuve.

* * *

Abordons la littérature critique. Ce n'est pas dans le miel que M. Henry Becque a confit ses *Souvenirs*. Malepeste, quelle poigne ! Le célèbre auteur dramatique à réuni dans ce très élégant volume tous les articles publiés par lui depuis ses *Querelles littéraires*. Quelques uns font allusion à des disputes aujourd'hui presqu'oubliées... fors des intéressés. C'est pourquoi nous nous effarons légèrement, au premier abord, quand nous entendons traiter de « vieux misérable » de « goujat » le

Digitized by Google

gros papa Sarcey, ou intituler J. Claretie « bêta » « littérateur de paccotille » etc. Cependant — sans vouloir prendre parti dans des différends qu'une seule voix nous expose, — comme l'on comprend l'irritation de M. Becque, victime à ses débuts des petites vilénies, des mesquins calculs, des basses machinations de ces gens-là ! Si son livre est curieux, piquant et personnel quand il traite diverses questions littéraires ou se rapportant au théâtre, il faut bien reconnaître qu'il est spirituel et amusant surtout quand il nous raconte l'histoire mouvementée de la représentation des pièces de M. Becque. Il est amusant parce qu'il est méchant et qu'il flatte alors ce damnable instinct qui nous porte à nous complaire aux horions qu'échangent nos voisins.

Quant à la langue corrosive, passionnée, irritée et nerveuse dans laquelle tout cela est écrit elle nous fait regretter le silence « scénique » que garde l'auteur des *Corbeaux* et de la *Parisienne*. S'il fut abreuvé de dégoûts et de rancœurs — et franchement, on le conçoit après l'avoir lu — il devrait mépriser. C'est l'arme la plus redoutable. Une bonne pièce crève la poche à fiel de nos jaloux bien plus aisément qu'un article sanguinaire. Or, nous savons que M. Becque peut faire de bonnes pièces.

* * *

Dans *Nos Maîtres* M. de Wyzewa nous donne une note bien différente. C'est la destinée de ce jeune et habile écrivain, ennemi personnel de la science et de l'intellectualisme, qu'il lui faille être lu par des lettrés très intelligents. Pourquoi donc ?

Parce qu'il est lui-même d'une haute culture, d'une compréhension affinée et fort étendue, ce qui lui permet de cultiver avec grâce et succès le paradoxe. Mais les gens bornés, ou simplement les bonnes gens, les têtes carrées et peu compliquées, ne comprennent jamais le paradoxe. M. de Wyzewa les « hérissera » et les scandalisera souvent. Il est d'abord d'une indulgence et d'une sympathie littéraire très particulière. Je sais bien, il nous l'avoue lui-même, que ses idées ont évolué et l'on ne devrait pas chercher dans l'enthousiasme des premières études publiées ici, l'expression définitive de sa pensée. Je crois pourtant qu'il aime toujours également Wagner, au sujet duquel il écrivit ces quatre articles originaux ; *Le Pessimisme de R. Wagner*,

Digitized by Google

Wagner et la musique, *Wagner et la littérature*, *Wagner et la peinture*.

On sent, d'autre part, qu'il ne ferait plus aujourd'hui ce long et dithyrambique éloge de M. Stéphane Mallarmé, qui est d'un bout à l'autre délicieusement paradoxal. Lors même qu'il se complaît au jeu des idées trop personnelles ou arbitrairement frondeuses, M. de Wyzewa est toujours intéressant par l'ingéniosité de ses aperçus et l'adroite souplesse de sa dialectique. Mais je m'en voudrais de ne pas constater ici que les articles datés d'une époque récente, la plus proche de nous, quelque sommaires qu'ils soient, l'emportent de beaucoup sur les autres en finesse, en pénétration et en « écriture ». Cela ne m'empêche pas de faire mes réserves. Certaines admirations du critique ne sont pas les miennes. Il est vrai que ce n'est pas toujours pour motifs littéraires. Ce qui nous blesse dans M. France, par exemple, ne choque pas le lettré dont la Foi n'est pas la nôtre.

Livre d'enthousiasme que celui de M. de Wyzewa. Œuvre de critique mesurée et « de combat » que les *Nouveaux Essais de littérature contemporaine* de M. F. Brunetière.

On peut ne pas aimer M. Brunetière et nous savons beaucoup de gens qui ne se font pas faute de le haïr. Il n'est personne qui ose le mépriser. Le directeur de la *Revue des Deux Mondes* est, en effet, un caractère, et sa combativité, pour lui valoir beaucoup d'ennemis, forme une des faces les plus curieuses et les plus nobles de sa personnalité. Voyez les études réunies dans ce volume. A part sa notice sur *Bernardin de St-Pierre*, à propos de ses biographes M. de Lescure, M^me^ Barine, M. Martin, notice qui est un des morceaux les plus charmants et les plus vivants dûs à sa plume — presque tous ses articles rompent en visière avec l'opinion commune. M. Biré dit courageusement la vérité sur « l'homme dans Hugo ». Immédiatement chacun le lapide : M. Brunetière écrit un article impartial pour vanter la crânerie de M. Biré et lui rendre justice. Feuillet mort, chacun affecte de rendre hommage au gentleman en étouffant son œuvre : M. Brunetière écrit sur les romans de Feuillet un copieux et sympathique commentaire. La jeunesse lettrée veut élever une statue à Baudelaire : M. Brunetière, sans contester le génie du poète, estime que, comme bohême et comme démoralisateur, l'auteur des *Fleurs du Mal* ne peut être exalté, et il le dit. Les snobs, dès que parut *Terre Pro-*

Digitized by Google

mise, proclamèrent la déchéance de P. Bourget : M. Brunetière expose les ressources nouvelles et l'incontestable originalité puisées par le romancier dans son inspiration spiritualiste. Je n'ai pas besoin de rappeler le tapage occasionné par son discours de réception à l'Académie, discours où la Presse « écopa » si rudement. En résumé, c'est là un nouveau et bon livre de bibliothèque.

C'en est un aussi que la troisième série des *Études de Littérature et d'Art* de M. Gustave Larroumet. Peut-être ne rencontrons-nous pas ici la solidité de dialectique et la force concentrée de M. Brunetière. Mais que ces causeries sont agréables à lire! Il en est quelques-unes dont l'art fait spécialement les frais et dans lesquelles l'auteur affirme sa compétence bien établie : *Watteau*, *B. Palissy*, *M. Puvis de Chavannes*, *l'Art décoratif au* XIX^e^ *siècle*. Quant aux études purement littéraires : celles consacrées à M. Paul Bourget, à M. A. Dumas fils, à M. Coppée, à M. Anatole France, à M. Prévost, etc., leur indulgente sympathie les rend attrayantes plus encore peut être que leur pénétration. A propos du livre le plus récent publié par chacun des écrivains qu'il analyse, M. Larroumet jette un regard d'ensemble sur leur carrière : il nous en trace un croquis cursif et ingénieux, sans approfondir, mais habile à rendre l'aspect général ou telle face déterminée du talent étudié. Pour le charme de la causerie, la variété des aperçus ou l'agrément des détails rassemblés, nous citerons encore : *Le Théâtre d'Orange*, les piquantes pages sur les *Conférences et les Conférenciers* et surtout ces notes intéressantes et neuves consacrées à *Victor Hugo à Guernesey*.

Ne quittons pas les questions d'art sans louer un petit livre vaillant et bien écrit de M. Alphonse Germain.

L'éloge de celui-ci n'est plus à faire. Chrétien déclaré, artiste compétent et d'esprit largement ouvert, le jeune écrivain ne cesse de combattre le bon combat pour l'*Art* et pour le *Beau*. Ses idées sur le *Beau moral* et le *Beau formel* ne réuniront peut-être point d'unanimes approbations. Mais nul n'en contestera l'élévation et la valeur, nul ne niera que l'auteur ne mette à les défendre une intelligence lucide, une rare sincérité et la plus entière bonne foi.

Puisque j'en suis à parler « livres de bibliothèque » je saisis l'occasion pour recommander, une fois de plus, quelques

Digitized by Google

excellents volumes de la *Nouvelle bibliothèque littéraire* de MM. Lecène et Oudin. En voici trois, non des plus récents, mais sur lesquels il est bon d'attirer à nouveau l'attention et dont le mérite a été reconnu par l'Académie française qui les a couronnés. C'est d'abord l'ouvrage très connu de M. Maurice Albert : *La Littérature française sous la révolution, l'empire et la restauration.* La curiosité dont cette époque bénéficie depuis quelques années donne un nouvel attrait à ce savant travail. M. Albert a bien compris le sens littéraire de ces temps troublés, il en a vu toutes les faces et a pu nous initier, de façon solide et attrayante à la fois, à l'éloquence révolutionnaire, au journalisme révolutionnaire, au théâtre sous l'empire, à la querelle des classiques et des romantiques, au théâtre sous la restauration. Qui d'ailleurs ne prendrait le plus vif intérêt à retrouver ici, sous des traits rajeunis, vus sous un angle nouveau, les profils de M^me^ de Staël, de Chateaubriand, de V. Hugo, de Vigny et de Musset ?

La Grèce antique, vers laquelle s'orientent également, à notre heure, les goûts et les recherches d'un grand nombre de lettrés, a été étudiée au point de vue de la littérature comique, par M. A. Couat dans son *Aristophane*, et au point de vue de la littérature tragique, par M. P. Stapfer dans son *Shakespeare et les tragiques grecs.* Le nom de M. Stapfer est assez avantageusement connu pour que nul ne s'étonne de la haute distinction dont l'Académie a honoré son ensemble d'études sur *Shakespeare et l'antiquité.* Ce volume en est un fragment. Tour à tour l'auteur compare *Antigone* et *Roméo*, *Œdipe* et *le Roi Lear*, *Macbeth Hamlet*, *Oreste*, les *Euménides.* Il a bien dégagé les analogies profondes de celles qui sont superficielles ; comparant les passions antiques et les romantiques, il a clairement établi les différences entre l'amour ancien et l'amour chrétien ; il a mis en regard les caractères de Shakespeare et ceux des tragiques grecs et a conclu à la faiblesse *relative* de la psychologie de Shakespeare comme peintre du cœur féminin et comme auteur comique. Il a étudié les différences de croyances religieuses, les catastrophes, l'artifice des spectres et démons, etc.

En résumé, nul ne pourra désormais écrire sur le grand dramaturge anglais sans consulter M. Stapfer.

Le livre de M. Couat est un travail compact, nourri, approfondi, qui nous expose non seulement l'art d'Aristophane, mais

Digitized by Google

toute la comédie antique, depuis ses origines qui sont... religieuses, jusqu'aux derniers détails de son développement. M. Couat a consulté les sources et jamais, pourtant, son étude n'a des allures lourdes ou pédantes. Il entre dans tous les détails, même extérieurs, de la mise en scène, de la condition des acteurs, du public, etc., détails dont nous sommes si friands aujourd'hui... Les rapports de la comédie antique avec le gouvernement, considéré alternativement dans les institutions et dans les hommes, avec la question sociale divisant les riches et les pauvres — qui dira qu'elle est récente? — avec la religion, l'éducation, les arts et les mœurs, sont successivement discutés. Sur tous ces points M. Couat nous expose un enseignement lucide et neuf. Mais la grande figure d'Aristophane domine naturellement chacun des chapitres, si bien que, la lecture de l'ouvrage terminée, elle se pose en pied devant nous, dégagée de toute ombre, éclairée et expliquée.

A ces trois importants travaux j'ajouterai, pour les *éducateurs* spécialement qui sauront l'examiner avec critique et impartialité, le récent volume de M. A. Vessiot : *Pages de pédagogie* C'est là une œuvre que nous sommes heureux de recommander sincèrement autant pour ses mérites littéraires qui sont grands, que pour la noblesse et la justesse des idées. Le livre est étendu. A côté de pages curieuses et ingénieuses sur l'éducation par les fables — nous revoyons toujours avec plaisir le Bonhomme — M. Vessiot nous donne un intéressant *Tolstoï éducateur*. Les lettrés mêmes, auxquels la pédagogie serait assez indifférente, liront avec plaisir ces considérations neuves et fécondes de même que l'étude consacrée à *Michelet*. Plusieurs autres chapitres, plus courts, complètent l'ensemble : *Le Devoir présent* (à propos de M. Desjardins) ; les idées de M. Guyau, en morale, en art et en religion ; la misère du positivisme au point de vue éducatif, etc... Mais voici qu'on s'apprête à sonner la cloche des vacances. Palmarès vont fleurir. Discours de distributions des prix, proclamations et acclamations vont retentir. Délaissons jusqu'en octobre l'austère pédagogie. Nos petits « potaches » vont chanter avec ces bons Allemands : *Gaurdeamus igitur, juvenes dum sumus...*

1er juillet 1895.

EUGÈNE GILBERT.

Digitized by Google

UN HOMME DE BIEN

M. MAIGNEN

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT (1).

Un reproche qu'on ne saurait faire à notre siècle — n'en déplaise aux détracteurs du temps présent — c'est celui d'oublier ses morts. Notre génération notamment se montre à cet égard d'une libéralité parfois excessive; qu'on fasse le compte des statues, des portraits et des bustes que notre art léguera à la postérité avec le souvenir de contemporains d'hier et d'aujourd'hui, ou celui, plus intimidant encore, des biographies de tout genre et de toute valeur, surtout médiocre, dont déborde la librairie actuelle.

Cette remarque préalable n'est point, hâtons-nous de le dire, pour déprécier l'ouvrage de M. de Marolles, mais bien pour lui donner son véritable prix. Le livre que nous présentons à nos lecteurs se distingue nettement, en effet, de la grande majorité des livres similaires, et, sans en viser aucun, nous devons reconnaître y avoir rencontré ce qui fait défaut à tant d'opuscules et de notices biographiques : le spectacle d'une vie féconde en exemples, éminemment et pratiquement suggestive, l'analyse d'un grand caractère, assez voisin, initialement du moins, du niveau commun, pour éveiller dans les cœurs simplement honnêtes l'émotion salutaire du Bien, dans les cœurs plus chauds une incitation puissante à l'apostolat. M. Maignen eut une existence si mouvementée, que les incidents y manquent ; sa vie extérieure fut dépourvue de toute caractéristique spéciale, et semblable à beaucoup d'autres ; ni le nom, ni la fortune, ni la situation sociale ne l'armaient pour mener à bien l'œuvre qu'il avait rêvée, pour gagner des hommes à sa cause et triompher des circonstances hostiles; son seul levier d'action fut celui que chacun possède en lui-même, pour peu qu'il veuille en user : une volonté forte et un grand zèle... A combien de dévouements timides, de bons vouloirs hésitants, de nobles ambitions trop vite découragées, ce livre apportera le réconfort et le stimulant qu'il leur fallait! Félicitons hautement M. de Marolles de s'être appliqué à montrer l'influence profonde qu'un catholique de nos jours peut exercer dans le milieu où il vit ; nous nous

1) *Maurice Maignen*, par M.V. DE MAROLLES. 1 vol. in-8°. Desclée et Brouwer.

Digitized by Google

féliciterons nous-mêmes qu'il ait apporté à cette tâche un rare talent d'écrivain doublé d'une expérience déjà vieille des questions ouvrières et sociales. Qui, en effet, plus que le fondateur et président de l'Association des publicistes chrétiens, était qualifié pour raconter ce que fut et ce que fit Maurice Maignen et présenter aux âmes croyantes ce modèle si facilement accessible et surtout si parfaitement adapté aux besoins spéciaux de notre époque!

Nous ne prétendons pas déflorer le volume en esquissant ici les épisodes principaux de cette vie qui en eut fort peu, étant d'une trame si régulière et d'une si belle unité, que M. Maignen aurait pu s'appliquer intégralement à lui-même ce mot de Chateaubriand, qu'il aimait à proposer comme devise à ses amis: « Les grandes lignes de mon existence n'ont pas fléchi. » Nous voulons seulement rappeler en quelques mots ce que furent précisément les lignes générales de sa pensée et de ses actes.

Simple employé de ministère vers 1845, mais déjà muni d'une solide culture intellectuelle, vaillamment conquise sur les préoccupations et les nécessités quotidiennes, M. Maignen avait pressenti toute la portée du péril social, alors qu'on le signalait à peine ; il en avait analysé les symptômes, approfondi les causes, avec une perspicacité que les événements devaient bientôt justifier ; il ambitionna d'y apporter, pour son humble part, un remède, et résolut de se dévouer corps et âme à cette tâche. Des circonstances antérieures l'avaient mis en rapports avec un homme de bien, durant une période d'une jeunesse hésitante et troublée, M. le Prévost directeur de la Conférence de St Vincent de Paul de l'église St Sulpice qui, après l'avoir ramené aux pratiques de la foi, devait encore lui communiquer toutes les ardeurs de son âme d'apôtre ; de concert avec M. Myionnet, membre de la Conférence d'Angers, plus âgé mais non moins zélé qu'eux, ils conçurent un plan d'existence, dont la première et la dernière ligne fut la propagande religieuse, la diffusion de l'esprit chrétien dans les classes ouvrières, le dévouement évangélique aux pauvres, aux petits, aux deshérités. Un pareil programme réclamait, pour être mis à exécution, autre chose que de simples échanges de vues, des réunions et des discussions périodiques, laissant à chacun le libre choix de sa ligne de conduite privée : les trois alliés le comprirent, et sentirent bientôt le besoin d'être unis entre eux par des liens plus forts que celui de leur entente habituelle et de la similitude générale de leurs aspirations ; sur l'initative et la proposition de M. le Prévost, ils se constituèrent en communauté religieuse, et prirent le nom, bien connu depuis, de Frères de St-Vincent de Paul. Nous n'entrerons pas dans le détail des péripéties à travers lesquelles s'accomplit cette fondation; c'est une des parties les plus captivantes du livre de M. de Marolles, et mes lecteurs m'en voudraient de substituer la sécheresse du résumé à l'ampleur vivante du récit.

Digitized by Google

Chaque membre de la société nouvelle avait d'ailleurs choisi, pour s'y adonner de préférence, le genre d'apostolat le plus conforme à ses aptitudes; M. Maignen fut affecté à la direction d'un patronage d'enfants, qui ne tarda pas, entre ses mains, à prospérer d'une façon inattendue : il se passionna pour cette œuvre et entreprit des études approfondies pour l'améliorer, l'agrandir, et en tirer le plus vaste parti possible. Nous devons à cette période de sa vie toute une série de documents spéciaux : notes, programmes, avis, règlements, où se décèle une rare expérience des jeunes gens, affinée du plus spirituel bon sens. Cependant, le patronage ne lui suffisait pas; ses ambitions généreuses étouffaient dans ce cadre trop étroit; s'inspirant de ce qui se faisait dès lors en Allemagne, il fonda hardiment le Cercle catholique du boulevard Montparnasse — le premier en date des Cercles français — et, constatant chaque jour les résultats acquis, pressentant les résultats à venir, il rêva de généraliser cette tentative déjà récompensée par le succès, d'étendre à toute la largeur de la plaie sociale le remède qu'il venait d'appliquer sur l'un de ses points. Mais il était seul, sans ressources, endetté même par les frais d'installation et les charges diverses de son Cercle; que faire dans de telles conditions?

Il avait eu soin d'intéresser à son œuvre des personnalités du monde catholique : MM. Augustin Cochin, Keller, Joseph de la Bouillerie, Meurinne, Vrignault, le baron de Guiraud, le duc de Broglie. Un certain nombre de dames patronesses complétaient heureusement ce comité d'honneur, presque exclusivement composé de gens du monde propres à lui fournir des relations, à l'appuyer dans la société parisienne. Un jour, une des dames patronesses les plus zélées, M^me^ la baronne de Guiraud, lui parla d'un capitaine d'état-major, le comte de la Tour du Pin Chambly, aide-de-camp du général de Ladmirault, qui désirait s'occuper des questions ouvrières. M. Maignen accueillit avec joie cette indication, et se rendit aussitôt près de M. la Tour du Pin, qui consentit à présider la séance annuelle du Cercle Montparnasse, et même à y prendre la parole. C'était peu de temps après la guerre ; les souvenirs de la Commune hantaient encore tous les esprits ; on pense ce que dut être, dans de telles circonstances, cette réunion ouvrière présidée par un officier de grande famille parlant en termes vibrants à ses humbles auditeurs de la Patrie, de l'armée, des relèvements futurs. M. Maignen comprit que son œuvre venait de faire grand un pas ; aucune difficulté ne devait dès lors l'arrêter.

Un mois après, M. Maignen retourna au Louvre, où M. de la Tour du Pin était de service. « Il lui exposa l'état critique du Cercle, et lui fit part de ses embarras financiers, de la nécessité où il était de faire un emprunt. M. de la Tour du Pin répondit qu'il n'était en situation de lui

Digitized by Google

rendre aucun service de ce genre, et l'engagea à s'adresser à des banquiers.

« Non, monsieur, répartit M. Maignen, ce n'est pas votre argent que je viens vous demander, c'est votre personne, c'est celle de vos amis. Ma pensée est de reconcilier la noblesse avec le peuple. La guerre actuelle est une guerre de classes. Il me faut des gens comme vous. »

« Eh bien ! reprit M. de la Tour du Pin, je crois que j'ai ce que vous désirez : je vais vous amener un de mes camarades ». Il passa dans une pièce voisine, et revint bientôt avec un jeune officier : « Tenez, de Mun, dit-il, voici peut-être ce que nous cherchons. M. Maignen, voulez-vous nous expliquer vos projets ? »

« Alors M. Maignen reprit sa thèse de l'inimitié née entre les classes par suite de l'oubli des devoirs réciproques de la hiérarchie sociale. Il montra la nécessité de revenir aux traditions rompues par la Révolution, et, puisque la société souffrait du mal de l'égoïsme, de la guérir par la pratique du dévouement. C'est pour cela, disait-il, qu'il faisait appel aux hommes de la classe élevée, surtout aux représentants de la noblesse française, dans le but de les réunir avec le peuple sur un terrain commun, le Cercle des ouvriers.

« Le langage de M. Maignen correspondait merveilleusement à la pensée des deux interlocuteurs. Prisonniers de guerre à Aix-la-Chapelle, M. de la Tour du Pin et M. de Mun avaient consacré les longues heures de la captivité à rechercher ensemble les causes des malheurs de la France, et les avaient trouvées ailleurs que dans des événements politiques ou des faits de guerre. Ils avaient mis la main sur les plaies sociales, et revenaient de l'exil, avec le sentiment « qu'il y avait quelque chose à faire ». Or, voici que leurs idées, leurs projets se présentaient sous une forme pratique et immédiatement réalisable. C'était là, à n'en pas douter, une rencontre providentielle.

« Il fut convenu de suite qu'on se retrouverait au Cercle Montparnasse, et que, pour commencer, M. de Mun ferait une conférence aux jeunes ouvriers (1). »

On sait le reste : les conférences entreprises par le Comte Albert de Mun qui révélait à ses amis, à la France, à lui-même un talent oratoire tel que la cause ne pouvait en rêver de plus beau, l'enthousiasme avec lequel fut accueilli partout ce programme social si large et si simple, l'expansion rapide de l'œuvre des cercles démontrant une fois de plus ce que peut l'initiative d'une volonté énergique, lorsqu'elle est dirigée et réchauffée par un cœur chrétien. Ou plutôt, on ne le sait pas assez : les cinq chapitres consacrés par M. de Marolles aux débuts, aux développements, aux statuts, à l'organisation et l'action sociale des cercles

(1) *Maurice Maignen*, pp. 126-127

Digitized by Google

catholiques d'ouvriers, peuvent être considérés comme définitifs en la matière ; ajoutons qu'ils viennent à leur heure, car il faut bien reconnaître que le sens et le but de l'œuvre ont été trop souvent dénaturés, faussés, non sans malveillance, dans des milieux catholiques ; ses origines elles-mêmes étaient dernièrement l'objet de discussions regrettables, d'insinuations fâcheuses, auxquelles l'impartial exposé de M. de Marolles enlève toute portée.

On devine quelle fut la joie de M. Maignen, lorsqu'il vit son rêve prendre corps, et devenir la plus solide, la plus féconde réalité. Mais, avec une admirable modestie, il s'appliqua à s'effacer derrière son œuvre, heureux de la voir prospérer sous une direction étrangère, en des mains nouvelles ; il n'accepta même pas de figurer dans sa hiérarchie, sinon au degré le plus humble, et le seul titre d'honneur dont on put l'investir fut celui de dépositaire de la Bannière des Cercles. Sa voix s'élevait rarement dans les congrès annuels ; mais lorsqu'une question de principes était en jeu, lorsque la poussée des idées novatrices menaçait de troubler l'ancienne harmonie de l'édifice dont il avait jeté les bases, il n'hésitait pas et savait trouver des accents émus, vibrants, singulièrement communicatifs, pour dissiper toutes les incertitudes, et rallier tous les esprits à la vérité. Puis il rentrait dans le rang, et reprenait sa tâche quotidienne près de ses chers ouvriers du Cercle Montparnasse. C'est là qu'il a vécu ses dernières années ; c'est là que son cœur repose dans un modeste monument commémoratif que décore l'inscription suivante :

« Les membres du Cercle catholique d'ouvriers de Montparnasse ont déposé dans ce monument élevé par eux le cœur de leur Père bien-aimé Maurice Maignen ».

Nous arrêtons ici ce compte-rendu sommaire, dont le moindre défaut sera sans doute sa brièveté et son insuffisance manifestes : tel quel, il fait assez ressortir, croyons-nous, ce qui fait la valeur essentielle du livre de M. de Marolles. Parmi ceux qui le liront, il en est, — c'est le petit nombre —, qui se sentiront simplement provoqués à mieux faire ; d'autres, c'est-à-dire presque tous, seront secoués dans leur inertie, humiliés dans leur égoïsme, leur indifférence, et leur dégoût de l'action sociale. Quelques-uns enfin y puiseront les éléments d'une véritable rénovation morale, et le sentiment de leur vocation au Bien, dont l'irrésistible attrait leur sera subitement révélé. Que dire de plus, et faut-il insister maintenant sur les mérites littéraires de l'ouvrage ? Ce serait déprécier l'éloge que nous en avons fait, et M. de Marolles ne le voudrait pas lui-même.

Louis Belmont.

Digitized by Google

M. DE HEREDIA A L'ACADÉMIE

Peu de solennités académiques furent attendues, parmi les lettrés, avec autant d'impatience que la réception, annoncée pour le 30 mai, de l'éclatant poète des *Trophées*. Son œuvre splendide comme un vitrail incendié de soleil, héroïque et précieuse, est tant universellement acclamée, l'homme, cordial autant que fier, est si sympathique à tous — et puis son vieux camarade du *Parnasse*, M. François Coppée, lui avait dès longtemps promis un si chaud compliment de bienvenue — que la curiosité gagnait ceux-là même auxquels indifférent le plus les incidents plutôt mondains dont la coupole est l'intermittent théâtre.

Une vague inquiétude, cependant, troublait l'attente du régal espéré. Pourquoi le destin fâcheux, plutôt que d'asseoir M. José-Maria de Heredia dans le fauteuil d'un mort illustre, dans celui, par exemple, de son maître vénéré Leconte de Lisle, n'abandonnait-il aux louanges d'un poète au verbe d'or qu'une matière louable des plus médiocres? En vérité, le grisâtre Immortel, dont une tyrannie du hasard imposait le panégyrique à l'artiste accoutumé de vivre son rêve dans la sublime compagnie des Dieux et des Héros, ne règne point parmi ceux dont la mémoire irrésistiblement force le dithyrambe. Il était impossible de dresser un marmoréen piédestal de gloire au galant homme qui, sans trêve, un demi-siècle durant, s'était révélé, dans la *Revue* bulozienne, le plus consciencieusement terne des publicistes. Aussi beaucoup se demandaient-ils, non sans malice, comment M. de Heredia s'en tirerait.

Le discours si noble du récipiendaire et l'ovation qui le salua ont pleinement rassuré chacun.

A peine est-il besoin d'affirmer que la personnalité de M. de Mazade n'a point accaparé toute la prose harmonieuse du poète. Le bien qu'il fallait dire de l'honnête homme, de l'historien

Digitized by Google

probe fut dit sobrement, sans hyperbole, mais bien haut ; aucune louange ne fut accordée qu'eussent démentie les convictions intimes de l'orateur. La sincérité ne sacrifia rien à la galanterie. A l'endroit de l'estime littéraire en laquelle il sied de tenir les ouvrages de M. de Mazade, c'est un silence absolu, éloquemment révélateur. Un infortuné volume d'*Odes* est traité sans merci.

D'autres, heureux qu'on applaudit leur esprit, n'eussent pas manqué, selon l'immémorial usage académique, de larder d'épigrammes le défunt chroniqueur de la *Revue des Deux-Mondes*. Par un suprême tact, le poète, dédaigneux des besognes et des succès faciles, a repoussé cette tentation à laquelle peu d'artistes eussent résisté : il n'a point taquiné les mânes de son prédécesseur. Tout au plus a-t-il marqué, d'un mot discret, le médiocre souci qu'il prend des choses de la politique auxquelles M. de Mazade avait voué sa vie et ses travaux, et le prix supérieur que l'Histoire attache aux événements intellectuels : l'apparition des *Méditations poétiques* est plus capitale à ses yeux — et comme il a raison ! — que tout le tintamarre parlementaire et que toutes les culbutes ministérielles de la Restauration. Mais il n'a pas effleuré d'une ironie M. de Mazade, dont il a respecté le labeur assidu et dont il a su parler toujours avec justice et gravité.

Par bonheur, l'analyse de l'œuvre du défunt académicien permit à M. de Heredia la rencontre d'événements et de personnages plus capables d'allumer ses grandiloquents enthousiasmes. Il les guettait depuis les premières phrases de son discours et, dès qu'il le put, il s'évada avec eux de la banalité qui l'emprisonnait. La Révolution, le maréchal Davout lui furent successivement prétextes à de belles digressions.

Un livre de M. de Mazade sur Lamartine lui fournit la plus belle. Cela semble le cri de délivrance et de joie qu'arrache au cœur du poète égaré parmi les *barbares* la vue soudaine d'un frère génial et bien-aimé. C'est l'hymne au soleil d'un échappé de l'ombre. Les plus splendides pages du discours sont là. Il a suffi que le triomphateur des *Trophées* parlât de la poésie pour qu'il atteignît au sublime. Personne n'a plus ardemment célébré l'âme et le génie de Lamartine ; nul ne l'a plus magnifiquement vengé des ingratitudes de sa patrie et ne lui a dressé, parmi les acclamations, un trône plus royal. Écoutez :

Digitized by Google

« Lamartine! Son nom doucement sonore est le premier nom de poète qui ait caressé mon oreille. Ses vers sont les premiers que ma mémoire ait retenus, lorsque, tout petit enfant, je m'agenouillais dans le grand lit maternel et que, joignant les mains, je récitais mot par mot, suivant une voix bien chère qui s'est tue depuis bien longtemps, la prière matinale :

O père qu'adore mon père !
Toi qu'on ne nomme qu'à genoux !
Toi dont le nom terrible et doux
Fait courber le front de ma mère ! »

« Lamartine, disait M. de Humboldt en 1843, est une comète dont on n'a pas encore mesuré l'orbite. » C'est vingt-cinq ans après sa mort, aux dernières années de ce siècle dont il est la gloire la plus pure, que nous commençons à concevoir quelle fut la grandeur de ce poète de la pensée et de l'action qui réunit tous les traits, toutes les formes du génie. La Grèce, après avoir placé sa lyre au milieu des étoiles, eût fait de ce mortel, dont la vie est si pleine qu'elle tient plusieurs vies, un personnage mythique, un autre Orphée, car il a dompté de toutes les bêtes la plus féroce, l'homme ; ou, plutôt, quelque Bellérophon, vainqueur de la Chimère et cavalier du Cheval ailé des Muses, tombé du ciel comme lui, et finissant de vivre, ainsi que le dit Homère, le cœur consumé de chagrins, seul, et fuyant les sentiers des hommes. Pour nous, il est l'exemplaire, le représentant le plus noble de l'humanité, le héros moderne.

« Il apparaît le premier de la grande triade poétique. Sa clarté rayonnante est la première qui ait ébloui le siècle. Les *Poèmes* du pur et sombre Vigny, les *Odes* de l'enfant sublime qui devait être Victor Hugo, ne parurent que deux ans après *les Méditations*. Il est aussi le premier parmi les poètes français, qui ait eu le sentiment de l'infini. Sa poésie est simple, essentiellement religieuse. Elle monte comme un chant. Il a tout spiritualisé, la nature, l'homme, ses passions, le rêve lui-même. Il est sans art, a dit un lettré subtil. Mot profond qui explique ce génie si spontané qui semble inconscient.

« On a souvent opposé l'un à l'autre Lamartine et Victor Hugo. On a même essayé vainement de les comparer. Ils sont tous deux incomparables. Lamartine est l'Aède, le chanteur sacré

Digitized by Google

qu'inspire un dieu. Victor Hugo est, au sens antique, le poète, le faiseur de vers par excellence. C'est le maître du verbe et des images qu'il suscite. Il sait tous les mots de la langue, leur pouvoir virtuel, le sens mystérieux de leurs relations et quels éclats inattendus, quels sons inouïs il en peut tirer. Prodigieux visionnaire, sa puissance objective est telle qu'il matérialise l'idée. Il fait toucher l'impalpable, il fait voir l'invisible. Il a trouvé des couleurs pour peindre l'ombre et des images pour figurer le néant. Cet artiste souverain a connu tous les secrets de l'art et nous les a transmis. Nous les lui devons tous. Lamartine, au contraire, déconcerte l'analyse par une simplicité divine. D'ailleurs qu'importe ? Quelle qu'en soit la façon, *le Lac* et *le Crucifix* ne sont-ils pas les plus beaux chants d'amour qu'aient inspirés à l'homme éphémère l'éternité de la nature et le désir de l'immortalité ? »

Suit un magnifique résumé de ce que M. de Heredia nomme le *poème de la vie active* du chantre des *Méditations :* son voyage en Orient, ses triomphes oratoires à la tribune nationale, son noble rôle pendant la tourmente de 1848, où il fut « l'héroïque timonier de la nef de France, l'âme éloquente de la patrie », la dictature offerte et magnanimement refusée, puis la chute foudroyante, la vieillesse isolée, la pauvreté, les travaux forcés de l'honneur, l'oubli. Cette vie toute entière est, sinon sans erreur, au moins sans tache, fière, désintéressée et droite. Ce poète a des attitudes de paladin qui ne pouvaient manquer de conquérir le culte d'une âme aussi éprise de chevalerie que celle du fils des Conquistadors. Dans ces pages vibrantes, émues et vengeresses, M. de Heredia a mis tout son cœur. Elles ont été longuement applaudies : c'était justice.

Peut-être, dans la bouche du plus parnassien des *Parnassiens*, l'enthousiaste apologie de Lamartine semblera-t-elle à quelques uns inattendue, paradoxale. Il passe, en effet, pour le parangon des poètes sentimentaux, tandis que M. José-Maria de Heredia, qui se proclame, avec une presque filiale fierté, le disciple préféré de Leconte de Lisle, a hérité de son illustre maître un renom bien établi d'impassibilité. Volontiers, sur la foi d'esprits inattentifs, étroits et superficiels, on se les imaginerait antipodiques.

Erreur énorme ! La poésie est une. A une certaine altitude de critique s'évanouissent les formules et les règles, les

Digitized by Google

querelles de groupes, les dogmatismes d'écoles. La splendeur du génie dissipe ces fumées. On ne lui demande pas compte des procédés transitoires que lui servirent à créer la beauté. Devant l'art souverain, la chicane fait silence. On frissonne et l'on admire.

A quoi se réduit-elle, en somme, la célèbre impassibilité du Parnasse? A peu de chose; à une réaction — l'histoire littéraire n'est qu'une série de réactions — contre la poésie confidentielle, élégiaque et larmoyante à l'excès, mise à la mode par Alfred de Musset et ses suivants; à un scrupule de discrétion qui s'effarouche de l'expression trop directe des sentiments intimes; et, j'ajoute, à un légitime souci de la forme trop dédaignée par le *va comme je te pousse* pris pour règle unique par la Muse négligée de nombreux poètes, souci qui communique nécessairement au vers quelque chose de marmoréen.

L'étalage du *moi*, joyeux ou souffrant, avec ses misères et ses complaisantes vanités, non seulement agaçait par sa monotonie et sa vulgarité, vers 1865, la jeune génération poétique, mais diminuait, à ses yeux, la puissance largement humaine de l'œuvre. Les *Parnassiens* enseignèrent qu'il ne fallait pas mettre devant la foule, comme les *Montreurs* que méprisait Leconte de Lisle, son cœur à nu.

« Ces confessions publiques, dit M. de Heredia, menteuses ou sincères, révoltent en nous une pudeur profonde. Seul le génie a le droit de tout dire. Et pourtant, ce n'est qu'en les généralisant par une idéalisation naturelle ou volontaire, que les poètes ont pu, sans paraître impertinents, expliquer leurs sentiments intimes. Lamartine en est le plus admirable exemple. C'est que la vraie poésie est dans la nature et dans l'humanité éternelles et non dans le cœur de l'homme d'un jour, quelque grand qu'il soit. Elle est essentiellement simple, antique, primitive et, pour cela, vénérable. Depuis Homère, elle n'a rien inventé, hormis quelques images neuves pour peindre ce qui a toujours été. Le poète est d'autant plus vraiment et largement humain qu'il est plus impersonnel. D'ailleurs, le moi, ce moi haïssable, est-il plus nécessaire au drame intérieur qu'à la publique tragédie ? Racine est-il moins passionné pour avoir chanté, pleuré ou crié ses passions par la voix suave ou terrible de Bérénice, d'Achille, de Mithridate et de Phèdre ? Non certes. Car le don le plus magnifique du poète est la puissance assurément divine

Digitized by Google

qu'il a de créer à son image des êtres vivants et d'évoquer les ombres. »

Comment éclairer, mieux que ne le fait cette page, l'esthétique tant discutée, si souvent incomprise, du *Parnasse ?* Une attitude d'art, voilà donc, au fond, toute cette impassibilité si ingénûment confondue par tant d'esprits peu clairvoyants avec l'insensibilité. On a peine vraiment à s'expliquer pareille méprise. Les poètes sont les moins impassibles des hommes : toutes les émotions vibrent en eux ; leur âme à tous est le cristal sonore, dont parlait Hugo. Et les prétendus impassibles sont aussi passionnés que quiconque,tout en se révélant d'autre sorte. Ils ne se livrent moins que pour laisser davantage à deviner.

N'y a-t-il pas une âme palpitante sous chaque mot, dans ces pages dédiées par le poète des *Trophées* à la glorification de Lamartine ? Écoutez donc : chacun de ces mots chante l'enthousiasme des nobles actions et des belles pensées, le culte du désintéressement et de la générosité,la passion intense de l'honneur. Et d'autres mots encore,dans ce discours,si vous prêtez l'oreille, murmurent des sentiments plus tendres et plus intimes.

De même, les sonnets de M. de Heredia trahissent toute une psychologie : sous leurs pourpres somptueuses,une âme vit,tendue vers un rêve de splendeur, d'harmonie, d'héroïsme et de gloire, une âme fière, mâle et forte, parfois endeuillée de mélancolie ou saignante.

Mais de tout cela, il n'appartenait point au poète d'entretenir son auditoire. Un heureux caprice du sort avait confié cette tâche à M. Coppée, qui, joyeux de souhaiter la bienvenue au compagnon d'armes d'antan, a su louer l'œuvre et l'homme avec cordialité. Longuement il a parlé de ce cénacle de débutants, qui se réunissait aux soirées de l'auteur des *Poèmes barbares* et qui apportait aux lettres françaises Sully-Prudhomme et Léon Dierx, Verlaine et Villiers de l'Isle-Adam, Coppée lui-même et l'éclatant Heredia. Non sans mélancolie, il s'est plaint des sarcarmes dont la génération montante est prodigue pour l'œuvre de quelques-uns de ses contemporains et pour la sienne propre. Quoiqu'affirme M. Coppée, il est permis de croire que ce n'est pas d'aujourd'hui que la jeunesse littéraire montre à l'égard des anciens « la férocité des peuplades sauvages envers les vieillards encombrants », et de sourire quand il rappelle « le

Digitized by Google

respect des maîtres » qui pénétrait naguère les champions de *Parnasse*.

L'éloge des *Trophées* a été ce qu'il devait être : triomphal. Il serait agréable d'en citer ici quelques passages enthousiastes, mais passons : cet éloge est connu pour avoir été fait tant de fois depuis si longtemps. Il me plaît davantage de transcrire ici le portrait tracé par M. Coppée, avec tant d'affectueuse admiration, de l'homme lui-même.

« Le mot sympathie est insuffisant pour exprimer le sentiment que vous inspiriez à vos camarades ; vous exerciez sur eux une véritable séduction. Bon, franc, généreux, vous aviez cette loyauté du regard, cette cordiale chaleur de la poignée de main, qui gagnent d'abord tous les cœurs. Chez vous l'enthousiasme et la gaieté s'épanouissaient avec une exubérance pour ainsi dire tropicale. Vous aviez ce charme particulier que votre entrain fougueux, votre belle humeur intarissable gardaient toujours le ton de la meilleure compagnie, et qu'en vous s'alliaient, le plus naturellement du monde, un gentilhomme accompli et un bon garçon. Les poètes, vos amis, n'ignoraient pas que vous étiez issu de la meilleure noblesse d'Espagne, que vous sortiez d'une antique souche dont une branche avait pris racine et fleuri dans le sol brûlant de l'île de Cuba. Ils le savaient, et ils vous aimaient avec cette nuance qu'ils étaient fiers de vous. Non pas, certes, par mesquine vanité, mais ces néo-romantiques éprouvaient un plaisir extrême à prononcer votre nom exotique et sonore, qui aurait fait si bonne figure dans les tirades blasonnées de *Ruy Blas* et d'*Hernani*; et, tous, ayant une origine plus humble et moins pittoresque, se réjouissaient qu'un des leurs comptât parmi ses ancêtres des conquérants du Nouveau-Monde et des Grands Inquisiteurs.

» Cependant, il n'y avait pas seulement dans votre personne et dans votre esprit la noblesse de l'hidalgo et la grâce du créole ; et il était facile de reconnaître que, par des liens intimes et profonds, vous apparteniez au cher pays qui, en vous adoptant, vient d'ajouter à sa parure .. Ce qui, plus que tout le reste et dès vos débuts, prouvait que vous étiez Français, sinon par la naissance, du moins par votre nature même, c'était une qualité qui, nous pouvons le dire, est essentiellement nationale, c'était le goût. Il est assez rare chez les jeunes écrivains. Leur imagination ardente, leur généreuse admiration des maîtres dont ils

Digitized by Google

imitent d'abord les défauts, leur désir très légitime de découvrir du neuf et de l'original, les exposent à tomber dans la manière et dans l'outrance. Mieux et plus tôt que quiconque, vous avez évité cet écueil, et, dès vos premiers essais, votre goût se révéla, infaillible et exquis. Il se manifestait du reste dans tous vos actes, dans votre conversation dont la verve charmante ne se dissipait pas en vains paradoxes, jusque dans la libre, mais toujours correcte élégance de votre personne. Vous eûtes vraiment, Monsieur, une admirable jeunesse ; car vous ne viviez que pour l'art et pour la beauté. Quand vous lisiez une page, quand vous étiez en présence d'une statue ou d'un tableau, quand vous touchiez seulement l'ivoire ou le bronze d'un objet de prix, l'émotion de votre voix, l'épanouissement voluptueux de votre regard, la crispation caressante de vos doigts, tout trahissait en vous le plus délicat et le plus passionné des amateurs. »

Je n'ajouterai rien à ce portrait ; c'était bien tel qu'ils rêvaient le poète, artiste autant que gentilhomme, ceux qui admirent les *Trophées* et qui, l'ayant deviné, l'aimaient. L'homme ne dément pas l'œuvre, et je ne sais s'il est possible de faire, de l'un et de l'autre, éloge plus grand.

MAURICE DULLAERT.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE BELGE

Les Ouvrages belges dont le titre seul est renseigné dans ce numéro seront analysés dans un numéro prochain.

SCIENCES BIBLIOGRAPHIQUES — LITTÉRATURE GÉNÉRALE

DELAITE (JULIEN). — **Essai de Grammaire wallonne.** *Liége, Vaillant-Carmanne.* 1 vol. in-8° de 92 pages. Prix : 2 fr. 50.

M. J. Delaite, à qui rien de ce qui est wallon ne reste étranger, continue ici son ESSAI DE GRAMMAIRE WALLONNE dont la première partie : *Le verbe wallon* a obtenu une médaille de vermeil à un concours ouvert par la Société liégeoise de littérature wallonne et a paru en 1892. C'est une utile et très louable contribution à l'étude du patois moderne qui révèle surtout sa richesse « par ce que l'on pourrait appeler les petits mots de la langue (pronoms, articles, particules, etc.) ». L'auteur a voulu faire un exposé clair et méthodique du parler moderne, sans beaucoup se préoccuper de rapprochements avec l'ancien wallon et sans songer à des comparaisons avec d'autres dialectes romans auxquels on a consacré tant de travaux en ces derniers temps.

Éléments de la langue congolaise, suivis d'un choix de phrases graduées et de deux vocabulaires. *Bruxelles, Desclée.* In-32 cartonné de 96 pages. Prix : 2 fr.

Nos frères du Congo sont actuellement l'objet de tant de conversations et de projets ! Sans même songer à aller travailler personnellement à leur évangélisation

Digitized by Google

et à leur civilisation, il est assez naturel qu'un Belge désire s'initier tant soit peu à la connaissance de leur langue, en savoir du moins la physionomie générale. Le petit livre que voici suffira pour atteindre ce but.

Son seul aspect semble propre à provoquer et à encourager l'étude. Le volume n'a pas tout à fait cent pages d'un modeste format in-16. La première moitié est consacrée aux différentes espèces de mots : noms, pronoms, verbes, adjectifs, etc. ; suit *un choix de phrases graduées ;* pour terminer *deux vocabulaires* minuscules, dont l'un contient les verbes, et l'autre, les substantifs employés précédemment.

Qu'on feuillette ces *Éléments* avec attention. On verra que se mettre en état de faire une demi-heure de conversation avec un naturel de Banana ou de Vivi n'est pas la mer à boire ; tant s'en faut. J'avertis toutefois, à la suite de l'auteur anonyme, que l'opuscule n'est « pas une grammaire à l'usage des petits enfants » ; ce qui veut dire qu'il appelle une lecture intelligente et soutenue. Il est bien moins encore un traité savant ; et l'on s'en apercevrait peut-être à la manière dont il touche la théorie linguistique de certains faits : il n'est certes pas nécessaire de recourir à « une faute de grammaire » pour concevoir comment la même racine peut avoir, dans deux idiomes voisins, les deux sens opposés de *vendre* et *acheter*. Mais ce sont là détails sans importance pratique.

Pour la classification des préfixes, on ne pouvait pas sans doute adopter de meilleur système que celui de M. Bentley. D'ailleurs, les onze catégories de noms qu'il comporte se ramènent, par des subdivisions, à quinze et se rapprochent ainsi des dix-sept de M. Barfield. Mais n'aurait-il pas été opportun de nous présenter, en une page ou deux d'introduction, quelques notions générales sur les langues du groupe *bantou* ou sur l'ensemble des langues agglutinantes par préfixation ? Je me permets de le penser. C'eût été donner tout d'abord au lecteur non spécialiste la clef de beaucoup de règles particulières qui devront lui paraître fort étranges.

On remarquera, en jetant les yeux sur la *préface*, qu'il ne s'agit ici proprement que du langage du Congo inférieur ; mais tous les dialectes de l'État indépendant, sans parler de beaucoup d'autres, se ressemblent fort.

En résumé, voilà un petit recueil qui se recommande à l'homme studieux comme au simple curieux. C'est, si je ne me trompe, le premier de ce genre qui paraisse en français. Tous ceux qui ont été publiés depuis quelque trente ans par Barfield, Guinness, Craven, etc., sont écrits en anglais. J. F.

GOUFFAUX (Em). — **Ode in Serenissimas hollandiæ Reginas zelandiam invisentes.** *Hoeylaert.* In-12 de 4 pages.

M. l'abbé Emile Gouffaux, curé à Hoeylaert, est un de nos bons poètes latins contemporains. Il reprend parmi nous au XIX^e^ siècle les traditions de nos anciens Sidronius, Hosschias, Becanus, Wallius, de Meyere. Cette ode, composée en vers saphiques et adoniques, à l'occasion de la promenade en Zélande que viennent de faire les deux Reines des Pays-Bas, est une de ces compositions charmantes qui coulent avec une aisance remarquable de la plume d'un vrai poète. Ad. D.

Digitized by Google

KEELHOFF (J.). — **ὁ τι et ὡς suivis d'un verbe qui en est grammaticalement indépendant.** 1 in-8° de 21 pages. Prix : 75 centimes.

(Extrait de la Revue de l'Instruction publique en Belgique).

PHILOSOPHIE — MORALE

DIERCKX (Fr.), S. J. — **Les Ignorances de nos savants.** *Bruxelles, Société belge de Librairie.* lu-8° de 25 pages.

Ce travail est un épilogue à l'étude du P. Dierckx sur l'*Homme-singe*. (Voir *Rev. bibliogr. belge* du 31 juillet 1894, p. 340). Il a pour but de signaler les aveux récents de divers savants sur l'impuissance de la science à résoudre le problème des origines de la vie et des phases successives par lesquelles elle a passé.

Dans une note assez étendue, nous trouvons des détails intéressants sur une prétendue découverte de l'homme primitif, faite dernièrement à Java. Encore une chimère évolutionniste !

Concluons avec le Père Dierckx : Si les sciences d'observation ne parviennent pas à dissiper les ténèbres qui enveloppent les origines de l'univers, pourquoi n'y projetterions-nous pas — au moins pour éclairer certains points culminants — la vive lumière de la raison ou de la foi ? J. J. D. S.

MERCIER (D.). — **Cours de philosophie.** Volume II. La Psychologie. *Louvain, Uystpruyst-Dieudonné.* 1 vol. in-8° de 542 pages. Prix : 8 fr.

Voici le *Cours de philosophie*, professé à l'Université de Louvain par Mgr Mercier, arrivé à sa deuxième édition. Ce succès est d'un bon augure pour le jeune *Institut scolastique*, fondé en notre grande académie brabançonne, par l'initiative du pape Léon XIII et de nos excellents évêques.

Le tome I traite dans la première partie de la vie organique ou végétative, dans la II°, de la vie sensitive ou animale, dans la III° de la vie intellective ou raisonnable. Nous n'allons pas perdre notre temps à répéter ici la table des matières de ce volume. Nous tenons à dire un mot de la tendance générale de *Cours*.

Sous l'influence de causes diverses, les études philosophiques avaient beaucoup perdu de leur importance en ce siècle. On ne sut pas assez tôt rompre avec des alliances compromettantes. Le sensualisme de Locke, le matérialisme de Condillac démodés firent tout doucement place à La Romiguière, à Cousin partiellement attaché à l'école écossaise de Reid, à Jouffroy ; mais aussi un système grossier prévalut dans certain monde, nous avons nommé le positivisme. N'est-il pas triste de voir un esprit dévoyé, Taine, employer deux gros volumes à nier l'existence de l'*Intelligence* ? Que faire donc au milieu de cette confession des doctrines ? Il y a eu sans doute des tentatives, qui ne sont point restées sans écho. Mais enfin, c'est le pontife régnant Léon XIII qui a mis le doigt sur la plaie, qui seul a pu dire avec l'autorité de savant et de chef religieux du monde chrétien : Revenez-en à la philosophie traditionnelle des écoles, à celle du Stagyrite amendée par S. Thomas.

Digitized by Google

Il demeure toutefois bien entendu que cet enseignement ne doit pas se borner à répéter tout ce qui put être admis autrefois. Mgr Mercier a vu l'écueil où se brisèrent les glossateurs du XV^e^ siècle. Il ne regarde pas la psychologie de l'École comme le monument achevé de la science, devant lequel nous autres, hommes du XIX^e^ siècle, nous bornerions à une contemplation stérile. Pour notre chef actuel de l'école de Louvain, la psychologie est une science vivante, devant évoluer avec les sciences biologiques et antropologiques qui sont ses tributaires. Il y a dans cette psychologie des pages que l'on chercherait vainement dans des traités simulaires.

Faut-il ajouter que les conditions matérielles du volume ne laissent rien à désirer comme impression typographique ? Le papier est excellent. On reprendra plus tard avec plaisir ce volume que l'on eut en mains sur les bancs de l'Université. Mais pour être sincère, nous eussions préféré le format in-12 à l'octavo. Il s'agit avant tout d'un livre classique, c'est-à-dire que l'étudiant apporte au cours. AD. D.

JURISPRUDENCE — LÉGISLATION

BERNARD (J.). — **Du nouveau projet de loi sur la distillerie belge. Étude et propositions.** *Anvers, Huybrechts et C^ie^.* In-8° de 22 pages. Prix : 25 centimes.

DELCROIX (A.). — **Loi relative à la formation des listes des électeurs communaux.** *Bruxelles, Guyot.* 1 vol. in-8° de 83 pages Prix : 1 fr. 25.

DESEURE (FRANZ). — **Le Droit et le Théâtre.** *Bruxelles, Larcier.* 1 vol. in-12 de 294 pages. Prix : 7 fr. 50.

NERINCX (ALFRED). — **Du régime légal de l'enseignement primaire en Angleterre.** *Gand, Engeleke.* 1 vol. in-8° de 270 pages. Prix : 3 fr. 50.

PICARD (EDMOND). — **L'Évolution historique du Droit civil français.** *Bruxelles, Larcier.* In-8° de 75 pages. Prix : 3 fr.

WESTLAKE (JOHN). — **Études sur les principes du droit international.** *Bruxelles, Castaigne.* 1 vol. in-8° de 304 pages. Prix : 7 fr. 50.

SOCIOLOGIE — POLITIQUE

BEKAERT (MAURICE). — **Dépôts de mendicité et maisons de Refuge en Belgique.** *Gand, Siffer.* 1 vol. in-8° de 32 pages. Prix : 75 centimes.

Caisse de prévoyance et de secours en faveur des accidents du Travail. Rapport 1893-94. *Bruxelles, V. Verteneuil.* In-4° de 27 pages.

Digitized by Google

CAMAUËR (Jules). — **Évangile contre socialisme.** *Louvain, Imp. Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 57 pages. Prix : 1 fr.

CAPELLE (Ed.). — **Le Problème actuel.** Études philosophiques sur le socialisme. *Bruxelles, Société belge de Librairie.* 1 vol. in-12 de 112 pages. Prix : 1 fr. 25.

Les lignes suivantes de Louis Veuillot, placées en vedette au frontispice de ce livre, en résument l'idée mère : « Nous verrons de beaux jours si les multitudes, suivant l'Église, marchent en ses voies lumineuses, à la conquête pacifique des droits de l'humanité ; nous en verrons d'effroyables si la seule iniquité du sort qu'on leur fait, les soulève en leur montrant la Société comme une proie à ravir. »

L'auteur ne méconnaît pas les justes revendications de l'ouvrier moderne. Il examine si elles supposent nécessairement une révolution sociale et si le socialisme, qui la veut, pourra réaliser son idéal de bonheur.

La misère de l'ouvrier est souvent bien grande et n'est pas toujours méritée. Faut il en accuser la libre concurrence et le capitalisme. Ils donnent lieu à des abus, en effet, mais leur influence n'est pas nécessairement funeste au prolétariat. Il suffit de réprimer les abus. Pour cela, il ne faut pas détruire la propriété privée, et y substituer la propriété collective. Le socialisme est incapable de donner le bonheur, il prépare les plus amères déceptions. C'est dans les principes de la morale chrétienne que se trouve l'efficace revendication des droits de l'ouvrier ; c'est sous la conduite de l'Église que la classe ouvrière peut se promettre un progrès réel.

La question du salaire est traitée en peu de mots, mais d'une manière très sage. La solution dépend d'ailleurs d'une multitude d'éléments variables.

L'étude de M. Cappelle est bien pensée et sobrement écrite ; elle dénote un esprit philosophique servi par une plume élégante et alerte.

J. J. D. S.

CONGO (le) **devant le Parlement.** *Bruxelles, Société belge de Librairie.* In-8° de 48 pages. Prix : 1 fr.

DE BAETS (Abbé Maurice). — **Les Influences de la misère sur la criminalité.** *Gand, Siffer.* 1 vol. in-12 de 50 pages. Prix : 2 fr.

DE LAVELEYE (Émile). — **Essais et Études.** Deuxième série 1875-1882. *Gand, Vuylsteke.* 1 vol. in-8° de 416 pages. Prix : 7 fr. 50.

DE VERGNIES (A.). — **La Journée de huit heures** dans les charbonnages belges. *Bruxelles, Viselé.* In-8° de 54 pages Prix : 2 fr.

M. De Vergnies, économiste de mérite, attentif au mouvement des idées et des faits, a le droit d'être entendu dans cette brûlante question. Le titre de cet opuscule est trop restrectif, trop modeste. Car l'opuscule contient, sur tous les points connexes ou afférents, de multiples considérations et renseignements qu'on trouverait

Digitized by Google

difficilement réunis ailleurs sous cette même forme lucide et savante. Toutes réserves faites sur les conclusions mêmes de M. Devergnies, nous disons que rarement cette question a été traitée avec une aussi profonde connaissance des choses.

J. M.

Expédition à travers le Continent noir. A la recherche de la vérité. *Bruxelles*, 23 *rue Léopold*. In-8° de 31 pages. Prix : 10 centimes.

G. B. — Belgique et Congo. Faut-il reprendre le Congo ? *Bruxelles*, *Van Campenhout*. In-8° de 11 pages. Prix : 50 centimes.

GOOSSENS (S. E. le Cardinal). — **Discours sur la question sociale à la** réunion de MM. les Doyens, 23 avril 1894. *Malines*, *Dessain*. 1 vol. in-8° de 111 pages. Prix : 60 centimes.

LANGEROCK (Hubert). **Le socialisme agraire.** *Bruxelles*, *Ch. Rozez*. 1 vol. in-12 de 290 pages. Prix : 2 fr. 50.

(Bibliothèque des connaissances modernes, n° 43-44.)

M. Langerock est un « propagandiste » socialiste. Il est au premier rang des « orateurs » qui, chaque dimanche, innondent les campagnes pour les conquérir aux idées révolutionnaires. Son travail n'a rien de populaire, quant à la forme. Il a des prétentions, à cet égard, qui rappellent la littérature rébarbative et broussailleuse de M. de Paepe. Néanmoins, il y a grand intérêt pour tous, pour ceux qui étudient et pour ceux qui combattent, à connaître le programme agricole des candidats et ce que chacun des articles de ce programme exprime dans leur langage et dans leurs idées. Il y a là du vrai et il y a là du faux. Il ne faut pas diminuer la part ni de l'un ni de l'autre ; à s'y méprendre le péril pourrait être considérable, mais comment s'y retrouver si l'on n'est pas parfaitement au courant ? La base de M. Langerock est, croyons-nous, la meilleure dans ce genre qui ait paru sur la matière.

J. M.

Loi relative à la formation des listes des électeurs communaux. Textes français et flamand. *Gand*, *Hoste*. In-18 de 27 pages. Prix : 50 centimes.

Manuel de l'Électeur. Révision des listes électorales, Chambre, Sénat, Province et Commune. *Gand*, *Hoste*. 1 vol. in-18 de 22 pages. Prix : 25 centimes.

SEVENS (Theodoor). — **Het Socialismus in België**. *Kortrijk. E. Beyaert*. 1 boekd. in-8° van 128 bladz. Prijs :

STOCQUART (Émile). — **Le contrat de Travail.** *Bruxelles*, *Bruylant*. 1 vol. in-12 de 212 pages, 3 fr.

T' SERSTEVENS (Léon). — **Rapport à la Société centrale d'Agriculture de Belgique**, 1895. *Bruxelles, Vromant*. In-8° de 12 pages. Prix : 50 centimes.

Digitized by Google

WALTZING (J. P.). — **Étude historique sur les corporations professionnelles** chez les Romains depuis les origines jusqu'à la chute de l'empire d'occident. Tome I. *Louvain, Ch. Peeters.* 1 vol. in 8° de 528 pages. Prix : 10 fr.

BIOGRAPHIE — HISTOIRE

Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liége. Tome VIII. *Liége, Grandmont-Donders.* 1 vol. in-8° de 412 pages. Prix :

La jeune *Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liége* continue d'attester sa vitalité en publiant, le tome VIII de son *Bulletin.* Le morceau capital de ce nouveau volume est une monographie de plus de trois cents pages consacrées à la commune de Modave. Il suffira de dire que nous devons cette docte dissertation à la plume exercée et sagace de M. l'abbé Sylvain Balau, transféré récemment de la cure de Modave à celle de Pepinster. On trouvera des choses bien intéressantes sur les divers propriétaires du château, lequel appartenait au XVIII^e^ siècle aux Montmorency, qui s'y réfugièrent lors de la première émigration et qui ne le vendirent qu'en 1817. Une légende voudrait même que Louis XVI, arrêté à Varennes, comptait passer par là. On n'est pas non plus sans avoir entendu parler des magnifiques tombes en marbre blanc qui décorent l'église paroissiale et qui sont l'œuvre de notre grand sculpteur Fayd'herbe, tout comme celles de Trazegnies.

Nous devons à M. Nolkin une bonne notice sur Albéun I, évêque de Liége de 1123 à 1128.

Comme document inédit, nous avons à citer quelques chartes de la collégiale Saint-Paul et le récit d'une procession à Stavelot faite en commun par les bénédictins des deux monastères Stavelot et Malmédy. Rien n'a été négligé pour rehausser la valeur de ce volume : planches, portraits, reproductions de pierres tombales.

AD. D.

BUTAYE (R.) S.-J. — **Leven van den eerwaarden pater Is. Van de Kerckhove** van het gezelschap van Jesus, apostel van Vlaanderen, *Gent, Siffer.* 1 boekd. 400 bladz. Prijs : 2 fr. 50.

DELPLACE (R. P.) S.-J. — **La Belgique et la Révolution française** (1791-1800). *Louvain, Istas.* 1 vol. in-8° de 275 pages. Prix : 3 fr. 50.

Nous avons rendu compte, il y a quelques années, du remarquable travail consacré par le P. Delplace à la Révolution brabançonne. Le savant auteur, poursuivant ses recherches sur la période révolutionnaire, nous donne aujourd'hui une étude sur l'histoire de la Belgique depuis le retour des Autrichiens jusqu'à la chute du Directoire. Son but n'a pas été de faire le récit détaillé des événements, mais plutôt d'en fixer le caractère dominant pendant les phases diverses qu'ils traversèrent à cette époque mouvementée. Dans une série de chapitres fortement documentés, le

Digitized by Google

P. Delplace apprécie successivement le règne de l'Empereur Léopold II, la première invasion française, la seconde Restauration autrichienne, la conquête définitive, et, enfin, le gouvernement du Directoire. C'est alors que notre pays, se trouve directement aux prises avec la Révolution française. Les idées nouvelles, comprises et appliquées à la manière des Jacobins, inspirent à la grande majorité des Belges une aversion profonde. L'auteur a groupé dans son étude les manifestations les plus significatives de cette hostilité.

C'est dans les travaux et surtout dans les documents précédemment publiés, bien plus que dans les dépots d'Archives, que le P. Delplace a puisé les éléments de son livre. Il a consulté, en outre, une foule de brochures, de pamphlets et de pièces officielles de l'époque.

Dans la manière de présenter les choses et dans les appréciations, l'auteur se montre, d'ailleurs, parfaitement original et personnel. On lira son travail avec le plus grand fruit.

Si nous osions timidement hasarder une critique, nous dirions que l'auteur n'a pas prêté une attention suffisante à certaines publications étrangères récentes qui renferment des documents importants sur le sujet qu'il traite. Tels le recueil de M. Aulard sur les actes du Comité de Salut public et la correspondance des représentants en mission, le travail du chevalier de Zeissberg sur la dernière année du régime autrichien en Belgique, etc.

En appendice, le Père Delplace a dressé la bibliographie des brochures et autres imprimés de l'époque de 1791-1801 qu'il a pu consulter. Elle rendra les plus grands, services à ceux qui s'occuperont, après lui, de la période française. PR. P.

DONNET (FERNAND). — **Histoire d'un pot-de-vin** *Anvers, Imp. De Becker.* In-8° de 8 pages.

C'est une charmante histoire à conter que celle de ce *pot-de-vin*. La scène se passe à Anvers au XVII^e^ siècle. Un honnête fonctionnaire descendu à l'auberge du *Pot d'étain* promet de faire affirmer à quatre honnêtes matrônes, d'un âge respectable, la pêche de l'Escaut à des endroits déterminés. La gratification fut fixée, après discussion, à 150 florins. L'heureux bénéficiaire trouva l'occasion bonne non pour placer ce petit capital dans une banque quelconque, mais bien pour se mettre dans ses meubles. Accompagné de ces dames, il parcourut les magasins et se pourvut de chaises de cuir et de fauteuils de même ; une table en marqueterie compléta l'ameublement de sa maison. Il fallut aussi payer l'hôtelier qui l'avait hébergé, ainsi que son cheval et le valet. Restaient douze florins ; notre homme les donna comme pourboire à son domestique. Quels bons temps ! A. C. H. D.

Leo XIII (Zijne heiligheid de Paus).**Zijn leven, zijne pauselijke akten, zijn gouden priesterjubileum**. *Gent, Siffer.* 1 boekd. in-8°, 160 bladz. Prijs : 1 fr. 50.

Leven van den heiligen Stanislas Kostka. Novice van het gezelschap Jesus. *Gent, Siffer.* 1 boekd. in-12 van 128 bladz. Prijs : 75 centiemen.

Digitized by Google

MATTHIEU (Ernest). — **L'Enseignement primaire en Belgique.** *Bruxelles, Imp. Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 33 pages. Prix : 30 centimes.

(Extrait du compte rendu du 3e congrès scientifique international des catholiques.)

Très intéressante brochure dans laquelle l'auteur retrace l'histoire et l'organisation de l'enseignement primaire en Belgique. Espérons qu'il ne se contentera pas de ce résumé clair et substantiel, mais qu'il publiera bientôt, avec tous les développements qu'elle comporte, une histoire de l'enseignement primaire en Belgique.

F. G.

LITTÉRATURE — ROMANS

BOTTRIAUX (Aimé). — **Comment on élève les enfants de nos jours.** *Tamines, C. Duculot-Roulin.* 1 vol. in-12 de 35 pages. Prix : 75 centimes.

Sous forme de comédie, M Bottriaux donne ici une verte leçon aux parents peu soucieux de l'éducation de leurs enfants. Si pénible que ce soit, il faut avouer que, de nos jours, peu de personnes se pénètrent de cette grande vérité que l'éducation est une œuvre d'autorité et de respect, qu'elles n'attachent guère d'importance à ce fait que l'autorité du père et celle de la mère doivent se soutenir mutuellement et non se combattre, si bien qu'en négligeant ces points primordiaux elles aboutissent à prêcher de mauvais exemple, et, au lieu d'enfants sages et soumis, elles en font des indisciplinés que plus rien n'effraye ! Cette petite comédie est excessivement bien faite. Je ne sais si, sur scène, elle atteindra son effet ; mais je puis dire qu'à la lecture elle provoque la réflexion et qu'elle saura dessiller les yeux aux parents trop enclins à satisfaire les caprices de leurs enfants et à excuser leurs fautes. F. L.

BOUSIES (Cte Maxime de). — **N'est pas sceptique qui veut.** Comédie en deux actes. *Bruxelles, E. Deman.* 1 vol. in-8° de 88 pages. Prix : 2 fr.

BOUSIES (Cte Maxime de). — **Louisette.** Comédie en deux actes. *Bruxelles, E. Deman.* 1 vol. in-8° de 116 pages. Prix : 2 francs.

DEJUSSÉ (N.). — **La Dame noire.** *Bruxelles, Société belge de Librairie.* 1 vol. in-12 de 278 pages. Prix : 3 fr.

GALLOY (A.) et **MOLLOY** (J.). — **Au pays de Beaumont.** *Bruxelles, Lacomblez.* 1 vol. in-12 de 114 pages. Prix : 2 fr. 50.

RODENBACH (Georges). — **La Vocation.** *Paris, Ollendorff.* 1 vol. in-18 de 188 pages. Prix : 2 fr.

NOSRIPE (J.). — **Noirbroqua-le-pendu** ou Chronique ardennaise. *Liége, J. Godenne.* 1 vol. in-12 de 268 pages. Prix : 1 fr. 50.

Digitized by Google

J'aime les légendes et les contes d'autrefois parce que j'y trouve souvent un fond de vérité qui m'aide à mieux comprendre un épisode historique ou un fait local resté inexpliqué. A cet égard, la chronique ardennaise de M. J. Nosripe — quel nom se cache sous cet anagramme ? — est fort curieuse : elle réédite de vieux échos de la vallée de l'Ourthe, exhume de dessous la poussière des temps des préventions anciennes et parle des croyances superstitieuses du peuple. L'auteur écrit très gentiment et sa chronique se lit avec plaisir : il expose clairement les faits qu'il mentionne et rapporte çà et là des incidents qui ne manquent pas d'intérêt. *Noirbroqua-le-Pendu* plaira à à tous ceux qui recherchent dans les vieilles coutumes de nos pères ce qu'elles avaient de sage, de curieux et de pittoresque. F. L.

Digitized by Google

DES ASSURANCES OUVRIÈRES

Une des questions qui à bon droit préoccupe le plus l'opinion publique, c'est celle des assurances ouvrières.

Que convient-il de faire pour l'ouvrier privé par la maladie de son salaire quotidien et du gagne-pain de sa famille? Comment indemniser le travailleur, victime d'un accident, qui le rend incapable de toute occupation salariée? Que faire pour sa famille s'il est tué ?

Quel moyen d'adoucir les maux et les fatigues de tant de laborieux abîmés avant l'âge par les infirmités ou frappés par la vieillesse ?

Assurances contre la maladie.

Assurances contre les accidents.

Assurances contre l'invalidité et la vieillesse.

Voilà les problèmes que cherchent à résoudre tous ceux qui comprennent les conséquences funestes de l'individualisme ou de l'isolement de la classe laborieuse.

Je ne dis rien des assurances contre le chômage involontaire, trop peu étudiées pour que l'on puisse proposer des solutions pratiques.

L'école socialiste annonce avec fracas, qu'elle serait en mesure d'assurer tous les travailleurs, aussi bien ceux de l'industrie que ceux de l'agriculture, et qu'elle renterait tous les vieux ouvriers. Il est très aisé de promettre, mais il n'est guère aussi facile de tenir! L'école socialiste ne nous dit pas comment elle s'y prendrait pour créer les ressources nécessaires à d'aussi vastes engagements. Inscrire les charges au budget de l'État? Ce n'est pas là une solution. Il s'agit, en effet, en matière de pension, de décider pour l'avenir et de disposer de ressources qui ne sont pas encore nées ; moins qu'aucun autre, l'État socialiste aurait l'avenir pour lui. Après s'être emparé de tout,

Digitized by Google

pour rendre à chacun suivant ses besoins (raisonnables sans doute?) il aura ruiné la société avant de pouvoir payer une seule pension ! Le budget d'un État suit les mouvements ambiants de la politique. Rares sont les gouvernements qui n'ont pas reconnu les dettes de leurs prédécesseurs (1). J'en conviens, mais ici il n'est pas question de dettes ; si, en un jour de folie, le socialisme triomphant inscrivait dans un budget, des pensions sous une forme quelconque, on peut se demander si ses successeurs se croiraient obligés de les payer sans tenir compte de leur droit public et de l'état du Trésor ? Rien n'est donc plus précaire qu'un semblable engagement ; il vaut ce que peut valoir un gouvernement dont la durée, de nos jours, est nécessairement éphémère ; celui que pourraient détenir les socialistes, ferait vite banqueroute à ses promesses par l'amoncellement des ruines qu'il créerait autour de lui, et il jetterait pour longtemps dans la misère gouvernants et gouvernés.

Pour promettre des pensions, il ne suffit donc pas de les inscrire dans un budget, ou dans un acte quelconque, il faut ou être sûr de l'avenir ou, ce qui vaut mieux, faire le capital qui doit les servir et mettre celui-ci à l'abri de fluctuations économiques.

L'avenir ? ont eux aussi, compté sur lui ! nos exploitants de mines et nos industriels ?

Promettre des pensions ? Les socialistes n'ont pas même ici le mérite de la nouveauté ! D'autres en ont promis avant eux et de la meilleure foi du monde. Nos industriels et nos exploitants ont largement inscrit dans des statuts le payement de pensions inspirées par leur générosité ! Ils comptaient sur cet esprit de solidarité qui, dans le grand travail industriel, unit les générations entre elles et sur l'intérêt qu'elles ont toutes à chercher le soulagement et le bien-être de leurs collaborateurs. Mais ils ne possédaient pas les moyens de mesurer l'étendue des charges ni d'en calculer la dépense.

(1) En 1848, sous l'influence des idées de l'époque, très semblables à celles de nos socialistes modernes, quatre États américains répudièrent leurs dettes : le Mississipi, la Floride, le Michigan et l'Arkansas. En France, toujours sous l'empire des mêmes principes, on vit, spoliation inouïe, en 1848, les porteurs de bons du Trésor et de livrets de la caisse d'épargne contraints de recevoir des rentes au pair, c'est-à-dire à 30 ou 40 p. c. au-dessous du cours, en remplacement de leurs créances exigibles.

Digitized by Google

Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que l'on se préoccupe de la question des assurances ouvrières et de l'intérêt de la classe laborieuse. Dès les premiers jours de notre industrie, ce souci existe et nous en trouvons la trace à chaque page de l'histoire de notre existence industrielle.

C'est là ce que nous voudrions prouver d'abord, en recherchant ce qui a été fait au point de vue des assurances ouvrières, dans les industries minières d'une part, et d'autre part, dans toutes les autres industries. Il importe, avant de décider ce qu'il convient de faire, de se rendre bien compte de ce qui est déjà fait, d'en étudier le mécanisme et l'*organisation*, d'en soumettre les résultats à la critique.

Ne tenir, en effet, aucun compte de ce qui existe pour bâtir tout à neuf, c'est s'exposer à de graves insuccès et aller même, peut-être, à l'encontre de l'intérêt bien entendu de la classe laborieuse.

L'enquête que nous allons faire a donc une importance incontestable.

Nous devons nous demander aussi ce qui se passe autour de nous, chez nos voisins et de quelle manière on a résolu, à l'étranger, le problème qui nous préoccupe.

Commençant par notre pays, nous trouvons dans l'examen des comptes annuels des caisses de prévoyance des ouvriers mineurs publiés par la Commission permanente, et dans les statistiques si intéressantes de M. l'ingénieur Harzé, les renseignements nécessaires sur notre industrie minière.

Quant aux usines et aux autres établissements industriels, nous ne possédons en Belgique aucun document officiel qui puisse nous éclairer et nous avons dû recourir à l'obligeance des chefs d'industrie pour nous renseigner et nous faire une opinion.

I

DES CAISSES DE PRÉVOYANCE DANS L'INDUSTRIE MINIÈRE

Peu de temps après la publication de la loi de 1810, qui organisait le travail des mines, minières et carrières, de graves accidents survenus dans les charbonnages du Horloz et de Beaujonc, jetèrent la consternation dans le pays. Sans l'énergie

Digitized by Google

et la présence d'esprit du maître ouvrier Hubert Goffin qui sauva d'une mort certaine une soixantaine de houilleurs, le nombre des victimes eût été considérable. La charité vint amplement en aide aux familles éprouvées, mais l'on comprit dès ce moment, et c'était en 1812, que cela ne suffisait pas et qu'il importait, par l'établissement d'une institution spéciale, de garantir l'ouvrier et sa famille contre d'aussi redoutables éventualités. Ce fut l'origine de la société de prévoyance des ouvriers houilleurs du département de l'Ourthe. Elle reçut la sanction d'un décret impérial du 26 mai 1813, qui mérite d'être cité. « Voulant donner une nouvelle preuve de notre sollicitude... et particulièrement seconder les vues bienfaisantes des propriétaires-exploitants les mines de houille... 1° nous autorisons... 2° Tous ouvriers et autres employés seront admis à faire partie de cette société, en faisant la déclaration qu'ils consentent à une retenue de 2 %... 6° Les propriétaires payeront 1/2 pour % des salaires des ouvriers et employés sociétaires, à titre de secours particuliers et sans préjudice des dispositions portées dans notre décret du 3 janvier 1813 sur la police des mines 7° Toute autre retenue sur le salaire est expressément défendue... 10° Les membres inamovibles de la commission au nombre de 5: le préfet, l'évêque, le procureur impérial, le maire de Liège, l'ingénieur en chef nomment les 5 membres amovibles: 1 parmi les propriétaires des grandes exploitations, 1 parmi les directeurs des fosses, 2 parmi les maîtres ouvriers, 1 parmi les ouvriers houilleurs (1). »

Nous ne nous arrêterons pas aux statuts de la société de 1812, elle devait disparaître en même temps que le département de l'Ourthe; qu'il nous suffise de faire remarquer que les ouvriers restaient libres de s'affilier ou de ne le point faire, que, si la cotisation des patrons pouvait être majorée, celle des travailleurs était définitivement fixée à une retenue de 2 % des salaires, que deux maîtres ouvriers et un ouvrier houilleur faisaient de droit partie de la commission directrice. Si ces ouvriers n'étaient point, à vrai dire, nommés par leurs pairs puisqu'ils étaient choisis par les membres inamovibles de la commission, ils n'en représentaient pas moins l'élément travailleur !

(1) Le Dr SCHOENFELD : *Les Caisses de prévoyance des ouvriers mineurs en Belgique.*

Digitized by Google

Vainement pendant la période hollandaise, les exploitants de charbonnage tentèrent-ils de rétablir l'association de 1812, le gouvernement écarta la question se disant prêt à intervenir par des dons chaque fois que l'on aurait à déplorer un accident grave. Rien n'était plus précaire. Les secours et pensions dépendaient donc de la bonne volonté du gouvernement. Aussi, peu de temps après la constitution de la Belgique indépendante et grâce aux efforts persévérants des ingénieurs des mines et d'un homme de bien dont le nom mérite de passer à la postérité, *M. Aug. Visschers*, les institutions de prévoyance refleurirent. Liège eut sa caisse dont les statuts furent approuvés par arrêté royal du 26 juin 1839; Namur et le Luxembourg la leur, sanctionnées par un arrêté du 1^er décembre 1839; enfin, le Couchant de Mons, Charleroi et le Centre virent leurs associations reconnues par les arrêtés du 30 et 31 décembre 1840 et du 30 septembre 1841.

Tous ces statuts étaient inspirés par la pensée généreuse de venir largement en aide aux ouvriers frappés par le malheur. Depuis 54 à 56 ans, chacun de nos bassins houillers possède donc sa caisse de prévoyance à laquelle sont affiliés les établissements ou exploitations qui se trouvent dans le ressort et ont consenti à signer les statuts (1).

Le nombre de ces caisses était en 1892 de 18 pour Mons, de 40 pour Charleroi, de 9 pour le Centre, de 49 pour Liège, de 24 pour Namur et de 10 pour le Luxembourg.

Chaque bassin ou centre producteur a sa caisse appelée *Caisse commune* à laquelle participent tous les établissements associés, mais outre cette caisse commune chaque établissement ou exploitation doit avoir une caisse dite *particulière* entièrement distincte de la première. Il n'y a donc qu'une caisse commune de prévoyance par bassin minier, mais il y a autant de caisses particulières qu'il y a d'établissements associés. Presque tous les statuts s'expriment comme celui du Couchant de Mons. « Il y a dans chaque établissement affilié une caisse particulière de secours destinée, etc. (art. 6) ». C'est donc une obligation que chaque exploitant contracte pour lui et ses successeurs.

(1) Presque tous les charbonnages, mines métalliques, minières, carrières sont affiliés, ceux qui ne le sont pas n'ont qu'une importance secondaire.

Digitized by Google

Quelles sont les attributions de l'une et de l'autre de ces caisses ?

Les caisses communes, comme je le disais tantôt, ont organisé un grand luxe de pension.

A) Des pensions viagères.

1° A tout ouvrier devenu incapable de travailler par suite de blessures, contractées au service d'une des exploitations associées.

2° Aux veuves des ouvriers qui ont péri par accident en travaillant dans une exploitation associée.

3° Aux père et mère, aïeul et aïeule d'ouvriers qui périssent par accident, etc.

Aux vieux ouvriers qui se trouvent dans les conditions des statuts.

Dans les Caisses du Luxembourg, du Couchant de Mons et du Centre, cette pension est de droit pour les ouvriers nécessiteux qui se trouvent par leur âge et les infirmités de la vieillesse hors d'état de gagner leur vie ; mais on a généralisé et accordé la retraite même aux non nécessiteux.

La caisse de Namur permet la distribution de secours extraordinaires à de vieux ouvriers, devenus infirmes, qui auraient été attachés pendant 20 ans au moins à des exploitations associées et se trouveraient dans une position nécessiteuse ; ces secours se sont transformés en pensions.

Les statuts de la caisse de Liège ne stipulent point de pension de vieillesse, mais l'art. 16 permet l'attribution de secours extraordinaires aux vieillards et aux infirmes. En fait, et bien que la pension de retraite ne soit pas statutaire, c'est la caisse de Liège qui en alloue le plus.

B) Des pensions temporaires.

1° Aux enfants en bas-âge de la veuve dont le mari a péri par accident en travaillant dans un établissement associé.

2° Aux orphelins de père et de mère dont le père dernier survivant, a péri par accident en travaillant dans un établissement associé.

3° Aux frères et sœurs de l'ouvrier qui a péri par accident, en travaillant, etc., lorsqu'ils sont dans le besoin et que le défunt était leur principal soutien.

Outre ces pensions, les caisses accordent des secours en maintes circonstances douloureuses. Quelqu'intéressantes que

Digitized by Google

puissent-être celles-ci, ce système de secours se combine mal avec le régime des caisses de prévoyance et doit être proscrit. Si on peut critiquer, à bon droit, le mélange du service des pensions d'accidents et de vieillesse dans une même caisse, et s'il est indispensable de les organiser par des institutions différentes, que dire de ces secours, qu'aucun calcul ne peut prévoir et qui sont subordonnés à tant d'imprévu et d'arbitraire.

Tout autre est la destination des caisses particulières attachées à chaque exploitation, et ici nous ne pouvons qu'applaudir à l'initiative de ceux qui, dès le début, ont compris qu'il importait d'établir une différence et de confier à des institutions spéciales, crées à côté de chaque exploitation, le service des malades et des blessés qui ne peuvent recevoir de pension, ou qui sont en instance pour l'obtenir.

Les caisses particulières paient les frais médicaux et pharmaceutiques pour soins donnés aux ouvriers et souvent aux personnes de leur famille qui habitent avec eux sous le même toit. Elles secourent les femmes en couches, distribuent de l'argent et du charbon aux plus nécessiteux et parfois font les frais d'instruction des enfants d'ouvriers. Il en est qui allouent des subsides à des hospices et à des hôpitaux pour avoir le droit d'y placer les malades et les infirmes. En un mot, ces caisses particulières font ce que l'on appelle dans la trilogie des assurances en Allemagne, l'assurance contre la maladie. Au Centre toutefois la Caisse se borne à payer les journées des ouvriers blessés.

Après avoir indiqué les charges des diverses caisses, examinons séparément les ressources des unes et des autres ; celles des *Caisses communes* d'abord.

Il n'y a qu'une seule de ces caisses qui, réorganisée depuis peu par un arrêté du 29 septembre 1891, a profité de l'expérience acquise et des études récentes en matière de prévoyance : c'est celle du Couchant de Mons.

Elle s'est reconstituée en distinguant les opérations de prévoyance ayant pour objet les accidents et celles relatives à la retraite des vieux ouvriers, de là deux caisses gérées séparément et alimentées par des ressources distinctes :

A) La caisse des accidents alimentée par

1° 93 °/₀ de l'encaisse au 31 décembre 1890 ;

2° 2 °/₀ du salaire des ouvriers et maîtres-ouvriers à verser

Digitized by Google

par les exploitants (fr. 482,132,51 en 1892 pour 34,106,655 fr. de salaires).

3° des subsides de l'État, de la Province, des dons et des legs.

B) La caisse de retraite alimentée par

1° 7 °/₀ de l'encaisse au 31 décembre 1890;

2° 1 °/₀ du salaire des ouvriers et maîtres ouvriers à verser par les exploitants (fr. 241,606,88 sur 24,106,652 fr. de salaires).

3° des subsides de l'État, de la Province, des dons et des legs.

Cette sage distinction entre accidents, retraite et secours ne se rencontre malheureusement pas dans les institutions de prévoyance des autres bassins. Nous en dirons tantôt le motif bien excusable.

Comme on vient de le voir, les ouvriers n'interviennent point par des retenues pour former les fonds de la caisse commune du Couchant de Mons. Il en est de même des caisses de Charleroi, Liège et Namur. Sur les six caisses établies en faveur des ouvriers mineurs, il n'en est que deux où s'opèrent des retenues sur les salaires, dans les autres la cotisation des exploitants est la principale et presque la seule ressource.

Elle est de 1 1/2 °/₀ sur les salaires au bassin de Charleroi où pour 1892 elle s'est élevée à fr. 577,742,63 le montant des salaires étant de fr. 38,516,187,40,

Elle est de 2 °/₀ sur les salaires à Liège où pour 1892 elle s'est élevée à fr. 593,474,16 pour des salaires de fr. 29,414,026.

Elle est de 1 1/2 °/₀ sur les salaires avec un minimum de 12 fr. par tête d'ouvrier à Namur où pour 1892 elle s'est élevée à fr. 38,210,78 les salaires étant de fr. 2,494,735,69.

Là, où les ouvriers interviennent, au bassin du Centre et du Luxembourg, leur part est, comme celle des exploitants, de 1 °/₀ des salaires. Pour le Centre, en 1892 elle s'est élevée à 211,024,48 pour chacun des intervenants ou 2 1/2 °/₀ sur un salaire de 16,381,963 fr. et pour le Luxembourg à fr. 4,199,91 ou 1 °/₀ sur un salaire total de 559,959 fr.

Les autres ressources sont peu importantes, l'État intervient annuellement pour une somme de 45,000 fr. environ qui se répartissent dans les Caisses. Les Provinces subsidient également ces institutions (1). Ajoutons l'intérêt des capitaux

(1) Alors que les socialistes de la Chambre réclament l'augmentation du subside de l'État, les socialistes du Conseil provincial de Liége ont fait supprimer en 1894 le subside de la province ! ! !

Digitized by Google

et quelques dons et legs rares et peu élevés et nous aurons toutes les ressources de ces utiles institutions. Ces ressources se sont chiffrées en 1892 pour les six caisses communes réunies à la somme de fr. 2,713,533,73 sur laquelle fr. 2,155,089,88 ont été versés par les exploitants.

Examinons pour terminer ce côté de la question, les ressources des *Caisses particulières* et leurs charges. Une somme de fr. 2,014,787,65 a été affectée à ces caisses en 1892. Elle se partage ainsi : fr. 321,208,68 proviennent de retenues sur les salaires et fr. 1,693,579,01 de cotisations des exploitants. On n'opère de retenues que dans les bassins de Liège, du Centre et du Luxembourg mais pas indistinctement dans toutes les exploitations.

Comme ces institutions restent attachées à chaque établissement, elles sont régies par des statuts très différents, et, tandis que les unes sont dans un état prospère, les autres clôturent chaque exercice en perte.

Quoi qu'il en soit, la somme totale des recettes tant pour les caisses communes que pour les caisses particulières s'est élevée en 1892 à

frs 4, 728, 321, 38 { 3,848,668,89 par les exploitants
536,433,03 par les ouvriers
343,719,46 par divers

Ces recettes se sont accrues, jusqu'ici, chaque année.

Elles étaient de fr. 3,443,848,28 en 1883, l'accroissement décimal a donc été de 1,284,473,10 soit 128,447 frs par an. Aux mêmes époques, le nombre des ouvriers était en 1883 de 108.969 et en 1892 de 116,420, ce qui accuse une augmentation de 17,441 en un an ou 1744,1 par année.

Le nombre des ouvriers n'a cessé de s'accroître de 1882 à 1891, date où il a été le plus élevé (117,265), pour descendre, ainsi que nous venons de le dire, à 116,420 en 1892, avec une diminution de 845 pour cette dernière année.

L'accroissement des ressources provient surtout de ce que les patrons ont successivement augmenté leur cotisation.

L'histoire en est intéressante et montre bien le souci constant de conserver à la classe ouvrière les avantages qu'on lui aurait fait espérer, quelque écrasantes qu'en soient les charges.

Au début, des retenues sur les salaires sont imposées aux ouvriers. Pour les quatre caisses les plus importantes du pays

Digitized by Google

(Mons, Charleroi, Centre et Liège), elles sont de 3/4 % du salaire, les patrons interviennent pour une part égale,

Les ouvriers de la caisse de la province de Namur paient 6 frs par an et par tête, les patrons même somme. Ceux du Luxembourg 1 % du salaire pour chacun des intervenants. Mais les charges augmentent, tandis que le taux des pensions que certains tarifs avaient portés pour des cas exceptionnels, il est vrai, à 360 frs l'an, diminue. On voit bien les difficultés du problème à résoudre, mais on n'a pas encore la solution. Exiger des ouvriers de nouveaux sacrifices serait s'engager à maintenir le taux des pensions peut-être même à l'augmenter ! Dans quelles proportions et comment en assurer le service dans l'avenir ? En face de toutes ces incertitudes que doit dissiper de nos jours la science de l'actuaire, les patrons préfèrent multiplier leurs sacrifices. Ils prennent seuls à leur charge les versements effectués pour créer les ressources de la caisse.

En 1881, la caisse de Liège, ne se contente pas de supprimer la retenue et d'en augmenter d'autant la subvention des patrons, elle élève encore celle-ci et au lieu de 3/4 + 3/4 ou 1 1/2 % qu'elle recevait antérieurement, on lui donne 1 3/4 % des salaires ou 1/4 % en plus. Et cela ne suffit pas, en 1886 elle accentue encore l'intervention des patrons et la porte à 2 %. La caisse de Charleroi a supprimé en 1882 la retenue sur les salaires et porté à 1 1/2 % la subvention des exploitants.

Dans la province de Namur, on a procédé de même et tous les versements sont à la charge des patrons.

C'est au Couchant de Mons que se font les plus lourds sacrifices. Depuis 1891, époque à laquelle s'est opérée la transformation dont j'ai parlé tantôt, les patrons alimentent seuls la caisse par une subvention de 3 % du montant des salaires. Aussi pour 1892, ont-ils versé fr. 730,437,91 (1) pour 27,355 ouvriers ou fr. 26,60 par ouvrier. La caisse de Charleroi dont le bassin comprend le plus grand nombre de travailleurs (39,487 en 1892) recevait des exploitants fr. 577,742,63 ou frs 14,63 par tête d'ouvriers.

Les caisses du Centre et du Luxembourg sont les seules où s'effectuent encore des retenues.

(1) Dans ce chiffre est comprise une somme de frs 7,239,08 de subventions extraordinaires en vertu des statuts.

Digitized by Google

On le voit, au fur et à mesure que les dépenses ont augmenté, les patrons justement émus de cet accroissement, ont cherché à y faire face et ont su intervenir généreusement.

* * *

Ces ressources, comment sont-elles réparties et dans quelle mesure les caisses communes satisfont-elles à leurs obligations ? Nous avons dit tantôt quelles étaient leurs charges statutaires en matière de pensions. Elles sont tenues aussi à des secours dans certaines circonstances vaguement déterminées, ainsi elles ont servi en 1892 (1) :

A) En pensions viagères et secours (2).

1° Aux ouvriers mutilés, incapables de travailler, 3192 pensions pour une somme de fr. 597,266,10.

2° Aux veuves d'ouvriers, 2800 pensions pour une somme de fr. 438,389,66.

3° Aux parents d'ouvriers morts par accident, 393 pensions pour une somme de fr. 46,508,58.

4° Aux ouvriers vieux et infirmes, 4878 pensions pour une somme de fr. 667,294,32.

5° Aux veuves d'ouvriers vieux et infirmes, 954 pensions pour une somme de fr. 67,545,24.

En tout 12,217 pensions viagères et secours représentant la somme de fr. 1,817,403,90.

B) En pensions temporaires de toute nature.

1° 2538 pensions pour une somme de fr. 114,263,25.

Ajoutons qu'une somme de fr. 244,290,25 a été distribuée en secours à des ouvriers blessés, aux parents d'ouvriers vieux et infirmes, aux veuves, etc., etc.

De ces données générales qui prouvent qu'une somme de fr. 2,175,957,40 a été versée en pensions et en secours aux ouvriers mineurs en 1892, passons à quelques points de détail pour mieux élucider la question.

Une somme de fr. 597,266,10 pour 3192 pensions à des ouvriers victimes d'accidents graves qui les rendent incapables

(1) C'est la dernière année dont les comptes ont été publiés.

(2) Dans les comptes-rendus de la Commission permanente, le tableau qui indiquait autrefois le montant des pensions viagères temporaires, séparé de celui des secours a disparu.

Digitized by Google

de tout travail, cela ne constitue qu'une rente de 187 fr. en moyenne. Une somme de fr. 667,294,32 pour servir 4878 pensions viagères à des ouvriers vieux et infirmes, cela ne donne en moyenne que 137 fr. par pension, et la moyenne des pensions pour les veuves des ouvriers n'est que de 157 fr. ! Cela ne suffit pas.

Parmi ces pensions il en est cependant de 300 fr. et plus à des ouvriers mutilés et incurables. Remarquons-le bien, ce sont là les moyennes des six caisses.

Je n'ai sous les yeux que les comptes pour 1890 de la caisse de Charleroi. Voici un aperçu des taux des pensions qu'elle payait cette année : et depuis lors les chiffres ne sont guère changés.

Pour les ouvriers mutilés ou incurables, le taux varie entre 162 et 300 fr. Ainsi, il en est 22 de 270 fr., 46 de 252 fr., 122 de 234 fr., 130 de 216 fr., 13 de 194 fr., toutes supérieures à la moyenne de 187 fr.

Pour les pensions, aux veuves d'ouvriers tués, elles oscillent entre 243 et 216 fr. Il en est 17 de 243 fr., et 460 de 216 fr. (1)

Il serait à souhaiter que le taux de ces pensions fût plus élevé et c'est là qu'il faut tendre. Mais n'accusons pas nos devanciers, leur tâche a été rude, ils avaient tout à faire. Sans doute, on les eût bien étonnés si on leur eût parlé science et calcul à propos de ces créations que leur inspirait leur amour pour leurs collaborateurs malheureux !

La science sociale naissait à peine, le mot *actuaire* n'était pas même soupçonné; on croyait à la prospérité croissante des charbonnages et des mines. Et l'intérêt de l'argent était élevé. Sous l'empire de ces circonstances et en l'absence d'expériences anciennes, les exploitants avaient rédigé des statuts où ils promettaient des pensions, nous l'avons vu, pour toutes les éventualités douloureuses de la vie du travailleur. Or le nombre de ces pensions n'a cessé de s'accroître. Les ouvriers jouissant de pensions viagères étaient 7995 en 1883, ils sont en 1892, 11,876 (2); donc 3858 de plus qu'en 1883, ou une augmentation

(1) En prenant comme *specimen* la caisse de Charleroi, j'ai pris celle qui sert les pensions les moins élevées.

(2) Mons 4059 — Centre, 1091 — Namur 139 — Charleroi 2376 — Liége 5140 — Luxembourg 71.

Digitized by Google

de fr. 388,1 par an. Et il en est ainsi de toutes les autres charges, elles se sont considérablement accrues.

Les mécomptes étaient inévitables : n'avoir qu'une seule caisse pour créer des pensions de retraite, des pensions viagères et temporaires en cas d'accident, et, en outre, accorder des secours aux victimes et à leurs parents, c'était tout confondre. Bien peu de personnes se rendaient compte à cette époque du mécanisme des assurances et M. Pirmez nous faisait toucher du doigt l'erreur dans laquelle versèrent notamment les organisateurs des caisses de retraite lorsqu'il disait : « Si une institution de retraite fait, par exemple, la première année 10,000 fr. de recettes, et 1500 de dépenses en retraites payées, elle porte le premier chiffre à son *avoir* et le second à son *doit*. Mais comme la pension de retraite s'étend en moyenne sur 10 années, ce serait 15,000 et non 10,000 fr. qu'elle devrait porter à ce dernier poste. D'où, dès l'origine un déficit de 5000 fr., déficit qui s'accroît naturellement d'année en année! » La matière des accidents n'était pas mieux connue, on était sans expérience sous ce rapport, comme on l'est encore aujourd'hui en Belgique pour toutes les autres industries que l'industrie minière. En somme, le mal était-il à prévoir ? A qui faire un reproche de ne pas l'avoir prévu ?

De nos jours seulement on peut avoir recours à la statistique et aux calculs qui permettent de fixer avec certitude la nature et le nombre des divers faits dont l'ensemble font ces éventualités douloureuses contre lesquels il s'agit d'assurer.

Les phénomènes qui interviennent et la fixation des moyennes qui en chiffrent le nombre constituent une science nouvelle connue sous le nom de science de l'actuaire et qui exige une étude spéciale. L'Angleterre a aujourd'hui ses actuaires agréés par le gouvernement; la France a créé, à Paris, en 1890 un Institut des actuaires destiné, d'après les statuts, à former des calculateurs compétents en matière de prévoyance, et une ordonnance du 3 février 1895 institue, en Autriche, un examen officiel en vue d'accorder le titre d'*actuaire autorisé* à ceux qui se destinent à cette carrière.

L'intervention de l'actuaire est devenue indispensable dans l'examen de toute question de prévoyance ; aussi, déjà en 1887, la loi anglaise sur les *Friendly societies*, dans son article 11, interdit à toute société d'assurer des rentes viagères si ses

Digitized by Google

tarifs n'ont pas été certifiés exacts par un actuaire agréé par la Trésorerie. C'est la même pensée qui a inspiré, en France, le règlement d'administration publique du 22 février 1895, rendu en exécution de la loi du 30 novembre 1894 sur les habitations à bon marché, et qui appelle un représentant de l'Institut des actuaires à faire partie du Conseil supérieur dont la loi avait prescrit la création.

En Belgique, notre Caisse d'épargne et de retraite possède plusieurs hommes au courant de cette science, et il me suffira de nommer le directeur général de cet établissement, M. Mahillon, qui a organisé d'une manière si pratique l'œuvre des habitations ouvrières créée par la loi du 9 août 1889.

Si donc, et seulement depuis 1850, la seule caisse du Couchant de Mons est organisée suivant des principes sûrs qui garantissent l'avenir, la faute n'en est pas aux exploitants ni à leur bonne volonté, mais à l'inexpérience et à la complexité d'un problème dont on ne tenait pas tous les facteurs ni tous les calculs. Le législateur lui-même n'avait pas fait de distinction entre les pensions et les secours dans la loi du 28 mars 1868 et avait ainsi contribué à propager la confusion. Toutefois, comme le dit très justement M. Schoenfeld « loin d'avoir péché par dureté de cœur ou par une parcimonie exagérée, les commissions administratives et les patrons se sont laissés entraîner, par un excès de bienveillance, à élargir leur cercle d'action et à mettre ainsi en péril le crédit et la régularité du fonctionnement futur des caisses de prévoyance. »

* * *

La loi du 28 mars 1868, quoique insuffisante et fautive dans quelques unes de ses dispositions, a accentué et encouragé le mouvement de la prévoyance. Elle accorde aux sociétés reconnues certains avantages appréciables et leur donne l'existence légale, mais elle n'a pas osé aller jusqu'à leur permettre de posséder des immeubles. Le fantôme de la main-morte qui a entravé l'épanouissement de tant d'œuvres utiles hantait encore le cerveau d'un trop grand nombre de légistes auxquels obéissaient les foules. Aussi n'a t-il point été fait de legs ou de donations importants aux Caisses de prévoyance ouvrières. Ce que l'on préfère leur donner ou leur léguer ce sont des fonds en terres ou

Digitized by Google

des constructions pour l'établissement d'hospices, d'hôpitaux, etc. On assure ainsi la permanence de l'œuvre que l'on veut créer et la pensée d'y incruster son nom dans la pierre et de le voir béni des générations suivantes n'est pas un stimulant à dédaigner. Il n'eût guère été dangereux cependant de permettre au gouvernement d'approuver l'attribution aux caisses reconnues de biens immobiliers ayant une destination charitable. Faute de l'avoir fait, on a tari une des sources les plus fécondes de la générosité. Nous verrons dans un instant qu'une société industrielle, la Vieille-Montagne, a établi un asile pour ses vieillards et que patrons et hospitalisés s'en louent hautement. Il se serait sans doute trouvé des âmes généreuses qui, sous la garantie de permanence consacrée par la loi, n'eussent pas hésité à attacher à une exploitation, des installations hospitalières. Celles-ci successivement enrichies par des legs eussent déchargé d'autant les caisses de prévoyance et rendu plus facile leur transformation. Cette idée de voir s'élever sur différents points de nos bassins houillers des établissements qui recueilleraient les vieillards et les invalides du travail rencontrerait autant de sympathies du côté des ouvriers que du côté des patrons : du côté des ouvriers qui trouveraient un asile et des soins pour l'époque la plus pénible de leur vie, celle ou ils sont souvent à charge à leur famille et parfois délaissés par elle ; du côté des patrons qui pourraient être assuré ainsi de l'efficacité des sacrifices qu'ils se sont imposé pour leurs collaborateurs !

Le nombre des personnes qui sollicitent l'entrée dans les hospices est actuellement bien supérieur à celui des places dont on dispose, et plus les établissements de ce genre seront répandus, plus ils seront connus, plus aussi abonderont les demandes pour y être admis. Seuls les vieillards et les infirmes qui sont bien traités chez eux ne songent pas à se retirer dans un de ces asiles. Espérons que la loi sur les Unions professionnelles mettra fin à un état de choses si préjudiciable aux véritables intérêts de notre classe ouvrière.

La loi de 1868 avait commis une autre faute, elle n'exigeait pas l'introduction d'ouvriers, nommés par leurs pairs, au sein des conseils d'administration des caisses de prévoyance. Je n'ignore pas ce que ce côté de la question avait et a encore de délicat, mais je pense que si la loi était à refaire, le législateur agirait sagement en imposant l'obligation de retenues sur les

Digitized by Google

salaires et la participation des ouvriers à la gestion des caisses, de celles du moins aux ressources desquelles ils participent. Les retenues sur les salaires sont aujourd'hui l'exception, elles n'ont été maintenues que dans le Centre et la province du Luxembourg pour les caisses communes ; dans le Centre, le bassin de Liège et le Luxembourg pour les caisses particulières.

Les motifs pour lesquels on les a supprimées, très louables sans doute, ne me semblent pas inspirés par une appréciation exacte de ce que doivent être les institutions de prévoyance. « Les caisses de prévoyance ne sont pas autre chose », dit le rapport au Roi du 29 décembre 1881, qui modifiait les statuts des caisses du bassin de Liège et ne maintenait pour les alimenter que la subvention des exploitants, « ne sont pas autre chose que des associations formées entre patrons dans un but philantropique. Elles n'établissent pour les ouvriers aucun lien social, ni entre eux, ni d'eux avec les patrons. Ce n'est donc qu'aux patrons seuls qu'elles doivent demander leurs ressources. »

Cette déclaration est d'autant plus surprenante dans un acte qui émane du gouvernement que le contraire avait été très nettement spécifié par les représentants de l'État, lorsqu'ils consacrèrent l'intervention du Trésor public par voie de subside. J.-B. Nothomb écrivait en 1839 dans son rapport au Roi (1) : « Si les subsides (de l'État) ne devaient pas avoir pour but d'exciter la philantropie des exploitants, l'esprit d'ordre des ouvriers, je serais le premier à blâmer semblable emploi des deniers de l'État ». Et Rogier (2) proclamait en 1841 : « Les caisses de prévoyance auront une influence heureuse sur le sort des ouvriers mineurs. Elles attacheront l'ouvrier à l'établissement près duquel il travaille et qui est le dépositaire des sommes qu'il a versées. »

La philantropie des patrons n'a pas laissé à désirer puisque, sur une somme totale de fr. 12,066,956,43 des ressources pour les six caisses communes pendant les cinq dernières années (1887 à 1892), ils ont payé fr. 8,591,666,97 et que pour les caisses particulières leur subvention pendant ce même temps s'est élevée à fr. 7,494,981,17. Il n'en est pas de même de « l'esprit d'ordre

(1) Nothomb cité par Schoenfeld dans *les Caisses de prévoyance*, etc. p. 17.
(2) Idem.

Digitized by Google

des ouvriers ». Les caisses de prévoyance n'ont pu le provoquer puisqu'aucune retenue n'est opérée dans la plupart d'entre elles, ce qui est contraire au but de l'institution. Enfin aucun lien social ne pouvait résulter d'une institution dont la gestion appartient presque exclusivement aux patrons et où les ouvriers ne sont guère représentés.

Si la caisse du bassin de Liège compte quatre maîtres-ouvriers sur dix membres de la commission administrative, si celle de Charleroi compte cinq ouvriers sur quinze membres, celle de Namur trois maîtres-ouvriers et celle du Luxembourg deux, la première sur dix membres, la seconde sur neuf membres, seule la Caisse du Centre admet un porion ou ouvrier choisi par l'assemblée générale des patrons sur la présentation de trois candidats faite par les ouvriers majeurs de chacune des exploitations qui font partie de la société. Il y a aujourd'hui neuf charbonnages affiliés à cette caisse, donc neuf porions ou ouvriers au sein de la Commission administrative.

Toutefois, la caisse du Couchant de Mons, dont les statuts ont été revisés en 1891 et dont nous avons déjà eu l'occasion d'approuver le mécanisme, admet sur douze membres que comprend la Commission, six patrons et quatre ouvriers (1). Ceux-ci sont nommés par les ouvriers des Conseils de l'industrie et du travail du ressort.

L'institution a donc dévié, elle a cessé d'avoir le caractère que voulaient lui attribuer ses premiers fondateurs. Les patrons et les pouvoirs publics ont contribué, de la meilleure foi du monde, à la défigurer et à lui enlever une grande partie de son influence moralisatrice et sociale. Il faut revenir aux vrais principes. L'ouvrier doit avoir assez de souci de sa dignité et de son avenir pour économiser, ne fût-ce qu'une mince obole sur son salaire, afin de participer à l'œuvre qui le soutiendra dans les moments difficiles de sa vie. On peut se demander si son intervention se justifie en matière d'assurance contre les accidents, mais il n'est pas douteux qu'elle est indiquée en toute autre circonstance.

Cette intervention admise, il est juste que l'ouvrier prenne

(1) Le Gouverneur ou son délégué, le Directeur divisionnaire des mines ou son délégué sont les deux autres membres.

Digitized by Google

part à l'administration. Un double avantage en serait la conséquence. En discutant avec ses co-gérants les droits de ses compagnons, il serait obligé de les raisonner et dès lors de s'initier au mécanisme de l'organisation compliquée des caisses ; il en verrait les difficultés, en saisirait les exigences financières et ne serait plus porté à taxer d'avarice ce qui n'est que de la sagesse. En outre, mieux au courant des charges, il connaîtrait mieux aussi l'étendue de ses droits et ne se laisserait plus entraîner à solliciter des caisses ces sortes de secours et d'aumônes qui ne sont pas dans leurs attributions et qui leur donnent une physionomie qu'elles ne doivent point avoir.

Je le disais en commençant, rien de plus facile que de promettre des pensions, mais rien de moins aisé que d'en organiser le mécanisme et d'en assurer le payement. Successivement, toutes les caisses communes, écrasées sous le poids de charges croissantes, ont dû réduire les tarifs de toutes les pensions. Elles étaient pour la plupart autorisées à le faire, les statuts ne créaient pas une obligation rigoureuse, les rentes n'étaient dues, disaient les statuts du Couchant de Mons, que *dans la mesure des ressources* et, du reste, presque dans toutes, deux exceptées, les fonds n'étaient-ils pas faits exclusivement par les patrons? « La Commission, disent les statuts de Namur, « juge de l'opportunité de la continuation ou du retrait de tous les secours ou pensions » (arrêté royal du 4 octobre 1872). Fort bien, la Commission n'usera de ce droit qu'avec mesure et si les circonstances l'exigent impérieusement, mais où est la garantie de l'ouvrier ? Toutefois, il ne verse rien et la caisse s'alimente sans lui !

Ici se pose la question de savoir si la subvention des patrons ne diminue pas d'autant le salaire de l'ouvrier et si la pension qui lui revient n'est pas, comme celle des fonctionnaires de l'État, une partie différée du gain : traitement ou salaire ? Précisons bien la portée de la question. Personne ne conteste que la subvention des patrons, qu'elle fasse ou non partie différée du salaire, produit intérêt et revient ainsi grossie à la classe ouvrière, mais si elle est prise sur les salaires et si conséquemment elle les diminue d'autant, l'ouvrier a un droit de contrôle et d'administration. La caisse doit aux participants tout ce qu'elle a, il n'est pas contestable qu'elle le leur donne, augmenté des intérêts et des amendes de la manière déterminée par les

Digitized by Google

statuts, mais s'il y a là une portion du bien acquis par l'ouvrier ; est-il équitable de l'écarter de la gestion ?

Ce qui a accrédité surtout l'opinion du salaire différé, c'est que, au moment où les exploitants de Liège, Mons et Charleroi prenaient à leur charge la part qui incombait aux ouvriers sous forme de retenue, le malaise de l'industrie rendait nécessaire la diminution des salaires. Mais ce ne fut là qu'une coïncidence et le salaire se serait abaissé lors même que les ouvriers eussent continué leur versement.

En fait, les salaires n'ont pas baissé à raison de l'augmentation que s'est imposée le capital en faveur des caisses de prévoyance. Cet élément n'a guère exercé d'influence sur le taux des salaires. Celui-ci subit visiblement les oscillations du prix de vente à la tonne et du bénéfice.

Le tableau suivant l'établit à suffisance :

ANNÉES.	TAUX DES SALAIRES.	PRIX DU CHARBON à la tonne.	BÉNÉFICE GÉNÉRAL AU TONNEAU.	ANNÉES.	TAUX DES SALAIRES.	PRIX DU CHARBON à la tonne.	BÉNÉFICE GÉNÉRAL AU TONNEAU.
1861	725	10,94	0,97	1877	835	10,97	0,08
1862	692	10,52	0,78	1878	842	9,32	0,10
1863	700	10,13	0,72	1879	809	9,39	0,01
1864	715	9,91	0,96	1880	920	10,06	0,23
1865	784	10,46	1,17	1881	931	9,70	0,09
1866	867	11,82	1,81	1882	926	10,00	0,27
1867	888	12,40	1,60	1883	1006	10,02	0,25
1868	804	10,88	0,81	1884	914	9,53	0,35
1869	830	10,50	0,62	1885	812	8,87	0,40
1870	878	10,86	0,91	1886	783	8,25	0,30
1871	864	11,20	1,04	1887	815	8,04	0,48
1872	1047	13,32	2,27	1888	869	8,43	0,65
1873	1353	21,40	5,93	1889	932	9,45	0,10
1874	1184	16,42	1,56	1890	1117	13,18	2,88
1875	1163	15,31	0,86	1891	1086	12,58	1,82
1876	1031	13,55	0,26				

Prenons à des époques différentes les chiffres qui se rapprochent le plus.

En 1862, les retenues subsistent encore, le prix à la tonne est de fr. 10,52 et le bénéfice moyen de fr. 0,78 à la tonne, le salaire ne s'élève qu'à 692 fr. en moyenne.

En 1882, vingt ans plus tard, le prix est moindre 10 fr. la

Digitized by Google

tonne et seulement fr. 0,27 de bénéfice, la caisse de Liège a augmenté depuis 1862 deux fois la cotisation des patrons et supprimé en 1881 la retenue sur les salaires, le prix moyen de ceux-ci n'en est pas moins de 926 fr. en augmentation de 234 fr. en 20 ans.

En 1867, le prix de la tonne est de fr. 12,40 et le bénéfice au tonneau de fr. 1,60. En 1891, après que les subventions des patrons ont remplacé, sauf au Centre et dans le Luxembourg, les retenues imposées à l'ouvrier, le prix à la tonne étant fr. 12,58 et le bénéfice fr. 1,82, le salaire moyen s'est élevé à 1086 fr. Il n'était que de 888 en 1867. Augmentation 198 fr.

Ainsi que je l'écrivais tantôt, ces chiffres prouvent que les versements effectués par les patrons n'exercent pas d'influence directe sur le taux des salaires. Le prix de la tonne, combiné avec le bénéfice par tonneau, sont les deux principaux facteurs qui font osciller le taux du salaire avec une tendance marquée à la hausse.

Il n'y a donc là rien qui crée un droit de gestion que pourrait revendiquer la classe ouvrière.

Il n'est pas exact de dire, comme on l'a soutenu, que le but de l'institution aurait été très nettement indiqué dès sa création, que l'on avait eu en vue simplement d'assurer les ouvriers contre les accidents et qu'on n'avait point songé à faire des caisses communes ni des sociétés de secours mutuels pour le traitement des blessés et des malades, ni des bureaux de bienfaisance, ni surtout des caisses de retraite pour la vieillesse.

Les premiers statuts établissent au contraire que l'on n'avait pas fait ces distinctions très sages. Il y est bien fait mention d'une caisse particulière à maintenir, ou à établir si elle n'existe point à côté de chaque exploitation associée et destinée « à subvenir aux besoins des ouvriers blessés » (statuts de Liège art. 5) ; statuts du Centre art. 6 ; statuts de Charleroi et de Mons art. 5 « au traitement des ouvriers blessés » (statuts du Luxembourg et de Namur art. 5), mais tous ces statuts quand ils parlent des caisses communes divisent les secours en secours ordinaires et extraordinaires. Les premiers sont les pensions viagères et temporaires en cas d'accident, les seconds « sont ceux que la commission administrative croit devoir accorder à raison de leurs besoins, à des proches parents du défunt n'ayant point de droit à la pension, à des ouvriers blessés grièvement

Digitized by Google

mais non incapables de travailler, ou à de vieux ouvriers devenus infirmes » ; ainsi s'expriment tous les statuts approuvés par arrêtés royaux en 1839, 1840 et 1841. Où voit-on là la distinction si nécessaire entre des institutions qui poursuivent des buts différents ? Où l'interdiction d'agir comme bureau de bienfaisance et de créer des pensions de retraite ?

Sans doute, ultérieurement les hommes d'expérience se sont aperçu que l'on faisait fausse route, que l'on distribuait trop de secours, trop de rentes aux vieillards, que l'on éparpillait les ressources. Le premier cri d'alarme fut poussé en 1844, par le Ministre des travaux publics et le Gouverneur du Hainaut qui avertirent la caisse de Charleroi qu'elle marchait à grands pas vers le déficit. Les ingénieurs des mines et M. A. Visschers multiplièrent les avertissements (1). Plus tard, les Ministres Van Hoorebeke (1854) et Wasseige, ce dernier dans une circulaire très précise du 25 mars 1871, essayèrent d'enrayer le mal et de consacrer toutes les ressources des caisses communes à conférer des pensions aux victimes des accidents ou aux veuves et aux familles de ceux qui y périssent ; rien n'y fit. L'habitude de distribuer de nombreux secours et de créer des rentes, quelque faibles qu'elles fussent, aux invalides et aux vieillards, était trop enracinée. Il eût fallu une transformation complète, renforcer les caisses particulières pour leur permettre de distribuer plus largement des secours et créer une caisse de retraite. On ne le fit pas et je conviens volontiers qu'il était fort malaisé alors d'asseoir les opinions et d'oser tenter un remaniement radical.

Pendant ce temps les charges croissaient dans une proportion que n'égalaient point les ressources. Celles-ci, au contraire, affectées par des conversions successives de la rente belge et limitées à des versements qui, calculés sur les salaires, ne pouvaient qu'être péniblement influencés par la diminution des bénéfices industriels, devaient décroître nécessairement.

La réduction du taux des pensions en était la conséquence fatale. C'est à Charleroi, nous dit M. Schœnfeld, que les fluctuations ont été les plus fortes : augmentées de 20 % en 1873,

(1) En 1859, M. H. Maus, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées du Hainaut, avait cependant fait œuvre d'actuaire en fournissant à la Commission administrative de la caisse du Couchant de Mons un travail qui démontrait le péril !

Digitized by Google

époque de la grande prospérité, toutes les allocations furent diminuées de 10°/₀ en 1878. Le déficit allant en augmentant, les pensions des vieillards et de leurs veuves furent réduites en 1881 de 25 à 50 °/₀, et de nouvelles réductions furent nécessaires en 1885. La caisse de Namur a pris une mesure radicale. Elle n'octroye plus de nouvelles pensions aux vieux ouvriers. La disparition et le déclin d'un nombre marqué de sièges industriels miniers réduisent chaque année les ressources de la caisse, qui n'en doit pas moins faire face à ses anciennes obligations. Dix-neuf établissements, jadis prospères, sont aujourd'hui inactifs, et la caisse, qui ne compte que vingt-quatre exploitations affiliées, assume les charges contractées par quarante-trois centres industriels.

C'est là un grand mal, cette variabilité du taux des pensions dans de telles proportions est bien faite pour inquiéter la classe ouvrière. Il importe de remédier à cette situation, d'assurer la permanence des promesses et de fixer, d'une manière aussi stable que possible, les sommes auxquelles le travailleur peut prétendre.

Reste un dernier grief qu'il est assez facile de faire disparaître. Quand l'ouvrier prend du travail dans un établissement non affilié, ou qu'il se rend dans un autre district minier, il perd ses versements. Ce grief n'a qu'une importance relative puisque les retenues ne s'effectuent que dans le Centre et le Luxembourg pour les caisses communes ; mais quelques statuts stipulent que, pour être secouru régulièrement ou jouir d'une pension à titre de vieillesse, il faut avoir travaillé un temps déterminé dans des *exploitations associées*. Ce n'est pas tant les versements que l'on perd qu'un droit éventuel à une pension de retraite. Les statuts sont si différents les uns des autres en ce qui touche les pensions de retraite, qu'il serait en tous cas nécessaire de les unifier et de trouver la combinaison qui permette de les payer aux ayants droit quelles que soient leurs pérégrinations de district en district. Telle est la situation des assurances ouvrières dans notre industrie minière.

B^on^ DE MOREAU.

Digitized by Google

L'ARGON

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

« Je ne sais qu'une chose, disait Socrate, c'est que je ne sais rien. » Cette courte parole me donne plus d'estime pour le brave homme qui l'a prononcée que son fastueux discours devant l'Aréopage, et fait que je le considère comme le modèle des savants.

Plus un savant est savant, en effet, plus il voit que le peu qu'il sait n'est rien devant le trésor infini que l'étude de la nature offre à son pauvre esprit ; et, par une erreur bizarre, plus un savant est ignorant, plus il se persuade que le trésor est entré dans sa cervelle, et que la nature n'a plus de secret à lui livrer.

Rien ne montre plus clairement cette singulière tournure de l'esprit humain que la comparaison des hommes de science antiques avec leurs successeurs actuels : la science d'autrefois était pleine d'erreurs en même temps que bouffie de présomption ; comme un enfant naïf, elle affirmait tout et se tenait sûre d'elle-même ; avec Pline, elle s'émerveillait d'avoir si bien scruté la nature, que ses plus profonds secrets lui étaient les mieux connus : *notioraque, quod miremur, quae profundo natura mersit* (1). La science moderne — je parle de la vraie science des chercheurs avides de vérité — la science moderne a quitté le ton d'oracle ; si elle croit déchiffrer des lois de la nature, elle ne les formule qu'avec hésitation, et en appelle de ses jugements au verdict de l'expérience à venir. Elle se prémunit de cette admirable humilité de Descartes, qui, après dix-sept années de veilles et de labeurs consacrées à construire sa Méthode, doutait encore de ce qui lui paraissait le plus

(1) PLINE. *Hist. nat.* Lib. 32. § 53.

Digitized by Google

clair, et disait : « Il se peut faire que je me trompe, et ce n'est peut-être qu'un peu de verre et de cuivre que je prends pour de l'or et des diamants. Je sais combien nous sommes sujets à nous méprendre en ce qui nous touche... (1). »

Ainsi les progrès de la science se marquent par une croissante défiance d'elle-même. Depuis Salomon jusqu'à Aristote, depuis Aristote jusqu'à Newton, et depuis Newton jusqu'à la fin du monde, les hommes de science, de découvertes en découvertes pénètrent plus profondément dans la connaissance de leur ignorance : une découverte n'est qu'un éclair que leurs efforts font jaillir sur le chemin de la vérité ; il leur montre, il est vrai, quelque détail encore inaperçu sur le bord de la route, mais, plus encore, leur fait voir dans une vague clarté les horizons immenses qui s'étendent devant eux, et dont ils peuvent à peine soupçonner les grandes lignes.

Deux de ces éclairs, révélateurs des régions inexplorées, viennent de briller au ciel de la science, et de donner aux savants une nouvelle leçon de modestie. L'un, c'est la découverte de l'argon, l'autre, la découverte des phénomènes nouveaux pendant les grands froids artificiels.

Si vous le voulez bien, nous jetterons aujourd'hui un coup d'œil sur le pays de l'argon, et si cette petite exploration a l'heur de vous plaire, nous pourrons dans une autre *Causerie* nous aventurer à la suite de M. Pictet dans les glacières à cent degrés sous zéro.

L'argon est un nouveau corps simple découvert dans l'air par lord J. W. Rayleigh, et M. W. Ramsay, tous deux de la Société Royale de Londres, cet illustre sénat de la science anglaise. Cette nouvelle-là n'a peut-être pas l'air bien renversante, mais elle en dit plus qu'elle ne le paraît.

Pour nous rendre compte de son importance, rappelons d'abord ce que c'est qu'un corps simple ; nous dirons ensuite où et comment on a découvert l'argon.

Lorsqu'on fait passer le courant d'une pile électrique au travers de l'eau, on voit cette eau dégager de petites bulles gazeuses, semblables à celles qui s'échappent en pétillant d'une coupe de vin de champagne ; et si l'on recueille ces bulles avec

(1) *Discours sur la Méthode*, 1e partie.

Digitized by Google

précaution, on s'aperçoit qu'elles sont de deux natures : les unes sont du gaz hydrogène, les autres du gaz oxygène. Si l'on prolongeait cette expérience pendant un temps suffisant, toute l'eau employée disparaîtrait et se résoudrait complètement en ces deux gaz : on exprime ce fait en disant que l'eau est un corps composé. L'électricité agit ici comme un scalpel infiniment délicat qui s'en va disséquer chaque molécule d'eau en ses deux parties constituantes ; d'autres agents, — la chaleur, par exemple, — convenablement maniés, auraient pu accomplir le travail de l'électricité. Mais les chimistes auraient beau employer toutes les ressources de leur art, chaleur, électricité, lumière, et le reste, à tenter de décomposer à leur tour l'hydrogène et l'oxygène : chacun de ces corps résisterait à la torture sans révéler quoi que ce soit de nouveau sur sa composition ; de l'hydrogène le chimiste ne pourrait rien retirer que de l'hydrogène, de l'oxygène rien que de l'oxygène : c'est qu'en effet, l'hydrogène et l'oxygène ne sont pas des corps composés, ce sont des éléments ou corps simples.

En expérimentant sur toutes les espèces de matière que la nature nous présente, on a pu les ramener à l'une de ces deux catégories, et découvrir pour chaque composé les éléments qui le constituent. C'est ainsi qu'on sait que le calcaire se compose de charbon, d'oxygène, et d'un métal, couleur de zinc, qu'on nomme le calcium; que le sucre n'est autre chose que du charbon combiné avec de l'eau ; que le fer, le charbon, le cuivre, sont des corps indécomposables, c'est-à-dire des éléments ; etc.

Il est est évidemment d'un grand intérêt théorique et pratique de pouvoir discerner les corps simples et les corps composés. C'est pour avoir ignoré que l'or est un corps simple que les alchimistes ont perdu leur temps et leurs peines à chercher la pierre philosophale : ils espéraient trouver quelque jour au fond de leurs creusets les éléments de l'or séparés les uns des autres ; et si, peut-être, ces éléments eussent été des substances communes, vous voyez d'ici quelle bonne fortune ! Mais l'or est un corps simple, et puisque de l'or on ne peut retirer que de l'or, inversément, pour fabriquer de l'or il faut commencer par avoir de l'or et pas autre chose.

En soumettant à l'analyse toutes les substances de la nature, on a constaté que la plupart d'entre elles étaient composées, et

Digitized by Google

que la collection des corps simples qui les constituaient par leurs combinaisons variées comptait environ soixante-dix noms. Ce nombre, cependant, n'est pas exactement fixé : de temps en temps quelque savant annonce la découverte d'un nouvel élément, et l'on comprend que, dans les régions de la haute science, l'arrivée d'un nouveau-venu dans la famille chimique fait toujours un peu sensation. Mais comme les principaux membres de cette famille, ceux qui jouent les rôles les plus importants dans la nature, sont depuis longtemps connus, l'intérêt de ces découvertes est en somme secondaire : les corps récemment découverts ne sont que des raretés curieuses de laboratoire ; le scandium, le gallium, le germanium, et autres individus baptisés depuis quelques années sont si peu abondants dans le monde, que les parcelles qu'on en a pu retirer de quelques échantillons de minerais rares, et que les musées se disputent, toutes réunies tiendraient dans le creux de la main.

Mais l'argon est un tout autre personnage que ce menu fretin. Ce n'est pas par quelque milligrammes extraits à grand' peine de cailloux introuvables qu'il a fait son apparition, mais en quantités énormes contenues au sein de la matière la plus commune du monde, l'air athmosphérique.

Vous comprenez bien que le jour où MM. Rayleygh et Ramsay sont venus annoncer que l'air que nous respirons contient une forte proportion d'un corps simple inconnu, tous les savants se sont récriés. C'était d'autant plus renversant qu'il n'y avait pas de matière que les savants crussent mieux connaître que l'air.

Le grand Lavoisier, qu'on a justement surnommé le fondateur de la chimie, avait déterminé la constitution de l'air dès la fin du siècle passé. L'Anglais Cavendish, vers la même époque, s'appliquait à la même détermination, — on verra plus loin avec quelle sagacité ; — et depuis lors, on ne pouvait compter les chimistes qui avaient contrôlé, rectifié, perfectionné leurs expériences : Dumas, Boussingault, Regnault, et bien d'autres noms encore s'étaient illustrés dans cette étude.

De ces nombreux travaux on pouvait tirer ces quelques points essentiels : que l'air n'est point un corps composé proprement dit ; mais un simple mélange de deux corps simples, l'azote et l'oxygène, dans la proportion invariable d'environ quatre cinquièmes en volume d'azote pour un cinquième d'oxygéne ; que l'air contient en outre de trois ou six millièmes d'anhydride

Digitized by Google

carbonique, une quantité variable de vapeur d'eau, et accidentellement des traces d'autres gaz.

Et l'on venait dire que ces données établies avec tant de peines, contrôlées par un siècle de travaux incessants, étaient erronées ? que tant de célèbres chercheurs s'étaient trompés ? qu'ils n'avaient pas su trouver dans l'air la proportion relativement considérable d'un centième d'argon, eux qui y avaient décélé, par des analyses infiniment délicates, jusqu'au dernier millième d'anhydride carbonique !... Etre savant, être chimiste, et toute sa vie avoir cru respirer tout bonnement de l'oxygène et de l'azote, alors qu'on respirait de l'argon : ne pas savoir même ce qu'on respire ! C'était à en suffoquer !

Il fallut se rendre, cependant. MM. Rayleygh et Ramsay apportaient des preuves inéluctables à l'appui de leur affirmation. Au mois d'août de l'an dernier, dans le congrès annuel de la *British Association* tenu à Oxford, ils avaient annoncé leur découverte d'une manière un peu mystérieuse et incomplète, parce que leurs recherches n'étaient pas encore terminées ; mais le 31 janvier de cette année, devant la Société Royale de Londres, ils expliquaient tout le détail de leurs travaux. Ce jour-là, ils avaient même mis sous le nez des incrédules des tubes de verre remplis d'argon. Ils consentaient à en donner aux chimistes et aux physiciens désireux d'étudier les propriétés du mystérieux élément. Aussi, après s'être récriés, après être restés quelque temps suffoqués, ébahis, les savants passèrent de la stupéfaction à l'admiration, et loyalement n'eurent qu'une voix pour féliciter les parrains de l'argon. Puis aussitôt, à l'envi, ils se prirent de passion pour le nouvel élément, et se mirent à l'étudier avec acharnement.

Chaque spécialiste prit l'argon à partie ; les physiciens cherchèrent à déterminer sa densité, son point de liquéfaction, sa solubilité, etc ; les chimistes étudièrent son spectre et les réactions chimiques qu'il pouvait présenter.

On sut alors que l'argon était un gaz incolore et inodore dix-neuf fois et demie plus lourd que l'hydrogène, un peu moins qu'une fois et demie plus lourd que l'air ; qu'il devient liquide vers 187 degrés centigrades sous zéro, et solide à trois degrés plus bas ; que l'eau en dissout quatre fois son volume ; etc.

Mais c'étaient surtout les propriétés chimiques de l'argon qui étaient intéressantes : on peut dire qu'il n'a que des pro-

Digitized by Google

priétés chimiques négatives. Pour comprendre ceci, arrêtons-nous un moment à ce que les chimistes appellent l'*affinité*.

Les corps simples sont poussés par une certaine force intime à se combiner les uns avec les autres pour former des corps composés : cette force, c'est l'affinité. La nature nous en est inconnue, comme la nature de toutes les forces physiques; faut-il y voir, avec beaucoup de savants illustres, une forme particulière de l'attraction universelle? C'est possible, c'est probable même, mais cela ne nous importe pas ici. Il nous suffira de remarquer que cette force obéit à diverses lois bien déterminées, et notamment qu'elle ne s'exerce pas avec la même énergie entre tous les éléments indistinctement : l'hydrogène, par exemple, qui se combine facilement à l'oxygène pour faire de l'eau, ne se combine pas au fer ou à l'or; le carbonne, qui se combine bien à l'oxygène, au soufre, refuse de s'associer au cuivre ou au plomb; etc. Certains corps simples ont, si l'on peut s'exprimer ainsi, un appétit universel : ils se combinent sans façon à presque tous les autres : tel est l'oxygène, le plus *sociable* des éléments. Il en est, au contraire, qui ont le caractère grognon, et ne veulent faire bon ménage avec aucun confrère, ou du moins ne se décident à entrer en combinaison que sur les instances pressantes, et par les artifices les plus compliqués des chimistes; l'azote est de ceux-là : jusqu'à présent on le considérait comme le personnage le plus apathique, le plus inerte de tout le peuple des éléments; on lui avait donné le surnom de *cadavre chimique*. Mais dans ce rôle négatif, l'azote est désormais supplanté : de tous les éléments, l'argon est celui qui possède le moins d'affinité. Tous les efforts de la chimie ont échoué devant son inertie, sans parvenir à émouvoir si peu que ce soit ses sympathies pour un autre élément (1).

C'est précisément cette apathie chimique de l'argon, cette paresse d'affinité, qui l'a laissé passer si longtemps inaperçu. Ce paresseux, en effet, assistait à toutes les réactions que les chimistes faisaient dans leurs laboratoires, mais il y assistait

(1) Les inventeurs de l'argon ont voulu rappeler cette inertie dans son nom : ἀργός - inerte, paresseux.

Disons cependant, pour être complet, que M. Berthelot, le savant chimiste français, a récemment annoncé qu'il avait pu combiner l'argon à la benzine et au sulfure de carbone.

Digitized by Google

sans y prendre part ; il pénétrait avec l'air dans les creusets et les cornues, il touchait à toutes les substances, mais sans se fixer à aucune, et les réactions terminées, rien dans les produits obtenus ne révélait le gaz mystérieux qui s'était glissé partout sans se laisser accrocher nulle part. Et, chose curieuse, quand MM. Rayleygh et Ramsay ont voulu saisir cet insaisissable élément et l'emprisonner dans les fameux tubes tant admirés à la Société Royale de Londres, c'est précisément de cette inertie chimique, qui l'avait si bien caché jusqu'aujourd'hui, qu'ils se sont servi pour le dévoiler.

L'artifice de cette recherche mérite d'être signalé avec quelque détail.

C'était un fait bien simple qui avait mis MM. Rayleygh et Ramsay sur la voie de la découverte, mais ce fait était si minime qu'il avait jusqu'à présent échappé à tous les observateurs.

Nous avons dit que la composition pondérale et volumétrique de l'air avait été depuis longtemps déterminée avec le plus grand soin : on avait maintes fois séparé les deux constituants essentiels de l'air, l'azote et l'oxygène. On avait aussi extrait ces deux éléments des corps composés qui les contiennent, et on les avait étudiés, chacun à part, de toutes les façons. Entre autres choses, on avait cherché à déterminer leurs poids, et, en ce qui concerne l'azote, on était arrivé au chiffre $1^{gr},2505$ représentant le poids d'un litre de ce gaz. Ce chiffre avait varié quelque peu avec les expérimentateurs : on avait trouvé 1,2525, 1,2570, etc., mais ces différences de la 3e décimale n'avaient pas inquiété beaucoup les théoriciens : ils l'attribuaient aux erreurs presque inévitables d'une recherche expérimentale excessivement délicate. Cependant, là était l'indice d'une grande découverte, qui attendait encore ses inventeurs et ses interprètes.

C'est l'histoire, toujours renouvellée dans les annales de la science, de la pomme de Newton. Newton, dit la légende, se promenant dans un verger, reçut sur le crâne une pomme détachée d'un rameau par le vent. Un autre se fut gratté. Lui réfléchit, et trouva la loi de la gravitation universelle.

Attentifs comme Newton à tous les phénomènes, MM. Rayleygh et Ramsay, ayant, dans une recherche spéciale, tenté de déterminer la densité de l'azote avec l'exactitude la plus minutieuse, s'aperçurent que la différence de poids que l'on croyait accidentelle s'accusait en plus ou en moins, suivant qu'ils expéri-

Digitized by Google

mentaient sur l'azote extrait de l'air ou sur l'azote extrait de quelque corps composé, tel que l'acide azotique, le salpêtre, etc. : l'azote extrait de l'air marquait constamment un poids supérieur au poids de l'azote extrait des corps composés ; la différence était régulièrement de cinq millièmes environ ; — ce qui fit dire à lord Rayleygh que la découverte de l'argon était « le triomphe de la troisième décimale ».

Le fait une fois constaté et contrôlé par de multiples expériences, son interprétation la plus probable consistait à dire que l'azote extrait de l'air contenait une proportion fixe d'un autre gaz plus pesant que lui. Je passe sur les autres interprétations, celle-ci étant la véritable, ainsi que les travaux ultérieurs le démontrèrent.

Mais entre cette conclusion théorique et sa preuve matérielle, consistant dans l'isolement du nouveau corps, il y avait encore du chemin à parcourir. L'inertie chimique de l'élément inconnu se laissait aisément soupçonner : les deux savants anglais profitèrent de cette propriété supposée pour tenter la recherche : ils eurent l'idée de soumettre une certaine quantité d'air à l'influence de divers corps qui en absorberaient par combinaison tous les éléments : supposé que l'argon refusât toute combinaison avec les réactifs employés, on devrait le retrouver comme résidu inattaqué.

Il était aisé d'enlever de l'air l'oxygène qui en fait partie, car l'oxygène, nous l'avons dit, entre facilement en combinaison. La vapeur d'eau, l'anhydride carbonique, qui, sans faire partie intégrante de l'air, s'y trouvent toujours répandus, n'embarrassaient pas davantage : on n'avait que le choix des réactifs pour les fixer. Mais une fois ces éliminations terminées, restait l'azote, et son absorption constituait la grande difficulté. Nous avons dit, en effet, que l'azote ne compte dans le peuple des éléments que peu d'amis auxquels il consente à s'unir sans résistance. Cependant, il en compte quelques-uns, et, parmi eux, il faut citer le magnésium, ce métal gris, qui donne de si éblouissantes clartés quand on l'allume. Les deux chimistes s'adressèrent donc au magnésium : sur ce métal chauffé au rouge, ils firent passer un courant d'azote extrait de l'atmosphère ; l'opération dura dix jours et dix nuits et réussit à merveille : le magnésium avait retenu l'azote en s'y combinant, mais il avait laissé passer une portion de gaz que l'on recueillit

Digitized by Google

en résidu. Ce gaz n'était pas de l'azote, puisqu'il ne s'était pas combiné au magnésium ; du reste, il différait de l'azote par son poids, sa solubilité, son spectre chimique et plusieurs autres propriétés. C'était l'élément deviné par MM. Rayleygh et Ramsay, c'était le nouveau corps simple, c'était l'argon.

Les procédés furent perfectionnés, et dans la suite, les inventeurs arrivèrent à faire en deux jours l'opération qui en avait demandé dix la première fois.

Nous avons comparé la découverte de l'argon à un éclair qui dévoile des lointains encore inconnus à l'horizon de la science. C'est que les conséquences de cette découverte sont vraiment d'une haute importance pour les théories de la chimie. Malheureusement nous ne pourrions guère nous aventurer sur ces *chemins réservés* : c'est un labyrinthe fort compliqué, fort obscur, où les vieux chimistes eux-mêmes perdent parfois le fil d'Ariane... Et nous craignons déjà très sérieusement que, dans le dédale des explications qui précèdent, nous n'ayons laissé en chemin plus d'un lecteur, fatigué d'un guide trop dogmatique et trop peu amusant... Que dis-je, le pauvre guide, conscient de son peu d'éloquence, se demande ici, en branlant la tête avec inquiétude, s'il n'est pas arrivé au terme de l'excursion... tout seul...

N'approfondissons pas ce doute pénible,... et s'il nous reste des lecteurs, disons leur en terminant, l'histoire bien intéressante, à notre avis, d'un prédécesseur de MM. Rayleygh et Ramsay.

C'était il y a cent ans. Cavendish, le savant anglais déjà cité, faisait ces analyses de l'air qui sont un de ses titres de gloire. Lui aussi faisait absorber à tour de rôle par des réactifs chacun des constituants de notre athmosphère. Ses procédés étaient rudimentaires et défectueux ; mais, comme le disait Franklin, ce ne sont pas les bons outils mais les bons ouvriers qui font la bonne besogne : le génie de Cavendish n'était pas enchaîné par les difficultés matérielles, et, dans le compte-rendu d'une de ses analyses, on voit qu'une sorte d'intuition des découvertes à venir le tourmentait : après avoir isolé l'azote de l'air, il se demande si ce résidu « est bien tout entier de la même nature, et s'il n'y a pas là un grand nombre de substances comprises sous une seule dénomination.»

Digitized by Google

Et quelques lignes après, allant droit au cœur de la question, il cherche « s'il n'y a pas là un corps de nature différente refusant d'entrer en combinaison ». C'était désigner l'argon. Cavendish fit encore un pas de plus : il parvint à force de patience et d'habileté à absorber l'azote, et se trouva ainsi amené au même résultat que MM. Rayleigh et Ramsay ne devaient atteindre qu'un siècle après lui : après son opération, il lui resta, dit-il, une petite bulle d'air non absorbée, environ un cent-vingtième de la quantité de gaz primitivement traitée. D'où il conclut « qu'il y a une partie de l'azote (1) de notre athmosphère qui diffère du reste et ne présente pas la même réaction. »

Cavendish ne pouvait aller plus loin : il prenait l'argon pour une variété de l'azote (2), et les principes chimiques, qu'il avait lui-même aidé à formuler, étaient encore trop vagues et trop incomplets pour lui donner des assurances du contraire. Mais, tout compte fait, c'est lui qui, le premier, il y a cent ans, a signalé l'existence du mystérieux élément, et si d'insurmontables obstacles l'ont empêché de le reconnaître et de le dénommer, il en a parlé, ce nous semble, assez clairement, pour que son nom soit indissolublement associé à ceux de Lord Rayleygh et de M. Ramsay, dans l'histoire de la découverte que nous venons de relater.

M. LEFEBVRE
Dr en Sciences.

(1) L'azote ne portait pas encore son nom : Cavendish l'appelait l'*air déphlogistiqué*.

(2) Qui sait si l'avenir ne justifiera pas cette idée de Cavendish ? Un certain nombre de chimistes sont portés à considérer l'argon comme une simple modification de l'azote : il y aurait alors entre l'azote et l'argon la même parenté qu'entre l'oxygène et l'ozone. Il semble toutefois que cette hypothèse perd de sa probabilité, et que l'indépendance de l'argon comme corps simple s'affirme de plus en plus.

Digitized by Google

UNE COURSE AU GRAND SAINT-BERNARD

AU RÉVÉREND CHANOINE CARRON,
religieux du Saint-Bernard.

Les seuls êtres humains qui n'aient jamais vu les cataractes du Niagara, me disait un jour Théodore de Banville en roulant sa cigarette, sont ceux qui en habitent le voisinage et qui en entendent le fracas, répercuté par les échos de la vaste solitude. Ce paradoxe cache une grande vérité et contient une haute leçon de philosophie. L'homme ne désire que ce qu'il ne peut atteindre, et dédaigne ce que la Providence a mis à la portée de sa main : il a soif de ce qui ne peut se boire, aspire surtout à ce qu'il ne peut posséder. Et dans la pratique ordinaire des choses, ce qu'il pourrait admirer sans fatigue, sans peine, sans perte de temps, n'a plus de charmes pour lui.

Ainsi les riverains des bords du Léman comme les lazzaroni de Naples, s'il y en reste encore, ont la molle indifférence des hommes que nourrit aisément une terre fertile, et ne recherchent ni les émotions, ni les douces lassitudes du voyage, ayant sous les yeux un paysage à nul autre pareil. Leur oisiveté n'est pas un péché périodique, mais une habitude. Et leur sol natal est si beau, qu'ils ne voient rien au-delà, satisfaits du présent, insoucieux de l'avenir, amoureux du plaisir. Ils savent que le Grand-Saint-Bernard élève dans les cieux ses sommets décharnés à quelques lieues du lac, par delà ce rempart d'Alpes majestueuses qui forme la première assise du gigantesque massif du Mont-Blanc. Mais combien peu ont l'ambition d'escalader le géant, même parmi les alpinistes qui promènent leur havresac et leur alpenstock à la cime des Hermones, à la dent d'Oche, du pic du Forchat à l'éperon des Voirons, des Cornettes de Bise aux deux Salève. Il fallut, pour nous décider à cette excursion

Digitized by Google

qui devait nous laisser de si beaux souvenirs, le hasard d'une occasion inattendue.

Et nous voilà partis, par une chaude journée d'août. Le train passe au-dessus d'Evian, dont les vieilles tours émergent d'un amas de maisons noires et lépreuses, entourées de jardins et de vignes où les pampres s'enroulent autour des *crosses* et s'élancent en guirlandes, mi-parti vertes et jaunes d'un tronc à l'autre ; puis il court sur Lugrin, sur Meillerie, côtoyant le lac, d'un bleu si intense ; il s'engouffre sous les rochers, atteint Saint-Gingolph : le village savoyard, fait de masures grises, de chaumières branlantes, éparses autour de son église, et dont le tas est troué par un palais scolaire aux murailles d'un rose bête ; la Morge fuyant en cascatelle au fond du ravin ; et sur l'autre rive, à quelques mètres, le village suisse, propre, gai, pimpant, bien bâti, avec ses maisons badigeonnées de frais, ses murs bien crépis, des volets verts aux larges fenêtres. Et l'on file à travers un paysage charmant, fait de jardins, de villas, d'auberges coquettes, de bois touffus, de pentes gazonnées, de routes ombreuses, sur le Bouveret où nous attendent ces wagons suisses, hauts de plafond, spacieux, tout en fenêtres, et d'où l'on ne perd, commodément assis, aucun des accidents du paysage. On est comme accoudé à une balustrade mouvante ; on respire à pleins poumons ; on voit tout, et n'étaient les touristes anglais et les commis-voyageurs genevois, ceux-là croassant et ceux-ci grasseyant, on aurait l'illusion de courir le monde en chaise de poste.

La voie a fait un coude brusquement ; le lac disparaît après qu'on a entrevu, dans un delta de marais, de sables, de broussailles, l'estuaire du Rhône, aux eaux vertes, écumeuses, dont on va remonter le cours. A droite, ce sont des villages, des hameaux, enfouis sous des arbres panachés de toutes les couleurs ; plus haut des pentes rugueuses, où des coulées de neige dessinent les brins tors d'une frange, plus haut les glaciers, l'orée du Val d'Illiers, et enfin si haut dans le ciel qu'on ne peut les voir, dans leur blancheur immaculée, les Sept Dents du Midi, diadémant de leurs pointes un colosse alpestre. Puis Monthey, une petite cité industrieuse, où l'on fabrique des verreries, où l'on raffine du sucre. Et toujours le vallon se

Digitized by Google

resserre, les deux lignes du triangle se rapprochent. A la pointe on dirait que les montagnes vont se rejoindre, qu'il a fallu, pour trancher le roc, la *durendal* d'un autre Roland. On entrevoit un pont, d'une seule arche, sous laquelle bondit impétueusement le fleuve; d'une part il s'appuie à une berge abrupte soutenant une route, côtoyant le rocher; de l'autre un vieux manoir à donjon, aux volets, rayés de blanc et de rouge, les couleurs de Valais, tour à tour forteresse savoyarde, maison baillivale. Mais il n'a fallu qu'un regard pour embrasser le site. Le train se précipite dans un tunnel Au sortir des ténèbres, tout à coup, la tour romane, les bâtiments énormes de l'abbaye de Saint-Maurice, le clocher de son abbatiale, l'église gothique de Saint-Sigismond, la ville alignant ses vieux logis le long de sa rue, des chalets élégants autour de la gare. Et, toujours, à droite, plaqué en aire d'aigle dans les creux d'un rocher à pic, l'ermitage de Notre-Dame du Scex.

Nous repartons avec une sage lenteur, qui nous permet d'admirer la vallée ; elle rappelle la Maurienne, avec beaucoup d'analogies dans la race, le caractère, les coutumes et le langage des habitants, — et ces glens sauvages d'Écosse, décrit avec une verve si poétique par Walter Scott. Elle n'est pas riante. Le terrain est noir, bouleversé par les inondations ; les roches d'un gris sombre, parfois nuancé de rouille, sont voilés çà et là par de maigres arbustes, d'un vert laid, des sapins noirs, des buissons et des ronces; ce ne sont que parois escarpées, où s'entrelacent des sentiers de chèvres. Mais cette plaine montueuse fut le théâtre de l'un des faits les plus dramatiques des commencements du christianisme : le martyre de Saint-Maurice et de la légion Thébaine. Voici *Verolliez* — le vrai lieu — où tant de milliers de braves soldats furent massacrés, où l'on voit encore le bloc de rocher sur lequel fut décapité saint Maurice. Plus loin, du rempart de roches brunes, creusé de ravines, tapissé de lichens et de saxifrages, un torrent précipité de la montagne jaillit, en cascade argentée, avec un bruit imposant. C'est Pissevache. L'eau claire, fouettée d'écume, s'arrondit en deux courbes, tombe de soixante mètres de hauteur, dans un énorme bassin. L'hiver, c'est une merveille. Des blocs de glace, gigantesques stalactites l'enserrent entre deux colonnes bleues. La neige lui fait un cadre d'hermine sans tache. C'est comme le portail cyclopéen d'une grotte de cristal.

Digitized by Google

Enfin voici poindre au loin, après la mystérieuse fissure, taillée dans le mont, des gorges du Trient, la vieille tour de la Batiaz sur une assise de rochers du mont Ravoire. Ce donjon, entouré de remparts crenelés, n'est pas un monument gothique, bien qu'il ait été construit en 1260 par Pierre de Savoie, le *Petit Charlemagne*, probablement sur les substructions d'une ancienne forteresse romaine, qui vit le passage de l'armée de Galba. Après des assauts qui l'ébréchèrent en maint endroit, des incendies qui rougirent ses pierres, elle échut aux évêques de Sion, jusqu'en 1518, que Georges de Supersax s'en empara sur le fameux cardinal Shinner. Devenue dès lors « un bien abandonné sans maître », elle appartint au Conseil mixte des cinq communes de Martigny, auquel l'État des Valais prétendit en réclamer la propriété, et qui obtint gain de cause récemment.

La Batiaz domine les deux vallées, celle qui descend vers le Léman, celle qui, formant équerre, remonte vers le Simplon. Du faîte de ce monument l'œil peut compter les forts de Saxon, de Montorge, de Valère et Tourbillon, au-dessus de Sion, admirer la majestueuse dent de Catogne, la Pierre à Voir, la chaîne des Alpes bernoises, avec le *Breithorn* et le *Bietshorn*.

C'est à Martigny qu'Alexandre Dumas, qui venait de pêcher des truites à Bex, avec une serpe et une lanterne, prêcha une si curieuse leçon d'érudition à un aubergiste, lequel, pour l'en récompenser l'appela « Monseigneur », lui donna une chambre où avait couché l'impératrice Marie-Louise, et lui fit manger du beefsteak d'ours. L'ours avait, du reste, mangé la moitié du chasseur avant d'expirer sous ses coups, prétexte à un récit fort émouvant, une belle page de littérature, citée dans quelques anthologies. Mais jamais chrétien n'a mangé d'ours à Martigny. La contre-partie pourrait être plus véridique. L'aubergiste n'en fut pas moins ruiné, parce qu'après les *Impressions de voyage* tous les touristes exigeaient de l'ours, que l'hôte ne pouvait pas en fournir, qu'il n'eut point l'habileté d'y substituer du chamois, — la vraie viande servie au joyeux conteur, — et qu'on désertait sa maison, après grosses querelles.

Donc, Martigny n'est autre que l'Octodure des tribus celtiques, le *vicus Veragrorum*, cité par César dans ses Commentaires, le *Forum Claudii* des Romains qui, après une bataille où périrent dix mille Véragriens et Sédunois, soumirent tout le Valais,

Digitized by Google

qu'ils gardèrent cinq cents ans. Le premier évêque du Valais, saint Théodule, établit son siège à Octodure, en 349, et ce ne fut que sous la menace des invasions barbares que Sion devint la ville épiscopale. Les Burgondes chassèrent les Romains et partagèrent le territoire en dixains, division qui subsiste encore aujourd'hui après treize ou quatorze siècles ! Les Francs chassèrent les Burgondes ; sous leur domination, le pays fut ravagé par des inondations, par la chute du mont Taurus, par les attaques des Wisigoths,les incursions des Lombards,des Sarrasins. Enfin, l'évêque Villicaire, pour avoir proclamé, le premier, Charlemagne roi des Francs reçut du puissant monarque l'investiture du Comté du Valais. Après le règne glorieux du grand empereur, s'ouvrit l'ère de la féodalité. Les évêques de Sion se partagèrent la suzeraineté avec les comtes de Savoie, d'où les luttes inévitables entre deux pouvoirs rivaux, jusqu'à la victoire par les Savoyards de l'évêque Supersax qui a pour résultat une lutte des patriotes contre le pouvoir temporel des évêques ; et les révolutions, signalées par d'émouvants épisodes, se succèdent jusqu'à 1798.

Martigny, divisée en ville, en bourg, et formant cinq communes, est une coquette petite ville, assise au bord du torrent de la Dranse, non loin de son confluent avec le Rhône. Située au carrefour des routes du Simplon, du Léman, de Chamonix par le col de la Forcla, des vallées du Trient, de la Dranse, d'Entremonts, de Bagnes, elle offre aux étrangers, aux touristes, de nombreux passages pour se rendre en Savoie, en Italie, et des buts non moins nombreux d'excursions intéressantes. Aussi, la gracieuse cité, si hospitalière, ménage-t-elle à ses visiteurs l'agréable surprise d'hôtels vastes, luxueux ou simples, mais tous confortables, ainsi que tous les établissements utiles. Télégraphe, téléphone, lumière électrique, magasins et bazars bien pourvus, rien n'y manque. Des services de voitures, des mulets, des ânes, des guides éprouvés, sont à la disposition des voyageurs. C'est l'étape du repos, avec des jardins ravissants, des promenades ombreuses.

Mais on n'y découvre aucun monument, à part les splendides portes en bois sculpté de l'église paroissiale, et les antiquités exhumées des cinq couches de terrain qui forment le sol : la colonne milliaire de l'hôtel de l'Aigle, les fouilles du champ

Digitized by Google

aux Morasses, avec leur *hypocauste*, quelques inscriptions romaines, car tous les objets du Musée ont été transportés à Sion, fragments de statues de bronze, amphores, lampes, monnaies, etc. ; sauf une cuisine avec tous ses accessoires découverte à la Deleyse, et acquise par le Musée de Genève.

Il est un autre monument, sans apparence pourtant, sans ornements, sans architecture, dont le seul luxe est la propreté : il me sera permis d'en parler discrètement, avec une respectueuse reconnaissance : c'est le *palais de la charité* qu'on devrait le nommer, au lieu de l'appeler simplement « la Procure ».

C'est la résidence du prévôt du Grand Saint-Bernard, et des quelques chanoines qui, après des années de labeur, ou valétudinaires par suite d'actes de dévouement dictés par l'esprit de sacrifice, ont acquis le droit de prendre un peu de repos. C'est de la Procure même que nous partons pour la cîme du Montjoux, dans la voiture du prévôt, attelée de deux chevaux, prudents comme des mulets, et conduits par un petit paysan à mine fûtée qui s'amuse de nos terreurs anticipées. Nous nous souvenons trop des tragiques émotions narrées par Alexandre Dumas, et de la célèbre phrase répétée à tout bout-de-champ par son cocher ivre : « As pas peur, Napoléon a passé par ici ! »

* * *

Nous voici lancés à fond de train sur une route carrossable, mais qui ne tarde pas à grimper au flanc d'un côteau d'où bientôt l'on domine le lit de la Dranse, à une centaine de pieds en surplomb. C'est la préparation au vertige. Il faudra s'y faire : ce n'est là qu'un sillon ! On arrive assez vite au hameau de Bovernier, où vivait, il y a quelques années, le curé de la Soie, naturaliste en relations avec les savants les plus éminents de France, de Suisse, d'Allemagne et d'Angleterre, qui se donnaient rendez-vous dans son humble presbytère, d'où ils allaient avec lui explorer les richesses naturelles de tous les environs. Là, dans cet obscur vallon creusé entre d'énormes Alpes, parmi les porphyres et les granits, croissent les plantes les plus rares de la flore alpine : l'arabette, le cytise, le thlaspi, la potentille, une variété infinie de roses, des épervières, la campanule et la daphné. La vigne donne le vin estimé qu'on nomme le *gozon*.

Digitized by Google

Au delà du hameau, pauvre et triste, commence la sauvage région de la Fory, exposée aux avalanches de pierres et de neige; on traverse la Dranse sur un beau pont neuf, et l'on se trouve dans un dédale de rochers où la rivière se fraie à grand'peine un passage parmi les blocs qui entravent son cours. Le tunnel du Roc percé arrondit sa baie sombre : l'hiver, il garantit contre l'avalanche. C'est dans cette région qu'eut lieu en 1818, la catastrophe due à la débâcle du glacier de Giétro. Au delà de la grotte, c'est l'île à Bernard, où se voient les ruines d'un ancien couvent de trappistes, fondé par des réfugiés français pendant la Révolution et dont mon érudit ami l'avocat Chappaz a écrit l'histoire. Tout auprès une plaine où, au moyen-âge, on brûlait les sorciers.

Deuxième étape. Nous sommes à Sembrancher, ou mieux, selon les auteurs anciens, Saint-Branchier, bourg assez important, dont les vieilles maisons, presque toutes curieuses, sont bâties en pierre dans le style lombard. Une vaste ceinture de collines portant une vingtaine de communes l'entoure. Sur le monticule conique, où se dresse la chapelle Saint-Jean, s'élevait autrefois un château fort, résidence des châtelains des comtes de Savoie, et si vaste que l'empereur Sigismond, se rendant au Concile de Bâle, en 1444, y fut logé par le duc Amédée VIII, avec une suite de huit cents cavaliers. Ce château fut, du reste, brûlé par les Valaisans, trente ans plus tard. En face, et sur la rive droite de la Dranse, s'élève le manoir d'Etier, où les patriotes valaisans tinrent prisonnier, pendant plus d'un mois, en 1630, leur évêque Hildebrand Jost pour lui arracher, à force de violences et de brutalités, une renonciation à ses droits de souverain temporel. C'est à Sembrancher que bifurque la route, qui mène à la vallée de Bagnes, si curieuse par ses richesses agricoles, ses mœurs, ses excursions à Giétroz et au mont Pleureur.

Orcières est la troisième étape. Mais combien de fois déjà a retenti le fameux : « As pas peur, Napoléon a passé par ici ! » La route est superbe, sans poussière — le vent l'emporte dès le matin — plane, commode. Seulement l'œil mesure la profondeur des précipices. Ce ne sont que lacets immenses, zigs-zags extraordinaires à travers des précipices diaprés de fleurs. Et à droite, à gauche, selon les courbes tracées, des

Digitized by Google

abîmes au fond desquels mugit la rivière. Paysage incomparable, assurément : terre fertile, herbe d'un vert d'émeraude, trésors de la botanique, aspects enchanteurs, avec toutefois les mille terreurs d'une course au trot de deux chevaux endiablés, sur ce chemin qui n'a pas cent mètres de surface uniforme et rectiligne. Aucune description ne saurait donner une idée de cette vallée, où tout change à chaque tournant. C'est une succession de champs fertiles, de forêts, de rochers abrupts, de montagnes dentelées, de pics aigus, de villages, de jardins et de vergers. Et toujours, là-bas, à une profondeur effroyable, la Dranse écumant sur ses cailloux : « As pas peur ! Napoléon a passé par ici. » Je veux bien. Mais il a eu tort!

Que dire d'Orcières? C'est encore un bourg, plein de vieux logis bizarres, les uns peints à fresques, les autres décorés de ferrures, d'enseignes, de potences en fer forgé; de portes basses, de croisées de guingoi, de clochetons et de tourrillons comme on en voit dans les dessins fantastiques de Gustave Doré. Derrière soi on laisse la dent de Catogne. Devant soi, on voit à l'arrière-plan, le mont Velan. De là, on va visiter, si l'on veut, les gorges du Durnand, leurs douze cascades, le délicieux lac de Champex. Le seul souvenir historique d'Orcières, c'est qu'en 965, les Sarrazins y retinrent prisonnier saint Mayeul de Cluny, qui revenait de Rome.

Par des pentes agrestes, bien cultivées, on atteint Liddes, bourgade de deux rangées de maisons plantées en bordure le long d'une rue dallée de pierres plates, et si montueuse qu'il faut descendre de voiture pour que les chevaux puissent la gravir. Nous sommes à 1338 mètres d'altitude. Il n'y a plus ici d'arbres fruitiers, mais d'austères et sombres forêts de conifères. Le lit de la Dranse s'enfonce, le fracas de son cours augmente, la région devient stérile. Tout revêt un aspect de grandiose tristesse. Déjà le jour décroît. Une lumière froide et pâle dessine sèchement les contours et revêt le sol, les arbres et les roches de tons crus, sans nuances. La course paraît longue jusqu'à Bourg-Saint-Pierre, où nous arrivons après le coucher du soleil, alors que le ciel se transforme du bleu de turquoise en bleu de lapis, et se crible d'étoiles. Nous ferions halte, peut-être, à l'auberge du *déjeûner de Napoléon*, où l'on conserve le fauteuil où se reposa le futur empereur en mai 1800... « As pas

Digitized by Google

peur ! Napoléon a passé par ici ! » Mais nous avons été annoncés par téléphone, oui-dà ! et nous sommes attendus à la cure, et le révérend curé vient à notre rencontre. Avant de nous introduire chez lui, en hâte, parce que le jour tombe, il nous fait visiter rapidement son église. Primitivement, elle datait des premiers siècles de l'ère chrétienne et la légende dit qu'elle était voisine de l'hospitium où saint Pierre fut hébergé durant son voyage de missionnaire. Détruite par les Sarrasins, elle fut réédifiée avant 1009 par Hugo, évêque de Genève. Un miliaire du temps de Constantin est encastré dans un mur, près de la tour. C'est là que passèrent tour à tour, au prix de quels dangers ! l'armée du romain Cécina, les Lombards, Charlemagne, Frédéric Barberousse, Bonaparte, ses trente mille hommes et son artillerie, avec lesquels il put surprendre à Marengo et tailler en pièces les Autrichiens de Mélas. Au sortir du village près de restes de murailles crênelées, est le pont jeté, dit-on, par Charlemagne, sur le gouffre où bouillonne le torrent de Valsorey.

La cure de Bourg Saint-Pierre ne ressemble en rien aux presbytères de Paris, ni même à ceux, plus rustiques, de la Normandie ou de Berry. C'est un peu plus qu'une chaumière. Une antique bâtisse aux murs épais, doublés à l'intérieur de boiseries de sapin, garnie de meubles frustes, dépourvue de tentures et de tapis, chauffée par de gros poêles où se consument lentement des souches de bois dur, décorés de quelques tableaux pieux où l'art n'a rien à voir. C'est la pauvre et modeste demeure d'un curé de la montagne, arrangée pour qu'il ne souffre pas trop du froid, de la neige et de la tempête. Il doit y vivre solitaire durant la plus grande partie de l'année. Pourtant bien des voyageurs indigents viennent frapper à sa porte : il ne refuse à aucun l'écuellée de soupe et la verrée de vin. Vieillard, il coule ses derniers jours dans cette paroisse éloignée de tous les bruits du monde, après avoir voué sa jeunesse et son âge mûr aux travaux rudes du pionnier. Il a été un de ces religieux qui vont au secours des errants égarés : il a connu les nuits sans sommeil, les glissades sur la neige, les interminables courses au milieu des ouragans, du vent, des tempêtes : il a sauvé des hommes qui, sans lui, allaient mourir. Il s'en souvient à peine. Il ne sait aucun nom. Il prie pour les

Digitized by Google

vivants et pour les morts. Il récite son office et fait le catéchisme. Il relit les Pères, quand il a du loisir, l'hiver, sous le feu de sa lampe à pétrole.

Le digne homme nous avait préparé une collation. Des salaisons, un poulet, du miel et du beurre exquis, du fromage, et même une vieille bouteille exhumée de derrière les fagots. Que le bon Dieu lui rende cet accueil franc, cordial, sincère et l'en récompense !

Le crépuscule avait succédé au jour lorsque nous reprîmes notre marche, et la nuit allait venir, mais une claire nuit d'août. De ces hauteurs, le ciel apparaissait d'un bleu lumineux, et les étoiles, qui le constellaient, avaient un éclat, un scintillement étrange. La route, en partie taillée dans le roc, entre dans la gorge profonde de Charreire, et au delà, par une pente facile, couvertes d'alpages et plantée de mélèzes, elle aboutit à la cantine de Proz où cesse brusquement la région des forêts. Cette « cantine » est une auberge, un refuge construit par les soins du gouvernement valaisan. Au fond de cet immense cirque de rochers, dans ce vallon sauvage, où ne croissent guère que des cuplèvres, des aconits, des mousses rares, elle ressemble à la hutte de quelque Robinson des montagnes, et bien que, durant l'hiver, comme dans la belle saison, des centaines de voyageurs défilent sur la route, on s'y sent enfermé comme dans une solitude inaccessible, où ne parviennent jamais les bruits du monde ni même leur écho. Le site est lugubre, sous la blafarde clarté de la lune; ce ne sont que roches grisâtres, creux d'ombres, ornières profondes, champs de cailloux aux cassures brillantes, avec çà et là quelques arbrisseaux incolores. Il y a peu d'années encore, au delà de ce refuge, ce n'était plus qu'un chemin muletier montant à travers des moraines de glaciers et les pâturages du plan de Proz. Mais les religieux du Saint-Bernard, ainsi que les moines de la Chartreuse en leur désert, ont établi une route commode, et sans quitter notre voiture, qui nous berce mollement au pas cadencé des chevaux, nous nous acheminons vers le col Menouve.

Alors, encadrée entre deux saillies énormes, mamelonnées et noires, nous apparaît une montagne large, trapue, au profil régulier, et dont le cône se découpe en une ligne d'une monotonie harmonieuse sur un ciel très pâle. Une lumière argentée

Digitized by Google

l'inonde, la diapre de reflets cristallins, décompose en céladon laiteux le vert des prairies. On aperçoit, nichées en des creux, accrochées aux pentes, des cabanes très basses, informes, où vacillent de faibles clartés de lanternes. On entend le son des clochettes, grave, sonore, le meuglement des vaches. Ce sont les troupeaux de l'hospice, qui paissent en liberté sur l'Alpe. Ce spectacle est d'une douceur infinie. Rien de plus paisible, de plus calme que ce coin de nature. Les contours, sous les rayons diffus des astres perdent leurs rugosités, s'imprécisent; les couleurs s'atténuent, s'adoucissent, prennent des tons nacrés, s'irisent et se moirent, avec de suaves transparences. Aucun peintre ne pourrait traduire l'impression d'un pareil tableau. Et ce qui ne pourrait s'exprimer, non plus, c'est le silence majestueux, singulier, où retentit et vibre le moindre bruit, et que le gazouillis de l'eau courant sur les pierres ne parvient pas à troubler.

Au défilé de Marengo, à deux mille mètres d'altitude, l'un de nous, — et pourquoi n'avouerais-je pas que c'est moi? — est saisi tout-à-coup du « mal des montagnes ». C'est une soudaine sensation d'angoisse, un étourdissement qui rappelle le vertige. La respiration est accélérée et laborieuse; au plus petit mouvement, il semble qu'on va suffoquer; on éprouve des palpitations, une accélération marquée du pouls, des battements aux carotides, une congestion générale, et parfois des hémorragies par le nez et les oreilles; le mal de tête est très douloureux, la somnolence est irrésistible, la mémoire se perd, l'affaissement est profond; à tous ces phénomènes se joint une soif très vive, de la sècheresse de la langue, des nausées, des douleurs dans les genoux, et les forces s'épuisent rapidement. (1) Le mal est dû, en thèse générale, à la raréfaction de l'air. L'atteinte dure quelques minutes : notre petit cocher tira de sa poche une gousse d'ail et me la fit manger : l'ail perd sa force et son odeur dans les hautes régions. Je bus une gorge d'eau-de-vie, et en avant !

Maintenant nous étions tout à fait dans les ténèbres. Nous passâmes, sans les voir, à cent pas des deux huttes en pierres sèches qui forment l'Hopital et, dont l'un est l'ancienne morgue,

(1) Ces phénomènes ont été décrits par le docteur E. DECAISNES.

Digitized by Google

et l'autre, un refuge pour le bétail. Enfin, après avoir traversé le pont de Nudrit, le Plan des Dames, l'âpre Grande Combe, ou *vallée des morts*, profonde de cinquante mètres et que comble chaque hiver la neige des avalanches, notre véhicule s'arrêta. Nous étions arrivés. Transis, affamés, harassés, ahuris, nous débarquons et nous sommes reçus par deux religieux qui nous conduisent au réfectoire. Un bol de vin chaud, un bon souper ont bientôt raison de la fatigue, et l'on nous conduit *in fiocchi* à nos lits. *Buona notte.*

CHARLES BUET.

(*La fin prochainement.*)

Digitized by Google

SÉVERINE [1]

—

Tante Séverine entra dans sa chambre en fermant la porte du pied, ses deux mains étant occupées à tenir le bougeoir et les cadeaux reçus. Son frère lui avait donné une robe de laine couleur café au lait, en l'accompagnant de cette réflexion : la nuance est solide et sérieuse, elle est de ton âge ; sa belle-sœur lui avait remis un bougeoir de nuit et les enfants, à l'école, lui avaient tricoté un couvrepied ; tout cela à l'occasion de son anniversaire.

Mais, en posant ces objets sur la petite table de sa chambre, tante Séverine n'avait pas le visage joyeux ; au contraire il était couvert d'un nuage si dense et si inexpressif qu'il justifiait en partie le mot aigrement prononcé par la belle-sœur à sa sortie du salon : « Pour tant qu'on fasse, cette Séverine n'est jamais contente. »

Un billet lui était tombé des mains, reçu aussi à l'occasion de son anniversaire. Il venait d'une amie d'enfance, très chère, et représentait un papillon qui volait au haut du papier vert avec cette devise : *Adhuc spero*. Au revers, mille souhaits de bonheur.

Séverine ramassa le billet, et se mit à le regarder, pensive, à la lueur de la bougie. Que de choses lui passaient dans l'esprit ! Vingt-cinq ans auparavant, dans la même circonstance, la même amie lui avait planté dans les cheveux un bouquet d'œillets rouges... Oh ! ce n'était pas maintenant qu'elle aurait mis des fleurs dans ses cheveux.... les robes café au lait et les

(1) Neera, dont nous donnons pour la première fois en Belgique une nouvelle est au premier rang des romanciers italiens. Nul n'a mieux qu'elle analysé la psychologie douloureuse de la femme, de la vieille fille, qui lui a inspiré son chef d'œuvre *Teresa*. Les autres principaux romans qui mériteraient d'être traduits en français sont : *Lydia, Sanio*. La nouvelle que nous donnons est extraite de *Voci della notte*.

Digitized by Google

bougeoirs de nuit étaient assez bons pour elle maintenant, et aussi le couvre-pied puisqu'elle avait des douleurs dans les jambes, et aussi les souhaits de bonne année qui vont toujours.

Séverine n'était pourtant pas ingrate. Elle reconnaissait les bienfaits de son frère, elle aimait sa belle-sœur et ses petites nièces, elle était affectueuse et aussi douce qu'elle pouvait, sinon qu'elle voulait, car elle sentait en elle un torrent de tendresse qui ne devait jamais sortir. Là était son mal, son ennemi intime, le ver rongeur qui la travaillait, le volcan étouffé qui lui envoyait au visage des flammes terreuses et denses. Il lui semblait quelquefois qu'elle était hydropique, et que quelque chose coulait dans ses veines, comme de l'eau ou du plomb, quelque chose de mort en somme.

De son enfance elle était restée très vive, et, de sa jeunesse, très fantaisiste; jamais belle ni courtisée, mais presque heureuse dans son petit monde idéal peuplé de rêves. Fille d'un peintre, elle avait connu à temps les séductions des couleurs et des lignes. Instinctivement païenne, elle se sentait attirée par la beauté, tandis que les pensées mystiques et la poésie nébuleuse la laissaient froide.

Elle aimait à se draper dans les peplums et les toges des modèles de l'atelier paternel. Les cheveux flottants et couronnés d'une guirlande de feuilles, elle faisait la bacchante. Etendue sur un amas de coussins, un schall sur le corps, les bras nus, un collier de verroteries au cou, un grand éventail à la main, elle posait les odalisques. Couchée par terre, avec un gros livre sous le coude, elle cherchait à reproduire la Madeleine pénitente du Corrège : mais juste alors elle s'apercevait qu'il lui manquait la beauté du personnage. De ce moment un chagrin subtil comme une lime sourde, commença à la travailler.

En se comparant aux figures que les grands maîtres avaient idéalisées et que les peintres secondaires s'ingéniaient à reproduire, elle vint à connaître à fond ses imperfections de forme, et pour elle, qui ressentait un aussi ardent désir d'être belle, la déconvenue fut cruelle.

Pour mieux assortir sa propre maigreur à un type d'art, elle renonça aux opulentes créations du Titien et se mit à contempler les femmes sveltes de Canova, *les Grâces, la Psyché.* Cette dernière la ravissait. Le sentiment de l'art et celui de

Digitized by Google

l'amour, la pureté virginale, l'harmonieuse fusion de tout cela en ce groupe immortel la fascinait. La pose de Psyché était si simple, ses formes si délicates! Dans sa petite chambre, loin de tous les yeux, elle voulut tenter l'épreuve. Elle n'était pas affreuse, elle était jeune, elle avait l'instinct de la grâce, elle comprenait la passion, elle adorait l'art; pourquoi ne réussissait-elle pas? Pourquoi la vraie Séverine, devant son miroir, semblait-elle un avorton devant la déesse de marbre?

Si seulement je pouvais engraisser, pensait-elle. Peut être n'est-ce qu'une affaire de quelques lignes? Quelqu'un aurait heurté le bras de Canova pendant qu'il sculptait le buste de Psyché et aurait fait sauter quelques lignes, ce n'aurait plus été Psyché.

Quant au visage, elle avait deux yeux, un nez, une bouche, des dents, et des cheveux. Elle avait de plus une âme très sensible et vibrante.

— Peut-être — pensait-elle ensuite — cela demande-t-il du temps. Toutes les femmes ne sont pas belles comme Psyché à quinze ans. Psyché c'est la prime jeunesse, le bouton, la promesse, un fruit vert en somme. La gantière, cette femme troublante qui donne de l'inquiétude à toutes les familles du quartier, n'avouait-elle pas elle-même qu'à quinze ans elle n'était qu'une fillette famélique? Qui sait si madame de Maintenon, quand elle épousa Scarron, était aussi belle qu'à quarante ans, quand elle prit dans ses rets le roi de France?

Elle avait ouï dire et lu dans les romans que l'amour donne la beauté aux femmes, mais comme elle avait entendu et lu aussi que la femme trouve l'amour en vertu de sa propre beauté, les deux choses en arrivèrent à se confondre dans son esprit. Certes, elle n'était pas de ces femmes qui se donnent de la grâce par vanité et par coquetterie, elle n'était en rien semblable aux autres et avait auprès des autres femmes la réputation d'une originale.

Toujours préoccupée d'un idéal artistique, elle s'habillait de façon bizarre, une bandelette dans les cheveux, à la grecque, des schalls rouges comme des draperies de statues, et ne paraissait que plus laide dans cet accoutrement bizarre. Il était d'ailleurs curieux de voir comme la poursuite de l'idéal de beauté surhumaine lui faisait négliger les détails, le goût de sa per-

Digitized by Google

sonne; elle avait les ongles mal soignés, portait des souliers éculés, des gants sans boutons, des rubans chiffonés, des bas reprisés, elle ne se lavait pas tous les jours.

Ainsi, en attendant la beauté et l'amour, elle avait passé près de la vie réelle sans y prendre garde, comme en songe. Elle rêvait dès le matin quand, en rejetant ses couvertures et en sautant légèrement sur sa descente de lit formée de morceaux de drap cousus ensemble, elle pensait à l'Aurore de Guido Reni volant sur les nues dans l'irradiation de l'aurore.

A l'église, perdue dans la contemplation d'un beau torse de juive, Ruth ou Noémie, elle ne s'apercevait pas qu'elle restait ainsi sur le dossier de sa chaise, jusqu'à ce qu'un mauvais plaisant, comme par inattention, la heurtât du bout de sa canne, ce qui la faisait rougir de honte et de dépit.

Les années passaient pourtant et la beauté ne venait pas, encore moins l'amour. Cet amour qui avait créé tant de chefs-d'œuvre, les madones de Raphaël, certains portraits de Van Dyck, le Baiser d'Hayez, la Beauté et l'Amour, ces sommets de l'olympe païen, son Olympe.

Chez son frère, arpenteur géomètre qui avait vendu tout le matériel artistique du père, Séverine ne trouvait plus de peplums et ne se risquait pas, avec sa belle sœur en casaque de flanelle et tablier imperméable, à se tresser les cheveux en coiffure de bacchante.

Ensuite, les enfants s'attachaient aux jupes de tante Séverine, et il fallait leur faire manger la soupe, leur découper des bonshommes de papier, les moucher, et, dans cet ensemble de soins domestiques mais non artistiques, la bonne tante se laissait aller, perdant de vue son idéal et prenant cette figure pâle terreuse, allongée et sans expression qui provoquait la réflexion mauvaise de sa belle-sœur : Pour tant qu'on fasse, Séverine n'est jamais contente.

Et pourtant, jusqu'à ce jour, Séverine espérait encore ; tant qu'il manquait douze heures, dix heures, une heure, pouvait arriver une révolution, un cataclysme, un miracle, qui sait ce qui pouvait arriver ! En se levant le matin, elle s'était dit : « Quand je me coucherai ce soir, j'aurai quarante ans, » mais une lueur folle, une attente sans raison la tenaient comme en suspens à la veille de mystérieux événements.

Digitized by Google

Elle avait aussi pensé : « Les dernières heures de ma jeunesse, je vais les passer gaiement. » Mais comment ? Que faire ? Son sang bouillait, son esprit divaguait, une envie folle de retenir le temps lui donnait presque la fièvre. Les heures se passaient et elle les comptait avec découragement. Rien n'arrivait.

Le facteur lui apporta deux ou trois lettres qu'elle ouvrit en tremblant : compliments, souhaits, lieux communs. Finalement on lui avait donné des cadeaux, robe café au lait, bougeoir, couvrepied.

A mesure que le jour finissait, le visage de Séverine devenait de moins en moins expressif. A table où on avait bu à sa santé et où les petites nièces avaient récité une grande poésie avec souhaits de longue vie, la tante était restée muette, deux doigts de marsala la rendirent toute funèbre.

Enfin elle put se retirer dans sa chambre, poser ses cadeaux sur la tablette et se jeter sur son pauvre lit.

La flamme brillante de la bougie dansait devant ses yeux, fatigant sa vue qui commençait à faiblir, elle mit la main devant les paupières et, ainsi protégée, se prit à réfléchir ; mais ses réflexions n'étaient pas de nature à la calmer, c'étaient des visions, feux follets de la fantaisie qui s'échappent des corps troublés, frissons fugitifs, éclairs d'une pensée qui s'obstine à vivre et secoue douloureusement les nerfs comme un lévrier qu'on découple. C'était une grande et profonde tristesse, découragement de tout, qui la poignait à cette dernière heure du soir, terminant une journée vide, mettant le mot fin sous une page blanche.

Et ce soir, il ne s'agissait plus d'un jour ou d'une page, c'était toute sa jeunesse qui finissait, qui mourait, qu'il fallait soustraire ; soustraction d'une valeur qu'elle n'avait jamais eue.

Là, dans la solitude de l'alcôve où les heureux cachent leurs joies ; quand, dans la sûreté pudique de la nuit tombent tous les voiles, se détachent les masques et que les cœurs, mis à nu, ne craignent plus l'outrage de l'ironie, tante Séverine faisait le compte de ses maigres illusions; chaque soir en avait vu quelqu'une diminuer, perdre forme et couleur, s'évanouir dans le vide.

Un grand soupir lui souleva la poitrine. De ses longs doigts, elle chercha les crochets de sa robe sans regarder, et se débou-

Digitized by Google

tonna lentement, entendant monter l'horreur d'elle-même du fond des entrailles, parce qu'elle haïssait cette figure de laideur qui, depuis quarante ans, la faisait souffrir, et était son mauvais génie, son démon.

Cette satisfaction, la plus naturelle, la plus vraie, la plus exquisément féminine, toute femme doit l'éprouver qui, en se regardant, admire en elle la plus belle œuvre de Dieu. Etre Vénus, un seul jour, rayonner, aimer, mourir, cela suffit. Mais naître et mourir à peine, naître et mourir et rien d'autre entre ces deux termes, rien sinon la vieillesse, cela est une destinée atroce.

— Comme le monde dort tranquille! Ce serait d'un bouffon idéal si j'ouvrais la fenêtre et que je me mette à crier : Accourez ! Accourez ! Ce que j'ai de plus cher au monde s'en va, ma jeunesse !

Mais au dehors il faisait froid, la nuit était noire, la fenêtre bien close et ses vitres obscures. Séverine, sa robe ôtée, la suspendit au porte-manteau et alla vers la commode, en jupon court, la poitrine enfoncée, le dos large et plat, le cou en bas, taillée à pic.

Elle fouilla quelques moments dans la commode, ouvrant les boîtes, remuant les morceaux d'étoffe ; elle prit un bouquet de lavande à moitié effeuillé et le respira. Elle l'avait acheté à une fête de campagne, un beau jour d'automne ; elle était vêtue de bleu alors, avec un chapeau qui lui seyait, on le lui avait dit... Elle mania un éventail, un porte-parfum vide, un bracelet qu'elle ne mettait pas depuis longtemps : elle voulut l'essayer, y passa son poignet, mais le rejeta aussitôt en secouant la tête. Toute sa vie était là enfermée dans cette commode, effeuillée comme le bouquet de lavande, vide comme le porte-parfum qui avait contenu des odeurs et n'en gardait même pas la trace.

Sur un vieil agenda étaient écrits ces mots au crayon : « Qui est jeune et belle eh ! ne soit pas cruelle. » — « L'âge ne se renouvelle pas, comme l'herbe. » Aussitôt lui revint à l'esprit le gai visage rieur de ceux qui avaient écrit ces mots, à un souper de premier jour de l'an, les yeux brillants et le cœur ému, une soirée très gaie où elle aussi s'était amusée dans l'enivrement naïvement sensuel de la jeunesse. Mais qu'elle ironie mainte-

Digitized by Google

nant, cette invitation au plaisir, et quel inutile avis sur l'âge qui ne se renouvelle pas ! comme si elle avait été maîtresse de sa destinée !

Un maçon, un menuisier prennent leurs outils et vont par le monde faire fortune ; un pauvre tend la main, un malade cherche le médecin, un chien abandonné trouve un passant qui l'amène. L'amour seul ne se crée pas de rien, ne se donne pas par aumône, ne connaît pas de remède, ne trouve pas de passant. — Qui n'a pas d'amour est le vrai mendiant, le vrai malade.,. O vous qui aimez, voilà quelle est la grande misère !

Elle s'était arrêtée au milieu de la chambre, les bras pendants, l'œil fixe et vitreux. De la chambre voisine on entendait le gazouillis des enfants qui s'étaient éveillés dans leur premier sommeil, et parlaient confusément de poupées et de bonbons. La voix de la mère, moite et molle sous les draps, murmurait : Allons, dormez. On entendait les petits lits craquer sous les petits corps et le sommier céder doucement sous le corps placide de la mère qui se mettait sur l'autre flanc.

Séverine se tourna vers son lit désolé à elle, elle tira de dessous l'oreiller une résille de coton blanc et y enferma ses cheveux. C'est fini ! Dans ce lit, c'est une vieille qui va entrer.

Elle répéta : *vieille*, regardant autour d'elle, surprise que personne ne protestât.

Quelle exagération pourtant, quelle injustice ! Elle ne se sentait pas vieille. Si les jeunes savaient comme il est difficile de tuer ses désirs... Balzac disait trente ans — évidemment pour ne pas trop décourager ceux de vingt.

Elle regarda tout autour d'elle dans la chambre, si froide, si nue, où les meubles n'avaient pas de voix, où la tristesse des choses reflétait la continuelle tristesse de sa vie, le lit rigide, le miroir négligé, sur la table à toilette un peigne fiché dans une brosse, deux savates de cuir couleur chocolat, un chiffon noir sur le dos d'une chaise, pas de ruban, pas de fleur, une régularité monastique, cette atmosphère grise de cellule où l'on ne doit jamais être deux. Elle se déshabilla.

Encore une fois, elle promena ses regards tout autour d'elle sur les murs, puis au de là des murs, au dehors dans le monde qui dormait, dans le monde qui jouissait, dans le monde qui souffrait, — elle percevait un lien entre les joyeux et les dolents

Digitized by Google

— elle croyait la piété inclinée sur ceux-ci, et enviait les malades, ceux qui peuvent se plaindre, ceux qui peuvent crier, ceux qui ont une jambe gangrenée et se la font amputer, toutes les douleurs qui se voient, qui se touchent et auxquelles seules le monde croit.

Elle leva les bras en s'étirant avec une torsion douloureuse de tout son être, laissant tomber un regard oblique, puis, rapidement, comme pour fuir un dernier supplice, elle se baissa pour enlever ses bas, les envoya dans un coin de la chambre, éteignit la lumière, ouvrit le lit, et s'y jeta l'âme perdue, dans le grand oubli des ténèbres...

NEERA.

Digitized by Google

JOURNAL D'UN PRÊTRE PARISIEN

1788-1792

VOYAGE EN BELGIQUE EN 1791

(Suite et fin.)

Rentré en France, débarqué à *Dunkerque* à midi, descendu à l'*Homme sauvage*, bonne auberge, bonne table d'hôte.

Employé l'après-midi à parcourir la ville, les bassins et le port. La ville est une des plus vivantes que nous ayons encore vues, les jetées du port avancent fort en avant dans la mer. L'entrée en est défendue par le fort Risban que nous avons visité. Ce pauvre fort est dans un fort pauvre état, presqu'aussi mal dans ses affaires qu'un vaisseau qui est venu s'engraver dans son voisinage et qu'on a ouvert avec des haches et des scies ; nous avons assisté à une partie de cette lugubre cérémonie.

De l'autre côté du port, à un quart de lieue, plusieurs maisons de pêcheurs saupoudrées et souvent toutes couvertes des sables qu'il plaît au vent et à la mer d'y envoyer.

Fréquentes promenades sur les bords de la mer ; hameçons tendus, pêches de crevettes par les femmes ; promené dans le port même, à plus de cent pieds de la jetée.

Grand'messe entendue le premier dimanche de Carême à la seule paroisse de la ville, *St-Éloi*, messe en musique, aucun ecclésiastique dans le chœur, les musiciens à l'orgue. Au bas de l'autel deux chandeliers de cuivre de 12 pieds de haut. Cette église a été endommagée par le feu, elle y a perdu sa communication avec la tour, qui a 200 pieds de haut, domine la ville et se termine en plate-forme. Nous y avons monté et de là nous avons entendu le carillon, qui ne vaut pas qu'on en parle.

Digitized by Google

Vu sur l'esplanade le régiment *Colonel-général*, sous les armes ; il a changé son nom pour celui de premier régiment d'infanterie.

Lundi le Viennois a changé son nom en celui de 22e régiment.

Plusieurs places en cette ville, beau bassin, belle genèvrerie royale, pas d'autre eau en cette ville que de l'eau de citerne. Parti de Dunkerque le 15, à 8 heures du matin, après avoir manqué l'occasion d'aller à Londres. Une voiture de renvoi nous a conduit à *Calais*. Le chemin est pavé pendant une demi-lieue, puis des sables, des mares, des marais et des ravins ; aucune trace de route. Passé par *Gravelines*, petite ville située dans un marais sur l'Aa ; une demi-heure eut suffi pour parcourir en tout sens cette solitude on ne peut mieux fortifiée et gardée par un régiment.

L'église *St-Vilbrod* assez belle, son clocher en pierre blanche ; dans la nef, le tombeau de M. Dumetz, à qui un boulet de canon avait emporté le nez, avec cette épitaphe : *Siste viator, et imaginem Claudii Dumetz, hujus urbis, arcisque Prœfecti respice et intuere; quod cernis in vultu? Vulnus inhonestum? imo honestum et gloriosum, anno* 1657, *sic illum decoravit* (1). Remonté en voiture à midi ; le chemin défoncé, horrible.

Arrivé à Calais à 3 1/2 heures ; descendu au *Grand Cerf*.

Cette petite ville est fortifiée de bastions bien revêtus, couverts de demi-lunes et de larges fossés qu'on peut remplir à volonté d'eau douce et d'eau de mer. En dedans des fortifications est une promenade abritée de la mer par le rempart et bien plantée. J'en ai fait le tour en une demi-heure. La citadelle est grande et sa situation est si heureuse qu'elle commande non seulement la ville et le port, mais encore tous les environs. Au milieu de la cour un buste en bronze du cardinal de Richelieu. Il n'y a dans ce port que de petits bâtiments. La jetée en maçonnerie et charpente a près d'un quart de lieue ; vers le bout de la jetée, sur la gauche, un fort en charpente. Cette ville a une jolie place ; la tour de l'hôtel de ville gothiquement décorée est surmontée d'un dôme en forme de lanterne et d'une

(1) Arrêtes-toi, voyageur ; regarde l'image de Claude Dumetz, gouverneur de cette ville et de cette citadelle, regarde attentivement. Que vois-tu dans ce visage? Une blessure déshonorante? Non, mais plus qu'honorable, glorieuse, qui, en l'année 1657, le décora ainsi.

Digitized by Google

couronne, le tout en pierre blanche. L'église dédiée à Notre-Dame est assez claire, pleine de tableaux qui ne valent rien. Eau de pluie pour boisson. Promenade sur la jetée et sur le bord de la mer; vu venir le paquebot. La marée était trop basse, il n'a pu entrer, on lui a député deux bateaux pour en recueillir les passagers, tandis qu'au moins vingt à trente hommes se déchaussaient sur le bord de l'eau pour aller au-devant d'eux. Un moment après, il nous ont offert le spectacle le plus original, on peut même dire le plus grotesque. Vous eussiez vu mes malotrus demi-nus revenir deux à deux à travers les flots, chargés les uns d'un homme, les autres d'une femme dont ils tenaient une cuisse dans leur bras, tandis que les portés saisissaient les porteurs au collet et à la crinière. L'équipage a ainsi débarqué en détail et pendant ce temps-là notre dîner refroidissait.

Parti de Calais le 16, à 3 heures du matin, par la diligence de *Boulogne*, où nous sommes descendus à 7 heures au *Mortier d'Or*, bonne auberge.

Cette ville est divisée en haute et basse, la première bien peuplée, bien bâtie, est fortifiée par l'art autant que par la nature, et sert de citadelle à la basse ville qu'elle domine. Les remparts qui la ceignent sont plantés d'arbres et forment une magnifique promenade à laquelle une grande étendue de mer et les côtes d'Angleterre servent de point de vue. J'y ai vu le coucher du soleil. La cathédrale la plus laide que j'aie encore vue. Quatre tableaux méritent d'y être vus, un *saint Pierre* de Jouvenet, un *saint François*, une *sainte Thérèse*, une *sainte Godeleine* donnant du pain aux pauvres. Cette église m'intéressait à cause du pasteur qui la gouvernait Mgr Asseline (1), je ne savais pas qu'elle dut m'intéresser sous un autre rapport. Rencontre en icelle de l'abbé Rattier (2) qui m'a appris que Hibon en était le chanoine (3).

(1) Il fut un des intrépides et savants défenseurs de l'Église, un des ennemis les plus illustres du schisme constitutionnel. Il joua un grand rôle pendant l'Émigration. Nous gardons avec piété quelques manuscrits jaunis sur lesquels sont écrits les conseils qu'il faisait parvenir aux fidèles Boulonnais et que les honnêtes gens se passaient de main en main pendant la Terreur.

(2) Il devint maître de pension après la Terreur.

(3) La famille de ce chanoine courtois a laissé dans le Nord des descendants dans lesquels il est facile de retrouver cet aimable cœur et cette vigoureuse intelligence.

Digitized by Google

Visite à Hibon dans la sacristie, sa manière de me regarder, sa surprise; c'était autrefois le plus aimable original, les affaires actuelles lui ont un peu fait perdre de sa gaieté mais rien de son amabilité. Passé presque tout notre temps à nous rappeler notre séminaire. Promenade avec lui dans la basse ville, sur le port, et au bord de la mer qui a roulé à mes pieds, avec un de ses flots, un rouget gros comme une moyenne carpe.

Visite à Braure.

Dans l'église des *Annonciades*, sous l'autel, un squelette vêtu d'une robe d'étoffe d'or.

Cette basse ville est très peuplée.

Il paraît par des pieus et de gros anneaux trouvés dans la cave du grand séminaire, située à la moitié de la côte rapide que forme cette basse ville, que la mer s'en est bien éloignée. Le port n'offre rien de remarquable, son entrée et sa sortie sont difficiles. Cette année-ci a été funeste aux navires, il en a péri aux ports de France plus de deux cents en deux mois. Établissement de bains de mer.

Le 18, à 11 heures du matin, parti de Boulogne pour retourner à Calais. A 2 lieues de Boulogne, cimetière du village de Wimille sur le mur duquel tombeau de MM. François Pilatre du Rozier et de Pierre Ange Romain qui sont tombés près de là de 4000 pieds de haut. Sur leurs tombes ces trois inscriptions:

Ardent ami des arts et de la vérité
Au printemps de ses jours par un noble courage
Le premier dans les airs il s'ouvrit un passage
Et périt au chemin de l'immortalité.

2

Le matin dans les airs comblé de gloire
Le soir ne reste d'eux que la mémoire
Montrant de l'homme au même instant
Et la grandeur et le néant.

3

L'estime, la douleur et l'amitié leur ont élevé ce monument
[en 1786.

Trois lieues plus loin la montagne la plus élevée de la

Digitized by Google

province, d'où on découvre quatre états, la France, l'Angleterre, l'Empire et la Hollande. Un peu plus loin nous avons découvert les côtes d'Angleterre et le château de Douvres. Rentré à Calais à 3 heures et le lendemain 19, à 6 heures du matin, parti pour *St Omer*. A deux lieues et demie de Calais, pont à 4 faces qu'on appelle le *Pont sans pareil*, le canal de Calais, ceux d'Ardre, de St Omer, de Mark, s'y réunissent, quatre routes passent pareillement dessus. Traversé la petite ville d'Ardres.

Arrivé à midi à *St-Omer*, descendu à l'auberge de l'*Hôtel de ville*. Cette ville bien fortifiée est bien bâtie, bien pavée, les remparts sont plantés d'arbres ; fait le tour en une heure et demie; la prison militaire est sur une éminence.

La cathédrale est belle et bien claire. En entrant, on trouve un vestibule formé par les supports d'un beau buffet d'orgue. A droite, une masse informe de pierre représentant J.-C. les bras ouverts ; à gauche entre le deuxième et le troisième pilier de la nef, le tombeau de saint Omer, long de 11 pieds élevé de 3 1/2. L'autel principal est situé au milieu de la croisée. Sur cet autel une table avec ses pieds, supportant un grand reliquaire qui occupe presque toute la longueur de l'autel. Au-dessus une croix et aux deux côtés du reliquaire un chandelier à trois branches. Tous ces objets d'argent massif et on ne peut plus délicatement travaillés. Le sanctuaire avance jusqu'au deuxième pilier de la nef, et il est entouré d'une belle grille. Au-dessus du tambour gauche, une horloge dont le cadran marque les mois, les jours, les heures au nombre de vingt-quatre, les signes du zodiaque et les phases de la lune.

Dans la paroisse saint Denis, en entrant, à gauche, un tableau donné par un curé. Il représente J.-C. en croix, le sang coule de son côté et tombe dans un vase d'où il s'écoule dans six autres que tiennent les différents ministres des sacrements, vêtus comme ils doivent être pour les administrer. Au bas de chaque vase un tableau particulier qui représente l'administration des sept sacrements. Ce tableau ancien n'est pas sans mérite.

Parti de St-Omer dimanche 20, second dimanche de carême, à 5 1/2 h., pour Tournai. Sur la route *Cassel* petite ville perchée sur une haute montagne qui fournit une des vues les plus étendues de l'univers : on voit de là trente-deux villes et un long espace de mer. Temps brumeux, messe entendue aux

Digitized by Google

Récollets. Le tableau de l'autel offre un *saint Ignace* consolant un moribond; celui de la chapelle, à droite, saint François à genoux; il tient dans ses bras l'enfant Jésus qui le caresse tandis que la sainte Vierge assise sur un nuage lui sourit et qu'un ange le couronne.

Bailleul, autre petite ville à mi-côte, assez jolie, belle place. *Armentières* autre jolie petite ville.

Descendu à Lille où j'ai couché à l'*hôtel de Bourbon* sur la place.

Reparti lundi 7 pour *Tournai* par la diligence pour 55 sous. A *Baizieu*, dernier village de France, on nous a fouillé.

Arrivé à *Tournai* à onze heures, visite à M^me^ Delvignes, qui avait bien voulu se charger de la voiture et chez laquelle l'intéressant spectacle d'un enfant s'agenouillant devant sa maman en lui disant ; « maman, votre bénédiction ».

Sa maman la lui donne et l'embrasse. Cette touchante cérémonie est d'usage dans tous les Pays-Bas et la Hollande.

Visité le mont *Trinité* d'où la vue est superbe. Les environs de Tournai sont très jolis. Quitté cette ville, le mercredi 24, à 5 h. du matin pour Bruxelles avec M^me^ Delvignes; diné à *St Renel*, soupé à la *Croix blanche* avec un major de hussard bien aimable; reparti le lendemain, 8 h. du matin, pour Anvers.

Après un petit différent avec les porteurs, nous nous sommes embarqués sur le canal; laissé le château de *Laeken* sur la gauche; vu le hameau des *Quatre fontaines*, l'obélisque qui est sur le chemin jette de l'eau des quatre côtés. Pris au *Grand Sessel*, dans un cabaret, un mauvais dîner que nous avons mangé sur la barque; fille de mauvaise humeur; changé quatre fois de barque; passé l'Escaut en bateau; enfin fait trois lieues dans une diligence avec une femme ivre.

Entré dans *Anvers* par un charmant quai situé entre les fossés et le majestueux Escaut. Arrivé à Anvers à 5 h., descendu à *St-Antoine*.

Le 25, laissé là M^me^ Delvignes et parti d'Anvers à midi par la diligence. Les cochers comme tous ceux de ce pays ménagent, on ne peut plus, leurs chevaux et les font rafraîchir toutes les deux ou trois lieues en leur donnant du pain de seigle par petits morceaux. Dans presque tous les villages, il y a sur la route un ou deux grands hangars ouverts aux deux extrémités, les chevaux les traversent avec la voiture, on les y fait souffler,

Digitized by Google

et s'ils ont trop chaud, on ferme les portes du hangar des deux côtés.

Sur cette route on rencontre beaucoup de plaines de colza, c'est une espèce de navet qu'on sème en mars, qu'on repique en septembre et qui l'année d'ensuite donne une fleur jaune, puis une grande abondance de graines dont on fait de l'huile et du savon noir.

Traversé le beau village de *Contich*, *Malines*, *Vilvorde*.

Arrivé à *Bruxelles* à 6 h., descendu au *Morianne* d'où je devais partir le lendemain pour Tournai. Visite à M. Brion, soupé chez lui.

Parti le 26 à 5 h. du matin et arrivé à *Tournai* à 7 h. du soir. Les souliers à Tournai sont mal faits, mal cousus. Le dimanche, grand'messe et Prône à la cathédrale de Tournai. Dîné chez M^me^ de la Mark; à vèpres avec elle à la cathédrale, puis le soir gagné un escalin au chnif, chnaf chnorum (1); pris la poste le lendemain 28 à 6 1/2 h. pour rejoindre mon compagnon de voyage à Lille. La première poste sur le pied de trois escalins par cheval et quatre sous de plus pour le maillet (2) et le prix d'un cheval de plus pour le postillon. Fouillé à Marquain pour l'Empire, à Baizieu pour la France, à Lille pour la ville. Passeport visé.

Arrivé à Lille, à l'*Hôtel de Bourbon* sur la place. G.H. et H.G.

Lille est une belle ville sur la Deule et une des plus fortes places du royaume, c'est la capitale de la Flandre française, elle est percée de sept portes; du côté de la France est la plus belle porte des places de guerre du royaume, la porte des Malades. Cependant M. Guérin se taisait. Vu, le 30, la collégiale de *St-Pierre*. Belle croisée toute revêtue en marbre et aux deux bouts deux chapelles. Dans celle à gauche, le tombeau de Baudouin V, comte de Flandre. C'est un énorme tombeau élevé de terre de quatre pieds; trois figures sont couchées dessus et sa progéniture est toute à l'entour; les deux piliers

(1) L'Académie de Jeux n'a pas voulu me renseigner sur celui-ci. Je ne l'ai pas rencontré non plus dans les mémoires et correspondances de la fin du XVIII^e^ siècle. Peut-être était-il usité surtout en Flandre.

(2) C'était le prix commun de la poste française, d'après l'ordonnance de 1756 : vingt-cinq sous par poste et par cheval, non compris les guides ou cheval de postillon.

Digitized by Google

qui soutiennent la voûte de la chapelle de la paroisse sont d'une seule pièce de grès de dix-neuf pieds de haut.

Dans cette ville, un homme en sentinelle sur la tour de Saint-Étienne sonne de la trompette, le jour, toutes les demi-heures, la nuit, tous les quarts d'heure.

Le 31, à 7 heures du matin, parti à cheval pour Douai. Déjeûné à *Pont à Mark*. M. Guérin a pris la mare pour un abreuvoir bien clair et s'y est baigné.

Laissé sur la droite, à une portée de canon de Douai, le fort de Scarpe, entouré d'arbres, c'est un pentagone régulier qui défend la ville du côté du nord et qui est entouré d'un fossé plein d'eau dans lequel il y a trois demi-lunes.

Arrivé à *Douai* à 11 h., descendu et dîné à l'*Hôtel de Bourbon* sur la place près d'un réverbère et en face d'un autre qui ont été les instruments de la rage du peuple, il y a aujourd'hui quinze jours (1).

Douai est une grande et forte ville. Dans la collégiale de *Saint-Amé*, autel à la romaine, d'argent, deux chaires, sous l'autel une vierge, dessus et au dessus de cette vierge une gloire surmontée d'un crucifix. Aux deux côtés, sur deux socs, les bustes des deux patrons de cette église, en argent, pour pupitre un Moïse. Au dessus de l'autel de la Vierge, derrière le chœur cette inscription : *Dame de paix, pour tout bonheur, Paix demandons par ta faveur.*

Arsenal immense, grand chantier plein d'affûts de tous les genres, plus de deux mille pièces de canon sur le chantier; c'est ici une des plus belles fonderies de France : nous avons vu deux pièces encore enterrées dans leur moule, une hors du moule et une autre, de dessus laquelle on enlevait la terre du moule que le feu y avait calciné. J'ai vu qu'on fond les canons de six pieds plus long qu'il ne faut afin que le poids excédant pèse sur la masse et la condense, on les scie ensuite à leur longueur avec une grosse scie menée par quatre hommes. Dans un autre atelier, vu tourner et forer les canons; ils sont posés, d'un bout sur une gorge d'acier et du côté de la culasse sur une boîte de fer tenue dans une lanterne que fait tourner une roue dentée mue par trois chevaux; le forêt qui est fort long repose

(1) Rudemare dit juste pour la première de ces victimes de la rage du peuple; l'autre fut pendu le 17. Le consciencieux auteur de *Douai pendant la Révolution*, Dechrist, nous donne leurs noms Derbaux et Nicollas.

Digitized by Google

de deux pieds en deux pieds sur deux pièces de bois. Dans sa longueur il est mobile, un homme le fait avancer par le moyen d'un cric à mesure que le canon se perce. Vu enfin le troisième atelier où on inscrit leur nom. On a supprimé l'*ultima ratio regum* et on y a substitué le nom de *la convaincante*, *la chatte*, *l'aboyeuse*.

Promené sur les remparts; repris à 4 1/2 heures la route de Lille où nous sommes arrivés à 7 heures avec nos mauvais chevaux bien suants et d'excellent bœuf à la mode.

Le 2 avril, pour le guérir (1), parti encore à cheval pour *Ypres*. A une portée de fusil de Lille, en sortant par la porte Royale ou Saint-André, le champ où furent enterrés vingt mille Français, tués à la bataille de Fontenoi et à l'un des angles de ce champ un poteau supportant un tronc avec cette inscription : *Tronc pour l'avancement des messes pour le repos de l'âme de vingt mille Français morts à la bataille de Fontenoi.*

Passé le *Quesnoy*, grand village ayant un beau pont-levis et le château de Croy dans son enceinte.

Warneton, petite ville impériale sur la Lys.

Arrivé à *Ypres*, à 6 1/2 heures; descendu chez M. Auvrai, beau-frère de M. Péterink, de Lille. Il nous a on ne peut mieux accueillis.

Le dimanche, entendu la messe militaire aux Dominicains. Pendant tout le temps de cette messe, les soldats autrichiens chantent des cantiques. Dans cette église, la chaire surmontée d'un recouvrement énorme est ridiculement soutenue par deux anges qui, posés sur la pointe du pied, sonnent de la trompette.

Saint-Martin, cathédrale. Sur l'autel, près des six chandeliers, deux torchères d'argent; petit autel de marbre, à droite, servant de crédence; dans la sacristie, calice d'or bien ouvragé, et, au milieu du sanctuaire, le tombeau du trop fameux Jansénius.

Ce n'est plus qu'un carreau de marbre blanc de dix-huit pouces avec une croix au milieu; il y avait autrefois une longue épitaphe, à laquelle on avait substitué celle-ci : *hic jacet Cornélius Jansénius*, *iprensium Epûs*. *Scripsit in Augustinum*. Les singeries des pèlerins sur le tombeau ont forcé d'en enlever les ornements et les épitaphes.

(1) Ce bœuf à la mode, c'est-à-dire les contusions causées par le trot des mauvais chevaux.

Digitized by Google

Sur la grande place, l'hôtel de ville, grand bâtiment gothique de quarante-huit croisées de face avec tour au milieu. Il renferme de belles halles couvertes. Un veilleur en haut de la tour frappe à toutes les heures deux coups sur une cloche, un à toutes les demies. Vu la salle de justice, la chapelle et la sellette où le patient entend la messe et reçoit la communion quand on la lui accorde.

Sur la même place, l'hôtel de la Chatellenie, autre bâtiment gothique de sept croisées de face ; et au-dessus sept figures de marbre blanc auquel il a plu de donner le nom des sept planètes : Saturnus, Jupiter, Mars, Sol, Vénus, Mercurius, Luna. A la dernière croisée, du côté opposé à l'hôtel de ville, espèce de ballon en forme de chaire, d'où l'on proclamait autrefois les ordonnances des souverains et de la Chatellenie ; à l'extrémité de la place, fontaine de marbre noir et blanc surmontée de deux renommées, la trompette à la bouche et appuyées sur l'écu de France.

Sorti d'Ypres, le 4, à 3 heures ; revenus par une charmante route et par *Menin*, ville assez jolie et jadis fortifiée. La vue de dessus la place sur la campagne est très étendue.

A un quart de lieue du côté de Lille, la séparation de la France et de l'Empire.

Rentré à Lille, à 7 heures, illumination pour le rétablissement de la santé du roi. Transparent sur la place avec cet épigraphe *Vive Primat* (1) *et nos curé citoyen.*

Parti de Lille, le 6, à 6 heures du matin en poste ; passé par *Carvin* assez jolie petite ville, puis par *Lens*, autre petite ville. Mauvaises postes. Couché à *Amiens*, visite à M^me^ Aclocque fille aînée. Couché à la *Poste*, parti le 7, à 5 heures du matin d'Amiens, où je laissai M. Guérin pour réjoindre seul la capitale.

A mesure que je m'en approchais, mon cœur se serrait, j'étais bien éloigné d'éprouver ce sentiment de plaisir que fait naître l'idée de revoir sa patrie. Traversé *Clermont*. Les murailles de cette ville, jadis fortifiée, tombent en ruines. Du château qui est placé sur le sommet de la montagne on jouit d'une belle vue à plus de sept ou huit lieues à la ronde.

(1) C'était l'évêque constitutionnel. Il avait été nommé le 10 août 1791, prenant le siège de Mgr de Rohan Guéménée, qui avait refusé le serment.

Digitized by Google

Vu le parc de Fitz-James. Arrêté aux Ursulines pour y voir ma nièce.

Traversé la forêt, le parc et le village de *Chantilly*. Ces jardins délicieux ont déjà bien souffert de l'absence du prince de Condé. Visite à M^me^ Millot. Passé par *Ecouen*, visite à M. Honoré, enfin arrivé à Paris à 9 heures du soir.

J'y trouvai les églises catholiques fermées. J'étais dans un grand embarras, quand M^me^ de Radepont m'offrit son salon pour y dire la messe.

La chapelle du roi était alors la seule ouverte. Nous ne pouvions y aller aussi souvent que nous aurions voulu, de crainte de compromettre quelqu'un. Je fus obligé de confesser dans les maisons. Toute la semaine sainte, je dis la messe chez M^me^ de Radepont, observant de changer de route tous les jours, pour aller chez elle et toujours à la veille d'être lanterné si l'on m'eut surpris. La vigilance des espions fut trompée. Je fis faire des pâques à 5 ou 6 personnes. Chacun les vint faire dans ma chapelle à Gentillly (Pâque tombait cette année le 24 d'avril.)

Le 20 mai n'ayant plus rien à faire qu'à être témoin des profanations les plus abominables que la nation se permettait dans les églises et de ses persécutions les plus barbares et les plus indécentes contre les femmes et surtout contre ces respectables filles dont la religion, le zèle et la charité sont universellement admirés, je repartis pour *Tournai* par la diligence de Lille où je voyageai fort agréablement (1). On me voulut persuader que j'étais Beaulieu, acteur des Italiens.

Nous nous arrêtâmes à Pont St-Maxence, à Péronne, à Cambrai.

Arrivé à *Tournai*. je fus logé et nourri chez M^me^ Delvignes qui me prit en pension jusqu'au 27 juin à raison de 40 fr. par mois. Allé de Tournai à *St Amand;* vu l'église et les tableaux; de là à pied, grâce à la gaucherie de mon cocher, à l'abbaye *Vicognes*.

A l'entrée, au milieu de la nef, obélisque autour duquel une large cuvette servant de bénitier ; le jubé soutenu par six colonnes formant perspective.

Quelques jours après, je fis un voyage à *Courtrai* jadis place

(1) Moyennant 16 s. par heures de poste. On en comptait 58 de Paris à Lille.

Digitized by Google

forte, aujourd'hui demantelée. La collégiale est revêtue en marbre.

Retourné à *Bruxelles* le 27 juin ; retrouvé M. Brion qui m'a invité à venir vivre chez lui, retrouvé là Mme de Choiseul d'Aillecourt ; Mme de Villeroi.

Le 30 juin, vu l'inauguration de Léopold sur la place royale. Monté, moyennant trois escalins, sur un amphithéâtre qui a croulé au milieu de la cérémonie, sauté dans l'amphithéâtre voisin qui était plus solide et où j'ai vu sûrement et tranquillement le reste. Le soir, feu d'artifice et illumination dans la ville. La manière d'illuminer de ce pays est assez originale, lampions aux croisées, torches au 1er étage et feu de bois dans les rues, en sorte 1° que l'effet des lampions est perdu ; 2° qu'on se croit à la suite d'un enterrement, 3° qu'on n'ose marcher au milieu des rues de crainte d'être grillé, ni côtoyer les maisons de peur d'être arrosé de résine. Plusieurs arcs de triomphe dans la ville ; un à la place de la *Fontaine des trois pucelles*, un autre à celle de Louvain sur lequel : *Mariæ et Alberto, pro Léopoldo secundo, Belgiæ curam suscipientibus* (1).

Sur la place de ville, entre quatre obélisques et quatre colonnes supportant des vases, une statue colossale de la Paix. Elle a la tête ceinte d'une couronne de lauriers, surmontée d'une tour ; tenant de la main gauche une couronne de laurier, de la droite un bas relief représentant Léopold et une branche d'olivier. Sur le piédestal de la statue :

Hic dies vere mihi festus (2), *atras*
Eximet curas, ego nec tumultum
Nec mori per vim metuam tenente
Cesare terras (3).

A l'hôtel des Monnaies un transparent avec la figure de Léopold et cette inscription :

(1) A Marie et à Albert gouverneurs de la Belgique au nom de Léopold II.

(2) L'auteur a-t-il voulu montrer que, avec la protection de César, il défiait même la syntaxe latine ? et que l'Autriche était assez puissante pour changer le sexe du mot *dies* qui jusqu'à ce jour avait toujours appartenu au genre féminin ?

(3) Ce jour m'est heureux ; il chasse les noirs soucis. Pour moi je ne crains pas la Révolution ni même la mort violente aussi longtemps que César domine l'univers.

Digitized by Google

Notre art en burinant le moderne Titus
Peut en rendre les traits mais non pas les vertus
Inaugurant l'esprit, détronant l'ignorance
Le Belge aura la paix, les arts et l'abondance.

Ailleurs

Juravit Deus et non penitebit eum (1)

Ailleurs un lion terrassé par l'aigle :
Quid sum miser tunc dicturus ?
Quem patronum rogaturus ? (2)

Le dimanche 17 juillet, fête du Saint Sacrement des Miracles. Vu la procession solennelle en réparation d'outrages faits au Saint Sacrement. Pour cette fête on dresse au milieu de la croisée de l'église Ste-Gudule un grand autel de bois doré riche et sans goût. Le fond et les pentes de cet autel sont faits des ornements d'une tente prise sur le Grand-Seigneur à la bataille de Lépante. La procession est sortie de Ste-Gudule, à 11 heures, et en cet ordre (observez que chaque paroisse et chaque couvent marche sous sa bannière et que chaque bannière est surmontée d'une croix) ?

Pauvre école de garçons — Minimes — Capucins — Begards ou Cordeliers — Dominicains — Augustins — Grands Carmes — Recollets — Pauvre école de filles — Paroisse Ste-Catherine — id. St-Géry — id. St-Nicolas — id. Finistère — id. Notre-Dame de la Chapelle.

Les curés portent une croix garnie de reliques. Suivent, précédés de leurs bâtons, les Jardiniers — Tailleurs de pierre — Chapeliers — Cordonniers — Orfèvres — Selliers — Blanchisseurs — Brodeurs — Brasseurs — Boulangers — Tapissiers — Tailleurs — Merciers — Plombiers — Menuisiers — Bateliers — Poissonniers — Fruitiers.

(1) Le Seigneur l'a juré, il ne s'en repentira pas. C'est-à-dire l'Empereur nous a garanti nos privilèges et ne nous les enlevera pas.

(2) C'est-à-dire : J'ai beau gémir, moi pauvre lion flamand, pris sous les serres de l'aigle impérial, quelle protection puis-je implorer.

Ce lion pieux qui connaît si bien les psaumes et le *Dies ira* paraît avoir complètement oublié le fier orgueil qui avait distingué les Flandres au moyen-âge.

Digitized by Google

Puis : Confrérie de saint Lazare — Les Cinq Serments — Magistrats suivis de la main et de la verge de justice — Conseil du Brabant — Valets de pied — Garde noble — Musique de la Cour — Chapitre de Ste-Gudule — Chambellans — Conseil des Finances — Conseil privé — Baldaquin sous lequel le riche ostensoir *(de quo supra)* (1) porté par le cardinal-archevèque de Malines — L'archiduchesse et son époux — Archers — Officiers français — Troupes — la Nation, etc.

Les rues étaient garnies de branches d'arbres à la hauteur des boutiques (à Tournai aux processions du Saint Sacrement on tend les portes seulement, à Anvers on allume aux croisées des cierges ou des chandelles). Les fontaines publiques avaient été repeintes la veille, le fameux Mannekenpis était affublé d'une perruque poudrée à blanc et fagotté d'un large habit de soie bleue et argent, galonné en or, culotte pareille, bas de soie blancs, boucles à diamant à ses souliers, manchettes de dentelles et gros col. Sous le bras gauche une épée et à la main gauche un gros flambeau auquel était attaché une cocarde. Sa grotte était garnie de haut en bas de lauriers, orangers, géraniums, etc. C'est dans cet accoutrement grotesque que ce sale Mannekenpis a reçu toute la journée les hommages du peuple.

Le 18, sorti avec M. Brion par la porte de Scaerbeek ; traversé le village de ce nom ; côtoyé des étangs ; vu des paysages on ne peut plus agrestes et pittoresques à la fois. Trois ruisseaux, entourés à leur source de cuvettes de pierre et de sièges circulaires tombant en ruine, se réunissent et serpentent tantôt dans une vallée, tantôt dans une gorge couverte de bois, puis passent auprès d'une colonne d'ordre ionique qui semble le reste d'un ancien édifice et sur laquelle on voit cette inscription :

Qui sistis gradum, viator, et aspicis locum hanc persimitlem horto Sancto, in quo Christus orare olim solitus fuit, invitatus ab ipsis elementis mutis, ne hac præteri absque precatiuncula aliqua offerenda Illi qui-in extrema agonia, Patrem suum cum sudore. et sanguine pro salute tua ardentissime est deprecatus. Anno MDLXXIII (2).

(1) Dont j'ai déjà parlé.

(2) Ce latin, moins élégant qu'animé d'intentions pures, paraît pouvoir se traduire ainsi : Voyageur qui t'assieds sur ce siège et regarde ce paysage

Digitized by Google

Le 20, à 2 heures, parti à Anvers par la diligence, moyennant 46 sous du pays ; traversé Malines. J'y ai vu un beau géranium triste et sur la place un arc de triomphe pour l'inauguration, sur lequel : *Leopoldo, Belgarum Saluti, Plaudens erexit S.P.Q.M.*(1) Arrivé à *Anvers*, à 9 heures, descendu à l'*Ours*, puis allé chez M^me^ la comtesse de L'Arbouste, avec laquelle demeure l'abbé Bruna ; déjeûné, dîné et soupé chez elle, pendant tout mon séjour en cette ville.

Le 23, pris la barque pour retourner à Bruxelles ; moyennant 3 escalins et demi on reçoit un plomb (2). On part d'Anvers à 8 1/2 heures pour Boom, village situé sur l'Escaut. On fait deux lieues et demie dans une voiture qui s'arrête un quart d'heure à mi-chemin. Observez qu'une fois dans la voiture jusqu'au port de Bruxelles le port des paquets n'est pas à la charge des voyageurs. On passe l'Escaut : puis on prend à Villebroek une barque ; à trois quarts d'heure de là, un pont et écluse ; et une demi-heure après à Yssel, on change de barque et on prend à dîner, si on veut ; à une demi lieue de Yssel, à Kapelle, un pont-levis ; et une demi-heure après, à Humbec, nouvelle barque ; une demi-heure de là pont de Grimberge ; une heure après, pont de Villevorde, écluse des Trois Fontaines, autre barque ; pont de Laeken, Bruxelles.

Le 24, promenade sur un petit cheval turc appartenant à à mon hôte, à travers Scaerbeek. Vu le cimetière de la ville, dans lequel tombe et épitaphe d'une jeune femme morte victime de l'effroi dans la Révolution : *Isabellæ Franciscae Josephæ Orts, sexus decori, veritatis et candoris exemplo, conjugi amicae carisimae, lapso vix primi hymenei felicis anno, die Maii* 29, *a funesto puerperio*, 18 *ætatis anno, febri indomabili extinctœ, in perpetuum, grati animi, ac justi doloris monumentum, ad mortem usque afflictus, eundem expectans tumulum, infelix Jacobus Ant. Leclerc Josepho Secundo Augusts a consil-status, et Belgici regium generalis*, 1787, *requiescat in pace* (3).

tout à fait semblable au Jardin sacré où le Christ avait l'habitude de prier, tu es invité par ces muets éléments à ne pas passer outre sans offrir une petite prière à Celui qui, en son extrême agonie, a prié son Père ardemment, avec sa sueur et son sang, pour ton salut. Année 1573.

(1) A Léopold, le salut de la Belgique, le Sénat et le peuple de Malines a élevé ce monument, avec applaudissements.

(2) Nous avons remplacé aujourd'hui le plomb par le carton.

(3) A Isabelle-Françoise Josèphe Orts, la gloire de son sexe, l'exemple de

Digitized by Google

Le 25, promenade à Anderleck, bourg considérable à une lieue et demie de Bruxelles, renommé pour son beurre, qui est estimé le meilleur du pays. La collégiale de St-Pierre est belle, beaux tableaux. Au milieu de la nef un tombeau en bois élevé de terre de deux pieds et demi, une figure en bois couchée dessus et sur le coussin : *Guidonis manibus ; plantatus scypio siccus, sexcentos annos virat, nunc factus imago* 1633 (1). De là à Kockelberg, puis à Laeken, autre gros village à une demi-lieue de Bruxelles. L'église grande et ornée de beauconp d'*ex votos*. Tous ces environs sont charmants. Au bout de l'avenue qui regarde l'église de Laeken, vu une fontaine dont le bassin profond est construit de pierre de taille en fer à cheval avec deux rangs de sièges. L'eau sortait de la fontaine par cinq jets, celui du milieu est le seul qui donne de l'eau aujourd'hui. Cette fontaine est décorée d'une couronne de fleurs de marbre noir, et au milieu en marbre blanc un cœur, deux mains et deux pieds percés qui forment les jets et au dessous deux cuvettes. On lit au dessus cette inscription :

Fontem hunc divæ matri Annae Sacrum, jam dudum febricitantibus salutarem, ne ultra inglorius per terram serperet, serenissima Isabella, Clara, Eugenia, Hispaniarum Infans, ex desiderio R. P. Andreæ a toso, alveo ornamentis que donavit, anno MDCXXV (2).

Puis au château de l'archiduc. Il n'est pas extrêmement grand mais il est d'une belle proportion, bâti solidement dans une agréable position, ayant une vue fort étendue, de belles promenades, de beaux jardins. Ce qui m'a fait le plus de plaisir dans

la vérité et de la candeur, épouse, amie très chère, morte le 29e jour de mai, d'une funeste et inguérissable fièvre puerpérale, après une année d'un heureux hymen, l'infortuné Jacques-Antoine Leclerc, Conseiller général sous l'auguste empereur Joseph II, de l'Etat et du gouvernement belge, a élevé, avec une âme fidèlement reconnaissante, ce monument d'une juste douleur, d'une affliction qui ne cessera qu'à la mort et qui attend la réunion dans ce même tombeau. Qu'elle repose en paix. 1787.

(1) Je ne suis pas sûr de comprendre toute la finesse de cette plaisanterie funèbre et je prends peut-être le Pyrée pour un homme. Aux mânes de Guidon. L'arbre est devenu sec après avoir verdi six cents ans et a été changé en statue en 1633.

(2) Cette fontaine dédiée à sainte Anne, mère de la sainte Vierge, est depuis longtemps salutaire aux fiévreux. Afin qu'elle ne coulât pas humblement sur la terre, la sérénissime Infante d'Espagne, Isabelle-Claire-Eugénie, lui a donné un bassin et des statues pour obéir au désir du R. P. André de Soto, l'an du Seigneur 1625.

Digitized by Google

ce château est la diversité des parquets; ils représentent tous une mosaïque différente, sont parfaitement bien joints et bien travaillés. On voit dans les appartements de superbes lustres de cristal de roche et dans la chapelle une sainte Christine en albâtre superbe. Il y a à l'extrêmité des jardins une pagode de 200 pieds de haut, d'où l'on jouit d'une vue d'autant plus étendue que le pays est presque plat.

Au retour de cette excursion, fait des confitures pour mon aimable M. Brion.

Le 26, promenade à l'abbaye d'Afflighem (1), à trois lieues et demie de Bruxelles. C'est une superbe abbaye de Bénédictins. L'église grande, belle et bien décorée; l'autel est orné d'un superbe portement de croix de Rubens. Sur le tabernacle une grande statue de marbre représentant la Religion. Elle tient un calice à la main. L'autel est de marbre blanc orné de bronze. A la chapelle de la Vierge, statue miraculeuse qui était autrefois placée dans le cloître et qui (à ce que dit une inscription) salua saint Bernard; de l'autre côté la chapelle de St-Joseph. Ces deux chapelles sont ornées de quatre tableaux : *Saül terrassé*, *saint Paul*, *Paralytique* et *Pêche miraculeuse*. A la porte du chœur deux autels avec statue de marbre blanc : saint Martin et saint Benoit. Dans la sacristie sept tableaux en relief grisaille de Guérard d'Anvers (c'est assez dire) : *Elisée*, *Melchisédec*, *Pèlerins d'Emmaüs*, *Sacrifice d'Abraham*, *Noë sortant de l'arche*, *la Madeleine* et *la Femme adultère*. Dans la salle de compagnie dix beaux tableaux de Crayer et de Rubens. Un *saint Étienne lapidé*, une *Vierge*, et à ses pieds ses quatre panégyristes : saints Ildefonse, Bernard, Anselme et Rupezt; les *Quatre évangélistes* et les *Quatre pères de l'Église*. Dîné à l'abbaye, sur l'invitation d'un des religieux qui, suivant l'usage, vint m'inviter un quart d'heure après mon arrivée. Je dînai seul dans une belle pièce et je fis un fort bon dîner. Traversé en allant et revenant le bourg d'Assche où j'ai acheté des couques que j'ai rapportées attachées derrière mon dos.

Le 28, promenade à l'abbaye de Dilighem, à une lieue N. O. de Bruxelles. Ce sont des prémontrés. L'église est jolie; des

(1) C'est cette abbaye où les républicains réquisitionnaient une quantité considérable de *volaïe* en ajoutant galamment qu'ils sont persuadés du bonheur que les moines belges éprouvent à les nourrir somptueusement et à abreuver des Français patriotes.

Digitized by Google

deux côtés du grand autel, Melchisedech et Aaron; sur les portes des sacristies, six figures, trois de chaque côté : A gauche, Jésus-Christ, la Tempérance et la Vérité, à droite la Vierge, la Justice et l'Espérance. Le bâtiment de l'abbé était en train d'être relevé. L'escalier est d'acajou.

Au sortir de l'abbaye, erré dans le voisinage de Laeken. Il est difficile de voir un coup d'œil plus étendu, plus varié, un paysage plus riche, plus riant, une campagne plus verdoyante, mieux entretenue : des bois, des coteaux, des étangs, des prairies, des canaux, des tapis de sarrasins en fleur.

Arrivé à la maison de campagne d'Édouard Walkers, financier. Cette maison est on ne peut plus richement meublée et ornée de tableaux; les parquets surtout en acajou, bois de rose, sont d'un goût exquis. Remarquez que ces belles maisons sont en pleine campagne sans muraille ni fossés.

Le 29, promenade par la porte de Scaerbeek à Evren et Harren, distants de Bruxelles d'une lieue et demie.

Le 30, quitté Bruxelles pour aller à Anvers et de là en Hollande.

Le mercredi 17 août, vu, près le pont de Laeken, l'exercice de deux régiments de Bender.

Le 20, l'exercice à feu des Hussards et la petite guerre d'iceux, où j'ai pensée être culbuté.

Le 25, messe à St-Jacques de Caudenberg pour le roi. Le curé de St-Sulpice (1) l'a dite à 11 heures, elle a été suivie de de l'*exaudiat* chanté et de l'oraison. Le soir, fait le tour du parc en 20 minutes et en 1925 pas.

Le 26, promenade à cheval par la porte de Scaerbeek, revenu par la porte de Laeken : une heure et demie d'une porte à l'autre.

Le 28, *Te Deum* à St-Gudule pour la paix avec les Turcs. De là au cercle de l'archiduchesse. Vu un officier montagnard écossais, habit d'arlequin, manteau à la crispin, trois poignards à la ceinture de son cotillon, sans bas ni culotte.

Vu les jardins de M. Walkiers père, à Scaerbeek, quoiqu'infiment plus petits que ceux de Laeken, ils sont plus jolis, mieux distribués, plus pittoresques.

(1) C'est l'abbé Mayneau de Pancemant, remplacé par le jureuz Jean Poise.

Digitized by Google

Le 7, parti à 8 heures de Bruxelles pour Mons; traversé Hall. C'était la kermesse. Église bien décorée, beaucoup de pèlerins dedans et dehors. Le trésor de cette église possède un ostensoir donné par Henri VIII, avant sa séparation de l'Église Romaine.

Diné à *Braine-le-Comte* où j'ai vu le reste d'une grosse tour bâtie du temps de Jules César par Brennus, général des Senonois.

Passé à Soignies, petite ville sur la Senne qui y prend sa source. Dans la collégiale de cette ville une *Naissance du Sauveur* qui m'a paru fort belle.

Arrivé à *Mons* à 6 heures; fait en trois quarts d'heure le tour des remparts qui sont plantés d'arbres.

De distance en distance, on y trouve des stations et des chapelles où sont représentés les mystères de la Passion. Il y a aussi sur ces remparts deux magasins à poudre; près de l'un d'eux une potence à laquelle on lit Willems Willems. C'est le nom d'un officier déserteur du régiment de Muret, qui doit céder sa place au dit officier quand on le trouvera (1). Cette ville a cinq portes. Sur les murs de celle de Bertaimont, vu les traces qu'ont laissées les boulets de 1746. La tour du château est belle et occupe le sommet de la ville qui est située sur une montagne et une colline à une lieue de Malplaquet. Cette tour est élevée sur les ruines d'un château où le roi des Éburons vint assiéger Quintus Ciceron, frère de l'orateur romain, 500 ans avant Jésus-Christ (2). La ville est mal bâtie, mal percée; les églises y sont très multipliées et très propres. Il y a six paroisses : celle de Ste-Wauldru, qui est aussi chapitre noble de chanoinesses, a pour paroissiens tous les ecclésiastiques, les nobles, les magistrats, les militaires, les gradués, les étrangers, les officiers du Roi de la province et de la ville.

Le 8, à 6 1/4 heures du matin vu administrer un prêtre; à la demie, assisté à Matines dans cette église. C'est l'Empereur qui en est abbé. La seconde stalle à droite est sa place. Les quatre anciennes, sous le nom des quatre aînées, gouvernent ce chapitre dont les membres sont au nombre de trente-six. Il y a de

(1) C'est-à-dire on remplacera l'écriteau qui porte le nom par l'homme.
(2) Il y a bien 500 ans, mais c'est rude à croire, il eut fallu que Quintus fut né 400 ans environ avant son frère.

Digitized by Google

plus quatorze chanoines qui, aux grands fêtes, font l'office avec les dames et dont le doyen a le titre de curé de Ste-Wauldru et en fait les fonctions. Le vaisseau de cette église est d'une belle architecture gothique; bâtie en pierre bleue ce qui la rend un peu sombre; la voûte est en briques; le jubé du côté de la nef est orné d'un Christ, d'une Vierge, des trois vertus théologales et des quatre vertus cardinales; toutes ces figures en marbre blanc. Celle qui représente la Force, sous la figure d'une femme qui brise une colonne est fort estimée. Adossé au jubé du côté du chœur est un relief de marbre représentant une *Résurrection*. Le bras d'un des principales figures fut cassé par la chute d'un boulet de canon. Ce jubé est soutenu par des pilastres et des colonnes de pierre noire, sur lesquels on voit de très jolis arabesques qui ont au moins deux cent cinquante ans; les dessins et les figures en sont originales. Sur l'un d'eux on voit une femme qui ôte sa chemise. Les deux autels placés sous le jubé comme aussi les pilastres du tour du chœur sont garnis de reliefs d'albâtre d'un fini précieux. Les stalles antiques sont aussi toutes chargées d'arabesques. Le chœur, le sanctuaire et l'autel n'ont rien de remarquable. Les chanoines se placent à gauche sur des bancs qui occupent l'espace qui se trouve entre les stalles et le sanctuaire. Les chapelles et les fermetures des chapelles sont très ornées. Au fond d'un des bas côtés, un tombeau surmonté d'une figure de la mort saisissant au collet un homme casqué et armé de toutes pièces et au bas cette inscription *Nemini parco* (1), et plus bas : *cum fortis armatus custodierit atrium suum, in pace sunt omnia quæ possidet ; si autem fortior eo supervenerit, universa ejus arma auferet in quibus confidebat, et spolia ejus distribuet* (2).

Il y avait à matines neuf de ces dames, en y comprenant la novice ou l'écolière. Elles avaient un caraco blanc, par dessus un manteau noir herminé, et, sur la tête, un petit bonnet et un voile rejetté en arrière. A 9 h. à la messe, elles étaient vêtues de robes blanches avec scapulaire noir, fraise et manteau qui, à l'offrande, traînait de deux aunes derrière elles; elles étaient coiffées, avaient un bonnet garni de ruban blanc et leur voile

(1) Je ne pardonne à personne.

(2) Quand le fort armé garde son foyer, toutes ses possessions sont en paix, mais si un plus fort survient il lui enlève toutes les armes qui faisaient sa confiance et distribue ses dépouilles.

Digitized by Google

jeté en arrière. A 2 1/2 h. les vêpres. Si vous ajoutez un éventail à la toilette de ce matin, c'était le costume de cette après-dinée.

Après vêpres, voyage au village de Quême, pour y voir des fosses à houille et des mines de charbon de terre. Elles paient le douzième denier pour les frais des pompes à feu par le moyen desquelles on tire l'eau des fossés qui ont 60 à 80 pieds de profondeur.

Le 9, vu la parade et les Houllans. C'est un corps de cavaliers armés de lances à l'extrémité desquelles est un petit drapeau noir et jaune; elles sont appuyées sur le côté de l'étrier droit. Quand ils fondent sur l'ennemi, ils présentent leurs lances au front des chevaux que cette petite draperie effraie, ils les poussent et les retirent avec beaucoup d'adresse et de promptitude. Ils ont en tête une espèce de bonnet carré dont la couronne est formée de deux fortes baleines qui se croisent et qui rendent le bonnet à l'épreuve du coup de sabre.

Retourné le 10 à *Tournai*.

Le 11, la kermesse. Grande procession. L'après-midi on a tiré de l'arc sur l'Esplanade. Le lundi 12, à 5 h. du matin, promenade à cheval au camp de Fontenoy; passé près le village et sous les arbres où se tint Louis XV pendant une bonne partie du combat. Déjeûné à *Anthoing*, après avoir visité la paroisse et le château qui renferme une collégiale et une tour très élevée. Vu les carrières de pierre bleue. Le soir, arquebuse.

Le 13, tentes dressées sur l'Esplanade pour les faire sécher. Officier de dragons insolent! Le 20 traversé *Louvain* où j'ai joint M. Heron; ensuite *Tirlemont*, autre petite ville dont le double rang de fortifications atteste l'ancienne splendeur. L'archiduchesse y passait, elle y a couché. Illumination le soir et sur un transparent : *Mariæ, Christinæ, Austriacæ et Alberto, Deo auspice, Gubernii purpura ornatis societas inviolata* (1).

Au sortir de Tirlemont, à droite, trois mottes de terre, tombeau romains ou gaulois; puis continué notre route vers Liège avec M. Héron pour notre tour d'Allemagne (2).

(1) A Marie Christine d'Autriche et à Albert, ornés, par la grâce de Dieu, de la poupre souveraine, fidélité inébranlable.

(2) Nous ne savons rien de ce voyage d'Allemagne, sinon qu'il en rapporta une pendule.

Digitized by Google

14 octobre. Rentré à Bruxelles le 14 octobre au soir, et le jeudi 27, je l'ai quitté avec ma fauvette, à 5 h. du matin, pour retourner à Paris.

Arrivé à 8 h. du soir à *Tournai*, soupé chez M^me^ de Valanglard à qui j'ai laissé ma pendule.

Parti le 28 à 7 h. du matin, pour *Lille* où je suis arrivé à 11 h., la diligence de Paris allait partir. Nous y sommes logés, ma fauvette et moi, après avoir dîné au faubourg.

Soupé et couché à *Cambrai* à la *Poste* chez un aubergiste à qui j'ai donné un assignat de 50 liv. pour se payer 18 liv. (1). Il a refusé en me disant qu'il aimait mieux nous donner notre souper et coucher gratis. Néanmoins il s'y est déterminé le lendemain à 4 h. du matin, voyant que nous partions sans pouvoir revenir de sa générosité.

Dîné à *Péronne*, visite à *Roye* à une religieuse de mes amies. Soupé à *Gournay* et arrivé à *Paris* à 11 h. moins un quart du soir le samedi 29 octobre 1791.

(Note.) De Bruxelles à Cambrai 50 livres pesant qui me suivaient n'ont rien payé, pas plus de Tournai à Lille; et de Lille à Paris elles m'ont coûté 3 den. par livre. Mes malles du poids de 450 livres sont venues par le roulier Champion, à 8 den. le cent. Pris la résolution de me faire suivre désormais par mes livres et ma bougie, de voir fouiller mes malles et d'appeler l'inspecteur si ses commis ne remettent pas les choses à leur place.

Nous étions à la veille de la Toussaint, je trouvai les églises catholiques rouvertes, on avait renoncé pour un temps aux vexations et aux atrocités cruelles. Je dis la messe alternativement à l'Oratoire et au château. Je confessai à l'Oratoire et dans les maisons, toujours inquiet, toujours guetté (2). Nous

(1) Nous voyons par là que les assignats perdent déjà plus du quart de leur valeur.

(2) Depuis l'acceptation de la Constitution par le roi — 13 et 14 sept. 1791 — et depuis que la Législative avait remplacé la Constituante — 1^er^ oct. 1792 — il y avait eu un moment d'apaisement. Le grand enthousiasme de 1789 avait en partie disparu et seuls les inguérissables badauds espéraient encore que la Constitution apporterait le remède à tous les maux de la patrie. Mais on avait si longuement répété que le roi seul, en refusant d'accepter cette Constitution, était la cause de tous ces maux, qu'il fallait bien enrayer momentanément le mouvement révolutionnaire. Les grands meneurs du camp Jacobin feignaient donc le sommeil et

Digitized by Google

pouvions encore cependant nous risquer quelque fois à porter notre habit.

1792.

Le 1er janvier 1792, après la messe, je me promenai aux Tuileries en soutane et manteau long, je m'y trouvai là seul (1).

Le même jour, la cour était en deuil de l'empereur (2). Des

l'opinion ne demandait pas mieux que d'espérer contre toute chance contraire, et de s'aveugler. La bourgeoisie qui se voyait arrivée à la domination, assurait de bonne foi, que, la Révolution ayant évidemment pour but unique d'abaisser la noblesse et de donner à la bourgeoisie le pouvoir gouvernemental, la Révolution devait être terminée : la Constitution, en effet, avait abaissé tout ce qui dépassait la classe moyenne. Cette accalmie, malgré la majorité sincèrement constitutionnelle de la Législative, ne pouvait durer. L'ambition des Girondins, leur républicanisme téméraire et fanfaron, leur faiblesse en face des démagogues égale à leur insolence devant les conservateurs, la lâcheté particulièrement distinctive des honnêtes gens en temps de révolution et surtout l'instinct diabolique du jacobinisme ne tardèrent pas à rallumer la persécution. Tandis que l'ignoble défroqué et bon filou Chabot entrait chez le Roi le chapeau sur la tête, Mme Roland était fière de voir son « vertueux époux » entrer au Conseil des ministres avec des souliers à lacets de cuir. N'était-ce pas le but final de la Révolution! Ils s'imaginaient préparer ainsi, en insultant de leur mieux la majesté royale, l'avènement de la République. Ils la préparaient, en effet, mais elle devait leur couper le cou. Toujours dans le même but, les chefs plus habiles reprenaient la guerre contre le catholicisme : Le 29 novembre, on plaçait sous la surveillance de la police et des patriotes les prêtres qui n'avaient pas prêté serment. Le 19 décembre, le Roi mettait le *veto* suspensif sur cette loi. Mais la trêve était dénoncée. Le régime constitutionnel reprenait le mouvement que la République devait mener jusqu'aux noyades de Nantes, aux pontons de Rochefort, à l'emprisonnement de Sinamari, pour revenir ensuite à son point de départ à la persécution hypocrite, comme nous le voyons aujourd'hui. Seulement la France, infusée par cent ans de virus révolutionnaire, a perdu l'épargne d'énergie que la société chrétienne lui avait donnée, et la persécution, tombée sous la direction des lâches et des habiles, des Francs-maçons et des juifs, est devenue sournoise et fiscale. Mais les lois dont se plaint Rudemare et qui dégageaient, pour ainsi dire, le cou du clergé pour le lui couper plus aisément, étaient les mêmes que les lois d'aujourd'hui lui volant son argent et ses habits pour nous faire mourir d'inanition.

(1) Rudemare était brave ; en se promenant ainsi vêtu, il affrontait les injures et les coups, mais non encore la gendarmerie. Ce fut le 6 août suivant que le port du costume ecclésiastique fut défendu par un décret de la Législative.

(2) Rudemare doit se tromper, Joseph II était mort en 1790. Léopold II, son successeur, ne mourut qu'au mois de mars de cette année 1792. C'est donc pour célébrer un autre deuil que la Révolution française se couvrit héroïquement de crêpe rose.

Digitized by Google

jeunes gens pour insulter à la douleur de leur maître se promènent sous les croisées du château un crêpe rose au bras.

Depuis longtemps pressé par Guinchard de venir demeurer avec lui, je me laissai aller à ses instances. Il avait acheté au faubourg St-Antoine, nº 22 rue des Boulets, une jolie maison. Entré sous la porte cochère, on trouvait à gauche la buanderie, des commodités anglaises et le poulailler, à droite la salle à manger, la cuisine et la cave; à l'entresol, à gauche, une salle de billard, un cabinet formant notre chapelle; à l'entresol, à droite, chambre d'ami et chambre des domestiques. Au premier étage, un salon à droite et à gauche une chambre à coucher et un cabinet, au-dessus les greniers. En face de la maison, sur le derrière, petite cour, parterre et jardin.

Il me proposa de me donner en particulier la chambre à coucher et le cabinet à gauche et avec lui la jouissance de tout le reste, à la charge de lui payer 100 liv. de loyer, de faire à mes frais les dépenses que mon entrée occasionnerait et de laisser tous les papiers, placards et alcôves que je pouvais faire placer dans toute l'étendue de la maison. J'acceptai et me disposai à y entrer au 1er avril.

Mon carême se passa, d'un côté, à travailler avec lui à une allée couverte que nous fîmes, à un terreau que nous raccommodâmes et à planter le jardin que nous partageâmes en deux parties; de l'autre côté à exercer mon ministère sur le terrain de mon ancienne paroisse, où j'avais pris un pied-à-terre chez Bruno, rue des Fossés St-Germain l'Auxerrois.

Je disais la messe, tous les dimanches, à l'Oratoire ou à la chapelle du roi.

Le 14 mars nous bénîmes notre chapelle (1) et la dédiâmes à la sainte Vierge.

Quelques jours après, me promenant aux Tuileries, je rencontrai le curé intrus auquel je témoignai ma surprise de ce qu'il n'avait répondu ni à mes lettres ni à mes visites. Il me dit :

— Je croyais que vous demeuriez au faubourg St Antoine.

— Cela n'empêche pas, lui répondis-je, que je n'aie un pied-à-terre sur la paroisse; vous pouvez savoir que je connais assez mon devoir pour ne pas m'en éloigner à la veille de Pâques.

(1) Dans la maison de la rue des Boulets.

Digitized by Google

— Je le sais, me dit-il, et j'ai à me plaindre de ce que vous mettez le trouble dans ma paroisse.

— Je ne vous entends pas, lui dis-je, je ne vous connais pas de paroisse, je travaille dans celle de M. Ringard (1), ma mission je la tiens de l'église, c'est-à-dire de Mgr l'Archevêque et de lui (2). Quels sont vos titres sur sa paroisse ?

Cette conversation quoique tranquille ne plut pourtant pas à Corpet. Il saisit le premier moment que je regardais d'un autre côté pour filer.

Je continuai de dire la messe à la Chapelle (3) et d'y entendre les vêpres auxquelles le Roi et sa famille ne manquaient pas. Je les vis de bien près le Vendredi-saint, et au tombeau et à l'adoration de la croix. Ce jour-là, au moment où le roi sortait de la chapelle, une banquette qu'on avait relevée tombe. La nouvelle de l'assassinat du roi de Suède (4) s'était répandue la veille ; la Reine fit un cri qui saisit d'effroi toute l'assemblée, la banquette fut retenue et notre pauvre Reine ainsi que l'assemblée en furent quittes pour la peur. Je ne pensais guère que c'était là la dernière fois que je voyais mon infortuné maître.

Je partageai les offices de la Semaine sainte entre la Chapelle et le séminaire St Sulpice. Je leur fis à l'un et à l'autre mes adieux. J'allai alors habiter mon manoir du faubourg St Antoine. Je ne portais plus l'habit ecclésiastique pour ne pas effaroucher les tigres au milieu desquels j'allais demeurer.

Nous cultivions là très tranquillement et très patriotiquement notre jardin de 300 pieds de long sur 40 de large. Nous avions décoré nous mêmes notre chapelle que nous appelions habituellement notre salle de bains. Nous y fîmes faire des Pâques, des Premières Communions. J'y mariai une des filles de M. Le Monnier. J'y baptisai aussi un fils de M^me^ Chaffaugion.

Lorsque nos affaires nous appellaient dans le voisinage, nous

(1) L'ancien curé, comme on se le rappelle, qui pour tous les catholiques était le vrai pasteur. Corpet, intrus, jureur et schismatique était alors conspué. Il fit sa retraction, puisque nous le voyons en 1810, attaché à l'officialité.

(2) De lui Ringard.

(3) Du Roi.

(4) Gustave III, énergique, enthousiaste, vraiment chevaleresque. Son dévouement à la Reine Marie Antoinette est connu et admiré. Ce fut cette admiration dévouée et la haine de Gustave contre les révolutionnaires qui le fit condamner par la Franc-maçonnerie et assassiner par un lâche traitre.

Digitized by Google

y allions en veste et pantalon. Dans le même accoutrement nous allions chez mon père à Gentilly, chez Dubousset à Vincennes et chez Honoré à Nogent sur Marne.

Ces deux amis étaient à peu près les seuls que je voyais chez eux, les autres nous vinrent voir. Je passai trois semaines à Angerville-la-Rivière près Fontainebleau, chez Mme la Victesse d'Allemans. Je lui disais la messe.

Cependant la fermentation augmentait à Paris et commençait à se faire sentir dans les environs. Je revins à Paris où je trouvai le peuple plus insolent que jamais.

Un jour que la famille Honoré dînait chez nous, je sortis pour visiter les chevaux (1) qui n'avaient pas approchés de la maison pour qu'on ne nous accusât pas d'aristocratie. Un sans-culotte vint m'offrir une prise de tabac et me demander où j'allais, en observant que j'allais et venais bien souvent. Le lendemain, lorsque j'étais occupé au jardin, plantant des fraisiers, une balle de fusil vint me siffler aux oreilles ; un domestique qui était auprès de moi l'entendit aussi.

Le 4 ou 5 d'août, je fus à Nogent pour passer quelques jours chez M. Honoré. J'y eus beaucoup de plaisir ; nous nous promenâmes tous, un soir que la chaleur était étouffante, dans un bras de la Marne.

Le 10 d'août, j'étais dans le jardin causant avec Mme Honoré vers les 3 heures de l'après-midi, quand j'entendis sonner le tocsin et battre la générale. On sait ce qui en était la cause (2). Vers les 6 heures arrive Guinchard, mal déguisé en veste et en pantalon, il avait la mine d'un déterré. Il nous raconte une partie de ce qui s'était passé. La pauvre Mme Honoré était plus morte que vive. Notre présence augmentait ses alarmes, nous cherchâmes, Guinchard et moi, où nous passerions la nuit. Impossible de prendre un parti quelconque : c'était à qui ne nous recevrait pas, je crus que c'était mon dernier jour. Nous résolûmes enfin de rester chez elle quand on nous eût dit que le village était plein de gens turbulents. De fait, en restant, nous courions le risque d'être arrêtés dans la maison et, en ne restant pas, d'être arrêtés dans le village, sur la route et d'exposer la maison qui nous avait servi d'asile à être pillée.

(1) Qui avaient amené la famille Honoré.
(2) La prise des Tuileries.

Digitized by Google

Nous étions déterminés à nous présenter, si la foule nous venait demander, comme nous en étions menacés. Nous passâmes tous une soirée bien triste, à l'exception des domestiques, du nombre desquels était un frère de lait de Mme Honoré, qui ne furent jamais si gais. Ils passèrent leur temps à chanter (1), il était minuit que nous n'avions pu encore obtenir notre souper.

Nous passâmes la nuit la plus triste possible, je ne fis que m'assoupir et me relever pour m'assurer que Mme Honoré et Mlle Roger étaient tranquilles. Si j'avais passé des moments bien agréables en leur société, mes plaisirs furent bien compensés par les transes mortelles de la nuit. Je croyais à chaque instant entendre les patriotes enfonçant les portes pour nous chercher. Une maudite chouette nous étourdit constamment de ses cris sinistres. Guinchard nous quitta le lendemain, je m'en fus le surlendemain sans savoir où diriger mes pas. Il n'était pas sûr de retourner à la maison. J'allai chez mes amis et mes connaissances cherchant un gite.

Cependant la nation fit une descente chez nous et après avoir visité toute la maison, l'officier qui, à la vue du portrait de Guinchard, avait dit : « je le reconnais bien, je lui ai racommodé ses souliers, il y a quinze jours », signifia à nos domestiques que nous eussions à comparaître à la section.

J'arrivai à la maison comme ils en sortaient, je ne me fis pas prier de n'y pas coucher. Je retournai bientôt à ma tanière, emportant des papiers et des effets.

Le lendemain matin j'arrive à la maison où Guinchard avait cherché un asile, une fruitière l'avait vu entrer, la veille, et l'avait dénoncé. Le district faisait la visite de la maison.

Il l'avait commencée heureusement par le grenier, je les

(1) Cette joie de la valetaille à la chute de la royauté est caractéristique. Elle comprenait que son règne commençait et que la prochaine république était son amie. Toutefois les marques de dévouement ne manquèrent point dans la domesticité, pas plus que la trahison, les dénonciations, les vols autorisés par la loi républicaine, l'espionnage ordonné par cette même loi. Chacun de nous connaît les plus touchants preuves de fidélité domestique et je suis toujours heureux de citer ceci : Il y eut pendant presque toute la Révolution, chez mon grand-père, plusieurs prêtres cachés. Les visites domiciliaires furent fréquentes, les garnisaires nombreux, haineux, vigilants, les maîtres de la maison emprisonnés ; les domestiques et tout le village savaient où étaient ces prêtres, il n'y eut jamais une dénonciation, ni même une indication.

Digitized by Google

entendis se faire ouvrir les armoires. Je frappe à la porte de l'appartement où il était caché ; on le cèle ; j'insiste et je l'emmène, pâle comme la mort, par les grands boulevards chez un de ses parents.

Le soir nous allâmes à la section, où on nous reçoit bien et où on nous engage à nous joindre aux citoyens. Nous y fûmes le lendemain et les jours suivants en guenilles. On ne pouvait décemment s'y présenter mieux habillé.

Il nous fallut faire enregistrer pour monter la garde. Rien d'extravagant et d'impie que nous n'ayons entendu dans l'église Ste-Marguerite, lieu des séances.

Un soir ils arrêtèrent que les corps électoraux seraient supprimés et les élections rendues au peuple, c'était une atteinte directe donnée à la Constitution. Nous pensâmes qu'on ne pouvait envoyer en députation, pour notifier cette résolution aux autres sections, des gens qui avaient juré de maintenir cette Constitution. Nous (1) nous offrîmes donc, Guinchard et moi, pour être envoyés, avec six autres, comme commissaires, aux dites sections. Je choisis celles de Henri IV, les Quatre Nations, de la Croix rouge (2), de la Fontaine de Grenelle, des Tuileries, du Mail, de l'Oratoire et du Louvre ; partout bien accueillis. la section des Quatre Nations rencontré Roussineau (3) qui me crut de son bord et m'embrassa. Quand je me fus acquitté de ma mission, le président me répondit :

— Ce que vous proposez de la part de votre section était déjà le vœu de la nôtre.

— En effet, Monsieur, le peuple ne se corrompt pas aisément, c'est à lui que nous devons Petion, que nous devons Marat, que nous devons Danton.

A la Fontaine de Grenelle, des Marseillais (4) avaient pris un pauvre noble dont ils voulaient la vie ou celle du président.

(1) Qui n'avions pas voulu la jurer.

(2) Sauf celle-ci et la voisine *Fontaine de Grenelle*, qui se laissa assez vite entamer sans aller toutefois jusqu'à la férocité démocratique, toutes ces sections étaient volontiers conservatrices, même celle des *Quatre Nations*, bien que ce fût elle qui eut l'air de légaliser les massacres de Septembre, l'Abbaye étant sur son territoire.

(3) Un ancien ami de Rudemare que nous avons vu, à titre de jureur, installé comme curé de St-Germain des Prés.

(4) C'est cette troupe de forçats bien connue, échappée des bagnes du Midi, enregimentés par les députés de Marseille et qui furent, au 10 août, les vrais fondateurs de la République Française.

Digitized by Google

A Saint Germain l'Auxerrois ils me prirent pour un prêtre arrêté, je leur signifiai notre mission. On nous conduisit à l'œuvre (1). Je parlai, puis, me tournant pour voir qui me répondrait, je vis Corpet en redingote grise, faisant les fonctions de président. Il me parut embarrassé.

Je fus bientôt entouré d'une foule de paroissiens qui me firent des questions sans nombre. Cette démarche était peut-être imprudente, mais j'avais à leur prouver que je n'étais pas caché chez un orfèvre dont ils désiraient avoir un prétexte pour piller la maison.

De retour chez nous, nous vîmes le pauvre Angar qui était venu s'y refugier et qui fut massacré depuis.

La rage des Patriotes contre nous augmentait cependant tous les jours. J'abandonnai la maison et pendant plus de trois semaines, qu'on nous traita comme les Anglais traitèrent leurs bêtes fauves (2) quand ils voulurent s'en débarasser, je couchai près d'un corps de garde (3), chez un jacobin avec Bertran; puis chez le tailleur d'un spectacle de Paris, où je passai cinq à six jours, ne sortant que la nuit, et plus souvent pas du tout.

Enfin arriva l'heureux décret du 26 août 1792 (4).

CH. DE RICAULT D'HÉRICAULT.

(1) Au banc d'œuvre. Beaucoup de réunions sectionnaires se tinrent dans les églises.

(2) Les loups.

(3) C'était le plus sûr refuge, et c'est là que Lacretelle passait une partie de ses nuits pendant la Terreur.

(4) Cette France républicaine succédant à la France révolutionnaire était tellement inhabitable pour tout chrétien que cette loi bénie, cette loi de salut était celle qui ordonnait le bannissement de tous les prêtres fidèles. La République n'était qu'à ses débuts. Elle devait devenir cent fois plus persécutrice et elle en arriverait à ne plus laisser aux catholiques pour patrie que le plancher de l'échafaud. Mais elle était déjà si odieuse que cette terrible malédiction, qui est le bannissement, était un bienfait et que quitter ce qu'on appelait jadis la « douce France » était considéré comme la fin de la souffrance.

Digitized by Google

EN SONGE.

I.

Les paupières d'Herman lentement se fermèrent. Imprécises déjà, ses pensées devinrent de plus en plus confuses à mesure que le sommeil engourdissait ses sens. Et peu à peu s'effacèrent les images. L'esprit somnolent ne parvenant plus à les fixer, elles s'échappaient pareilles à d'impalpables ombres. Enfin, tout disparut, tout s'évanouit, ce fut comme un anéantissement complet, une cessation brusque de l'existence elle-même...

Herman dormait. Il dormait paisiblement, enveloppé de ténèbres, dans le grand silence de la nuit et le calme inquiétant des formes immobiles.

Seul, son cœur prolongeait la veillée... Fidèle gardien de la vie, avec une constance inlassable, il continuait ses battements réguliers, accomplissant ponctuellement sa tâche monotone, jamais interrompue.

Mais bientôt, l'esprit languissant sortit de sa torpeur et reprit, inconsciemment, son activité fiévreuse, sollicité par un imaginaire spectacle, une fantasmagorie étrangement suggestive ! C'était le songe déconcertant, avec ses illusions éphémères et ses trompeurs mirages ; c'était l'inexplicable vision interne, la vision de choses tour à tour ignorées ou familières, effrayantes ou bizarres, mais captivantes toujours malgré leur instabilité et leur invraisemblance.

Le songe s'imposait, fatal, inévitable ! Mystérieux hypnotiseur, il excerçait son influence magique, enchaînant la volonté, la mettant à la cadène, provoquant des impressions d'une intensité remarquable, inconnue à l'état de veille. La moindre joie était de l'extase, la plus légère douleur se changeait en torture, et tous les sentiments s'exagéraient au point de jeter l'âme en des troubles surhumains autant que chimériques.

Digitized by Google

II.

Vaguement s'esquissait un décor incertain, tel un paysage à demi-voilé de brume. On eût dit une clairière, un sous-bois inconnu, à la tombée du jour peut-être. Les feuillées avaient une fraîcheur de printemps, et la nuance vive de la première verdure. Pourtant, le sol était jonché de feuilles jaunes et l'atmosphère remplie de senteurs automnales.

Une rivière inattendue se déroula, comme un long ruban argenté, sous une voûte interminable de lianes et de branches enlacées. Et les eaux miroitantes de cette rivière invraisemblable stagnaient, on ne savait pourquoi, et débordaient presque sur les rives de mousse veloutée.

Herman avait la sensation de voguer sur l'étrange rivière immobile, très lentement, dans une profonde solitude. Un radeau lui servait d'embarcation, et glissait mollement sur le miroir liquide où scintillaient comme des éclats de diamant les rayons brisés de la lune.

O surprise ! Tout à coup, à ses côtés, il aperçoit une forme gracieuse. Est-ce une nymphe émergeant de l'onde cristalline ?... Non, c'est une femme, svelte, élégante, mais dont il ne distingue pas les traits.

Tout de suite, cependant, il sait quelle est cette compagne, et le sentiment de sa présence si intimement le pénètre, qu'il devient sa préoccupation unique, le reste paraissant secondaire, n'existant plus presque.

Oui, il la connaît cette créature très réelle, très vivante, et dont cette apparition de rêve n'est que le fantôme : « C'est Gilda, la jeune fille au front pensif, au bleu regard d'enfant ! ... » L'aime-t-il ? Non, et c'est cela qui désoriente. Pourquoi Gilda plutôt qu'une autre ? Gilda qui toujours lui fut indifférente, qui jamais n'occupa sa pensée, dont il n'évoquait pas le souvenir aux heures des douces réminiscences ? Mystère impénétrable des songes, énigme qui déroute la raison chercheuse !...

Qu'importe, au reste ? Gilda personnifiait la réalité dans le rêve, la vérité dans le mensonge ; elle symbolisait la vie, avec l'extase indicible, l'ineffable épanouissement qui sans doute furent de l'éden la félicité primitive.

Les lèvres de Gilda restaient muettes, et son visage se noyait

Digitized by Google

dans la pénombre. Herman non plus ne disait rien, ne questionnait pas la jeune fille, ne prononçait aucune parole. Silencieux, mais tout vibrant d'une émotion qui rendait son âme haletante, il subissait l'enchantement, le charme immatériel, comparable à celui d'un enivrant parfum respiré dans l'air pur d'une nuit embaumée, vaporeuse et splendide !

Et cette ivresse subtile avait une volupté insoupçonnée, à laquelle Herman s'abandonnait craintivement, avec l'appréhension du réveil redouté qui est un autre mystère dans le mystère des songes. Une tristesse aussi se mêlait à l'extase, une tristesse très vague, d'une profondeur infinie, inexprimable sensation de chagrin latent, de douleur prochaine et comme pressentie.

Et le radeau glissait toujours, il glissait sous la voûte de lianes et des branches enchevêtrées, tandis que des brises tièdes d'été caressaient les eaux diaphanes de la rivière invraisemblable.

III.

Mais déjà tout se transforme, tout se métamorphose, tels des tableaux fondants qui se succèdent aux yeux des spectateurs attentifs, et disparaissent, rapides.

Herman poursuit son rêve, subitement emporté en une autre région ignorée. On est sorti de la nuit, du clair-obscur, et du bois solitaire. Ce doit être par une après-midi de printemps, une après-midi incolore et morne. Grisâtre est le ciel, grisâtre l'atmosphère et cette teinte neutre donne à l'aspect des choses je ne sais quoi de désolé.

Contradiction singulière, dans le paysage, couleur de brume, il y a un lac azuré dont les eaux s'ensoleillent à l'horizon...

Gilda cueille des fleurs, au bord de ce lac ; elle cueille de grandes fleurs bleues, en harmonie avec sa robe d'une nuance bleuâtre, et le nœud bleu pâle posé sur sa chevelure noire aux reflets bleuissants.

A distance, cela forme un très joli tableau d'une teinte un peu fanée, un peu étrange...

Herman s'approche, pris d'un grand trouble. Décontenancé, il tend la main avec une gaucherie qu'il s'avoue et dont il cherche vainement à s'affranchir.

La jeune fille l'accueille tout à fait gracieusement. Très

Digitized by Google

calme, souriante, charmante de simplicité et de distinction innée, elle apparaît idéalement, artistiquement belle dans la symphonie en sourdine des bleus incertains, et le cadre grisâtre sur lequel sa tête fine se détache comme une délicate broderie.

Herman la distingue, maintenant... Il la contemple avec une surprise charmée...

Oh ! ces grandes fleurs bleues qu'elle tient de sa main fine et allongée de reine ! Oh ! ce diadème de noirs cheveux bleuissants qui nimbent son front pensif, d'une blancheur liliale ! Oh ! ce doux regard bleu d'enfant, et cette robe, et ce nœud, et cet ensemble de choses bleuâtres infiniment exquises !

Herman trouve Gilda adorable ! Il ne savait pas qu'elle fût si belle, elle exerce sur lui une irrésistible attirance.

Mais au lieu de lui exprimer son admiration, de lui adresser des paroles de tendresse, il cherche à reconnaître la fleur qu'elle a cueillie... Cela l'intrigue, cela l'obsède.

— Qu'elles sont ces fleurs ?... demande-t-il curieusement.

— Des fleurs de nuit... répond Gilda avec un sourire.

Herman hoche la tête, incrédule. Et puis, avec une joie cachée : « Ce sont des iris, de grands iris bleus, pense-t-il.

Très fier de sa découverte, il s'abstient d'en faire part à Gilda, et dissimule, craignant de lui déplaire.

A ce moment, un rayon de soleil, s'échappant par une déchirure de nuage, enveloppe la jeune fille d'une splendeur d'apothéose. Mais ce fluide d'or est moins éblouissant que celui dont Herman subit la magie.

Bientôt, cependant, les rayons jaillissent, pareils à des gerbes lumineuses. Un magnifique incendie d'astre levant s'allume au ciel d'où les nuages fuient en débandade. L'or ruisselle à flots, comme si d'immenses trésors cachés là haut, derrière la voûte, trouvant tout à coup une issue, s'écoulaient sur la terre, en cascade étincelante. Le lac est d'or, les fleurs sont d'or comme celles des grands bouquets d'église, et le visage illuminé de Gilda ressort, radieux, sur ce fond d'or, qui rappelle celui des images pieuses disproportionnément agrandies.

Mais, soudain, tout se détraque, tout s'effondre; on dirait, au théâtre, un changement à vue. Herman cherche vainement Gilda, éprouve la sensation d'un énorme vide, et, terrifié, par un suprême effort, s'éveille en sursaut !

Digitized by Google

IV.

L'aube a remplacé la nuit... Le soleil matinal, tôt levé dans sa gloire, pastichant semble-t-il la scène finale du songe, inonde de flots d'or la couche du rêveur. Mais Herman reste tellement impressionné de son rêve que nul spectacle — si merveilleux fût-il — ne saurait l'en distraire un instant.

Et cette impression perdure. Loin de s'affaiblir, de s'effacer, comme il arrive d'ordinaire aux images fugitives, elle se fixe, obsédante, elle s'impose invinciblement.

Le cœur aurait-il pendant notre sommeil une extraordinaire clairvoyance, et l'amour, pour nous révéler son secret, prendrait-il parfois la forme du songe dont il a le caprice ?...

Herman en vint à le croire, convaincu par l'expérience. Comme s'il était sous l'influence d'un philtre puissant, lorsqu'il revit Gilda, il la trouva transfigurée, étonnamment embellie par le souvenir du rêve, et fascinatrice comme l'image dont elle avait maintenant les attraits et le mystérieux enchantement.

Phénomène plus étrange encore : Gilda semblait être dans le même état d'âme. Elle partageait le trouble d'Herman, elle subissait avec lui le charme irrésistible, elle cédait à l'expansion d'une tendresse désormais partagée.

Et c'est ainsi que l'amour, qui chantait dans leurs cœurs, se dévoila soudain avec une coquetterie raffinée, pour achever dans la réalité le bonheur commencé en songe !

José de Coppin.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

M. le chanoine Van den Berghe, président du Grand Séminaire de Bruges, vient de publier sur l'Église et l'État un savant ouvrage (1). Il nous apprend, dans sa préface, que cet ouvrage, qui traite des principes régissant les rapports mutuels des deux sociétés, a mis en œuvre les leçons données par lui au séminaire de Bruges et à l'Université de Louvain, et il en fixe l'objet dans les lignes que voici : « De nos jours, nous vivons sous le régime de la liberté des cultes que l'on est convenu d'appeler le régime de l'hypothèse ; mais cette situation même rend l'étude de la thèse ou des principes plus nécessaire : sans cela, on est exposé à se faire, au sujet de l'état actuel de la société, des idées erronées et en opposition directe avec la doctrine catholique. » M. Van den Berghe s'est donc donné pour mission de tracer ou plutôt de rappeler, à l'encontre des libertés dites modernes, les règles d'une société parfaite ; il le fait avec une connaissance approfondie de son sujet, une vive clarté et une grande abondance de preuves. A ces divers titres le livre mérite de fixer l'attention de tous ceux que séduit l'étude des questions théoriques, et même il sera consulté avec fruit par les apologistes.

Mais pourquoi le cacherai-je ? En parcourant les pages écrites par M. Van den Berghe, je me suis cru un instant rajeuni de vingt ans. Les questions qui ont trait aux relations de l'Église et de l'État et aux libertés publiques ont fait le fond des luttes politiques en Belgique de 1864 à 1879 ; elles avaient créé, parmi les catholiques, une situation fort tendue qui n'a pas été étrangère aux succès remportés par leurs adversaires aux élections de 1878 ; heureusement la sagesse du pape Léon XIII a arrêté l'essor de ces controverses, et, par l'échange de vues intervenu entre lui et le gouvernement belge, il a remis toutes choses

(1) *L'Église et l'État*, principes qui régissent leurs rapports mutuels, par le chanoine Henri Van den Berghe, Bruges. Van der Plancke, 1895. 1 vol. de 216 p.

Digitized by Google

à point et fait surgir la paix là où sévissait la guerre. Aussi les hommes de la génération nouvelle n'accordent-ils qu'une attention distraite aux graves problèmes qu'agite M. Van den Berghe. Certes, je ne veux pas dire qu'il faille les négliger; mais il importe d'empêcher qu'ils ne ressuscitent des divisions funestes. Et puis, d'autres difficultés ont surgi ; la question sociale absorbe aujourd'hui toutes les sollicitudes ; elles nous met aux prises, tantôt avec les nécessités de la justice, tantôt avec les intérêts et des excitations dangereuses, et telle est sa gravité, qu'elle laisse peu de place à des débats d'un ordre différent.

On a trop souvent perdu de vue, en s'occupant des libertés modernes, la distance qui sépare les théories des faits. Rien de plus aisé que d'énoncer une théorie et de l'établir sur des fondements solides. Mais, quand on veut la faire passer dans les faits, on se trouve aux prises avec les erreurs et les passions des hommes, avec des lois, des institutions et un état social qui en portent souvent le reflet ou qui tout au moins en tiennent compte, enfin avec les situations née des événements antérieurs.

Le Cardinal Dechamps m'a raconté à ce propos l'anecdote que voici ; Un jour le général de Lamoricière demanda au Cardinal Pie de lui expliquer ce que signifiaient la thèse et l'hypothèse ; le Cardinal s'y prêta de bonne grâce ; après l'avoir entendu, le général s'écria : « Ah ! je comprends ; la thèse, c'est le paradis terrestre ; l'hypothèse, c'est *depuis*. »

Il ne faudrait pas donner à cette boutade une portée trop absolue. Il est certain en effet qu'on peut, en éclairant l'opinion, améliorer la législation et se rapprocher des conditions d'une société parfaite. Un exemple, pris dans le présent, le prouve. Pendant longtemps, on a considéré comme impossible de consacrer en Belgique le repos de dimanche : et cependant cette cause a fait des progrès énormes dans ces dernières années, et, dans l'ordre des intérêts du travail, on peut presque la considérer comme gagnée.

Mais les changements d'un caractère trop étendu semblent avoir peu de chance de prévaloir : jamais en effet il n'a existé entre les hommes des divergences de croyances et d'opinions plus nombreuses et plus saillantes qu'aujourd'hui. C'est pourquoi il serait périlleux de vouloir brusquer l'esprit public et de recommander un bouleversement complet et intempestif des bases des sociétés modernes. Je me plais à croire que tels sont aussi les sentiments de M. le chanoine Van den Berghe ; c'est au point de vue de la thèse qu'il se place ; mais si on lui demandait : êtes-vous d'avis de supprimer l'hypothèse ? je suis convaincu qu'il répondrait : cela n'est au pouvoir de personne. Il expose, par exemple, la question de savoir dans quelle mesure les États sont soumis à la puissance ecclésiastique dans les choses temporelles, et il y donne des solutions mûrement méditées. Mais autre chose sont les solutions

Digitized by Google

arrêtées dans le silence du cabinet ou de la cellule ; autre chose celles qu'il est possible de faire admettre. Ces dernières sont le résultat du temps, des événements et de l'état des esprits.

M. Van den Berghe me pardonnera, je l'espère, d'avoir ainsi réservé les exigences de l'hypothèse. Il a si bien exposé la thèse, qu'il devait m'être permis d'esquisser l'autre face du problème ; en les considérant toutes deux, on ne risque pas de s'égarer.

CH. WOESTE.

CHOSES D'ART

—

En suite de circonstances très spéciales, il vient de m'être donné de promener en l'espace d'à peine trois mois ma curiosité sur l'art moderne de presque toute l'Europe. Et je voudrais rassembler un peu ma moisson de notes et en extraire les quelques idées que de si intéressants spectacles m'ont suggerées. Le catalogue du salon actuel de Bruxelles renferme trois des noms que, au cours de ces pages, je veux citer : H. B. Brabazon, Edmond de Pury, Giovanni Segantini. Une exposition des œuvres de Walter Crane a également eu lieu à Bruxelles. Enfin la librairie Dietrich a le dépôt des papiers artistiques de la collection Fitzroy ; de sorte qu'il sera loisible à la plupart de mes lecteurs belges d'avoir dans leur souvenir quelque point de repère pour me suivre en même temps que quelque occasion de contrôler mes dires.

A priori il m'apparaît que la lutte entre le réalisme et l'idéalisme est finie. Non seulement les délicats, mais même le gros public, mieux éclairé, entend admirer ou bon lui semble dans les deux camps, sans se priver d'aucune jouissance au profit de l'un ou l'autre exlusivisme ; et les artistes eux-mêmes sont las de se cantoner si étroitement dans une formule qu'ils doivent s'interdir les excursions dans tous les domaines. Le public admire les bons peintres de la réalité comme les beaux peintres de rêve ; les uns et les autres, en grand nombre, surtout en Allemagne à la suite de Böcklin, cherchent la complète synthèse. Chacun comprend au reste qu'il faille partir de la peinture de la réalité pour arriver à celle du rêve, puisqu'à peindre le rêve il s'agit de le réaliser, de lui donner un corps, et les raffinés, les délicats, les artistes en sensations qui sont la très restreinte aristocratie de chaque public, celle dont seul le suffrage compte, jouissent également — différemment, je veux bien — mais très vivement, aussi bien devant Whistler que devant Burne Jones, devant

Digitized by Google

Segantini que devant Böcklin (quand encore Segantini ne peint pas du rêve rêvé après de la vie vécue). Aussi allons-nous citer chronologiquement, selon la chronologie restreinte des expositions et publications de ces derniers mois, une série de noms et d'œuvres à admirer, d'un caractère souvent très opposé sans qu'une minute pour celà notre admiration cesse d'être spontanée... La question du plus ou du moins importe peu pour le moment, aussi bien saurons-nous faire sentir les nuances de notre enthousiasme au long de notre promenade

A Londres l'événement saillant de l'hiver a été la seconde exposition des aquarelles de M. H. B. Brabazon. Découvert par Sargent, célébré dernièrement par Gabriel Mourey dans son beau livre : « *Passé le Détroit* » ce grand vieillard sensitif et bon, d'une jeunesse de cœur et d'une fraîcheur de sentiment inaltérables, m'était depuis fort longtemps connu et sa précieuse amitié est l'une des trois ou quatre infiniment rares dont je suis le plus jaloux et dont j'ai le droit de m'honorer le plus. Je lui fus présenté à Bayreuth par le pianiste Emile Sauer qui ajouta au nom de notre ami : « Le plus grand peintre du monde après Valasquez et Turner, » enfantillage dont sourit l'exquis artiste, et qu'il fallait traduire pour être exact : « Admirateur de Velasquez d'un enthousiasme comme il n'en est peut être pas un second à l'heure actuelle, pour le grand maître espagnol pourtant si admiré, en même temps que l'immédiat continuateur de Turner. » — Je renvoie au portrait de Brabazon par M. Mourey dont je garantis l'absolue exactitude ; j'y pourrais ajouter beaucoup de traits charmants, je me contente de signaler le fait que sa famille est d'origine continentale et même pas mal historique (le nom devrait s'écrire Brabanson), et je passe à son œuvre. C'est de l'impressionnisme sans maladie, ou plutôt sans névrose, promené à travers le monde, d'Espagne aux Indes, en passant par toutes les cités célèbres et par tous les musées. Rendre un paysage agreste ou monumental, ou en garder le souvenir, par quelque chose d'exécuté en deux minutes, qui soit à une aquarelle ordinaire ce qu'un croquis est à un dessin poussé : bref un instantané artistique coloré, la décomposition de tout un paysage en quatre ou cinq taches essentielles dominantes, le tout d'une naïveté d'enfant en même temps que d'une habileté prodigieuse, (car des lavures et des taches, Brabazon n'a cure), telle à peu près l'aquarelle à la Brabazon, — encore eut-il fallu l'écrire en phrases sans verbes, — de l'art de Brabazon. J'ai vu de lui des orages de montagne sur de petites cités italiennes saisis avec la rapidité de l'éclair, peints en pluie et en coup de foudre, des lacs de la Haute Italie dans de douces clartés crépusculaires légers, frolés, à peine baisés d'un baiser blanc comme ceux que se donnent à la messe les prêtres, ou bien des monuments vénitiens, traduits pour ainsi dire par leur enveloppe atmosphérique avec tout l'intérêt concentré sur quelques taches très violentes, centrales...

Digitized by Google

Il va sans dire que cet art lumineux et frais, l'idéal d'art qu'un voyageur pourrait souhaiter à son service, est apparemment aux antipodes de l'art des Préraphaélites; Brabazon doit même considérer les Préraphaélites comme des fascinateurs très dangereux dont la nostalgie de jeunesse naïve, en ramenant l'art à ses origines, en arrête le courant et empêche la découverte de terres vierges .. Mais ne voit-on pas les grands fleuves impétueux se reposer et se purifier dans de grands lacs très tranquilles, puis leur cours lent faire des méandres qui semblent les ramener à leur source? Je crois en art en général l'idéal préraphaélite absolument justifié et en art décoratif, mieux que cela même, le seul plausible. Se souvient-on pas au reste qu'à ses origines le Préraphaélisme fut une école d'imitation de la nature, tout comme à l'origine on n'entendit par le mot romantisme que la tendance à remplacer le merveilleux païen par le merveilleux chrétien? et de ce romantisme là devait pourtant sortir le Hugo des dernières œuvres, Auguste Vacquerie, trop méconnu, puis le Parnasse, puis le naturalisme! Enfin ce qui m'enchante dans l'art décoratif des derniers préraphaélites : Walter Crane, Morris, Heywood Sumner, c'est leur constante préoccupation de joindre à l'œuvre d'art l'œuvre de charité, de faire de l'art une charité, d'appliquer l'art en remède à la pénurie de soleil et d'azur des intérieurs humbles.

Et cela de toutes manières : je ne conçois pas de plus haute façon de comprendre le socialisme que celle de Walter Crane et de Morris. Tous deux s'attachent à rendre l'ouvrier heureux chez lui, à lui faire sa demeure jolie et à l'emplir de poésie, à donner à la famille le goût du foyer. Premier point essentiel : que l'ouvrier se plaise à la maison; second : qu'il gagne sa vie et celle des siens par du travail propre, intéressant, où il mette de son intelligence, ce qui veut dire par du travail dans quel domaine que ce soit empreint d'art. Or pour arriver à fournir ce travail aux ouvriers le moyen est très simple : supprimer autant que faire se peut la machine, la mécanique, remonter aux principes des maîtres de l'œuvre du moyen-âge qui avaient dans leurs ouvriers tout autant de collaborateurs.

Rendre les intérieurs jolis, à bon marché? L'exposition de Walter Crane, patronnée à Bruxelles par M. Fernand Khnoppf, vient de faire le tour de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie; c'est à Brünn, où elle arrivait de Prague, que je l'ai rattrapée... Se représente-t-on quel ensemencement de goût, d'idées artistiques, représente le circuit d'une pareille exposition à travers ces populations tchèques qui ont conservé les traditions d'un art populaire déjà si admirable. Les murs de toutes les villes d'Autriche sont aujourd'hui couverts d'une affiche tchèque du recteur de l'Académie des Beaux-Arts de Prague, M. Hynaïs, laquelle est un pur chef-d'œuvre auquel il ne se peut comparer que du Grasset et du Walter Crane; car M. Hynaïs, avec un rare senti-

Digitized by Google

ment de leur beauté classique, s'est servi pour réussir cette merveille toute originale uniquement des costumes et des broderies tchéco-slovaques. Or avoir montré Walter Crane aux populations de cet art, c'est leur avoir prouvé le droit de leur art national à l'admiration universelle et au triomphe sur le faux goût des grandes villes allemandes. Avoir montré Walter Cranc aux grandes villes d'Autriche-Hongrie, c'est avoir ouvert les yeux des citadins sur la beauté, la richesse et le goût impeccable de ces paysans de Bohème, de Moravie, de Croatie, de Transylvanie, qui fabriquent de la poterie populaire si harmonieuse de couleur, si rythmée de forme, et qui brodent des étoffes selon des modèles spontanés auprès desquels tous ceux qu'offrent les journaux de mode sont des ordures.

Prenez tous les détails de l'habitation humaine : les fourneaux par exemple. A Vienne les poêles sont ce que je sais au monde de plus prétentieux et de plus laid; or la campagne fabrique de la poterie charmante, elle peut fabriquer des carreaux (nous avons un mot spécial en Suisse pour carreaux de poêle : *catelles*; ce mot est si commode qu'il mériterait d'être français). La vue de ceux de Walter Crane suggèrera peut-être aux paysans l'idée d'en faire et aux citadins celle d'en commander... Et cependant je sais bien qu'il y a, surtout en Autriche-Hongrie, à tout essai d'art populaire, l'effroyable obstacle du juif et de la marchandise juive.

Oh! ces carreaux de Walter Crane, se chauffer en hiver à un poêle orné de ces charmants motifs distingués aux couleurs rares que le maître anglais imagine si bien et que la maison Maw, à Broseley (Shropshire), réalise avec un soin et une propreté si impeccables. Vous en souvient-il? Voici *les quatre éléments* avec les admirables intensités du modelé clair sur fond sombre de leurs personnages symboliques : l'*air* envolé, jaune sur noir; la *terre* assise, gris sur noir, l'*eau* nageant, vert sur noir; enfin le *feu* non pas rouge sur noir, comme on s'y attendrait, mais d'un bleu inouï, bien réellement bleu de flamme; puis ce sont des motifs pompéïens extrêmement délicats aux dominantes jaune ou verte ou bleue, mais d'un jaune, d'un vert, d'un bleu de nuance adorable, rare, *esthétique* — comme l'on a dit un temps en Angleterre — puis, au contraire, des motifs très modernes comme dans les ravissantes historiettes d'enfant : un petit pâtre bleu à houlette crossée sonne de la corne sur un fond de barrières, de vaches et de moutons, les pieds dans les touffes de jonquilles. Et d'autres allégories encore : *le midi* et *le soir*, *l'automne* et *l'hiver*. *La nuit* voilée de noir s'étend sur un lit antique jaune à blanche literie, une grasse plante verte étend ses larges feuilles derrière elle à ses pieds; elle tient à la main un masque noir. — Le *printemps*, c'est sur fond de gaieté rose, une jeune femme vêtue de jaune très tendre, assise de profil, avec un petit enfant rose debout sur ses genoux... Et les alliances de ces

Digitized by Google

tons sont parfois si extraordinaires, des harmonies rares, subtiles, produites justement par des couleurs dont la combinaison semble anormale ou illicite... Comment se fait le miraculeux mariage ; je n'en sais rien ; constatez !

Mais, dira-t-on, même ces poêles pourtant à bon marché, puisque chaque carreau ne coûte souvent qu'un franc, jamais plus de cinq ou six, ne sont pas un luxe que puisse s'accorder un ménage d'ouvrier. Non, certes. Mais pour l'intérieur de l'ouvrier il est des jouissances mieux appropriées, réservées par les artistes anglais modernes. L'une des plus nobles idées de charité artistique est celle dont la société Fitzroy poursuit la réalisation : on connaît l'œuvre et on en trouve les échantillons chez Dietrich. Il s'agit d'enlever aux hôpitaux, aux écoles, aux hospices et orphelinats l'air maussade, l'air prison des grands murs blanchis à la chaux. Pour cela on a inauguré de grands papiers peints très solides, couverts de scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, ou même simplement de paysages ou de motifs décoratifs propres à récréer la vue, à susciter des pensées riantes, à mettre un peu de poésie dans la prose de l'existence. Ces grandes images sont peintes à la main (ce qui occupe des masses de jeunes gens), et se vendent à un prix infiniment modéré pour la valeur réelle de l'objet. Avec une dizaine de francs économisés en une année, un ménage d'ouvrier a chez lui un chef-d'œuvre à contempler; oui, un chef-d'œuvre en son genre. Je n'en veux pour preuve que le *Saint Georges* de M. Heywood Sumner, si martialement et si simplement campé à cheval, piétinant le cadavre du dragon, et tête dans les parfums d'un églantier fleuri, ou les *Quatre saisons* du même auteur, une vraie frise qui suffirait à mettre dans la soupente la plus enfumée, le frisson de la campagne et la magie des lointains horizons. Telle aussi l'angélique féerie de M. Davis : *L'Amour régit son royaume* sans épée, une leçon d'esthétique en même temps que de morale. Que nous voilà loin des tableaux parlants et des *leçons de choses* des écoles matérialistes de France, car il va sans dire, ces grandes images-tapisseries sont aussi destinées à égayer l'école! Et c'est toute une école de sentiments, de grâce, de distinction et d'heureux caractère qu'ils sont en réalité. L'enfant qui a toujours sous les yeux de semblables images de paix et de bénédiction restera chrétien, résigné et honnête à travers les pires affres de l'existence... Oh! les jeunes gens anglais bien nés et bien éduqués ceux qui enfants ont eu entre les mains les féeries imagées de Walter Crane, au lieu de la Bibliothèque rose (je prends ce qu'il y a de mieux en France !) combien la réelle distinction de leur cœur et la tournure aristocratique de leur esprit me console du déséquilibre physique et moral de la plupart des jeunes Français de l'âge et de la classe correspondants !... A Manchester je sais une école d'art industriel où Walter Crane va professer chaque semaine, et qui est doublée d'un cercle qui organise des

Digitized by Google

conférences, des parties de campagne, monte des bibliothèques publiques, enfin accomplit par le menu dans les basses classes une véritable œuvre d'évangélisation artistique. J'ai sous les yeux un simple programme destiné aux membres de cette association prolétaire : c'est un dessin de Burne Jones, avec ornements de Morris, le tout imprimé à la main par Morris, excusez du peu ! La gravure sur bois, admirablement décorative, comme toujours chez Burne Jones, représente nos premiers parents au travail ; au bas la légende : « Quand Adam piochait et qu'Eve filait, où était l'Aristocrate ? » On n'est pas plus bibliquement socialiste... Cela a été donné à des pauvres ; dans dix ans ce sera une pièce de musée.

Et pendant qu'en Angleterre l'art grandit en se faisant tout à tous, en Allemagne c'est le phénomène contraire qu'il faut signaler. Nous retournons en plein paganisme. C'en est fait de Schopenhauer et de la constatation navrée des misères de l'existence, qui pouvaient, qui devaient ramener au christianisme. Mais non, la logique des contraires cette fois prévaut ! Puisqu'aussi nous n'avons que cette vie, disent les uns, jouissons-en ! Et tous de se rallier aux féroces clameurs de Nietsche. Et les deux tendances sont en lutte. En art l'idéalisme règne sans conteste de par le triomphe de l'immense maître Böcklin, mais ce *néo-idéalisme*, comme l'a baptisé le Dr Richard Muther en sa définitive *Histoire de la Peinture au* XIXe *siècle*, hésite entre le Calvaire et l'Olympe, et parfois va de l'un à l'autre avec un égal enthousiasme, une égale foi. Il se produit le même phénomène de dualisme séducteur qu'à la Renaissance et réellement nous assistons en pays germain à une efflorescence d'art national comme depuis Schöngauer, Dürer, Hans Burgkmaier, Hans Baldung Grien et les Cranach, il ne s'en était plus produit. De toutes parts ce ne sont que peintres revenant aux vieux procédés germaniques et renouvellant le maître. Josef Sattler refait la *Danse macabre* avec à la fois la mélancolie de Dürer, le fantastique de Hofmann et la mauvaiseté pessimiste de Schopenhauer ; au contraire Klinger s'épanouit à l'eau forte en un paganisme musical où les dieux sont vaincus par les flèches humaines et dont Prométhée est le héros-type. Steinhausen, lui, est chrétien et revient à l'art populaire : il ne sort pas d'une interprétation paysanne délicieusement sincère de la Bible. Sandreuter est hanté à l'eau forte par la fontaine de jouvence et sa palette n'a plus que les couleurs des Champs-Elysées, même quand il les applique aux sujets bibliques. Le premier maître après Böcklin, Hans Thoma, un coloriste fougeux et sombre, va de l'Évangile et de la chevalerie aux Nornes et à Wotan, puis aux Tritons et aux génies des lacs, des bois et des prairies fleuries, en une série d'œuvres inégales, mais toutes extraordinaires par quelque côté et certaines réellement complètes et parfaites.

Et voici que pour grouper ces forces vives artistiques partout jaillissantes, il vient de se fonder à Berlin une revue d'art admirable dont

Digitized by Google

le titre est bien réellement à la fois un signe des temps et une profession de foi : PAN. On y trouve tous les noms cités naguère, et ceux de toutes les individualités réellement extraordinaires des pays non-allemands : Rop's, Khnopff, Whistler, Segantini. C'est réellement luxueux comme se le doit une revue à 25 francs le numéro ; mais ce n'est pas trop payer pour posséder des œuvres originales telles qu'un vernis mou de Rops, une lithographie de Sattler, un frontispice de Franz Stuck, sans compter un certain nombre de reproductions très soignées, d'œuvres excessivement rares à peu près inédites, tel que ce chevalier conquérant d'une jeune femme gardée par un dragon, tableau de Böcklin dont je ne savais même pas l'existence, moi qui me pique d'être... ou plus modestement de devenir un spécialiste de Böcklin, le plus grand génie produit par le siècle avec — non pas après — avec Wagner.

Salon à Paris, salon à Bruxelles, salons à Berlin, à Munich, à Vienne, à Venise, à Bale, à Genève, à Neuchatel. A Paris rien de nouveau que la *seconde* de Burne Jones et que l'apparition de Walter Crane avec ses femmes-cygnes moins heureuses que son admirable *Pont de la Vie*, une des œuvres du siècle. A Munich, à Berlin, à Bruxelles, à Vienne : Segantini triomphe, Segantini ce rare Millet de l'Alpe, qui s'est haussé dernièrement jusqu'aux symboles de la mystérieuse et si rude vie alpestre en des séries d'*anges de la vie* d'une poésie intime aussi pénétrante que la musique alpestre et neigeuse de Grieg, d'un charme aussi absorbant que ses bergeries, et d'une étrangeté aussi souveraine que certaines œuvres de Böcklin lui-même. J'aimerais bien pouvoir raconter tout au long l'histoire de ce triomphateur qui fût pâtre, risqua mourir de faim et se releva... Roi dans son domaine : roi de l'Alpe dont il est le peintre suprême et souverain. Mais cette étude m'attend ailleurs ; j'ai voulu seulement lui envoyer ici le respectueux salut d'un adorateur de l'Alpe qui jamais ne l'a mieux retrouvée, l'Alpe, que dans sa peinture et dans quelques récentes œuvres du peintre suisse Gustave Jeanneret.

Trio admirable et si varié avec Edmond de Pury et Hans Sandreuter, ce bouillant et vigoureux Gustave Jeanneret est un des vainqueurs du tournoi artistique qui vient de se livrer dans différentes villes suisses. Croirait-on que l'art soit, à Genève, à Bale et à Neuchâtel une des plus vives préoccupations du public ? Croirait-on qu'à Neuchâtel, ville de seize mille âmes, il a été dépensé l'année dernière pour les arts une somme de cent mille francs ? Si les habitants de Londres par exemple, avaient déboursé dans le même but une somme proportionnelle, c'étaient vingt-sept millions de dépenses en œuvre d'art. Et je n'ai pas cité là une année et un chiffre exceptionnels. Depuis de longues années déjà Neuchâtel — encore une fois ville trois fois moindre que Besançon ou Grenoble, — a la réputation de dépenser annuellement soixante-quinze mille francs en œuvre d'art.

Digitized by Google

Mais quel art? Ah! voilà. Exclusivement des œuvres d'artistes du pays; jamais, jamais d'étrangers. Les choses se passent en famille ; de sorte qu'en somme c'est de l'argent qui ne fait que rouler. Toutefois trouvez une autre ville où le roulement des capitaux sur les œuvres des artistes locaux soit aussi considérable! Et celà m'amène à répondre à une question très naïve qui m'est arrivée de partout, surtout de France, dès l'annonce de ma série : l'Art en Suisse. Il existe donc un art en Suisse?

Je crois bien! La Suisse a produit Hans Fries, Holbein, Léopold Robert, Calame, Gleyre, et le plus grand peintre moderne, celui dont l'influence régénère toute l'Allemagne à l'heure actuelle : Arnold Böcklin. Elle a produit Eugène Grasset qui renouvelle l'art décoratif en France parallèlement aux Préraphaélites en Angleterre; Carlos Schwabe, un poète de la fleur et des étoiles d'une tournure d'imagination si spéciale; MM. Giron, Baud-Bovy et Furet, M^lle^ Breslau et M. Burnand qut font quelque bruit au Champ de Mars! En outre les trois individualités déjà citées auxquelles je vais m'arrêter un peu parce qu'elles sont moins connues ; et cependant Dieu sait si elles mériteraient de l'être!

Mais la foule des peintres secondaires dont ils se détachent? Elle n'est ni meilleure ni pire qu'à Paris ou Munich. Au reste voulez-vous en avoir une idée : La *Société des arts graphiques de Genève* a publié sous le titre *Nos artistes* un pêle-mêle de bonne reproductions à très bas prix, d'après la majeure partie des peintres suisses, et qui donne la très exacte image de la plupart des expositions fédérales ou cantonales. Un seul génie : Böcklin, et quelques très grands talents, ceux déjà cités, plus Hodler, Buchser, Paul Robert, Charles Édouard Dubois, A.-Henry et Léon Berthoud, tous plus ou moins complètement représentés, mais encore une fois précisément comme ils le sont dans le démocratique tohu-bohu de ces salons où l'on accorde à chaque artiste grand ou petit, soit tant de mètres de surface à couvrir, soit un nombre déterminé de tableaux. Toutefois les peintres de Genève ont été l'objet d'une petite préférence, surtout les peintres du lac Léman, et il en est d'exquis : le multinuance dans le ciel bleu et le lilas Bocion, M. Ed. de Palézieux qui aime les vagues et les tempêtes et dont le *Retour du marché* est le meilleur tableau que je sache célébrant la vie des bateliers suisses, MM. Dufaux, Lemaître et Léon Gaud dont les pêcheurs sont si vrais, enfin M. A. Gos dont la barque chargée de paysans en plein lac, s'enlève sur les lointains de montagnes à pic qui sont la couronne du Léman du côté de la Savoie.

De plus en plus acharné à se proposer des problèmes à peu près insolubles, M. de Pury en plein été vénitien peint sur l'eau, sous un ciel de feu, soleil en plein contre le modèle, autant dire qu'il peint un point lumineux mouvant entre deux miroirs dans une réverbération

Digitized by Google

effroyable ; telle sa dernière œuvre : une rameuse dans un mouvement impossible à saisir, dans une lumière à aveugler. Ailleurs il se bat avec les nuances crépusculaires reflétées par la lagune sous une barque chargée de femmes et d'enfants, tous posant à la fois en pleine nature, dans un effet spécial dont le moment exact du tableau dure à peu près dix minutes chaque soir. Ailleurs encore il s'éblouit à rendre la transformation en incendie d'émeraudes d'une vigne en transparence sur le soleil italien, avec figures baignées de cette lumière plus enveloppante qu'un bain tiède.

M. Gustave Jeanneret, avec une verve féroce et réellement alpestre, escalade les plus hauts sommets, les peint à bout portant en quelque sorte grandeur nature, se jouant de la difficulté de — tout avant plan solide supprimé — donner à ses colossales assises montagneuses un avant plan purement atmosphérique et imaginaire : la sensation de l'abîme. Son cadre est comme la fenêtre ouverte d'une maison volant à mille mètres d'altitude en face de la Jungfraû, et le spectateur est pris de vertige devant le gouffre à demi nocturne déjà. Sur les sommets traînent les incroyables et irréelles lueurs d'*Alpenglühn* orangés. Peintre d'ouvriers, de vignerons suisses dans les décors neuchâtelois familiers, M. Jeanneret est une sorte de Léon Lhermitte plus franc, plus sainement paysan. Peintre du marais fleuri qui s'étend entre les trois lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat, il est un paysagiste à la fois plantureux et simplificateur, plein de rudesse et de tendresse, notateur expérimenté des plus subtiles dégradations de lumière dans les aubes grises et les crépuscules blonds.

M. Hans Sandreuter fut d'abord le premier et le meilleur disciple de Böcklin qu'il répercuta seulement. Ce *seulement* était déjà beaucoup. Puis sans quitter la voie germano-florentine que le Maître lui avait ouverte, sa personnalité s'affirma richement. Aujourd'hui il n'est pas plus un double de Böcklin que Racine de Corneille, ou Haendel de Bach, ou Lizet de Wagner. C'est le meilleur fresquiste d'aujourd'hui. Sa décoration de la grande salle de l'abbaye des Forgerons à Bale comme perfection de l'ensemble et du détail laisse loin derrière elle tout ce qui a été tenté dans ce genre en Allemagne dernièrement. Activité multiple : aquarelliste génial qui plairait à Brabazon. M. Hans Sandreuter est aussi un paysagiste extraordinaire et je sais de lui un paysage d'automne pris à Stein, avec un avant-plan de roseaux rouge-feu contre de lointaines collines boisées violettes dont l'intensité et la distinction font penser au Japon en même temps qu'à Böcklin.

Le salon de Vienne offre un nombre de médiocrité plus grand et un niveau artistique général moindre qu'au salon de Munich ou de Berlin non seulement, mais même — toutes choses égales d'ailleurs — que tel

Digitized by Google

petit salon local suisse. Pour parler net, ce qu'on y voit de meilleur ce sont les envois des Autrichiens habitant Munich, sinon ceux des Tchèques et des Polonais. M. Hynais — ce recteur d'Académie qui n'a pas jugé indigne de faire pour l'exposition tchèco-slave la merveille d'affiche que l'on sait, apparaît dans son *Jugement de Paris* de la plus délicate compréhension de la beauté corporelle. Les derniers salons nous ont habitués à des nus plus riches de pâte, de lumière, de couleur; mais je n'en ai point vu de plus distingués, de plus discrets dans une demi ombre berceuse pleine de reflets des bocages où va tomber l'entre-chien et loup ; et son petit Pâris à bonnet rouge est un véritable amour; assis, un genou pris entre les mains, il a la fatuité et le sérieux amusants d'un jeune dessinateur sûr de lui-même, qui a l'aplomb de faire déshabiller devant lui trois modèles au lieu d'un et de choisir la pose en vieux blasé très connaisseur. L'une des trois Grâces est admirablement enveloppée dans une étoffe slave populaire dont la broderie remplace à ravir toute espèce de dessin grec et même très avantageusement.

M. Tomec m'apparaît une des individualités des plus frappantes du groupe tchèque; c'est un passionné qui a ces exquises tendresses des forts, infiniment plus douces, plus veloutées, plus profondes que celles des timides. De lui un tableau que les Viennois qualifient de fou : des terres de labour déferlent en mer noire et se brisent contre la berge d'une colline fauve au dessus de laquelle court un orage formidable bleu léché de flammes pourprées, le tout sur un ciel violet. Des corbeaux s'envolent comme effrayés du cataclysme céleste qu'un vent violent déchire et roule tumultueusement. L'autre tableau c'est toute la Bohême des très sereines soirées de printemps : quelques maisons paysannes sur un massif de montagne pelée et raviné, ardoisé et violâtre. Quelques notes vertes de peupliers et de prairie soutiennent la colline qui dort sur un ciel citron d'une douceur infinie. Le tout donne cette impression d'idylle tragique, dans un pays qui a été l'un des grands champs de bataille du monde moderne, qui est un peu le *basso ostinato* de tout le pays tchèque.

M. le baron Th. de Ehrmanns est un acquarelliste tout à fait hors ligne dont les sous bois vert et gris et le rocailleux et pluvieux paysage de Bukovine font mon admiration... Un art vraiment extraordinaire, celui de cet aquarelliste sur qui personne n'a pu me renseigner à Vienne, qui expose peut-être pour la première fois et qui a la sûreté, la sobriété, et la miraculeuse souplesse simple à laquelle un Sandreuter même, n'arrive qu'après des centaines d'essais et des montagnes de *bloks* anglais saccagés.

On a dit beaucoup de mal dans la capitale autrichienne de M. Stanislas Radziejowski de Cracovie, mais le mal qu'on dit d'un artiste est, à Vienne, bien plus qu'ailleurs, preuve de sa haute valeur. Pendant que J. H. Rosny créait les capricieuses et captivantes populations aquatiques

Digitized by Google

de sa *Nymphée*, le peintre polonais concevait une nixe des étangs tout à fait selon les formules non pas, mais l'enseignement de Böcklin : créer le fantastique selon la logique de la réalité. La nixe des étangs doit donc nécessairement tenir des actuels habitants des étangs, et avoir des analogies avec le nénuphar et le crapaud. M. Radziejowski est arrivé ainsi à créer un monstre naturaliste de la plus savante drôlerie et d'une plausibilité tout à fait concordante avec le haut intérêt d'art de son paysage aquatique si finement observé, si largement rendu.

M^lle^ Olga de Bosnanska est non seulement une portraitiste d'une sombre psychologie à la Carrière, mais elle vient de réaliser en une petite fille blonde et blême aux yeux fous en goutte d'encre qui va déborder sur la face blafarde, l'idéal moderne d'une créature de Maeterlink. Oh! l'énigmatique enfant qu'à longtemps regarder on deviendrait fou soi-même. Mélisande a six ans et née dans l'aristocratie de quelque grande ville d'aujourd'hui, telle cette petite... Il va sans dire que le goût public est toujours en complet désaccord avec moi et n'approuve pas. Je trouve cette étude tout simplement prodigieuse : aucune créature peinte jamais ne m'a autant bouleversé que cette enfant sinistre blonde et blanche.

Il y a encore beaucoup de choses estimables à ce salon de Vienne, mais d'une originalité aussi flagrante, retentissant ainsi en claques sur les joues des badauds viennois endormis, rien, rien. Et nous pouvons passer outre.

A Bucarest exposition restrospective de l'œuvre du seul peintre roumain N. J. Grigoresco. Cette œuvre est un résumé complet du pays et de la vie populaire entre le Danube et les Carpathes, et c'est en plus toute la poésie de ces magnifiques contrées, d'une ampleur d'horizon, d'une lenteur déferlante de lignes montagneuses absolument inoubliables. Les proverbes même consacrent le phénomène de lente et persuasive prise de possession, prise du cœur des passants par ces vallées d'un charme pastoral si arcadien, et ces grandes plaines où voltigent et palpitent l'âme des barbares tombés sur la route d'occident lors des invasions, et où campent dans l'infini les familles tziganes en eaux-fortes bien rembranesques mais de groupes de statuettes antiques au lieu que de tas de miséreux hollandais. La peinture de Grigoresco opère avec le même charme que le pays, elle fait siens ceux qui l'ont vue une seule fois. Vraiment la Roumanie n'a pas besoin d'autres peintres tant que cet artiste vivra; il suffit à sa gloire et vaut une école. Il s'est attaché uniquement à la célébration de sa patrie, et n'en a jamais aimé et peint que le peuple et le paysage, un ou deux portraits des souverains exceptés toutefois. Avant lui la Roumanie avait bien été peinte et dessinée par Raffet et Schrayer; mais ceux-là ne furent que des passants. Il y a du sang et des nerfs roumains, et du roumain pur sang dans le talent de

Digitized by Google

Grigoresco ; son œuvre fait en quelque sorte partie du pays comme autant de paysages et de paysans de plus. De facture le Maître roumain a conservé la grande tradition de l'école de Barbizon au milieu de laquelle il a vécu, dont il a coudoyé les chefs. Et c'est vraiment à la suite des Millet, Rousseau, Diaz, Troyon, Daubigny et Dupré qu'il faudra l'inscrire sur le livre d'or de la peinture moderne. Et il aura en outre l'intérêt de nous léguer tout l'héritage d'un pitoresque qui meurt, toute la Roumanie qui s'en va gâtée par les chemins de fer, les écoles organisées modernement, le militaire, et, en un mot, par la dynastie étrangère « ce mal nécessaire » comme l'a si bien qualifié un ex-premier ministre roumain. Toute cette Roumanie humble et ignorée des vallons perdus dans la montagne et des enfants trouvés dans leurs champs fleuris, garçons enchemisés de blanc, fillettes engaînées de rouge ou de noir, aux étonnantes loques brodées, dont je voudrais tant, un jour ou l'autre, remplir un beau livre plein d'illustrations d'après Grigoresco, ce Maître l'a exaltée en une allégresse de lumière et de plein air avec une naïveté et une jeunesse de vision, une sincérité et une honnêteté de procédé qui l'érigent sans conteste un des artistes les plus foncièrement bons et durables de notre temps.

J'ai laissé pour la fin l'événement capital du printemps en Allemagne, l'exposition à Munich, Heidelberg et Leipzig des œuvres de Hans Thoma. Encore un maître au sens le plus absolu du mot. Qu'on remarque au reste que je n'effeuille ici un bouquet que des plus grands noms de l'art vivant hors de France et de Belgique. Les Brabazon, les Walter Crane, les Segantini, les Grigoresco, les Thoma sont mieux que d'admirables artistes, mais des chefs de file et des remueurs de germes artistiques féconds. Ce farouche isolé de Grigoresco sera sous peu le maître dont toute une jeune école roumaine, qui est en train de pousser, se recommandera. Eh bien ! Thoma est en Allemagne le peintre qu'à l'heure présente, il faut placer immédiatement après Böcklin. Il n'en est pas le premier disciple comme Sandreuter, il en est le premier pair autant qu'un Empereur toutefois peut avoir un pair dans ses états, autant que par exemple Schumann l'était de Wagner, et que l'est Brahms de Bruckner. Böcklin ayant un champ d'activité universel, il est clair que un chacun a toujours le champ d'activité de Böcklin ; il est clair aussi que sans Böcklin, Hans Thoma se fût abstenu de tout un ordre de compositions, et cependant il n'y a pas moyen pour un artiste d'être lui-même davantage que Thoma. Fils de paysan de cette Forêt noire, si souvent mise à feu et à sang par les invasions françaises, il est peut-être le dernier artiste en qui revive l'âme poétique et naïve de la vieille Allemagne, allemande d'avant le nouvel Empire trop battant neuf ; et je ne saurais assez dire ce qu'il y a de poésie dans l'œuvre de ce coloriste étonnant qui sait rendre fantastique la réalité sans aucun

Digitized by Google

charlatanisme, et donner la sensation du mystère par les plus simples compositions *véridiques dans l'invention*, un secret qu'ils ont tous, ces étonnants allemands d'aujourd'hui de l'école de Böcklin, Thoma comme Sandreuter, von Hoffmann, Sattler... Il faut signaler dans l'œuvre de Thoma à côté de paysages du Taunus, de la Forêt noire et de l'Alpe, des nus admirables, de vrais nus florentins vêtus de couleurs d'une incomparable modernité, et des resouvenirs à la fois de Léonard et de Dürer, appliqués à la vie réelle qui rangent certains de ces tableaux au nombre des plus magistrales et des plus insignes œuvres d'art, — artistiques jusque dans leur cadre — qui aient été produites depuis les maîtres de la Renaissance.

WILLIAM RITTER.

Digitized by Google

LETTRE DE PARIS

17 juillet 1895.

C'est fini. Les lampions sont éteints, les tentures décrochées. Seuls quelques drapeaux flottent encore aux balcons des faubourgs. Le 14 juillet est passé. Bon enfant et tout à fait famille, cette fête nationale ! Nous sommes loin des temps héroïques où les luttes politiques éclataient jusque dans les refrains populaires. Il ne reste plus qu'une gaieté banale et sans provocation, quelque chose comme une noce de boutiquier. Durant deux ou trois jours, les chevaux de bois sont cavalcadés en grande liesse pendant qu'un orgue de Barbari moud ses rengaînes les plus affolantes ; les manèges vélocipédiques, nautiques, aérostatiques, entraînent dans leurs girations toute une population qui « veut s'amuser ». Au coin des rues de menus orchestres égrennent le répertoire des guinguettes ; les couples se trémoussent gaillardement, jusqu'à deux heures du matin où moulus, harassés, fourbus, râclant le pavé de leurs pieds alourdis, ils vont s'abattre autour des tables tentatrices embusquées par les marchands de vin.

Au fond, cela ne fait de mal à personne et c'est une parenthèse joyeuse dans la vie monotone de l'ouvrier parisien. Pourquoi la lui enlèverait-on ? Pourquoi essayer de transformer sa bonne humeur paisible d'aujourd'hui en un enthousiasme plus bruyant ? On prête, en effet, à certains hommes politiques des projets d'amélioration de fête nationale. Il paraît à ces parangons du tapage des rues que, décidément, le peuple s'endort... En tout cas, ce n'est certainement pas dans les délices de Capoue ! Et il faut espérer qu'on ne va pas le forcer de nouveau à célébrer quelques demi-douzaines de centenaires plus ou moins fastidieux. Quand il est allé applaudir nos troupes défilant à Longchamp, et qu'il a dansé au carrefour voisin de son domicile, le Parisien n'en demande pas davantage, pour

Digitized by Google

une fête nationale. Le reste lui importe vraiment assez peu. Qu'on le laisse dans cette benoîte et consolante placidité. On n'est pas assez sûr de ce qu'il ferait si on l'émoustillait trop vigoureusement.

Notre Président de la République paraît comprendre merveilleusement comment il faut doser les distractions du peuple de sa bonne capitale. C'est ainsi qu'il nous a rendu Montjarret le jour du Grand Prix. Et pendant quelques jours, ce fut la question parisienne par excellence. Ce brave La Fontaine, s'il fût revenu à Paris, n'aurait plus dit : avez-vous lu Baruch ? mais certainement : avez-vous vu Montjarret ? oui... Montjarret... le piqueux de l'Élysée, enfin, le piqueux du Président, le piqueux inauguré ou plutôt restauré au grand jour de Longchamp ?...

En vérité ce fut une belle chose ! Tunique bleu foncé, à galons d'or. Au côté le grand couteau de chasse. Le chapeau haut de forme, entouré d'un galon d'or et agrémenté de la cocarde tricolore. Et caracoli-caracolant, voilà Montjarret, fier comme Artaban, frayant la voie à M. Félix Faure. On a bien un peu épilogué sur la correction des distances dans le défilé du cortège présidentiel. Mais Montjarret a victorieusement répliqué que M. Lépine, le préfet de police, n'avait voulu rien entendre et qu'il avait exigé le moins de déploiement possible entre l'attelage et le piqueux.

C'est une grosse modification dans l'allure de la présidence, et qui prouve que M. Faure n'a pas usurpé sa réputation d'homme « chic ». Le piqueux de l'Élysée a été célèbre pendant quinze jours, et il n'a été détrôné dans les préoccupations publiques que par le service d'honneur du duc d'Orléans, que le récent mariage du duc d'Aoste avec la princesse Hélène à mis particulièrement en vedette. Le jeune prétendant avait dit, il y a quelques mois, qu'il agirait. Il a tenu parole. Il a agi. Il a fait une restauration. C'est toujours cela en attendant l'autre ! Il a restauré l'habit bleu barbeau à boutons d'or. Et comme ce sont souvent les petites choses qui manifestent les grands changements dans les sentiments, il est peut-être à propos de remarquer qu'au contraire de son fils, le comte de Paris n'avait pas voulu de cet uniforme — les méchantes langues ont déjà prononcé le mot de livrée — pour ceux qui l'approchaient. Ce n'est pas qu'on ne lui eût manifesté le désir de voir autour de lui une sorte de cour

Digitized by Google

avec les costumes convenables. Mais avec son air mélancolique il avait refusé, disant : Tenons-nous en à la redingote.

Il pensait sans doute, avec la sagesse des nations, que l'habit ne fait pas le moine. Mais peut-être la sagesse des nations l'a-t-elle sur ce point légèrement induit en erreur. Si l'habit ne fait pas le moine, peut-être contribue-t-il, au moment de la tentation, à lui rappeler son état. En tout cas, les vieux tenants de la cause monarchiste garderont, je crois bien, leurs vêtements ordinaires. Seuls les jeunes, les connétables et les chambellans, comme on commence à les appeler dans leur parti même, arboreront la nouvelle tenue. Et je ne sais si je m'abuse, mais cette scission toute extérieure est peut-être la marque d'une séparation plus profonde. Je crois bien qu'oui. Si c'est pour le bonheur du pays, tant mieux...

En attendant, l'habit bleu peut cependant montrer une nombreuse lignée d'ancêtres. C'est seulement depuis la guerre de 1870 que le frac noir a régné exclusivement. Sous le second Empire on ne se mariait qu'en uniforme ou en habit bleu barbeau. Les officiers de la couronne le portaient avec des revers blancs. Et le très original mais très élégant duc de Grammont-Caderousse, après avoir tué Dillon en duel, comparut en cour d'assises dans la même tenue. Peut-être le nouvel uniforme, imposé par le duc d'Orléans aux membres de son service d'honneur, aura-t-il une durée moins éphémère que l'habit gris, ou violet, ou marron, inauguré il y a quelques années et dont la vogue fut si courte... peut-être parce qu'elle était fort coûteuse.

Quoi qu'il en soit l'entrée d'une princesse de France à la cour d'Italie n'en est pas moins un événement fort important. Dans tous ses voyages à Rome, à Florence, à Turin, un cri domine tous les autres : *Bella, bella, bella !* Il paraît, en effet, que la nouvelle duchesse d'Aoste est une radieuse jeune femme. Mais, en dehors de ces acclamations et plus loin qu'elles, il y a évidemment un élément nouveau introduit dans la famille royale de Savoie-Carignan. Le pauvre prince de Naples, fils du roi Humbert, est déjà compté comme non-avenu par la presse, l'opinion et, dit-on, la cour elle-même, tant son état maladif inspire des craintes sur sa santé. L'héritier le plus direct du trône, à son défaut, ou au cas d'une abdication, est précisément le duc d'Aoste. De sorte que la fille du comte de Paris est

Digitized by Google

appelée à devenir reine d'Italie, ou au pis aller, mère du roi d'Italie, — à supposer qu'il y ait encore un royaume d'Italie à ce moment-là, ce qui, au temps où nous sommes, peut devenir sujet à discussion, comme tant d'autres réalités ou tant d'autres espérances.

Il est évident, par exemple, que si l'on écoutait M. Jaurès, les choses n'iraient point longtemps avec la même routine. Il a prononcé récemment, à la Chambre, un discours qui a été unanimement jugé terne et insuffisant, mais qui m'a paru au contraire être un des discours les plus fournis d'idées et de faits qu'ait jamais prononcés le leader du socialisme. Entendons-nous, je ne suis pas devenu socialiste pour autant, mais il m'est impossible de partager l'opinion commune au sujet de ce programme très net, dégagé de périodes sonores, et aussi précis que peut l'être un programme de destructions voulues et de reconstructions hypothétiques. Le malheur pour lui est que M. Jaurès est catalogué : orateur pompeux, rhéteur grandiloquent. Quand il monte à la tribune, on s'attend à des phrases magnifiques déroulant, comme une musique, leurs sinuosités harmonieuses. Sous peine de ne pas réussir, il faut que M. Jaurès serve à ses collègues le plat où il est passé maître. Faute de ce soin, on ne le connaît plus, on le renie. Il l'a bien vu. Avouerai-je cependant que, jamais, peut-être, tableau d'ensemble des efforts actuels du socialisme et de ses prétentions futures, ne fut présenté avec plus de franchise sereine et indépendante?

Ce fut bien un discours-programme, et on s'attendait si peu à une crânerie aussi dénuée d'artifices et de parures étrangères que ni M. Ribot président du conseil, ni M. Paul Deschanel qui prétendirent répondre à M. Jaurès, ne lui ont répondu. L'un et l'autre, dans leurs discours trop évidemment préparés d'avance, s'attaquaient à ce qu'ils avaient cru que dirait M. Jaurès, mais non pas, corps à corps, à ce qu'il avait dit. C'est là ce qui ressort avec évidence de la lecture attentive des documents. C'est en toute justice que M. Jaurès a pu crier à M. Ribot : « Vous ne discutez pas avec bonne foi. Cela n'est pas digne de vous » et que M. Guesde a pu dire à M. Deschanel : « Vous répondez à un discours de M. Jaurès que vous avez fait vous-même, mais qui n'est pas celui qu'a prononcé M. Jaurès. »

Malgré tout M. Jaurès n'eut pas, ce jour là, l'oreille de la Chambre et fut battu dans les grandes largeurs. J'ai seulement

Digitized by Google

signalé cet incident de nos luttes pratiques pour indiquer un danger, très grave et très prochain : celui de combattre le socialisme notoirement grandissant avec des fusils de paille et des sabres de bois, je veux dire avec des armes qui frappent à côté. On accuse M. Jaurès de faire des phrases. C'est vrai, bien souvent. Il est seulement regrettable que le jour, où faisant un effort sur lui-même, il prononce un discours-programme solidement jalonné, au point de vue socialiste, le chef du gouvernement et l'un des orateurs du centre, sur lequel on paraît compter, lui répondent... par des phrases, et n'acceptent pas la lutte franchement et loyalement. Peut-être, il est vrai, se sentent-ils de taille trop menue pour résister à pareille attaque ? C'est mon avis, et c'est là surtout qu'est mon regret.

Nous avons et nous aurons malheureusement encore pendant quelques années, à la tête du gouvernement, des hommes qui ont perdu leur temps et leurs meilleures qualités dans les petites luttes de groupe, dans les intrigues de couloir, dont la tactique s'est par suite modifiée, qui sont infiniment experts à donner des coups d'épingle, mais qu'un coup de boutoir, solidement décoché, étourdit et démonte. Or, il faut se le redire : le parti socialiste grandit, il précise ses revendications, il avance pied à pied, et il devient d'autant plus redoutable qu'il est prêt à faire la part du feu et à prendre, dès aujourd'hui, les bribes qu'on veut bien lui donner, au lieu d'attendre à demain pour avoir le morceau tout entier. Le socialisme, tant qu'il est resté un parti de tapageurs irréductibles, n'était pas à craindre. Un boulet n'entre dans un mur qu'avec une force de projection qui manquait aux socialistes. Le socialisme, devenu parti vraiment politique, est extrêmement à redouter. Un levier s'introduit plus facilement et l'œuvre que n'aurait jamais faite le boulet, il la conduit sûrement. Il sape et démolit au lieu de renverser. Mais il n'en détruit que plus à fond. Voilà le danger.

Et le malheur c'est que nous n'ayons pas, dans le parti conservateur, un nom, une autorité, un chef à opposer à nos adversaires. C'est bien le cas de répéter ce que disait Léon XIII au cardinal Bourret : « Il nous faudrait un orateur, une grande voix qui sût parler à la France ; où est Berryer, où est Berryer?... » Le volume que vient de publier M. Charles de Lacombe (1)

(1) *Berryer sous la République et le second Empire*, 1 vol. in-8° avec gravures, Didot, Paris.

Digitized by Google

n'est pas pour diminuer nos regrets. C'est la troisième et dernière partie de l'œuvre remarquable qu'il a consacrée à son illustre ami. Et c'est, à mon sens, la plus passionnante. Nous y voyons le grand orateur aux prises avec toutes sortes de difficultés politiques, morales, pécuniaires. De toutes, il sort avec une sérénité et une autorité grandissantes. De plus, l'époque de sa vie, où il est parvenu, est plus rapprochée de nous. Quoique les années qui nous en séparent comptent double pour les générations nouvelles, nous vibrons encore au récit de cette histoire impériale qui devait avoir une si tragique conclusion. Nous voyons se dérouler, devant nos yeux attristés, les diverses péripéties de la politique suivie par le comte de Chambord, politique d'abstention et d'émigration au-dedans que devait aboutir, après le chute de l'Empire, et tout naturellement, à ramener à la vie publique des modernes émigrés qui, — pas plus que les premiers, hélas ! — n'avaient rien oublié ni rien appris.

Je veux bien que ces discussions se fassent lointaines. Elles sont pourtant de l'histoire. Et n'est-il pas vrai que si nous vivons si mal l'histoire d'aujourd'hui, c'est que nous n'avons, la plupart du temps, qu'une idée fausse de celle d'hier ? On admet bien que l'on connaisse la liste des Pharaons, et les fouilles les plus récentes, et les restitutions de documents ignorés ; mais on affecte d'ignorer volontairement les mobiles qui firent agir nos devanciers immédiats dans la vie. On en est ennuyé, fatigué. On a hâte de faire autre chose, du nouveau, et l'on s'embarque dare dare dans un tas de projets qui doivent révolutionner le monde. Ces projets échouent, huit fois sur dix, et le découragement vient. On s'aperçoit alors que l'on a agi exactement comme nos pères agissaient il y a cinquante ans, et qu'on a échoué comme ils échouèrent. Seulement on avait volontairement refusé de connaître ce qu'ils avaient fait, et on a passé sottement sa vie à recommencer la leur. C'est sans doute à prévenir de semblables déconvenues que servirait l'étude de l'histoire d'hier, si l'on consentait à l'étudier.

Cela est facile et agréable quand on a la chance d'avoir un guide aussi érudit et impartial que l'est M. Charles de Lacombe. Il est vraiment réconfortant de se trouver dans la société d'hommes comme Berryer et ses amis. A la réflexion, un peu de tristesse vient. Où sont-ils aujourd'hui ces grands esprits,

Digitized by Google

libres de préjugés, disant leurs rudes vérités même à leurs plus chers amis, dévoués sans platitude, indépendants sans rodomontades, et d'une bonté de cœur pour les jeunes qui révèle la supériorité de leur âme ? Ils étaient bien heureux les jeunes gens de ce temps-là ! Berryer les aimait avec passion. La grande recommandation était : soyez bons, soyez vrais ! A sa belle-fille, il écrivait en lui parlant de son enfant, (et je cite ces lignes parce qu'elles peignent au vif cette âme d'honnête homme) : « Maintenez-le dans une habitude constante d'être vrai en toutes choses. La sincérité de l'esprit et du cœur » développe et élève l'intelligence ; elle conserve à toutes les » facultés leur grâce et leurs forces naturelles ; elle contient » l'imagination, rend le jugement libre, et préserve un homme » de la triste ressource des finesses qui ne trompent ou ne » séduisent que les esprits irréfléchis et grossiers. » Oui, certes, son historien peut bien lui appliquer le mot de Bossuet : « la vérité fit toute sa grandeur. » C'est pour cela que l'on respire librement dans son entourage.

Qu'il ait combattu ses adversaires avec vigueur ; personne n'en doute. Mais il les abordait toujours de face, en toute probité, et voilà encore une habitude qui se perd de plus en plus. D'ailleurs, jamais, cela ne l'empêchait de leur rendre l'hommage qu'ils méritaient. Guizot fut un de ces adversaires-là. Et voici ce qu'en disait Berryer, en 1868, à la tribune du corps législatif, alors que l'ancien ministre de la monarchie de juillet, suivant un traité avec la maison Lévy, fournissait à son éditeur un volume par an : « Je ne puis, sans un profond respect, sans » une admiration sincère, sans une sorte de culte pour l'honnê- » teté de sa vie, regarder ce vieillard qui a été président du » conseil pendant sept ou huit années, et qui, dans sa vieillesse, » est encore condamné aux labeurs de son génie pour soutenir » son existence et celle de sa famille. Voilà ceux que j'admire. » Ce sont les hommes qui, non contents de ne point livrer leurs » principes au vent des événements politiques, n'ont jamais » offert le scandale de l'enflure excessive de leur fortune privée. »

Est-ce que Berryer, cependant, par ces paroles entendait conseiller ce que je me permettrai d'appeler d'un nom barbare mais significatif, l'ankylose politique ? Nullement. A M. Charles de Lacombe, qui favorisait en 1868 l'*Union libérale* où se rencontraient les modérés de toute nuance, légitimistes, orléanistes,

Digitized by Google

républicains, et même des conservateurs ralliés à l'Empire pour revendiquer un régime constitutionnel, il écrivait : « Poursuivez » ce but. Nos efforts pour l'atteindre, *en nous dégageant de* » *l'esprit de rancune, de nos préjugés, de nos préventions*, nos » efforts actifs et sincère, seront l'accomplissement d'un grand » et sévère devoir envers le patrie, dont nous nous sommes » appliqués, sous tous les régimes que nous avons désirés ou » subis, à servir les véritables et permanents intérets. » Cela ne l'empêchait pas de garder, au fond du cœur, la conviction que le salut final de la France était dans la restauration de la légitimité. « Oui, mon cher ami, insistait-il, je demeure fidèle » à cette profession de foi, et je ne voudrais pas qu'on pût croire » que, par des calculs peu sincères, je la déserte ou la dissimule » un seul jour ; mais avec une égale sincérité, si notre mal- » heureuse France, fatiguée et menacée encore de tant de » révolutions, ne doit pas se reposer enfin dans la vérité des » libertés publiques, sous la grande garantie de la stabilité et » de la continuité du pouvoir souverain, je n'en suis pas moins » voué au triomphe de l'ordre constitutionnel, et c'est pour » l'obtenir que je m'engage dans l'*Union libérale*. »

Décidément, Léon XIII avait raison de regretter Berryer ! Et en terminant son œuvre pleine de l'ardeur la plus noble et du souffle le plus élevé, M. Charles de Lacombe a eu raison d'écrire. « Le jour où cette union nécessaire à notre patrie sera » réalisée, sous quelque régime qu'elle s'accomplisse, quelque » parti qui en ait l'initiative et l'honneur, on pourra dire que » la politique de Berryer a triomphé. »

Le malheur c'est qu'on l'ait empêchée de triompher plus tôt. Mais il faut bien dire que la politique de Berryer était, quoi- qu'on en ait, contrecarrée, combattue par la politique du roi qu'il voulait ramener. Il vient de paraître un volume qui jette une nouvelle lueur sur l'état d'esprit qui régnait à Freshdorff et qu'il importe de signaler pour cette raison. Il est l'œuvre de des auxiliaires les plus dévoués du prétendant et s'intitule modestement : *Notes et souvenirs* pour servir à l'histoire du parti royaliste (1872-1883, par le marquis de Dreux-Brézé. (Perrin, Paris un vol. in-8°).

Des questions importantes sont abordées dans cet ouvrage écrit avec la fidélité d'un dévouement à toute épreuve. On y veut prouver entre autres, que le comte de Chambord

Digitized by Google

« a voulu régner »; à qui, suivant les légitimistes purs, incombent les responsabilités de l'échec de la restauration en 1873; on y raconte les angoisses par lesquelles passèrent les intimes du prince pendant sa dernière maladie en 1883. Nous avons ensuite des documents sur l'organisation intérieure du parti, sur la visite du comte de Paris au comte de Chambord en 1873, puis deux circulaires signées du comte A. de Mun, en vue d'organiser une campagne royaliste et qu'on a évidemment trouvé d'excellent goût d'exhumer, aujourd'hui que l'orateur, catholique rallié, est condamné au silence par une cruelle maladie. Mais il est un autre document que je veux signaler, c'est celui qui raconte les premières tentatives du Pape en vue de l'union pour les questions religieuses exclusivement, dès 1879! Je n'ai pas l'outrecuidance de penser que mes lecteurs se souviennent d'une vue d'ensemble que j'ai essayé de leur donner, il y a deux ans, sur la volonté persévérante de Léon XIII, depuis le commencement de son pontificat. Ce document nouveau fournit une nouvelle preuve de la démonstration que j'avais tentée, d'après un ensemble de faits dont aucun n'avait la valeur précise et absolue de celui-là, et rien ne peut mieux prouver à quel point la conduite actuelle du Souverain-Pontife est le résultat d'une étude très approfondie des éléments constitutifs de la société contemporaine et d'une conviction inébranlable.

Ce livre est donc un de ceux que l'annaliste contemporain doit posséder. Il en sera de même de celui que M. Chesnelong se prépare à publier et qui sera d'un intérêt d'autant plus captivant que l'honorable sénateur peut dire à juste titre en parlant de ces graves événements : *quorum pars magna fui.*

* * *

Puisque j'ai parlé latin, j'en profite pour ajouter : *paulo majora canamus!* Vous savez que l'on répète à la Comédie française le *Fils de l'Arétin* le nouveau drame de Bornier; qu'*Aïda* ne sera décidément repris à l'Opéra qu'à la rentrée; que Coquelin aîné a rompu la paille avec Sarah Bernhadt et qu'il a quitté la Renaissance pour jouer ailleurs, on ne sait pas encore où, un *Du Guesclin* de Paul Déroulède; que M. Lamoureux prépare pour, dans deux ans, des représentations de Wagner comme

Digitized by Google

lui seul est capable d'en donner ; que les directeurs de l'Opéra rêvent de concerts où ils produiraient les nouveaux musiciens ; que le Théâtre-libre, avec moins de licence, va poursuivre sa carrière sous la direction de M. La Rochelle qui abordera le théâtre musical. M. La Rochelle a donné la preuve de sa volonté et la marque de ses préférences en montant, il y a quelques dix-huit mois, *Axel* de Villiers de l'Isle Adam avec un luxe de mise en scène et une conscience artistique vraiment très rares. Cela nous promet quelques bonnes soirées pendant les prochains mois d'hiver.

En attendant les triomphes à venir, M^me^ Sarah Bernhardt achète un lion lutteur. C'est en Angleterre que le fait s'est passé. Un M. Crosse exhibait le félin en question, quand la grande tragédienne le vit. Subitement, coup de foudre. Elle voulut emmener le fauve. Mais une difficulté se dresse. L'engagement ne finit qu'en octobre, déclare M. Crosse. L'actrice eut une sourire pervers : Peuh ! pensa-t-elle, un engagement ! J'en ai rompu bien d'autres ! Et faisant appel à sa plus musicale voix d'or — vous savez : la célèbre voix d'or ! — avec des supplications dans les yeux, la « divine Sarah » reprit : mais... vous me le vendrez bien... à moi... ?... » Que voulez-vous ? On a beau élever des lions, on n'en est pas moins homme. M. Crosse fut cet homme. Il capitula... avec les honneurs de la guerre, bien entendu, qui s'élevèrent à 25,000 fr., moyennant quoi Sarah Bernhardt eut son lion.

J'imagine qu'elle l'a conduit à Belle-Isle-en-mer, dans le fort démantelé qu'elle y a acheté et où elle va passer six semaines. Quelle belle scène je rêve sur la terrasse crénelée de ce fort — la scène à faire dirait M. Sarcey ! En pleine solitude. Pas un arbre. Pas une herbe. Rien que le roc aride ou moussu. C'est la nuit. L'océan roule des vagues furibondes qui vont casser aux murailles du fort leurs volutes écumeuses. Le ciel est zébré d'éclairs. Et par dessus le grondement lugubre de la mer et les éclats formidables du tonnerre, on entend des rugissements exaspérés, vivants, atroces, inconnus... on dirait de deux voix d'or qui hululent dans la nuit. C'est, sur la terrasse crénelée, Sarah qui lutte avec son lion !... Cela est une trouvaille.

Allons, M. Sardou, malgré votre ruban de commandeur qui vient à propos d'entourer votre cou, vite, une course à Belle-

Digitized by Google

Isle. Il y a là de quoi faire palpiter pendant dix mois les Chambrées de la Renaissance. Car vous voyez le progrès. Dans *Gismonda*, on ne voyait pas le fauve ; ici on le verrait, et luttant avec Sarah Bernhardt ! Un succès fou, de quoi faire tomber le succès des mines d'or ? Et Dieu sait si ce serait facile ! Car nous voilà sur le point d'enfourcher un nouveau dada ! Déjà se forment les syndicats d'exploitation publique ; et, pour peu que l'on ne mette le hola, nous allons en arriver à des catastrophes auprès desquelles le Panama ne sera que l'eau de roses !

Comme toutes ces excentricités, ces emballements sont loin de la vie profondément familiale de la grande artiste qui vient de mourir : de M^me^ Carvalho ! La Presse a été unanime a saluer en elle l'étoile du chant français tel qu'il florit de 1865 à 1869, avec M^lle^ Nilsonn et M^me^ Viardot. Certes, je ne dis pas que de semblables cantatrices fussent faites pour interprêter le drame lyrique de Wagner ; mais, au point de vue du chant pour le chant, il faut reconnaître qu'elles furent inimitables. Chez M^me^ Carvalho, le talent merveilleux que l'on applaudissait, il n'y a pas encore bien longtemps, allait de pair avec les vertus du foyer. Ce fut une femme et une mère admirable. Elle soutenait son mari dans ses difficiles entreprises, non seulement de sa voix mais de ses conseils. Elle ne se laissa pas tenter par le chasse au dollar, et, sauf des exceptions extrêmement rares, ne chanta qu'en France. Fidèle à son service, elle ne connaissait pas l'art, trop répandu aujourd'hui, des maladies survenues au dernier moment. Après sa représentation de retraite qui fut triomphale, elle s'écria avec un soupir de satisfaction : Enfin, je vais donc pouvoir m'enrhumer !

Elle était « classique » dans l'interprétation de ses auteurs, et l'on sait quel succès elle remporta dans les œuvres de Gounod, de Mozart et de Rossini notamment. Un jour, n'étant encore que M^lle^ Miolan, mais déjà célèbre, elle devait chanter au théâtre d'Orléans. Avant la représentation, le chef d'orchestre de céans, se présente à elle, cérémonieux, empressé ;

— Madame, je viens me mettre à vos ordres, pour les indications que vous voudrez bien me donner...

Et ce disant le chef d'orchestre étale la partition conductrice qu'il feuillette du doigt.

M^lle^ Miolan ne comprit pas. Son interlocuteur ne la comprit pas davantage. Il y eut une gêne.

Digitized by Google

— Mon Dieu ! oui, madame, reprit le chef d'orchestre, il doit y avoir des endroits où vous préférez... enfin, oui, des mouvements qui vous sont... je désirerais les connaître pour que l'orchestre puisse bien remplir vos intentions.

La cantatrice avait compris.

— Merci, monsieur, répondit-elle, mais je n'ai rien à vous dire, je chante comme c'est écrit, tout simplement.

Elle a vécu, comme elle chantait : comme c'était écrit, tout simplement, et le brillant cortège qui l'accompagnait ces jours derniers prouvait qu'elle avait bien fait d'unir ainsi l'honneur à la gloire.

ÉDOUARD TROGAN.

Digitized by Google

LES RÉCITS DE VOYAGE.

—

PIERRE LOTI ET PAUL BOURGET.

(Suite.)

Nous avons vu avec M. Paul Bourget ce qu'étaient les gens du monde et les hommes d'affaires. Nous avons vu en un mot, les êtres de l'échelon social supérieur. Nous allons considérer avec lui encore ceux d'en bas, la masse confuse des travailleurs, des ouvriers, de tous ceux qui ne furent point favorisés de la vie ou dont l'énergie ne sut point conquérir la fortune en ce monde américain où elle est à la portée de tous les forts.

L'enquête qu'a faite sur les bas-fonds M. Bourget, n'est guère favorable à la société américaine. Il montre le grand nombre des ouvriers sans travail, la misère de tous ces gens venus d'Europe pour retrouver là plus de bien-être et n'y récoltant qu'une souffrance plus grande, la détresse des ouvriers italiens, par exemple, peu armés par les habitudes de nonchalance pour lutter contre les duretés du climat et les exigences du travail. Ces pages sont très significatives ; elles sont l'envers de la médaille dont l'endroit était si brillant. Elles montrent ce que coûtent à l'humanité ce fabuleux déploiement d'énergie de quelques êtres, ce développement colossal de quelques fortunes, de quelques personnalités. Elles sont comme la liste des morts couchés sur le champ de bataille sociale.

Sans doute il ne faudrait pas en tirer des conclusions socialistes, par l'opposition trop facilement faite dans ces questions de ceux qui jouissent et de ceux qui ne jouissent pas. Là-bas ceux qui détiennnent la fortune l'ont obtenue à coups d'énergie et d'efforts ; ils sont partis souvent des rangs les plus bas de la société. Il y a en Amérique, comme le dit très bien

Digitized by Google

M. Bourget à la fin de son livre, *une égale possibilité sociale*, et le pays qui contient soixante millions d'habitants et peut en contenir dix fois autant est assez grand pour que la période de conquête ne soit pas achevée et pour que les vigueurs puissent encore s'y déployer à l'aise et y créer des fortunes nouvelles. Mais pourtant on peut déduire de cet état de choses le résultat cruel et pénible de l'individualisme à outrance.

M. Paul Bourget est plutôt optimiste dans l'ensemble de son ouvrage. Il est hypnotisé par la puissance de la volonté américaine, si supérieure à notre pauvre vouloir. Il ne dissimule aucunement son admiration pour elle. Il comprend ses défauts, mais il ne s'arrête pas à les contempler. Les vaincus de la vie suscitent sa pitié, mais il ne s'attarde pas trop longtemps à les plaindre. Il partage l'avis du cardinal Gibbons et de M^gr^ Ireland sur le sort des ouvriers en Amérique ; il croit que ce sort s'améliorera, et qu'il y a là-bas assez de place pour que tous y puissent vivre à l'aise. Il s'inquiète seulement du contingent étranger, venu d'Europe, venu d'Asie, qui continue à émigrer aux États-Unis et qui finira par avoir une puissance formidable et risquera de soulever, tout comme en Europe, ce conflit du problème des races, si difficile à résoudre.

* * *

Après les ouvriers, M. Bourget étudie l'immense population agricole de l'Ouest, les fermiers et les *cowboys*. Ceux-ci sont à la fois des bergers et des éleveurs. Là encore il retrouve ce qui est sa passion favorite au cours de tout ce livre, le déploiement de la volonté. C'est au milieu des périls de toute nature, des difficultés les plus prodigieuses que les colons américains parviennent à s'installer dans les plaines sans fin de ce pays, faisant reculer de plus en plus les Indiens destinés à disparaître. Seulement, chez eux on distingue l'œuvre de moralisation de la terre « qui apprend à l'homme la grande, l'unique vertu, *s'accepter*, comme il accepte l'ordre des mois, la poussée lente des moissons, la pluie, la neige, le vent, le soleil, toute l'apparente et nécessaire iniquité des saisons. »

Pour mieux faire comprendre la vie étrange et aventureuse de ces colons, M. Bourget en donne un exemple dans un des morceaux les plus attachants d'*Outre-mer*. Cela s'appelle *la con-*

Digitized by Google

fession d'un cowboy. C'est le récit de la vie d'un jeune homme, parti de France pour faire de l'élevage aux États-Unis, s'installant dans la Prairie, luttant courageusement pour établir et défendre son installation, arrivant à son but par de prodigieux et persévérants efforts. Il n'y a pas de roman plus mouvementé et plus captivant. De ces pages s'exhale une atmosphère de danger et de conquête qui grise ; c'est comme un hymne à l'énergie et à la volonté qui donne la nostalgie de cette existence libre, hardie, puissante. « L'époque était si troublée que deux cavaliers ne s'apercevaient pas sur la Prairie, à cinq milles de distance, sans galoper l'un sur la gauche, l'autre sur la droite. Étrange désert que l'homme cherchait à rendre plus désert encore, et où il ne redoutait rien plus que son semblable. » Et pourtant le héros de ce récit, désertant la vie civilisée, subit l'ensorcellement de cette existence ; il trouve dans ces mœurs violentes jusqu'au tragique un attrait singulier ; mais surtout ses chevauchées solitaires à travers la Prairie apportent à son âme une poésie âpre et sauvage, inconnue jusqu'alors, supérieure à la poésie mièvre et sentimentale que suscitent en nous les rêves amoureux, faite du bonheur de l'expansion de toutes ses forces naturelles et de la communion de tout son être avec la nature. Lorsqu'au lever du soleil, dit-il, assis en selle, et prêt à repartir, je contemplais la Prairie onduleuse à perte de vue, — telle une mer immobilisée par une faible brise,— j'éprouvais une ivresse sacrée, un ravissement extatique de vivre, de me sentir fort, d'avoir à moi cet horizon de lumière et de solitude. Presque involontairement cet appel me jaillissait des lèvres : « Notre Père, qui êtes aux cieux... » Je remerciais Dieu pour le don béni de la vie, pour la beauté de son œuvre visible, pour les faveurs de ma destinée, avec un frémissement de toute mon âme, que je n'avais jamais connu auparavant, que je n'ai jamais connu depuis... »

Les romans de Fenimore Cooper avaient parlé à nos âmes d'enfants par leurs étonnantes aventures. Nous y satisfaisions notre passion de l'extraordinaire. Ce chapitre de Paul Bourget, sur les mœurs des *cowboys* et des colons de l'ouest, donne à nos âmes d'hommes la même sorte de joie : il comble notre amour de la vie intense et périlleuse. Seulement c'est par la réalité qu'il nous charme, et non par des fictions.

Digitized by Google

* * *

Le chapitre consacré par le voyageur à l'éducation américaine est l'un des plus curieux et des plus précieux du livre, parce que l'éducation joue un si grand rôle dans l'existence d'une nation et explique le développement du Nouveau-Monde. On comprend l'Angleterre par Oxford qui forme des hommes bien portants et traditionnels. Le lycée français, par sa discipline trop peu individuelle pour être intelligente, produit des fonctionnaires ou des réfractaires. En Amérique, l'éducation varie suivant l'initiative des États, des villes, des individus. Ce n'est pas l'État unique qui en détient le monopole, et donne le même moule à tous les jeunes gens de la nation : aussi est-elle moins routinière et moins cristallisée. Un grand principe la domine cependant : elle est systématiquement organisée pour adapter l'individu au milieu où il doit agir ; elle emploie la méthode concrète et positive, elle dresse les esprits à voir le *fait*.

Les étudiants sont indépendants et ne sont soumis à aucune obligation, pas plus à celle d'assister aux cours qu'à celle d'être présents à l'heure des repas. Leur instruction dépend d'eux ; ils comprennent de bonne heure le rôle de leur initiative et leur responsabilité. Ils habitent, — seuls, ou à deux, — des appartements en rapport avec leur fortune : « C'est là, dit l'écrivain, dans cette inégalité, pour nous si choquante, que réside vraiment l'esprit démocratique des Américains. Ce qui est égal, chez eux, c'est le respect de l'individu. Ils le laissent également libre de dépenser ou de ne pas dépenser son argent, d'en avoir ou de n'en pas avoir. Une réglementation, même sage, entamerait cette vigueur d'initiative qui leur paraît la grande qualité humaine. En y réfléchissant, on reconnaît qu'ils ont raison. Notre système, à nous, qui fait vivre au lycée des enfants riches et des enfants pauvres dans les mêmes conditions matérielles, a pour résultat le plus certain de développer les pires fureurs de l'envie lorsque l'identité d'existence cesse tout à coup, avec l'entrée dans le monde. La funeste passion a moins de chance pour naître quand cette identité n'a jamais eu lieu. » Ainsi en Amérique, des étudiants pauvres gagnent leur vie par toutes sortes de services tout en faisant leurs études : tout jeunes, ils donnent et prennent *une leçon de sort* : ils appren-

Digitized by Google

nent et ils démontrent que l'homme énergique accepte tout et triomphe de tout, pourvu qu'il le veuille.

Il y a plus de santé morale chez les jeunes gens américains que dans nos collèges et nos universités : le travail et le sport, la camaraderie et l'athlétisme les sauvent et les conservent. Ils deviennent ainsi les hommes dont l'Amérique a besoin : pratiques et énergiques. Chez nous, l'étudiant qui a terminé ses études est obligé de refaire un apprentissage de la vie : on l'a bourré de théories, on ne l'a pas mis à même de gagner son existence et de lutter contre les obstacles ; s'il veut arriver à quelque chose, il faut qu'il se reforme lui-même. Là-bas l'enseignement théorique et pratique ne font qu'un, et lorsqu'il quitte l'université le jeune homme est mûr pour la grande bataille vitale.

Comme il avait étudié à l'université de Harvard à Boston l'éducation des jeunes gens, M. Bourget étudie à Wellesley l'éducation des jeunes filles. Il y a identité dans les deux éducations. Chez la femme aussi, tout est fait pour développer l'énergie et la vigueur, physiques et morales. Les jeunes filles ont la même indépendance que nous avons vu régner chez les étudiants : elles sont des individus capables de se suffire et de se défendre. Peut-être importerait-il de faire remarquer ici que les conditions de la vie physiologique et intellectuelle n'étant pas les mêmes dans les deux sexes, cette identité d'éducation repose sur un principe faux. Mais j'expose ici les idées de M. Bourget, plus que je ne les discute.

D'ailleurs M. Bourget convient parfaitement que cette éducation est trop précise, trop positive, trop nette, qu'elle crée une vie trop consciente, trop intensive : « A trop vouloir, dit-il, on détruit en soi l'instinct pour le remplacer par le mécanisme ». Mais il admire cependant cette identité foncière de l'éducation et de la vie, qui supprime pour les jeunes gens les années d'apprentissage : au sortir de l'école, là-bas on est homme fait, tandis qu'en France on est inapte à la vie pratique. Aussi n'y a-t-il pas de déclassés en Amérique, et les destinées manquées y sont rares, sinon par la faute des individus.

* * *

Je parlerai très brièvement des derniers chapitres afin

Digitized by Google

d'arriver plus vite à la conclusion dont l'importance est considérable. L'analyse des *plaisirs américains* les montre semblables aux idées et aux travaux de cette race neuve, effrénés et démesurés. Dans le divertissement, l'Américain reste actif et volontaire. Il aime le sport, mais le sport violent, dangereux : le *yachting*, par exemple, ne représente pas pour lui l'agrément d'une promenade en mer, mais la lutte avec la tempête, avec les difficultés des longs voyages sur des routes peu ou jamais parcourues : le *foot ball* est pour les enfants une véritable bataille où le sang coule. Aussi là-bas le prestige de la force physique et de l'adresse est-il très grand ; le culte de l'athlétisme y subsiste, les héros du pugilat et de la boxe y sont vénérés.

La dernière partie du livre consacrée à la Georgie et à la Floride — très intéressante, très mouvementée, avec, comme encadrement, de merveilleuses descriptions de paysages — ne change point notre impression générale de cette Amérique où l'homme est fait pour se développer par l'action et pour l'action.

Nous pouvons donc arriver, après cette sommaire analyse des différentes observations recueillies par M. Bourget au cours de son voyage — à l'examen de la conclusion.

* * *

C'est au retour, sur le paquebot qui le ramène en Europe, que M. Bourget fait l'examen de conscience intellectuel par lequel il termine habituellement ses voyages. Il a le recul nécessaire pour juger l'ensemble des sensations qu'il a éprouvées, et des observations qu'il a pu recueillir, et il peut en tirer quelques idées générales, faire le bilan des avantages qu'il a trouvés en cette absence de quelques mois. « Les grands voyages, dit-il, représentent, si l'on peut appliquer au travail sacré de l'esprit, une comparaison de cet ordre, à ces cures d'eaux minérales dont les médecins disent qu'elles sont à longue portée. C'est plus tard, dans des épreuves parfois très inattendues, que l'on reconnaît en soi l'influence d'impressions reçues à l'étranger et depuis longtemps oubliées. » Cependant, dès qu'on a quitté un pays, on se rend mieux compte de ce qu'il nous a enseigné : les petits côtés du voyage disparaissent ; seules, les grandes lignes demeurent dans la mémoire.

Nous avons vu que ce n'était ni la nature, ni l'art qui attiraient

Digitized by Google

l'écrivain vers le Nouveau-Monde. La nature? il préfère sans doute aux paysages démesurés d'Amérique la tristesse infinie et douce des paysages londoniens, la poésie sauvage des lacs d'Europe, la joie des ciels d'Italie. L'art? il manque à ce pays trop neuf le prestige du passé et la beauté des siècles morts. « Je sais que je ne vais pas chez eux de ma lignée d'esprit et de cœur... » dit-il avec mélancolie, mais il ajoute — et là est l'explication de son voyage : « Mais où n'irais-je pas, et chez qui, pour reprendre un peu de foi dans le lendemain de cette civilisation qui, chez nous, semble parfois à la veille de s'abîmer pour toujours?... » Ainsi c'est dans un but de sociologie qu'il s'est rendu outre-mer.

Notre vieux monde craque de toutes parts sous des besoins nouveaux qui menacent de briser les anciennes institutions. Un travail formidable s'accomplit sous nos yeux, sans que nous en puissions démêler le résultat probable. Avides de foi et d'amour, les hommes — bien que cette question de la *banqueroute de la Science* ait été mal posée dans la querelle Brunetière-Berthelot, — reconnaissent que la science s'arrête devant l'Inconnaissable et n'apporte point à l'humanité plus de bonheur, et que la haine des classes reparaît au lieu du rêve de la fraternité universelle. M. Paul Bourget est un des esprits qui comprennent le mieux ce mal social dont souffre notre âge, parce qu'il a sondé toutes les idées et étudié les faits. Il est allé demander à l'Amérique l'oracle de l'avenir, se disant que ce monde nouveau, édifié en peu d'années, lui révélerait peut-être le secret des temps, et qu'il y pourrait connaître le résultat des trois forces en travail qui fabriquent le Futur : la Démocratie, la Science et l'idée de la Race. Chez nous — à son avis — la Démocratie n'a abouti qu'à l'imbécile suffrage universel, triomphe de la médiocrité; la science a donné sans doute plus de bien-être, mais a produit le nihilisme moral et l'incohérence des volontés; et, quant à l'idée de la Race, elle n'enfante que la haine des peuples, toute l'Europe vivant en camps retranchés. Qu'est-il résulté en Amérique de ces trois puissances qui l'ont façonnée? C'est ce que l'écrivain est allé connaître, désirant éclairer notre monde aux clartés venues de là-bas, à travers les mers, de cette Amérique à laquelle Christophe Colomb portait jadis notre foi et notre enseignement, et qui, peut-être à son tour va nous rendre une foi et un enseignement.

Digitized by Google

A son retour, M. Paul Bourget se demande quelle est la réponse que lui a donnée le Nouveau-Monde aux préoccupations qui, au départ, hantaient son esprit. Il constate que la démocratie américaine est absolument différente de la démocratie française. « En France, dit-il, ... le mot démocratie signifie que tous les pouvoirs de l'État se trouvent délégués aux représentants du peuple, c'est-à-dire de la majorité, et si oppressives, si injustes que soient les mesures prises par ces représentants, du moment qu'elles satisfont les passions du plus grand nombre, nous les estimons, non seulement légales, mais démocratiques. Ainsi conçue, la démocratie réside dans le sacrifice constant de l'individu à la communauté. Or, c'est précisément dans le sens contraire que travaille la démocratie américaine. C'est au développement le plus intense, le plus complet de l'individu qu'elle a tendu jusqu'ici, et à la diminution, à la suppression, s'il était possible, de l'ingérence de l'État ». L'énergie et le robuste développement de l'individualité sont la caractéristique de l'Amérique. « Conçue et pratiquée de la sorte, la démocratie se trouve produire, non plus comme chez nous, un universel nivellement, mais bien au contraire des inégalités étonnantes entre les individus qui forcément se dévorent les uns les autres. La loi de la concurrence vitale opère là comme dans la nature, à tel point que, par moments, cette démocratie donne l'impression d'une aristocratie, j'allais dire d'une féodalité... » Seulement la conquête est à la portée de tous, pourvu qu'ils en aient la force. *Une égale possibilité sociale*, telle est la formule de la démocratie en Amérique. *Une égale réalité sociale*, telle est la formule en Europe et particulièrement en France, depuis 1789. Je n'en connais pas de plus contradictoires. »

Et la conclusion de M. Bourget est que la démocratie est parfaitement conciliable avec le plus intense développement de l'individualité, et le plus personnel.

Puis il aborde la question — si vivement discutée chez nous depuis quelque temps — de la bienfaisance sociale de la science. Il montre ses prodigieuses inventions et l'asservissement par elle de la matière. Il ajoute que là-bas elle ne s'oppose point à la foi, ainsi qu'on a voulu le faire chez nous : la vie religieuse et la vie scientifique ont grandi en Amérique sans se heurter et comme parallèlement. La religion et la science peuvent donc se récon-

Digitized by Google

cilier par l'agnosticisme ; il suffit de ne pas mêler les deux empires.

Reste le problème des races. Leur antagonisme est-il irréconciliable, ainsi qu'il semble apparaître en Europe? Ou bien peuvent-elles se mêler assez pour supprimer les luttes des peuples et préparer l'union future des nations? Là encore, l'Amérique paraît nous indiquer la bonne méthode pour la réduction de ces différences de races ; cette méthode consiste à multiplier indéfiniment les centres d'activité locale, et, par conséquent, à briser sans cesse en actions de détail des forces qui, massées en faisceau, seraient trop puissantes. Faisant une application de cette méthode à l'Europe, et particulièrement à la France, l'écrivain ajoute : « La solution du problème des races est là, dans une loi de naturalisation plus restrictive et plus respectueuse de notre droit historique d'une part, de l'autre, dans une géographie remaniée et qui, sans contrarier les tendances héréditaires, leur morcelle leur champ d'activité. » Ce serait un premier pas vers ce rêve que faisait déjà Henri IV, de former une sorte de fédération des États européens, les États-Unis d'Europe.

***

Telle est l'analyse de ce curieux et beau livre. La grande préoccupation de M. Bourget, au cours de son voyage, a été l'ensemble des questions économiques et sociales, qui sont tant rebattues de notre temps et qui semblent en être le cauchemar. *Outre-mer* est tout un monde, outre qu'il est l'étude du Nouveau-Monde. On y peut puiser à foison des idées philosophiques ou politiques. Cependant, de ces six ou sept cents pages, une pensée émerge, essentiellement dominatrice, et cette pensée est le culte de l'énergie. Tout l'ouvrage est un acte de foi dans la volonté humaine. L'écrivain a vu en Amérique les résultats de l'initiative individuelle, lorsqu'elle a toute liberté pour se mouvoir, et lorsqu'elle est laissée à des êtres vigoureux et hardis, et il en a été émerveillé. Faisant un retour sur son pays, il a considéré la France livrée au fonctionnarisme, les individus classés et étiquetés selon des catégories impossibles à briser, un Etat centralisateur ne permettant à aucune force de se développer à côté de lui, des minorités intelligentes soumises au joug de majorités imbéciles, toute vie municipale, provinciale,

Digitized by Google

supprimée au profit de cet État omnipotent, l'individu lié et dépouillé sous le prétexte de la protection. La comparaison a été cruelle pour la France. Reprenant les idées de Le Play et de Taine, il a terminé son livre en adjurant son pays de changer de méthode politique, de reprendre la tradition du passé, de redonner une vie à la province morte, de récréer les centres locaux, l'autonomie municipale, les universités locales, de recréer la famille terrienne par la liberté de tester, de sauvegarder l'ouvrier par le rétablissement de la corporation, en un mot de développer l'individu à côté de l'État, et de défaire toute l'œuvre de la Révolution.

M. Bourget va jusqu'au bout de ses idées. En une page, il formule un programme politique qui serait le renversement de tout ce qui existe politiquement en France aujourd'hui. Sur bien des points, je ne crois pas qu'il puisse être sérieusement combattu. Avant lui, d'ailleurs — il le dit lui-même, et je le répète — Balzac, Le Play, Taine, il pourrait ajouter Renan, avaient prononcé les mêmes critiques et réclamé les mêmes changements. C'est donc avec une théorie de grands esprits qu'il marche contre l'idéal révolutionnaire.

L'omnipotence de l'État, écrasant l'individu, intervenant à tout propos, le plus souvent sans raison, est la première citadelle contre laquelle il dirige ses assauts. « La France est un pays où l'on plante des fonctionnaires et où l'on récolte des impôts », disaient les Goncourt. Le fonctionnaire est toujours là, régissant tout, réglementant tout, entravant tout effort, toute initiative : c'est le règne de la bureaucratie et de la paperasserie. L'État prend tous les monopoles, et brise tout ce qui lui paraît trop considérable à côté de lui : il nivelle les têtes et produit ainsi une moyenne médiocrité. — Le Salon est-il remarquable cette année ? demandait un jour à un peintre M. Grévy, président de la République. — Il n'y a pas d'œuvres supérieures, monsieur le Président, mais une bonne moyenne de médiocrité. — C'est ce qu'il faut en République, répondit le Président. — Et ce mot vaut le fameux : La République n'a pas besoin de chimistes, que prononça la Convention pour autoriser l'exécution de Lavoisier qui demandait un délai de quelques jours pour terminer un important problème de science. Ainsi notre époque est le triomphe de la médiocratie : le développement exagéré de la puissance publique a produit l'écrasement de l'individu.

Digitized by Google

Il faut rendre à l'État son véritable rôle. « L'État, déclarait Renan, s'abstenant de tout ce qui n'est pas intérêt social immédiat, réduit à un simple rôle de police, ne s'occupant ni de religion, ni d'éducation, ni de littérature, ni d'art, ni de morale, ni d'industrie, voilà l'idéal vers lequel il faut tendre, quand bien même il serait impossible de l'atteindre. » Cette nécessité de limiter la puissance de l'État et de développer l'initiative individuelle, Taine l'a surabondamment démontrée dans ses *Origines de la France contemporaine*.

L'un des moyens d'obtenir ce double résultat est la décentralisation. Elle est à l'ordre du jour. M. Bourget la préconise, avec une foule d'esprits distingués de notre temps. Elle est incontestablement nécessaire, et il faudra bien y venir tôt ou tard.

Mais à côté de ces modifications exigées par la saine administration du pays, il faut distinguer dans *Outre-mer* d'autres idées sociales. Pour M. Bourget, comme pour tous les penseurs, la question économique se double d'une question morale. Ainsi que l'a mis récemment en lumière, avec une netteté savante, un jeune écrivain préoccupé de sociologie et possédant une très rare culture intellectuelle M. Henri Mazel, dans une étude publiée à la *Réforme sociale* sur l'œuvre de Le Play et de Gabriel Tarde, ce sera la gloire de Le Play d'avoir le premier, renversant les théories géométriques des physiocrates, démontré que l'économie politique ne devait pas être la science de la richesse, mais la science de l'utile, et tendre à augmenter non pas le stock général des objets mais le bonheur de chacun et de tous. Mais pour Le Play le bonheur dépendait moins de l'assouvissement des désirs que de leur modération ou de leur restriction : « de là sa sympathie, dit M. Mazel, pour toutes les sociétés de désirs faibles, pour les peuples des montagnes ou des steppes, en général pour les populations agricoles, stables et traditionnelles. » Si Le Play eut ses disciples qui maintiennent sa tradition à la revue fondée par lui *La Réforme sociale*, ce dernier point de sa théorie rencontra des dissidents qui expriment dans leur revue *La Science sociale* une idée diamétralement opposée. A leurs yeux il n'y a pas d'inconvénient au développement de la personnalité, si intense soit-il. L'initiative individuelle est le premier facteur du progrès : c'est par elle que s'affirment les échantillons supérieurs de l'humanité,

Digitized by Google

les forces qui sont destinées à la faire avancer de quelques pas chaque siècle. Les sociétés les plus fécondes ne sont donc point celles où les désirs furent modérés et les âmes calmes et douces, mais celles où l'activité et l'énergie furent puissantes, où les âmes furent grandes et passionnées, la Renaissance, par exemple, aux mœurs tragiques et fortes. Les inégalités sociales ne sont qu'un accident dans la vie de l'humanité, et n'expliquent point qu'on cherche à limiter la volonté de l'individu ; elles sont un mal nécessaire, et d'ailleurs elles ne sont pas plus injustes que les inégalités de santé ou d'intelligence. On comprend ainsi l'opposition des deux théories. Les partisans de la seconde diraient volontiers cette parole aristocratique de Renan : « qu'on ne parle pas de sacrifiés ; il n'y a pas de sacrifiés quand chacun est à sa place et que tous collaborent à une œuvre qui les dépasse ». Il n'y a pour tous qu'une égalité, celle du devoir.

M. Bourget, qui est partisan des idées de Le Play, se détacherait aussi de lui sur ce point du développement individuel et ne partagerait point son opinion sur la modération des désirs. Il admire la volonté humaine dans son intensité la plus puissante. Il ne veut pas, lui non plus, qu'on limite son action. Il croit qu'elle fait œuvre bonne, et que c'est elle qui a créé les grandes choses. C'est contestable. Le progrès ne suffit pas à tout justifier, le résultat ne donne point une noblesse à l'acte. Il y a dans le cœur des hommes un idéal de justice vers lequel doit tendre la société; il y a entre eux une solidarité que ne doit pas plus briser le génie de l'un que l'égoïsme de l'autre. Et les hommes gardent, par suite de cette idée de justice et de solidarité, un droit de contrôle sur les institutions publiques. L'écrasement des faibles par les forts est absolument illogique et injuste, et aucun bonheur ne peut s'élever noblement sur la ruine des êtres moins intelligents, moins volontaires, ou seulement moins heureux. C'est sur ce point qui a une importance capitale que j'hésite à suivre, malgré mon respect pour sa pensée, l'auteur d'*Outre-mer*. Je persiste à croire que la question sociale est trop compliquée pour être résolue en un sens ou en l'autre, et qu'il faut concilier à la fois et l'idée de justice et de protection des humbles et le respect dû à l'individu et à ses facultés. Mais le danger du trop grand développement de l'individu n'est pas à craindre chez nous où l'homme est sans cesse entravé par l'État dominateur, parce que ce développement y est impossible.

Digitized by Google

Il n'est pas non plus beaucoup à craindre encore en Amérique où il y a de la place pour tous, et qui contient cinquante millions d'habitants et peut en contenir cinq cents millions. Ainsi pour nous le livre de M. Bourget ne peut qu'exercer une heureuse influence : étant un hymne à l'énergie, il stimulera notre volonté, et nous en avons grand besoin.

III

EN PALESTINE.

L'analyse d'*Outre-mer* m'a entraîné trop loin. Je suis donc obligé de parler plus brièvement que je n'aurais voulu et qu'il ne conviendrait du *Désert* et de *Jérusalem* de M. Pierre Loti. D'ailleurs, les livres de sentiment, comme le sont tous ceux de l'auteur de *Pêcheur d'Islande*, sont plus rebelles à la critique que les livres de réflexion comme le sont les récits de voyages de M. Paul Bourget. Il est difficile de donner une idée des sensations éprouvées par Pierre Loti : dégagées de l'expression définitive qu'il leur a donnée, elles perdent considérablement de leur charme et de leur intensité. Au contraire, on peut toujours résumer et discuter des observations et des théories qui valent par elles-mêmes, indépendamment de la forme où elles sont contenues.

M. Pierre Loti est toujours l'admirable musicien des choses que ses précédentes œuvres nous avaient révélé. « J'aime la mer comme mon âme », disait Henri Heine; Loti aime toute la nature comme son âme. Ou plutôt la nature fait partie de son être : son *moi* se fond en l'ensemble des choses, les paysages et les sentiments s'harmonisent, se mêlent en lui, à tel point que dans son extase panthéiste, il arrive à ne plus distinguer les limites de son être perdu dans l'éternel cosmos.

Aujourd'hui, il nous décrit le désert. Pour aller à Jérusalem, afin de préparer son esprit dans le long recueillement des solitudes, il a passé par le Sinaï, Akabah, et le désert de Pétra. En des pages d'une mélancolique poésie, il chante la tristesse de l'isolement. A la tombée du soir désolé, plus personne et plus rien autour de lui : « et tout de suite, autour de nous, c'était l'infini vide, le désert au crépuscule, balayé par un grand vent

Digitized by Google

froid ; le désert d'une teinte neutre et morte, se déroulant sous un ciel plus sombre que lui, qui, aux confins de l'horizon circulaire, semblait le rejoindre et l'écraser. — Alors, à regarder cela, nous prit une sorte d'ivresse et de frisson de la solitude ; un besoin de nous enfoncer là-dedans davantage, un besoin irréfléchi, un désir physique de courir dans le vent jusqu'à une élévation prochaine, pour voir plus loin encore, plus loin dans l'attirante immensité... » Et, pourtant, il sent monter en lui le regret d'être venu, presque la peur de ces régions où plane la mort : regret et peur bien vite envolés dans le désir de connaître un pays jusque-là ignoré.

La première impression du désert fut aussi vive chez le peintre Fromentin. Il nous en a laissé le souvenir dans son beau livre presque inconnu aujourd'hui (on ne lit plus guère de lui que *Dominique*) *Un Été dans le Sahara*. « Ce premier aspect d'un pays désert m'avait plongé dans un singulier abattement, — écrit-il. — Ce n'était pas l'impression d'un beau pays frappé de mort et condamné par le soleil à demeurer stérile ;... c'était une grande chose sans forme, presque sans couleur, le rien, le vide et comme un oubli du bon Dieu : des lignes fuyantes, des ondulations indécises ; derrière, au delà, partout la même couverture d'un vert pâle étendue sur la terre : çà et là des taches plus grises ou plus vertes, ou plus jaunes... La nuit qui tombait n'augmenta ni la solitude, ni l'abandon, ni l'inexprimable désolation de ce lieu... »

Il serait curieux de comparer les impressions du désert chez Loti et chez Fromentin. Par instants, elles sont presque identiques. Les différences musicales de la phrase seules les différencient : il y a plus d'harmonie chez le premier, et plus de couleur chez l'autre. L'un *sent* la nature jusqu'à l'âme, l'autre la *voit* en peintre. Tous deux aiment cette vie nomade, loin des habituelles préoccupations humaines, et se grisent du mystère et du silence des solitudes. Je veux citer la page où Fromentin analyse ce charme du silence : elle est moins facile à retrouver que celles où Loti le définit à son tour, et tout aussi profonde : — « ... Le silence, dit-il, est un des charmes les plus subtils de ce pays solitaire et vide... Loin de l'accabler, il dispose l'âme aux pensées légères ; on croit qu'il représente l'absence de bruit, comme l'obscurité résulte de l'absence de la lumière : c'est une erreur. Si je puis comparer les sensations

Digitized by Google

de l'oreille à celles de la vue, le silence répandu sur les grands espaces est plutôt une sorte de transparence aérienne, qui rend les perceptions plus claires, nous ouvre le monde ignoré des infiniment petits bruits, et nous révèle une étendue d'inexprimables jouissances. Je me pénètre ainsi, par tous mes sens satisfaits, du bonheur de vivre en nomade ; rien ne me manque et toute ma fortune de voyage tient dans deux coffres attachés sur le dos d'un dromadaire. Mon cheval est étendu près de moi sur la terre nue, prêt, si je le voulais, à me conduire au bout du monde ; ma maison suffit à me procurer de l'ombre le jour, un abri la nuit : je la transporte avec moi, et déjà je la considère avec une émotion mêlée de regrets... »

Mais si Fromentin analyse le silence comme Loti, dont l'intensité des sensations harmoniques est prodigieuse, Loti décrit le resplendissement du soleil sur la solitude avec autant de couleur qu'aurait pu faire le peintre : — « L'ensemble des choses est rose, mais il est comme barré en son milieu par une longue bande infinie, presque noire à force d'être intensément bleue, et qu'il faudrait peindre avec du bleu de Prusse pur, légèrement zébré de vert émeraude. Cette bande, c'est la mer, l'invraisemblable mer d'Akabah ; elle coupe le désert en deux, nettement, crûment ; elle en fait deux parts, deux zones d'une couleur d'hortensia, d'un rose exquis de nuage de soir, où, par opposition avec ces eaux aux couleurs trop violentes et aux contours trop durs, tout semble vaporeux, indécis à force de miroiter et d'éblouir, où tout étincelle de nacre, de granit et de mica, où tout tremble de chaleur et de mirage... »

Faut-il citer une description de coucher de soleil et de splendeur nocturne, par opposition à ce paysage de pleine lumière ? Il en est plusieurs, très belles. En voici une aux phrases caressantes : « Oh ! le coucher du soleil, cette fois-là ! Jamais nous n'avions vu tant d'or répandu pour nous seuls autour de notre camp solitaire. Nos chameaux, qui font leur promenade errante du soir, étrangement agrandis comme toujours sur l'horizon vide, ont de l'or sur leurs têtes, sur leurs pattes, sur leurs longs cous ; ils sont tout lisérés d'or. Et la plaine est d'or entièrement, les genêts sont des broussailles d'or...

» Puis vient la nuit, la limpide nuit avec son silence.

» Et c'est à ce moment une impression d'effroi presque religieuse que de s'éloigner du camp et de le perdre de vue ; de se

Digitized by Google

séparer même de cette petite poignée de vivants égarés au milieu d'espaces morts, pour être plus absolument seul, dans du néant nocturne. Moins lointaines, moins inaccessibles qu'ailleurs, les étoiles brillent au fond des abîmes cosmiques, et, dans ce désert, immuable et sans âge d'où on les regarde, on se sent plus près de concevoir leur inconcevable infini ; on a presque l'illusion de participer soi-même aux impassibilités et aux durées sidérales... »

Ainsi Pierre Loti demeure un grand descriptif dans le *Désert*. Seulement son livre n'a pas évité la monotonie. Trois cents pages sans incidents un peu saillants, sans une grande variété de spectacles ou de sentiments, c'est quelquefois un peu lassant. Le livre est plus beau, lu par fragments, que lu d'un trait. C'est la faute du sujet sans doute plus que celle de l'auteur.

Mais le but du voyage de l'écrivain en Palestine, c'est *Jérusalem*, Jérusalem la ville sainte où s'accomplit la sublime tragédie du Calvaire. C'est pour essayer d'y retrouver sa foi morte qu'il est allé là-bas, afin de voir les lieux chers à sa mémoire d'homme élevé chrétiennement. A mesure que la croyance s'est éloignée de lui, a-t-il déclaré dans un de ses livres, son horizon s'est obscurci et sa détresse d'âme a augmenté. Il a espéré que la terre de Judée serait propice à sa pauvre âme souffrante, et lui redonnerait le calme et la sérénité. Son livre est ainsi un mélange de tristesses d'incroyant désireux de croire, d'espérances de posséder enfin cette foi, d'amertumes de la sentir impossible. Il émeut profondément. Il sera lu avec avidité par tous ceux qui ont une âme tourmentée comme celle de Loti, et qui, dans l'angoise sombre d'à présent, « au bord du trou noir où tout doit tomber et pourrir », regardent encore « dans un inappréciable lointain, planer au-dessus de tout l'inadmissible des religions humaines, ce pardon que Jésus avait apporté, cette consolation et ce céleste revoir. » Des invocations lyriques à la Musset s'échappent du cœur douloureux de Loti : «... Oh ! le Christ pour qui toutes ces foules sont venues et pleurent — écrit-il après une émouvante visite aux Lieux saints ; — le Christ, pour qui cette vieille pauvresse, là, près de moi, prosternée, lèche les pavés, épand sur les dalles son cœur misérable, en versant des larmes délicieuses d'espoir ; le Christ qui me retient, moi aussi, à cette place, comme elle,

Digitized by Google

dans un recueillement vague, encore très doux... Oh ! s'il fut seulement un de mes frères en souffrance, évanoui à présent dans la mort, que sa mémoire soit adorée quand même, pour son long mensonge d'amour, de revoir et d'éternité... Et que ce lieu soit béni aussi, ce lieu unique et étrange qui rappelle le Saint-Sépulcre, — même contestable, même fictif, si l'on veut, — mais où, depuis tantôt quinze siècles, sont accourues des multitudes désolées, où les cœurs endurcis se sont fondus comme les neiges, et où maintenant mes yeux sont près de se voiler, dans un dernier élan de prière, — très illogique, je le sais, — mais ineffable et infini... »

Il ne se prosterne pas, il n'adore pas encore, mais il envie les humbles qui se prosternent et qui adorent. Puis, après des instants où il a senti le souvenir de Jésus passer près de lui et le caresser ineffablement, il a des heures de révolte, d'ennui et de vide intérieur dont rien ne peut le guérir, où la Palestine et les endroits les plus aimés du Sauveur ne lui arrachent que des regards indifférents. Le livre se termine sur un cri de souffrance et d'espoir : le voyageur est enfin dominé par le grand souvenir du Christ, il l'appelle et l'invoque de toutes les forces de sa pauvre âme désemparée. De son voyage il ne remportera pas la foi, mais un certain apaisement du cœur, et un désir d'être meilleur et plus digne de Celui, — homme ou Dieu, il l'ignore, — qui mourut pour nous sur la croix.

En Route, le prodigieux livre de Huysmans, analyse de bien autres tourmentes d'âme et de plus profondes angoisses de l'esprit torturé de son incroyance. Cependant *Jérusalem*, ce poème de désolation, sera comme une attestation qu'on ne peut marcher en vain sur les routes où passa Jésus et qu'il ensanglanta de son précieux sang...

IV

LES SENSIBILITÉS DES VOYAGEURS.

Les sensibilités des voyageurs sont essentiellement différentes. Nous pouvons nous en rendre compte non seulement par les dernières œuvres de Pierre Loti et de Paul Bourget, mais

Digitized by Google

par tous les livres qu'ils consacrèrent à des impressions de voyages.

Un Parisien passionné de Paris s'était cru obligé, pour faire comme tout le monde, de s'absenter un été de la capitale. Il visitait la Suisse et l'admirait par condescendance pour ses compagnons de voyage. Devant les gorges du Triant il demeura froid, et lorsqu'il vit la cascade de Pisse-vaches, dont la gerbe d'écume étincelle au soleil, tandis que tous s'extasiaient et sortaient des interjections, il ne sut déguiser sa pensée et se contenta de dire avec mélancolie :

— Cela ne vaut pas la fontaine de la place Pigalle...

Ce mot est très significatif. Sans doute il ne voulait pas dire par là que la fontaine de la place Pigalle fut esthétiquement plus belle que la fameuse cascade, mais seulement qu'il était impuissant à admirer ce qui n'était pas mêlé à son souvenir, ce qui ne faisait pas pour ainsi dire partie de sa vie.

L'extrême civilisation produit de ces résultats. Il faut aux raffinés des *sensations ornées*, comme dit Barrès, parce qu'ils sont incapables de sensations simples. La nature ne les touche plus directement, mais seulement par intermédiaires. Leurs impressions sont toutes littéraires; pour les intéresser, il faut qu'un paysage soit peuplé de souvenirs humains. La nature inédite ne les attire pas. Que leur importe que les arbres de cette forêt soient magnifiques et sereins : ils seront heureux de la fraîcheur de leur ombre et de la paix qu'ils déversent, ils ne les regarderont point. Mais s'ils savent que tel artiste y venait promener sa songerie, que telle grande dame y errait à cheval, songeant à ses amours, que tel homme d'État y reposait ses lasses énergies, aussitôt leur imagination sympathique s'éveillera et ils s'intéresseront aux alentours. Ainsi ils visiteront en Savoie les Charmettes où M^me^ de Warens aima Jean-Jacques Rousseau en face des Alpes dentelées, le lac du Bourget, triste et languissant, où Lamartine rêvait à Elvire; en Suisse ils connaîtront le Saint-Bernard à cause du passage de Bonaparte, Montreux à cause du séjour de Byron; ils chercheront à Venise les traces du Titien, à Florence celles de Michel-Ange, et l'âme du Pérugin dans les paysages de l'Ombrie. Leurs paysages préférés seront toujours habités. A travers le souvenir de ces grands hommes, de ces amoureuses ils chériront la nature. Ils ne l'aimeront point pour elle-même.

Digitized by Google

— Je n'aime que les pays où il n'y a pas de routes,... me disait un ami à qui je montrais la Suisse encore, et qui était rétif à l'admiration de ce pays trop truqué, trop organisé pour les touristes, avec ses hôtels au sommet des montagnes, ses chemins de fer facilitant les ascensions, et ses tourniquets avoisinant les glaciers. Cet ami revenait de lointaines contrées que l'homme n'avait pas encore *enlaidies*, selon l'expression de Pierre Loti. Il aimait la nature dans sa virginité première, non gâtée par les travaux humains. Elle lui parlait par la voix de ses torrents et de ses cascades, par les murmures du vent dans ses forêts, par les harmonies des mers et des fleuves. Elle parlait à ses regards par les feuillages de ses arbres, la floraison de ses plantes, la germination de tout. Quand il l'admirait, il ne songeait point aux hommes; les choses lui suffisaient. Celui-là avait une sensation directe de la nature.

Ainsi il y a deux manières de goûter le charme du voyage. S'abandonner aux choses, laisser couler en soi les impressions qu'elles nous donnent, sans les raisonner et sans les ordonner : c'est le privilège de ceux qui gardèrent des âmes ardentes de primitifs. Ou bien, au contraire, donner une âme aux choses, les animer par une évocation du passé, par le souvenir ou par le rêve, leur trouver du rapport avec des idées, en tirer des réflexions, c'est le travail de ceux qui ne peuvent isoler l'homme de la nature, qui sont trop pénétrés de civilisation pour oublier les âges précédents et l'accumulation des efforts et des sentiments de nos prédécesseurs.

Pour sentir cette différence, il suffit de comparer les récits de voyages dans Loti et dans Bourget. Tandis que le second voit les choses avec des préoccupations intellectuelles, artistiques ou sociales, le premier ne cherche qu'une sensation inédite, une expansion de son être devant de nouveaux spectacles du monde.

Car Loti a pour comprendre la nature cette âme ardente de primitif. Et c'est ce qui, bien souvent, empêche les écrivains modernes, plus préoccupés d'idées que de sensations, de bien l'apprécier. A lui la nature parle directement, sans intermédiaires et sans voiles. Il n'en a pas une notion littéraire, — car les détails sont peu observés chez lui, alors que les descriptions *littéraires* sont faites de notations de détails. Un beau paysage l'émotionne comme un beau visage; il en a la même commotion intime, et cette dilatation de l'âme en présence du beau. Sans

Digitized by Google

doute l'amour l'attache davantage à certains lieux de la terre; sans doute, lorsqu'il aime, il voit avec des regards plus impressionnés les splendeurs de nature, et si les paysages d'Orient, de Tahïti, d'Herzégovine, frémissent de vie dans ses livres, la faute en est un peu à Aziyadé, à Rarahu, à Pasquala. Mais il s'illusionnerait lui-même, s'il s'imaginait que l'amour seul l'attache à la nature : il aurait pu n'avoir de tendresse ni pour Pasquala, la bergère aux yeux brumeux, ni pour Rarahu couronnée de rêva-rêva, ni pour Aziyadé la Circassienne au cœur tant douloureux, il n'en aurait pas moins senti jusqu'au cœur le charme de Stamboul, de Tahïti, de l'Herzégovine. Les pays qui ne lui rappellent aucun souvenir d'amour, — le Maroc, le Désert, par exemple — il en a subi l'émotion, la pénétration, tout comme de ceux où il a aimé.

— Il est allé rédiger la forêt — dit M. Henri Lavedan de l'écrivain Montade dans son *Prince d'Aurec*. C'est ce qu'on appelle faire un *instantané* : noter immédiatement le paysage qu'on vient de voir, l'impression qu'on vient de ressentir. Seulement, pour les noter ainsi, il faut avoir vu le paysage, avoir senti l'impression *en comprenant qu'il ou qu'elle était littéraire*. Il faut avoir fait ce travail dont il est si souvent parlé, du *dédoublement* : être celui qui sent, et en même temps celui qui analyse les sensations, les dissèque, celui qui regarde l'autre vivre. C'est ce que Pierre Loti ne fait jamais : il vit simplement, il se contente de vivre; après, il évoque par le souvenir les minutes écoulées et dégage leur élément de beauté. Sa sensibilité le domine; mais si elle lui rend impossible l'analyse immédiate, elle le pénètre si vivement qu'il n'a aucune peine à retrouver en lui les sensations vécues. C'est pour cela que ses descriptions sont peu fouillées comme détails, mais extraordinaires comme intensité de rendu.

Ainsi la nature lui parle *directement*. Il suffit de rappeler au hasard quelqu'une de ses pages pour comprendre combien chez lui l'impression est, en effet, directe. Dans sa course à travers le Maroc, la caravane dont il fait partie traverse des régions tapissées de blanches asphodèles, de hauts glaïeuls rouges et d'iris violets : les chevaux ont des fleurs jusqu'au poitrail et les fleurs qui se couchent sur leur passage font comme un bruit de soie frôlée infiniment doux. Et la phrase qui dit ces choses est

Digitized by Google

tellement musicale qu'elle semble matérialiser le frisson des fleurs peureuses.

Ainsi, pour Pierre Loti, le voyage est un besoin de l'âme. Il aime la nature et veut la posséder le plus qu'il peut. « On n'est jamais bien qu'ailleurs, vu qu'on s'ennuie partout, » a-t-il écrit dans un accès de mélancolie. Il faut des changements à son âme changeante, il faut des renouvellements de décors à son imagination toujours en quête de sensations.

Pour Paul Bourget, le voyage est un renouvellement de l'esprit. Il y apporte ses habitudes de dilettantisme, son esprit curieux. Et la nature ne lui apparaît plus seulement simple et nue, mais mêlée à des sensations d'art, à des sensations d'histoire, comme vêtue d'humanité et d'idées. Dans tous ses livres de voyages où il a noté les impressions de sa vie cosmopolite, *Sensations d'Italie*, *Etudes et Portraits*, *Outre-mer*, il complète la nature par la réflexion. En Italie, il documente l'impression que lui cause une ville de Toscane ou d'Ombrie, Volterra ou Sienne, Foggia ou Lucera, par la lecture de leur histoire et surtout de leurs chroniques ; le passé de ces antiques cités lui apparaît alors, il revoit leur vie révolue, les drames ou les idylles dont elles ont été le théâtre. A Volterra, il évoque Laurent, le Magnifique et Savonarole inflexible au lit de mort du prince ; dans Pienza, il se rappelle les fiers seigneurs d'autrefois dans ce décor qui leur a survécu ; Assise est la ville de Saint-François, Ancône est celle de Léopardi ; dans la Grande-Grèce lui apparaissent les hardis pirates normands, ces rois de mer ; à Cotrone il se souvient que ce paysage qu'il contemple est le dernier qu'Annibal ait regardé avant de quitter l'Italie et Rome manquée. Pour mieux les comprendre, il replace les artistes dans leur milieu ; il admire à Sienne les primitifs siennois, et à Pérouse les maîtres ombriens. On pénètre mieux l'âme d'un artiste, lorsqu'on connaît les paysages que son regard s'est habitué à voir, et l'air ambiant qui s'est plus ou moins infiltré en lui.

Et il arrive ainsi, par la recherche intellectuelle, en mêlant au charme de la nature le charme des êtres du passé et la leçon qu'ils nous donnèrent, à raffiner de plus en plus ses sensations afin de mieux en jouir. Ainsi il dit d'Assise : « La ville de saint François ne peut-être abordée et sentie qu'avec certaines nuances de lumière. »

Digitized by Google

Son dernier livre, *Outre-mer*, nous a révélé des préoccupations de sociologue. C'est donc toujours l'homme que recherche la pensée de M. Bourget : la nature pour lui n'est qu'un cadre où s'agite l'humanité.

Il est facile de voir ainsi ce que chacun des deux voyageurs apporte aux lecteurs. Loti leur est un donneur de décors ; il prodigue à leurs rêves des habitations magnifiques, troublantes et vagues. Bourget les pourvoit de réflexions : il trouve pour eux en ses descriptions des rapports avec la vie sociale et la vie intime ; du paysage il exprime pour eux toute l'intelligence qu'il peut avoir eu dans le passé ou avoir dans le présent.

La même différence serait à faire par d'autres récits de voyages. Par exemple, pour les pages de Maupassant et celles de Maurice Barrès. Errant dans Parme, Barrès écrit : « Je n'avais hâte que d'errer au hasard de cette ville et *d'y laisser naître mes idées*. Pour celui qui possède le secret de faire parler les objets, Paris, marqué du sceau impérial de Balzac, donne d'admirables leçons de volonté ; mais Parme, toute imprégnée de Stendhal, est l'endroit du monde où s'abandonner un culte des sensations de l'âme. Je cherchai d'abord telles rues, telles maisons *où se passèrent tels actes décisifs*... »

Maupassant, au contraire, se laisse influencer directement par la vie. Elle circule en lui. Il ne cherche point l'impression littéraire, il n'a pas de souvenirs d'érudit à mettre au service de ses visions. L'enfance ou la jeunesse, l'imagination ou les sens des artistes ou des conquérants d'autrefois, restitués dans le cadre où ils se formèrent, le touchent moins que ses propres souvenirs, sa propre vie, ses propres sensations.

...Nous avons tous, civilisés d'aujourd'hui un peu las de leur vie identique, la nostalgie du voyage, le désir d'aller ailleurs, loin de notre existence, et nous nous imaginons que nous serions heureux si nous allions dans certains lieues de la terre.

C'est pour cela que les livres de voyages trouvent tant de crédit auprès de nous.

Et cependant il y a autant de monotonie dans le changement que dans l'uniformité. A force d'avoir vu trop de choses, les marins manquent de conversation et n'ont rien de plus à raconter que le paysan n'ayant point quitté sa chaumière, le cosmopolite n'a pas une part plus large de sensations que le Parisien demeuré dans sa ville.

Digitized by Google

Et puis, il y a bien des tristesses dans le voyage. Outre, qu'il est toujours triste de partir d'un lieu où l'on sait que l'on ne reviendra jamais et qu'on laisse ainsi partout un peu de son cœur, combien est vrai ce mot de Flaubert : « Pour qu'on se plaise quelque part, il faut qu'on y vive depuis longtemps. Ce n'est pas en un jour qu'on échauffe son nid et qu'on s'y trouve bien. »

La meilleure impression du voyage est peut-être encore celle du départ : on a la joie de reprendre possession de soi-même, de laisser ses habitudes, ses préjugés, ses liens matériels et sociaux pour vivre sa vraie vie. Il faudrait toujours se bercer de l'illusion de partir. Je connais quelqu'un qui habite près d'une gare et prend pension au buffet, afin de s'imaginer quotidiennement qu'il va s'éloigner. Chamfort raconte une anecdote de ce genre. M. de P. demandait à l'évêque de... pourquoi il avait une maison de campagne où il n'allait jamais. Celui-ci lui répondit : « Ne savez-vous pas qu'il faut toujours un endroit où l'on n'aille point, et où l'on croit que l'on serait heureux si on y allait ? »

C'est cet endroit que les grands voyageurs se chargent de nous découvrir.

HENRY BORDEAUX.

Digitized by Google

LE Ve CONGRÈS PÉNITENTIAIRE INTERNATIONAL

(PARIS 30 JUIN AU 11 JUILLET 1895.)

La réunion solennelle et officielle des criminalistes, dans un Congrès tenu, cette fois, à Paris, du 30 juin au 11 juillet 1895, n'a rien qui doive surprendre. Au XIXe siècle, les études pénales et pénitentiaires ont été sérieusement cultivées ; on en a senti toute l'importance, on leur a, dès lors, accordé la place légitime qui leur revenait. D'un autre côté, la science, à notre époque, devient de plus en plus internationale, et comme tous les autres savants, les théoriciens et les praticiens, jurisconsultes ou administrateurs, qui ont consacré leur temps et leurs forces à protéger la société contre les délinquants et à travailler, tout en les châtiant, au relèvement des malfaiteurs, ont voulu se voir, se connaître, s'instruire et s'éclairer, en se communiquant les uns aux autres les fruits de leurs veilles et de leurs observations.

Ce fut au Congrès tenu en 1878 à Stockholm que l'organisation actuelle des Congrès pénitentiaires fut définitivement établie. Il ne sera pas sans intérêt pour les lecteurs de la *Revue générale* d'en dire deux mots.

Chaque Congrès est préparé par une commission spéciale, la commission pénitentiaire internationale, composée des délégués des gouvernements adhérant à l'œuvre. Cette commission fixe le programme des questions à discuter, le règlement, et s'assure de l'adhésion du gouvernement du pays où l'on a proposé de tenir la réunion prochaine. L'administration pénitentiaire de ce pays se charge de l'organisation immédiate du Congrès.

Le Congrès lui-même se compose et des délégués officiels des gouvernements étrangers et de spécialistes en matière de droit pénal. La discussion des questions portées au programme est toujours préparée par l'envoi de nombreux rapports. La réparti-

Digitized by Google

tion des adhérents en sections, la réunion des assemblées générales se fait comme dans tout congrès.

Depuis la réunion de Stockholm l'œuvre des Congrès pénitentiaires n'a cessé de prospérer. Ainsi à Stockholm 45 rapports avaient été envoyés; il y en eut 80 à Rome, 139 à St-Petersbourg, 223 à Paris. Il en est de même du nombre des adhérents.

A Paris, 27 nations étaient, par leurs délégués officiels, représentées à la réunion. Le gouvernement belge avait envoyé MM. de Latour, Prins et Stevens; le Ministre de la Justice avait délégué M. le sénateur Lejeune et M. Beeckman.

Je ne veux pas analyser minutieusement les décisions du Congrès. Le temps ferait défaut pour ce travail; il serait également trop long. Je me bornerai à indiquer la plupart des décisions adoptées, en les éclairant de quelques remarques quand, auditeur attentif des réunions, elles m'ont paru spécialement intéresser notre pays.

I.

La première section avait vu inscrire à son programme toutes les questions de droit pénal.

* * *

Malgré les soins donnés à la rédaction des codes répressifs et à l'organisation pénitentiaire, partout, en Europe, sauf en Angleterre, la récidive augmente. On devine donc l'importance capitale de ce qui se rapporte à cette matière. Le Congrès de Paris fut appelé à délibérer sur deux questions y relatives : l'une théorique, l'autre pratique; on demandait : *Le malfaiteur ne doit-il être tenu pour récidiviste que s'il a renouvelé la même infraction? L'aggravation de la peine doit-elle être progressive à chaque récidive nouvelle qu'il commet ?*

Sur la question théorique les avis étaient assez partagés. Chez les divers criminalistes il n'y a pas unité de conception à ce sujet, comme, dans les divers pays, il n'y a pas unité de législation. Deux tendances se font jour : la première suit l'exemple du code pénal français et déclare récidiviste tout individu qui, condamné une première fois à une peine d'une certaine gravité, délinque de nouveau d'une manière quelconque :

Digitized by Google

c'est la récidive générale ; la seconde, au contraire, imitant les lois allemandes, veut, pour qu'il y ait récidive, que l'infraction nouvelle soit la répétition d'une même infraction ou d'une infraction analogue, antérieurement punie : c'est la récidive spéciale. Pour laquelle des deux se décider. La décision de la section n'est pas bien précise ; il semble pourtant qu'elle adopta les idées de MM. Garçon, Garofalo et van Hamel. M. Garofalo disait énergiquement : « Le malfaiteur doit être tenu pour » récidiviste toutes les fois qu'il commet un second crime ou » délit, soit du même genre ou d'un genre différent, exception » faite pour les infractions qui n'ont pas, par leur nature » intrinsèque, un vrai caractère criminel, et qui sont, pour ainsi » dire, de création politique ; dans ce dernier cas la récidive ne » doit être considérée que lorsqu'elle est spéciale. »

Un second côté de la question théorique était de savoir si, un certain laps de temps s'étant écoulé depuis la condamnation antérieure, il pouvait y avoir, en cas de délit nouveau, récidive. Sauf M. Foinitzky (Russe) et M. le sénateur Bérenger, tous les orateurs et les rapporteurs se sont prononcés contre une prescription de ce genre.

Restait la question de la pénalité de la récidive. On admit d'abord que, en ce cas, l'aggravation du chatiment était obligatoire. La magistrature protesta vivement ; sa manière de voir ne fut pas admise ; l'abus qu'elle avait fait, dans le passé, des courtes peines faisait craindre le maintien dans l'avenir de cette ligne de conduite.

On parla aussi de la pénalité des vrais récidivistes professionnels. Faut-il toujours se borner à leur infliger une dose plus sévère d'un même châtiment. M. Garçon écrivait à ce sujet : « Lorsqu'un médecin est appelé près d'un malade, il » fait son diagnostic et prescrit une ordonnance. Si le mal » progresse il augmente une ou deux fois la dose du remède » qui peut-être avait été insuffisante. Mais si, après celà, la » maladie ne cesse pas, et si le docteur s'obstine avec sa » drogue, c'est un entêté, apparemment le remède ne vaut » rien et il le faut changer. » Je veux bien, disait encore M. Garçon, « qu'on augmente la dose de prison une ou deux » fois, mais s'il est bien démontré après cela, qu'elle est ineffi- » cace, je crois préférable d'appliquer un autre traitement. »

Ce fut la théorie de ceux qui soutenaient qu'en cas de réité-

Digitized by Google

ration incessante d'infractions, un moment devait arriver où, la dernière condamnation prononcée, le délinquant devait comparaître devant un tribunal spécial, qui aurait examiné sa conduite et ses fautes antérieures et qui aurait pu infliger une peine éliminatrice. C'était notamment la système de M. Van Hamel, qui, en certains points, fut appuyé par M. Prins.

Ces quelques lignes suffiront pour faire comprendre le sens des résolutions votées par le congrès.

I. *La récidive peut être, suivant la gravité des cas, générale, spéciale, ou subordonnée à des conditions de temps.* II. *La répression doit être combinée en vue* 1) *d'une aggravation progressive des peines, sauf l'exception ci-dessous formulée,* 2) *de l'infliction d'une pénalité plus rigoureuse au malfaiteur de profession.— Il ne peut être dérogé par les tribunaux à la première de ces règles, que s'ils reconnaissent l'existence de circonstances exceptionnellement atténuantes par une décision expresse et motivée. La loi doit fixer un minimum spécial pour éviter l'abus des courtes peines. — Pour le second cas, la loi doit fixer le nombre des condamnations à partir duquel il appartient aux tribunaux de décider, d'après la nature des condamnations encourues et le degré de perversité de l'agent, si l'inculpé est un malfaiteur de profession.*

* * *

La question de savoir si, dans un pays, on peut donner un certain effet aux sentences pénales rendues à l'étranger était bien délicate. Le principe de la souveraineté des États domine toute la matière. Pourtant la sécurité sociale n'exige-t-elle pas qu'on prenne certaines mesures contre des délinquants trop voyageurs. Sans insister sur les détails de la discussion, je me borne à mentionner la décision votée le Congrès. On a décidé. I. *Il est désirable que les incapacités qui frappent une personne, à raison des condamnations prononcées contre elle pour crimes ou délits de droit commun par les tribunaux de sa nation, la suivent de plein droit dans tous les pays.* II. *Il est désirable que le national condamné pour crime ou délit de droit commun à l'étranger, encoure dans sa patrie les mêmes déchéances, incapacités et interdictions qu'il aurait encourues s'il y avait été condamné. Dans l'état actuel du droit international le*

Digitized by Google

Congrès ne demande pas que ces déchéances, incapacités et interdictions soient le résultat direct de la sentence étrangère, mais qu'elles soient prononcées à la suite d'une action spéciale par les tribunaux de la patrie du délinquont. III. *Le juge peut tenir compte, dans la fixation de la peine, des condamnations prononcées à l'étranger, lorsqu'une nonvelle infraction vient à être commise sur le territoire national.*

* * *

Toutes les législations admettent qu'une personne lésée par une infraction a le droit de se faire indemniser par l'auteur du délit du dommage qu'elle a subi. Mais les dispositions en vigueur de nos jours sont elles suffisantes, et la partie lésée parvient-elle à se faire allouer et remettre une indemnité équitable ? La question fut posée au Congrès ; elle reçut une réponse négative.

« Le droit pénal moderne, comme le disait M. Prins, a rejeté » complètement dans l'ombre la partie lésée et la notion de la » réparation du dommage pour laisser apparaître au premier » plan le ministère public exerçant la justice au nom de tous. » Inutile d'entrer dans les détails qui sont la conséquence logique de cette manière de voir. Une prolongation de cette situation serait néfaste. Aussi, ce fut à l'unanimité que le Congrès adopta, en la matière qui nous occupe, le vœu suivant : *La législation pénale devra tenir compte, plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à ce jour, de la nécessité d'assurer la réparation due à la partie lésée.*

Les différents rapporteurs inscrits ne se sont pas seulement bornés à une constatation de fait. Ils ont voulu indiquer le remède. Cette seconde partie du débat était fort épineuse parce que les solutions proposées étaient multiples et qu'elles touchaient à toutes les branches du droit : les propositions faites se rapportaient au droit civil, à la procédure, au système répressif.

Le second point admis était le suivant : *Lors que la plainte de la partie civile sera reconnue fondée, la partie civile ne pourra jamais être condamnée aux frais. — La partie civile qui aura seulement joint son action à celle déjà engagée par le ministère public ne pourra, même si elle succombe, être condamnée qu'aux frais occasionnnés par son intervention.*

Digitized by Google

Un troisième § proclamait la nécessité de l'intervention de conseils : *Le bénéfice de l'assistance judiciaire pourra être accordé à la partie lésée devant la juridiction de répression.*

En vue de faciliter l'œuvre de l'obtention d'un dédommagement le Congrès décida que *le ministère public, au cas de poursuites correctionnelles ou criminelles, sera tenu de soumettre, sans frais, à la juridiction saisie, la demande de dommages et intérêts de la partie lésée, sauf le droit pour le ministère public, sur l'admission ou le rejet de la demande, telles conclusions qu'il appartiendra.*

Le point le plus délicat surgissait au moment de statuer sur le moyen de faciliter à la partie lésée l'obtention d'un dédommagement effectif. Les délinquants sont généralement pauvres, leurs victimes doivent trop souvent se contenter d'une condamnation théorique à des dommages et intérêts, et, les victimes, elles aussi, appartenant aux couches misérables de la société, étant privées par le fait du délit de leurs épargnes, de leur gagne pain, il en résulte un trouble social profond. Comment y remédier ? A Paris si les uns voulaient en principe le maintien du droit en vigueur, d'autres songeaient à la création d'une caisse spéciale formée par les amendes, d'autres encore préconisaient l'octroi à la partie lésée d'une situation plus avantageuse que celle qui était réservée à l'État. Finalement le Congrès se rallia aux thèses suivantes : *L'indemnité allouée à la partie lésée sera garantie par un privilège général sur les biens, meubles et immeubles du condamné, et ce privilège s'exercera concurremment avec celui du trésor public pour les frais de justice.* En outre le Congrès décida *qu'il y a lieu de prendre en très sérieuse considération les propositions qui lui ont été soumises à l'effet d'attribuer à la partie lésée une portion des gains réalisés par le travail du condamné au cours de la détention, ou à l'effet de constituer une caisse générale des amendes sur les produits de laquelle des secours seraient accordés aux victimes d'infractions réprimées par la loi pénale ; mais estimant qu'il ne possède pas, en l'état actuel des éléments suffisants d'appréciation pour la solution immédiate de ces questions, il décida d'en renvoyer l'étude plus approfondie au Congrès international prochain.*

* * *

Digitized by Google

Le code pénale belge divise les infractions en crimes, délits, et contraventions. Des codes plus récents ont rompu avec cette méthode et n'admettent plus que la division en délits et contraventions. Auquel des deux systèmes donner la préférence ? Le Congrès délibera sur deux points : *Y a-t il lieu de maintenir dans la législation pénale, la division tripartite en crimes, délits et contraventions ? Dans la négative, quelle simplification devait on apporter à cette division ?* Et voici la décision admise : I. *La division bipartite est une division scientifique et rationnelle.* II. *Il n'y a pas lieu d'en proposer l'abandon aux États qui l'ont adoptée.* III. *Mais il peut-être utile d'établir une corrélation entre la classification des infractions et la classification des juridictions : là ou, pour arriver à cette corrélation, il est nécessaire de subdiviser la première catégorie d'infractions sous le nom de délits majeurs et mineurs, ou même de crimes et délits, cette division tripartite a un caractère pratique que en justifie le maintien.*

* * *

La question de la répression du vagabondage et de la mendicité avait été inscrite au programme de deux sections différentes. A la première section on demandait *quels sont les faits précis qui doivent être considérés comme constituant le délit de vagabondage et celui de mendicité? Dans quelles limites et par quels moyens convient-il de réprimer les faits de cette nature.* L'examen de cette autre thèse : *L'internement à durée illimitée par voie administrative dans des maisons de travail, des vagabonds adultes en état de récidive, ne serait-il pas préférable aux condamnations à durée limitée*, était remis à la troisième section.

Les deux sections se réunirent pour la discussion.

Des rapports remarquables avaient été déposés. Je citerai notamment celui de MM. Dreyfus, L. Rivière et Drioux. Je n'insisterai pas sur les détails de la discussion : la solution votée s'inspirant des principes de la loi belge sur la matière. Notre législation fut d'ailleurs clairement exposée et vigoureusement défendue par M. Batardy. Voici les termes de la résolution admise : I. *La société a le droit de prendre des mesures de préservation sociale, même coercitives, contre les mendiants*

Digitized by Google

et les vagabonds. A ce droit correspond le devoir d'organiser suivant une méthode rationnelle l'assistance publique, les secours privés et le patronage. II. *Il y a lieu de traiter différemment les mendiants et les vagabonds suivant qu'il s'agit;* a) *d'indigents invalides ou infirmes;* b) *de mendiants ou vagabonds accidentels;* c) *de mendiants ou vagabonds professionnels. Les premiers doivent être assistés tant qu'ils n'ont pas recouvré la force nécessaire pour retrouver des moyens d'existence. Les seconds relèvent de l'assistance publique ou privée et doivent être recueillis dans des réfuges ou stations de secours méthodiquement organisées où le travail sera obligatoire. Les troisièmes doivent être l'objet d'une répression sévère de nature à empêcher la récidive. La mesure la plus efficace contre les professionnels est l'internement prolongé dans des colonies spéciales de travail. Les internés devront être libérés dès que, soit par suite de leur amendement, soit par suite des causes de reclassement, leur détention ne paraîtra plus nécessaire. Le travail dans les colonies devra être envisagé, non seulement comme un moyen de répression mais encore et surtout comme un moyen de reclassement.*

* * *

Le problème de la réglementation de la prostitution soulevé à propos de la question de savoir *quels seraient les moyens répressifs à adopter contre ceux qui, à l'aide de manœuvres fallacieuses, déterminent des jeunes filles à s'expatrier dans le but de les livrer à la prostitution,* fut aussi examiné dans la 4^e^ section. L'étude approfondie fut renvoyée au prochain Congrès.

* * *

La question de la transportation, celle des admonitions, des condamnations conditionnelles, furent soulevées et discutées également. N'étant pas encore, au moment d'envoyer ce travail à la presse, en possession des décisions intervenues sur ces matières je préfère les passer sous silence dans le présent compte-rendu.

Digitized by Google

II.

La seconde section du Congrès avait pour objet les questions pénitentiaires.

* * *

La première thèse avait rapport au système d'identification inauguré par le Dr Bertillon : La voici : *Y a-t-il lieu de généraliser et d'unifier les procédés relatifs à l'anthropométrie et d'examiner les conditions dans lesquelles une entente pourrait être recommandée à cet égard.*

Cette question était trop pratique pour pouvoir être discutée par toute la section ; aussi une sous-commission fut-elle désignée, chargée d'aller, sur place, examiner les appareils et les systèmes anthropométriques de MM. Bertillon et Sergi. Le système français parut plus précis, et la section sur cette constatation de ses rapporteurs émit à l'unanimité le vœu suivant : *Il y a grand intérêt à arriver à une prompte entente internationale relative à l'unification des procédés anthropométriques.*

* * *

Le régime auquel devaient être soumises les femmes condamnées à l'emprisonnement fit l'objet d'une discussion précise et détaillée.

La commission organisatrice avait posé les questions suivantes : *Convient-il d'appliquer aux prisons de femmes des règlements particuliers pouvant être très différents de ceux établis pour les prisons d'hommes ? Aussi bien en ce qui concerne le travail, que le régime disciplinaire et le régime alimentaire. — Ne convient-il pas d'appliquer à la femme un système particulier de pénalités.*

Cette dernière partie de la question fut renvoyée à l'examen de la première section.

La nécessité de règlements spéciaux fut admise. Cette manière d'agir eut ses adversaires. M. Stevens soutenait qu'un réglement uniforme pour les deux sexes était admissible, que c'était dans l'application seulement qu'il fallait, pour les femmes,

Digitized by Google

apporter un esprit de mansuétude spéciale. Cette théorie de l'indulgence facultative ne pouvait être admise. La nature physique et morale diffère trop de celle des hommes pour qu'une identité de régime dans les prisons fut à recommander.

Le débat fut spécialement porté sur la possibilité de l'application aux femmes, pendant le cours de leur emprisonnement, du régime cellulaire. Les avis furent très partagés. Mais les personnes compétentes, comme Mme d'Abbadie d'Arrast, secrétaire générale de la société de Patronage des détenues, M. Stevens, Mme la baronne Welderen-Rengers, dame visiteuse à La Haye, se déclaraient fermes partisans de la cellule. Leur expérience personnelle leur permettant d'affirmer que lafemme supportait fort bien l'isolément. — D'autres, au contraire, voulaient, soit laisser à la détenue le choix entre le régime cellulaire ou le régime en commun, soit adopter le principe de la cellule quitte à faire des réserves quant à la durée. Le Congrès ne se rallia pas à cette manière de voir. Et voici les termes du vœu qui fut adopté : *I. Il est à la fois équitable et nécessaire de prévoir dans les règlements des prescriptions différentes pour les femmes et pour les hommes, tant au point de vue physique qu'au point de vue moral et intellectuel. II. L'emprisonnement cellulaire complet doit être appliqué pendant toute la durée de la prévention. III. Le principe de l'emprisonnement cellulaire doit être adopté pour les femmes quelle que soit la durée de la peine. IV. Il est nécessaire d'instituer des établissements particuliers ou des quartiers spéciaux pour les femmes mères.*

* * *

De nos jours, certains publicistes et certaines classes d'ouvriers critiquent vivement, et bien à tort, l'organisation du travail dans les prisons. Cette question, discutée déjà aux Congrès de Rome et de St-Pétersbourg, et résolue dans le sens de l'obligation du travail, fut reprise à Paris et posee dans ces termes. *Peut-on admettre de peines privatives de liberté aux cours des quelles le travail ne soit pas obligatoire ? Le travail dans toutes les prisons n'est-il pas indispensable comme élément de préservation, de moralisation et d'hygiène.*

Partant de l'idée que l'emprisonnement est imposé dans un but de régénération, les rapporteurs admettaient unanime-

Digitized by Google

ment, qu'en principe, le travail manuel était obligatoire pour tout détenu quelconque. M. Hurbin, directeur du pénitentier de Lenzbourg (Suisse), résume le plus complètement l'avis émis par ses collègues, quand il formule les thèses suivantes : « Le travail donne et entretient la santé physique et morale du » détenu et le préserve du désespoir et de l'apathie. Il détourne » ses pensées du mal et leur procure une occupation utile. » Le travail apprend au détenu la juste répartition et le bon » emploi du temps ; il lui donne l'application, l'attention, le » soin, la ponctualité et, en général, l'habileté technique et » l'indépendance. Le travail procure au détenu une profession » rémunératrice et le rend capable de gagner honnêtemnnt son » pain lorsqu'il sera remis en liberté. Il lui procure aussi un » premier moyen de fonder sa future existence. Le travail con- » tribue à maintenir l'ordre dans le pénitentier et soulage l'État » d'une partie des dépenses considérables qu'exige l'exécution » des peines. »

Mais fallait-il ne formuler qu'une thèse absolue ? Devait-on seulement poser un principe général et ne l'affaiblir par aucune subtilité de distinction. Fallait-il, au contraire entrer dans l'examen des exceptions possibles, dire par exemple, que pour les condamnés fortunés le travail manuel n'était pas nécessaire, de même pour les récidivistes endurcis ? La question était bien délicate ; les rapporteurs différaient d'opinion quant à ces exceptions admissibles ; pouvait-on d'ailleurs fixer des principes applicables chez les différentes nations représentées au Congrès. On se borna donc, en section, comme à l'assemblée générale, a émettre le vœu que le *Travail manuel doit, en règle générale, être rendu obligatoire pour toutes les peines emportant privation de liberté.*

L. PUSSEMIER.

(A suivre.)

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE BELGE

Les Ouvrages belges dont le titre seul est renseigné dans ce numéro seront analysés dans un numéro prochain.

THÉOLOGIE — APOLOGÉTIQUE

TAUQUEREY (Ad.). — **Synopsis theologiæ dogmaticæ specialis,** ad mentem S. Thomæ Aquinatis, Hodiernis moribus accomodata. 2 tomes. *Tornaci, Desclée, Lefebvre et Soc.* 2 vol. in-8° de 617-725 pages. Prix : 12 fr.

JURISPRUDENCE — LÉGISLATION

DELCROIX (A). — **Loi relative à la formation des listes des électeurs communaux.** *Bruxelles, Guyot.* 1 vol in-8° de 83 pages. Prix : 1 fr. 25.

M. Delcroix a recueilli et reproduit, outre la loi de 11 avril 1895, les textes législatifs qui la complètent. Il a fait suivre ces textes d'un commentaire, article par article, de la loi du 11 avril 1895. Basé sur les travaux parlementaires et les documents administratifs, ce commentaire offre tous les éléments nécessaires pour la solution des difficultés juridiques que ne pourra manquer de soulever l'application de la nouvelle loi. Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher de regretter la méthode adoptée par l'auteur : s'attacher pas à pas aux articles d'une loi, c'est risquer souvent de n'en pas faire saisir au lecteur l'économie générale, les

Digitized by Google

principes dominants. Quoi qu'il en soit, si cette absence de plan d'ensemble apparent rend l'ouvrage moins facile à consulter pour la grande masse du public, il n'en restera pas moins pour les lettrés un adjuvant précieux dans les cas difficiles qu'ils auront à résoudre et il sera d'un précieux secours aux hommes de science arrêtés par un cas difficile. A. H.

DELVAUX-DE BREYNE. — La Chasse à la Chambre des représentants. Exposé des modifications à apporter à la loi du 28 février 1882. *Bruxelles, Imp. Van Buggenhoudt.* In-12 de 28 pages.

DESEURE (Franz). — **Le Droit et le Théâtre.** *Bruxelles, Larcier.* 1 vol. In-12 de 294 pages. Prix : 7 fr. 50.

Vers le milieu du siècle dernier, un avocat nommé Huerne de Lamotte, signa une consultation en faveur des Comédiens. L'avocat fut rayé du tableau de l'ordre et le mémoire brûlé par la main du bourreau. Il serait bien fâcheux que pareille aventure arrivât à M. Deseure, et ce serait grand dommage pour nous qui y perdrions de ne plus pouvoir relire le livre qui nous a tant plu.

Le titre déjà évoque une oasis au milieu du domaine juridique que les profanes se représentent trop souvent comme un désert aride et poussiéreux. On n'éprouve point de déception : l'auteur a groupé assez de documents pour permettre au lecteur de se figurer, de façon concrète, la vie des gens de théâtre, pour se rendre compte des relations qui s'établissent entre eux et les directeurs qui les engagent et le public qui les applaudit ou les siffle.

Très intéressant pour tous à ce point de vue, l'ouvrage de M. Deseure épargnera aux praticiens, aux prises avec quelqu'une des nombreuses difficultés que soulèvent les droits et les obligations dérivant du contrat d'engagement, les recherches fastidieuses dans les recueils de jurisprudence.

Mais pourquoi M. Deseure, pour employer ses propres expressions, n'a-t-il fourni que le lien qui serre les gerbes et laisse-t-il au lecteur le soin de faire de sa récolte ample provision de farine et de bon pain?

C'est ce bon pain de la doctrine large, aux vues élevées que nous eussions voulu savourer de ci de là, apportant un élément nouveau de variété dans ces pages pleines d'anecdotes.

Que M. Deseure ne prenne point cela pour un reproche; c'est un simple regret, mais un regret qui persiste, même après la lecture de la page finale « aux lecteurs». A. H.

MORISSEAUX (Ch.), directeur de l'Office du travail en Belgique. — **La Législation du travail**. *Bruxelles, Weissenbruch.* Tome Ier. 1 vol. in-8° de 676 p. Prix : 7 fr. 50.

PICARD (Edmond). — **L'Encyclopédie du Droit,** alias premiers principes juridiques, Syllabus du cours de M. E. Picard. *Bruxelles, Larcier.* 1 vol. in-8° de 81 pages. Prix : 3 fr.

Digitized by Google

SOCIOLOGIE — POLITIQUE

ALLARD (Alphonse). — **La Question monétaire**, son influence sur la politique douanière et sur l'union du parti conservateur en Belgique. *Bruxelles, Société belge de Librairie.* In-8° de 45 pages. Prix : 1 fr. 50.

BEKAERT (Maurice). — **Dépôts de mendicité et maisons de refuge en Belgique.** *Gand, Siffer.* 1 vol. in-8° de 32 pages. Prix : 75 centimes.

M. Bekaert expose assez clairement et assez complètement dans sa brochure l'organisation actuelle du système belge contre la mendicité et le vagabondage. Je regrette pourtant de ne pas le voir insister sur le côté philosophique de la loi, expliquer pourquoi la mendicité et le vagabondage ne constituent pas des délits. Il a eu tort également de passer sous silence l'œuvre du comité de Patronage des mendiants et des vagabonds. Si quelques résultats heureux ont été obtenus dans ces dernières années à Hoogstraeten et à Merxplas c'est, en grande partie, à l'action de cette société de Patronage qu'ils sont dus.

M. Bekaert termine en souhaitant de voir donner au personnel employé aux colonies une éducation professionnelle spéciale ; de voir se développer le patronage préventif des mendiants et des vagabonds — (M. Gallet a notamment travaillé en ce sens à Anvers et son exemple a été imité par plusieurs autres juges de paix). — Ces idées de M. Bekaert sont fort intéressantes et méritent de fixer l'attention des spécialistes. L. E.

DE MALANDER (E.) et **DE THIER** (C.). — **Système majoritaire et représentation proportionnelle.** Un mariage de raison. *Renaix, Courtin.* In-8° de 37 pages. Prix : 50 centimes.

D'HULST (Mgr). — **Discours prononcé le 29 Mai 1895 à la Société générale des étudiants catholiques.** *Bruxelles, Société belge de Librairie.* In-8° de 20 pages. Prix : 50 centimes.

Ce discours est à relire et à conserver. Notre jeunesse y a reçu d'excellents conseils. Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique à Paris, conférencier de Notre-Dame, orateur parlementaire, a bien voulu venir à Bruxelles nous parler de la *Vie moderne*. Cette vie se montre par ses tendances scientifiques, politiques, sociales. A ce dernier point de vue, le conférencier nous trouve en progrès sur les âges précédents. Mais ici il y a des écueils à éviter, il serait impossible à satisfaire toutes les convoitises, tous les caprices. Il ne faut ni flatter ni craindre la démocratie. Le croyant catholique lui dira simplement la vérité. Que les jeunes gens des classes dirigeantes se mêlent de plus en plus à la vie du siècle, ne se confinent pas dans des occupations peu sérieuses et accomplissent avec conscience les obligations que leur impose la loi divine du travail. Et notre pauvre société si malade se relèvera.

Ad. D.

Digitized by Google

GODTS (F. X.), C. S. J. R. — **Scopuli Vitandi** in pertractanda quæstione de conditione opificum. *Bruxelles, Desclée, De Brouwer et Cie*. 1 vol. in-8° de 208 pag. Prix : 2 fr.

KERSTLIED (Augustin). — **La Vie et le Sort de l'Instituteur en Belgique.** *Pâturages, A. Dumont.* 1 vol. in-12 de 95 pages. Prix :

LEGRAND (Joseph). — **Le Contrat de louage de services et la question des accidents du travail en Belgique et à l'étranger.** *Namur, Douxfils.* 1 vol. in-8° de 288 pages. Prix : 5 fr.

Sur cette question qui a déjà suscité tant de publications, l'auteur nous fournit une étude d'ensemble bien équilibrée, contenant un aperçu des lois et des projets étrangers, une analyse spéciale des projets belges et des considérations personnelles. Les documents et les théories sont choisis et classés avec méthode ; la critique en est faite avec sobriété et réflexion. Nous ne pouvons examiner ici les opinions personnelles de l'auteur, mais son travail possède des qualités distinguées de clarté et de méthode. L'abondance effrayante des documents qui concernent cette matière rend particulièrement utile un volume qui en donne des extraits judicieux. Ajoutons que l'attention donnée par l'auteur aux mesures proposées en Belgique augmente l'intérêt qu'il présente pour nous. V. B.

Le Parti libéral et national par un paysan flamand. *Bruxelles, Weissenbruch.* In-8° de 44 pages. Prix : 50 centimes.

Patronage des enfants abandonnés, des condamnés libérés, des vagabonds et des aliénés. Rapport sur l'exercice 1894. *Mons, Desguin.* In-8° de 24 pages.

Parmi les multiples comités de Patronage établis par toute la Belgique, celui de Mons peut certainement être classé parmi les mieux organisés et les plus actifs. Le rapport sur l'exercice de 1894 est, comme les rapports antérieurs, très bien fait et très intéressant à lire.

L'activité du Patronage de Mons se concentre spécialement sur l'enfance. En 1894, 369 enfants ont reçu les soins des membres du comité. Certains d'entre eux ont donné des mécomptes, notamment ceux qui sortaient des écoles de Bienfaisance. Plus âges, plus corrompus que ceux dont ce comité s'occupait d'office, ils sont, à quelques-uns, demeurés réfractaires aux bons conseils qu'on leur avait prodigués. La grande majorité des autres enfants menaient une conduite exempte de reproches.

Il est impossible de signaler toutes les idées émises dans ce rapport ; il est à lire en entier ! L. C.

PÉRIN (Charles). — **Premiers principes d'économie politique.** *Paris, Lecoffre.* 1 vol. in-12 de 375 pages. Prix : 3 fr. 50.

On discute partout aujourd'hui la question sociale, on se passionne, non sans

Digitized by Google

raison, sur la question ouvrière, mais trop souvent le débat s'égare et reste sans conclusion sérieuse, parce que ceux qui l'engagent oublient trop facilement qu'en pareille matière il ne suffit pas d'aspirations vagues au bien-être général, au relèvement moral et matériel des classes ouvrières ; qu'en des choses si positives, il faut des raisons positives, des arguments de principe et de fait. Ce qui manque, en bien des cas, c'est la connaissance nette et précise des premiers principes de l'économie politique. Ces premiers principes, un écrivain qui depuis longtemps a fait ses preuves sur le terrain des questions sociales, M. Charles Périn, membre correspondant de l'Institut de France, professeur émérite de l'Université de Louvain, nous les donne dans le volume que nous annonçons. On y trouvera, avec les principes fondamentaux de la science économique magistralement résumés, des solutions concises, mais toujours claires et pratiques, sur les graves problèmes qui émeuvent et captivent aujourd'hui l'opinion. La théorie des salaires et des profits a particulièrement attiré l'attention de l'économiste catholique. C'est aux enseignements de l'Encyclique *sur la condition des ouvriers* qu'il en demande les éléments, comme c'est toujours sur les enseignements et la tradition de l'Église, en même temps que sur les notions positives de la science économique, qu'il appuie sa doctrine. Avec l'auteur, et en reproduisant les lignes qui terminent sa préface, « nous aimons à espérer que, dans le trouble présent des esprits sur les questions sociales, ce précis de la science chrétienne de l'économie politique contribuera à fixer les idées et à préserver des utopies ».

***

SEVENS (Theodoor). — **Het Socialismus in België.** *Kortrijk, E. Beyaert.* 1 boekd. in-8° van 128 bladz. Prijs : 1 fr. 25.

La plus puissante et la plus active de nos associations littéraires en Belgique, le Davids-Fonds (7,000 membres), vient d'enrichir la collection déjà nombreuse de ses publications d'une nouvelle œuvre, destinée au peuple flamand.

Le livre, que nous annonçons ici, a pour but de faire connaître le Socialisme, son but, ses tendances, ses moyens d'action contre la Religion, la Famille et la Patrie. L'auteur a consulté les meilleurs écrits qui traitent de cette importante matière et il a réussi à composer un livre dont la lecture fera beaucoup de bien au grand nombre de ceux qui risquent d'être séduits par les utopies du Socialisme.

Dans la seconde partie de son livre, l'auteur donne aux ouvriers d'excellents conseils, lesquels, espérons-le, seront écoutés. — Prêtres et laïcs, qui avez accepté la rude tâche d'éclairer le peuple, répandez en Flandre, autant que possible, ce livre écrit dans un style précis et clair, tout à fait à la portée même des moins instruits.

D.

VAN DEN BERGHE (Henri). — **L'Église et l'État.** Principes qui régissent leurs rapports mutuels. *Bruges, De Plancke.* 1 vol. in-8° de 216 pages. Prix : 1 fr. 75.

VERHAEGEN (Arthur). — **Demain.** *Gand, Imp. Eylenbosch.* Brochure in-8° de 59 pages. Prix : 1 fr.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE — HISTOIRE

DARIS (chanoine). — **Notices historiques sur les églises du diocèse de Liége.** Tome XV. *Liége Demarteau.* 1 vol. in-8° de 230 pages. Prix : 2 fr. 50.

M. le chanoine Daris continue à nous faire jouir de ses féconds labeurs sur l'histoire ecclésiastique du diocèse de Liége. Nous voici présentement en possession du tome XV de ses *Notices*. Ce volume est tout particulièrement intéressant pour l'étude de la liturgie. Quel était l'ancien missel, l'ancien bréviaire, l'ancien rituel usité sur les bords de la Meuse? Autant de questions très complexes. De quels psaumes l'office chanté par saint Lambert se composait-il ? Quel était l'office des morts qu'on psalmodiait jadis à Saint-Pierre de Liége ? Pourquoi ne connaît-on plus le primitif office de la Fête-Dieu, composé à la demande de sainte Julienne et remplacé dix-huit ans après par l'œuvre géniale de saint Thomas d'Aquin ? Au xvi^e^ siècle, lors de la publication du bréviaire et du missel de saint Pie V, l'Église liégeoise eut pu exciper d'une existence deux fois séculaire pour le maintien de ses antiques livres liturgiques. Diverses causes portèrent le clergé à adopter les livres romains. Cet exposé historique nous a beaucoup plu. Nous regrettons de ne pouvoir porter sur la réforme de l'hymnaire par Urbain VIII une appréciation aussi favorable que celle de M. le chanoine Daris. Que Dom Guéranger ait parlé de cette façon en 1841, soit ; nous préferons les appréciations plus récentes et, selon nous, plus fondées de MM. U. Chevalier, Pimont et Batiffol.

Nous signalons à l'attention des amateurs de poésie p. 34 à 84, les hymnes du bréviaire liégeois ; p. 128 à 164, les belles séquences du missel. Les dernières pages du volume (une centaine environ) sont consacrées à *des variétés*, fort instructives du reste. AD. D.

DE LANZAC DE LABORIE (L.). — **La Domination française en Belgique.** Directoire — Consulat — Empire. *Paris, Plon.* 2 vol. in-8° de 465 et 410 pages. Prix : 15 fr.

M. de Lanzac de Laborie expose avec détails dans cet ouvrage l'action, surtout administrative, de la France, pendant les années où les destinées de la Belgique furent communes à celles de ce pays. On éprouve, en lisant les pages éloquentes et brillantes qu'il a écrites sur cette question, la sensation que vous donne l'arrivée dans des pays inconnus. Son livre révèle, en effet, bien des aspects nouveaux de nos annales. Nos historiens nationaux n'avaient jusqu'ici scruté que quelques points spéciaux de cette période, — les documents conservés à Paris leur étant malaisément accessible, — et les historiens français de la Révolution n'avaient jamais étudié celle-ci que dans son ensemble. Et pourtant les Pays-Bas furent toujours soumis à un régime spécial, même pendant les années où l'on pouvait croire que leur possession était définitivement acquise à la France, régime qui méritait certes une étude détaillée. Le sujet présente d'ailleurs tant d'amplitude que M. de Lanzac de Laborie

Digitized by Google

n'est pas parvenu à l'épuiser et qu'il offre encore largement matière à l'activité de beaucoup.

La manière dont l'écrivain français a écrit son livre révèle en lui les véritables qualités de l'historien : clarté dans l'exposition, impartialité et sûreté dans les jugements, habileté dans la mise en œuvre des documents, élégance dans le style marquent chaque page d'un cachet d'indiscutable correction et, jointes à l'attrait du sujet, rendent l'œuvre d'une lecture aussi attrayante qu'utile.

M. de Lanzac de Laborie n'est pas un nouveau-venu dans la science historique, nous le connaissions déjà par son livre sur Morimer publié il y a quelques années déjà ; ses deux volumes sur la domination française en Belgique marquent un grand progrès dans un talent qui s'affirme comme devant être un jour parmi les premiers de l'école historique française. A. De R.

DISCAILLES (Ernest). — **Le Socialiste français Victor Considérant en Belgique.** *Bruxelles, Office de publicité.* 1 vol. in-8° de 43 pages. Prix : 1 fr.
(Extrait du *Bulletin de l'Académie royale de Belgique.*)

MAGNETTE (J.). — **Le Prieuré de Muno et les Cours de Vienne et de Versailles** (1768 à 1785). *Arlon, V. Poucin.* 1 vol. in-8° de 28 pages. Prix :
(Extrait des *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg.*)

SWINEY (Mac). — **Notice sur le Congrès scientifique des catholiques à Bruxelles.** *Bruxelles, Société S^t^-Augustin.* 1 vol. in-8° de 220 pages. Prix : 4 fr.

VON JHERING (R.). — **Les Indo-européens avant l'histoire.** Œuvre posthume. Traduite de l'Allemand par O. de Meulenaere, conseiller à la Cour d'appel de Gand. *Paris, librairie A. Marescq.* 1 vol. in-8° de 453 pages. Prix : 10 fr.

LITTÉRATURE — ROMANS

BOUSIES (C^te^ Maxime de). — **N'est pas sceptique qui veut.** Comédie en deux actes. *Bruxelles, E. Deman.* 1 vol. in-8° de 88 pages. Prix : 2 fr.

BOUSIES (C^te^ Maxime de). — **Louisette.** Comédie en deux actes. *Bruxelles, E. Deman.* 1 vol. in-8° de 116 pages. Prix : 2 fr.

Je ne me dissimule pas qu'il existe beaucoup de préventions contre les comédies « de société ». On nous a si souvent « attrapés ». Tant d'œuvres marquées au coin d'une insignifiance absolue ont forcé nos applaudissements de courtoisie ! Cela tient, tout naturellement, à ceux qui les font : ce sont d'habitude de braves *amateurs*, très désireux de « briller sur les planches » mais dont les moyens contrastent douloureusement avec la vanité. Remercions donc le comte Maxime de Bousies de nous donner deux piécettes, dont la première, *N'est pas sceptique qui veut*, est

Digitized by Google

agréable, lestement dialoguée, et renferme au moins deux bons types, Liveray et Chambert, et dont la seconde, *Louisette*, est quelque chose de mieux encore. Le sujet d'abord en est plus neuf. Il faut l'avouer, Pailleron et d'autres ont déjà été séduits par l'idée d'enchaîner les blasés et les sceptiques entre les frêles menottes d'une jolie Marguerite... Cela nous met trop vite au fait du dénouement, en dépit de la façon, neuve par sa fraîcheur même, dont l'auteur traite la question. Mais *Louisette*, je le répète, est une pièce beaucoup plus originale. La lutte qui se livre dans le cœur de Louise de Lurcinay entre l'amour et le « veau d'or », entre l'honneur hautement et fièrement compris et le besoin inné du luxe et des triomphes, est vraiment contemporaine, et elle est intéressante. Tous ces types sont campés simplement, bien d'aplomb. L'auteur n'a pas cherché à les faire bizarres et énigmatiques : mais il a réussi à les faire vivre. Diane de Riverne est si bien la « jolie femme dans le train » ! Le comte de Lofferol est un parvenu sobrement esquissé et par là-même d'une tonalité beaucoup plus juste que les grotesques de Gyp. Quant à Riverne, c'est le mari de la jolie madame Riverne et cela lui suffit, cela lui paraît même, à certaines heures, un peu lourd. Le personnage d'André de Targy, le plus difficile à traiter, car il fallait éviter le romanesque et le *feuilletisme*, n'a pas été un écueil pour le jeune écrivain. Au mérite d'être vive, dégagée de longueurs et de *ficelles*, cette comédie joint une sérieuse qualité : elle est bien écrite. L'auteur, Dieu l'en bénisse, n'a pas couru après les « mots ». Mais, sa phrase est bien découpée, nerveuse, courte et resserrée. C'est un peu le mode d'H. Lavedan, moins l'argot, la veulerie, les allures canailles de MM. Costard, Labosse et Cie. E. G.

CANART D'HAMALE (Mme Arthur de, née le Grelle). — **Un Voyage de noces à Chicago**. *Bruxelles*, *Lebègue*. 1 vol. in-12 de 320 pages. Prix : 1 fr.

DELVILLE (Jean). — **Dialogue entre nous,** argumentations kabbalistique, occultiste, idéaliste. *Bruges*, *Daveluy*. In-12 de 100 pages. Prix : 2 fr.

M. Delville est à plaindre. Il est victime de la dérisoire organisation des lettres contemporaines. En effet, l'article *occultisme* n'a pas encore partout ses critiques attitrés et M. le Directeur de la *Société de Librairie* a dû remettre la plaquette *Dialogue entre nous*, au bibliographe le moins capable d'apprécier les *argumentations kabbalistique*, *occultiste*, *idéaliste*... Que l'auteur me pardonne mon ignorance. J'ai rendu compte jadis, impartialement et sympathiquement, d'un volume de vers signés de son nom. Il ne peut m'en vouloir si je me borne à signaler ce nouveau livre à tous ceux dont l'occulte fait les délices. Le vieux proverbe qui défend au cordonnier de dépasser ses chaussures a du bon. E. G.

DESTRÉE (Jules). — **Une Campagne électorale au Pays noir**. *Bruxelles*, *Lacomblez*. In-12 de 96 pages. Prix : 1 fr. 50.

GREYSON (Émile). — **Sous les Brumes et les Clartés des Flandres**. *Bruxelles*, *Castaigne*. 1 vol. in-18 oblong de 208 pages. Prix : 1 fr. 25.

Digitized by Google

PHILOLOGIE — LINGUISTIQUE

KEELHOFF (J.). — **ὁ τι et ὡς suivis d'un verbe qui en est grammaticalement indépendant.** 1 vol. in-8° de 21 pages. Prix : 75 centimes.

(Extrait de la *Revue de l'Instruction publique en Belgique.*)

Après avoir relevé avec le plus grand soin tous les exemples qu'il a pu recueillir dans les écrivains classiques, M. Keelhoff examine l'opinion des grammairiens et des critiques sur cette construction. A son avis, Foertsch a le premier compris la nature de cet usage ; quant aux exemples plus extraordinaires des *Helléniques* et de l'*Anabase*, qui ne peuvent s'expliquer par la théorie de la fusion de Foertsch, M. Keelhoff recourt, pour les expliquer, à un autre principe, celui de l'analogie, dont l'action a été grande en syntaxe.

M. Keelhoff continue à travailler avec ardeur et méthode. Cette étude vaut ses aînées. Une petite critique cependant. Depuis quelque temps, M. Keelhoff ne se donne plus la peine de traduire en français les auteurs allemands et anglais qu'il cite. Le procédé est commode ; mais, il faut l'avouer, la lecture d'une brochure dans laquelle on trouve tour à tour du français, du latin, du grec, de l'allemand et de l'anglais, est bien rebutante. F. G.

LANGUE ET LITTÉRATURE FLAMANDES

BERGMANS (Petrus). — **Graaf Unterwalden** of eene treurige bladzijde uit de geschiedenis van den poolschen opstand. *Turnhout, Beersmans-Pleek.* 1 boekd. in-8° van 197 bladz. Prijs : 1 fr. 50.

Bon livre pour les bibliothèques populaires flamandes. C'est le récit, très intéressant, de persécutions subies par une des nombreuses familles polonaises, victimes de la grande révolution en 1825. D.

SCIENCES MÉDICALES

CASSE (J.). — **La Tuberculose des os et des articulations.** *Bruxelles, Lamertin.* 1 vol. in-12 de 220 pages. Prix : 4 fr.

CHARON (E.) et **GEVAERT** (G.). — **Chirurgie infantile.** Clinique et observations. 2me édition. *Bruxelles, Lamertin.* 1 vol. in-8° de 584 pages, Prix : 15 fr.

FUNCK (Dr M.). — **Manuel de Sérothérapie.** *Bruxelles, Lamertin.* 1 vol. in-12 de 161 pages. Prix : 3 fr.

Digitized by Google

LA LETTRE DE LÉON XIII AUX ÉVÊQUES BELGES

Roma locuta est ; causa finita est.

Oui, il y avait entre les catholiques des discordes d'autant plus vives, d'autant plus menaçantes, que, croissant depuis des mois, rien n'avait été fait pour les arrêter. Enfin, la grande voix de Rome s'est fait entendre, et on peut espérer que, grâce à elle, tout effort de division cessera, ou que, si quelque esprit rebelle tente de ranimer les controverses, il échouera devant la réprobation générale. Le S^t^-Siège écoute avec bienveillance tous ceux qui, recourant à lui, témoignent leur confiance dans son magistère bienfaisant ; de toutes parts, on l'avait averti des dangers que courait en Belgique la cohésion catholique ; et alors, cédant, suivant sa propre constatation, « aux instances de personnes appartenant aux diverses classes de la société », il a, dans sa lettre aux évêques du 10 juillet 1895, rappelé à tous leurs devoirs avec la précision saisissante de la vérité.

On sait quel a été le point de départ des dissensions. L'Encyclique *Rerum Novarum* avait solennellement fixé la sollicitude de tous les catholiques sur la condition des classes ouvrières ; elle les avait, conformément à la tradition constante de l'Église, exhorté à développer dans ce domaine les applications de la justice et de la charité. Reçue partout avec respect et amour, il semblait qu'elle dût resserrer dans une action commune les liens qui unissaient les fidèles. Mais bientôt, on vit certains groupes de catholiques soulever sans mesure à propos de l'Encyclique et contrairement à son esprit des questions irritantes, difficiles et prématurées, s'en faire des armes contre d'autres catholiques, accuser ceux-ci de desseins rétrogrades, arborer drapeau contre drapeau, négliger les œuvres scolaires et religieuses, s'affubler d'un nom nouveau,

Digitized by Google

plein d'équivoques (1), au mépris du nom glorieux sous lequel ils avaient combattu et remporté des victoires éclatantes, enfin tirer parti de ce nom pour élever le déchirement à la hauteur d'un devoir.

Rien ne justifiait une telle entreprise, car il a été écrit : tout royaume divisé contre lui-même périra. Mais les avertissements venus des hommes les plus expérimentés, les plus dévoués à l'Église, ne servirent de rien. En vain ces hommes firent-ils valoir, à l'appui de leurs supplications, l'intérêt d'une grande cause, battue en brèche par le socialisme et l'impiété et réclamant le concours de tous ses défenseurs ; en vain représentèrent-ils que les enseignements de l'Encyclique *Rerum Novarum* formaient loi pour tous les chrétiens, et que nul n'entendait s'y soustraire ; en vain mirent-ils leur conduite en harmonie avec eux : la campagne de scission fut poursuivie à outrance ; des journaux furent fondés, des tribunes érigées, des partis constitués n'ayant pour seul souci que d'attiser le feu des dissentiments, de rechercher non ce qui rapproche, mais ce qui divise, et de susciter, suivant la lettre papale, « une discussion trop ardente ». Un autre spectacle vint encore aggraver la situation. D'aucuns dissimulèrent à peine leurs complaisances pour le socialisme ; ils recommandèrent de s'allier à lui au sujet de certains problèmes ; ils fraternisèrent avec ces chefs et réservèrent leur coups pour ceux qui, à genoux devant le même Dieu, ne demandaient que l'union (2).

Du haut du Vatican, vigie attentive, le Souverain Pontife suivait les progrès du mal, et quand il s'est aperçu qu'il n'était « plus permis de différer le remède », il n'a pas hésité à faire

(1) Il est bien remarquable que ni dans la lettre du 10 juillet 1895, ni dans aucun document antérieur, Léon XIII ne s'est jamais servi des mots « démocratie chrétienne ».

(2) Un exemple entre plusieurs. *Le Peuple*, rendant compte d'un meeting qui s'est tenu à Etterbeek le 23 juin 1895, déclara que deux démocrates-chrétiens qu'il cite « avaient nettement affirmé qu'ils n'avaient politiquement rien de commun ni avec le parti catholique conservateur ni avec les démocrates de carton de la chambre qui ont nom Colfs, Mousset, Huyshauwer et les autres », et qu'ils avaient « préconisé l'alliance des démocrates-chrétiens et des socialistes contre les capitalistes pour ce qui concerne les questions de salaire et autres réformes qui sont communes aux deux partis. »

Digitized by Google

entendre sa voix autorisée et paternelle. Ceux qui l'ont approché dans les dernières années savent la confiance qu'il avait conservée dans la foi et le bon sens des Belges ; mais enfin il a dû se laisser vaincre par l'évidence ; le danger devenait pressant, et c'est pourquoi Léon XIII n'a pas dissimulé sa douleur : « Il nous est extrêmement pénible, a-t-il dit, de constater ces funestes dissensions, inconnues jusqu'à présent chez les catholiques belges qui ont offert en tout temps les plus beaux exemples d'une heureuse et féconde union. » Puis, dénonçant la cause même de ce triste état de choses, il l'a signalée en ces termes si justes : « les catholiques belges se sont divisés dans la manière de voir et d'agir par rapport à ces questions (les questions sociales) et persistent dans leur division ». Donc, le Souverain Pontife condamne les dissensions ; il veut la paix entre les catholiques ; il demande à l'épiscopat d'y travailler ; il l'exhorte « à l'accomplissement de ce devoir si saint et si glorieux pour un évêque ». Ce serait bien mal connaître les évêques belges que de ne pas être convaincu qu'un tel devoir sera suivi par eux ponctuellement et avec empressement ; déjà un premier document émané d'eux témoigne de leur adhésion ; mais quelques fauteurs de divisions avaient cru jusqu'ici pouvoir se prévaloir, quoiqu'à tort, de telle ou telle adhésion épiscopale ; désormais ce refuge leur manquera ; les évêques unis au S^t^-Père condamnent la guerre : ils sont les ministres de la paix !

Mais comment cette paix sera-t-elle rétablie ? Léon XIII le dit clairement : « Ces espérances ne pourront se réaliser que si les catholiques, obéissant à nos vives et pressantes exhortations, portent uniquement leur attention et leur zèle sur ce qui paraîtra devoir contribuer le plus efficacement au bien commun et laisser de côté leurs opinions et leurs sentiments personnels. » Et, définissant ce qui peut réaliser ce bien, le Souverain Pontife cite l'exaltation de la religion, l'harmonie de l'autorité publique et de la liberté, le perfectionnement des institutions sociales, surtout de celles qui ont trait à l'éducation de la jeunesse (hélas ! si oubliées aujourd'hui de ceux qui ne songent qu'à parader dans les meetings), le développement des associations ayant trait au commerce, à l'industrie et aux arts, et cela « sous les auspices et avec l'appui de la religion ». Qui ne reconnaîtra

Digitized by Google

dans ces indications le programme traditionnel et fécond des catholiques belges? Il avait été méconnu : le voilà restauré d'une main puissante et imprégné du regain de jeunesse que ne pouvait manquer de lui donner une si haute approbation !

Mais au-dessus de tout cela, dit Léon XIII, il y a un premier besoin : « il importe avant tout de calmer les esprits ». Oh! que le Souverain Pontife soit béni pour cette parole! Oui, là est bien la nécessité suprême du moment : tout a été fait pour exciter, troubler, déchirer; tout doit être fait pour calmer, adoucir, réunir !

Comment y arriver? Léon XIII trace deux voies, l'une pour les laïques, l'autre pour le clergé.

Voici le devoir des laïques : « Nous voulons, dit-il aux évêques, que par vos exhortations vous recommandiez en votre nom aux catholiques de s'abstenir désormais absolument de polémiques et de controverses entre eux sur ces matières, soit dans des conférences, soit dans les journaux ou autres écrits semblables; qu'ils se gardent bien davantage encore de s'adresser de mutuels reproches et qu'ils ne préviennent pas témérairement une décision qui n'appartient qu'à l'autorité compétente. » Le précepte est net et précis : l'abstention rigoureuse est prescrite aux catholiques quant aux problèmes sociaux qui divisent les catholiques et au sujet desquels l'autorité légitime n'a pas prononcé. Qu'on se rappelle maintenant les polémiques poursuivies dans la presse et dans les meetings, les accusations multipliées avec une âpreté singulière à l'adresse d'une foule de catholiques dévoués, et l'on comprendra pourquoi nos cœurs s'ouvrent à l'espoir qu'il sera mis désormais un terme à ces violences coupables.

Voici maintenant le devoir du clergé : « Que le clergé donne l'exemple, car c'est à lui surtout de se tenir sur ses gardes, quand il s'agit d'opinions nouvelles; c'est à lui, appelant la religion à son aide, de chercher à pacifier les esprits et d'inculquer à chacun les devoirs du citoyen chrétien. » On dirait, en lisant ces lignes, qu'elles visent l'attitude de quelques hommes qui, au lieu d'apaiser et d'adoucir, allumaient partout la guerre et excitaient à la contention... Mais nous n'avons pas à nous prévaloir contre eux de ce jugement; nous ne voulons y voir que la fin d'une ère pénible et l'aurore d'un présent meilleur !

Digitized by Google

On se demande après tout cela, qui osera encore, à propos de la question sociale, provoquer la désunion entre les catholiques ; et, sans prétendre nous substituer à ceux qui sont commis à la garde des enfants du Christ, il doit nous être permis de signaler la responsabilité grave qu'ils encourraient en continuant des pratiques solennellement condamnées.

Mais le S^t^-Père ne se contente pas de ramener la paix parmi les catholiques ; il leur montre l'ennemi : c'est le socialisme. Il l'appelle « un fléau » ; il ordonne aux catholiques « de s'unir en rangs serrés et de diriger leurs pensées et leurs forces contre le socialisme qui menace aujourd'hui les peuples de maux extrêmes et des plus grands désastres », « qui ne cesse de se livrer à des machinations séditieuses, de fouler aux pieds les droits divins et humains et de tout faire pour anéantir les bienfaits providentiels de l'Évangile. » Et, non content de tracer cette ligne de conduite générale, le St-Père donne aux bases traditionnelles de la société une consécration nouvelle. Il enseigne que « Dieu a voulu dans les communautés du genre humain et l'inégalité sociale des classes et une certaine égalité entre elles par leur entente cordiale ». « Ainsi, continue-t-il, les ouvriers n'oublieront jamais le respect et la confiance qu'ils doivent aux patrons, et ceux-ci ne manqueront pas de traiter les ouvriers avec une bonté équitable et une sollicitude prévoyante. »

Du coup, voilà les traits marquants de la société chrétienne fixés à nouveau : diversité des classes, devoirs des patrons, devoirs des ouvriers, accord entre eux. Qu'il nous soit permis de constater que mes amis et moi, nous ne nous sommes jamais écartés de ce programme. L'eussions-nous fait, que nous nous inclinerions avec respect et soumission devant les décisions du Souverain Pontife. Mais il nous est doux de penser que, dans le passé, nous n'avons en rien mérité sa réprobation.

Et maintenant que l'union prévale ! L'année dernière, je la recommandais à Dinant ; cette année, à Courtrai, à Tournai, au sein de la Chambre. Mgr l'évêque de Tournai exprimait récemment (1) le vœu « qu'il n'y eût plus deux partis, le parti des démocrates-chrétiens et celui des conservateurs catholiques,

(1) *Semaine religieuse* de Tournai.

Digitized by Google

mais seulement un parti de frères marchant la main dans la main. » « Pourquoi, ajoutait-il, ces différences de noms entre tous les défenseurs d'une même cause ?.... Rangeons-nous sous les plis d'un seul drapeau, le drapeau catholique. » A l'encontre de ces paroles épiscopales, nous avons assisté à des efforts suivis en faveur de la constitution d'un parti nouveau ; ils ont été déployés à Anvers, à Alost, à Liège, à Ostende, ailleurs encore. Mais Rome a parlé : *Roma locuta est, causa finita est.*

CH. WOESTE.

Digitized by Google

UNE COURSE AU GRAND SAINT-BERNARD

(Suite et fin.)

L'hospice du Grand-Saint-Bernard, à une altitude 2472 mètres, est, dit-on, l'habitation la plus élevée de toute l'Europe. Il est bâti sur le territoire valaisan, au bord d'un petit lac solitaire à l'autre extrémité duquel se dresse la borne frontière entre la Suisse et l'Italie, une dalle épaisse, en forme de couvercle de cercueil et armoriée, d'un côté de la croix blanche, de l'autre de l'écu des évêques sedunois. La plus vaste des deux maisons de l'hospice renferme l'église ; on y retrouve quelques vestiges du couvent édifié par saint Bernard, et détruit par un incendie en 1557. La seconde n'est ouverte que pendant l'été et se nomme l'hôtel Saint-Louis, parce qu'elle fût construite au moyen des fonds épargnés par le prévôt Thévenot sur une pension que lui allouait le roi de France Louis XV.

Le climat du Grand Saint-Bernard, surtout au printemps est extrêmement humide. Le ciel y est généralement couvert. La neige y tombe chaque mois, même au cœur de l'été, mais elle prend pied en septembre ou dans les premiers jours d'octobre et ne fond qu'au mois de juillet suivant. En hiver, elle atteint une hauteur moyenne de dix mètres. Dès qu'elle a disparu, on voit naître une maigre végétation, remarquable cependant par le nombre des espèces rares, telle que la renoncule fausse-aconit, l'ardrin noueux, la valériane celtique, l'achillée, les androsaces, les épervières, des saules herbacés, toutes plantes reconnues par les botanistes Wolf, Murith, et quelques savants religieux qui s'occupent de cette science. En novembre et en décembre de violentes tempêtes se déchaînent sur le col et les hauts sommets. La moyenne annuelle de la température est de 2,0° ; le thermomètre descend souvent à — 22 et 23 degrés centigrades, et quelquefois à — 28 et 30°. Il ne monte pas au-

Digitized by Google

delà de 17°, et ne dépasse jamais 20°. Les religieux ont installé à l'hospice une station météorologique : un téléphone relie l'hospice à la cantine et à Bourg-Saint-Pierre.

Le prévôt du mont Saint-Bernard, monseigneur Th. Bourgeois, a étudié de fort près l'histoire de ce monastère hospitalier si célèbre, et nous la résumerons d'après ses diverses communications, dont quelques unes, plus tard, seront discutées, dans ces pages mêmes par l'éminent professeur, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Turin, M. Ermanno Ferrero.

A partir des temps historiques, le passage du Grand Saint-Bernard fut connu : les Gaulois et les Celtes le franchirent à plusieurs reprises pour se ruer sur les riches plaines de l'Italie. Brennus conduisit à Rome ses armées par ce chemin semé d'obstacles. Annibal aurait choisi cet endroit pour traverser les Alpes. La question ici est difficile à résoudre, car il existe, sur cet évènement de l'histoire, trente ou quarante versions, dont chacune, à défaut de documents, est étayée de probabilités. Celles que fait valoir le prévôt sont l'opinion constante des anciens (mise en doute toutefois par Tite-Live), et le nom d'Alpes « Pœnnine » donné au col du Saint-Bernard (Pœni-Carthaginois). Sans entrer dans une discussion qui a suscité tant de polémiques, relatons que le paganisme avait érigé au sommet du col un temple dédié à Jupiter *Pœnninus*, avec, dans le voisinage, un *hospitium*, où l'on hébergeait les marchands de passage, et surtout les soldats. Une voie romaine, dont les vestiges sont parfaitement visibles, fut tracée pour les légions envoyées en Gaule ou en Germanie. En plusieurs endroits de la montagne s'élevaient en outre des *mansiones*, ou refuges. La décadence de l'empire et les invasions des Huns et des Vandales eurent sans doute pour conséquence la destruction du temple, car il n'existait plus lors du passage des Lombards en 574, et Grégoire de Tours n'en parle pas.

Il est impossible de déterminer exactement l'époque à laquelle la charité chrétienne prit l'initiative de continuer, par une œuvre hospitalière, ce que Rome antique avait fondé par la force des armes et la puissance du génie. On ignore également l'organisation primitive de cette œuvre. Le seul document qu'on possède à ce sujet est une lettre où le Pape Adrien I^er^ recommande avec instance à Charlemagne les hospices construits dans les Alpes. Sous Louis le Débonnaire, un certain Vulgarius

Digitized by Google

porte le titre d'abbé du mont Jovis. Au neuvième siècle, on voit un aumônier du mont Joux, Artemann, élu évêque de Lausanne. On sait aussi que le roi de Bourgogne, Rodolphe Ier, chercha un refuge à l'hospice contre son compétiteur Arnould, que l'évêque de Tours, Robert Ier, fut massacré avec toute sa suite à Bourg-Saint-Pierre en 924, et que les Sarrasins, après avoir ravagé les vallées basses, portèrent le fer et le feu jusqu'au sommet du mont, appelé dès lors le mont du Diable.

C'est alors qu'apparaît saint Bernard de Menthon, le fondateur de l'institution qui a survécu à tant de siècles et à tant d'orages. Issu d'une noble famille de Savoie, petit-fils, par sa mère de l'un des preux de Charlemagne, le comte Olivier, il quitta ce monde, à la veille même de son mariage, abandonna sa fiancée, s'enfuit du manoir paternel, pour obéir à sa vocation. Après un long séjour à Aoste, où il devint prêtre, il entreprit de relever l'hospice du mont Joux, et vers la fin du dixième siècle, il put le rebâtir avec les matériaux du temple en ruines. Pour assurer l'avenir de son œuvre, il fonda une congrégation religieuse, qui subsiste avec les modifications que lui ont apportées les nécessités de chaque période de notre ère. Les papes Eugène III et Alexandre III, après la mort de saint Bernard, prirent ses fondations sous leur protection pontificale. Frédéric Barberousse et son fils Henri VI, édictèrent des peines sévères contre ceux qui essaieraient de molester la congrégation ou ses membres. Les comtes de Savoie, dont le couvent relevait directement au temporel, furent ses plus grands bienfaiteurs en même temps que ses défenseurs attitrés. Plusieurs d'entre eux contribuèrent à enrichir l'humble communauté. Les papes conférèrent de nombreux privilèges et prérogatives aux religieux du Saint-Bernard, soumis par leur fondateur à la règle des chanoines Augustins. (1) Pendant les terribles années de la Révolution, et dans le courant de ce siècle, l'institution de Saint-Bernard fut plusieurs fois menacée. Mais elle put échapper à tous les périls et se maintenir comme l'un des plus beaux fleurons de la foi chrétienne, comme une œuvre charitable entre toutes, qui remplit le monde civilisé de respect et d'admiration.

(1) *Vie de Saint-Bernard de Menthon*, etc, par un chanoine du Grand Saint-Bernard. Paris, Palmé. 1862.

Digitized by Google

Aujourd'hui l'hospice du Grand Saint-Bernard, ainsi que celui du Simplon, est administré par des chanoines de la règle de Saint Augustin ; ils sont soumis à un prévôt, élu par le chapitre, qui a le titre de prélat, porte la crosse et la mître, la soutane violette, la croix pectorale, et qu'on appelle Monseigneur, et « Votre Révérence ». Il réside habituellement à Martigny. Le *procureur* est chargé de l'administration des biens temporels. L'administration immédiate est confiée à un *prieur*, habitant le couvent. Les autres dignitaires sont l'*infirmier*, chargé du soin des malades ; le *clavendier* et l'*élémosinaire* à qui incombe de recevoir et d'assister les voyageurs. Le *père-maître* et les professeurs se consacrent à l'instruction et à l'éducation des novices, qui ont achevé leurs études classiques, et qui font au couvent leurs études de philosophie et de théologie. On ne les admet que robustes et capables de supporter les fatigues de leur rude mission.

Les religieux du Saint-Bernard portent le même costume que les prêtres séculiers ; au lieu du rabat, qui, du reste, est essentiellement français et gallican, ils ont le col romain, de plus, leur règle les astreignant à porter toujours le surplis ou le rochet de chanoine, ils en ont le simulacre, sous forme d'une étroite bande de lin, brodée au crochet, qui forme collier, et dont les bouts s'arrêtent à la ceinture. Ils quittent l'hospice dans la force de l'âge. C'en est donc fait de la légende popularisée par l'estampe qui représente un vieillard à barbe blanche, vêtu du froc monacal, et suivi d'un chien qui sauve des voyageurs en détresse dans les neiges. On ne devient pas si vieux à ces altitudes, et des vêtements flottants donneraient trop de prise aux terribles vents qui font rage dans la montagne! En hiver, et pour leurs périlleuses recherches des malheureux égarés, ou en perdition, ils ont simplement des habits laïcs très chauds, des bottes ou des guêtres, de gros gants, un cache-nez de laine et un bonnet de drap ; plus, des lunettes bleues pour n'être pas aveuglés par l'éblouissante blancheur qui les environne. Ils ne boivent pas d'alcool, mais du vin, seul cordial efficace sous ses climats.

Leur genre de vie est réglé admirablement. Les novices font leurs classes comme dans un séminaire. Leurs récréations consistent en des jeux d'adresse, la gymnastique, le billard, car ils sortent fort peu, et ne s'éloignent jamais de la cour qui

Digitized by Google

sépare les deux bâtiments. Les chanoines plus âgés s'occupent de sciences naturelles, d'archéologie, de chartes ; quelques-uns sont excellents musiciens : d'autres se livrent aux arts graphiques, aux observations météorologiques. Les exercices de piété prennent une grande partie du temps.

Leur règle ne comporte que les jeûnes et abstinences prescrits par l'Église à tous les fidèles, mais strictement observés, et non pas avec les adoucissements que nos habitudes de mollesse ont peu à peu exigés. Ils ont, en outre, quelques mortifications supplémentaires. Leur nourriture est abondante, saine, sans recherche : elle ne saurait être variée, d'ailleurs, en un lieu où tout doit être apporté à dos de mulet et où les légumes sont un luxe. De grosses viandes, du fromage, des châtaignes, des noix, des conserves, du vin excellent et chaud, composent l'ordinaire. Le même repas est servi aux chanoines et à leurs hôtes, ceux-ci fussent-ils cinq cents, comme c'était le cas lors de notre visite.

Ce qui est particulier, c'est la bonne humeur, la franchise, la simplicité de tous ces jeunes prêtres. Leur vie de travail et de danger, le contact incessant avec des passants de toutes les conditions, les exempte de cette timidité, de cette réserve imposées au clergé des villes ; les fatigues, la lutte contre les éléments, endurcissent le corps, élèvent l'esprit, et l'exercice de la charité, pratiquée dans les plus minutieux détails, exalte le cœur. Ils ont peu voyagé, connaissent peu le monde, et leur charmante naïveté ne conçoit guère les raffinements inutiles de notre civilisation. Bons, instruits, ne possédant rien, car ils n'apportent rien à la congrégation et leur patrimoine reste à leur famille, ils n'ont l'ambition ni de s'enrichir ni d'accéder aux dignités. Leur unique ambition, c'est d'être choisi l'un de préférence à l'autre, pour un dévouement périlleux, un sauvetage difficile.

Le prévôt actuel, Monseigneur Bourgeois, est jeune, plein d'ardeur tempérée par la réflexion. Un esprit nourri de fortes études, une intelligence ouverte, avec beaucoup de finesse, de pénétration. D'importants travaux sont entrepris par son initiative pour augmenter les ressources de l'hospice et faciliter sa mission. Croirait-on que chaque année 16000 voyageurs nécessiteux, en moyenne, traversent la montagne, sans parler des touristes, alpinistes, caravanes d'artistes, dont le nombre

Digitized by Google

augmente d'une saison à l'autre ! A tous, on donne le vivre et le couvert ; aux pauvres, des vêtements, des chaussures, parfois un petit secours de route. On voit qu'elle somme représente une aussi large hospitalité. Or, les révolutions successives ont fort appauvri la congrégation, et les simples curieux, trop souvent, ne se croient pas tenus de contribuer par un léger don à cette grande œuvre de charité.

Après dix ou quinze ans, rarement plus, de séjour à l'hospice, les religieux encore bien portants, car la plupart succombent dans la force de l'âge aux intempéries de ce rude climat, sont chargés de desservir quelques cures du Valais, prébendes de leur couvent ; les infirmes et les vieillards vont finir leurs jours dans la maison de retraite de Martigny. L'exercice d'une hospitalité infatigable envers tous les voyageurs, répétons-le, est la vocation de ces hommes de bien et leur mission spéciale. En été, ils ont souvent cinq cents personnes à héberger dans la même journée. Mais pendant l'hiver, qui dure huit mois avec toutes ses rigueurs, leur tâche exige une bien plus grande abnégation. Deux serviteurs, les *marronniers*, précédés de leurs chiens — ces magnifiques bêtes, si intelligentes, et dont la race est connue du monde entier — descendent chaque jour jusqu'aux refuges italien et valaisan situés l'un à une heure, l'autre à quarantes minutes de l'hospice. Mais quand la neige est fraîchement tombée ou que sévissent les tempêtes, ce trajet prend un temps beaucoup plus long. Les marronniers sont alors accompagnés de quelques religieux, et il arrive fréquemment qu'ils trouvent sur la route des pauvres gens engourdis par le froid. Ces malheureux sont aussitôt ramenés à l'hospice et y reçoivent les soins de l'infirmier jusqu'à ce qu'ils soient tout à fait rétablis. On transporte à l'hospice d'Aoste ceux pour lesquels une amputation est jugée nécessaire. Les malades qui succombent à l'hospice sont déposés à la morgue, à côté des infortunés que la mort a surpris en chemin. C'est que la traversée du Saint-Bernard, déjà pénible en été, offre durant l'hiver de véritables dangers. Le piéton qui chemine à travers ces neiges est souvent envahi par un besoin de dormir presque insurmontable, et s'il s'y laisse aller, il est irrévocablement perdu. S'il manque de provisions, ou s'il boit de l'alcool à jeun, il est exposé plus qu'un autre à ce péril mortel. Outre la fatigue et la faim, que n'a-t-on pas à craindre? Il faut se frayer un passage à travers

Digitized by Google

des amas de neige fraîche, et souvent un brouillard épais empêche de reconnaître le chemin en dépit des longues perches échelonnées le long de la route. Mais c'est l'avalanche qui est le plus à redouter, car c'est à l'improviste, comme un coup de canon, qu'elle dévale, recouvrant en un clin d'œil ses victimes d'un linceul glacé. Dans ce cas tout espoir d'échapper à la mort est vain.

En 1845, le chanoine Cart, accompagné de trois marronniers, quitta l'hospice de grand matin, un jour de novembre, afin de frayer un passage dans la neige fraîche pour quelques voyageurs qui se trouvaient en chemin. Il fut atteint par une énorme avalanche, et l'on ne retrouva son cadavre qu'à la saison du dégel. En 1874, le mauvais temps persistant avait retenu quelques marchands à l'hospice. Le troisième jour ils demandèrent à partir, bien que la tempête durât encore ; cinq chanoines et un marronnier se mirent en route avec eux. Ils atteignirent sans accident la cantine de Proz. Les chanoines allaient reprendre le chemin du retour, lorsqu'ils aperçurent une vingtaine de personnes gravissant la montagne. Ils les attendirent, afin de poursuivre le voyage de compagnie. A cinq minutes au-dessus de l'Hospitalet, une avalanche se détache et engloutit treize personnes dont cinq seulement purent être sauvées. Au nombre des morts se trouvaient les chanoines Coutard et Glassey, ainsi que le marronnier. Hélas ! le récit de ces catastrophes formerait un martyrologe.

* * *

L'hospice actuel, qui date du XVI^e^ siècle en partie, ne renferme aucun monument. L'aspect en est d'un grand effet, à cause du cadre splendide qui l'entoure. Ce sont de grandes murailles jaunes, d'un ton de tuf, percées de nombreuses fenêtres. La distribution intérieure est celle de tous les couvents, ménagée pour que les religieux soient chez eux, et que leurs hôtes soient néanmoins aussi bien installés que possible. Dans l'église, consacrée en 1686, d'une architecture lourde, assez sombre et dépourvue de tout luxe, on remarque des fresques sans grande valeur, des stalles en bois sculpté, enfin le tombeau en marbre blanc, de style empire, pseudo-romain, du général Desaix, tué à Marengo.

La bibliothèque contient environ dix mille volumes, parmi

Digitized by Google

lesquels il en existe d'assez rares, entr'autres beaucoup d'éditions des deux siècles derniers. On y a installé des vitrines où sont enfermées des collections entomologiques et minéralogiques et les objets trouvés au plan de Jupiter, entr'autres plusieurs plaques votives, des inscriptions, une superbe série de monnaies celtiques, gauloises, romaines et coloniales; tous les empereurs y figurent, depuis César jusqu'à Théodose II. Le numismate est surpris de trouver là des monnaies à l'effigie d'Acolis, de Lysimaque, d'Alexandre-le-Grand, de Mithridate, du grand prêtre Simon, de Juba, de Cléopâtre, de Ptolémée, de Denis-le-Tyran. On y voit également de nombreux débris de matériaux de construction, des statuettes en bronze, divers instruments du même métal, ayant servi aux cérémonies du culte, quelques uns même en or, ainsi que des bagues et autres bijoux, des ornements, des lampes funéraires. Parmi ces antiquités, une des plus remarquables est une main droite en bronze coulé et à moitié creuse; les deux derniers doigts sont repliés en arrière sur le revers de la main; le pouce se termine par une pomme de pin; autour de l'index et de l'annulaire s'enroule un serpent, et sur la face externe se voit une tiare ainsi qu'un lézard rampant et un crapaud.

Tandis que nous examinons ces curieux débris des âges anciens, les jeunes gens font en bande l'ascension des rochers voisins, les uns à la Chenallettaz d'où l'on découvre dans toute son étendue l'immense panorama des Alpes Pennines, des Alpes Bernoises et des Alpes Graies, un véritable océan de pics, de dômes, d'aiguilles, de crêtes, de glaciers !... D'autres montent tout simplement à dix minutes de l'hospice sur le mont Mort, d'où l'on voit le Grand Combin et ses quatres pointes, dont la plus élevée s'élance à 4317 mètres, et qui fut foulée pour la première fois en 1861 par le docteur Carron et quelques hommes du Val de Bagnes; le mont Velan et le colossal mont Blanc.

A notre tour, nous sortons pour visiter les environs. Notre première visite est pour la Morgue. C'est une bâtisse carrée, aux murailles épaisses, percées de fenêtres grillées de gros barreaux de fer. Là, sur un lit de poussière humaine dont personne n'oserait mesurer l'épaisseur, gisent des squelettes, des cadavres desséchés, momifiés, dont les restes confondus attendent la résurrection éternelle. Rien ne saurait rendre, dans sa simpli-

Digitized by Google

cité et son horreur, l'aspect de ce charnier, devant lequel défilent, avec la secrète terreur de la mort et les yeux brillants d'angoisse, des bandes de visiteurs. La croix brille sur le funèbre monument. où sont ensevelies tant de pauvres victimes...

Pour nous distraire de ce peu récréatif spectacle, nous assistons dans la cour aux ébats des chiens, ces fameux chiens du Saint-Bernard, si populaires par tant de récits qu'on a fait de leurs prouesses. Ils sont d'une race très pure et magnifique. Leur vaillance, leur flair, leur résistance à la fatigue sont légendaires. Tous ont des noms mythologiques : Pollux, Castor, Jupiter, Phoebé, Diane, et le reste. Très gais, aimant à jouer, inoffensifs, ils gambadent par les cours, aux heures de liberté, aboient, se poursuivent, se lutinent, tels une théorie d'écoliers en vacances.

Il fait froid. Nous comptions dans la plaine 36° de chaleur sèche ; ici nous atteignons à peine 1°. Une petite bise âpre et glaciale souffle sur le mont. Le ciel est très bleu, très clair, un soleil resplendissant l'illumine. Une grande animation règne aux alentours de l'hospice. C'est jour de fête, beaucoup des montagnards de la vallée d'Aoste sont venus en promenade, sachant qu'ils trouveraient ici le vivre et le couvert. Leur foule, aux vêtements bariolés, anime le paysage. Il y a aussi des touristes romands, genevois ou vaudois, chamarrés de rubans et de cocardes, avec les drapeaux et les bannières de leurs sociétés.

Le paysage, découvert aux abords de l'hospice, est de ceux qui ne se décrivent pas, et qu'il faut avoir vus. A droite et à gauche des rampes de rochers abruptes, sans végétation, car les plantes poussées dans leurs anfractuosités sont graciles, décolorées, maigres et rares. Ces roches ont des tons roux, gris, bruns, verdâtres, blancs, fondus en une couleur uniforme, qui serait la terre de Sienne délayée dans une masse d'eau. Vers le mont Mort, le gris domine, avec des paillettes micacées, des éclats luisants, des gris-bleu d'ardoise. Au loin, le Grand Combin se dresse, étincelant de sa couronne de glaciers.

Le col forme un défilé de peu d'étendue, brusquement coupé aux deux bouts par des arêtes vives. Au centre se creuse un petit lac, oblong, d'une couleur étrange : un gris bistré, moiré de bleu vert. L'eau est glacé, aucun poisson n'y peut vivre. Il n'y a, du reste, à ces hauteurs que des animaux domestiques. Même le chamois et le bouquetin les désertent. A peine de rares insectes, quelques papillons, des araignées. Ce lac froid,

Digitized by Google

calme, sans reflets, mare d'ombre d'une couleur sinistre, au lieu d'égayer ce triste paysage, l'assombrit.

La route le contourne, sur une digne de grosses pierres moussues. Au delà de la borne-frontière, sur un plateau est l'emplacement du temple de Jupiter. C'est là que le gouvernement italien fait opérer des fouilles. On a pu, déjà, délimiter le pourtour du temple, indiquer celui de l'*hospitium*, déblayer la voie romaine taillée dans le roc, et qui descend à pic sur la vallée d'Aoste.

Le professeur Hermann Ferrero, qui dirige ces travaux archéologiques nous sert de guide, et tout en nous promenant sur le « théâtre de ses exploits », où je n'ai aucun scrupule de *chiper* quelques vieux clous rouillés, il entame une discussion dont il avait sans doute grande envie. Elle peut être, au surplus, résumée dans ce petit discours qu'il nous tint, avec une bonne humeur charmante, ayant aux lèvres un sourire spirituel, et, disons-le, quelque peu sceptique.

— Tous les textes qui concernent le Saint-Bernard et l'hospice pendant le moyen-âge, se trouvent dans la savante publication de l'abbé Gremaud, *Documents relatifs à l'histoire du Valais*. Mais je suis sûr qu'en vous citant cet ouvrage, je porte des chouettes à Athènes!... Remontons plus haut, voulez-vous? Il faut se méfier des anciennes histoires qui parlent du passage d'Annibal, de la dédicace faite par Terentius Varron, le vainqueur des Salasses, d'une inscription au dieu Pœnin, de la statue colossale de cette idole, *et cœtera*. Ces monuments n'ont jamais existé que dans l'imagination de certains érudits, comme Guichenon, par exemple, qui les a fait dessiner dans sa fantaisiste histoire généalogique de la maison de Savoie!... La vie de saint Bernard est aussi très légendaire. La tradition assigne au dizième siècle la fondation de l'hospice; mais il est à croire qu'elle est postérieure d'un siècle. Le chanoine Ducis, l'éminent archiviste de la Haute-Savoie, a écrit un mémoire sur l'époque de la vie de saint Bernard, et les *Miscellanea di storia italiana* ont publié récemment, une étude critique de Mgr Duc, évêque d'Aoste, sur cette question, et à l'appui de l'opinion qui place l'origine de l'hospice au onzième siècle... Au siècle dernier, le chanoine Murith, le savant botaniste, a eu aussi le mérite de fouiller cet espace de terrain où nous sommes, et qui s'appelle toujours le plan de Jupiter. C'est ici donc que furent trouvés les objets que

Digitized by Google

vous avez examinés tout à l'heure dans la bibliothèque de l'hospice. Dès 1870, le gouvernement italien m'a confié la tâche de pratiquer ici des fouilles méthodiques et complètes. A ce moment, je commençai par déblayer une partie du plan, et j'y ai découvert les assises taillées dans le roc, sur lesquelles s'élevaient les murs du temple de Jupiter Pœnin. Ce temple était un rectangle de 11 m. 30 sur 7 m. 40; il était divisé, selon l'usage grec et romain, en deux parties, le *pronaos* et la *cella*. Les murs étaient bâtis de pierres taillées et de gros blocs de marbre. Des tuiles couvraient le toit. Pendant les années 1 et 2, j'ai découvert les fondations de l'*hospitium*. On voit fort bien que tout a été détruit par un incendie, mais je ne crois pas qu'on puisse préciser l'époque de ce sinistre. A l'égard de la construction, on peut l'attribuer aux premiers temps de l'empire romain, lorsque fut frayée la route entre *Augusta Prætoria* et le pays des Helvètes. Mais ces fouilles ont accru la série des monnaies gauloises et romaines conservée à l'hospice, ainsi que des plaques votives et autres objets. Le plus remarquable de ceux-ci est la statuette en bronze de Jupiter, d'une conservation si parfaite. Il va sans dire que les religieux ne possèdent cette collection qu'à titre de dépôt, le plan de Jupiter étant sur territoire italien.

Ce qui ne saurait se traduire c'est l'accent, l'animation, la conviction et l'aimable courtoisie du savant qui voulait bien, sur les lieux mêmes, nous donner cette excellente leçon d'histoire, en nous montrant les monuments qui servirent à établir sa thèse. C'est assurément un des souvenirs les plus exquis de ce voyage au sommet des Alpes, que la conversation intelligente et pleine d'aperçus originaux dont nous fit jouir durant quelques heures M. le professeur Ferrero.

On dit qu'il faut aimer le départ, parce qu'il est le commencement du retour. Malheureusement, nous ne pouvons garder l'illusion que nous puissions jamais escalader de nouveau ces hautes cimes. Nous en emportons le grandiose souvenir de l'un des plus beaux et des plus étranges paysages qui se puissent voir, et aussi les consolantes impressions que fait naître l'esprit de sacrifice et de charité dont s'inspire l'action persévérante et continue des missionnaires du Saint-Bernard. Nous avons appris là ce que la vertu et la foi peuvent donner de courage, de dévouement, de bonté, de modestie. Nous nous y sommes

Digitized by Google

réjouis avec des hôtes d'humeur douce et gaie, à qui n'importent ni le rang, ni la richesse, ni les distinctions sociales. Un moment nous avons pu nous écrier avec Gœthe, en pensant à la calme sécurité de leur âme : « N'importe où, hors du monde ! »

* * *

On voudrait, en redescendant du Saint-Bernard, visiter quelques unes des vallées avoisinantes, tout au moins les gorges du Durnand et le si joli lac de Champex, étincelant comme une émeraude dans son cadre de verts sapins. Mais il faut se borner, et ce beau Valais offre tant d'excursions intéressantes qu'on est bien forcé d'en sacrifier quelques-unes lorsqu'on a les loisirs bornés du travailleur en vacance.

A notre retour à Martigny, après mainte péripétie où plus d'une fois a retenti, soit en un cri d'alarme, soit en une plaisante moquerie, le sempiternel : « As pas peur, Napoléon a passé par ici ! », nous trouvons la coquette petite ville en fête. Il ne s'y passe rien d'extraordinaire pourtant, il ne s'agit que d'un mariage. Une jeune fille de la Batiaz, en condition dans une grande famille étrangère du nord de l'Europe, s'est trouvée dans l'occasion de soigner le fils de la maison, dangereusement malade. Ellle s'est montrée si dévouée, si attentive que le jeune homme s'est épris d'elle. Honnête, il a parlé mariage, de prime abord. Réflexion faite, on l'a agréé, mais à la condition que le mariage serait célébré en Suisse, à Martigny même, et que toute la famille de la fiancée serait de la noce. Le fiancé, dit-on, est cinq ou six fois millionnaire, et reconnaît à la future une dot de princesse. Elle n'en est pas plus fière pour cela. Elle se marie sans falbalas ni dentelles, en simple robe de laine blanche, avec le modeste voile de tulle ; pourtant elle a donné à sa mère, la paysanne, une petite robe de taffetas noir et un châle à palmes. Toute la parentée est invitée : des braves cultivateurs endimanchés, rustiques d'apparence, mais braves, laborieux et bons. Les petits bourgeois critiquent un peu tant de simplicité, qui est une leçon pour beaucoup d'entre eux. Ils eussent voulu toutes les pompes et tous les atours. La noce s'achemine vers l'église, au son joyeux des cloches...

Notre voyage finit bien, puisque nous avons rencontré des gens heureux.

CHARLES BUET

Digitized by Google

LE V^e CONGRÈS PÉNITENTIAIRE INTERNATIONAL

(PARIS 30 JUIN AU 11 JUILLET 1895.)

(Suite et fin).

Les questions relatives au salaire des détenus donnent lieu aux problèmes les plus compliqués, les plus difficiles. Les points suivants furent soumis au Congrès de Paris : *Les détenus ont-ils droit au salaire? Ou bien le produit du travail doit-il être employé d'abord à couvrir les dépenses d'entretien de tous les condamnés de même catégorie, sauf à attribuer à chacun d'eux une part fixe de ce produit, à donner à titre de récompense ou gratifications aux plus méritants.* Vives furent les discussions de la section et de l'assemblée générale.

A l'unanimité la section avait adopté le vœu suivant : I. *Le détenu n'a pas droit au salaire.* II. *Il existe pour l'État un intérêt à donner une gratification au détenu.*

La théorie du droit au salaire avait été défendue par M. Stevens. Les partisans de cette manière de voir disaient que, si le détenu doit son travail à l'État, l'État à son tour lui doit une rémunération. Tout effort quelconque mérite une récompense. Le but poursuivi par l'emprisonnement serait d'ailleurs entravé si on admettait une solution négative. Pour aboutir à l'amendement du condamné il faut, entre autres, lui inspirer le goût du travail et lui assurer un pécule destiné à la satisfaction de ses soins les plus urgents aux premiers jours de la libération. Sanctionner l'obligation du travail gratuit, c'est mettre à ce résultat une invincible barrière, jamais on ne parviendra à faire exécuter un labeur quelconque par une nature indolente mais sensuelle si, par l'argent de cantine, on ne lui procure les avantages immédiats de l'effort.

Les adversaires soutenaient que la thèse générale, en vertu de laquelle tout travailleur a droit au produit de son travail,

Digitized by Google

et en particulier à une rémunération de sa peine, ne peut trouver son application que pour autant qu'il y ait pour l'employé liberté dans le choix du genre d'occupations, liberté de disposer de son temps et de son salaire. La situation du détenu est radicalement différente. Le détenu ne travaille pas en vertu d'un accord librement intervenu entre l'État et lui, mais bien en vertu de la sentence pénale qui lui a été infligée et qui l'astreint à un labeur déterminé. Après des considérations économiques, ils ajoutaient encore que proclamer le droit du détenu sur le produit de son travail c'était s'interdire de prendre une mesure quelconque destinée à empêcher la dissipation du pécule après la libération.

On avait, dans la question, parlé de gratifications. On trouvait là un terrain de conciliation favorable. Si l'opportunité de ces dons à chaque détenu était proclamée et la remise garantie, les partisans du droit strict pouvaient céder. Beaucoup d'entre eux agirent de la sorte.

La question du droit fut reprise à l'assemblée générale, mais encore une fois la thèse fut rejetée. Les conclusions de la section furent admises, mais l'octroi de la gratification fut rendue moins aléatoire par le fait du vote d'un amendement présenté par M. Joly et portant que *la fixation du salaire attribué au détenu n'aurait pas été laissée à la décision de l'administration mais aurait été établie par voie de règlement général.*

* * *

La cinquième question formulée dans ces termes : *Dans le but d'agir sur les détenus autant par l'expérience que par la crainte, convient-il de multiplier les récompenses,* pouvait amener soit une discussion sur les systèmes pénitentiaires, soit une discussion sur les récompenses proprement dites. Il en fut ainsi dans les rapports, mais la section et l'assemblée générale se rallièrent au vœu suivant : *Sans discuter la question des systèmes pénitentiaires, le Congrès estime qu'il n'est pas désirable que les récompenses soient multipliées.*

* * *

Je n'entrerai pas dans le détail des différentes opinions

Digitized by Google.

émises relativement à la question de savoir *dans quelle forme et dans quelles conditions doivent être prononcées et appliquées les peines disciplinaires*. Sans être d'intérêt général, elle est de plus très embrouillée. Il fut décidé que : 1° *Un règlement affiché dans la prison doit prévoir les principales infractions et indiquer les différentes pénalités ; 2° La peine doit-être prononcée après enquête sérieuse et après avoir entendu le détenu ; 3° La sentence doit faire connaître pendant combien de temps la peine sera subie.*

Ces décisions ne concernaient que les seules fautes disciplinaires. Les juridictions répressives demeurant compétentes pour statuer sur tous les crimes et délits perpétrés à l'intérieur de la prison.

* * *

Toujours, criminalistes et administrateurs se sont demandé comment classer les condamnés. Le Congrès de Paris a abordé le problème à son tour en traitant la question suivante : *Dans l'intérêt de la discipline générale et de l'amendement des condamnés, c'est-à-dire des individus qui subissent des peines supérieures à une année d'emprisonnement, vaut-il mieux faire la sélection des meilleurs ou des pires.*

Ce problème trouvait la raison d'être dans la circonstance qu'après un certain laps de temps le régime de l'isolement cellulaire doit cesser. Quelques criminalistes même n'admettent pas que cette période puisse se prolonger au delà d'une année.

Dans une de ses dernières réunions le Congrès décida : 1° *Que les condamnés sans antécédents judiciaires ou ayant des antécédents sans aucune gravité (les meilleurs) seraient classés, dès leur arrivée, dans un ou plusieurs quartiers de préservation et d'amendement, sur le ou des renseignements du parquet, et soumis au régime d'Auburn ; 2° Les condamnés ayant des antécédents judiciaires seraient, dès leur arrivée aussi, soumis au système d'Auburn, et classés dans les autres ateliers, où ils pourraient, après une attitude irréprochable d'au moins un an, être exceptionnellement admis dans les quartiers d'amendement ; 3° Les condamnés présumés insubordonnés (les pires) ne peuvent, a priori, faire l'objet d'aucune sélection rationnelle. Leur attitude seule permettra de les classer dans le quartier des*

Digitized by Google

pires. Le quartier des pires sera organisé d'après la règle de la séparation individuelle de jour et de nuit. Et enfin, disposition commune aux trois catégories : *La discipline intérieure, l'alimentation, l'habillement, le couchage seront les mêmes dans les trois catégories, l'attribution de travaux plus ou moins rétribués paraissant suffisante pour établir sous la règle des achats supplémentaires (cantine) un régime de sévérité progressive.*

* * *

Le cas n'est point rare où un individu est, au cours de la peine d'emprisonnement, frappé d'aliénation mentale. A ce sujet on a posé au Congrès la question suivante : *D'après quels principes doit être fait le calcul de la durée de la peine pour les condamnés atteints d'aliénation mentale*, a) *quand ils sont enfermés dans des asiles spéciaux dépendant de l'administration pénitentiaire ;* b) *quand ils sont transférés dans des asiles d'aliénés proprement dits.*

Une des grandes difficultés de l'organisation du régime intérieur des prisons cellulaires consiste dans l'introduction de travaux amenant une fatigue physique capable de mater le corps et de dompter les nerfs. On demanda à Paris « *s'il avait suffisamment été tenu compte jusqu'à présent dans le régime des prisons des exercices physiques au point de vue du reclassement des condamnés.*

Ignorant encore les décisions intervenues à cet égard comme à l'égard du point précédent, je passe outre et je n'insiste pas.

III.

Je passe aux travaux de la troisième section qui avait dans ses attributions l'étude des moyens préventifs.

* * *

De nos jours le travail est, en général, organisé dans toutes les prisons, et le détenu reçoit une partie du produit de son labeur. Des sommes qui lui sont remises deux parts sont faites :

Digitized by Google

de la première il dispose pendant la détention pour se procurer à la cantine des douceurs au régime ordinaire ; la seconde, la plus grosse, est conservée par l'administration pénitentiaire jusqu'au jour de la sortie de prison. A ce moment, dans certains pays, elle est remise toute entière et sans conditions au libéré lui-même.

Cette manière d'agir n'est pas sans donner lieu aux plus graves inconvénients. Le délinquant est, presque toujours, un caractère faible, un individu brûlé de passions, vivant sans souci du lendemain, cédant aux premières impressions reçues du dehors. Seul et sans appui, on le rejette désorienté dans la société ; il cède aux tentations qui viennent l'assaillir, et dépense en quelques jours, même en quelques heures, tout son avoir. Isolé du monde, poussé par de mauvais conseils, errant, sans sou ni maille, pressé de besoins, le libéré délinque à nouveau pour trouver de quoi satisfaire ses appétits. Donc il y a lieu de prendre à son égard des mesures de prudence. La question suivante fut posée dans cet ordre d'idées : *Quelles mesures conviendrait-il de prendre pour empêcher que les détenus dissipent le pécule à la sortie de prison, et, se trouvant ainsi sans ressources, soient amenés presque fatalement à tomber dans la récidive.*

Le côté délicat dans la discussion était relatif au droit que posséderait le détenu sur son pécule.

Certains rapporteurs soutenaient énergiquement que l'argent qui composait la masse de sortie « constitue la propriété du » prisonnier, qu'il en devient le possesseur absolu à partir du » moment de la libération et qu'il est impossible, sans attenter » à la personnalité dans des limites que n'admet point un état » contemporain, de restreindre le droit qu'il a de disposer et » de jouir de son bien, sous prétexte qu'il ne jouit point de ses » droits civils. » De là « les mesures proprosées pour la garde » de son salaire ne peuvent porter atteinte à ses droits de » propriété ni devenir non plus un contrôle officiel de la » manière dont il en use. »

D'autres rapporteurs niaient ce droit de propriété et affirmaient hautement le pouvoir de la société d'intervenir pour empêcher la dissipation du pécule. «Comment comprendrait-on, » en effet, disait l'un d'entre eux, M. Brunet, que, d'une part, » on put dépouiller de la totalité de sa propriété un citoyen

Digitized by Google

» intègre, alors qu'il ne s'agit que d'accroître le bien public, et » que, d'autre part, il fut interdit de restreindre, même en » partie, l'exercice des droits d'un coupable même quitte envers » la société, alors qu'il s'agit d'éviter un danger public, un » préjudice social, la récidive. Et il ajoutait plus loin « logi- » quement le pécule n'est pas un salaire .» C'est un don ; à sa remise l'État peut mettre des conditions.

A titre transactionnel M. Brunet proposait « d'inscrire à » l'avenir l'indisponibilité du pécule dans l'échelle des peines » accessoires. Le juge jouirait du pouvoir de l'appliquer suivant » les circonstances. »

Les garanties proposées contre la dissipation étaient nombreuses. Il serait trop long d'entrer à cet égard dans les détails. Je me bornerai à faire remarquer que le système suédois, en vertu duquel la masse de sortie est versée à la caisse d'épargne de l'État, un livret remis au libéré, livret composé de bons de sommes déterminées et qui ne sont renboursables qu'à des époques fixes, réunit peu de partisans. L'intervention des sociétés de patronage paraissait préférable.

Le Congrès émit relativement à toute cette matière le vœu que : I. *Il est désirable que le condamné n'ait pas à la sortie de prison la libre disposition de son pécule.* — II. *Que le pécule du libéré soit confié, chaque fois que son importance, la moralité du libéré, ou d'autres circonstances justifient une mesure de ce genre, soit à une caisse publique d'épargne, soit à une autorité publique du lieu où le libéré va se fixer, soit à une société de patronage offrant toutes les garanties nécessaires, pour lui être remis d'après ses besoins présumés ou reconnus.* — III. *Qu'il soit de préférence recouru à l'intervention des sociétés de patronage.*

Ces conclusions furent, sans discussion aucune, adoptées par l'assemblée générale. Une ajoute néanmoins y fut faite. La circonstance peut se présenter que, dans la ville ou le village où le libéré va se rendre, il n'existe point de société de patronage. Il fut décidé que le rôle qui lui aurait été dévolu dans ce cas pourrait utilement être confié à des personnes agréées par l'administration.

* * *

Le rôle que les moyens d'instruction peuvent être appelés à

Digitized by Google

jouer dans une prison est considérable. Interrogé sur le point de savoir *comment doivent être organisées les écoles et les bibliothèques des prisons afin qu'elles puissent vraiment servir aux détenus, prévenus et condamnés? Et encore s'il y avait lieu notamment de mettre entre les mains des détenus des publications périodiques et autres qui leur seraient particulièrement destinées,* le Congrès répondit : I. *Les écoles doivent être organisées de manière à servir également aux détenus, prévenus ou condamnés, qui sont illettrés et à ceux qui possèdent déjà une certaine instruction. Elles doivent leur procurer, non seulement les connaissances qui leur font défaut, mais aussi un enseignement propre à les moraliser. Cet enseignement, sans blesser les croyances professionnelles d'aucun détenu, doit être pénétré de l'esprit religieux, élément indispensable de moralisation.* — II. *Les bibliothèques ayant également pour but principal, l'instruction et la moralisation du détenu, doivent être organisées dans le même esprit. Elles contiendront, outre des livres religieux et moraux, des ouvrages intéressants : livres de voyage, romans honnêtes, publications illustrées, telles que le Magasin Pittoresque. — C'est à l'administration qu'il appartient de la constituer. Toutefois elle peut accepter le concours des particuliers ou des associations libres, notamment pour procurer aux détenus étrangers des livres écrits dans leur langue — dans ce but il y a lieu de recommander l'échange de livres ou autres publications entre les administrations des différents pays* — III. *Il y a lieu de remettre entre les mains des détenus une publication hebdomadaire spéciale dont la rédaction serait contrôlée par l'administration.*

*
* *

Relativement *aux mesures à prendre dans l'intérêt de la sécurité sociale contre les délinquants irresponsables ou contre ceux dont la responsabilité est diminuée au moment du crime ou du délit (faiblesse d'esprit, aliénation mentale)* à l'unanimité, le Congrès se rallia au vœu suivant : I. *Il y a lieu de créer des asiles ou quartiers spéciaux pour l'internement, en vertu d'une décision de la juridiction répressive, des individus acquittés ou renvoyés des poursuites en raison de leur état mental.* — II. *Il y a lieu d'adopter le principe de la triple*

Digitized by Google

intervention a) *de l'autorité judiciaire ;* b) *de l'autorité administrative ;* c) *du corps médical pour autoriser la sortie des aliénés internés dans les asiles ou dans les quartiers spéciaux.*

* * *

L'alcoolisme et les ravages qui en sont la conséquence prennent, dans tous les pays, une extension effrayante. Partout la question des mesures restrictives du fleau est à l'ordre du jour. Seul l'accord sur les règles à suivre n'est pas fait. Au Congrès de Paris on fut appelé à délibérer sur un point spécial, formulé de cette manière « *Quels sont, au point de vue préventifs, les avantages des asiles pour le traitement curatif des ivrognes, et quels sont les résultats obtenus dans ces établissements.*

Bien des rapporteurs ont insisté sur la nécessité de certaines mesures préventives ; comme par exemple : la législation sur la production de l'alcool ; développement des sociétés de tempérance, etc.

Ce fut aux États-Unis que se fonda le premier asile destiné à l'hospitalisation des buveurs endurcis ; cette première fondation fut suivie de beaucoup d'autres. L'exemple de l'Amérique fut imité en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, dans les colonies anglaises. Dans ces pays les résultats obtenus furent favorables ; et le mouvement en faveur des asiles s'y développa. Un des rapporteurs résumait dans les termes suivants la situation actuelle: « Les asiles de buveurs d'habitude bien administrés, aidés par » les sociétés de tempérance et de patronage, arrivent facile- » ment à obtenir un tiers de guérisons, et ce chiffre est même » dépassé, lorsque des mesures législatives permettent de » donner au traitement une durée en rapport avec les disposi- » tions morales et le degré d'intempérance des buveurs » d'habitude ; cette durée conséquemment, dont le minimum » toutefois semblait devoir être fixé à 6 mois, doit varier » suivant le cas ».

La première question qui se posait était celle de la nécessité de la création d'asiles spéciaux pour le traitement des buveurs incorrigibles. Et la réponse affirmative découlait nécessairement de la constatation de ce fait admis par tous les spécialistes

Digitized by Google

que l'ivrogne est un malade, que pour le guérir il faut un traitement, un entretien, une action morale particulière. Il faut établir des asiles parce que, si d'un côté les exigences de l'humanité n'admettent point que des individus malades physiquement et moralement restent abandonnés à leur sort sans l'assistance et le traitement convenables, d'un autre côté l'état perpétuel d'excitation dans lequel ils se trouvent amène ces ivrognes à la perpétration d'actes délectueux. Un traitement convenable est donc nécessaire pour empêcher qu'ils ne se plongent eux et leurs familles dans la position la plus misérable.

Un des rapporteurs M. Dymcha demandait l'intervention du législateur pour la création de ces asiles ; mais il la demandait dans le but seulement de rendre cette création obligatoire. Les villes, les districts devaient être obligés de fonder des établissements pareils. Sans entrer dans les détails concernant l'organisation je mentionnerai parmi les souhaits émis, celui de ne pas voir limiter par des dispositions générales la durée du séjour ; on devait laisser à la pratique le soin de décider de cette question, il convenait simplement de recommander qu'on s'efforçât d'obtenir la guérison radicale partout où elle paraissait possible. On devait distinguer entre les ivrognes déjà malades à la suite de leurs excès, et ceux qui étaient seulement adonnés à des habitudes funestes. Les individus condamnés pour infractions commises en état d'ivresse, les ivrognes d'habitude dangereux pour leur entourage devaient pouvoir à la suite d'une décision des autorités judiciaires, être internés dans les établissements. Les volontaires devaient également y être admis.

Pour les ivrognes coupables de délit graves, des quartiers spéciaux devaient leur être réservés dans les prisons. On critiquait pour eux la mise en cellule ; l'isolement aurait pu amener la folie.

Bref le Congrès, ému du progrès croissant de l'alcoolisme, dont la cause principale réside dans la consommation des alcools non rectifiés et des boissons artificiellement composées et dont l'influence se manifeste chaque jour davantage sur le développement de la criminalité, émit le vœu *que pour combattre le fléau, les pouvoirs publics combinent leur action avec*

Digitized by Google

celle des associations libres pour prendre des mesures prophylactiques et thérapeutiques.

Au point de vue thérapheutique le congrès recommandait la création dans chaque pays d'asiles pour alcooliques dans les quels le travail aurait été largement organisé. Leur nombre aurait été déterminé d'après le chiffre des alcoolisés dans chaque région. Des dispositions législatives auraient réglé le placement dans les asiles, suivant que l'alcoolisé demandait lui-même à se faire traiter, qu'il avait été l'objet de condamnations en récidive pour délits d'ivresse, que son état habituel d'ivrognerie devenait un péril pour lui-même et pour la sécurité d'autrui.

IV.

On avait créé, au Congrès de Paris une section nouvelle, spécialement chargée de l'étude des questions relatives à l'enfance coupable et abandonnée. Voici quelques notes sur ses travaux.

* * *

Dans les législations Belge et Française l'âge de la majorité pénale est fixé à 16 ans. Pour les jeunes délinquants le juge doit, jusqu'alors, examiner s'ils ont agi avec discernement, c'est-à-dire s'ils ont agi en connaissant les conséquences civiles et pénales de l'acte qu'ils posaient. En cas de négative le magistrat acquitte les mineurs, mais il peut les soumettre à des mesures d'éducation. La peine n'est prononcée qu'en cas de réponse affirmative sur cette question du discernement.

Devait-on maintenir ce système? Devait-on au contraire reculer la limite de la majorité pénale jusqu'à l'âge de l'engagement militaire? Telle était la première question soumise à la section.

Les partisans de la prolongation de la minorité pénale invoquaient, en faveur de leur thèse, la situation misérable des nombreux jeunes gens de 16 à 18 ans condamnés par application de la législation en vigueur. Ces délinquants ont certes conscience du bien et du mal, mais ils ne calculent pas toujours les conséquences et les dangers de leurs actes. Ils craignent l'envoi en correction et non la condamnation à l'emprisonnement.

Digitized by Google

Pour obtenir celle-ci ils se vieillissent même volontairement. Cette condamnation n'est le plus souvent que la cause de leur perte définitive. Ils sortent de prison plus corrompus que jamais; et, possédant, un casier judiciaire, ils sont repoussés de partout, de l'usine comme de l'armée ; ils ne seront plus que des récidivistes. L'envoi en correction de ces jeunes vauriens permettrait de leur donner une connaissance plus pratique de la vie, et l'absence d'une condamnation proprement dite faciliterait leur reclassement dans la société par un placement avantageux.

Les adversaires du projet se basaient, pour le repousser, sur le fait que à notre époque moderne l'enfant est, au contraire, bien plus développé qu'il ne l'était jadis. On devient délinquant à un âge plus tendre qu'autre, fois. Et les jeunes malfaiteurs profiteront de l'indulgence qu'on leur témoigne. « Reculer, disait M. Joly, sans raison évidente et sans nécessité » pressante, l'âge de la responsabilité légale, c'est reculer » l'époque où l'adolescent est prévenu qu'il doit compter sur » les justes exigences de la société et se surveiller en consé- » quence. C'est lui donner encore une sorte de répit dont mal- » heureusement, à l'heure présente, il n'est que trop porté à » abuser. »

On lui répondait que l'envoi en correction n'était pas obligatoire, mais que la faculté laissée au juge de le prononcer suffisait à écarter tout danger.

La section se prononça pour la fixation à 18 ans de l'âge de la majorité pénale.

A l'assemblée générale la discussion fut reprise. Et M. Petit, conseiller à la cour de cassation se demandait s'il était admissible de permettre à 20 ans la libération de jeunes gens coupables de crimes atroces. En conséquence il proposait de restreindre le vœu à émettre aux individus âgés de 16 à 18 ans qui se seraient rendus coupables de délits seulement.

M. Petit avait créé en sa faveur un fort mouvement d'opinion. M. Voisin, l'ardent défenseur de la motion nouvelle, le rapporteur de la question à l'assemblée générale, accepta la réserve de son collègue M. Petit. C'est avec cette restriction qu'il faut lire le texte voté : *Il convient de fixer la limite » de la minorité » pénale à l'âge de* 18 *ans, à condition que les enfants envoyés » dans une maison d'éducation correctionnelle après l'âge de* 16 » *ans ne seront pas confondus avec les plus jeunes.* »

Digitized by Google

* * *

La seconde question comprenait deux thèses du plus haut intérêt. Voici dans quels termes elles étaient formulées : *Dans quels cas le droit de garde par l'État serait-il utilement substitué à la déchéance de la puissance paternelle ? Convient-il de conférer, dans toutes les circonstances, aux tribunaux de répression eux-mêmes, les soins de statuer sur le droit de garde.*

Il est des circonstances où le retrait de la puissance paternelle pour tous les enfants présents et à venir, s'impose. Mais cette mesure ne peut s'appliquer toujours et dans certains cas le droit pour les parents d'intervenir dans les mesures d'éducation à l'égard de leurs descendants constituant un obstacle des plus sérieux à l'œuvre de la moralisation des enfants coupables ou abandonnés, il suffit de le limiter. La question vise ce second point. La décision intervenue se ressent fort du caractère international du Congrès. La voici : *La privation du droit de garde doit pouvoir être, dans les cas dont les tribunaux seraient appréciateurs, substituée à la déchéance de la puissance paternelle. — La juridiction civile est celle de droit commun pour statuer sur les questions intéressant les mineurs au point de vue de la tutelle et du droit de garde. Mais les tribunaux de répression saisis d'une affaire dénotant l'indignité des parents pourront eux-mêmes leur retirer le droit de garde.*

* * *

Les individus âgés de moins de 16 ans mis à la disposition du gouvernement sont internés, en Belgique, dans les écoles de bienfaisance de l'État. Faut-il continuer ce système simple ? Ou, comme le demandait la commission pénitentiaire internationale, *n'y a-t-il pas lieu de substituer, au type unique de la maison de correction, une série d'établissements appropriés aux diverses catégories de mineurs (selon la loi pénale) sous des noms différents ? Ne convient-il pas notamment de réserver l'école de préservation, maison du premier degré, aux simples mendiants et vagabonds ?*

Je me borne à reproduire la décision votée : Relativement à la classification des divers établissements appropriés aux

Digitized by Google

diverses catégories de mineurs selon la loi pénale, le Congrès décida : I. *Les mineurs poursuivis pour vagabondage et mendicité seront, après avoir été acquittés, envoyés jusqu'à l'époque de leur engagement militaire, sauf le cas du placement en patronage, dans des établissements placés hors des villes et dénommés écoles de préservation, qui seront organisés par l'État, ou fondés par des particuliers avec l'autorisation et sous la surveillance de l'administration pénitentiaire. — Les jeunes vagabonds ou mendiants, arrêtés en dessous de l'âge de* 11 *ans, seront de préférence envoyés dans les écoles de préservation privées et leur éducation sera confiée à des femmes. — Ces deux classes d'établissements seront divisés en établissements industriels et établissements agricoles, dans lesquels les pupilles seront appliqués à des métiers industriels ou à des travaux agricoles suivant leur origine, leurs antécédents, leurs aptitudes. — Dans les écoles de préservation pour filles, des quartiers spéciaux et complétement isolés seront affectés à celles qui se sont déjà livrées à la débauche.* II. *Dans tous les cas où le mineur sera placé dans une école de préservation, la personne qui a autorité sur lui, sera tenue, à moins d'insolvabilité, de contribuer aux frais d'éducation de l'enfant.* III. *Les mineurs de l'un et de l'autre sexe poursuivis pour tous faits autres que ceux de vagabondage ou de mendicité et acquittés comme ayant agi sans discernement, seront envoyés dans des établissements publics ou privés dénommés écoles de réforme. Ils y seront élevés sous une discipline sévère jusqu'à leur incorporation dans l'armée, ou jusqu'à l'âge de* 21 *ans, sauf le cas de placement en patronage, et ils y seront appliqués, suivant leur origine, leurs antécédents et leurs aptitudes, soit à des travaux agricoles, soit à des métiers industriels. — Ceux d'entre eux qui seraient âgés de moins de* 11 *ans au moment de leur arrestation, seront envoyés de préférence dans les établissements privés.* IV. *Les écoles de préservation et les écoles de réforme organisées par l'État relèveront de l'administration pénitentiaire. Elles seront pourvues d'un personnel de direction, d'enseignement et de surveillance, distinct de celui des prisons.*

Restait le point de savoir comment combattre au point de vue préventif le vagabondage et la mendicité des mineurs. A ce sujet le Congrès décida : I. *Les mineurs vagabonds et mendiants remplissant les conditions exigées par les lois et les*

Digitized by Google

règlements, cesseront d'être détenus dans les écoles de préservation, s'ils contractent, avant leur majorité, un engagement régulier dans les armées de terre et de mer. Il en sera de même pour les filles qui ont été autorisées par leurs ascendants ou tuteurs à contracter mariage. II. *S'il est constaté que la situation de l'enfant vagabond ou mendiant est imputable à la faute ou à la négligence des personnes qui ont autorité sur lui, celles-ci seront poursuivies et frappées d'une amende ou d'une de ces deux peines seulement, sans préjudice de la déchéance des droits de la puissance paternelle ou de la destitution de la tutelle.* III. *Les logeurs ou les cabaretiers qui donnent, d'une manière permanente ou passagère, asile à des mineurs, pour se livrer à la débauche, seront condamnés à une peine correctionnelle. — Après la première infraction, la fermeture de l'établissement pourra être ordonnée par le tribunal; elle sera obligatoire en cas de récidive.*

* * *

La quatrième question du programme soulevait la discussion sur la détermination des autorités chargées de statuer sur le sort des enfants coupables et sur la qualification des faits délictueux posés par l'enfant. Ne possédant pas la décision du Congrès à cet égard je ne veux pas insister.

* * *

Il faut, dans les prisons pour adultes, réserver certains moments de la journée aux exercices musculaires; n'est-il pas *nécessaire d'assigner dans les établissements de jeunes détenus une large part à l'éducation physique rationnelle* ? La discussion sur ce point fut amenée par la cinquième question, elle aboutit au vote de la résolution suivante : *Le rôle prépondérant dans l'éducation physique rationnelle sera réservé au travail professionnel et particulièrement au travail en plein air pour les deux sexes.*

* * *

Les thèses relatives à la question de savoir quelle devait être la durée pendant laquelle les mineurs pouvaient être mis à la

Digitized by Google

disposition du gouvernement, étaient formulées dans les termes suivants : *Convient-il de fixer un minimum de durée pour l'envoi en correction des mineurs (selon la loi pénale). Convient-il de décider que dans tous les cas où ces mineurs auront été condamnés, ils seront envoyés jusqu'à leur majorité (selon la loi civile) dans une maison d'éducation?*

Le Congrès décida I. *En ce qui concerne les mineurs ayant agi* sans discernement, *l'envoi en correction doit être fait jusqu'à l'époque de la majorité civile ; l'autorité administrative pourra, avant l'expiration de ce délai, placer l'enfant dans des familles.* II. *En ce qui concerne les mineurs ayant agi* avec discernement, *il y a lieu de décider qu'en cas de condamnation, ils seront envoyés après l'expiration de leur peine, dans une maison de correction jusqu'à l'époque de leur majorité civile.* III. *Dans ces deux hypothèses, une décision pourra mettre fin à la tutelle dès que l'autorité jugera que la tâche éducatrice est terminée.* Ces derniers mots expliquent toute la résolution. L'envoi en correction est une mesure d'éducation. Il est donc impossible au moment du prononcé de la sentence judiciaire de déterminer sa durée. Ce n'est pas en un jour qu'on réforme un caractère !

Une tendance actuellement fort en honneur consiste à placer les enfants coupables ou abandonnés dans les familles. La délibération fut amenée sur ce point à Paris. *Comment et par qui*, demandait le Comité organisateur, *les placements individuels dans les familles, des enfants sortant des colonies pénitentiaires, assistés ou moralement abandonnés, devraient-ils être surveillés. Dans quelles limites pourrait-il être fait utilement appel dans ce but aux sociétés de Patronage.*

La réponse votée en section et à l'assemblée générale est la suivante : *Les placements individuels des enfants mis sous la tutelle administrative ou mis à la disposition du gouvernement ne peuvent être surveillés efficacement que par des sociétés de patronage ayant la confiance du gouvernement.*

La suppression de tout contrôle du pouvoir central sur ces sociétés de patronage fut admise à la suite de l'intervention de M. Le Jeune qui rappela l'expérience faite en Belgique et dont la conclusion est que les sociétés de Patronage ne peuvent vivre et se développer qu'à la condition d'être affranchies de toute tutelle administrative.

Digitized by Google

* * *

Le problème de la prostitution des mineurs était également soumis à la quatrième section. Les conclusions présentées, à ce sujet, par M. le sénateur Bérenger furent admises. En voici la teneur. I. *L'embauchage des mineurs par violence ou par fraude pour la prostitution, l'emploi des mêmes moyens pour contraindre une personne, même majeure, à se livrer à la prostitution, doivent être sévèrement reprimés avec aggravation de la peine en cas de récidive.* II. *Il y a lieu de provoquer une conférence des délégués du gouvernement pour étudier les mesures internationales contre la traite des blanches.* III. *Les meilleurs moyens de prévenir la prostitution des mineurs sont : — Elever jusqu'à quinze ans l'âge auquel la séduction est considérée comme un attentat aux mœurs ; — multiplier le nombre des écoles de réforme, asiles-refuges et autres établissements du même genre destinés aux jeunes filles mineures qui ont commis des fautes contre les mœurs.* IV. *Reconnaissant l'influence de l'éducation religieuse sur la moralité publique, il faut respecter le rôle important qui doit lui être toujours réservé.* V. *Tout mineur âgé de moins de* 18 *ans qui sera convaincu de se livrer ostensiblement à la débauche, sera conduit, après instruction ou enquête, devant un tribunal qui ordonnera, suivant les circonstances, la remise à ses parents ou son envoi jusqu'à la majorité civile, dans tel établissement de correction d'éducation ou de réforme ou telle famille honorable qu'il désignera.*

Le Congrès décida dans la dernière séance que la réunion de 1900 se tiendrait à Bruxelles.

* * *

Il est temps de formuler une conclusion.

La tendance la plus récente en matière pénitentiaire, c'est d'accorder à l'œuvre de l'éducation de l'enfance coupable ou abandonnée une place prépondérante. A Paris ce mouvement a été nettement consacré par le fait de la création d'une section nouvelle, la IVe, réservée exclusivement à ces questions relatives aux jeunes délinquants. Agir de cette manière, dans le combat contre le crime, c'est faire œuvre de justice et de pru-

Digitized by Google

dence. Le malfaiteur adulte a souvent commencé à un âge bien tendre sa sinistre existence. S'attaquer à la jeunesse coupable, c'est directement assurer la diminution du monde des coquins de demain. Mais je voudrais qu'on n'aille pas trop loin dans cette voie, et c'est pourtant ce qu'il me semble remarquer notamment en Belgique. Tous les efforts et toutes les ressources se dirigent de plus en plus vers l'enfance, et on semble oublier les criminels libérés. Ils ont, eux aussi, besoin d'aide, de conseils, de secours. Car si, à leur égard, les efforts ne sont pas aussi fertiles, ils sont nécessaires pour notre sécurité journalière.

Bien des critiques se sont fait jour relativement à la législation due à l'éminente initiative de M. le ministre Le Jeune et applicable aux jeunes délinquants.

Les principes dominant ce qui existe chez nous viennent d'être consacrés à Paris. Cette approbation de l'Europe a le droit de nous rendre fiers.

J'ai entendu critiquer le peu de précision des décisions prises par le Congrès. La remarque est juste mais le défaut est explicable.

D'abord le Congrès n'est pas une assemblée délibérante chargée de formuler des textes de lois précis. Il fixe les principes généraux qui sont aplicables dans tous les pays. Il en résulte naturellement que la rédaction des vœux à émettre est parfois un peu vague.

Mais il faut encore observer qu'au Congrès pénitentiaire de Paris la science libre a occupée une large place. Trop large peut-être ! Aux discussions ont pris part des hommes, certes éminents, mais qui n'étaient pas des spécialistes. De là un certain embarras dans les délibérations. Il a fallu tenir compte de leurs idées ; le bureau ne pouvait toujours donner aux résolutions la précision désirable. Je ne veux pas prétendre que dans un Congrès pénitentiaire on ne doive recourir qu'à la science officielle ; mais je souhaite que le particulier qui est appelé à y conférer soit compétent. C'est ce qu'on a trop oublié à Paris. Puisse le Congrès futur de Bruxelles s'en ressouvenir et atteindre la valeur des Congrès de Stockholm et de St-Petersbourg.

L. PUSSEMIER.

Digitized by Google

PATRAS ET L'ACHAÏE

SOUVENIRS FRANCO-BELGES

(Suite et fin).

XI.

Un autre prince belge, Florent de Hainaut, seigneur de Braine-le-Comte, de Hal, de Sart, d'Estrœungt, etc., que la destinée allait faire asseoir sur le trône d'Achaïe, arriva à la cour de Naples, devenue une cour de famille, quelques années plus tard.

Fils du comte de Hainaut, Jean Ier et d'Alix, sœur de Guillaume, comte de Hollande et roi des Romains, petit-fils de Bouchard et de la fille aînée du premier empereur latin de Constantinople — Marguerite de Flandre, — Florent nous apparaît comme un homme d'intelligence inquiète, d'esprit actif et hardi. Convaincu qu'il lui serait malaisé, à lui, cadet de famille, de se créer dans sa patrie une situation en rapport avec ses ambitieuses visées, il chercha longtemps, avant de la trouver, la voie qui devait le conduire à la fortune et à l'honneur. Après diverses entreprises, dont témoignent des chartes parvenues jusqu'à nous, il s'engageait, en 1288, à servir, pendant un an, en Terre Sainte, avec quatre autres chevaliers, pour le compte de la comtesse Alix de Blois, moyennant 2,500 livres parisis, lorsque, presque aussitôt, il alla mettre son épée au service du nouveau roi de Naples, Charles II, prisonnier des Aragonais et incessamment en lutte avec les anciens partisans de Manfred et de Conradin.

Il reste en Belgique jusqu'aux Pâques de 1288, puis se rend en Italie, se présente à Charles II, qui vient d'être libéré de sa captivité, et en reçoit le meilleur accueil. Il part avec le roi

Digitized by Google

pour Naples, se distingue en plusieurs circonstances et est revêtu de la dignité de grand connétable du royaume. En 1289 et 1290, il exerce les fonctions de vicaire-général de Corfou pour le roi de Naples.

Louis-Philippe prince d'Achaïe était venu à décéder, après une courte union qui n'aurait pas même été consommée, dit-on (1278). Sa jeune veuve, Isabelle de Villehardouin, qui n'avait que dix-huit ans au moment de sa mort, résidait depuis lors à Naples.

Elle ressemblait, paraît-il, à sa mère Anne Comnène. Elle était belle et gracieuse.

Florent la vit et il aspira à sa main.

Le roi, de son côté, cédant aux vœux des barons d'Achaïe, à la tête desquels était l'un des douze pairs, Geoffroy de Tournay, devenu grand connétable de la principauté, qui s'était pris d'amitié pour Florent, et voulant s'assurer encore davantage les services du prince belge, en même temps qu'il jugeait utile aux intérêts de sa maison que la principauté fût administrée par un souverain à titre viager, le roi, suzerain de l'Achaïe en vertu de l'arrangement de Viterbe, n'eut pas de peine à amener la jeune femme à se rendre aux ouvertures de Florent.

Leur mariage fut célébré en grande pompe à Naples et Charles II donna aux nouveaux époux l'investiture de la principauté d'Achaïe, à Isabelle comme héritière directe du prince, son père, à Florent, comme son avoué.

Toutefois, par l'effet de cette politique astucieuse et cupide qui est un des traits caractéristiques de cette branche des d'Anjou, il ne le fit point sans prendre de fallacieuses précautions pour l'avenir. Par l'acte d'investiture, il renonçait à la gestion de la principauté, qu'il avait exercée pendant la minorité et le veuvage d'Isabelle ; mais il fit stipuler, par contre, que si, dans l'avenir, l'Achaïe venait encore à écheoir à une fille, celle-ci pourrait régner seule ; que, pour le cas où elle voudrait se marier, elle ne pourrait le faire qu'en obtenant l'autorisation du prince régnant de Naples, à peine de déchéance de la souveraineté et de perte de tous ses droits ; auquel cas la principauté ferait retour au royaume ; qu'en conséquence, si Isabelle redevenait veuve, elle continuerait à régner seule, mais que si elle convolait en troisièmes noces, elle serait tenue de sou-

Digitized by Google

mettre, au préalable, le choix de son nouvel époux à l'agrément de son suzerain, sous la même peine de déchéance.

Cette clause était contraire à l'article 72 des Assises d'Achaïe, qui distinguait nettement entre les conditions de l'hommage des grands feudataires et celles de l'hommage simple des barons et vassaux inférieurs ; elle assimilait ainsi la princesse aux femmes de cette seconde catégorie. Mais, soit qu'elle eût été une condition du mariage, soit pour toute autre raison, Florent et Isabelle l'acceptèrent. Ce fut pour le malheur de l'enfant qui naquit de leur union, ainsi qu'on le verra plus loin.

Peu après leur mariage, Florent et sa jeune femme s'embarquèrent à Brindes pour la Morée, avec cent hommes de cheval et trois cents arbalétriers que portaient un grand nombre de galions et de tarides

Installé solennellement dans la cathédrale de Saint-François à Clarentza, le nouveau prince d'Achaïe y reçut aussitôt l'hommage des prélats, barons, chevaliers et bourgeois du pays, tant Grecs que Francs, et donna ensuite tous ses soins à l'administration de la principauté. Tous les historiens s'accordent à dire qu'il gouverna avec sagesse, donna une bonne impulsion à la gestion de la contrée, et ne craignit pas, au besoin, d'user d'énergie pour réprimer les vices qu'il constata, ou y remédier.

Avant son intronisation, et dès 1261, l'empire latin, on l'a vu, s'était écroulé, abandonné par l'occident, sous les efforts réunis de ses nombreux adversaires, notamment des Bulgares et des Grecs ; et la famille grecque des Paléologue, descendants des derniers empereurs, avait reconquis sur les empereurs belges la possession et le trône de Constantinople. Il s'en était suivi une guerre acharnée, étendue en partie jusqu'à la Grèce proprement dite et à l'Achaïe, pour la reprise, par les anciens possesseurs, des domaines qui leur avaient autrefois appartenu. Cette guerre était désastreuse pour les populations qu'elle exposait à chaque instant aux invasions, aux pillages, aux ravages des bandes armées. L'un des premiers soins de Florent dut être dès lors de négocier avec l'empereur grec de Constantinople, Michel Paléologue, une paix qui fut, en effet, conclue en 1291 et qui promettait à l'Achaïe une nouvelle ère de prospérité.

Malheureusement, elle ne fut pas de longue durée. La mère d'Isabelle de Villehardouin, femme de Florent, avait

Digitized by Google

été une Grecque, sœur du despote, d'Epire, Nicéphore Comnène, devenu ainsi l'oncle d'Isabelle. Ce dernier, mis en demeure en 1294, par l'empereur de Bysance de reconnaître à nouveau la suzeraineté de l'empire, s'y refusa, prit les armes contre l'empereur afin de maintenir son indépendance, et appela à son secours son neveu par alliance, Florent, le nouveau prince d'Achaïe. Florent, cédant aux instances de sa femme et aux conseils des barons, tous d'avis qu'il ne pouvait abandonner son oncle, comprenant peut-être aussi que la soumission de Nicéphore serait le signal d'autres entreprises des Grecs contre les feudataires indépendants de l'empire établis en Morée, consentit à accorder à son parent l'aide qui lui était demandée. Il reçut de lui son fils Thomas en ôtage et entra aussitôt en campagne avec ses vassaux. Son esprit militaire imprima une impulsion heureuse aux opérations. A peine arrivé à Arta, il force les Grecs à lever le siège de Janina, se met à leur poursuite et les refoule hors du pays envahi par eux ; mais ayant appris l'approche, du côté de la mer, des Gênois alliés de l'empereur et envoyés par lui pour prendre part aux hostilités, il revient à Arta, marche à la rencontre des troupes gênoises et les force à se rembarquer. Ce fait d'armes mit fin à la guerre entre Nicéphore et l'empire; une nouvelle paix fut conclue avec l'empereur et désormais maintenue.

XII

Après cette courte campagne, heureuse pour lui, Florent rentra en Morée et reprit avec une nouvelle ardeur l'administration de sa principauté. De nombreux chevaliers étrangers étaient venus lui offrir leurs services ; mais profondément pénétré de l'esprit de famille, prédominant chez lui comme chez tous ceux de sa race, il songeait en première ligne à assurer dans sa nouvelle patrie l'avenir de ses deux neveux, Engelbert et Gauthier de Liedekerke. Il les fit venir de Belgique, les établit convenablement et nomma Gauthier châtelain de Corinthe, cette ville déjà si importante par son commerce et sa situation stratégique. Mais Gauthier se rendit bientôt odieux à tous par sa morgue, et sa despotique dureté. Un complot se forma contre lui, surtout parmi les Grecs de ses domaines,

Digitized by Google

soutenus sous main par leurs voisins de Thessalie, sujets de l'empire. Une tentative d'assassinat dirigée contre sa personne avorta, mais vint frapper, à sa place, l'un des vassaux les plus méritants de la principauté, Guy de Charpigny, que les meurtriers avaient pris pour lui.

A cette nouvelle, Florent convoque aussitôt à Andravida un grand Parlement de tous ses vassaux et hommes-liges pour délibérer avec eux sur les mesures à prendre.

De l'avis de ses barons, il envoie à Constantinople, auprès de l'empereur, une ambassade composée de Jean Chauderon, grand connétable de la principauté et de Geoffroi d'Aunoy, accompagnés d'une suite considérable, pour demander satisfaction et réparation du meurtre de Charpigny ; mais, soit mauvais vouloir de la part de l'empereur, soit impuissance, soit ignorance ou incertitude des véritables auteurs de cet attentat, les ambassadeurs ne purent rien obtenir et revinrent auprès de leur prince avec de simples assurances de bon vouloir et de bienveillance.

Dans l'intervalle, il s'était produit, dans la disposition du domaine supérieur de la principauté, divers changements qui réclamaient la présence de Florent à la Cour de son suzerain, le roi Charles II de Naples.

On a vu que le roi Charles II était allié aux empereurs francs de Constantinople par le mariage de sa sœur Beatrix d'Anjou avec Philippe, fils de Baudouin II. Après la mort de Philippe, survenue à Naples en 1286, sa veuve Béatrix continua à résider dans cette ville avec sa fille unique Catherine, seule héritière des droits de la maison de Namur Courtenay au trône de Constantinople.

Le 13 mai 1294, Catherine ratifia, entre les mains de Charles II, son oncle, la cession faite par son grand-père, l'empereur Baudouin II, à Charles d'Anjou, premier roi de Naples de la famille de France, de ses droits de suzeraineté et de seigneurie directe sur la principauté d'Achaïe, et, le 13 août suivant, le roi de Naples transmettait à son tour ses droits de suzeraineté, ainsi confirmés, sur la dite principauté, à son fils puîné, Philippe, prince de Tarente.

Florent dut en conséquence venir renouveler son hommage aux mains de ce dernier. Il quitta la Morée et se rendit dans le royaume de Naples, où il rencontra dans la Pouille le roi

Digitized by Google

Charles et le prince de Tarente, son nouveau suzerain, et s'acquitta envers eux de son devoir de grand feudataire vassal.

Mais, pendant son absence, qui paraît avoir été de quelque durée, une certaine effervescence s'était fait jour dans la principauté. Ses ennemis patents ou secrets, Grecs, Vénitiens, Napolitains peut-être même, n'étant pas contenus par la main habile du souverain, osèrent y faire des incursions et poussèrent l'audace jusqu'à s'emparer de quelques-unes de ses places fortes. — Le retour de Florent ramena bientôt partout l'ordre et la paix. A peine revenu de son voyage, il charge le grand-connétable Jean Chauderon et Geoffroi d'Annoy, ses précédents ambassadeurs à Constantinople, de reprendre Calamata sur les Esclavons qui avaient opéré peut-être pour le compte de Venise, qui les avait à sa solde. Il rassemble, de son côté, des troupes pour reprendre le fort St-Georges qui lui avait été enlevé par les Grecs, et en construit plusieurs autres pour mieux assurer la sécurité du pays. Puis, il meurt inopinément à la fleur de l'âge, le 23 janvier 1297, après huit ans de règne, vaincu par les fatigues d'une vie agitée et les influences climatériques plus encore que par la maladie.

Avait-il dans l'intervalle reparu en Belgique ? Diverses acquisitions de propriétés faites par lui dans son pays natal, et dont l'une porte la date du 15 octobre 1295, puis une lettre du roi d'Angleterre Édouard I^er^, du 30 juin 1296, tendraient à le faire supposer. Par cette lettre, le roi, alors à Portsmouth, remercie son très cher ami (« Carissimo nostro amico ») Florent de Hainaut, prince d'Achaïe, des lettres affectueuses que ce dernier lui a envoyées. « Il se fera un plaisir de lui rendre visite si le voyage d'outre-mer peut se réaliser ; mais les temps sont changés, et que Dieu pardonne à ceux par qui ce projet si fructueux est empêché ! » — Allusion pleine d'amertume à ses luttes incessantes d'alors avec les rois de France.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les rapports de Florent avec la Belgique n'avaient pas cessé. Il en avait appelé ses neveux, les sires de Liedekerke; il y avait acquis des propriétés nouvelles, enfin, le 18 avril 1292, un peu plus de deux ans après son mariage avec Isabelle de Villehardouin, il avait obtenu de son cousin, le comte Florent de Hollande, l'autorisation, pour la princesse Isabelle, de disposer, en faveur de celui qu'il désignerait, des fiefs qu'elle possédait dans les États du comte, et,

Digitized by Google

à la même date, pour lui-même celle de disposer, en faveur de celui de ses enfants qu'il désignerait à son tour, de ses fiefs situés dans les mêmes États.

Hélas ! De son union avec Isabelle de Villehardouin, il ne laissait qu'une fille unique, Mathilde, dont nous allons esquisser à grands traits la triste histoire.

XIII

Née, le 30 novembre 1293, à Pontikos, Mathilde de Hainaut, princesse d'Achaïe, fut, selon l'usage du temps, et en l'absence d'un héritier mâle issu du mariage de ses parents, fiancée dès 1298, à l'âge de cinq ans, à Guy II de la Roche, duc d'Athènes et de Thèbes.

Peu de temps après la mort de son père, elle alla résider au château de Thèbes, chez son futur mari.

Devenue majeure en 1305, elle épousa son fiancé le 30 novembre de la même année, avant même d'avoir atteint l'âge de puberté, et sur le conseil formel que donna, à sa mère Isabelle, le maréchal héréditaire de la principauté, Nicolas de St-Omer, désireux d'assurer à celle-ci et aux deux princesses l'appui d'un guerrier aussi valeureux et aussi renommé que l'était Guy de la Roche. Le mariage fut célébré en grande pompe au château de Vlissiri par l'évêque d'Oléna. Mathilde apportait en dot à son mari sa seigneurie de Calamata. Après vingt jours de liesse, de festin et de fêtes, le duc et sa jeune femme s'installèrent à Thèbes.

A la même époque, Mathilde fut déclarée capable de tenir en fief l'héritage de son père en Belgique, et à cette occasion furent libellés les trois actes suivants :

Le premier est adressé à son oncle, le comte Guillaume de Hainaut. C'est un diplôme qui atteste l'âge de la princesse et justifie, par conséquent, de sa majorité légale conformément au droit féodal de l'époque. Il est signé de Nicolas de St-Omer, maréchal de la principauté, et d'Engelbert de Liedekerke, parent de Mathilde, devenu grand-connétable d'Achaïe à la mort de Jean Chauderon, son prédécesseur immédiat dans cette charge, décédé en 1294.

Ce premier acte était accompagné d'un second, une procu-

Digitized by Google

ration de Mathilde et de Guy de la Roche, son mari, contresignée en même temps par Engelbert de Liedekerke, en sa qualité de grand-connétable et pour l'authenticité des signatures, et adressée à leurs fondés de pouvoirs en Belgique pour la prestation de l'hommage à rendre, en leur nom, au comte Guillaume de Hainaut.

Enfin un troisième acte, relatif à leurs terres en Belgique, porte, outre la signature du duc et de la duchesse de Thèbes, celle d'Antoine le Flamenc, seigneur de Karditza.

La mère de Mathilde, Isabelle de Villehardouin, veuve en secondes noces de Florent de Hainaut, n'avait pas attendu le mariage de sa fille pour contracter une nouvelle et troisième union.

Dès 1298, un an à peine après la mort de Florent, Philippe de Savoie, fils du duc Thomas III, avait sollicité sa main, bien qu'il n'eût que vingt-et-un ans et douze ans de moins qu'elle. Elle n'agréa cependant sa demande qu'au grand Jubilé de Rome, en 1301, et l'épousa en février de la même année. Charles II, roi de Naples, assistait au mariage.

Il donna à Philippe de Savoie, au lieu et place de son fils, le prince Philippe de Tarente, suzerain titulaire, l'investiture par l'anneau de la principauté d'Achaïe, dont Isabelle était restée la souveraine après la mort de son premier ainsi que de son second mari. De son côté, le prince de Tarente lui adressa ses félicitations personnelles à l'occasion de son mariage. Mais leurs dispositions à l'égard des deux nouveaux époux changèrent bientôt et le roi de Naples, usant déloyalement de la faculté que lui donnait la clause comminatoire stipulée lors de l'investiture de Florent de Hainaut, prononça la déchéance d'Isabelle, et, sans tenir compte des droits éventuels de Mathilde à l'héritage de son père et de sa mère, conféra la principauté à son fils Louis de Tarente, en se réservant à nouveau, pour lui et ses successeurs, tous les droits et prérogatives de la suzeraineté qu'il avait, en 1294, cédés à ce même Philippe. Toutefois, cette collation fut, dans la suite, limitée au domaine supérieur en faveur de ce dernier, qui s'arrangea en même temps avec Isabelle et son nouveau mari au sujet de la possession de la principauté et des droits de souveraineté.

Mais, peu après le mariage de Mathilde de Hainaut avec Guy de la Roche, un autre conflit éclata entre Philippe de Savoie et

Digitized by Google

Charles II. Celui-ci, désireux sans doute de mettre la main sur cette belle principauté d'Achaïe qu'il convoitait depuis si longtemps, et considérant à tort ou à raison, ou plutôt à titre de prétexte, comme un acte de félonie la trêve conclue par Philippe avec l'Épire qui était alors en guerre avec Naples, déclara, le 5 juillet 1306, la maison de Savoie déchue de la couronne d'Achaïe et envoya Philippe de Tarente avec une flotte prendre, en son nom, possession de la principauté.

Philippe de Savoie se consola d'autant plus facilement de cet acte de violence que Charles II se montrait disposé à dédommager Isabelle de la perte de l'héritage de ses ancêtres par la cession du comté princier d'Albe dans les Abruzzes, cession qui eut en effet lieu le 24 juillet 1307, et par l'offre d'une indemnité pécuniaire considérable. Après quoi le dit Philippe retourna en Savoie laissant Nicolas de St-Omer baile de la principauté.

Mais le duc de Thèbes vint alors à son tour revendiquer contre le prince de Tarente les droits héréditaires de primauté de Mathilde, sa femme, appuyé d'ailleurs par le Grand-Maréchal et tous les vassaux de la principauté.

En face d'un tel adversaire, les Napolitains ne jugèrent pas prudent de persister, pour le moment, dans des prétentions aussi injustes qu'arbitraires. Philippe de Tarente, en sa qualité de suzerain de droit, consentit à accepter l'hommage de Guy de la Roche et de Mathilde pour la principauté d'Achaïe, et se retira à Naples avec ses troupes sans, pour cette fois, donner suite à ses projets personnels d'occupation.

Guy prit donc possession de la principauté, qu'il adjoignit à son duché de Thèbes et d'Athènes.

Malheureusement, son union avec Mathilde ne fut pas de longue durée, et les événements de son court règne se bornent à quelques exploits militaires qui suffirent seulement à faire ressortir toutes ses qualités de vaillant preux.

A peine installé dans ses nouveaux domaines, il se voit nommé tuteur du fils mineur de Jean, despote de Thessalie; il accepte la tutelle, va en prendre possession, envoie son pupille à Patras, pourvoit à la garde du pays, et nomme Antoine le Flamenc son baile en Thessalie, puis rentre dans ses états. A peine de retour, il apprend que la despine, mère de son pupille, entend contester à main armée les droits de ce dernier à la

Digitized by Google

couronne de son père et qu'elle s'est mise en campagne. Il rassemble aussitôt ses troupes, marche avec elles en Thessalie, où sa seule présence fait cesser les hostilités et met fin à toute levée de boucliers contre les droits qu'il était chargé de protéger, il accepte les excuses et la soumission de la despine. Il reçoit alors un message pacifique de l'impératrice Irène de Constantinople, qui avait eu la main dans le mouvement insurrectionnel de Thessalie, mouvement dont la souveraine grecque, en femme avisée, avait espéré profiter pour rétablir sur ces contrées les droits de la souveraineté impériale que les empereurs grecs y avaient exercés jadis. Guy nomme ensuite Nicolas de Saint-Omer son capitaine général en Thessalie, retourne dans son duché, et meurt d'une maladie de langueur, à l'âge de 28 ans à peine, le 5 octobre 1308, épuisé par les excès du plaisir, qui ruinèrent sa constitution délicate, plus encore que par les fatigues de la guerre.

Mathilde se trouvait veuve, n'ayant pas encore quinze ans et avant que son mariage avec Guy eût pu être consommé. Le lendemain de la mort de ce dernier, 6 octobre 1308, tous les feudataires, barons et vassaux suivirent en grand deuil, avec la jeune duchesse, le cercueil du duc qui fut déposé à l'abbaye de Daphné, dans le diocèse d'Athènes.

L'acte mortuaire de constatation de son décès fut dressé à Athènes le 30 octobre suivant. Par le même acte, la jeune duchesse s'empressa de réclamer la protection de son oncle Guillaume, comte de Hainaut et de Hollande. L'archevêque d'Athènes certifiait qu'elle avait grand besoin de secours.

Par un autre acte, passé le 22 du même mois, elle transmettait à sa mère Isabelle de Villehardouin, femme de Philippe de Savoie, l'administration de ses biens en Belgique.

L'héritage du duc à Thèbes et à Athènes fut dévolu à Gauthier V de Brienne, son neveu.

Le petit-fils de ce dernier, Hughes, épousa en troisièmes noces Yolande de Flandre, fille de Robert III.

Après sa dépossession de 1307, Isabelle avait d'abord suivi son troisième mari en Piémont; mais, appelée dans les Pays-Bas par des questions d'intérêt, elle s'y rendit pour y mettre ordre.

Elle s'accorda avec son beau-frère, le comte Guillaume de Hainaut et de Hollande, au sujet d'une créance de 2200 livres

Digitized by Google

qu'elle prétendait avoir à lui réclamer, sans doute à propos de l'administration de ses biens et revenus, et de ceux de son second mari ; puis, cédant aux instances de Guillaume, qui protégeait les droits de sa nièce Mathilde, elle consentit à consacrer à nouveau, par un diplome dressé à Valenciennes, ces mêmes droits de sa fille unique à l'héritage de Morée, au maintien desquels le comte de Hainaut s'intéressait si vivement, et mourut dans les Pays-Bas quelque temps après, vers la fin de l'année 1311, à l'âge d'environ cinquante ans, sans avoir eu d'enfants de son premier ni de son troisième mariage.

Pendant son séjour en Piémont, elle avait eu la faiblesse de se laisser dicter un testament par lequel, méconnaissant les droits légitimes de Mathilde, elle léguait la principauté d'Achaïe à Philippe de Savoie, son troisième mari. Cet acte, foncièrement illégal, et qu'elle ne songea même pas à révoquer, quoiqu'il fût non avenu de fait par le diplôme postérieur de Valenciennes, confirmatif des droits de Mathilde, n'eut d'autre effet que de parer d'un vain titre les princes de la maison de Savoie. Le maréchal de St-Omer, baile de la principauté depuis le départ de Philippe de Savoie et la mort du duc d'Athènes, fit reconnaître aussitôt Mathilde par les grands feudataires de la principauté, et continua à administrer son héritage. Mathilde habitait paisiblement et à tour de rôle ses châteaux en compagnie de sa tante maternelle, la comtesse Marguerite de Matagriffon, et, aussi longtemps que vécut Nicolas de St-Omer, il protégea la princesse et maintint l'ordre dans le pays, malgré les intrigues de ses adversaires. Malheureusement il vint à mourir le 30 janvier 1313, et l'anarchie commença.

XIV

Le roi de France, Philippe-le-Bel, qui aspirait à une sorte de domination universelle en Europe et faisait en Belgique la guerre aux princes hostiles à ses projets, gagna à ses vues envahissantes une partie des barons de la principauté d'Achaïe, qui n'étaient plus contenus par la vigilance et la vaillance du maréchal de St-Omer. Ils s'emparèrent de la personne de la princesse, l'embarquèrent de force pour la France, et la condui-

Digitized by Google

sirent à Fontainebleau, où le roi se chargea de lui choisir un époux.

Mathilde avait été fiancée peu auparavant à Charles de Tarente, fils de Philippe, son prince suzerain, au moment où sa cousine, Catherine de Namur-Courtenay, l'avait été à Hugues V, duc de Bourgogne, frère de Robert II, roi titulaire de Salonique.

Mais ces dernières fiançailles ayant été rompues, Philippe-le-Bel, qui voulait à tout prix avoir pied en Orient, résolut de dédommager la maison de Bourgogne de la rupture de ce projet, qui ruinait une partie de leurs espérances communes. Il désigna en conséquence Louis de Bourgogne, frère du duc, et à son tour roi titulaire de Salonique, comme futur époux de la princesse d'Achaïe. Nonobstant les engagements précédemment contractés par elle, Mathilde fut forcée d'accepter le nouvel époux qui lui était imposé par l'ambition et la volonté tyrannique du roi de France.

Louis de Bourgogne dut s'engager envers Philippe-le-Bel à soutenir l'empereur Philippe de Tarente, fils de Charles II d'Anjou et de Naples, et héritier des droits des empereurs francs de Constantinople à l'empire latin d'Orient, dans sa lutte pour la reprise de la Romanie.

L'impératrice titulaire de Byzance, Catherine de Courtenay, petite-fille de l'empereur Baudouin II de Flandre, avait, en effet, épousé le 28 janvier 1301, Charles de Valois, frère de Philippe-le-Bel, et lui avait ainsi transféré ses droits et prétentions à l'empire de Constantinople. Charles de Valois avait aussitôt traité avec son parent, le roi de Naples, pour obtenir son concours et l'emploi de tous ses moyens pour l'exécution des plans des Valois sur la Romanie. Il s'était engagé, par contre, à soutenir énergiquement les droits des Angevins en Sicile. Mais Catherine Ire était décédée en 1308 et avait reporté toutes ses prétentions et celles de son mari sur la tête de sa fille unique Catherine II.

A l'âge de 12 ans, celle-ci, après avoir été fiancée, comme on l'a vu, à Hugues II de Bourgogne, fils du roi titulaire de Salonique, Robert II de Bourgogne, avait épousé Philippe de Tarente, fils de Charles II de Naples et père de cet autre Charles de Tarente auquel Mathilde avait été fiancée primitivement. C'est ainsi que ce Philippe était devenu, de droit au moins,

Digitized by Google

successeur des empereurs francs de Constantinople et héritier de leurs droits sur la Romanie, droits que Louis de Bourgogne, le nouveau fiancé imposé à Mathilde, d'abord destiné à l'état ecclesiastique, puis doté à son tour des droits éventuels de son frère Hugues et de son père Robert à la couronne royale de Salonique, s'engageait ainsi à soutenir de son épée, ainsi que de toutes les forces de l'Achaïe dont il allait recevoir l'investiture et la souveraineté à la suite de son mariage avec Mathilde.

Il fut en outre stipulé à cette occasion, du chef de Philippe de Tarente, qu'en cas de décès de Louis de Bourgogne, Mathilde ne contracterait pas d'union nouvelle sans le consentement du dit Philippe, son suzerain. Mais Philippe-le-Bel, dont les princes d'Anjou étaient à leur tour les parents et les hommes-liges, modifia le contrat d'investiture en ce sens qu'en cas de mort de Louis de Bourgogne, sans enfants, Mathilde possèderait la Morée sa vie durant ; mais, qu'après son décès, et si même elle avait des enfants d'une union postérieure, la principauté reviendrait à la maison de Bourgogne. — Dans tous ces arrangements, le roi avait songé avant tout à protéger de toute façon les intérêts bourguignons contre les roueries astucieuses de la politique habituelle de la maison d'Anjou. Une seule personne était honteusement sacrifiée dans toutes ces combinaisons d'une diplomatie égoïste ; c'était la duchesse Mathilde elle-même, victime innocente de la vieille ambition des Villehardouin et de leur substitution quelque peu forcée aux Champlitte.

Après tous ces préliminaires, son mariage avec Louis de Bourgogne fut conclu presqu'en même temps que celui de Philippe de Tarente avec Catherine II de Courtenay-Namur, et leurs noces célébrées à Fontainebleau le 30 juillet 1313.

Les jeunes époux ne partirent toutefois pas immédiatement pour l'Achaïe, mais séjournèrent en France jusqu'en 1316, y rassemblant des troupes et de l'argent pour soutenir les prétentions de Philippe de Tarente à l'empire de Constantinople et celles de Louis à la chimérique royauté de Salonique.

Partis de France vers la fin de 1316, ils se trouvaient à Venise en novembre de la dite année, et le 30 du dit mois, Louis, se sentant peut-être déjà malade, faisait dans cette ville son testament, par lequel il ordonnait qu'on l'ensevelît dans un monastère de Cisterciens, et qu'à défaut d'héritiers directs, issus de son union avec Mathilde, la principauté fît retour à la

Digitized by Google

Maison de Bourgogne sans égards pour les droits de sa femme. De Venise, le prince et la princesse se rendirent à Patras où ils débarquèrent avec des forces imposantes. Ils y trouvèrent la guerre civile.

XV

Fernand d'Aragon, qui, en vertu de la cession faite aux princes de sa maison par l'usurpateur Mainfroi, disputait aux Angevins la couronne de Naples, voulut en même temps étendre ses prétentions jusque sur l'Achaïe, fief de celle-ci, et s'en emparer au mépris des droits des souverains effectifs de la principauté. Il avait sans doute gagné à sa cause une partie des barons que ne maintenait plus dans la foi jurée et l'affection la présence de Mathilde, ou qui étaient opposés à l'intrusion de la maison de Bourgogne, et les hostilités commencèrent. Louis marcha avec ses troupes à la rencontre des Aragonais et les battit complétement à la bataille de Clarentza. Fernand mourut peu après cette défaite le 5 juillet 1317, et Louis ne tarda pas à le suivre dans la tombe. Il expira le 2 août suivant à Patras, empoisonné, dit-on, par le comte Jean de Céphalonie, l'implacable ennemi des princes d'Achaïe.

Mathilde se trouvait donc veuve pour la seconde fois, sans soutien, sans appui, avant même d'avoir atteint sa vingt-troisième année. Elle s'opposa néanmoins à l'exécution du testament de son second mari, qui conférait à la maison de Bourgogne l'héritage de la principauté d'Achaïe, au mépris de ses droits propres à elle.

Eudes IV, duc de Bourgogne, ne voulut pas entrer en lutte avec sa belle-sœur, et à de telles distances. Il renonça au legs de son frère Louis par un acte formel qu'il envoya au prince Philippe de Tarente, suzerain immédiat du fief d'Achaïe, et de nouveau les barons prièrent ce dernier de désigner un époux à la princesse. — D'accord avec eux et avec son frère aîné Robert, successeur de Charles II au trône de Naples, Philippe proposa alors à Mathilde la main de son frère cadet, le comte Jean de Gravina, mais Mathilde, rejeta vivement cette proposition, et en appela au roi de Naples. La réponse fut la nomi-

Digitized by Google

nation par le roi, le 9 mai 1317, d'un gouverneur (Rettore) et capitaine-général d'Achaïe dans la personne d'Eustache Pagano, de Nocera, pour le compte des Napolitains, et une invitation à elle d'avoir à se rendre à Naples. Mathilde, abandonnée à elle-même, ne se décida à ce voyage qu'avec une extrême répugnance et agitée de noirs pressentiments. Et en effet, sans égards pour elle-même ni pour la maison de Bourgogne à laquelle elle avait été alliée, et sous le couvert d'une dispense pontificale, les Angevins avaient décidé de s'annexer directement et définitivement l'Achaïe. Ils la forcèrent, malgré son extrême résistance, à se fiancer au comte de Gravina qu'ils lui avaient destiné pour époux, puis même de contracter avec lui en 1318, un mariage de pure forme qui ne fut jamais consommé. Dès mars 1318, le comte Jean de Gravina prenait le titre de prince d'Achaïe.

Lors de ces fiançailles forcées avec le plus jeune frère du roi de Naples, Mathilde dut également signer avec lui et Robert un traité par lequel elle cédait aux princes d'Anjou tous les droits de la maison Villehardouin sur l'Achaïe. Il y était, formellement stipulé qu'elle laisserait la principauté au roi Robert et à ses héritiers, et que son fief héréditaire de Kalamata seul lui resterait; que, du reste, elle ne pourrait ni engager ni aliéner ce dernier débris de l'héritage de ses ancêtres, sans le consentement de Robert. A la bénédiction de son union avec Jean de Gravina se rattacherait la rétrocession de la principauté à elle, devenue la femme du prince angevin.

Mais Mathilde ne voulait, ni ne pouvait souscrire à ces conditions. Elle réclama l'intervention des Vénitiens, ses voisins qui avaient, eux aussi, des droits éventuels sur la Morée, en vertu des clauses de la répartition convenue sous l'Empereur Baudouin de Flandre, des domaines de l'Empire byzantin entre les chefs et alliés de la Croisade. La sérénissime république la renvoya à Jean XXII, juge suprême en matière matrimoniale et de droit héréditaire. Une diversion bourguignonne en sa faveur n'eut pas plus de succès. Seule alors à se défendre contre les violences dont elle était l'objet, elle consentit enfin à se laisser traîner à l'autel, ne réservant plus que la disposition de sa personne et sa liberté, qui lui fut momentanément laissée.

Le roi de Naples voulut avoir raison de cette dernière résistance. Il força Mathilde, en 1322, à le suivre à Avignon auprès

Digitized by Google

du Pape pour la faire décider à remplir ses devoirs d'épouse. En présence du Souverain Pontife, Mathilde de Hainaut ne put dissimuler plus longtemps la raison puissante qui s'opposait à la consommation de son mariage avec le comte de Gravina, c'est-à-dire l'existence d'une union antérieure, quoique secrète, avec un chevalier bourguignon, Hugues de la Palisse. Destinée tragique entre toutes ! C'était la première fois que son cœur avait parlé. Depuis sa tendre enfance, elle avait été le jouet des froides combinaisons de la raison d'état des princes d'Achaïe. Elle fut finalement la victime apitoyante des calculs implacables de la politique angevine.

L'aveu qu'elle fit à Jean XXII ravit d'aise le roi de Naples. Il obtint l'annulation canonique de l'union de Mathilde avec Jean de Gravina, prononça aussitôt la dépossession de la princesse pour avoir contracté mariage sans le consentement préalable du suzerain, donna l'investiture de l'Achaïe à son frère, et prit des mesures pour prévenir toute révendication ultérieure.

Une tentative de meurtre aurait eu lieu à Avignon, la même année sur le roi. Les criminels furent saisis, jugés et exécutés. Mais on prétexta qu'ils avaient agi à la suggestion du chevalier de la Palisse et de la princesse sa femme. Le premier put s'échapper. Mathilde, que l'on gardait à vue comme une sorte d'otage, fut traînée à Naples et condamnée à la détention perpétuelle dans le Castel d'Uovo.

Le château, bâti sur un îlot, ne servait pas uniquement de cachot aux prisonniers de marque. C'était une résidence aimée des d'Anjou. Lorsque Isabelle de Villehardouin arriva à Naples pour s'unir au prince Louis-Philippe, on lui installa dans le château des appartements superbes. Mais Béatrice de Hohenstaufen, la fille de Manfed, gémit dans les souterrains pendant de longues années (1).

La princesse d'Achaïe reçut pour son entretien et pour ses suivantes trois onces d'or par mois.

Le Comte de Hainaut, cousin de Mathilde, donna procuration au Cardinal Napoléon Orsini, alors à Valenciennes, pour emprunter la somme, énorme pour l'époque, de 100,000 livres destinée à acheter la libération de la captive. Il escomptait

(1) Grégorovius visita le château en 1886. « Je trouvai, dit-il, un labyrinthe » de galeries obscures et de chambres au milieu desquelles s'élevait une » chapelle comme une insulte à la divinité. »

Digitized by Google

l'avidité de Robert. Mais le roi, craignant que la mise en liberté de Mathilde ne devînt le signal de quelque revendication de sa part, se refusa à tout arrangement.

L'infortunée princesse languit au château de l'Œuf jusqu'en 1331, protestant jusqu'au dernier moment de son innocence et de la fausseté des accusations dont elle avait été l'objet. N'ayant plus rien à craindre d'elle, Robert lui fit, à la façon de certains empereurs romains, des funérailles pompeuses et l'inhuma dans la chapelle de sa famille.

On n'avait pas permis à Mathilde de manifester ses dernières volontés dans un acte juridique. Elle déclara verbalement, devant témoins, qu'elle reportait tous ses droits sur le roi Jacques de Mayorque, un fils de l'infant Ferdinand. Elle aurait voulu, par ce témoignage de touchante réparation, expier la mort que l'infant avait trouvée devant Clarentza, par le fait des armes de son second mari, Louis de Bourgogne.

XVI

La fin lamentable de Mathilde de Hainaut rompt le fil léger qui rattachait l'Achaïe à nos provinces. A partir de ce moment, on n'y trouve guère plus de noms belges, mais il peut être intéressant de rappeler ici quelles lignées glorieuses avaient suivi la fortune de nos princes.

A côté des La Tremoïlle, des d'Aunoy, des Rozières, des Bruyères, des Nivelet, des Morlay de France, on remarquait, nous l'avons déjà vu, les de Mons, barons de Veligosti et de Damala et les de Tournay, pairs de la Conquête, barons de Calavryta avec douze fiefs.

Mathieu II de Mons épouse Eudoxie Lascaris. J'ignore s'il était parent de Régnier de Mons, parti avec Baudouin I.

Jean de Tournay épouse une des trois filles de Richard Orsini, Comte de Céphalonie, et sa sœur Cassandre s'allie à miser Francesco Sanudo, seigneur de Milos, dont les descendants deviennent ducs de l'Archipel.

Engelbert de Rameru, des ducs titulaires d'Athènes, épouse, en premier lieu, Marguerite de Longueval et, en secondes noces, Marie de Lalaing, veuve de Guillaume de Ligne.

Guillaume de Valkenberg, des châtelains de St-Omer, eut

Digitized by Google

pour femme, on le sait déjà, Ida d'Avesnes, qui lui donna trois fils et six filles.

Abel de St-Omer devint Co-Seigneur de Thèbes vers 1240. Son frère Guillaume retourna en Flandre. La branche d'Achaïe s'éteignit avec Nicolas III en 1314.

Une fille de Richard de Céphalonie épousa, en 1294, Engelbert de Liedekerke, connétable de Morée.

Sa sœur devint la femme de Jehan de Tournay, baron de Calavryta.

XVII

Ces souvenirs seraient incomplets si on ne rappelait, en quelques traits rapides, quelle fut la fin de ce duché d'Athènes et de cette principauté d'Achaïe où plusieurs de nos princes ont régné.

Avant de mourir, Mathilde de Hainaut, nous venons de le voir, avait laissé tous ses droits sur la principauté au fils de sa cousine Isabelle, à don Jayme d'Aragon, infant de Mayorque, le dernier descendant des conquérants de la Morée. Une tradition veut même que le titre de duc de Clarence légué par Mathilde à sa cousine-germaine Philippine de Hainaut, femme d'Édouard III d'Angleterre, et transmis par la reine à Lionel, son troisième fils, ait passé de la ville moraïte à la maison régnante d'Angleterre.

Quoi qu'il en soit, avec le beau duc Guy II s'étaient éteints les de la Roche d'Athènes (1308) auxquels succéda le fils d'Isabelle de la Roche, Gauthier V de Brienne, qui était en même temps comte de Lecce, en Italie, du côté paternel. Il tomba dans cette bataille meurtrière livrée sur les bords du Céphise (1311) aux Catalans, cette bande de condottières qui fut, sous le nom de « la grande Compagnie catalane », pendant de longues années, la maîtresse et la terreur de l'Orient. Les Catalans conquirent Athènes conduits par Roger de Lluria et firent administrer le duché, jusqu'en 1385, par des vicaires-généraux, sous la suzeraineté de la maison d'Aragon et de Sicile.

Mais une famille belge n'avait pas cessé, dans l'intervalle, et vainement d'ailleurs, de prétendre au titre et de revendiquer la souveraineté du duché.

Le fils unique de Gauthier VI de Brienne étant décédé sans enfants, ses droits héréditaires passèrent à la maison d'Enghien

Digitized by Google

par le fils de sa sœur Isabelle qui avait épousé, en 1320, Gauthier IV d'Enghien, au comté de Hainaut.

Ils eurent quatre fils. Sohier ou Siger appartient plus à notre histoire qu'au duché d'Athènes. En lutte avec Albert de Bavière régent de Hainaut, il mourut sur l'échafaud, léguant ses droits sur Athènes à Gauthier VI, dernier duc titulaire de la famille qui fut tué à Gand, suivant Froissart, en 1381.

A cette époque, Rainerio ou Nerio (Rénier) Acciajuoli, seigneur de la ville et de la châtellerie de Corinthe, envahit l'Attique par Mégare et met en déroute les deux frères Antoine et Roger VI de Lluria qui administraient le duché pour le compte du Vicaire-Général des Catalans tombé en disgrâce.

Nerio était le fils adoptif de Nicolo Acciajuoli, plébéien de Florence et, de même que ce dernier, banquier et véritable génie financier. Trop souvent déjà, Nicolo avait, de ses deniers, tiré de peine l'impératrice titulaire de Constantinople et princesse d'Achaïe, Catherine de Valois-Coutenay et son époux Philippe de Tarente. C'est ainsi qu'il avait avancé à Catherine une somme de quarante mille onces pour lui permettre de racheter la principauté d'Achaïe à l'encontre des revendications de Jean de Gravina, le méprisable mari de Mathilde de Hainaut qui dut se contenter du moins productif duché de Durazzo.

Le beau frère de l'impératrice, le roi Robert de Naples savait, lui aussi, apprécier à sa juste valeur l'argent de Nicolo. Celui-ci devint, grâce à ses habiles largesses, grand sénéchal de Sicile, où Robert ne possédait pas un pouce de terrain, grand maître des cérémonies de la cour, comte de Malte et de Gozzo, seigneur de la ville et châtellerie de Corinthe, vains titres qui lui firent cependant concevoir des visées plus hautes.

Son ambition ne tarda pas à être satisfaite. L'impératrice titulaire Catherine, devenue veuve, lui témoigna sa reconnaissance d'une manière toute particulière, en le prenant d'abord pour éducateur de ses fils, ensuite pour amant. Mais toutes ces récompenses purement platoniques ne lui suffirent pas. Il se fit donner par l'impératrice des assignations sur les revenus de l'Achaïe et de toute la Romanie. Il devint ainsi, avant que l'on eût pu même s'en douter, l'un des plus puissants feudataires de l'Orient franc. De là à la prise de possession du duché d'Athènes, affaibli d'ailleurs par des troubles intérieurs, il n'y avait qu'un pas.

Digitized by Google

Son fils adoptif Nerio, homme de la même trempe, se chargea de l'entreprendre. Il possédait, du reste, plus que personne l'art de se poser en souverain national. Il prit pour maîtresse la plus belle des Athéniennes de son temps, Maria Rendi, dont le fils, qui ne parlait peut-être que le grec, le grand-duc Antoine Ier, devint son successeur, (1402 à 1435). Ce dernier n'épousa non plus que des Grecques, d'abord la fille d'un archonte d'Athènes, de la maison de Chalcocondyle, puis Marie Mélissène, fille du seigneur byzantin d'Astros dans le Péloponnèse.

C'est sous le dernier duc de cette race, qui régna environ soixante-dix ans, que se passe le drame que M. Sardou a récemment transporté sur la scène française (1).

Nerio II Acciajuoli était un prince faible, peu guerrier, qui dut en 1435, après avoir régné quatre ans à peine, céder le trône à son frère Antonio II. Il se retira à Florence où il espérait vivre dans une obscure tranquillité; mais il avait compté sans sa femme, la belle Chiara Giorgio, dont le caractère passioné suppléait amplement à l'indolence de son époux.

Le duc Antonio II étant mort en 1441, son héritage devait passer à son fils Francesco. Mais Chiara Giorgio en avait décidé autrement. Elle poussa son mari à reprendre le gouvernement, soi-disant pour sauvegarder les droits de leur propre fils, également nommé Francesco. Nerio II remonte, en effet, sur le trône ducal, règne encore dix ans, puis meurt instituant la duchesse Chiara tutrice de son fils mineur.

C'est alors que commence l'épouvantable drame de famille qui aboutit à la ruine du duché franc, noyé dans le sang de ses souverains, après une durée de près de trois siècles. Un jeune et beau gentilhomme vénitien, Bartolomeo Contarini, fils du Gouverneur de Nauplie, arrive à la cour d'Athènes pour affaires de commerce. A peine Chiara, qui a dépassé la première jeunesse, a-t-elle vu le séduisant jeune homme, qu'elle s'éprend pour lui d'une ardente passion. Elle oublie tout, son rang, ses devoirs de mère et de régente — il y avait longtemps qu'elle avait oublié feu son époux — et offre à la fois à l'étranger son amour et sa main, sans compter le duché, héritage de son fils. Mais Bartolomeo est marié; il a à Venise une femme qui attend le retour de l'époux aimé. Lui aussi il l'a jusque-là tendrement

(1) Gismonda.

Digitized by Google

chérie ; mais les regards enflammés de Chiara égarent ses sens, les magnificences du palais l'éblouissent, l'ambition et le désir de régner lui corrompent le cœur. Il rentre à Venise et assassine sa femme en lui faisant boire du poison au milieu de ses baisers. Il retourne ensuite voler dans les bras de Chiara qui, ivre et folle d'amour, le prend en 1453 pour époux et le fait duc.

Dès lors Chiara et Bartolomeo n'ont plus d'autre préoccupation que d'obtenir de Mahomet II, qui venait de conquérir Constantinople, la reconnaissance de leurs droits, sous le fallacieux prétexte d'administrer le duché pour le compte du fils mineur de Nério II. Mais Franco Acciajuoli, fils du duc Antoine II, n'avait, dans l'intervalle, pas été inactif auprès du Sultan. Grâce à l'influence de sa femme, la belle Muchliatissa, fille de Démétrius Asan, il avait su entrer si avant dans la faveur de Mahomet que celui-ci le reconnaît duc d'Athènes au lieu et place de Chiara et de Contarini. Franco se rend triomphant à Athènes, où le peuple l'accueille avec joie comme le descendant légitime de l'ancienne maison souveraine.

Son premier soin fut de traîner la duchesse Chiara dans les oubliettes du château de Mégare et de l'y faire égorger. Contarini se plaignit au Sultan de cet horrible attentat, et Mahomet envoya à Athènes, avec l'armée de Thessalie, Omar ibn Turachan. Franco se réfugia à l'Acropole, dans son palais fortifié, et y tint jusqu'en 1458, époque où il fut obligé de se rendre.

Mahomet vint lui-même à Athènes en septembre 1458. Il visita le Pirée, les anciennes constructions et murailles de l'Acropole, le Parthénon, transformé d'église de la Vierge en mosquée, et fut saisi d'admiration à la vue de ces chefs-d'œuvre. Il ne put se rassasier de la contemplation de la ville des Philosophes, — c'est le nom que les Turcs donnaient alors à Athènes, — ni trouver des paroles assez éloquentes pour remercier son fidèle Omar de lui avoir conquis de pareilles splendeurs. C'est peut-être là le meilleur témoignage que lui ait décerné l'histoire. Franco, à qui Thèbes était restée, fut ménagé jusqu'en 1460, époque à laquelle le Sultan le fit étrangler, sous prétexte de conspiration. Ses trois fils en bas-âge furent transportés au sérail à Constantinople ; quant à sa femme, elle fut donnée au protovestiaire du dernier empereur de Trébisonde.

EMILE DE BORCHGRAVE.

Digitized by Google

L'ÉCOLE NEUTRE [1]

L'école neutre, nous la connaissons pour l'avoir vue à l'œuvre. Le petit enfant dont les rêves ont été bercés de douces visions, à qui sa mère a fait joindre les mains, le matin, et à qui elle a fait réciter le divin pater, arrive dans une salle d'où l'on a soigneusement enlevé les saintes images. Pas un signe de croix ne précède la tâche journalière. Rien de ce qui pourrait relier l'école à la famille ne frappe ses yeux, et un sentiment de solitude et de froid le saisit. Le maître parle, mais, dans ses paroles, l'enfant ne trouve aucune trace de l'enseignement familial ; si sa naïveté se laisse prendre à quelque malicieuse question et dévoile une de ces charmantes histoires dont l'amour d'une mère a fleuri et parfumé son âme, il reste décontenancé au milieu des rires et des ricanements de ceux qu'a déjà marqués l'*esprit fort*. Jamais, on ne l'entretient de la vie future ; jamais, dans ses leçons, il ne rencontre le nom de Dieu. Pourquoi doit-il se respecter lui-même et respecter ses condisciples ? Pourquoi doit-il obéissance à son maître ? Pourquoi doit-il travailler, ne point voler, se bien conduire ? Allons, brave instituteur neutre, réponds : parce que c'est le devoir. Allons, cherche, embrouille-toi dans ta haute philosophie ; mais, je t'en prie, ne dis point que le devoir c'est le commandement de Dieu, car tu ne serais plus neutre ! Heureux, si les enseignements maternels ont été assez forts pour que l'enfant trouve lui-même cette réponse que tu lui caches, bien que tu ne combattes point la foi ! Pendant les récréations, les camarades plus avancés viennent à la rescousse, se moquent du nouveau quand il parle de la religion et tiennent en sa

(1) Extrait d'une étude sur l'*École libre*, qui à été écrite avant la déposition du projet de loi voté par la Chambre des Représentants.

Digitized by Google

présence des propos indignes sur des choses qu'il a vénérées jusqu'aujourd'hui ; il est là, sans personne pour le soutenir : il sourit par amour-propre, puis, il commence à s'apercevoir, qu'il n'est point au niveau de son entourage, que c'est une marque de supériorité de ne point parler de Dieu. Quelle transformation se prépare en lui ! Ne lui a-t-on pas assuré que le maître, c'est l'autorité et la science ? Il faut le croire, il ne se trompe point. Mais, alors, lui-même, il était dans l'erreur... ou plutôt, ses parents étaient dans l'erreur, car se sont eux qui lui ont appris la croyance en ces choses que l'école considère comme inexistantes ! L'histoire du petit Jésus, qu'il aimait tant à voir dans l'église de Noël, entre le bœuf et l'âne ; les miracles du divin Pasteur, qui ont emflammé son imagination ; la mort douloureuse du Christ pour racheter l'humanité, qui l'a fait pleurer si souvent, ce n'est donc pas vrai, tout cela, puisqu'on n'en dit mot ici ! C'étaient des fables, sans doute, comme le Petit Poucet, et le Chat botté, et le Petit Chaperon rouge... Et ses parents sont des menteurs, mettons des ignorants...

Que devient donc l'autorité des parents, en cette occasion ? Le respect, l'amour, ces sentiments doublement saints, qui leur sont dus, reçoivent une première atteinte, pendant que s'ébranle le fondement de la foi. Et l'école est neutre ; oh ! le maître est resté absolument neutre, il n'a proféré aucune parole contre la religion. A-t-on cependant enseigné l'impiété ? Nous n'hésitons pas un instant à répondre : *oui*, on a enseigné traîtreusement l'impiété ; le moyen est des plus sûrs : il attaque par derrière ce qu'il serait dangereux d'assaillir de front.

L'école neutre dont nous venons d'esquisser rapidement mais suffisamment la tendance, inacceptable par le fait même qu'elle est *antireligieuse*, a contre elle bien d'autres arguments.

L'École neutre est une injustice sociale. — En effet, l'État a le dexoir d'organiser l'enseignement et emploie, à cette fin, l'argent des citoyens. Pour qu'il soit à l'abri de tout reproche, il faut que cette œuvre organisée sur le denier commun réponde aux volontés de la nation. Ce principe, nous semble-t-il, ne souffre aucune discussion. Et vous voulez cependant que l'enseignement officiel aille à l'encontre des sentiments de la majorité ! Vous voulez que l'État, dont

Digitized by Google

le rôle est d'exercer sa délégation, pour le plus grand bien de chacun, institue des écoles qu'il croit lui-même néfastes ! Vous voulez que l'État, synthèse de la nation, combatte les aspirations de la nation ! Car, il est inutile de prouver que la plupart de nos concitoyens sont restés fidèles à l'Église. Et en supposant même qu'ils soient minorité, les catholiques, que pouvez-vous bien répondre, lorsqu'ils se plaignent de ce que l'école commune détruit, dans l'esprit de leurs enfants, les croyances qui leur sont chères et qu'ils s'efforcent d'y maintenir ? Ah ! nous savons ce que vous leur répondez : Envoyez donc vos fils ailleurs. — Où, ailleurs ? — Dans les écoles catholiques. – Et qui les établira, qui les payera, ces écoles catholiques ? — Vous-mêmes, puisque vous les trouvez nécessaires. — Alors, rendez-moi l'argent que je verse pour l'organisation et l'entretien de l'enseignement officiel, puisque je ne puis en prendre ma part ! Comment, je paye seul mes écoles et vous prétendez que je vous aide à payer les vôtres ! C'est injuste et révoltant !

Et ne croyez pas qu'on puisse vous rétorquer le raisonnement et soutenir qu'enseigner la religion chrétienne, dans les écoles officielles, ce soit léser ceux qui entendent, malgré les démonstrations d'erreur et d'imprévoyance, élever leur famille en dehors de toute foi. Nous reviendrons plus tard sur ce point.

L'École neutre est une erreur pédagogique. — Elle fausse la raison, tue l'imagination et l'enthousiasme, dessèche le cœur.

On sait combien l'enfant est curieux de sa nature, combien il aime à questionner sans cesse et à propos de tout, combien il désire des explications précises. Savoir mettre à profit cette curiosité instructive est un des grands mérites de l'éducateur. Vous figurez-vous la satisfaction qu'éprouvera l'esprit de l'enfant tournant dans une infinité de cercles semblables à ceci :

D'où vient l'œuf ? — De la poule. — D'où vient la poule ? — De l'œuf. — Vous figurez-vous aussi la confiance que lui inspirera celui qui lui donnera de tels éclaircissements ? Sa raison naissante butera continuellement contre des absurdités semblables. Si un seul rayon de vérité était arrivé jusqu'à lui, il serait sauvé ; mais, la nuit est complète dans son âme. A force de rencontrer l'inexpliqué, il devient indifférent, résigné à

Digitized by Google

l'ignorance des causes premières. Sa raison, sans base ni flambeau, reste un fouillis de vagues spéculations qui aboutissent toutes à un désespérant point d'interrogation. Le voilà prêt aux sophismes les plus dangereux, victime désignée de l'erreur. Son intelligence, ne trouvant aucun point ferme où se poser, demeurera vacillante et l'édifice que l'on construira sur de pareils fondements ne sera guère solide. Son entendement, toujours inapaisé en présence de la Création dont il serait si facile de lui donner l'énigme, le maintiendra dans un doute funeste qui l'empêchera d'avoir confiance en lui-même et qui amoindrira sa dignité d'être pensant.

Mais, c'est surtout en s'attaquant aux facultés vives de l'enfance et de la jeunesse, à l'imagination, à la générosité, que l'enseignement neutre cause un mal visible.

Les splendeurs et les harmonies du monde, auxquelles l'enfant est si sensible, sont rapportées à je ne sais quelle vague mécanique qu'il ne comprend pas plus que celui qui la lui enseigne et dont l'unique but est d'éliminer la Providence créatrice. La beauté et l'ordre lui échappent parce qu'il ne conçoit ni la source des choses ni leur enchaînement. Les manifestations les plus grandioses et les plus probantes de Dieu revêtent à ses yeux le caractère d'événements de hasard : tout se rapetisse, toute flamme s'étouffe, l'imagination s'atrophie. Il faut qu'il fasse acte de foi à ce qui est matière, à ce que l'on voit avec les yeux du corps ; l'énoncé d'une loi est le terme ultime de la sagesse, alors cependant, qu'une loi est un simple élément d'harmonie et que l'harmonie ne s'explique que par Dieu. Il faut nier impitoyablement ce qu'aperçoivent les yeux de l'âme : que deviennent en cette occurrence et les grandes vertus et la sereine poésie de l'univers, ce parfum de la Divinité ?

La solitude lui pèsera toujours, parce qu'il ne saura pas regarder au-dedans de lui-même ; la majesté des cathédrales le laissera froid, car il ne comprendra pas la solennelle prière qu'elles érigent au Ciel ; les spectacles de la nature ne l'émouvront point parce qu'il n'y découvrira point la main qui les règle ; la forêt, la mer chanteront des chansons trop profondes pour lui. L'histoire entière du passé lui apparaîtra fausse, parce que la Foi a été durant tous les siècles le grand ressort de l'Humanité et qu'il ne s'imaginera point sa puissance. Il saura calculer peut-être, mais les œuvres pour lesquelles sont néces-

Digitized by Google

saires les élancements de l'être entier, lui resteront insoupçonnées. Ce ne sera pas lui, dont le sabre levé entraînera un jour les soldats à la suite du drapeau de la Patrie. Pas plus qu'un grand patriote, il ne sera jamais ni un grand artiste, ni un grand poète, ni un grand génie parce que les germes d'enthousiasme ont été tués dès le nid, parce que les sources mêmes de la vie de l'âme ont été desséchées. Il sera incapable d'aimer et de prier, c'est-à-dire de s'élever ; on lui ravit ses armes les plus précieuses contre les tribulations qui l'attendent, on en fait un malheureux qui se trouvera sans égide dans les plus furieuses attaques de l'existence, et que guette déjà le suicide.

Le sceptiscisme de l'enfant vis-à-vis de lui-même, dont nous parlions plus haut, s'étend inévitablement, et il l'éprouve bientôt à l'égard des personnes qui l'entourent. Il ne se rend point compte de la grandeur de l'amour et des sacrifices de ses parents; son attachement filial prend la froideur d'une servitude, n'a rien d'ému ni de touchant. La reconnaissance n'entre point dans son cœur habitué par le principe égoïste du système athée à n'apprécier que la morale utilitaire et, s'il ne devient pas mauvais fils, il ne sera certes pas un ami sûr, puisqu'il ne connaîtra que l'amitié intéressée. De même que la foi lui manque, de même qu'il n'aperçoit point devant lui, à travers les brouillards du présent, la lumière éternelle de l'espérance, de même la charité sublime n'apportera jamais à ses souffrances intimes le baume d'une bonne action accomplie. Au lieu de se sentir dans une grande famille, entouré de nombreux frères, il marchera inquiet et ombrageux dans un monde à qui il causera autant de mal qu'à lui-même. Pour tout dire en un mot, cet homme a l'âme mauvaise, car son éducation a été manquée et selon la belle expression de Mgr. Dupanloup, *l'éducation, c'est la création des âmes.*

Sans revenir sur l'identité trop évidente de la religion et de la morale, il est utile de rappeler, pour achever de montrer que l'école neutre est une erreur pédagogique, que la religion est un instrument de discipline. Qu'on nous permette de résumer ce que nous pensons en transcrivant quelques lignes du grand évêque d'Hermopolis, dont nous avons déjà invoqué l'autorité : « La religion, dit-il, veille là où l'œil du maître ne peut veiller ; » c'est une lampe toujours allumée qui éclaire les lieux les plus

Digitized by Google

» cachés et les plus obscurs, et par là même, elle prévient une » foule d'abus et de désordres secrets, qui énervent la discipline » et finissent par la ruiner. »

L'École neutre est une impossibilité matérielle. — Existe-t-il un homme vraiment digne de ce nom qui soit neutre de croyances et d'opinions ! Nous ne le croyons pas. L'homme n'est neutre qu'à l'état de cadavre ; il n'y a point d'homme neutre, et par conséquent, il ne peut y avoir d'école neutre. En effet, l'enseignement n'est pas une question de loi, ce n'est pas seulement le fruit des leçons apprises et des devoirs accomplis, c'est la résultante d'un nombre infini d'influences, qu'il serait d'ailleurs difficile de définir exactement ; un bon maître n'enseigne pas uniquement par sa parole, il enseigne par sa conduite, même en dehors de l'établissement, par son contact continuel, par sa pensée, par toutes les manifestations de sa personnalité ; il crée pour l'école une atmosphère adéquate à lui-même ; il se donne, en réalité. C'est sa science, ce sont ses qualités, ce sont les défauts inhérents à sa nature d'homme, c'est lui-même qu'il partage entre ses disciples. Qui pourrait consciencieusement parler d'école neutre ?

Et puis, l'homme qui aurait subi jusqu'au bout le régime de l'école neutre, si elle était possible, serait-il autre chose qu'un ignorant? Mais, l'histoire de la religion chrétienne est tellement l'histoire du monde, qu'on se demande réellement ce qu'on aura pu lui apprendre sans lui parler de l'Église et juger son influence ? Il n'est pas besoin d'entrer dans beaucoup de détails, pour montrer que toute la science historique sera pour lui lettre morte ; des Croisades, de l'histoire de la Germanie, de la Gaule, de l'Espagne, de la civilisation en général, on ne pouvait lui dire un mot, puisqu'on ne voulait pas qu'éclatât à ses yeux le rôle prépondérant du christianisme et ses insubmersibles vérités. Il a été bien difficile encore de lui expliquer l'origine du théâtre sorti des mystères, de toute la littérature dont les fondements ont été jetés par des moines, des sciences physiques et mathématiques, de l'astronomie, de la philosophie, de tout le savoir enfin, issu des couvents du moyen âge. Et les neuf-dixièmes des tableaux des maîtres seront pour lui des énigmes indéchiffrables ; et tous les chefs-d'œuvre des grands écrivains, des Racine, des Corneille, des Chateaubriand, des Lamartine,

Digitized by Google

lui auront été cachés de crainte de léser cette précieuse neutralité ! Mais, nous voilà sur un terrain où nous avons vraiment trop beau jeu ; arrêtons-nous. Franchement, cet homme est un ignorant introuvable tant il est parfait, et cela, parce nous l'avons supposé l'élève d'une école utopique.

Pour en finir avec l'école neutre, ajoutons qu'elle constituerait un crime contre la conscience, une tentative de renouvellement de l'esclavage, d'un esclavage cent fois plus détestable que l'esclavage du corps, l'esclavage de l'âme. L'homme qui fait le plus étalage d'athéisme, sent cependant Dieu au fond de lui-même. Les premiers sacrements, la première éducation ne font que déchirer les voiles qui obscurcissent l'idée de Dieu, instinctive dans le cœur de tout être raisonnable. Ne peut-on dès lors, appeler crime, le procédé qui consiste à profiter de l'inconsistance du caractère de l'enfant, pour lui ravir une notion juste et salutaire qui est latente en lui et dont dépend son bonheur ?

HUBERT STIERNET.

Digitized by Google

UNE CONVERSION [1]

Nous assistons à un heureux phénomène : un écrivain *naturaliste* se jetant dans les bras de l'Église. Je ne connaissais rien jusqu'à présent de Joris Karl Huysmans que sa mauvaise réputation et le portrait qu'a fait de lui Jules Lemaître dans ses *Contemporains*. Nul, à coup sûr, ne se serait douté qu'il y eût en lui l'étoffe non seulement d'un chrétien, mais d'un ascète. C'est ce que nous a révélé son dernier ouvrage : *En Route*. Ce que vient de raconter et de décrire cet artiste de la plume, c'est son *chemin de Damas*, sa conversion nette et claire au catholicisme. comment a-t-on pu douter de la bonne foi de l'auteur? Elle éclate à chaque page. Son héros Durtal, c'est lui-même. Il ne s'agit pas même ici d'un roman. Et il ne faut point chercher un travail de composition, de concentration objective chez un auteur dont tout l'art est dans le détail. Il n'y a en scène qu'un seul personnage, analysant ses impressions avec une franchise et souvent avec une brutalité qui ne vise pas du tout à être agréable à telle ou telle catégorie de lecteurs. N'était la curiosité excitée, nous ne comprendrions pas qu'un tel livre pût plaire au public habitué à lire des romans. Durtal est une nature qui porte tout à l'extrême, capable d'aller aussi loin dans le bien que dans le mal, mais incapable de s'arrêter à la région mitoyenne. C'est un tempérament à part, un tempérament fait de nervosité, de virtuosité et — nous n'hésitons pas à le dire — d'héroïsme. Tout entier dans le vice ou sur le chemin de la sainteté. Pas de milieu. Voilà pourquoi Durtal est sévère, d'une sévérité outrée, contre le clergé séculier de France, qu'il n'aime que l'austérité de la vie monacale et la mystique sacrée.

L'artiste en lui est irrésistiblement attiré par le plain-chant

(1) *En Route*, par J.-K. HUYSMANS.

Digitized by Google

grégorien comme par les toiles des primitifs et par le style roman ou gothique des églises.

« Durtal ne s'intéressait que médiocrement à la musique théâtrale ou mondaine, c'était le vieux plain-chant, cette mélodie plane et nue, tout à la fois aérienne et tombale ; c'était ce cri solennel des tristesses et altier des joies, c'étaient les hymnes grandioses de la foi de l'homme qui semblent sourdre dans les cathédrales, comme d'irrésistibles geysers, du pied même des piliers romans. Quelle musique, si ample ou si douloureuse ou si tendre qu'elle fût, valait le *De Profundis* chanté en faux-bourdon, les solennités du *Magnificat*, les verves augustes du *Lauda Sion*, les enthousiasmes du *Salve Regina*, les détresses du *Miserere* et du *Stabat*, les omnipotentes majestés du *Te Deum ?* »

Des artistes de génie s'étaient évertués à traduire les textes sacrés : Vittoria, Josquin De Près, Palestrina, Orlando Lassus, Haendel, Bach, Haydn, avaient écrit de merveilleuses pages ; souvent même, ils avaient été soulevés par l'effluence mystique, par l'émanation même du moyen âge, à jamais perdue ; et leurs œuvres gardaient pourtant un certain apparat, demeuraient, malgré tout, orgueilleuses, en face de l'humble magnificence, de la sobre splendeur du chant grégorien, et après cela ç'avait été fini, car les compositeurs ne croyaient plus ». — « Ah ! la vraie preuve du catholicisme, c'était cet art qu'il avait fondé, cet art que nul n'a surpassé encore ! C'était, en peinture et en sculpture les primitifs ; les mystiques dans les poésies et dans les proses ; en musique, c'était le plain-chant ; en architecture, c'était le roman et le gothique... — Alors dans cet admirable Moyen Age où l'art, allaité par l'Église, anticipa sur la mort, s'avança jusqu'au seuil de l'éternité, jusqu'à Dieu, le concept divin et la forme céleste furent devinés, entr'aperçus, pour la première et peut-être pour la dernière fois, par l'homme. Et ils se correspondaient, se répercutaient d'arts en arts. »

L'art, on le voit, l'art chrétien le ramène à la foi. Et pourquoi pas ? Est-ce que Dieu n'est pas la beauté comme il est la vérité et le bien par essence, comme l'a fait remarquer un de nos publicistes (1). Seulement, il y a plusieurs manières de com-

(1) Félix de Breux dans le *Journal de Bruxelles*.

Digitized by Google

prendre et de sentir le beau dans l'art. Rien sans doute n'est comparable aux hymnes de l'Église : au *De Profundis*, au *Dies iræ*, au *Libera me*, au *Miserere*, au *Stabat*, au *Veni Creator*, au *Te Deum*, au *Lauda Sion*. Aucune musique des plus grands maîtres — et ils le reconnaissent tous — n'égale ici le plain-chant. Est-ce une raison cependant de bannir toute musique moderne de l'Église et de ne plus exécuter à grand orchestre ni les messes ni les motets de Mozart, de Haendel, de Bach, de Haydn et même de Gounod ? Est-ce montrer un goût musical bien affiné et bien pur, que de parler des *déculottages mystiques de feu Gounod?* Est-ce que, sans descendre à du Massenet dans l'église, on ne peut pas s'élever à Dieu par d'autres moyens que le plain-chant ? Si les concerts des anges dans le ciel en étaient réduits à la psalmodie et à la doxologie liturgiques, croit-on que l'oreille de Dieu et des saints en serait éternellement ravie ? Est-ce trop de tous les instruments, de tous les bruits, de toutes les voix de la terre et du ciel pour chanter les gloires du Très-Haut? Ne tombons pas en un tel exclusivisme. De quoi donc l'art vit-il, si ce n'est de variété ?

Mais, répétons-le, au point de vue religieux, rien n'égale les hymnes de l'Église. Et j'ai peine à comprendre qu'un père de la Compagnie de Jésus, le P. Noury, applique l'épithète de *délirant* à l'amour de Durtal pour le *moyen âge*, le *plain-chant* et les *cérémonies religieuses*. Comment? Voilà un homme qui lutte contre Satan et ses œuvres, qui admire le moyen âge, c'est-à-dire l'âge héroïque de l'Église, et, au lieu de lui tendre la main, vous l'accusez d'être en délire, comme vous l'accusez, lui sorti du fumier de la Babylone moderne, de tremper sa plume *dans les immondices* pendant un tiers du livre, pour avoir exposé en quelques endroits avec trop de crudité, je l'accorde, mais avec des soulèvements de cœur qui en inspirent le dégoût aux autres comme à lui-même ? Révérend Père, vous avez le droit d'exprimer votre avis, mais je ne vous pardonnerais pas, moi l'ami de votre ordre dans l'éducation morale de la jeunesse, si je ne songeais à deux choses : la première, c'est que la Renaissance classique est à cent lieues de l'art du moyen âge, et que qui épouse l'une doit faire effort pour aimer l'autre ; la seconde, c'est la fin de votre article : « J'entends dire que tout est réalité dans ce livre, le personnage et sa conversion ; *j'en bénis Dieu.* » A la bonne heure, aussi bien serait-il étrange

Digitized by Google

qu'avec acharnement un jésuite fît la guerre à un homme qui, dans le sacerdoce, a une si grande prédilection pour les ordres monastiques. Durtal ne goûte pas la prédiçation moderne, il est vrai, ni les élégances d'ornementation ni la musique intermédiaire entre l'église et le théâtre que l'on introduit dans nos temples pour satisfaire la dévotion des dames du monde. Mais M. Huysmans n'est pas le seul qui ne trouve point son idéal parmi les prédicateurs modernes, et, si pour revenir à la foi, quand on a le sens de l'art, on n'avait sous les yeux et dans l'oreille que ce qui se voit, ce qui s'entend, ce qui se chante et se joue en général aujourd'hui dans certaines églises, les cérémonies religieuses seraient sans aucune efficacité, et, comme beaucoup, l'on passerait de l'église au théâtre pour varier ses plaisirs, non pour s'élever l'âme. Ce sont là des vérités qu'il est temps de crier bien haut. J'ai souvent, pour ma part, été exalté par le sentiment religieux en écoutant la musique sacrée au théâtre, mais jamais en entendant la musique profane à l'église. Du reste, on revient au véritable chant sacré : témoin ce qui se fait à la cathédrale de Namur et au séminaire de Floreffe. Je ne puis m'empêcher de le dire en passant : si M. Huysmans n'est point moderniste en matière religieuse, il l'est singulièrement en fait de style, nous en reparlerons.

La sincérité de l'auteur est aujourd'hui au dessus de toute contestation. Il s'en est expliqué lui-même dans une revue d'art et de sociologie : *La lutte*.

Au chapitre 11 de son livre, il se demande comment il *est redevenu catholique*, et il assigne trois causes à sa conversion subite, où il voit *prémotion divine, grâce*. La première cause, il l'attribue à « un atavisme d'ancienne famille pieuse éparse dans les monastères » ; la deuxième à son dégoût de l'existence et la troisième à sa passion de l'art. Quant à son dégoût de l'existence, c'est en effet, comme l'a démontré Jules Lemaître, la note caractéristique de toute son œuvre. L'esprit particulier de cet écrivain, c'est de trouver tout mauvais dans la vie telle qu'il lui a été donné de la connaître. Il est d'une misanthropie forcenée. Jamais le pessimisme n'a été poussé plus loin et n'a été exprimé avec une énergie plus méprisante. Aussi quand une âme de cette trempe se met à aimer quelque chose avec passion, c'est qu'elle a trouvé enfin son idéal, et cet idéal, le voici : « Je suis allé à l'hôpital des âmes, à l'Église. » — L'art

Digitized by Google

avait été l'irrésistible aimant qui avait attiré Durtal vers Dieu. » — « Comment douter de la sincérité des dogmes, comment nier la puissance divine de l'Église, mais elle s'impose! L'Église est indéfectible, elle est suradmirable, elle est immense. » Après de telles paroles, je considérerais comme un crime de douter de la sincérité de l'auteur dans son retour à la foi. Ne douterait-on point du ciel s'il ne se réjouissait pas de la rentrée de cette brebis égarée dans le sacré bercail? Et au révérend père, qui trouve que c'est là un mauvais livre, on oserait prédire que l'Église ne sera pas de son avis. Sans doute, il est des ouvrages qui ne sont point destinés à devenir la pâture des enfants et des femmes. Celui-ci est du nombre. Mais son mépris pour l'immoralité comme son éloge de l'immortelle gardienne de la foi, c'est le plus éclatant hommage que le vice repentant puisse rendre à la vertu et à la vérité. Combien Durtal a eu à combattre et qu'il lui a fallu de courage pour sortir de la boue où il s'était vautré! Il fréquentait les églises, tantôt à Saint-Sulpice, tantôt à saint Séverin, tantôt à Notre-Dame des Victoires, évitant les autres temples trop profanes dans leurs cérémonies. Il choisissait les heures recueillies du matin et du soir. Les tendances mystiques lui ont fait rechercher les œuvres des saints en rapport plus direct avec Dieu, comme sainte Thérèse et saint Jean de la Croix. Il attribue au clergé séculier de France « une haine inextinguible de la mystique et de l'art ». De là sa répulsion. Durtal, qui ne se plaît que dans la mystique, dans le grand art sacré, est fait pour la vie claustrale. Aussi comme il parle d'une prise de voile à laquelle il assiste chez les Bénédictines! Il a eu le bonheur de rencontrer sur sa route un prêtre accompli, l'abbé Gévresin qui comprend sa nature et, sans lui faire violence, et en flattant son goût pour la mystique, l'amène peu à peu à dégager son âme des étreintes de la matière corrompue, et, malgré les résistances et les scrupules d'un homme qui se croit indigne de recevoir son Dieu, il finit par le décider à aller faire une retraite à la Trappe. Toute cette partie de l'œuvre qui en comprend les deux tiers, c'est un chef-d'œuvre de psychologie morale. La scène de la confession est tout un drame où le souvenir de sa vie passée étouffe Durtal et lui arrache un ruisseau de larmes. Ses entretiens avec les Pères Supérieurs et avec l'oblat M. Bruno, ses tentations et ses méditations solitaires près de l'étang et dans les bois, les formi-

Digitized by Google

dables attaques contre la foi que l'esprit malin fait surgir devant sa raison sans détacher son âme des effusions divines où elle est plongée, le déroulement des livres mystiques qu'il trouve dans la bibliothèque des Trappistes et dont il nous parle de science certaine, comme de la nourriture quotidienne de son intelligence ; l'épisode de Siméon, un saint homme qui qui ne vit qu'en Dieu et qui converse avec la race porcine dont il est au couvent le gardien, comme François d'Assise avec les oiseaux du ciel, les exercices pieux enfin auxquels Durtal assiste et les hymnes qu'il entend sortir de ces voix mâles des trappistes, lui inspirent des pages admirables. Bornons-nous à citer deux extraits. Voici le frère Siméon dans sa porcherie :

« Voici la porcherie » dit M. Bruno, « en désignant en face de l'aile gauche du cloître une masure entourée de palissades, et il ajouta :

» — Je vous préviens, le vieux grunnit tel qu'un pourceau, mais il ne répondra, lui aussi, que par des signes à nos questions.

» — Mais il peut parler à ses animaux.

» — Oui, à eux seuls.

» L'oblat poussa une petite porte, et le convers, tout courbé, leva péniblement la tête.

» — Bonjour, mon frère, dit M. Bruno ; voici Monsieur qui voudrait visiter vos élèves.

» Il y eut un grognement de joie sur les lèvres du vieillard. Il sourit et les invita d'un signe à le suivre.

» Il les introduisit dans une étable et Durtal recula, assourdi par des cris affreux, suffoqué par l'ardeur pestilentielle des purins. Tous les porcs se dressaient debout, derrière leur barrière, hurlaient d'allégresse, à la vue du frère.

» — Paix, paix, dit le vieillard, d'une voix douce, et, haussant le bras au-dessus des palis, il cajola les groins qui s'étouffaient à grogner, en le flairant.

» Il tira Durtal par la manche, et, le faisant pencher au-dessus du treillage, il leur montra une énorme truie au nez retroussé, de race anglaise, un animal monstrueux, entouré d'une bande de gorets qui se ruaient, ainsi que des enragés, sur ses tétines.

» — Oui, ma belle, va, ma belle, murmura le vieux, en lui lissant les soies avec la main. Et la truie le regardait avec des

Digitized by Google

petits yeux languissants et lui léchait les doigts ; elle finit par pousser des clameurs abominables lorsqu'il partit.

» Et le frère Siméon exhiba d'autres élèves, des cochons avec des oreilles en pavillon de trompe et des queues en tire-bouchons, des truies dont les ventres traînaient et dont les pattes semblaient à peine sorties du corps, des nouveaux-nés qui pillaient goulument la callebasse des pis et d'autres plus grands qui jouaient à se poursuivre et se roulaient dans la boue, en reniflant.

» Durtal lui fit compliment de ses bêtes, et le vieillard jubila, s'essuya avec sa grosse main le front ; sur une question de l'oblat s'informant de la portée de telle truie, il tâtait ses doigts à la file ; répondait à cette réflexion que ces animaux étaient vraiment voraces, en tendant les bras au ciel, en indiquant les baquets vides, en enlevant des bouts de bois, en arrachant des touffes d'herbes qu'il portait à ses lèvres, en grouinant comme s'il avait le museau plein.

» Puis il les conduisit dans la cour, les rangea contre le mur, ouvrit plus loin une porte et s'effaça.

» Un formidable verrat passa tel une trombe, culbuta une brouette, fit jaillir tout autour de lui, ainsi qu'un obus, des éclats de terre ; puis il courut au galop, en rond, tout autour de la cour et finit par aller piquer une tête dans une mare de purin. Il s'y ventrouilla, s'y retourna, gigota, les quatre pattes en l'air, s'échappa de là, noir, sale de même qu'un fond de cheminée, ignoble.

» Après quoi, il se mit en arrêt, sonna joyeusement du groin et voulut aller caresser le moine qui le contint, d'un geste.

» — Il est magnifique, votre verrat ! dit Durtal. Et le convers regarda Durtal avec des yeux humides, et il se frotta le cou avec la main, en soupirant.

» — Cela signifie qu'on le tuera prochainement, dit l'oblat. Et le vieux asquiesça d'un hochement douloureux de tête. Ils le quittèrent, en le remerciant de sa complaisance.

» — Quand je songe à la façon dont cet être, qui s'est voué aux plus basses besognes, prie dans l'église, ça me donne envie de me mettre à genoux et de faire, ainsi que ses pourceaux, de lui baiser les mains ! s'écria Durtal, après un silence.

» — Le frère Siméon est un être angélique, répliqua l'oblat. Il vit de la vie Unitive, l'âme ensevelie, noyée dans l'océan de

Digitized by Google

la divine essence. Sous cette grossière enveloppe, dans ce pauvre corps réside une âme absolument blanche, une âme sans péchés ; aussi, est-il bien juste que Dieu le gâte ! Il lui a, ainsi que je vous l'ai dit, délégué son pouvoir sur le Démon ; et, dans certains cas, il lui concède également la puissance de guérir, par l'imposition des mains, les maladies. Il a renouvelé ici les guérisons miraculeuses des anciens Saints. »

Que dites-vous de ce réalisme mystique : un saint dans une porcherie ? Connaissez-vous rien qui y ressemble ?

Écoutez maintenant le *Salve Regina*, chanté à Notre-Dame de l'Atre :

« Subitement tous les moines se levèrent et, dans un immense cri, le *Salve Regina* ébranla les voûtes. Durtal écoutait, saisi, cet admirable chant qui n'avait rien de commun avec celui que l'on beugle, à Paris, dans les églises. Celui-ci était tout à la fois flébile et ardent, soulevé par de si suppliantes adorations, qu'il semblait concentrer, en lui seul, l'immémorial espoir de l'humanité et son éternelle plainte.

» Chanté sans accompagnement, sans soutien d'orgue, par des voix indifférentes à elles-mêmes et fondues en une seule, mâle et profonde, il montait en une tranquille audace, s'exhaussait en un irrésistible essor vers la Vierge, puis il faisait comme un retour sur lui-même et son assurance diminuait ; il avançait plus tremblant, mais si déférent, si humble, qu'il se sentait pardonné et osait alors, dans des appels éperdus, réclamer les délices imméritées du ciel.

» Il était le triomphe avéré des neumes, de ces répétitions de notes sur lamême syllabe, sur le même mot, que l'Église inventa pour peindre l'excès de cette joie intérieure ou de cette détresse interne que les paroles ne peuvent rendre ; et c'était une poussée, une sortie d'âme s'échappant dans les voix passionnées qu'exhalaient ces corps debout et frémissants de moines.

» Durtal suivait sur son paroissien cette œuvre au texte si court et au chant si long ; à l'écouter, à la lire avec recueillement, cette magnifique exoration paraissait se décomposer en son ensemble, représenter trois états différents d'âme, signifier la triple phase de l'humanité, pendant sa jeunesse, sa maturité et son déclin ; elle était, en un mot, l'essentiel résumé de la prière à tous les âges.

» C'était d'abord la cantique d'exultation, le salut joyeux de

Digitized by Google

l'être encore petit, balbutiant des caresses respectueuses, choyant avec des mots de douceur, avec des cajoleries d'enfants qui cherche à amadouer sa mère ; c'était le — *Salve Regina, Mater misericordiæ, vita, dulcedo, et spes nostra, salve.* — Puis cette âme, si candide, si simplement heureuse, avait grandi et connaissant déjà les défauts volontaires de la pensée, les déchets répétés des fautes, elle joignait les mains et demandait, en sanglotant, une aide. Elle n'adorait plus en souriant, mais en pleurant ; c'était le — *Ad te clamamus, exsules, filii Hevæ; ad te suspiramus gementes et flentes in hac lacrymarum valle.* — Enfin la vieillesse était venue ; l'âme gisait, tourmentée par le souvenir des avis négligés, par le regret des grâces perdues ; et, devenue plus craintive, plus faible, elle s'épouvantait devant sa délivrance, devant la destruction de sa prison charnelle qu'elle sentait proche ; et alors elle songeait à l'éternelle inanition de ceux que le Juge damne et elle implorait, à genoux, l'Avocate de la terre, la Consule du ciel ; c'était le — *Eia ergo Advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte et Jesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exilium ostende.*

» Et, à cette essence de prière que prépara Pierre de Compostelle ou Hermann Contract, saint Bernard, dans un accès d'hyperdulie, ajoutait les trois invocations de la fin : *O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria*, scellait l'inimitable prose comme avec un triple sceau, par ces trois cris d'amour qui ramenaient l'hymne à l'adoration câline de son début.

» Cela devient inouï, se dit Durtal, lorsque les trappistes chantèrent ces doux et pressants appels ; les neumes se prolongeaient sur les O qui passaient par toutes les couleurs de l'âme, par tout le registre des sons ; et ces interjections résumaient encore, dans cette série de notes qui les enrobait, le recensement de l'âme humaine que récapitulait déjà le corps entier de l'hymne.

» Et brusquement, sur le mot Maria, sur le cri glorieux du nom, le chant tomba, les cierges s'éteignirent, les moines s'affaissèrent sur leurs genoux ; un silence de mort plana sur la chapelle. Et, lentement les cloches tintèrent et l'Angelus effeuilla, sous les voûtes, les pétales espacés de ses sons blancs.

» Tous, maintenant prosternés, le visage dans les mains, priaient et cela dura longtemps ; enfin le bruit de la cliquette

Digitized by Google

retentit ; tout le monde se leva, salua l'autel et, en une muette théorie, les moines disparurent par la porte percée dans la rotonde.

— Ah ! le véritable créateur de la musique plane, l'auteur inconnu qui a jeté dans le cerveau de l'homme la semence du plain-chant, c'est le saint Esprit, se dit Durtal, malade, ébloui, les yeux en larmes. »

Voilà qui est profondément senti et génialement exprimé ! On voudrait entendre l'auteur parler toujours ainsi. C'est la première fois qu'il trouve de ces accents qui transforment à la fois son style et sa pensée. Partout où il parle des mystiques et des saints, de Litwine, de la sœur Emmerick, de Catherine de Sienne, voire du trappiste Siméon, vainqueur de la nature et glorifiant Dieu jusque dans l'écurie des pourceaux avec lesquels il vit par humilité, son langage se transfigure et prend tour à tour des élans lyriques et des allures d'épopée. Mais quand au lieu de s'exalter, il s'indigne ou qu'il peint l'intervention démoniaque, il a des violences et des brutalités sans nom. Ne va-t-il pas jusqu'à dire : « La charogne du riche purule autant que celle du pauvre, et son âme pue davantage encore. »

Il y aurait beaucoup à dire du style de M. Huysmans très original, très personnel, mais très inégal. Les images abondent, mais il cherche trop la nouveauté dans les basses régions métaphoriques, et lui qui a l'oreille sensible à l'harmonie des chants sacrés, son langage est parfois si brusque, si heurté, si inharmonieux, qu'il semble dépourvu du sens musical. Un de ses procédés favoris dans le tour de la phrase, c'est de placer systématiquement le complément indirect avant le complément direct, alors même que ce dernier est beaucoup plus court, voire même d'un seul mot. En voici des exemples. En parlant du *de Profundis*, il écrit : « Il voulut *s'abstraire*, s'attacher surtout au sens de la morne plainte où l'être déchu, *lamentablement*, *implore*, *en gémissant*, *son Dieu* ». — « Et ces cris de la troisième strophes lui revenaient, ceux *où suppliant*, *désespéré*, *du fond de l'abîme*, *son Sauveur*, » etc. Ce serait du galimatias, si les poses n'étaient pas suffisamment indiquées. Citons encore : « L'idéal de toutes ces œuvres est le même et *par des moyens différents*, *atteint*. ». — « Et il en avait, à grands traits, *retracé*, *tout en cheminant*, *les lignes* ». Il fait dire à l'abbé Gévresin parlant des Franciscaines missionnaires de Marie : « *Elles*

Digitized by Google

tiennent, pour les enfants du quartier, école ». Voici qui n'est pas mal : « N ejetez pas, après la cognée, le manche ». C'est la dévulgarisation du proverbe. Mais la *nourrir, s'il le faut, mieux*, ou bien « un nimbe *baignant apâli, presque invisible, tout son être* ». Ou encore : « tous se récolaient, s'*épuçaient (!)*, silencieux, l'âme! ». C'est neuf, incontestablement. Mais je ne vois pas qu'il y ait lieu d'être bien fier de la découverte. Il y a mieux en certains endroits. Ceci par exemple : « *Elle est, au point de vue esthétique, nulle* ». Et « chacun, la tête dans ses mains, pria ». En parlant du *Tantum ergo* : « Ce chant magnifique qui pourrait presque être mimé, tant les sentiments qui se succèdent dans sa prose rimée *sont, dans leurs nuances, nets* ». Et en parlant du *Miserere* : « Ce psaume couleur de cendre qui est peut-être le plus parfait chef-d'œuvre de tristesse qu'ait puisé, dans les répertoires de plains-chants, l'Église ». Comme c'est vrai! Je ne blâme pas ce procédé de vulgarisation, quand il est, comme dans ces derniers exemples, intelligemment employé. Mais, à l'état systématique, c'est une faute d'harmonie et de goût.

Je tiens à signaler ici cet endroit où Durtal fait la revue des hymnes de l'eucologe, au chapitre VII. C'est le plus puissant argument en faveur de la poésie chrétienne comme du plain-chant. Je le recommande à M. le doyen de Beauraing. Ce passage entre autres : « La fête de la Trinité passait, signalée par les quatrains de Grégoire-le-Grand, et, pour la fête du Saint-Sacrement, la liturgie pouvait exhiber le plus merveilleux écrin de son douaire, l'office de saint Thomas, le *Pange lingua*, l'*Adoro te*, et surtout le *Lauda Sion*, ce pur chef-d'œuvre de la poésie latine (1) et de la scholastique, cette hymne si pieuse, si lucide, dans son abstraction, si ferme dans son verbe rimé autour duquel s'enroule la mélodie la plus enthousiaste, la plus souple peut-être du plain-chant. »

« Quelle immense bien fonds de poésie, s'écrie-t-il, quel incomparable fief d'art l'Église possède! » Et encore : « Ah! l'Église, se disait-il, quelle génitrice d'art! ».

Et c'est du délire, cela? P. Noury, que je vous plains!

Quant à la langue elle-même, il ne faut pas demander si elle est pure, ni à la manière classique, ni autrement. Le néolo-

(1) C'est beaucoup dire : tout n'est pas également beau dans la poésie du *Lauda Sion*.

Digitized by Google

gisme s'y installe en maître, et souvent sans qu'on en voie la nécessité ni l'utilité. C'est un mauvais exemple pour la jeunesse qui croira avoir trouvé un moyen de géniale invention en donnant une terminaison française à des mots latins que la masse des lecteurs n'entend pas.

Est-ce donc ainsi que procèdent les romanciers qui ont su conquérir la vogue : les Flaubert, les Zola, les Daudet, les Maupassant? Quel débordement d'expressions nouvelles : se *pouiller l'âme*, se *natter l'âme*, se *piétiner l'âme*, *malaxer l'âme*, *âmes mansardées*, *madifier* (pour *madéfier* sans doute), le *fond de l'âme*, *siccité d'âme*, *âme anesthésiée*, *âmes désincarnées*, *âmes décortiquées*, *un éboulis d'âme*. Avouez qu'il serait difficile de trouver plus d'*états d'âme* et de mieux confondre par la métaphore les fonctions du corps avec celles de l'âme elle-même (1).

Comme nouveautés métaphoriques, signalons les suivantes : la *sanie du monde*, un *treuil d'oraison*, des *vocables qui puent le suint*, » baigner dans des *Nils de sueur*, sentir des *Niagara* couler sous le chapeau. » (C'est lourd !) « Une voix blutée dans le tamis divin » — « la robe plissée des sons ». — « Un chant vanné par des bouches même désexuées de vierges » — « étancher le pus de ses sens ». — « Goûts cariés ». — « Voûte tannée par la patine des prières ». — « Reboire son vomis à pleine bouche ». — « La strychnine des défaillances de la foi ». — « Les coups de villebrequin qui lui térébraient le crâne ». — « L'ovaire des pensées ». — « Figure striée de fibrilles roses sur les joues ». — « L'Angelus effeuilla, sous les voûtes, les pétales espacés de ses sons blancs ». — « Les joues sillonnées de vermicelles roses ». — « Arborer une altitude ». — « Une croix granulée de pistaches ». — « Les granules des Ave ». — « Le treuil des exorations ». — « Une barbe de varech plantée au bas d'une figure en poire ». — « Des libellules s'allumaient dans l'air qu'elles sabraient de

(1) Voici maintenant des vocables nouveaux : *Exubérer*, *bazarder*, *perturber*, *s'essorer*, *s'évaguer*, *décager* au moral, *séraphiser*, *adjuver*, *se mondéfier*, *percuter*, *névralgiser*, *se laminer*, *tarauder*, *exacerber*, *s'assotir se tréfiler*, *ronchonner*, *se ténailler*. Voilà pour les verbes. — *Bondieusarderie*, *religionnette*, *épreintes* au figuré, *exorations*, *goujaterie*, *minution*, *iconostase*, *boulevari*, *délinéation*, *angélité*, *dégoûtation*, *lévitation*, *fragrances*, *indésir*, *monstrance*, *témulences*. Voilà pour les substantifs. — *Inému*, *désuète*, *asexué*, *ecclésial*, *asome* (sans corps), *incogniscible*, *volubile*, *turpide*, *inébloui*, *démentiel*, *désorbité*, *musicastre*, *minimiste*. Voilà pour les adjectifs.

Digitized by Google

flammes bleues ». — « L'orchidée du mysticisme ». — « Le spiritisme n'est que la latrine du surnaturel, que le goguenot de l'au-delà ». — « Cet argument le dématait ». — La douleur « un antiseptique des délits futurs ou un détersif des fautes passées ». — « Il charria sa détresse au hasard des bois ». — « Un clapotis de soleil ». — *Un paysage agenouillé.* — « Statue lourde et mastoque ». — « Des voix en farine qui s'égrugent au moindre souffle ». — « Polluer la chasteté des voix ». — La présence réelle, « l'avatar accompli du pain ». *L'introduction à la vie dévote* « un julep parfumé à la bergamote et à l'ambre ». Bossuet « le cormoran de Meaux ». *La prose morne de XVII^e^ siècle.* Le Moyen âge « la fiance absolue d'un Dieu ». — « Des pierres renflant à peine sur l'or terni, sans un reflet, de leurs montures ». — « Des joues vergetées de fils roses ». —

Il y a là d'heureuses trouvailles, mais il y en a d'un goût douteux et il y en a d'un très mauvais goût. Langue haute en couleur, mais décadence d'une littérature qui semble retourner à la barbarie. Après cela, plus rien, dit Jules Lemaître. Il se trompe après cela — ainsi le veut la loi des contrastes — retour à la perfection classique, non d'autrefois, mais d'aujourd'hui et de demain. Quand M. Huysmans se sent porté sur les ailes de l'enthousiasme par son *amour délirant* du moyen âge, il devient superbe dans sa langue, parce qu'il a retrouvé l'idéal chrétien qui est autant au-dessus de nos classiques d'autrefois que le ciel est au-dessus de la terre. Qu'il cesse donc de s'évertuer à grossir le vocabulaire de mots nouveaux; qu'il n'aille plus se fourvoyer sous prétexte de *naturalisme spiritualiste* dans la matérialisation de l'âme; mais qu'il enrichisse la littérature mystique de quelque chef-d'œuvre d'amour divin dans une langue pure de tout alliage profane, et il aura atteint le génie au contact de la sainteté. Certes, l'érudition y servira, pourvu qu'elle soit bien digérée et complète, et qu'on ne prenne pas plus un wallon pour un flamand que Gounod pour un profanateur du mysticisme (1).

M. Huysmans qui a dans ses veines du sang flamand, bien qu'il soit né à Paris, a en lui assez d'énergie pour vaincre

(1) M. Huysmans fait du montois Roland de Lassus un compositeur flamand, et il oublie que l'auteur de *Faust*, un croyant sincère, est aussi l'auteur d'*Immortalitas* et de *Mors et vita*.

Digitized by Google

désormais toutes les tentations d'une nature corrompue, et pour régénérer une littérature qui menaçait de finir dans l'égoût.

En sa missive, à *La lutte*, il demande le secours de nos prières. Accordons-les lui sans réserves. Et disons, en finissant, avec Pol Demade dans *Durendal* : « Durtal vient à peine de se convertir, il a chassé de son cœur tous ses vices, il n'a pas encore eu le temps d'installer toutes ses vertus. Il vient de *Là Bas*, il est en *Route*, laissez-lui le temps d'arriver *Là Haut*. En attendant, si vous êtes chrétiens, vous prierez pour J.K. Huysmans. »

FERDINAND LOISE.

Digitized by Google

LE MARIAGE DE CLÉMENT

I.

Mme de St-Prieix, debout dans le petit salon confortable et élégant de son appartement de la rue du Bac, arrangeait elle-même des fleurs dans une belle potiche de vieux Delft qui garnissait le dessus d'un guéridon. Elle y piquait une à une les giroflées multicolores, les jacinthes embaumées, les mimosas aux grappes d'or ; puis, de temps à autre, se reculait pour mieux juger de l'effet de son travail, rectifiait ici la courbe d'une branche de feuillage, ajoutait ou retirait une fleur. Et elle souriait, d'un sourire très doux, qui éclairait toute sa physionomie de vieille femme, et la faisait charmante encore, sinon de traits, au moins d'expression, malgré les stigmates des années.

— Là ! dit-elle tout à coup, ayant fini sa gracieuse besogne, il sera content ainsi, sans doute, lui qui aime tant les fleurs ! Je veux que tout lui sourie, dans cette maison; que tout lui semble soleil et printemps à ce foyer qu'il vient réjouir de sa présence....

Et une fois de plus Mme de St-Prieix regarda à sa montre si l'heure du train qui devait lui ramener un fils bien-aimé n'était pas proche.

Elle avançait, en tous cas; cette sensation lui fit battre le cœur un peu plus vite, et elle se prit à sourire de cette juvénilité d'impressions.

— Comme on retrouve ses vingt ans, murmura-t-elle, lorsqu'il s'agit de ses enfants !

Puis elle passa dans sa chambre s'habiller pour sortir, et lorsqu'on vint la prévenir que sa voiture était avancée, elle descendit prestement et jeta au cocher le nom de la gare du Nord.

Digitized by Google

C'était une belle journée de février, toute ensoleillée, le ciel était complice avec Mme Prieix pour illuminer le retour de son fils.

Attaché à l'ambassade de St-Petersbourg, il revenait, avec un congé de plusieurs mois, renouvelable, presque illimité, que sa mère, désireuse de l'avoir près d'elle, l'avait décidé à solliciter, en même temps qu'elle usait de ses influences pour le lui faire accorder. Une grande année s'était écoulée sans qu'elle le vit ; — il n'avait même pu revenir pour le mariage de sa sœur Suzanne, depuis trois mois Mme César de Quigny, et sa mère, profitant de cette circonstance, essayait de le détacher d'une carrière qui le retenait toujours loin de ceux qui l'aimaient. Il s'était d'abord montré un peu rebelle, car sa position lui plaisait, mais Mme de St-Prieix, se sachant très tendrement aimée de son fils, le seul qu'elle eut, avait invoqué l'isolement extrême où la laissait le départ de sa seconde fille, qui avait épousé un officier, alors que sa sœur ainée, la baronne d'Orcoy, ne pouvait guère combler ce vide, passant presque toute sa vie dans sa terre de l'Oise où de graves intérêts agricoles enchaînaient son mari.

Clément de St-Prieix n'avait pas su résister à la prière de sa mère, qui lui demandait quelques mois de sa présence pour l'habituer graduellement à sa solitude, et ce congé était une première victoire remportée sur lui par Mme de St-Prieix. Mais comme, en même temps, c'était pour le jeune homme un sacrifice, sa mère entendait l'en récompenser et l'en dédommager de son mieux.

Fiévreuse, elle se promenait sur le quai, guettant de loin l'arrivée de l'express, et regardant, à chaque minute, l'horloge de la gare, comme si elle eut pu avancer de ses vœux cette lente aiguille qui, s'arrêtant sur la demie, devait mettre son fils dans ses bras. Enfin un coup de sifflet, la trépidation soudaine d'un train lancé à toute vapeur, s'arrêtant, pourtant, comme au commandement, puis des portières qui claquent brusquement, des voyageurs qui sautent à terre, des gens qui rient, qui s'appellent, qui s'embrassent. Et le cœur serré par une angoisse subite, Mme de St-Prieix n'ose avancer, courir comme les autres, au devant d'un wagon ouvert. S'il allait ne pas y être, son fils chéri, son Clément, l'orgueil et la joie de sa vie ?

Digitized by Google

Elle n'avait pas encore pensé qu'il pouvait n'être pas exact, retenu par une cause ou une autre, ne pas se trouver là; une angoisse immédiate lui étreint le cœur et éteint sa joie.

Oh! ces craintes vaines et folles, ces sentiments puérils et profonds, absurdes et touchants des mères dont, parfois, on rit et qui, pourtant, les font tant souffrir; leur gâtant, d'avance, par l'imagination, tous leurs bonheurs, ou ne les en laissant pas jouir, dans la peur de les perdre !!...

M^me^ de S^t^-Prieix ne voit pas son fils, elle frémit et s'oppresse; cependant il est là, à deux pas de ses yeux, troublés par l'émotion, qui y voient mal; lui, l'a reconnue, il vient vers elle, et et sans fausse honte, avec l'orgueil, plutôt, de sa tendresse simple et vraie, il prend ses mains qui tremblent, embrasse son front où la sueur d'angoisse commençait à perler, et, laissant dans son accent ému, revivre tout son passé d'enfant.

— Maman! murmure-t-il.

Elle, a un cri, un cri de joie infinie :

— Mon fils!

Et cette joie, après l'inquiétude vaine et insensée, mais poignante de tout à l'heure, la laissant sans résistance, elle se met à pleurer en l'embrassant.

Puis elle desserre les bras noués à son cou, elle se recule pour mieux le voir, et un sourire d'orgueil lui vient aux lèvres devant cette jolie tête fine et expressive, ces grands yeux sombres et doux, cette longue moustache noire dont le contraste avive la fraîcheur du teint. Son regard de mère a vite passé son inspection rapide ; pas de commissures aux lèvres, point, autour des paupières frangées, de ces plis lourds ni de ces cercles bleuâtres de la débauche ou de la maladie, point, non plus, au front découvert, de ces rides précoces qu'amènent les soucis ou les chagrins ; — les joues ont gardé leur plénitude et leurs couleurs de santé, et le regard, cette franchise qui l'ouvre jusqu'à l'âme et dans lequel M^me^ de S^t^-Prieix se reconnait.

Non, on ne lui a pas changé son fils, et, complètement heureuse, elle l'embrasse de nouveau.

Mais bientôt ils sont tous deux dans le coupé maternel, ils se tiennent la main, se regardent et, le cœur trop plein de choses à se dire, se taisent, ne sachant par où commencer; elle étend sur les genoux de Clément l'épaisse couverture de fourrure, avec cette sollicitude prévoyante des mères, qu'aucun sentiment

Digitized by Google

ne peut écarter de leur esprit ; et lui, dans la fierté de sa belle jeunesse robuste.

— Laissez, dit-il, je n'ai pas froid.

Et en riant :

— J'ai connu et affronté d'autres températures !

— Je le sais bien, répliqua Mme de St-Prieix, combien de fois par ce mois dernier, si rigoureux, j'ai souffert et tremblé en pensant à toi ! C'était un cauchemar, j'en suis éveillée, ne m'en parle plus !

Et le plaisir nouveau, encore, d'introduire le cher fils dans l'agréable demeure, mise en fête pour son arrivée !...

Il va ici, là, respire une fleur dans une jardinière, ailleurs en cueille une autre.

— Tiens, cette statuette, je ne la connaissais pas, très jolie!

Il continue sa revue, feuillette les journaux, ouvre les livres.

— En voilà un que je désirais justement lire, comme cela se trouve !

Et sa mère sourit, heureuse du succès de ce hasard, qu'a préparé sa main attentive.

Maintenant il regarde les photographies, disséminées un peu partout, suivant la mode actuelle, qui fait ressembler certains salons, où l'on en abuse, à un album ouvert.

Il s'arrête devant celle d'une très jolie femme, décolletée, sa sœur.

—Elle ne m'a pas envoyé cette épreuve là, de quand date-t-elle ?

— De son voyage de noces, je crois, regarde au-dessous.

— Eh bien, on peut dire que le bonheur lui réussit, elle n'a jamais été si charmante. Où est-elle maintenant ?

— A Tours, depuis deux jours, son mari a dû rejoindre son régiment, et comme elle ne le quitte pas...

— Toujours dans le bleu, alors, le bleu de la lune de miel ?

— De plus en plus, ces jeunes gens s'adorent, c'est pour moi une joie et une sécurité profondes. Avec son caractère ardent et si affectueux, vois-tu Suzanne mal mariée ou seulement peu aimée !... C'eût été sa perte ou sa mort, la même chose pour moi, par conséquent.

— Heureusement qu'elle a trouvé son âme-sœur, fit Clément plaisantant, et Françoise ?

— Tout va bien aussi de ce côté, mon gendre d'Orcoy est

Digitized by Google

très occupé de son exploitation agricole, il s'y donne tout entier et réussit fort bien, paraît-il. De plus, le savais-tu ? il est conseiller général de son canton. Bref, de plus en plus retenu à Pertigny.

— Et cela va à Françoise ?

— Ta sœur est très raisonnable, elle voit à son mari une occupation de son goût, ses enfants se portent à merveille là-bas, elle a dans son entourage, et à Beauvais même, de très agréables relations. Avec les deux mois qu'elle passe à Paris, chaque printemps, cela lui suffit.

— Tout est pour le mieux ; et les Barres, notre cher vieux domaine, vous ne m'en parlez pas ?...

— Oh ! lui réclame bien ta présence : il y a des réparations qui s'imposent, je n'ai pas le courage de les entreprendre à moi seule, cette besogne dépasserait mes faibles forces. J'espère que tu t'en chargeras, puis des intérêts matériels te sollicitent aussi; j'ai des fermes à relouer, des valeurs à replacer. Ne t'imagine pas, mon pauvre enfant, que ton congé va te laisser absolument en repos.

— Je ne le désire pas, répondit gentiment Clément, il est trop juste que je vous vienne en aide.

Ils causèrent longuement encore, on avait apporté les lampes et l'heure du dîner les surprit, attardés.

— A propos, fit Mme de St-Prieix, prenant le bras de son fils pour passer dans la salle à manger, j'oubliais de te dire que j'ai invité Monique de Lapalet à venir passer un mois ici.

— Ah ! fit Clément très indifférent.

— Oui, reprit sa mère, la pauvre enfant est si seule, si triste avec sa grand'mère ! elle n'est jamais sortie d'Ennevec, ce n'est pas de son âge, aussi, comme son double deuil d'orpheline prend fin ces jours-ci, je l'ai réclamée pour lui faire un peu connaissance avec le monde ; cela ne te contrarie pas ?

— Pas du tout, au contraire, j'aime beaucoup cette enfant.

II.

En demandant à son fils de revenir près d'elle dans le but unique de lui tenir compagnie, Mme de St-Prieix ne lui avait pas dit le véritable motif qui la faisait le rappeler.

Digitized by Google

Elle était trop vraiment maternelle et, partant, trop dévouée, pour vouloir sacrifier à ses seules préférences une carrière que Clément aimait. Mais cette carrière lui paraissait, sinon mettre obstacle à l'établissement du jeune homme, du moins le retarder un peu. Sans cesse absent de France, Clément n'avait guère de loisirs ni de facilités pour s'occuper de son mariage, il n'y pensait même pas. Et, comme bien des mères, M^me^ de S^t^-Prieix rêvait de marier bientôt son fils. Il lui semblait que sa tâche ne serait terminée que lorsqu'elle y serait parvenue, qu'après celui de ses deux sœurs, elle aurait assuré l'avenir de son fils.

Veuve depuis presque dix ans, elle s'était consacrée toute à ses enfants ; le complément et le but de ses efforts étaient de créer à chacun un foyer qui remplacerait le sien, lorsque la mort le ferait vide. Pour ses filles, ses vœux avaient été comblés ; elle avait eu la main heureuse dans le choix de ses gendres ; maintenant, c'était à Clément qu'elle voulait et devait songer. Il avait vingt huit ans, le bon âge, lui semblait-il : déjà les avant-coureurs de l'expérience de la trentaine, en même temps que le reste des illusions de la vingtième année ; et, en pleine puissance, tous les sentiments généreux, enthousiastes et confiants de la jeunesse dans la splendeur de son complet épanouissement. Combien celle de son fils lui semblait séduisante et pleine de promesses ! le prisme maternel n'était pas sans embellir un peu son enfant à ses yeux, mais elle était trop fine et trop sincère à la fois pour s'abuser complètement sur lui, et elle le jugeait bien telle qu'il méritait de l'être : l'esprit élevé et le cœur haut placé, une nature tendre et délicate comme celle d'une femme, avec une énergie calme, qui ne faisait point parler d'elle, mais qu'on sentait latente en lui ; la modestie un peu insouciante qui sied au vrai savoir, la raison sereine, sans austérité, qui devient la plus souriante des sagesses, et la belle gaîté d'un homme heureux.

Heureux, il l'avait bien été jusqu'à ce jour et il importait à sa mère, puisqu'elle allait le faire changer de vie, qu'il le fût toujours autant, sinon plus encore, dans sa nouvelle voie.

Et ce n'était point si aisé d'en avoir d'avance la certitude. Clément était bien fait pour donner le bonheur, le recevrait-il en échange ? Il avait une sensibilité exquise, mais qu'un rien blessait ; de plus, en fait de sentiments, de goûts, d'habitudes, c'était un raffiné ; et des choses qui, pour tout autre, eussent

Digitized by Google

passé inaperçues, le choquaient jusqu'au malaise moral. Puis, s'il était très ouvert, très confiant, s'attachant vite et fort, la moindre déception le faisait, à l'endroit de la personne qui la lui avait causée, se refermer pour toujours en une réserve farouche et hostile.

Sa mère, qui savait d'autant mieux cela qu'elle se reconnaissait en son enfant, redoutait un peu, pour ce caractère, l'épreuve qu'est souvent le mariage. Qu'il y ait entre lui et sa femme, avant qu'elle eût appris à le pénétrer, quelque malentendu, et c'était un ménage perdu.

Il fallait à Clément une tendresse douce, sincère, prévoyante, indulgente pour sa susceptibilité de cœur, reconnaissante pour sa confiance et son affection ; et ne les trompant, ne les rebutant jamais. Il lui fallait une femme intelligente et sérieuse, car il l'était, et aimante car, depuis le berceau, entre sa mère et ses sœurs, il avait été gâté en fait de ces amitiés féminines qu'il attirait par son charme et méritait par sa valeur morale.

L'oiseau bleu, le merle blanc, (sauf la couleur c'est le même oiseau qui réunissait toutes les qualités pour assurer ce bonheur un peu compliqué) d'avance, M^me^ de St Prieix l'avait trouvé. C'était tout simplement Monique du Lapalet.

La jeune fille avait vingt ans; orpheline de mère depuis dix ans et de père depuis deux ans à peine, sans frère ni sœur, elle demeurait chez son aïeule maternelle, à deux kilomètres des Barrès. M^me^ de St Prieix, qui avait été la meilleure amie de sa mère, l'avait tenue sur les fonds baptismaux, et éprouvait pour elle cette affection toute spéciale et un peu maternelle des marraines pour leurs filleules ; affection naturellement accrue, en la circonstance présente, par la grande bonté de M^me^ de St Prieix et sa pitié réelle pour l'isolement de la pauvre petite.

Non, qu'elle ne fût très sincèrement aimée de sa grand'mère, mais celle-ci avait passé l'âge des jeunes tendresses et, tout en adorant sa petite-fille, l'unique enfant qui lui restât de toute une famille, elle ne comprenait pas toujours les exigences de sa jeunesse.

Au moins, elle avait su bien l'élever ; à défaut d'épanouissement moral, Monique avait trouvé près d'elle l'exemple et la pratique des vertus d'autrefois ; son éducation avait été austère, mais elle avait été forte ; on n'avait pas laissé bien fleurir cette jeune âme, mais on l'avait trempée pour la lutte de la vie.

Digitized by Google

Mme de St Prieix avait vu tout cela s'accomplir presque sous ses yeux, car la jeune fille n'avait passé en pension que les deux dernières années de ses études, elle savait quelle puissance de résistance les inévitables épreuves de l'existence trouveraient en une fille comme Monique, qui, en ignorant les joies, ne les attendait pas de l'avenir; combien serait peu exigeante, en fait de bonheur, cette enfant qui n'avait jamais placé le sien que dans le devoir accompli, mais combien, en revanche, avec cette faculté de dévouement qu'on avait mise en elle, elle serait apte à assurer celui des autres ! Elle avait l'esprit à la fois prompt à saisir et profond pour retenir et s'assimiler, une de ces intelligences auxquelles il ne manque qu'un peu de l'affinement que donne le frottement du monde pour devenir supérieure, et Mme de St Prieix connaissait mieux encore son heureux naturel, simple, sincère, généreux et très tendre. Il avait été un peu refermé par sa vie d'orpheline, sans cette étroite et chaude intimité de mère, qui dilate les jeunes cœurs, mais il n'en était pas refroidi, et sa marraine souriait en pensant aux joies réservées à celui qui serait, pour cette jeune âme, l'initiateur aux jouissances d'une affection partagée, dans laquelle elle épancherait ce trop plein de tendresse, secrètement amassée, et qui la verrait se donner toute, dans un magnifique élan de foi et de passion.

Monique avait donc tout pour elle, sauf la beauté ! Car, à vrai dire, elle n'était pas régulièremene jolie, mais comment rester insensible au doux regard expressif de ses magnifiques yeux noirs ? Ils rachetaient bien le nez un peu trop long, la bouche un peu trop fendue sur les dents éblouissantes, le teint un peu trop pâle, sous l'abondante chevelure noire.

Sûrement Monique plairait à Clément. Il l'avait à peine vue depuis quelques années, et pas du tout depuis deux ans. Durant ce temps, Monique s'était transformée, et si Clément gardait, fidèle, le souvenir de la fillette maigriotte et un peu déhanchée, dans la poussée rapide de sa haute taille, au teint brun et légèrement brouillé, il serait certes surpris très agréablement en retrouvant une vraie jeune fille, svelte et élancée, à la carnation nette et saine, sinon fraîche, avec son teint éclairci, et dont l'ensemble modeste et gracieux, dans sa virginale retenue, semblait devoir le charmer.

Quant au point de savoir si Clément plairait à Monique,

Digitized by Google

Mme de St Prieix était trop mère pour le mettre en doute. Et, de fait, elle avait encore plus raison qu'elle ne le pensait, et s'il lui eut été donné de lire dans le fond de l'âme de Monique, elle eût vu tous ses vœux comblés.

Ces cœurs mystérieux de jeune fille, dans leur chaste ignorance et leur sainte innocence, gardent le secret des attachements muets, profonds, inviolables, des amours ridicules et sublimes qui, nés d'une chimère, vivent d'un regard et d'un sourire, et, pourtant, entraînent parfois le sacrifice d'une jeunesse, d'une vie entière, même, lorsqu'ils restent ignorés ou méconnus.

Monique aimait de la sorte Clément de St-Prieix.

Depuis quand ? nul n'eut su le dire, et elle moins que tout autre. Ces âmes d'enfant ne sentent pas elles-mêmes l'heure de leur inconscient éveil. Dès ses plus tendres années, le jeune homme avait été pour elle le type accompli du bien, du beau, du vrai ; elle ne se rappelait point ne pas l'avoir aimé. Ses plus lointains souvenirs le lui montraient, déjà sérieux sous son uniforme de collégien, souriant à la toute petite fille qu'elle était encore, et poussant même, parfois, la complaisance jusqu'à partager ses jeux.

A ce moment elle avait eu, de cette condescendance, une reconnaissance passionnée et, plus tard, lorsqu'elle entendait vanter autour d'elle, car ses parents l'aimaient beaucoup, les mérites de Clément, elle éprouvait une sorte d'orgueil, en pensant que ce grand garçon, dont on disait tant de bien, ne dédaignait pas de s'abaisser jusqu'à s'occuper d'une fillette comme elle. Lui, le faisait sans arrière-pensée, cédant à l'attrait de sa nature, très bonne, pour les enfants, les petits et les faibles, et lorsque Monique fut cruellement frappée par la mort de sa mère, il eut pour elle une pitié tendre dont les témoignages spontanés lui attachèrent définitivement l'orpheline.

Elle grandit dans ce sentiment, auquel elle ne donnait pas de nom, mais qui, très exclusif, dominait tous les autres. Son ignorance sur sa véritable nature dura longtemps. Grâce à l'éducation sévère qu'elle recevait, le mot d'amour n'avait jamais été prononcé devant elle, mais, un jour, sa grand'mère lui dit « Quant tu te marieras », et elle rougit très fort, pensant subitement qu'elle ne pourrait jamais épouser que Clément. A cette époque elle partit pour le couvent; là,

Digitized by Google

malgré la règle rigoureuse et l'excellente discipline de la maison, ses amies lui murmurèrent à l'oreille tout ce que la vie solitaire lui avait caché de ces secrets de l'existence que peuvent pénétrer les jeunes filles; elle n'hésita pas alors à reconnaître ce qui se passait en elle : elle aimait Clément. Cela ne l'effraya pas, son idéal était si haut placé dans sa pensée qu'il ne lui sembla ni imprudent ni trop généreux de lui consacrer toute sa vie et, d'avance, elle le fit avec joie. Clément devint, pour son cœur fervent, l'objet d'un véritable culte, elle ne se demanda pas si sa tendresse serait payée de retour, ni quel serait le dénouement de son beau rêve. Non, rien, son amour lui semblait tellement faire partie d'elle-même qu'elle ne songea pas à le discuter ni à s'en affranchir, elle se soumit à son joug avec une passivité mystique, ne questionnant pas l'avenir, toute à l'heure présente, et confiante en sa destinée.

Ses joies furent, après ses rares entrevues avec Clément, les conversations où il était question de lui. Particulièrement liée avec Suzanne de S^t^-Prieix, qui était presque de son âge, elle ne lui laissa rien deviner de son sentiment intime, mais s'attacha d'autant plus à elle qu'elle était la sœur de celui qu'elle aimait, et qu'elle l'aimait encore en elle. La même raison la rapprocha davantage aussi de sa chère marraine qui, ne voyant là que le juste retour de la compatissante amitié vouée à l'orpheline, ne songea pas à s'en étonner; et comme, poursuivant son secret projet, M^me^ de S^t^-Prieix parlait souvent, avec éloges, de son fils à Monique, la jeune fille préféra bientôt sa société à toute autre.

C'est ainsi que ce sentiment, dont deux années d'absence eussent pu éteindre la première flamme, resta vivace dans le cœur fidèle de Monique, sans cesse ranimé par tous ses souvenirs; néanmoins, et malgré sa tranquille patience, le temps lui semblait un peu long sans revoir le bien aimé! Aussi éprouva-t-elle une grande joie le jour où sa grand'mère, M^me^ d'Augès, cédant aux instances de M^me^ de S^t^-Prieix, promit de l'envoyer passer un mois chez sa marraine.

Monique savait retrouver Clément à Paris, et, à l'heure même où sa mère lui annonçait son arrivée et où il en accueillait si indifféremment la nouvelle, elle faisait ses préparatifs de départ, l'âme pleine d'espérance joyeuse, et le ciel dans le cœur.

Digitized by Google

III.

C était une femme de confiance qui amenait Monique à Paris. Mme d'Augès, très agée, et accablée plus encore sous le poids de ses chagrins que sous celui des ans, ne sortait guère plus de chez elle.

Ainsi que la veille, Mme de St-Prieix s'en fut donc à la gare du Nord chercher sa pupille; elle avait, pour sa rencontre avec Clément, préparé une sorte de mise en scène dont, personne d'imagination comme toutes les femmes, elle espérait voir jaillir l'étincelle du coup de foudre. Elle n'avait pas prié son fils de l'accompagner, avait même trouvé un prétexte pour l'éloigner de la maison toute la journée, elle ne voulait pas lui présenter la jeune fille dans le désarroi d'une toilette de voyage, ni sous l'influence de la fatigue qu'amènent plusieurs heures de chemin de fer. Ce fut donc seulement un peu avant le dîner que Clément fut appelé au plaisir de revoir celle qui, dans l'esprit de sa mère, devait être à la fois pour lui une ancienne et nouvelle connaissance. Les grandes lampes allumées faisaient règner, dans le petit salon, sous leurs abat-jours roses, une douce et avantageuse clarté; Monique, qui commençait à peine à éclaircir son deuil, portait une robe noire très simple, de forme et de coupe un peu surannées, l'émotion intense et secrète qui faisait battre violemment son cœur et trembler ses mains la pâlissait encore. Lorsque Clément entra, gauchement, elle se leva, pleine d'un trouble délicieux qui la rendait presque inconsciente. Lui, vint à elle, et, très cordialement, lui prit les deux mains :

— Ma chère Monique ! fit-il avec la familiarité ronde et sans arrière pensée d'une amitié d'enfance, Dieu! que vous voilà grandie! A ne plus vous reconnaître, vous savez, tout à fait une demoiselle à présent.

Mme de St-Prieix avait compté sur cette surprise, mais elle eut voulu la voir différemment témoigner.

— Une demoiselle; à vingt ans, ce n'est pas étonnant, tu l'oublies, Clément, fit-elle remarquer très finement.

— C'est vrai, ma mère, je l'oublie, répondit-il, c'est mon droit d'aîné; pour moi, Monique est toujours la mignonne de naguère, et si je la considère encore avec l'affection que j'avais

Digitized by Google

déjà alors pour ma chère petite amie, je vous assure qu'elle n'a pas le droit de s'en plaindre, car je n'en ai pas au cœur de plus sincère ni de meilleure.

A cette riposte, Monique rougit brusquement de joie.

Certes, c'était gentiment dit, et, pourtant, Mme de St-Prieix ne fut pas encore contente, elle eut préféré quelque chose de moins direct et de plus contenu. Pas tant d'esprit et une petite lueur d'émotion....

Elle n'eut pas lieu d'être plus satisfaite pendant la soirée, Clément fut charmant, plein de prévenance affectueuse, de cordiale gaîté, d'entrain, mais toujours avec un air si détaché, si indifférent, que sa mère se sentit, à un instant, le cœur glacé. Son coup de théâtre avait manqué, il ne lui était plus permis de se le dissimuler; mais lui faudrait-il, pour cela, renoncer à ce rêve si longtemps et si tendrement caressé? Elle espérait encore que non, que, lorsque Clément connaîtrait mieux Monique, qu'il aurait pris, dans cette intimité d'un mois, l'accoutumance de son caractère doux, égal, parfait, de son esprit très agréable, quoiqu'un peu voilé par une réserve habituelle, de sa bonté et de sa délicatesse exquises, il serait gagné à ses projets. Que pouvait-elle aussi lui plaire, la petite sotte? Elle rougissait, pâlissait, tremblait, balbutiait, mais ne disait pas un mot qui revélât ce qu'elle était réellement. Et Mme de St-Prieix, dans son désappointement, s'en prenait à la pauvre fille et maudissait sa timidité.

Elle ne se doutait pas du sentiment qui en était la cause.

Monique, comme bien des natures privilégiées sous le rapport des dons naturels, était vraiment modeste; avec cette sensibilité et ce tact affinés qui la distinguaient, elle sentait très vivement les moindres nuances; toute faute de bon goût, toute fausse note, éclatait devant elle comme une fanfare et, chose assez rare, celles qu'elle pouvait commettre primaient toutes les autres dans son entendement. Cela, non seulement parce qu'elle était naturellement indulgente pour les autres et sévère pour elle-même, mais encore parce qu'il y avait deux personnes en elle: la véritable, puis une, factice, que criait son inexpérience du monde, et le trouble qui la prenait lorsqu'elle était en présence de gens à l'opinion desquels elle tenait. Alors, se dédoublant de la sorte, elle remarquait parfaitement les sot-

Digitized by Google

tises et les bévues dont elle pouvait se rendre coupable, ce qui augmentait sa timidité, paralysait ses moyens.

Jamais elle n'avait plus éprouvé cette sensation que ce soir là, où, rendue à la joie de revoir celui que, chastement, elle adorait, elle tremblait de ne point lui plaire, et s'y trouvait d'autant plus malhabile que, l'exaltant dans sa pensée, elle se jugeait à cent piques au-dessous de lui.

Pas plus que sa mère, Clément ne devinait ce qui se passait en elle, il bavardait gaiement, narrant avec esprit des anecdotes de son séjour en Russie, évoquant avec cœur des souvenirs de famille et d'enfance, sans que Mme de St Prieix pût comprendre si c'était pour elle ou pour la jeune fille qu'il se mettait ainsi en frais, ni pénétrer l'impression que celle-ci lui faisait.

Elle n'eut pas la patience d'attendre longtemps à la connaître. Vers dix heures, prétextant la fatigue du voyage, elle engagea sa filleule à se retirer. Monique n'y pensait pas, elle eût voulu éterniser cette soirée ; pourtant, elle ne songea même pas à résister ; elle se leva docile, vint tendre aux lèvres de sa marraine son beau front très pur, mais trop haut pour la mode, et à Clément une maine fine, mais un peu rongeaude; elle se défendit lorsque Mme de St Prieix voulut la reconduire dans sa chambre, et s'éloigna prestement, les coudes serrés au corps, dans une attitude guindée qui jurait avec la grande simplicité de cette enfant.

Lorsqu'elle eut refermé la porte, Mme de St Prieix, restée seule avec son fils, se tourna vers lui et, à brûle-pourpoint :

— Eh bien ! lui dit-elle, comment la trouves-tu ? bien changée n'est-ce pas ?

— Bien grandie, formée à présent, une jeune fille au lieu d'une gamine, mais pas embellie, grand Dieu !

Mme de St Prieix eut un sursaut.

— Elle est bien, pourtant...

— Chère mère, vous la voyez avec des yeux de marraine, Monique n'est pas jolie.

— Ce n'est pas Vénus en personne, reprit Mme de St Prieix, un peu vexée, mais elle est plutôt bien que mal.

— Euh ! réplique Clément, tout juste.

— Que lui reproches-tu, voyons, demanda sa mère, voulant préciser, sa bouche est un peu grande, mais si bien meublée?

— Ça, c'est un de ses atouts, avec ses yeux, qui seraient très

Digitized by Google

beaux si le regard n'était tellement incertain, mais elle a les traits irréguliers, le front trop haut, le nez trop long, l'ovale du visage trop aminci du bas ; un vilain teint, aussi, tout terne et gris sous sa pâleur, une taille carrée, des pieds et des mains inélégantes... que vous dirai-je, enfin, l'ensemble ne sera jamais celui d'une jolie femme.

— C'est-à-dire, dit Mme de St Prieix, qu'il lui manque surtout cet imperturbable aplomb des femmes, qui se croyant jolies, arrivent à le persuader aux autres, et puis, aussi, le secours des artifices de la toilette et de la coquetterie. Si Monique avait tout cela, avec ses avantages naturels, son esprit, son tact, sa distinction, dans un mois on la proclamerait la plus belle personne à marier de Paris.

— J'en doute, fit Clément, souriant, mais je vois à la chaleur avec laquelle vous défendez votre filleule que je vous fâche, ma chère mère, n'en parlons donc plus et soyez persuadée que ce n'est point parce qu'elle n'est pas jolie que ma sincère amitié diminuera pour cette enfant, que vous aimez, et à laquelle je suis, moi-même, très attaché et dévoué.

— Je l'espère bien, dit Mme de St Prieix, un peu froide.

— Et puis, pardonnez-moi ce que j'ai dit qui a pu vous déplaire, reprit Clément, j'ai une confession à vous faire, c'est que je suis très amoureux de la beauté... en général.

— Tant pis ! répliqua sa mère, car il est des avantages moraux qui valent mieux.

— Pour le mariage, oui, peut-être, mais nous n'en sommes pas encore là, n'est-ce pas, ma chère maman ?

Mme de St Prieix sourit légèrement et mystérieusement, mais, très sincère, elle ne répondit pas, car elle ne voulait pas dire non.

Ce soir là, lorsqu'elle fut seule, et les jours suivants, elle s'aperçut, réfléchissant profondément, qu'elle avait fait une grave inconséquence en appelant Monique de Lapalet à Paris : ce n'était pas dans ce cadre qu'elle avait dû la montrer à Clément.

Cette naïve fleur des champs, un peu fruste, aurait besoin de son entourage rustique pour être vue avec tous ses avantages ; le factice milieu parisien jurait par trop avec sa simplicité, et le contraste la faisait paraître trop primitive. Dans la vaste étendue des champs, sa taille n'eut pas semblé trop épaisse, et

Digitized by Google

auprès des visages bronzés des campagnardes, son teint trop brun ; tandis que la sveltesse exagérée des parisiennes, bien à sa place dans leurs exigus salons où, seule, elle semble devoir se mouvoir à l'aise, mettait en défaut sa robuste carrure, et que leur poudre de riz accusait nettement le hâle dont le vent et le soleil avaient doré sa peau fine.

Mais, maintenant que l'erreur était commise, comment la réparer ? Il n'était pas possible de transformer Monique en un mois, moins que cela, en quelques jours, car si l'on attendait davantage, nul doute que l'impression de Clément, définitive à son sujet, ne pourrait plus se modifier. Et c'était vrai qu'il avait raison, le vilain garçon, toujours raison ! Elle n'était pas jolie, la petite Bretonne, en ses ajustements inintelligemment choisis, pas séduisante, non plus, avec sa réserve et sa timidité, pourtant, après quelques mois, quelques semaines de culture physique et intellectuelle, elle eut pu être si charmante !

Comment ne le devinait-il pas ?...

IV.

Quelque temps se passa sans rien modifier à l'état de choses présent. Clément, tout à son plaisir de retrouver son Paris, ses relations, ses amis, s'en donnait à cœur joie, et, du matin au soir, était sans cesse sorti. Exact, pourtant, aux repas, il retrouvait Monique, et gardait son ton d'amicale camaraderie, entièrement dégagée de toute arrière-pensée. Il avait, avec elle, une familiarité presque fraternelle, la plaisantait sur quelques-uns des étonnements qu'elle laissait parfois deviner, et que lui causait la vie de Paris, l'appellait sa petite provinciale, M^lle^ la puritaine. Elle souriait sans répondre, attristée, maintenant, de cet amical persiflage, qui lui faisait comprendre, peu à peu, que Clément la mettait bien loin de lui dans sa pensée, la traitant en enfant et en inférieure.

Elle ne l'en aimait pas moins, au contraire ; la chère fille s'était donnée moralement pour toujours, et était de cette race soumise et forte qui endurerait mille morts plutôt que de se parjurer ; seulement elle souffrait un peu de se sentir si éloignée de lui plaire.

Elle eût voulu se rapprocher de lui : deux craintes la rete-

Digitized by Google

naient. D'abord, celle d'être ridicule dans ses essais d'une nouvelle manière; sa grand'mère, en qui elle avait la confiance que donnent de longues années d'obéissance passive, étant absente, personne ne serait là pour la critiquer, si elle dépassait la mesure, pour l'avertir, si elle était malhabile, et elle se méfiait de ses propres forces auxquelles jamais, jusqu'à présent, elle n'avait été abandonnée.

La seconde frayeur était que Mme de St Prieix ou son fils ne s'aperçut de ses velléités de transformation et n'en devinât la véritable cause.

Elle serait morte de honte, dans son exquise pudeur, si Clément avait pu se douter que c'était pour lui plaire qu'elle se mettait en frais ; et si Mme de St de Prieix avait dû le soupçonner, elle n'aurait jamais osé reparaître devant ses yeux. Ce sentiment, très compliqué, mais très raffiné, lui interdisait toute modification à sa toilette ou à sa manière d'être. Cependant, sortant beaucoup avec Mme de St Prieix dans les réunions intimes, les visites, les expositions, les fives'clock, les promenades au Bois, sans dire mot, elle regardait et, étant très observatrice, remarquait toutes choses, s'instruisait de ces mille riens qui sont les conventions mondaines, surprenait des secrets de toilette, d'attitude, étudiait les conversations, faisait provision de toutes ces leçons, se promettant de les utiliser plus tard, mais, pour le moment, n'osant pas.

C'était l'époque où Mme d'Orcoy, fille aînée de Mme de St Prieix, venait faire à Paris son séjour annuel. Elle en profitait pour sortir beaucoup et recevoir un peu. Un jour, Monique fut conviée à un diner de cérémonie que la jeune femme donnait et qui devait être suivi d'une sauterie.

Mme d'Augès n'avait confié sa petite-fille à sa marraine qu'à la condition expresse qu'elle ne serait point mêlée au grand train mondain, et ne fréquenterait ni les bals ni les théâtres. Mme de St Prieix se conformait scrupuleusement à cette défense mais, chez sa propre fille, elle crut pouvoir conduire sa pupille, et elle lui annonça qu'elle assisterait à cette réunion destinée à être, en quelque sorte, son entrée dans le monde.

C'était pour Mlle de Lapalet une circonstance capitale, de celles qui datent dans la vie. Mme de St Prieix, à cette occasion, eut voulu frapper un grand coup, risquer une dernière tentative, essayer de métamorphoser, grâce à tous les artifices de la

Digitized by Google

coquetterie, sa chère filleule en une jeune fille à la mode. Cela ne lui était pas permis : Mme d'Augès lui avait aussi fait promettre de ne pas laisser prendre à Monique des habitudes d'élégance exagérée ; et même, afin de préserver cette dernière de tout entraînement de ce genre, elle l'avait munie d'une garde-robe d'un goût trop provincial, hélas ! mais assez complète pour faire face à toutes les exigences.

Du reste, Mme de St Prieix eut-elle oublié toutes les recommandations de sa respectable voisine, Monique eût été là pour les lui rappeler, Monique qui, à chaque velléité d'innovation, répondait invariablement :

— Oh ! non, grand'mère ne serait pas contente !

Et Mme de St Prieix n'osait battre en brèche cette sagesse et cette soumission qu'elle admirait, et qui la désespéraient.

Elle dut se contenter de faire retoucher une modeste robe de laine blanche que la jeune fille avait apportée, puis d'appeler un bon coiffeur et, véritablement, ses soins furent couronnés de succès. Déjà, Monique paraissait tout autre.

Chez Mme d'Orcoy la réunion était nombreuse et absolument *select*. Si Mme de St Prieix avait basé quelque espoir sur l'effet que l'avantageux changement que sa filleule devait produire sur son fils, elle eut la déception de constater qu'il n'y prenait point garde et que, du reste, la chère enfant était bien effacée au milieu de toutes les brillantes jeunes filles qui l'entouraient. Elle remarqua aussi que Clément était fort assidu auprès de l'une d'elles. C'était une toute jeune personne blonde, follement élégante, et qui, mise en valeur par les ajustements les plus savants, réunissait tous les avantages qui constituent la beauté à la mode Mme de St Prieix se la fit nommer par Mme d'Orcoy.

— Simone d'Urcy, une de nos nouvelles voisines de campagne, elle est jolie, n'est-ce pas ? et une dot superbe.

Puis la jeune femme ajouta très bas :

— Clément m'en semble fort épris, ce serait bien son affaire.

— Oh ! dit seulement Mme de St Prieix, épouvantée.

Et à côté d'un gracieux minois trop blanc et trop rose, encadré de cheveux ébouriffés, le hasard les ayant rapprochés, elle vit le visage calme, doux, tendre et sérieux de Monique et se demanda avec angoisse si son fils serait jamais assez fou pour préférer l'une à l'autre...

Un instinct maternel, auquel elle donnait dans sa pensée la

Digitized by Google

valeur d'un pressentiment, l'avertissait que si Clément s'attachait à cette jeune fille, ce ne serait pas sans risque pour son bonheur. Elle n'avait pourtant, à première vue, rien de grave à lui reprocher. Elle était jeune, il était naturel qu'elle fût gaie, riche et jolie, il n'y avait pas à s'étonner non plus qu'elle fut élégante. Elle avait des allures un peu indépendantes, une coquetterie rieuse, mais restait dans les plus strictes limites des convenances, et, si elle semblait frivole il se pouvait que ce ne fût qu'à l'apparence; néanmoins, elle faisait peur à Mme de St Prieix. Elle redoutait que cette jolie tête fut vide de sérieux et de sensibilité, qu'un cœur généreux fut absent de ce miroitant corsage de satin. Sans doute, elle avait coudoyé dix, vingt, cent jeunes filles pareilles, et aucune ne l'avait effrayée comme elle par rapport à Clément, pourquoi donc celle-ci l'épouvantait-elle? Son fils s'était montré aussi empressé auprès de bien d'autres femmes, mais sa prescience maternelle l'avertissait que les hommages dont il entourait Mlle d'Urcy avaient un but plus sérieux qu'un flirtage mondain. En un mot, elle sentait, sans le raisonner, que Simone lui prenait le cœur de son fils et, pour se rassurer, cherchait à se persuader que c'était une involontaire jalousie qui la rendait sévère pour elle, et peut-être même injuste.

Mlle d'Urcy semblait la reine de la fête, tous les hommes étaient à ses pieds, elle accueillait ces suffrages comme un tribut, avec une grâce souriante de bonne princesse.

A côté d'elle Monique restait isolée; les jeunes filles qui l'entouraient, fidèles à la coutume qui permet de traiter en étrangère toute personne n'ayant pas été présentée, ne lui adressaient pas la parole, et regardaient d'un œil méprisant la simplicité de sa toilette et de sa tenue; quelque danseur, envoyé par la maîtresse de maison attentive, venait parfois l'arracher à sa banquette, mais, toute sérieuse, méfiante d'elle-même, parlant peu, dansant mal, elle ne l'encourageait pas à renouveler sa généreuse tentative. Mme de St Prieix en souffrait, elle n'espérait pas lui voir forcer l'attention, mais comptait sur une appréciation de son charme discret, suffisante pour la mettre un peu en lumière. Elle déplorait surtout cet état de choses par rapport à Clément.

L'échec de Monique était son coup de grâce, les hommes courent au succès comme le papillon à la lumière, Mlle de Lapalet

Digitized by Google

entourée, courtisée, fêtée, Clément l'eût regardée, au moins, tandis que là, ce fut par pitié qu'il vint, une fois, la faire valser.

Ils passaient devant Mme de St-Prieix. Monique toute heureuse, et comme recueillie en son bonheur, oubliait, dans cette courte minute d'ivresse, l'humiliation intime et bien cachée qu'elle éprouvait d'être délaissée et dédaignée ; car si elle n'avait point d'orgueil personnel elle souffrait, sous les yeux de Clément, de cette consécration de son infériorité. Ce sentiment disparaissait pour un instant de sa pensée, elle s'abandonnait au bras qui l'entraînait dans le joyeux tourbillon, ses traits, un peu mornes, s'illuminaient, et le mouvement, aussi bien que l'émotion, faisait monter à ses joues trop pâles une chaleur rosée qui l'embellissait.

Mme de St-Prieix, qui l'observait, en fut frappée.

Au même moment, une dame, placée près d'elle, lui demanda avec qui dansait son fils.

— Ma filleule, répondit-elle, et une de nos voisines de campagne, Mlle de Lapalet.

Puis une intuition rapide lui fit ajouter :

— Une des rares héritières de Bretagne ; cette chère enfant, orpheline, a dès aujourd'hui soixante mille livres de rente et, pourtant, sa grand'mère vit encore.

— Vraiment! fit la dame subitement intéressée.

Et voyant alors Monique à travers sa fortune,

— Elle est charmante, dit-elle.

Cette dame avait un fils à marier ; un instant après, elle pria Mme de St-Prieix de le présenter à sa filleule, il la fit danser. Comme ses amis s'étonnaient de son choix, il crut, dans sa sotte fatuité d'homme à la mode, ne courtisant que les jolies femmes, devoir leur en dire le motif, et, exagérant déjà la confidence reçue :

— Je viens de faire danser plusieurs millions, mon cher, fit-il, et, vraiment, ils ne sont pas trop lourds.

La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre.

Dans toute réunion, il y a des mères ambitieuses, des petits jeunes gens pratiques, à la recherche d'un *sac*, et Monique, après avoir passé la première moitié de la soirée dans un délaissement complet, se vit tout à coup entourée, disputée, flattée, avec un enthousiasme dont elle ne devinait pas le sens,

Digitized by Google

mais dont sa nature juste, droite et modeste, lui faisant soupçonner un dessous de carte, ne la laissa pas s'enorgueillir; elle resta calme, détachée, silencieuse, et n'eut guère de sourire que lorsque Clément, revenant vers elle, lui dit gaîment :

— Eh bien ! Monique, quel succès !... nous allons vous perdre à Paris ?

— Il n'y a pas de danger, répondit-elle finement, et pas de quoi...

M^me^ de S^t^-Prieix devant la réussite de son invention souriait aussi sous cape ; elle eut même été tout à fait satisfaite, car le résultat dépassait ses espérances, mais Clément, de toute la fin de la soirée, ne quitta pour ainsi dire plus Simone d'Urcy !

MARY FLORAN

(A continuer).

Digitized by Google

ERNEST HELLO

INTRODUCTION

LA JEUNESSE, L'ACTION

Vers le Dieu qui donne la force de jeunesse.
Ad Deum que lætificat juventutem.
(Prière du prêtre à la messe).

Ernest Hello est de ceux dont l'exemple est fait pour nous encourager, pour nous enseigner à comprendre le présent, à aimer notre temps et nous garder de la trop classique idolâtrie du passé.

Pour Ernest Hello, Notre-Seigneur Jésus-Christ a prophétisé à son Église une jeunesse éternelle lorsqu'il lui a donné à garder la doctrine dont pas un iota ne vieillira ni ne dépérira. L'Église se fait nôtre ; elle sait ressentir notre vie et nos misères ; ses ennemis espéraient que le progrès des temps nouveaux la ruinerait ; ils pensaient la laisser derrière eux comme un souvenir du passé. Mais l'Église ne s'arrête pas : elle marche avec les peuples. Elle a la vie de chaque époque.

Et que ce renouvellement incessant, que cette perpétuelle actualité ne scandalise personne, que nul ne s'effraie si l'Église, joignant des évangélisations nouvelles à ses œuvres anciennes, suit tous les hasards du terrain de lutte, et trouve des accents et des modes nouveaux pour parler plus vivement à tous ses enfants, pour hausser les cœurs et enhardir les courages. Tout ce renouveau ne fait qu'accomplir la parole du Fondateur car Jésus-Christ savait bien qu'on essaierait de reléguer sa doctrine dans les limbes du passé et c'est pourquoi il a voulu la glorifier dans chaque siècle à la fois par des œuvres anciennes conti-

Digitized by Google

nuées et des œuvres naissantes et récentes, qui attestent une éternelle force de renouveau. Il est le Dieu qui donne aux âmes la force de la jeunesse.

N'est-ce pas la prophétie du Divin Maître lorsqu'il a dit : « Ma doctrine est ce cellier de richesses où un père de famille va chercher inépuisablement des fruits nouveaux et des fruits anciens. » Évangile de S[t] Mathieu.

* * *

« Le spectacle de cette jeunesse dans l'Église est beau comme la plus vaillante épopée et Ernest Hello, qui en a été ravi, a épuisé sa vie à le contempler et à essayer de le redire. Il a vécu sans autre horizon. Rien d'autre n'a trouvé place dans son existence. Il n'a pas eu d'autre travail, et il n'y a rien de plus à dire de lui pour le faire connaître. Mais les proses qu'il a écrites sur ce thème unique sont larges et superbes comme un poème de Dante. La religion lui est apparue comme le drame divin d'une grandeur si simple, si présente, qu'elle éblouit l'emphase et le pathos de la poétique et de la rhétorique humaine.

La religion qu'Hello a comprise et aimée, est une religion réelle, saisissante, qui empoigne son homme et lui met, en ce temps de diable au corps, simplement, héroïquement, un peu de Dieu au corps.

Il a aperçu, vivante et forte, la vieille splendeur des livres bibliques ; il a vu les saints, non comme de légendaires figures de cire, mais comme de vrais hommes, en tempéraments et en caractères, en chair et en os, qui aiment plus passionnément et haïssent plus puissamment que les autres hommes.

Et ce qu'il avait vu, il l'a écrit pour les catholiques ses frères, dont il aimait de tout cœur la hiérarchie, l'union et l'amour au sein de l'Église de Rome.

L'action dévouée, généreuse, incessante, l'action pratique, sans idéal convenu, sans faux enthousiasme, l'action ardente, aux efforts larges et puissants comme le christianisme, c'est en cela que se résume ce que je vais dire de Hello qu'on a voulu appeler un rêveur visionnaire, et qui fut en réalité une âme vivante, un caractère fort que le zèle de Dieu dévore d'inquiétude parce qu'il voit devant lui le travail immense à accomplir

Digitized by Google

à l'heure même, sans différer, éperdu parce qu'il faut se hâter, parce que le soir s'avance, le blé mûrit, les épis s'inclinent vers la terre, que la moisson est immense, et qu'il n'y a que quelques travailleurs. Ernest Hello a été tellement écrasé toute sa vie par l'épouvante de ce labeur trop grand, il ressentait si douloureusement notre faiblesse démesurée, qu'il ne se lassait pas d'en appeler à la Force de Dieu, suppliant le bras de Dieu de nous venir en aide dans notre lassitude, et, depuis le matin jusqu'au repos du soir, toutes ses prières se confondaient en une suprême invocation à celui qui est la Toute-Puissance. Dans la préface de son livre : « *Les plateaux de la balance*, » il nous récite sa prière de tous les matins : *Jésus, Dieu fort, ayez pitié de nous !* et son invocation de tous les soirs à la terrible puissance de la Vierge : *Sainte Marie, arche d'alliance, priez pour nous.*

Appliquant à la lettre les paroles d'Évangile, Hello suppliait le Maître de la récolte, de nous envoyer plus d'ouvriers pour venir à bout de la moisson. Il le suppliait de susciter dans le monde, dans les œuvres, dans l'art, dans les sciences, les hommes d'action dont nous avons besoin et sans lesquels nous dépérissons de faiblesse.

En même temps, il a voulu travailler à l'avènement de ces hommes d'action, il a voulu être l'agitateur qui parcourt les hommes, et va de tout côté pour remuer et endoctriner. Il a jeté sa parole dans le monde, afin que Dieu la bénît et en fît une semence d'énergie. Il savait qu'il ne faut pas se borner à attendre tout de la force du Tout-Puissant ; il ne s'est pas reposé sur Dieu en un abandon découragé ; il s'est dit qu'après tout, Dieu tout puissant voulait être aidé par l'homme tout faible, et sans douter, sans se décourager, Ernest Hello a écrit ses livres pour aider Dieu, ainsi qu'il nous le dit lui-même dans la préface de son ouvrage principal, en quelques lignes d'une absolue simplicité.

« Aux noces de Cana, au moment où la Toute-Puissance allait agir » dans l'indépendance de sa souveraineté, les échansons ont jeté dans » les urnes cette eau célèbre qui avait été choisie pour devenir tout à » l'heure du vin. Les échansons avaient fait une petite chose en versant » de l'eau. Mais ils avaient fait une grande chose en apportant le concours » naturel de l'homme et en préparant ce qu'allait faire Jésus-Christ.

« Et quand Lazare était au tombeau, les hommes durent aussi retirer » la pierre qui fermait l'entrée de son sépulcre.

Digitized by Google

» Cette pierre retirée était peu de chose par elle-même, mais elle était » beaucoup, car elle représentait l'acte humain qui ne pouvait pas ressus- » citer le mort mais qui pouvait retirer la pierre.

» Et Hello finit en disant : la parole est un acte, c'est pourquoi j'essaie » de parler (1) ».

Oui, la parole de Hello a été un acte, elle a exercé une action. Il semble que Dieu ait voulu la bénir, et qu'à la relire on sente renaître une foi, une vie intense, une puissance féconde. Hello a été célébré avec enthousiasme par Veuillot, Drumont, Bloy, Buet, Lasserre; Barbey d'Aurévilly lui a taillé plusieurs manteaux de gloire, dans les plus superbes plis de son style de soie et d'or. Puis il est mort il y a dix ans sans avoir été autre chose que le collaborateur oublié d'une chancelante revue littéraire et religieuse, et voici qu'aujourd'hui on se dispute ses volumes qui deviennent introuvables, ses œuvres posthumes se publient et se vendent, on vient de rééditer l'ouvrage célèbre qu'il a intitulé « L'homme ». On s'achemine vers lui, le pauvre écriveur d'articles catholiques, pour lui demander courage et conseil. Lui, l'isolé, l'inconnu, qui a vécu en dehors des agitations, des affaires et des honneurs; on va le consulter, un peu comme ces solitaires d'autrefois dont il a écrit la vie avec amour et qui, malgré leur complet isolement, venaient en aide aux bonnes gens de leur temps, les aimaient, les instruisaient sagement, et les enseignaient en maintes conjonctures difficiles.

Comme ces braves ermites d'autrefois savaient leur temps, Ernest Hello sait profondément les hommes et les choses de notre époque ; il connaît les recherches les plus subtiles et les plus ténébreuses de nos modernismes, il a pénétré les détails et jugé les ensembles, son regard a été jusqu'aux plaies les plus profondes ; sans *à priorisme*, sans aveuglement, il ne se désintéresse d'aucune misère qui nous saisit, d'aucune grandeur qui nous est accessible. Pas de déclamations vaines, de lieux communs illusoires, de généralités creuses, aucune de ces exhortations inutiles à combattre un combat vague contre un ennemi indéfini.

Ernest Hello veut nous armer contre les maladies de la volonté, non pas telles qu'on les rêve, mais telles qu'elles existent, telles qu'elles se présentent à nous et se révèlent dans

(1) *L'Homme*, 1re édition, p. 5.

Digitized by Google

les faits de chaque jour. Il a recours au Christ dont il nous enseigne uniquement ce qui, à l'heure présente, doit nous servir, nous défendre, nous guérir. De ce Christ dont il remplit ses écrits, il ne veut pas une apologie prétentieuse, un éloge solennel et vide; il voit en lui le consolateur vrai de nos tristesses, celui qui aujourd'hui même peut encore nous sauver des égoïsmes et des tristes paresses de notre morale allanguie et indolente.

A la lumière des enseignements divins, Hello met en un relief saisissant tout ce qui dans notre cœur d'homme d'aujourd'hui énerve et vicie nos œuvres, nous annihile et nous détourne de l'action. Ce sera l'objet de cette causerie, de montrer Hello avec sa vigueur d'exposition et sa force de persuasion, nous entraînant à l'action courageuse et énergique avec tout ce qui la soutient contre tout ce qui l'anihile l'énerve et la fait dépérir et végéter misérablement.

I

§ 1. LE ZÈLE DE L'ACTION : LA HAINE.

Qui diligitis Dominum odite.
Vous qui aimez, haïssez. (*David.*)

La première chose qu'il faut aimer dans Hello, c'est la haine.

J'ouvre son livre « l'*Homme* ». Dès les premières pages, je trouve les mots de David : « Qui diligitis Dominum odite malum ». O vous qui avez l'amour, ayez aussi le zèle de la haine.

J'ai dit tantôt que, sous l'invocation *Sainte Marie arche d'alliance*, Hello implorait la puissance terrible de la sainte Vierge. Et ce mot, *puissance terrible de la sainte Vierge*, peut nous effarer un peu, nous qui avons coutume de ne nous ressouvenir que de la mansuétude de notre mère Marie.

« Beaucoup de petits livres, *dit Hello*, et de petites images, ont donné » à la Vierge Marie une douceur affadissante, une douceur niaise qui » n'a pas l'air de garder au fond d'elle-même l'énergie d'avoir horreur, » la sainte puissance d'exécrer. Cette exécration du mal est la plus rare » des vertus et la plus oubliée des gloires... Il est difficile de savoir » à quel point s'abaisse, dans beaucoup d'hommes, le sentiment de la » sainteté, parce qu'ils le regardent comme mou, faible, dépourvu de » cette énergie terrible qu'inspire l'exécration. Or si les Saints ont tous

Digitized by Google

» connu la haine du mal, si pas un d'entre eux n'a été privé de cette » lumière, comment a-t-elle brillé dans la femme revêtue du soleil, en » qui la haine du serpent était une institution divine contemporaine de » l'Éden. La Vierge n'a pas oublié la Parole que les échos du Paradis » terrestre répétèrent peut-être à Hélie et à Hénoch pour entretenir en » eux le feu qui brûle : « Je placerai une inimitié entre toi et la femme. » Elle même un jour t'écrasera la tête.

» Judith est une des figures les plus inconnues de Marie. Si je ne me » trompe, elle révèle une des faces les plus ignorées de la Vierge, elle » montre la femme sous un aspect qu'on oublie, l'aspect de l'horreur. » Là où l'horreur manque, il n'y a ni amour ni lumière. L'horreur est » la lueur du feu que fait dans l'air le glaive de l'amour quand on le » brandit au grand soleil, la sainte horreur placée par la main de Dieu » dans l'arche vivante de son alliance sacrée, l'horreur du mal, l'horreur » brûlante ; l'arche désigne la Vierge terrible, terrible comme une armée » rangée en bataille. » (1)

Ne pas haïr le mal est, pour Hello notre primordiale faiblesse.

« Parmi les poisons qui sont dans l'air, je veux, dit-il, compter et » signaler ce grain d'admiration qui se glisse entre quelques grains de » blâme quand il s'agit de dire : *Voilà le mal!* Le mal, notre devoir est » de le flétrir et non pas de faire quelques réserves délicates. Le mal est » un monstre dont il faut avoir horreur, au lieu de le regarder comme » une chose curieuse et avec une demi-complaisance (2). »

Bloy, qui s'y connaît en invectives, s'est senti attiré et fasciné un moment par cette magnificence de haine qui resplendit dans l'œuvre de Hello, il a vu cette puissance d'exécration si profondément ancrée à l'âme de l'écrivain, qu'elle semblait ne laisser rien subsister en dehors d'elle et résumer Hello tout entier.

« Cette haine de l'erreur, qui ne vise que les doctrines sans » toucher aux personnes, est si brûlante dans Hello, écrivait » Bloy, qu'elle pénètre profondément son style et le colore de » teintes violentes et orageuses, qu'il n'aurait jamais sans doute » obtenues sans cela.

» Sans ce que Joseph de Maistre appelle la colère de l'amour, » Hello n'aurait peut-être été qu'un dialecticien quelconque, un » apologiste religieux après tant d'autres, armé tout au plus

(1) Paroles de Dieu, p. 237 et sqs.
(2) L'*Homme*, Ire édit. p. 101.

Digitized by Google

» d'une ironie très douce et très bénigne, et l'attention univer-
» selle l'aurait très silencieusement enseveli dans le recoin le
» plus obscur des catacombes. Mais ce sentiment seul lui donne
» une personnalité inouïe, un accent littéraire tellement à part,
» qu'il est impossible, avec la meilleure volonté d'être injuste,
» de ne pas en être frappé. On peut assurer que cette charité
» qui déteste le mal est bien certainement la grande passion
» qui domine tout en lui ; et, comme le temps où il vit doit lui
» paraître épouvantablement mauvais, cette passion s'exaspère
» et se transporte jusqu'aux notes les plus aiguës, les plus
» stridentes, du paroxysme de l'indignation (1). »

§ 2. — LA SIMPLICITÉ.

Si oculus tuus fuerit simplex totum corpus, lucidum erit.
Si ton regard est simple tout en toi s'éclairera. Matth. VI. 22.

Mais, Bloy ennivré d'invective et de vitupération, n'a pu voir qu'un Hello prophète des vengeances et des colères. Lasserre, le simple et pieux historien de la Vierge de Bernadette, a su découvrir un Hello dont la lecture est comme une lumière très pure pour l'intelligence et comme une amitié réconfortante pour le caractère ; et Lasserre a puisé dans Hello, du meilleur de son cœur et de sa franche éloquence des choses simples. Déjà en 1872, Lasserre écrivait :

» Hello est admiré avec enthousiasme par plusieurs écri-
» vains sur lesquels son influence a passé ; et je m'honore
» d'être de ceux-là. Depuis plus de dix ans, je lis tous ses tra-
» vaux ; et je crois que ce n'est point sans grand profit pour
» moi-même, pour mon esprit, et, ce qui est mieux pour mon
» caractère et pour mon âme, que j'ai fait de fréquents voyages
» dans les profondeurs et sur les cimes de ce génie. J'en suis
» revenu toujours plus fort, plus éclairé et meilleur ou — si
» vous exigez de moi des termes rigoureux — moins faible,
» moins ténébreux, moins mauvais. Rien n'est pur comme
» l'air qu'on y respire ; rien n'est limpide et vivifiant comme
» ces sources ; rien surtout n'est élevé comme cet horizon (2) »

(1) BLOY. *Brelan d'excommuniés*, p. 58.
2) *L'Homme*, p. 8.

Digitized by Google

Nous l'avons vu, Hello demandait, pour les champs du Seigneur, la force de moissonneurs ; mais Hello priait aussi pour obtenir cette simplicité héroïque des saints qui, sans dédaigner quoique ce soit du monde, fait tendre les plus infimes petites choses au règne de Dieu : à Jésus enfant, il disait :

Petit enfant de Nazareth qui vivez dans le silence, la paix et l'humilité, venez en moi me donner la douceur, le silence, la paix, l'humilité ; faites que j'aime les petites choses, les petits enfants, vos outils, votre table ; que je travaille avec vous, sous vos yeux, dans votre amour ; que je ne vous perde pas de vue ; que je vive, que je pense, que je parle, comme sachant bien que vous êtes là, Marie et Joseph, à côté. Donnez-moi le goût de la petite maison, avec sa douceur, son ordre, sa modestie et le soulagement qui vient de l'humilité.

Donnez-moi la paix, la jeunesse, le calme, l'enfance, la petite maison. Donnez-moi Nazareth.

AINSI SOIT-IL.

Hello a eu un livre de chevet et d'études de prédilection, c'est à ce livre qu'il a demandé le don de la simplicité.

Ce livre, c'est LE LIVRE, c'est la Bible :

La Bible lue avec la simplicité d'un enfant, méditée avec la vigueur d'imagination d'un artiste, et l'adoration d'un chrétien.

Au soir de sa vie, il publiait un dernier livre, *Paroles de Dieu*, ouvrage consacré tout entier à l'Écriture sainte. Et ce dernier livre qui, comme les soirs qui tombent, était aux couleurs fulgurantes, aux immenses splendeurs, commence ainsi :

« L'Ecriture est un abîme. Il est impossible de dire combien elle est » profonde et impossible de dire combien elle est simple. Si l'une de » ces deux choses m'étonnait, ce ne serait pas la profondeur, ce serait » la simplicité. On peut s'attendre à la profondeur. Mais l'homme est » si compliqué qu'il ne s'attend pas à quelque chose de simple. Les » paroles de l'Évangile répétées à un enfant, à un ouvrier, à un labou- » reur ne l'étonnent pas, il n'y trouve pas un mot qui vise à l'effet. » Pas une parole n'a l'intention d'être surprenante. Il ne sort guère de » la bouche de Jésus-Christ que des paroles familières ; les objets qu'il » nomme le plus souvent, ce sont les objets de la vie usuelle : la vie de » la campagne, les travaux, les fleurs des champs.

» Cette simplicité des paroles de Jésus-Christ n'est pas seulement » profonde au point de vue de l'intelligence, *elle est profonde au point* » *de vue de l'action*. Une vertu sort d'elle. Elle n'est pas seulement » simple, elle est simplifiante. Elle distribue la simplicité, elle la com-

Digitized by Google

» munique. Les hommes de génie, qui ont tant besoin de simplicité, » peuvent venir boire ; la source est là. Les hommes risquent d'être » entraînés par le courant du multiple. Le doute est par excellence l'in- » troduction du multiple dans le point central où doit règner l'unité. » La foi est l'acte simple. Le recueillement est la victoire de l'unité » dans le fond de l'âme. Or, la foi et le recueillement sont profondé- » ment nécessaires en face des paroles de Dieu. Le génie ne suffirait pas » pour donner à l'homme, vis-à-vis d'elles, la contenance qu'il faut.

» Le génie aurait même en lui ou à côté de lui, en l'homme qui le » possède, de nombreux éléments d'erreur s'il s'en allait tout seul à » l'aventure puiser dans l'Écriture sainte loin de l'Église et de la Foi.

» Il faut la foi, il faut la simplicité. »

§ 3. — Les Étonnements.

Porro homines mirati sunt dicentes qualis est hic quia venti et mare obediunt ei.

Et les hommes furent dans l'étonnement disant quel est celui-ci auquel les vents et la mer se soumettent. (Matth. VIII, 27).

En analysant l'œuvre de Hello, Henri Lasserre trouve que parfois la simplicité de son auteur a une singulière allure de grandeur trop surélevée pour nous. Dans la préface de l'*Homme* (1), il se plaint de ne pouvoir comprendre. Comprendre, c'est égaler et par malheur dit l'auteur de « Lourdes », je suis loin d'égaler. Il y a dans Hello des hauteurs que je ne puis mesurer, et des profondeurs sur le bord desquelles le vertige me saisit. Hello, dit encore Lasserre :

« Hello a le culte des saints et sa plume incomparable a écrit sur eux » des pages immortelles.

» Et cependant, suivant le courant de sa nature, s'il rencontre un » saint qui ne soit que saint, il cherchera encore et ne sera point » satisfait. Il lui faut dans ce saint la grandeur telle qu'il la comprend, » la grandeur et la gloire. A côté de Saint Vincent-de-Paul, il aura une » certaine inquiétude inassouvie et son esprit se tournera de lui même » vers les splendeurs de Moïse ; vers l'éclat de ce Salomon dont la » surhumaine sagesse donnait audience aux rois de la terre ; vers ces » grands thaumaturges et ces terribles chefs de peuple, qui ont passé sur » la terre le front illuminé d'un signe visible. »

(1) *L'Homme*, 1re édition. Introduction par Lasserre.

Digitized by Google

Pour voir que la critique de Lasserre est mal fondée il suffit d'ouvrir le livre auquel il est fait allusion (1).

Ce livre est simple et reposant, on en lirait les 400 pages d'une traite, d'une haleine. — Hello a voulu y portraiturer quelques vivantes physionomies de saints. Et il se fait que ces saints sont les plus dénués de splendeur extérieure. Hello les choisit pour célébrer le calme des Pacifiques. Il nous en avertit au début de son livre :

« Un des caractères de l'Église catholique, c'est son invincible calme. » Au milieu des tonnerres et des canons, elle célèbre l'invincible gloire » des Pacifiques, et elle la célèbre en la chantant. Les montagnes du » monde peuvent s'écrouler les unes sur les autres. Si c'est ce jour-là la » fête d'une petite bergère, de sainte Germaine, par exemple, elle » célèbrera la petite bergère avec le calme immuable qui lui vient de » l'éternité. Quelque bruit que fassent autour d'elle, les peuples et les » rois, elle n'oubliera pas un de ses pauvres, pas un de ses mendiants, pas » un de ses martyrs. Les siècles n'y font rien, pas plus que les tonnerres. » Pendant que les tonnerres grondent, elle remontera le cours des siècles » pour célébrer la gloire immortelle de quelque jeune fille inconnue » pendant sa vie, et morte il y a plus de mille ans.

» C'est en vain que le monde s'écroule. L'Église compte ses jours par » ses fêtes. Elle n'oubliera pas un de ses vieillards, pas un de ses enfants, » pas une de ses vierges, pas un de ses solitaires (2). »

Si maintenant nous parcourons le livre nous le trouvons rempli de choses auxquelles le reproche de Lasserre ne nous avait pas préparés. Telle cette page si simple sur un mendiant et sur un pauvre charpentier.

« Le XVIII^e^ siècle, le siècle du rire, de la frivolité, du luxe posséda » Benoît-Joseph Labre. Les représentants du XVIII^e^ siècle sont enterrés » dans un oubli particulier. Joseph Labre qui est leur contradiction » vivante, éclate même aux yeux des hommes ; et ceux-là mêmes qui » essayent de se moquer de lui sont obligés de le considérer comme un » personnage historique.

» Le XIX^e^ siècle est par-dessus tout, dans tous les sens du mot, le » siècle de la parole. Bonne ou mauvaise, la parole remplit notre air.

» Eh bien ! ce sera ce siècle du vacarme qui verra s'élever et gran- » dir dans le ciel de l'Église la gloire de saint Joseph. Saint Joseph

(1) *Physionomie des Saints* par ERNEST HELLO, un vol., chez Palmé.
(2) *Physionomie des Saints*, p. 10.

Digitized by Google

» vient d'être choisi officiellement pour patron de l'Église pendant le » bruit de l'orage.

» Beaucoup parlent qui n'ont rien à dire et dissimulent, sous le fracas » de leur langage et la turbulence de leur vie, le néant de leurs pensées » et de leurs sentiments. Saint Joseph qui a tant à dire, saint Joseph ne » parle pas. Il garde au fond de lui les grandeurs qu'il contemple : et » les montagnes s'élèvent au fond de lui sur les montagnes, et les » montagnes font silence. Les hommes sont entraînés par l'*ensorcelle-* » *ment de la bagatelle*. Mais saint Joseph reste en paix, maître de son » âme et en possession de son silence, parmi les ébranlements du » voyage en Egypte, dans cette fuite de Jésus-Christ déjà persécuté. » Parmi les pensées, les sentiments, les étrangetés, les incidents, les » difficultés de ce voyage, celui qui représentait Dieu le Père prend la » fuite, comme s'il était à la fois faible et coupable ; il fuit en Égypte au » pays de l'angoisse, il revient dans ce lieu terrible, d'où ses ancêtres » sont sortis, sous la protection de l'Éternel. Il fait la route qu'a fait » Moïse ; il la fait en sens inverse. Et pendant qu'il va en Égypte et » qu'il est en Égypte il se souvient d'avoir cherché une place à l'hôtel- » lerie et de ne pas l'avoir trouvée.

Jusqu'où a-t-il pénétré dans l'intimité de Dieu? Nous ne le savons pas ; mais nous sommes pénétrés, au milieu du bruit qui nous entoure, par le sentiment de la paix immense dans laquelle s'écoula sa vie : le contraste semble chargé de nous révéler la grandeur cachée des choses (1).

La grandeur cachée des choses; il faut s'arrêter à ces mots parce qu'ils marquent toute la pensée de Hello qui, sans cesse dans toute son œuvre, revient vers la mystérieuse figure de saint Joseph. — Nous sommes envahis par la complexité, la multiplicité infinie, l'agitation vaine, et c'est la simplicité du saint, qui nous apprendra à lutter contre cette morne et hideuse platitude que la coutume introduit dans la vie, coutume qui abaisse l'esprit, qui affaiblit le cœur, et dégrade chez l'homme la vérité des choses. Ne s'étonner de rien, trouver toute chose ordinaire et naturelle, côtoyer indifféremment les choses, ne s'arrêter à rien, ne se rendre compte de rien; vivre au jour le jour, se laisser aller au courant confus des impressions contradictoires : c'est le triomphe du chaos, ce n'est pas la simplicité. — Saint Joseph qui croyait sans mot dire, et accomplissait au jour le jour les ordres divins, n'avait pas cette simplicité-là ; il n'avait

(1) *Physionomie des Saints*, p. 141.

Digitized by Google

que la simplicité vraie qui fait voir grandes les choses qui sont grandes ; et, parce que les choses qu'il avait sous les yeux étaient surhumaines et mystérieuses, l'étonnement l'avait envahi comme une épouvante et sa parole se sentait dans l'impuissance de rien dire.

L'étonnement est la plus belle des simplicités, c'est la simplicité de l'enfant qui questionne. — C'est l'étonnement qui nous garde notre jeunesse ; celui qui ne s'étonne plus ni de l'injustice, ni de la misère, ni de la beauté, est abominablement vieux, il n'y a plus rien à attendre de lui, la quiétude indifférente l'a gagné, son cœur blasé ne peut plus rien. Toutes ses actions, ses pensées, le monde extérieur lui apparaissent languissamment comme un banal flot capricieux. Comme nous l'avons vu c'est par cette jeunesse des étonnements qu'Hello est resté inconnu à Lasserre, mais c'est par là qu'il avoisine intimement Barbey d'Aurevilly.

Barbey publiait *les Œuvres et les Hommes, les Jugés jugés*. Avec moins de riche splendeur, avec une piété et une pureté enfantine qui manquaient à Barbey, Hello publiait ses *Plateaux de la balance*. L'un et l'autre, sans se soucier de flatter, sans s'inquiéter de l'usage, ils ont proclamé grandes les choses qui étaient grandioses, ils ont proclamé menu ce qui était mesquin.

Les choses les ont étonnés et ils sont allés vers elles pour leur demander ce qu'elles sont et ils ont publié la mesure qu'elles affectaient.

« Soyez étonnés, nous dit Hello, et gardez longtemps votre étonne-» ment. Ne le perdez pas en avançant dans la vie. Qu'il soit votre » compagnon dans le grand voyage, car, le jour où vous le perdriez, » il tomberait de votre front une couronne très précieuse qui ne se » relève jamais quand elle est une fois tombée ».

(Hello, *Paroles de Dieu*, p. 34.)

Les indifférents ne s'émeuvent de rien profondément ; ils n'ont pas la force de s'étonner pour s'attacher ensuite aux choses prodigieuses et savoir ce qu'elles sont. Leur indifférence ne se compose que d'appréciations indécises de sentiments dilettantes, — d'idées et de jugements qu'on évite même d'examiner de près pour ne pas devoir s'imposer de les compléter, de les rectifier et d'y harmoniser strictement sa conduite.

Lors du prodige de la tempête apaisée, l'Évangile rapporte

Digitized by Google

qu'il y avait dans l'âme des compagnons du Sauveur un étonnement que les envahissait et que les faisait se demander : quel est donc cet homme auquel les flots et la tempête se soumettent? Puis, comme contraste à cet étonnement, le récit évangélique ajoute immédiament un exemple glacial de plate indifférence : les Geraséniens. Ils ne se laissent atteindre par aucun étonnement; au fond, ils évitent d'avoir sous les yeux quelque fait miraculeux. Ils parviennent à se débarrasser du faiseur de prodiges, Jésus, en venant en foule le prier de poursuivre sa route et de quitter cette région sans étonnement et avide de tranquillité pratique, où le cours régulier des choses n'aimait pas à être interrompu par ses miracles, tout à fait gênants pour la quiétude des affaires et la routine des esprits.

Hello a été de la sagesse des compagnons du Sauveur ; il a eu des étonnements de disciple de Jésus; et il a voulu savoir des scènes qui avoueraient ce qu'elles sont dans la réalité qui y vit terrifiante ou sublime ; parce qu'il en a été ainsi la sagesse bornée des indifférents l'a trouvé incompréhensible : ils l'ont qualifié rêveur mystique, comme ils appellent de ce mot mystique tout ce qui dépasse par trop les hauteurs de leur prudent terre-à-terre.

II

LES DOCTRINES D'ACTION ET LE MYSTICISME.

Au début de ces quelques pages, nous avons vu qu'Ernest Hello veut l'action et que tout dans son œuvre converge vers ce but unique. C'est cette conception même de son œuvre qu'on a appelée mystique. Prise dans ce sens comme doctrine de l'action, la mystique doit être le centre de notre étude et en enchaîner toutes les parties comme elle inspire toutes la pensée de Hello. A vrai dire, les idées qui sont résumées dans les trois paragraphes qui précèdent n'ont été envisagées, par notre auteur, qu'en rapport direct avec sa conception fondamentale. Afin de diriger toutes nos forces vers l'action, il veut d'abord nous préparer au-dedans de nous-mêmes et former toutes nos forces en un faisceau puissant.

Il veut la haine afin que tous les cœurs, qui ont l'amour du

Digitized by Google

bien, n'aient plus cette contradiction affaiblissante qui s'appelle l'indifférence pour le mal.

Il veut la simplicité afin que le chaos cesse de disloquer notre intelligence et de la laisser aller indifféremment à toute pensée sans confiance dans la vérité qui est strictement une dans sa nature.

Il veut les étonnements qui fixent notre attention sur la réalité et empêchent notre volonté de s'abandonner, de se résigner passivement aux jugements et aux usages, à l'enlisement du cours des choses et des hommes ; c'est l'étonnement qui interroge, agit avec cette énergie de pensée et de recherches qui mène à la vérité.

L'indifférence du mal, l'indifférence de la vérité trouvée ou à découvrir, voilà ce que Hello veut stigmatiser tout d'abord : Mais ce n'est qu'une partie de sa tâche. Étonnement, simplicité, haine, ne sont qu'une préparation, une condition à la puissance d'action ; c'est de l'action elle-même que nous devons nous occuper jusqu'à la fin de ces pages ; il s'agit des doctrines d'actions dans cette deuxième partie qui va suivre, et des champs d'activité dans une troisième et dernière partie.

§ I. *La Doctrine de l'Activité.*

> Voilà la vie extérieure et la vie intérieure ; voilà toute pratique, toute vérité, toute justice ; voilà le principe, la vie, l'accroissement, la nourriture, la conservation de toute vertu ; toute chose est à sa place : L'ACTIVITÉ FAIT PARTOUT L'ORDRE.
>
> (RUSBROECK édit. de Hello, p. 182.)

Quand M. Hello s'est trouvé avoir des idées, et prêcher l'action sociale pratique des catholiques, le besoin de science, de philosophie et d'art, que sais-je encore, les bons catholiques qui amassent un peu d'argent et vivent tranquilles au coin de leur feu, ont été émus et se sont pris à trouver gênant M. Hello. Ils l'ont appelé alors *mystique* pour signifier que M. Hello était un exagéré, un exalté aux confins de la folie religieuse. Ils ont décidé que le mysticisme est banni de la religion.

Mais dans leur ignorance, ces honorables gens rassis, qui tiennent par définition le mysticisme pour un dangereux excès

Digitized by Google

de catholicisme, ne se doutaient pas du mot qui leur passait par les lèvres : le mysticisme leur est resté toujours une entité mystérieuse, vague et inconnue. Ils seraient épouvantablement surpris de l'entendre définir, ne fut-ce que par à peu près.

Et cependant, cette définition court les manuels. Ce que le dernier séminariste sait pour l'avoir lu dans le plus élémentaire livre de théologie, c'est que l'enseignement chrétien ne se limite pas à cette théologie morale qui étudie les crimes, et nous enseigne à ne pas commettre ce qui tue notre âme.

A côté de cette théologie, notre séminariste sait qu'il en est une autre qui nous révèle les prescriptions positives de la perfection et nous enseigne à agir, c'est-à-dire à aimer, à pratiquer le bien et à travailler pour Dieu avec ceux qui l'aident contre ceux qui le combattent. Cette théologie, c'est la théologie mystique.

Et notre séminariste sait encore que cette théologie mystique date des apôtres et que les chrétiens, depuis les premiers temps, la gardent fidèlement telle qu'elle fut écrite, sous ce titre même de théologie mystique, de la main de Denys l'aréopagiste converti au premier Vendredi-Saint par les prodiges et et les ténèbres de la mort du Sauveur.

Denys, qui se fit disciple de Paul, devint saint Denys, apôtre de la Gaule, le même qui fit la France chrétienne et dont les rois de France criaient le nom dans les batailles.

Puisque l'action est l'objet unique de la mystique, puisque la mystique est la doctrine unique qui montre la valeur de l'action et enseigne à agir, il suit de là que la mystique est aussi nécessaire que l'air que nous respirons. Et comme toutes les sciences nécessaires, elle fut pratiquée avant d'être rédigée en livres savants. Cette pensée a été familière à Monseigneur Darboy, le traducteur de saint Denys, en même temps que son successeur à l'archevêché de Paris, et son frère dans le martyre ; il a fait de cette idée le thème d'une belle étude célèbre qui fut le pain quotidien de Hello (1).

L'archevêque martyr ajoutait une déduction.

« Tous étant destinés à rechercher et à aimer Dieu, il faut, dit Monseigneur, qu'on puisse arriver là sans ces théories

(1) *Œuvre de saint Denis*, traduction par Monseigneur DARBOY, 1847, réédité par les Pères de l'Assomption.

Digitized by Google

habiles que la foule ne comprend jamais bien. » Et le prélat montre alors le mysticisme catholique depuis le charme des longs jours des patriarches et la foi ardente des prophètes, jusqu'aux persécutions, aux thébaïdes, aux abbayes, aux clercs, et aux fidèles de la société chrétienne ; de telle sorte que Jésus-Christ a pu rendre grâce que cette manne mystique de l'action divine était révélée aux petits et aux pauvres de tous les temps.

Mais, si la mystique pratique est révélée à tous et peut s'apprendre sans bruit de paroles, sans disputes, sans livres compendieux, il est cependant des époques où la notion même de l'action est tellement attaquée, si perfidement combattue qu'il devient nécessaire de la fixer en un corps de doctrines écrites. C'est qu'alors tant de perfides subtilités et de doctrines captieuses parviennent à faire douter philosophiquement de l'utilité de l'action, que les faibles sont séduits et que la notion même de la valeur de l'action humaine est ébranlée et les courages vont défaillir.

Ainsi en était-il, au temps de saint Denys, dans l'aréopage d'Athènes qui abritait tous les dilettantismes vagues et lassés, quand les sophistes amusaient et triomphaient à soutenir le pour et le contre éloquemment et indifféremment.

Le peuple d'Athènes ne se résolvait plus guère à agir pour Jupiter, Mars, Minerve, et toutes ces divinités de forme humaine qui leur apparaissaient matérielles, cupides et vulnérables.

Denys alors prêche un Dieu mystique, c'est-à-dire qui ne tombe pas sous les sens. Il avait à combattre les lettrés athéniens qui s'étaient réfugiés dans les vaines déliquescences de l'idéalisme de cet amour platonique qui détruisait le sens de la vie en méprisant par principe l'action extérieure pour ne laisser subsister que le rêve vain et capricieux.

Denys, lui, prêche le zèle pratique, il prêche les hiérarchies d'anges qui combattent avec nous contre les démons, et les hiérarchies de prêtres qui sauvegardent la force et l'union du travail évangélique ; il prêche la nature de bonté du Dieu qui se donne et se communique en une suprême activité.

Le christianisme à bien des âges, à bien des époques a vu reparaître ces plaies, ces doctrines philosophiques qui menacent toujours l'action catholique ; et toujours la mystique a reparu

Digitized by Google

pour la défense de Dieu. Les Thomas d'Aquin, les Bonaventure, les Bernard, les Thérèse de Jésus, les François d'Assise, les François de Sales ont repris, ont commenté les enseignements de Denys.

*
* *

Hello sait qu'aujourd'hui, comme au temps de Denys, l'action nous manque parce que le sens physique des choses nous étouffe et en même temps que les recherches de l'idéalisme philosophique menteur et vain nous égarent l'esprit. — Le Dieu qui ne tombe en aucune façon sous les sens, qui est suprême au dessin de toute compréhension humaine, puis le zèle des actes extérieurs faits pour Dieu, ce sont les deux prédications de la mystique de tous les temps.

Le mystique s'appuie d'une part sur un Dieu infini, et d'autre part, il pratique courageusement les actions extérieures.

Au contraire, deux sortes d'ennemis tuent en nous la force d'agir ; les uns nous enlisent dans la vie des sens, les autres nous évanouissent dans le jeu vain de notre esprit. La platitude intéressée des idées matérielles et bourgeoises, le dilettantisme de l'idéal, voilà nos deux ennemis intérieurs, qui, de deux côtés opposés, amolissent nos énergies, battent en brèche nos volontés et nous découragent de l'action.

Comme tous les mystiques, il a fallu qu'Hello tient tête à ces deux ennemis, ainsi que nous le verrons séparément dans les deux paragraphes suivants.

Voilà la vie extérieure et la vie intérieure, disait Ruysbroeck, et l'activité fait partout l'ordre. Cette doctrine de l'activité est toute l'œuvre de Hello comme celle de son maître, Ruysbroeck l'admirable, le pieux solitaire flamand de la vallée verte.

ARMAND THIÉRY.

(A suivre).

Digitized by Google

VARIÉTÉS

MUSIQUE D'ÉGLISE

De sa nature, la musique est religieuse : elle est née au sein du culte, et c'est sous les auspices du sacerdoce qu'elle s'est développée. Elle tient peut-être la plus large place dans le peuple chrétien, que Lamennais considérait comme la synthèse des arts. La forme s'est perfectionnée aux dépens de la tradition, et il faut peut-être voir encore là un nouvel exemple de cette usurpation démagogique que nous subissons chaque jour.

Ce fut chez les Grecs que, pour la première fois, la musique s'émancipa et sortit de l'ordre religieux. Sa liberté s'accrut bientôt, et une nouvelle musique se fonda, au même but, sans doute, mais aux moyens tout autres, parallèlement à cette musique sacrée, dont je veux parler en cet article, et qui se transforma beaucoup plus lentement jusqu'au chant Grégorien pour rester ensuite immuable dans sa majesté acquise.

La musique profane devint donc un art nouveau, je devrais dire une science nouvelle. Elle se perfectionna sur les principes posés au XI^e^ siècle par Guy d'Arezzo, avec les trouvères et les troubadours qui en variérent les formes. Des fêtes religieuses, elle passa aux fêtes mondaines, des hymnes aux romances, de l'autel enfin à la scène.

L'ancien répertoire vocal était cependant assez grandiose et assez beau par lui-même pour qu'on n'éprouvât nullement le besoin d'introduire un nouvel élément dans l'église. J'en rejette toute la faute sur le dilettantisme italien et le clergé de la Péninsule, pour qui l'art sacré et l'art profane ont les mêmes droits.

Après Guy d'Arezzo — qui est français et s'appelle Guy de Saint Maur — la musique profane se mêla bientôt au chant sacré.

Jusqu'au milieu du XIII^e^ siècle les cardinaux étaient eux-mêmes les chantres, ils prenaient place au chœur et entraînaient à leur suite le chant de tous les fidèles. Quelque temps après, ils déléguèrent leurs fonctions, à leurs clercs d'abord, puis à des laïques. Mais ignorants de la liturgie, des usages de l'Église, mal dirigés, ces chantres ne pouvaient exactement se conformer au plain-chant, et peu à peu, il y entre des éléments étrangers qui ne tardent point à lui enlever son caractère primitif et à le transformer tout à fait. Vittoria dirige ces chantres, qui se réunissent bientôt en collèges. En 1304, à l'époque où Clément V transporte de Rome à Avignon le siège pontifical, il y amène son collège de chantres, et une institution de ce genre ne tarde pas à se créer dans chaque diocèse. La liturgie est ignorée, oubliée, la tradition n'est plus

Digitized by Google

suivie, c'est le règne du « chant du livre », l'avènement du contre-point, la décadence du plain-chant.

Les masses chorales et orchestrales sont entrecoupés de soli, de duos, qui bientôt donnent l'opéra sacré, ou oratorio — pieuse aberration — inventé par saint Philippe de Nèri, et qui a été formellement réprouvée par nombre de musiciens modernes, entre autres Halévy, Meyerbeer et Richard Wagner.

Puis, à l'unisson antique et traditionnel d'un si majestueux effet, ont succédé les trilles, les appogiatures, les portamenti.

On fit des efforts pour maintenir la musique d'église dans la voie primitive, et, pour lui conserver ses caractères ; sous Grégoire XIII, Pierluigi voulut corriger les chants anciens, mais, après quelques travaux exécutés à grand'peine, il fut découragé et trouva l'œuvre au-dessus de ses forces ; il ne comprit point la grandeur du chant grégorien, genre si à part et dont la beauté est propre. Il se rendit compte de son impuissance et brûla ses manuscrits inachevés, au moment de sa mort.

Après lui, de nombreuses tentatives furent faites encore, aussi malheureuses d'ailleurs, pour imprimer au chant une allure plus simple, pour lui donner plus de vérité, pour le dégager des notes inutiles.

Vient Palestrina, bientôt divinisé. *Deus, ecce Deus !* Mais Palestrina finit de perdre le plain-chant. Il établit la « musique de chapelle » où brillèrent de grands musiciens, comme Silvio Antoniano, que Pie IV appelle l'*Orphée de Rome*. C'est alors en Italie un enthousiasme indescriptible, on porte aux nues Palestrina, qui est anti-liturgique, contraire aux traditions, aux règles, aux convenances ecclésiastiques. On l'admet par engouement, par dilettantisme. Cette erreur est protégée par Nicolas V, et les Papes jusqu'à Jules II et Léon X, par les critiques, tels que Baini.

Palestrina fait de la musique religieuse parce qu'il ne sait pas en faire d'autre ; il a du goût, de la science, pas de génie (Berlioz). Il n'emploie pas la mélodie, ni le rythme, mais seulement en fait d'harmonie des successions d'accords parfaits avec quelques suspensions. Ses *Madrigali*, qui le placent dans le *Décaméron* italien, aux paroles frivoles et galantes, sont accolés par lui à une musique qui ne diffère en rien de ses compositions dites religieuses (Berlioz).

Palestrina a donc fait oublier complètement le chant liturgique et l'esthétique chrétienne de saint Grégoire, saint Ambroise et Guy de Saint-Maur.

Puis l'on s'adonne à la fantaisie : on représente dans les églises des scènes du Nouveau et de l'Ancien Testament. Les acteurs sont primitivement des prêtres. C'est alors qu'apparaissent les *chants farcis* et les *drames farcis*. Au XIV^e^ siècle les spectacles ont lieu sur la place de l'église, les acteurs sont des laïques et la langue vulgaire a fait place au

Digitized by Google

latin. On arrive ainsi aux mystères et aux jeux, où les épisodes de la Bible alternent avec des intermèdes bouffons et des scènes de taverne.

L'oratorio est en faveur. On suit cette nouvelle direction et le chant de l'église devient polyphonique, avec accompagnement d'orgue ou d'orchestre. Le violon, importé d'Allemagne à cette époque par Agazarri, joue un grand rôle dans la musique sacrée. Au XVI^e^ siècle on chante les psaumes traduits en vers français de Gondinet, Clément Marot, Théodore de Bèze, Muret, et l'on voit Diane de Poitiers danser en *volte*, une sorte de valse italienne, le *De Profundis* traduit en français. Le cardinal Pellevé lui aussi dansait la volte, ainsi qu'en témoigne ce vers de la satire Menippée :

« On se souvient comme il fut barbouillé,
» Dansant la volte. »

Un mouvement se fait contre ses abus, bientôt enrayé par Palestrina et ses disciples, puis repris et toujours sans succès. Après Pierluigi, Bainiet Vincent, l'abbé Gerbert, s'appuyant sur les lettres de Benoît XIV, de Pie IV et du pape Marcel, veut abroger cette musique « scandaleuse ». Les Conciles de Trente et de Cologne y songent aussi.

Il faut citer encore les dérisoires éditions du chant antique, dites éditions de Ratisbonne, exécutées par MM. Hubert et Pustet. Ceux-ci ont littéralement mutilé les chants sacrés, et un musicologue de grande valeur, M. Dessus les confond dans sa brochure sur le chant grégorien. Il fournit des preuves, des preuves irrécusables puisque ce sont des chiffres. Des notes, des mesures entières ont été supprimées. Sur trois cents notes, par exemple, faisant partie d'un hymne grégorien, c'est à peine si l'édition Hubert-Pustet en retient une centaine. Et pourtant cette publication a joui d'une grande renommée. Elle s'est répandue à force de réclame, et c'est par cela qu'elle vit. Rome cependant l'a approuvée.

Au XVIII^e^ siècle, l'abbé Lebœuf prit en main cette réforme musicale et fut même soutenu par le Saint-Siège et la Congrégation des Rites. En 1791, sur cent trente évêques français, quatre-vingts avaient rejeté l'ancienne liturgie.

L'abbé Listz, franc-maçon affilié en 1841, fut, pour une fois, de l'avis de la Ville Éternelle, en cherchant à exiler le chant grégorien des églises de France.

Aujourd'hui on délaisse la musique religieuse pour la musique dramatique surtout, grâce aux artistes de cette science. Nos compositeurs n'écrivent plus guère que des opéras. Souvent, il est vrai, ils s'inspirent d'un fait religieux, pour donner de la grandeur à leur œuvre et un mysticisme mal compris. Ou bien il leur arrive de noter un *Ave Maria* ou un *Salutaris*, et alors ils transportent à l'église les mœurs de leur musique, à eux.

Digitized by Google

On a fait plus. On a fait de cette musique profane le pain quotidien des temples, et maintenant les jours de grande fête — pour les cérémonies de gala où le prix des places est doublé — on a un orchestre, des chanteurs du grand opéra, et un passage de *Lackmé* ou du *Trouvère*. Le curé de telle paroisse est au comble de la joie, quand — au prix de plus d'argent qu'il n'en recueille toute l'année pour ses écoles — il peut avoir à Noël, après la représentation au théâtre, M. Fournetz ou Mlle Bréval.

On se permet les messes d'Adolphe Adam, Ambroise Thomas, Gounod. Saint-Eustache en a toujours la primeur. C'est proprement l'église du cabotinisme. On y représenta la messe dramatisée sous la présidence de l'abbé Listz, il y a quelques années. Et celui-ci, qui n'avait reçu que les ordres mineurs, y parada, en habit de chœur, avec cinquante décorations sur son camail.

On entre à l'église aux sons de la marche du *Songe d'une nuit d'été*, on en sort avec celle de *Jeanne d'Arc*. Après le si noble chant de la préface, Mlle Marcella Pregi entonne un gai *Sanctus* de Concone, et « le Vendredi Saint, on ne manquera pas d'ouïr ce ridiculement gracieux *Stabat* de Rossini ; une autre fois ce sera quelque œuvre melliflue et énervante de M. Charles Gounod. »

En Espagne et en Italie on va plus loin encore. Quelques personnages ecclésiastiques italiens ont chez eux des « chambres à comédie ». Ils écrivent des opéras et s'occupent de ballets et de mises en scène.

De nos jours encore ils président aux danses publiques. C'est ainsi que le 8 septembre, le jour de la fête de la Nativité, des bals sont organisés dans toute l'Italie en l'honneur de la sainte Vierge, et le curé de chaque paroisse vient y tenir la place d'honneur.

En 1500, rapporte Brantôme, les papes avaient leur théâtre à feintes. Léon X ne se plaisait nulle part plus qu'à la comédie et aux pièces réalistes des classiques littératures. Le président de Brosses raconte qu'il vit jouer l'*Armide* de Lulli chez le cardinal Ottoboni.

Au XVIIe siècle, sous Richelieu, l'abbé de Marolles était intime avec Turlupin, le bateleur du Pont-Neuf. Plus tard le cardinal Consalvi se plaisait à entendre Rossini lui chanter les bouffonneries de Cimarosa. Et, de ses deniers, il fit ériger un magnifique buste de ce musicien au Capitole, avec, sur le socle, l'inscription suivante :

A Doménico Cimarosa
Ercole Cardinale Consalvi.

Les abbés italiens remplirent le parterre à la première du *Barbier de Séville*. Ils sifflèrent ce jour-là mais, à la seconde représentation, ils portèrent en triomphe l'auteur.

Un voyageur du siècle dernier, écrit dans une lettre datée de Rome : « Nous avions ici huit spectacles à la fois, dont deux opéras-bouffes où

Digitized by Google

le joli Batistini, déguisé en soubrette, avait tant de grâce dans son air et ses attitudes, que le Cardinal-Vicaire lui défendit de jouer sans gants et de raccourcir ses jupes. Ordinairement deux grands opéras règnent l'hiver, cette année n'en a qu'un à cause de la santé chancelante du Pape.»

Il faut conclure maintenant en souhaitant que la Curie romaine se résolve à chasser des églises tous ces comédiens qu'elle y a laissé entrer et qu'autrefois elle excommuniait. Il faut qu'elle en bannisse toute musique profane et toute orchestration, qu'elle réhabilite la musique sacrée qui seule a le droit et le devoir de régner dans nos temples. Qu'on laisse au théâtre ce qui est au théâtre.

Ore psalmos ruminant in corde mercatum...
Revertimini ad fontem sancti Gregorii...

« Lorsque je vois, dit Victor de Laprade, pour les appeler par leur nom avec une brutalité provinciale, des bandes d'histrions des deux sexes introduites dans le chœur, mêlées aux prêtres pendant le sacrifice, j'ai beau entendre des chefs-d'œuvre de musique, il m'est impossible de me sentir plus pieux, plus chrétien qu'à l'opéra, aux Italiens, ou chez M. Offenbach ». L'office devient à proprement parler un concert. On loue sa place à l'avance, il y a des billets de faveur, on est placé par des ouvreuses, aussi désagréables que les autres, on vient pour entendre M. Untel ou M^lle^ Unetelle. Enfin la musique ne s'y fait plus pour Dieu mais pour les amateurs Au lieu de recueillir, elle distrait ; au lieu de s'unir à la prière, elle s'en sépare essentiellement.

Quant à exécuter une grande œuvre religieuse de plain-chant, ou une messe liturgique, jamais ! Il a fallu le grotesque sâr Péladan pour faire connaître aux parisiens la *Messe du Pape Marcel*. Elle fut exécutée dans la salle Durand-Ruel, l'archevêque de Paris en ayant interdit l'exécution à Saint-Germain des Prés puis à Saint-Gervais.

« Qui pourrait après l'avoir entendu, dit Wagner en parlant de cette œuvre, tenir la musique italienne d'opéra pour une fille légitime de cette admirable mère ? » Et Arsène Alexandre : « Combien les gens purement habiles auprès des gens convaincus paraissent haïsables ! Combien les virtuoses disparaissent vite quand les créateurs prennent la parole ! Quarante voix d'enfants et d'hommes chantant sans accompagnement aucun ces belles déclarations fuguées, apportaient en nos esprits une sensation de paix, un moment de profond oubli, alors que, bien souvent, des auditions d'œuvre même fort méritoires n'ont fait que nous procurer de nouvelles anxiétés et aviver notre ennui. Rien ne montre mieux le charme des grandes choses simples, la barbarie des gens réputés très malins.

« Plus le musicien se montre, dit M. Dessus, plus le chrétien s'efface et disparaît ». La plus belle musique profane n'exprime que l'individu :

Digitized by Google

c'est Palestrina, Marcello, Haendel, Bach, Haydn, Mozart, Beethoven, Cherubini. Le plain-chant, au contraire, c'est le génie de l'Église, qui continue avec saint Ambroise, saint Grégoire, Robert-le-Pieux.

« Il faut n'avoir, je ne dis pas aucune piété, je dis aucun goût, pour préférer dans les églises la musique au plain-chant » à dit Jean-Jacques Rousseau.

La virtuosité théâtrale dans le Saint-Lieu détourne les masses en les rendant muettes et en les forçant d'être attentives à la musique, à l'artiste ; le chant sacré les émeut, les entraîne dans l'unisson. Le chrétien est au concert quand il assiste aux messes de Pâques ou de Noël, à Saint-Augustin ou à la Madeleine ; il est chez lui, comme le dit Joseph de Maîstre, dans n'importe quelle église quand il entend ce qu'il entend toujours.

Ce qu'il faut à l'Église, c'est l'unisson, les masses chorales, le vrai chant grégorien, enfin, sans orchestre, et, surtout, jamais d'orgue seul. L'orgue est exclusivement un instrument d'accompagnement. Il ne faudrait même plus de *soli*, qui sont déplacés à l'église.

Le plain-chant réalise le type parfait de la musique religieuse. En dehors de lui on ne citerait que de rares œuvres à mettre à la suite de la messe du Pape Marcel.

Actuellement, nous n'avons plus de compositeurs religieux, à peine pourrait-on nommer quelques fragments de maîtres étrangers, le *Choral de Luther*, par exemple, ou la grande scène de *Parsifal*.

Quelques-uns déjà ont compris cette réforme nécessaire. Au XVIII^e^ siècle, un archevêque de Milan a été, par crainte de scandales, jusqu'à supprimer tout à fait la musique des temples. De nos jours, Monseigneur Parisis, évêque de Langres, interdit la musique profane dans les églises de son diocèse ; plusieurs autres prélats, parmi lesquels Monseigneur Isoard, évêque d'Annecy, qui est un savant en la matière, rêvent de cette réforme, mais, hélas, d'une façon toute platonique.

Arrivera-t-on à ce rétablissement moral de l'art religieux ? Peut-être, mais quand notre époque de décadence aura pris fin, et quand ce que nous appelons notre civilisation et nos progrès auront été anéantis. Alors seulement on reviendra aux antiques et immuables manuscrits, jusqu'à ce que des esprits plus *avancés* recommencent l'ère de la décadence, puisque l'existence du monde n'est qu'une succession de révolutions.

Les chrétiens alors seront chez eux, chez Dieu ; et, au lieu d'écouter prier des comédiens, ils chanteront eux-mêmes les offices, dans les splendides unissons, des grandes masses chorales qui ont fait dire que la voix du peuple est la voix de Dieu.

« Un peuple qui chante est un peuple heureux ».

FERDINAND BUET.

Digitized by Google

DES IMPOTS SUR LES VALEURS MOBILIÈRES EN FRANCE (1).

L'étude de M. A. Mélot paraît à l'heure propice. Si la réforme de notre régime fiscal n'a rempli jusqu'à présent, dans les préoccupations de l'esprit public, en Belgique, qu'une place secondaire, il n'en sera plus ainsi bien certainement dans un avenir prochain et cette question va devenir un des principaux problèmes de demain. Le premier devoir de ceux qui s'attelleront à cette tâche sera de mettre fin à l'inégalité choquante des charges qui grèvent les revenus fonciers d'une part, les revenus mobiliers d'autre part.

Notre système d'impôts directs, construit à une époque où la propriété du sol et des bâtiments formait, avec les profits commerciaux, la somme presque unique des revenus, n'a subi, depuis un siècle, que des modifications de détail, pendant que des transformations radicales s'opéraient dans l'ordre économique. La coordination nécessaire de l'un avec l'autre a fait place à de graves discordances : leurs organismes ne s'emboîtent plus. Les bénéfices des établissements industriels, les revenus des sommes immenses prêtées aux compagnies de commerce, de chemins de fer et de navigation, à l'État et aux communes sont, sans autre raison qu'une cause historique, exonérées presque complètement du fardeau des charges publiques. La situation privilégiée, faite aux détenteurs de ces capitaux, a été rendue plus inique encore, depuis quelques années, par l'effet de la crise agricole et des pertes de revenus éprouvées par les exploitants du sol et par les propriétaires.

Un état financier exceptionnellement favorable a permis à la Belgique de se contenter jusqu'ici, pour l'alimentation de son budjet, des anciennes bases d'impositions directes ; nos principaux voisins, au contraire, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande elle-même ont, depuis un temps plus ou moins long, mis à contribution les sources nouvelles de richesses que le grand développement économique de notre siècle a fait éclore. Au moment où notre pays va s'engager dans la voie où ses voisins l'ont précédé, est-il une étude plus intéressante et plus utile pour l'économiste que celle des rouages complémentaires qu'ils ont adapté à leur machine fiscale, afin qu'elle puisse atteindre à ces sources nouvelles et y puiser une part équivalente au tribut déjà prélevé sur les anciennes.

C'est ce que M. A. Mélot a fait pour la France. Faire connaître les

(1) Par M. A. Mélot, *Ch. Peeters*. Louvain, 190 pages.

Digitized by Google

taxes diverses auxquelles sont assujeties, dans ce pays, les valeurs mobilières, décrire leur organisation, leur mode de fonctionnement, leurs résultats, voilà la tâche qu'il s'est assignée. On ne trouvera donc, dans son livre, ni théories générales sur le meilleur mode de taxation ni digressions sur ce qu'il convient ou ne convient pas de faire en Belgique, mais un exposé de faits, clair, précis, rigoureusement méthodique, complété par des appréciations personnelles.

L'auteur nous entretient successivement des droits de timbre, des taxes sur les transmissions de titres et sur les opérations de Bourse, enfin de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, tant françaises qu'étrangères. Pour chacune de ces quatre espèces de taxes, il nous fait connaître les circonstances de leur établissement et les mobiles qui ont guidé le législateur fiscal ; il indique ensuite les charges qu'elles imposent aux contribuables, les ressources qu'elles procurent au Trésor, les fluctuations de leur rendement, enfin sur chacune d'elles, sur leur utilité, sur leur équité, sur leur organisation plus ou moins parfaite, il porte un jugement motivé.

Écrit avec simplicité, sans aucune recherche fatigante de mots ni de pensée, l'ouvrage est, d'un bout à l'autre, d'une lecture facile. Par son art d'exposer les questions avec méthode et lucidité, M. A. Mélot a pu donner de l'intérêt à une matière par elle-même passablement aride, et rendre aisément intelligible, même pour le lecteur peu familiarisé avec les problèmes de la législation fiscale, des sujets complexes, des controverses ardues ; tels sont, par exemple les débats sur la légitimité d'une taxe frappant les fonds d'État, sur le caractère de confiscation reproché à l'impôt sur le revenu des titres cotés en Bourse, ou encore sur les avantages et les inconvénients de l'émigration des capitaux.

J. DE LA VALLÉE POUSSIN.

Digitized by Google

LETTRE DE PARIS

22 août 1895.

Après avoir longtemps aspiré après le soleil, voici que nous sommes tentés de trouver qu'il est vraiment encombrant. Nous demandons de nouveau la pluie, et, après quarante-huit heures d'averses successives, nous trouverons encore que le soleil vaut mieux ! Comme quoi, nous ne sommes jamais contents, du haut en bas de l'échelle sociale.

Nous voyons une nouvelle preuve de cette mobilité impressionnable dans cette malheureuse grève des verriers de Carmaux qui est bien une des plus curieuses qui puissent exister au point de vue sociologique. Je résume les faits en courant : Expulsion d'un ou deux ouvriers politiciens pour infractions au réglement. Léger mouvement d'opposition parmi les verriers compagnons des expulsés. Vite, le syndicat amplifie, exagère ce mouvement et en fait sortir la grève. M. Jaurès, député de l'endroit, se charge de défendre cette tactique dans une jolie collection de télégrammes, de lettres, et d'interviews. La Compagnie des Verreries ne bronche pas. Alors, le syndicat, se trouvant sans ressources, se voit dans l'impossibilité de résister longtemps, et le déclare en proclamant que les verriers sont décidés à reprendre leur travail. Jusqu'ici, les grèves antérieures s'étaient terminées du moment où les ouvriers se décidaient à « rentrer ». On croyait donc en avoir fini avec l'agitation de Carmaux.

Mais la compagnie qui, faute d'ouvriers, a éteint ses fours, refuse de les rallumer : c'est la grève des patrons ! Stupéfaction générale, et protestations indignées de M. Jaurès et des socialistes. La Compagnie répond aux ouvriers : « Je vous payais une majoration de prix sur les prix les plus élevés gagnés en France, précisément pour pouvoir compter sur vous. Vous m'abandonnez. Soit. Bon voyage. Il y a plusieurs mois que je vous ai prévenus qu'une grève nouvelle aboutirait à ce résultat.

Digitized by Google

Vous étiez donc avertis. Quand il me conviendra de reprendre mes travaux, j'embaucherai de nouveaux ouvriers, auxquels je ne payerai plus de majoration comme autrefois. » On devine de quelles épithètes furent agrémentées les polémiques dans cette crise aiguë !

Depuis lors, la Compagnie annonce l'intention de rallumer un four dès qu'il y aura assez d'ouvriers qui auront demandé un nouvel engagement dans ce but. Le syndicat proteste et vote la continuation de la grève. Cependant un certain nombre d'ouvriers cherchent à réunir le nombre nécessaire de travailleurs pour recommencer le travail. Vite, l'excommunication leur est lancée par le syndicat qui les appelle : traîtres.

Les choses en sont là au moment où j'écris, et ce matin même, Forain, dans un de ces croquis à l'emporte-pièce qu'il donne au *Figaro*, tire la morale de cette histoire. Des ouvriers en blouse sont debout dans une salle de café, devant une table où un député chevelu, se « restaure » avec de nombreux bocks, des fruits, etc. Les ouvriers viennent évidemment de dire cette énormité, que leur intention est de travailler parce que leur besoin est de manger ; et le député répond : « Alors, vous voulez retravailler ? Vous me dégoûtez ! Vous écoutez vos femmes !.. Vous manquez d'estomac ! » Le coup est dur, mais touche juste.

En résumé, voilà un millier d'ouvriers qui gagnent plus qu'aucun de leurs collègues de France, à ce point qu'un des ordres du syndicat est de verser à la caisse commune la somme qui excède 10 francs dans les salaires : il est donc évident que, en tant qu'ouvriers, la situation est excellente. Sur ce millier d'hommes, trois cents à peu près sont syndiqués et ce sont eux qui dictent aux autres leurs volontés. J'admets même, *a priori*, quoiqu'on le conteste, que les décisions du syndicat aient été prises à l'unanimité, ou à une grande majorité. On aura toujours le droit de dire que c'est la minorité, une faible minorité, qui commande. Comment se fait-il que des hommes intelligents, comme M. Jaurès, défenseurs attitrés du suffrage universel, ne voient pas qu'en l'espèce, ils le foulent aux pieds, et que leur conduite ne serait justifiable, au point de vue du suffrage universel et de la liberté, que s'ils plébiscitaient la reprise du travail, au lieu de poursuivre de leurs injures et de leurs menaces les ouvriers dissidents ? J'avoue que cela me gâte beaucoup

Digitized by Google

M. Jaurès, et la confiance que j'ai longtemps gardée, malgré tout, dans la bonne foi de son esprit.

Il y a bien une tangente que les socialistes pourraient prendre. Ils diront bientôt, s'ils ne l'ont déjà dit : nous sommes les guides du suffrage universel, nous l'éclairons, parce que nous sommes plus intelligents que lui ; nous voulons émanciper l'ouvrier malgré lui s'il le faut ; nous interprêtons ses sentiments ; nous savons qu'en lui, dans le fond de son âme, il a la haine du patron, du capital, qu'il veut en finir avec tout cet ordre de choses ; seulement, le moment venu, il hésite, il recule, et c'est alors que nous venons, nous, investis d'un mandat tacite, lui dire : « en avant ! ne bronchez pas ! pas de défaillances ; luttez même au prix de la faim ; c'est de l'avenir que vous faites, vous êtes les martyrs du bonheur de demain ».

Tout cela est bel et bon, et Pangloss y aurait peut-être trouvé la raison suffisante. Il me semble pourtant que c'est du pur sophisme. Ces grands mots, ces grandes théories, ces promesses, cette prétention d'être les uniques redresseurs des torts, nous les connaissons. Notre histoire, l'histoire de tous les peuples en est tissée. Il n'y a qu'à lire les proclamations de tous les candidats, au pouvoir, depuis le conseiller municipal jusqu'à l'Empereur pour constater que tous croient ou disent avoir des vues plus justes, des intentions plus droites que leurs voisins. Puisqu'il en est ainsi, et que nous sommes sous le régime du suffrage universel, il n'y a pas deux moyens à prendre, il n'y en a qu'un : consulter cet augure. Or, le fait est là : à Carmaux, on ne tient compte que des volontés d'une aristocratie-verrière, mais point du tout des désirs évidents de la masse des travailleurs. En toute vérité, « l'homme de décembre » comme on appelle Napoléon III, dans quelques milieux, sauvegardait davantage les apparences...

Reste l'unique recours des socialistes : l'ouvrier renvoyé n'a subi l'exclusion que pour des motifs politiques : pour avoir été élu conseiller général, je crois, et pour avoir voulu prendre part à un congrès. La Compagnie affirme que cet ouvrier s'est absenté sans aucune autorisation. A quoi les socialistes répondent que s'il l'avait demandée, on la lui aurait refusée. Mais qui ne voit combien le point de départ eût été changé, si l'on avait pu prouver que le congé était refusé à l'ouvrier parce qu'on voulait l'empêcher de participer à un congrès de ses pairs? Au

Digitized by Google

lieu de cela, il y a à la base de la grève actuelle une équivoque. Aussi les débuts ont-ils été durs, pénibles, et a-t-il fallu toute la rhétorique de M. Jaurès pour donner aux choses l'aspect qu'elles devaient avoir et qu'elles n'avaient sensiblement pas d'elles-mêmes.

Aujourd'hui, on ouvre des souscriptions pour alimenter la caisse du syndicat. Où tout cela nous mènera-t-il? Sans doute à une cote mal taillée comme d'habitude; et l'on est réduit à l'espérer! En attendant, les propositions les plus bizarres sont lancées. J'avoue que je voudrais bien voir aboutir l'idée que Rochefort émettait hier même, dans l'*Intransigeant*. On créerait, par souscriptions, une verrerie qui serait donnée aux verriers afin qu'ils la gèrent par eux-mêmes, et sans l'intervention du « patron ». Je ne saurais dire combien j'ai hâte de voir réaliser ce rêve. Nous avons déjà eu la mine aux mineurs et nous savons de quelle lamentable façon elle a fini. De grâce, qu'on nous donne la verrerie aux verriers! Cela nous prouvera d'abord la générosité personnelle des chefs socialistes et notamment de M. le marquis de Rochefort-Luçay. Et nous verrons ensuite de belles choses dans cette *selft-verrerie*. On y pourra toucher de près le triomphe de l'égalité, de la solidarité, etc., etc. jusqu'à la première bagarre. Car cela saute aux yeux, n'est-ce pas? Il faudra, malgré tout, quelqu'un qui dirige, qui compte, qui paye, qui punisse, qui juge en dernier ressort. Et je ne donne pas six mois à ces braves gens pour regretter le tyran qu'ils sont aujourd'hui conviés à conspuer, celui-là ou un autre. Nous voyons le gâchis parlementaire où nous a conduit l'égalitarisme. Or les lois, mon Dieu, on n'en fait pas ou on les fait mal, cela ne change guère les habitudes du public. Mais quand il est question de bouteilles, il faudra pourtant bien les faire au goût de l'acheteur, et si quelque ouvrier livre du travail défectueux, peut-on m'assurer que son compagnon d'ouvrage aura une assez grande autorité sur lui pour le faire recommencer?... Si oui, tant mieux! Nous revenons à l'âge d'or...

Pour le moment, nous vivons l'âge de fer, et quelques milliers de nos soldats sont en train d'en imposer les lois aux puissants de Madagascar. L'opinion générale, même à l'étranger, est que nos troupes accompliront leur devoir jusqu'à la victoire inclusivement. Mais combien de fatigues aurait-on pu leur épargner avec plus de prudence et d'études préparatoires. Nous nous

Digitized by Google

heurtons là-bas à des difficultés que des hommes expérimentés et connaissant l'île auraient sans aucun doute évitées. Mais comme c'est l'habitude en cas semblables, on s'est bien gardé de consulter ces hommes-là! Il est écrit que nous ne changerons point...

Les souvenirs dont ces jours-ci ramènent le vingt-cinquième anniversaire seraient bien faits pourtant pour nous servir de leçon ! D'autant plus qu'on prend bien soin, de l'autre côté du Rhin de ne pas nous les laisser oublier. C'est tout de même un homme singulier que l'Empereur d'Allemagne, indéchiffrable, et décourageant ! Son prurit d'éloquence martiale le démange tellement qu'il y cède jusque dans les eaux anglaises ; ce qui lui a valu, du reste, le plus bel ensemble de chiquenaudes qui se soit jamais abattues sur une figure impériale. La presse britannique a dit, sans ambages, à l'hôte de la reine Victoria qu'on n'a pas le droit d'élever si fort la voix quand on est invité chez quelqu'un. Je doute que Guillaume II ait compris. Déjà à moitié divinisé par sa propre conviction, comment résister au capiteux parfum qui s'exhale pour lui de toutes les gloires passées qu'on remue avec acharnement depuis quelques jours ?

Jusqu'à ce que ce défilé pompeux d'anniversaires ait pris fin, avec les rodomontades qu'il traîne fatalement avec lui, on ne saurait trop redoubler de précautions pacifiques. Et, c'est une justice qui nous sera rendue, j'espère, nous faisons autant que possible la sourde oreille pour ne pas entendre les bruyantes fanfares d'un adversaire un peu trop vantard. Dieu veuille que cette circonspection et ce calme voulu durent jusqu'au bout !

Combien plus heureux les collégiens qui ne pensent pas à toutes ces tristes choses ! les jeunes gens et les jeunes filles que les premiers jours du mois d'août ont trouvés sur le chemin de la maison paternelle, après le surmenage de juillet et l'anxiété des derniers concours de fin d'année ! Quelle rude époque pour tout cet aimable monde ! Mais aussi, ayons le courage d'en convenir, quelle rude tâche que celle des professeurs chargés d'examiner tout ce monde-là, de classer les mérites, de distinguer les aptitudes, d'ouvrir une carrière ou de fermer l'avenir avec un oui ou avec un non !

Je pensais à cela en lisant les nouvelles des récents concours du Conservatoire. Quand on parle de ces concours, dix-neuf

Digitized by Google

personnes sur vingt ne pensent qu'aux principales séances de chant, de déclamation, ou de violon et de piano : ce qui n'est déjà pas mal. Mais vous figurez-vous l'admirable patience, l'héroïque résistance que doivent apporter les membres du jury, pendant les épreuves des concours de trombone, par exemple, ou de cornet à pistons, ou de contrebasse, ou de basson. J'admets que les exécutants soient déjà des artistes en possession d'un mécanisme irréprochable ou à peu près. Mais, deux, trois, quatre heures de trombone dans une salle close, cela ne vous semble-t-il pas un supplice digne des empereurs bysantins ?

Voilà pourquoi je suis plein d'une admiration profonde pour l'endurance de M. Ambroise Thomas, le directeur actuel du Conservatoire, qui, malgré ses quatre-vingt-quatre ans, résiste sans faiblir à ces trombes de bruit, à ces torrents de sonorités. Il faut croire, malgré l'apparence, que ces débauches de son constituent des préservatifs *di primo cartello* contre la fatigue, car les deux prédécesseurs du directeur actuel, et notamment Auber, eurent une vieillesse aussi radieuse que M. Thomas.

Il avait été question de célébrer, au commencement d'août, le centenaire du Conservatoire. Mais la fête a été reportée au 22 octobre prochain, jour anniversaire de l'ouverture des cours en 1795. A ce propos, les détails amusants commencent à pleuvoir, et nous pouvons en glaner quelques-uns. Sarrette, qui devait être le premier directeur de la nouvelle institution était en prison, quand il fut mandé à l'improviste par Robespierre qui lui tint ce langage très péremptoire : « La fête de l'Être-Suprême est dans cinq jours. Gossec a composé un hymne. Il faut que les quarante-huit sections de Paris le chantent à la fête. Tu seras responsable de sa bonne exécution. » On imagine facilement l'embarras de ce malheureux Sarrette. Flairer de si près la liberté et craindre de voir s'évanouir l'espoir si ardemment caressé ! M. de Robespierre fut intraitable. Il fallait donc obtenir de toute une population, l'exécution convenable d'un hymne nouveau dans cinq fois vingt-quatre heures, et cela, en pleine Terreur !

N'importe Sarrette se met à l'œuvre et enrôle d'abord tous les maîtres de l'Institut national de musique. On vit alors Chérubini, Méhul, Grétry, pour ne citer que ceux dont on se souvient encore, grimper sur les bornes des carrefours et inculquer à la foule la composition de Gossec. Chérubini, entre

Digitized by Google

autres, ajoutent les *Débats*, qui parlait fort mal le français et avait un accent italien formidable, ne pouvait parvenir à se faire comprendre, malgré l'aide d'une clarinette secourable, qui n'avait qu'une analogie fort lointaine avec la flûte de Pan sur laquelle les anciens aèdes modulaient leurs périodes.

Les menaces du dictateur produisirent leur effet malgré tout, et cinq jours après, le peuple de Paris chanta le nouvel hymne avec ensemble. Du reste deux cents tambours qui en scandaient le rhythme devaient, évidemment, faire disparaître les lacunes et les fausses notes. Voilà comment on procédait, il y a cent ans, à l'éducation artistique des masses. Ce qui prouve que notre progrès, dont nous nous rebattons mutuellement les oreilles, n'est pas encore aussi brillant qu'on veut bien le dire!...

C'est ainsi que l'on a entassé chroniques sur causeries, dans le presse quotidienne, pour célébrer les modernes « chanteurs des rues » qui ont eu récemment l'idée, d'ailleurs fort louable, de quitter les planches des cafés-concerts où ils paradaient avec moins de fatigue pour aller gagner, dans les cours et les carrefours populeux, le petit sou traditionnel qu'ils versaient dans la caisse de quelque charitable entreprise. Certes, nous n'avons pour leur utile fantaisie que des compliments — encore que ce soit devenu, très vite, un moyen très « fin de siècle » de se faire gratuitement de la réclame dans la presse la plus fermée — mais, il y a longtemps que des ancêtres leur sont nés! Et M^lle^ Eugénie Buffet avec son guitariste, ne me fait point oublier Chérubini avec sa clarinette!

Et plus près de nous une scène analogue se reproduisait, point dans la rue cependant, mais chez un éditeur de musique. Trois jeunes gens, au temps légendaire de la bohême authentique et sans le sou, tenaient conseil sur la façon dont ils pourraient se procurer à déjeuner. Dix francs, il leur fallait dix francs, et vite! où les trouver, mon Dieu! Thérésa qui conte l'anecdote assure qu'ils les trouvèrent chez l'éditeur en question, et voici comment :

Ils entrent, et l'un deux propose une romance. »

« Monsieur que voici, dit-il, en a écrit les vers ; monsieur que voilà en a composé la musique ; et votre serviteur va la chanter, si vous permettez.

— Allez toujours, grommela l'éditeur.

Digitized by Google

La romance finie, il fit une moue dédaigneuse. Cependant, ayant l'âme condescendante et pitoyable, il l'acheta quinze francs.

Quinze francs ! cent sous de plus que les prévisions. Leur budget se soldait en excédant ! Victoire ! Et de ce pas, ils allèrent déjeuner. Je vous les présente : Le premier s'appelait Alfred de Musset ; le second Hippolyte Monpou (l'auteur de *Fleuve du Tage* où coulèrent les larmes de nos grands-mères !) et le troisième Duprez, le fameux chanteur. Quant à la romance, c'était cette perle de Musset :

Connaissez-vous dans Barcelone
Une Andalouse au sein bruni.

Je souhaite aux modernes chanteurs des rues et à nous également, qu'ils soient appelés à la notoriété de leurs involontaires prédécesseurs ! Tout arrive, il est vrai. La preuve c'est que le « premier prix » de comédie (femmes) qui a été décerné cette année s'est révélé... où, je vous le donne en mille !... A *Babylone* du Sar Péladan. C'est M^lle^ Lara, en personne, qui le confesse. Au Conservatoire, on ne lui avait fait jouer encore que les ingénues, les coquettes, les soubrettes, lorsque, en rupture de ban, elle va jouer, au Dôme central ou le Sar avait installé son théâtre. Son professeur, M. Worms va l'y écouter, et le lendemain, on lui fait apprendre les grands premiers rôles. Je gage que, lorsque le Sar aura appris son succès, il aura doucement laisser tomber de ses lèvres en souriant : « Je le savais ». Et pour peu que vous le poussiez, il vous expliquerait, sans doute, que par la vertu des pentacles et autres fariboles cabbalistiques, il a préparé M^lle^ Lara aux plus hautes destinées : Car le Sar Péladan — qui a bien du talent, soit dit en passant — croit tenir, en ses mains de mage, la destinée humaine !...

Encore une chanteuse des rues qui a fait un certain chemin dans le monde ! Christine Nilsson, qu'on assure être née en 1843. Avant de charmer l'Europe, elle débuta par chanter, au petit bonheur des attroupements, accompagnée sur le violon par un frère plus jeune ! Elle est aujourd'hui retirée dans une petite ville de Suède, à Wederslof et a quitté le théâtre, depuis déjà quelques années. Sa rivale Adelina Patti n'en est pas encore là, quoi qu'elle soit exactement du même âge. La célèbre

Digitized by Google

cantatrice a eu des débuts fort modestes comme tant d'autres. A sept ans, elle voyait sa famille dans une gêne si profonde que son père allait vendre le dernier bijou qui restait encore. L'enfant ne le voulut pas et, à force d'instances, obtint qu'on la laisserait chanter en public. Elle triompha dès le premier moment à New-York, et ne fut pas longtemps sans pouvoir installer confortablement les siens que les mauvais jours ne devaient plus faire souffrir.

On sait quels triomphes elle a remportés dans les deux mondes. Cela ne lui suffit pas, semble-t-il. Car la voilà qui s'essaye dans la pantomime — et qui y réussit admirablement. Le secrétaire de notre opéra a écrit pour elle *Miarka l'Enchanteresse*. Et les feuilles publiques nous annoncent avec componction qu'on a redemandé, à l'étoile, la danse bohémienne des fiançailles. La Patti bissée comme danseuse : cela est évidemment de l'imprévu. Son mari, M. Nicolini, qui à voulu être de la fête, a chanté, pendant l'entr'acte, la cavatine de *Faust*.

Un homme terrible ce M. Nicolini. Récemment, nous content les Dangeau du château de Craig y Nos, Adelina Patti, venant de faire une course à pied, eut soif : cela rentre dans l'humaine nature ; et elle demanda à boire de l'eau, ce qui ne s'en éloigne pas beaucoup. Refus absolu du mari.

« Vous n'y pensez pas, ma chère ! De l'eau sur vos cordes vocales ; cela les amollirait, amie !...

— Alors, du vin, soupire timidement la pauvre essoufflée?...

— Du vin, ma chère, vous n'y pensez pas ! Cela exciterait vos cordes vocales !...

Mais, ce disant, M. Nicolini ouvrait des boîtes avec des sourires discrets, dépliait des cachets et tapotait dans un verre avec une cuiller. Il préparait à sa chère femme, avec des gestes moëlleux, une chose exquise, une bonne petite potion à la magnésie !... Je ne sais si je m'abuse, mais j'imagine, que ce doit être fort gênant d'être La Patti, quand on a soif ! Il est vrai qu'on ne saurait tenir sans gêne aucune, le « record » du chant.

Quel horrible mot ce « record » ! Et l'on n'entend que lui à propos de tout ! Tout le monde : *recordman* ou *recordwomen*. Comme si les records n'étaient pas assez nombreux, voici que les Viennois en ont inventé un autre, celui de la course au pas pour jeunes filles ! Sur des bords du beau Danuble bleu (voir

Digitized by Google

Strauss) désormais les marcheuses passent, enfiévrées malgré l'allure, terribles même, si l'on en croit les dernières nouvelles. Une des coureuses en tête avait triché (oh ! mademoiselle !) et sa concurrente, outrée d'indignation, l'a vigoureusement houspillée. Peu douces, ces habituées de la valse langoureuse ! Pour une course au pas, le jury a trouvé qu'elles y mettaient trop de précipitation. Elles manquent de philosophie et devraient bien demander des conseils à la charmante candidate qui vient de surprendre si agréablement les examinateurs de la Sorbonne pour la licence de philosophie. M^lle^ Jeanne Benaben qui avait été reçu bachelière à seize ans, a professé, deux ans, la morale et la philosophie à Lyon et enseigne aujourd'hui la philosophie au collège de Rouen. Elle a obtenu pour ses examens de licence le numéro 3 sur 200 candidats. Quand il s'agit de semblables records tenus avec la grâce modeste qui caractérise la jeune philosophe — chose rare en philosophie ! — la chose décidément fait oublier le mot.

ÉDOUARD TROGAN.

Digitized by Google

UNE TRADUCTION D'UN CHAPITRE

DES

SEPT LAMPES DE L'ARCHITECTURE

de M. John Ruskin par OLIVIER GEORGES DESTRÉE.

Dans les conversations à bâtons rompus que j'eus le plaisir d'engager avec des amis, poètes et artistes anglais à propos de la littérature et de l'art anglais contemporain, ces amis après m'avoir fait passer en revue leurs maîtres préférés, et s'être réjouis à voir l'enthousiasme qu'ils m'inspiraient, m'ont souvent demandé ce que je pensais de Ruskin. Et souvent aussi il me parut qu'il y avait alors comme une hésitation dans leur curiosité, et comme une sorte d'appréhension de la réponse que je pouvais faire. En évoquant ce nom populaire en Angleterre, et tout en ayant pour l'homme dont ils parlaient une sympathie qu'il m'est aisé de comprendre, mes amis revoyaient, je crois, en esprit, les défauts qu'eux mêmes avaient reconnu dans les œuvres de leur grand critique et ils le sentaient en même temps si anglais celui qu'ils appelaient *leur* Ruskin, qu'ils pouvaient difficilement concevoir de l'admiration, ou même un jugement intègre à son égard, de la part d'un étranger.

L'œuvre du grand critique anglais manque en effet de précision et de clarté; elle fourmille en outre de contradictions déconcertantes. S'il est plus éloquent et plus persuasif que les autres critiques d'art de son pays, il n'a pu néanmoins échapper au défaut des digressions constantes, défaut qui paraît commun à tous ceux qui font de la critique d'art en Angleterre.

Ces défauts sont évidents : mais je pense pour ma part que quand un artiste ou un écrivain a produit à la fois de bonnes et

Digitized by Google

de mauvaises œuvres, il ne faut s'inquiéter que des bonnes : Si donc l'on veut bien reprendre les volumes de Ruskin, et négliger les chapitres obscurs et les contradictions qui nous ont choqué à une première lecture, on verra qu'il n'est point de livre signé par lui qui ne contienne un enseignement précieux, une foule d'idées nouvelles et de remarques salutaires aux jeunes artistes; et pour ce qui concerne spécialement l'architecture, je ne connais rien de plus éloquent, de mieux entendu et de plus artiste en même temps que certains chapitres de ses livres et notament des *Stones of Venise*, et des *Seven Lamps of architecture* dont je traduis ici un chapitre que je voudrais voir connu du public français, pour les remarques précieuses et salutaires qu'il contient sur la restauration et la conservation des édifices et des monuments publics.

Pour répondre brièvement à la question de mes amis d'Angleterre, je leur dirai donc ceci : *Votre* Ruskin est pour moi un homme supérieur, dont les œuvres intéressantes par elles-mêmes doivent être spécialement remarquées pour l'heureuse influence qu'elles ont eue sur l'art anglais en général. Il a surtout fait une chose précieuse. Le premier, il a écrit sur l'art en Angleterre, prouvant par son exemple que l'on peut sans en pratiquer aucun en particulier, aimer les arts avec assez d'amour et les comprendre assez bien pour donner de précieux conseils, des indications utiles et salutaires à ceux là même qui les pratiquent, et surtout que l'on peut arriver, à force de talent, à faire comprendre, et à faire aimer ces arts par la foule.

C'est en cela surtout que le rôle de Ruskin fut important en Angleterre. Il a été avec Morris l'éducateur du grand public, le vulgarisateur d'idées nouvelles et de principes artistiques qui, une fois admis, ont contribué à élever, à épurer le goût de la nation anglaise toute entière. Une foule d'innovations heureuses lui sont dues en matière d'art. Il a été le premier à donner des cours sur l'art à l'université d'Oxford. Il a fondé une bourse pour l'enseignement du dessin dans la même ville, son exemple a été suivi par des hommes généreux, ses admirateurs, dans presque toutes les grandes villes de l'Angleterre. Il a rassemblé des collections admirables qu'il a léguées au Musée de cette vieille ville d'Oxford, où il a été tour à tour étudiant et professeur.

Par la beauté de ses écrits sur l'architecture, il a fait

Digitized by Google

comprendre et aimer ce grand art par un grand nombre de ses compatriotes qui ne s'en étaient jamais souciés avant de l'avoir lu; en le faisant comprendre et aimer du public, il a donné à des hommes de talent le moyen de réaliser des conceptions nouvelles, et contribué puissamment ainsi au relèvement de l'architecture moderne. Il a enfin de son influence, alors toute puissante en Angleterre, aidé à leur début les peintres préraphaélites, les a protégés et soutenus contre les viles attaques dont ils furent l'objet au commencement de leur carrière, et il a contribué, par son éloquence entraînante et enthousiaste, au triomphe de cette école qui fait maintenant la gloire artistique de l'Angleterre. Peu d'hommes auront eu, je pense, une vie aussi bien remplie, et peuvent, comme lui, parvenus à la vieillesse, regarder en arrière avec la conscience d'avoir aussi noblement et utilement rempli leur existence terrestre.

O. G. D.

LA LAMPE DE LA MÉMOIRE

Parmi les heures de sa vie que l'auteur examine avec un sentiment de spéciale reconnaissance, parce qu'elles ont été marquées par une surabondance de joie, ou par la clarté d'un enseignement, il en est une, passée, il y a quelques années, vers le coucher du soleil parmi les masses brisées de forêts de pins qui bordent le cours de l'Ain, au dessus du village de Champagnole dans le Jura. C'est un endroit qui a toute la solennité des Alpes sans en avoir la sauvagerie : il y a là le sentiment d'un grand pouvoir qui commence à se manifester par la terre, en même temps qu'un sentiment de profonde et majestueuse harmonie dans l'ascension des longues lignes peu élevées des collines couvertes de pins ; ce sont là les premiers sons de ces symphonies de puissantes montagnes, qui doivent bientôt s'élever plus bruyantes, plus sauvagement brisées dans les retranchements des Alpes. Mais leur force est ici encore retenue; et les plans prolongés au loin des montagnes pastorales se succèdent, comme les longues vagues soupirantes qui jaillissent d'une lointaine mer orageuse et se meuvent au

Digitized by Google

dessus des eaux tranquilles. Et il y a aussi une profonde tendresse envahisant cette vaste monotonie. Les forces destructives et la sévère expression des chaînes centrales ont également disparu. Les doux pâturages du Jura ne sont point tourmentés des sentiers sillonnés de gel, encombrés de poussières d'anciens glaciers ; aucun amas de ruine ne brise les belles lignes de sa forêt ; nulle rivière pâle, resserrée et furieuse ne poursuit son rude et changeant chemin parmi ses rocs. Patiemment, détour par détour, les clairs et verts cours d'eau méandrent en leurs lits bien connus : et sous la sombre tranquillité des pins impassibles, éclot année par année, une telle compagnie de fleurs joyeuses, que parmi toutes les bénédictions de la terre je n'en connais pas de pareille. C'était le printemps, aussi, et toutes ces fleurs croissaient en grappes pressées comme par amour ; il y avait bien place pour toutes il est vrai, mais elles crispaient leurs feuilles, en toutes les formes étranges possibles, à seule fin d'être plus rapprochées l'une de l'autre. Il y avait l'anémone des bois, étoile par étoile, se fondant de temps à autre en nébuleuses, il y avait des oxalis en troupes suivies comme de virginales processions du mois de Marie, qui bouchaient comme d'une neige serrée les sombres fentes verticales du calcaire garni de lierre sur ces bords, d'un lierre aussi clair et aussi adorable que la vigne ; de temps en temps un jaillissement bleu de violettes, et les clochettes des primevères aux places ensoleillées ; et à l'endroit le plus découvert, la vesce, la consoude et le mezéréon, les petits bourgeons de saphir de la Polygala Alpina, le fraisier sauvage avec une ou deux fleurs seulement, tout cela noyé dans la douceur dorée d'épaisses et chaudes mousses couleur d'ambre. J'arrivai bientôt sur le bord du ravin ; le solennel murmure de ses eaux s'éleva soudain au dessous de moi, mêlé au chant des grives dans les branches des pins ; et de l'autre côté de la vallée, toute entière emmuraillée par de gris rochers de calcaire, un faucon s'essorait de leur sommet, les touchant presque de ses ailes, et l'ombre des pins dansait sur son plumage, mais une profondeur de cent brasses était sous sa poitrine et les nappes ondoyantes de la verte rivière glissant et brillant vertigineuse au dessous de lui, ses globes d'écume semblant suivre son vol. Il serait difficile de concevoir un paysage plus indépendant de tout autre intérêt que celui de sa beauté sérieuse et renfermée ; mais

Digitized by Google

l'auteur se rappelle bien le trouble soudain et le froid jeté sur cette même beauté quand il s'efforça, afin de découvrir plus intimement les sources de son charme, de s'imaginer pour un moment, un paysage dans une forêt aborigène du nouveau monde. Les fleurs perdirent en un instant leurs lumières, la rivière sa musique : les collines devinrent oppressives et désolées ; une lourdeur dans les branches de la forêt assombrie montra combien sa puissance précédente avait dependu d'une vie qui n'était pas à elle, quelle partie de la gloire de la création impérissable ou continuellement renouvelée est reflétée par des choses plus précieuses en leur souvenir, qu'elle même en son renouvellement. Ces fleurs toujours jailissantes, ces cours d'eau coulant toujours, avaient été teintes des profondes couleurs de la patience, de la valeur et de la vertu humaines ; et les crêtes des collines sombres qui s'élevaient contre le couchant, recevaient une admiration plus profonde, parce que leurs ombres lointaines tombaient à l'est sur le mur de fer de Joux et le donjon quadrangulaire de Grauson.

II

C'est comme centralisant et protégeant cette influence sacrée, que l'architecture doit être envisagée par nous avec le soin le plus sérieux. Nous pouvons vivre sans elle, et adorer Dieu sans elle, mais nous ne pouvons pas nous souvenir sans elle. Combien froide est toute histoire, combien dépourvue de vie toute représentation, comparée à celle qu'une vivante nation écrit et que porte le marbre incorruptible ; combien de pages de mémoires douteux ne pouvons-nous pas négliger, grâce à quelques pierres laissées les unes sur les autres. L'ambition des constructeurs de l'antique Babel était bien dirigée pour ce monde ; il n'y a que deux conquérants puissants de l'oubli des hommes, la Poésie et l'Architecture : il est bon d'avoir non seulement ce que les hommes ont pensé et éprouvé, mais aussi ce que leurs mains ont façonné, ce que leur travail a créé, ce que leurs yeux ont contemplé tous les jours de leur vie. Le siècle d'Homère est environné de ténèbres, sa personnalité même entourée de doute. Il n'en est pas de même pour Périclès et le jour est proche où nous confesserons que nous avons plus appris

Digitized by Google

de la Grèce, par les fragments en ruine de sculpture, que même par ses doux chanteurs et ses soldats historiens. *Et si en effet il y a quelque profit à connaître le passé, ou quelque joie dans la peine de n'être point oublié après la mort, profit et joie qui encouragent le travail présent, et font prendre en patience la douleur présente, il y a par rapport à l'architecture nationale deux devoirs dont il est impossible de surfaire l'importance : le premier de rendre historique l'architecture du temps présent, le second de conserver, comme le plus précieux héritage, celle du temps passé.*

III

C'est en ce qui regarde le premier de ces buts, que la mémoire peut être appelée la sixième lampe de l'architecture; car une perfection véritable ne peut être atteinte par des bâtiments civils ou domestiques que lorsqu'ils deviennent commémoratifs ou monumentaux ; et ceci en partie parce qu'ils sont avec un tel but, bâtis d'une manière plus stable, en partie aussi parce que leur décoration est en conséquence animée d'une signification métaphorique ou historique.

Pour ce qui regarde les bâtiments domestiques, il doit y avoir toujours une certaine réglementation par rapport à des vues de ce genre, dans le pouvoir comme dans le cœur des hommes et je ne puis m'empêcher d'augurer fâcheusement d'une nation dont les maisons sont bâties pour ne pas durer plus longtemps qu'une seule génération. Il y a une sainteté dans la maison d'un homme de bien qui ne peut pas être renouvelée dans chaque autre maison qui s'élève de ses ruines; et je crois qu'en général des hommes de bien doivent avoir ce même sentiment, qu'ayant passé leur vie heureusement et honorablement, ils seraient attristés, arrivant à la fin de cette vie, par la pensée que cette place de leur demeure terrestre, qui semblait presque sympathiser avec eux voyant tout leur honneur, leur joie ou leur souffrance, que cette place avec tous leurs souvenirs qu'elle renferme, avec toutes ces choses matérielles qu'ils ont aimées, qui leur ont appartenu, et qui portent leur empreinte, doit être balayée aussitôt que leur place sera creusée dans la tombe; que nul respect ne lui doit être montré, nulle affection, qu'aucun bien n'en peut être tiré par

Digitized by Google

leurs enfants; que bien qu'ils aient un monument dans l'église, il ne reste d'eux nul monument vivant à leur foyer, dans leur maison, que tout ce qu'ils ont jamais pu conserver précieusement est méprisé, et que les lieux qui les ont protégés et reconfortés sont jetés à terre dans la poussière. Je dis qu'un homme de bien devrait craindre cela; et que bien plus encore, un bon fils un noble descendant devrait craindre de traiter ainsi la maison paternelle. *Je dis que si les hommes vivaient vraiment comme des hommes, leurs maisons seraient des temples, des temples que nous oserions à peine profaner, et dans lesquels la permission de vivre serait pour nous sanctifiante*; et il doit y avoir un étrange relâchement de l'affection naturelle, une étrange ingratitude pour tout ce que la maison nous a donné et les parents appris, une étrange conscience que nous vivons infidèles à l'honneur de nos pères, ou que nos vies ne sont pas telles qu'elles doivent rendre nos habitations sacrées à nos enfants, puisque chaque homme bâtit à peine pour lui-même et pour la petite révolution d'années de sa propre vie. Et je regarde ces pitoyables assemblages de chaux et d'argile qui s'élancent en poussièreuse avant-garde des champs ravagés autour de notre capitale, ces minces et vacillantes coquilles sans fondement, de bois ou de pierre imitée, je regarde ces lugubres rangées d'un minutieux formalisme, toutes semblables sans différence et sans confraternité, aussi solitaires que similaires, non seulement avec l'insouciant dégoût d'un œil irrité, non seulement avec la tristesse qu'on éprouve pour un paysage profané, mais aussi avec le pénible pressentiment que les racines de notre grandeur nationale sont profondément attaquées, quand elles sont ainsi négligemment frappées dans leur sol natal; je pense que ces demeures déshonorées et sans confort sont le signe d'un sentiment généralement répandu de mécontentement populaire, qu'elles marquent bien un temps où le but de chaque homme est d'atteindre une sphère plus élevée que sa sphère naturelle, où la vie de chacun de ses devanciers est un objet de mépris journalier; lorsque les hommes bâtissent avec l'espoir de quitter la maison qu'ils ont construite, et vivent dans l'espoir d'oublier les années qu'ils ont vécues; lorsque le confort, la paix, la religion du foyer ont cessé d'être; et lorsque les masures pressées d'une population toujours en lutte, toujours agitée diffèrent seulement des tentes arabes ou bohémiennes, en ce

Digitized by Google

que leurs ouvertures s'offrent moins sainement à l'air du ciel, en ce que leur coin de terre est moins heureusement choisi, par le sacrifice de la liberté sans le profit du repos, et de la stabilité sans le plaisir du changement.

IV

Ce mal n'est ni léger ni sans conséquence; il est sinistre, infectieux et fécond en autre fautes et malheurs. Lorsque les hommes n'aiment plus leurs foyers et ne respectent plus leur seuil, c'est un signe qu'ils les ont déshonorés tous deux, et qu'ils n'ont jamais reconnu la véritable universalité de ce culte chrétien, qui devait vaincre l'idolâtrie mais non la dévotion du païen. Notre Dieu est un Dieu de la maison aussi bien qu'il est le Dieu du Ciel. Il a un autel dans toute habitation humaine; que l'homme y prenne garde lorsqu'il le détruit follement et jette ses cendres au vent. Ce n'est pas seulement une question de simple plaisir pour l'œil, ni une question d'orgueil intellectuel ou de fantaisie critique et cultivée que celle de savoir comment et avec quelle apparence de durabilité et d'achèvement, les bâtiments domestiques d'une nation doivent être construits. C'est une de ces obligations morales qui ne peut être négligée plus impunément que d'autre, et qui, comme les autres, dépend d'une conscience soucieuse et soigneuse, que celle de bâtir nos demeures avec soin, patience et amour, avec le souci de leur perfection, et la pensée qu'elles durent une période analogue à celle qui, dans le cours ordinaire des révolutions nationales, peut-être supposée suffisante pour s'étendre jusqu'à un entier changement des intérêts locaux. Ceci comme minimum; mais il serait préférable encore que chaque fois que cela est possible, les hommes bâtissent leur maison proportionnée plutôt à leur condition à leur début, qu'au but atteint à la fin de leur carrière en ce monde; qu'ils les bâtissent capables de résister aussi longtemps que le plus solide travail humain peut résister, rappelant aussi à leurs enfants ce qu'ils ont été et d'où ils ont pu s'élever si cela leur a été permis. Et lorsque les maisons sont ainsi bâties, nous pouvons avoir cette vraie architecture domestique, le commencement de toute autre, qui ne dédaigne pas de traiter avec respect et avec soin la petite habitation aussi bien que la grande, et qui investit de

Digitized by Google

la dignité du contentement humain l'étroitesse de la vie de ce monde.

V

Je considère cet esprit d'honorable, fier et paisible possession de soi-même, cette sagesse persistante d'une vie satisfaite d'elle-même, comme étant probablement une source de grande puissance intellectuelle à toutes les époques, et, sans conteste, comme la source première de la grande architecture de l'Italie, et de la France ancienne. Jusqu'aujourd'hui l'intérêt de leurs plus belles villes consiste non pas dans la richesse isolée des palais, mais en la décoration exquise et soignée avec amour des maisons même les plus petites de leur glorieuse période. Le morceau d'architecture le plus parfait à Venise est une petite maison à l'entrée du Grand Canal, consistant en un rez-de-chaussée, surmonté de deux étages avec trois fenêtres au premier et deux au second. Plusieurs des plus exquis bâtiments sont sur les canaux les plus étroits, et n'ont pas de plus grandes dimensions. Un des morceaux les plus intéressants de l'architecture du XV^e^ siècle du nord de l'Italie est une petite maison située dans une rue écartée, derrière la place du Marché à Vicence; elle porte la date de 1481 et la devise : « *Il . n'est . rose . sans . épine .* »; elle n'a aussi qu'un rez-de-chaussée et deux étages, avec trois fenêtres à chacun d'eux, séparées par de riches rinceaux et avec des balcons supportés, celui du centre par un aigle ouvrant les ailes, ceux des côtés par des griffons ailés dressés sur une corne d'abondance. L'idée qu'une maison doit être grande pour être bien bâtie est tout à fait d'invention moderne, et peut être mise en parallèle avec cette autre idée que nulle peinture ne peut être historique si elle n'est d'une dimension n'admettant que des figures plus grandes que nature.

VI

Je voudrais donc que nos habitations ordinaires fussent bâties pour durer, et bâties pour être agréables, aussi riches et plaisantes qu'elles peuvent l'être au dedans et au dehors; je dirai dans un autre chapitre quel degré de ressemblance

Digitized by Google

sous le rapport du style et de la forme elles devraient avoir entre elles; mais, dans tous les cas, avec telles différences qui pussent convenir ou exprimer le caractère de chaque homme, ses occupations et en partie son histoire. Ce droit sur la maison, je le conçois comme appartenant au premier bâtisseur, et comme devant être respecté par ses enfants; et il serait bon que des pierres fussent réservées pour porter en inscription le résumé de sa vie et de son expérience, transformant ainsi l'habitation en une espèce de monument, et développant en un enseignement plus systématique la bonne coutume jadis universelle et subsistant encore chez quelques Suisses et Allemands de reconnaître la grâce que Dieu leur accorde de bâtir et de posséder une paisible place de repos, en de si doux mots que nous pouvons, en les citant terminer ce que nous avons à dire sur ces choses. Je les ai transcrits de la façade d'un cottage bâti dernièrement parmi les verts paturages qui descendent du village de Grindelwald jusqu'au glacier inférieur.

Mit herzlichem Vertrauen
Hat Johannes Mooter und Maria Rubi
Dieses Haus bauen lassen
Der liebe Gott woll uns bewahren
Vor allem Ungluck und Gefahren,
Und es in Segen lassen stehn
Auf der Reise durch diese Jammerzeit
Nach dem himmlischen Paradiese
Wo alle Frommen wohnen.
Da wird Gott sie belohnen
Mit der Friedenskrone
Zu alle Ewigkeit.

D'un cœur confiant
Johannes Mooter et Maria Rubi
Ont fait bâtir cette maison.
Que le bon Dieu nous veuille garder
De tout malheur et danger,
Et la maintienne en bénédiction
En ce voyage à travers cette vallée de larmes.
Vers le Paradis céleste
Où habitent tous les croyants;
Là Dieu les récompensera
Avec la couronne de paix
En toute éternité.

Digitized by Google

VII

Dans les bâtiments publics l'intention historique devrait être encore plus définie. L'un des avantages de l'architecture gothique — ce mot étant employé ici dans son sens le plus étendu et en opposition à l'architecture classique — est qu'elle admet une richesse de souvenirs tout à fait illimitée. Les minutieuses et multiples décorations sculpturales donnent les moyens d'exprimer ou symboliquement ou littéralement, tout ce qu'on peut souhaiter connaître du sentiment national ou de son développement. Plus de décoration sera habituellement demandée que celle ayant un caractère aussi élevé; et une grande partie d'ornementation, même pendant les périodes les plus soigneuses, a été laissée à la liberté de la fantaisie, de simples répétitions de quelques armoiries ou symbole national ont même été admises. Il est cependant généralement peu sage, même pour la décoration d'une simple surface d'abandonner le pouvoir et le privilège de la variété qu'admet l'esprit de l'architecture gothique; il est beaucoup moins sage encore de le faire quand il s'agit de choses plus importantes de chapiteaux de colonnes ou de saillies, de cordons, comme naturellement de tout bas-reliefs avoués. Mieux vaut le plus grossier travail nous rappelant une histoire ou un fait, que le plus riche travail sans signification. Il ne devrait pas y avoir un seul ornement placé sur un grand bâtiment civique qui n'ait quelque signification intellectuelle. La représentation actuelle de l'histoire a dans les temps modernes été arrêtée par une difficulté méprisable à la vérité mais persistante, celle du costume difficile à représenter; néanmoins par un traitement d'une imagination assez large, et par le franc usage de symboles, de pareils obstacles peuvent être surmontés; peut-être qu'ils ne le seront pas de manière a produire une sculpture satisfaisante en elle-même, mais bien assez en tous cas pour lui permettre de devenir un grand et expressif élément de la composition architecturale. Prenez pour exemple l'arrangement du chapiteau du palais ducal de Venise. L'histoire en elle-même était, il est vrai, réservée aux peintres de l'intérieur du palais, mais chaque chapiteau des arcades avait sa signification propre. Le plus grand, la pierre angulaire du tout, près de l'entrée, était

Digitized by Google

consacré à la symbolisation de la Justice abstraite ; en haut se trouve une sculpture représentant le jugement de Salomon, remarquable par la belle adaptation de son exécution à la destination décorative. Les figures, si le sujet en avait été exclusivement composé, auraient maladroitement interrompu la ligne de l'angle et diminué sa force apparente, et c'est pourquoi au milieu d'elles, quoique entièrement sans relation avec elles, entre l'exécuteur et la mère qui intercède, s'élève le tronc rugueux d'un arbre massif qui supporte et continue l'arête de l'angle et enrichit le tout. Le chapiteau en dessous porte parmi son feuillage une figure de la Justice sur un trône, Trajan rendant justice à la veuve, Aristote « che die legge » et un ou deux autres sujets que le temps a rendu inintelligibles. Les chapitaux suivants représentent les vertus et les vices. se suivant comme préservatifs ou destructifs de la paix et de la puissance nationale et se terminent par une figure de la Foi avec cette inscription « Fides optima in Deo est. » Une figure s'aperçoit sur l'autre côté du chapiteau, adorant le soleil. Après ceux-ci, deux ou trois chapiteaux sont soigneusement décorés d'oiseaux, et puis vient une série représentant d'abord les fruits divers, ensuite les costumes nationaux, enfin les animaux des diverses contrées soumises au gouvernement de Venise.

VIII

Maintenant pour ne point parler davantage d'aucun autre bâtiment public important, imaginant notre Chambre des Indes, décorée de cette façon par la sculpture historique ou symbolique ; et tout d'abord bâtie solidement, ensuite enchâssée de bas-reliefs représentant nos batailles des Indes, diversifiés par des sculptures de feuillages orientaux ou enchâssés de pierres orientales ; les parties les plus importantes de la décoration composées de groupes représentant la vie Indienne ou des paysages des Indes en exprimant d'une façon prééminente les fantômes du culte Hindou dans leur soumission à la croix. Un tel ouvrage ne vaudrait-il pas mieux qu'un millier d'histoires ? Si néanmoins nous n'avons pas l'imagination nécessaire pour de pareils efforts, ou si, ce qui est probablement une des plus nobles excuses que nous pouvons offrir pour notre infériorité

Digitized by Google

en ces matières, nous avons moins de plaisir à parler de nous mêmes, même en marbre, que les autres nations du continent, du moins nous n'avons point d'excuse pour n'importe quel manque de ces soins qui assurent la stabilité des bâtiments. Et comme cette question est d'un grand intérêt par rapport au choix des divers modes de décoration, il est nécessaire de le traiter d'une façon détaillée.

IX

Les desseins et les projets bénévoles des hommes pris en masse peuvent être tenus comme s'étendant rarement plus loin que leur propre génération. Ils peuvent considérer la postérité comme une audience, désirer son attention et travailler à mériter ses louanges ; ils peuvent avoir foi dans sa reconnaissance d'un mérite méconnu, et demander réparation de torts contemporains.

Mais tout ceci n'est que pur égoïsme et ne comporte pas la moindre attention ou marque d'intérêt de la part de ceux dont nous voudrions voir le nombre augmenter le cercle de nos flatteurs et sur l'autorité desquels nous voudrions volontiers nous appuyer pour supporter nos querelles présentes. *L'idée du sacrifice de soi-même pour l'amour de la postérité*, celle de faire des économies pour l'amour de débiteurs encore à naître, ou de planter des forêts à l'ombre desquelles puissent vivre nos descendants, ou de bâtir des villes que de futures nations pourront habiter, jamais, je le suppose, ne prend efficacement place parmi les motifs reconnus de nos efforts. Pourtant ces choses n'en sont pas moins notre devoir, et notre rôle n'est pas bien rempli sur cette terre si l'étendue projetée et délibérée de notre utilité ne comprend pas non seulement les compagnons mais aussi les successeurs de notre pèlerinage. Dieu nous a prêté la terre pour notre vie ; c'est une grande substitution. Elle appartient autant à ceux qui doivent venir après nous et dont les noms sont déjà écrits dans le livre de la création qu'à nous mêmes ; et nous n'avons aucun droit, par ce que nous faisons ou négligeons, de les comprendre dans des pénalités inutiles ou de les priver de bénéfices qu'il était en notre pouvoir d'acquérir. Et ceci est d'autant plus vrai qu'une des conditions fixées pour

Digitized by Google

le travail de l'homme est que la beauté du fruit est en proportion du temps écoulé entre la semaille et la récolte ; et généralement c'est pourquoi plus nous reculons notre but, et moins nous désirons être nous mêmes les témoins du résultat de nos travaux, d'autant plus large et riche sera la mesure de notre succès. Les hommes ne peuvent améliorer autant ceux qui sont avec eux que ceux qui viennent après eux, et, de toutes les chaires d'où se fait entendre la voix humaine, il n'en est point d'où elle ait plus de portée que de la tombe.

X

Il n'y a non plus sous ce rapport aucune perte pour l'avenir. Toute action humaine gagne en honneur, en grâce, en vraie magnificence, étant envisagée par rapport aux choses qui doivent venir. C'est le but lointain, la tranquille et confiante patience qui plus que tous les autres attributs distinguent l'homme de l'homme et le rapprochent le plus de son Créateur ; et il n'y a ni action ni art dont nous ne puissions mesurer la majesté avec cette pierre de touche. Pensons donc lorsque nous bâtissons que nous bâtissons pour toujours, que notre travail soit tel que nos descendants nous en remercient ; et alors que nous plaçons pierre sur pierre, pensons qu'un temps viendra où ces pierres seront tenues pour sacrées parce que nos mains les ont touchées, et que les hommes regardant le travail et la substance façonnée de ces pierres diront « Voyez ! nos pères ont fait ceci pour nous. » *Car en vérité la plus grande gloire d'un bâtiment n'est pas dans ses pierres ni dans son or.* Sa gloire est dans son âge, et en cette profonde impression de chose pleine de voix, de rigide surveillance, de mystérieuse sympathie, ce sentiment d'approbation ou de condamnation que nous éprouvons dans ces murs qui longtemps ont été lavés par les vagues de l'humanité qui passe. C'est leur persistant témoignage entre les hommes et leur tranquille contraste avec le caractère transitoire de toutes choses, c'est la force qui, malgré la fuite des saisons et des époques, malgré la chute et la naissance des dynasties, malgré les changements de la face de la terre et des limites de la mer, maintient leur beauté sculptée et belle de proportions pour un temps insurmontable, relie les

Digitized by Google

siècles oubliés aux siècles suivants, et constitue à demi l'identité des nations comme elle en concentre la sympathie. C'est cette trace dorée du temps que nous devons regarder comme la vraie lumière, la couleur, la valeur de l'architecture ; et ce n'est que lorsqu'un bâtiment a assumé ce caractère, lorsqu'il a été confident de la renommée et consacré par les actions des hommes, lorsque ces murailles ont été les témoins de la souffrance, et que ses piliers s'élèvent des ombres de la mort, que son existence plus durable que celle des objets naturels qui l'entourent peut-être douée comme eux de langage et de vie.

XVIII

Il n'appartient pas à mon plan actuel de parler en détail du second devoir que j'ai indiqué plus haut, la préservation de l'architecture que nous possédons, mais quelques mots peuvent être pardonnés comme étant spécialement nécessaires dans les temps modernes. Le vrai sens du mot *restauration* n'est compris ni par le public ni par ceux qui ont la charge de l'entretien des monuments publics. Ce mot signifie aujourd'hui la plus totale destruction qu'un bâtiment puisse souffrir ; une destruction de laquelle aucun reste ne peut être recueilli, une destruction accompagnée d'une fausse description de la chose détruite. Ne nous laissons pas tromper en cette importante matière ; il est *impossible*, aussi impossible que de ressusciter les morts, de restaurer n'importe quelle chose qui a jamais été grande ou belle en architecture. Ce que je vous ai fait remarquer plus haut avec insistance comme étant la vie de tout l'ensemble, cet esprit qui est donné seulement par la main et l'œil du travailleur, ne peut jamais être rappelé. Un autre esprit peut être donné par une autre époque, et alors nous avons un nouveau bâtiment. Mais l'esprit du travailleur disparu ne peut pas être assigné à paraître et à commander, à diriger d'autres mains, d'autres pensées. Et quant à ce qui est de vouloir directement et simplement copier c'est évidemment impossible. Quelle copie peut-on faire de surfaces qui ont été usées sur plus d'un demi-pouce de profondeur? Tout le fini de l'œuvre était dans ce demi pouce qui est parti ; si vous tentez de restaurer ce fini vous le faites conjecturalement ; si vous

Digitized by Google

copiez ce qui est laissé, en accordant que la fidélité soit possible (et quel soin, quelle surveillance et quels coûts peuvent l'assurer)? comment le nouvel ouvrage sera-t-il meilleur que l'ancien? Il y avait encore dans le vieux bâtiment *quelque vie*, quelque mystérieuse suggestion de ce qu'il avait été, et de ce qu'il avait perdu. Il ne peut plus y en avoir dans la grossière dureté de la nouvelle sculpture. Regardez ces animaux que j'ai donnés dans la planche 14 comme exemple de travail vivant et supposez les marques de leurs cisailles et de leurs chevelures usées par le temps, ou encore les rides de leur front, qui pourra jamais les restaurer? Le premier pas de la restauration (et ceci je l'ai vu combien de fois, je l'ai vu sur le baptistère de Pise, je l'ai vu sur la Casa d'Oro de Venise, je l'ai vu sur la cathédrale de Lisieux) le premier degré de restauration consiste à briser en pièce le vieux travail; le second est généralement de mettre à sa place l'imitation au meilleur marché et la plus basse; mais dans tous les cas même lorsqu'elle est faite avec soin et travaillée, une imitation toujours, un froid modèle de telles parties qui peuvent être modelées, avec des additions conjecturées; et mon expérience ne m'a encore fourni qu'un seul exemple celui du Palais de Justice de Rouen, dans lequel ce suprême degré de fidélité possible a été atteint ou du moins tenté.

XIX

Ne parlons donc pas de restauration. La chose est un mensonge depuis le commencement jusqu'à la fin. Vous pouvez faire un modèle d'un bâtiment comme d'un corps et votre modèle peut avoir en lui les mailles des vieux murs, comme votre moulage peut avoir le squelette du corps — avec quel avantage? je ne le puis voir, et ne m'en soucie. Mais le vieux bâtiment est détruit et détruit plus entièrement, plus impitoyablement que s'il s'était effondré en un amas de poussière ou s'il avait fondu en une masse d'argile; on a recueilli plus de choses de la Ninive désolée qu'on n'en recueillera jamais de Milan rebâtie. Mais, dit-on, il peut arriver que la restauration devienne nécessaire. D'accord. Examinez la nécessité bien en face, et comprenez-la d'après ses propres exigences. Y a-t-il nécessité de détruire?

Digitized by Google

Acceptez-le, détruisez le bâtiment, jetez ses pierres dans des coins négligés, faites-en du ballast ou du mortier si vous voulez, mais faites-le honnêtement et n'installez pas un mensonge à la place. Examinez la nécessité bien en face avant qu'elle n'arrive et vous pourrez l'éviter. Le principe des temps modernes — un principe qu'en France, du moins, je suppose être mis systématiquement en avant par les maçons afin de se trouver du travail — puisque l'abbaye de St-Ouen a été détruite par ordre des magistrats de la ville pour donner de l'ouvrage à quelques vagabonds — le principe des temps modernes est de négliger les bâtiments d'abord et de les restaurer ensuite. Prenez un soin convenable de vos bâtiments et vous n'aurez pas besoin de les restaurer. Quelques feuilles de plomb placées à temps sur un toit, quelques feuilles mortes et baguettes balayées à temps d'un égout sauveront de la ruine et le toit et les murailles. Surveillez anxieusement un vieux bâtiment : gardez-le de votre mieux et, coûte que coûte, préservez-le de toute dilapidation. Comptez ses pierres comme vous feriez des joyaux d'une couronne : mettez des gardes autour de lui comme aux postes d'une cité assiégée ; liez-le ensemble avec du fer là où il se détache ; étançonnez-le avec du bois de charpente là où il faiblit ; ne craignez pas le mauvais aspect de cet aide ; mieux vaut une égratignure qu'un membre perdu ; et faites cela tendrement, avec respect, continuellement, et plus d'une génération naîtra et mourra encore à son ombre. Son mauvais jour doit arriver enfin, mais laissez-le venir ouvertement et sans équivoque, et ne laissez pas une déshonorante et fausse substitution le priver des offices funèbres de la mémoire.

XX

D'autres ravages malhonnêtes ou ignorants il, est vain de parler ; mes paroles n'atteindront pas ceux qui les commettent, et pourtant, qu'elles soient entendues ou non, je ne puis laisser cette vérité sans constatation, cette vérité qui dit de nouveau que ce n'est pas une question de convenance ou de sentiment que celle de savoir si nous conserverons ou non les constructions des siècles passés. *Nous n'avons aucun droit à les toucher*. Elles

Digitized by Google

ne sont pas à nous. Elles appartiennent en partie à ceux qui les bâtirent, en partie à toutes les générations de l'humanité qui nous doivent suivre. Les morts ont encore leur droit sur eux, parce qu'ils y ont travaillé pour la louange de l'accomplissement ou de l'expression du sentiment religieux, ou pour toute autre chose qu'ils ont voulu rendre permanente en ces bâtiments ; nous n'avons nul droit de l'effacer du souvenir. Ce que nous avons bâti nous-mêmes, nous pouvons le renverser ; mais ce pour quoi d'autres hommes ont donné leur force, leur richesse, leur vie pour l'accomplir, leur droit sur ces choses ne passe pas avec leur mort : encore moindre est le droit de disposer de ce qu'ils nous ont laissé et qui a été par nous seulement embelli. Cela appartient à tous leurs successeurs. Un sujet de chagrin, une cause de tort à des millions d'êtres pourrait provenir dans la suite de ce que nous avons consulté notre avantage présent en renversant tels bâtiments que nous avons décidé de supprimer.

Ce chagrin, cette perte nous n'avons aucun droit de l'infliger. La cathédrale d'Avranches appartenait-elle à la populace qui la détruisit, plus qu'elle nous appartenait à nous qui nous promenons maintenant tristement sur ses fondations? Aucun bâtiment quelconque n'appartient d'ailleurs à cette populace qui leur fait violence. Car c'est une populace et elle doit l'être toujours ; il n'importe pas si elle est enragée ou en folie délibérée, si elle est innombrable ou siégeant en comités ; les gens qui détruisent quelque chose sans cause sont de la populace, et l'architecture est toujours détruite sans cause. Un beau bâtiment est nécessairement digne du terrain sur lequel il se dresse, et cela sera ainsi jusqu'à l'heure où l'Afrique Centrale et l'Amérique seront devenues aussi peuplées que le comté de Middlesex ; et il n'y a nulle cause valable pour sa destruction. S'il s'en trouve de valables, ce n'est certes pas maintenant, alors que la place du passé et de l'avenir sont trop usurpés dans nos esprits par le présent agité et mécontent. La tranquilité même de la nature est graduellement retirée loin de nous : des milliers d'êtres qui jadis, dans leur voyage nécessairement prolongé, étaient soumis à l'influence du ciel silencieux et des champs endormis, influence plus efficace que connue ou confessée, portent maintenant là même la fièvre constante de leur vie ; et au long des veines de fer qui traversent l'enveloppe de notre pays, battent les ardentes pulsations de ses efforts, d'heure en heure plus

Digitized by Google

brûlantes et plus rapides. Toute la vitalité est concentrée dans les palpitantes artères des villes centrales ; la campagne est traversée comme une mer verte par des ponts étroits, et nous sommes jetés en foule toujours plus épaisse contre les portes de la ville. La seule influence qui peut sagement prendre la place des bois et des champs est le pouvoir de l'ancienne architecture. Ne vous en désaississez pas pour l'amour du square régulier, de la promenade garnie de haies et d'arbres, ni pour la rue convenable ou le quai ouvert. La gloire d'une cité n'est pas en ces choses. Laissez-les à la foule, mais souvenez-vous qu'il y aura sûrement quelqu'un dans le circuit des murailles troublées, quelqu'un qui aspire à se pouvoir promener dans d'autres endroits que ceux-ci, à rencontrer d'autres formes en leur aspect familier ; comme celui qui s'assit si souvent à cette place que frappait le soleil couchant pour contempler les lignes du dôme de Florence, ou comme ceux de ses hôtes qui pouvaient soutenir des chambres de leur palais la contemplation journalière de cette place où leurs pères étaient couchés dans la mort, au carrefour des rues sombres de Vérone.

Traduction littérale d'Olivier Georges Destrée.

Digitized by Google

ERNEST HELLO

(Suite et fin).

---

§ II. — *Le premier ennemi; la vie extérieure et la vie intérieure.*

Le premier ennemi de l'action, c'est notre mesquine conception utilitaire, l'idée matérielle que nous nous faisons des choses instinctivement pour nous attacher sottement à elles.

Nous ne mettons rien au-dessus des choses qui se mangent, se comptent et s'achètent, et il faut avouer que c'est un pauvre ressort d'action.

Cela se traduit par un admirable et absolu contre-bon-sens quand nous parlons de Dieu et des choses de Dieu.

Dans notre langage, agir pour l'amour de Dieu, est devenu synonyme de action molle et languissante, quelque chose de plus décevant et de plus inutile que d'agir pour le roi de Prusse.

On a inventé l'inutilité des pieux, et on a appelé les contemplatifs des gens inconsidérés qu'on a tort de garder parce qu'ils ne servent à rien et ne gagnent pas d'argent, ne travaillent la terre, ni ne soignent les maladies; et, nous croirions volontiers, un peu comme Voltaire, que parler à Dieu est un exercice aussi inefficace, pour le monde et pour nous, que de cracher dans un puits pour voir les ondulations de la vague circulaire s'étendre lentement en anneaux grandissants.

Il est vrai que, quand les âmes intérieures ont manifesté par des œuvres sensibles leur puissante influence, le monde leur épargne volontiers ses sourires de compassion.

Ainsi fut-il en notre XIX^e^ siècle de Görres, ce laïque dont Hello prisait si haut la science mystique, qu'il le mettait au premier rang des auteurs ascétiques. Ce Görres que Napoléon I^er^

Digitized by Google

nommait une cinquième puissance européenne parce que seul il avait soulevé les quatre autres contre la France, qui faisait reprendre et achever les travaux de construction de la Cathédrale de Cologne, qui fondait la première et principale revue catholique allemande, qui jetait à la fois les bases et de la science et de la politique catholiques en Allemagne. Et cependant ce même Görres écrivait ces quatre gros volumes de la mystique diabolique et chrétienne où il ose parler des saints et des démons comme d'une actualité terrifiante.

Ainsi autrefois de saint Bernard que Hello nous montre absorbé en Dieu et cependant occupé de tout et de tous, portant le poids du XII^e^ siècle, de sorte qu'il est impossible d'écrire l'histoire de sa vie sans écrire l'histoire du monde entier à cette époque.

Hello ne se borne pas à ces puissants qui puisent leur immense et robuste action extérieure dans les trésors mystiques. Hello ne se sent pas rebuté par les âmes intérieures qui semblent n'avoir eu aucune puissance humaine ni aucune influence. Il nous montre royalement, dans l'économie du monde, le poids de la prière de ces âmes intérieures, pures et éclairées, qui n'ont été que des lys ignorés, des âmes de contemplation intérieure. Elles n'ont aucune action extérieure à présenter aux yeux des hommes, mais elles gardent au-dedans d'elles comme la compassion aimante de la sainte femme Véronique essuyant d'un linge la sueur, les crachats, le sang et la poussière qui recouvrent la face livide de l'homme de dérision qui se traînait sur le chemin : le monde ne sait pas que les traits meurtris du maître divin s'impriment en ces âmes saintes comme sur le voile miraculeux et il ne soupçonne pas ce que ces âmes d'oblation lui épargnent de colère et lui gagnent de miséricordes. Il faut lire, dans Hello, les magistrales études sur ces saints de la prière et de l'adoration mystique sur ces âmes inutiles qui n'ont été que pieuses et contemplatives. A côté des études esquissées sur les saints, il faut lire aussi les volumes complets, les œuvres mystiques de la bienheureuse Angèle Foligno, de Jeanne de Matel, et de Jean de Ruysbroeck, ces trois volumes complets que Hello a édités, traduits et célébrés en des études-préfaces, où il esquisse les splendeurs et la force de l'amour.

Digitized by Google

§ III. — *La doctrine de l'inaction; les quiétistes d'autrefois et d'aujourd'hui.*

La vérité suffit à tout et à tous
(HELLO). *L'homme*, p. 206.

Tartufe enseignant son disciple Orgon lui apprenait à regarder tristement toute chose extérieure, comme de la terre et de la boue.

Au contraire, les pieux contemplatifs qui épurent nos affections en Dieu, et nous ravissent par la splendeur de la vie intérieure, donnent aussi toute couleur, toute joie et toute valeur aux choses extérieures.

L'action n'est pas seulement paralysée par les aspirations matérielles et étroitement bourgeoises dont nous parlions au paragraphe précédent, elle a un second ennemi plus redoutable, qui s'insinue plus avant dans nos cœurs et nous dégoûte de toute décision par le mirage perfide d'un repos dans le rêve idéaliste.

Il importe d'y insister, parce que c'est maintenant l'Évangile du jour, la doctrine que prêchent les maîtres de la pensée artistique et les derniers venus de l'armée littéraire, Renan, de Wyzewa, Barrès et dix autres. Barrès, par exemple, a repris le nom et la doctrine que Ruysbroeck combattait, il y a six siècles.

A cette époque, Bruxelles se passionnait pour les prédications d'une femme qui enseignait à mépriser les objets extérieurs, à se reposer dans une quiétude intellectuelle et à laisser les sens à tous leurs vices, parce qu'ils sont trop grossiers pour attenter en rien au repos idéal de notre âme.

Comment le pieux Ruysbroeck, dénué de science et d'esprit recherché, — voué aux travaux des Frères convers, — fut suscité pour prêcher la foule, comment il eut l'éloquence divine de convaincre, c'est ce que je n'ai pas le loisir de développer, mais, ce qu'il est intéressant de retenir, c'est l'identité entre l'ancien quiétisme et celui que Barrès prêche aujourd'hui à nos contemporains. Qu'il me soit permis de citer de Barrès un extrait d'un de ses livres récents intitulé : *Toute licence sauf contre l'amour* : l'auteur se réclame ouvertement de la doctrine des quiétistes que combattait Ruysbroeck. Voici en quels termes Barrès s'exprime :

Digitized by Google

« Les quiétistes disaient des erreurs de leur chair : *Nos sens peuvent* » *commettre tous les péchés qu'il leur plaira, ces choses sont trop laides* » *pour que nous souillions notre âme à les surveiller.* Et nous aussi, » continue Barrès, nous méprisons trop cette conception de la réalité du » monde extérieur, pour nous dépenser à protester continuellement contre » les basses parties de notre Moi qui inclinent vers cette grossière et » héréditaire illusion. Il y a en nous un certain nombre d'appétits qui ne » peuvent se satisfaire que dans cette relation avec le monde des » apparences, dite vie active. Je leur ai trouvé là des joujoux et la » certitude que j'ai de l'inanité du but qu'ils poursuivent, me laisse une » parfaite indifférence quant aux résultats et une profonde paix intérieure, » tandis qu'ils bataillent contre des apparences. »

Puisque les quiétistes réapparaissent, il faut les combattre par les mêmes armes qui ont servi.—Ruysbroeck les a combattus par le mysticisme, il les a soumis; il faut faire de même, ne pas leur laisser gâcher à plaisir ce qu'il y a de bon dans le mysticisme.

Permettez-moi seulement d'emprunter à la traduction d'Hello, une citation de Ruysbroeck qui me semble nécessaire à cet endroit.

Les quiétistes de son temps, Ruysbroeck les avait dépeints en des termes qui, comme on le verra, caractérisent l'identité complète des doctrines.

« En leur pensée, ils sont élevés au-dessus de tous les cœurs des saints » et des anges, et au-dessus des récompenses que l'on peut mériter en » n'importe quel monde. Et c'est pourquoi ils disent qu'ils ne peuvent » plus faire de progrès dans les vertus, ni mériter un salaire plus grand, » et qu'ils ne peuvent plus pécher; car ils soutiennent qu'ils vivent sans » volonté et qu'ils ont donné leur esprit à Dieu, dans le repos et l'oisi- » veté, et qu'ils sont unis à Dieu et anéantis en eux-mêmes. Et c'est » pourquoi ils peuvent faire tout ce que la nature corporelle désire, car » ils sont parvenus à l'innocence, et il n'y a pas de loi pour eux. Et » c'est pourquoi si la nature est poussée vers quelque plaisir, et si un » refus pouvait voiler ou troubler l'oisiveté de l'esprit, ils satisfont la » nature selon son désir, afin que l'oisiveté de l'esprit ne soit pas trou- » blée (1). »

Le quiétisme aurait moins d'influence s'il gardait toujours la forme précise que nous venons de voir, mais il excelle à

(1) *Noces spirituelles*, p. 270 Ruysbroeck l'admirable.

Digitized by Google

remuer tout autour de lui ce qu'il y a de plus troublant dans nos affections, pour se cacher dans l'exaltation. Il appelle à son secours le trouble des sens, les ténébreuses folies de pitié, les excitations et les emportements de passions affinées qui restent cependant brutales et poignantes.

Pour les néo-catholiques, selon le mot de leur prophète M. de Wyzewa :

« L'amour est libre et cette liberté supprime toutes les concupiscences » défendues. Apprendre c'est oublier et penser c'est s'abrutir.

» Il n'y a pas d'écoles, sauf celles où l'on donne l'exemple de la dou- » ceur et de la sensibilité.

» Les livres sont remplacés par des lèvres roses et des bras tendres. »

« Les dogmes, dit de son côté Barrès, et les codes, nous ont mis dans le sang la pitié et la justice; aujourd'hui que nous nous en sommes assimilé la meilleure part, ils ne font plus que nous embarrasser de leurs formules. »

« Retournons donc à la nature; n'écoutons plus que notre instinct, et » imitons ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, *le chien*. »

Malgré cette exaltation et ces transports, — malgré ce chaos de mots superbes : justice, sensibilité, affection, — les choses restent ce qu'elles sont. Le quiétisme reste repoussant et dégradant.

Albert Giraud, dans *la Jeune Belgique*, a très bien distingué l'œuvre de Barrès, de sa nébuleuse athmosphère de beaux sentiments. Giraud analyse un roman de Barrès, intitulé « l'*Ennemi des lois*. » En vertu des principes de Barrès, le héros et les deux héroïnes se retirent à la campagne dans un phalanstère où tout est commun : les doctrines sentimentales, les repas, le gîte et le reste. Voici la conclusion de Giraud : « Vol- » taire revenant, écrirait à Maurice Barrès. » *Votre « Ennemi » des lois » est ravissant, il me donne envie de marcher à quatre » pattes. C'est l'apothéose du chien* » et, dans sa conclusion, Giraud termine avec un infini bon sens en disant : « C'est très » bien de prêcher la pitié et le renoncement, mais il ne faut pas » pour cela remplacer l'amour par la *chiennerie* (1). »

Si cependant la doctrine de Barrès continue à faire de tristes

(1) *Jeune Belgique*, décembre 1892, p. 449.

Digitized by Google

légions d'adeptes ce sera grâce surtout à cette circonstance qu'on a faussé parfois notre éducation ; on nous a donné le culte le plus décevant qui soit, la superstition de l'idéal. Et c'est une des splendeurs d'Hello, d'avoir montré que la réalité est assez grande, assez belle, assez somptueuse, pour n'avoir pas besoin d'être fardée par un idéal quelconque.

Nous nous figurons facilement que le désordre et l'échevelé sont les signes de l'amour ; il semble que dès qu'il s'agit d'affection, le bon sens doive perdre ses droits, qu'il ne reste plus place qu'aux transports inconsidérés et confus et ainsi nous sommes plus amenés par transitions à ces conceptions stupides de Barrès où triomphent les élans ténébreux de je ne sais quelle sensibilité mièvre et folle au hasard des caprices et des hallucinations grossières.

Cette pensée, Hello la développe avec une excellente précision :

« L'Église, dit-il, est d'une sagesse surhumaine. Saint François » d'Assise était un homme de bon sens, tandis que ceux qui veulent » monter, en dehors de l'Église, sur les hauteurs de l'Amour, tombent » dans les bas-fonds du caprice et du désordre. Plus les choses dont il » s'agit sont élevées, plus la prudence est nécessaire devant elles. Dans » l'amour du surnaturel, l'ordre est plus nécessaire que partout ailleurs. » Il y a une route qui mène au but. Mais à droite et à gauche les abîmes » sont épouvantables, et beaucoup y sont tombés qui voulaient gravir » une montagne. La vérité suffit à tout et à tous.

» Les saints, dans leurs plus grands transports, ont toujours été les » plus prudents des hommes. L'apôtre des nations, ce saint Paul qui » sans la charité déclare n'être rien, est un modèle merveilleux d'ordre » et de prudence. Il est l'homme pratique par excellence.

» La folie et le mysticisme sont les deux termes de la contradiction » la plus absolue qui soit.

» Comme pour être saint, il faut d'abord être honnête homme, pour » être mystique il faut d'abord être raisonnable (1).»

Hello a fait mieux que tracer la doctrine, il en a donné des exemples pratiques qui l'illustrent et la font saisir admirablement. Telle l'œuvre qu'il a consacrée à Ruysbroeck.

Il fait voir combien, dans ses plus ardentes et ses plus hardies inspirations, Ruysbroeck garde une prudence qui emprunte un

(1) *Homme*, p. 208.

Digitized by Google

magnifique caractère à la hauteur où elle se produit ; il indique les écueils de l'océan où il navigue. Les plus subtiles et les plus perfides nuances de l'erreur sont mises à nu par ce regard aussi pénétrant que vaste. — Dans « *l'ornement des noces spirituelles* », opposant le repos menteur et inactif à la paix véritable et active, il décrit, analyse et condamne le quiétisme avec une telle exactitude et une telle précision dans l'ensemble et dans les détails, que rien n'eût pu être retranché ni ajouté.

En comparant les traductions de Ruysbroeck données par Hello et par Maeterlinck, il est frappant de voir combien ce thème même de « *l'ornement des noces spirituelles* », signalé par Ernest Hello, est resté inconnu de notre compatriote gantois.

Dans sa préface à l'œuvre de Ruysbroeck, Maeterlinck annonce que *sa traduction n'a été entreprise que pour la satisfaction de quelques platoniciens et que d'ailleurs Ruysbroeck, son auteur, ne répond guère aux besoins d'aujourd'hui*

Présenter avec Maeterlinck l'œuvre de Ruysbroeck comme une œuvre néo-platonicienne, imbue des stériles rêveries inutiles pour l'heure présente, c'est faire un démarquage, un contre-sens historique aussi absolu, que d'habiller Napoléon Ier à la prussienne. Toute contradictoire de Maeterlinck est la préface d'Hello. Pour Hello Ruysbroeck est souverainement utile et actuel.

« *Aujourd'hui,* dit-il, *plus que jamais les âmes ont faim et* » *soif ; j'ai trouvé au pays de Ruysbroeck ce pain et ce vin, et j'ai* » *essayé de le porter en France.* Et il ajoute :

» Un caractère spécial à la splendeur chrétienne et catho-» lique, c'est que la pratique la suit comme l'ombre suit le » corps. Les contemplatifs catholiques ne rejettent pas de » se donner efficacement même aux humbles, aux pauvres, aux » miséreux.

» En dehors de la vérité, les ascensions éloignent celui qui » monte, de ceux qui demeurent dans la plaine. Mais les » ascensions des grands contemplateurs orthodoxes les font » plus tendres pour le pauvre, plus intelligent de ses besoins (1). »

C'est l'antithèse on le voit de l'égotisme cruel de Barrès, et de son culte idolâtre du moi ; ce n'est pas le charme intellectuel de l'élite et la misère triste de la masse grossière du peuple

(1) L'*Homme*, XII.

Digitized by Google

tels que l'enseignent païens et maîtres païens d'aujourd'hui. Comme Renan, pour assurer la vie facile et le dilettantisme de l'élite ils acceptent froidement et exploitent la misère des masses brutales, comme un mal nécessaire et admissible.

* * *

Hello a montré de maîtresse façon comment l'idéal surélevé et démesuré est une grande cause de notre inaction stérile. A force de remuer la ferblanterie des grands mots, des grands enthousiasmes, la réalité apparaît misérable, elle devient factice, indigne de nos rêves, nous nous drapons avec fierté dans l'inaction d'une tristesse orgueilleuse parce que rien ne correspond au grand personnage que nous nous sommes formés.

« Le malheur dans ces conditions là, devient une position et remplace, » par une attitude mélancolique, le travail qu'on ne fait pas ; car le goût » du malheur est une des formes de la paresse. Et comme la littérature » contemporaine a été, dans sa partie dépravée, l'apologie de la paresse, » cette littérature a propagé et vanté le goût du malheur. Cette paresse » dont je parle est une paresse adaptée aux hommes qui se croient » grands, une paresse verbeuse, déclamatoire, doctorale et emphatique » qui méprise l'action. Cette paresse non contente de la pratique s'élève » à la hauteur de la théorie. Elle ne fait rien parce qu'elle est trop » majestueuse pour agir. Elle s'admire dans sa niaiserie et surtout dans » sa douleur. Elle tache de pleurer et fait étalage des larmes stériles » qu'elle essaie de répandre » (1).

Pour les idéalistes, les choses de la création sont de méprisables guenilles, indignes de nous, ou des fantômes vains qui leurrent notre animalité.

L'œuvre de Hello est faite pour montrer combien le christianisme garde aux moindres choses leur splendeur vraie, il fait voir les saints dans l'intimité familière des êtres de la nature, joyeux de la joie des moindres créatures et de l'hommage naïf qu'elles rendent à Dieu : François d'Assise parlant au soleil, son frère, et Antoine de Padoue prêchant aux poissons ses frères.

Quand l'idéalisme rationaliste a construit de toute pièce un

(1) L'*Homme*, p. 75.

Digitized by Google

Dieu rationnel, il s'aperçoit que ce Dieu n'est pas divin et se sent incapable de l'adorer. — Adorer c'est s'anéantir ; comment s'anéantir devant ce qu'on a créé et conçu par le jeu de son esprit ?

On s'anéantit parce qu'on se reconnaît sans commune mesure avec la chose qu'on adore. Quand l'apôtre Thomas touche de sa main la plaie du Sauveur, il est écrasé par le témoignage, son esprit s'anéantit. Hello s'arrête longtemps à considérer ce tableau, l'apôtre tout abîmé dans l'adoration et ne pouvant proférer que ces seules paroles : « Mon Seigneur et mon Dieu. » Il nous faut citer ce passage de notre auteur parce qu'il célèbre admirablement l'union, la compénétration, l'harmonie vraie de la vie extérieure et de l'esprit, l'infinie grandeur divine aperçue à travers la matérialité d'un corps créé.

« La matière a pour objet, pour fin, de rendre témoignage à ce qui » est au dessus de l'esprit. Les cinq plaies de Jésus-Christ, et en parti- » culier la plaie du cœur, touchée par saint Thomas ; les cinq plaies, en » tant qu'elles sont le sensible par excellence, l'objet de la vue et le » triomphe du toucher, représentent les abîmes de Dieu, absolument » inconnus.

» Plus la chose signifiée est au dessus de l'esprit, plus matériel est le » témoignage. C'est pourquoi le cantique des cantiques est si matériel » dans ses images : c'est qu'il raconte des choses plus spirituelles que » les idées. Quand l'homme, ébloui de gloire, est mort quant à la pensée » parce qu'il a vu la face de Dieu, alors il recule, et adore, par ses mains, » l'épouvantable majesté dont son esprit n'est pas capable.

» Entre son esprit et l'esprit de Dieu manque la commune mesure. » Mais l'adoration matérielle du doigt de saint Thomas est un aveu de » cette défaillance, aveu arraché à la nature des choses, et cet aveu » comble, aux yeux de Dieu, la distance incommensurable.

» C'est pourquoi saint Paul dit que Jésus-Christ est le Dieu inconnu. » C'est pourquoi le Verbe s'est fait chair, afin qu'on pût toucher ce qu'on » ne peut comprendre (1). »

Et Hello s'écrie alors cette conclusion : *O utilité et magnificence des témoignages sensibles, en leur profondeur. Dieu se repose éternellement au fond de lui et triomphe dans sa gloire!*

(1) *Paroles de Dieu*, p. 354.

Digitized by Google

III

LES DOMAINES D'ACTION.

Je n'ai rien de ce qu'il faudrait pour continuer cette étude de la mystique dans l'œuvre de Hello.

Résumant ce que nous avons esquissé, nous pouvons dire que la mystique sauvegarde l'action, parce que d'une part elle nous garde la vie intérieure qui est étouffée à en mourir par l'envahissement des affaires, la multiplicité des soins matériels et la fascination des bagatelles.

D'autre part, elle nous garde la vie extérieure et nous soutient contre les mépris et les rêveries idéalistes qui nous dominent et nous forcent à méconnaître la réalité et la splendeur des choses sensibles.

Vie intérieure et vie extérieure se tiennent et s'enchaînent intimement. Toute doctrine pratique, qui bannit la vie intérieure ou la vie extérieure, se condamne elle-même à n'avoir qu'une vie atténuée et affaiblie ; et cet affaiblissement se révèle aussi bien dans les domaines les plus élevés de l'action que dans les moindres.

Hello en a fait sur ce thème unique une étude détaillée de l'influence des doctrines dans les domaines d'activité humaine : c'est ce que nous allons retracer rapidement en une dernière partie subdivisée en trois paragraphes essentiels : 1° de la bonté et des biens ; 2° de la beauté et des arts ; 3° de la vérité et des sciences.

§ I. *Les Biens.*

J'ai dit tantôt que les braves gens, qui bornent leur vie à amasser tranquillement un peu d'argent, s'étaient secrètement trouvés atteints par les écrits de M. Hello.

Hello a ouvert la voie à Drumont.

L'auteur de la *France juive* se plait à en rendre témoignage : Personne, dit-il, mieux qu'Hello n'a donné le sentiment de la tyrannie opprimante, de la cupidité de l'argent qui s'étend sur nous comme une chape de plomb.

Au dire même de Drumont, rien de plus terrible que les

Digitized by Google

analyses où Hello stigmatise les misérables plaies de l'avarice qui nous dévore.

Il n'y a que deux maîtres à servir : d'une part le Divin Maître, d'autre part la pièce de cent sous et sa puissance magique.

Par le fait même que nous ne servons plus guère Dieu, nous ne nous reposons plus sur lui. Instinctivement nous ne nous sentons plus guère à lui ; et nous ne le considérons plus comme obligé de nous nourrir et de nous vêtir ainsi que ses passeraux.

L'inquiétude nous saisit ; une inquiétude noire, profonde, inextricable qui envahit et ne quitte plus : l'inquiétude de gagner de l'argent. Villiers de l'Isle Adam a représenté cela dans un de ses contes cruels : Une enchanteresse tombée de nuit en un parc princier, un cadre de poésie grandiose ; puis dans l'allée ombreuse, une apparition lentement évoquée, deux ravissantes figures de jeunesse et de charme, les Paul et Virginie du château, tout à l'émerveilllement de leur amour qui vient de se révéler à eux. Et le lecteur écoute la conversation : on parle d'argent et puis encore d'argent, Paul parle d'argent et Virginie parle d'argent : tu as autant et moi j'ai autant ; nous achèterons ceci, nous vendrons cela, et nous aurons beaucoup d'argent.

L'argent devenu la glaciale poésie des amoureux, c'est chez nous trouvaille de tous les jours. Hello fait cent trouvailles de ce genre. Il nous lit la lettre qu'un oncle sage écrivit à Christophe Colomb, pour le dissuader de découvrir l'Amérique, par laquelle lettre il prouve la folie d'une entreprise qui ne rapportera pas d'argent, et où s'exposent maintes raisons qui tendent à faire préférer un emploi rétribué et une place plus stable dans quelque surnumérariat ou bureau de la vieille terre d'Espagne. Hello nous montre ces sages doctrines triomphantes. L'inquiétude terrifiante de parer minutieusement au lendemain et à tous les surlendemains qui suivront, nous voue à toutes les médiocrités.

Cette avarice ne se borne pas au domaine intérieur. Hello étend l'avarice à tout l'être social, il l'applique aux avares qui volent le repos de leurs ouvriers. Les fils de ceux que l'avarice aura épuisé à travailler le dimanche sans relâche se lèveront menaçants. *Filii excussorum ut sagittæ.* Sur cette avarice-là, Hello a écrit une magnifique brochure de polémique chrétienne intitulée « *Le jour du Seigneur.* »

Digitized by Google

Notre siècle est bien vieux, et l'avarice est le vice de la vieillesse. Il y a dans nos lois une avarice sociale qui ne laisse rien à désirer; c'est par idolâtrie de l'or que nous volons au pauvre le repos du Dimanche. Hello a dénoncé le sacrilège.

Là, encore, l'avarice stérilise et épuise : elle vole le repos fortifiant et fécond du septième jour. Que nous importe, dit-on, il est si simple de vouloir la paix, de rester chez soi et de toucher ses rentes! — Mais Dieu! c'est folie pure que de croire que le peuple restera toujours en dehors de la fête dont on l'exclut. Au plus beau des fêtes bourgeoises du Second-Empire, au milieu des splendeurs de l'Exposition de 1868, par les avarices et les luxes, Hello savait que la Commune était proche et il le disait. Qui parle d'aumônes et de gros sous distribués à propos pour faire taire? Ce qu'il faut avant tout c'est la justice et plus que la justice, la charité; et plus que la charité vulgaire, la charité qui devine et qui va au devant des souffrants; la charité qui s'étend au delà des traditionnels mendiants des rues; et plus que la charité matérielle, la charité intellectuelle qui aide tout autour de soi, qui fait renaître un peu de vie dans ce grand corps social déjeté et exténué, que l'affre de l'argent fait mourir de la fièvre de l'or et de la féroce stérilité de l'avarice.

L'idée fixe de posséder de l'argent nous fait rejeter, comme folle vie de bohème, tout ce qui ne se chiffre pas en francs et centimes. Nous renonçons à tout ce qu'il y a en nous de vie et de puissance d'action féconde.

Cette stérilité épouvantable a frappé l'esprit du Dante et, par la puissance de sa poésie, Dante a su matérialiser l'idée de cette stérilité dont sont frappés les avares; il les voit coupables d'une véritable émasculation volontaire et comme tels, son enfer les frappe d'un horrible châtiment, qui torture en eux les sources mêmes de la fécondité.

Ayant sur l'avarice les mêmes vues philosophiques profondes, que Dante puisait à l'école des moralistes thomistes, Hello montre dans toute la force de sa puissante conception comment l'avare, loin de laisser l'argent faire vivre, comme c'est la mission de la richesse, laisse tout mourir et se stériliser dans son entourage.

Hello poursuit son étude dans la même voie plus avant encore: non seulement l'avarice stérilise mais elle devient dévorante.

Digitized by Google

L'avarice devient l'adoration de l'or ; l'avare s'anéantit devant son idole ; il oublie que l'argent n'a qu'une valeur représentative, il aime l'or et l'argent en eux-mêmes et pour eux-mêmes, il aime l'or et l'argent matériellement, il est attiré par eux. Le contact du métal est pour lui une joie et un plaisir physiques.

Dans l'*Homme* Hello débute par un chapitre intitulé : *Le Veau d'or*. Dans un autre livre, le premier et le plus beau de ses « *contes extraordinaires* », retrace la même adoration idolâtrique, et ce conte fait mal tellement l'adoration idolâtrique de l'or y est horrible.

§ II. *L'action de l'Art ; La Beauté.*

Parmi toutes les charités intellectuelles, la première charité à pratiquer, c'est la beauté.

Nul, dit Hello, ne peut compter ce que la beauté a fait de bien.

L'art révèle et exprime ; il affirme et l'artiste met, dans ses affirmations, tant d'amour sincère, que ses affirmations s'imposent et dominent par leur splendeur.

« L'amour est si nécessairement la base de l'art, que l'artiste, qui est » poussé par un autre mobile, n'a pas même le triste honneur d'être un » coupable sérieux. L'artiste qui n'aime pas est ridicule (1). »

Mais comment aimer sans croire, comment refaire les dieux grecs, nous qui n'y croyons plus !

Hello, en même temps que chrétien, a été un moderniste à outrance. L'art moderne sera chrétien, disait-il. Les athées, tous ceux qui n'ont rien à dire, rien à croire, rien à aimer, préfèrent de beaucoup la beauté placide de Jupiter antique, à la maigre image d'un supplicié tiraillé par quatre clous. Ce sont leurs propres expressions. C'est qu'en effet le Crucifix est sur la terre une terrible apparition qui a tout créé, tout renouvelé, l'art, la science, la vie. C'est une force qui a tout remué de fond en comble sans paraître toucher à rien ; cette puissance n'a pas apporté la paix mais la guerre (2).

Et cette guerre passionnée même, nous redonnera la vie de l'art.

(1) *Phil. et athéisme*, HELLO, p. 279.
(2) *Paroles de Dieu*, HELLO p. 345.

Digitized by Google

Eh bien, il faut que nous ne rejetions plus dans le lointain légendaire, ce Christ auquel nous croyons de toute notre âme. Alors notre art perdra cette inflexible et fatale aridité qu'il demande aux mornes divinités antiques. Au lieu des inéluctables héros à la grecque, nous saurons voir Jacques Bonhomme qui vit ou meurt de misère à côté de nous. Ce qui fait la splendeur d'art du catholicisme, c'est qu'il est si profondément humain, a-t-il jamais connu les héros impassibles ?

« L'homme a une tendance marquée vers une idée vague que voici : » Il pense que les hommes historiques et surtout les hommes légendaires » ne sont pas de la même race que lui ».

C'est contre cette tendance que lutte saint Jacques lorsqu'il écrit le texte : *Elias erat homo similis nobis passibilis.*

(Jacob. Epist. II. v. 17).

Nous sommes arrivés à un exemple qu'Hello développe avec magnificence. Saint Jacques l'apôtre, qui avait assisté à la Transfiguration du Sauveur, avait vu le prophète Élie dans une gloire rayonnante et cependant il écrit dans son épître : « Élie était homme ; il était semblable à nous, et exposé à nos misères ».

Ce qui prouve bien que la faiblesse humaine était en lui, c'est qu'après ses miracles, où toute la nature avait obéi royalement, Élie eut peur de la colère de Jézabel, il eut peur à en mourir, et il fut ravi au ciel par pitié pour sa terreur.

Moïse, lui aussi, eut peur des fureurs du peuple, il frappa à deux reprises le rocher, et, à cause de cette pusillanime peur, il n'entra point dans la terre promise. Pour tous deux leur terreur si humaine est l'acte suprême de leur mort. Et malgré cela ils sont les plus grands d'Israël et ils apparaissent à la transfiguration parce que toute la transfiguration doit figurer d'autres souffrances, que Pierre aussi était effrayé et scandalisé d'entendre le fils de l'homme prédire. Et aussitôt l'apôtre pusillanime est conduit au Thabor et là encore il ne comprend pas ; il ne voit dans la transfiguration que le bien-être de cette immense splendeur, il ne comprend pas que tout cela est la glorification des souffrances de la passion dont il vient de se

Digitized by Google

scandaliser et dont son divin maître s'entretient encore avec Élie et Moïse.

Si Moïse et Élie apparaissent au Thabor c'est qu'ils avaient été destinés à souffrir cette passion humaine de l'épouvante que, de même qu'Élie et Moïse de Jésus notre Seigneur ressentira cruellement lorsqu'il sera soudain frappé de faiblesse, que la chétivité humaine resplendira en lui et que dans sa terreur le sang suintera de ses membres dans un effroi terrifiant qui rendra son âme triste jusqu'à en mourir.

A cause de la peur mystérieuse qu'ils ont eue, ils sont les compagnons choisis pour l'homme des douleurs effroyables, l'homme du jardin des oliviers, l'homme abîmé sous le faix de la tristesse qui, dans son épouvante et dans son horreur épouvantable, priait ses disciples de veiller avec lui et suppliait son père d'éloigner le calice.

Qu'importe après cela que cet homme qui est là suppliant contre terre à Gethsémane, soit homme Divin, l'Homme-Dieu, que malgré tout il n'ait pas défailli, qu'il ait bu le calice jusqu'à la lie et qu'il ait, lui, par sa force de courage, conduit son peuple à la terre promise ; — cet homme aussi a eu peur et cela est grand parce que par là il a montré en lui la faiblesse de l'homme, il a mérité que nous reconnaissions en lui un compagnon de misère et que nous l'aimions comme un frère dans nos labeurs et dans nos plus écrasantes tristesses.

Cet art chrétien qui laisse l'homme vivant sous le héros, peut-être pouvons nous l'entrevoir par ces admirables élans à Dieu que nos artistes contemporains ont parfois lorsque, par une étrange lassitude de blasphémer, ils jettent au Christ un cri de suprême douleur, une invocation désolée. Et voici que par un retour remarquable les œuvres littéraires les plus empreintes de désespérance, se sentent attirées par l'apaisante sublimité des Évangiles.

L'heure semble poindre où le pessimisme, si intolérablement triste, appellera le Dieu de toute joie vraie, le Dieu de toute force, le Dieu qu'avec le prêtre, nous invoquons chaque jour au Sacrifice saint. *Qui lætificat juventutem.* Ce Dieu qui peut donner une jeunesse forte au lieu d'une jeunesse lassée, enorgueillie de ses fautes misérables, de ses passions asservissantes.

Digitized by Google

La jeunesse, hélas! elle manque sur cette terre, dit encore Hello, des cadavres refroidis peuplent les ateliers et les mansardes. La débauche a passé par là; c'est elle qui fait errer dans Paris, sous un soleil tout jeune, des vieillards de vingt ans.

Quand ces malheureux reviennent au Christ du meilleur de leur âme et lui apportent leur génie et leur art, ils cherchent affection et appui. Vous comprenez leur fureur quand nos bons catholiques leur disent :

« Repassez dans deux siècles, nous en sommes à admirer La Fontaine, le roué du XVII^e^ siècle et nous sommes en train de découvrir que M. Hugo avait peut-être certaines qualités. »

Ayant épuisé notre faveur sur les anciens, il n'y a plus que raideur et indifférence pour les artistes qui luttent, qui souffrent, et qui ont besoin de courage.

Hello veut la mort de cette critique étroite et ombrageuse qui écarte tout ce qui n'est pas vieux et catalogué. Nous ne pouvons chercher nos inspirations et nos admirations que près de nous. Le prochain que nous pouvons aimer plus qu'aucun autre, c'est le prochain d'aujourd'hui, le prochain qui est près de nous, qui vit notre vie et qui est à notre portée, et non pas les gentilshommes de Louis XIV, les Égyptiens de Pharaon ou les Grecs de Périclès.

A l'exemple de Luther qui chassait l'art de l'Église, on est bien près de considérer le Beau comme une tentation d'impureté. Nos pédagogues se défient instinctivement de l'art comme d'un ennemi caché, et, de peur que nous n'ayons un peu d'admiration vraie et vivante, on ne nous enseigne que ce qui est défraîchi. On nous nivelle par d'insipides règles de rhétorique conventionnelles qu'on exagère jusqu'à en faire des dogmes absurdes.

Dès 1861, Hello a écrit son volume *le Style* par pitié pour les jeunes gens qui quittent le collège et qui sont désarmés parce qu'ils ne connaissent rien de la parole de leur temps. Au lieu de disséquer les règles et de pasticher les maîtres, il faut être soi, il faut apprendre à regarder et à voir la vie des choses que nous coudoyons.

Hello comprend la magnificence des choses sensibles, c'est par là qu'il est artiste et qu'il a pénétré toute la profondeur de l'art. En effet, l'art n'est en soi que l'expression physique qui matérialise toute chose sous des images et des formes sensibles.

Digitized by Google

L'art enferme et fait vivre sous les formes plastiques les splendeurs de tout ce qui est nôtre. En ce sens l'art, dit Hello, est essentiellement symbolique. Tout ce qui n'est pas symbolique n'appartiendra jamais à l'art. Nous voilà bien loin des bonnes gens qui, pour faire des chefs-d'œuvres, mêlaient en proportion convenable du Beau intellectuel, du Beau moral, des règles abstraites et leur bonne volonté. Le résultat du mélange est un ensemble invariablement sec, froid et insipide.

Qu'on lise le livre de Hello sur le symbolisme dans l'Écriture Sainte, on y verra un autre souffle de vie et de splendeur.

§ III. — *Le Vrai, la Philosophie, les Sciences.*

Hello a écrit un livre contre un homme.

« Toute la puissance de cet homme qui s'appelait Ernest Renan est dans les séductions d'un style enveloppant et enchanteur, qui fascine et endort par le charme des choses, comme une magie. Personne n'a plus contribué que Renan, non pas à ruiner la croyance (il n'y a point d'homme né d'une femme qui puisse y prétendre) mais à l'affaiblir et à l'énerver. Au lieu de vouloir tuer la foi dans les cœurs, comme tant d'autres maladroits, il chercha plutôt à l'endormir, il la berça, et la caressa.

» Et il lui chanta des cantilènes, que, dans son demi-sommeil, celle-ci put encore prendre pour des cantiques.

» La force de Renan, fut de n'avoir point de philosophie, pour ainsi dire, et de préférer ne point conclure. Sa chance et son coup de maître furent de s'en remettre à ses dons d'artistes et de s'y confier comme l'aile aux vents, comme une eau fluide suit sa pente vers des bords paisibles et diaprés. »

Il « ne chercha jamais avec angoisse ». L'univers, dit Renan, est le cauchemar d'une divinité malade ; ni le vrai n'est vrai, ni le faux n'est faux : la vérité est toute entière dans les nuances.

« Les nuances délicates, dit Hello, ont deux avantages. D'abord elles » font illusion aux esprits faibles qui pensent que cette doctrine est » quelque chose puisqu'elle est délicate, et qu'elle contient quelque chose, » puisqu'elle contient tant de nuances. Ensuite elle donne à la critique les » apparences du calme et de la modération. On ne s'aperçoit pas toujours

Digitized by Google

» que l'impartialité entre la vérité et l'erreur est le plus radical des non » sens. »

« *Je suis fort égoïste, écrivait Renan, retranché en moi-même,* » *je me moque de tout. J'espère me faire de quoi vivre.*

» *Il faut, autant que possible, se maintenir dans une position* » *où on soit prêt à virer de bord, alors que change le vent de la* » *croyance. Et combien de fois doit-elle changer dans la vie ? cela* » *dépend de sa longueur* ». Et encore cette maxime de Renan :

« La certitude est une grossièreté digne du bas peuple, qui » n'est pas assez distingué, ni assez fin pour se passer d'elle. »

Malgré tous ces avantages qu'il énumère lui-même, Hello n'a pas revêtu la livrée de ces belles nuances délicates. Il est l'homme entier, il y a dans son style la brutalité de la doctrine de l'être, opposée à la doctrine du néant. Renan peut le mépriser à l'aise, et il ne s'en fait pas faute. Renan déplore qu'il y ait encore en France des hommes qui agissent d'après une idée.

« Les théories, dit-il, ne restent jamais chez nous à l'état de » spéculation et aspirent très vite à se produire dans les faits. » C'est là sans doute un des traits de l'esprit français, mais » j'hésite beaucoup, pour ma part, à y voir une qualité. Il n'est » pas de plus grand obstacle à la liberté de la pensée. En » Allemagne, au contraire, la pensée naît inoffensive, étrangère » aux choses du monde. Elle ne demande que le royaume de » l'air. On le lui abandonne (1). »

Les théories restent dans l'air, M. Renan, mais on les respire et on s'en nourrit, même en Allemagne.

Oh oui, les théories sont incorporelles, elles sont sans mains et sans bras pour agir, mais les juifs aussi ne pouvaient ni condamner à mort ni crucifier de leurs mains, et cependant la mort du Nazaréen leur est imputée et c'est sur eux que le crime du sang divin retombe chaque jour comme un fardeau de dérision.

« Qu'on le sache bien, dit Hello, nul n'a le droit de rester indifférent » aux idées, elles n'ont pas besoin pour être importantes, d'être traduites » en faits extérieurs et écrites dans l'histoire de ce monde. Néanmoins » cette consécration dernière ne leur manque jamais.

(1) Cité par HELLO. *Ph. et Ath.* p. 234.

Digitized by Google

» L'espoir de certains philosophes, qui voudraient placer la théorie » dans un lieu inaccessible et la soustraire à toute tentative de réalisation, » trahit l'erreur profonde d'esprits exercés mais égarés. Isoler la science » de la vie, c'est méconnaître pleinement la nature de la science et de » la vie. Elles se rejoindront malgré eux. Les années ne sont pas » logiques peut-être, les siècles le sont toujours, et si nous échappons » aux conséquences bonnes ou mauvaises d'une doctrine, c'est que nous » aurons échappé à cette doctrine elle-même. »

Même parmi les catholiques, beaucoup qui se croient pratiques, affectent de mépriser la philosophie, les sciences.

« Le mépris de la science, dit Hello, doit être regardé par nous, non » comme une perfection, mais comme une erreur. Il faut aimer la » science, la respecter, la revendiquer pour nous. Il ne faut jamais, par » aucune expression, par aucune liberté de parole ou de plume, par » aucune tendance erronée, il ne faut jamais autoriser les ennemis du » christianisme à associer, dans leur esprit et dans leur discours, ces » deux idées l'une à l'autre : religion, mépris de l'ordre naturel. Dieu » a voulu être appelé le Dieu des sciences, c'est que ce nom ne lui est » pas indifférent, ce nom importe à sa gloire.

» S'il l'a revendiqué, nous devons donc tous tant que nous sommes, le » revendiquer pour lui. Nous ne devons jamais oublier que l'ordre » naturel, loin d'être contraire à l'ordre surnaturel, est l'œuvre du » même Dieu. Il nous faut absolument adopter, au sujet des créatures, » une philosophie qu'aucun fait ne puisse démentir; il nous faut écarter » les préjugés et concevoir des œuvres de Dieu, une notion qui corres- » ponde à la réalité (1).

Avec saint Thomas, Hello a voulu cette philosophie qui est aussi la philosophie contemporaine, qui s'appuie sur la science positive, s'édifie par la recherche des éléments scientifiques observés.

La philosophie vraie considère l'argument d'autorité en soi, comme le plus mauvais de tous ; mais elle n'a pas non plus ce préjugé de s'abstenir d'une doctrine parce qu'elle est d'un vieux saint et qu'elle est plus ancienne encore comme philosophie pratique. Hello a étudié les œuvres de saint Thomas d'Aquin, il a vu ce qu'il y avait d'injuste à ne pas y prendre telles ou telles vérités saisissantes qui y apparaissent avec une magnifique netteté.

(1) *Philosophie et athéisme*, p. 133.

Digitized by Google

Avec le thomisme, Hello commente le nom que Jehovah a révélé à Moïse quand il a dit au désert d'Horeb : *Je suis celui qui suis.*

Et de même, puisque Dieu est l'Être, c'est-à-dire le Vrai, le Bien, le Beau, nous devons aimer le Beau, le Vrai, le Bien pour eux-mêmes. Tous ceux qui parmi les savants, les artistes et les moindres du peuple, poursuivent vraiment et vaillamment une parcelle de Beauté, de Bien, de Vérité, encore qu'ils ne seraient pas de notre armée catholique, travaillent pour Dieu. Et les apôtres voudraient les empêcher, que le Christ, réprimandant ses apôtres leur dirait : *Ces gens travaillent en mon nom ; tous ceux qui ne sont pas contre vous sont avec moi.*

Cette parole d'Évangile est profondément vraie. De quelque côté qu'elle vienne, la recherche sincère du Beau, du Vrai, du Bien, ne sera jamais contre les catholiques, mais elle glorifiera le Dieu qu'ils adorent.

« *Philosophie* » par Hello, est un livre inachevé, la mort est venue l'interrompre. Hello s'en est allé vers la joie, l'adoration, dont son âme avait une soif ardente.

Renan, qui n'aimait pas la vérité, se figurait qu'elle devenait insipide dès qu'on l'avait trouvée. Il se représentait le Ciel « *comme un lieu assommant où le diable seul mettait un peu de gaîté quand on le laissait entrer pour dérider l'assemblée.* »

Et ce soir d'été, en terminant ces notes, je m'attarde à penser à Renan qui écrivait ce blasphème spirituel en se jouant.

Et par une opposition à ce blasphème, il me revient à la mémoire les dernières pages qu'Hello écrivait à son livre inachevé ; et il se fait que ces pages tout entières célébrent avec splendeur l'avidité et le renouveau sublime de l'amour divin à travers toute l'Éternité. Au lieu de trouver les couronnes de Dieu trop pâles et trop fanées, au lieu de s'estimer supérieur à la vérité et plus insatiable qu'elle, il se réfugie en Dieu avec une humilité immense et une adoration sublime. Lui, qui a durement peiné pour son Dieu toutes les fatigues du jour, il se dit un serviteur inutile, il admire les récompenses trop grandes et il s'écrase dans l'humilité ; il interpelle, s'adressant à la poussière du chemin et il veut s'y confondre et s'y abîmer. « O poussière fidèle, s'écrie-t-il.

Digitized by Google

« O poussière fidèle, sans pourriture et sans orgueil, fille de la terre, » sa substance et son image, de laquelle je suis tiré, que je renie inces- » samment, qui vole obéissante sous le souffle de Dieu qui passe, tu n'a » jamais dit que tu es le soleil, ou l'air ou la lumière; tu te donnes pour » ce que tu es; tu te donnes à nous comme tu es; tu ne te vantes pas, » tu ne mens pas, tu ne résistes pas ; ô poussière, ô ma mère, que je te » trouve sublime auprès de moi !

» Comment me portes-tu, terre sacrée qui as porté Dieu !

» Seigneur, que voulez-vous que je vous dise? Délivrez-moi, montrez- » moi votre Face, ne me cachez pas votre amour; que j'habite en vous, » gardé par vous, sans retour sur moi, sans peur de moi, dans la joie de » l'adoration à jamais, à jamais, à jamais !..... »

ARMAND THIÉRY.

Digitized by Google

DES ASSURANCES OUVRIÈRES

(*Suite*).

II.

DES CAISSES DE PRÉVOYANCE DANS LES AUTRES INDUSTRIES

Nous venons de voir (1) comment les institutions de prévoyance sont organisées dans l'industrie minière. Des statistiques, dues à l'administration des mines, nous ont permis de mesurer les sacrifices que se sont imposés les patrons. Quant aux usines, fabriques et établissements de toutes les autres industries, qui ne tombent pas sous l'application de la loi de 1810, nous n'avons aucun document officiel qui nous renseigne sur leurs œuvres de prévoyance, et nous avons dû recourir à la bienveillance des chefs d'établissement pour être éclairé.

Ce manque de renseignements est un mal. Les autres pays, l'Amérique surtout, possèdent des statistiques fort bien faites sur tout ce qui touche à l'industrie. Le nouveau ministère du travail, et ce n'est pas là une de ses moindres difficultés, a fait naître beaucoup d'espérances ; les impatients devront attendre aussi longtemps qu'il n'aura pas réuni les éléments qui lui permettront d'agir en pleine connaissance de cause.

Je disais à la Chambre le 8 février 1888. « Lorsque le gouvernement, se préoccupant de la question sociale, a cherché à se rendre un compte exact de la situation de l'industrie, des rapports entre le patron et l'ouvrier, du nombre d'heures de travail dans les différentes industries, des heures de travail de jour, des heures de travail de nuit, de la nature du travail, de ses fatigues, de ses facilités ; lorsque, en un mot, le gouverne-

(1) La *Revue Générale* du 1r août 1895, p. 177.

Digitized by Google

ment à voulu se rendre compte de l'état de nos industries, il s'est trouvé comme un voyageur dans un monde inconnu où tout était à explorer et cependant, pour l'élaboration des lois sociales qui restent à faire, et notamment pour la loi sur le travail des femmes et des enfants, il est indispensable que le gouvernement et la législature connaissent la vie et l'économie de chacune de nos industries.

« J'ai pu dresser, depuis deux ans, la statistique de l'industrie lainière; j'ai recueilli deux espèces de documents, les uns peuvent être livrés à la publicité et feront l'objet de la statistique proprement dite ; les autres..... Mais aujourd'hui qu'il s'agit de publier cette statistique, je me trouve dans cette triste situation de n'avoir point de fonds pour cette publication et je viens prier la Chambre de m'accorder, pendant quelques années les crédits nécessaires pour publier la statistique lainière et étendre cette œuvre d'investigation à toutes les industries de la Belgique.

« Il sera facile de mettre à jour, chaque année, un volume qui comprendra la situation de deux ou trois de nos industries, en prenant par exemple pour modèle les statistiques américaines, notamment celles de l'État de Massachusetts. »

Et à la séance du 10 février de la même année, répondant à M. Sainctelette, qui avait bien reconnu la nécessité de bonnes statistiques industrielles et qui demandait qu'il en fût dressé pour les accidents, je disais : « L'honorable membre demande que le gouvernement dresse une statistique des accidents, statistique raisonnée, intelligente, indiquant les différentes causes des accidents, les établissements où ils ont eu lieu..... je compte faire dresser cette statistique. » Sept ans ce sont écoulés depuis lors et il nous reste beaucoup à faire pour que le gouvernement et la législature puissent utilement intervenir dans le monde si complexe de l'industrie.

Rien qu'au point de vue qui nous occupe, la prévoyance, n'eut-il pas été très instructif et très édifiant et n'eut-ce pas été souvent d'un excellent exemple, que de pouvoir signaler tant d'œuvres admirables que l'on ne connaît pas assez et qui réalisent tout ce que peuvent réclamer de soulagements les pénibles vicissitudes de la vie du travail ?

Ce sont ces renseignements que nous avons cherché à recueillir, il ne nous est pas possible de les publier tous, mais

Digitized by Google

l'enquête que nous avons faite, nous permet de tirer des conclusions, qui ne nous semblent pas devoir être sérieusement contestées.

Dans la grande industrie, la prévoyance est organisée, et elle l'est depuis longtemps. Sous des formes diverses l'ouvrier s'y trouve garanti contre les maladies, les accidents, l'invalidité et la vieillesse. Les moyens les plus ingénieux ont été mis en œuvre pour déterminer l'ouvrier à l'épargne et diminuer les soucis de l'avenir.

Dans l'industrie moyenne de louables efforts sont faits dans ce sens surtout depuis quelque temps, mais on n'y possède pas les mêmes éléments de succès, et les patrons n'ont ni la force, ni le personnel ouvrier nécessaire pour créer des œuvres de toute pièce ; ils sont bien contraints de recourir à des institutions qui n'ont plus, à un même degré, le caractère professionnel.

Quant à la petite industrie, l'ouvrier est en quelque sorte laissé à lui-même. Il s'affilie à son gré à une société de secours mutuels et à une caisse de retraite ; son patron, s'il est sage, l'y engage et parfois intervient lui-même. En cas d'accident, beaucoup est laissé à la bonne volonté du patron, quand toutefois il a les ressources suffisantes pour supporter les frais d'une pension. Une fois de plus, nous devons constater ici que les ouvriers de la grande industrie sont les privilégiés, et cela est surtout vrai pour l'ouvrière. Les femmes qui sont attachées comme modistes, couturières, coupeuses, lavandières, etc., aux maisons industrielles ou commerciales de peu d'importance sont souvent bien à plaindre et cependant personne, ni rien ne les sollicite à épargner. Le peuvent-elles d'ailleurs avec des salaires si minimes qu'ils crient vengeance au ciel ? C'est à cette plaie sociale qu'il faudrait chercher à porter remède ; elle est autrement douloureuse que celles qui excitent les colères d'emprunt de nos socialistes, mais ils se gardent bien d'y toucher ; ils aiment au contraire à l'entretenir parce qu'elles soulèvent de sourdes irritations, trop justifiées, contre le capital. Si, en effet, comme s'y appliquent des hommes de cœur, des prêtres et des religieux de dévouement, la morale et la justice allaient gagner ces milieux oubliés et secrets de la petite industrie et des ouvrages pour le magasin, quelle admirable conquête à mettre à l'actif de notre société moderne ! L'on s'en occupe, grâce à Dieu, et l'on ne peut soupçonner, me disait dernièrement l'un de ces

Digitized by Google

zélés, ce que l'on rencontre parfois de grandeur d'âme, d'incomparable résignation et de saint héroïsme parmi ces femmes qui sont ainsi jetées au milieu de toutes les difficultés et des douleurs poignantes de l'existence. Tout autre est, heureusement, la situation du travailleur et de l'ouvrière dans la grande industrie! En signalant les œuvres de prévoyance dans quelques uns de nos grands établissements, il nous sera aisé d'en fournir la preuve.

* * *

M. Le Play, président de la grande exposition de Paris en 1867, avait conçu l'idée d'instituer des prix pour les sociétés ou établissements industriels qui auraient, par une organisation ou des institutions spéciales, développé la bonne harmonie entre ceux qui coopèrent aux mêmes travaux et assuré ainsi aux ouvriers le bien-être matériel, moral et intellectuel. La société belge, la Vieille Montagne, établie à Angleur, obtint l'un de ces prix et son succès ne fut pas moins marqué aux expositions de 1878 et de 1889.

Fondée en 1837, elle n'organisa ses institutions de prévoyance qu'en 1850, époque à laquelle elle augmentait le nombre de ses travailleurs par suite de l'extension de ses affaires. La moyenne de l'effectif ouvrier est, depuis 1850, de 5000. Elle en comptait 6852 au 31 décembre 1893 (2086 dans ses établissements allemands, le reste 4766, dans les autres établissements). Elle possède une caisse de secours qui, depuis 1891, est entièrement alimentée des deniers de la société. Cette caisse a pour but :

1° De fournir aux ouvriers en activité de service et à leur famille les soins des médecins à titre gratuit.

2° De donner les médicaments à titre gratuit pour l'ouvrier et sa femme.

3° De servir aux ouvriers des indemnités de chômage.

4° D'octroyer un secours temporaire aux veuves d'ouvriers, aux orphelins et enfants de veuves, âgés de moins de 14 ans.

5° D'accorder des secours spéciaux aux ouvriers qui sont dans le besoin.

6° De contribuer, si les ressources le permettent, aux frais d'accouchement (fr. 3,635,78 ont été consacrés à cette fin en 1893).

7° De contribuer aux frais de funérailles.

Digitized by Google

La dépense s'est élevée pour 1893 à la somme de fr. 194,747,99 ou fr. 43,24 par ouvrier. (1)

Cette caisse est gérée par une commission permanente, composée de délégués des ouvriers et de représentants de la société. Ils fixent, d'un commun accord, le budjet des dépenses, et contrôlent l'emploi des fonds.

Une Caisse de prévoyance accorde en outre des pensions aux ouvriers complètement incapables de travail pour le restant de leur vie, après avoir servi la société pendant 15 années non interrompues, et à ceux qui sont complètement incapables de travail par suite de blessures ou d'infirmités graves contractées au service de la société, sans qu'il y ait de leur faute.

Les uns et les autres reçoivent le cinquième du montant de leur salaire moyen, le plus élevé touché pendant cinq années prises sur toute la durée de leurs services, toutefois le montant fixe de la pension ne peut être supérieur à 365 fr., ni inférieur à fr. 182,50.

Il est en outre accordé une augmentation de pension de 1 centime par jour et par année de service aux ouvriers attachés à l'établissement depuis 15 à 25 ans révolus, de 2 centimes à ceux attachées depuis 25 à 35 ans, et de 3 centimes à partir de la 36me année et au-delà.

Notons que les veuves des ouvriers, si elles sont dans le besoin, touchent sur la caisse de secours fr. 0,50 par jour, fr. 0,75 si leurs maris étaient surveillants et, en outre, fr. 0,10 par enfant au-dessous de 14 ans.

Les orphelins de moins de 14 ans reçoivent une somme de fr. 0,25 par jour au plus. Il en est de même des ascendants.

Voici le compte pour 1893, il est fort intéressant. Il a été versé :

A 282 ouvriers pour cause de maladie		fr. 93,912,21
» 24 » » »	blessure	7,983,08
» 124 » » »	vieillesse	57,192,14
		fr. 159,087,43
	Dépenses diverses	231,99
		fr. 159,319,42

(1) Les ouvriers allemands jouissent des institutions créées par les lois d'assurance; la somme de 194,747 fr. a été payée pour les ouvriers qui n'appartiennent point à cette nationalité.

Digitized by Google

L'actif était de fr. 1,651,506,12
La dépense de 159,319,42
Reste comme actif fr. 1,492,186,70

Ce solde créditeur se subdivise comme suit :

Pour les 470 pensions actuellement octroyées fr. 1,121,703,41.

A titre de réserve pour les pensions à accorder dans l'avenir fr. 370,483,29.

La somme totale, dépensée de 1850 à 1888 inclus pour les pensions est de 10,256,408 fr., soit par année 262,984 fr.

Remarquons que la moyenne des pensions pour les vieillards s'élève à 461 fr. l'an.

Cette caisse de pension est très sagement établie. Elle est près d'atteindre aujourd'hui son maximum de dépenses.

Pour servir la caisse de secours et de prévoyance, la société estime qu'il lui faudra à l'avenir consacrer fr. 6,56 p. c. du salaire des ouvriers. C'est une charge considérable, mais avec raison la société a pensé « que le capital d'une pension devait être constitué au moment où elle était allouée. » Ce principe si sage garantit absolument l'avenir et l'on ne peut assez en féliciter les administrateurs. Tout le service de ces caisses se fait gratuitement, c'est là un grand avantage qui se chiffre par une somme respectable laquelle serait à charge des institutions elles-mêmes, si elles cessaient d'être patronales.

La Vieille-Montagne a organisé en outre une Caisse d'épargne qui possédait le 31 décembre 1893, fr. 2,508,625,02, et comptait 1527 déposants. Elle sert un intérêt de 5 p. c. et 4 p. c. à ses porteurs de livrets.

La société n'a cessé d'inciter ses ouvriers à se rendre propriétaires d'une habitation. En 1889, il y en avait mille, un sur six environ, qui possédait son foyer: le nombre des propriétaires n'a cessé de croître depuis lors.

Et comme si ces œuvres ne suffisaient pas, l'administration a fondé, il y a quelques années, l'asile de Cointe, destiné à recevoir les ouvriers, surveillants et contre-maîtres pensionnés qui désirent s'y réfugier. Les vieillards, les infirmes et les blessés sont souvent mal soignés chez eux; s'ils sont seuls, ils doivent dépendre de personnes étrangères; s'ils ont une famille, ils lui sont parfois à charge, et, malgré toute l'affection dont ils peuvent être entourés, il n'est pas toujours possible, dans le foyer du travailleur, de leur rendre

Digitized by Google

tous les services que réclame leur état. A l'asil de Cointe, ils sont admirablement traités par des religieuses qui savent, avec autant de tact que de dévouement, soigner leurs infirmités et apporter à toutes leurs souffrances des consolations et des espérances !

Vis-à-vis d'un ensemble si complet d'institutions destinées à secourir l'ouvrier dans toutes les vicissitudes de sa vie laborieuse, est-il possible de souhaiter l'intervention de l'État ? Que gagnerait l'ouvrier auquel aucune retenue n'est imposée, à un système qui le contraindrait de verser une partie de son salaire pour la caisse de maladie et pour celle de retraite, comme le font ses compagnons allemands ? Il obtiendrait peut-être, en cas très problématique d'accident dans une industrie de cette nature, une pension assez élevée et qui serait toute entière à la charge du patron ; soit, mais l'économie qu'il peut réaliser en Belgique en ne versant point les 2 % dûs par son compagnon allemand à la caisse des malades ni les 6 à 10 frs minimum à la caisse de retraite, ne lui permet-elle point de s'assurer individuellement contre les accidents ? Aucun n'y a songé jusqu'ici, parce que chacun trouve que les avantages accordés par la société satisfont à toutes les éventualités douloureuses de la vie.

Nous avons vu que la société devait s'imposer un sacrifice annuel évalué par ouvrier à 6,56 % de son salaire. Évaluation ne tenant point compte des frais d'administration des caisses qui tombent dans les dépenses générales.

Comparons ce chiffre avec celui qui incombe à charge du patron allemand sous le régime des trois assurances. Les statistiques qui sont jointes au rapport de M. le sénateur Poirier et celles que nous fournit M. Maurice Block nous permettent de faire ce rapprochement.

A la Vieille-Montagne pour un salaire de 1000 fr. le patron paie pour les assurances	fr. 65,60
En Allemagne, il a payé pour 1892 :	
Pour la caisse des malades 1 1/2 % environ	15,00
Pour les accidents (1)	15,98
Pour la retraite et invalidité 3^me classe 15 cent^es par semaine, pour 50 semaines, 50 × 15 = 7,50	7,50

(1) La moyenne payée par ouvrier pour l'ensemble des corporations industrielles était en 1893 de 8 Mk. 74 pf., mais la moyenne des salaires n'était pas de 1000 fr.

Digitized by Google

— Donc le patron de la Vieille-Montagne paie	65,60
Le patron allemand ne paie que	38,48

L'ouvrier de la Vieille-Montagne ne paie *rien*

L'ouvrier allemand paie :

Pour la caisse de maladie 1 1/2 % de son salaire	fr. 15,00
Pour la caisse de retraite 3me classe	7,50
En tout	fr. 22,50

* * *

Puisque nous sommes dans la province de Liège, signalons quelques établissements de Verviers.

D'une manière générale, nous pouvons affirmer que la plupart des industriels verviétois assurent leurs ouvriers contre les accidents à des sociétés, principalement à la Wintherthur ou à la Zurich, sociétés suisses et aussi à la Royale belge. Ces sociétés fournissent les soins médicaux et pharmaceutiques, paient à la décharge du patron tout ou partie de l'indemnité à laquelle il pourrait être civilement condamné, soldent à l'ouvrier blessé, une partie du salaire sous forme de pension ou autrement.

Peu de caisses de malades. Dans un établissement cependant, quand il y a des malades, on retient 10 centimes par semaine sur le salaire des ouvriers et le patron ajoute 2 frs par malade. Il s'agit là évidemment d'un établissement de la moyenne industrie.

Deux établissements ont à notre connaissance une organisation complète, la maison Peltzer et fils et la maison I. Simonis.

La première mérite une mention speciale. Elle possède une caisse de secours pour les malades. Les retenues sur les salaires sont les seules ressources qui l'alimentent. Elles s'élèvent à 25, 20, 15, ou 10 centimes par semaine et donnent droit, en cas de maladie et suivant la cotisation, à fr. 10, 8, 6 ou 4 par semaine. La maison n'intervient que par un intérêt de 5 p. c. qu'elle sert aux capitaux de la caisse. Celle-ci est administrée par le Conseil d'administration qui gère la caisse des pensions dont nous parlerons dans un instant.

Notons cette disposition. « Tout ouvrier qui quittera les établissements sera remboursé du montant de ce qui lui sera dû, du chef de ses versements, augmenté des intérêts. » Ainsi tombe un des griefs les plus exploités contre les institutions patronales de prévoyance.

Digitized by Google

A côté de cette assurance organisée contre la maladie, nous trouvons celle qu'est destinée à secourir l'invalidité et la vieillesse. Comme la précédente, elle est obligatoire pour l'ouvrier, qui en fait seul les frais. Ici encore l'intervention de la maison se résume dans l'intérêt de 5 p. c. attribué aux capitaux déposés par la caisse.

La cotisation est fixe et ne varie plus, comme dans l'assurance contre la maladie, avec la nature du travail et du salaire. Elle est de 15 centimes par semaine pour les contre-maîtres, de 10 centimes pour les hommes et femmes au-dessus de 18 ans, de 5 centimes pour les enfants au-dessous de 18 ans.

Tout ouvrier, devenu incapable de travailler, touchera une pension

de 150	francs	après	15	ans de participation à la	caisse
de 200	»		20	»	»
de 250	»		25	»	»
de 325	»		30	»	»
de 400	»		35	»	»

La pension du contre-maître sera majorée de 50 p. c., elle variera donc entre 225 et 600 fr. Le taux de ces pensions peut augmenter ou diminuer d'après les ressources de la caisse. L'affiliation de la veuve de l'ouvrier est prévue moyennant certains versements supplémentaires.

La caisse est administrée par quatre délégués de la maison Pelzer et par trois délégués ouvriers.

Ici encore nous devons relever une disposition inspirée par le vif désir de satisfaire l'ouvrier. Si celui-ci vient à quitter la maison, on lui rembourse en un livret de la caisse d'épargne ses versements, abstraction faite toutefois des intérêts.

Voilà donc les assurances contre la maladie, l'invalidité et la vieillesse parfaitement organisées. Mais les accidents? La maison a constitué une caisse spéciale, exclusivement à ses frais, pour accorder des pensions aux ouvriers victimes d'accidents.

Rien ne manque, et la trilogie des assurances à l'allemande se trouve réalisée dans la maison Pelzer et fils. Une combinaison permet aussi aux veuves et aux enfants des ouvriers de toucher une partie de la pension de retraite dans des conditions avantageuses.

Pour une somme variant entre 40 et 20 centimes par semaine

Digitized by Google

suivant le taux de son salaire, c'est-à-dire pour une cotisation annuelle entre fr. 35,80 et fr. 10,40 ou pour fr. 18,10, en moyenne l'ouvrier jouit de tous les avantages de la triple assurance. L'ouvrier en Allemagne paye pour la caisse de maladie entre 1 1/3 et 2 p. c. de son salaire, et, pour la retraite, suivant la classe à laquelle il appartient, entre 14 et 30 pfennigs par semaine, ce qui fait par an la moitié de fr. 8,75 ou de fr. 18,75 (l'autre moitié incombant au patron) ou fr. 4,37 minimum et fr. 9,37 maximum. La moyenne des salaires d'après M. Block, de ceux, bien entendu, qui ne dépassent pas 2500 fr. et tombent sous l'assurance, était en 1892 de 800 fr. L'ouvrier allemand a donc payé pour la maladie

1 1/2 p. c. de 800 fr.	fr.	12,00
Pour la retraite de troisième classe . . .	fr.	7,56
	fr.	19,50 (1)

La moyenne de la retenue pour l'ouvrier de la maison Pelzer est fr. 18,10. Mais celui qui ne toucherait dans cet établissement qu'un salaire annuel de 800 fr. ne payerait guère que 15 fr. de retenues.

La maison I. Simonis possède une caisse de secours et pension. Pour l'alimenter les ouvriers abandonnent 1 p. c. de leur salaire et la maison au moins une somme égale. En réalité, l'intervention de la maison a toujours été supérieure à 1 p. c. du salaire; elle était en 1893-94 de près de 1 3/4 p. c.

L'ouvrier reste libre de ne pas s'affilier à la caisse. Il ne participe en aucune façon à sa gestion, mais chaque année, en juillet, l'état de la situation de la caisse, arrêté au 30 juin, est affiché à la porte de l'établissement.

L'ouvrier malade reçoit, suivant son salaire, entre 6 fr. et fr. 3,60 par semaine. S'il devient incapable de travail soit par vieillesse, maladie incurable ou accident résultant du travail,

(1) Ceci est un *minimum*, l'article 98 de la loi du 22 juin 1889 autorise les Offices d'assurances à prélever dans leur ressort particulier, sauf approbation de l'office central de l'Empire à Berlin, d'autres cotisations, afin de parer aux déficits et de suffire aux frais d'administration, et aux versements à faire aux fonds de réserve. Ainsi les assurés ne savent pas au juste quelles charges l'assurance contre l'invalidité et les pensions de retraite leur imposent. D'après l'article 21, le fonds de réserve doit s'élever à la fin de la première période décennale au cinquième de la valeur capitalisée des rentes à servir par l'Office d'assurance pendant cette période.

Digitized by Google

il reçoit une pension annuelle qui varie entre fr. 61,40 minimum et 312 fr. maximum,

Pour un salaire de 800 fr. l'ouvrier de la maison Simonis ne donne que 8 fr.

L'ouvrier allemand, nous venons de le voir, donne fr. 19,50.

* * *

C'est en 1789, que William Cockerill (père) introduisit à Liège la construction des machines à filer la laine et organisa dans le pays la filature par ces machines. Les fils de cet homme entreprenant fondèrent plusieurs fabriques, et en 1842 se forma à Seraing, la société dite John Cockerill, au capital de 12,500,000 fr.

Ces machines, tant décriées depuis et dont plusieurs méconnaissent encore aujourd'hui les bienfaits, ne donnaient à cette époque du travail qu'à 2958 ouvriers; il sont aujourd'hui 9118 ceux qui protestent contre cette affirmation que la machine tue la main-d'œuvre. Chaque jour amène des progrès mécaniques qui facilitent le travail de l'ouvrier, augmentent sa sécurité, et, en fin de compte, réclament le concours d'un plus grand nombre de travailleurs. Grâce à un outillage plus perfectionné, la journée de travail, qui était au début à Seraing de 11 1/2 heures, a pu être réduite à 10 heures.

Seraing qui, en 1817, comptait 1980 âmes, possède aujourd'hui une population de 36,000 habitants. Une somme de 350 millions de francs, dépensés en salaires depuis 1842, y a répandu le bien-être.

On ne peut cependant pas dire que les institutions de prévoyance se soient développées, autant qu'on aurait pu le souhaiter dans ce centre éminemment industriel. Une caisse de secours et de pensions avait été instituée dès 1838. Elle fut reprise en 1842, par la nouvelle société. Les ouvriers intervenaient par des retenues et avaient une part dans la gestion. Ce régime leur déplut, ils exigèrent une part plus large d'administration, elle ne put leur être accordée et la caisse fut dissoute, les fonds ayant été absorbés. La société en constitua une nouvelle sans prélèvement aucun sur les salaires. Les ouvriers furent invités à continuer leur versement; quelques-uns seulement y consentirent.

Digitized by Google

La Direction toutefois comprenait trop bien la salutaire influence de l'épargne pour ne pas chercher à la développer par d'autres moyens. Elle se trouvait en présence d'une classe ouvrière très indépendante de caractère, très conservatrice de ses anciens usages. Elle s'en aperçut, lorsque en 1870, pour faciliter à tous le repas du milieu du jour, elle chercha à établir, dans chaque division, des cuisines avec réfectoire où les ouvriers pouvaient faire préparer une nourriture substantielle, à bon marché; ils préférèrent s'en tenir à ce que leur apportaient leurs ménagères ou aux provisions dont ils se fournissaient le matin.

Plus heureuse fut l'entreprise des bains et lavoirs; il fallut toutefois du temps pour que les charbonniers même, tout noirs au sortir de la fosse, comprissent qu'il était plus hygiénique et plus digne, de ne rentrer dans leur logis que blancs, frais et dispos. Et encore beaucoup se privent aujourd'hui, volontairement, de ce bienfait.

Il ne fut pas aisé non plus de faire goûter les avantages de la Caisse d'épargne, mais peu à peu le personnel s'y fit, et cette Caisse possède aujourd'hui un fond de 4,860,000 fr. pour lequel la Société paie 4 1/2 p. c. aux livrets de moins de 1000 fr. et 4 p. c. aux autres. On sait que la Caisse générale d'épargne et de retraite, sous la garantie de l'État, ne donne que 3 p. c. pour les dépôts inférieurs à 3000 fr., et 2 p. c. pour les dépôts plus élevés.

L'institution de plusieurs sociétés d'épargne, indépendantes de l'établissement, rend aussi de grands services. Les versements sont facultatifs, ils varient entre 2 et 10 fr. par mois. ils sont généralement affectés à l'achat d'obligations d'emprunt de villes et le montant en est réparti entre les affiliés à l'expiration du terme social fixé à trois ou cinq ans. Plusieurs y ont trouvé les ressources nécessaires pour se rendre acquéreurs d'une habitation.

Un grand nombre d'ouvriers de Seraing a compris les avantages de la coopération. Huit sociétés coopératives comptent 1850 membres qui s'y procurent les denrées alimentaires et les objets nécessaires à leurs familles. Elles ont vendu, en 1894, pour 1,171,213 frs de marchandises, laissant un bénéfice de 136,086 frs qui a été réparti *intégralement* entre les membres au prorata de leurs achats.

On se demande pourquoi ces huit sociétés ne se fusionnent

Digitized by Google

pas? Le bénéfice qui est de 11 1/2 p. c. serait vraisemblablement plus élevé.

Les sociétés de secours mutuels, indépendantes, ont pris, depuis quelques années, une grande extension. Elles sont, au nombre de seize et comptent 3061 membres, le tiers de l'effectif ouvrier.

Au moyen d'une cotisation mensuelle d'environ deux francs en moyenne, les sociétaires s'assurent, en cas de maladie ou de blessures, une indemnité qui varie suivant les sociétés, mais qui est en moyenne de deux francs par jour pendant les six premiers mois, et de fr. 1,50 pendant le semestre suivant.

Les versements se sont élevés pour 1894 à 66,650 frs, et l'actif des seize sociétés était de 124,450 fr.

La Société Cockerill a compris depuis longtemps le haut intérêt qui s'attache à rendre l'ouvrier propriétaire de la maison qu'il occupe. Le conseil d'administration reconnaît que c'est surtout depuis la loi de 1889, qu'il a été possible de satisfaire à ce désir très légitime du cœur humain. Il a souscrit un certain nombre d'actions dans diverses sociétés qui se sont créées à Liège et a procuré ainsi de grandes facilités à ceux de ses travailleurs qui veulent avoir leur *home*.

Dans la mention que nous venons de faire des œuvres de prévoyance de la société John Cockerill, celle-ci n'intervient pécuniairement que sous forme d'intérêts payés à la Caisse d'épargne et de souscriptions d'actions aux sociétés de crédit et de construction de maisons ouvrières. Ajoutons qu'elle subsidie directement ou indirectement sous forme de locaux, d'éclairage, etc., les sociétés diverses établies librement par son personnel. Il nous reste à dire les sacrifices qu'elle s'impose plus spécialement pour soulager les souffrances de la classe laborieuse.

Elle se charge de tous les frais médicaux et pharmaceutiques; un spécialiste oculiste est même attaché à l'établissement.

A la suite du choléra de 1849 qui sévit avec tant de violence, elle construisit un hôpital où peuvent être reçus 230 malades, et plus tard, après le choléra de 1866, elle érigea un orphelinat qui donne asile à 125 ou 130 enfants d'ouvriers décédés sans laisser de ressources. Ces enfants sont nourris, habillés, entretenus et instruits aux frais de la société. Ce sont les sœurs de Saint-Vincent de Paul, dont tous connaissent le dévouement

Digitized by Google

et les admirables aptitudes pour l'éducation du peuple, qui sont chargées de la direction et de la surveillance tant de l'hôpital que de l'orphelinat. En outre, on a complété les institutions que je viens de signaler par l'annexion d'un hospice où sont reçus et entretenus gratuitement les anciens ouvriers de la société reconnus incapables de travailler et dont les moyens d'existence sont insuffisants. Enfin, pour encourager l'esprit d'économie et exciter à la prévoyance, le conseil a pris la sage mesure d'affecter une somme de 50,000 fr. pour l'ajouter aux retenues consenties par les ouvriers qui s'affilient à la Caisse de retraite. Bien que cette décision soit récente, 1500 travailleurs ont déjà pris un carnet de rentes et ce nombre paraît devoir encore s'accroitre notablement.

Le conseil d'administration doit être loué d'avoir pris cette heureuse initiative. L'obligatoire a un côté qui ne plaît pas à tous et peut-être froisserait-il cette fierté et ce sentiment de confiance en soi qui donnent à la population liégeoise son cachet d'attachante originalité ! Mais la raison, l'exemple, les conseils peuvent conduire insensiblement au même résultat. C'est ce que l'on a compris à Seraing.

Quand l'ouvrier sait que le franc qu'il économise se grossit de suite d'une somme égale ou à peu près égale que donne le patron, il est encouragé et profite de l'avantage qu'on lui offre. C'est là un précieux stimulant.

Pour être complet, et bien que cela n'entre point dans notre cadre, signalons ce qu'a fait la Société John Cockerill pour améliorer la situation morale et intellectuelle de son personnel. Elle a pris une part active à la création de l'école industrielle de Seraing dont la réputation n'est plus à faire ; elle a également fondé, avec les autres sociétés charbonnières de la localité, l'école spéciale des mineurs de Seraing, enfin elle a institué, à côté de chacun de ses charbonnages, une classe où les enfants de 14 ans, admis au travail de l'usine, sont obligés de passer une heure par jour.

A Hoboken se trouvent également établis par ses soins, des classes préparatoires pour les jeunes gens admis dans ses chantiers.

Elle a encore formé et mis à la disposition de son personnel une vaste bibliothèque où se trouvent les meilleurs ouvrages et les périodiques ayant trait à la science industrielle.

Digitized by Google

En résumé, la société John Cockerill consacre annuellement de 280 à 300,000 fr. pour diverses institutions de bienfaisance et de prévoyance en faveur de son personnel ouvrier. Dans cette somme ne sont pas compris les 50,000 fr. destinés à augmenter les versements effectués par les ouvriers à la caisse de retraite de l'État, ni les subventions indirectes de toute nature. En 1893-94, elle comptait 9118 ouvriers qui ont touché un salaire de fr. 9,299,317,07; la somme de 280 à 300,000 fr. affectée au soulagement des diverses misères qui affligent ses ouvriers représente 3 1/4 p. c. environ de ces salaires et 2 p. c. du capital social. Si nous tenons compte que le capital a été récemment ramené à 7 1/2 millions, ce n'est plus 2 p. c. du capital, mais bien 4 p. c. que cette société consacre aux œuvres de prévoyance.

Les tableaux de M. Block (1), nous donnent le chiffre des dépenses faites par la corporation des usines et laminoirs du Rhin et de la Wesphalie en matière d'accident pour 1892. Il est de 1,55 p. c. du salaire. Toutefois le patron doit intervenir aussi dans la caisse de maladie pour 1 p. c. environ et pour la retraite fr. 8,81, environ 1/2 p. c. du salaire; ce qui représente en tout 3,05 p. c, du salaire.

* * *

Morlanwelz, mérite une mention spéciale.

La Maison des Ouvriers de Morlanwelz possède des œuvres très intéressantes et très heureusement combinées dans l'intérêt de l'ouvrier.

Les enfants, dès le bas âge, sont reçus dans des asiles où des religieuses les entourent des soins les plus délicats. De l'école gardienne, garçons et filles passent aux écoles primaires, et la jeune fille achève son éducation et son instruction pratique dans une école ménagère et professionnelle souvent citée comme modèle par l'inspection. Le corps enseignant comprend trois instituteurs et quatorze religieuses, chargés de l'éducation de plus de 700 élèves. Ces écoles libres dues à l'initiative privée des industriels de Morlanwelz ont un budjet de 12,000 frs.

Mais parlons des œuvres qui regardent directement l'ouvrier.

(1) M. Block. *Les assurances ouvrières en Allemagne.*

Digitized by Google

La Maison des Ouvriers de Morlanwelz étend son influence au delà des limites de la commune. Elle a des sections à Carnières, La Hestre, Jolimont et Fayt.

A Morlanwelz même, deux groupes constituent la Maison des Ouvriers : le Cercle des jeunes gens ou le patronage St-Martin et le Cercle Ouvrier, désigné sous le nom de patronage St-Joseph.

Le Patronage St-Joseph a un local des plus vastes : 50 mètres de longueur sur 12 mètres de largeur. Il est abondamment et à volonté éclairé par la lumière électrique et le gaz, ce qui met en relief les riches décorations de ses murs. Sur les deux principaux panneaux, nous lisons d'un côté cette inscription : charité, fraternité ; aimons-nous, aidons-nous ; et de l'autre : religion, patrie, liberté, tolérance : tels sont les grands principes qui guident les organisateurs des œuvres de charité, de prévoyance et d'agrément que nous nous faisons un devoir de caractériser en quelque traits.

Ne sont reçus dans le patronage de St-Joseph que les ouvriers âgés de plus de 16 ans.

Chaque année, ce cercle ouvrier donne naissance à quelque nouvelle section. A l'heure actuelle, il en compte quinze : 1° Conférence de St-Vincent de Paul ; 2° Caisse de mutualité ; 3° Cercle dramatique ; 4° Société chorale ou la Concorde ; 5° Caisse des victimes du travail ; 6° Caisse des veuves et des orphelins ; 7° Caisse de retraite et d'épargne ; 8° Caisse de retraite ouvrière ; 9° Cercle d'agrément ; 10° L'Union, la Fanfare ; 11° Cercle d'escrime et de gymnastique ; 12° Caisse des pensions du Bon Grain ; 13° Syndicat agricole du Centre ; 14° Syndicat des Mineurs ; 15° Le Cercle St-Éloi pour les habitations ouvrières.

Chaque section est administrée par une comission de neuf membres nommés, hormis le président, par les sociétaires. Les présidents de chaque section forment un conseil supérieur, espèce de cour d'appel, pour les membres mécontents des mesures prises à leur égard. Au-dessus du conseil supérieur se trouve le Comité-Directeur, composé du curé de la paroisse, des membres fondateurs et des plus généreux bienfaiteurs de l'œuvre. Comme nous venons de l'indiquer, il doit pourvoir à tous les besoins des sections et trancher en dernier ressort toutes les difficultés qui surviennent. En 1894, il portait

Digitized by Google

au compte des dépenses, frs. 24,326,53. Si nous y ajoutons le budget scolaire, nous arrivons à un total de frs. 36,326,53.

La section dramatique donne des séances auxquelles peuvent assister les membres de la famille des sociétaires.

Bien qu'il ne s'agisse pas là uniquement d'institution de prévoyance, comme toute l'économie de celles qui sont établies à Morlanwelz repose sur la Maison des Ouvriers, nous avons bien dû entrer dans quelques détails pour en faire connaître l'organisation.

En effet, le membre admis au cercle d'agrément de la Maison des Ouvriers reçoit, contre versement de 10 centimes, cinquante cartes portant le même numéro et un livret qu'il paie 25 cent^es. Les jours de réunion, c'est-à-dire les dimanches et jours de fête, il donne un de ces jetons ou carte, et, à la fin de l'année sociale, le vérificateur des jetons de présence inscrit sur le livret de l'ouvrier le nombre de jetons qu'il a remis, ou le nombre de présences aux réunions de la société. Tout sociétaire doit assister au moins à une réunion par mois et tout sociétaire qui manquerait à cette obligation perdrait les avantages que lui procurent les diverses caisses et les cercles d'agrément.

Examinons brièvement parmi les institutions dont nous avons donné plus haut la nomenclature, celles qui ont un caractère marqué de prévoyance.

La Caisse de mutualité. — Cette caisse est alimentée par les cotisations des membres effectifs qui paient les uns 1 fr., les autres 50 centimes par mois. Lorsqu'il y a déficit, ce déficit est comblé par le Comité-directeur.

Un nouveau règlement impose un droit d'entrée qui varie suivant l'âge du récipiendaire entre 3 et 7 fr.

Pour ces charges relativement peu lourdes, le membre effectif jouit :

1° D'une indemnité en cas de maladie ou d'accident qui ne peut être inférieure à 1 fr. par jour pendant les trois premiers mois et 50 centimes pendant les trois mois suivants, pour les ouvriers qui versent 1 fr. par mois. L'indemnité ne peut être inférieure à 50 centimes pendant les trois premiers mois et à 25 centimes pendant les trois mois suivants pour ceux qui ne versent que 50 centimes.

Jusqu'ici, l'indemnité par jour à été de fr. 1,50 pour les premiers et 80 centimes pour les seconds.

Digitized by Google

2° Des soins médicaux et pharmaceutiques gratuits.

En outre, la société paie les frais funéraires de ses membres, et accorde une indemnité à leur veuve ou orphelins. Elle se charge de la correspondance de ceux qui sont illettrés et procure gratuitement les avis d'avocat.

Après six mois de maladie, le conseil peut allouer temporairement des secours, mais en principe ils ne sont pas dus. Ces secours sont accordés pour subvenir à l'existence de l'incurable ou de l'infirme pendant le temps que l'on cherche à le placer dans un hospice ou sous le patronage d'une institution de bienfaisance.

Caisse de retraite des ouvriers. — Elle s'alimente des contributions volontaires des membres protecteurs, des recettes des fêtes organisées en faveur de la caisse, de l'intérêt des fonds placés, des dons, des collectes et temporairement de 10 % des bénéfices de l'estaminet du patronage de St-Joseph.

Les membres du patronage de St-Joseph sont bénéficiaires de la caisse à dater de l'âge de 65 ans s'ils sont incapables de travail ou si leur salaire est inférieur à 2 fr. Toutefois l'âge de la pension pourra être portée à 60 ans.

Le taux de la pension est proportionnée aux ressources de la caisse et au nombre de jetons de présence du pensionnaire, mais elle ne peut dépasser 100 fr.

Caisse des victimes du travail. — Elle est alimentée de la même façon que la précédente et elle ne donne que des pensions de 100 frs maximum par an. La pension est proportionnée également aux ressources de la caisse et au nombre de jetons de présence touchés aux réunions de la société d'agrément.

Outre ces institutions, la Maison des Ouvriers possède une section portant le nom de *Caisse de retraite et d'épargne.* Elle est administrée par une commission qui se recrute parmi les sociétaires.

Ce sont les ouvriers ou sociétaires qui déterminent eux-mêmes le montant des versements hebdomadaires ou mensuels qu'ils consentent; il ne peut être inférieur à 20 centimes par semaine ou à moins de 1 franc par mois.

Tous dons, legs, primes, amendes, etc., qui échoient à la caisse, et 10 % des bénéfices de l'estaminet que le Comité-directeur abandonne à la caisse, en un mot toutes les recettes autres que les versements hebdomadaires ou mensuels des

Digitized by Google

membres sont partagées au mois de mars entre les sociétaires, à raison de leurs jetons de présence et versées à la caisse de retraite à capital réservé. Jusqu'à ce jour le Comité-directeur a fourni les fonds nécessaires pour que la commission puisse donner, chaque année, une valeur de 20 centimes au jeton de présence.

Les versements, lorsqu'ils atteignent le chiffre de 1 franc, sont inscrits sur un livret de la Caisse de retraite de l'État, qui est déposé au secrétariat ou remis à l'intéressé, au choix de celui-ci.

Il en est de même du livret de la Caisse d'épargne. Tout sociétaire peut faire inscrire ses économies sur un livret soit de la Caisse générale d'épargne de l'État, soit d'une banque dont le Comité-directeur aura reconnu la solidité.

Ces versements sont entièrement libres quant aux époques où ils se font et à leur montant; ils ne peuvent toutefois être inférieurs à 10 centimes.

Un mot du *Cercle St-Éloi*. Il s'occupe de la construction, de l'achat, de la vente et de la location d'habitations destinées à ses affiliés.

La société prête à ses membres les quatre cinquièmes de la somme requise pour la construction ou l'acquisition d'une maison. L'autre cinquième doit être fourni par le sociétaire. Le prêt peut atteindre mais ne peut pas dépasser 3,000 frs. Cependant si l'emprunteur offre une hypothèque, la commission peut lui accorder de plus grands avantages.

Les actions qui ont formé le capital primitif ne touchent que 3 % au maximum. L'excédant du bénéfice net est partagé entre les sociétaires au prorata de leur versement d'une part, et de l'autre, en raison de leurs jetons de présence.

La société a trouvé dans l'excellente loi de 1889 sur les habitations ouvrières et surtout dans l'heureuse combinaison des assurances sur la vie de nouvelles facilités.

Enfin, pour compléter cette couronne d'œuvres utiles, les industriels de Morlanwelz ont organisé une corporation de boulangerie « le Bon grain » dont les bénéfices sont en partie remis aux clients à la fin des trimestres et sont destinés pour le restant à créer en faveur des sociétaires des Cercles ouvriers du Centre une rente viagère.

Les capitaux ont été fournis par les industriels, qui ont

Digitized by Google

renoncé à tout intérêt pendant les cinq ou six premières années. La gestion est confiée à un conseil général composé de cinq ouvriers et de trois patrons.

Les bénéfices, au lieu d'être consacrés à la politique, ou de servir à payer les *leaders* du parti socialiste, sont répartis de la manière suivante :

5 % des bénéfices nets sont mis à la réserve. Ce prélèvement cessera toutefois, quand elle aura atteint un dixième du capital social.

3 % du capital social sera dû aux actionnaires.

Ces opérations terminées, la Maison des Ouvriers de Morlanwelz, cessionnaire des droits des actionnaires de la société anonyme « le Bon grain », recevra 15% de l'excédant pour être distribués, au gré du conseil supérieur, entre les diverses sections. Les 85 % restants seront remis à la caisse des pensions du « Bon grain ».

Pour plus de clarté, chiffrons cette répartition.

Le capital social est de 70,000 frs.

Supposons un bénifice net de 35,000 frs.

La réserve aura 5 % du bénéfice	frs	1,750
Le capital social touchera $\frac{70,000}{100} \times 3$	»	2,100
	»	3,850

Sur le surplus (35,000 — 3,850) 31,150 frs, la Maison des Ouvriers prendra 15 % soit $\frac{31,150}{100} \times 15$ ou 4,672,50 frs.

Le restant ou les 85 %, c'est-à-dire dans notre hypothèse 31,150 — 4672,50 soit 26,477 frs seront affectés à la caisse des pensions du « Bon grain ».

Le sociétaire jouit d'une pension proportionnée aux ressources de la caisse, au nombre des pains achetés par lui et à celui de ses jetons de présence.

Le « Bon grain » a une publication qui explique ainsi le mécanisme de l'œuvre : « Deux clients âgés de 60 ans se présentent pour la pension. Le premier a acheté 1000 pains et a 100 présences au cercle ouvrier de La Louvière. Le second a 500 pains et 150 présences au cercle ouvrier de La Hestre. Donnons, par exemple, une valeur de 10 pains au jeton de présence : tous deux me présentant 2000 pains, auront la même pension. Un troisième a 500 pains et 50 présences, ce qui fait 1000 pains, il aura une pension de moitié plus petite que les deux premiers.

Digitized by Google

« Mais quel sera le montant de cette pension ? Je ne saurais répondre à cette question. Je puis seulement vous dire que cette pension sera sérieuse, importante. Tout dépend des bénéfices de chaque année. Cette pension variera donc, ne sera pas toujours la même.

« Pour moi, voici mon opinion, opinion personnelle, » écrit toujours ce publiciste. « Le 1^er janvier 1897 les pensions prendront cours. En 1897 et 1898 les pensions ne seront pas aussi fortes, mais les années suivantes, certains sociétaires, ceux qui auront mangé beaucoup de pains du « Bon grain » et qui auront été assidus aux réunions de leur local, pourront bien avoir une pension de 300 ou 400 frs par an (1). »

Ces espérances ne sont-elles pas chimériques ? Il serait fort malaisé de le dire. Si la société coopérative marche bien, si elle a beaucoup d'adhérents, si elle est sagement administrée, elle pourrait, surtout si les pensions ne sont ni trop nombreuses ni trop élevées au début, atteindre le chiffre indiqué par le publiciste que je viens de citer.

Rappelons que l'ouvrier de Morlanwelz peut obtenir, sans bourse délier, une pension de retraite d'un maximum de 100 fr. Le « Bon grain » sera en mesure de lui procurer une rente de 300 à 500 fr. et s'il est parvenu à faire avec ses jetons de présence ou autrement quelques économies, celles-ci placées à la Caisse de retraite, ajouteront pour ses vieux jours de 150 à 200 fr. : soit en tout entre 5 et 800 fr. Pour obtenir cet avantage enviable, il n'aura dû verser pendant 30 à 40 ans qu'un franc par mois à la Caisse de retraite !

Cet ensemble habilement combiné pour satisfaire la classe laborieuse est un exemple de ce que peut obtenir la liberté. Les froides exigences des assurances officielles pourraient-elles donner davantage et ne serait-il pas regrettable de voir disparaître tant d'œuvres savamment agencées pour soutenir et relever l'ouvrier ?

* * *

Les Flandres ne sont pas restées en arrière dans ce mouvement de prévoyance éclairée. Beaucoup d'établissements se

(1) Assurances sur la vie entièrement gratuites du « Bon grain », Mariemont-Hayettes (Morlanwelz, Emile Geuze).

Digitized by Google

distinguent par d'excellentes institutions. Citons la Société de Nayer et Cie à Willebroeck où, depuis longtemps, on s'est occupé avec succès du logement de l'ouvrier et la Lys à Gand, où les ouvriers reçoivent gratuitement les soins du médecin et les médicaments.

Dans ce dernier établissement, l'ouvrier n'a droit aux secours qu'après un an de séjour à la fabrique.

Il commence à toucher une allocation à partir du 5e jour d'absence. Cette allocation s'établit d'après les chiffres suivants :

Les ouvriers gagnant de 8 à 11 centimes par heure, c'est-à-dire les enfants, touchent par jour ouvrable 70 centimes.

Ceux qui gagnent de 12 à 19 centimes touchent 1 fr.

Et ceux qui ont un salaire égal ou supérieur à 20 centimes par heure touchent fr. 1,50.

L'ouvrier blessé touche comme allocation, jusqu'à ce qu'il puisse reprendre du travail, les trois quarts de son salaire. La Société lui accorde d'autres avantages encore s'il est dans le besoin.

Une pension de 6 fr. par semaine est accordée aux ouvriers invalides âgés d'au moins 60 ans et au service de l'établissement depuis 25 ans.

Une pension de 5 fr. par semaine est attribuée aux ouvrières invalides âgées d'au moins 55 ans et employées à l'établissement depuis 25 années.

Constatons que l'ouvrier ne donne rien. Tandis qu'en Allemagne il doit intervenir dans la caisse des assurances contre la maladie et dans celle de la retraite, à la Lys aucune retenue n'est faite sur son salaire. S'il est blessé, il reçoit les 3/4 de sa journée, c'est-à-dire que, s'il reste une année sans pouvoir reprendre du travail et qu'il touche 1000 fr. par an, il recevra 750 fr. En Allemagne, il n'obtiendrait que les 2/3 ou fr. 666,66.

* * *

De plus en plus, les chefs d'établissements assurent leurs ouvriers contre les accidents à des sociétés particulières. Nous trouvons dans le rapport fait au Sénat français par M. Poirier que, dans ce pays, les primes d'assurances payées par les industriels aux sociétés privées se montent annuellement à 13,000,000 frs. Sans pouvoir fixer, d'une manière précise, le nombre des ouvriers qui travaillent dans les établissements dont les chefs se sont ainsi garantis, on peut cependant l'éva-

Digitized by Google

luer entre 800,000 et un million. Ces sociétés financières ont déclaré qu'elles ne redoutaient pas la concurrence de l'État si elle était loyale. Elles se disent en mesure de faire à l'industrie les mêmes avantages que ceux que pourrait lui accorder l'État. On ne peut nier qu'elles soient fortement et solidement organisées.

Il en est trois en Belgique qui ont principalement la clientèle de nos industries.

C'est d'abord la *Royale belge* que dirige avec tant de prudence et de succès M. Adan.

La Royale belge fait l'assurance collective contre les accidents. Elle ne se réserve pas le droit de résilier après chaque sinistre.

Cette Société distingue le cas de mort, d'invalidité et d'incapacité temporaire de travail.

La prime est basée, selon les risques, sur un tantième pour cent du salaire payé annuellement à l'ouvrier.

Les indemnités se règlent de la façon suivante :

En cas de mort :

1° Si la victime laisse un époux survivant et des enfants âgés de moins de 16 ans, *une indemnité égale à* 400 *fois le salaire quotidien de la victime.*

2° Si la victime ne laisse qu'un époux et des enfants âgés de plus de 16 ans, *(id.)*.

3° Si la victime ne laisse qu'un époux survivant, *(id.)*.

4° Si la victime ne laisse que des enfants âgés de moins de 16 ans, *(id.)*.

5° Si la victime ne laisse que des enfants âgés de plus de 16 ans *(id.)*.

6° Si la victime ne laisse que des ascendants dans le besoin et auxquels elle servait des aliments (art. 205, C. C.), *(id.)*.

7° Si la victime ne laisse que beau-père et belle-mère dans le besoin et auxquels elle servait des aliments (art. 205 et 206 C. C.), *(id.)*.

8° Si la victime ne laisse que gendre ou belle-fille dans le besoin et auxquels elle servait des aliments (art. 205 et 206 C. C.), *(id.)*.

9° Si la victime ne laisse que des frères et sœurs âgés de moins de 16 ans, une indemnité égale à 200 fois le salaire quotidien de la victime.

Digitized by Google

10° Si la victime ne laisse aucun des ayants droits ci-dessus spécifiés et dans les conditions indiquées : payement des frais de funérailles, honoraires des médecins et pharmaciens.

Le multiplicateur 400 est le minimum qu'admet la « Royale belge ». Le maximum est 1000 fois le salaire. Moyennant un supplément de primes, on peut donc choisir entre les multiplicateurs de 500, 600, 700 et 1000 fois le salaire quotidien.

En cas d'invalidité :

1° En cas de cécité, perte de deux membres, une indemnité égale à 800 fois le salaire de la victime, à constituer en rente viagère ou 80 p. c. du capital au comptant.

2° En cas de perte d'un bras ou d'une jambe, d'une main ou d'un pied, une indemnité égale à 400 fois le salaire de la victime comme ci-dessus.

3° En cas de perte du pouce ou de trois doigts de la main droite, une indemnité égale à 266 fois le salaire quotidien de la victime comme ci-dessus.

4° Etc., etc.

Le tarif prévoit d'autres accidents moins graves qui donnent lieu à de moindres indemnités, mais, ici encore, les chiffres de 800, 400 fois etc., sont des minimum.

En cas d'incapacité temporaire de travail :

La société accorde la moitié du salaire de l'ouvrier à partir d'un certain nombre de jours (déterminés dans le contrat), après la date de l'accident et pendant six mois au plus.

Voici un exemple de l'application du système :

Un chef d'établissement industriel a assuré les risques d'accidents professionnels que court son personnel à raison de 800 fois le salaire quotidien.

L'un de ses ouvriers est tué, il gagnait 8 fr. par jour. La Société est tenue de payer 6400 fr. ($800 \times 8 = 6400$).

Cette somme peut servir de capital pour établir une rente viagère au gré des indemnisés.

La société assure également les industriels contre la responsabilité civile.

Au 31 décembre 1894, la « Royale belge » avait en cours 2,068 contrats d'assurances collectives.

Les salaires qui avaient servi de base à la détermination des primes s'élevaient à 199,415,930 fr.

Digitized by Google

Le total des indemnités assurées était :

1° En cas de décès, 99,026,540 fr.

2° En cas d'invalidité, 206,987,612 fr.

3° En cas d'incapacité temporaire de travail, 20,799,739 fr.

Nous donnons, d'après le rapport publié sur les opérations en 1894, l'état des sinistres qui ont donné lieu à indemnités :

41 cas de décès ayant donné lieu au payement ou à la réserve de capitaux pour	fr.	82,402 07
131 cas de mutilations graves ayant donné lieu au payement ou à la réserve de capitaux pour	»	180,172 28
6,106 cas de blessures légères n'ayant entraîné que chômage temporaire et ayant donné lieu au payement ou à la réserve de capitaux pour	»	228,888 99
12 cas de responsabilité civile envers les tiers, ayant donné lieu au payement ou à la réserve de capitaux pour	»	12,024 59
Total	fr.	503,547 93
Comportant en réassurance		29,591 02
De sorte qu'il est resté pour compte de la Compagnie un capital de	fr.	473,956 91

Il résulte des chiffres ci-dessus que la dépense en capitaux par tête sinistrée s'est présentée comme suit :

Fr. 2,011 27 pour les cas de décès ;

» 1,375 36 pour les cas de mutilations graves ;

» 73 48 pour les cas de blessures légères ;

» 1,092 05 pour les cas de responsabilité civile envers les tiers (1).

Une société suisse « La Winterthur » fait aussi beaucoup d'opérations avec les industriels belges. Elle a une succursale et une direction particulière à Bruxelles. Ses statuts ont été publiés par le *Moniteur* du 23 août 1889 et elle peut ainsi accorder à nos nationaux les mêmes avantages qu'une société belge. Les primes que lui paie notre industrie s'élèvent annuellement à près d'un million de francs.

(1) La « Royale Belge » n'est pas la seule société belge qui s'occupe d'assurances collectives, nous signalons aussi « La Belgique industrielle » constituée par acte du 25 février 1876 ; « La Providence belge » fondée en 1877 ; la Société « des Sucreries » et les « Patrons réunis » constitués en 1887.

Digitized by Google

L'assurance se contracte à raison d'un tantième par °/₀₀ sur les salaires. Chaque année, les chefs d'établissement informent la société du montant des salaires qu'ils ont payés l'année précédente et la prime se détermine suivant les risques particuliers à chaque industrie et d'après les salaires. Admettons, par exemple, que le contractant paie annuellement 30,000 fr. à ses ouvriers et que le tarif demande pour sa profession un taux de 20 °/₀₀, la prime annuelle sera de 600 fr.

Comme la « Royale Belge », « La Winterthur » distingue 3 cas d'indemnité : 1° la mort ; 2° l'invalidité de la victime ; 3° son incapacité temporaire de travail. L'indemnité s'établit à l'aide d'un multiplicateur convenu qui peut s'élever jusqu'à 1200 fois le montant du salaire de la victime.

L'ouvrier frappé d'incapacité temporaire reçoit pendant 200 jours, sans déduction des dimanches ni des jours de fête, la moitié ou les 2/3 de son salaire suivant convention.

Par une police spéciale et moyennant une prime supplémentaire, le contractant peut se garantir contre la responsabilité civile.

Une autre société « La Zurich » offre l'assurance collective à des conditions à peu près identiques. Elle accuse à son bilan du 31 décembre 1894 des assurances collectives pour une somme de 943,460,654 frs représentant fr. 4,459,254,44 de primes.

Elle a eu à solder en 1894 pour :

111 cas de mort, fr. 233,714,49, soit en moyenne fr. 2,105,53.

471 cas d'invalidité, fr. 740,132,09, soit en moyenne fr. 1,571,53.

22,293 cas d'incapacité temporaire, fr. 1,268,231,57, soit en moyenne fr. 56,88.

Ce bilan n'indique pas ce qu'a payé la clientèle belge, cependant importante, de cette société.

Ces exemples prouvent que les chefs d'industrie ne sont pas restés inactifs et qu'ils trouvent dans de puissantes sociétés des garanties et des facilités que l'on peut estimer comme équivalentes à celles que pourrait donner l'État. Nous verrons, du reste, que le régime de la liberté n'exclut pas un certain contrôle que peuvent exercer utilement les pouvoirs publics.

* * *

Digitized by Google

D'autre part, de sérieux efforts sont tentés pour amener, par les perfectionnements de l'outillage et de sages précautions, la réduction du nombre des accidents.

Un groupe d'industriels s'est constitué en société, sous la présidence du B^on F. de Macar, pour la surveillance des usines et pour préconiser les moyens préventifs.

Cette société qui n'existe que depuis cinq ans constatait dans son rapport du 15 mai dernier que 132 établissements industriels, d'une population ouvrière de 43,937 âmes, s'étaient à cette date soumis à ses statuts.

Elle a donc pour objectif de renseigner les associés sur toutes les découvertes et sur tous les systèmes nouveaux qui peuvent prévenir les accidents.

Un inspecteur surveille les établissements affiliés et un dessinateur-mécanicien dresse les plans des appareils ou des dispositifs préconisés afin qu'un constructeur quelconque puisse les exécuter aisément.

On sait les services rendus par l'association pour la surveillance des chaudières à vapeur, fondée à Bruxelles en 1872, sous la présidence de M. Maurice Urban, et inspirée par M. R. Vinçotte. C'est une surveillance tout aussi efficace, mais étendue à tout l'outillage industriel qu'exerce l'association dont nous parlons.

* * *

Quoiqu'en puissent dire les socialistes, les pouvoirs publics se sont préoccupés depuis longtemps de tout ce qui peut assurer la sécurité du travailleur dans l'atelier. Il n'est pas mal de le rappeler, aujourd'hui que l'on voudrait dater tous les progrès réalisés en faveur de la classe ouvrière du jour de l'entrée des socialistes à la Chambre.

« Dès les premières années de notre indépendance, écrit M. Adan (1), malgré les préoccupations soulevées par de nombreuses questions intimement liées à notre consolidation et à notre organisation politique, l'État belge porta son attention sur la règlementation des mesures préparatoires propres à prévenir les accidents du travail ou ses abus. »

(1) Exposition universelle, Paris 1889. Section belge. Groupe XI, Économie sociale. Rapport présenté par M. H.-F.-G. Adan.

Digitized by Google

C'est ainsi qu'un arrêté royal du 7 septembre 1843 institua une commission chargée de préparer un projet de loi sur le travail des enfants et la police des ateliers. Cette commission ordonna une vaste enquête sur la condition des classes ouvrières et sur le travail des enfants (1). Dans son rapport elle constatait que, si les caisses de secours mutuels n'étaient pas aussi répandues que l'intérêt des classes ouvrières l'exigeait, on avait du moins pris dans beaucoup d'établissements des mesures pour suppléer autant que possible aux avantages que présentaient ces caisses. Elle concluait à l'institution d'un corps d'inspecteurs chargés de la surveillance des établissements industriels. Le projet de loi qu'elle rédigea comportait vingt-cinq articles, dont plusieurs offrent de grandes analogies avec les dispositions votées récemment.

Des préoccupations diverses empêchèrent la Législature de s'occuper de ce projet,

Un arrêté royal du 12 novembre 1849 sur la police des établissements insalubres ou dangereux, révisant un arrêté du 31 janvier 1824, consacrait le principe de l'intervention de l'État.

Cette intervention était justifiée de la manière suivante : « Toutes les considérations en vertu desquelles il est admis que le pouvoir exécutif est compétent pour régler la police des fabriques en tant que la sûreté et la salubrité publiques y sont engagés, ne légitiment pas moins son intervention lorsqu'il s'agit des ouvriers, que lorsque l'intérêt des voisins est seul menacé. La révision de l'arrêté du 31 janvier 1824 a paru une occasion favorable pour l'application du principe de l'entremise tutélaire de l'administration en faveur des ouvriers attachés aux exploitations industrielles. » *Entremise tutélaire*, expression très douce et toute de circonstance pour cacher l'intervention en somme directe et fort légitime de l'État.

Enfin une circulaire du 5 mars 1851 signée par Charles Rogier complète et généralise les prescriptions de cet arrêté. Elle se termine par cette invitation topique adressée aux industriels : « Bien que les mesures que je viens d'indiquer ne puissent, sauf dans le cas de l'article 1633 de l'arrêté royal du

(1) Enquête sur la condition des classes ouvrières et du travail des enfants. 3 volumes in-8°, Lesigne éd. 1848.

Digitized by Google

12 novembre 1849, être imposées d'autorité que pour les établissements nouveaux et pour ceux à l'égard desquels une réserve formelle aurait été faite dans l'acte de concession, cependant je ne doute pas que tous les industriels ne s'empressent de les adopter, sur l'invitation officieuse qui leur en sera faite. »

C'est, comme le dit M. Adan dans son rapport, à l'effet d'assurer l'exécution des mesures conformes à l'excellent esprit de cette circulaire et pour donner satisfaction aux vœux formulés par la commission de 1843, que l'institution d'un corps d'inspecteurs salariés, chargés de la surveillance des établissements industriels, passa enfin dans le domaine des faits accomplis. (Voir arrêtés ministériels des 3, 4 et 10 septembre 1855).

Depuis lors l'État est intervenu maintes fois encore et notamment par l'arrêté royal du 21 septembre 1894 pour prévenir les accidents qui menacent à tout instant les ouvriers de certaines de nos industries. Il n'est pas à douter, que dans l'avenir, il n'intervienne de nouveau, chaque fois que de sages mesures lui seront proposées pour assurer aux prolétaires, une assistance que le sentiment chrétien justifie à tous égards.

Bon DE MOREAU.

Digitized by Google

LE MARIAGE DE CLÉMENT

(Suite)

V.

Le terme du séjour de Monique à Paris arrivait huit jours après la soirée de M^me^ d'Orcoy.

C'était à regret que M^me^ de S^t^-Prieix voyait sa filleule s'éloigner et, pourtant, elle se rendait bien compte que, pour cette fois, la partie qu'elle avait jouée était irrémissiblement perdue; aussi n'essaya-t-elle point de la retenir, chose qu'elle eût faite, si tout avait été selon ses désirs. A quoi bon, à présent ?

Peut-être pourrait-on renouveler cette tentative, l'été, aux Barres, si Clément, par bonheur, ne pensait plus à M^lle^ d'Urcy et si Monique elle-même était encore libre.....

Car la révélation que M^me^ de S^t^-Prieix avait faite de sa position de fortune avait eu un double résultat.

Non-seulement elle avait attiré l'attention sur elle, au bal, mais elle avait encore inspiré des projets matrimoniaux et M^me^ de S^t^ Prieix avait reçu, pour sa filleule, trois ouvertures dont l'une, au moins, méritait d'être prise en considération.

Lorsqu'on les lui fit, l'excellente femme, sans en rien dire, eut un peu froid au cœur. On allait peut-être la lui prendre, celle qu'elle souhaitait pour épouse à son fils bien-aimé, et ce serait sa faute ; qu'avait-elle besoin d'annoncer sa fortune, ne savait-elle donc pas que c'était le meilleur pipeau pour attirer les épouseurs ? D'un autre côté, si Clément repoussait la jeune fille, était-ce une raison pour la condamner au célibat, ou tout au moins éloigner d'elle les occasions d'un mariage avantageux ? M^me^ de S^t^-Prieix se fut reprochée de le faire, seulement, elle eut souhaité, auparavant, être bien sûre que son fils ne voulait pas épouser sa filleule.

Digitized by Google

Et elle n'osait le lui demander directement, entendre de sa bouche le mot qui condamnerait, sans appel, toutes ses espérances. Ces demandes en mariage lui fournissaient l'occasion de s'assurer de ses intentions, elle ne les prévoyait que trop, mais, enfin, qui connaît le fond d'un cœur ? Quelquefois, en voyant près de passer à un autre un bien que l'on ne convoitait pas, le désir nous prend de l'acquérir pour nous-mêmes.

Un jour donc, se trouvant seule avec Clément, Mme de St-Prieix lui dit brusquement.

— Monique va bientôt nous quitter.

— Oui, fit-il indifférent, son mois de congé expire la semaine prochaine, je crois.

— C'est vrai, je regrette de ne pouvoir la conserver davantage, elle gagne à Paris, ne trouves-tu pas ?

— Ce n'est guère sensible.

— Tout le monde n'est pas de ton avis, elle fait généralement une très bonne impression, j'ai reçu, pour elles, depuis huit jours, trois demandes en mariage.

— Est-ce possible ! fit Clément très sincèrement surpris.

Et sa mère, dont le cœur battait déjà d'espoir, devant cette impression fort nette :

— Qu'y a-t-il qui puisse t'étonner ? dit elle.

— Rien, au fait, et en se raisonnant, mais, de prime abord, je ne puis me figurer que notre petite amie ait l'âge de mariage ; pourtant ses vingt ans sont accomplis, et il convient, étant orpheline, qu'elle s'établisse de bonne heure. Que deviendrait-elle si sa grand'mère disparaissait de ce monde ? Je comprends que cette crainte vous presse de vous occuper de la marier. Est-elle recherchée par de bons partis ?

Mme de St-Prieix, toute déçue, les lui nomma.

— M. de Sésarme une semble fort convenable, fit Clément, très sérieux, de bonne famille, une fortune suffisante, nous avons des amis communs, je m'informerai de lui, si vous voulez ?

— Tu peux toujours le faire, mais sans en parler à Monique, il convient que Mme d'Augès soit prévenue avant elle.

— Bien entendu, mais il me semble qu'elle sera favorable à ce projet. Monique, telle qu'elle est, sans avantages physiques, et un peu terne moralement aussi, ne trouvera pas mieux.

— C'est possible, mais si M. de Sésarme l'épouse, il peut être

Digitized by Google

certain de son bonheur ; Monique n'est peut-être pas brillante, mais je réponds qu'elle sera une exellente femme et une mère de famille parfaite.

— J'en suis persuadé, riposta Clément très convaincu.

— Et pourtant, avança timidement sa mère, la voix toute baissée, une femme comme elle ne te plairait peut-être pas ?

— Ah ! Grand Dieu, non ! fit Clément.

Et il y avait dans son ton, dans son geste, une si grande puissance de dénégation, un éloignement si immense, si sincère, que Mme de St-Prieix, navrée, mais édifiée désormais de façon complète, n'osa pas insister.

Monique partit donc au terme fixé,

Elle était si parfaitement maîtresse d'elle-même, qu'en face de ce départ qui lui broyait le cœur, elle resta assez indifférente pour achever d'abuser complètement Mme de St-Prieix sur ses sentiments.

Cette dernière n'avait pourtant pas été, sous ce rapport, sans inquiétudes, ni sans scrupules, et, mettant de côté cet égoïsme maternel, si naturel que l'amour qui le dicte semble suffire à l'excuser, elle s'était demandé un moment si, ayant cherché à attacher Clement à Monique, et n'y ayant pas réussi, elle n'avait pas sacrifié le repos de la jeune fille. Mais la nature, en apparence si calme de Monique, l'avait rassurée. Si elle avait aimé Clément, elle eût cherché à lui plaire, s'y fut montrée, lui semblait-il, plus ingénieuse et peut-être y eût mieux réussi ; en tous cas, elle se fut certainement trahie en bien des circonstances, tandis que sa sérénité, placide jusqu'à l'insouciance, dans ce mois de vie commune, ne s'était jamais démentie. L'absence de toute émotion visible, au moment de la séparation avait calmé les dernières craintes de Mme de Prieix à ce sujet ; elle était bien persuadée que Monique n'éprouvait, pour son fils, qu'une cordiale amitié d'enfance, et, si elle s'en applaudissait pour la jeune fille, elle ne pouvait étouffer un dernier soupir de regret devant cet avenir, sur lequel elle ne se faisait plus d'illusions.

Lorsqu'elle aurait communiqué à Mme d'Augès les recherches dont sa petite fille était l'objet, nul doute que Mlle de Lapalet ne fît un choix parmi les prétendants à sa main. . . . . M. de Sésarme, probablement ; dans cinq mois elle pouvait être mariée. Et Mme de St-Prieix essuya une larme furtive, en

Digitized by Google

prenant sa plume pour transmettre à sa vieille amie les propositions dont elle avait été chargée.

Il y avait déjà toute une semaine que Monique était rentrée à Ennevec lorsque la lettre de M^me^ de S^t^-Prieix, retardée par diverses circonstances, y parvint. La jeune fille avait repris sa vie réglée et sérieuse, qu'illuminait plus que jamais la pensée de son amour, revivifié par ces quelques semaines d'existence partagée. Monique n'avait pas l'illusion de se croire aimée, pas non plus celle de plaire à Clément, mais elle avait en l'avenir cette foi robuste que donnent certains sentiments, par leur puissance même, et, sans la formuler dans son esprit, elle avait une espérance qui dorait tout autour d'elle.

Elle se rendait compte, avec une perspicacité étonnante chez une femme aussi jeune, mais que la solitude, avec la réflexion qu'elle entraîne, avait développée dans son intelligence, prématurément mûrie, de tout ce qui éloignait Clément d'elle,

— S'il voyait le fond, pensait-elle parfois, le fond de mon cœur, il l'aimerait je crois ?

Mais elle était trop fière pour le lui révéler, tant qu'elle le verrait repoussé, ou au moins tenu à distance, par ce qui était chez elle la surface; le défaut, sinon d'éducation, du moins d'aisance mondaine, d'élégance raffinée, de vivacité et de brio dans l'esprit; tout ce que sa triste vie d'orpheline, passée toute entre ce château perdu et un austère couvent, ne lui avait pas permis d'acquérir .... et puis hélas ! le manque de beauté ! Quelquefois, elle s'accoudait devant le miroir qui surmontait sa cheminée, regardant longuement ses beaux yeux bruns, aux reflets verdâtres, si expressifs et si tendres, son teint un peu gris, sa bouche trop largement ouverte sur ses dents nacrées, son front trop découvert, son cou maigre et un peu long, et des larmes lui perlaient aux paupières.

— Pourquoi ne suis-je pas jolie ; se disait-elle, pourquoi ? Si je l'étais, il m'aimerait ! Il lui prenait alors des fièvres de coquetterie dont, plus tard, elle était honteuse ; elle poussait le verrou de son cabinet de toilette, déroulait ses admirables cheveux bruns, essayant des coiffures, y mêlant des rubans, des fleurs, et toujours la même rage impuissante la prenait.

— Je ne suis pas mieux ! disait-elle.

D'autres fois, se rappelant que Clément vantait les fines tailles, elle serrait son corset à se faire mourir, et ses robes

Digitized by Google

semblaient, dessus, si larges, si flottantes, que sa grand' mère, un jour, lui demanda, saisie :

— Mon Dieu, Monique, tu es maigrie !

Elle rougit très fort, mais vaillante, soutenue par le but à atteindre.

— Non, fit-elle, mais mes robes ne me vont pas, et Mme de St-Prieix me l'a dit souvent ; si vous me permettiez, bonne maman, de m'adresser à Paris, à la couturière de Suzanne et de Françoise !...

Mme d'Augès ouvrit de grands yeux : était-ce bien sa petite-fille, si soigneusement élevée en dehors de toute préoccupation frivole qui émettait cette prétention ? Elle n'y mit pourtant pas d'obstacles, et bientôt on vit Monique correspondre avec les fournisseurs parisiens les plus en renom. Mme d'Augès, se tenait en dehors de tout cela, mais trouvait qu'on lui avait un peu changé sa petite-fille là-bas....

— Elle cherche peut-être à plaire, se dit la vieille femme, se remémorant son propre passé.

Et, de cette supposition, elle en vint à l'absoudre de ses péchés de coquetterie. Depuis longtemps, elle voyait venir, avec anxiété et désir, le moment où elle marierait sa petite-fille.

Angoisse de la séparation, du choix à faire, si difficile, d'un compagnon de vie pour la petite orpheline, et souhait, pourtant, de la voir au bras d'un honnête homme, avec la sécurité de ne quitter le monde que sa tâche d'aïeule complètement remplie.

Lorsque Monique, de Paris, lui avait écrit que Clément était auprès de sa mère.

— Si ces jeunes gens pouvaient se convenir, s'était-elle dit.

A son retour, elle avait questionné sa petite-fille, discrètement. Celle-ci, impénétrable, avait répondu plus discrètement : encore. Clément n'était guère changé, lui semblait-il, mais elle l'avait peu vu, tout pris qu'il avait été, dès son arrivée, par la vie mondaine.

Mme d'Augès en avait conclu qu'il n'y avait rien à attendre de ce côté pour l'établissement de la jeune fille.

Lorsque la lettre de Mme de St-Prieix arriva, elle la fit appeler ; c'était la première fois que, dans l'austérité de son éducation, elle abordait avec elle cette grande question matrimoniale ; elle le fit avec sa gravité accoutumée.

Digitized by Google

— Monique, lui dit-elle, je reçois pour toi des propositions de mariage, ton âge et le sérieux de ton caractère me permettent de te les communiquer ; veuille lire, je te prie, la lettre que m'écrit à ce sujet ta marraine.

A ces paroles Monique vit trouble, elle n'avait entendu que deux mots : « mariage et marraine », et, les rapprochant, un rêve qui, une minute auparavant lui semblait impossible, avait traversé son esprit, dans un mirage de réalisation.

Mais cette impression fut de courte durée, et, lentement, elle lut la lettre, pour prendre le temps de se remettre.

Lorsqu'elle l'eut achevée, ce fut avec le plus impassible visage qu'elle la rendit à Mme d'Augès.

— Eh bien ? lui dit celle-ci.

— Je connais ces jeunes gens, répondit Monique, d'un calme parfait.

— Sont-ils bien ?

— M. de Sésarme me semble mieux que les autres.

— C'est ce que me dit ta marraine, c'est aussi le plus recommandable à tous points de vue, naissance, fortune, sentiments. C'est donc sur lui que se porteront principalement tes réflexions et mes informations, ma chère enfant.

— C'est inutile, bonne maman, répondit Monique, très pâle, mais très ferme, je ne veux pas me marier à présent.

Mme d'Augès, surprise, la regarda.

— A quoi penses-tu, Monique ? que ce parti ou ces partis ne te conviennent pas, je puis l'admettre ; mais que tu veuilles retarder ton mariage, je ne le comprendrais pas. Non seulement la vie auprès de moi est triste, et il serait naturel que tu souhaitasses en changer, mais ces années que Dieu m'accorde sont des années de grâce, d'un jour à l'autre, il peut me rappeler à lui, que deviendras-tu alors ?

— Je ne sais, répondit Monique, je n'y veux pas songer, mais j'ai le désir de ne pas me marier maintenant et je vous prie, ma chère bonne maman, de me faire la grâce de ne pas insister.

Puis laissant Mme d'Augès toute interdite, Monique remonta dans sa chambre. Là, une détente nerveuse se produisit en elle, et elle s'abattit sur son lit en pleurant.

Avait-elle été assez folle pour admettre un instant, un seul,

Digitized by Google

que c'était pour Clément que sa marraine la demandait en mariage !

Ah ! elle n'en était pas là !... si tant est qu'elle y vienne un jour. Mais se marier, en épouser un autre. Ah ! jamais, quoiqu'il arrive ! Son cœur fidèle et fier se révoltait à la seule pensée de ce qu'elle eût regardé comme une trahison. Elle se considérait engagée à Clément, rien que par son amour pour lui.

— Ou l'on aime, ou l'on n'aime pas, se disait-elle dans sa logique impitoyable, si l'on aime, c'est pour toujours ; quand on a donné son cœur, fut-il même dédaigné, il n'est pas permis de le reprendre.

Mais, d'avance, résignée à cet avenir douloureux, elle espérait mieux, pourtant. Elle espérait se rapprocher assez des goûts de Clément pour lui plaire et en être aimée. La notion ne lui était pas venue que son chaste et persévérant amour pût être condamné d'avance, et que Clément pût aimer une autre femme. La jalousie n'avait point effleuré sa chaste imagination de son aiguillon empoisonné. Lorsque un soir, chez M^me^ d'Urcy, elle l'avait vu empressé auprès de M^lle^ d'Urcy, l'idée ne lui avait pas traversé l'esprit que, peut-être, il était attaché à elle ; il l'avait remarquée, sans doute, parce qu'elle était séduisante et jolie, et elle n'avait pensé qu'à se rendre, dans l'avenir, un peu semblable à elle pour, elle aussi, lui plaire et l'attirer.

Et dans cette quiétude de l'ignorance, elle trouvait de la patience pour laisser couler les jours, et de l'espérance pour les embellir.

VI.

M^me^ d'Augès ne fut pas, sinon sans combattre la résolution qui éloignait sa petite-fille du mariage, du moins sans la forcer à y réfléchir. Monique fut inébranlable, aussi bien dans sa décision que dans le secret du sentiment qui la lui dictait. « Je ne veux pas me marier maintenant » fut toujours la seule réponse contre laquelle se heurtèrent toutes les questions de sa grand'mère. Du reste, celle-ci ne les multiplia pas, elle respecta la volonté de sa petite-fille, sans chercher à en pénétrer la cause. Elle admettait qu'un peu d'effroi prit, en face du mariage, cette enfant élevée dans l'isolement et l'ignorance de la vie ;

Digitized by Google

elle comptait sur l'attrait que celui qui la rechercherait pourrait lui inspirer, pour en triompher. Si, cette fois, la crainte de l'inconnu était la plus forte, c'était, sans doute, qu'aucun des prétendants de Monique ne lui plaisait assez. Un autre viendrait plus tard, qui serait plus habile et plus heureux. Mme d'Augès se résigna à l'attendre ; à condition que ce ne soit pas trop longtemps, le temps pressait à ses soixante-seize ans....

Elle écrivit dans ce sens à Mme de St-Prieix, ne lui cachant pas ses regrets d'une décision, que, si elle l'avait discutée, elle se fut fait scrupule de battre en brèche, connaissant le sérieux de sa petite-fille.

Le teneur de cette lettre surprit beaucoup la marraine de Monique. Quoi ! elle refusait si vite, si formellement ces demandes dont une, au moins, était, non seulement acceptable, mais avantageuse même. Et cela contre l'influence de sa grand'mère... Pourquoi ? Avait-elle donc quelque autre projet dans la tête ou dans le cœur ? Elle confia ses incertitudes à ce sujet à Clément un matin où, après le déjeuner, il s'était attardé près d'elle, avec la manifeste intention de causer.

— Je croirais difficilement que Monique ait une passion, dit-il riant, à moins que ce ne soit celle du couvent, mais peut-être a-t-elle des visées plus hautes que nous ne supposons.

— Peut-être ? dit Mme de St Prieix.

— Elle a tort, en tous cas, reprit le jeune homme, M. de Sésarme a certainement beaucoup moins de fortune qu'elle, mais c'est un galant homme et un gentil garçon, elle ne trouvera pas mieux. Seulement, voilà, maintenant nos jeunes filles sont assoiffées de millions. On dit que les hommes courent après les dots, et les femmes donc !

— Pas toutes, Clément.

— Pas toutes, non, heureusement, j'aime à vous l'entendre dire, ma mère, car cela me donne un peu d'espoir.

A ce mot, Mme de St-Prieix, saisie, s'étant retournée brusquement vers lui.

— Eh oui, continua Clément bravement, de l'espoir, l'espoir de voir une jeune fille, belle comme une fée, et que j'aime comme un fou, consentir quand même à porter mon nom, bien que le chiffre de ma fortune n'atteigne pas celui de la sienne.

— Et cette jeune fille, Clément, fit Mme de St-Prieix, toute pâle, cette jeune fille que tu as choisie, sans me le dire, c'est?..

Digitized by Google

— Je ne l'ai pas choisie, ma mère, ma chère mère, et je n'ai pas manqué de confiance en vous ! Elle s'est imposée à moi, par son charme souverain, la première fois que je l'ai vue, puis, peu à peu, elle m'a conquis jusqu'aux fibres les plus intimes de mon être. J'ai d'abord voulu raisonner cet entraînement, y résister, ma volonté se révoltant contre cette prise de possession de moi-même, sans mon libre consentement. Mais tous mes efforts ont été vains, et c'est le reconnaissant aujourd'hui, que, de suite, j'ai voulu vous en parler, vous ouvrir le fond de mon cœur, et vous demander de m'aider à faire votre fille la séduisante créature qui en est digne à tous points de vue.

— Tu ne m'as pas encore dit son nom, Clément ? fit Mme de St-Prieix d'une voix que l'anxiété brisait.

— Ne l'avez-vous pas deviné ?.... Vous qui me connaissez et me comprenez si bien, ma chère mère, pouvez-vous croire que lorsque Simone d'Urcy était là, il m'était possible de voir une autre femme ?

— Mlle d'Urcy ! s'écria Mme de St-Prieix, c'est elle ! oh, mon pauvre enfant ?...

Clément se méprit à ce cri maternel du cœur.

— Quoi, fit-il gagné par l'inquiétude qui, il n'y a qu'un instant, dévorait sa mère. Que savez-vous d'elle ? ne puis-je aspirer à sa main, est-elle fiancée ? y a-t-il quelque tache sur sa famille, sa naissance ? parlez vite, je vous en prie, vous me faites mourir !

— Je ne sais rien, reprit vivement Mme de St-Prieix à cette pressante objurgation, rien d'elle, rien des siens ; je ne sais qu'une chose, mon fils, et la prescience maternelle qui me l'apprend ne se trompe guère, c'est que ce n'est pas là la femme qu'il te faut.

— Comment pouvez-vous le savoir ? reprit Clément presque violent, que lui reprochez-vous ? vous la connaissez à peine ! Avez-vous vu sa beauté, sa radieuse beauté ? son sourire n'est-il pas celui de la vraie bonté ? le regard sincère et doux de ses yeux bleus, celui de la véritable innocence ? Quand vous l'aurez approchée davantage, vous ne direz pas cela, vous la jugerez plus favorablement, vous lui rendrez justice....

— Je ne demande pas mieux, mon enfant, fit Mme de St-Prieix, empressée à calmer cet emportement, je ne demande pas mieux, et je serais heureuse que ma première impression m'eût

Digitized by Google

trompée. Mon appréhension ne peut t'être suspecte, tu sais la tendresse qui me la dicte, et tu sais aussi, Clément, que ce que je souhaite, avant tout, c'est ton bonheur, que pour l'assurer je suis disposée à faire taire aussi bien mes sympathies que mes préventions, à tout sacrifier à ce but, le dernier de ma vie.

— Oui, je le sais, fit Clément s'interrompant, et adouci par l'expression de cette affection qu'il savait si profondément dévouée, et c'est pourquoi, dès que j'ai vu clair en moi-même, je vous ai parlé, persuadé que vous ne refuseriez pas votre concours à la réalisation de mon rêve....

— Non, Clément, je te ne le refuserai pas, fit Mme de St-Prieix, trés ferme, mais, auparavant, j'exigerai de toi un peu de réflexion encore ; tu ne peux prendre, dans une exaltation pareille, une décision aussi grave que celle qui fixera ta vie. Les feux allumés si vite sont de paille, souvent. Pendant que, de mon côté, je reverrai Mlle d'Urcy, l'étudierai, m'informerai d'elle, tu essaieras de te reprendre un peu toi-même, de juger la chose comme s'il s'agissait d'un autre, avec le même sang-froid. Je te ferai part de mes observations, et si, ton examen sincèrement fait, loyalement, avec le sérieux que je te demande, tu persistes à vouloir épouser Mlle d'Urcy, je m'engage, d'avance, quelque puisse être mon opinion personnelle, à aller demander sa main pour toi.

— Soit, fit Clément conciliant, mais cet examen, pour moi, ma mère, n'aura pas d'importance, je vous l'ai dit, je l'ai fait avant de vous parler, reste donc le seul vôtre.... Pressez-le, je vous en prie, non seulement l'incertitude m'est pesante, mais Mlle d'Urcy est très remarquée, très recherchée, si l'on allait me la prendre !.

Mme de St-Prieix ne répondit rien, mais pensa tout bas, avec un soupir.

— Ce serait bien heureux !...

Car Simone l'effrayait, elle ne lui croyait pas de défauts sérieux, mais prévoyait en elle la négation des qualités qui devaient faire le bonheur de son fils. Elle la jugeait banale, plutôt que méchante, sans beaucoup de cœur, de sensibilité, ni même d'intelligence ; le caractère facile, mais sec, une grande frivolité qui, des habitudes, avait dû passer dans l'esprit ; lui supposait une infatuation d'elle-même, résultat inévitable de l'encens perpétuel que son entourage : famille, amis, relations,

Digitized by Google

brûlait devant elle. Néanmoins, malgré ses préventions, M^me^ de S^t^-Prieix tint parole à son fils.

Très activement et très scrupuleusement, elle s'informa de la famille d'Urcy ; en même temps qu'elle se mettait en rapports avec elle, ce qui lui était facilité par la liaison de ces dames avec M^me^ d'Orocoy.

Tout s'accorda pour maintenir M^me^ de S^t^-Prieix dans son impression primordiale ; aussi bien les renseignements que les remarques privées.

Simone d'Urcy, fille unique et dernière affection d'une mère restée veuve très jeune, avait été gâtée à l'infini. Sa charmante petite personne, qui résumait tous les espoirs et les intérêts rattachant à la vie M^me^ d'Urcy, avait été une idole, non seulement pour sa mère, mais pour tous ceux qui, l'approchant, avaient pris, en quelque sorte, le mot d'ordre de la maison. D'humeur naturellement aimable, de physique agréable, d'intelligence prime sautière, sinon profonde, elle avait, par cela même, attiré encore davantage les suffrages, et, lorsqu'on l'avait présentée dans le monde, sa grande fortune et sa beauté lui avaient assuré la continuation de cette suprématie à laquelle on l'avait accoutumée dès l'enfance. Le métier d'idole, s'il est très doux, n'est pourtant pas sans périls : Simone avait heureusement évité les plus graves, mais n'avait pu échapper à tous.

Elle avait l'égoïsme des gens trop heureux qui ne s'imaginant même pas la souffrance, la repoussent pour eux-mêmes, et n'y veulent pas croire pour les autres ; elle ignorait ce don divin de la pitié féminine qui, si touchante, ne naît souvent que dans un cœur blessé. Elle avait aussi cette fatuité naïve, à force d'orgueil inconscient, qui lui faisait trouver absolument naturel que tous les hommages, toutes les affections, toutes les attentions, toutes les sympathies et les joies allassent à elle ; elle ne se donnait pas la peine de les mériter, ni d'en être reconnaissante ; ce tribut lui semblait justement dû. Et comme, autour d'elle, elle avait sans cesse vu tout le monde uniquement occupé d'elle seule, elle faisait comme les autres, et n'en avait point de remords, imitant en cela l'exemple qui lui était donné. Elle n'avait ni amour ni haine, ne souhaitait à personne ni bien ni mal ; à ses yeux, autrui n'existait pas, sinon pour son bon plaisir et son agrément; elle croyait, avec une candeur et une bonne foi inouïes, tout créé et mis au monde pour elle.

Digitized by Google

Elle se s'occupait guère que de ses toilettes, de ses bals, de ses plaisirs, revoyait le passé dans le présent et, devinant l'avenir dans le même miroir, ne l'interrogeait pas ; elle pensait que, tant que la terre tournerait, Simone d'Urcy serait jolie, fêtée, heureuse, que c'était dans l'ordre immuable des choses, qu'elle n'avait qu'à se laisser vivre pour n'y rien changer, et à jouir de tout ce bonheur placé à portée de sa main.

Et c'était à cette créature, au cœur et au cerveau trop remplis d'elle-même pour laisser place à une autre affection, que Clément s'était si fortement attaché, Clément, avec sa nature tendre et passionnée à la fois, sensible jusqu'à la susceptibilité, et qui, en fait d'amour, serait justement en droit de demander d'autant plus qu'il donnerait davantage...

Mme de St-Prieix frémissait rien que d'y songer !

Elle revoyait Mlle d'Urcy de plus en plus souvent ; le cœur angoissé, elle la considérait longuement, regardant ce joli visage qui avait affolé Clément, et se demandait ce qui avait pu le séduire à ce point, que l'enveloppe eut suffisamment charmé et retenu ses yeux pour les empêcher de voir au delà. Elle soupirait, se rendant bien compte que la nature de la jeune fille était la plus opposée à celle de Clément, et déplorant l'aveuglement qui ne lui permettait pas de s'en apercevoir.

— Si elle était laide, pensait-elle, il l'aurait en grippe ; que deviendra-t-il lorsque cette beauté, par l'accoutumance, perdra son charme pour lui, ou bien lorsque les années l'effaceront ?

Et non seulement elle était triste, mais elle était inquiète, car elle observait Clément près de la jeune fille, et bien que celle-ci ne parût guère faire plus attention à lui qu'à un autre, elle voyait bien qu'elle ne pourrait plus l'en détacher.

Les jours se passaient, Mme de St-Prieix remettait sans cesse sa réponse à son fils, n'espérant plus qu'en l'imprévu du temps, pour changer une solution, devenue inévitable. Mais sa patience, à lui, était à bout, et, un matin, allant trouver sa mère, il lui dit seulement :

— Eh bien ?

Elle comprit et, sans plus reculer, lui dit tout ce qu'elle savait, tout ce qu'elle pensait, tout ce qu'elle craignait.

Il lui fallut du courage pour aller jusqu'au bout, car elle sentait bien que ce mariage se ferait quand même, que son fils lui

Digitized by Google

saurait mauvais gré de tout ce qu'elle lui disait de celle qu'il aimait, et que cela le mettrait, dans l'avenir, en défiance contre elle et l'en éloignerait... Mais c'était une femme de devoir, elle remplit le sien, quoiqu'il lui en coûtât.

Clément l'écoutait, la sueur au front, muet.

Lorsqu'elle eut fini, il ne releva pas une de ses objections, ne retorqua pas un de ses arguments, ne chercha pas à défendre Simone.

— Tout cela est peut-être vrai, ma mère, dit-il seulement, il se peut que vous ayiez raison, que vos sombres pronostics se réalisent... mais, que voulez-vous ? il est trop tard ! Je l'aime à en mourir, je suis honteux de vous le dire, mais si je ne l'obtiens pas, c'en est fait du bonheur de ma vie entière.

VII.

Mme de St-Prieix n'a pas insisté ; le cœur gros d'angoisse et d'amertume elle est allée elle-même demander à Mme d'Urcy la main de sa fille pour son fils, et cette démarche qui lui coûte tant, elle en souhaite pourtant le succès de tous ses vœux. Ne faut-il pas que Clément vive, qu'il soit heureux à la seule façon dont il le peut être ?

Oh ! qui dira l'angoissante douleur des mères, lorsqu'elles se sentent impuissantes à assurer, à elles seules, le bonheur de leurs enfants !

Mme d'Urcy a très bien accueilli Mme de St-Prieix.

Sans doute M. Clément est charmant, mais Simone est si jeune ! puis cette carrière qui le tient éloigné de Paris ? Mme d'Urcy ne consentirait jamais à se séparer autant de sa fille chérie ! Même cette terre de Bretagne, s'il fallait l'habiter !.. Simone n'a pas l'habitude de la campagne....

Suivant les instructions de Clément, Mme de St-Prieix a tout immolé : la carrière qu'on abandonnerait, le vieux château des Barres qu'on fermerait, qu'on vendrait même, s'il le fallait, après sa mort.

Mais, non, Mme d'Urcy n'en demandait pas tant. Simone accepterait sans doute bien d'y passer chaque année un mois ou deux, cela la changerait. Surtout si elle était bien installée,

Digitized by Google

à son goût ; la chère petite était un peu gâtée, elle était accoutumée à beaucoup de confort, de soins, de prévenances....

L'affection profonde de Clément était le meilleur garant qu'elle n'en serait pas sevrée, dit encore Mme de St-Prieix, qui remplissait sa tâche en conscience ; puis elle aborda la question d'argent.

Mais, de cela, Mme d'Urcy voulut à peine entendre parler.

— Ce sera l'affaire de nos notaires, chère Madame, Simone, grâces au Ciel, n'a pas besoin d'y regarder de près, et si monsieur votre fils lui plait, la différence des fortunes pèsera peu dans la balance ; il faut que je la consulte, que je la laisse réfléchir, que je réfléchisse moi-même, puis je vous écrirai...

La réponse se fit attendre près d'un mois, pendant lequel Clément ne vécut pas et Mme de St-Prieix non plus, dans son déchirement suprême et caché de voir son fils pris à ce point par cette passion dont le dénouement, fut-il même heureux, l'inquiétait...

Clément rencontra plusieurs fois Simone dans le monde et, toujours empressé auprès d'elle, lui dit un mot de ses désirs et de ses espérances :

Mais, elle, rieuse ;

— Vous vous trompez d'adresse, ce n'est pas à moi qu'il faut parler mariage, c'est à ma mère. Moi, je ne me mêle pas de si grave affaire...

— Pourtant, dit Clément, vous êtes la principale intéressée.

— C'est possible, mais toutes ces graves pensées m'assombrissent l'esprit, m'empêchent de m'amuser, ce n'est pas la peine ; il est convenu que ma mère choisira, réfléchira pour moi, et, lorsqu'elle me présentera son futur gendre, je dirai oui ou non ; je me réserve ce seul droit, bien que fort disposée à n'en pas user, et à m'en rapporter entièrement à elle.

— Et c'est madame votre mère, alors, fit Clément souriant, qui aimera à votre place, qui sentira si votre cœur vous porte vers celui-ci ou celui-là ?

— Ah bien ! vous m'embrouillez, vous, avec vos histoires de cœur, puis ce n'est pas convenable, ne parlons pas de cela, voulez-vous ?

Et Clément se tut, vaincu par le sourire moqueur qui découvrait, sur les dents de perle, l'ourlet des lèvres roses.

Lorsque la réponse arriva, Mme de St-Prieix eut un grand battement de cœur ; elle la souhaitait affirmative, mais, si elle

Digitized by Google

avait été sûre de consoler Clément, comme elle l'eût voulu négative ! Elle n'était ni l'une ni l'autre. Mme d'Urcy disait que Clément plaisait à sa fille aussi bien qu'à elle, et que le mariage projeté ne présentait à ses yeux qu'une objection : la grande jeunesse de Simone. Elle avait résolu d'ajourner toute décision aux vingt ans de la jeune fille, le 15 novembre prochain. Si, à cette époque, M. de St-Prieix persistait dans ses intentions, il pourrait venir chercher une réponse formelle. Seulement, Mme d'Urcy le spécifiait, cet accord n'entraînerait, de part ni d'autre, nulle obligation, et elle comptait sur la délicatesse de M. de St-Prieix pour, s'il l'acceptait, se tenir, jusque-là, absolument éloigné de Mlle d'Urcy, et ne pas la compromettre par ses assiduités.

Mme de St-Prieix fit lire cette lettre à son fils, observant sur son mobile visage les impressions qu'elle faisait naître en lui. Et lorsqu'il eut fini, cédant à son involontaire rancune contre la femme qui, malgré elle, lui prenait son enfant.

— Cela veut dire en bon français, fit-elle avec amertume, que si, d'ici le 15 novembre, on n'a pas trouvé mieux, on te prendra.

— C'est possible, répondit Clément, mais je me contenterais même d'être un pis aller. Ecrivez que j'accepte l'épreuve...

— Et ses conséquences, dit Mme de St-Prieix. Mme d'Urcy demande que tu t'éloignes ; nous partirons d'ici quelques jours pour les Barres.

— Soit, fit Clément.

Huit jours après ils arrivèrent aux Barres.

Lorsque Monique sut, par hasard, leur installation, elle eut au cœur une commotion subite. Il ne lui semblait pas que sa marraine dut revenir si tôt, et Clément, si content à Paris qu'il avait déclaré y vouloir rester le plus longtemps possible, quoi donc le ramenait à la campagne ? *Quoi* donc ou *qui* donc ?

Bien qu'elle fût toute seule, à cette pensée, la rougeur lui monta au front, mais sa précoce sagesse éloigna sa chimère, morte aussitôt née, elle n'avait pas d'illusions à se faire, ce n'était point elle qui attirait le jeune homme en Bretagne !

Alors il lui vint, au milieu de la joie de le revoir, des craintes et des regrets. Il arrivait trop tôt, elle n'était pas prête encore pour son retour.

Depuis deux mois qu'elle avait quitté Paris, elle s'était

Digitized by Google

ingéniée, dans le but de lui plaire, à une transformation complète.

Elle avait abandonné ses coutumières occupations de promenade et de travail pour de longues heures d'étude dans la bibliothèque du château, elle voulait perfectionner son éducation, ne plus jamais être à court, lorsqu'on aborderait devant elle des sujets sérieux, trouvant en cela l'unique moyen de s'enhardir, car cette fille, modeste et sincère, à laquelle on reprochait de parler trop peu, n'eut jamais osé ouvrir la bouche sur une question qu'elle ne possédait point à fond.

Elle passait aussi une grande partie de la journée à son piano. Très bonne musicienne déjà, elle s'exerçait spécialement aux genres que Clément préférait. Puis, elle se faisait envoyer, par son amie Suzanne de Quigny, plusieurs journaux féminins, artistiques et mondains, qui la renseignaient sur les habitudes et les élégances de la grande vie, les sports, les théâtres, les expositions, car elle ne voulait plus paraître la « petite provinciale » que M^me^ de S^t^-Prieix avait doucement raillée.

Ainsi armée pour la lutte, elle s'était promis de se départir de sa trop grande réserve, de dominer ses muettes timidités, de parler, d'oser, de se montrer elle-même en un mot, et non la factice créature, terne et effacée, que créait la modeste défiance de sa propre valeur.

L'heure sonnait où elle allait éprouver la puissance de ses résolutions ; d'avance, elle tremblait d'y faillir, et cela lui gâtait le plaisir du retour de Clément.

M^me^ d'Augès apprit plus tard que sa petite-fille la rentrée de ses voisins. L'excellente femme n'aimait guère quitter son chez elle, et rares étaient les jours où l'on sortait de la remise l'antique calèche dont elle se servait pour ses courses aux environs, mais elle observait rigoureusement les lois d'une stricte politesse et, jugeant convenable de prévenir cette année M^me^ de S^t^-Prieix, pour la remercier de la réception faite à sa petite-fille, elle annonça à celle-ci son projet de visite.

Monique en devint toute pâle ; elle, dont naguère la toilette ne demandait que quelques minutes, monta s'habiller une grande heure avant le moment du départ, et l'on eut pu l'entendre bouleverser ses armoires et ses cartons, dans l'indécision de la parure à choisir.

Au moins fût-elle payée de ses peines : lorsqu'elle entra,

Digitized by Google

derrière sa grand'mère, dans le salon du château des Barres, Clément, qui s'y trouvait avec Mme de St-Prieix, ayant salué Mme d'Augès, vint à elle et, frappé de sa transformation, s'écria gaiement.

— Qui est donc cette Parisienne ? Quoi, c'est vous, Monique ? Quelle métamorphose !

Naguère, la jeune fille eût rougi très fort, et se fut tue ; ce jour là, si elle ne put empêcher la coloration subite de son teint, elle prit assez sur elle pour répondre avec entrain. :

— Je profite des excellentes leçons qui m'ont été données par l'exemple.

Et, ce disant, elle regarda sa marraine.

A cette heureuse réplique, Clément sourit, tout surpris. Ce n'était donc pas seulement physiquement qu'elle était changée ?

S'armant de courage, Monique continua à prendre part à la conversation : elle le fit avec tact, discrétion, sans renoncer à sa charmante modestie, à laquelle l'esprit très fin que laissaient deviner ses reparties, donnait un attrait de plus.

Et peu à peu, tout en causant, elle s'animait, ses magnifiques yeux sombres brillaient d'un éclat inaccoutumé, éclairant de leur rayon toute la mobile physionomie.

Une flambée de sang jeune et généreux s'allumait sous ses joues trop pâles d'ordinaire et l'avantageait. Elle était presque jolie à ce moment ; de légers frisons divisaient la lourde masse d'encre de ses cheveux noirs et faisaient, par contraste, paraître plus blanc le front qu'ils ombrageaient heureusement. Un grand chapeau foncé, auréolait sa figure un peu anguleuse et l'élargissait, tandis qu'une robe très simple, mais bien coupée, faisait valoir la svelte élégance d'une taille et d'une tournure qui m'avaient plus rien à envier à personne.

Monique se rendait compte de la favorable impression qu'elle faisait sur son ami d'enfance, et cette première victoire l'encourageant, elle avait cette gracieuse assurance qui est la moitié du succès des femmes.

Lorsque Mme d'Augès se leva pour partir, Monique la suivit, le ciel dans le cœur, ses espérances, vagues jusqu'alors, lui semblaient permises, désormais, par la plus austère raison. Il n'était plus impossible qu'elle plût à Clément.

Quel horizon lui ouvrait ce simple mot ! et patiente dans sa tendresse, persévérante dans ses efforts, modeste dans ce sen-

Digitized by Google

timent qu'elle avait d'elle-même, et la faisait se plier d'avance au goût de celui qu'elle aimait, sans vouloir défendre l'orgueil de sa personnalité, elle entrevoyait en rose cet avenir dont elle ignorait le secret.

Lorsque, remontées en voiture, ces dames se furent éloignées, Clément resté un instant sur le perron, près de sa mère, lui dit :

— Comme Monique est changée à son avantage, on dirait qu'elle a été touchée par la baguette d'une fée ; c'est inouï ce que peuvent quelques ajustements et quelques secrets de toilette sur certaines femmes.

— Surtout, répliqua Mme de St-Prieix doucement railleuse, aux yeux de certains hommes, qui regardent seulement les apparences.

Clément sourit.

— Nous regardons ce qu'on nous montre, répondit-il gaîment.

— Il y a longtemps que je t'ai dit qu'il ne manquait à ma filleule qu'un peu de coquetterie.

— Si, fit Clément, il lui manque aussi un peu d'embonpoint, un peu de fraîcheur ; et si l'on pouvait ôter un centimètre à son nez et autant à sa bouche, elle serait plus près de la perfection, mais elle est déjà gentille comme cela.

— Elle gagnera encore, dit Mme de St-Prieix, souriant à une secrète, bien secrète espérance dont l'aube se levait en elle.

Si Mlle d'Urcy refusait Clément, Monique ne pourrait-elle l'en consoler ? ? ? . . .

VIII.

Sans doute resserrée par le séjour que Mlle de Lapalet avait fait à Paris, l'intimité entre les Barres et Ennevec fut, cette année-là, plus étroite que jamais.

Malgré l'attrait qui l'appelait là-bas, Monique était trop fière, pour, y cédant, multiplier ses visites ; mais, sans cesse, Mme de St-Prieix l'attirait. Elle prenait pour cela prétexte de son isolement : l'année précédente Suzanne, non encore mariée, était auprès d'elle. Aujourd'hui ses filles absentes, c'était, disait-elle, à sa filleule de venir un peu les remplacer. Et, sous tout

Digitized by Google

prétexte, elle envoyait chercher Monique, la gardait à déjeuner, à dîner, l'emmenait dans une promenade, une course aux environs. Mme d'Augès se prêtait à tout cela, heureuse de voir dans la vie de sa petite fille un peu de cette gaîté et de ce mouvement qu'elle ne pouvait lui donner.

Elle la confiait à Mme de St-Prieix sans arrière-pensée, le caractère sérieux de sa voisine lui donnant toute sécurité. Et celle qu'elle avait choisie, naguère, pour l'amie de sa fille, était tout indiquée pour se charger de sa petite-fille.

Enfin, Mme d'Augès pensait aussi, en tout cela, à l'avenir de Monique. Il la préoccupait, quoiqu'elle n'éprouvât ce souci qu'avec l'atténuation apportée par les années à tous les sentiments humains, comme si l'épreuve de la vie, ayant endurci l'épiderme moral, il était moins sensible aux impressions.

Elle ne pensait plus, bien qu'un moment cette idée lui eut traversé l'esprit, à Clément pour Monique, mais comptait sur Mme de St-Prieix pour s'occuper de son établissement, chose qu'il ne lui était guère possible de faire elle-même, dans la solitude voulue où elle s'était renfermée, après ses nombreux deuils. Aux Barres, Monique avait occasion de voir du monde et pouvait, grâce aux conseils de sa marraine, prendre ce diapason mondain qu'était inhabile à lui enseigner sa vieille grand'-mère, en ayant perdu le ton dans ses longues années de retraite. Elle avait donc tout à gagner à ce voisinage, aussi, lorsqu'un message de Mme de St-Prieix venait provoquer une visite de la jeune fille, Mme d'Augès était-elle la première à l'y envoyer.

Monique, alors, se laissait faire, elle était à ce moment profondément heureuse, et ne souhaitait rien de l'avenir. Presque chaque jour, elle voyait Clément et elle remarquait justement qu'il prenait à sa présence un plaisir de plus en plus grand. Il lui témoignait une sympathie profonde, se sentait, en toutes choses, compris, deviné, préssenti même, par elle, cela lui était très doux et lui révélait une communauté de vues qui l'attachait à la jeune fille. Lorsqu'on retrouve en un autre ses propres sentiments, il est dans l'ordre des choses qu'on les approuve et, sans se rendre compte que c'est encore une part de soi-même qui vous attire dans la persone qui les ressent pareils à vous, on est affectueusement porté vers elle. Clément subissait cette impression ; le cœur tout amolli par la passion qu'il avait vouée à Simone d'Urcy, il était prédisposé aux amitiés féminines. Et

Digitized by Google

cette jeune fille, son amie d'enfance, qu'il avait sous les yeux, et dont il commençait seulement à pénétrer la valeur morale, semblant à son esprit, uniquement occupé de Simone, devoir être un peu son image, l'en intéressait d'autant plus. Il se laissait inconsciement bercer par un rêve étrange et charmant qui lui faisait prêter à Simone l'âme de Monique et à Monique le visage de Simone. Et, lorsqu'il causait longuement, intimement avec Mlle de Lapalet, jouissant infiniment, en raffiné qu'il était, de sa haute et sérieuse intelligence, que son innocence venait rajeunir, et sa chaste ignorance de la vie rendre plus fraîche et plus originale, il fermait les yeux, évoquant la radieuse vision de la bien aimée ; il offrait ainsi, à son imagination exigeante, le double charme de la beauté de Simone et de l'esprit de Monique.

Grâce à cette combinaison, il s'attachait de plus en plus à Mlle de Lapalet et n'en avait aucun scrupule ; puisqu'il aimait encore en elle Mlle d'Urcy. Mais, elle, la chère enfant, confiante comme lorsqu'on n'a pas souffert, voyant la prédilection qu'il lui témoignait, et ignorant le compromis qui la lui valait, se croyait aimée. Son cœur tressaillait d'allégresse en attendant la minute suprême de l'aveu, mais elle ne le hâtait pas de ses vœux, trouvant si doux le présent, qu'elle craignait d'en voir le charme s'évanouir, comme un rêve, devant une réalité précise.

Clément ne pouvait se douter de ses sentiments, elle savait sauvegarder son secret avec une fière et pure réserve. Mais il trouvait en elle un tel écho à la sympathie qu'elle lui inspirait, que cela l'amenait peu à peu à la confiance absolue, au degré où deux amis chers n'ont plus de secrets l'un pour l'autre. Vingt fois déjà, il avait failli lui parler de Simone, une sorte d'instinct, auquel il n'avait su quel autre nom donner, avait retenu sur ses lèvres le nom prêt à s'échapper. Mais, à mesure que le temps avançait, le désir, presque le besoin de parler, devenait plus impérieux en lui. Plus que tout autre, les amoureux ont soif d'épanchement, et il n'en était guère de possible à Clément. Sa mère, par système peut-être, n'ouvrait jamais la bouche sur Mlle d'Urcy. Lorsque son fils abordait ce sujet, elle laissait tomber la conversation de façon à le décourager d'y revenir.

Digitized by Google

De fait, elle y réussit. Clément se rappelant l'opposition qu'elle avait émise à la première ouverture de son rêve d'avenir, comprenait bien que c'était pour lui seul qu'elle avait désarmé, mais que ses idées, sur ce mariage, n'avaient pas changé. Il était donc cruel et inutile de l'en entretenir, maintenant qu'elle n'avait plus à intervenir, et, comme il attendait de l'avenir la solution de cette palpitante question de son amour, il en espérait aussi l'accoutumance de sa mère aux projets qui, de prime abord, l'avaient effrayée.

Il finit donc par ne plus lui en parler du tout, bien que cette réserve le fit souffrir, et c'est alors que la tentation lui vint, plus forte, d'en causer avec Monique.

Quelle idéale confidente serait cette chère enfant, si subtile à comprendre, si affectueuse à partager les sentiments du cœur! Et de plus, jeune fille elle-même, par cette similitude qu'elles ont toutes entre elles, elle pourrait l'éclairer sur bien des points, restés obscurs pour lui, dans la manière d'être de Simone, elle l'aiderait à connaître d'avance celle que, d'ores et déjà, dans sa téméraire espérance, il appelait sa fiancée.

Il ne résista pas longtemps à cette sollicitation de son moi égoïste. Il jouissait, avec Monique, d'une entière liberté, qu'autorisait leur amitié d'enfance. Quelquefois il reconduisait, à pied, la jeune fille à Ennevec, par un chemin de traverse qui, coupant les prairies, abrégeait la route ; il s'arrêtait alors au barrage rustique qui fermait la propriété de M^me^ d'Augès, et, laissant la jeune fille rentrer seule, il revenait aux Barres, l'esprit toujours libre et joyeux, le cœur ensoleillé par ce tête-à-tête, très innocent, qui lui apportait une détente d'âme d'une douceur infinie.

Par une très chaude journée d'août, il remettait ainsi Monique à la porte de chez elle, après un déjeûner intime, où sa mère avait convié la jeune fille. Un peu alanguie par la température, Monique, si alerte d'ordinaire, marchait plus lentement que de coutume ; il la suivait dans l'étroit sentier où elle cheminait entre les hautes herbes fleuries, l'ombrelle blanche, ouverte, lui cachait sa tête, mais laissait voir sa taille, souple à miracle, et bien prise maintenant, dans le ruban de moire rose qui ajustait sa blouse flottante de mousseline légère. Clément la regardait, et un mirage le prenait. Si c'était Simone qu'il suivait ainsi !

Digitized by Google

L'illusion était possible ; presque de même stature que Monique, on pouvait à la rigueur la confondre avec elle, au moins dans le souvenir ; la taille de Simone était peut-être encore plus fine, sa démarche plus gracieuse, mais Monique s'était, depuis quelques mois, tellement rapprochée de son élégance !

Et comme, soucieuse, la jeune fille ne parlait pas, Clément eut tout le loisir de s'abandonner à sa chimère... On était au barrage. Mlle de Lapalet s'arrêta et se retourna :

— Me voilà arrivée, ou à peu près, dit-elle, entrez-vous, Clément, ou vous remercierai-je ici, de votre « pas de conduite » ?

Sa vue, le son de sa voix, faisant évanouir le rêve si amoureusement caressé par le jeune homme, devaient fatalement lui causer une brusque déception, mais le regard et le sourire de Monique étaient si doux, qu'ils l'atténuèrent. Clément subit, sans le savoir, le charme inconnu de cette tendresse ignorée qui était devant lui, et son influence apaisante ; elle répondait au besoin de confiance, de soutien moral, d'approbation qui l'éprouvait, et, le cœur et l'esprit déjà pleins de Simone et encore plus étroitement unis à son souvenir par cette sensation inconsciente, il ne sut plus résister à la douceur d'une confidence.

— Non, merci, reprit-il, je n'entre pas, mais je vais m'asseoir un instant à l'ombre bienfaisante de ces grands arbres, avant de reprendre le chemin de Barres, ne m'imitez-vous pas ?

— Si, reprit Monique, cette halte me fera bien aussi, avant d'affronter le soleil des pelouses, il n'est pas tard ; bonne maman ne sera pas inquiète.

Et près de lui, d'un mouvement chaste et charmant, retenant sa jupe, elle s'assit dans les hautes herbes.

— Savez-vous à quoi je pensais, dit presque aussitôt Clément, talonné par son idée fixe, vous suivant dans ce sentier ?

— Non, fit Monique dont le cœur battit un peu à ce début.

— Je pensais, reprit le jeune homme, que l'an passé, j'étais bien loin d'ici à pareille époque, et que, l'an prochain, s'il plaît à Dieu, j'y serai peut-être encore, et que je suivrai de nouveau, dans ce sentier, quelque jolie robe rose comme celle que vous avez aujourd'hui.

Monique, émue, ne répondit pas, elle faisait taire les batte-

Digitized by Google

ments tumultueux de son cœur pour ne pas perdre une des paroles qu'elle pressentait, et buvait d'avance, comme un délicieux nectar.

— Ce ne sera pas la même, reprit Clément, celle-là j'aurais peut-être aidé à la choisir. Dans les ménages très unis, les maris s'occupent quelquefois de la toillette des femmes...

Et Monique, incapable de parler, dans son trouble délicieux de l'attente se taisant toujours, Clément, trop préoccupé de ses propres pensées pour le remarquer, continua.

— Dans un an, avant même, je serai peut être marié et au comble de mes vœux. Tout mon bonheur de ce monde dépend de la réponse que me fera une bouche adorée, car, voyez-vous, Monique, cette jeune fille dont j'ai rêvé de faire ma femme, je lui suis attaché à un point qui m'effraie moi-même et que, dans votre innocence, chère et pure enfant, vous ne pouvez seulement pas pressentir, mais que vous comprendrez un jour...

A ces paroles, dans lesquelles Monique crut entendre le cher aveu, tant souhaité, elle se sentit défaillir de bonheur, mais son exquise pudeur de vierge lui donna pourtant la force de contenir la joie intense qui l'étouffait.

Et lorsque Clément lui demanda :

— Vous avez deviné le nom de celle que j'aime ?

Aussi bien par fierté, que pour avoir la douceur infinie de le lui entendre dire :

— Non, répondit-elle.

— C'est M^lle^ d'Urcy, fit simplement Clément.

A ces mots, Monique sentit subitement un tournoiement de vertige s'emparer d'elle et l'entraîner dans une ronde folle où sa raison sombrait et qui aboutissait à l'abime. Une sueur froide mouilla ses tempes, et ses mains convulsives s'accrochèrent, désespérées, à l'herbe, comme pour s'y rattraper. Ses paupières abaissées cachèrent à Clément la lueur de folie qui passa dans ses prunelles sombres.

Un instinct de conservation lui vint, pourtant, dans ce naufrage de son entendement, tel que celui qui fait cramponner aux aspérités du rocher les ongles du malheureux roulant au précipice ; elle aussi, voulut se retenir, ne pas tomber, ne pas mourir, là, sous les yeux de Clément ; un effort suprême de sa volonté lui fit dominer son trouble et, pendant que le jeune

Digitized by Google

homme, tout absorbé en ses propres sentiments, poursuivait sa confidence, racontant avec autant de complaisance que de sincérité l'éveil de sa passion, l'opposition temporaire de sa mère, la demande et l'ajournement de la réponse, Monique, rendue à elle-même et au souci de sa dignité essaya de cacher à celui qui en était l'inconscient auteur, le drame poignant qui s'accomplissait au plus profond de son être. Elle n'osait parler, de peur que le tremblement de sa voix ne la trahit ; elle n'osait se lever pour partir, quelque désir qu'elle eut d'échapper à cette épouvantable contrainte, craignant que ses jambes refusassent de la porter ; elle écoutait sans l'entendre le récit de Clément ; un mot, un seul était entré dans sa mémoire : ce n'était pas elle qu'il aimait ! elle ne pouvait en détacher sa pensée.

Une angoisse aussi la prenait, qu'allait-elle dire à son ami d'enfance, lui répondre dans son trouble excessif ?

Une circonstance fortuite vint la tirer d'embarras : On perçut, au loin, la cloche du château d'Ennevec qui rappelait d'ordinaire M^me^ d'Augès ou sa petite-fille lorsqu'elles étaient sorties, et qu'il venait des visiteurs.

— Tiens, fit Clément l'entendant et s'interrompant ; on sonne chez vous.

Se levant, il tendit la main à Monique qui profita de ce secours pour parvenir à se mettre sur pied.

— Oui, balbutia-t-elle, on sonne, comment se fait-il ?...

— Comme vous voilà pâle ! fit Clément, la regardant tout-à-coup, ne vous inquiétez donc pas, je suis sûre que cette folle petite tête est déjà à l'envers, s'imaginant que votre grand'mère est malade et qu'on sonne pour vous faire presser le pas... Sans doute, au contraire, elle est dans son parc, il est venu quelqu'un et c'est elle que l'on prévient.

— C'est possible, balbutia Monique, qui ne savait pas encore bien ce qu'elle disait, mais c'est égal, je me sauve... à son âge, si vous saviez comme j'ai toujours peur...

— Je vous accompagne, fit Clément.

— Non, je vous en prie, implora Monique, à bout de forces, franchement, je préfère aller seule, vous m'empêcheriez de courir. Adieu, à bientôt.

Et lui tendant la main avec un sourire touchant de ses lèvres décolorées.

Digitized by Google

— Merci de votre confiance.

Clément prit cette petite main tremblante et, par un mouvement et par un sentiment aussi involontaire qu'irraisonné, la porta à ses lèvres, très affectueusement.

— Ma confiance ? qui la mérite mieux que vous, ma chère, chère petite amie...

Et il regarda un moment s'éloigner en courant la pauvre Monique qui s'enfuyait du pas vacillant et désespéré d'une biche blessée à mort...

MARY FLORAN.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LE MONOPOLE DE L'ALCOOL

devant le Congrès contre l'abus des boissons alcooliques tenu à Bâle (Août 1895).

Nous avons eu la bonne fortune d'assister au V^e^ Congrès contre l'abus des boissons alcooliques qui s'est réuni à Bâle les 20, 21, et 22 août 1895. La question du monopole de l'alcool était à l'ordre du jour d'une des séances; il était intéressant d'entendre les discussions que ce sujet devait provoquer dans un pays qui a adopté cette mesure depuis plusieurs années. C'était en même temps une occasion unique d'obtenir des renseignements précis de la part de tous ceux qui prennent part à la lutte contre l'alcoolisme, non seulement en Suisse, mais dans la plupart des pays civilisés. Enfin pendant le séjour de trois semaines que nous avons fait en Suisse, nous n'avons pas manqué d'interroger un certain nombre de personnes, qui pouvaient nous apprendre quel est l'état de la Confédération helvétique au point de vue des ravages causés par l'abus des boissons fortes.

Le monopole de l'alcool est également à l'ordre du jour en Belgique. Quelques partisans de ce système font de grands efforts pour l'introduire chez nous. Il y a déjà sept ans, M. Cauderlier a publié un plaidoyer très bien fait en faveur du monopole, que ce publiciste distingué considère comme la meilleure mesure à opposer au fléau de l'alcoolisme. Déjà à cette époque nous nous sommes prononcé contre cette innovation que nous considérions comme fâcheuse pour l'avenir du combat anti-alcoolique (1). Les événements ont marché depuis lors : la Suisse a commencé l'expérience de cette réforme; d'autres

(1) Voir l'*État distillateur ou le monopole de l'alcool*, par le D^r^ MOELLER. *Revue générale*, mars 1888.

Digitized by Google

travaux sont survenus qui ont jeté une certaine lumière sur ce sujet. Enfin dans un avenir peu éloigné, la Commission, que le Gouvernement belge a instituée pour élaborer un projet de loi contre l'alcoolisme et dont nous avons l'honneur de faire partie, terminera ses travaux. Le moment est donc venu d'examiner à nouveau et sans parti-pris ce problème dont la solution peut exercer une influence décisive sur les destinées de notre pays.

* * *

Rappelons d'abord que le monopole de l'alcool peut revêtir trois formes : 1° le *monopole du débit*, dans lequel l'État s'attribue le débit en gros et en détail de la vente des spiritueux, tel est le célèbre système de Gothembourg, sur lequel nous aurons un mot à dire à propos du Congrès de Bâle ; 2° le *monopole de rectification*, qui comprend en même temps la vente en gros ; c'est le système préconisé par M. Alglave qui est allé le prêcher dans plusieurs pays d'Europe ; 3° le *monopole de fabrication*, par lequel l'État prend en mains la distillation de l'alcool, qu'il doit également vendre en gros ; le débit en détail peut être abandonné aux particuliers avec ou sans mesures restrictives. C'est ce dernier système que l'on propose d'appliquer à la Belgique. Dans nos conclusions nous dirons pourquoi l'on a renoncé aux deux premières de ces mesures dans notre pays.

* * *

Le monopole du débit ou système de Gothembourg est devenu célèbre ; on sait que la Norwège est à peu près le seul pays où la consommation alcoolique soit en décroissance notable ; en même temps l'on constate que toutes les conséquences de l'alcoolisme y diminuent également d'une façon sensible. Disons cependant que nous avons entendu au Congrès de Bâle deux notes légèrement discordantes dans le concert d'éloges que l'on décernait jusqu'ici au système de Gothembourg. D'une part, M. Malins, un des grands pionniers de l'œuvre de la tempérance en Angleterre, nous a démontré par des chiffres authentiques que l'abaissement de la consommation alcoolique en Norwège s'était déjà déclaré avant l'introduction de cette réforme ; que cette diminution était même plus rapide avant

Digitized by Google

l'intervention de ce nouveau facteur, alors que la lutte contre l'alcoolisme se concentrait exclusivement dans l'action des sociétés d'abstinence. D'autre part M. Kiaer, le délégué du gouvernement norwégien, nous a appris que l'état des choses avait légèrement empiré dans ces dernières années; qu'il y avait une élévation dans le chiffre de la consommation alcoolique; que c'était même cette aggravation qui avait engagé la législature norwégienne à adopter des mesures nouvelles, très sévères, pour tâcher d'arrêter ce mouvement de recul.

* * *

Le monopole de l'alcool qui régit la Suisse mérite de nous arrêter plus longtemps. Résumons d'abord le rapport que M. Milliet, le sympathique Directeur du monopole fédéral, a présenté au Congrès de Bâle. Voici, dans ses grandes lignes, l'économie du système. La confédération a le monopole de la distillation des matières amylacées, quelle que soit leur provenance, et celle de la distillation des fruits et vins étrangers. La distillation des fruits indigènes reste libre.

Des particuliers, fabriquant pour le compte de la confédération, fournissent un quart de la consommation d'alcool provenant de fécule; les trois autres quarts sont achetés à l'étranger.

L'importation des boissons distillées provenant de fruits ou de vins et la fabrication de ces boissons avec des fruits ou vins importés sont autorisées moyennant le payement d'une taxe de monopole. L'administration du monopole livre au commerce les alcools, indigènes ou importés, fabriqués avec de la fécule, par quantités de cent cinquante litres au moins, au prix de revient si l'alcool est destiné à l'usage industriel, majorés d'une taxe de monopole s'il doit servir de boissons.

Le commerce des boissons distillées par quantités supérieures à quarante litres est libre; pour les quantités moindres, il est soumis aux lois cantonales, fiscales et de police. Il appartient aux cantons de réglementer l'exploitation des auberges et le commerce en détail du vin et de la bière.

La Confédération veille à la qualité des boissons distillées provenant de matières amylacées, les cantons à la qualité des autres. L'excédant des recettes du monopole appartient aux

Digitized by Google

cantons, à charge par eux de consacrer le dixième des sommes que chacun perçoit, à la lutte contre l'alcoolisme.

Pour bien saisir le but que l'État a poursuivi et apprécier dans quelle mesure ce but a été atteint, M. Milliet fait connaître comment et pourquoi le système du monopole suisse a été organisé dans le sens que nous venons de donner. Il y avait un triple problème à résoudre, relevant à la fois de l'agriculture, des finances et de l'hygiène publique.

1° *Au point de vue agricole*, il faut se rappeler que la distillation en Suisse se divise en deux catégories : la distillation des fruits et de leurs déchets, des racines, des baies, etc., ensuite la distillation des fécules, notamment de la pomme de terre et des céréales.

L'État a laissé la liberté de la distillation des fruits, pourvu que ceux-ci ne soient pas d'importation étrangère. Pourquoi ? Parce que cette industrie constitue un bénéfice plus ou moins important dans beaucoup d'exploitations agricoles et que, si l'État avait voulu y porter la main, il eût risqué de soulever une opposition pouvant compromettre l'adoption de toute la réforme par la votation populaire. D'ailleurs, ajoute M. Milliet, l'alcool de fruits coûtait déjà le prix auquel le monopole devait faire monter l'alcool de fécules ; la population en consommait moins ; enfin la récolte des fruits et partant la quantité d'alcool de fruits ont leurs limites naturelles et économiques.

Il fallait frapper l'alcool provenant des fruits étrangers, sinon le pays eût été inondé de produits de ce genre venant de la frontière. Cette mesure a empêché la distillation de fruits importés de prendre de l'extension. Il est vrai, M. Milliet l'avoue, que la fraude s'est introduite et que des contraventions ont déjà été signalées.

La distillation des fécules est intimement liée à la prospérité de l'agriculture. D'une part, elle permet d'utiliser la surproduction des fécules, qui ne sont pas employées dans l'alimentation des populations ; d'autre part, les résidus de la distillation (drèches) constituent de précieuses matières fertilisantes. Cet intérêt de l'agriculture ne doit pas faire perdre de vue les dangers de cette distillation dans le domaine moral et hygiénique.

Or, avant le monopole, la distillation des fécules se pratiquait surtout dans certains cantons ; ce sont ces cantons qui présen-

Digitized by Google

taient le tableau le plus navrant des maux causés par l'alcoolisme ; ce qui aggravait cette situation, c'est que, pour assurer la prospérité de leurs distilleries, ils grevaient d'impôts exagérés le vin et la bière qu'ils ne produisaient qu'en minime quantité.

Le monopole, tel qu'il fut conçu, répondit amplement au but que l'on devait poursuivre. En effet, il y avait trois sortes de distilleries : les grandes distilleries, qui n'emploient guère les produits indigènes, mais préféraient faire venir de l'étranger du maïs, matière première plus rémunératrice ; en outre, le résidu de ces fabriques ne servait pas beaucoup à l'agriculture : il était trop abondant pour les nécessités des terrains voisins. Les distilleries de moyenne importance rendaient des services à l'agriculture ; mais leurs installations étaient souvent défectueuses ; leur emplacement ne répondait souvent pas aux conditions locales. Les petites distilleries étaient encore plus mauvaises au point de vue de la qualité de leurs produits et elles offraient de graves dangers parce que souvent l'alcool qu'elles livraient était consommé sur place. Que fit l'État ? Il supprima les grandes et les petites distilleries ; il conserva et créa, en les améliorant, des distilleries moyennes, rationnellement installées dans les districts produisant un excédant de fécules et pouvant utiliser les résidus comme fertilisants. Au lieu de 1450 distilleries existant auparavant, il n'y en a plus que 63, fabriquant pour le compte de l'État, ne se servant que de matières premières indigènes et livrant l'alcool à un taux qui leur permet de payer aux agriculteurs un prix rémunérateur de leurs produits.

L'agriculture a encore retiré un autre avantage de cette réforme, par le développement qu'elle a imprimé à la fabrication de la bière et du vin ; les viticulteurs ont écoulé plus facilement leurs produits ; la brasserie à également pris plus d'extension, ce qui a augmenté la quantité de nourriture que cette industrie fournit au bétail.

2° *Au point de vue financier*, la situation de l'autorité fédérale était très délicate vis-à-vis des cantons où la distillerie des fécules était en honneur. En effet, ces cantons prélevaient, depuis des siècles, un droit de consommation (ohmgeld) sur les boissons spiritueuses ; cet *ohmgeld* devint plus tard un droit d'entrée, parfois un véritable droit prohibitif. C'etait un anachronisme que de voir, dans cette Suisse dont on voulait faire un

Digitized by Google

tout économique, se perpétuer entre les membres de la Confédération des barrières douanières entravant l'échange des produits du sol. En outre, n'était-ce pas un danger pour la santé publique que la perception par les cantons de droits exagérés sur les vins et les bières, ce qui devait singulièrement favoriser et augmenter la consommation de l'eau-de-vie? D'autre part, il était malaisé de proposer, aux votes populaires, une réforme qui pouvait léser les intérêts pécuniaires de cantons importants.

La difficulté fut très heureusement tournée par l'attribution aux cantons du produit de la recette du monopole fédéral de l'alcool ; c'était leur donner une juste compensation et mettre fin à un conflit sans cesse renaissant. La répartition des recettes, qui jusqu'ici avait lieu d'après la consommation d'alcool, se fera, à partir de 1896, d'après le chiffre de la population, ce qui enlève même l'apparence de donner une prime à la consommation des spiritueux.

Du même coup, on vit disparaître presque partout les taxes sur la bière et les vins, ce qui devait être ; car sinon les cantons eussent livré leur fabrication indigène sans défense à la concurrence des produits des autres cantons.

En même temps, il fut enjoint aux autorités cantonales de soumettre le commerce en détail des spiritueux à des taxes spéciales ; toute liberté leur était accordée pour fixer les impôts sur les auberges.

3° Reste le *point de vue hygiénique*. Un pays qui, comme la Suisse, offre une grande variété dans sa configuration géographique ainsi que dans les mœurs des habitants, doit présenter aussi des différences marquées dans la consommation des spiritueux. Effectivement, il a été constaté par l'enquête fédérale de 1884, que l'usage des spiritueux était assez nettement limitée à certains districts, notamment dans une large zone du nord et du centre de la Suisse.

Ce qui était plus grave, c'est que cette consommation se faisait principalement à domicile; aussi est-ce dans ces régions que l'alcoolisme exerçait le plus de ravages; il en était de même dans quelques parties de la Suisse occidentale, par suite de l'abus de l'absinthe et des vins alcoolisés.

Une telle situation doit avoir des causes spéciales, qui sont principalement le développement des distilleries et le régime fiscal. Nous avons déjà dit le mal causé par les petites distilleries,

Digitized by Google

poussant à la consommation sur place ; les grandes distilleries exerçaient aussi une influence néfaste en faisant baisser le prix de l'alcool et facilitant ainsi les excès de boissons. En supprimant ces fabriques et en créant des distilleries moyennes, dont elle gardait le monopole, l'autorité fédérale a coupé le mal dans sa racine. La consommation de l'absinthe n'a pu être atteinte qu'en la grevant du droit de monopole.

Nous avons parlé également des défauts du système fiscal tel qu'il existait dans la plupart des cantons distillateurs. Le monopole a eu pour but de supprimer les droits exagérés sur le vin et la bière, en même temps que d'élever le prix des spiritueux. Il ne faut pas oublier que la régie fédérale prend toutes les mesures possibles pour assurer la grande pureté des boissons distillées, fournies aux populations.

La latitude que les cantons possèdent de s'opposer à la multiplication exagérée des débits de boissons n'a, peut-être, pas reçu une application suffisante. Par contre, les législateurs cantonaux tendent de plus en plus à considérer l'alcoolisme comme une véritable maladie, qui doit être énergiquement combattue. C'est à cette lutte qu'ils commencent à employer le dixième des recettes que le monopole leur procure et qui, jusqu'ici, avait été parfois plus ou moins détourné de sa vraie destination.

Quant aux résultats de la réforme, M. Milliet constate que la consommation, qui a été évaluée à environ neuf litres avant le monopole, est tombée à six litres depuis plusieurs années, chiffre autour duquel elle oscille dans des limites assez restreintes ; à cette diminution correspond une augmentation dans la consommation du vin (75 litres au lieu de 55 litres), et de la bière (50 litres au lieu de 36 litres).

Le Directeur de la régie fédérale termine en disant que l'État ne peut agir directement sur l'ivrognerie, dont la décroissance ne pourra être obtenue que par un changement dans l'esprit public. Ce qui constitue la supériorité de l'œuvre de 1885, ajoute-t-il, c'est qu'on est arrivé à créer un système uniforme, appliqué non par les cantons, mais par la Confédération. Si cette législation ne mérite pas d'enthousiastes éloges, elle ne mérite pas non plus le blâme que beaucoup de personnes déversent sur elle.

Tel est, fidèlement et succinctement résumé, le rapport du

Digitized by Google

représentant de la confédération sur le monopole de l'alcool. Cette communication n'a pas cessé de soulever une discussion assez vive ; elle a été pour nous l'occasion de plusieurs entretiens avec l'honorable M. Milliet, ainsi qu'avec diverses personnes s'occupant de cette question de l'alcoolisme. Nous croyons donc être à même de donner ici une appréciation raisonnée et impartiale de la valeur du monopole tel qu'il a été appliqué en Suisse.

*
* *

Ce qui ressort à toute évidence des renseignements que nous avons obtenus, c'est que le monopole a été exclusivement dicté à l'autorité fédérale par des circonstances locales, propres à la Suisse. Jamais il n'est venu à la pensée des promoteurs ni des défenseurs actuels de cette mesure de la considérer comme un remède radical de l'alcoolisme. Ce n'est qu'un palliatif, « un pis-aller » nous disait verbalement M. Milliet, qui a démontré son utilité pour la Suisse, sans en exagérer l'efficacité.

Représentons-nous bien l'état des choses, tel qu'il existait au moment où la Fédération helvétique était appelée à s'occuper de la question de l'alcoolisme. D'une part la consommation des spiritueux favorisée par la multiplication exagérée des petites distilles agricoles ; d'autre part un régime fiscal tout à fait livré à l'anarchie et variant d'un canton à l'autre, régime devant, en tous cas, conduire à l'augmentation de la consommation des liqueurs distillées. Pour sortir de cette situation, il ne fallait pas compter sur l'intervention de chaque autorité cantonale. Il y avait rivalité entre certains cantons voisins ; les sacrifices que l'un se serait imposés auraient été mis à profit par les cantons limitrophes, au grand dommage des populations. Quelle mesure plus heureuse et plus efficace que le monopole, attribué au pouvoir central (conseil fédéral) et conciliant tous les intérêts tout en sauvegardant, au moins en partie, la santé publique! Il y avait tout avantage à adopter cette réforme : 1° parce qu'elle permettait de supprimer les petites et les grandes distilleries, dont les inconvénients étaient patents ; 2° parce qu'elle laissait libre carrière à la distillation des fruits, à laquelle il était impopulaire de toucher ; 3° parce qu'en répartissant le produit du monopole entre les cantons, on accordait une légitime indemnité à ceux qui étaient lésés ; 4° parce que l'État pouvait élever le

Digitized by Google

prix de l'alcool, ce qui promettait une diminution de la consommation ; 5° enfin, parce que l'attribution de 10 % de la quote-part cantonale, dans les recettes du monopole, à la lutte anti-alcoolique, donnait une satisfaction, au moins apparente, au parti de la tempérance, dont l'activité et l'influence ne faisaient que grandir dans toute la Confédération.

Au fond, si on creuse bien les choses, on doit reconnaître que si le monopole suisse offre des avantages moraux et surtout hygiéniques, il n'en est pas moins vrai que le côté fiscal, économique et même politique, domine dans ce système.

Quelle influence cette réforme a-t-elle exercé ou exercera-t-elle sur les ravages causés par l'abus des boissons alcooliques? C'est ce qu'il serait utile de savoir et qu'il n'est pas facile de discerner. Il est un fait indéniable, c'est que la consommation des spiritueux a diminué. Il est probable que la diminution est moindre que ne le dit l'autorité fédérale. En effet, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer la quantité d'alcool de fruits indigènes produit annuellement, puisque cette distillation n'est soumise à aucun règlement ; il faut, en outre, tenir compte de la fraude, non contestée par la régie, due à l'importation de fruits étrangers et non déclarés à la frontière ; il paraît incontestable également que certains alcools dénaturés, qui devaient servir exclusivement à l'industrie, sont renaturés pour être ensuite livrés à la consommation. Il est donc certain que l'amélioration est moindre que ne le proclament les documents officiels ; mais elle existe, seulement elle ne fait plus de progrès depuis plusieurs années. La quantité d'alcool consommé oscille invariablement autour de 6 litres, qui semble devoir être la moyenne constante pour le moment présent. Devant ce fait, nous nous demandions pourquoi l'autorité fédérale ne haussait pas davantage le prix de l'alcool, afin d'en restreindre la consommation. La réponse des personnes bien placées que nous avons interrogées a été simple et catégorique. La loi fédérale laissait à la régie la latitude d'élever successivement le prix de l'alcool, mais sans pouvoir dépenser un chiffre maximum, qui a été rapidement atteint. Pour aller au delà, il faudrait une nouvelle loi, c'est-à-dire une nouvelle votation populaire. Or, on redoute de consulter le peuple sur cette question ; il est probable que la réponse serait négative quant au prix de l'alcool; on n'est pas même complètement rassuré sur le sort de toute la

Digitized by Google

réforme, si elle devait être soumise à de nouveaux débats et à un nouveau scrutin. Il y a donc peu d'espoir de voir le monopole produire un abaissement plus grand encore de la consommation alcoolique.

Un certain nombre de personnes craignent une aggravation. N'oublions pas, en effet, que la distillation de l'alcool des fruits est absolument libre. Il est bien vrai que les cantons peuvent soumettre cette industrie à des mesures fiscales et policières ; mais en réalité ils n'ont guère usé de cette faculté. Certains d'entre eux ont même diminué ou supprimé les impôts et les mesures de police qui existaient avant 1885. D'après ce qui nous a été raconté, rien de plus désolant que de voir la machine automobile à distillation arriver sur la place de certains villages, les habitants apporter leurs déchets de fruits, leurs baies ou autres matières premières et en rapporter l'alcool, qu'ils vont trop souvent boire à domicile et faire boire à leur personnel. Rien ne fait prévoir qu'aucune mesure ne soit prise pour restreindre cette distillation de fruits à laquelle on tient beaucoup dans certains cantons. De même la consommation de l'absinthe fait de grands ravages et prend de plus en plus d'extension. Un pasteur de Genève, M. Martin, a dénoncé cette plaie devant le Congrès de Bâle ; il a réclamé des mesures énergiques pour s'opposer à ce fléau. L'honorable M. Milliet a répondu en avouant l'impuissance de l'autorité fédérale; il a été, pour justifier l'inaction de celle-ci, jusqu'à invoquer la crainte de léser les intérêts pécuniaires des personnes qui s'occupent de la culture, de la récolte de l'absinthe et des manipulations dont cette plante est l'objet. Enfin l'État a abandonné aux cantons le soin de poursuivre la diminution du nombre de cabarets. Ici encore peu de chose a été fait ; les cantons n'ont usé de leur droit que dans un but fiscal. De l'aveu de M. Milliet, le mouvement qui s'est dessiné contre l'extension des auberges n'a donné jusqu'ici que de maigres résultats.

Au résumé, si le monopole constitue un véritable succès pour la politique du législateur fédéral qui l'a organisé, il faut reconnaître que ses effets, au point de vue de l'alcoolisme, sont peu marqués. Il n'était certes pas possible d'espérer un grand progrès en si peu d'années ; aussi ne songeons-nous pas à critiquer la Suisse d'avoir adopté cette réforme. Nous nous bornons à contredire ceux qui viennent nous soutenir que le monopole

Digitized by Google

a fait ses preuves en Suisse, que cette mesure est un moyen radical de combattre le fléau alcoolique et qu'il y a lieu de l'adopter partout (1).

* * *

Nous ne voulons pas terminer ce court aperçu sur le monopole suisse sans examiner la question au point de vue de notre pays.

L'introduction de l'alcool serait-elle une innovation heureuse pour la Belgique ?

Et d'abord, il est certain qu'on ne peut songer, dans l'état actuel des choses, à adopter le système de Gothembourg. Cette mesure n'a été possible en Norwège qu'après une longue préparation des populations due à l'influence et à l'activité du mouvement de tempérance. Qui oserait proposer de fermer nos 180,000 cabarets et de les remplacer par des débits, dont l'exploitation serait concédée par l'État soit à des particuliers, soit à des sociétés moyennant certaines conditions ?

Le monopole de rectification n'a pas de raison d'être en Belgique. Il résulte d'un travail très complet fait par une commission de chimistes experts (2), nommés à cet effet par le gouvernement, que les spiritueux consommés en Belgique sont d'une pureté remarquable et, disons le sans détour, inattendue. Nous avons sous les yeux le tableau des analyses qui vient d'être publié par le Ministère de l'agriculture (3). C'est surtout le genièvre qui a fait l'objet de ces recherches, parce que c'est la liqueur la plus répandue dans le peuple; les eaux-de-vie constituent une boisson de luxe, généralement réservée aux classes aisées. M. Depaire a analysé 304 échantillons de genièvre recueillis dans les diverses provinces. Or, voici les

(1) On nous communique à l'instant un intéressant article publié dans la *Revue politique et parlementaire* par M. Numa Droz, ancien Président de la confédération helvétique, sur le « monopole de l'alcool en Suisse ». L'auteur émet sur cette question une opinion absolument conforme à la nôtre; elle a d'autant plus de poids qu'elle émane d'un homme qui, par les hautes fonctions qu'il a occupées, est particulièrement bien placé pour juger cette question.

(2) Ces chimistes sont : MM. Depaire, Blas et Bruylants, assistés de MM. D'Hondt, Hanuise, Herlant. Jorissenne, Theunis, Wauters.

(3) *Documents sur la composition des principales denrées alimentaires et boissons usitées en Belgique.* Bruxelles, Weissenbruch, 1895.

Digitized by Google

doses maxima d'alcool amylique trouvé dans ces genièvres : province d'Anvers : 0,80 gr. par litre; Brabant 0,54 gr.; Flandre occidentale : 0,60 gr.; Flandre orientale : 0,80 gr.; Hainaut : 0,61 gr.; Liège : 1,00 gr.; Limbourg : 2,90 gr.; Luxembourg : 2,20 gr. ; Namur : 0,60 gr.

M. Bruylants a fait, il y a quatre ans, l'analyse de 26 échantillons de genièvre recueillis directement, dans des cabarets de tout dernier ordre à Louvain. Le maximum d'alcools supérieurs (alcool amylique) trouvé était de 1 à 4 °/₀₀; 19 n'en renfermaient pas ou n'en renfermaient que des traces inappréciables. Dans ces mêmes échantillons, le savant chimiste de Louvain a recherché les corps étrangers, poivre, acide sulfurique, que l'on prétend être mélangés à ces boissons, il n'en a pas trouvé. Le titre alcoolique de ces genièvres variait entre 31 et 36 p. c. ; le débitant s'était contenté d'y ajouter de l'eau.

Notez que le monopole suisse admet 2 grammes d'alcool amylique par litre, M. Milliet avoue même 3 grammes. Il en résulte qu'à part un ou deux échantillons du Limbourg et du Luxembourg, les genièvres belges renferment tous une proportion d'alcool amylique sensiblement inférieure à la tolérance acceptée par le monopole suisse et tous, sans exception, en contiennent moins que la dose réellement existante dans les spiritueux, vendus par la régie fédérale. Aussi, est-ce l'avis unanime de toutes les personnes compétentes, qu'en Belgique l'alcoolisme n'est pas dû à la qualité, mais uniquement à la quantité d'alcool consommé. C'est là une conclusion imprévue, mais inattaquable des récents travaux des chimistes. Il ne peut donc être question chez nous du monopole de rectification, tel que le propose surtout M. Alglave. Ce serait un coup d'épée dans l'eau... de vie.

Reste le monopole de la fabrication. Les développements que nous avons donnés à notre étude sur le monopole fédéral nous dispensent d'entrer dans de longs détails pour montrer que la Belgique est dans une situation très différente de celle de la Suisse. Nous n'avons plus ou presque plus de distilleries agricoles; la plupart de nos distilleries sont des usines importantes qui ne débitent leurs produits qu'en gros. C'est ce qui fait que nos spiritueux sont relativement très purs. De là aussi ce résultat que nous ne connaissons guère ces abus de consommation à domicile. C'est au cabaret que le buveur s'adonne à sa

Digitized by Google

passion; tout au plus rencontre-t-on des exceptions dans quelques régions peu peuplées et pour certains dypsomanes honteux, qui satisfont leur terrible penchant en secret. Nous n'avons donc, à ce point de vue, rien à gagner à la suppression des distilleries existantes. Peut-être, l'agriculture aurait-elle intérêt à modifier l'état de choses actuel ; mais c'est là un côté de la question que nous ne pouvons examiner en ce moment.

Chez nous, non plus, nous n'avons pas cette situation fiscale anormale, qui existait en Suisse avant 1885 et qui avait de si fâcheuses conséquences sous le rapport alcoolique. La Belgique est toute entière soumise à un régime fiscal uniforme ; le gouvernement est à même de le modifier comme il le veut, sans devoir passer pour cela par l'organisation du monopole.

Le monopole de la fabrication de l'alcool en Belgique n'aurait, somme toute, qu'un double avantage : 1° de permettre à l'État d'élever le prix de l'alcool, puisque c'est lui qui en serait le vendeur unique; 2° de pouvoir consacrer à la lutte contre l'alcoolisme une partie des bénéfices résultant de l'application de cette mesure.

Il est incontestable que le premier de ces avantages serait tout aussi bien atteint par l'élévation de l'accise sur la distillation. Voyez ce qui s'est produit en Allemagne où l'accise sur l'alcool a été fortement élevée en 1877; depuis lors la consommation alcoolique a diminué d'environ un quart. On nous objecte que cette augmentation de l'accise sera contrebalancée par la fraude. Mais, de l'avis des fonctionnaires accisiens, cette crainte est chimérique; il ne serait pas possible de développer la fraude au delà de ses limites actuelles. D'ailleurs le monopole n'est-il pas susceptible de fraude? Evidemment oui, puisqu'elle se produit même sous un régime beaucoup plus sévère, à savoir le système de la prohibition absolue tel qu'il existe dans certains États d'Amérique.

N'oublions pas cette particularité, que nous avons signalée plus haut, que le gouvernement fédéral suisse n'ose pas élever le prix de l'alcool au delà d'un certain taux, de crainte de déplaire aux électeurs et de susciter une réaction qui pourrait entraîner le renversement de tout le système. Qu'est-ce à dire? C'est-à-dire qu'en Belgique, où les électeurs sont encore beaucoup plus puissants, où leur avis se fait connaître bien plus

Digitized by Google

souvent, tous les deux ans au minimum, l'élévation du prix de l'alcool rencontrerait des difficultés non moins grandes. Craignons surtout que l'État, dont la caisse se trouverait bien d'une consommation abondante d'alcool, ne prétexte ces difficultés pour se refuser à prendre la seule mesure efficace que le monopole peut fournir.

Quant aux ressources que la lutte contre l'alcoolisme tirerait de l'application du monopole, l'État pourra également les trouver dans l'augmentation de l'accise. Disons-le franchement, cette augmentation n'est même pas nécessaire pour permettre l'allocation de subsides importants à toutes les œuvres et à toutes les institutions plus ou moins directement dirigées contre le fléau de l'alcoolisme. Le crédit de l'État belge est illimité, peut-on dire. Il lui serait facile de se procurer toutes les sommes nécessaires pour éveiller, entretenir et activer le mouvement anti-alcoolique. Ce n'est pas l'argent qui fait défaut; c'est la bonne volonté et ce sont les hommes qui manquent le plus.

Nous serions entraîné trop loin si nous développions toutes les considérations qui nous viennent à l'esprit et qui militent contre l'adoption du monopole en Belgique. Nous nous réservons de traiter ce sujet dans un travail plus étendu. Notre seul but aujourd'hui a été d'empêcher que l'on tire des conclusions erronées de l'application du monopole en Suisse. Nous voulions surtout combattre cette fausse idée que le monopole constitue un remède radical à opposer à l'alcoolisme. Nous n'hésitons pas à dire que l'adoption de cette mesure serait éminemment dangereuse ; car elle nous ferait entrer dans un engrenage administratif et fiscal, dont il nous serait probablement bien difficile de sortir plus tard.

Dr MŒLLER.

Digitized by Google

LETTRE DE PARIS

22 septembre 1895.

Il est des moments où l'actualité chôme. Nul ne pourrait dire que nous traversons une de ces crises où les malheureux publicistes n'ont rien à se mettre sous la plume. Les reporters sont aux abois, font des débauches de courses et de copie, pour narrer au bon public les faits et gestes des hôtes éminents que nous possédons à Paris. Le roi des Belges y est accueilli comme le meilleur des Belges, et la sympathie publique va si cordialement à lui qu'il emportera de son séjour un souvenir aussi agréable, je l'espère, que celui que nous en garderons. Léopold II a eu la chance de réveiller parmi notre population, le vieux cri de « Vive le Roi ! » Cette salutation d'autrefois dont les oreilles françaises sont, dès longtemps, déshabituées a fait tressaillir d'aise les monarchistes de notre pays... Hélas ! Il est inutile d'insister sur une réflexion qui naît tout naturellement à l'esprit...

Nous avons encore le prince Georges de Grèce, et nous aurons prochainement le roi des Hellènes. La mère de la régente d'Espagne vient de séjourner quelques jours à Paris. Les membres ou les alliés de la famille régnante d'Angleterre sont nos habitués, comme on sait. Le roi de Serbie danse à Biarritz dans les fêtes données en son honneur et en l'honneur de sa mère la reine Nathalie.

Hier encore, nous pouvions voir au Grand-Hôtel, le fils de l'émir d'Afghanistan, le prince Nazrulla-Khan qui venait de faire les beaux jours de la *season* londonienne, en traversant la haute société britannique avec un sans-gêne très caractéristique. Dans son flegmatique parti pris d'Oriental, ce Nazrulla-Khan m'a tout l'air d'être une fine mouche. Il se passe, à point nommé, la fantaisie de quelques violences, ce qui est fort bien porté parmi les têtes couronnées ou destinées à l'être. Il se fait

Digitized by Google

attendre, décommande les réceptions annoncées, refuse de parader dans les villes qui se sont mises « en beauté » pour le recevoir. Un doux entêtement, comme on voit. Le drôle, c'est que son séjour à Londres a été beaucoup plus long qu'on ne le souhaitait. C'est un luxe coûteux que l'entretien d'un fils d'émir, et, gens pratiques, les Anglais trouvaient que leur hôte tardait beaucoup à leur dire merci et bonsoir. Mais il avait son idée, ce fûté jeune Khan. Il ne voulait pas traverser la Mer Rouge avant le 15 septembre, par précaution sanitaire — ayant entendu dire, peut-être, que cela ne réusissait guère aux pauvres soldats que l'on rapatriait, juste en ces jours-là, de Madagascar ! Et de fait, il est arrivé à ses fins, son voyage à Paris ayant eu lieu juste à point pour reporter assez loin son départ définitif. Il paraît que le résultat le plus clair de cet exode asiatique sera une formidable carte à payer que le gouvernement de la métropole et le gouvernement des Indes se repassent mutuellement avec des mines quelque peu grincheuses et fort déconfites !

Une autre Altesse nous quitte et passe le détroit pour aller visiter l'Angleterre. Mais son arrivée parmi nous avait été d'une simplicité caractéristique. Il s'agit de Charafa-Maha ! Ce nom n'est point, je vous assure, tiré d'une opérette. C'est le propre nom du prince-héritier de Siam, ni plus ni moins. Il n'a pas voulu entendre parler de grandes réceptions, celui-là. Très rêveur, Son Altesse Charafa-Maha possède quelque chose d'un Hamlet jaune. Pour bercer ses regrets d'Oriental exilé, il a voulu la belle horreur d'une plage tourmentée, hirsute, hérissée de rochers de cauchemar. Il avait choisi Trégastel, où il était installé avec ses trois jeunes frères, son oncle, son drogman, son médecin et sa suite : une vraie smala ! Charafa-Maha est un amoureux de la solitude, du chant rauque des vagues qui déferlent, de cette voix pénétrante de la nature abrupte qu'aucune force n'a encore pliée aux mensonges humains. C'est cela qu'il a préféré au succès mondain qui l'aurait suivi sur une plage à la mode. Et le fait n'est point banal de ce prince mélancolique, faisant fi des préjugés et des raffinements sociaux !

Aux personnages royaux viennent s'ajouter les princes et les généraux étrangers. De sorte que l'on peut assurément penser que nous avons cessé d'être l'épouvantail européen ! Cela nous promet ensuite une belle réunion de têtes couronnées à notre exposition de 1900... qui s'approche.

Digitized by Google

On vient de briser quelques lances à son sujet et elle a fourni l'occasion d'une joute très instructive sur la Décentralisation. Le conseil municipal de Nancy, à moins que ce ne soit le conseil général de Meurthe et Moselle, emboîtant le pas à M. Maurice Barrès, n'a pas hésité à jeter l'anathème à l'Exposition internationale de 1900 que l'on prépare déjà.

On pourrait, en forme de constatation préjudicielle, faire remarquer à ces messieurs qu'ils jouent en perfection le rôle des légendaires carabiniers d'Offenbach. Ne se sont-ils donc pas aperçus des votes de principe soit du Parlement, soit du conseil municipal parisien? N'ont-ils pas ouï dire, depuis plusieurs années, qu'on préparait les plans, qu'on nommait un commissaire général avec un bataillon de sous-commissaires, que des paroles étaient engagées etc., etc.? Eh bien! que faisaient-ils donc, pendant ce temps? C'était le moment de parler, de protester, d'éclairer l'opinion. Car, vraiment, de parler maintenant, c'est un peu tard, et cela rappelle tout à fait la levée de boucliers des artistes et gens de lettres contre la tour Eiffel! On objurguait le ministre de ne pas en permettre l'établissement, alors que les traités étaient passés depuis quatre ou cinq ans et que les fondations sortaient de terre. Ah! la belle chose que l'opposition!

Ce qu'il y a de plus regrettable, c'est qu'il y a du vrai, beaucoup de vrai dans cette protestation nancéienne. Des considérations sur la pieuvre qu'est Paris : vous voyez déjà tous les graves motifs de crier sus à l'horrible et giganteste bête! Et là, à première vue du moins, je serais de l'avis de Barrès. Pourquoi congestionner encore ce qu'on appelle le cerveau de la France, en anémiant les provinces? Pourquoi conserver cette désastreuse tradition qui veut que rien ne soit de premier ordre s'il ne porte pas l'estampille de Paris? Tout cela, encore une fois, et bien d'autres considérations analogues, tout cela est vrai. Mais, *bone Deus!* qu'est-ce que vous voulez entraver? où voulez-vous en arriver? Empêcher l'Exposition? Trop tard, elle est officiellement annoncée. Si officiellement même que Berlin qui voulait en faire une, la même année, y renonce à cause de la nôtre! Alors, quoi? Toujours des mots, des pro-tes-ta-ti-ons!

Car il y a deux choses fort différentes : le principe de l'Exposition qui est acquis et contre lequel il est impossible de rien prétendre, et ensuite, la pratique, la mise en œuvre de cette

Digitized by Google

même Exposition. Sur ce second point, nous arrivons à temps, et c'est là que doit se livrer un vrai combat sérieux, et tendant à limiter les envahissements excessifs de la nouvelle foire. Il semble indispensable, en effet, aux organisateurs de faire toujours plus grand que leurs devanciers, comme, chez Nicolet, de plus en plus fort! Pourquoi cela? Et en tout cas, quelle utilité y a-t-il à conduire l'Exposition jusque sur les Champs-Élysées? Il n'y a nulle raison pour qu'on s'arrête en si beau chemin et, tant qu'on y est, pour qu'on ne saccage pas la Concorde et les Tuileries...

A cela, espérons-le, on pourra s'opposer et plusieurs de nos députés ne manqueront pas de soulever, à la Chambre, des objections graves, lorsque les crédits nécessaires seront proposés au Parlement. Toutes les opinions disparaîtront dans la crainte qu'on ne bouleverse l'une des plus belles, peut-être la plus belle perspective qu'il y ait au monde!

Car, il me semble qu'il y a, tout de même, moyen de loger toute une exposition, quelque complète qu'elle soit, au Champ-de-Mars et à l'Esplanade des Invalides. Et il serait déplorable que les organisateurs voulussent imiter la distribution de l'immense caravansérail de Chicago. Restons nous-mêmes et faisons bien. Faire grand n'est pas toujours le plus sûr moyen d'y arriver.

Voici déjà que l'on s'occupe de quelques projets spéciaux, à l'occasion de cette Exposition. L'un des plus récents et des plus intéressants est, sans conteste, celui qui a été exposé naguère dans la *Revue de Paris*, par M. l'abbé Charbonnel. Il s'agit d'un Congrès des religions. Les premiers promoteurs de l'œuvre sont, avec l'abbé Charbonnel, l'abbe Joiniot, vicaire-général de Meaux, l'abbé Klein, professeur à l'Institut catholique, dont j'ai souvent parlé ici même, et l'abbé Vignot, l'auteur d'un livre qui est un modèle de conférences pour les jeunes gens : la *Vie pour les autres* (chez Poussielgue). Déjà ces noms propres classent, si je puis ainsi parler, le projet dont il est question. Nous sommes sûrs qu'il est l'œuvre d'hommes à l'intelligence ouverte, qui n'ont ni la peur ni la haine de l'adversaire, et qui, se sentant solides sur le terrain qu'ils foulent, ne craignent pas d'inviter quiconque à les y venir voir. Peut-être quelques regards jetés de bonne foi dans leur demeure et sous leur direction, par des hommes qui ne professent pas

Digitized by Google

leurs opinions ni leur croyances, convaincraient-ils ceux-ci que les catholiques n'habitent point un antre, qu'ils ne sont point des ogres, ni des sectaires extravagants, ni des... imbéciles.

Or vraiment, parfois, à lire certaines polémiques, on est porté à croire que telle est bien l'idée que l'on s'est faite, en certains milieux, du catholicisme. Cela ne dépend pas, évidemment, du catholicisme. C'est donc que cela doit dépendre ou des catholiques, ou des autres.

Qu'il y ait eu et qu'il existe encore des catholiques volontairement hirsutes et épineux, cela me semble incontestable. Il est naturel que si les personnes étrangères à notre religion en jugent par ces représentants, elles ne soient nullement encouragées à mener plus loin leurs velléités de conversion. Ces braves gens, très honorables et non moins respectables, convaincus j'en suis certain, sont de ceux qui, à la place du Bon Pasteur, n'auraient pas usé leurs sandales à la recherche de la brebis perdue ! Ils auraient été beaucoup plus « fermes » que cela, et n'auraient pas risqué les quolibets et les dangers qui peuvent attendre le zèle s'exerçant en dehors du bercail ! Ils auraient fiché solidement en terre leur houlette, et roulant des yeux sévères, avec l'accent impératif des hommes sûrs d'eux-mêmes et doutant de tous les autres, ils auraient déclaré : « Voici l'endroit où il faut se tenir. N'allez pas dire que vous ne le voyez pas, ma houlette est assez haute. Par conséquent, vous êtes sans excuses si vous vous égarez. Si, par hasard, cela vous arrivait, vous l'auriez bien voulu et il n'y a pas de danger que j'allasse vous chercher. » Et cela dit, ils auraient passé leur temps, sans doute, à jeter des pierres à l'infidèle ouaille... « pour lui apprendre ».

Mon Dieu, c'est une manière de comprendre les choses. Je constate simplement que le Bon Pasteur les comprenait autrement. Et quoi qu'on puisse dire ou faire, le Bon Pasteur, c'est cependant une autorité !

Qu'il y ait, d'un autre côté, des adversaires de parti-pris du catholicisme, qui ferment volontairement les yeux à l'évidence, c'est non moins vrai. Mais il me semble que ce serait enlever à leurs déclamations une grande force que de les appeler en champs clos avec, pour témoins, l'élite des hommes des divers pays. Leur refus même d'y paraître les condamnerait aux yeux des plus prévenus.

Digitized by Google

On me dira que ce congrès n'apprendra rien à personne, qu'en Europe les religions se connaissent assez. J'en doute beaucoup pour mon compte. En tout cas, il me paraîtrait grandement utile que les adversaires de notre religion pussent l'entendre défendre, en dehors de toute préoccupation politique, ou sociale, ou scolaire, ou fiscale. Or, m'est avis qu'à l'heure actuelle, il n'y a qu'un congrès des religions où puisse avoir lieu avec l'efficacité nécessaire ce grand exposé doctrinal, dépouillé de tout ce qui affecte l'allure d'une polémique quelconque.

Ne sait-on pas que ce qui affaiblit aujourd'hui le catholicisme, ce n'est pas tant le nombre des adversaires quelque grand qu'il soit, que le nombre des gens troublés dans leur foi par les objections qui courent les journaux hostiles ? Ces gens-là, si on leur facilitait l'entrée, iraient à ces séances du congrès, et si l'on y parlait sobrement et « populairement » sans faire obstinément de l'éloquence, qui sait en combien d'âmes la lumière rentrerait claire et dominatrice ! Or, ce résultat pour ces âmes-là, vous ne l'obtiendrez ni dans les églises, ni dans les cercles, ni dans les missions.

La raison en est bien simple. Tous les moyens pratiques de l'apologétique contemporaine sont adaptés aux besoins d'une époque qui n'est déjà plus la nôtre. Cet état d'âme, très spécial, du demi-lettré d'aujourd'hui n'a été combattu qu'avec des armes qui n'étaient pas faites contre lui. Il faut à cet esprit troublé un luxe de précautions « contre » celui qui doit le convaincre. On lui a tellement dit qu'il serait dupé par les catholiques qu'il faut lui accorder toutes les sécurités qu'il voudra. Avec ce moyen seulement on pourra espérer de le persuader. Il ne s'abattra peut-être pas sur l'heure, mais la bonne parole germera. Et malgré tout, il sera bien obligé de convenir que ces ténèbres dans lesquelles on lui avait dit que le catholicisme évoluait désormais, n'existent que dans les accusations des calomniateurs.

Mais qu'il étudie, dira-t-on; qu'il écoute nos prédicateurs! Étudier quoi ? Le catéchisme sans doute. Mais ne voyez-vous pas que les réponses du merveilleux petit livre qui suffisent à un philosophe ne suffisent plus à ce demi-lettré ? L'un sait penser, l'autre ne sait pas. Vous le traitez d'orgueilleux ? Soit. Mais si vous attendez qu'il ne le soit plus pour aller à lui, vous simplifiez joliment votre mission. Et vous attendez, en somme, qu'il vienne à vous avant de déranger vos vieilles habitudes.

Digitized by Google

Quant à l'autre livre populaire, prenant corps à corps les prétentions de nos adversaires et les réduisant à leur valeur, ce qui les ferait disparaître, où est-il ? Qui l'a fait ? Et qu'en fait-on ?

Des prédicateurs ? parlons-en ! Là aussi, on s'adresse à avant-hier ; et ceux qui ont voulu s'adresser à demain ont été brisés. Et puis, pourquoi ne pas le dire, les deux grands défauts de la prédication, que j'appellerai la prédication-polémique, sont l'insuffisance de science chez le prédicateur, et l'ironie employée abusivement contre l'adversaire. Les exceptions sont trop rares. On les compterait aisément. J'exagère si peu que l'une des grandes préoccupations de l'épiscopat français est la réforme de la prédication à ce point de vue.

Je crois donc que parmi ces demi-lettrés qui forment aujourd'hui la majorité des catholiques de nom, incroyants de fait, un grand nombre serait utilement impressionné par les exposés du Congrès des religions. La masse elle-même ne pourrait pas ne pas être frappé de ceci : que ce sont les catholiques qui ont pris les premiers les devants pour inviter les plus intelligents de leurs adversaires à une causerie courtoise et critique. Les catholiques ne seraient donc plus les monstres tapis dans l'ombre que l'on disait ? Rien que cette impression vaudrait qu'on fît le congrès.

De ce frottement des représentants des diverses religions, ne pourrait, à mon sens, jaillir que de la lumière ou, du moins, de l'aménité dans les rapports. Il est facile de discuter amicalement entre gens bien élevés, et de ces conversations il reste toujours quelque chose de bon. Lorsque la Sorbonne avait encore la faculté de théologie catholique, les professeurs de cette faculté n'ont pas perdu la foi, que je sache, et, s'ils ne l'ont point donnée à tous leurs collègues, ils l'ont fortifiée chez quelques-uns et ont forcé le respect des autres. Voilà encore un résultat appréciable.

Et même n'atteindrait-on aucun de ceux que je viens d'énumérer au cours de la plume, et ne dût-il y avoir dans ce Congrès que l'affirmation d'une croyance générale en Dieu, que j'en souhaiterais la réunion. Devant les manifestations matérialistes et athées, ne serait-il pas bon de montrer que les croyants ont aussi leurs parchemins de noblesse intellectuelle ? Et ne trouvez-vous pas quelque utilité, quelque grandeur dans

Digitized by Google

une scène semblable à celle qui marqua le Congrès des religions de Chicago : Les représentants de toutes les religions unis dans la même prière, le « Notre Père qui êtes aux cieux », récitée par un cardinal catholique ?

Il y a enfin une autre raison qui me paraît péremptoire. C'est que le Congrès des religions se fera avec nous ou sans nous. Si nous n'en prenons pas l'initiative, les protestants la prendront. Si nous n'y sommes pas, autant dire que, comme impression finale sur l'opinion, nous aurons la posture de gens battus ou poltrons. Aucune des deux ne nous convient. Et voilà pourquoi j'applaudis du fond du cœur à l'idée des promoteurs du Congrès.

Qu'il y ait un Congrès des religions à Paris, en 1900, cela est sûr ; et cela étant sûr, il est de notre dignité d'y paraître ; et devant y paraître, il est infiniment mieux que nous n'ayons pas l'air d'y être remorqués avec répugnance : l'abbé Charbonnel a paré à cet inconvénient.

A ceux qui diraient : cela ne servira de rien et n'amènera pas une âme au spiritualisme ni au catholicisme, il me semble qu'on pourrait simplement répondre : — qu'en savez-vous, hommes de peu de zèle ?

Et à ceux qui craindraient pour la religion, pour les idées des catholiques qui y prendraient part, on pourrait demander : — le catholicisme est-il sûr d'être la vérité ? Oui. Alors que craignez-vous, hommes de peu de foi ?

Mais je m'aperçois que voulant mentionner l'heureuse tentative de mes amis, je me suis laissé aller à en parler un peu longuement. Cette pensée, que j'ai essayé d'expliquer et de justifier, est l'émanation toute naturelle d'un fond de convictions, contestables peut-être, sincères en tout cas, et que j'ai dû laisser paraître quelquefois depuis que j'ai le plaisir de m'entretenir avec les lecteurs de la *Revue Générale*.

Que de choses à signaler encore ! On sait ce que je pense de la « loi d'accroissement » auquel le flexible M. Ribot a attaché son nom. Elle a donné lieu à la plus lamentable confusion qui se puisse imaginer. Si l'on pouvait parler de cette confusion avec une indépendance totale, on pourrait constater des choses assez attristantes. M^gr^ Fuzet, qui est actuellement évêque de Beauvais, est le premier prélat qui ait adhéré, plutôt avec éclat, au célèbre toast du cardinal Lavigerie ouvrant l'ère de la

Digitized by Google

« politique pontificale en France ». Or, c'est encore lui qui a été le premier évêque de France à parler publiquement et officiellement de la conduite à tenir envers les agents du fisc lorsqu'ils exigeraient la mise en œuvre du droit d'accroissement. Que Mgr Fuzet eût pu mettre plus de mesure dans le document qu'il rendit public, je le crois. Il aurait pu éviter notamment de déclarer que ce nouveau droit ne ferait aucun tort aux congrégations de son diocèse. Il avait un peu trop l'air du monsieur à qui on vient de marcher sur le pied. On s'excuse : « Pardon, Monsieur je vous ai fait mal ? » — « Au contraire ! » C'était un peu la mine de l'évêque de Beauvais. Elle était désagréable. Mais enfin sa lettre contenait de bonnes vérités, dures par conséquent.

Aussitôt, protestations sur toute la ligne, et un mot d'ordre semble donné : Résistance passive. Puis, quand on eut fortement houspillé Mgr Fuzet, on commença à se dire que, pourtant, il pouvait se présenter des difficultés pour résister, même passivement. Ainsi les congrégations reconnues par le gouvernement, et auxquelles l'État pourrait retirer l'autorisation, ce qui revenait à mettre dans la rue les Sulpiciens, les Lazaristes, les Sœurs de Charité, les Frères des Écoles chrétiennes, la Congrégation du Saint-Esprit et les Missions étrangères que pouvaient-elles et que devaient-elles faire ? Cela n'avait attiré auparavant l'attention suffisante d'aucun de nos chefs. Et alors, peu à peu, grâce à des *Mémoires* prudents et compétents, on commença à se replier... en désordre, hélas ! La distinction fut admise entre congrégations autorisées et congrégations non autorisées, et on finit par où l'on aurait dû commencer, par voir que l'unanimité dans l'action était impossible, les combattants étant d'espèce différente, et qu'il fallait laisser à chacun la liberté d'agir à sa façon, suivant sa conscience.

Pendant ce temps, on inondait le Vatican de questions : Que doit-on faire ? Faut-il résister ? Faut-il céder ? Et Léon XIII de faire répondre : « Les chefs des Congrégations sont libres. Qu'ils agissent sous leur propre responsabilité. » Il fallut que le Pape fît répéter cela, quatre, cinq, six fois. On n'en revenait pas. Comment ! il y avait donc des cas où le Pape nous laissait libres ? Certaine presse avait tellement inculqué l'idée contraire aux catholiques de France qu'ils n'en croyaient point leurs oreilles. C'était si facile de marcher à l'ordre : cela dis-

Digitized by Google

pensait de penser. Mais se décider par soi-même, faire usage de cette raison que certaine école nous a depuis l'enfance enseignés à maudire, quel coup ! Enfin peu à peu, l'on se remet, et, Dieu le veuille ! le calme se fera ! Mais que le ciel nous préserve encore d'une aventure semblable !

Pour nous, il me semble que mon humble jugeotte tirerait quelques conclusions de ces tristesses, à savoir : — que, même dans les querelles religieuses, il ne faut jamais mettre flamberge au vent avant d'avoir bien reconnu l'ennemi et exploré le terrain; — que, avant tout, il faut éviter de s'emballer sur une piste, sous prétexte qu'une personnalité qui vous est désagréable est entrée sur une piste différente ; — que, enfin, il serait bon que nous soyons une bonne fois convaincus que le : *in dubiis libertas*, veut dire quelque chose, et que nous sommes assez grands enfants, en terre de France, pour n'aller pas, à tout moment, déranger le Saint Père et lui demander une indication fixe, irréductible. Soit dit en passant du reste, le Saint Père a dû trouver étonnant qu'on ait tant voulu le faire parler quand il ne voulait rien dire, et qu'on ait fait, depuis trois ou quatre ans, tant de difficultés à le suivre quand il avait jugé nécessaire de nous donner les conseils de sa vigilante affection !...

Les journaux quotidiens ont dû nous donner tous les détails de nos manœuvres dans l'Est, et je préfère n'avoir pas la place de vous parler de Madagascar. Quant à la vie parisienne, elle renaît doucement, mais elle n'aura fait un peu parler d'elle que pour ma prochaine lettre. Les théâtres ont rouvert avec des vieilleries ; on attend les rentrées pour lancer les nouveautés qui seront nombreuses et de choix...

On le dit, et je l'espère.

ÉDOUARD TROGAN.

Digitized by Google

Les corporations professionnelles chez les Romains [1]

A qui n'est-il pas arrivé de dire quelque mal de l'épigraphie? J'ai même connu un homme, fort instruit d'ailleurs en beaucoup d'autres choses, qui ignorait ce que c'était et ne s'en moquait pas moins très agréablement.

Les épigraphistes laissent dire et continuent tout doucement leur besogne : sans doute ils ont la superstition des pierres antiques et n'y restât-t-il qu'un morceau de lettre, ils en prennent religieusement note et le rangent dans leurs collections. Ils savent par mille exemples que les moindres fragments peuvent venir à point; tandis qu'autour d'eux les malins rient, ils amassent, combinent, rapprochent, et, pour finir, préparent à leur science des vengeances triomphales.

C'en est une à coup sûr que l'ouvrage entrepris par mon collègue et ami M. Waltzing : il doit comprendre quatre volumes, fruit d'un travail de plusieurs années; le premier vient de paraître. Dès à présent, le dessin de l'édifice se montre aux yeux et l'on peut jouir des vastes proportions et de la solide construction de ce monument élevé à l'épigraphie.

Je ne dirai pas qu'il sera pour une science, quelque peu délaissée parmi nous, une réhabilitation : malgré notre indifférence, nous n'en sommes pas là en Belgique. Disons plutôt que ce sera une réparation, et, en tout cas, pour beaucoup, une révélation.

Puisque l'épigraphie est du nombre des sciences qui doivent subir la question classique : « à quoi cela sert-il »? des ouvrages comme celui-ci répondent, et je voudrais essayer de mettre cette réponse sous les yeux des lecteurs de la *Revue*, dans ses termes généraux et dans quelques-uns de ses détails.

(1) *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains*, depuis les origines jusqu'à la chute de l'Empire d'occident, par J. P. Waltzing, professeur à l'Université de Liége. Ouvrage couronné par l'Académie royale de Belgique, t. I. in-8° 528 p. Louvain, Ch. Peeters, 1895.

Digitized by Google

Je le demande à tous ceux qui ont gardé quelque souvenir de leurs auteurs latins : que savent-ils, qu'ont-ils jamais su des « petites gens » de Rome, des « gens du commun », ainsi qu'on disait au siècle passé? Qu'ils ont conquis le monde, qu'ils se sont agités au Forum, qu'ils ont médité beaucoup de révolutions, qu'ils en ont fait quelques-unes : oui! mais cela est bien peu de chose. Réduite à cela, l'histoire des classes populaires n'a rien d'original, ni de précis.

Aussi bien les auteurs classiques s'occupent peu des couches inférieures de la société : ils ne s'intéressent qu'aux classes supérieures qui les lisent. C'est tout au plus si Tite-Live, Cicéron, quelques autres nous montrent la tourbe des prolétaires, toujours prête aux révolutions et ce qu'ils nous en apprennent se réduit à ce trait de caractère, qui, pour nous, n'a peut-être plus rien de nouveau.

Des conditions économiques de leur existence, de leur organisation, des petits intérêts et des petites passions qui ont rempli leur vie de chaque jour, rien ou presque rien. Pour en apprendre quelque chose, il faut s'adresser ailleurs : à celui qui les lit avec l'œil du savant, les auteurs classiques peuvent bien découvrir quelques détails; mais les grandes sources d'information sont les monuments juridiques et surtout les inscriptions.

Ceux-là mêmes qui les ont pratiquées quelque peu seront étonnés, en lisant des livres comme celui-ci, de ce qu'elles nous apportent de science certaine et neuve. De nos jours, il n'y a pas de société de village qui n'ait des archives, un livre de comptes, un livre de procès-verbaux et, si ces documents échappent à notre rage de détruire, ils feront un jour les délices des historiens : ils leur en apprendront plus sur nous-mêmes que toutes les collections des Moniteurs, Mémoriaux administratifs, etc.

A Rome, la moindre société ne se contentait pas d'écrire sur le parchemin ou les tablettes de cire : elle écrivait sur la pierre. Malgré tout, ces gens-là avaient moins que nous le sentiment de la fugacité des choses et de l'incertitude de l'avenir; ils comptaient plus que nous sur le temps. Pour nous, il est surtout une puissance qui détruit : pour eux, il était plutôt une puissance qui conserve. Ils écrivaient des dédicaces, en l'honneur de gloires locales, de grands hommes de village; ils écrivaient les décisions prises dans des assemblées où, le plus

Digitized by Google

consciencieusement du monde, l'on avait joué à l'orateur et au législateur : ils écrivaient leurs statuts, comme s'il s'était agi de lois importantes pour l'État ; ils élevaient des monuments à leurs morts, et tout cela en vue des temps à venir, comme si la postérité devait partager leurs pensées et leurs sentiments, comme si elle n'était pas toujours oublieuse et dédaigneuse.

Ils ne se sont pas trompés tout à fait : ils jouissent d'une gloire sur laquelle ils ne comptaient pas. Leurs écrits sont réunis dans la vaste collection des inscriptions latines, éditée à Berlin sous le titre de *Corpus inscriptionum latinarum*. Ils exercent la sagacité des savants : le linguiste, l'historien, le jurisconsulte les commentent tour à tour. Ils servent à faire des thèses et dissertations de doctorat, et même de gros volumes et jusqu'à des articles de revue, comme celui que j'essaie d'écrire en ce moment.

*
* *

L'intensité de l'esprit d'association à Rome, et particulièrement dans les classes inférieures, voilà ce qui frappera tout d'abord les lecteurs du livre de M. Waltzing. Aujourd'hui même, certaines races éprouvent plus que d'autres le besoin de rapprocher les hommes, de créer des groupes pour le travail en commun, pour le plaisir, pour le gain ou pour des buts désintéressés : à Rome, tous ces mobiles ont agi à la fois et souvent ils ont concouru à faire naître une même espèce de corporations ou collèges. Ceci est vrai surtout des idées religieuses. Elles se retrouvent dans la plupart des associations, principalement sous deux formes ou sous l'une d'entre elles : presque toujours l'association s'est choisie une divinité protectrice dont le culte est au premier rang de ses préoccupations ; très souvent encore elle cherche à procurer à ses membres défunts des funérailles honorables. Il arrive aussi que ces objets soient les seuls en vue desquels la corporation s'est constituée. On arrive ainsi à distinguer, d'après leur caractère dominant, les collèges religieux (parmi lesquels figurent les collèges funéraires), les clubs politiques, les cercles d'amusement et les corporations professionnelles.

Ce sont ces dernières qu'étudie spécialement M. Waltzing ; comme il le remarque, la similitude des noms ne doit pas nous induire en erreur. Ne nous laissons pas égarer par le mot : la

Digitized by Google

nature des choses établit des ressemblances réelles entre les corporations romaines et les corporations du moyen-âge ; mais je crois que les différences sont plus saillantes encore.

Quand on parle des associations professionnelles des Romains, il ne faut jamais perdre de vue cette définition très-large, qui ne fait guère que traduire les mots : une association professionnelle est une association entre gens d'une même profession. Cette définition marque le caractère essentiel qui est l'identité du métier et elle embrasse des associations dont les caractères accessoires sont très variés, car les unes ont principalement à cœur les intérêts du métier, les autres ne sont guère que des confrèries religieuses, d'autres encore ont quelque lointaine ressemblance avec nos sociétés de secours mutuels.

Rien de plus naturel et de plus universel que la tendance des hommes de même profession, à se rapprocher et à se grouper. Les circonstances dirigeront l'activité de l'association tantôt d'un côté, tantôt d'un autre ; mais ce qui est de tous les temps, c'est le plaisir qu'ont à se trouver ensemble, même en dehors des heures de leur travail, des gens de même profession, c'est l'instinct qui leur fait chercher dans leurs compagnons de labeur, des soutiens dans les mauvais moments de la vie, des camarades pour le plaisir, des associés pour les entreprises sérieuses, des amis et des frères pour toute l'existence. Les Romains à cet égard sentaient comme nous et, on peut le dire, d'une façon plus profonde que nous : la multiplicité de leurs associations professionnelles est là pour le prouver. Elles embrassent tous les métiers, toutes les industries, tous les négoces. Les gens riches ont leurs collèges : les ouvriers, les artisans ont les leurs. On parle de l'organisation corporative de la société de demain : pour Rome, c'était une chose faite, en ce sens du moins qu'il n'y avait pas un Romain qui ne fût rattaché de quelque façon aux hommes de même condition que lui ; car, nous le verrons, au point de vue de la production et de la répartition de la richesse, les innombrables corporations des Romains ont obtenu peu de résultats ; il est même permis de se demander si jamais elles ont aperçu le rôle qu'à cet égard elles auraient pu jouer.

Mais avant d'entrer dans cette partie du sujet, il importe de dire quelques mots du droit d'association et des conditions auxquelles il était soumis.

C'est une grosse question que celle de l'origine des corpo-

Digitized by Google

rations ouvrières à Rome : la tradition romaine en attribue l'institution aux premiers rois ; par là elle atteste leur haute antiquité et, sur ce point, il n'y a pas de motif de douter de sa véracité. En est-il de même quand elle fait naître les collèges d'artisans d'un acte du gouvernement ? Nous savons que, pour la tradition en général et plus spécialement pour la tradition romaine, rien ne naît spontanément : toutes les institutions sont l'œuvre réfléchie d'un législateur et le peuple romain lui-même est le produit de combinaisons très sages, méditées et réalisées par Romulus. Mais pour la question qui nous occupe, le témoignage des anciens est si précis qu'on peut être tenté de l'accepter : il y a d'ailleurs quelque chose de séduisant dans cette opinion. On souhaiterait les rois de Rome aussi habiles et aussi prévoyants ; on voudrait croire que Numa, inquiet des querelles qui divisaient et troublaient le peuple, a voulu, en le groupant dans des corporations officielles, rétablir la paix sociale. Si cela était vrai, ce bon Numa prendrait un air moderne qui ne serait pas pour nous déplaire.

Mais M. Waltzing a raison, je crois, quand il adopte une solution beaucoup plus simple et voit dans les corporations des associations privées qui sont nées d'elles-mêmes, comme toutes les autres associations, confréries religieuses, collèges funéraires, clubs politiques, etc ; spécialement pour les corporations professionnelles, l'État ne s'en inquiéta pas : leurs membres comptaient pour si peu de chose ! Ils étaient, au point de vue du nombre, une fraction peu importante de la nation : à raison même de la nature de leur travail, ils n'étaient guère estimés et l'opinion publique les confondait presque avec les esclaves. On les laissait faire. La liberté la plus large d'association régnait, parce qu'aucun abus ne semblait à craindre ; en revanche les associations ne jouissaient d'aucun privilège, pas même de celui de la personnification civile.

Grâce à cette liberté, les collèges se multiplient : nous touchons ici à une question historique d'un haut intérêt. On sait que la force de Rome, à l'époque de sa splendeur, réside dans sa population rurale ; c'est le paysan qui a conquis le monde ; mais cette conquête lui devient funeste à lui-même. La richesse mobilière afflue à Rome, l'agriculture est ruinée, la petite propriété disparaît, les campagnes se dépeuplent : telles furent

Digitized by Google

les conséquences de la révolution économique du VI^e siècle, résultat elle-même de la conquête du monde.

Que devinrent les paysans? Ils affluèrent à Rome et y formèrent un prolétariat turbulent et dangereux pour l'État : les immenses richesses que Rome avait acquises auraient pu être employées à créer un commerce et une industrie capables de nourrir les masses populaires. Deux causes agirent en sens contraire : le mépris des Romains pour le travail manuel et la concurrence des esclaves : les conquérants du monde préférèrent « vivre de distributions de blé et du prix de leurs suffrages ».

Cependant, et cette constatation de M. Waltzing est intéressante, la classe des travailleurs libres gagna en nombre : les auteurs et les inscriptions nous font connaître, dès cette époque, un certain nombre de collèges organisés par les gens de métier.

Mais ce qui le montre mieux encore, c'est le rôle politique que jouent au dernier siècle les « artisans », les « taverniers », les « boutiquiers ». Nous les trouvons mêlés à toutes les agitations politiques de l'époque : Catilina y chercha des appuis; peu d'années après, P. Clodius s'en servit encore pour favoriser sa politique séditieuse; nous ne possédons sur tout cela que des données incertaines et il faut toute la sagacité de M. Waltzing pour se frayer un chemin à travers ces obscurités.

Bornons-nous à constater ce fait général : les associations professionnelles avaient élargi leur champ d'action : tout d'abord et pendant longtemps, elles s'étaient renfermées dans un rôle modeste. Les intérêts privés de leurs membres avaient suffi à alimenter leur activité. Puis la politique y était entrée et en avait fait des instruments aux mains des factieux. Ne croirait-on pas lire une page d'histoire moderne? Les corporations ouvrières naissent pour la protection des intérêts professionnels : peu à peu elles se laissent envahir par des éléments étrangers au métier; elles deviennent la proie des démagogues. Ceux-ci leur donnent la conscience de leur force, en font des puissances électorales, les transforment en clubs, en foyers d'agitation et de révolution.

Un exemple de l'intervention des collèges romains dans la politique nous est donnée par les élections de Pompéi en l'an 79. « Les murs, déblayés après dix-huit cents ans, portent encore quinze cents affiches électorales, où les sociétés et les

Digitized by Google

particuliers recommandaient leurs candidats. Un grand nombre de ces réclames émanaient des collèges professionnels... Toutes ces associations soutiennent avec ardeur le candidat de leur choix. Elles vantent ses mérites : c'est un excellent homme, il sera un bon édile et donnera des jeux magnifiques ; on déclare que c'est avec bonheur qu'on s'est décidé en sa faveur. Tant que les candidatures n'ont pas été officiellement présentées, les collèges le recommandent seulement comme candidat. Quand les présentations sont faites, ils déclarent qu'ils voteront pour lui, qu'ils l'appuieront, comme si cette déclaration suffisait pour entraîner les indécis. Souvent ils annoncent qu'ils voteront tous pour lui sans aucune exception. Parfois ce sont des particuliers qui s'adressent par voie d'affiche aux corporations et les prient de voter pour leur candidat. »

A cette époque, premier siècle de notre ère, la situation légale des corporations était cependant bien changée. Déjà au siècle antérieur, la liberté d'association avait été soumise à diverses restrictions. Auguste avait enfin déterminé, avec une sage modération, le régime des associations : tout collège nouveau était soumis à l'autorisation du sénat. Dorénavant toute association dangereuse pour l'ordre public n'avait plus droit à l'existence et, de plus, l'autorisation ne pouvait être accordée qu'aux collèges offrant une utilité publique. Les collèges constitués sans autorisation pouvaient être dissous : cependant on tolérait de nombreux collèges non autorisés ; aussi longtemps qu'ils restaient étrangers aux agitations politiques, on les laissait subsister.

Ces lois si rigoureuses furent adoucies pour les collèges industriels, mais surtout pour les collèges funéraires ou *collegia tenuiorum* (collèges de petites gens).

Une inscription de Lanuvium de l'an 136 contient les statuts d'un collège funéraire : ce sont de pauvres gens qui s'associent uniquement pour procurer aux confrères défunts un enterrement décent, au moyen d'une caisse alimentée par des contributions mensuelles. Les collèges de cette nature existaient en très grand nombre. M. Waltzing établit qu'un senatus-consulte rendu au plus tard sous Hadrien avait dérogé en leur faveur à la loi d'Auguste et les avait autorisés une fois pour toutes.

Les empereurs n'avaient rien à craindre de ces associations. On s'était borné à prendre deux précautions : on avait limité

Digitized by Google

à une par mois le nombre des réunions pour affaires du collège et on avait défendu à quiconque était déjà affilié à un collège de se faire recevoir dans un second.

Ce sénatus-consulte eut des conséquences imprévues : il mit à la disposition des pauvres une forme légale d'association dont ils pouvaient profiter dans d'autres buts.

M. de Rossi a prouvé que l'Église interdite, persécutée pour sa religion, fut licite comme corporation funéraire : comme telle, elle put avoir une caisse commune, posséder un cimetière, tenir des réunions, recevoir des dons et legs.

Valérien, par son édit de 257, essaya de retirer aux chrétiens la base juridique sur laquelle reposaient leurs associations : il mit leurs cimetières sous séquestre et leur enleva par là même le droit de s'associer et de se réunir, assimilant l'Église aux associations illicites.

* * *

Mais il est temps de suivre les associations professionnelles dans l'excercice de leur activité. M. Waltzing ne les envisage ici que comme associations privées ; dans la suite de son ouvrage, il étudiera les services publics dont les collèges furent chargés sous l'Empire.

Comme associations privées, les collèges interviennent dans la lutte politique, j'en ai déjà dit un mot ; puis ils poursuivent un but économique ; en troisième lieu, ils ont une organisation religieuse ; enfin ils veillent à procurer à leurs membres des funérailles convenables.

Il est difficile, en parlant des collèges industriels comme associations économiques, de se dégager complètement de toute pensée moderne. Beaucoup d'auteurs se sont laissés égarer par les analogies du moyen-âge ou de l'époque actuelle. Les uns y voient des institutions destinées à protéger les métiers, non par des monopoles ni d'autres mesures semblables, mais par le maintien des traditions et des règles de chaque métier. D'autres ont cru que les collèges avaient créé une organisation rationnelle de l'apprentissage. D'autres encore ont été jusqu'à voir dans les corporations romaines des espèces de coopératives de production. Tout cela serait bien beau : il y aurait vraiment de quoi nous humilier si les Romains nous avaient encore devancés

Digitized by Google

sur ce terrain, si leur organisation ouvrière avait réalisé tout ce que nous essayons seulement de concevoir; mais il faut renoncer à leur prêter nos idées et nos préoccupations.

Au point de vue économique, les corporations romaines n'eurent jamais de système, ou, puisque c'est le mot à la mode, de programme. Les ouvriers n'en retirèrent pas d'autre avantage que celui que donne toute association surtout aux faibles. Groupés comme ils l'étaient, ils apprirent à se connaître et à se soutenir mutuellement pour la sauvegarde de leurs intérêts communs. N'abusèrent-ils jamais de leur force? Ici du moins ils n'ont rien laissé à inventer à nos contemporains : la grève était déjà une arme redoutable entre les mains des prolétaires d'autrefois. Une inscription de Magnésie du Méandre nous rapporte un épisode curieux. Les boulangers s'étaient concertés pour ne pas aller au marché; c'était, on le voit, un boycottage dans les règles. Les consommateurs ne s'étaient pas laissés faire ; des troubles avaient éclaté ; le gouverneur romain était intervenu. Ordre est donné aux boulangers de fournir régulièrement le pain nécessaire; défense leur est faite de fomenter encore des troubles, de prendre part à des réunions, de former des sociétés de résistance.

Les inscriptions nous ont révélé d'innombrables détails de la vie religieuse des corporations professionnelles; toutes ont leur divinité protectrice et lui rendent un culte; elles possèdent un local au centre duquel s'élève la statue du dieu. C'est là que se tiennent les réunions des confrères, que se célèbrent les cérémonies du culte, les fêtes et les banquets qui les accompagnent.

Comme je l'ai dit, l'une des formes d'association les plus employées par les petits et les pauvres fut le collège funéraire ; la plupart des corporations professionnelles se proposent aussi comme l'un de leurs buts principaux de procurer un enterrement décent aux confrères et presque tout ce que nous savons des collèges funéraires en général s'applique aux corporations ouvrières.

« Les Romains attachaient une grande importance à la sépulture. D'après leurs croyances, tout ne finissait pas avec la mort, la vie continuait dans la tombe et le défunt ne jouissait du repos que s'il avait été enseveli suivant les rites. On ne tenait pas moins aux honneurs funèbres rendus après la mort, à certains jours de l'année. Le tombeau était comme une

Digitized by Google

demeure ou plutôt comme un temple, où habitait l'âme divinisée *(Dii Manes)*. Et l'on ne croyait pas cette âme assez dégagée de l'humanité pour se passer de nourriture; on lui portait régulièrement un repas aux fêtes des morts, qui revenaient nombreuses dans le cours de l'année; on faisait des libations sur la tombe, on y semait des fleurs et des plantes agréables. Les Romains aimaient aussi d'être enterrés avec leurs parents; chaque maison avait sa sépulture commune : associés dans le même culte pendant la vie, les *gentiles* restaient unis après la mort. Ils continuaient ainsi d'habiter ensemble et ils recevaient les mêmes honneurs funèbres. Plus tard, quand les liens se furent relâchés entre les *gentiles*, chaque famille eut du moins une sépulture commune. »

Il était difficile aux pauvres de satisfaire à ce besoin religieux : il existait pour eux de grandes fosses en forme de citernes, fermées par une dalle, où les cadavres étaient jetés pêle-mêle. Il fallait être bien misérable pour se contenter de cette sépulture : aussi voyons-nous naître une foule d'associations qui se chargent du service des funérailles. Elles recourent à l'un des trois moyens suivants : à chaque décès la caisse paie une somme suffisante pour couvrir les frais des funérailles; ou bien elle intervient pour une certaine somme; ou bien enfin le collège possède un monument ou un champ de sépulture commun.

Sur le premier moyen, nous possédons des renseignements précis dans les statuts du collège de Diane et d'Antinous à Lanuvium.

Tout confrère a droit à des funérailles convenables. Il n'y a que deux exceptions : le confrère qui est en retard de payement de sa cotisation mensuelle depuis plus de six mois est déchu, et il en est de même pour les suicidés. La prime est de trois cents sesterces. Les statuts contiennent encore des dispositions très précises en faveur des esclaves, membres du collège. Ainsi dans le cas où un maître barbare refusait le corps et le jetait à la voirie, la société lui faisait des funérailles en effigie et lui élevait un tombeau. Non moins curieuse est la partie qui fixe les règles à suivre quand le confrère est décédé en dehors de Lanuvium.

Il y aurait encore bien des particularités curieuses à recueillir, mais j'ai hâte d'arriver au chapitre intitulé : *Les Collèges et la Charité*. Le titre seul en indique tout l'intérêt.

Digitized by Google

D'après une opinion assez accréditée, les collèges, formés par les pauvres en vue des funérailles, étendaient parfois leurs services à d'autres nécessités. L'idée mutualiste, que nous trouvons chez tous appliquée au soin des funérailles, s'était complètement développée chez certains d'entre eux et même le sentiment de la charité y avait fait son apparition; il avait rapproché, dans les associations professionnelles, les riches et les pauvres, provoqué et dirigé, pour le bien des petits, les générosités des grands.

Sans doute, il n'y a pas de réunion d'hommes d'où tout esprit de bienfaisance puisse être banni : le cœur de l'homme, si dépravé qu'il soit, si habitué qu'il soit à poursuivre la jouissance égoïste, reste ouvert à la pitié. L'infortune de nos semblables ne peut jamais nous devenir totalement indifférente et, aux instants mêmes des plus sauvages égarements, il s'élève encore, en nous-mêmes, une voix, la voix du sang, qui nous rappelle la fraternité humaine : comment ces sentiments n'auraient-ils pas régné dans les collèges professionnels ? Il faut bien le reconnaître, les petits et les humbles ont mieux que d'autres gardé intacts les instincts de notre nature; leurs âmes, qui n'ont pas été gâtées par le plaisir, s'émeuvent vite au spectacle de la souffrance d'autrui; elles s'attachent aisément et savent rester fidèles.

Les collèges romains groupaient les petits, les artisans et même les esclaves; ces rebuts de la société jouisseuse d'alors, ces humbles que le travail manuel, exercé par eux, avait marqués comme d'une tache, cherchaient dans leurs réunions l'oubli de leurs maux et, dans les plaisirs pris en commun, une compensation au mépris dont ils étaient l'objet. Ils multipliaient les fêtes et les banquets; tout y était prétexte, l'anniversaire du jour de la fondation, l'entrée en charge des fonctionnaires, les sacrifices à la divinité protectrice. Les festins se passaient gaiement : on remettait au lendemain les affaires sérieuses.

Celui qui a une plainte ou un rapport à faire, disent les statuts du collège de Diane et d'Antinous à Lanuvium, doit le faire à l'assemblée pour qu'il ne nous empêche pas au jour de fête de dîner joyeusement et tranquillement. Parfois même, la gaieté des convives devenait bruyante et tapageuse : les statuts de Lanuvium portaient : Quiconque aura quitté sa place

Digitized by Google

pour causer du désordre, payera une amende de quatre sesterces (environ 1 fr.). Celui qui aura injurié un confrère ou occasionné du tumulte payera une amende de douze sesterces. Celui qui aura outragé d'une façon quelconque le président au milieu du repas, encourra une amende de vingt sesterces.

Les frais de ces ripailles étaient supportés par la caisse commune : elle disposait pour cet objet de ressources souvent importantes. Les collèges se choisissaient parmi les personnes considérables des patrons ou protecteurs : ceux-ci ne manquaient pas de reconnaître l'honneur dont ils avaient été l'objet par des générosités. Ils offraient un banquet aux confrères, ou bien fournissaient l'argent nécessaire pour des distributions. Une inscription de Narbonne nous a gardé le souvenir de Sex. Fadius Secundus Musa et de ses munificences envers le collège dont il était le patron : voici le texte même de l'acte de donation :

« Fadius Secundus au collège des *Fabri Narbonenses* (menuisiers), salut.

Témoigner ma reconnaissance pour vos mérites si nombreux et si constants, à mon égard, est chose difficile ; cependant, sachant que, sous la forme d'une largesse, elle sera le plus agréable à votre affection, j'irai, accompagné de mes enfants et de mon clarissime petit-fils, Jucundus, verser dans votre caisse une somme de 16,000 sesterces, le cinquième jour avant les kalendes de mai prochaines, anniversaire de ma naissance ; le même jour, je vous compterai les intérêts d'une année, calculés à 12 1/2 %. Afin que mon petit présent vous soit encore plus agréable, je demande à votre piété que les intérêts de cette somme soient partagés, à pareille date, perpétuellement, à ceux qui seront présents et prendront part au banquet, en tenue de cérémonie. »

Les largesses de Secundus ne manquèrent pas d'être bien reçues et l'on peut être sûr que les Fabri de Narbonne firent fête en son honneur. Malgré l'emphase avec laquelle ils vantent leur bienfaiteur, n'exagérons pas la part de la philanthropie dans ces munificences. Elles venaient en aide aux pauvres, à qui elles fournissaient gratis un repas ; mais leurs auteurs, en général, n'avaient guère songé à cette conséquence de leurs dons. Presque toujours ils avaient plus pensé à eux-mêmes qu'aux autres. Souvent c'étaient des parvenus dont les collèges exploitaient la vanité ; on leur élevait une statue ; on leur érigait un

Digitized by Google

monument couvert d'inscriptions louangeuses; on en faisait des grands hommes.

La vanité est partout la même : il lui arrive de faire faire le bien sans qu'on s'en doute : à Rome, au moins, elle ne se parait pas de beaux sentiments ; elle se montrait fort naïvement préoccupé d'elle-même et de rien d'autre. La preuve, ce sont ces dispositions que contiennent fréquemment les actes de libéralité : la part assignée aux confrères n'est pas toujours la même et, par un singulier renversement des choses, ce sont précisément les plus nécessiteux qui reçoivent le moins. Ainsi chez les pêcheurs et les plongeurs du Tibre, les patrons et les présidents à vie obtiennent vingt-six deniers; les présidents, seize; les curateurs, douze; les simples membres, huit seulement.

Pas une seule des nombreuses inscriptions qui nous ont été conservées, n'exprime une pensée charitable. Aucune des largesses qu'elles rappellent n'a pour mobile l'assistance des pauvres et des malades : des riches fondations des collèges, aucune n'est affectée directement à la bienfaisance. La fraternité qui unit les membres, qui les fait asseoir à la même table dans de joyeuses agapes ne va pas jusqu'à leur donner l'idée d'institutions régulières d'assistance mutuelle : sauf les actes spontanés de bienfaisance de confrères à l'égard de tous leurs associés sans distinction, cette assistance mutuelle se borne aux funérailles. La religion, les grandes croyances communes à tous les hommes, Dieu et l'immortalité de l'âme, peuvent revendiquer l'honneur d'avoir créé les collèges funéraires; preuve nouvelle que, pour penser aux autres, l'homme doit d'abord penser à Dieu. Tout sentiment généreux et désintéressé a sa source dans les croyances religieuses : il faut bien que tout ce qui nous élève au dessus de ce monde, au dessus de ses bassesses et de ses égoïsmes, vienne d'un autre monde, supérieur au nôtre. Mais à Rome, pas plus qu'ailleurs, la société ne possédait assez de vérité religieuse pour faire monter l'homme jusqu'à la pratique des grandes vertus et surtout de la plus grande d'entre elles, de la charité.

Pour rester dans notre sujet, les collèges professionnels avaient entrevu l'idée mutualiste; ils en avaient fait, sous l'inspiration de la religion, une application restreinte; ils s'arrêtèrent là. Nos sociétés de secours mutuels ont dans les

Digitized by Google

corporations romaines un ancêtre très éloigné; elles n'ont pas à en rougir. Cette origine lointaine, que leur révèle M. Waltzing, vaut un titre de noblesse, mais elles peuvent être bien plus fières encore des progrès qu'elles ont réalisés depuis cette haute antiquité : elles accomplissent aujourd'hui d'autres merveilles; elles n'érigent plus guère des statues, elles ne réunissent plus leurs membres dans d'incessants banquets; elles ne comptent plus sur de pompeuses inscriptions pour gagner l'attention publique. Elles groupent, aujourd'hui comme autrefois, les petits et les humbles, mais dans un sentiment de fraternité bien plus profond, bien plus efficace que celui qui unissait les confrères romains; puissent-elles ne jamais oublier celui qui a donné au monde cette vraie fraternité! Puissent-elles ne jamais oublier qu'elles aussi sont nées de cette parole, la plus belle et la plus féconde qui ait été prononcée ici-bas : « Aimez-vous les uns les autres! »

Il y a quelques cas cependant où l'idée mutualiste, en germe dans les collèges funéraires, a pris de plus grands développements. Telle ces sociétés des sous-officiers de Lambèse (Afrique). D'après l'inscription qui nous fait connaître les statuts de l'une d'elles, leur caisse avait un double but : pourvoir à la sépulture et former une réserve destinée à faire face à certaines dépenses inhérentes à la carrière militaire : ainsi le militaire qui passe la mer pour aller travailler à son avancement reçoit une prime de 8,000 sesterces (2,175 frs). L'associé promu à un grade supérieur a droit à 500 deniers (544 frs). Mais cet exemple est à peu près isolé et nous ne trouvons rien de semblable dans les collèges professionnels.

M. Waltzing insiste avec raison sur l'esprit tout différent que le christianisme apporta dans le monde. La charité, tel fut le titre d'honneur que revendiquait déjà l'Église naissante : Tertullien disait, dans son admirable langage : « nous avons pour présidents les vieillards les plus vertueux, qui n'ont pas obtenu cet honneur à prix d'or, mais par de bons témoignages, car aucune chose de Dieu ne s'achète. S'il existe chez nous une sorte de caisse, elle n'est pas formée par la « somme honoraire » versée par les élus, comme si la religion était mise aux enchères; une cotisation modique est apportée par chacun, tous les mois ou quand on veut, et si l'on veut ou si l'on peut : car personne n'est forcé, mais la contribution est volontaire.

Digitized by Google

Cet argent est comme un dépôt de la piété ; car on n'y puise pas pour organiser des repas, des beuveries et de stériles mangeailles, mais pour nourrir et inhumer des pauvres, les enfants des deux sexes indigents et orphelins, puis les vieux serviteurs et les naufragés ; si l'un de nos frères est condamné aux mines, à l'exil, à la prison, pourvu que ce soit à cause de sa foi, il devient le nourrisson de la religion qu'il a confessée. C'est surtout cette pratique de la charité qui nous imprime, aux yeux de beaucoup, une flétrissure. « Voyez, dit-on, comme ils s'aiment les uns les autres. »

Cette flétrissure, on cherche encore à nous l'imprimer de nos jours. Voyant nos œuvres, les pauvres vêtus et nourris par nous, les orphelins recueillis, les vieillards secourus, les païens d'aujourd'hui s'écrient qu'ils ne veulent pas de notre charité. La plus sublime des vertus nous est reprochée comme un vice : ils veulent, disent-ils, la justice ; ils repoussent l'aumône comme une humiliation. Cette belle fierté n'est qu'une misérable façon de cacher leur impuissance ; ils ne sauraient nous imiter ; ils nient le bien, par incapacité de le réaliser. Tout cela, comme ils le voient, n'est pas nouveau et s'ils vivent assez pour acquérir quelque sagesse, ils verront que par la charité l'Église a conquis le monde et que par la charité elle le gardera. Il y a dix-neuf siècles, de plus sages qu'eux ricanaient, trouvaient blâmable que les riches distribuassent quelque chose de leurs biens aux pauvres, prédisaient la déception prochaine de ceux qui thésaurisaient pour le ciel ; et depuis lors ! Depuis lors, à force de leur faire du bien, l'Église a dompté les âmes les plus rebelles et vaincu des barbaries bien plus terribles que celles qu'on nous prépare. Depuis lors, l'Église, semant son or dans le sein des pauvres, répandant son sang au milieu des persécutions, a retrouvé toujours de nouvelles forces dans ses sacrifices. Depuis lors, et en dépit de tout, les humbles et les petits, les malheureux et les abandonnés, se sont habitués à tendre les mains vers elle et, par sa charité, elle les retient ou les reconquiert.

Julien l'Apostat rendait à l'Église ce témoignage : le succès du christianisme, il le reconnaissait, provenait du soin qu'il prenait des étrangers et des pauvres, et l'empereur recommandait aux prêtres de sa religion de bâtir partout des hospices et de distribuer des aumônes aux mendiants de tous les cultes.

Julien l'Apostat avait compris que pour vaincre la charité

Digitized by Google

chrétienne, il ne suffit pas de la nier. Le mieux serait encore de rivaliser avec elle : l'Apostat essaya pour son compte. Les païens d'aujourd'hui ont pris une attitude plus commode; personne, je pense, n'a encore eu la naïveté de leur donner les conseils que Julien donnait à ses contemporains.

M. Waltzing termine son volume par une étude très détaillée et très intéressante de l'organisation des collèges, en vue de leur but privé. C'est une des parties les plus documentées de son travail.

Signalons-en quelques points :

Les collèges professionnels avaient trois espèces de membres : des membres effectifs, des membres honoraires, des protecteurs ou patrons. Circonstance assez curieuse, les membres effectifs n'appartiennent pas toujours à la même profession. Ainsi, les charpentiers d'Amsoldingen, en Suisse, comptaient parmi eux deux orfèvres. M. Waltzing croit même que fréquemment les esclaves figuraient dans les collèges.

Les corporations sont organisées à l'image du peuple romain, comme le peuple aux comices et à l'armée, elles sont divisées en centuries et celles-ci en décuries; chaque subdivision a un chef nommé pour un an et rééligible.

L'administration est aux mains de l'assemblée générale et des dignitaires : l'assemblée se réunit à dates fixes ; il peut y avoir des assemblées extraordinaires. Elle a des pouvoirs plus ou moins étendus : dans certaines corporations, le pouvoir est aux mains d'un conseil d'administration, par exemple d'un conseil composé des décurions ou dizainiers.

M. Waltzing nous décrit tout le fonctionnement de l'administration, énumère les dignitaires, détermine leurs attributions : je passe, sans m'arrêter à tout cela, aux recettes et dépenses de l'association.

Je relève parmi les recettes :

1° Les droits d'entrée. Dans le collège de Diane et d'Antinous, une amphore de bon vin et cent sesterces (27 francs).

2° Une cotisation mensuelle dans ce même collège, cinq as, c'est-à-dire soixante as par an ou quinze sesterces : en comptant le droit d'entrée, on trouvera qu'il suffisait de payer la cotisation treize à quatorze ans pour avoir constitué la prime à payer en cas de décès (300 sesterces).

Digitized by Google

3° Les dons en argent ou en nature offerts par les fonctionnaires en échange de l'honneur qu'ils avaient reçu.

4° Les dons et legs des membres protecteurs.

Parmi les dépenses, je note :

1° *Le culte.* Le culte comprenait les sacrifices, les banquets et distributions, les jeux et les cortèges, enfin les dédicaces aux dieux.

Les ivoiriers et ébénistes romains, à chaque fête, reçoivent des sportules de 5 ou 3 deniers, c'est-à-dire un repas de cette valeur, aux frais de la caisse ; et doivent fournir tour à tour les boissons chaudes et d'autres accessoires. Ailleurs, les frais sont couverts par des libéralités.

2° *Funérailles et honneurs funèbres.* A Lanuvium, comme nous l'avons vu, la prime funéraire était de 300 sesterces (81 fr.). Dans d'autres collèges, elle n'était pas fixée par les statuts.

* * *

Mais je dois désespérer de reproduire, ne fût-ce que dans un résumé, l'image si développée et si complète que M. Waltzing nous donne de la vie intérieure des corporations romaines. J'ai ramassé sur son champ, un peu au hasard, quelques épis : ils feront, je l'espère, à mes lecteurs, le même effet que firent autrefois les fruits rapportés de la Terre Promise. Ils montreront la richesse du sol ; ils montreront aussi le labeur de celui qui l'a travaillé et remué en tous sens. Si je m'écoutais, je prendrais plaisir à dire la patience et la sagacité, la précision en toute chose et l'élévation constante de pensée, l'érudition et la vraie science de l'auteur ; j'aime mieux laisser à son œuvre le soin de le louer. Je me souviens que je suis son ami, que ce n'est pas à moi de le complimenter ; d'autres, et de plus compétents, s'en sont déjà chargés. Pour moi, si le temps des inscriptions n'était point passé, je voudrais lui consacrer une courte dédicace où je lui dirais tout le plaisir que j'ai pris à le lire et toute la joie que me procure le succès de son livre.

Il y a, pour tous, beaucoup à apprendre dans des œuvres de ce genre : l'antiquité classique n'est plus en possession du prestige universel qui lui était reconnu autrefois. Le temps n'est plus où on lui demandait des leçons sur toute chose. On la délaisse, comme si elle avait dit son dernier mot.

Digitized by Google

Elle a cependant gardé des fidèles et, par eux, l'antiquité continue à exercer sur les esprits son autorité et son influence : grâce à leurs travaux, elle vient, au milieu de nos préoccupations, en présence des problèmes qui nous tourmentent, nous apporter les fruits d'une lointaine expérience. Les époques diffèrent, les hommes ont beaucoup appris et beaucoup oublié, mais les instincts et les passions de leur nature sont restés les mêmes. Les difficultés de leur existence se présentent dans des conditions nouvelles ; mais à les prendre dans leurs traits généraux, elles sont toujours semblables à elles-mêmes.

Et ainsi l'antiquité renaît de ses ruines, non seulement pour nous révéler l'art et les lettres, non seulement, ne fût-ce que par la vertu de son contraste, pour nous enseigner les règles de la vie individuelle, mais encore, en un temps où ces leçons sont plus nécessaires que jamais, pour nous rappeler les règles de la vie sociale.

Si je comprends bien ces leçons, ce qu'elles ont d'essentiel, c'est ce qu'elles nous disent de la fécondité de l'association.

La société romaine nous offre l'image d'une société organisée, parce que le principe de l'association, surtout pour les petits, y règne dans sa pleine vigueur. C'est là l'ancien esprit romain, c'est là l'esprit de toute société qui s'est développée régulièrement et conformément aux lois de la nature humaine. Il y a cent ans, l'esprit romain dégénéré, l'esprit de despotisme et d'absolutisme, renaissant tout à coup sous les dehors de la liberté, a imprégné notre époque et depuis lors nous avons vainement tenté de secouer son joug. Il nous a poussé à chercher la sauvegarde de nos droits dans une indépendance imaginaire : il nous a conseillé de nous affranchir de tutelle des associations secondaires pour mieux nous courber sous la volonté de l'association principale, de l'État. Son œuvre est à défaire et à refaire : Rome qui, par ses leçons, nous a perdu, tient en réserve, pour ceux qui veulent aller les chercher, d'autres leçons qui peuvent nous aider à nous sauver ; des livres, comme celui-ci, le prouvent.

HENRI FRANCOTTE.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

LE SALON DE GAND

Pour rendre compte de l'événement d'art de l'année, la *Revue générale* arrive forcément tard. Les quotidiens en ont parlé longuement depuis longtemps. Ne pouvant lutter de vitesse, elle doit lutter de sobriété afin d'éviter des redites. Elle ne s'arrêtera donc qu'aux sommets, négligera même de bonnes choses, et des œuvres d'artistes connus, toujours un peu les mêmes, pour retenir seulement ce qui concourt à l'impression caractéristique de l'exposition gantoise.

Le salon est bien composé — avec un éclectisme qui fait honneur à ses organisateurs. Le placement est satisfaisant; les salles ne sont pas trop chargées, et aucune tendance, aucune école, n'est l'objet de faveurs ni de passe-droits. C'est là une vraie originalité en Belgique, où les jurys d'admission, composés de trop d'artistes, sont souvent intolérants. Et dans chaque système d'art on a choisi ce qui avait le plus de valeur. En sorte que l'exposition donne une idée moyenne assez exacte du mouvement d'art dans notre pays, mieux définie encore par la comparaison avec quelques œuvres étrangères. C'est la marque fidèle d'un stade artistique.

On est parti de là pour accuser le salon d'être l'apothéose des anarchistes en art. Ceux-ci n'en conviennent pas et prétendent que le salon est très « bourgeois ». Dans tout cela, c'est le salon qui a raison. Le pointilliste daltonien, qui peint violet, voit rouge quand on lui parle de Rembrandt. Est-ce une raison de prétendre qu'il faut imiter Rembrandt, et ne pas chercher plus outre? Je sais un grand artiste qui occupe tous ses loisirs à se moquer des symbolistes. Est-ce à dire que le symbolisme n'ait rien créé? Ces excommunications réciproques sont de tous les temps. Elles sont le signe d'une agitation féconde, et des efforts faits pour chercher le vrai et le beau. Sans doute, le puffisme et l'impuissance se montrent par endroits, parfois même jusque sur les couvertures des catalogues d'expositions triennales, mais le salon de Gand a eu raison de reconnaître les puffistes pour les exclure, de ne pas prendre autrement parti entre les écoles et d'ouvrir ses portes à tous.

Cela nous a valu une réunion où le critique rencontre tous les mondes. Celui des symbolistes d'abord. Delville en première ligne avec *Les Trésors de Sathan*. N'oublions pas l'*h* : ce serait trahir les intentions du peintre. Je ne les comprends pas bien, mais j'admire le grand talent et le labeur

Digitized by Google

immense de l'œuvre. La coulée de cadavres enchevêtrés a vraiment grande allure. Est-ce du symbole aussi, les très mauvaises caricatures de Laermans, qui met la question ouvrière en coupe réglée? Gilsoul, paysagiste symbolique, expose un excellent tableau : *Halage au soir tombant*, qui flotte agréablement entre la réalité et le rêve. Knopf a le symbolisme peu varié : toujours la même femme à maxillaires carrés, vêtue du même jersey, avec les mêmes accessoires ou à peu près. Cela est au crayon, au pastel, à l'huile, et s'appelle *Claribella*, *Diffidence*, *Arumlily* ou autre chose. C'est au dessous du médiocre, comme art, mais il paraît que c'est plein de sous-entendus très profonds, même dans les titres. Maintenant les pointillistes. Il y en a de vrais, comme H. Martin. Sa grande toile *Douleur* représente une jeune fille promenant au bout des doigts un cœur saignant dans les bois. Sur le tout un ton violet sale pour lequel il était inutile de se donner tant de mal par le pointillé. Effet énorme, résultat nul. Il y en a de faux, comme le paysagiste Franck dont l'*Effet de Soleil* ne sait trop s'il doit pointiller ou non, et qui ne pointille que pour la forme. Il y en a de bons, comme Claus qui, par une décomposition savante du ton, arrive à des éclats et à des réalités de lumière inouïs. Certaines parties de son *Retour du Marché* sont d'un pur chef-d'œuvre. C'est la clarté et l'ardeur du soleil couchées toutes vives sur la toile. Les *Tulipes* d'Hitchcock sont de moindre valeur, mais de la même famille, et aussi, avec un procédé plus ancien, les *Taches de soleil* d'Adolphe Binet. *Le Hameau de Zoute* de Binjé rend également bien, par une analyse de couleurs, la force du ton et l'accablement du soleil d'été dans les dunes. Les *Cordiers* de Baertsoen, travaillant dans la brume opaline et légère d'un matin de neige, sont une œuvre sincère, où l'artiste a su rendre vraiment lumineuse la pâte opaque de ses couleurs. Avec la lumière artificielle, la lutte est moins démesurée. *Le Soir* de Pel s'y montre victorieux. Qu'éclairent ces deux lampes? Un travail de graveur ou d'horloger? Peu importe : elles brulent, — avec intensité, et les jaunes de chrôme sont bien réellement devenus de la clarté et de la chaleur. Je n'ai jamais rien vu de mieux comme effet de lumière d'intérieur.

Les archaïques ont quelques spécimens au salon de Gand, les uns imitateurs formulaires, les autres caricaturistes sans le savoir, n'ayant absolument pas l'esprit du passé, ni exactement la lettre. Il faut les décourager par le silence. Hannotiaux expose une *Promenade au Minnewater*, très intéressante dans sa facture ancienne. Elle rappelle la *Promenade hors des murs* de Leys, mais reste loin de la noblesse et de l'incomparable mæstria du grand peintre anversois. Faut-il ranger parmi les archaïques le beau tryptique de Edmond Van Hove déjà beaucoup admiré à Paris : *saint Luc*, *la Vierge-mère*, *saint Jean*? Dans

Digitized by Google

cette œuvre exquise, rien n'est emprunté à la formule du moyen-âge, tout est moderne : le dessin, la facture, le costume, les intérieurs, les paysages urbains qui décorent les lointains, et pourtant elle a l'attrait et les qualités d'une belle peinture du XV^e^ siècle. C'est que le peintre a l'âme d'un gothique ; il a le recueillement, la technique minutieuse et sûre, la sincérité, et sans doute aussi l'amour profond des merveilles que Memlinck a laissées dans la ville habitée par l'artiste.

Le polyptique *la Nature* de Léon Frédéric a des qualités de précision et de conscience qui imposent le respect. Beaucoup de talent aussi, et pourtant l'ensemble crayeux, sec, monotone déconcerte, et repousse l'adhésion. Un certain manque de goût, des défauts de vision empêchent M. Frédéric de recueillir le fruit de tant de consciencieux efforts. Les *Études* de J.-B. Laurens sont à voir comme révélation du labeur qui accompagne la gestation d'une œuvre sérieuse. Notons encore quelques toiles difficiles à classer ailleurs. Le *Soir de novembre* de V. Binet. Un gros fût de sapin éclairé par un soleil d'hiver, barrant l'avant plan, avec au loin un pignon de ferme : Type de peinture française élégante et distinguée ; l'*Écho* de Courtens, qui refait, assez bien, sa *Pluie d'or*, la *Soirée d'avril* de Davis, paysage ondulé, large, étendu, peint à la fois avec détails et avec mesure, le *Paysage à Ayrshire* où Murray a brossé avec une assurance réussie les sillons jaunes d'une côte labourée, envahie par les ailes noires des freux et couronnée par un bois imposant de résineux obscurs ; la triste impression du *Deuil* de Cottet : trois têtes de Bretonnes en mante noire, sur un paysage cotier aussi endeuillé que les personnages ; la *Levée de filets à marée basse*, de Farasyn, très sincère de ton, et très juste. Je veux signaler aussi deux envois, de jeunes sans doute, qui promettent des artistes : *Intérieur* de Bontry et *Le Réchaud* de Looymans.

Il n'y a pas de petits genres : il n'y a que de petits artistes. Les Français qui ont envoyé de la nature morte au salon de Gand, le montrent bien. *Le Coin de table* de M^me^ Ayrton, et *les Prunes* de Bergeret sont des morceaux bien savoureux. Ils éveillent une délicieuse sensation de bien-être et d'abondance, et font naître la douce chaleur des digestions heureuses. Les *Deux vieilles bouteilles* de Chrétien sont éloquentes. Elles parlent de l'ami enfin revenu et de confidences gaies faites à gilet déboutonné.

Le portrait est abondant. Evenepoel avec le *Portrait d'homme en rouge*, fort bon et pas banal ; Knopf avec un portrait de bambin d'allure distinguée, mais de facture inconsistante ; Jef Leempoels avec le portrait de sa mère, très beau comme science et solidité, représentent les Belges Il faut y ajouter l'admirable portrait de Rochefort, par J. Van Beers. Très grande peinture dans un petit cadre. Le modèle est étudié jusqu'à l'âme, la tête est traitée avec une certitude, une habileté joyeuse et facile

Digitized by Google

qui déconcertent. En dépit de ses fredaines d'art, ce peintre restera. Parmi les Français, je retiens Fantin Latour, dont la *Lecture* a toujours cette tonalité grise et mesurée et pourtant si chaude. *Le Portrait de mon père* de Morisset a de la valeur : il faut le signaler aussi comme un bel effort vers le portrait animé et placé dans son milieu. Gabriel Ferrier expose un portrait un peu vulgaire de ton, mais vrai, Dannat une jolie *Tête de petite fille*, dans la gamme espagnole.

Les Anglais mettent dans ce genre une grandeur que nous avons peine à trouver ailleurs : Le portrait de femme de Salomon joue trop Macbeth, dans une mise en scène trop apprêtée, mais le ton en est fort délicat. Le *Portrait de jeune fille* de Hacker, éclairée de face par les flammes d'un foyer invisible est très distingué et très juste. *Madame F. B.* de Lavery attire par la sûreté et la fluidité étrange de sa facture, en demi-tons mauves. Les portraits de *Ibsen* et de *Boursiers de Copenhague* par les peintres danois Werenskiold et Kröyer ont été beaucoup remarqués. A cause des modèles ? Ils sont d'ailleurs habiles et solides.

Nous n'allons pas voir la sculpture sans passer par le Salon d'art industriel. Le nouveau mouvement d'art industriel me paraît poussif. Je retrouve à Gand beaucoup de *déjà vu*. Certaines choses sont bien jolies, assez rares; d'autres puériles, je voudrais dire *bibiches* pour rendre l'impression d'une niaiserie produite à grand'peine et avec prétention ; d'autres laides. Les meubles esthétiques anglais, qui sont aujourd'hui le nouvel évangile, sont généralement affreux et dénués de caractère pratique. Il y a là un canapé, rembourré à l'endroit que la dépression des reins ne peut atteindre et présentant une galerie de colonnettes là où le dos vient s'appuyer. Et les gens dans le train sont obligés de mettre ça chez eux. O snobisme ! L'étain sévit aussi avec rage. Charpentier fait de petites merveilles en étain. Mais l'élan est donné et désormais, pour un an ou deux, tout ce qui se fait en étain, vous devrez le trouver beau, si vous ne désirez pas déchoir dans l'opinion du dernier bateau.

La sculpture ne brille pas au Salon. Cet art se retourne dans son lit sans parvenir à se lever. Quelques bustes, quelques bas-reliefs quelconques, un grand effort manqué de Vinçotte. C'est presque tout. La *Misère* de Charlier a des qualités, le buste de *Guido Gezelle* par Lagae est bon. Rousseau a beaucoup de talent et des doigts de sculpteur. Sa *Muse* est intéressante. Quand il aura compris qu'il y a autre chose que des figures mourantes, fatiguées, laminées et phtisiques, vous verrez. Le *saint Michel* en toreutique de Vanderstappen fait beaucoup d'effet. J'aime aussi le petit buste de *Fille des champs*, taillé dans le chêne à gros coups de ciseau par Weygers. Mais tout cela n'ôte pas l'envie de crier qu'en Belgique la sculpture se meurt, si elle n'est pas morte Il est vrai que Jef Lambeaux n'expose pas. NON SINE SPINIS.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE BELGE

Les Ouvrages belges dont le titre seul est renseigné dans ce numéro seront analysés dans un numéro prochain.

THÉOLOGIE — APOLOGÉTIQUE

FOURNIER (Paul). — **De l'Étude des collections canoniques du IX^e^ au XII^e^ siècle**. *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick*. In-8° de 8 pages. Prix : 50 centimes.
(Extrait du *Compte-rendu du Congrès 1894.*)

PETIT (P. A.) S. J. — **Sacerdos. Rite institutus piis exercitationibus menstruæ recollectionis**. Series quarta. *Bruxelles, Desclée, De Brouwer et C^ie^*. Prix : 1 fr. 50 ; pour les 4 volumes : 5 fr.

Le R. P. Petit s'est consacré d'une façon toute spéciale à l'œuvre des retraites spirituelles, tant pour les ecclésiastiques que pour les laïcs. Le présent volume est le quatrième d'une série où le pieux jésuite a condensé ses prédications d'environ quarante ans. Le I^er^ tome nous suggère les moyens les plus propres à une fin vraiment sacerdotale ; le deuxième nous expose les principes de la vie spirituelle ; le troisième est consacré à la vie laborieuse et active de N. S. J. C. ; le quatrième nous donne le Christ souffrant et puis ressuscitant. L'ensemble est complet. Outre la table spéciale de ce volume, l'auteur nous donne un tableau analytique et alphabétique des sujets traités dans les quatre tomes. On se passe de recommander des ouvrages pareils ; on se contente de signaler leur apparition.

Digitized by Google

VAUX (Bon Carra de). — **Fragments d'Eschatologie musulmane.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 34 pages. Prix : 1 fr. 50.

(Extrait du Compte-rendu du IIIe Congrès scientifique de Bruxelles, 1894.)

PHILOSOPHIE — MORALE

CAJETANUS (P. Fr.) **Het Huisgezin en de Godsdienst.** *Amsterdam, Bekker.* In-12 van 301 bladz. Prijs : 1 fr. 50.

CASTELEYN (A. R. P.). S. J. — **La Morale rationaliste et la Morale chrétienne.** *Bruxelles, Société belge de Librairie.* 1 vol. in-8° de 40 pages. Prix : 50 centimes.

DE KIRWAN. — **L'Homme et l'Animal.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 24 pages. Prix : 1 fr.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

DE MARGERIE (Amédée). — **Le Sophiste de Platon.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 24 pages. Prix : 1 fr

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

FERRAND (Dr) — **Les Localisations cérébrales** et les images sensibles. *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 15 pages. Prix : 75 centimes.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

GRAFÉ (Alfred). — **De l'Influence des sensations subjectives de la vue sur le cours de l'imagination.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 9 pages. Prix : 50 centimes.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

JEAN AIMÉ (Père). — **Le Temps, l'Éternité, la Vie.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 8 pages. Prix : 50 centimes.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès scientifique de Bruxelles, 1894.)

KISS (Johanne). — **Animadversiones quoad categorias.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 16 pages. Prix : 75 centimes.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

PROOST (Alph.). — **L'Éducation de la Femme** selon la science. *Louvain, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 23 pages. Prix : 1 fr.

(Extrait de la *Revue des questions scientifiques*, juillet 1895.)

LA VECCHIA GUARNIERI (Benedicto). — **De Origine auctoritatis socialis.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 9 pages : Prix : 50 centimes.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

Digitized by Google

JURISPRUDENCE — LÉGISLATION

AERTS (Émile), procureur du Roi, à Malines. — **Corps de droit fiscal.** Droit d'enregistrement. Première partie. Tome premier. *Malines, Godenne.* 1 volume in-8° de 492 pages. Prix : 5 fr.

DEBOCK-BAUWENS (C.). — **Traité de la Capacité de disposer la quotité disponible et son calcul.** *Gand, Siffer.* 1 vol. in-8° de 440 pages. Prix : 5 fr.

DELAUNOY (Léon). — **Voirie vicinale et Voirie urbaine.** Lois, règlements, etc. *Frameries, Dufranc-Friart.* 1 vol. in-8° de 158 pages. Prix : 3 fr. 50.

Nos voies de communications sont assujetties à trois pouvoirs bien distincts : gouvernemental, provincial, communal, et bien qu'il y ait des lois générales régissant cet objet, chaque autorité a ajouté, réglé à son point de vue, interprêté d'une façon spéciale. On conçoit dans ces conditions combien la tâche est rendue difficile aux administrations communales; dans cet inextricable fouillis de lois, d'arrêts et d'instructions, c'est tout un art de trouver la solution indiscutable d'une question posée. M. Delaunoy, que ses fonctions administratives ont permis une longue expérience et l'étude d'une foule de cas spéciaux, a donné ici aux administrations un livre précieux au premier chef, qui leur évitera des recherches longues et laborieuses, leur permettra de contrôler l'exactitude de leurs interprétations et leur évitera certainement toutes les difficultés et les longueurs qui résultent des référés auxquels ils ont trop souvent à recourir pour se fixer.

L. L.

Enseignement (L') **du Droit et le stage.** Rapport de la Commission du Conseil de l'ordre. *Bruxelles, Bruylant.* 1 vol. in-4° de 209 pages. Prix : 3 fr. 50.

RODRIGUEZ DE CEPEDA (Raphael). — **La Révélation chrétienne et le droit naturel.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 12 pages. Prix : 1 fr.

(Extrait du Compte rendu du Congrès de 1894.)

SOCIOLOGIE — POLITIQUE

BATARDY (M.-G.). — **Rapport** présenté à l'assemblée générale du 10 juin 1895 de la Société pour le patronage des mendiants et des vagabonds. *Bruxelles, Goemaere.* In-8° de 15 pages. Prix : 50 centimes.

Le rapport lu à l'assemblée générale du 10 juin 1895 est à méditer. Au milieu de nos transformations sociales, la question des patronages est un de ces problèmes

Digitized by Google

dont la bonne situation intéresse au plus haut point l'avenir. On ne saurait le nier ; bien des malheureux se sont embourbés de plus en plus dans la fange du vice, faute d'avoir rencontré une main secourable après une première chute suivie d'une condamnation judiciaire. A côté de la médecine corporelle recommandant les remèdes préventifs, il y a la médecine morale ; M. Batardy insiste beaucoup sur ce côté de la question. C'est de ce côté préventif qu'on devra s'occuper avec plus de sollicitude que jamais dans les comités de patronage pour les femmes comme pour les hommes. Seulement il ne faut pas se décourager pour ne pas rencontrer, dès le début de cette œuvre tous les bons effets qu'elle ne saurait produire qu'après un certain laps de temps. Toute constitution charitable de ce genre a besoin des leçons de l'expérience. A. C. H. D.

Bulletin du Travail. Rapport sur les opérations de la Bourse du Travail à Bruxelles, pendant l'exercice 1894-1895. *Bruxelles*, 10, *rue St-Christophe.* In-8° de 34 pages. Prix : 50 centimes.

CASTELEIN (A.). — **Qu'est-ce que le socialisme?** *Bruxelles, Goemaere.* In-8° de 24 pages. Prix : 50 centimes.

de NIMAL (H.). — **La Caisse générale d'épargne et le développement du crédit agricole en Belgique.** *Charleroi, Henry-Quinet* 1 vol. in-8° de 150 pages. Prix :

KOZARY (Jules). — **La Loi des trois états d'Auguste Comte.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 23 pages. Prix : 1 fr.
(Extrait du Compte rendu du Congrès de 1894.)

ORBAN (Oscar). — **Le Régime administratif des paroisses rurales en Angleterre.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 20 pages Prix : 1 fr.
(Extrait du Compte rendu du Congrès de 1894.)

SIMONET (Fr.-X.). — **L'Influence de l'élément indigène dans la civilisation des Maures en Grenade.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 27 pages. Prix : 1 fr.
(Extrait du Compte rendu du Congrès de 1894.)

VARLEZ (Louis). — **L'Age des vieux ouvriers.** *Bruxelles, Larcier.* In-8° de 52 pages. Prix : 1 fr. 50.

HISTOIRE — BIOGRAPHIE

BERGMANS (Paul). — **Notice biographique sur Thierry Martens,** le premier imprimeur belge. *Paris, Bouillon.* In-8° de 17 pages. Prix : 1 fr.

Digitized by Google

BEURLIER (l'abbé E.). — **Le Chartophylax de la grande église de Constantinople**. *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick*. In-8° de 17 pages. Prix : 1 fr.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

BROGLIE (l'abbé DE). — **Les Prophéties et les Prophètes d'après les travaux du Dr Kuenen**. *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick*. In-8° de 46 pages. Prix : 1 fr. 50.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

CAUCHIE (l'abbé ALBERT). — **Le Maréchal Antoniotto de Botta-Adorno et ses papiers d'État**. *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick*. In-8° de 32 pages. Prix : 1 fr. 50.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

DE MOOR (l'abbé F.).—**La date de l'Exode**. *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick*. In-8° de 40 pages. Prix : 1 fr. 50.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

DONNET (FERNAND). — **Encore quelques particularités inédites de la Furie espagnole**. *Anvers, Ve De Backer*. In-8° de 20 pages. Prix :

M. Fernand Donnet, membre de l'Académie d'archéologie de Belgique, s'est senti une nouvelle ardeur pour fouiller à fond l'histoire de la *Furie espagnole* à Anvers, ce sanglant épisode de nos troubles du XVIe siècle. Dans une *contribution* récente, il nous a raconté comment les bourgeois de notre métropole commerciale s'y étaient pris pour mettre en sûreté un certain nombre d'objets précieux. Dans cette *contribution* nouvelle, il nous raconte comment se fit, après le sac, un commerce régulier d'objets volés, déposés à la citadelle ou ailleurs. Il y eut même des revendications devant les tribunaux compétents. Tout cela est fort curieux. Comme plus tard sous un préfet de police demeuré fameux, on excellait alors à *faire de l'ordre avec du désordre*.

A. C. H. D.

DOUTREPONT (AUGUSTE). — **La Légende de César en Belgique**. *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick*. In-8° de 31 pages. Prix : 1 fr. 50.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

Fondation d'un Carmel. *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick*. In-8° de 6 pages. Prix : 50 centimes.

(Extrait des *Chroniques du Carmel*.)

GENDRY (l'abbé).— **Recherches historiques et généalogiques**. *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick*. In-8° de 12 pages. Prix : 50 centimes.

(Extrait du Compte-rendu du IIIe Congrès scientifique de Bruxelles de 1894.)

GEUDENS (EDM.). — **Het Antwerpsch Knechtjeshuis** sedert zijn voor-

Digitized by Google

historisch tijdperk tot op onze dagen. *Antwerpen, druk. de la Montagne.* 1 boekdeel in-8° van CVI-416 bladz. Prijs : 10 fr.

M. Geudens vient de coordonner et de mettre au jour l'histoire détaillée de l'orphelinat d'Anvers. Bien que l'auteur ait eu à sa disposition tous les éléments nécessaires pour composer un ensemble complet, empressons-nous de reconnaître qu'il s'est attelé à un effrayant travail de recherches, qu'il a fait une œuvre ordonnée avec un goût parfait et qui permet de suivre, à travers quatre siècles, les changements et les développements successifs de cette institution humanitaire dont la ville d'Anvers peut être fière à juste titre.

Dès 1305, Anvers posséda une institution de bienfaisance. 1343 et 1366 en virent naître deux autres et leur nombre s'accrût rapidement par la suite. Dans le courant du XVI^e^ siècle, la charité publique se tourna vers les orphelins et de dons royaux, pour l'époque, leur furent faits sous diverses obligations.

En 1482 : rente de deux livres brabant pour distribution de pain le dimanche.

En 1513 : une somme de 44 livres ; pour acheter chaque année à la St-Simon une paire de bottines à 70 enfants.

En 1544 : une rente de 15 livres pour un sermon hebdomadaire.

En 1548 : 600 livres : pour qu'aucun des orphelins ne soit placé en apprentissage sans qu'il ait l'assurance d'avoir, chez le patron ou ailleurs, la nourriture et le logement.

L'énumération des bienfaiteurs est longue et touchants sont les motifs qui les ont inspirés.

Pendant le premier siècle, les dons sont nombreux ; le plus beau est celui de Dame Joanna van Schoonbeke : 10,000 fl. en 1558. Le public charitable donne de l'argent, la ville fait des dons en nature.

Au II^e^ siècle d'existence, les dons diminuent ; au III^e^, c'est peu de chose et durant notre siècle, le Shah de Perse, en 1889, a été le principal et presque l'unique donateur. (1000 fr.).

Plus d'une famille anversoise trouvera-là une manifestation des sentiments généreux de ses ancêtres et saura gré à l'auteur de la lui avoir révélée.

Nous savons gré aussi à M. Geudens de son livre qui constitue une rareté en bibliophilie, mais c'est mieux que cela : il trace dans le passé un rayon lumineux où nous voyons nos ancêtres interpréter le devoir de la charité, l'exercer simplement sans affectation d'aucune sorte. Oui la charité d'autrefois, c'était insuffisant pour notre époque, c'est vrai ; mais combien plus douce, plus chaude, plus directe et comme elle devait donner, au bienfaiteur, le bonheur de faire des heureux, et, à celui qui recevait, cet autre sentiment élevé : la reconnaissance.

Tout cela est *du passé*, c'est *disparu*, cela ne reviendra peut-être plus, mais il est bon d'en conserver le souvenir, ce doux souvenir que l'ouvrage de M. Geudens consacre.

Et puisque nous nous sommes permis de discourir un peu au sujet de ce travail, nous nous permettons aussi de souhaiter ici que tous les fonctionnaires, qui, comme

Digitized by Google

l'auteur, ont la garde de pareils trésors d'histoire, missent à profit les loisirs de leurs fonctions pour doter leur pays de l'histoire enfouie dans les archives.

L. L.

HUBERT (Eugène). — **Un Chapitre de l'histoire du droit criminel dans les Pays-Bas autrichiens au XVIII^e siècle.** Les mémoires de Goswin de Fierlant. *Bruxelles, Hayez.* 1 vol. in-8° de 102 pages.

La législation criminelle est une de celles qui avaient fait le moins de progrès dans nos anciens Pays-Bas à l'époque moderne. Elle se composait encore, à la fin du XVIII^e siècle, des édits de Charles-Quint et de Philippe II. La torture était notamment toujours appliquée avec rigueur. Son abolition, agitée une première fois en 1766, mais défavorablement accueillie par les cours de justice, fut remise en 1761 à l'ordre du jour du conseil privé. Celui-ci chargea l'un de ses membres, Goswin de Fierlant, de rédiger un rapport sur cette question en même temps que sur le projet d'établir des maisons de correction dans chaque province et d'y faire cesser les peines afflictives. Ces rapports furent envoyés à l'avis des conseils provinciaux, qui continuèrent à se montrer favorables au maintien de la torture, mais avec de notables restrictions.

Ces avis n'empêchèrent point Joseph II de l'abolir, dès 1776, dans les tribunaux militaires. Un décret du 3 février 1784 défendit aux juges de l'appliquer dans les tribunaux civils sans l'autorisation des gouverneurs généraux, autorisation qui fut toujours refusée. Une ordonnance du 3 avril 1787 supprima formellement la torture. Elle reparut après la révolution branbançonne jusqu'à ce que la réunion de la Belgique à la France l'eût définitivement fait disparaître.

M. Eugène Hubert publie, dans le volume dont nous extrayons ces détails, les deux rapports présentés au conseil privé par Goswin de Fierlant. Il les a enrichis d'un grand nombre de notes qui élucident en plus d'un point l'histoire du droit criminel des Pays-Bas. L'œuvre de de Fierlant est très importante au point de vue philosophique, juridique et historique. Elle envisage la question de la torture sous ces trois aspects. On ne peut que savoir gré à M. Hubert de nous l'avoir fait connaître.

A. De R.

JELIC (Dr Luka). — **L'Évangélisation de l'Amérique avant Christophe-Colomb.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 8 pages. Prix : 50 centimes.

(Extrait du Compte-rendu du III^e Congrès scientifique de Bruxelles de 1894.)

JORDAN (M. E.). — **Le Saint-Siège et les banquiers italiens.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 15 pages. Prix : 50 centimes.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

KIHN (Dr Henri). — **Les découvertes récentes dans la Patristique des deux premiers siècles.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 22 pages. Prix : 1 fr.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

Digitized by Google

LESCŒUR (M. Ch.). — **Des Sacra privata chez les Romains.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 30 pages. Prix : 1 fr. 50.

(Extrait du Compte-rendu du III^e^ Congrès scientifique de Bruxelles de 1894.)

MAGNETTE (J.). — **France et Pays-Bas.** Biens des couvents supprimés. *Bruxelles, Hayez.* In-8° de 48 pages.

Voici pour le coup une question neuve dont les historiens ne se sont guère préoccupés jusqu'à ce jour. Par son édit du 17 mars 1783, Joseph II supprima 139 couvents inutiles, selon lui, « à la religion et au prochain ». Nous n'avons pas besoin d'ajouter les mobiles qui poussaient l'empereur-philosophe à cet abus d'autorité.

Mais de suite surgissait une grosse question. Ces monastères avaient des biens, des terres, des rentes. Comment s'y prendrait-on pour s'emparer des fermes possédées en pays étrangers ? La richissime abbaye d'Orval avait, à elle seule, un revenu égal, si pas supérieur, à celui de toutes les maisons religieuses dont on avait décrété la suppression en Belgique. Nos voisins de France consentiraient-ils à confisquer, à leur profit, les biens des Belges situés chez eux et lâcheraient-ils sans protestation aucune la défense de leurs nationaux ? C'était peu probable. Aussi lit-on sans surprise que dès 1782, c'est-à-dire un an avant l'édit de suppression, des négociations s'ouvrirent entre les cabinets de Vienne et de Versailles, en passant par Bruxelles. Kaunitz, Belgiofoso, Stahremberg, Mercy, Vergennes, échangèrent des dépêches. Difficulté pour difficulté, comme disait le ministre plénipotentiaire de Bruxelles, le plus simple était de s'adresser tout bonnement à la cour de France. Au début, le marquis de Vergennes refusa catégoriquement d'adhérer au désir de l'empereur. Le roi Louis XVI était un honnête homme. Il est d'un intérêt assez piquant de suivre, à peu près durant dix années, les phases de cette négociation plus ou moins confuse. La conquête révolutionnaire vint trancher ce nœud gordien. La notice de M. Magnette, très documentée, ne doit point passer inaperçue.

Ad. D.

MOULART (J.). — **L'Église et l'État ou les deux puissances,** leur origine, leurs relations, leurs droits et leurs limites. *Louvain, Peeters.* 1 vol. in-8° de 557 pages. Prix :

PISANI (l'abbé). — **Le Catholicisme en Arménie.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 20 pages. Prix : 1 fr.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

PONCELET (R. P. Albert). — **La plus ancienne vie de S. Géraud d'Aurillac.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 21 pages. Prix : 1 fr.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

Digitized by Google

SCHARPÉ (Louis). — **Un Villon flamand.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 8 pages. Prix : 50 centimes.
(Extrait du Compte-rendu du Congrès scientifique de Bruxelles de 1894.)

SWINEY (Mac). — **Notice sur le Congrès scientifique des catholiques à Bruxelles.** *Bruxelles, Société Saint-Augustin.* 1 vol. in-8° de 220 pag. Prix : 4 fr.

Ceci n'est pas, comme quelques-uns l'ont pensé, le Compte-rendu officiel du Congrès, mais le récit, vivant du reste et exact dans les limites de l'humaine faiblesse, d'un témoin oculaire du Congrès. Il n'y faut donc pas chercher les travaux présentés au Congrès, ils ne sont indiqués qu'en résumé. Mais le chevalier Mac Swiney a donné surtout l'histoire anecdotique et intime du Congrès, il a cherché à en faire connaître les personnalités, quelquefois même d'une manière un peu intime, si intime que les personnalités pourront se plaindre de quelque indiscrétion. Mais elles pardonneront en faveur de la bonne intention de l'auteur. Il faudrait aussi relever assez bien de noms propres estropiés, mais on sait combien il est difficile d'être exact sur ce point. L'ouvrage de M. Mac Swiney est orné de superbes portraits de MM. de Burlet, Dr Lefebvre, Cardinal Goossens, Mgr Nava di Bontife, Dr Sturm, M. Beernaert et de l'auteur lui-même. J. N.

VACANDARD (l'abbé). — **Saint Bernard et la réforme cistercienne du chant grégorien.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 7 pag. Prix : 50 cent.
(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

WALTZING (J. P.). — **Les corporations Romaines et la charité.** *Louvain, Peeters Charles.* In-8° de 30 pages. Prix : 1 fr. 50.
(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

LITTÉRATURE — ROMANS

BUET (Charles). — **L'Aînée.** *Paris, Blériot.* 1 vol. in-12 de 244 pages. Prix : 2 fr.

GREYSON (Émile). — **L'Administration**, ses faits et gestes; ses conditions à travers les âges, son action, ses interprètes, leur physionomie, leur silhouette, etc., par un ancien rond-de-cuir. *Bruxelles, Rosez.* 1 vol. in-12 de 251 pag. Prix : 2 fr. 50.

PHILOLOGIE — LINGUISTIQUE

LEPITRE (M. l'abbé A.). — **La phonétique Indo-Européenne** et ses progrès depuis trente ans. *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 39 pages. Prix : 2 fr.
(Extrait du Compte-rendu du troisième Congrès scientifique de Bruxelles, 1894.)

Digitized by Google

M. CARTHY (R. P. LAURENT) de l'Ordre des frères-mineurs capucins. — **Grammaire Hindoustani-française.** *Verviers, Deherve.* 1 vol. in-8° de 244 pag. Prix : 4 fr. 50.

Cette grammaire, toute pratique, a été composée à l'usage des Pères capucins de Belgique, auxquels le Saint-Siège a confié naguère la mission du Punjab, dans l'Inde anglaise. Parmi les nombreux dialectes hindoustanis parlés dans les Indes, l'auteur a choisi l'*Ardu*, qui est compris et pratiqué dans presque toute l'étendue de la région. L'essai du R. P. Mac Carthy sera donc très utile à tous ceux qui ont dans l'Inde à s'aboucher avec les indigènes, missionnaires, voyageurs, commerçants.

La grammaire composée par le R. P. Mac Carthy est très bien conçue. Sous une forme concise, elle renferme toutes les notions nécessaires à une connaissance solide de l'*Ardu*. Un vocabulaire d'une centaine de pages donne la liste des principaux termes de la langue, soit plus de 2500, chiffre très suffisant pour le maniement d'une langue.

Nous recommandons l'ouvrage du R. P. Mac Carthy aux sanscrithistes, qui pourront, grâce à ce secours, se livrer à d'intéressantes comparaisons philologiques. Nous nous reprocherions aussi de ne pas féliciter l'éditeur qui a fait de ce livre un vrai bijou typographique. J. N.

SCHILS (G. H.). — **L'affinité des langues des Bushmans et des Hottentots.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 9 pages. Prix : 50 centimes.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1891.)

LANGUE ET LITTÉRATURE FLAMANDES

BELPAIRE (M. E.) et **HILDA RAM.** — **Wonderland.** Vertellingen. *Gent, Siffer.* 1 boekd. van 155 bladz. Prijs : 1 fr. 50.

Liederboek behelzende de gezangen van beroemde duitsche meesters met woorden van vlaamsche dichters. *Druk. Gent, Siffer.* 1 boekd. in-8° van 98 bladz. Prijs :

(Uitgave van het Davids-fonds.)

VAN LANDSCHOOT (JUUL). — **Dit zijn volksvertelsels afgeluisterd in het Meetjesland en naverhaald door Juul van Landschoot.** *Gent, Siffer.* in-12 de 63 pages. Prijs : 75 centiemen.

VAN SPEYBROECK (AUG.). — **Het vlaamsch Neêrhof.** *Gent, Siffer.* 1 boekd. in-8° van 259 bladz. Prijs :

(Uitgave van het Davids-fonds.)

Digitized by Google

SCIENCES MATÉMATHIQUES

CLARIANA-RICART (Laura). — **Application de la géométrie analytique à la Technie musicale.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 19 pag. Prix : 1 fr.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

HERMITE (Charles). — **Sur les nombres de Bernouilli.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 9 pages. Prix : 50 centimes.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

LAC DE BOSREDON (Victor). — **Considérations sur l'intersection des coniques.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 13 pages. Prix : 50 centimes.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

TECHNOLOGIE — TRAVAUX PUBLICS

HOARAU-DESRUISSEAUX (L.). — **Un nouveau Gnomon. flotteur, pour la détermination du temps vrai.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 10 pages. Prix : 50 centimes.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

LEMAN (G.). — **Cours de résistance des matériaux**, donné de 1882 à 1894 à l'École d'application de l'artillerie et du génie de Belgique. *Gand, F. Meyer-Van Loo.* 1 vol. in-8° de 765 pages. Prix : 22 fr. 50.

VERSTRAETEN (Th.). — **Examen hydrologique des bassins du Hoyoux et du Bocq.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 24 pages. Prix : 1 fr.

(Extrait du *Bulletin de la Société belge de Géologie.*)

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

BOLSIUS (R. P. H.), S. J. — **L'anatomie des Hirudinées terrestres.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 9 pages. Prix : 50 centimes.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

BOURDARIAT (Alex. J.). — **Notes sur les Alluvions aurifères de Grenade.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 8 pages. Prix : 50 centimes.

(Extrait du *Bulletin de la Société belge de Géologie.*)

DAVISON (Charles). — **On Snow-Drift deposits.** Sur les dépôts formés

Digitized by Google

par les accumulations de neiges, dues à l'action du vent. *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 8 pages. Prix : 50 centimes.

(Extrait du *Bulletin de la Société belge de Géologie.*)

MAZE (Abbé C.). — **La périodicité des sécheresses.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 16 pages. Prix : 75 centimes.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

SCIENCES BIOLOGIQUES

WILLEMS (Dr). — **Etiologie et Prophylaxie des maladies contagieuses.** *Bruxeles; Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 10 pages. Prix : 50 centimes.

(Extrait du Compte-rendu du Congrès de 1894.)

ETHNOGRAPHIE — GÉOGRAPHIE — VOYAGES

D'ARDENNE (Jean). — **L'Ardenne.** *Buxelles, Rozez.* 1 volume in-18 de 330 pages, cartes. Prix : 3 fr.

HUYBRECHTS (Pierre). — **Introduction à l'Étude de la Géographie générale.** Compte-rendu du cours de Mr A. De Ceuleneer, professeur à l'Université de Gand. *Bruges, Popp.* 1 vol. in-8° de 160 pages. Prix : 1 fr. 50.

BEAUX-ARTS — ARCHÉOLOGIE

BRIART (M. A.). — **Note sur la période hesbayenne.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 8 pages. Prix : 50 centimes.

(Extrait du *Bulletin de la Société belge de Géologie.*)

DE PRELLE DE LA NIEPPE (Edgar). — **Catalogue des pièces principales du Musée de la Société Archéologique de Nivelles.** *Nivelles Guignardé.* 1 vol. in-8° de 46 planches. Prix : 1 fr.

PERGENS (Dr). — **Les Bryozoaires du sénonien de la carrière de l'arche de Lève, près Chartres, et les bryozoaires du sénonien de la carrière de Cachemback.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* In-8° de 92 pages. Prix : 1 fr. 50.

(Extrait du *Bulletin de la Société belge de Géologie.*)

RENESSE (Cte Th. de). — **Dictionnaire des Figures héraldiques.** Tome II. Fasc. V. *Bruxelles, Société belge de Librairie.* In-8° de 100 pages. Prix : 4 fr.

Digitized by Google

LA LOI SCOLAIRE ET LES DEVOIRS DES CATHOLIQUES

Le 15 septembre 1895 est une date qui marquera dans l'histoire de la Belgique indépendante : c'est celle de la promulgation de la nouvelle loi scolaire, loi qui complète la législation du 20 septembre 1884 et constitue un pas nouveau et considérable dans la voie de la liberté et de la décentralisation. Combien cependant n'a-t-elle pas rencontré ici de résistance, là de tiédeur, de la part de certains catholiques, heureusement en petit nombre! Il a fallu, pour triompher de ces écueils, toute l'énergie calme et confiante du gouvernement et de ses amis. Leurs adversaires ne se sont pas mépris, eux, sur l'importance de cette loi, et, tout en feignant parfois de dire qu'elle changeait peu de chose à l'état actuel, ils lui ont fait une opposition acharnée. Un jour, je l'espère, on reconnaîtra unanimement la grandeur du service rendu à la cause catholique par le ministère et la droite; actuellement les froissements ne sont pas entièrement effacés, mais il m'a paru qu'il pouvait être utile, afin de fixer le jugement des hommes soucieux des intérêts supérieurs du pays et de la religion, de préciser les éléments du problème qu'il s'agissait de résoudre, de présenter sous leur véritable jour les solutions qui ont prévalu et d'indiquer aux catholiques les devoirs qu'elles leur imposent.

I

Les catholiques ne s'étaient pas ralliés sans hésitation aux principes qui servirent de base à la loi de 1842; ils avaient ouvert, depuis 1830, des écoles un peu partout, et celles-ci, bien que n'étant pas subsidiées, prospéraient; le zèle religieux suffisait à les soutenir. Mgr Van Bommel, évêque de Liège, contribua

Digitized by Google

largement à susciter parmi eux cette évolution; mais elle ne se dessina pas, sans que des garanties, que l'on croyait efficaces, eussent été accordées à la liberté. Tout en organisant un enseignement primaire public, les Chambres de cette époque se plurent à proclamer que la religion devait figurer, à titre de branche obligatoire, en tête de son programme (1); elles prirent soin aussi d'autoriser les communes à adopter ou à subsidier des écoles libres dont la direction leur échappait. Trois catégories d'écoles vinrent ainsi se placer sous l'égide de la loi : les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles privées subventionnées, et l'on peut croire que si l'application du système avait répondu aux desseins de ses auteurs, il n'aurait pas cessé de conserver le bon vouloir et les sympathies ardentes de tous les catholiques.

Malheureusement, par suite des efforts persistants des uns et de l'insouciance des autres, la loi de 1842 ne tarda pas à être détournée dans ses effets du plan suivant lequel elle avait été conçue. Le parti libéral, arrivé au pouvoir, proclama que l'école subsidiée ne pouvait plus être tolérée et que l'école adoptée était une exception destinée à disparaître progressivement. La jurisprudence qu'il inaugura fut suivie par les cabinets catholiques de 1855 et de 1870 avec une persistance que je ne puis m'empêcher de taxer d'aveugle : en 1878, les adoptions avaient été en majeure partie retirées; d'autre part, les catholiques, confiants dans le caractère des écoles communales, avaient laissé tomber beaucoup d'écoles libres.

Aussi, lorsque les libéraux furent ramenés au pouvoir après les élections de 1878, témoins de la prépondérance énorme dont jouissait l'enseignement public, ils crurent l'heure venue de s'emparer de cet instrument, de le façonner d'après les idées de neutralité et d'enlever à la liberté les rares bénéfices qu'elle avait retenus de la loi de 1842. De là la loi du 1er juillet 1879. Une réaction se produisit; le dévouement catholique enfanta une multitude d'écoles privées : il y en eut quatre mille; mais ses ressources étant nécessairement limitées, il se trouva impuissant à se charger, ne fût-ce que de la majorité des enfants en

(1) Aucune voix discordante ne s'éleva à cet égard; on ne discuta que sur l'application du principe.

Digitized by Google

âge d'école; il dut se contenter de diminuer dans des proportions notables la population des écoles officielles.

On prévoyait que les violences libérales auraient une fin qui leur serait fatale, et, dès 1882, les conservateurs se préoccupèrent du régime scolaire à substituer à celui de 1879. Malgré le mouvement de réprobation qu'avait provoqué la politique libérale, la tâche était dure à réaliser. Je sais qu'en m'exprimant ainsi, je m'expose à faire sourire cette classe assez nombreuse de politiciens qui ont toutes prêtes des solutions pour les questions les plus complexes et qui les élaborent avec d'autant plus de désinvolture, qu'ils ne tiennent aucun compte des difficultés pratiques. Mais les hommes qui réfléchissent et qui n'ignorent pas que le problème scolaire touche à des intérêts privés comme aux intérêts publics, à la liberté de conscience comme aux finances de l'État, des provinces et des communes, comprendront qu'ici, il était tout à la fois malaisé de démolir et de reconstruire : de démolir, car le parti libéral, en multipliant les écoles de toute espèce et les instituteurs, s'était concilié le concours ou la faveur d'une foule de situations individuelles; de reconstruire, car l'octroi des subsides aux écoles libres rencontrait un obstacle dans l'état du trésor, et d'ailleurs les administrations des villes importantes et des communes industrielles s'étaient engouées de la neutralité.

Cependant notre conviction commune était, que si la fortune électorale nous revenait, nous devrions abroger la loi de 1879. C'est dans cette vue, qu'au printemps de 1882, M. Malou réunit quelques amis pour délibérer sur le régime auquel il conviendrait de se rallier. La délibération n'aboutit pas, et les élections nous ayant été contraires, nous ne la reprîmes qu'au mois d'avril 1884, c'est-à-dire à une heure où nous pouvions légitimement espérer que l'impopularité croissante du parti libéral allait nous donner le pouvoir. Mais cette fois encore, pas plus que la première, nous n'arrivâmes à un résultat précis; toutes les idées qui furent successivement émises et qui, du reste, ne sortaient pas d'un certain vague, parurent se heurter à des obstacles variés, et finalement, il fut entendu que les personnes présentes — nous étions cinq (1) — formuleraient chacune un

(1) MM. Malou, Jacobs, De Lantsheere, Beernaert et moi.

Digitized by Google

projet, que ces projets seraient remis à M. Malou et que celui-ci s'efforcerait de les coordonner.

M. Jacobs et moi, nous fûmes seuls à en élaborer; nous remîmes nos esquisses à M. Malou. Mais les préparatifs de la lutte électorale suspendirent nos échanges de vues. Les choses en étaient là, lorsque les élections ayant renversé le ministère de M. Frère-Orban, M. Malou fut appelé à constituer un cabinet nouveau. La question scolaire se dressa incontinent devant nous; le vœu général en réclamait la solution. M. Jacobs renonça d'emblée au projet qu'il avait conçu, et appelé le premier, comme ministre de l'intérieur, à donner son avis, il déclara que « la délibération s'ouvrait sur le projet de M. Woeste. » M. Beernaert n'avait aucune idée arrêtée; pas plus alors que depuis, il n'avait formulé aucun système ; mais il faisait des objections, et il arriva un moment où il s'écria : « Nous n'aboutirons pas dans la session extraordinaire! » M. Jacobs et moi, nous protestâmes; nous étions convaincus qu'en tardant, nous ne réussirions pas à abattre la législation de 1879; et du reste comment nous accommoder, même provisoirement, d'un tel régime, sans nous exposer chaque jour à susciter les légitimes réclamations de nos amis? M. Malou, après nous avoir écoutés, se rallia à notre avis et dit : « Eh bien, travaillons! » Aussi ai-je conservé pour sa mémoire le plus reconnaissant souvenir de l'aide efficace qu'il nous prêta.

Deux préoccupations nous dominaient.

La première, c'était de réprimer les envahissements de l'enseignement public et d'assurer le maintien de la majeure partie de nos écoles libres.

A cet effet, nous donnâmes aux communes le droit de supprimer les écoles officielles inutiles; nous rouvrîmes la porte aux écoles adoptées, en en faisant, contrairement à la jurisprudence suivie de 1847 à 1878, des institutions à encourager; nous déposâmes dans la loi le principe des subsides à accorder aux écoles non adoptées, mais adoptables.

Notre seconde préoccupation, c'était d'améliorer l'enseignement public. Dans ce but nous autorisâmes les communes à choisir leurs instituteurs ailleurs que dans les écoles normales publiques et l'État à adopter les écoles normales privées; nous donnâmes aussi aux communes le droit de placer l'enseignement de la religion et de la morale en tête du programme scolaire.

Digitized by Google

Nous avions la certitude morale, que la très grande majorité des communes s'empresseraient d'user de ce dernier droit, et notre espérance ne fut pas déçue. Sans doute, nous disions-nous, quelques communes pourront faire exception. Mais étant donnée la situation des esprits en 1884, nous ne pensions pas être en mesure d'aller plus loin. D'une part, il était utile d'avoir recours à ce que j'ai appelé depuis une sorte de consultation nationale au sujet de l'inscription dans le programme de l'enseignement religieux; d'autre part, l'union de nos adversaires, très réelle à cette époque, devait nous mettre en garde contre un retour offensif de leur part, capable de compromettre irrémédiablement notre œuvre. Il ne faut pas oublier en effet que, depuis 1842, les catholiques n'avaient pas fait de grande loi politique; que la loi sur la charité avait échoué devant les menaces de la rue, et que le parti libéral était convaincu que nous ne réussirions pas à renverser la loi de 1879. L'événement a prouvé que nous avions eu raison de tenir compte d'une situation qui, pour être momentanée, n'en était pas moins complexe ; malgré son caractère mitigé, la loi de 1884 donna lieu à une crise ministérielle qui faillit la tuer dans son berceau.

Telle qu'elle était, cette loi accordait aux catholiques des avantages considérables et qui semblent un peu oubliés. Elle permit de dispenser 250 communes de conserver une école officielle, d'adopter plus de 1.500 écoles libres, de supprimer un millier d'écoles publiques et beaucoup d'écoles gardiennes et d'adultes inutiles, de fermer la moitié des écoles normales de l'État, d'adopter un grand nombre d'écoles normales privées, de rétablir la religion tant dans les écoles normales publiques que dans la très grande majorité des écoles primaires (1).

Deux lacunes subsistaient : les écoles libres adoptables n'étaient pas subsidiées; certaines écoles publiques demeuraient privées de l'enseignement religieux, et là où celui-ci avait été rétabli, il n'était pas contrôlé par l'inspection ecclésiastique.

La première de ces lacunes pouvait être comblée par un simple crédit à inscrire au budget; la seconde, pour disparaître,

(1) Voici un échantillon d'appréciations qui dénotent un étrange oubli des faits. Mes amis du journal *Le XX^e siècle*, voulant caractériser la loi de 1884, ont écrit : « 1884. Une loi timidement (!) réparatrice donne aux pères de famille le moyen de s'abriter quelque peu contre les exactions de l'autorité communale. » (N° du 19 août 1895). C'est tout !!

Digitized by Google

réclamait une réforme législative. Celle-ci demeura pendant quelques années à l'arrière-plan ; l'autre éveilla l'attention dès 1887. Je dis : dès 1887, et pas avant, parce que l'un des devoirs du ministère de 1884 était de rétablir l'équilibre des finances publiques et que, dans les premiers temps, les économies s'imposaient. Mais en 1887, j'estimai que le moment était venu d'agir et je présentai un amendement au budget de l'intérieur allouant un crédit, relativement modique, pour les écoles adoptables. Cet amendement causa une vive émotion à M. Beernaert et à M. Devolder, son fidèle lieutenant; la question ministérielle fut posée dans les couloirs, et cette menace me détermina à ajourner ma proposition. Néanmoins, chaque année, je revins à la charge; un jour même, M. Vandenpeereboom, ministre des chemins de fer, — je le dis à son honneur, — me pressa de renouveler le dépôt de mon amendement de 1887; mais au moment décisif nous nous heurtâmes de nouveau à la question de cabinet posée par M. Beernaert. En vain les instances se multiplièrent-elles ; elles vinrent d'en haut et d'en bas; de toutes parts M. Beernaert fut conjuré de renoncer à son intransigeance; ces efforts échouèrent. Mais le mécontentement des catholiques allait grandissant, et, frappé de son intensité, le gouvernement finit par déclarer en 1891 qu'il ne pouvait se rallier à l'inscription au budget d'un crédit pour les écoles adoptables, mais qu'il était sympathique à une réforme basée sur le système anglais.

Je m'empressai d'en prendre acte. Nous savions du reste que M. de Burlet, arrivé récemment aux affaires, était favorable à la cause que nous défendions. Mais l'accomplissement de la promesse faite ayant tardé, quelques-uns de mes amis et moi, nous déposâmes, au commencement de 1894, une proposition de loi ayant pour objet de faire participer les écoles adoptables aux sommes payées pour l'instruction des enfants pauvres par les bureaux de bienfaisance. Cette proposition n'avait d'autre but que de servir d'aiguillon, car une réforme plus large s'imposait. Sur ces entrefaites, M. Beernaert quitta le pouvoir, et M. de Burlet, devenu chef du cabinet, inaugura un régime réparateur en inscrivant au budget de 1894 en faveur des écoles adoptables un crédit de 300,000 fr.; c'était, sauf le chiffre, la proposition que j'avais faite en 1887 et renouvelée plusieurs fois depuis.

Digitized by Google

Ce crédit ne constituait, dans la pensée du cabinet nouveau, qu'une mesure provisoire. Une loi d'ensemble était promise pour la session de 1894-1895. M. de Burlet était décidé à la présenter; mais les événements l'ayant appelé au ministère des affaires étrangères, l'honneur de la déposer échut à M. Schollaert, devenu ministre de l'intérieur, qui avait signé nos propositions antérieures et avec lequel j'avais toujours marché en intime accord dans les questions d'enseignement.

Seulement le problème, compliqué par lui-même, était devenu de plus en plus ardu à raison des longs délais que sa solution avait subis. Petit à petit les exigences de certains catholiques s'étaient développées, et l'on en était venu, çà et là, à demander que toutes les dépenses des écoles privées fussent mises à la charge des pouvoirs publics; par contre, on eût donné à ces écoles la qualification d'écoles publiques. Ce système était fort contestable; mais, suivant une pratique invariablement suivie, ceux qui n'ont pas de responsabilité ne s'arrêtèrent pas aux objections qu'il soulevait. L'adhésion de Mgr de Harlez contribua à lui concilier des sympathies; ce n'est pas en effet un minime appui que celui d'un savant dont les travaux excitent l'admiration générale. Qu'il me soit permis cependant de faire remarquer, qu'habitué à traiter des problèmes purement scientifiques, Mgr de Harlez, dans les lettres qu'il a publiées depuis deux ans sur divers sujets, s'est montré fort étranger aux œuvres de loi, et peut-être trouvera-t-il quelque lumière dans l'anecdote que voici. On consulta un jour saint Thomas d'Aquin sur une nomination à faire dans une communauté; il s'agissait du choix d'un supérieur, et trois candidats étaient en présence. Thomas d'Aquin demanda qu'on lui dépeignît chacun des candidats par la qualité qui le distinguait. Le premier, lui dit-on, est très saint, *sanctissimus*. — Il réfléchit et répondit : *Oret*, qu'il prie! — Le second est *doctissimus*, très savant. — *Doceat!* qu'il enseigne, s'écria le saint. — Le troisième est très prudent, *prudentissimus*. — *Regat!* qu'il gouverne : telle fut la réponse. Mgr de Harlez ne m'en voudra pas, je l'espère, de lui rappeler ce trait de la vie de saint Thomas (1).

(1) Mgr de Harlez a publié au mois d'août dernier un projet de loi scolaire en six articles. Ce projet, inadmissible au point de vue politique et religieux, ne soutiendrait pas, au point de vue administratif, la discussion des hommes de gouvernement.

Digitized by Google

II

C'est dans ces circonstances, que M. Schollaert déposa le projet de loi sur l'instruction primaire : il s'inspirait de deux idées.

En premier lieu, l'État s'engageait à subsidier l'enseignement libre adoptable, c'est-à-dire réunissant les conditions de l'adoption, et ces subsides étaient fixés dès le début à 2.300.000 fr. Qui eût espéré une victoire aussi complète il y a quelques années? Bien que je n'aime pas les prophéties, j'avais dit en 1891 en appuyant un amendement que j'avais déposé en faveur des écoles libres : *Tenaces fortuna juvat*. Quatre ans après, cette prophétie s'accomplissait.

En second lieu, le projet rétablissait, comme matière obligatoire, dans le programme des écoles officielles, l'enseignement de la religion et de la morale, et il le plaçait sous le contrôle de l'inspection ecclésiastique.

Quelques-uns se sont étonnés de voir le gouvernement prendre cette initiative : personne, ont-ils dit, n'avait parlé d'une telle modification à la loi de 1884; pourquoi donc la proposer?

C'était oublier que la question de l'enseignement religieux dans les écoles est à l'ordre du jour dans tous les pays; que la solution affirmative de cette question a toujours figuré dans la charte du parti catholique; que si elle n'avait pas été admise d'une manière complète en 1884, c'est par les raisons d'opportunité que j'ai exposées; que du reste depuis lors des faits nouveaux avaient démontré la nécessité de mettre fin aux dernières applications de la loi de 1879. Comment, en effet, ne pas avoir été frappé du spectacle lamentable qu'offrent certaines grandes villes et communes industrielles où les enfants sont élevés dans l'ignorance religieuse la plus absolue et deviennent de véritables infidèles? Comment n'avoir pas été ému des progrès du socialisme dans les masses, progrès attestés par les dernières élections législatives? Aussi, dès le mois de janvier 1895, M. Schollaert et moi, nous avions entretenu M. de Burlet de l'urgence qu'il y avait à rétablir l'instruction religieuse dans le programme de l'école primaire; l'ouverture avait été favorablement accueillie et les dispositions proposées

Digitized by Google

par M. Schollaert n'étaient pas autre chose que le fruit de cette négociation.

On pouvait espérer qu'un projet de loi s'inspirant d'idées aussi salutaires rencontrerait un appui unanime dans la majorité. En 1887, M. Jacobs déclarait que, pour subsidier les écoles libres, il fallait faire grand; il évaluait le sacrifice de ce chef à 500.000 frs par an, et voici que le gouvernement offrait 2.300.000 frs! D'un autre côté, l'extension de l'enseignement religieux était trop en harmonie avec les idées traditionnelles et la raison d'être de la majorité, pour qu'il fût possible de redouter de sa part le moindre désaveu.

Cependant, lorsque les droites des deux Chambres se réunirent pour exprimer leur avis, M. Beernaert, dans un discours lu, se prononça véhémentement contre le rétablissement dans le programme de l'enseignement religieux; il alla même jusqu'à soutenir que l'État n'avait pas de morale. Je me rappelle qu'au premier Congrès de Malines, le prince A. de Broglie (1) me disait: « qu'un certain degré de morale sociale était indispensable »; et en effet, le gouvernement, dans ses lois pénales comme dans ses lois civiles, est appelé chaque jour à appliquer les principes de la morale, de la morale en vigueur dans la nation, de la morale chrétienne, et si cette morale domine la société, comment vouloir la bannir des écoles qui remplacent les pères de famille? Quoiqu'il en soit, on apprit bientôt que M. Beernaert serait suivi par la majeure partie de la députation de Bruxelles, sur laquelle il avait conservé un sérieux ascendant.

Deux motifs étaient invoqués pour expliquer cette résistance.

Vous n'améliorerez pas, nous disait-on, l'enseignement public et vous lui donnerez une fausse enseigne! Certes, les écoles communales de certaines villes et de certaines communes industrielles ne réaliseront pas plus dans l'avenir que dans le passé notre idéal. Mais comment prétendre qu'un enseignement religieux donné chaque jour sous la surveillance de l'inspecteur ecclésiastique ne produira pas quelque bien? Comment contester que, par ce moyen, beaucoup d'enfants élevés actuellement dans l'ignorance des croyances religieuses, y seront initiés et se verront mis en possession, pour régler leurs actions, d'un guide qu'ils n'avaient plus? Le contester serait prétendre, que le

(1) Aujourd'hui le duc de Broglie.

Digitized by Google

catéchisme préparatoire à la première communion, qui n'embrasse que quelques mois et qui se donne chaque jour pendant un laps de temps limité, serait dépourvu de tout effet.

La seconde objection consistait à dire que nous ferions tort à l'enseignement libre, en rassurant les parents sur le compte de l'enseignement officiel. Crainte vaine et que les faits ont démentie! Les catholiques continueront comme par le passé à avoir plus de confiance dans les écoles privées que dans les écoles publiques; il en a été de même en ce qui concerne l'enseignement secondaire; là aussi, le prêtre est rentré dans la majorité des établissements d'instruction moyenne; nulle part l'enseignement libre n'en a souffert; on sait assez du reste que, dans une foule de localités, les écoles officielles ne suffiraient pas à recevoir toute la population scolaire.

En réalité, ces objections s'inspiraient d'une idée très fausse, celle de veiller à donner dans nos établissements un enseignement confessionnel à une partie des enfants en âge d'école et de négliger le surplus. Notre devoir social est de nous préoccuper de la bonne éducation, non d'une fraction de la société, mais de la société tout entière. La société belge a été chrétienne dans le passé; on cherche à lui enlever ou tout au moins à affaiblir ce caractère; un tel dessein ne devrait compter sur notre complicité, que si nous étions résignés à n'envisager l'Église que comme une petite chapelle destinée, non à exercer une action générale, mais à limiter son enseignement à une portion de la société. Grâce à Dieu, nous n'en sommes pas encore là, et puisse une telle heure ne jamais sonner! On perd de vue du reste que l'enseignement public a toute chance de grouper autour de lui, sous tous les régimes scolaires, un nombre considérable d'enfants; nous ne saurions rester indifférents au sort que la loi réserve à ces enfants. Je n'ignore pas que, dans certains milieux, on aime à proclamer que la religion est affaire de conscience et ne regarde que la famille. Une telle doctrine aboutit directement à assurer, par la laïcisation, le règne de la libre-pensée. Que nos adversaires la soutiennent, nous pouvons le regretter; mais qu'elle cherche à envahir nos rangs, c'est un mal contre lequel nous devons énergiquement réagir (1).

(1) Le programme des socialistes allemands, arrêté à Gotha en 1875, comprend : « l'éducation populaire universelle par l'État; l'obligation

Digitized by Google

La majorité, un peu déconcertée d'abord par la sortie de M. Beernaert, ne tarda pas à se ressaisir sous l'influence attristée mais décidée du gouvernement et de ses amis les plus dévoués, et il apparut bientôt qu'à part les trois quarts de la députation de Bruxelles, il n'y aurait guère de défection. Les discours des progressistes et des socialistes auraient du reste mis un terme à toute hésitation, s'il en avait subsisté. Rejetant les voiles jadis déployés avec art, ils définirent ce qu'était, ce que devait être à leurs yeux l'école soi-disant neutre; MM. Vandervelde et Heuse (1) opposèrent à la morale chrétienne la morale socialiste ou la morale positiviste, et ils prétendirent que ces morales-là devaient servir de base à l'enseignement public; dès ce moment, continuer à bannir de certaines écoles l'enseignement de la religion et de la morale, consentir à séparer la morale de la religion, c'eût été donner une consécration définitive à un fait, souvent allégué par nous, longtemps contesté par les doctrinaires, à savoir que l'école neutre était, non une école respectueuse de toutes les croyances tout en y demeurant étrangère, mais une école ouvertement antireligieuse. Aussi, lorsqu'une proposition de disjonction, ayant pour but de maintenir le *statu quo* en ce qui concerne l'instruction religieuse eût été formulée par des membres du banc de Bruxelles, elle fut délibérément écartée par la majorité (2).

Les principes qui régissent désormais le caractère religieux des écoles résultent nettement du texte de la loi et des déclarations dont elle a été accompagnée. L'enseignement religieux est obligatoire, sauf les dispenses qui ne peuvent intervenir qu'à la suite de demandes expresses, spontanées et nullement provoquées. L'inspection ecclésiastique est rétablie. Là où il n'y a pas de dissidents, tout l'enseignement peut, même dans les écoles publiques, être confessionnel. Là où il y a des dissidents, il n'est pas permis à l'instruction religieuse de déborder sur l'instruction scientifique; mais celle-ci ne peut,

scolaire universelle; la gratuité de l'instruction et l'*exclusion de l'enseignement religieux, considéré comme affaire privée* ».

(1) Notes de la minorité de la section centrale.

(2) « Le gouvernement catholique, en inscrivant la religion au programme, a fait un acte de foi et donné une preuve de courage qui mérite toute notre reconnaissance » (Discours de Mgr Rutten à la distribution des prix du Collège St-Joseph, à Hasselt).

Digitized by Google

ainsi que le proclamait déjà l'article 5 de la loi de 1884, être contraire aux croyances des élèves, et, il lui est loisible de s'inspirer de Dieu, de la vie future et du décalogue. Sur ce dernier point, M. de Burlet a prononcé à deux ou trois reprises quelques paroles qui, sans contredire formellement mes appréciations, semblaient prêter à des controverses. Mais les discours de M. Schollaert, ministre de l'intérieur, prouvent qu'il était pleinement d'accord avec moi, comme il n'a cessé de me le témoigner dans des entretiens nombreux; c'est ainsi que le 31 juillet 1895, il a dit à la Chambre : « Sans exception aucune tous les orateurs ont toujours déclaré que l'enseignement devait s'inspirer de ces grandes doctrines qui, tirant leur origine du christianisme, sont devenues le domaine commun de l'humanité. Jamais, ni en 1879, ni en 1868, ni en 1842, il n'a été question d'empêcher l'instituteur d'affirmer dans sa classe l'existence de Dieu et d'enseigner les grands devoirs fixés par le décalogue. »

Ces paroles sont claires, elles marquent la communauté des vues qui existait entre M. Schollaert et moi ; on s'en convaincra mieux encore en lisant nos discours en leur entier (1).

En face de écoles confessionnelles largement subsidiées, on a évoqué les futures écoles socialistes, et on les a montrées prêtes

(1) Voir notamment le discours de M. Schollaert et le mien du 31 juillet 1895. A M. Lorand qui opposait à M. Schollaert mon rapport, M. Schollaert répondit : « On voudrait trouver une contradiction là où il n'en existe pas. Le jeu a été joué hier ; je ne m'y prêterai pas aujourd'hui (p. 2352 des *Annales*). »

Au Sénat, M. de Burlet a dit le 29 août : « Vous savez parfaitement que le gouvernement a marqué certaines différences de vues entre le rapporteur et lui ». Si j'avais fait partie du Sénat, je l'aurais prié de préciser ; il n'aurait pu le faire. Mes vues n'ont pas cessé d'être en harmonie avec le texte de la loi, l'exposé des motifs et les discours de M. Schollaert. Mais M. Bara s'est autorisé des paroles de M. de Burlet pour proposer un amendement ainsi conçu : « Dans les classes des écoles publiques et adoptées où se trouveront un ou plusieurs élèves dispensés de suivre le cours de religion, l'enseignement sera *neutre* ». M. de Burlet a répondu le 30 août : « Je demande quel intérêt M. Bara et cette assemblée pourraient avoir à faire mettre dans la loi un texte qui a précisément la portée des déclarations faites, *à part le mot neutre auquel nous attachons un sens inacceptable, tandis que les mots non-confessionnel rendent mieux notre pensée.* »

C'est précisément de cette diversité de termes que naissait l'équivoque. De ce qu'un enseignement est *non-confessionnel*, il ne suit pas qu'il ne puisse être basé sur les grandes vérités qui forment les fondements de toute société civilisée ; il en est autrement de l'enseignement dit *neutre*. La loi conserve donc la signification que M. Schollaert et moi, nous lui avons donnée.

Digitized by Google

à jouir des mêmes avantages. J'ignore s'il s'en fondera. Mais ce que je sais, c'est qu'elles ne recevront pas de subsides, si elles ne se conforment pas à l'article 5 de la loi de 1884, c'est-à-dire si elles ne respectent pas les convictions religieuses des familles, les institutions nationales, les préceptes de la morale, « de la vieille morale » a dit M. Schollaert (1), c'est-à-dire les bases mêmes de la société (2).

En dehors du point religieux, d'autres embarras surgirent de contre-projets émanés de M. Helleputte et de M. Hoyois.

M. Helleputte soutint avec une conviction ardente et dans les termes les plus éloquents les dispositions de la loi relatives à l'instruction religieuse ; mais il voulait remettre l'enseignement public aux mains d'une institution nouvelle, les Bureaux scolaires, donner aux écoles privées la personnification civile et la qualification d'écoles publiques, et en mettre tous les frais, sauf ceux résultant de l'acquisition des locaux et de leur entretien, à la charge de l'État, des provinces et des communes.

M. Hoyois, cédant, semble-t-il, au désir de grouper une majorité autour de lui et de la conduire à la victoire ou si l'on veut à l'assaut, tendit une main à M. Beernaert en laissant aux communes le soin de décider si l'enseignement religieux figurerait au programme, et une autre main à M. Helleputte en formulant une série des dispositions se rapprochant de celles que ce dernier avait rédigées et attribuant notamment aux écoles privées la qualification d'établissements d'utilité publique.

Je ne puis discuter ici en détail les grandes lignes de ces systèmes que le cabinet a fait écarter par la question préalable. Ils avaient pour eux deux arguments puissants : le premier, c'est qu'ils affranchissaient les catholiques de la presque totalité des longs sacrifices qu'ils continuent à faire pour l'enseignement libre ; le second, c'est que les écoles privées, en exonérant les pouvoirs publics d'une partie des dépenses que réclamait le service de l'enseignement, méritaient d'être mises sur le même pied que les écoles publiques.

Sans méconnaître la valeur de ces arguments, ils ne suffisaient pas, selon moi, à justifier les systèmes qu'ils recommandaient.

(1) 30 août 1895, au Sénat.

(2) L'art. 5 de la loi de 1884 est devenu l'article 6 de la loi organique de l'instruction primaire, formée des deux lois combinées de 1884 et de 1895, (arrêté royal du 15 septembre 1895.)

Digitized by Google

D'abord, l'application de ces systèmes eût entraîné pour les communes et pour l'État des charges fort lourdes ; je sais tout ce qu'on peut dire pour justifier la légitimité de ces charges ; mais encore faut-il que les finances du pays ne soient pas compromises. En second lieu, je suis convaincu qu'imposer toutes les dépenses de l'enseignement libre aux budgets publics, c'eût été favoriser à bref délai les empiétements de l'État et de communes sur un domaine réservé jusqu'ici à la liberté. Déjà les écoles privées se fussent appelées, d'après la proposition de M. Helleputte, écoles publiques, et d'après celle de M. Hoyois, établissements d'utilité publique : ces qualifications, grosses de dangers, eussent poussé les partis et la bureaucratie à mettre les faits en harmonie avec elles. Une fois d'ailleurs les écoles privées devenues personnes civiles, il eût suffi d'une loi décrétant, sous l'empire de passions surexcitées, la suppression de ces personnes civiles, pour que leurs patrimoines fussent confisqués par l'État : l'histoire nous offre ici des précédents fameux, et c'est manquer de clairvoyance que de ne pas en tenir compte.

Les considérations de sentiment jouèrent un grand rôle dans tout ce débat préliminaire. On était touché à juste titre du sort des instituteurs libres et l'on eût voulu leur assurer le même sort qu'aux instituteurs officiels. Mais la question était de savoir comment ce but pouvait être atteint. Entendait-on mettre directement à la charge de l'État ou des communes le traitement et le logement de ces instituteurs ? Mais comment justifier une semblable mesure en faveur d'agents que ni l'État ni les communes ne nomment et qu'ils ne peuvent révoquer ? Voulait-on, au contraire, imposer aux patrons des écoles libres l'obligation de mettre leurs instituteurs sur le même pied que les instituteurs officiels ? La conséquence d'une semblable exigence eût été peut-être la suppression de beaucoup d'écoles libres.

Il était donc sage de s'en tenir au système proposé par le gouvernement et qui consistait dans l'octroi par lui de subsides élevés et dans le respect, au point de vue financier, de la liberté des provinces et des communes. Les nécessités de la discussion rendirent cependant une concession indispensable : il fut stipulé que les traitements des instituteurs des écoles adoptées seraient à la charge des communes et qu'ils seraient les mêmes que ceux des instituteurs officiels. Je fais des vœux pour que cette prescription n'amène pas la suppression d'un certain nombre

Digitized by Google

d'adoptions. Mais, quoiqu'il en soit à cet égard, sous tous les autres rapports, le système du projet fut maintenu ; seulement le gouvernement consentit à en pousser l'application au delà des limites financières primitivement privées ; il se décida, pour répondre aux vœux de ses amis, à augmenter d'un million l'intervention de l'État au profit des écoles. La section centrale avait du reste fait droit à un autre grief des écoles libres ; elle avait, par une disposition formelle, stipulé que la part des bureaux de bienfaisance dans les frais de l'enseignement serait répartie également entre les écoles communales, les écoles adoptées et les écoles adoptables.

La loi, ainsi modifiée, fut adoptée à la Chambre par 81 voix contre 51 et 4 abstentions et au Sénat par 56 voix contre 31 et 1 abstention (1). J'ai dit, au moment où le vote allait s'accomplir, qu'elle était une loi de progrès et de civilisation. L'histoire, j'en suis convaincu, ratifiera ce jugement : les écoles officielles ont été améliorées ; les écoles adoptées, tout en conservant leur caractère confessionnel, leur ont été presque assimilées ; les écoles libres adoptables seront largement subsidiées ; les fonds de la bienfaisance publique cesseront de servir exclusivement à l'enseignement officiel. Qu'on se reporte à quelques années en arrière : de tels résultats eussent paru impossibles ; ils ont été obtenus par l'accord et l'énergie du gouvernement et de la presque totalité de ses amis ; gouvernement et majorité ont bien mérité, selon moi, du pays et de la cause catholique. Leur œuvre n'est sans doute pas parfaite ; rien de tel ne sort de mains humaines ; peut-être conviendra-t-il de la perfectionner un jour ; mais nul, parmi les catholiques, ne saurait contester sans injustice les bienfaits qu'on lui doit.

III

La loi de 1895, comme celle de 1884, a pour but de permettre aux catholiques de conserver leurs écoles libres,

(1) Les votes négatifs et les abstentions émis par des membres ne faisant pas partie de la gauche provenaient pour la plupart du petit groupe qui forme la clientèle de M. Beernaert, c'est-à-dire de quinze députés et six sénateurs de Bruxelles, de M. Devolder et de M. Lejeune. Trois autres membres de la majorité ont également, par des motifs divers, refusé leurs suffrages à la loi : ce sont deux députés, MM. Hoyois et Bailly, et un sénateur, le comte de Pret.

Digitized by Google

tant parce que celles-ci offrent plus de garanties que les écoles officielles à l'éducation chrétienne de l'enfance, que parce qu'elles sont destinées dans les jours mauvais, à empêcher la conquête des jeunes générations par leurs adversaires. Ce résultat est de premier ordre : c'est assez dire que le devoir impérieux de quiconque a souci de l'avenir de la société est aujourd'hui plus que jamais de ne pas les laisser tomber.

Je reconnais que la propagande en faveur des écoles catholique rencontre actuellement peu d'écho. L'homme se lasse de tout; à force d'avoir entendu parler des écoles, on redoute de voir aborder ce sujet, et beaucoup se disent que, puisque la masse des populations est catholique, il appartient au gouvernement qui est son organe, de donner une large satisfaction à l'un de ses premiers besoins.

La loi nouvelle a précisément pour objectif d'obliger les pouvoirs publics à tenir compte, dans l'octroi des subsides, des vœux des catholiques. Mais il n'en demeure pas moins vrai, qu'une partie des dépenses afférentes aux écoles libres continuera à peser sur les fidèles, et c'est ce devoir que ceux-ci doivent remplir avec virilité.

De tout temps l'Église a attaché à l'œuvre des écoles une importance capitale. Le quatrième Concile de Latran, célébré en 1215 sous Innocent III, statua : « Comme l'Église de Dieu, semblable à une pieuse mère est tenue de pourvoir à ce que les pauvres qui ne peuvent être secourus par les ressources de leurs parents, ne soient pas privés des avantages de l'instruction, chaque église cathédrale aura un maître qui enseignera ses clercs et les pauvres écoliers gratuitement, et un bénéfice convenable leur sera assigné. » A cette prescription Innocent III ajouta : « Que non seulement dans les églises cathédrales, mais aussi dans toutes les autres qui en auront le moyen, un maître capable soit choisi par le prélat avec son chapitre pour instruire gratuitement dans l'art de la grammaire les clercs de l'Église et les autres enfants. » A cinq siècles de là, le pape Benoît XIV a dit : « L'ignorance est l'origine de tous les maux, surtout dans la classe ouvrière. »

Ces citations résument tout l'enseignement de l'Église à travers les siècles. Mais, s'il est tel, comment ses disciples seraient-ils indifférents à la cause des écoles? Comment ne se préoccuperaient-ils pas de marquer d'un sceau chrétien

Digitized by Google

l'éducation des enfants de toutes les classes et surtout de la classe laborieuse? S'ils saluent dans la doctrine catholique la vérité éternelle, si elle leur est chère, s'ils rattachent à sa prépondérance les meilleures espérances de l'humanité, comment pourraient-ils être indifférents à son expansion? Comment s'abstiendraient-ils, sans s'exposer à être taxés d'égoïsme et de défaillance, de faire participer autrui à un bienfait dont ils sont les dépositaires?

Je le sais : les œuvres sociales attirent en ce moment beaucoup de dévouements. Loin de m'en plaindre, j'applaudis. Oui, il convient de chercher à préserver les hommes faits et les adolescents par des publications, des brochures, des cercles, des institutions économiques sagement organisées. Mais notre charge est aussi de défendre les enfants par la création ou le maintien de bonnes écoles. Je dirai même que, sans les écoles, les autres œuvres resteront stériles; pour qu'elles fructifient, elles doivent agir sur un terrain bien préparé. Quelle action durable et profonde en effet pourront-elles exercer sur des hommes qui, étrangers à toute formation chrétienne, sont dominés par la fièvre des jouissances terrestres? Comment même se flatteraient-elles de faire parvenir jusqu'à leurs oreilles les appels qu'elles leur adressent? Comment les attirer? Comment avoir prise sur eux?

Le catéchisme ne se donne à l'église que pendant quelques mois. La Société de Saint-Vincent de Paul, en dépit de son zèle, n'a qu'une action limitée. Les patronages ne se recrutent que parmi les adolescents chrétiens. C'est donc l'école, c'est-à-dire le milieu où se façonne l'enfant, où chaque jour le bien peut être infusé dans son cœur et dans son esprit, c'est l'école qui mérite au plus haut point notre sollicitude. On a dit : tel instituteur, telle école ; on peut dire aussi : telles écoles, tels enfants, tels hommes.

Je l'ai proclamé un jour : l'œuvre scolaire est la reine des œuvres; quiconque n'est pas fatigué d'être chrétien ne doit pas l'être non plus de s'y dévouer. Oui, il faut la soutenir sous toutes les formes. Il faut d'abord multiplier les écoles; les subsides que l'État octroiera permettront désormais d'en créer de nouvelles. Il faut mieux payer les instituteurs : en leur assignant des traitements convenables, on obtiendra d'eux plus

Digitized by Google

de zèle dans l'accomplissement de leur tâche si humble, si obscure, mais si intimement liée au sort de la civilisation chrétienne. Il faut organiser et développer pour eux partout des caisses de pensions, à l'instar de celle du Brabant : quoi de plus rationnel que d'entourer leurs vieux jours de sollicitude?

Un mot maintenant à l'adresse du clergé.

Je n'ai pas compétence pour lui tracer sa mission. Mais il doit m'être permis de dire qu'en élaborant la loi de 1895, nous avons escompté son concours et je serais presque tenté d'ajouter son apostolat. Peut-être la perspective d'entrer dans certaines écoles publiques imbues d'un mauvais esprit, dirigées par des instituteurs hostiles à la religion, ne lui offre-t-elle que peu d'attraits. Mais tout effort est pénible, et ici, le bien à faire est si important, que l'hésitation ne se comprendrait pas : selon moi, la religion doit pénétrer partout où la porte lui est ouverte, ne le serait-elle qu'à moitié. Je le veux : les commencements seront laborieux ; mais j'ai la confiance que, petit à petit, à force de tact et de bons procédés, les rapports entre le clergé et les instituteurs des écoles restées neutres jusqu'à présent, s'amélioreront ; et d'ailleurs, en fût-il autrement, le grand intéressé, c'est l'enfant ; il s'agit d'imprégner des vérités chrétiennes une foule de petites intelligences; pour atteindre ce résultat, comment ne pas surmonter tous les dégoûts? Et qui ne sait que parfois une parole suffit pour conquérir ou garder une âme?

J'adresse donc à tous, aux prêtres et aux laïques, un appel pressant. Il dépend d'eux que la civilisation chrétienne ne recule pas plus longtemps devant les doctrines socialistes et même qu'elle regagne le terrain perdu. A l'œuvre pour cette entreprise de capitale importance ! A l'œuvre tous ! Il ne sera pas dit que les catholiques belges se seront montrés indignes de leur passé, de leurs convictions et des facilités que la loi procure à la diffusion de leurs croyances !

CH. WOESTE.

Digitized by Google

WASHINGTON EN 1895

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, — excepté peut-être les opinions. Notre planète n'offre pas un coin si connu qu'il ne puisse faire l'objet d'une description tout à la fois exacte et pourtant différente de cent autres qui l'ont précédée. C'est que les tempéraments, à travers lesquels ont été vus les objets reproduits par le peintre ou le narrateur, sont aussi parfaitement variés que le sont les physionomies des millions d'hommes dont se compose la population terrestre.

Cette remarque était utile pour expliquer combien la capitale des États-Unis m'est apparue différente de ce que je croyais devoir la trouver.

Dès une distance de plusieurs kilomètres en arrivant de New-York, on aperçoit, dominant la ville, non les mille cheminées au panache noir et les fameux bâtiments à vingt étages des villes américaines, mais l'immense obélisque de marbre et le dôme du Capitole fédéral qui signalent au loin Washington, comme la coupole de St-Pierre indique à l'horizon la ville éternelle.

Si l'on remonte le Potomac, en venant de Fortress Monroe, qui défend l'embouchure de la rivière, ces deux monuments dressent sur le ciel bleu leurs silhouettes éclatantes et blanches comme la neige, encadrées dans la verdure des rives.

On garde, en débarquant, cette impression première d'une ville calme et vouée au repos, — capitale silencieuse d'un État gigantesque tout fait de bruit, d'argent et de commerce, comme un sanctuaire construit au milieu d'un quartier marchand. Telle est bien, d'ailleurs, l'idée dont s'inspirèrent les fondateurs de Washington : idée venue trop tard, comme tant d'autres, pour trouver jamais quelque chance de remplacer en Europe un préjugé séculaire.

Digitized by Google

Chez nous, la capitale est le centre politique de l'État parce qu'elle en est le centre social et commerçant : la même ville est donc à la fois la résidence des pouvoirs publics et celle d'une populace, véritable rebut du pays, dont les révolutions ont toujours été l'œuvre. Si Paris n'était pas le siège du gouvernement, à quels malheurs la France n'aurait-elle pas échappé !

Durant mon séjour au Brésil, une commission officielle était allée choisir au loin, dans une région sauvage, l'emplacement de la nouvelle capitale fédérale qui, suivant un article de la Constitution républicaine, doit remplacer Rio-de-Janeiro. La sagesse de cette mesure éclata bientôt après, lorsque la guerre civile de 1893 et le blocus de la baie par la flotte rebelle — événements dont je fus en partie témoin, — faillirent mettre le gouvernement à la merci des insurgés.

Il suffit également de connaître New-York, avec son encombrement de population et sa cohue d'affaires, pour comprendre combien une cité pareille aurait mauvaise grâce à réclamer le titre de capitale politique.

« Délibérez en paix, représentants du peuple ». Jamais ce mot célèbre ne reçut une application meilleure que sous le dôme du Capitole qui là-bas, tout au bout de l'avenue de Pensylvanie, semble surveiller et protéger la ville de Washington. Le fondateur des États-Unis posa lui-même la première pierre de cet édifice, chétif dans ses détails, mais écrasant par ses dimensions colossales, et sous la coupole duquel légifèrent les sénateurs et les députés des quarante-six états. Dans ce séjour fortuné, la politique est le privilège exclusif du gouvernement, et les conséquences de ce système vont jusqu'à refuser tout droit de vote aux habitants du *District fédéral*.

Au moment où j'écris ces lignes, au cœur de l'été, la ville de la paix est dans toute sa gloire. On ne songe pas à sourire quand les Américains affirment que leur capitale est la plus jolie cité du monde, car, sous un certain rapport, on ne peut se retenir de leur donner raison. Les monuments y sont peu nombreux, mais le regard, en revanche, n'y rencontre aucun de ces hideux bâtiments particuliers à New-York et surtout à Chicago, et dont quelques-uns s'élèvent jusqu'à trente étages. Ici les demeures sont basses, en briques rouges pour la plupart,

Digitized by Google

et construites avec une extrême variété dont le contraste bizarre rachète l'architecture trop simple, sacrifiée toute entière au confort intérieur. Les rares motifs d'ornementation sont presque invariablement empruntés à l'époque romane et à la Renaissance.

Si le plan des rues, selon la coutume en vigueur tant aux États-Unis que dans l'Amérique du Sud, est un échiquier parfait coupé seulement par quelques artères diagonales qui portent le nom d'avenues, la ville doit à cette disposition son aspect charmant de parc français, en même temps qu'aux rangées de beaux arbres dont les rues sont garnies. Aux extrémités de ces voûtes de feuillage, où brillent au printemps les fleurs éclatantes des tulipiers, s'ouvrent des squares sans clôtures entourant les statues des gloires militaires de la République : Washington, Scott, Dupont, Rawlins, Farragut et d'autres encore, sans oublier La Fayette dont le joli monument est un cadeau de la France. Ici même règne cet esprit d'ordre et d'étiquetage si particulier au pays : on voit, dans certaines longues avenues, se profiler en ligne droite, de distance en distance, des statues équestres au milieu de plates-bandes fleuries. Un jour par an, leurs piédestaux sont drapés d'étendards américains et garnis de couronnes commémoratives ; on consacre cet anniversaire, appelé le *Decoration Day*, à la mémoire de tous les grands serviteurs de la patrie.

Le système général de classification, dont je parle, a bien ses avantages. Quand on sait que toutes les rues allant du nord au sud sont désignées par des numéros, et celles qui vont de l'est à l'ouest par les lettres de l'alphabet ; que chaque *block* de maisons, en outre, comprend un même nombre de numéros correspondant à ceux des rues qui coupent ses extrémités (de 1700 à 1800, par exemple, entre la 17e et la 18e rue), — il devient absolument impossible de s'égarer.

Constatons encore une pensée pratique dans l'assemblage des monuments officiels dont le point central est la célèbre *Withe Lodge* ou Maison blanche, édifice modeste à fronton grec, où vécurent Monroe, Jackson, Abraham Lincoln, Ulysse Grant et les dix-neuf autres Présidents de la Confédération. A droite et à gauche, séparés seulement par un jardin de la demeure de l'*Exécutif*, s'élèvent les deux palais affectés aux

Digitized by Google

différents ministères. C'est encore Washington qui posa la pierre fondamentale de la Maison blanche, et c'est encore son nom que porte l'obélisque construit en arrière de celle-ci, du marbre fourni par tous les États. Un ascenseur mène au sommet de cette construction gigantesque, haute de 180 mètres, la plus élevée du monde après la tour Eiffel.

Une signification symbolique paraît se dégager de cet ensemble imposant. Ce sont, dessinés en blocs impérissables, l'apothéose du passé, la jouissance du présent, le travail pour l'avenir.

Georges Washington! Il n'est point de nom, pas même celui de Bonaparte, que prononce tous les jours un plus grand nombre de bouches : pas un qui se rattache plus intimement à la fondation d'un État prospère, ni qui rappelle une gloire à la fois plus éclatante et plus pure. « Le Père de son pays », c'est ainsi que le qualifient les inscriptions, les discours, l'enseignement officiel; « l'homme qui n'a jamais menti » *(the man who never told a lie)*. C'est sous ce titre qu'on le propose à l'admiration de la jeunesse. Son portrait orne les palais et les cabanes. Plusieurs villes américaines portent le nom de Washington, et Mount Vernon, lieu de sa mort (1799) est un endroit de pèlerinage où sont exposées les reliques les plus insignifiantes du héros : là se trouvent aussi les clefs de la Bastille.

On dit que, causant avec un Américain, Napoléon Ier porta sur Washington ce témoignage : « C'est le plus grand homme » du monde, et sa renommée sera vivante lorsque la mienne » aura disparu dans la tourmente des révolutions. »

Peu d'hommes, assurément, méritent davantage l'admiration de l'histoire : car ce n'est pas seulement aux succès militaires de Washington, mais encore à son gouvernement pacifique et sage que les États-Unis d'Amérique doivent leurs brillantes destinées.

Ce pays semble avoir le privilège inestimable de posséder et de comprendre les bienfaits de la paix, au sens le plus complet du mot. Sa position géographique et son immense étendue lui permettent de reléguer au second plan les préoccupations militaires. Le prestige de l'uniforme est une chose inconnue dans ces parages : Voyez ces paternels agents de police pro-

Digitized by Google

mener rêveusement leurs casques de feutre et leurs massues de frêne, insignes d'une autorité qui n'a presque jamais à se faire sentir. Cependant, comme les panaches et les spectacles de la rue trouvent toujours des enthousiastes, l'on assiste souvent à des cortèges fantastiques dont la population raffole. Au *Thanksgiving day*, par exemple, (jour annuel d'actions de grâces publiques), surgissent de toutes parts d'invraisemblables milices, composées de nègres pour la plupart, et ressemblant vaguement à des zouaves, à des grenadiers, à des marins : mais il est inutile d'ajouter qu'elles n'ont rien de commun avec l'armée régulière. Ces troupes suivent parfois le convoi funèbre d'un obscur citoyen, comme le font nos « sociétés » de Belgique, et comme elles, si j'ai bien compris leur rôle, elles ont pour objet principal de faire aux membres qui les composent des obsèques convenables, et même, on le voit, assez martiales.

Mais rien n'égale, en fait de joyeuse fantaisie, les cortèges mi-carnavalesques du « Liberation Day ». Il s'agit cette fois de célébrer l'abolition de l'esclavage, réforme mémorable qui s'accomplit sous la présidence de Lincoln, et qui fut l'enjeu de la terrible guerre de sécession. Cette fête de la race noire permet au goût nègre de se donner libre carrière. Aussi les rues sont-elles envahies dès l'aube par d'immenses calvacades dont la réclame monstre d'un cirque ne donne qu'une très faible idée. Quelques centaines de moricauds défilent ainsi par bandes, les uns à pied, vêtus d'uniformes multicolores ; les autres à cheval, ou bien en voiture, brandissant des sabres, des bannières, des cartels, et portant des costumes où se confondent pêle-mêle les casques blancs, les habits noirs, les flots de rubans, les gibernes, les chapeaux à plumes, les habits de généraux : le tout au milieu d'une épouvantable cacophonie musicale. J'ai vu cette année la procession défiler devant le Président Cleveland qui, debout sur le perron de la Maison blanche, la passait gravement en revue.

L'on sait que les Américaines éprouvent un plaisir inexprimable à serrer la main du chef de l'État : ce droit est consacré par la réception du 1^er janvier. Tout bon citoyen se fait un devoir de passer, ce jour-là, dans le salon circulaire de la Maison blanche, où l'Exécutif, sa femme et les dames formant la suite de celle-ci, tous debout et souriants, distribuent pendant

Digitized by Google

plusieurs heures des poignées de main qu'accompagne le plus gracieux : *Very glad to see you.* Je me rappelle avoir entendu ce même « enchanté de vous *voir* » prononcé par un pauvre aveugle, au moment où, conduit par sa petite fille, il arrivait devant M. et M^me^ Cleveland. On cite des gens qui font un voyage de plusieurs jours *tho shake hands with the President.* Pendant toute la cérémonie, les musiciens de la marine, vêtus comme des fantassins anglais, exécutent dans l'antichambre les différents hymnes nationaux, à l'intention du corps diplomatique.

Les réceptions officielles finissent avec l'hiver, ainsi que les fêtes nombreuses et brillantes organisées par la société de la capitale. Lorsque viennent les premières chaleurs et que les rues commencent à reprendre leurs dômes de feuillage, Washington revêt sa calme et séduisante physionomie d'été. L'on voit alors, le soir, les jeunes Américaines les plus élégantes se promener en cheveux par la ville, s'asseoir sans façon sur les degrés de leurs portes, ou prendre leur leçon de bicycle au beau milieu de la rue. Alors commencent aussi les longues promenades à travers les forêts environnantes. Jeunes gens et jeunes filles organisent ensemble de longues excursions, avec cette liberté d'allures que notre vieille Europe, dans son ignorance, reproche avec tant d'injustice au Nouveau-Monde.

Bien des fois, revenant de courses à travers la campagne, tantôt sur nos chevaux, tantôt sur nos bicyclettes, nous avons admiré le spectacle qu'offre la cité, vue des hauteurs voisines. Quand une éclaircie des bois montre les blanches silhouettes du Capitole et de l'Obélisque, dominant le niveau modeste des maisons rouges noyées dans la verdure, nul ne devinerait qu'il a sous les yeux la capitale américaine. On croirait voir plutôt quelque petite ville d'Europe restée calme et proprette parmi le vacarme et la fumée du progrès contemporain, si les annonces qui profanent les sites les plus sauvages, — réclames de bottes, de savons, de machines à coudre, — ne ramenaient bientôt l'esprit à la réalité.

D'ailleurs, en ce qui regarde tous les perfectionnements du confort moderne, Washington n'est guère en retard sur les grandes villes des États-Unis. Elle est sillonnée de *cable-cars*, ou tramways mus par un câble souterrain qui communique avec les véhicules. La plupart de ses maisons possèdent, outre

Digitized by Google

le téléphone, un jeu de sonnettes électriques dont les différents boutons font surgir à volonté la police, les pompiers, un fiacre, un commissionnaire, une voiture d'ambulance.

Ses hôtels sont montés sur cet *american plan* qui simplifie l'existence jusqu'aux dernières limites du possible. Enfin ses théâtres offrent les spectacles de tout genre, depuis les opéras nouveaux jusqu'aux assauts de boxe réglés suivant les fameux *Queensbury rules*.

Telle est, en quelques mots, la ville où dans un cadre sans pompe et sans éclat, se règlent les destinées de la puissante république américaine.

Cte CONRAD DE BUISSERET.

Digitized by Google

AU PAYS DE VAUD

PETITES VILLES ET CHATEAUX.

I

De Lausanne, ou plutôt d'Ouchy à Nyon, la rive du Léman se développe en une succession de courbes gracieuses, formant au long de la Grande Conche une série de petits golfes dont chacun recèle, parmi des bois ombreux ou de vertes prairies, ou de beaux vignobles, une ville ou un village. Et cette rive, depuis le lac jusqu'au pied des grandes Alpes dont la ligne monotone barre l'horizon d'un gigantesque rempart, s'étale en une plaine immense, montueuse, ravinée, avec çà et là des mamelons couronnés de ruines féodales, et formant un parc sans fin, percé de belles routes, parsemé de hameaux, planté de forêts, de vergers et de jardins, — un domaine sans pareil, à ravir une impératrice, qui n'aurait là qu'à être bonne pour être heureuse.

Sur le premier promontoire qui s'avance, chargé de beaux ombrages, dans l'eau bleue, au bas de la côte assez rapide qui mène à un village caché dans les noyers et les peupliers, s'élève sur la plage une tour massive, carrée, percée de fenêtres bilobées à pleins cintres romans, et surmontant le chœur bas et trapu d'une vieille église. C'est tout ce qui reste de l'ancien prieuré de Saint-Sulpice et ces débris n'en constituent pas moins un monument des plus remarquables de l'histoire religieuse du pays. On a retrouvé là les traces d'une station lacustre, comme presque partout sur les rives du Léman : toutefois on ne sait si elle appartient à l'âge de bronze, à l'âge de fer, ou à l'âge de pierre. Après les temps préhistoriques, les Helvètes, d'origine celtique et gauloise succédèrent aux peuplades sauvages ; l'invasion romaine fit de l'Helvétie une province de l'empire, enfin, dès le III^e^ siècle, le christianisme y fut prêché et s'y établit.

Digitized by Google

La fondation du prieuré de S^t^-Sulpice date probablement du VII^e^ siècle, époque où le siège épiscopal fut transféré par Marius d'Avenches à Lausanne. En 1098, il passa sous la direction de Robert, abbé de Molesmes, auteur de la réforme cistercienne dans l'ordre de saint Benoît.

L'église formait autrefois une croix latine ; l'abside, qui a la forme de celle des basiliques, est décorée à l'extérieur d'arcatures sur pieds droits. La voûte centrale a la forme d'une coupole sur pendentifs ; la tour qu'elle supporte est en pierre de tuf ; ses gracieuses arcatures, ses fenêtres à colonnettes et ses arcs en plein cintre, la font remonter au XI^e^ siècle, d'après l'archéologue Blavignac. Jusqu'au XIV^e^ ce joli prieuré était en pleine prospérité ; il possédait un droit de chasse, de nombreuses dîmes ; la plupart des prieurs appartenaient à la noblesse de Savoie et du pays de Vaud. A la Réformation, Berne, enrichie par les dépouilles de l'Église romaine, interpréta à sa manière la parole du Christ : « Faites-vous des amis avec les richesses iniques. » Il s'agissait avant tout de se concilier le bon vouloir des communes les plus importantes du pays de Vaud. Par l'acte de la *grande largition*, Lausanne reçut avec d'autres biens ecclésiastiques les terres, bâtiments et biens du prieuré de Saint-Sulpice, à la condition de n'entrer en possession qu'à la mort du dernier prieur, Aymon de Gingins, de pourvoir au sort des derniers moines et d'envoyer des prédicateurs réformés dans les églises et chapelles dépendantes du prieuré (1).

La plaine de Saint-Sulpice, au commencement de notre siècle, fut le théâtre de deux faits qui sont à signaler. Au mois de mars 1802, l'insurrection des paysans vaudois, connue sous le nom de révolte des *bourla-papey* (brûle-papiers), s'y termina par le camp des Gamaches, et le 13 mai suivant, le premier consul Bonaparte y passa en revue l'avant-garde de la brillante armée qui allait franchir le Saint-Bernard.

Une société pour la restauration de ce beau spécimen de l'art roman, qui serait reconstruit sur l'ancien plan, a été formée par les soins de MM. les pasteurs H. de Perrot et Redard, avec le concours de MM. les architectes T. Fivel et de Gey-

(1) *L'église romane de S^t^-Sulpice et sa restauration*, par MM. DE PERROT et WIRZ.

Digitized by Google

müller, célèbres archéologues. L'initiative privée conservera donc un monument précieux pour l'art, sans que l'État ou l'administration ait à y intervenir, comme cela aurait lieu en France, le pays de la routine par excellence, et dont chaque citoyen n'ose faire un pas s'il ne se sent tenu en lisières par l'autorité.

En quittant Saint-Sulpice on passe devant la très ancienne commune de Prévérenges, et l'on arrive à Morges, petite ville édifiée sur le delta des alluvions de la rivière qui lui a donné son nom, et où l'on a retrouvé les traces de huit stations lacustres. Elle forme un groupe harmonieux et pittoresque, poussant au large du lac les deux jetées de son port, la ligne blanche de son quai, les tours rondes du château, l'éparpillement fantaisiste de ses coquettes maisons et le clocher de son église.

A la fin du XII^e^ siècle, Berthold, duc de Zœringhen, bâtit le château fort. Pierre de Savoie, « le Petit Charlemagne », en même temps qu'il s'assurait les chefs du lac de Neuchâtel et fortifiait Yverdon, agrandissait le château de Morges, de manière à en faire une vraie citadelle, et ordonnait la construction d'une ville, afin de commander de là le lac Léman. De nombreux privilèges furent accordés aux habitants de la cité naissante qui formèrent bientôt une de ces communautés indépendantes dont Pierre de Savoie avait fait une des bases de sa politique. Cela ne convenait guère aux seigneurs féodaux, et Morges eut souvent maille à partir avec leurs gens d'armes ; elle n'en devint pas moins une des quatre bonnes villes fournissant des députés aux États de Vaud. Le comte Pierre aimait à y séjourner et la tradition veut qu'il ait fait son habitation du petit castel qui sert aujourd'hui d'hôtel de ville. Ce bâtiment n'a aucun vestige d'architecture du XIII^e^ siècle, et l'on ne trouve rien dans les détails de sa construction qui soit antérieur au milieu du XIV^e^ siècle. Mais dans le voisinage on remarque plusieurs maisons anciennes, dont l'une, dans le pur style de la Renaissance, passe pour avoir abrité, en 1476, Charles-le-Téméraire, échappé du désastre de Morat.

Le règne de Pierre de Savoie fut un grand bienfait pour le pays. Des institutions qu'il fonda et dont il avait pris l'idée et saisi l'importance sociale durant son séjour en Angleterre, il en subsiste une encore, la société du tir à l'arc. Morges, autant par l'esprit d'indépendance de ses habitants que par les souve-

Digitized by Google

nirs qui l'attachaient à la maison de Savoie, résista de toutes ses forces à l'invasion bernoise de 1536. Aussi fût-elle condamnée par le vainqueur à payer une rançon considérable, à abattre ses portes, à démolir ses tours, à faire à ses murs des brèches de la largeur des rues. Lourde était la patte de l'ours de Berne ! Au XVII^e^ siècle comme LL. EE. craignaient une invasion du duc de Savoie dans le pays de Vaud, elles chargèrent le marquis Duquesne, baron d'Aubonne, d'établir à Morges un port vaste et sûr, et décidèrent la création d'une flottille de guerre sur le Léman. Le fameux amiral suisse, chanté par l'opérette, a donc existé ; il se nommait Jean Geoffrey, sieur de Torrent, et son armée navale comptait trois mille hommes. Grâce à sa position centrale, aux constructions importantes qui l'embellirent sous la domination bernoise, Morges fut un moment à l'apogée de la prospérité. Le commerce y avait pris un développement relativement considérable ; d'anciennes et puissantes maisons, héritières d'un long passé, faisaient connaître le nom de la petite cité jusqu'au-delà des mers ; elle centralisait le commerce des vins du pays. Il n'en est plus de même aujourd'hui.

La ville est formée de deux larges rues parallèles, de quelques rues transversales et de deux faubourgs ; elle est entourée de vergers, de gracieuses villas, de beaux vignobles. La végétation y montre une vigueur peu commune ; parmi les arbres magnifiques des promenades, on admire surtout un ormeau de huit mètres de circonférence qui, déjà en 1500, et d'après un acte de l'époque, passait pour très vieux. Non loin de là une plaine qui fut le champ de mars des milices sert de piste pour les courses de chevaux, en été, et devient en hiver, un immense patinoir. Trois ponts jetés sur la rivière relient cet emplacement au parc moderne, dont les massifs de verdure et les parterres fleuris font un cadre superbe à l'établissement thermal, le plus complet et le plus coquet, disent les Morgiens, des rives du Léman.

La vie intellectuelle à Morges, comme dans toutes les villes de la Suisse romande, est infiniment plus développée que dans les villes françaises de la même importance. Les conférences publiques données tous les hivers sont très suivies. Outre les établissements scolaires officiels, qui jouissent d'un juste renom, on cite une école supérieure pour les jeunes filles qui, fondée

Digitized by Google

par l'initiative privée, il y a un demi-siècle, attire des élèves de tous les points de l'Europe. La vie sociale, moins active qu'autrefois à cause de la proximité de plus grands centres, n'en est pas moins vivante. Plusieurs cercles, des bibliothèques publiques, des sociétés musicales, offrent assez de ressources. La grande salle de la bibliothèque est ornée d'un portrait de Voltaire, donné par lui-même à cette riche collection dont il fut l'un des fondateurs. Le collège renferme un intéressant musée d'histoire naturelle.

On ne peut refuser aux Morgiens un excellent esprit de solidarité qui leur a permis de faire beaucoup avec des ressources parfois restreintes. Une société de développement, de création récente, est une des manifestations de cet esprit. Lorsque les intérêts de leur ville sont en jeu, ils savent ne reculer devant aucune difficulté : de là le luxe bien entendu, l'aménagement parfait des bâtiments scolaires ; le nombre et l'état prospère des établissements de bienfaisance, asiles ruraux, infirmeries, hospices. C'est que l'administration n'y est point tracassière et formaliste comme celle que l'Europe a décidément cessé de nous envier. L'initiative individuelle a ses coudées plus franches que chez nous. Les associations jouissent de plus de privilèges et ne sont jamais tentées d'en abuser. Aussi la vie est-elle facile, dans cette ville de quatre mille habitants, où les les impôts sont presque nuls, où les loyers ne sont pas chers, où l'on est riche avec ce qui nous paraîtrait à peine l'aisance.

Le château de Morges, qui fait si bon effet, mire ses grosses tours rondes dans l'eau bleue du lac, sert d'arsenal cantonal et mérite d'être visité. On y voit toutes les curieuses transformations des engins de guerre, depuis la primitive arquebuse jusqu'aux armes les plus nouvelles. C'est là que viennent s'équiper les recrues, et que les troupes d'artillerie viennent prendre leur matériel de guerre. Ces mouvements de troupes donnent à la petite ville, à certains moments de l'année, une joyeuse animation.

Les environs de Morges offrent de délicieuses promenades ; de là se déroule un panorama inoubliable ; les côteaux verdoyants de la rive vaudoise, la plaine calme et étincelante du Léman, et, par delà, la côte de Savoie, où le soleil illumine les blanches façades des maisons de Thonon et d'Evian, la chaîne prodigieuse des Alpes, dont le majestueux amphithéâtre enveloppe presque

Digitized by Google

la moitié de l'horizon. Du Moléson au Grand-Salève, on compte la Dent de Lys, les rochers de Naye, les Diablerets, la Dent d'Oche ; mais, dominant toutes ces cimes sourcilleuses, apparaît éblouissante la masse neigeuse du Mont-Blanc, enchâssée entre l'Ouzon et les rochers de Mévonne. Par un beau jour d'été, au coucher du soleil, alors que le géant des Alpes apparaît, couleur de cuivre sur le bleu firmament, c'est un spectacle d'une incomparable grandeur et que jamais on n'oublie.

C'est du chemin accidenté qui conduit au château de Vufflens que ce merveilleux paysage se développe dans toute sa magnificence, unissant le prestige des beautés de la nature aux œuvres humaines et aux traditions les plus poétiques de l'histoire.

Sur un mamelon bien boisé, dominant de belles cultures, s'élève un manoir qui rappelle, par son architecture à la fois solide et gracieuse, par la couleur dorée de ses murailles, ces forteresses gothiques que les croisés édifièrent en Terre-Sainte, en y établissant une féodalité analogue à celle qui régnait alors en Europe. Une tradition populaire, d'ailleurs sans autorité, assure que ce chateau remonte à la reine Berthe. Mais il est mentionné, pour la première fois, dans une donation faite en 1108, par le chevalier Léotard au monastère de Romainmotier.

C'est une vaste construction d'un aspect imposant, de l'effet le plus pittoresque. Elle se divise en deux parties : d'un côté un vaste corps de logis carré, flanqué aux quatre angles de tours élégantes, ceintes d'une couronne de créneaux et coiffées de toits en poivrière ; de l'autre un énorme donjon, s'évasant en un large machicoulis, avec parapet en saillie, à jour, et dans lequel s'encastre la tourelle ronde d'un spacieux escalier en pas de vis. Une galerie souterraine, voûtée, très ancienne, relie les deux édifices, et ferme la cour, étroite et irrégulière. De grosses tours carrées accostent le donjon, et tout cet ensemble constitue une masse grandiose, encadrée par les frondaisons de vieux arbres, et la verdure sombre du lierre suspendu en festons aux terrasses.

Ce beau monument est entretenu avec soin, après avoir été restauré avec goût. A l'intérieur, on admire une grande salle, ornée d'une immense cheminée, et supportée par des piliers à chapiteaux sculptés, ornés d'armoiries, de rinceaux, de feuillages délicats.

La seigneurie de Vufflens fut d'abord un franc-alleu, et le

Digitized by Google

premier du nom fut Pierre, qui vivait en 1160. Elle passa vers le milieu du XIIIe siècle à la famille savoyarde de Duingt, qui la posséda pendant une centaine d'années et la transmit par mariage à Henri de Colombier, qui fut chancelier de Savoie, conseiller du duc Amédée VIII, et l'un des ermites qui se retirèrent avec lui à Ripaille. Les Mestral, puis les Seigneux acquirent Vufflens après les guerres de religion. Un moment Henri IV voulut en faire une forteresse sur le Léman. Il échut enfin à la famille de Senarclens dont les descendants l'ont conservé jusqu'à nos jours.

Colombier, sur la route de Morges à la vallée de Joux, tire son nom des *columbaria* ou voûtes souterraines dans lesquelles les Romains conservaient leurs urnes mortuaires. C'était, au Xme siècle, une ferme royale. On voit encore, sur une colline, la chapelle, de style roman, dans laquelle furent bénis les mariages de la reine Berthe avec Hugues, roi d'Italie, et d'Achelaïde, fille de Berthe, avec Lothaire, fils de Hugues. Un banc vermoulu porte le nom de banc des épousailles. L'acte de dotation avait été dressé le 12 décembre 937. Jean de Colombier, écuyer de l'hôtel du duc de Savoie, bâtit un château sur les décombres de celui de la reine Berthe : il n'en reste qu'une tour à demi rasée, et le portrait, peint à fresque, malheureusement mal conservé, de l'antipape Félix V.

L'église de Colombier est fort ancienne; elle fut donnée en 1256 par l'évêque de Lausanne, Jean de Cossonnay, au monastère de Bonmont (1). Non loin de là s'élevait, dans le village du même nom, le château de Saint-Saphorin, fief d'une famille franc-comtoise dès longtemps établie à Genève, les de Pesmes, éteints en la personne du général François-Louis de Pesmes de Saint-Saphorin, mort en 1737. Ce seigneur avait commencé en Hollande sa carrière militaire. Il se mit ensuite au service de l'Empereur et prit part à la guerre contre les Turcs sous les ordres du fameux prince Eugène de Savoie. Devenu vice-amiral de la flotte impériale sur le Danube, il prit part aux négociations du congrès de la Haye. Il passa au service de l'Angleterre avec le grade de général d'infanterie, et devint ministre de sa nouvelle patrie à Vienne. Cet homme, dont le nom fut illustre, un moment redouté, et qui changeait si volontiers de maître, s'était donné, fût-ce par ironie ! cette devise : « Sans varier. »

(1) L. Vuillemin : *Tableau du canton de Vaud.*

Digitized by Google

A une lieue de Morges, le touriste rencontre sur son chemin le bourg de Saint-Prex. D'après le *Cartulaire de Lausanne*, l'ancien nom de ce lieu aurait été Bazuges. L'évêque saint Prothais était allé dans le Jura afin d'y faire couper le bois nécessaire à la construction de son église. La mort le surprit dans la montagne d'où il fut apporté sur une litière en branchages dans la plaine, en un village qui prit le nom de *Bière*, de la bière où fut enfermé le corps du saint. Transporté à Bazuges, au bord du lac, le fardeau devint si pesant, par un miracle, lorsqu'on voulut l'enlever pour l'emmener à Lausanne, qu'on dut l'ensevelir dans la chapelle, dès lors nommée Saint-Prothais, et depuis, par contraction, Saint-Prex. Ces étymologies, toutes logiques, ne sont-elles pas empreintes d'un curieux et poétique archaïsme ?

Cette chapelle de Saint-Prex fut cédée à l'évêché de Lausanne en 885, et, lors de l'anniversaire du donateur, les chanoines de cette cathédrale faisaient un repas en commun, qui devait se composer obligatoirement de quatre muids de pain, quatre muids de vin, trois agneaux, un porc et dix poules. Bientôt le chapitre posséda l'omnimode juridiction du lieu. Ses vassaux pouvaient couper des arbres dans la forêt pour la construction de leurs chalets, mais celui qui abattait un chêne devait un pain aux forestiers. Les mayors de Saint Prex, dont le premier exerçait avant le III^e^ siècle, étaient pour la plupart donzels ou chevaliers. Au moyen-âge, les Savoyards et notamment les bourgeois d'Evian, faisaient de fréquentes incursions sur la rive vaudoise, et les barques des corsaires savoyards infestaient le lac. Aussi, vers 1234, deux chanoines, Jean le Chantre et Nicolas de Chavornay se chargeaient de fortifier Saint-Prex, par une palissade de pieux du côté de la terre, et une plus forte rangée de poutres et madriers du côté du lac. On leur payait pour cela cent dix livres. Une place fut réservée pour une chapelle, une tour, une cour de justice, un four, une étable, avec un préau tout autour. Dans le reste de la ville on devait assigner des places à bâtir de préférence aux hommes du chapitre et ensuite à des étrangers de libre condition ; une place d'une toise de largeur et de cinquante pieds de longueur coûtait six deniers. Les habitants furent dotés de nombreuses franchises.

Digitized by Google

Saint-Prex n'est plus aujourd'hui qu'une simple bourgade; on y a découvert des antiquités romaines, et c'est près de là qu'on récolte le célèbre vin rouge de Salvagnin ; voilà tout ce qu'en disent les guides.

On donne le nom de la Côte à la contrée pittoresque et couverte de beaux vignobles qui s'étend en amphithéâtre d'Aubonne à Begnins. Le sol en est fertile et bien cultivé; la vigne occupe la partie supérieure du coteau et produit d'excellents vins qui acquièrent en vieillissant un bouquet délicieux, rappelant celui des vins du Rhin. La partie inférieure est toute verdoyante en riche vergers et en champs. Un grand nombre de villes et plusieurs châteaux ornent ce gracieux et plantureux paysage, véritable oasis. En été et surtout en automne, à l'époque des vendanges, beaucoup de familles de Genève et de Berne viennent se joindre à celles qui résident à demeure dans le pays, et comme au siècle dernier, ce ne sont alors que bals, festins, fêtes et parties de plaisir. Comme note très moderne, signalons ce fait que le téléphone relie les unes aux autres toutes ces résidences; les châteaux de Dully, de Begnins, de Vincy, de Bursinel, de Perroy, d'Alaman, Jolimont, la Pècherie, Lavigny, la Couronnette, Beaulieu, Bellerive, La Lignière, et tant d'autres, où l'hospitalité est en même temps cordiale et fastueuse.

Des pentes et des coteaux magnifiques, qui s'abaissent mollement vers le rivage, le regard embrasse la nappe et tout le bassin du Léman. L'œil plonge sur les monts des Allinges, sur le Roc d'Enfer, sur le col d'Abondance, sur la verdoyante ceinture qui se déploie autour des golfes d'Evian et de Thonon, dit Vulliemin, dans son *Tableau du canton de Vaud*. Le lac suit les contours de l'Alpe et leur imprime ses formes ondoyantes. Ramenés sur la rive vaudoise, les yeux se reposent sur un vaste jardin, dont tous les mouvements allient la grâce à la majesté. Partout des villages animent la scène. Partout la vigne, les bois, les vergers s'entremêlent avec harmonie. Ce n'est pas la sublime hardiesse ni la surprenante variété des environs de Chexbres ou de Montreux; mais c'est l'accord de la paix avec la grandeur, du mouvement avec la magnificence.

Bâtie en éperon sur le dernier gradin qui s'élève du lac au Jura, la petite ville d'Aubonne domine ce paysage incomparable. Pas une sommité qui se dérobe aux regards, jusqu'à la Tournette, au-dessus du lac d'Annery, et aux contreforts du massif

Digitized by Google

de la Grande-Chartreuse ; puis ce sont, délicieux contraste aux profils crétés des Alpes savoyardes, les lignes plus monotones du Jura, de la Dôle au mont Tendre. Avant d'entrer à Aubonne, au bout d'un petit sentier, c'est un torrent que dominent le château, l'église et les maisons. La rivière aux flots d'argent se tord sous les bosquets. Nul bruit que celui de l'eau, le gazouillement des oiseaux, ou le froissement des branches que le pêcheur, à l'affût de truites savoureuses, courbe sur son passage.

De nos jours, Aubonne n'est plus qu'une petite ville, mais elle eut ses jours de gloire. Située dans l'ancien *Comté des Équestres*, elle fut le siège d'un décanat ; son château remonte aux années les plus reculées du moyen-âge et l'on y voit la trace de changements à la mode orientale qu'y fit exécuter le célèbre voyageur Tavernier qui s'y était établi, au retour de ses longues pérégrinations à travers le monde. Parmi les seigneurs d'Aubonne, on cite Jean de la Baume, maréchal de France, Othon de Grandson, les comtes de Gruyère ; Jean de Lettes, de la maison de Montpezat, évêque de Montauban, qui se réfugia en Suisse après avoir embrassé la Réformation, et épousa Armande de Durfort ; Théodore Mayerne, médecin de Jacques I^er^ et de Charles I^er^, rois d'Angleterre ; Henri, marquis Duquesne, fils du fameux amiral français, après lequel la seigneurie fut érigée en bailliage et appartint à Berne jusqu'à la Révolution de 1798.

Non loin d'Aubonne, et plus près du lac, on trouve le petit village d'Alaman, qui fut le théâtre d'un de ces crimes si fréquents au moyen-âge, et que l'histoire cite comme une des conséquences fatales du système féodal, aussi bien que pour l'une des causes qui en assurèrent la déchéance. Il s'agit de l'assassinat de Bernard de Menthon, par Philibert de Compey, seigneur de Thorens, de l'une des vingt-sept familles historiques de Savoie. Humble devant ses maîtres, traître avec ses amis, lâche dans ses vengeances, froidement cruel, ambitieux, fin politique, habile et instruit, tel était ce sire de Thorens qui avait encouru plusieurs fois la disgrâce de la duchesse régente Yolande, sœur du roi Louis XI. Ainsi lors du mariage de sa sœur avec Jacques de Viry, le contrat fut dressé par le notaire ducal Pierre Gringallet, et Compey, craignant que ses intérêts ne fussent lésés par la forme de ce contrat, fit enlever par ses gens le malheureux tabellion et l'enferma dans une de ses maisons fortes. Là Gringallet subit pendant huit jours les plus

Digitized by Google

affreuses tortures : tantôt presque étouffé sous une chape de plomb, tantôt immergé dans une eau glaciale, ou précipité dans un bain brûlant, puis tenaillé, fouetté, laissé en proie aux atroces souffrances de la soif et de la faim. Après quoi, le cruel baron le fit enfermer dans un tonneau, où il l'oublia pendant quelque temps. Enfin, craignant les suites de son crime, il rendit sa victime à la liberté. Mais la famille de Gringallet réclama contre le coupable un rigoureux châtiment. Le conseil souverain de Savoie rendit une sentence qui condamnait le seigneur de Thorens à la prison et à l'amende. Mais Compey sut se soustraire à la juste expiation de son forfait, et continua sa vie de désordres.

Une haine mortelle l'animait contre Bernard de Menthon, seigneur de Pont-en-Hugour, de la maison de saint Bernard, le fondateur de l'hospice du Mont-Jou. Or, le 17 septembre 1479, comme ce seigneur, accompagné de son écuyer Guillaume Pugin, de son frère naturel et d'une suite nombreuse traversait la forêt d'Estrèes, entre Alaman et Aubonne, il fut assailli par une troupe de bandits que commandait un personnage déguisé, et dont le visage disparaissait sous un ample capuchon rouge. Toute la troupe était armée en guerre. « Alors, dit l'écuyer Pugin, dans sa disposition conservée avec les pièces du procès aux archives de cour à Turin, — alors j'entendis le seigneur de Menthon s'écrier d'une voix émue : *Monsieur de Thorens, je me rends à vous !* En même temps il s'approcha de celui qui paraissait être le chef de la bande, et lui présenta son épée en signe de soumission. Mais parmi nos agresseurs j'avais reconnu le seigneur de Cholex, et un nommé Pierre Morel, de Belmont, au mandement d'Aillon ; j'interpellai ce dernier par son nom et le suppliai d'épargner la vie de mon maître. Sans doute il fut inquiet d'avoir été reconnu, car s'approchant de moi comme pour être plus à portée de m'adresser sa réponse, il me porta par derrière un violent coup d'épée, qui m'atteignit à la tête, tandis qu'un autre de la troupe me faisait au bras droit une blessure profonde. Je vis alors qu'on en voulait à ma vie, et me dégageant avec peine des mains de ces forcenés, je parvins à gagner le village d'Estrèes, où l'on posa sur mes blessures le premier appareil. »

Sur ces entrefaites, quinze hommes armés de cranequins tendus et munis de leurs traits entourèrent le sire de Menthon

Digitized by Google

et le ramenèrent sur la place publique d'Alaman, devant la maison de Pierre Hugaz. Lorsqu'ils furent arrivés, leur chef s'approcha de Menthon et le saisit par les cheveux. Alors on entendit une voix qui criait en sanglotant : *Monseigneur de Thorens, que mon frère, Monsieur de Menthon, ne moyre pas sans confession !* Mais Compey, — l'homme au capuchon rouge, — terrassa son ennemi, puis le frappa deux fois de son poignard, à la poitrine et au cou. Et lorsqu'il eut donné le coup mortel, il essuya sa dague, la baisa et la remit au fourreau.

Le meurtrier alla se réfugier à Morges et s'y enferma. Le conseil de régence du duc de Savoie chargea d'informer contre lui Jean de Lestelley, procureur fiscal de Savoie, Jean Chapuy, procureur de Vaud et Urbain de Grandson. Les témoins, qui étaient nombreux, jurèrent de dire la vérité toute entière, sans mensonge, sans crainte, sans joie, sans haine, sans amour, sans espoir de lucre, et *alia quivis machinatione*. La sentence fut rendue le 20 novembre, et fut lue dans la salle où siégeait la cour de justice présidée par le chancelier de Savoie, en présence des commissaires ducaux. Elle condamnait Philibert de Compey à être déchu de noblesse et seigneurie, dégradé de l'ordre de chevalerie, décapité par la main du bourreau, et son corps à être brûlé et les cendres jetées au vent. Ses biens étaient confisqués au profit de la couronne. Les complices furent pendus.

Rolle est situé au point précis où le Léman atteint sa plus grande largeur, au-dessous d'une crête qu'on appelle le Mont, et dont le plateau est formé par des amas d'argile glaciaire, parsemés de blocs erratiques, laissés par les glaciers qui couvraient aux temps antéhistoriques toute la Suisse. La ville n'est formée que d'une longue rue. C'est surtout un centre vinicole, presque sans commerce et sans industrie, mais où existent de nombreuses sociétés, un casino, quelques journaux, plusieurs établissements scolaires réputés. A l'une des extrémités s'élève le château, vaste et massif bâtiment accosté de trois tours rondes et d'une tour carrée, qui renferme le collège, les écoles primaires, la bibliothèque, l'hôtel de ville et même les prisons. Brûlé deux fois par les Bernois, les plus grands pillards et incendiaires du XVI^e^ siècle, il appartint longtemps à deux familles patriciennes de Berne.

Fondée au XIII^e^ siècle par deux seigneurs de Mont-le-Grand, tous deux appelés Ébal, Rolle passa en diverses mains et appar-

Digitized by Google

tint longtemps aux sires de Grailly, tige de la seconde race des comtes de Foix, dont était Gaston de Foix, captal de Buch, qui se battit à Azincourt, et vendit son fief de Rolle à un baron savoyard, Amédée de Viry, pour payer la rançon de son fils. Un événement assez curieux s'y passa, conté par Martignier et Crousaz, dans leur savant *Dictionnaire du Pays de Vaud*. En 1476, Étienne Bertrand, *dit* Moënnoz, aubergiste de l'*Ange*, arrêta deux marchands allemands qui conduisaient, assuraient-ils, des peaux de mouton à destination de Genève. L'hôtelier ayant examiné la futaille qui renfermait ces marchandises, s'aperçut que leur poids n'était pas en harmonie avec la déclaration, et il courut dénoncer le fait à Amédée de Gingins, seigneur de Belmont, commandant du Chablais et du pays de Gex, qui séjournait au château de Divonne. Aussitôt le sire de Belmont se mit en selle, arriva à Nyon, suivi d'écuyers, et d'hommes d'armes, prit une barque, se fit mener à Rolle. Sans laisser aux marchands le temps de s'esquiver, on vérifia leurs marchandises, on découvrit que les prétendues *peaux de mouton* étaient de la graine de cochenille et des fourrures de martre zibeline, destinées aux foires de Lyon. Le tout fut confisqué, expédié à Beauregard, sur la côte de Savoie, et les marchands furent conduits à Romont. Cette capture est connue dans l'histoire des guerres de Bourgogne sous le nom d'*épisode des peaux de moutons*. Quant aux marchands, forts de l'appui des Bernois, ils s'emparèrent de la baronnie du Châtelard appartenant à la maison de Gingins, sous prétexte de s'indemniser, et ils ne la rétrocédèrent, après des procès qui durèrent quinze ans, que contre bonnes espèces sonnantes.

A la révocation de l'Édit de Nantes, plus de quatre mille protestants vinrent se réfugier dans le pays de Vaud. Le gouvernement de Berne prit des mesures pour pourvoir aux besoins de ces exilés ; ils s'associèrent et formèrent des sociétés de secours mutuels, des corporations, des bourses françaises. A la fin du siècle dernier, le duc de Noailles se fixa au château des Uttins, et y attira un grand nombre d'émigrés français. Le ministre des finances, Necker, et sa fille, plus tard M^me^ de Staël, M. de Salgas, ancien précepteur du prince de Galles, le jurisconsulte Favre, correspondant de Gibbon et de l'historien Jean de Muller, formèrent cette société aimable et polie que complétaient les familles Rieu, Finguerlin, Senebier, de Ribeau-

Digitized by Google

pierre, Trembley, de Larrey, de Saint-Georges, Rolaz du Rosey, de Mestral, de Roveréaz.

Le 14 juillet 1790, anniversaire de la prise de la Bastille, un banquet réunit à Rolle les sociétés de l'Arc du pays. On y fit des discours et l'on y déclama des toasts qui portèrent le trouble dans les conseils de Berne, en leur dénonçant les idées qui fermentaient déjà dans la population vaudoise. L'année suivante une nouvelle réunion des *Archers*, dans les mêmes circonstances, provoqua des manifestations encore plus accentuées. Amédée de La Harpe présidait le banquet, où l'on chanta le *Ça ira* et tous les refrains révolutionnaires. L'avocat Antoine Miéville porta un toast *à la grande nation*, — en face d'une population immense que préoccupaient déjà les espérances de liberté. Puis La Harpe remit à la foule un drapeau d'abbaye surmonté d'un chapeau de Guillaume Tell ; aussitôt un cortège se forma et suivit cet étendard dans les rues aux cris de : «Vive l'égalité!» Les Conseils de Berne arrêtèrent aussitôt des mesures sévères afin de réprimer l'agitation croissante du pays de Vaud. La Harpe et quelques autres durent s'enfuir en France. Un camp de 2500 mercenaires fut établi à Perroy, à une demi-lieue de Rolle.

Des manifestations analogues ayant eu lieu aux Jordils, près d'Ouchy, les troupes bernoises se rassemblèrent près de Lausanne, dont les magistrats subirent l'humiliation de défiler, tête nue, entre deux rangs de soldats. Il ne fallut pas moins que l'intervention d'un conspirateur pour obtenir justice. Frédéric-César de La Harpe parvint à intéresser le Directoire à la cause de la liberté en Suisse. Au nom de vingt-deux patriotes vaudois et fribourgeois, dit l'historien Cart, il présenta une pétition *réclamant l'exécution d'un traité conclu en* 1564 *entre Berne et le duc Emmanuel-Philibert de Savoie*. Ce traité, garanti par la France, devait assurer le maintien des droits des villes et des bourgeois du pays de Vaud. Le Directoire, après un examen de l'affaire, accorda aux pétitionnaires ce qu'ils demandaient. Le général Ménard envahit le pays de Vaud avec 1200 hommes, et le 28 janvier 1798, les baillis bernois prenaient la fuite. Quelques semaines plus tard Brune s'emparait de Berne. Le canton de Vaud fut érigé en république Lemannique ; La Harpe fut nommé directeur de la République helvétique, et ce fut lui

Digitized by Google

qui, en 1816, au Congrès de Vienne, fit reconnaître l'indépendance et la neutralité de la Suisse.

Aussi le nom de La Harpe, tant à cause de Frédéric-César que de son cousin Amédée, devenu l'une des gloires militaires de l'empire, et qui est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile, est-il vénéré à Rolle et dans toute la contrée. On l'a, d'ailleurs. consacré par un monument qui n'est point banal. C'est une île placée en face de la ville, à une certaine distance de la rive et qui est entièrement artificielle. Elle est placée sur un bas-fond, ancien emplacement d'une station lacustre, ceinte d'un mur, et plantée de beaux arbres. A l'une des extrémités s'élève un obélisque en pierre d'Arzier, dont le soubassement est orné de quatre médaillons en bronze du sculpteur Pradier, avec plusieurs inscriptions en français, en allemand et en italien. Chaque année, le 14 avril, une fête est célébrée à Rolle, non sans abondance de discours.

Aux environs de Rolle plusieurs villages et châteaux sont à visiter. Parmi les plus remarquables sont ceux de Vincy et de Barsinel.

Construit sur une hauteur, et entouré d'un riche domaine où se récoltent les meilleurs crus de la Côte, Vincy domine tout le bassin du Léman. Dès l'époque romaine, cette localité était habitée et l'on voit encore dans le parc une inscription votive à Jupiter offerte par Julia Pusiana, prêtresse flamine d'Auguste. Le domaine de Vincy formait autrefois une seigneurie ayant droit de haute et basse juridiction. L'ancien château qui se trouvait sur l'emplacement de la ferme actuelle fut brûlé par les Bernois, en 1536, de même que les autres châteaux de la Côte appartenant aux gentilshommes de la Cuiller. Le château actuel, bâti vers 1724, par le baron de Vasserot, appartient à un de ses descendants, M. de Lessert. Il eut à subir en 1802, les effets de la Révolution dans le pays de Vaud. Les *bourla-papey*, bandes de gens armés qui parcouraient le pays pour piller et brûler les titres de droits féodaux, attaquèrent Vincy pendant la nuit et s'emparèrent des archives ayant rapport aux redevances dues aux seigneurs.

Le château, construction d'un grand style, est une résidence princière. Dans une suite de salons en enfilade, sont conservés de beaux portraits de ses propriétaires depuis sa fondation. Au siècle dernier plusieurs personnages de marque en furent les

Digitized by Google

hôtes, entre autres Voltaire, le duc de Kent, père de la Reine Victoria, Lamartine. Voici une assez jolie lettre inédite de Voltaire au baron de Vincy :

« Monsieur,

» Nous comptons mardi prochain 2 de May user de la permission que vous avez bien voulu donner à Madame Denis et à moy de venir coucher chez vous. Quoy que je sois toujours malade, je tâcherai de n'être pas un malade incommode ; j'ay une très grande envie de voir votre belle maison, et une plus grande de faire ma cour à son aimable maître et à Madame de Vincy. J'ai l'honneur d'être bien respectueusement, Monsieur,

» Votre très humble et très obéissant serviteur,

» VOLTAIRE. »

Le duc de Kent, Édouard, quatrième fils de Georges III, était également très lié avec le baron de Vincy. Ainsi le 8 juin 1819, il lui annonçait par cette lettre (inédite), la naissance de celle qui devait être un jour l'Impératrice des Indes :

« Depuis vous aurez su la nouvelle des couches heureuses de la Duchesse et la naissance de notre petite fille, et aujourd'hui j'ai la satisfaction de pouvoir ajouter que sa santé va à ravir et me donne tout lieu d'espérer que d'ici à quinze jours elle ne se ressentira plus des suites de cet événement, excepté en *nourrissant sa petite*, ce qu'elle fait déjà avec grand succès et veut poursuivre scrupuleusement jusqu'à la fin. »

Dans ses *Confidences*, Lamartine rapporte qu'à l'époque où il aurait dû entrer dans l'armée pour servir l'empire, il résolut de quitter la France. Il se rendit en Suisse, à pied, déguisé sous le costume d'un paysan de la Franche-Comté, et vint frapper en étranger à la porte du château de Vincy, où il reçut l'hospitalité la plus cordiale et séjourna quelque temps, C'est en souvenir de ce séjour que le poète dédia l'*Hirondelle*, un des meilleurs morceaux des *Recueillements poétiques*, à Mademoiselle de Vincy.

Le domaine de Vincy est dominé par le signal de Bougy, placé au-dessus du village de Bougy-Villars, à une altitude de 655 mètres. De là, on embrasse, dans tout son merveilleux ensemble, l'immense panorama du Léman, d'une extrémité à l'autre ; du mont Vuache au Moléson, par un temps clair, on peut compter plus de soixante cimes, pics, aiguilles, dômes et sommets, dont la plupart sont couronnés de neiges éternelles.

Digitized by Google

Aussi le signal de Bougy a-t-il une réputation européenne. Pas un touriste qui ne veuille y monter. Il est la propriété de la famille de Lessert, à laquelle appartenait le pair de France, préfet de police sous Louis-Philippe. Il est question d'établir une ligne de chemin de fer qui de Rolle irait à Gimel, en s'arrêtant au Signal, afin de faciliter encore l'ascension de cette hauteur, déjà si facile qu'un enfant même peut la faire sans danger, et presque sans fatigue.

Gimel, village situé sur un plateau, est une station d'été, un séjour de vacances des plus appréciés, grâce à l'air vif et tonique qu'on y respire. Il possède une source ferrugineuse, la source du Moulin, connue depuis très longtemps, et qui est l'une des plus minéralisées que l'on connaisse.

Le château de Bursinel, à mi-chemin exactement entre Lausanne et Genève, au centre d'un beau parc, orné de terrasses, d'eaux jaillissantes, de vieux charmes, est admirablement situé au point culminant d'une colline. C'est là que fut fondée une association qui joua un grand rôle dans les guerres de religion : *la Confrérie des gentilshommes de la Cuiller*.

En octobre 1527, une nombreuse et bruyante compagnie était réunie à Bursinel, et comme les convives devisaient de l'agitation de Genève, en révolte ouverte contre le duc de Savoie, l'un d'eux s'écria en élevant la cuiller avec laquelle il mangeait du riz : « Aussi vrai que je tiens cette cuiller, nous avalerons Genève ! » Aussitôt chacun des gentilshommes s'empara d'une cuiller, l'attacha à un ruban et la suspendit à son col. Dès lors la confrérie fut formée : abbés, prieurs, bannerets et autres officiers; elle adopta la cuiller d'or ou d'argent pour signe distinctif. Elle compta parmi ses membres François de Pontverre, Michel Mangerod, baron de la Sarraz, Michel de Gruyères, François de Gingins, baron du Châtelard, Claude de Dortans, Jacques Mestral, donzel de Mont, une foule d'autres seigneurs de la Savoie, de la Bresse et du pays du Vaud.

Après le banquet de Bursinel, et sous le commandement de François de Pontverre, les gentilshommes de la Cuiller se dirigèrent sur Genève qui défendit ses remparts à coups de canon et d'arquebuse. Pendant plusieurs années ce fut une série d'escarmouches, d'attaques, de surprises, d'enlèvements de convois de vivres et de marchandises. Pontverre, traversant Genève pour se rendre à l'assemblée de la confrérie à Nyon,

Digitized by Google

voulut sortir par la porte Saint-Gervais : « Il la trouva encore fermée quoyque le portier fust en debvoir de l'ouvrir, conte le chroniqueur Spon ; sur quoy Pontverre se mettant en colère lui dist des injures et mesme, après qu'il eust achevé d'ouvrir, il luy donna un soufflet disant : *Morbieu, paillard, faut-il ainsi faire attendre des gentilshommes*, et continuant à jurer, *il ne passera guère de temps*, disait-il, *que nous n'abattions vos portes et que nous ne marchions dessus comme nous avons fait autrefois.* »

Ces paroles furent relevées, et quelques jours après, comme Pontverre repassait à Genève secrètement, il fut traîtreusement assassiné. Exaspérés par la mort de leur chef, les confrères de la Cuiller, redoublèrent d'efforts. Ils élurent le baron de la Sarraz pour leur capitaine, levèrent quatre mille hommes et recommencèrent une nouvelle tentative contre Genève. Ils portèrent leur armée à dix mille gens d'armes, et cette guerre de partisans dura jusqu'en 1535, que, désavoués par le duc de Savoie, vainqueurs des *condottieri* italiens envoyés au secours de Genève par François Ier, les gentilshommes de la Cuiller se retirèrent en leurs manoirs, après avoir brillamment tenu campagne.

Sur la route de Nyon, au-delà de Bursinel, on rencontre Prangins, dont le château datait du moyen-âge, et que Voltaire, qui l'habita quelques mois, décrivait dans une lettre à sa nièce, Mme de Fontaine. « Venez raccommoder votre estomac avec les truites du lac de Genève; il y en a qui pèsent plus que vous et qui sont assurément plus grasses que vous et moi. Je n'ai pas un aussi beau château que M. de Prangins : cela est impossible, c'est la maison d'un prince. Le palais de Prangins et ma maison sont dans la plus belle situation de la nature. Les environs du lac de Genève sont un peu plus beaux que Plombières, il y a tout juste dans Prangins même une eau minérale très bonne à boire, et encore meilleure pour l'estomac. Je la crois supérieure à celle de Farges. Venez la boire avec nous, ma chère nièce. » En 1814, après la chute de la famille impériale, Joseph Bonaparte, ancien roi d'Espagne, vint s'y fixer. Mais il revendit dix ans après cette somptueuse résidence, qui est occupée aujourd'hui par un pensionnat que dirigent des Pères Moraves.

Le château de Prangins appartint un moment à un person-

Digitized by Google

nage dont l'histoire est un véritable roman. Nicolas de Diesbach, avoyer de Fribourg, le vendit, en effet, en 1627, à Émilie de Nassau, veuve d'Emmanuel de Portugal, fils du roi Antoine, chassé de son royaume par les Espagnols, et sœur du stadhouder Maurice de Nassau. Devenue veuve, la princesse Emilie se fixa à Genève et à Prangins. Elle mourut en 1629, laissant six filles, dans une position peu aisée. Le gouvernement bernois les prit sous sa protection et fit placer l'effigie de l'*Ours* sur la porte de Prangins, afin de prouver l'intérêt qu'il portait aux orphelines. Genève, disent Martignier et Crousaz, Genève était alors le rendez-vous d'un grand nombre de réfugiés de toutes nations fuyant les persécutions religieuses. Le margrave de Bade Dourlach, réfugié, avait amené à sa suite le colonel Groll, de Heidelberg qui, présenté à la princesse de Portugal, trouva le moyen de plaire à Maria Belgia, une de ses filles. Il l'enleva et l'épousa. Ce mariage fut loin d'être heureux ; la discorde y fut alimentée par des torts réciproques. La princesse Belgia profita d'une absence de Groll pour lui intenter un procès en divorce qu'elle obtint par contumace. Le gouvernement bernois annula la sentence, mais sur ces entrefaites Groll fut tué d'un coup de poignard, en Italie. Parmi les enfants nés de cette union si agitée, la ville de Berne fut la marraine du fils aîné, mort sans postérité ; les filles épousèrent des citoyens vaudois : le banneret Damond, de Nyon ; un noble Dewignes ; Bénédict Deschamps ; la dernière fut mariée en premières noces à François Badel, seigneur de Martherey, et en secondes, à Vincent Ardin, seigneur de Clavelières. La dernière descendante de la princesse de Nassau, Barbille Roche-Mondet mourut assassinée.

Au-dessous de Prangins, se trouve Promenthoux, jolie grève, tapissée de galets, d'où partaient il y a deux cents ans les Vaudois de Piémont réfugiés en Suisse, pour effectuer leur *Glorieuse Rentrée*, consacrée en 1889 par un monument assez mesquin, dressé en stèle sur la rive. C'est dans une maison de ce village que fut imprimé le premier livre sorti de la presse, en pays de Vaud, le *Doctrinal de Sapience*, de Guy de Roye, en 1542.

En s'avançant sous l'épais ombrage des peupliers et des platanes, puis dans une superbe avenue de sapins et de bouleaux, dont les sommets se rejoignent en formant un dôme de verdure argentée, on aboutit à la grille d'entrée de la Bergerie, ancienne

Digitized by Google

résidence du prince Jérôme Napoléon, et qui appartient désormais à son héritier, le prince Louis. Le prince, représenté par un de ses plus fidèles serviteurs, permet volontiers aux voyageurs de visiter son domaine où l'on admire des parcs, des îlots, des jardins fort bien entretenus. Le château renferme une splendide collection de statues, de tableaux, d'objets d'art, se rapportant à l'épopée napoléonienne et tout un musée de souvenirs ayant appartenu à l'empereur et aux princes de sa famille.

Nyon est une ville romaine, qui fut d'abord appelé *Noviodunum*, et ensuite, *Colonia Julia Equestris*. Elle remonterait, d'après les érudits, à la défaite du consul Cassius, dans le territoire des Allobroges, par Divicon, chef des Tigurins, l'an 107 avant J.-C. Mais elle fut incendiée au moment où les Helvètes cherchèrent à quitter leur pays pour pénétrer dans la Gaule. César remplaça *Noviodunum* par une colonie formée de cavaliers, chargés de garder cette importante position militaire. La ville devint promptement populeuse et riche ; elle avait des tribuns militaires, un intendant préposé à la construction des machines de guerre, d'autres pour les bâtiments civils. A la fin du IVe siècle elle fut, avec toute l'Helvétie, réunie à la Grande-Séquanaise dont Besançon était la capitale. La cité équestre fut détruite par l'invasion des Barbares, et son territoire passa dans le domaine des rois Burgondes, puis il fut régi par les ducs et patrices de Bourgogne, qui gouvernaient au nom des rois francs de la première race. En 1122, il appartient à l'archevêque de Besançon, qui la transmit en fief sous sa mouvance aux seigneurs de Cossonay-Prangins, qui le conservèrent jusqu'à la fin du XIIIe siècle, époque où il fut conquis par les princes de Savoie, le comte Amé V le Grand, et son frère Louis, créé baron de Vaud. Dès lors, Nyon, où l'on battait monnaie, fut une des quatre bonnes villes du pays de Vaud. De nombreuses familles nobles l'habitaient, les la Fléchère, les Chatillon, les Lucinge, les Martines, les d'Aubonne. Elle comptait trois magistrats principaux, le vidomne, le châtelain et le métral, et dix confréries, puissantes et riches pour la plupart. Le prieuré des chanoines réguliers de Saint-Augustin desservait l'église paroissiale, jouissait d'une grande influence et faisait beaucoup de bien, encore que son revenu annuel n'atteignit pas 150 livres. Au bas de la ville existait un couvent de capucins qui fut brûlé en 1536 ; l'hôpital datait de 1357, et la léproserie de Collovray

Digitized by Google

était antérieure de quelques années ; enfin dans la ville haute, et hors des murs, l'église de St-Jean-Baptiste ou des Corps saints jouissait d'une grande réputation et les pèlerins y affluaient. Après l'invasion bernoise, la ville demanda cette église au gouvernement bernois, qui la refusa « à cause de la grande idolâtrie qui s'y faisait par le passé » et la fit démolir.

A la Réformation, Nyon devint le chef-lieu d'un bailliage important, sa population s'augmenta, son commerce se développa. Dès 1770, le bailli Simon Engel propagea la culture de la pomme de terre. Le dernier bailli de Nyon fut l'aimable Bonstetten qui servait de point de ralliement à une société lettrée et choisie. Jean de Müller, l'historien, les poètes Salis et Matthison furent longtemps ses hôtes.

Pendant que régnait la Terreur, en France, il y avait nombreuse société au château, lorsqu'un domestique vint prier le bailli de sortir un instant. Il trouva au pavillon du jardin un homme fort mal vêtu qui lui dit : « Je suis Carnot, je meurs de faim et viens vous demander un asile pour cette nuit. » Bonstetten accueillit son hôte de la manière la plus généreuse, lui donna sa propre chambre et son lit. Le lendemain l'illustre fugitif put continuer sa route, mieux vêtu, et nanti d'un passeport. Carnot n'oublia jamais cet épisode de sa vie, et lorsqu'il fut devenu ministre, il fit venir Bonstetten à Paris, le présenta à Napoléon, et lui témoigna sa reconnaissance par les procédés les plus délicats.

Nyon s'élève en étages et en gradins, offrant aux yeux une série de terrasses et de jardins surmontés de tourelles gothiques, de vieux édifices pittoresques, de tourelles, de flèches et de poivrières émergeant de massifs de verdure. C'est un peu l'apparence d'une petite ville orientale des bords de Bosphore, et l'azur du ciel, l'azur des ondes, l'éclatante lumière accusant la couleur gris argenté des pierres, le vert tendre des feuillages, contribuent à cette illusion, aussi bien que le panorama toujours le même, et néanmoins toujours différent, qui charme les regards par la variété de ses aspects.

Au bord de l'eau se dresse, dans un fouillis de maisons à pignons, à balcons et galeries, la tour de César ornée d'une statue romaine. De ce faubourg sur la plage s'élance une rue en pente assez roide, la Colombière, que les enfants appellent *la grande rue*. Mais avant d'escalader cette rampe, il faut

Digitized by Google

accorder un regard à une fontaine servant de piédestal à un chevalier armé de pied en cap, tenant d'une main une hallebarde, appuyé, de l'autre, sur un cartouche, portant le millésime 1096, et le blason de la cité, *parti de gueules et d'azur, à la perche d'argent sur le tout*. Après avoir, au delà de la rue de Rive, gravi la montée de Cordon, l'on se trouve à l'entrée de la haute ville, à la porte de Notre-Dame, près de l'ancien couvent des Clarisses. A droite s'étend une esplanade ombragée de marronniers et de platanes ; c'est la promenade des Angles, ou plutôt du *Ban des Zangues*, — parce qu'on y reléguait autrefois, hors des remparts, les *Zangues, Tziganes* ou *Zingari*. Au commencement de ce siècle, on y voyait encore se former les rondes populaires, aux chansons ou au son de quelque musique rustique. Le bailli de Berne ne dédaignait pas de partager ces jeux. Un jour le bailli vint avec son fils, et une joyeuse lavandière, les entraînant dans la farandole, et se mit à chanter ce refrain qui devint vite populaire.

« Dansons, dansons !
« D'une main je tiens l'âne, et de l'autre l'ânon ! »

La vieille église gothique a été bâtie des débris d'un temple romain et ces restes d'antiquité sont nombreux dans la ville ; vers le milieu de la Grand'Rue on remarque une curieuse sculpture représentant le *sertum* tressé de fleurs et de feuillages, les bandelettes sacrées, et la tête du bœuf voué au sacrifice.

Le château, édifice de style composite, est orné de tourelles d'une rare élégance ; il ne date que du XVI^e^ siècle. Il renferme le musée, les prisons et centralise les divers services administifs. Tout près de ce castel est une maison de grand air que Voltaire voulut acheter. Il comptait sans Leurs Excellences de Berne qui lui refusèrent l'autorisation de devenir propriétaire dans le pays de Vaud, sous prétexte qu'il était « catholique romain ». En lui signifiant cet arrêt le bailli de Nyon lui dit avec malice : « Vous vous êtes moqué de Dieu, et il vous le pardonne sans doute, parce qu'il est bon ; mais sachez que Leurs Excellences ne pardonnent jamais ». Du château l'on suit une longue rampe bordée d'une grille, et l'on ne tarde pas à arriver à Perd-temps, — un lieu bien nommé ! C'est une grande place gazonnée tout entourée d'allées de platanes si majestueux et si

Digitized by Google

touffus qu'ils forment un berceau impénétrable aux rayons du soleil; aussi que de gens on y voit, dans cette ombre fraîche et verte, jouir de ce *dolce far niente* qui est le plus discret et le plus absolu des plaisirs humains.

Il y a quelques années, une société de développement s'est fondée à Nyon. Elle s'occupe activement de tout ce qui peut contribuer à embellir et développer la ville, aussi bien au point de vue intellectuel qu'au point de vue matériel. Elle compte plus de 150 membres; ses recettes s'élèvent à 3000 fr. environ; néanmoins elle parvient, avec ces modiques ressources, à patronner des conférences litteraires, des concerts, à subventionner l'Union instrumentale de la ville, le service de la voirie, la publicité.

Il y aurait une étude intéressante à faire du fonctionnement de ces sociétés, véritables syndicats d'initiative, et que l'on ignore en France où tout est abandonné à l'administration et à des bureaux, soucieux avant tout de ne pas augmenter leur besogne et d'éviter avec soin les améliorations. C'est grâce à ces sociétés que la Suisse facilite l'accès de ses vallées les plus reculées, de ses monts les plus abrupts aux étrangers qui font sa belle fortune. C'est grâce à elle que durant toute la saison, de mai à novembre, les fêtes succèdent aux fêtes, à la grande joie des populations, et surtout des touristes.

Les environs de Nyon offrent des buts nombreux d'excursions intéressantes : la *Pierre féline*, beau bloc erratique, dans les bois de Crans ; les falaises de sable de l'embouchure de la Dullive, et la colonne milliaire romaine gravée d'une inscription en l'honneur de Septime Sévère; l'abbaye de Bonmont, fondée par les sires de Divonne, qui, vers 1120, y appelèrent une colonie de moines de Clairvaux, sous la conduite de l'un des premiers compagnons de saint Bernard.

Enfin à deux lieues, sur les bords du lac, est Coppet, dont l'attrait principal est le château, résidence de la célèbre baronne de Staël, où sont rassemblés de nombreux souvenirs de famille, des statues de l'auteur de *Corinne*, de Necker, des portraits signés par Gérard, Duplessis, Ary Scheffer. On sait assez que Coppet fut un moment un centre lettré dont l'influence s'étendait jusqu'à Paris. L'historien Sismondi, Benjamin Constant, Schlegel, M^me^ Récamier y attiraient des hôtes de distinction.

Cette bourgade avait eu, dans l'histoire des destinées assez

Digitized by Google

agitées. La seigneurie en appartint successivement à Béatrix de Savoie, veuve du Dauphin, Guy d'Albon, aux sires de Thoire et Villars, aux Allamand, aux la Baume, aux Grandson, à un marquis de Salmes, aux Viry, à Lesdignières à qui elle fut vendue par les Bernois, au comte de Dohna, élève du philosophe Bayle, à des banquiers et enfin à Jacques Necker qui la paya un demi-million.

N'est-il pas curieux de terminer ces notes rapides en citant l'inscription si étrange trouvée aux environs de Coppet, et maintenant transportée à Genève :

Vixi ut vivis ; morieris ut sum mortuus ; sic vita traditur. Vale viator, et abi in rem tuam.

« J'ai vécu, comme tu vis ; tu mourras comme je suis mort ; ainsi s'écoule la vie. Adieu, passant, et vas songer à tes affaires. »

CHARLES BUET.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LE SPIRITISME

« Fais comme moi, messire au pied fourchu, » dit la jeune fille, et, à plusieurs reprises elle fit claquer ses doigts. A l'instant, les claquements de se répéter dans l'air.

Cela se passait, en 1847, par un soir de juin, là bas, au loin, de l'autre côté de l'Atlantique, sous le ciel brûlant du Nouveau-Monde, dont la civilisation étonnante, bizarre, si complexe ne cesse de demeurer un grand point d'interrogation.

Dans l'État de New-York, au village d'Hydesville, chez la famille Fox, Kate, une enfant de douze ans, était, avec sa mère, assise dans la salle à manger. Rêveuse, abîmée dans ses pensées, Kate songeait aux faits étranges, extraordinaires qui, depuis quelque temps, se passaient dans la maison paternelle. Des coups étaient frappés contre les murs et sur le parquet ; les meubles s'agitaient d'eux-mêmes ; des mains invisibles et glacées caressaient Kate et sa sœur. Tout à coup, à haute voix, dans les termes cités ci-dessus, elle apostropha le mystérieux visiteur. Puis, elle tapota doucettement sur la table ; aussitôt les coups se refrappèrent en nombre égal. « Compte jusqu'à dix » dit M^me^ Fox, intervenant. Dix coups sont frappés. « Es-tu un homme ? » poursuivit la mère. — Silence. — « Es-tu un esprit ? » Une grêle de coups fut la réponse.

Le même soir, tous les locataires de la maison ayant été convoqués, une partie de la nuit se passa à renouveler ces abracadabrantes expériences.

Que le lendemain, la presse, constamment à l'affût des nouvelles à sensation, s'occupa de l'affaire ; qu'aussitôt le Yankee, en homme assoiffé de nouveautés qu'il est, prit feu et flamme pour ces phénoménales pratiques ; qu'en moins d'un an, l'épidémie spirite couvrit la surface entière du continent américain, à peine est-il besoin de le noter. Le contage fit bientôt irruption en Europe. Importé d'abord en Écosse, il gagna Londres,

Digitized by Google

passa en Allemagne, franchit le Rhin pour se répandre dans toutes les grandes villes de France et de Belgique. La mode s'en mêla ; chacun de répéter les mêmes expériences, d'en faire le passe-temps d'une soirée, d'y conduire étourdîment ses enfants. De Naples à Édimbourg, de Lisbonne à Moscou, de Londres à San-Francisco, plus de table qui ne valsât, de tête qui ne tournât. Aujourd'hui, toute capitale, toute grosse ville de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Autriche, de Hollande, d'Angleterre, spécialement d'Italie, de Russie et d'Amérique, possède une ou plusieurs sociétés de vrai ou de pseudo-spiritisme.

On a prétendu que les demoiselles Fox se sont dédites. Selon d'autres, elles auraient été convaincues, en plein tribunal, d'avoir, à l'aide de fraudes et de roueries, mystifié leurs concitoyens. Un petit garçon, Peter Waud, de connivence avec elles, aurait été l'auteur des bruits, causés au moyen d'une balle de plomb, au bout d'une très longue ficelle qu'il manœuvrait, caché dans les combles de la maison, à travers le tuyau de la descente des eaux. Quant aux voix, ce serait la sœur de Kate, Margaret Fox qui, ventriloque précoce et habile, se serait amusée à jouer les siens et ses contemporains.

Cette controverse est de nulle importance. Si les expériences de la famille Fox étaient controuvées, par contre, il en est d'autres, des milliers et des milliers, dont l'authenticité est incontestablement établie. Nous n'invoquons nullement les faits d'Hydesville comme étais de la réalité du spiritisme. A nos yeux, ils n'ont de valeur que pour l'historique du spiritisme. Avérés ou apocryphes, ils furent le point initial, si non de la révélation, dumoins de la vulgarisation des phénomènes spirites. C'est tout ce que nous voulons établir.

Abordons ces phénomènes.

Au préalable, pourtant, un mot des *média* ou *médiums*.

Les faits spirites se produisent habituellement par l'intermédiaire d'une personne, appelée pour cette raison, *médium*, mot latin et anglais, qui signifie moyen, intermédiaire. Au moment où les phénomènes vont apparaître, le médium entre dans ce que les Américains et les Anglais appellent la *transe* (extase, catalepsie). Tant que dure cet état, le médium semble être l'instrument passif d'une intelligence étrangère qui s'empare de ses facultés et de ses organes corporels. Inconscient de ses

Digitized by Google

actes, le médium, presque toujours, n'en garde nul souvenir. Retenez bien que le médium n'est jamais assuré d'avance de réussir. Notez encore que le médium n'est pas indispensable. On s'en passe parfaitement dans le haut spiritisme. Les spirites avancés, les *vrais* spirites ne s'en soucient guère. Eux-mêmes, sans aucun intermédiaire, obtiennent les phénomènes.

Maintenant, ces phénomènes, quels sont-ils ?

Il y a les *phénomènes matériels*, *les phénomènes intellectuels*, et *les matérialisations des esprits*.

Phénomènes matériels.

Autour d'une table, de leurs mains entrelacées, les assistants forment la chaîne classique — elle n'est nullement nécessaire, pas plus que ne l'était le fameux baquet mesmérien, de scandaleuse mémoire — chacun joignant l'intérieur des pouces et les petits doigts à ceux de son voisin ou de sa voisine. Un moment d'attente ; puis la table se meut, s'agite, sautille de-ci de-là, parfois s'élève au plafond, emportant avec elle celui qui y est assis. Sur ces tables penchées vers le sol, des horloges, des carafes, des chandeliers, demeurent inclinés, immobiles.

Les tables tournantes, c'est le phénomène vulgaire. C'est l'*a b c* de l'art. Nous ne sommes que sous le péristyle du temple spirite. Pour assister à des spectacles plus ébahissants, pénétrons à l'intérieur de l'édifice mystérieux.

Ici des meubles, des cristaux, des faïences, des glaces sont mis en mille morceaux, soudainement, par enchantement. Là, la vaisselle, se mêlant, s'agite, se démène dans une folle sarabande, sans que ce périlleux remue-ménage brise aucune pièce. Voilà que les murs sont ballottés comme les arbres de la forêt, sous l'ouragan. Des chants, des harmonies se font entendre, sans qu'on voie ni chanteurs ni instruments. Une main invisible jette dans l'assemblée plumes, fleurs, confetti, voire des ordures. D'autrefois, elle distribue des soufflets, des cinglages. Des lumières, des traînées lumineuses aux couleurs variées, brillent au sein des ténèbres. Des escabeaux grimpent sur un lit pour caresser un enfant, ou poursuivent, avec furie, de chambre en chambre, une jeune fille qui, pendant plusieurs jours, demeure malade de l'épouvante ressentie. Des spectateurs se voient salis, d'autres se sentent griffés et mordus, comme c'est arrivé à cette pauvre comtesse de M***, femme d'un général et l'une des dames du palais de l'impératrice

Digitized by Google

Eugénie. La Cour, sous l'Empire, était très superstitieuse. Daniel Douglas Home y faisait la pluie et le beau temps. A l'empereur, il faisait apparaître la main de son oncle, Napoléon I ; à l'impératrice les tables prédisaient l'avenir. Or, un soir de séance, la comtesse de M***, poussant un cri formidable, tomba de tout son long par terre, évanouïe. Elle était inondée de sang, et l'on constata qu'elle avait sur le bras une énorme plaie produite par une griffe, dont elle avait, disait-elle, parfaitement senti l'égratignure.

Le bouquet des phénomènes matériels, c'est ce qu'on nomme en argot spirite, la *lévitation*, phénomène qui consiste à s'élever en l'air. Home, renouvelant le prodige de Simon le magicien, au milieu d'assemblées nombreuses et choisies, s'est élevé en l'air des centaines de fois, tout rayonnant de splendeurs.

Aux phénomènes matériels succèdent les *phénomènes intellectuels*.

C'est d'abord la *tablette divinataire*, appelée aussi tablette psycographique. Elle consiste en un cadran semblable à celui d'une horloge qui, au lieu des heures, indique les lettres de l'alphabet. Au centre du cadran, un petit marteau. Les assistants ayant formée la chaîne, l'un d'eux pose les questions, à haute voix. Le martelet indicateur se soulève, va frapper une lettre. Ces lettres réunies, on les divise en mots, et on lit le texte de la réponse. Ce procédé de communication lent, primitif, fastidieux fut promptement perfectionné et remplacé par ce qu'on a nommé les *psychographies* et les *pneumatographies*.

La *psychographie*, c'est la réponse écrite par le médium, mais dont la main serait guidée par une intelligence étrangère, le médium demeurant inconscient de ce qu'il écrit. Il est certain que maintes fois la réponse donnée dépasse l'intelligence du médium et est en désaccord avec ses sentiments.

La *pneumatographie*, c'est l'écriture immédiate des esprits interrogés. Elle s'appelle, pour ce motif, *écriture directe*. Au fond d'une corbeille un papier et un crayon, ou un crayon lié au pied d'un guéridon ; le crayon écrit la réponse. Même sans crayon ni plume, des papiers et des ardoises sont griffonnés avec fureur.

Mais nous voici dans le sanctuaire du temple. Nous allons contempler non plus l'écriture des esprits, mais les esprits eux-

Digitized by Google

mêmes. Ils vont se rendre visibles, se laisser toucher. Ces phénomènes, on les appelle *matérialisation des esprits*.

On commence par voir des mains sans bras, des mains d'hommes, de femmes, petites et grandes, calleuses et aristocratiques, blanches et velues, caressantes, familières, de la pétulance desquelles les assistants ont peine à se défendre. Puis, des personnes entières apparaissent, d'abord sous des formes diaphanes et vaporeuses, ensuite sous des formes nettes et contournées, qui retracent complètement des êtres vivants et se laissent toucher. Tantôt c'est une femme toute petite qui glisse devant l'assemblée, reproduisant les sylphides des mythologies du nord ; tantôt c'est un petit enfant qui se jette dans les bras de sa mère qui l'a évoqué, que sa mère embrasse et qui, à son tour, embrasse sa mère ; ici c'est une ombre qui passe en chantant ; là c'est une forme virile si nettement formée qu'il est impossible de la distinguer d'un homme en chair et en os, elle se laisse approcher, s'assied devant un bureau et donne des réponses à ceux qui la consultent. Parfois, ce sera une charmante jeune fille qui se donne pour une Chinoise ou une Babylonienne, ayant vécu en des temps anciens ou modernes. Elle apparaît enveloppée dans des vêtements d'une blancheur éclatante, converse familièrement avec l'assemblée, se laisse serrer la main, que chacun, en la touchant, sent chaude et vivante. Le fantôme à la vue de chacun, opère des merveilles renversantes : il se laisse couper des morceaux de vêtement et des mèches de cheveux qui se reproduisent aussitôt, tandis que ceux qui les ont reçus en don peuvent les conserver dans une boîte ; il sème des graines, qui, sous les yeux des assistants, germent, poussent, produisent des fruits. Les esprits évoqués se manifestent d'ordinaire sous leurs traits historiques ou communément admis comme tels. Ainsi Esope apparaîtra toujours bossu, comme le dépeint la tradition populaire. Les personnes connues des assistants se montrent dans leur attitude habituelle et vêtues des habits qu'elles avaient coutume de porter. Quant aux esprits complètement inconnus, on peut observer, en général, que ceux qui sont d'un rang plus élevé se manifestent comme tels par un extérieur digne et serein. Parfois, ont-ils par surcroît, des ailes au dos ou une auréole autour du front ; tandis que des esprits inférieurs

Digitized by Google

gardent « quelque chose de farouche et de bestial avec les traces ou les symboles de leurs scélératesses passées » (1).

Leur façon de se transporter d'un point à un autre n'est pas celle des mortels : ils ne marchent pour ainsi dire pas, mais on les voit glisser comme des ombres.

Quant à leur manière de disparaître, tel disparaît tout à coup, un autre se dissout dans un nuage, un troisième s'éloigne peu à peu comme une fumée ou disparaît sous terre, tandis que vous le tenez par la main (2).

Ici se clot, du moins pour les profanes, la série des phénomènes spirites. Les scènes qui se passent dans l'arrière-sacrarium du temple, à proprement parler n'appartiennent plus au spiritisme. Leurs témoins ne sont que quelques initiés, scrupuleusement triés sur le volet. Nous en parlerons plus tard.

Charlatanisme, prestidigitation, tours d'adresse, adroite filouterie, friponnerie effrontée, aura, en levant les épaules, murmuré quelque lecteur, au récit de ces phénomènes extraordinaires, inexplicables, déroutants pour l'esprit, du moins à première vue.

Ce scepticisme, cette incrédulité, ces sourires de pitié se buttent impuissants contre la réalité des faits. Il n'y a pas à se récrier : avérés, authentiques, incontestables sont les phénomènes spirites. Nous l'allons prouver par des témoignages irrécusables.

Qu'il y ait un spiritisme de contrebande, qui n'est que jonglerie ou dol ; que les prodiges opérés par les histrions et les somnambules forains ; que les séances publiques de spiritisme, qu'un très grand nombre des séances spirites de salon, ressortissent à ce pseudo-spiritisme, assurément, c'est incontestable. Il est certain que l'adresse, l'imposture, la rouerie se donnent pleine carrière dans certaines réunions du spiritisme. Mais la contrefaçon n'empêche pas le vrai spiritisme, qui s'appuie sur des preuves péremptoires.

Il arrive même que de vrais spirites, de véritables médiums recourent à la fraude. Nous l'avons déjà remarqué, le médium, n'est jamais sûr de sa puissance. Capricieuse, insoumise, indomptée, la vertu médianique entend garder sa liberté et ne

(1) ALLAN KARDEC, *Livre des médiums*, p. 130.
(2) *Le Spiritisme*, par le R. P. FRANCO, S. J., p. 36, 37, 38, 39.

Digitized by Google

pas être à la merci de qui l'évoque. Le célèbre Daniel Douglas Home, qui, à Londres, à Paris, à Florence, donna des preuves certaines de son pouvoir spirite, tombait parfois en des périodes d'impuissance, durant lesquelles il se refusait à tenter de produire le plus vulgaire phénomène. Mais tous ne sont pas si prudents, si réservés. Souvent dans une crise d'incapacité, afin de maintenir son crédit, de ne pas déchoir, le médium succombe à la tentation d'appeler à son secours des exercices de prestidigitation. Que son truc s'évente, qu'il soit pris la main dans le sac, et la vertu secrète dont il se targuait est bruyamment discutée, niée. Triomphants, des esprits prévenus, trop pressés, concluent que dans le spiritisme tout est fraude. C'est la faute de logique commise par l'archiduc Jean d'Autriche, qui, ayant convaincu de supercherie le fameux médium Henri Bastian, conclut dans une brochure (1) à l'imposture générale, absolue de tous les phénomènes spirites. Mais pas du tout ! Bastian frauda ; donc le spiritisme prête à des fraudes, voilà la seule conclusion légitime. Mais que l'imposture d'un *seul* prouve que *tous* et *toujours* soient des imposteurs, absolument pas.

Il y a donc des fraudes, mais aussi nombreuses, aussi fréquentes qu'on les suppose ; elles ne peuvent renverser la réalité des faits spirites, affirmée par des hommes dignes de foi, professeurs célèbres, savants de grand renom, d'une intelligence et d'une intégrité incontestables et incontestées, observateurs perspicaces, au courant de toutes les découvertes modernes

Voici, dans différentes contrées d'Europe, des faits récents et irréfragables, constatés par de semblables hommes. Nous les empruntons, la plupart, au R. P. Franco (2), rédacteur de la célèbre revue romaine la *Civiltà Cattolica*, où, depuis de longues années, il traite ces graves problèmes.

En Allemagne, le Dr Zöllern, astronome distingué, professeur à l'université de Leipzig, membre correspondant de l'Institut de France, fit des expériences en compagnie de professeurs de différentes facultés. Il se servit comme médium de l'américain Slade. Voici quelques-uns des phénomènes obtenus : 1° le mouvement sous la seule force du médium, de l'aiguille aimantée renfermée dans la boîte d'une boussole ; 2° coups frappés à

(1) *Coup d'œil sur le spiritisme*,
(2) *Le Spiritisme*, 109-139.

Digitized by Google

l'intérieur d'une table; couteau projeté sans contact à la hauteur d'un pied ; 3° mouvements d'objets lourds ; un lit s'écartant, de la longueur de deux pieds, de la place qu'il occupait, le médium se trouvant le dos tourné au lit, les jambes croisées ; 4° un écran est brisé avec fracas, sans contact avec le médium, et les morceaux sont projetés à cinq pieds de lui ; 5° écriture produite à plusieurs reprises, entre deux ardoises appartenant à Zöllern et tenues bien en vue; 6° empreintes de mains et de pieds nus sur du noir de fumée ou de la farine, ne correspondant pas à l'empreinte des mains ou des pieds du médium, qui, d'ailleurs, demeurèrent en vue pendant toute la durée de l'expérience ; au surplus, les pieds de Slade étaient restés chaussés ; 7° nœuds produits dans des bandes de cuir scellées aux deux bouts et tenues sous les mains de Slade et de Zöllern.

En France, M. Paul Gibier, médecin rationaliste, n'hésite pas à accepter comme vrais certains faits spirites attestés par des personnages de grande réputation dans les sciences ou dans les lettres, qui se sont déclarés convaincus de leur réalité.

Il cite, entre autres, une séance spirite à New-York, où successivement quatorze fantômes se sont laissés voir et toucher. Il rapporte plusieurs faits dont il se déclare indubitablement convaincu, parce que lui-même les a observés avec toute la rigueur scientifique.

Son médium est aussi M. Slade. Le Dr Gibier l'a connu d'abord aux expériences de Zöllern ; ensuite il eut l'occasion de le traiter en 1879 d'une paralysie hémiplégique. Il l'a jugé être un homme honorable et incapable de recourir à la fraude, vu sa probité morale et son impuissance physique résultant de l'hémiplégie et d'une seconde attaque d'apoplexie en 1881. Néanmoins, le Dr Gibier a toujours usé, dans l'observation des phénomènes, de précautions infinies. Il commençait par examiner la pièce où les séances avaient lieu, faisait quitter ses souliers au médium, visitait l'intérieur de ses manches, le dessous de son habit, etc., etc.

Aujourd'hui, écrit M. Gibier, nous sommes tenté de lui présenter nos excuses pour tant d'injurieux examens. Les séances furent tenues en présence de trois ou quatre observateurs très sagaces. Chacun notait ce qu'il avait vu ou entendu, et, les expériences finies, on mettait au net, en commun, le résultat de l'observation. Les phénomènes ne se produisirent pas toujours,

Digitized by Google

fréquemment il y eut des séances blanches. D'autres fois les faits se manifestèrent à profusion. M. Gibier et ses compagnons entendirent, tantôt inopinément, tantôt à leur demande, des coups secs dans les sièges ou dans la table, au point que celle-ci semblait devoir se briser. Ils virent la lévitation de la table, c'est-à-dire, celle-ci se soulevant, se retournant et allant toucher le plafond de ses quatre pieds au dessus de leurs têtes. Sous leurs yeux, en plein jour, des sièges et des meubles pesants sautent en l'air et se transportent d'un lieu à un autre. Des crayons et des ardoises marchent de côté et d'autre, comme s'ils étaient animés et vivants. Des ardoises tenues par la main de Slade, sous la table, se couvrent d'écriture tandis que les assistants voient l'ardoise et les doigts de Slade immobiles. Un jour, Gibier apporte, dans la maison de Slade, deux ardoises, marquées de sa signature, écrite aux crayon bleu. Il les place lui-même sur la table. Sous ses yeux, Slade pose sur l'une d'elles, un morceau de touche et recouvre celui-ci de la seconde ardoise; puis il place les deux ardoises ainsi réunies verticalement sur l'avant-bras gauche du docteur. La chambre était bien éclairée. « Nous avons, raconte M. Gibier, tous trois les mains sur la table nue; M. A... est à ma droite et Slade à ma gauche. J'ai sous les yeux les mains de Slade et ses jambes, qu'il tient en dehors de la table. Je vois distinctement sur mon avant-bras gauche les deux faces des ardoises accolées et la main droite de Slade qui les tient. Au bout de vingt à trente secondes, je sens une forte pression des ardoises sur mon avant-bras. Slade dit sentir « le courant » passer dans son bras.... Quelques coups sourds sont frappés dans mes ardoises, et la main de Slade est immobile. Tout-à-coup, l'écriture se fait distinctement entendre; la main de Slade est immobile, pas un de ses doigts ne remue. *J'ausculte* mes ardoises : pas de doute possible, c'est bien dans leur intérieur que le grincement se passe; j'entends, aussi bien qu'on peut entendre, le tracé de l'écriture et la ponctuation et, à quatre reprises, un trait. En résumé, conclut M. Gibier, dans cette expérience, mes ardoises ont été constamment surveillées par trois de mes sens : la vue, le toucher et l'ouïe. »

Le 30 juin 1886, le docteur apporta plusieurs ardoises enveloppées dans du papier, ficelées ensemble, cachetées et vissées. « Je désirais obtenir, dit-il, de l'écriture dans ces ardoises et je

Digitized by Google

demandai à Slade si cela était possible. » « Je ne sais pas, répondit-il, je vais le demander. » Je proposai alors d'avoir une réponse dans deux ardoises neuves que j'avais apportées dans ma serviette. J'ai demandé et obtenu la permission de m'asseoir sur mes ardoises. Les ayant donc posées sur ma chaise, je m'assis dessus et ne les quittai de la main que lorsque tout le poids de mon corps porta sur elles. Je plaçai alors mes mains sur la table avec celles de Slade et je *sentis* et *entendis* très nettement que de l'écriture se traçait sur l'ardoise avec laquelle j'étais en contact. Quand ce fut fini : *Je retirai moi-même* mes deux ardoises et je lus les douze mots suivants : *Les ardoises sont difficiles à influencer, nous ferons ce que nous pourrons.*

Quoique ces expériences fussent d'une évidence ruisselante, M. Gibier, ne se fiant pas encore à ses propres sens, va trouver un des plus habiles opérateurs du théâtre de Robert-Houdin, le prestidigitateur M. J... Il lui décrit minutieusement comment et dans quelles circonstances les ardoises se sont couvertes d'écriture, et lui demande si un prestidigitateur quelconque, le plus habile des habiles, serait capable de produire quelque chose de pareil. M. J. lui répondit que « tout l'art des prestidigitateurs du monde réunis ne produirait rien de comparable. » M. J... fit plus : il alla avec M^me^ J.... à l'une des séances de Slade, et après avoir tout examiné avec l'attention de l'artiste au courant de toutes les ficelles, de tous les secrets, de tous les trucs de l'art, en se retirant, il écrivit dans l'album déposé sur la table du salon de M. Slade : « J'affirme, messieurs les savants, moi prestidigitateur, que la séance de M. Slade est *vraie*, vraiment spiritualiste et incompréhensible en dehors d'une manifestation occulte. Et de nouveau j'affirme. »

Le D^r^ Gibier et ses amis ont vu aussi très distinctement et en plein jour une main, sans bras, s'avancer à deux reprises, contre leur poitrine. Il mentionne encore certains cas de divination de choses occultes ou simplement pensées par lui et révélées par l'esprit qui écrivait.

Au cours des expériences, Slade souffrait fréquemment d'*extases*. « La première fois que nous l'avons vu dans cet état d'extase tout spécial (et qui n'a rien de religieux, hâtons-nous de le dire), l'accès débuta ainsi : d'abord, une légère couleur colora la face et une sorte de rictus fit contracter les muscles du visage ; les yeux se convulsèrent en haut et, après quelques

Digitized by Google

mouvements nystagmiques des globes oculaires, les paupières se fermèrent énergiquement, un grincement de dents se fit entendre et une secousse convulsive de tout le corps annonça le début de la « possession ». Après cette courte phase, pénible à voir, le visage du sujet s'anima d'un sourire, et, la voix complètement modifiée, ainsi que l'attitude, le personnage nouveau — Slade transformé — nous salua gracieusement. Dans cet état de *transe*, comme disent les Anglais, ou d'*incarnation*, selon le langage des spirites français, Slade est remplacé, d'après ce que disent ceux qui le connaissent et d'après ce qu'il dit lui-même, remplacé *animiquement* par l'*esprit* d'un Indien, nommé Owasso ; dans ce cas, il est assez gai. D'autres fois, Owasso cède la place à l'esprit d'un grand chef peau-rouge de sa tribu ; mais celui-ci ne sait pas un mot d'anglais, et alors on voit Slade se dresser, marcher à grands pas et déclamer dans une langue sonore qui, paraît-il, est celle des Indiens Caraïbes. Un « esprit » auquel Owasso cède encore volontiers la place, c'est celui d'un docteur écossais, qui, par la bouche de Slade, donne, sur un ton grave, des conseils thérapeutiques à ceux qu'il honore de sa visite. Tout cela nous l'avons vu et entendu (1). »

Écoutons à présent le célèbre docteur matérialiste italien César Lombroso. Il eut pour médium la fameuse Eusapia Paladino, napolitaine du peuple, dénuée de toute culture, à laquelle tous les grands journaux et les innombrables périodiques scientifiques ont consacré des études longues et détaillées.

« Peu d'hommes, écrit Lombroso, ont été plus incrédules que moi à l'égard du spiritisme. Il suffirait à qui ne le saurait pas de consulter mes *Fous et anormaux* et mes *Études sur l'hypnotisme*, où je suis allé jusqu'à l'insulte contre les spirites. C'est que certaines observations étaient, et elles le sont encore, je crois, dépourvues de toute crédibilité : celle, par exemple, de faire parler et agir les morts. On ne sait, en effet, que trop bien que les morts, surtout après une année ou deux, ne sont plus qu'un amas de substances inorganiques. C'est comme si l'on voulait faire penser et parler les pierres. Une autre cause, c'est que les expériences se faisaient dans l'obscurité, et aucun physiologiste ne saurait admettre des phénomènes qu'il ne peut

(1) Dr Paul Gibier, *le Spiritisme* p. 333.

Digitized by Google

pas bien voir, surtout des phénomènes aussi sujets à caution.

» Mais le fait d'avoir vu repousser par les savants des phénomènes, comme la transmission de la pensée, la transposition des sens, qui, réellement, étaient rares, mais certainement vrais, et que j'avais constatés *de visu*, m'ont engagé à douter que mon scepticisme à l'égard des phénomènes spirites ne fût de la même espèce que celle des autres savants à l'égard des phénomènes hypnotiques.

» L'occasion m'ayant été offerte, dans ces circonstances, d'étudier ces phénomènes sur une médium, sans contredit extraordinaire, la Eusapia, j'acceptai, d'autant plus que je pouvais faire cette étude en compagnie d'aliénistes éminents (Tamburini, Virgilio, Bianchi, Vizioli), qui étaient aussi sceptiques que moi en cette matière et qui pouvaient m'aider dans le contrôle des observations. Nous avons pris les précautions les plus sévères que l'on pouvait prendre, examiné la femme d'après les méthodes de la psychiatrie moderne et trouvé : obtusité tactile (3°), troubles hystériques peut-être épileptiques, profondes cicatrices de blessures à l'os pariétal gauche. Après lui avoir lié un pied, nous tenions, par surcroît, un de ses pieds et une de ses mains serrés à l'aide d'un de nos pieds et d'une de nos mains, Tamburini et moi. Nous avons commencé et fini les expériences en pleine lumière, et, par intervalle, l'un d'entre nous allumait à l'improviste une allumette, pour empêcher toute possibilité de supercherie.

» Les faits observés sont étranges. Je constatai, pour ma part, entre autres, en pleine lumière, le soulèvement d'une grosse table et de nos sièges ; par l'effort que nous fîmes de nos mains pour arriver à l'abaisser, je calculai la résistance à environ 5 à 6 kilogrammes.

» On entendit ensuite, à la demande de M. Ciolfi, des coups dans l'intérieur de la table, et ceux-ci répondaient (dans leur angage conventionnel, soi-disant spirite) opportunément aux questions posées.

» L'obscurité ayant été faite, on commença à entendre des coups vigoureux dans le milieu de la table et, peu après, une cloche, placée sur une table et distante de plus d'un mètre de la Eusapia, se mit à sonner en l'air et tout autour au-dessus de nos têtes. Elle vint se poser sur notre table et, quelque temps près, sur un lit distant de deux mètres de la médium.

Digitized by Google

» Tandis que nous en entendions le son, le Dr Ascensi, qui, d'après le conseil de l'un de nous, s'était placé derrière la Eusapia, alluma une allumette et put voir la sonnette agitée en l'air, au moment où elle alla tomber sur le lit derrière la Eusapia.

» L'obscurité refaite, nous commençâmes à sentir se mouvoir une petite table de bois, et, tandis que les mains de la médium étaient tenues par le professeur Tamburini et par moi, le professeur Vizioli sentait tantôt qu'on lui tirait les moustaches et tantôt qu'une main, paraissant froide et petite, le pinçait. Pour ma part, je sentais qu'on enlevait de dessous moi ma chaise, qui, peu après, fut remise à sa place. Une grosse tenture qui séparait la chambre d'une alcove voisine et se trouvait éloignée de la médium de plus d'un mètre se porta, comme si elle était mue par le vent, tout à coup de mon côté et m'environna tout entier ; je tâchai de l'écarter, mais je ne le pus sans quelque difficulté.

» Les autres, ensuite, observèrent à dix centimètres environ de distance sur ma tête et sur celle de Tamburini de petites flammes jaunes ; mais ce qui me frappa le plus, ce fut l'extravasement d'un plat plein de farine, de telle sorte que la farine restât unie et coagulée, comme si c'eût été de la gélatine. Le plat avait été placé derrière l'alcove à plus d'un mètre et demi de distance de nous ; la médium avait pensé l'enlever non de la manière que la chose eut lieu, mais en nous la jetant à la figure. Elle nous avait dit, en effet : « Attention, je vous ferai jeter de cette farine qui est là au visage. » Aussitôt les lumières furent allumées, la chaîne qui se faisait autour de la table fut rompue et l'on trouva la farine renversée. Peu après, on vit un gros meuble qui était derrière l'alcove, à deux mètres environ de distance, se diriger lentement vers nous, comme s'il était poussé par quelqu'un : — on eût dit un gros pachyderme qui marchait lentement contre nous.

» Des expériences analogues furent faites, avec l'intervention de la Eusapia, par les Drs Barth et Defiora, qui m'écrivirent ce qui suit : Ils virent plusieurs fois une sonnette s'agiter en l'air, sans qu'elle fut mise en mouvement par quelqu'un. Deux fois, ils entendirent des battements de mains. Le banquier Hirsch, qui était avec eux, demanda à parler avec une personne chère : il en vit l'image et l'entendit parler en français (elle était Fran-

Digitized by Google

çaise et morte depuis vingt ans). La même chose est arrivé à Barth, qui vit son père défunt et en reçut deux baisers. Tous virent des flammettes sur la tête d'Eusapia (1). »

D'autres expériences à Naples et à Milan, (mars et novembre 1892), ont produit des résultats analogues.

A Milan, 17 séances ont été tenues de 9 heures à minuit chez le Dr Finzi.

Le procès-verbaux de ces séances sont bel et bien paraphés par :

MM. Alexandre Aksakof, directeur du journal *Psychiche studiën*, à Leipzig, conseiller intime de S. M. l'empereur de Russie ;
Césare Lombroso, professeur à la faculté de médecine de Turin ;
Giovanni Schiaparelli, directeur de l'observatoire de Milan ;
Carl du Prël, Dr en philosophie, de l'Université de Monaco ;
Angelo Brofferio, professeur de philosophie ;
G. B. Ermacora, Dr en physique, à Milan ;
Guiseppe Gerosa, professeur de physique à l'École supérieure d'agriculture de Portici ;
Giorgio Finzi, Dr en physique ;
Ch. Richet, professeur à la faculté de médecine de Paris, directeur de la *Revue scientifique*.

Le rapport de la commission milanaise éveilla l'intérêt d'un savant polonais, M. Julien Ochorowicz, Dr en philosophie, ancien professeur de l'Université de Lemberg. Il se rendit à Rome et y fit, dans la maison du célèbre peintre Henri Siemiradzki toute une série d'expériences avec Eusapia Paladino. Pour expérimenter avec un plus grand nombre de témoins, Ochorowicz invita Eusapia à Varsovie. Arrivée en novembre 1893, elle y resta jusqu'à la fin de janvier 1894. Elle prit résidence dans la maison Ochorowicz, sans complice possible, sous l'œil toujours attentif de ses hôtes. Il y eut quarante séances, dont huit générales. Y prirent part, outre M. et Mme Ochorowicz, vingt-deux personnes, dont plusieurs médecins, des littérateurs, des avocats et un ingénieur électricien. A une des séances fut invité un prestidigitateur, M. Rybka qui déclara *(Courrier de Varsovie, n° 9)* que « Eusapia produit, à la lumière, des phénomènes étonnants après s'être soumise à une fouille

(1) L'article est signé C. Lombroso dans la *Tribune judiciaire*. de Naples, 20 février 1892.

Digitized by Google

que ne permettrait aucun, même le plus célèbre des prestidigitateurs, quand il a les productions les plus ordinaires à effectuer ».

Tous les phénomènes que nous connaissons déjà se reproduisirent dans ces séances.

Ochorowicz nous décrit les *transes* de la Eusapia : « Pendant les phénomènes médianiques, le visage devient démoniaque, nous voyons la véritable « facies dæmonica » ; bientôt se fait entendre un gémissement ou un cri prolongé. La présence d'esprit et la conscience en général est diminuée ou même abolie ; pas de réponse, ou réponse attardée, avec grande difficulté de parler. Dans les intervalles le visage est d'une pâleur cadavéreuse, épuisé, couvert de sueur. Après la séance, immense épuisement, apathie complète, le visage prend une expression de souffrance, de fatigue, de vieillesse même. La plupart du temps, elle ne se souvient pas des phénomènes. »

William Crookes est un des plus illustres chimistes d'Angleterre et du monde entier. Comme Lombroso, Crookes avait toujours été incrédule à l'égard des phénomènes spirites, les jugeant contraires aux lois invariables de la nature. Mais, en 1870, la quantié et surtout la qualité des témoignages favorables à ces phénomènes qui lui arrivaient de toutes parts l'émurent, paraît-il, profondément. Il se dit que des faits, attestés par de nombreux savants de renom, demandaient au moins d'être examinés et discutés, avant d'être rejetés comme imaginaires. Il se mit à la besogne et s'adjoignit, dans ce travail, lord Dunraven, le capitaine mathématicien C. Wynne et une commission de la *Société royale* de Londres, le corps le plus savant du Royaume-Uni. Pour médiums on choisit, entre autres, Daniel Douglas Home et M^lle^ Florence Cook, une enfant de 15 ans, sortant à peine de l'école. Les expériences se firent avec suite, chaque jour, dans le laboratoire de chimie du docteur.

Les savants en question n'étaient pas des spirites dans le sens propre du mot, c'étaient des hommes de science, qui entendaient examiner scientifiquement les faits allégués des spirites, par l'application de tous les moyens d'investigation que possède la science moderne.

Les médiums étaient liés à terre, tenus aux quatre membres à une grande distance des objets impressionnés. Entre eux et

Digitized by Google

les objets s'interposaient les membres de la commission du contrôle. Les médiums étaient prévenus que toute communication physique due à n'importe quelle cause subtile serait instantanément châtiée d'une très violente secousse électrique, des réseaux d'induction enveloppant les appareils placés sur des isolateurs. Au surplus, deux des premiers prestidigitateurs illusionnistes de Londres surveillaient de près chaque expérience.

Les phénomènes se produisirent en abondance et tels qu'ils avaient été désirés et réclamés : d'inexplicables visions de météores, traversant les laboratoires, avec des allées et des venues, sortes de lumières ovoïdes, radieuses, inconnues, *inimitables*, bondissant et rebondissant d'objets en objets ; des déplacements continuels d'instruments scientifiques, de meubles lourds ou légers, se mouvant comme sous l'action d'une force occulte ; des mises en jeu d'instruments de musique placés dans des conditions où toute communication était impossible et *dangereuse* pour le médium ; des doigts fluides, lumineux, relevant une plume sur une table et traçant des lignes d'écritures différentes, où plusieurs ont affirmé reconnaître celles de personnes défuntes, (quelques-uns mêmes en ont fourni la preuve) ; des apparitions de spectres qui frappèrent d'étonnement, confondirent la docte assemblée ; de véritables apparitions de formes étranges, de regards, de mains lumineuses, d'une ténuité inconcevable et cependant tangibles, offrant l'aspect tantôt vivant, tantôt cadavérique. Et ces mains, pourtant, saisissaient des fleurs sur une table et allaient, à travers l'espace, les offrir à des spectateurs ; puis, tout à coup, venaient nous serrer la main avec toute la cordialité d'un vieil ami. « J'ai vu, devant témoins, écrit le Dr Crookes, l'une de ces nébuleuses mains claires prendre une fleur à longue tige, nouvellement cueillie, et la faire passer lentement à travers la fente imperceptible d'une planche de chêne massive, sans qu'il fût possible d'apercevoir ensuite, sur cette fleur, soit à l'œil nu, soit au microscope, *une trace quelconque d'érosion sur la tige ou sur les feuilles*, lesquelles étaient dix ou douze fois plus larges que la fente de cette planche. Plusieurs membres de la Société royale et moi, nous avons vu, ensemble, l'ombre d'une forme humaine secouer des rideaux pendant plus de deux minutes, puis disparaître en s'atténuant. Cent fois, nous avons vu des flambeaux

Digitized by Google

et des lampes, placés sur des meubles, s'élever avec eux, se pencher, sans tomber, tenant leurs flammes droites ou horizontales, selon le degré d'inclinaison de ces objets dans l'air. Quant aux célèbres tables tournantes, nous avons voulu, par surcroît, vérifier le fait dans des conditions de difficulté spéciales et que la rare puissance de nos médiums pouvait seule surmonter. Le comité des *Recherches des Sciences dialectiques* de Londres et les professeurs étrangers s'étant donc assemblés pour un essai concluant à ce sujet, quatre de ces médiums sont venus se placer à genoux sur des chaises, dont les dossiers seuls touchaient la table, une lourde et vaste table. Ils croisèrent leurs mains sur ces dossiers et rien de leur personne n'était en contact direct avec la table. De plus, certaines mesures minutieuses, de nous seuls connues, avaient été prises pour avérer l'authenticité absolue du phénomène. En quelques instants nous vîmes l'énorme table s'enlever de terre, se pencher, frapper le parquet, monter au-dessus de nous, flotter, se livrer dans l'espace à des évolutions diverses, puis redescendre lentement à sa place. Le comité et l'assistance ont attesté comme « concluante » cette expérience... qui, d'ailleurs, ne pouvait plus nous étonner. »

A ces phénomènes et à un grand nombre d'autres, tous attestés et publiés par le Dr William Crookes dans ses mémorables *Recherches expérimentales sur le spiritisme*, il importe d'ajouter les célèbres *matérialisations* de Katie King.

Il est de la plus haute importanre de s'assurer que les fantômes, au moment où ils apparaissent, sont bien distincts du médium et que le médium n'est pas lui-même transfiguré par fraude en une apparence de spectre, comme la chose est arrivée quelquefois, et comme le fit Bastian au cours de ses expériences devant l'archiduc Jean d'Autriche. Or, le fantôme qui apparaissait fréquemment à Crookes, sous l'influence de Florence Cook, était, disait-il, l'esprit d'une jeune Indienne décédée ; il se nommait lui-même Katie King et promettait au professeur de lui donner les *preuves convaincantes* de son être individuel distinct de celui de la médium. Katie tint parole : elle se fit voir en même temps que la Cook, différente et distincte de celle-ci et en sa présence.

Une première fois, tandis que le fantôme était en présence de Crookes dans la salle, le docteur entendit les gémissements de la médium, qui était derrière le rideau.

Digitized by Google

Le 12 mars, je les vis ensemble : La Cook étendue, dormant, vêtue de velours, et le fantôme debout, enveloppé dans son voile blanc ordinaire. Une quinzaine de jours plus tard, nouvelle apparition. « Jamais, écrit Crookes, Katie ne s'est fait voir aussi parfaitement. Pendant à peu près deux heures, elle s'est promenée dans la chambre, causant familièrement avec les personnes présentes. Plusieurs fois, elle me donna le bras, et l'impression que j'en éprouvais était d'avoir à mon côté non pas un visiteur de l'autre monde, mais une femme vivante... Je demandai la permission de l'embrasser, et, l'ayant courtoisement obtenue, je pus constater un être tout aussi matériel que celui de Florence Cook » Peu après, le docteur vit la médium plongée en léthargie, la prit par la main, s'assura que c'était bien la main vivante de la Cook et, tout en la tenant par la main, il regarda et examina la Katie, qui se trouvait présente. Il vit, observa de notables différences entre l'une et l'autre, différences de coloris dans la figure, de stature et d'autres signes distinctifs, entre autres que la Cook avait le lobe des oreilles perforé et portait des boucles d'oreilles, tandis que la Katie n'avait ni les boucles d'oreilles, ni le lobe perforé.

Plusieurs fois, Crookes et sept ou huit de ses amis la virent ainsi distincte de M^lle^ Cook, celle-ci présente. Dans une de ses lettres, le docteur raconte comme quoi il a pu plusieurs fois photographier la Katie ; il lui fut permis d'écouter les pulsations de son cœur, de couper une mèche de ses cheveux, qu'il prit sur le cuir chevelu où ils étaient réellement plantés; souvent, il la vit disparaître et réapparaître en peu d'instants. Lors de sa dernière apparition, Katie donna des souvenirs à chacun des spectateurs habituels, rentra dans le cabinet où était la Cook, qui paraissait inanimée, conversa quelque temps avec Crookes, et puis « Katie, se penchant sur la médium, la toucha en disant : Éveille-toi Florence, éveille-toi : je dois te quitter !... M^lle^ Cook s'éveilla en pleurant et supplia Katie de rester encore. — Je ne le puis, ma chère, répondit le fantôme, ma mission est finie » Et il disparut pour toujours.

A l'issue de presque toutes les séances, dit Crookes, les médiums demeuraient étendus sur le parquet, dans un état de prostration cataleptique présentant médicalement toutes les apparences de la mort. Parmi les médiums, il y avait des enfants de sept et huit ans, s'élevant à des hauteurs de plusieurs

Digitized by Google

mètres et flottant presque endormis dans l'espace pendant plusieurs minutes. Ce phénomène, ajoute M. Crookes, Home l'a exécuté aussi *plus de cent fois devant nous*.

Après ces témoignages irréfragables, qui douterait encore de la réalité des phénomènes spirites?

« Il est difficile, écrit Crookes dans son ouvrage sur la *Force psychique*, d'être *plus sceptique et plus positif* que nous, en matière d'examen expérimental. Si vous vous faites une supériorité de votre ignorance ou de votre savoir d'amateur, à quoi l'homme de sens devra-t-il s'en tenir ? Nous soutenons que tout masque de suffisance ou de bonhomie dédaigneuse disparaît de la face humaine devant certains phénomènes effectués par des médiums *réels* en nos laboratoires et que les railleurs deviennent alors pareils à ces malins villageois qui, dans les fêtes foraines, après s'être bien moqués, en clignant de l'œil, d'un appareil de Rhumkorff, par exemple, changent instantanément de visage dès qu'ils en ont seulement effleuré les fils. Pour le surplus, rejeter à l'étourdie les témoignages d'hommes à qui l'on en a déféré pour contrôler un fait et en connaître, cela revient à ne tenir compte d'aucun témoignage humain quel qu'il soit, car il n'est point de faits dans l'histoire sacrée ou profane ni dans les annales de la science qui s'appuient sur des preuves plus permanentes et plus imposantes que celles qui nous ont, nous ne dirions pas convaincu, mais confondu. Osez donc, alors, venir juger de la supériorité de vos sens et de votre scepticisme sur les nôtres, et que ses oiseuses controverses finissent ! » Ce point — donc l'authenticité des faits — nous semble acquis au débat. Mais la cause de ces faits?

(A suivre.)

PROSPER SAEY.

Digitized by Google

LE MARIAGE DE CLÉMENT

(Suite)

IX

Lorsqu'elle fut hors de portée de la vue de Clément, Monique s'arrêta épuisée... à quoi bon courir, pouvait-elle fuir la douleur, le désespoir qui l'avaient atteinte ?...

Elle gagna, sous l'épaisseur des futaies qui bordaient l'allée, une clairière isolée, et là, se laissant tomber sur le gazon, loin de tout regard, entre ciel et terre, elle s'abandonna à son désespoir... Il fut plus violent qu'on n'aurait pu le croire de cette nature en apparence si calme, mais que, secrètement, l'amour avait exaltée. Elle se tordit sous la douleur âpre qui lui mordait le cœur, une sorte de furie l'avait prise, elle, si douce ; elle criait tout haut, presque malgré elle, ses plaintes et ses sanglots ; ses doigts crispés arrachaient autour d'elle la mousse du sol et le lierre des arbrisseaux dont elle brisait les tiges flexibles avec une sorte de rage, comme si elle eut apaisé son mal par la rancune qui lui faisait vouloir la mort des choses. Clément ne l'aimait pas, ne l'aimerait jamais, puisque son cœur était à une autre ! Elle se révoltait contre ce fait, qui brisait l'unique espoir de sa vie, celui auquel, depuis l'enfance, elle rapportait tout, avec lequel elle se consolait de toutes ses peines, calmait tous les légitimes désirs de sa jeunesse, la portant vers la vie facile, gaie, heureuse des amies de son âge. En un instant elle perdait tout, tout ce qui l'avait soutenue, encouragée, charmée, et voyait subitement un mur infranchissable se dresser entre elle et les joies de l'existence.

Les larmes vinrent enfin, abondantes et pressées, mettre un terme à cette crise de nerfs, en désaccord absolu avec le tempérament de Monique. Elle en fut presque honteuse, honteuse de

Digitized by Google

sa folie, de sa rébellion contre l'immuable destinée. Elle en demanda pardon à Dieu, puis, se laissant aller à la réaction de cette lutte, elle s'étendit sur le gazon et là, immobile, entourée des herbes rustiques qui la dominaient de leur hauteur et, un instant courbées, en se relevant, se pressaient autour d'elle, comme un linceul, elle regarda le ciel bleu et, dans son profond découragement, souhaita mourir !

A sa peine, maintenant, redevenue, après le premier assaut, en harmonie avec sa nature morale, ne se mêlait aucun ressentiment, aucune jalousie. Son âme, très pure, éloignée du commerce du monde par son éducation solitaire, n'en concevait pas. Elle n'avait pas la moindre amertume contre Simone qui, inconsciemment, avait pris le cœur de celui qu'elle chérissait ; il était naturel que cette jeune fille, elle aussi, aimât Clément, si capable, à son point de vue, d'inspirer une affection passionnée, et si, plus heureuse qu'elle-même, plus jolie, mieux douée, elle avait su le charmer, Monique, dans son impeccable droiture, ne trouvait là aucun motif à lui en vouloir. Contre Clément, elle avait encore moins de rancune. S'il aimait Simone, c'est qu'elle était plus digne de lui, plus apte à faire son bonheur, qu'elle-même, la pauvre petite orpheline, et dans sa modestie exagérée, elle rougissait, maintenant, de l'orgueil dont l'égarement, lui avait laissé croire possible que lui, le brillant et séduisant jeune homme, put s'attacher à elle, sans beauté, sans esprit, au sens où le monde l'entend, n'ayant pour elle que son cœur, près duquel il était passé sans le voir.

— Je l'eusse pourtant bien aimé, songea la pauvrette, autant qu'elle assurément, plus même peut-être !

Et, à cette pensée, ses larmes recommencèrent de couler, mais douces, cette fois, apaisantes... comme venant d'une source lointaine et très pure : déjà Monique se résignait.

C'était à peine si, après le mot cruel qui avait brisé sa vie, la jeune fille avait compris le reste de la confidence de Clément, mais le sens en flottait vague dans son souvenir. Elle se rappelait que, si le mariage de son ami d'enfance était chose probable, il n'était pas encore chose faite, qu'une réponse en déciderait. Pas un instant ne vint à son âme haute et désintéressée le souhait ni l'espoir que cette réponse fût défavorable. Elle aimait vraiment Clément plus qu'elle-même, et cette expression, dont on a tant abusé, retrouvait toute sa force en s'appliquant à l'amour pur,

Digitized by Google

fidèle et dévoué jusqu'à l'héroïsme, que cette nature primitive, élevée dans l'austérité des vertus antiques, ressentait.

Qu'importe qu'elle souffrît, si Clément était heureux ! Bien qu'elle dût avoir l'incurable douleur de le lui voir tenir d'autres mains que les siennes, le bonheur de son ami serait un adoucissement à la blessure suprême de son renoncement, et, d'avance, prise d'une soif de dévouement, d'une folie d'immolation, par lequel l'amour, lorsqu'il a perdu tout espoir, veut encore se rattacher à son objet par le bien qu'il peut lui faire, elle offrit à Dieu le sacrifice de sa félicité de ce monde, en échange de celle de Clément.

Cette idée l'apaisa tout à fait et lui rendit un peu de courage. Les ardeurs du soleil s'étaient éteintes, une sensation de fraîcheur la prit et la ramena à la notion exacte du temps et des choses physiques. Il y avait longtemps, sans doute, qu'elle était là. Elle fut confuse de s'être abandonnnée ainsi et se promit de ne plus retomber dans cette faiblesse. Elle se leva pour rentrer au château, secoua sa robe fripée, essuya ses yeux rougis et rattacha ses cheveux qui étaient dénoués. La vaillance et la fierté de sa race se réveillaient en elle. Mort était son bonheur, mais impénétrable resterait son secret, et éternel son amour. L'idée ne la hanta pas qu'elle pourrait, plus tard, oublier ; que la vie réserverait, sans doute, à ses vingt ans, des compensations ; d'avance, ses sentiments les auraient repoussées ; elle n'était pas de celles qui se reprennent ou se donnent deux fois, et, paisiblement, revenant à pas lents vers l'habitation, elle envisagea l'avenir, un avenir bien différent de celui, auquel, quelques heures auparavant, elle souriait, parcourant le même chemin. Elle ne se marierait jamais, resterait auprès de sa grand'mère jusqu'à la fin de sa vie ; puis, plus tard, demeurerait à Ennevec, seule ; M^lle^ de Rergorec aux Dunes, à deux heures de là, avait bien fait ainsi, et nul ne l'avait trouvé étrange. Elle s'occuperait d'œuvres charitables ou pieuses comme M^me^ d'Augès, irait voir de temps en temps ses amies Françoise et Suzanne, M^me^ de S^t^-Prieix, Clément lui-même, et sa femme, lorsqu'ils seraient aux Barres, puis le temps passerait et viendrait la vieillesse qui apaise, efface, termine tout...

Sous l'empire de ces sérieuses pensées, la douleur avait disparu du visage de Monique pour faire place à une expression

Digitized by Google

de gravité douce qui n'appartient guère qu'à la maturité de la vie.

Elle ne frappa point Mme d'Augès ; elle se trouvait au salon avec une vieille amie, voisine de campagne, qui était venue passer l'après-midi avec elle, et dont l'arrivé, avait motivé la sonnerie d'appel qui avait séparé Monique de Clément.

Lorsque sa petite fille rentra :

— Comme te voilà attardée ! lui dit-elle seulement.

— Oui, répondit Monique, je me suis arrêtée dans le parc.

Alors commença, pour la jeune fille, une existence, qui, sans son admirable résignation à sa destinée, eût été intolérable. Toujours attirée aux Barres, et tenant à honneur de répondre autant que par le passé à ces invitations, elle était, avec Clément, dans une intimité que son secret confié rendait encore plus douce au jeune homme. Sans cesse il parlait à Monique de ses rêves, de ses espérances, étalait devant elle ses souvenirs heureux. Elle, stoïque, bien que le cœur meurtri, ne se refusait pas à ses confidences ; on eût même dit qu'elle les provoquait, soit qu'elle se plût à retourner le fer dans sa plaie, soit, et c'était plus plausible, qu'elle prît plaisir à donner à son ami la meilleure jouissance qu'il pût éprouver près d'elle ; car elle ne mettait pas en doute combien cela lui en était une puissante de parler de la bien-aimée.

C'était même entre eux la cause d'un mystère charmant : ils restaient, tacitement, bouche close sur ce point devant Mme de St-Prieix, mais c'étaient de allusions que, seuls, ils comprenaient, et qui plaisaient infiniment à Clément.

Monique, dont le talent s'était transformé comme la personne, se mettait souvent au piano, sur sa prière.

— Chantez-moi, Mignon, lui disait-il.

Elle, souriante, obéissait, sachant qu'il avait entendu un jour cet opéra comique avec Simone d'Urcy et devinant quel rêve le tenait en face d'elle, étendu sur un canapé, les yeux mi-clos. D'autres fois il revenait du jardin, les mains pleines de fleurs.

— Voulez-vous des roses, Monique, disait-il, des *la France*, moi je les adore.

Elle les prenait et souriait encore, se remémorant ce qu'il lui avait raconté, un jour, d'une rose semblable, qu'à une vente de charité, Simone avait attachée au revers de son habit et qu'il avait eue pour rien : cinq louis.

Digitized by Google

Ce jeu, qui eut dû la faire cruellement souffrir, ne lui fut plus, au bout de quelque temps, même pénible.

Elle jouissait, au contraire, dans son abnégation, des satisfactions qu'elle procurait ainsi à Clément ; elle jouissait aussi, très vivement, de son amitié, ce pis aller de l'amour, que les femmes passionnées rejettent avec indignation, mais qu'elle, acceptait, reconnaissante, avec l'espoir de lui devoir encore de bons moments.

Quant à Clément, il s'attachait à elle chaque jour davantage. Mêlée désormais à son amour, elle lui en était devenue plus chère encore, s'il aimait Simone en elle, elle la lui faisait, en même temps, aimer davantage, car toutes les ressources charmantes de cœur et d'esprit qui étaient en Monique, il les pressentait chez M^lle^ d'Urcy et, d'avance, il lui en devenait plus attaché. La longue attente qui l'avait effrayé, ne lui pesait pas autant qu'il l'avait craint, grâce à son amitié avec M^lle^ de Lapalet, et l'été se passa vite.

Quand commença la saison des chasses, un jour, pourtant, il dit à la jeune fille :

— Je vais vous faire prochainement mes adieux.

— Où allez-vous donc ?

— A Pertigny, chez ma sœur d'Orcoy, elle m'écrit hier que les d'Urcy, qui étaient aux eaux, sont revenues dans son voisinage, et m'engage à aller passer quelque temps chez elle ; cela me sera une occasion de retrouver Simone, je partirai dans deux jours.

— Je croyais qu'il vous était défendu de la revoir ?

— Officiellement, oui, on m'a interdit de la rejoindre aux eaux où ma présence eût été trop significative, mais on ne peut m'empêcher d'aller chez ma sœur, et, m'y trouvant, d'être au salon quand ses voisines viendront la voir, ou qu'elle les invitera à dîner.

— Je comprends, fit Monique.

Et son cœur se serra ; elle venait d'avoir la subite intuition que son sacrifice était aisé, tant que Clément serait là, mais que, lui parti, la croix pèserait bien lourde à ses frêles épaules.

Clément passa tout le mois de septembre à Pertigny. Sa mère se refusa à l'aller rejoindre, et bien que Monique la vit très souvent, elle ne sut, par elle, guère de détails sur son fils.

En octobre, le jeune ménage de Quigny vint aux Barres ; ce

Digitized by Google

fut une joie pour Monique, dont Suzanne était la plus chère amie, mais ce fut un déchirement aussi que la vue du bonheur de ces deux heureux, bonheur qu'elle ne goûterait jamais, jamais. Et la jeune mariée, ignorante de cette impossibilité, lui fendait le cœur, parfois, avec ses confidences, ses « tu connaîtras cela bientôt. »

Si bien, qu'un jour, Monique à bout de forces lui dit :

— Ne parle pas toujours de mon mariage ; ne le dis à personne je ne me marierai pas.

Surprise, l'amie dévouée et très tendre qu'était Suzanne avait voulu avoir le dernier mot de cette étrange résolution.

Mais Monique était restée impénétrable. La jeune femme en avait conclu que cette décision n'avait pas de motifs ; habituée à l'entière sincérité de la jeune fille, à son absolue confiance, elle ne put admettre, en son amie, un secret que celle-ci ne lui aurait pas révélé ; elle prit donc les paroles de Monique pour une boutade, n'y attacha aucune importance et ne lui en reparla plus.

Le jeune ménage était là depuis huit jours, lorsqu'à son tour, Clément revint. La présence de M. et de M^me^ de Quigny suspendit absolument les tête-à-tête de Monique et de son ami mais, sachant la jeune fille « dans le secret, » on ne se gênait pas devant elle, et elle sut, ainsi, que Clément avait vu plusieurs fois Simone, qu'il revenait plus épris que jamais, et plus confiant aussi dans le succès de sa démarche.

Elle connut encore quelques bons jours lorsqu'en novembre, les de Quigny étant partis, elle se retrouva seule avec Clément et sa mère. La date, le 15, approchait, où la réponse devait être donnée, elle sentait bien que c'étaient là ses derniers moments de joie, ceux où elle pouvait jouir encore de Clément, de son amitié, de son attention qui, bientôt seraient détournées d'elle par des devoirs plus doux. Elle en profitait pleinement, venant presque chaque jour aux Barres, et écartant toute pensée de l'avenir pour mieux goûter ce présent qui ne devait pas avoir de lendemain.

A mesure que le temps marchait, Clément devenait plus nerveux, plus impatient, plus inquiet, aussi.

— Encore sept, six, cinq jours, disait-il à la jeune fille, et mon sort sera fixé... devant cet irrévocable qui m'attend, je

Digitized by Google

tremble, Monique, Dieu doit écouter la voix d'un ange comme vous, priez pour que je sois accepté.

Et Monique, héroïque, priait pour que son sacrifice assurât le bonheur de son ami...

Elle fut exaucée.

Une après-midi, arrivant aux Barres, elle trouva Mme de St-Prieix très pâle et émue, et Clément exubérant de joie.

— Tenez, lui dit-il dès l'entrée, lisez et réjouissez-vous avec moi, chère et fidèle petite amie, je suis accepté.

Il lui tendait une lettre bizarrement conçue.

C'était une invitation de bal à Fertel (terre des d'Urcy) pour le 15, anniversaire de la naissance de Simone et au bas la jeune fille avait ajouté au crayon :

« Simone d'Urcy, autorisée par sa mère, sera heureuse de présenter à ses invités son cher fiancé : Clément de St-Prieix. »

— Est-ce assez gentil ? dites, fit le jeune homme, tout l'esprit de Simone, si vif, si original est là dedans ; c'est elle toute entière, ces deux lignes là, tout son esprit et tout son cœur : « *sera heureuse* », « son *cher* fiancé » — peut-on dire plus gracieusement, et avec une plus exquise réserve, ses sentiments pour moi ?...

Monique, très pâle, mais d'un calme effrayant, convint de tout ce que Clément voulut.

— Et vous partez ? dit-elle.

— Ce soir ; demain ma mère se mettra en route, nous allons nous installer chez Françoise.

X.

Sitôt après le bal des fiançailles, Simone d'Urcy a voulu revenir à Paris. Clément, impatient de se marier, a obtenu à grand'peine que la cérémonie soit fixée aux derniers jours de décembre, et sa fiancée ayant trouvé que c'était bien peu de six semaines pour les préparatifs, la corbeille, le trousseau, (cette grande affaire), a tenu à venir de suite s'en occuper. A tous ces soucis se joignirent aussi celui d'une installation.

Clément, sur le désir de Mlle d'Urcy, avait donné sa démission, et il était entendu que le jeune ménage se fixerait à Paris ; il fallut donc choisir un appartement, le meubler, l'arranger

Digitized by Google

complètement. On irait bien, après le mariage, passer deux mois au pays du soleil, mais lorsqu'on en reviendrait, ce serait la saison des fêtes, et Simone entendait alors se trouver chez elle, délivrée de tous les soins d'un aménagement récent, pour jouir à l'aise de ses plaisirs habituels, auxquels sa situation de jeune femme donnerait un regain de nouveauté et d'attrait.

Clément, plus épris que jamais de la ravissante jeune fille, acquiesçait à tous ses désirs, à toutes ses fantaisies, il trouvait seulement qu'il la voyait bien peu, déplorant d'être, tour à tour, obligé de la disputer au couturier, au tapissier, au coiffeur, à la modiste, à la lingère et de voir ce charmant temps des fiançailles, dont d'avance il s'était fait si douce image, gaspillé en toutes ces préoccupations matérielles.

Il s'en plaignait parfois un peu, très doucement.

Simone, alors, éclatait de son rire argentin, vraie fusée de perles de cristal.

— Fi, le vilain exigeant ? s'écriait-elle gaiement, mais c'est encore de vous que je m'occupe en tout ceci ; je n'ai pas envie que votre femme soit affublée comme une sorcière et que vous en rougissiez. Je veux aussi que vous ayez un gentil intérieur, bien confortable, où vous vous plaisiez.

— Je me plairai toujours où vous serez, Mademoiselle Simone, répondait Clément, et les ajustements les plus raffinés me sont inutiles pour vous trouver charmante.

— Bah ! bah ! on dit cela avant le mariage, après, c'est autre chanson.

Et lorsque Clément, très tendre, insistait.

— C'est votre faute aussi, répondait-elle coquettement, vous m'avez donné si peu de temps, six semaines de fiançailles, y pensez-vous ? C'est de la déraison pure ! et pour me livrer à temps mon trousseau et mes toilettes, mes fournisseurs seront sur les dents... Remettons le mariage au mois de février ; voulez-vous, et j'aurai le loisir d'être à vous tant que vous voudrez ?

Clément se taisait alors, résigné à la pensée que bientôt, il regagnerait le temps perdu !

— Elle ne connaît rien de mieux que ses frivolités, songeait-il, c'est une enfant, ses chiffons sont ses joujoux ; sa personne, sa poupée ; lorsque je l'aurai initiée à l'amour, quelle délicieuse femme elle sera !...

Il ne passait pas de journée sans se rendre, au moins à deux

Digitized by Google

reprises à l'avenue Montaigne, qu'habitait Mme d'Urcy. Dans l'après-midi, tantôt il ne trouvait pas sa fiancée, tantôt il faisait des courses avec elle et sa mère. Parfois, rarement, il obtenait une courte promenade au Bois, vers cinq heures ; mais, là encore, Simone était peu à lui, toute préoccupée de reconnaître ses amis ou ses relations, dans les voitures qui croisaient la sienne.

— Tiens, s'écriait-elle, Mme d'Azas, déjà rentrée ! Mère, il ne faudra pas oublier de l'inviter. — Ah ! voilà Gisèle, bonjour ! bonjour ! nous ne faisons pas arrêter ? Tant pis, il est trop tard, elle est passée, je tâcherai d'aller la voir demain...

— Mère, le duc de X... qui vous salue, vite, Monsieur Clément, un coup de chapeau, vous ne le connaissez pas ? il faudra que je vous présente, c'est un homme charmant. Tenez, voilà un de vos parrains trouvés pour l'Union, je le connais assez pour lui demander cela ; car vous en serez du cercle, n'est-ce pas ? J'y tiens.

Et ces bavardages duraient pendant toute la promenade, mais Clément oubliait leur inanité devant la délicieuse bouche rose qui les débitait, et le regard des jolis yeux qui le rendaient fou.

Le soir, même quand il ne dînait pas chez Mme d'Urcy, à neuf heures il entrait chez elle.

Simone, très gentiment, venait au devant de lui.

— Ah ! vous voilà ! nous vous emmenons chez Mme X... où j'ai promis d'aller un instant ce soir, attendez-moi une minute, que je donne un dernier coup d'œil à ma toilette, puis nous partons.

Au bout d'une heure, Simone reparaissait, habillée comme une fée ; on montait en voiture, et on se rendait dans une réunion nombreuse où la jolie fille, très entourée, n'échangeait pas deux mots avec son fiancé.

D'autres fois, il ne la trouvait pas, elle était restée à dîner chez une amie, ou bien on allait à un concert pour lequel on avait reçu des cartes, de sorte que c'eût été une impolitesse d'y manquer ; ou bien c'était une pièce de théâtre, que Simone voulait absolument voir.

Rares étaient les soirs où elle restait seule, chez elle, avec sa mère, car, lorsqu'elles ne sortaient pas, elles recevaient intimement leurs relations très nombreuses.

Clément ne comptait guère que deux ou trois soirées passées

Digitized by Google

à trois, sous la lampe des jours intimes, et, encore, l'une avait été consacrée à choisir « aux lumières » la peluche bleu-paon qui devait tendre le petit salon, et l'autre à arrêter la liste des invitations au mariage.

Un jour, le jeune homme devait déjeuner avec les dames d'Urcy à la tour Eiffel, c'était une fantaisie de Simone ; le matin, il reçut un billet de la jeune fille.

« Ma mère est souffrante, lui écrivait-elle, j'espère que ce ne sera rien, mais il faut renoncer à notre partie de ce matin. Ne venez pas avant quatre heures, afin que nous puissions vous recevoir, car ma chère malade est au lit. »

Clément, tout déconfit de ce contre-temps, traîna une longue matinée, il eut de la peine à attendre le moment fixé pour sa visite à sa fiancée, et, à quatre heures juste, il sonnait chez elle. On ne le reçut pas. Madame, toujours très souffrante, ne s'était pas levée, et Mademoiselle était près d'elle, lui répondit le valet de chambre.

— Je reviendrai ce soir, dit-il, prévenez Mademoiselle.

Mais le soir, non plus, la porte ne lui fut pas ouverte.

M^me^ d'Urcy était encore moins bien.

Clément rentra tout triste, tout angoissé. Comment Simone n'avait-elle pas cherché au moins à lui serrer la main ? si elle était inquiète, raison de plus pour s'appuyer sur sa tendre affection.

Le lendemain matin, M^me^ de S^t^-Prieix, à son tour, fit prendre des nouvelles ; elles n'étaient pas bonnes ; M^me^ d'Urcy avait eu une nuit agitée ; elle toussait beaucoup, on craignait une bronchite. Dans l'après-midi, M^me^ de S^t^-Prieix, accompagnée de Clément, se présenta avenue Montaigne, et comme elle demanda expressément Mademoiselle, insistant pour la voir, on la fit entrer.

Au bout d'un moment, Simone vint au salon, jolie à peindre dans un déshabillé de flanelle rose.

Elle remercia très gentiment sa future belle-mère de s'être dérangée, elle remercia aussi Clément de son intérêt ; sa chère mère n'était pas plus mal à ce moment, mais il ne fallait pas se le dissimuler, le médecin avait été formel ; c'était une bronchite grave, qui réclamerait de longs jours de soins, à la chambre, surtout à cause de la saison. Grâce à ces précautions, tout danger serait écarté.

Digitized by Google

Simone était donc bien tranquille, mais désolée de voir sa mère souffrir, désolée aussi de ce contre-temps, de ce désarroi dans leurs projets...

Clément écoutait, interdit, comprenant bien que leur mariage allait être retardé, mais n'osant en parler.

Au bout de quelques minutes, Mme de St-Prieix, jugeant qu'il ne seyait point de retenir la jeune fille, prit congé.

— Quand vous reverrai-je? dit à mi-voix Clément à sa fiancée.

— Je ne sais, répondit-elle, ma mère, vous pensez bien, ne recevra pas de sitôt !

— Je le comprends, mais vous, vous ?

— J'ignore si je serais autorisée à vous voir seule, dit Simone gaiement, ce serait tout à fait contraire aux convenances.

— Oh ? quand on est fiancés ! plaida Clément, puis, qui le saurait ?

— Oh ! pour cela tout Paris, fiez-vous en à la valetaille !

— Qu'importe, reprit Clément, tâchez d'arranger cela, je ne me sens pas le courage de passer plusieurs jours sans vous voir.

Simone sourit.

— Nous penserons à cela dès que ma mère sera un peu mieux, je vous le ferai dire.

La maladie de Mme d'Urcy la retint une huitaine de jours au lit, puis une quinzaine encore à la chambre.

Pendant ce temps Clément, comme une âme en peine, venait régulièrement tous les jours vers trois heures prendre des nouvelles. Il demandait Mademoiselle ; on le faisait entrer, Simone arrivait en courant, ne s'asseyait pas, lui serrait la main. « Cela va mieux aujourd'hui » ou bien « la nuit a été moins bonne » et deux ou trois mots échangés, elle renvoyait son fiancé.

Lorsqu'il insistait :

— Ma mère ne m'en permet pas plus, disait-elle gaiement, et c'est déjà beaucoup, vous voir tous les jours ainsi, sans témoin !...

— Ah ! lui dit-il une fois, si vous m'aimiez comme je vous aime, Mademoiselle Simone, cela ne vous suffirait pas.

Mais elle, moqueuse et coquette :

— Je vous assure que si, fit-elle.

Puis, craignant de l'avoir blessé.

Digitized by Google

— Patience, dit-elle, la première fois que ma mère quittera sa chambre, on vous invitera à dîner, je vous le promets.

Ce jour vint, Clément, tout joyeux, tout épanoui, ne put se retenir d'arriver un bon quart d'heure trop tôt. Il trouva Mme d'Urcy vraiment pâlie et maigrie, étendue dans un fauteuil, près d'un grand feu, la tête couverte d'un fichu de dentelles, toute emmitouflée dans un châle épais. Elle lui tendit la main.

— Mon cher enfant ! comme vous devez me maudire, lui dit-elle, de m'être mise ainsi en travers de vos projets !

Et comme il s'en défendait.

— Et vous ne savez pas encore tout, continua-t-elle, le Docteur a formulé ce matin son verdict ; il serait de la dernière imprudence que je passasse l'hiver dans ce climat.

— De sorte que ? fit Clément saisi.

— De sorte que, dès que je serai assez bien pour supporter le voyage, nous partirons pour le Midi.

Voyant la peine aiguë et la contrariété vive se traduire sur les traits de son fiancé, Simone se hâta d'ajouter :

— Ne vous désolez pas, j'ai arrangé les choses.

— Oui, fit Clément repris d'espoir, nous devons, nous aussi, aller dans le Midi, nous nous marions tout de suite et nous partons, emmenant Madame votre mère.

— Ça, répondit Simone en riant, c'est impossible, il faut être fou pour avoir des idées pareilles ! Comme si un mariage s'improvisait en huit jours ! et comme si ma mère, ne quittant pas sa chambre, pouvait s'en occuper ! Non, j'ai une idée bien meilleure. Nous partirons dans quinze jours, sans doute, vous nous laisserez aller en avant et, lorsque nous serons installées à Nice ou à Cannes, vous viendrez nous rejoindre ; rien ne vous retient ici, je suppose que Mme de St-Prieix vous donnera son autorisation. Nous passerons là-bas un hiver charmant et, au printemps, en revenant, nous nous marierons. Cela vous va-t-il? nous avons tout arrangé avec maman, et vous n'avez plus qu'a dire oui.

Il fallait bien que Clément le dît, ce oui, faute de mieux !

Il souffrait certainement de voir retardé ainsi, presque indéfiniment, la réalisation de son bonheur, mais Simone était si enchantée de sa combinaison, lui peignait leur temps de fiançailles, là-bas, sous des couleurs si roses, qu'il se laissa un peu gagner à sa joie.

Digitized by Google

— A Nice, lui disait-elle, je serai toute à vous, pas de couturière, ni de tapissier ; pas de monde, non plus, puisque ma mère ne sera pas en état de m'y conduire, plus de liberté qu'à Paris, nous ne nous quitterons pas, nous ferons des excursions charmantes, des promenades délicieuses, ces deux ou trois mois passeront comme un rêve, vous verrez !

Et bercé par ces douces promesses, Clément se laissa aller à y croire.

Il raconta tout cela à sa mère qui ne mit aucune opposition à ce sujet; elle se renferma dans une neutralité absolue qui inquiéta Clément; il n'était pas accoutumé à se passer de son approbation.

Il craignit alors qu'elle eût un peu de jalousie de le voir partir pour suivre sa fiancée, alors qu'elle passait seule son premier hiver, sa fille ne s'étant mariée qu'au printemps dernier, et, très affectueusement, il lui dit :

— J'ai presque un remords de vous laisser seule.

— Que cela ne t'arrête pas, lui répondit-elle, très bonne, si tu t'étais marié, je l'eusse bien été, il faut que je m'y accoutume peu à peu. Pour cette fois, j'ai le projet d'appeler Monique près de moi. Nous nous distrairons ensemble.

— C'est une excellente idée, approuva Clément.

XI

Lorsque le départ des dames d'Urcy et celui de Clément fut à peu près fixé, M^me^ de S^t^-Prieix écrivit donc à Monique pour la mettre au courant des nouveaux événements et lui demander de venir lui tenir compagnie en l'absence de son fils.

Ce faisant, M^me^ de S^t^ Prieix ne songeait pas à elle seule; elle savait que M^me^ d'Augès comptait sur elle pour assurer l'avenir de sa petite fille : ne pouvant plus penser à elle pour son fils, elle se faisait un devoir d'amitié, presqu'un cas de conscience, de s'occuper de son mariage.

Monique, au reçu de cette lettre, hésita un peu — l' « A quoi bon ? » qui, désormais, régissait secrètement sa vie, lui vint aux lèvres. Mais sa grand'mère ne l'entendit pas ainsi. Fondant sur ce séjour parisien les mêmes espérances que M^me^ de S^t^-Prieix,

Digitized by Google

par rapport à Monique, elle la pressa de répondre à l'invitation de son excellente amie. Il ne convenait pas ajouta-t-elle, que la jeune fille ayant été l'an passé chez sa marraine pour son propre plaisir, refusât, cette année, d'y retourner alors que Mme de St-Prieix lui demandai le service amical de peupler sa solitude.

Monique se rendit à cette raison, et aussi à cette autre, qu'elle ne dit pas, qu'ayant été chez Mme de St-Prieix quand Clément était là, elle ne voulait pas repousser l'invitation faite alors qu'il n'y était plus, pour ne pas sembler l'avoir recherché, seul.

Le 8 décembre elle partit donc pour Paris.

A la gare sa marraine l'attendait.

— Figurez-vous que vous allez revoir Clément, lui dit-elle. Le départ de Mme d'Urcy a été un peu retardé, à cause d'une rechûte qui l'a éprouvée la semaine dernière, et c'est demain, seulement, qu'elle se met en route. Quant à Clément, il passe encore huit jours à Paris et n'ira rejoindre sa fiancée que la semaine prochaine. Mme d'Urcy a jugé que c'était plus convenable ainsi et, moi-même, j'étais bien aise de garder mon fils encore quelques jours pour achever une affaire financière dont il s'occupe.

Monique ne répondit rien, son cœur fut à la fois torturé et joyeux, elle allait le revoir ! une fois encore elle se trouvait là pour le consoler de l'absence d'une fiancée bien aimée ; pourquoi ce seul triste rôle lui était-il dévolu ?

— Clément tient à présenter à Mlle d'Urcy, sa chère petite amie d'enfance, continuait Mme de St-Prieix, ce soir nous irons chez elle, c'est convenu. Vous ne serez pas trop fatiguée ?

— Non, fit Monique, pensant tous bas qu'elle eût bien voulu voir cette épreuve lui être épargnée !...

Clément, pour le dernier soir, dînait avenue Montaigne, Monique ne le vit donc pas ; c'est seulement chez les d'Urcy qu'elle devait le retrouver.

Elle alla s'habiller et, coquetterie suprême, que toutes les femmes lui pardonneront, elle choisit sa plus jolie robe, une toillette toute blanche qui lui seyait à merveille, se coiffa plus soigneusement, et s'attarda plus longtemps que de coutume devant son miroir.

Comme Clément l'avait justement remarqué quelques mois

Digitized by Google

auparavant, elle gagnait tous les jours ; ses traits se fondaient dans une harmonie charmante, ses beaux yeux avaient un regard profond, poignant, même, dans son expression. que les jours de joie ne lui eussent pas donné, et ses avantages naturels, rehaussés par une mise intelligente, elle pouvait passer pour une jolie femme.

L'orsqu'elle entra dans le salon de Mme d'Urcy, Simone, toujours élégante, riait, assise près de son fiancé, sur un canapé ; à la vue de la jeune fille, elle eut un mouvement de surprise...

Déjà Clément était près de sa petite amie, l'accueillant avec l'affection à laquelle il l'avait accoutumée et dont, dans ce moment, cruel pour elle, elle lui sut un gré infini.

Après avoir laissé sa mère la présenter à Mme d'Urcy, il l'amena à son tour près de Simone, disant à celle-ci :

— Mademoiselle Monique de Lapalet, une bien chère petite amie que, j'en suis sûr, vous ne tarderez pas à aimer comme elle le mérite.

— J'y suis toute disposée, répondit gracieusement Simone. Et habile à plaire, elle se mit, pour Monique, en frais d'amabilité, ce dont Clément lui fut très reconnaissant.

Monique, un peu timide, lui répondait sans froideur, mais avec sa réserve douce et fière, elle la contemplait avidement, la trouvait très jolie, comprenait que cette beauté eût séduit Clément et étouffait ses soupirs. La jeune fille lui semblait un peu folle, un peu légère ; elle remarqua surtout, avec une secrète indignation, qu'aux mots de tendresse de son fiancé, elle répondait avec une coquetterie railleuse et cela la fit souffrir, elle qui l'eût adoré à genoux, ce Clément ! Puis elle se reprocha de mal juger Simone, par une jalousie indigne d'elle, et elle s'interdit d'arrêter sa pensée à ses imperfections.

Clément, entre ces deux femmes qu'il aimait, l'une, avec passion, l'autre, avec une véritable amitié était pleinement et égoïstement heureux. Il lui semblait que les marques d'affection données à Monique sous les yeux de sa fiancée, étaient le payement d'une sorte de dette qu'il avait contractée envers sa douce et patiente confidente. Il jouissait délicieusement du charme de ces deux sympathies, si différentes, et réalisant un de ses songes creux des Barres, éprouvait un plaisir infini à entendre parler Monique, de sa belle voix grave, en regardant Simone.

Digitized by Google

Mme de St-Prieix prit congé de bonne heure, il ne fallait pas fatiguer d'avance les voyageuses ; les jeunes filles s'embrassèrent et Mme d'Urcy dit à Mlle de Lapalet un « au revoir » des plus engageants pour l'avenir.

Pendant que sa mère et Monique dans le vestibule, mettaient leurs manteaux, Clément s'attardait au salon, faisant ses adieux à sa fiancée, et, lorsque celle-ci vit leurs visiteuses hors de portée de l'entendre, elle lui dit :

— Quelle surprise m'a causée Mlle de Lapalet! je l'avais entrevue l'an dernier, chez Mme d'Orcoy, et j'avais gardé le souvenir d'un laideron ; elle est transformée, c'est une jolie femme maintenant!

— N'est-ce pas? fit Clément, tout heureux, dans sa franche amitié pour Monique, de ce précieux éloge.

— Vous n'avez pas dû vous ennuyer, cet été, avec cette charmante voisine de campagne, continua Simone ironiquement, et moi qui vous plaignais! Si ce n'est que je vous emmène, ou à peu près, savez-vous que j'en serais jalouse !...

— Jalouse ! de Monique ? oh la pauvre petite !...

Et Clément quittant Simone descendit l'escalier derrière Mme de St-Prieix et sa filleule, riant encore de l'idée saugrenue pouvant faire voir à Simone une rivale dans cette enfant, qui, à ce moment (mais il l'ignorait) à bout de courage, cachait dans l'ombre du coupé où il la faisait monter, des larmes brûlantes...

Le lendemain, à midi, Clément était à la gare de Lyon et faisait les cent pas sur le quai à côté de Simone.

— Huit jours sans vous voir, disait-il convaincu, je ne sais comment j'en viendrai à bout.

La jolie blonde eut un petit rire perlé absolument incrédule.

— Ils passeront plus vite que vous ne pensez.

— J'en accepte l'augure, mais rien ne m'empêchera d'être fidèle au rendez-vous, le 15 à cette heure-ci, je serai à Nice, près de vous.

— C'est convenu, fit Simone, rajustant sa voilette.

Clément jeta un coup d'œil sur les salles d'attente, à travers les vitres desquelles il voyait Mme d'Urcy, toute emmitouflée, suivre du regard ce tête-à-tête qu'elle avait autorisé avant le départ, et désireux d'en profiter, il se hâta de reprendre :

— C'est déjà une assez grande épreuve pour moi que ce

Digitized by Google

voyage, que ce retard apporté à la réalisation de nos chers projets!

— N'exagérez pas, dit Simone, ce n'est pas une épreuve, puisque ce n'est pas une séparation, nous reviendrons à Paris en mars, nous nous marierons la semaine de Pâques. Ma mère vous l'a promis, vous autorisant aussi à nous suivre là-bas, peut-elle mieux atténuer la portée de ce déplacement nécessaire?

— Assurément, mais j'eusse encore préféré qu'il ne fût pas indispensable à la santé de madame votre mère.

— Il l'est, pourtant.

— Et l'on dirait, méchante, que vous n'en êtes pas fâchée.

— Non, fit la jeune fille, montrant les perles de son sourire, je préfère, dans l'intérêt de ma mère, Nice au coin du feu, cela me semble plus efficace pour elle et puisque nous vous emmenons, plus agréable pour moi qu'une chambre de malade.

— Si au moins j'avais pu partir avec vous! soupira Clément, triste malgré lui.

— Puisque ce n'est pas possible ; il faut vous soumettre à la nécessité. Je ne sais pourquoi, mais, depuis quelque temps, je vous trouve sans cesse en rébellion contre elle?

— C'est parce qu'elle me sépare de vous, dit Clément.

L'heure du départ avait sonné, les jeunes gens vinrent au devant de M^me^ d'Urcy qui, disparaissant sous les fourrures, sortait de la salle d'attente et se dirigeait vers le coupé qu'elle avait retenu. Lorsqu'elle fut installée, elle se démaillotta un instant pour tendre la main à Clément, et écarta la dentelle qui couvrait sa bouche pour lui dire :

— A bientôt.

— A bientôt, répéta Simone, serrant, elle aussi, la main de son fiancé.

Et agile et gaie comme un oiseau, elle sauta dans le wagon dont la porte se referma aussitôt.

A travers la vitre et pendant que le train s'éloignait, elle fit un gentil geste d'adieu à Clément qui restait sur le quai, immobile et en proie à une incroyable mélancolie.

— C'est vraiment ma vie qui s'en va, murmura-t-il à part lui, est-il possible de s'attacher à ce point-là!

Digitized by Google

XII

Rentrant chez lui, Clément était désœuvré ; qu'allait-il faire de cette longue et maussade après-midi de décembre ?... Il chercha sa mère, espérant trouver près d'elle Monique qui, si habile déjà à lui adoucir la séparation, saurait encore aujourd'hui, sans doute, lui apporter le baume de son amitié dévouée. Mais toutes deux étaient sorties, lui dit le domestique.

Clément rentra dans sa chambre. Sur sa cheminée une enveloppe close l'attendait, il eût tôt fait de l'ouvrir ; c'était un de ses amis qui lui envoyait une carte pour la séance de la Chambre du même jour 9 décembre 1893, où il devait prendre la parole dans la question de validation de l'élection de M. Mirman.

— Deux heures, se dit-il, si j'y allais ? Voilà un moyen de tuer le temps.

Il y fut.

Il s'installa dans une des premières tribunes de droite et là, sa lorgnette à la main, plus amusé encore par l'étude des physionomies, qu'intéressé par les orateurs, il regarda autour de lui. Il était quatre heures : M. Mirman venait de présenter sa défense, protestant contre l'inéligibilité dont on voulait le frapper, il descendait de la tribune vers laquelle se dirigeait, à son tour, M. de Montfort, lorsque retentit le bruit terrifiant d'une formidable explosion, tandis qu'un éclair illuminait la salle, instantanément remplie d'une épaisse fumée ; le plafond vitré s'effondrait au même instant et son fracas se mêlait aux cris de frayeur et de douleur retentissant de toute part. Une bombe lancée du deuxième étage venait d'éclater.

S'il n'avait été si courageux, Clément eût pu joindre ses plaintes à celles des nombreux blessés, car une cruelle souffrance dans sa jambe gauche lui révélait qu'il était une des premières victimes de l'attentat.

Une tumulte indescriptible eut lieu à ce moment, les gens valides s'enfuyaient des tribunes, se bousculant et se blessant l'un l'autre, les femmes criaient et s'évanouissaient. L'obscurité, causée par la fumée, rendait la panique plus horrible encore, on se cherchait sans se voir, on s'appelait sans s'entendre. Des taches de sang, par leur lugubre vision, tendaient à exagérer

Digitized by Google

encore la portée et les suites de la catastrophe. Des appels pressants et désespérés : « un médecin, un médecin ! » dominaient le bruit; cris auxquels répondaient ceux de : » « une bombe ! la dynamite ! » qui, ainsi qu'un tocsin, résonnaient dans les couloirs envahis par une foule affolée. Les députés, dont bon nombre étaient atteints, couraient çà et là comme pris de vertige, les uns, quoique blessés, allaient au devant des secours; ceux qui étaient indemnes emportaient leurs confrères, moins heureux qu'eux-mêmes, dans les bureaux de la Chambre, devenus une temporaire infirmerie; tandis que les députés médecins, réclamés de toutes parts, déposant leur mandat pour reprendre leurs fonctions du docteur, prodiguaient à la hâte leurs premiers soins aux malheureux.

Au milieu de cette panique, de ce premier moment d'épeurement et de folie, la France, en la personne de sa représentation nationale, incarnée spécialement dans son président, donna vraiment au monde entier un très beau spectacle de dignité et de crânerie française.

Après un court instant d'hésitation et un mouvement d'indignation trop justifié, M. Dupuy, d'un coup de sonnette vigoureux, rétablit l'ordre; les députés, que n'appelaient ailleurs ni leur mauvaise chance de blessés ni leur charité d'infirmiers, revinrent à leurs bancs.

— Messieurs, dit le président, il est de la dignité de la Chambre et de la république que de pareils attentats, d'où qu'ils viennent, ne troublent pas les législateurs : la séance continue.

Et M. de Montfort, montant à la tribune, l'on reprit la discussion.

En dehors de l'hémicycle, le spectacle était navrant. Des bureaux de la Chambre, transformés en ambulance, les uns étaient réservés aux représentants blessés, les autres, aux infortunés spectateurs des tribunes, encore plus maltraités. Les médecins s'affairaient avec un grand dévouement, habits ôtés, manches relevées, ils lavaient, épongeaient les plaies, enlevaient les projectiles suceptibles d'une rapide extraction, en attendant les secours réclamés. Une forte odeur d'iodoforme, répandue dans l'air, prenait à la gorge et augmentait l'impression lugubre causée par toutes ces blessures ouvertes, ce sang ruisselant à flots, même dans les couloirs, par les plaintes,

Digitized by Google

les gémissements, les râles de ces malheureux étendus qui, à terre, qui sur une civière.

Les propos s'entrecroisaient : — Le coupable, quel est-il ? — La bombe est partie de la tribune publique du second étage, elle a été jetée par un individu qui était au dernier rang. — Quelque anarchiste ! Gêné, par les spectateurs placés devant lui il a mal lancé l'engin qui a heurté le rebord des tribunes et le choc a déterminé l'explosion.

— Heureusement ! les conséquences eussent été incalculables si le projectile avait touché le sol...

Immédiatement, grâce à la présence d'esprit du groom d'un journal, les portes du Palais Bourbon avaient été fermées, si bien que personne n'avait pu sortir. La foule, après le premier mouvement de stupeur, s'était précipitée vers les grilles ; affolée, voulant fuir ; mais des ordres sévères avaient été donnés et elles ne s'étaient ouvertes que pour les personnages officiels qui accouraient à la Chambre, ainsi que pour les internes et les infirmiers, venus en hâte avec les voitures des ambulances et une douzaine de fiacres chargés de brancards. Ces mesures permettaient de conserver à la buvette de la Chambre quelques blessés suspects, parmi lesquels on devait bientôt reconnaître Vaillant, l'auteur de l'attentat.

Pendant ce temps, Clément, incapable de marcher, avait été emporté dans un des bureaux.

Un médecin s'approcha de lui pour lui faire un premier et hâtif pansement.

— Oh ! oh ! fit-il, c'est grave, la jambe est entièrement labourée par la mitraille et, de plus, un corps dur y semble profondément enfoncé.—Je crains même, au-dessus de la cheville, une dangereuse fracture.

— Monsieur, dit Clément, que sa présence d'esprit n'avait pas abandonné un instant, vous me rendriez un grand service en me faisant reconduire chez moi.

Et il donna son adresse.

Il en fut fait selon son désir, vers sept heures, on le transporta avec des précautions infinies dans une voiture d'ambulance, un infirmier s'installa près de lui et, aussi doucement qu'on le put, on le ramena à son domicile.

Malgré tous ces soins, chaque secousse, même légère, si elle ne lui arrachait pas un cri de douleur, amenait sur son visage

Digitized by Google

une pâleur subite qui révélait la souffrance ; et l'inflammation, montant déjà sous la poussée de ce sang riche et abondant, la blessure devenait si douloureuse que, par moment, et malgré sa vaillance, Clément se sentait évanouir.

Arrivé chez lui, pourtant, il songea à sa mère, à son saisissement.

— Demandez quelqu'un de la maison, un domestique, dit-il à l'infirmier qui l'accompagnait, faites le descendre me parler, afin qu'on avertisse ma mère avec ménagement.

Se croyant appelé pour un motif banal, le valet de chambre vint à la voiture ; voyant son maître dans cet état, un cri d'effroi lui monta aux lèvres.

— Chut ! Joseph, du sang-froid. M^lle^ Monique est-elle là ? oui, eh bien, dites-lui, à elle seule, l'accident qui m'est arrivé : j'ai été blessé à la Chambre par l'explosion d'une bombe, priez-la de préparer ma mère à cet événement.

Eh bien qu'il souffrît mille morts, Clément voulut attendre, dans la voiture, qu'on ait eu le temps moral d'accoutumer sa mère à l'épreuve.

Lorsque le domestique, affolé, fut remonté, il alla trouver M^lle^ de Lapalet dans sa chambre, où elle était seule, et, sans précaution, lui répéta les paroles de Clément.

La jeune fille devint d'une pâleur de cire, et ses mains s'appuyèrent à un meuble, comme si elle eut craint de tomber, mais ce ne fut là qu'un instant de faiblesse.

— Vite, Joseph, dit-elle, la voix brève, redescendez, aidez à transporter Monsieur Clément ici, au plus tôt, moi je vais près de M^me^ de S^t^-Prieix.

— Marraine, lui dit-elle, entrant au salon, savez-vous ce que j'apprends ? une bombe a été lancée à la Chambre des députés par un anarchiste, il y a de nombreuses victimes.

— Mon Dieu ! fit M^me^ de S^t^-Prieix, quel malheur ! comment avez-vous su cela ?

— Par Joseph, le valet de chambre.

Puis comme le temps pressait.

— Pourvu, ajouta-t-elle, que Clément ne s'y soit point trouvé !..,

— Clément ? reprit M^me^ de S^t^-Prieix, inquiète déjà, mais repoussant cette pensée, pourquoi y serait-il allé ?

Digitized by Google

— Il disait, dernièrement, qu'il demanderait une carte à M. de G., le jour où il devrait parler, pour aller l'entendre.

— Mon Dieu ! fit Mme de St-Prieix, et il n'est pas rentré, justement, il y était peut-être !

— Peut-être, répondit Monique.

— Monique, fit Mme de St-Prieix subitement bouleversée, vous ne m'inquièteriez pas ainsi inutilement, il y a quelque chose ?

— Clément est en bas, marraine...

— Blessé ?

— Je le crains, mais peu grièvement, sans doute, puisqu'il a eu la présence d'esprit de me faire avertir d'abord.

Mais Mme de St-Prieix ne l'entendait plus, comme une folle elle s'élançait dans l'escalier, à la première marche, elle s'arrêta devant le brancard sur lequel on lui rapportait son fils, son Clément bien aimé ! Elle s'effondra à genoux, lui barrant le passage dans l'anéantissement de son angoisse et de sa douleur.

— Mère, chère mère, du calme, je vous en prie, disait Clément, ouvrant à grand'peine ses yeux que la fièvre fermait déjà, je ne suis pas blessé mortellement, ce n'est, ce ne sera rien...

Monique suivait sa marraine.

— Non, dit-elle, avec une énergie dont on n'eut pu supposer capable cette frêle jeune fille, ce ne sera rien, marraine, ne vous désolez pas ; soignons-le, plutôt.

Et avec autorité, relevant cette mère abattue par l'impression terrible du premier moment, elle fit signe aux porteurs d'avancer, courut à la chambre de Clément, ouvrit son lit, aida à y déposer le blessé avec une adresse extrême et une douceur infinie ; puis lorsqu'il fut étendu, un oreiller habilement posé soutenant sa tête fatiguée, qu'il y laissa tomber avec une sensation de bien-être.

— Vite, dit-elle, un médecin, et une sœur garde-malade.

Deux heures plus tard, non seulement M. Chervez, le médecin habituel de Mme de St-Prieix, mais son confrère le docteur G. un de nos plus habiles chirurgiens, étaient près du blessé et, dans un coin, une religieuse, abritée par la grande cornette des Sœurs de St-Vincent de Paul, préparait, avec Monique, des bandelettes de toile fine et de l'ouate hydrophile... Mme de St-Prieix, assise maintenant au chevet de son fils, lui tenait la main, pleurait toujours.

Digitized by Google

— Monsieur de S^t^-Prieix, êtes vous prêt, lui dit le docteur G. nous allons commencer.

— Oui, Monsieur, répondit Clément, très ferme, seulement, je vous en prie, éloignez ma mère, sachant le mal que lui fait ma souffrance, je ne saurais pas souffrir devant elle.

Entendant ces mots, Monique se leva, vint près de sa marraine et chercha à l'entraîner, mais celle-ci résista.

— Le laisser seul, mon pauvre enfant, dans un moment pareil ! dit-elle, oh ! non, non, mille fois non ! Je maudis ma faiblesse, mais je saurai me contenir, je demeurerai...

— Il ne restera pas seul, marraine, répondit Monique avec une calme énergie, qu'avant ce jour, on ne lui connaissait pas, puisqu'il le souhaite, éloignez-vous, moi, je serai là.

Clément entendit ces mots et, afin d'en remercier la jeune fille, retira des mains de sa mère la sienne pour la lui tendre ; elle la prit, la garda, et M^me^ de S^t^-Prieix se rendant au désir de son fils et s'étant levée, elle s'assit à sa place au chevet du blessé.

Impossible en apparence, avec sa seule pâleur témoignant de son émotion, elle assista à la douloureuse opération, les chairs furent mises au vif ; le scalpel et la sonde, pénétrant dans la plaie, l'élargirent, et l'on put extraire de la terrible blessure les projectiles qui y avaient pénétré : fragments de plomb et de fer tordus, et surtout le terrible clou qui avait pénétré si avant qu'il avait atteint l'os de la cheville, et en avait déterminé une fracture partielle.

Le courage de Clément ne se démentit pas un instant, il avait refusé qu'on l'endormît, et, quelqu'atroces que durent être ses souffrances, elles ne lui arrachèrent ni un mouvement ni un cri de douleur, seulement, lorsqu'elles étaient trop poignantes, il serrait plus fortement la main amie qui tenait la sienne, et n'était pas moins tremblante, ou bien il inclinait très peu vers Monique son front baigné de sueur, pour qu'elle l'essuyât.

Le dernier éclat de bombe enlevé, le docteur G. s'écria triomphant.

— Le plus difficile est fait ! Maintenant, Monsieur de S^t^-Prieix, nous allons remettre votre jambe et poser un appareil.

— Faites, dit Clément, résigné à tout.

Et, comme pour reprendre courage, il regarda Monique.

Cette dernière épreuve ne fut pas la moins rude, les domestiques appelés durent se joindre aux médecins pour tirer contre

Digitized by Google

eux le membre fracturé et permettre de remettre à place l'os luxé ; cette fois encore, pas une plainte n'échappa au patient, et sa douce garde-malade n'eut pas non plus un instant de faiblesse.

Enfin, tout fini, l'appareil posé, avec l'adjonction de l'ingénieux système qui faisait tomber goutte à goutte une eau fraîche sur la jambe enflammée dont l'enflure était déjà énorme ; les médecins se retirèrent.

— Nous n'avons plus qu'à vous féliciter, Monsieur, dit le docteur G. la nature humaine ne comporte pas souvent un courage pareil au vôtre.

— Ni à celui de Mademoiselle, ajouta-t-il se tournant vers Monique, quelle merveilleuse aide vous feriez en chirurgie !

— A condition que mon rôle soit purement passif, docteur, répondit la jeune fille, mes forces n'iraient pas au delà.

— Chère Monique, chère enfant, dit à son tour Clément, comme je vous remercie d'être restée là ! Allez chercher ma mère, voulez-vous, que je l'embrasse ? puis, vous vous en irez toutes deux, je n'en puis plus, je vais essayer de dormir un peu, n'est-ce pas, docteur ?

MARY FLORAN.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

VARIÉTÉS

L'ADMINISTRATION LOCALE DE L'ANGLETERRE (1).

Les études de législation comparée occupent de jour en jour davantage les esprits. C'est ce qui nous porte à attirer d'une manière spéciale l'attention des lecteurs de la *Revue Générale* sur le remarquable ouvrage que M. Arminjon, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, vient de consacrer à l'administration locale en Angleterre. Dans l'avant-propos, l'auteur justifie en termes excellents le choix du sujet : « L'Angleterre a toujours eu, depuis le siècle dernier, » le privilège de s'imposer à notre attention. Tout, dans ses lois et » dans son organisation, porte l'empreinte d'une originalité puissante » bien faite pour attirer les chercheurs et les provoquer à la réflexion » et à la comparaison. Cette remarque est surtout vraie de l'institution » qui révèle le plus fidèlement l'existence intime et le génie propre » d'un peuple, je veux parler de l'administration locale. La Grande » Bretagne est la terre classique du self-government dont elle a con- » servé le monopole, plus encore que la patrie du parlementarisme qui » a été imité et copié un peu partout. »

Ce siècle a vu se transformer d'une manière graduelle, mais complète, les institutions locales anglaises. Cette évolution a reçu tout récemment son couronnement dans la loi de 1894 qui a introduit dans les unions, les districts et les paroisses, la démocratie déjà maîtresse des bourgs et des comtés. Après avoir tracé brièvement l'historique général de l'administration locale, dans les siècles passés, M. Arminjon étudie chacun de ses rouages en particulier. Il décrit avec autant de sobriété que de netteté l'évolution qu'ont subie, de nos jours, les paroisses, les unions, les districts, les bourgs et les comtés ; puis, il expose en détail leur

(1) Paul Arminjon, Docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel, Paris, Chevalier-Marescq et Cie, éditeurs, 1895.

Digitized by Google

organisation actuelle. Ce tableau est complété par d'importants chapitres consacrés aux relations des corps locaux entre eux et au contrôle des autorités supérieures. L'auteur ne s'est pas contenté d'exposer le mécanisme des institutions anglaises ; il a voulu nous montrer comment ce mécanisme fonctionne dans le fait, au point de vue des principales branches de l'administration : de là une série de chapitres où il traite de la police, des voies de communication, de l'instruction publique et des finances. La ville de Londres jouissant d'une organisation particulière, M. Arminjon a fait de la *Métropole* une étude spéciale. L'introduction de la démocratie dans les localités rurales aura son contrecoup sur la question agraire : l'auteur consacre à ce problème quelques pages qu'on lira avec un intérêt tout particulier.

Cette courte analyse montre que M. Arminjon a traité son sujet d'une manière très complète. Il était cependant hérissé de difficultés : l'administration locale de l'Angleterre, remarque fort justement l'auteur, « n'est pas comme chez nous, une construction régulière et majestueuse » édifiée en quelques heures par l'ordre et sur le plan d'un architecte » tout puissant, c'est l'œuvre lente et irrégulière du temps, le produit » de l'évolution séculaire d'un organisme vivace et complexe qui s'est » développé dans un milieu exceptionnellement favorable en se trans- » formant sans cesse, à la fois par la vertu d'une mystérieuse force » propre et sous l'influence des forces extérieures sur lesquelles il a réagi » à son tour... » En faisant la lumière dans une matière aussi compliquée, M. Arminjon a fait preuve de beaucoup de talent et de savoir.

PROSPER POULLET.

MARIE-THÉRÈSE (1).

De tous nos anciens souverains nul n'a laissé, dans le pays, un souvenir meilleur ni plus durable que Marie-Thérèse. Lorsqu'après l'échec de la révolution Brabançonne la Belgique se réconcilia avec la Maison d'Autriche, l'opinion publique réclama avec insistance le retour aux traditions de la grande Impératrice. Au milieu des souffrances de la domination française, nos pères reportaient fréquemment leurs pensées sur le règne bienfaisant et toujours regretté de l'héritière des Habsbourgs.

(1) *Marie Thérèse* 1717-1780, par le Comte DE VILLERMONT, 2 vol, in-8°, Paris, Desclée-De Brouwer et Cie 1895.

Digitized by Google

Et trente-cinq années encore après sa mort, les Belges saluaient, dans la chute de Napoléon Ier, le présage de ces jours heureux dont ils avaient joui jadis. Et cependant, il n'existe pas, en langue française du moins, d'ouvrage développé sur ce grand règne. MM. Piot, Discailles et Mathot, ont consacré au gouvernement de Marie-Thérèse dans les Pays-Bas des monographies remarquables à plus d'un titre. Mais ces travaux n'embrassant qu'une fraction de la monarchie autrichienne appellaient un complément que l'on trouvera dans les deux volumes du comte de Villermont.

Dans cet ouvrage posthume, l'éminent publiciste trace le tableau d'ensemble du règne de Marie-Thérèse. C'est une œuvre de vulgarisation écrite pour le grand public. Elle mérite d'être accueillie avec faveur. Tout en puisant les principaux éléments de son livre dans la célèbre *Geschichte Maria-Theresia's* du chevalier d'Arneth, l'auteur est resté parfaitement original dans la manière de présenter les événements et de les apprécier.

Après avoir raconté la jeunesse de Marie-Thérèse et décrit le milieu dans lequel elle a été élevée, M. de Villermont nous montre la Reine de Hongrie arrivant au trône dans les circonstances les plus critiques. C'est la guerre de succession d'Autriche qui éclate. Malgré les engagements les plus solennels, la plupart des souverains de l'Europe se tournent contre Marie-Thérèse et lui disputent l'héritage de ses pères. » Il n'y eut peut-être pas de guerre, dit éloquemment l'auteur, plus » souillée d'iniquités, de perfidies et de lâchetés que cette campagne de » la force contre le droit, représentée par une femme jeune et sans » expérience. Si le succès ne répondit pas aux cupides espérances des » larrons royaux, c'est que dans cette femme résidait une âme vaillam- » ment trempée, et que forte de sa foi et du sentiment de sa dignité » morale, elle sut braver toute terreur, grandir avec l'épreuve, se » posséder dans le succès, subir sans faiblesse les déceptions les plus » cruelles, électriser les peuples par l'exemple de son étonnante con- » stance, fixer l'admiration de ses sujets et les sympathies de l'Europe » entière. » Lorsqu'après huit années de luttes, la paix lui laissa quelque répit, Marie-Thérèse s'occupa de la situation intérieure de ses États. Elle appliqua à cet objet, dit M. de Villermont, « un ordre nouveau de » talents et de mérites, non moins rares et remarquables que ceux dont » elle a fait preuve au milieu des luttes les plus ardentes. Peu de souve- » rains ont montré plus d'esprit politique, plus de droiture de jugement, » plus de discernement, de patience et d'esprit de justice que la jeune » Reine de Hongrie. Peu ont été plus aimés, mieux justement appréciés » et jugés. » La Reine consacra ses principaux soins à réorganiser l'armée; à multiplier, dans l'ordre politique, financier et administratif, les réformes les plus utiles, et à encourager l'instruction publique et le progrès des

Digitized by Google

sciences. — Le premier volume se termine par une étude de la Hongrie et des possessions éloignées de la Maison de Habsbourg en Italie et dans les Pays-Bas.

Le volume suivant raconte la seconde partie du règne de Marie-Thérèse et nous montre l'Impératrice sous un jour moins favorable. Sa politique extérieure est marquée d'une tache ineffaçable : le partage de la Pologne ! Sa politique intérieure, d'autre part, provoque une série de réformes, conçues dans les idées philosophiques du temps, mais très discutables au point de vue de leur bonté intrinsèque. C'est l'époque où le célèbre chancelier Kaunitz exerce sur sa Souveraine une influence prépondérante, et l'entraîne à des mesures que condamne sa conscience. Les derniers chapitres exposent les démêlés de Marie-Thérèse avec Joseph II, démêlés qui troublent et assombrissent la fin de son règne.

Ceux qui liront l'ouvrage remarquable dont nous venons d'esquisser le contenu, ne souscriront sans doute pas en tous points aux jugements sévères que l'auteur prononce sur les hommes et les choses qu'il est amené à apprécier. Mais ils reconnaîtront unanimement dans son livre l'œuvre d'un travailleur familier avec les études historiques et d'un écrivain sachant exposer avec art et raconter d'une manière attachante.

PROSPER POULLET.

Digitized by Google

LES JEUNES [1]

ANDRÉ RIVOIRE [2]

A M^lle M. R.

Le teint très brun, les traits irriguliers et souriants, les cheveux noirs plaqués en masses lourdes, les yeux vifs sous le lorgnon ou voilés de mélancolie, la voix caressante, harmonieuse et comme craintive avec, dans l'ensemble de la physionomie je ne sais quel contraste qui décèle en même temps de la tendresse, de la timidité et une ingénue confiance, tel est André Rivoire, l'aimable poète des Vierges. Ne vous y trompez pas : sous son apparence de douceur modeste, c'est un audacieux. La modestie, la douceur et l'audace font un délicieux ménage à trois dont l'audace est le troisième. Donc, à notre époque où les printemps ont la tristesse des automnes sans en avoir la mélancolie, ce jeune homme n'a pas craint de paraître jeune, d'avoir l'âme fraîche et de choisir pour débuter dans les lettres l'ingrat et charmant métier de poète. Et il convenait de louer d'abord son courage ingénu.

Il faut aimer ensuite la délicatesse de son âme. Car son joli livre remplit la promesse de son joli titre; et il se trouve presque le seul qui n'ait point parlé des Vierges pour en médire. Il les a chantées : il les a respectées : il les a aimées avec une espèce d'attendrissement pieux. Tandis qu'autour de lui on blasphémait leur culte, tandis qu'on niait les charmantes déesses parce qu'on ne les voyait pas, comme si leur charme n'était point d'être ignorées, le bon poète n'a pas cessé d'y croire : et

(1) Voir l'article sur Maurice Pujo publié par la *Revue Générale* dans son numéro de décembre 1894.

(2) *Les Vierges*, avec préface de M. SULLY PRUDHOMME, Paris, in-12 chez Alphonse Lemerre, 23-31, Passage Choiseul.

Digitized by Google

son esprit ingénieux, son âme fine, son cœur attendri ont esquissé des images virginales en espérant la venue de la Vierge.

C'est donc bien le livre d'aujourd'hui qu'a fait André Rivoire. Il n'a pas renoncé, sous prétexte qu'il écrivait en vers, à dépeindre la réalité douloureuse qui étreint notre jeunesse. Poète comme il était de mode en 1830, il est demeuré notre contemporain et notre frère de tristesse. Voici qu'en effet, à y réfléchir, sous sa forme modeste, inoffensive et presque traditionnelle, ce livre évoque, sans l'analyser, l'une des grandes souffrances de la vie morderne. Car ce n'est pas une sérénade qu'adresse aux Vierges leur dernier chanteur, c'est un appel, un appel lointain de tendresse où il leur dit sans amertume son désir infini et déjà désespéré de les aimer et d'être aimé d'elles. Il les aime, mais il n'en sera point aimé : la société est ainsi faite qu'elle isole les Vierges ou qu'elle les corrompt. Et toute notre civilisation ne sert qu'à les isoler davantage ou à les corrompre plus vite... Les romanciers ont trouvé là un prétexte à leurs ironies, les journalistes un thème pour leurs déclamations. Sans qu'il l'ait voulu, sans qu'il l'ait pensé, par la grâce seule de sa mélancolie, un jeune homme et un poète leur a répondu.

* * *

Ce qui me frappe et me séduit d'abord dans cet aimable volume, c'est l'impression d'harmonie qui s'en dégage, dès une première et superficielle lecture. Je ne sais pas de preuve plus décisive qu'on est en présence d'un artiste et d'un poète. Les livres de jeunes gens, d'ordinaire, ressemblent tous plus ou moins à des boutiques de bric-à-brac ; on y voit traîner sans ordre les débris des lectures anciennes et des lectures récentes, les vestiges informes des poésie mortes à côté des originalités du plus étincelant modernisme. Et parce qu'ils ont bien conscience qu'ils doivent à leurs parrains littéraires une bonne part de leur œuvre, ils s'efforcent de masquer leurs emprunts sous l'apparence d'un violent parti pris de nouveauté. Ils sont incohérents et bizarres avec un peu d'application. Persuadé que l'originalité réside dans ces qualités de l'âme et non dans ces étrangetés de la forme, André Rivoire a écrit avec calme un volume tout uni.

Digitized by Google

Je n'y relève ni vers de dix-sept pieds, ni coupes audacieuses, ni néologismes baroques. Il me semble même que par un dessein bien arrêté, le poète s'est fait, dès l'abord, un vocabulaire restreint et un bref catalogue de rythmes. Et cette invention discrête de sa modestie est devenue chez lui presque un procédé. Car le répétition des mêmes mots, des mots de tendresse, de frôlement et de douceur, la marche idolente et lente de la phrase musicale, l'allure tranquille et même par moments un peu paresseuse de la pensée insinuent paisiblement dans l'imagination et dans l'âme du lecteur les impressions mièvres et reposées qu'il veut lui suggérer. C'est à peine si le maître sévère et bienaimé, Sully-Prud'homme à qui fut dédié le volume, trouve à s'étonner de quelques césures anormales. On peut s'en fier à cette autorité. Et cela prouverait, si la preuve en était à faire, que notre bonne vieille langue, à peine un peu détendue et colorée, est capable encore de rendre la finesse et la nervosité des sentiments modernes. Il n'est que de la savoir. Ce n'est plus un mince éloge de dire qu'André Rivoire la sait.

Au reste son sentiment artistique, dans lequel il a raison d'avoir pleine confiance, l'entraîne plus loin ; plus loin qu'il n'est ordinaire — et c'est son originalité — plus loin même qu'il ne faudrait, — et c'est son défaut —. Il n'obéit pas seulement à la loi d'harmonie : il ne l'applique pas avec inconscience, comme la plupart, mais il est si persuadé de sa vertu qu'il lui demande souvent de guider sa plume et sa pensée. Jusque dans les détails de la composition, il en suit les préceptes, c'est qu'à ses yeux, la loi d'harmonie est la loi suprême de l'œuvre d'art. A ses yeux, et peut-être aux nôtres, en poésie, et généralement en littérature, une idée, plus encore un sentiment et surtout une sensation s'expriment mal par les mots qui l'expriment directement, s'expriment mal et ne se communiquent pas. L'âme d'autrui ne s'impose à notre âme que par l'accord prolongé des images. C'est en suggérant qu'on persuade. Et l'on n'imagine pas assez d'ordinaire l'insignifiance et la petitesse du rôle que joue la logique dans la vie intérieure. Aussi est-ce l'heureux privilège du poète de ne pas composer ses pièces en suivant la rigoureuse et sèche déduction des idées. André Rivoire en a fréquemment usé. Son procédé favori est d'oublier la logique pour ne songer qu'à l'harmonie. Il n'exprime jamais l'idée par les mots qui la manifesteraient sans voiles. Mais il groupe, il

Digitized by Google

accorde autour d'elle les figures qu'évoque son rêve dans la symphonie vague d'un sentiment ou d'une sensation. Il fait le tour de son sujet avec une lenteur complaisante. Et il s'arrête parfois pour laisser aux images le temps de se dérouler doucement. Un exemple rendra le procédé manifeste :

LE SACHET.

Les bois dorment, là-bas, sous leur mante aux plis lourds ;
Le soir tombe ; et le ciel s'affaisse en neiges lentes ;
Et, dans la bonne paix des blancheurs somnolentes,
La Vierge s'est blottie aux tiédeurs du velours.

(Et il ne vous échappe pas que le poète veut ici dégager une impression de lourdeur).

Elle rêve, et tresaille aux frissons des veilleuses
Qui font courir aux murs leur fantôme léger ;
Tout l'essaim blanc des souvenirs semble neiger
En ses yeux éblouis de candeurs merveilleuses.

(Et c'est une impression de légèreté).

Et toujours chante en elle un page de satin,
Qui doucement s'éplore en promesses câlines ; —
Car, dans l'ombre, oublié parmi des mousselines,
L'âme des printemps morts fuit d'un sachet lointain (1).

(Et c'est une impression de froufrou et de frissonnement soyeux)... Ce sont là certes de jolis vers, d'une harmonie douce et sûre. Le procédé est excellent et excellemment employé. C'est, au reste, avec tout de même un peu plus de liberté, le procédé ordinaire et essentiel du développement poétique.

Mais, il faut le dire, c'est un procédé et c'est un procédé de développement. Il est aimable, il est certain, il est — avec un peu d'habitude — presque facile ; mais il n'est pas sans danger, car il laisse un trop grand rôle à l'imagination et au sens musical, dans ce qu'ils ont de plus superficiel, et il fait une

(1) *Le Sachet*, p. 21.

Digitized by Google

trop petite place à l'intelligence. A vrai dire, une fois trouvé le sujet de la pièce, elle n'intervient plus ; elle est en dehors ; elle assiste, inactive, au déroulement des images et à l'enchaînement des phrases. Et cela n'est pas mauvais, et cela même est bon quand il ne s'agit que de donner au lecteur une impression fugitive. Décrire une fine sensation, raconter un sentiment si ténu que l'intelligence ne l'a pas encore pénétré, si faible qu'il ne s'y est pas mêlé de volonté directrice, écrire en un mot des poèmes délicieux mais un peu énervés et mièvres, c'est à quoi excellera la Muse d'André Rivoire. Et j'ai appris d'elle d'adorables chansons :

Soyez bonne à la voix qui pleure !
Le vent prend soin de l'assoupir,
Et fait douce comme un soupir
La voix qui pleure.

Sa plainte monte et vous effleure
D'un murmure si caressant,
Qu'un rêve tendre et languissant
Vous effleure.

Ce qu'elle dit n'est pas un leurre,
La voix qui chante sous vos pas...
Oh ! non, ce qu'elle dit n'est pas
Un leurre !

Mais elle va fuir avec l'heure, —
Si votre cœur n'est le réseau,
Où se prend, comme un faible oiseau,
L'heure (1).

Mais le même procédé qui lui fait réussir ses chansons gâtera nécessairement ses poèmes philosophiques. Car il évite l'idée abstraite sans vouloir l'exprimer jamais. Aussi détourne-t-il la pensée de son chemin. Il l'amuse de jolies frivolités. Elle fait l'école buissonnière à la suite de l'imagination. Elle en vient très vite à perdre de vue son but. Et elle s'égare. Si pourtant, après quelques strophes, elle se ressaisit, si elle se retrouve, si elle

(1) *Une Voix chante*, p. 87.

Digitized by Google

reprend le chemin direct et âpre de la logique, c'est un heurt soudain, c'est une brusque transition, c'est l'obscurité dans la liaison des phrases. En un mot, pour avoir été trop esclave de l'harmonie du détail et de l'apparence, le poète est contraint parfois à une inharmonie profonde, une inharmonie qui va presque jusqu'à être de l'incohérence. Je voudrais étudier à ce propos celle des grandes pièces du volume où la pensée m'a paru la plus ferme et la plus personnelle, *l'Apôtre*. Qu'il me soit au moins permis d'en citer le début où, malgré de grandes beautés, le défaut de cohérence est apparent :

Il viendra, précédé de parfums et de harpes ;
Et, quand il passera dans l'air mélodieux,
Pour lui faire un tapis digne des anciens dieux,
Les Vierges, sur sa route, étendront leurs écharpes.

Leurs cœurs ont reconnu l'Apôtre pressenti,
Par qui seul, au ciel clos, s'ouvriront les Sésames,
Et qui, sans dire un mot, viendra fleurir leurs âmes,
Sachant les mots souillés d'avoir longtemps menti.

Mais, dans le soir nouveau, mieux que toutes paroles,
La douceur de ses yeux profonds et résignés
Saura guider leur cœur vers les fronts dédaignés,
Comme un rayon pieux vers de pauvres corolles.

Alors en un concert d'aveux lents et plaintifs,
L'ombre tressaillera de lointaines détresses ;
MAIS L'APÔTRE A PASSÉ COMME UN VENT DE CARESSES,
ET SON DOIGT S'EST LEVÉ VERS LES CIEUX ATTENTIFS ... (1)

Vous ne me pardonneriez pas de faire plus longtemps de la Rhétorique. Aussi bien, il faut élever le débat. André Rivoire, parce qu'il est un artiste, a senti la nécessité de l'harmonie : mais parce qu'il est un jeune homme, il est parvenu à l'harmonie par un chemin trop facile et trop court. L'harmonie de son œuvre est plus apparente que profonde. Il l'a faite «du dehors», comme on aime à dire aujourd'hui ; par de moyens extérieurs et non par une concentration intime. Il n'a pas résumé dans son premier livre, craignant sans doute qu'il ne réussît pas

(1). L'*Apôtre*, page 65.

Digitized by Google

à les coutenir, toutes les forces éparses et vivantes de sa personnalité. Il s'est contenté de couper, à priori, toute la portion de réalité qui n'entrait pas dans son œuvre. Il a supprimé les vélléités de sa nature qui n'y tendaient pas. C'est donc, si je puis dire, de l'harmonie par castration ; ce n'est pas, comme il le faudrait, de l'harmonie par synthèse. Et si sa jeunesse ne se trahit pas par son audace, elle se trahit par sa timidité. J'aime sa prudence modeste, mais j'aurais souhaité qu'elle l'abandonât quelquefois. Tandis que les jeunes musiciens préludent en accordant leurs instruments dans un fracas baroque, André Rivoire a joué déjà un joli morceau. Mais il nous fait attendre, sans nous la faire prévoir, sa symphonie.

* * *

Le thème sur lequel le poète des Vierges a brodé les variations de sa jeunesse n'est pas seulement poétique : c'est, dans son essence, la poésie même. « Les Vierges », ce titre déjà évoque dans les âmes recueillies le triple charme de la pureté, du rêve et de l'avenir. Les Vierges n'ont pas vécu la vie ; elles l'imaginent ; elle l'attendent. Les Vierges surpassent les femmes comme le désir surpasse la joie. Dans cette nuit de sentiments confus qui suit l'enfance et qui précède l'âge conscient, elles se préparent avec piété au rôle que l'existence leur donnera de fournir du bonheur à notre existence. Les jeunes filles de Musset rêvaient à l'amant ; plus pures encore que leurs aînées, les Vierges d'André Rivoire rêvent à l'amour. L'amour qui les fera se sacrifier à un être, à une foi ou bien même à l'humanité. Car elles ne veulent pas préciser leur songe, de peur d'alourdir sa pureté légère. Le dévoûment absolu de leur vie prochaine, l'abnégation d'autant plus méritoire qu'elle est sans cause et sans réserve, les images vagues et charmantes qu'elles se forment de leur héroïsme futur, tout cela murmuré avec des mots indécis, caressants et timides, voilà la lente mélodie que le poète s'est plu à chanter doucement. Et à sa voix, les théories de ses blanches héroïnes prennent des attitudes de rêve, de mélancolie et d'un peu nonchalante tendresse.

Digitized by Google

L'ANNEAU.

Les yeux comme alanguis d'une attente incertaine,
Qui s'afflige en son âme aux approches du soir,
Pour mieux rêver son rêve, elle a voulu s'asseoir
Au fond du bois paisible où chante une fontaine.

Et voici que s'évoque en son cœur plein d'émoi,
Un messager, venu des lointaines contrées,
Qui, dédaignant les autres vierges rencontrées,
L'élirait pour son maître et lui dirait : « Suis-moi. »

Le vent mystérieux la berce d'un cantique ;
Et, dans l'ombre très douce, où son âme est en fleur,
Passe un fil de la Vierge, invisible et frôleur,
Qui s'enroule à son doigt, comme un anneau mystique (1).

Et pourtant André Rivoire n'a pas renoncé à donner une réalité à ces êtres de sa pieuse imagination — ses héroïnes ne sont pas des « Iris en l'air ». Ses Vierges ne sont pas des vierges de vitrail. Son livre n'est pas le livre abstrait d'un philosophe qui serait seulement assez poète pour subir le charme de ses pures idées. Les Vierges d'André Rivoire veulent exister, et son livre veut leur laisser la vie. Car il est tout ensemble un poème et, si le mot n'était pas trop ambitieux, un document sur la vie moderne. C'est dans l'impossibilité apparente de concilier ces deux desseins que gisait la difficulté. Il fallait être et donner l'impression d'être en même temps poétique et réel. Je ne sais qu'un maître qui ait réussi à satisfaire également nos aspirations vers l'idéal et notre impérieux besoin de vérité. Et ce maître, c'est le maître d'André Rivoire, c'est Sully-Prudhomne.

Donc les Vierges sont complexes. Elles ne sont pas exclusivement originales. Elles pressentent déjà et elles font pressentir qu'elles vont être des femmes, car leur pudeur parfois s'inquiète :

(1). *L'Anneau*, page 37.

Digitized by Google

C'est du livre où l'amour chante aux vers du poète
Qu'émanent ces langueurs dans l'air plus caressant ;
Et la Vierge rougit... (1).

Le goût du plaisir s'éveille confusément en elles :

La Vierge a les yeux clos d'un si rare délice
Qu'elle penche la tête en un sourire, et glisse
Aux bras mystérieux que lui tend l'Espéré (2).

Et surtout, comme des femmes, elles sont sensibles à la pitié. Qui dit pitié dit expérience. Les enfants qui sont sans expérience sont sans pitié. Être pitoyable, c'est avoir été malheureux, ou c'est avoir partagé en y compatissant le malheur des autres. Les Vierges, bien qu'elles soient sur le seuil de la vie, en devinent, en savent déjà les douleurs. Elles sont attendries, c'est-à-dire qu'elles ont un peu vécu, ou qu'elles ont vu vivre autour d'elles. Ce n'est pas en effet aux appels de la volupté qu'elles accourent : la richesse ne les tente pas : la poésie du sentiment les trouve insensibles : seule la plainte de vivre réussit à les attirer vers ceux qui ont vécu :

Toutes, fuyant l'amour, marchent vers la douleur.
Les étoiles, en des lueurs révélatrices,
S'ouvrent aux cieux blessés, comme des cicatrices ;
L'eau traîne au fond des bois un long gémissement.
Et toujours vont, cherchant d'incurables détresses,
Les Vierges dont les mains versent pieusement
Sur les fronts douloureux la fraîcheur des caresses (3).

Je goûte toute la délicatesse de cette pensée ingénieuse. Maintenant que l'on veut détruire jusqu'à nos rêves sous prétexte que nous y cultivons des idoles suprêmes, il est beau de croire aux Vierges et plus beau de les respecter. André Rivoire professe pour ses héroïnes un culte singulier et charmant : son amour pour elles est une manière de piété ; sa foi en elles, une espèce de religion. Peut-être, au reste, ses sentiments doivent-ils à la religion même un peu de leur délicatesse.

(1) *Le livre*, p. 17.
(2) *Le Hamac*, p. 15.
(3) *Les Appels*, p. 143.

Digitized by Google

Peut-être sa pensée, au moins dans son origine, est-elle chrétienne. Et je ne serais pas étonné qu'il ait puisé dans les souvenirs d'une enfance pieuse sa première inspiration. Les âmes ne s'affinent ainsi que purifiées par le christianisme.

Mais c'est l'effort suprême de sa tendresse d'avoir inventé pour unir les Vierges à la vie précisément le plus beau sentiment que la vie puisse faire naître, la pitié. Les Vierges se rattachent à l'humanité souffrante par la souffrance même. Tout ce qu'elles connaissent d'ici-bas, ce ne sont pas les joies, c'est la douleur. Elles ne pénètrent parmi nous que comme des consolatrices. Elles ne ressentent que notre malheur. Elles ne savent faire que les gestes de l'apaisement. Elles sont maternelles, avant même d'être féminines. Leur réalité légère est déjà une vertu. Et l'expérience commençante s'accompagne en elles d'une infinie générosité tranquille.

Elles sont belles ainsi, et elles sont véritables, car il a pu plaire à des romanciers malicieux de se créer, en les calomniant, une popularité facile ; à un public corrompu, de se ménager, en les niant, une excuse pour sa corruption même. Il y a eu, à ce propos, entre auteur et lecteurs un méprisable commerce de complaisance dont les jeunes filles ont fait tous les frais La vérité qu'il faut espérer parce qu'elle est belle presqu'autant qu'elle est vraie, c'est que les jeunes filles ne connaissent de l'amour que l'infinie générosité dont il réchauffe l'âme avant d'y éclore. Elles sentent les approches du feu qui dilatent, non pas le feu qui brûle. Elles ont plus de sympathie que de désir. Elles attendent la vie douloureusement. Et j'aime à n'en croire, sur elles, que leurs grands yeux de rêve triste. Il me semble y voir le reflet immobile de leur âme, de leur âme non pas légère et folle, mais comme alourdie déjà par le pressentiment de la souffrance.

Ainsi comprises, ainsi dépeintes, les Vierges apparaissent comme des divinités proches et accueillantes, car elles ont de Dieu la double perfection de la sainteté et de la miséricorde. Aussi convient-il de n'approcher d'elles qu'après s'être purifié. On peut leur confier la douleur de vivre, car elles la sentiront : on ne la leur racontera pas, car elles veulent être respectées. Des consolatrices qui ne seraient pas des confidentes, des amies dont on n'essaierait pas de faire, de peur de les perdre, des amoureuses, un idéal qui ne se pencherait sur

Digitized by Google

la réalité que pour en être attendri, voilà ce que les Vierges doivent être pour les hommes. Et c'est assez pour la gloire jeune d'un poète d'avoir songé à nous le rappeler.

* * *

Et je sais encore à André Rivoire une autre supériorité, c'est qu'il n'est pas pessimiste. Comme son style, comme sa conscience morale, sa philosophie est sans affectation. Il n'a point systématisé en une théorie étroite son dédain de l'humanité et sa colère d'être homme. Son âme ne connaît à vrai dire ni le dédain ni la colère, car elle paraît sans violence. Et il n'a voulu laisser deviner de lui-même à travers son livre que sa tristesse.

J'aime cette tristesse parce qu'elle est humble et douce. Je l'aime plus encore parce que je l'ai parfois ressentie, parce que tous les jeunes gens de la génération qui monte à l'horizon la ressentiront comme leurs aînés. Le mal d'André Rivoire est celui de beaucoup d'autres. Il s'appelle la solitude. Car le poète a vécu, et il prévoit qu'il vivra, loin des Vierges qu'il a chantées. Les conditions anormales de l'existence moderne, la séparation trop longue d'avec celles qui pourraient nous donner l'illusion de la joie, les brusques rencontres qu'amène le hasard et que devrait organiser la Providence inspirent à André Rivoire, dès les premiers pas, un découragement profond d'aller plus loin dans le chemin de la vie. Il est découragé, mais il n'est pas désespéré, car il voit poindre le jour du bonheur qui luira bientôt pour la vieille humanité douloureuse.

Voilà, du reste, ce qu'il espère avec une hardiesse ingénue. Les hommes vont s'apercevoir enfin que tout leur malheur vient de ce qu'ils mettent beaucoup d'application à s'empêcher d'être heureux. Car ils furent jusqu'ici très ingénieux à se tourmenter. Ils ont inventé successivement la morale qui meurtrit les sentiments, la sociologie qui restreint la liberté, la métaphysique qui heurte la pensés à l'inconnaissable. Mais un Apôtre viendra qui les débarrassera des entraves qu'ils se sont forgées eux-mêmes. Il leur apprendra le secret d'être heureux, qui est de se contenter du bonheur terrestre. Les âmes iront alors d'elles-mêmes vers les âmes sœurs. Les cœurs s'uniront librement, sans que l'intelligence malsaine les sépare. Les

Digitized by Google

éternels fiancés qui jusque-là s'étaient attendus se rencontreront enfin. Et la terre sera à elle-même le Paradis qu'elle espère. Un Paradis qui, à la vérité, ne sera pas fait de gloire ni de sérénité, mais simplement de tendresse ; où seront admis tous ceux qui auront aimé ; et qui sera fermé à tous ceux qui n'auront point connu l'amour.

Et voici qu'éternellement,
Pour être mortes sans baptême,
Sans que nul leur ait dit : « je t'aime »
Dans un vague chuchotement ;

Pour n'avoir pas connu les fièvres,
Les tendresses ni les sanglots,
Pour avoir gardé toujours clos
Leur cœur, leur esprit et leurs lèvres ;

Surtout pour n'avoir point offert
Leur part d'amour à d'autres âmes,
Pour n'avoir jamais été femmes,
Et pour n'avoir jamais souffert,

Dans le pâle décor des Limbes,
Toujours seules elles iront,
Le cœur chaste et calme, le front
Ceint d'auréoles et de nimbes ;

Mais jamais dans l'air effleuré
D'un appel invisible et tendre,
Elles ne doivent plus entendre
La voix proche de l'Espéré (1).

Voilà toute la métaphysique d'André Rivoire. j'ai dit, à la vérité, qu'il se défendait et qu'il défendait aux autres d'en avoir une.

* * *

De la lecture de ce recueil de poésies qui, grâce à l'unité de sujet et de ton, est presque un poème, se dégage un peu indécise encore et flottante l'âme jeune du poète. C'est une âme craintive et douce. Elle est originale à force de timidité

(1) *Les Limbes*, pièce finale du volume.

Digitized by Google

et de tendresse. Elle se complaît dans sa mélancolie inactive. Elle aime presque trop sa faiblesse parce qu'elle a conscience que c'est un peu sa grâce. Livre simple, livre harmonieux, livre tout uni, telle est la première œuvre où elle essaie avec nonchalance de s'exprimer. Il a le charme inquiétant des bibelots trop frêles. Et je ne sais pas si la violence, l'audace, les passions irrespectueuses d'aujourd'hui ne nous font pas paraître plus aimables encore et plus doux son amour et sa douceur.

Qu'André Rivoire y prenne garde pourtant. Cette absence de vouloir plus affectée, j'espère, que profonde, cette modestie de l'intelligence qui ne hasarde de nouveaux mots que sur de vieilles idées ou de nouvelles idées que sous des mots anciens, ce procédé d'arriver à une harmonie factice par une mutilation stérilisante ne sont sans danger ni pour l'homme ni pour l'écrivain. Je lui souhaiterais avec autant de grâce, plus de fermeté ; dans une symphonie aussi bien accordée d'images, plus d'ampleur et de fantaisie ; et avec précisément les mêmes idées qu'il faut défendre, plus de patience à les approfondir, plus de netteté à les exprimer. Quand on y pense, l'avenir de cette personnalité délicate et mièvre, ne laisse pas d'inquiéter un peu. On se demande comment, mal protégée contre la vie par sa volonté, elle parviendra à la vivre ; et si, trop discrètement, trop intimement originale, elle réussira jamais à découvrir, à d'autres qu'à ceux qui les connaîtront pour les avoir aimées, les ondes limpides et pures de ses rares tendresses.

PHILIPPE MALPY.

Digitized by Google

DE QUELQUES OUVRAGES SUR LA RÉVOLUTION

Penser aux *Jeux innocents* après avoir lu 1305 pages in-8° très compactes, d'un très grave ouvrage historique, ce n'est pas un résultat fort attendu ; d'autant que l'innocence n'est pas à la mode à l'heure présente et que les jeux vraiment chers à la France contemporaine, sont les jeux de Bourse. Mais après avoir lu l'ouvrage en question, ma première pensée a été vraiment pour cet aimable jeu de ma jeunesse : — *Si vous étiez.* J'ai rêvé qu'on me demandait. — « Si vous étiez l'Académie française, que feriez-vous ? — Je donnerais le premier prix Gobert à M. Ludovic Sciont pour son ouvrage intitulé : *Le Directoire* (1).

C'est le plus important ouvrage d'histoire qui ait paru depuis plusieurs années, Il nous développe, jusque dans ses racines les plus inconnues, toute la vie politique de la France depuis le 9 thermidor, an II jusqu'au 18 fructidor, an V; c'est la fin de la Convention et le commencement du Directoire. L'ouvrage est composé d'après une méthode où l'érudition et la philosophie se mêlent, de façon à faire en même temps la chronique la mieux renseignée et l'histoire la plus lumineuse. L'érudit, très documenté, donne la plus vigoureuse nourriture au savant très réfléchi. Nous avons le résultat de vingt années de recherches dans les dessus et les dessous des archives, des papiers d'État publics ou secrets, dans les correspondances, les gazettes, les confidences imprimées ou manuscrites. Le tout est mis en œuvre par un esprit clairvoyant, sage, et sincère ; l'esprit d'un honnête homme qui a le jugement pénétrant et sain et qui apporte son aide aux arrêts définitifs de l'histoire.

L'étude approfondie, en mettant dans le cerveau de l'auteur, une quantité considérable de notions, a donné à son style la

(1) 2 vol. in-8° de XCVIII-725 et 682 pages chez FIRMIN-DIDOT.

Digitized by Google

logique et la suite serrée des idées et leur développement dans leurs nuances. Il dit tout avec abondance et il sait faire un ensemble compact des diverses parcelles des documents.

Peut-être doit-on lui réprocher de se défier trop des lecteurs et de revenir parfois sur quelques-unes des idées déjà exprimées. Il y ajoute de nouvelles nuances, sans doute. Mais notre très hautaine langue française a pour les répétitions une horreur à la fois excessive et tyrannique. Il faut donc lui obéir au risque de laisser dans l'ombre quelques développements de pensées ou de faits.

Je constate ce léger défaut pour montrer que mon enthousiasme n'est pas aveugle, et, puisque les *leçons de choses* sont à la mode, je veux donner cette marque de l'excellence de l'ouvrage : J'avais commencé un livre destiné à faire suite à la *Révolution de Thermidor*. Il a même été annoncé sous le titre : *Histoire de l'Anarchie thermidorienne*. Après avoir lu l'ouvrage de M. Sciont, j'ai remis mes feuilles au fond de mon tiroir.

Je ne saurais donner plus de documents, plus de lumière, plus de haine contre l'esprit révolutionnaire, plus de légitime mépris pour la République.

Quand j'ai eu pris bonne connaissance de cette histoire du Directoire, je me suis trouvé dans la position des visiteurs du Diorama. Ils sont dans l'obscurité. Ils attendent. Quoi ? La vue d'un champ de bataille, par exemple. Tout d'un coup, une lumière paraît et voici l'inoubliable spectacle, avec tous ses épisodes éclairés par le soleil, avec tout son mouvement, son bruit, ses personnages. C'est le fait, ressuscité dans sa vie et sa vérité. Puis, la vision disparaît en laissant une image ineffaçable dans la mémoire.

C'est bien cela. Quand nous fermons les volumes, nous avons vu se dérouler, dans leur vérité, leurs séries, leurs causes, leurs effets, leurs longues ou prochaines conséquences, dans leurs préparatifs, leur drame, leur comédie, leur lumière et leur leçon tous les incidents de six années de la vie de la France.

Cette vie intense, fiévreuse, suggestive, cette vie conseillère et cette vie émouvante termine un cycle de la société française et commence le nôtre.

Dernièrement, dans la *Revue des Deux Mondes*, un ancien ministre de la République démontrait les nombreux points de ressemblance qu'il y a entre cette vie républicaine du Direc-

Digitized by Google

toire et la vie républicaine du l'Opportunisme et du Radicalisme d'aujourd'hui. L'ouvrage de M. Sciont, en illuminant tous les recoins de la fin du siècle précédent, permettra une comparaison plus sûre encore avec la fin du nôtre. Il y a ceci à notre avantage que la piété est plus grande dans les individus. L'honneur moindre dans la masse, est à notre désavantage. Ces cent années de république intermittente et d'esprit révolutionnaire débordé ont fait régner en France un vent jusqu'ici inconnu, un vent de lâcheté qui ne permet plus à la nation française de défendre sa bourse contre les juifs, sa foi contre les Francs-maçons. Défendra-t-elle sa vie contre les socialistes! Nous voyons leurs premiers pères dans cette histoire du Directoire. Mais on ne leur permit pas de mettre le feu aux poudres.

On comprend pourquoi je disais que cette histoire est bonne conseillère.

MÉMOIRES DU COMTE DE PAROY (1787-1797). (1)

Ces mémoires ne m'ont pas donné toute la joie que j'attendais. Positivement le comte de Paroy m'a trompé. Je croyais rencontrer une belle physionomie et un document de premier ordre historique.

Il y a quelques années, M. Frédéric Masson m'avait envoyé, pour être publiées dans la *Revue de la Révolution*, quelques pages de ces mémoires. Elles m'avaient paru vivantes et suggestives. M. de Chennevières m'avait remis également, pour la dite *Revue*, le manuscrit des mémoires du vieux marquis de Paroy. Sans doute le style en était un peu lourd. J'avais été forcé d'écheniller beaucoup de phrases, après en avoir, comme il convient, averti le lecteur et le propriétaire du manuscrit. Moyennant cette amputation répétée, qui avait porté principalement sur des adjectifs d'une solennité pénible, nous avions un récit assez vif et surtout utile. Maint passage mettait en scène le fils du narrateur avec une physionomie saisissante, des gestes nobles et lestes, une allure énergique. Ce gentilhomme paraissait

(1) 142-478 p. 8° publ. par ÉTIENNE CHARAVAY, chez Plon Nourrit et Cie.

Digitized by Google

devoir rayonner, et illuminer quelques coins de la chronique révolutionnaire.

J'attendais donc avec impatience la publication de ces mémoires et la présentation de ce personnage.

Le don du style n'a pas été octroyé à la famille Paroy. Le présent éditeur a dû faire sur le manuscrit du comte un travail analogue à celui que m'avait imposé la prose du marquis, mais beaucoup plus considérable. Il en a averti correctement le lecteur.

Malgré ces soins, le récit, jusqu'à l'affaire du 10 août 1792, est lourd, sans intérêt, disons tout, ennuyeux. A part quelques anecdotes, il n'a rien de bien personnel. Il n'apprend rien de nouveau, n'éclaire rien, ne juge presque rien soit finement, soit magistralement. Le narrateur semble être un écho un peu sourd des gazettes d'alors. Il ne sait rien de particulier sur l'affaire du 14 juillet 1789, presque rien sur le 6 octobre, étonnamment peu sur les soi-disant Chevaliers du Poignard, sur la fuite du Roi, sur le 20 juin 1792. Cent chroniqueurs sont mieux renseignés que lui sur les débats de la Constituante et de la Législative.

A partir du 10 août, il en va tout autrement. Paroy entre en scène résolûment, et il est tellement en mouvement, les incidents sont si vifs que, malgré la mollesse de la phrase, la narration est entraînante.

Ainsi nous avons deux parties distinctes. L'une est banale avec quelques menus traits personnels sur la famille royale et son intimité, sur le duc d'Orléans, la Fayette, Mirabeau, les Lameth, le club des Constitutionnels, les deux Fédérations, sur Mandat ; avec quelques jugements fermes sur la politique de la bourgeoisie.

L'autre partie rentre dans la documentation de premier ordre. Il y a là trois chapitres dont il faut bénir la publication : Paris après le 10 août 1792 ; Bordeaux pendant la Terreur ; Paris après Thermidor.

Pourtant ce n'est pas là, ce n'est pas non plus dans les curieux détails sur la vie artistique et industrielle de Paroy que se trouve l'intensité de l'intérêt. C'est la psychologie qui tient ici le haut du pavé. L'état d'âme des gens d'alors, voilà ce qu'il faut surtout chercher dans ce volume ; et l'âme du comte de Paroy est d'une étoffe plus miroitante que resplendissante.

Digitized by Google

L'effroyable gredin, dont il sut acquérir l'amitié pendant son séjour à Bordeaux, lui donna son passe-port pour la postérité : « Tu es un gascon et demi. » En effet, ce normand habile, affiné par l'activité parisienne, était en bon point pour s'assimiler la souplesse gasconne.

La physionomie que nous donne son portrait ne prévient pas en sa faveur. A première vue on pense à Jocrisse, ce nez retroussé et avançant nigaudement, ce bas de figure rentré, ce cou enfoncé, ces lourdes mâchoires rappellent le type des comiques de la Foire. La lèvre paraît sourire, mais sans la clarté de l'œil on ne saurait si elle sourit de bêtise ou de malice.

Au fond c'est un artiste. Tout part de là. Ne lui demandons ni philosophie, ni chevalerie, ni principes. Voyons en lui un curieux, un ardélion très alerte de corps et d'esprit, pourtant avec un fond de gobe-moucherie. Ce lambeau de naïveté très réelle, en se joignant à une finesse très grande, son sang-froid inaltérable, son courage toujours prêt, expliquent toute sa vie pendant la Terreur, son succès auprès des terroristes et tout ce qu'il sut tirer d'eux. Ils le protégèrent, en effet, bien qu'il fût un ci-devant et qu'ils n'en doutassent pas.

Cet artiste, bon enfant, avec sa face de Jeannot, qui ne rappelait rien de l'insolence aristocratique, ce spirituel aux apparences franches et candides, avait encore une bonne chance de succès, en ce temps-là. Il connaissait la lâcheté des terroristes, la cupidité des républicains, la vanité des démocrates. Riant des lèvres en même temps qu'impassible du cerveau et du cœur, généreux, galantin, abandonné et respectueux à la fois, n'étant gêné par aucun principe inflexible, il était l'homme dont on ne se défie jamais, qu'on aime volontiers, dont la souple obligeance prend des gages pour l'avenir.

Il était habile à faire valoir cette hypothèque que le savoir faire et le savoir vivre peuvent prendre partout en France. Il était dextre à exploiter, dans autrui, et ce fond de bonhomie que la plus féroce perversité n'avait pas entièrement détruit dans l'âme du terroriste prolétaire, et ce reste de politesse, persistant encore dans l'instinct du démagogue bourgeois.

Mais nul principe inflexible ! Il faut en revenir là pour bien comprendre ce courageux qui s'abaisse avec une souplesse qui est si aisée, du moins dans son apparence. Il a des habitudes, des préjugés, parfois des jugements fermes, nulle indignation,

Digitized by Google

nulle pensée supérieure. Il est bien le courtisan, prêt à donner sa vie pour le roi ; passionné pour la reine ; enflammé à la moindre marque d'attention que la famille royale lui donne. Il court, il surveille, il écoute, il guette, il fréquente les mauvais endroits pour venir donner un renseignement utile à M. de la Porte, à Mme de Mackau, à dix autres et par eux au roi, à la reine, à Mme Élisabeth. Il est sincère, dévoué, et aussi désintéressé que la Normandie, la cour et le *Parisisme* le lui permettaient.

Voilà bien le comte de Paroy, n'est-ce pas ? A quelques mois de là voici le citoyen Paroy :

Nous le voyons le compagnon de souper de Tallien, d'Ysabeau et de leurs maîtresses ; il distribue des portraits de Marat et de Robespierre, qu'il a dessinés de la même main qui a gravé le portrait du pauvre petit Dauphin, en ce moment martyrisé par les ordres ou l'impulsion de ces portraiturés. Il est surtout le bon compère et camarade de ce Lacombe, si extraordinaire dans l'horrible, même au milieu de cette république, que cette république en rougit et qu'il disparut avant la lessive de Thermidor.

Le comte de Paroy est un homme de surface. L'homme de la surface, c'est le vrai crime de cet Ancien Régime du XVIIIe siècle. Ce XVIIIe siècle est souvent calomnié. Toutefois il est inexcusable d'avoir accordé tant de faveur au vernis et d'avoir trop souvent oublié le fond de l'âme pour la physionomie, les manières, la grâce et l'urbanité. Bonnes et aimables choses mais qui demandent à servir d'escorte à un homme, non à un mannequin.

Heureusement pour l'honneur de la noblesse et de la société française, pendant que M. de Paroy gasconnait avec Lacombe, trinquait avec Ysabeau, coloriait Marat et admirait la maîtresse de Tallien, des milliers de Français et de Françaises étaient guillotinés par les Lacombe de toute province, et des centaines de mille royalistes cherchaient à battre ces républicains plutôt qu'à faire leur portrait.

M. de Paroy nous dira qu'il agissait ainsi pour sauver son père. Je sais bien que, pour comprendre ces capitulations de conscience, il faut nous mettre, par l'imagination, sur la pente glissante où les honnêtes gens se trouvaient. Les républicains d'aujourd'hui, avec leur persécution sournoise, ne peuvent pas nous donner une idée de l'ébranlement cérébral, de l'émotion d'âme, de l'angoisse intellectuelle et morale qui développaient

Digitized by Google

la peur, enfin du stupéfiant étourdissement causé par l'infernal tumulte de la Terreur. Émigrer ! C'était dur et difficile. Livrer femme, enfant, père à la guillotine quand on espérait les sauver en criant : Vive la République, c'était tentant.

Puis cette société républicaine était non pas une réunion d'hommes, mais une caverne de brigands. On se battait comme on pouvait contre ces brutes sauvages, on les trompait comme on trompe les ivrognes, on leur parlait comme on parle à des fous, on leur échappait comme on échappe aux chiens enragés. Se croire astreint à la sincérité, à la probité rigoureuse, à la bonté, à la fière loyauté envers ces terroristes qui vous serraient la gorge, c'eût été, comme dit Musset, aller à la bataille contre des gens bardés de fer, avec des habits de soie. Oui, je connais ces excuses et d'autres moins honorables encore. Mais je me rappelle tous les Français qui furent emprisonnés, volés, martyrisés, assassinés ! Mais pendant que M. de Paroy faissait ses tabatières, les Vendéens se battaient, les chrétiens se laissaient tuer et Charlotte Corday tuait. Il y avait là de la place et des rangs dans l'héroïsme.

N'en demandons pas à cet alerte et fin personnage, admirons son sang froid, son courage, son esprit, sa légèreté, son activité, son habileté. C'est un joli lot. J'aime mieux celui des religieuses que son camarade Lacombe guillotinait.

Je le crois bien, ce qui lui manquait surtout c'était la foi, qui mettait si haut l'âme et les espérances de ces chrétiennes.

Je soupçonne même, à l'indulgence que notre artiste montre, au début, pour les grotesques ambitieux de l'Election de Paris, qu'il leur touchait de près par quelque lien maçonnique et ainsi s'explique, au surplus, la facilité avec laquelle il s'approcha des républicains et les conquit.

Malgré ces marques, racontées dans ses mémoires, de la bienveillance de la famille royale pour lui, il n'eut pas à se louer de la Restauration. On avait, sans doute, des renseignements que les mémoires ne nous donnent pas, et ses tabatières, son Lacombe, son Ysabeau et ses autres accointances, qu'il ne nous indique pas, le rendirent suspect. J'ajouterai : suspect à bon droit, en pensant à cette fille qui, entendant le président du tribunal révolutionnaire, dire à une accusée : « crie vive la République et tu seras sauvée » lui cria : « prends garde, tu vas te déshonorer ».

Digitized by Google

On leur coupa le col à toutes deux. Il est vrai que M. de Paroy vécut 75 ans et ne mourut qu'en 1824.

M. Charavay a édité ces mémoires avec le soin qu'on lui connaît. Son érudition est de taille pour des besognes plus difficiles. Il a dû, disions-nous, pratiquer quelques amputations dans la phraséologie incorrecte de l'artiste-gentilhomme. Il nous annonce qu'il a respecté toujours le sens de la phrase, les idées de l'auteur. Nous l'en croyons bien aisément. La preuve en est, du reste, à bien des pages du texte. Une introduction résumant la biographie du héros, et quelques notes rectificatives complètent le travail de l'éditeur.

Il a voulu être plus qu'impartial, impassible. Je le constate, je ne m'en émerveille pas. Je n'admets pas la théorie : *Scribitur ad narrandum non ad probandum.* Narrons fidèlement, après avoir étudié avec acharnement et conscience ; puis prouvons que nous avons une conviction et le droit raisonnable de l'avoir. L'esprit révolutionnaire a déclaré la guerre à l'esprit chrétien. Luttons contre lui franchement, continuement, sous tous les prétextes et sans prétexte, comme il convient à d'honnêtes gens, loyaux, polis, sincères, intelligents mais dévoués, passionnés, acharnés. Nous ne sommes pas encore dans la sérénité historique, nous sommes en bataille.

M. Charavay n'est sorti de son impassibilité que dans deux notes ; et il l'a fait avec une courtoise discrétion. Encore une fois je ne lui reproche pas ces deux sorties discrètes.

A sa place j'en eusse fait cent de ces sorties et probablement avec plus d'impétuosité que de révérences.

M. Charavay prend donc la parole pour défendre... qui ? Je le donne à deviner en plus de chiffre que M^me^ de Sévigné.., pour défendre Petion !

Je comprends qu'on ait de la faiblesse, de la tendresse, de l'admiration même pour Mirabeau, pour Danton, pour Robespierre, pour S^t^-Just, pour Billaud-Varenne, pour Legendre. Au milieu de leurs vices, ils eurent un point de grandeur, à côté de leurs crimes, des actes puissants. Mais parmi tant de héros aller choisir Childebrand ! Manquer à cette gravité magistrale qu'on s'est donnée ou qu'on a, pour sourire à ce médiocre, à ce cauteleux, à ce fourbe, à ce couard doublé de grotesque, double traitre qui, après avoir rêvé sournoisement d'escamoter cette République qu'il voulait fonder pour lui,

Digitized by Google

après avoir espéré qu'il serait Jérôme Ier finit piteusement, comme Jérôme Pointu. Quand après avoir fui lestement devant les démocrates qu'il avait armés contre la Royauté, s'il se vit mangé par les loups, je ne pleure pas sur son sort et pense à ces autres loups qu'il avait lâchés au milieu de la société Française. Mais je vais avoir à parler ailleurs et plus complètement de ce personnage.

Évidemment M. Charavay ne le juge pas avec le mépris que j'y mets. Il a bien le droit d'avoir un jugement plus favorable et de n'en pas donner les raisons. Mais il en donne une.

Il nous permettra de ne pas la goûter. Il est frappé de la beauté du testament de Petion. Il y a là quelque belles phrases en effet.

Ce n'est pas l'éloquence qui manquait aux Girondins, mais ils n'eurent que cela. Ils ne montrèrent ni intelligence politique ni courage physique, ni fermeté morale, ni résolution, ni habileté, ni franchise, ni clairvoyance. Après avoir eu tout pour eux, l'opinion et la force, la majorité dans la chambre, l'adhésion de la majorité turbulente, la puissance du talent et de la probité — je parle de l'ensemble, — après avoir été les maîtres de la France à ce point de lui avoir imposé une république dont elle ne voulait pas, ils se laissèrent battre tout en conservant leurs belles phrases, et tuer, sans cesser de les répéter.

D'ailleurs Petion n'était pas seul quand il mourut. Non loin de cet enivrant testament se trouvait Buzot, et Buzot, malgré le ridicule de son amour pour l'androgyne de la Révolution, est un autre homme que Jérôme Ier.

J'ai indiqué une seconde note où l'éditeur sort de son impassibilité en disant que telle étude sur l'affaire du 14 juillet contient le jugement *définitif* de la postérité. Le mot définitif y est, et il est hautain. Nous sommes plusieurs centaines de gens qui avons fait des travaux sur cette affaire. Nous n'avons pas les mêmes conclusions que le client de M. Charavay et pourtant nous croirions autant de droit que lui à cette décorative épithète. Des amis bienveillants nous l'ont même appliquée, nous avons trouvé cela doux, mais nous n'en avons rien cru, sachant qu'ils n'ont pas plus que M. Charavay le droit de décerner des premiers prix d'érudition ni des brevets d'infaillibilité historique.

Définitif n'est pas un adjectif du vocabulaire historique et le

Digitized by Google

client de M. Charavay n'a pas dit le dernier mot sur ces solennels maçons qui eurent une si belle peur en juillet 1789.

L'éditeur me permettra encore une légère chicane, j'ai toujours lu jusqu'ici Miomandre de Ste-Marie et non Riorande. M. Charavay a-t-il découvert un document qui rectifie le nom de ce vaillant garde du corps ?

La Police et les Chouans sous le Consulat et l'Empire par Ernest Daudet (1).

Je ne sais si je ne fais pas un peu froncer les sourcils à la Théologie, en disant qu'à mon gré, rien n'honore plus et ne révèle mieux la Providence que la victoire du faible sur le fort. Je m'en fie à cette Théologie, avec modestie. Au moins, je suis sûr que rien n'intéresse les honnêtes gens comme la lutte de la faiblesse vaillante, combattant avec une indomptable ténacité, contre la puissance écrasante.

Quand le lutteur est pur comme le martyr chrétien, la scène emporte tout l'enthousiasme des belles âmes. Quand il est corrompu, ou intéressé, mais que la cause est belle, il a la sympathie des nobles cœurs. Quand la cause est douteuse, comme il arrive souvent en politique où chaque parti a une tare et une vertu, une utilité et une caducité, alors même, si le combattant est fidèle, énergique, indomptable, il tient tous les esprits délicats en haletance.

Le livre de M. Daudet procure cette force à l'esprit, cette sympathie au cœur.

Ses personnages ne sont pas assez purs pour produire l'enthousiasme. Ils sont parfois débauchés ; ils usent et abusent de l'état de sauvagerie où la République a mis la société française. C'est le temps, la mode, la loi de voler, de piller ; la légalité est assassine ; l'administration est brigande, le gouvernement est une maison de prostitution. La Révolution a déchaîné le fauve humain et la République envoie la gendarmerie chercher les honnêtes gens pour la pâture et elle légitime le carnage. Alors quoi ! Les hommes braves, convaincus qu'ils ne sont pas faits pour la boucherie tuent la gendarmerie, assas-

(1) 1 vol. in-18 de 359 pages. Plon, Nourrit et Cie.

Digitized by Google

sinent les assassins, pillent les pillards et fouettent de leur mieux la République. Il est difficile de penser qu'on s'adressera à des séminaristes pour ces besognes gaillardes et furieuses, bien que le clergé ait, pendant cette période de guerre civile, compté un multitude de bons français non-seulement d'un admirable courage moral, mais aussi d'une véritable valeur militaire.

On ne demandera donc pas à la plupart des gens qui tiennent le plus grande place en ce livre, des relations bien suivies avec la morale, et nous ne leur donnerons pas place dans les *Epitome Historiæ Sacræ*. Nous leur demanderons la fidélité au Roi, la fidélité à leurs compagnons d'armes, le courage à toute épreuve, une persévérance que rien ne lassera, cette espèce de probité que ne tente aucune promesse d'ennemi. Georges Cadoudal, lui-même, Georges, le héros, le plus admirable de la troupe, n'est pas sans reproche.

Jadis le nom de Napoléon disait tout, tout génie, toute sagesse, toute puissance, l'infaillibilité, l'impeccabilité, le droit absolu. La fourberie révolutionnaire, voyant en lui un fils merveilleux de la Révolution et comprenant que, malgré les coups de pied qu'il donnait à sa mère, il était le seul qui pût la faire vivre, cette habile fourberie s'était aidée de la gloire militaire pour en faire une divinité : « Dieu créa le monde en six jours, le septième il créa Napoléon et se reposa, épuisé par un tel effort. » Cette folie d'enthousiasme amena l'excès contraire, et on est trop porté, en ces temps-ci, à ne voir en lui que le politique fourbe, le diplomate hypocrite, une vraie incarnation de la duplicité italienne mélangée avec la férocite gênoise. On a mis les culottes du Scaramouche à l'Ogre de Corse. Il n'est pas plus un monstre qu'un dieu. Mais incontestablement, il a été l'homme le plus puissant qui ait paru depuis Charlemagne.

Cet homme qui avait presque toute l'Europe dans sa main, qui ne voulait voir dans le pape que son grand aumônier, dans tous les Français que les éléments de son ambition, de ses fantaisies, les jouets, les joyaux, si l'on veut, de son orgueil, dans tous les rois que des courtisans et dans tous les courtisans que des adorateurs, cet homme au-dessus de l'humanité, maître de l'univers, des corps, des cœurs, des consciences même, il avait pour lui ces armées innombrables qui avaient vaincu l'Europe, les plus intrépides soldats, les

Digitized by Google

plus dévoués, les plus affolés d'enthousiasme ; il avait tout l'argent de la terre pour acheter les vices et faire pousser les crimes ; il avait pour lui l'opinion, le clergé, les lettrés, la misère, la lâcheté révolutionnaire, le découragement, l'impiété, la débauche, Fouché et Réal pour faire naître la trahison, utiliser l'espionnage, recueillir les indiscrétions, épouvanter les timides, tromper les étourdis, enrégimenter les courtisanes et faire mouvoir mille mouchards à côté de cent mille soldats. Eh ! bien ! quelques vaillants tinrent tête à ce vainqueur des vainqueurs de la terre, et à toute cette effrayante puissance que nous venons d'analyser bien insuffisamment.

C'est l'histoire de ces héros parfois mâtinés de brigands que M. Daudet nous raconte. Il y a là maint mystère qu'il éclaircit, maint drame qu'il met en pittoresque, sans jamais abandonner la précision, la gravité, la sérénité de l'histoire. A l'aide de mille recherches, il est parvenu à pénétrer et à nous faire pénétrer dans ces dessous peu connus de l'histoire impériale. Il nous fait faire connaissance intime et sûre avec vingt personnages très saisissants d'allure. Nous les voyons penser et agir, avec une telle fidélité de psychologie et une vérité si intense de vie qu'ils deviennent non seulement clairs mais inoubliables.

A la conscience de l'érudit, à la pénétration du philosophe, l'auteur a joint le talent d'un écrivain clair et souple. Il a surtout la pensée d'un véritable historien qui sait se mettre au-dessus des préjugés populaciers, comme des mystifications maçonniques.

Je suis content,—je le dis naïvement — d'avoir lu ce livre. Il est *ravigorant*. Il m'a consolé des tabatières de M. de Paroy.

Beaucoup de ces vaillants ont, je l'ai dit, été des « mauvais sujets », il faut donc souvent protester en l'honneur de la morale et de la décence. Cela fait, on est heureux, en un temps où la France se préoccupe des guêtres de M. Faure, où les hommes pieux crient à M. Poincaré : « Dieu vous bénisse » et où l'on se demande quel Lucipia, quel Ribot ou quel Reinach il faudra respecter demain, on est heureux d'avoir pu passer une heure en compagnie de gens qui ont lutté contre la tyrannie.

Je ne prétends pas qu'il faille mettre une machine infernale dans la poche de M. Gadaud, ni assassiner l'évêque de Beauvais comme on assassina l'évêque constitutionnel de Vannes,

Digitized by Google

ni escamoter M. de Rotschild comme on escamota le bon sénateur Clément, ni songer à offrir la botte à M. Faure comme Georges la voulait offrir au Premier Consul. Je veux dire seulement ceci : il est doux de penser qu'il y a cent ans encore, on pouvait trouver des Français qui se faisaient tuer pour leur foi. A côté d'eux il y avait des justiciers qui n'allaient demander ni à leurs curés ni aux procureurs de la République la permission d'occire leurs ennemis. C'était expéditif, et il faut les blâmer, mais il faut avouer que c'est la guillotine qui avait commencé.

CH. DE RICAULT D'HÉRICAULT.

La suite prochainement.

Digitized by Google

LE PAQUEBOT

PRÉFACE.

Ce poème vécu veut un avant-propos :
Pour jouir des tableaux qu'en offre la lecture,
Il ne suffirait pas d'avoir vu l'*ossature*,
L'*équipage* et les *flancs* d'un *vapeur* au repos,

De la *cale* — qui vient d'emplir les *entrepôts* —
Jusqu'au *tillac* d'où l'œil embrasse la *mâture* ;
De savoir qu'en courant avec lui l'aventure,
Sans crainte on peut narguer les ciseaux d'Atropos.

Il faut l'avoir suivi quand, de sa noire haleine
Embrumant le sillage, il court la vaste plaine
Sans se lasser — le brave et rapide *steamer* —

Et lorsqu'en rugissant, au grand bassin il n'entre
Qu'à pas comptés, ainsi qu'un fauve dans son antre,
Le monstre fantastique et géant de la mer !

Digitized by Google

LA CARGAISON.

Sur l'eau calme, le long du grand *dock* accosté,
Flotte ce qu'on prendrait pour une immense écale :
Montrant de bas en haut la *coque* verticale,
Emergent les flancs nus du *vapeur* délesté.

Il faut que — par la *grue*, à bras tendu porté —
Le nouveau *chargement* descende dans la *cale ;*
Puis, comme sur la route on ne fait point *escale*,
Le charbon qu'en un mois consomme une cité.

O ce bac monstrueux qu'on répare et goudronne !
Va-t-il donc dévorer tout ce qui l'environne ?
On ferait un grand mont du blé qu'il engloutit !...

Il serait le grenier d'un peuple qui s'instaure !...
S'étant gorgé six jours, enfin le Minotaure
A refermé la gueule et perdu l'appétit.

L'EMBARQUEMENT.

Les chauffeurs nus, déjà fatigués de souffrir,
Toquant les feux qui font ruisseler leur échine
Et ronfler la vapeur. — A côté, la machine
Apprêtant ses poumons pour le *match* à courir. —

Le *pont*, que les *porteurs* finiront par couvrir
De colis arrivés de partout : un de Chine,
Un de Québec par les *rapides* de Lachine. —
L'*écoutille*, qui vient pour eux de se rouvrir. —

Sans relâche, affairé, gorgeant la *passerelle*,
Le gros des passagers, ce flot drainé par elle
Depuis San-Francisco jusqu'à New-Orléan. —

Sur les *quais*, des sanglots, des cris, un tintamarre. —
Les *treuils* halent à bord deux gros *câbles d'amarre* :
Ainsi, la Terre, enfin, nous cède à l'Océan.

Digitized by Google

LE DÉPART

Sur le *pont*, ou par lui cachés, dans la *carène* :
Passagers, *cargaison*, *équipage* au complet. —
Le *pilote* à son poste. — Un long coup de sifflet
Comme un défi, jeté trois fois par la sirène ! —

Puis un grondement sourd. — L'allure souveraine
Du *steamer* qui s'élance. — Au loin, près du *goulet*,
Vingt *voiliers* où l'on dit : si la brise soufflait ! —
Le soleil, fouettant l'eau de la *rade* sereine. —

A l'avant, un vieillard drapé dans son manteau. —
Un bavard, pérorant au milieu du bâteau. —
Une femme pleurant, penchée au *bastingage*. —

Un rêveur, s'enivrant du long baiser d'adieu
Qu'il emporte avec lui comme on emporte un gage. —
Tous murmurant bien bas : A la garde de Dieu !

LE BATEAU-PILOTE.

Vers la *poupe* inclinant sa large *cheminée*
Dont le panache, au loin va se désagréger,
Prodigue de charbon, mais de temps ménager,
Le grand vaisseau poursuit sa marche forcenée.

Du pilote, bientôt, la tâche est terminée :
On stoppe. — le bateau pourra s'en alléger —
Sa voile, que halait le vaillant messager,
A la merci du vent vient d'être abandonnée.

Un *you-you* s'en détache et vient au *paquebot*.
L'échelle qu'on descend au-dessus du *sabot*
Y jette lourdement deux épaules d'athlète.

L'homme, sous le *ressac*, goûte le flot amer
Et les deux rameurs vont le rendre à sa *goëlette*,
Tandis que le *vapeur* gagne la haute mer.

Digitized by Google

AU LARGE.

C'est l'*officier de quart*, le pilote, à présent.
Immobile, muet, debout sur la *dunette*,
Devant la mer immense, étale, glauque et nette,
Il couve la *boussole* avec son œil luisant.

La mouette se plaint aux flots en les rasant.
Chaque passager fait corps avec sa lunette
Et met au point jusqu'à la moindre maisonnette,
Jusqu'au moindre bateau chassé par le *jusant*.....

Le phare, maintenant, seul se dresse et décore
La côte basse.... L'œil peut voir à peine encore
Où l'Océan commence et la terre finit.

On s'observe, on s'aborde et la table est servie
Pour le premier repas, où le *gong* nous convie
A l'heure où le soleil ardent plane au zénith.

SUR L'OCÉAN.

Plus rien à l'horizon. — Le ciel bleu sans limite. —
L'Atlantique frémit sous son flot palpitant. —
Toutes voiles dehors, le grand hôtel flottant
Court sans jamais faiblir, étrange comme un mythe. —

Un passager pâlit, puis maint autre l'imite. —
Au salon, fréquenté comme un café chantant,
Déclame, pianote ou crie un débutant :
Mécréant ou chrétien, arien ou sémite. —

Des livres, un fumoir, des bains: tout le confort. —
La *cambuse*, où se traite avec du rhum très fort
L'Américain vantard ou l'Anglais excentrique. —

Brouhaha polyglote et costumes piquants :
Depuis le veston court des tailleurs d'Amérique
Jusqu'au long habit noir des prêtres anglicans !

Digitized by Google

CRÉPUSCULE.

Le soleil va cacher son immense ostensoir.
Sur les flots, le croissant déjà commence à poindre.
C'est en vain que l'œil cherche un vaisseau : pas le moindre
N'émerge à l'horizon dans la brume du soir.

Et l'orgueil chante en moi : « Sur quel trône m'asseoir ?
Le Roi de l'Océan, qui donc osera l'oindre ?
Au grand char triomphal quels présents veut-on joindre ?
Quel encens va fumer dans le riche encensoir? »

Grand Dieu ! si le génie étreint, crée ou pénètre,
C'est Ta main qui le donne à l'enfant qui va naître.
Et j'oserais lever mon front audacieux !

Je le courbe et t'adore. Et mon âme contemple
Ton Pouvoir, qui bâtit et soutient ce grand temple
Formé par l'eau sereine et la voûte des cieux !

NUIT CALME.

La Nuit — qu'illuminait un beau croissant d'abord —
Depuis qu'elle a noyé la figure pâlote,
Lutte avec la clarté stellaire qui tremblote.
Sauf un roulement sourd, tout est silence à bord.

Pas tout ; sous la dunette un mot, un seul — *tribord !* — :
Le timonier répète un ordre du pilote.
A droite il va virer le bateau qui balotte.
Tantôt le même écho va murmurer : *bâbord !*

Et le *steamer*, toujours, vole sur la mer grise,
Calme, où pas un *remous* ne vient creuser ses plis.
Les six cents passagers sommeillent dans leurs lits.

Fatigués d'un long jour, enivrés par la *brise*,
— Le matin elle affame et le soir elle grise —
Tous rêvent, doucement bercés par le roulis !

Digitized by Google

LA BRUME.

L'eau noire disparaît sous l'épaisse buée.
Ici quel Phlégéton roule son flot traînant,
Ou quel géant des mers nous soutient maintenant
Du bras qui, d'un élan, nous mit dans la nuée?

Comme — sur des *hauts-fonds* — une *épave* échouée,
Le *steamer* ralentit et marche en tâtonnant.
Et voici qu'à trouer l'ombre s'époumonant,
Se lamente et se plaint la *sirène* enrouée.

A quoi peuvent servir ses hurlements affreux ?
Pour qu'à sa destinée un passant s'intéresse
Elle a beau répéter ses longs cris de détresse.

Elle s'épuise en vain ; car le bateau peureux
Que frappe, au loin, la voix de notre enchanteresse,
Se détourne et nous fuit comme on fuit un lépreux

LA TEMPÈTE.

Du *pont*, les plus hardis, par la mer renvoyés,
Vont railler un poltron ou rire d'un malade.
Le sifflet du *gabier* a chanté sa ballade
Aux voiles qu'on carguait le long des mâts ployés !

Au-dessus des *hublots*, par les vagues noyés,
Une *lame* d'abord, et puis une escalade
Dont se seraient vantés les cent bras d'Encelade
En Sicile autrefois par Jupin foudroyés.

Un cheval indompté se dérobe, se cabre,
Piaffe, écume, bondit et, pour briser ses freins,
S'en prend au cavalier cramponné sur ses reins.

Et le *steamer*, dansant une danse macabre,
Nous roule, nous ballotte — en ses fougueux élans —
Sur les flots sans pitié qui vont mordre ses flancs.

Digitized by Google

LA RENCONTRE.

La *vigie*, à l'avant, sans merci, va fouiller
De ses yeux l'horizon où dort la mer étale.
Sa *trompe*, en réveillant la nuit orientale,
Signale un feu-follet qu'on y voit sautiller.

Deux flammes, qu'un instant on a vu scintiller ! . . .
Est-ce un démon marin que cette ombre fatale ?
Non, c'est un frère ; il vient de la rive natale
Où notre *paquebot* bientôt ira mouiller.

Les signaux sont rendus au grand *transatlantique*
Tandis qu'à l'acclamer nous nous époumonons !
Ainsi les deux vaisseaux ont échangé leurs noms.

Le fanal court, dardant son regard magnétique....
Mais, enfin, l'Occident brumeux d'où nous venons
Clôt tout doucement l'œil du passant fantastique.

A LA PROUE.

Depuis bientôt cinq jours, le grand *paquebot* glisse
Avec l'*arbre de couche* à la *coque* affermi.
Et l'outil diligent n'a foré qu'à demi
Ce bloc d'eau monstrueux que travaille l'hélice.

Que le jour mette un voile ou que la nuit pâlisse,
Que l'Océan s'exalte ou s'affaisse, endormi,
On peut voir le lutteur combattre un ennemi
Vaillant, toujours vaincu, mais toujours dans la lice.

Oh ! quel charme troublant et quel démon moqueur
Et quel étrange orgueil me ramènent, plus brave,
A la *proue*, où je vois l'impuissant qui me brave

Rendu, reprendre haleine, ou les vagues, en chœur,
Hurler leur chant sauvage, et bondir sur l'*étrave*,
Qui plonge en les broyant sous son poitrail vainqueur.

Digitized by Google

LE SOIR.

Pour éteindre les feux de sa face rougie,
Le soleil dans la mer finit par se plonger.
Savourant un repos qu'on voudrait prolonger,
Le terrible Océan sommeille, en léthargie.

Puis la brise s'élève et — comme par magie —
On voit l'onde frémir et d'argent se franger.
Et le *vapeur*, marchant toujours son pas léger,
Murmure dans la nuit sa plaintive élégie.

O les joyeux devis.... par ce long soir d'été !
O l'étrange splendeur du *sillage* enchanté
Qui s'allonge sans fin sur l'eau phosphorescente !

On regagne à regret sa *cabine*, où les flots,
Blanchissant les cloisons comme une aube naissante,
Viennent sourire encor par l'œil rond des *hublots*.

MATINÉE.

Flottants au grand ciel bleu, quelques flocons de laine,
Légers nuages blancs largement espacés. —
Sur l'océan, figé comme une immense plaine,
Par le soleil levant les flots bleus caressés —

On hume à pleins poumons la brise, cette haleine
De la mer, — qui jamais ne se prodigue assez. —
Quelqu'un, à l'horizon signale une baleine,
Puis deux, puis trois, puis vingt énormes cétacés. —

Voici que nous croisons, à moins d'une *encâblure*,
Le vieux chef du troupeau. Chacun montre en criant
Le jet de ses *évents* et sa large *encolure*.

On voudrait s'arrêter près du monstre effrayant,
Mais, sans avoir stoppé ni ralenti l'allure,
Le steamer le dépasse et court vers l'Orient.

Digitized by Google

LE PHARE.

Eh bien ! qu'ont-ils perdu, le *vapeur* et les gens
Qu'il emporte sans peine en glissant sur sa *quille ?*
Nous, pas même un cheveu ; lui pas même une esquille.
Et toujours il bat l'eau de ses bras diligents.

Voici le dernier soir. De ses regards plongeants,
A sonder l'horizon plus d'un œil s'écarquille...
Quels cris font s'élever de la grande coquille
Cette lueur... et puis ce *phare* aux feux changeants !

L'instant délicieux pour mon âme attendrie !...
Mais non : sourire ici, n'est-ce point un devoir,
En pensant à tous ceux qu'enfin je vais revoir ?

Allons, mon bon bateau, plus vite... je t'en prie...
Ah ! tu ne comprends pas... rien ne peut t'émouvoir :
Ne vois-tu pas briller cet œil de la patrie ?

LA VEILLÉE.

Le *vapeur* s'est lassé d'aller en combattant
Pour suivre son instinct de fougueux belluaire.
Mais comment, sans péril entrer dans l'*estuaire :*
Onze heures vont sonner ?... Il stoppe et puis attend...

On pourrait presque voir la *côte*, qui s'étend
Comme un défunt sur qui la nuit met son suaire ;
Mais le *grand* phare — ainsi qu'un cierge mortuaire —
Là-bas nous éblouit de son feu clignotant.

Un corps tombe, entraînant un câble qu'on déroule.
Le fonds, atteint bientôt, en dépit de la *houle*,
Comme un monstre sa proie, étreint l'*ancre* et la mord.

Et, jusqu'au petit jour bravant le flot sauvage,
Le *steamer* va garder, en face du rivage,
L'attitude que prend celui qui veille un mort.

Digitized by Google

LE RÉVEIL.

Les astres et le phare ont éteint leur flambeau.
Plus rien ne brille au grand espace planétaire.
L'aube a levé le voile étendu sur la terre :
A son toucher, Lazarre est sorti du tombeau.

On voit tout à l'œil nu : jusqu'au vol d'un corbeau
Qui s'abat sur la croix d'une tour solitaire.
Et le grand paquebot, fatigué de se taire,
Vient de se réveiller, bruyant, alerte et beau...

Où vas-tu, ma pensé ?... A la brise qui fouette
Ce voilier agitant ses ailes de mouette ?...
A la mer, qui nous berce avec son flot mouvant ?...

Au pilote, qui vient ?... A l'ancre, qu'on dérape ?...
A la rade ?... Au port ?... Non ! Au clocher, qui se frappe
D'un premier dard de feu pris au soleil levant.

L'ARRIVÉE.

Pour le sort de ses gens autant que pour le sien,
Le *vapeur* se confie au pilote impeccable.
Il vous apporte, avec le butin qui l'accable,
Ce que le Nouveau-Monde écrit à l'Ancien.

Obéissant au bras du *mécanicien*
Dont un geste a raison de l'*hélice* implacable,
Sa proue, en frémissant, vient s'attacher au câble
D'un petit *remorqueur*, vrai Lilliputien.

Il a laissé bien loin la tour sans feu du phare
Et va, comme un hercule aidé par un enfant
Qui nage et devant qui l'eau câline se fend.

La *sirène* mugit comme un bœuf qui s'effare,
Et le héraut des mers marche, sous la fanfare
Que claironne au *drapeau* l'effroyable oliphant.

Digitized by Google

LE DÉBARQUEMENT.

Le grand bassin qui va nous prêter son mouillage. —
Sur le pont, comme aux quais, un vrai rucher humain.—
Le paquebot, enfin, refermant son sillage. —
Les passagers, heureux d'être au bout du chemin. —

Le bavard, dont on souffre un dernier babillage. —
Les amis de huit jours qui vous tendent la main. —
Chauffeurs et matelots mettant tout au pillage,
Gagnant comme porteurs ce qu'ils boiront demain. —

Les malles, les colis volant sans crier gare. —
L'exubérant accueil des amis, des parents,
S'essoufflant à clamer des hurrah ! délirants. —

Quelqu'un qui vous embrasse au sein de la bagarre. —
Si vous parlez anglais, le cocher, à la gare,
Qui réclame un dollar et n'a droit qu'à deux francs !

H. PONTHIÈRE.

Digitized by Google

REVUE LITTÉRAIRE TRIMESTRIELLE

JUILLET — AOUT — SEPTEMBRE — OCTOBRE

I. LETTRES BELGES. I. *Sous les brumes et les clartés des Flandres*, par E. Greyson (Alfred Castaigne, Bruxelles); II. *Atlantique Idylle*, par Léopold Courouble (Paul Lacomblez, Bruxelles); III. *Propositions de philosophie occulte*, par Vurgey (Extrait de la *Revue de Belgique*, Bruxelles); IV. *Quatorze petits Nocturnes*, par M. Ruyters (Paul Lacomblez, Bruxelles).

II. LETTRES FRANÇAISES. I. ROMANS. I. *Les Reines de Paris*, par Stéphane (Ollendorff, Paris); II. *La Faute de Jeanne*, par M. Maisonneuve (Plon, Paris); III. *Résurrection*, par J. H. Rosny (Plon, Paris); IV. *Charlie*, par F. Vandérem (Ollendorff, Paris); V. *Les Gamineries de M. Triomphant*, par M. Moreau-Vauthier (Plon, Paris); VI. *Le Rêve de l'oncle*, par Dostoïevsky (id.); VII. *X...* par MM. Courteline, Tristan Bernard, George Auriol, Jules Renard et Pierre Veber (Flammarion, Paris).

II. POÉSIES. I. *Le Voile de Flammes*, par Madeleine Lépine (Bibliothèque de l'*Association*, Paris); II. *La chambre blanche*, par H. Bataille (édition du *Mercure de France*, Paris); III. *L'Amour triomphe*, par Abel Pelletier (E. Girard, Paris); IV. *Un Jour*, par Francis Jammes (édition du *Mercure de France*, Paris); V. *Flottille dans le Golfe* et *En Cortège* (Poèmes en prose), par Henry Mazel (éditions de la *Plume*, Paris); VI. Poésies choisies de *Uhland*, traduites par M. Pottier de Cyprey (Perrin, Paris).

III. VOYAGES. I. *Terre d'Espagne*, par René Bazin (Calmann-Lévy, Paris); II. *La Mission Flatters*, par V. Barbier (Téqui, Paris).

IV. CRITIQUES. I. *Les Mercredis d'un critique*, par Ph. Gille (Calmann-Lévy, Paris); II. *La Vie et les Livres*, par Gaston Deschamps (Armand Colin et C^ie^, Paris).

V. DIVERS. I. *Souvenirs d'un Page*, par le comte d'Hézecques (Perrin, Paris); II. *Le Sceptique loyal*, par L. Riotor (édition de la *Plume*, Paris); III. *Arnold Bocklin*, par W. Ritter (Siffer, Gand); IV. *Psychologie de l'Anarchiste socialiste*, par Hémon (Stock, Paris); V. *La Société future*, par Jean Grave (id.); VI. *Le Siècle*, par Ernest Hello (Perrin, Paris); VII. *Le Satanisme et la Magie*, par Jules Bois (Chailley, Paris).

I

I. « Quand, enfants, heureux de notre liberté, nous descendions en courant la pente gazonnée au bas de laquelle gazouillait, tout pétillant en ses ondes, le ruisseau qui, non loin précipité

Digitized by Google

par les auges, faisait bruyamment tourner le moulin; quand nous nous enfuyions, toi par la porte cloisonnée du potager; moi, après un détour, par les étables; quand nous nous asseyions sur le parapet du petit pont, prenant pour en faire des bouquets, une à une, dans des jonchées ou des brassées, des fleurs cueillies au passage... tu en mettais quelqu'une à ton corsage, quelqu'autre en tes cheveux, et coquettement tu te penchais pour voir, en l'eau claire et courante, ton image réfléchie... »

Que dites-vous de ceci ? Est-ce assez frais, assez jeune, assez délicat ? Quels yeux ouvrirez-vous donc si je vous révèle que l'auteur de ces lignes, écrites récemment, est septuagénaire et qu'il était, naguère encore... rond-de-cuir ! Que M. Greyson me pardonne cette expression si triviale, mais lui-même n'a-t-il pas, l'autre jour, publié une intéressante étude sur l'*Administration*, étude signée *Un rond-de-cuir ?* On ne se lasse pas, pourtant, de lire M. l'ex-directeur général au ministère de l'Intérieur. En douteriez-vous ? Écoutez encore :

« Applique ta main sur mon cœur. Ne bat-il pas encore comme à vingt-cinq ans, fort et vigoureux, dans mon corps vieux ? Il n'est pas éteint, vois-tu, pas plus que ne l'est le tien. Nous avons eu le secret de lui conserver la jeunesse... Toujours je te revois, toujours je te retrouve telle que je t'ai vue, charmante, adorable et adorée, et tous les printemps passés, dans mon imagination, à cette vue, refleurissent ensemble autour de toi, accumulant en un seul — bouquet merveilleusement splendide — tous leurs trésors, toutes leurs richesses, tous leurs éclats, tous leurs rayons, toutes leurs caresses, semant sous tes pieds — oh ! les jolis petits pieds qu'ils sont restés ! — les fleurs de nos premiers bouquets; primevères, anémones, pervenches, marguerites, et aussi lilas, roses, aubépines, délicats pétales de coloris si tendres, nids duvetés d'où doivent éclore et le fruit du pêcher et le fruit du pommier, toutes forment l'épaisse jonchée où triomphalement tu marches...

« Ravi, je t'embrasse, je baise avec volupté tes beaux cheveux blancs, blonds encore à mes yeux en ce moment béni. »

J'ai l'air de vouloir esquiver, par des citations, le jugement à porter sur l'œuvre de M. Greyson. Mais, en vérité, analyse-t-on ces filigranes exquis, ces arabesques d'une rêverie si pure et si suave, et peut-on faire mieux que les relire et les relire encore ?

Digitized by Google

Ces extraits sont tirés d'une *Mélodie idyllique*, poème en prose chantant le bel amour des fiancés de vingt ans, le bel amour du cœur, des sens et de l'âme, le bel amour qui ne cherche point l'ombre, mais le soleil, qui ne rougit pas de ses ferveurs parce qu'il sait qu'une vie vaillante est toute entière prête à les consacrer. Avec *Eefje* et avec *le Calvaire*, cette *Mélodie* constitue un volume auquel M. Greyson a donné ce titre heureux: *Sous les clartés et les brumes des Flandres*. *Eefje* est l'histoire attendrissante et sobre, pleine de doux réalisme flamand et de poésie large et mélancolique, d'une enfant naturelle abandonnée à des mercenaires. Tous les détails en sont réels et, par une suite logique, douloureusement émouvants; les pages destinées à nous dépeindre l'état d'âme de cette fillette qui ignore sa mère et qui, instinctivement, la cherche partout autour d'elle, sont de la plus fine psychologie. Les vieilles antithèses du bien et du mal, de la candeur et du vice, du vaurien et de la vierge, ces vieilles oppositions chères à nos conteurs du moyen-âge sont heureusement exploitées ici. Quant au *Calvaire*, où de piquantes et satiriques esquisses alternent avec des échappées d'archaïsme—moins heureuses à mon avis—c'est un conte moral, si vous le voulez, ou, si vous le préférez, c'est une histoire empoignante et triste dans le genre du *Babolain* de M. Gustave Droz. Comme Félix de Breux, je blâme l'introduction, dans cette nouvelle, d'une scène un peu forcée d'hypnotisme ; comme lui, je trouve pleine d'observation et de philosophie domestique cette odyssée d'un pauvre diable de mari ruiné par les prodigalités d'une sotte femme et de deux filles mal élevées.

II. Assurément, M. Courouble appartient à une école bien différente de celle où M. Greyson cherche ses inspirations. Il nous donne aujour'dhui un nouveau volume, composé comme suit: d'abord la plus pimpante et la plus spirituelle des préfaces, due à la plume de son sosie connu, M^lle^ Chamaillac ; ensuite, une bluette charmante et sentimentale, courant un peu à bâtons rompus, au gré des fantaisies de son auteur, *Atlantique Idylle ;* puis, un amusant croquis de mœurs bourgeoises et bruxelloises: *Ferdinand Mosselman*. Enfin, la narration désopilante et acérée des *Fiançailles de Joseph Kaekebrouck* (si je puis m'exprimer ainsi...).

D'*Athlantique Idylle* j'aurai, ma foi, peu de chose à vous dire.

Digitized by Google

Si vous lisez l'historiette vous serez pris, comme je l'ai été, à l'aimable familiarité, à la tendresse, au charme poétique du récit. C'est une traversée d'Anvers à New-York, tout simplement, avec les multiples incidents de la vie à bord, les heures de calme et de rêverie, les moments de gaîté, les aperçus philosophiques ou mélancoliques qui en font la variété et l'attrait. Mais, parfois, d'un crayon discret et leste, l'auteur vous enlève un petit détail grotesque où reparaît le jovial et narquois observateur qu'il faut toujours voir en lui.

Chose piquante ! Cet esprit fin et moqueur, saupoudré de parisine et traversé de vif-argent, cet habile metteur en scène de « blagues » amusantes est aussi le photographe le plus topiquement fidèle et le plus implacablement net de la vieille bourgeoisie, du grand et du petit monde qui s'agite en «Marollie». *Ferdinand Mosselman* et les *Fiançailles de Joseph*... (vous savez bien qui?)... ne sont rien que des esquisses où, de la façon la plus amusante et la plus véridique, évoluent nos bons buveurs de bière, nos MM. *Van Poppel* et *Trullemans*, nos dames *Rampelberg*, *Pladbrood* et *Timmermans*. Si certains étaient tentés de trouver à ces tableautins quelque trivialité — elle est, il faut le reconnaître, si inhérente au sujet que M. Courouble n'eût pu la dissimuler — que ces sévères aristarques pardonnent à l'auteur. Il a bien démêlé, à travers ses malicieux documents, la vieille âme bonne enfant, égoïste et pourtant dévouée, amie du bien-être et compatissante au prochain, qui demeure au fond des natures essentiellement flamandes. Or ce qu'il réussit à atteindre, c'est ce qui fait l'art même, en dépit du terrain gras ou broussailleux où doit se mouvoir l'artiste, c'est la vie, une vie simple et courante, peu élevée et peu ennoblie d'idéal, je le veux bien, mais, malgré tout, si intéressante à observer puisqu'elle nous coudoie à chaque instant ! Qui ne saluerait, comme de vieilles connaissances, ces bons naïfs fiancés, Adolphine et Joseph :

« Joseph avait ramassé son chapeau de soie qu'il caressait d'une manche onctueuse. Il le reposa enfin sur sa tête et ouvrit la grande porte en poussant un énorme soupir. Tout de même il ne pouvait se résoudre à s'en aller, et la main sur la « cliche » il ne cessait de contempler la belle jeune fille.

— Viens me donner un pas de conduite, supplia-t-il, oh ! si, si, avec ton frère, il fait tellement beau !

Digitized by Google

Mais devant cette proposition audacieuse, Adolphine ne put réprimer un geste d'effroi et vite elle se sauva en criant :

— Oeie non, je ne peux pas de ma mère !

* * *

III. Je voudrais bien vous parler longuement et sympathiquement des *Propositions de Philosophie occulte* que M. Vurgey a eu l'aimable attention de m'envoyer, en les adressant à « mon plus pur catholicisme ». Mais le moyen de réaliser ce désir ? Je ne connais presque rien — sans honte je le confesse, — à l'occultisme, au magisme et à l'ésotérisme. Sans doute, M. Vurgey est-il posé comme des plus compétents dans la matière et je m'incline : ses *propositions* nettes et formulées d'une façon courte, arrêtée, incisive, doivent résumer la question. Avouerais-je toutefois que, s'adressant au profane que je suis, elles me paraissent un peu sommaires et insuffisantes à m'initier ? M. Vurgey dira que c'est faute à moi, non pas à lui ; peut-être a-t-il raison ; je ne demandais pourtant qu'à m'instruire ! Je garde, pour le jour où l'occultisme m'aura touché de son aile, cette intéressante brochure — d'autant plus intéressante et louable qu'elle fut publiée d'abord dans une *Revue* absolument divergente de l'auteur en matière d'opinion philosophique —, je la garde, dis-je, comme le formulaire le plus utile et le plus resserré de la matière.

* * *

IV. Le poème en prose que M. Ruyters a placé, comme une préface, en tête de ses *Quatorze petits Nocturnes* m'avait un peu prévenu contre ceux-ci. L'auteur s'était, en effet, comme efforcé de donner l'impression la plus malsaine et la plus voluptueuse qu'il pût : ses héros « défaillaient ». « Ils ne disaient rien. Ils remuaient les lèvres sous des gestes de mots informulés. Une fluidité exquise les dissolvait. Ils se sentaient fondus dans ils ne savaient quoi d'ineffablement doux et grisant. Ils se regardaient, souriaient faiblement et se taisaient. Ils étaient vides : ils se paraissaient inconsistants et immatériels. »

Tout cela, encore une fois, me faisait craindre l'éternelle mélopée, fatigante et identique, des amours sans vaillance ni courage. J'entrevoyais ce mélange de volupté forcenée et

Digitized by Google

perverse et, d'autre part, de lâcheté devant l'action, cet affadissement de la personnalité que de jeunes poètes expriment comme les plus nobles de leurs vibrations. M. Ruyters m'a détrompé et je l'en remercie. Ses *Quatorze Nocturnes* associent, d'une façon vraiment insinuante, la tristesse mystérieuse des paysages nocturnes et la silencieuse extase des cœurs qui s'aiment. Peut-être bien y a-t-il trop de « sources », « d'étoiles », de « silences », de « lacs », de « lunes », en un mot trop de mise en scène obligée dans ses pièces. Mais il en est peu qui ne renferment point des vers mélodieux, de belles images, de fines sensations.

Quelques-unes sont à citer. Entre autres, celle-ci, qui suggère une impression rare de simplicité et de mélancolie :

Dans la forêt déjà les lauriers sont coupés
Et le long des sentiers roulent les feuilles sèches.
Nos soirs de jadis sont de tristesse trempés
Et c'est l'automne, aimée, avec ses brises fraîches !

Nous n'irons plus au bois. Les oiseaux sont partis,
Il fait vide et désert dans les longues allées !
Et sur l'étang verdâtre, aux mornes clapotis,
Le vent s'en vient, lassé, noyer ses envolées...

C'est l'été qui s'en va, qui meurt tout doucement
(Ce pauvre été — sais-tu — nous ne le pleurons guère)
C'est le temps qui s'enfuit ! Nous seuls, nous restons, chère,
Et nous voyons tomber l'hiver en nous aimant...

M. Ruyters ne m'en voudra pas si, pour terminer, je le mets en garde contre cette tendance qu'il a de faire plier la syntaxe à ses besoins, et d'entremêler ses plus poétiques élans, de tournures familières, frisant la trivialité. Quel ennui, après un quatrain subtil et lyrique, de heurter un vers comme celui-ci :

Il pleut du clair de lune infiniment en nous...

Ou encore :

Et nous avons trouvé ça tellement superbe...

Le jeune auteur est trop poète pour ne pas s'en offusquer avec nous.

Digitized by Google

II.

I. ROMANS.

I. J'aime à croire qu'il se cache une intense ironie sous le titre du roman que nous a livré Stéphane. Les *Reines de Paris* ne sont pas, j'imagine, personnifiées par cette abominable *stryge* de M^me^ Dherbemont, figure sculptée en haut-relief et poussée avec une verve robuste, mais des plus antipathiques qui se puissent imaginer... Elle a versé dans le cœur de Jacques Borel le premier poison qu'ait absorbé le jeune homme, et ce poison s'est changé en un feu dévorateur dont il ne pourra, désormais, cicatriser la morsure... C'est l'histoire de cette damnation d'amour que nous conte, avec des élans d'une fougue certes excessive, mais dans une langue élevée, l'auteur distingué de ce roman. Sous le nom de Stéphane se dissimule sans doute aussi quelque ardente et exaltée imagination féminine, et j'avoue que cette ardeur et cet échevèlement lyrique ne vont pas sans fatigue. Le récit débute au milieu de douces et agréables figures enfantines : mais, une fois la passion introduite, tous les voiles sont jetés, sans discrétion et souvent sans assez de pudeur; parfois aussi le vol de la pensée devient si éperdu qu'il gâte, par des abstractions recherchées, sa noblesse et sa vigueur. En voici un exemple :

« — Oh! s'aimer enfin, — s'aimer!... S'aimer de ce grand, immortel amour que son être pressentait, — qu'elle avait pu, jadis, dans une minute d'égarement sublime, renier mais non pas étouffer, et qui, aujourd'hui, comme un torrent qui monte, élevait la voix, une voix impérieuse, une voix souveraine à laquelle on ne résiste pas! Oh! ce suprême, ce glorieux amour dont son âme, dont sa chair était faite, dont son être émanait de toute éternité. Cet amour qui avait germé dans les mystères et les limbes d'une préexistence, qui *était* et qui *serait* dans l'infini des temps présents et à venir, essence vitale condensée dans le pur cristal de son cœur; oh! ce triomphant, impérissable amour, qu'il serait doux, qu'il serait beau de lui obéir! »

J'ai dit le tort de ce livre, qui n'est pas d'édification. Je voudrais pouvoir développer plus longuement ses qualités et montrer à quels signes on reconnaît dans l'auteur mieux qu'une narratrice bas-bleu, un véritable penseur.

Digitized by Google

II. L'ombre noire d'un amour funeste s'étend aussi sur la douloureuse aventure que nous expose M. Maisonneuve. L'auteur a su développer la fable épineuse d'un amour coupable sans tomber dans les crudités ou dans ces descriptions chaleureuses qui poétisent pour ainsi dire la faute. Rien de plus sinistre et de plus glaçant que le double suicide qui termine les amours de Fremat et de Jeanne. Le chrétien se révolte, l'incroyant lui-même ne peut s'empêcher de taxer ces malheureux d'égoïsme et de folie. *La faute de Jeanne* ne prend des allures tragiques que vers le dernier tiers du récit. L'ensemble de l'œuvre, écrite avec simplicité mais avec souci d'art, est très varié. La psychologie des personnages est bien démêlée, des croquis amusants et sobres de types provinciaux, nettement découpés et vus sous un jour pittoresque, alternent avec des paysages d'un relief intense, évoquant, en quelques coups de pinceau, le véridique aspect de la terre bretonne. Plusieurs sont de jolis tableaux, dessinés d'une pointe un peu âpre :

« On traversa le bourg de Trélevern. A mesure qu'on approchait de la côte, on sentait un air plus frais baigner les tempes. La culture devenait plus pauvre, le pays plus nu. Des galets superposés servaient de barrière aux brèches des champs. Des mares, une odeur fade et croupie de chanvre s'exhalait... Le Goas Huella, la maison de campagne était située près de la côte sur une colline d'où se voyait la pleine mer, grand tableau, grave, un peu triste comme tous les horizons vastes. La maison, très simple, était entourée de sapins chétifs, qui rendaient humide le jardin potager, situé derrière l'habitation et que la végétation insurgée des mauvaises herbes envahissait.

Au dehors, c'étaient des landes, quelques rares champs de blé noirs et de pommes de terre, dans des terrains maigres et rocailleux. La mer est presque toujours tumultueuse sur cette pointe; ses flots, chassés du large sans obstacle, courent assaillir les rochers de ses falaises qui leur barrent le chemin comme de vieux bastions imprenables. Le Goas Huella avait un aspect mélancolique avec la plainte grave et incessante de la vague battant la falaise, le bruit du vent dans les sapins, ces côtes fâcheuses et nues, cette vaste étendue d'eau glauque ou bleuâtre qu'on dominait. »

Digitized by Google

III. Je ne m'étais pas trompé en fondant sur les frères J. H. Rosny de grandes espérances. Voici deux ou trois ans que les écrivains distingués qui donnent à leurs œuvres cette signature collective me paraissent marcher à grands pas sur le beau chemin des hautes lettres. Le roman français peut désormais voir en eux des représentants tout à fait sortis de la foule. Après la trilogie *Daniel Valgraive*, *l'Impérieuse bonté* et *l'Indomptée*, ces trois œuvres si vastes, qui sont comme le résumé des pensées et des convictions de leur auteur, — j'entends dire l'apologie de la bonté *active* opposée à la résignation *passive* — donc, après ces œuvres, nous sont venus *Renouveau*, une étude psychologique concentrée et raccourcie, puis *l'Autre Femme*, livre qui soulèverait certaines réserves mais dont il est impossible de méconnaître l'envergure et la pénétration. Peu d'écrivains, d'autre part, ont révélé une si puissante maîtrise et une si sûre possession de leur style : il suffit de comparer la langue de *Renouveau* à celle de *Daniel Valgraive* pour être frappé des progrès réalisés par MM. J. H. Rosny dans le sens de la sobriété et de la correction.

Aujourd'hui la maison Plon m'envoie, sous le titre de *Résurrection*, un volume d'études, publiées déjà par-ci par-là, mais si intéressantes que la relecture s'en impose. Ce livre est très divers. J'y relève des incidents tragiques et qui frappent l'imagination, *La Folle*, par exemple; puis, voici des esquisses anglaises d'une originalité et d'une saveur paradoxale bien britanniques : *le Miracle*, *les Mâche-tes-aliments*, les *Chevaliers boxeurs*. Voulez-vous une idylle mélancolique, sentimentale, mais poignante ? lisez *L'Éphémère mariage*. Il convient toutefois de mettre hors de pair les quatre récits qui constituent la première partie du volume : *la Résurrection*, *la Compensation* *l'Ennemie* et *l'Ami*. A part, cette dernière histoire, qui est l'analyse très poussée d'un sentiment à la fois humain, misérable et bizarre, d'une de ces cruelles énigmes qui gisent au fond de notre nature, les trois narrations ont une portée identique : elles montrent, au bout d'une épreuvre cruelle, au terme d'un orage dévastateur du cœur, le bonheur et l'apaisement survenus comme le prix du courage et de la bonté déployés par la victime. Chacun de ces récits pourrait former la matière d'un roman très développé. MM. J. H. Rosny, je l'ai dit, ont concentré, raccourci, reserré les incidents, les détails, les nuances : ils ont

Digitized by Google

fait, en quelques pages, de la haute psychologie toute pétrie d'observation et de philosophie.

IV. Il est des sujets, des « aventures » que leur délicatesse et la presqu'impossibilité de les traiter de façon à ne point choquer, devraient cantonner dans une sorte de zone littéraire à part. Le philosophe, le moraliste, le savant ne peuvent se les interdire, mais j'estime qu'ils devraient faire reculer le romancier. *Charlie*, le roman très remarquable de M. F. Vandérem, appartient à cette catégorie. Il suppose un jeune enfant, initié très tôt à l'inconduite de sa mère ; il le place entre un père qui est un peu plus révoltant que la moyenne des hommes, mais guère pourtant, et cette mère qui, dans son amour coupable, est une parfaite égoïste et une inconsciente dévoyée : il étudie le produit touchant et misérable, l'être désemparé et ballotté entre la bonté, la faiblesse et le mépris, qui sortira de cette éducation : il nous montre enfin Charlie devenu jeune homme, interrogeant les problèmes de la responsabilité et de la destinée des êtres, désespérant d'y rien comprendre, et glissant à l'acceptation passive de la plus déplorable situation. M. Vandérem a déployé dans *Charlie* des qualités peu ordinaires d'émotion, d'observation sagace, minutieuse et profonde. Il a donné à ses personnages une vie saisissante. Mais, outre qu'il y a certains détails scabreux, certaines scènes brutales qui nous sont décrites avec la plus absolue impassibilité, nous devons faire de formelles réserves quant à la portée de son œuvre. Il plane sur ces pages, qu'à première vue l'on jugerait apaisées et sereines, un pessimisme découragé qui semble abolir toute idée de lutte et de responsabilité. M. Vandérem affecte de voir les hommes tels qu'ils sont, non pas des héros mais des médiocrités, non pas d'absolus méchants, mais encore moins des honnêtes gens. De cette affectation découle tout naturellement l'idée misanthropique et dédaigneuse qu'il a de l'existence. La notion du devoir est, chez ses personnages, oblitérée et vacillante ; cette oblitération engendre une indulgence, une entente de la pitié qui sont inacceptables. La lâcheté et l'égoïsme n'ont aucun droit, absolument aucun à faire valoir : sans doute la faiblesse humaine est excusable, mais jamais cette excuse ne peut devenir inspiratrice d'un *modus vivendi*, se transformer en principe de vie ou en règle de conduite. Toute tentante que fût donc par sa nouveauté et sa hardiesse la thèse qu'à exposée M. Vandérem

Digitized by Google

elle ne pouvait être abordée sans multiples dangers. Peu d'écrivains eussent réussi, comme celui-ci, à en éviter quelques-uns.

* * *

V. Les vacances m'ont apporté quelques livres gais sinon tous amusants. Voici les *Gamineries de M. Triomphant*, narrées avec verve et non sans l'apport d'une observation éveillée, par M. Ch. Moreau-Vauthier. M. Triomphant commence par être tout simplement un vieux gamin très malfaisant. Ancien professeur de collège retraité et inactif, il s'abonne à un cabinet de lecture et la manie le prend, tout à coup, de zébrer chaque volume de coups de crayons hypothétiques et de remarques saugrenues. Le public s'étonne, s'ahurit, se fâche, devient hydrophobe et plante là cette malheureuse boutique. Voilà un pauvre diable entièrement ruiné et M. Triomphant rendu à de nouveaux loisirs. Il quitte Paris et, son Horace dans sa valise, va villégiaturer en banlieue. Un jour on lui envoie des troupes à héberger : cela lui occasionne quelques ennuis. Pour en éviter le retour, il profite d'une alerte et fait répandre le bruit que le choléra infecte Rougbe-le-Château. Voilà de nouveau de pauvres diables ruinés ; mais, à certains signes, le bonhomme Triomphant croit découvrir qu'on le soupçonne et, derechef, il boucle sa malle et rentre à Paris. Ici le désœuvrement l'attire aux environs d'une honnête etpauvre fillette, sa voisine de logis, que, paternellement, en bon père de famille, il se met à protéger. Bientôt il s'inquiète ; la petite en tiendrait-elle pour lui ? Et M. Triomphant de s'échauffer, de s'exhalter, de voguer sur un lac bleu... Mais hélas ! c'est un jeune peintre, voisin du vieux, que la blondinette aime pour de bon. Le choc amorti, M. Triomphant se dit qu'il a suffisamment gaminé comme cela, et, tout simplement, il marie et dote la blondinette... Fit-il pas mieux que de se plaindre ?

VI. Dans le *Rêve de l'oncle,* une nouvelle de Dostoïevsky qu'a traduite de façon alerte M. Halpérine Kaminsky, j'imagine que Régnard eût trouvé le sujet d'une de ces désopilantes comédies dont le comique de *situations* a résisté à la dent morose des siècles. « Une faiseuse », pouffant de vanité, de roublardise et n'étouffant guère de scrupules, Maria Alexandrovna Moskalev, cherche à caser sa fille, la peu appétissante Zina. Survient un

Digitized by Google

certain prince K... tout à fait gaga. Voilà mon Alexandrovna Moskalev en campagne pour lui « plaquer » son rejeton. Mais, pour si gâteux que soit le prince, qu'on appelle l'*oncle*, cela ne va pas sans tirage, car la chère Moskalev a des amies intimes, et, d'autre part, Zina possède un amoureux rebuté mais tenace. Tous les bâtons possibles sont jetés dans les jambes de la malheureuse intrigante. A grand' peine elle a réussi à faire sortir de la bouche pâteuse du prince quelque chose ressemblant à une demande en mariage. Mais la garde qui veille, je veux dire l'amoureux rebuté, persuade l'*oncle* qu'il a rêvé tout cela. Il ne demande pas mieux le pauvre, terrifié déjà à l'idée de convoler et, mordicus, il soutient que lui-même a rêvé, et de plus qu'Alexandrovna Moskalev a rêvé et rêve encore. Cela amène des scènes d'un comique froid absolument désopilant. Cette bluette, qui fut pour Dostoïevsky le jeu d'une heure satirique, offre des côtés humains très profondément fouillés.

VII. Quelques humoristes, et non pas des moindres, se sont mis en tête récemment de rééditer le procédé jadis employé par Th. Gautier, G. Sand, Méry et Jules Sandeau pour écrire la *Croix de Berny*. Ils ont fait un roman, *X...*, dont chaque chapitre, successivement, sort de la plume d'un seul d'entre eux. Chose curieuse, ce roman a des parties très drôles — où quelques passages sont d'une crudité qui répugne, — mais l'ensemble n'est pas amusant. La gaîté n'est pas dans les aventures, plutôt baroques, elle est dans les détails des figures ou dans la cocasserie des aperçus. Or, pour qu'un livre soit gai, il faut avant tout la verve et la verve est impossible sans l'homogénéité du style. Voilà pourquoi nous n'avons pas ri à chaque page en parcourant ce livre, auquel ont travaillé G. Auriol, le *soldat bibliothécaire*, célèbre par sa bonne humeur, qui « jongle avec la langue française comme un clown avec des assiettes » le paradoxal Tristan Bernard, le gai Courteline, grand-maître du grotesque, Pierre Veber qu'il suffit de nommer et, enfin, leur maître à tous, car c'est à la fois un philosophe pince-sans-rire, un styliste et un observateur aigu, M. Jules Renard.

II. POÉSIES.

Quelques poètes. Madame Madeleine Lépine, auteur des vers chastes et ardents de la *Bien-aimée* — je me souviens vous

Digitized by Google

avoir parlé de ce livre — publie un nouveau volume qu'elle intitule : *le Voile de flammes*. Comme les précédents, ces vers sont tous consacrés à chanter l'amour. Le poète ne s'en cache pas. L'amour brillera toujours à ses yeux comme le météore fascinateur qui oriente la vie. Rien ne pourra affaiblir ce culte en son cœur :

Je crains pour toi l'hiver, et ses flocons de neige,
Toi qui viens d'un pays plus chaud que la Norwège
Mon âme, souffle ardent des déserts inconnus ;

Je crains les jours d'hiver, ils éteindront ta flamme...
— Jamais ! a répondu superbement mon âme,
Je veux brûler encore quand ils seront venus. »

Or cette disposition n'est pas exempte de souffrances ; l'Amour ne donne pas seulement au poète la sérénité, mais aussi de vagues malaises, des mélancolies et des angoisses :

Non, René, tu n'es point un être chimérique,
Tes tourments sont réels, ils sont vrais, tes tourments ;
Les vents, les flots mêlant leurs sourds mugissements,
M'ont dit aussi : « Malheur ! » enfant de l'Armorique :

J'ai souffert comme toi, j'ai pleuré plus souvent ;
Mon espoir s'engloutit comme un vaisseau qui sombre ;
Les piliers du lieu saint ont couvert de leur ombre
Un cœur vide, un cœur las, plus triste que fervent !..

A quelques faiblesses, à quelques abus de réthorique près, les vers de M^me^ Lépine sont harmonieux, imagés, vibrants. A travers un « voile de flammes » elle a vu passer la longue théorie des victimes d'Amour, depuis la vestale romaine maudissant en secret son martyre, depuis les divinités de l'antiquité grecque et latine, depuis les chastes vierges de l'ancien Testament, jusqu'aux tragiques héroïnes des âges modernes. Le plus souvent l'auteur réalise cette rare habileté d'être à la fois reservée et brûlante, passionnée et pure. Son lumineux spiritualisme la tient soulevée au dessus des terrestres contingences et l'Idéal paraît le beau pays de ses Rêves.

II. Je ne sais si j'aurai pour moi cette austère dame qu'on nomme Prosodie.... Il me paraît que M. H. Bataille prend avec elle certaines libertés qui, en général, n'ajoutent rien, je me hâte de le dire, au charme de ses poèmes et qui parfois leur font tort.

Digitized by Google

Mais quelle fée exquisement enfantine et chantante habite cette *Chambre blanche !* Toute l'âme des choses, l'âme gentille des choses familières et douces, muettes et minimes s'unit à celle du poète et, à travers une brume veloutée de tendresse, les vieilleries aimées des premiers âges, les éternelles illusions se lèvent, se meuvent, nous entourent et nous caressent... M. Marcel Schwob le dit fort bien dans sa préface : « Voici un petit livre tout blanc, tout tremblant, tout balbutiant. Il a l'odeur assoupie des chambres paisibles où l'on se souvient d'avoir joué, enfant, pendant les longues après-midi d'été... » Cette atmosphère enfantine, angélique, excuse la puérilité de certaines images ou de certaines tournures. M. Bataille n'en devrait pas abuser toutefois, sous peine de tomber au maniéré, au flou, à l'enfantillage.

Telle pièce m'a surtout paru résumer le ton du poète :

O ma lampe, ô ma pauvre amie,
Causons un brin de souvenir...
La fenêtre ouverte à demi
Nous enverra l'ancien Zéphir
Qu'ont caressé bien des poètes...
Nous reverrons le triste temps
Où l'on faisait les amourettes
En mélancolie de printemps,
Quand on avait de longs cheveux,
Qu'on râclait des airs de bohème,
Au printemps des premiers aveux. —
Et rêvons les mansardes blêmes,
Et les pots de vin engloutis
De ces crânes aux fortes lèvres
Qui, le cœur brisé, sont partis
Dans des cimetières de fièvres,
Au pays des premiers amours...
De ces gueux à la taille fine,
Au boléro de troubadours,
Qui s'en allaient dans la ravine
Pleurer celles qui ne sont plus,
Ceux qui sont morts sans qu'on pâlisse,
Au temps des longs chapeaux pointus,
En prononçant le nom d'Alice...
Et qui sous les saules d'hiver,
Songent morts à leur endormie...

Digitized by Google

Et ce temps-là, c'était hier
O ma lampe, ô ma pauvre amie !...

III. M. Abel Pelletier est certes un poète distingué, à la fois réfléchi et imagé. La conception de son poème dramatique *l'Amour Triomphe* m'a séduit par sa fraîcheur et parce qu'elle sort des banalités classiques de l'adultère. Mais quelle ingéniosité, quelle souplesse dépensées comme à plaisir pour rendre le rythme cahoté et la poésie inharmonieuse !

« D'une facture essayée adéquate à l'esprit des personnages (dit la notice), allant, par exemple, du manque de rythme dans le langage de l'époux coupable, jusqu'à la conquête de l'harmonie lorsque son repentir lui a valu le pardon, d'images plus souples et plus lyriques, ou plus maladivement complexes lorsque parle l'âme sereine de l'épouse ou l'esprit inquiet et douloureux de l'ami, ce poème curieux et de haute envergure est certainement une des plus remarquables manifestations de ce souci des concordances universelles qui hante, de plus en plus, les intellectualités d'aujourd'hui. »

C'est parfait, mais « ce souci de *facture adéquate* » n'en communique pas moins à l'œuvre je ne sais quelle allure négligée et peu élégante qui fait ressortir d'avantage le forcé de certaines images — compagnes d'ailleurs de métaphores brillantes — et nécessite, pour pénétrer la pensée de l'auteur et juger son art, un labeur qui refroidit et agace.

Cependant il est de gentilles choses dans ce poème, entre autres la *Chanson du Rossignol :*

Dans les mourantes feuilles sèches
Où comme la vie du nid,
Béni,

Repose doucement, âme de mes nuits fraîches,
La langueur de l'avril essaime :
Je t'aime !

. . . . . .

Dors ! jusqu'à ce que la pelouse
Pleure de joie au retour
Du jour.

Vers le ciel où m'appelle une étoile jalouse
S'envole mon toujours le même :
Je t'aime.

Digitized by Google

IV. A propos du livre de M. Bataille, M. Schwob nous disait de M. Francis Jammes que « déjà il nous a montré des maisons pleines de roses et de guêpes, et des raisins couleur de pierre transparente » et que « nous avions entendu sonner les cloches des coteaux verts qui sonnent le dimanche. » M. Bataille et M. Jammes sont de la famille de notre poète Elskamp. *Un Jour*, le joli livret de M. Jammes renferme, outre quelques poèmes, une pièce dont le titre reproduit celui du volume. Il y a dans les *poèmes* des choses raffinées, impressions d'enfance, souvenirs des îles lointaines, nostalgie des infiniments petits jouets auxquels se prirent l'imagination d'un rêveur aux beaux jours des primes années, mais... M. Jammes ne se souciant ni de la rime ni de la mesure, il faut bien avouer que ces poèmes ne seront des *vers* que pour ceux-là qui le voudront bien...

Enfin, pourquoi l'auteur, cherchant parfois l'originalité jusque dans l'excentricité, entremêle-t-il ses fines images poétiques et ses jolis balbutiements, de vraies cocasseries ? Voyez encore *Un Jour* où, sans doute, il y a du symbole, *Un Jour* qui nous présente le dédoublement d'un poète et de son âme, mêlée à la vie de famille, aux occupations prosaïques d'une journée d'été : l'idée est neuve, hardie, curieuse en tout cas, de faire parler comme un personnage réel l'*Ame du poète*, de lui faire traduire la grandeur des choses les plus vulgaires. Mais il n'en est pas moins vrai que, de ce contraste cherché et voulu, il naît des vers où de fraîches idées s'unissent à des notations d'un comique inénarrable. En voulez-vous un exemple ? On mange du veau...

L'AME DU POÈTE.

Les pauvres donnent aux pauvres. Je ne sais pas
Si les riches donnent jamais... Le petit veau
Dont on mange la viande, je l'ai connu
Avant qu'on le menât mort à la boucherie.
Il s'amusait gaîment aux luzernes fleuries
A menacer de ses petites cornes un chien doux.
Ce petit veau était pauvre et, parce qu'il était pauvre,
Il finit dans le ventre des pauvres.
Il a fait son devoir en vivant, en mourant
Fais ton devoir aussi en mourant et vivant.

Digitized by Google

V. M. Henri Mazel vient de lancer deux volumes de poèmes en prose : *Flotille dans le Golfe* et *En Cortège*. Ce sont livres à la fois d'un penseur, d'un imaginatif et d'un bon écrivain. Styliste exubérant et riche, abondamment fourni des images les plus lumineuses et les plus colorées, l'auteur n'en est pas moins correct et précis, habile à varier ses tournures, à évoquer, par la magie des mots, les tableaux les plus mouvementés et les plus superbes. Il aborde les problèmes ardus de la philosophie ou de la psychologie et les traduit en prestigieuses allégories, en contes satiriques, en poèmes impressionnants ou somptueux.

Flotille dans le Golfe porte un cachet plus familier. *En Cortège* revêt une allure plus solennelle et plus grave.

Diverses et d'inspiration renouvelée sont les pièces du premier volume, comme les mille embarcations qui sillonnent un grand port de mer joyeux, comme « le fuyant des petites voiles qui, cinglent, en saluant à chaque flot, vers la haute mer, » à côté « des grands vapeurs noirs qui, lentement, appareillent, pour où... ? Et le *Nocturne* frissonnant succède au *Rêve de joie*. Le symbolique *Defensor* présente à l'Éternel sa requête douloureuse non loin de l'énigmatique petite chérie du *Souvenir de Noël* ou de l'*éminent Jurisconsulte* qui se pavane sur le trottoir, tout vain d'avoir élaboré un gros volume sur une loi précisément abrogée à l'instant où paraît le bouquin !...

En Cortège est de portée plus haute et plus philosophique. C'est comme un abrégé, en tableaux suggestifs et émouvants, de l'histoire de l'humanité, depuis le paganisme radieux et obscur jusqu'à la grande tragédie de 1870. Et voyez se dérouler la théorie interminable des satrapes orgueilleux de Persépolis ou d'Ecbatane, voyez les Trois Rois en marche pour saluer le Nouveau-Né divin, voyez les deux condamnés en qui revivent tout les martyrs de la Foi, écoutez la Canzone amoureuse du Kalife... Écoutez le fracas guerrier des Croisés qui montent à l'assaut de Jérusalem ; écoutez, dans Byzance, l'higoumène Théodose discutant sur l'exégèse à l'heure même du sang, du feu et de la mort...

Paganisme, Bysantisme, Chevalerie, Renaissance, jusqu'aux courbettes galantes des abbés musqués et des marquis poudrés, jusqu'aux pompes du Grand Roi et jusqu'à la Fatale Charrette,

Digitized by Google

avec, soudain, l'épouvante inoubliable des jugements de Sorcellerie, des Tortures et des Questions... c'est, je le disais, l'Histoire entière, tantôt humiliée et douloureuse, tantôt héroïque et resplendissante, qu'évoquent devant nous les poèmes à la fois subtils, profonds et lyriques de M. H. Mazel.

VII. Uhland reste un des poètes les plus goûtés de l'Allemagne moderne. C'est l'un de ceux dont la réputation est vraîment européenne. Nous devons donc savoir gré à M. A. Pottier de Cyprey qui nous livre un choix des meilleures pièces du célèbre écrivain. Sa traduction élégante et concise me paraît serrer le texte sans servilisme et rendre heureusement la saveur de l'original. Uhland, on le sait, fut un ardent patriote. Doué d'autant de sentiment que d'imagination, il a su mêler l'un à l'autre et satisfaire à la fois les esprits exaltés et les âmes tendres. C'est aussi pourquoi ces poèmes, quelque attachés à la grandeur de l'Allemagne, quelque inspirés par ses gloires ou ses revers qu'ils soient, sont et demeurent d'un intérêt universel. Nous regrettons de ne pouvoir citer qu'une pièce des plus courtes ; mais un drame palpitant et tendre est comme reserré en quelques lignes dans la ballade de la *Religieuse :*

« Dans le jardin silencieux du couvent marchait une pâle vierge ; la lune projetait sur elle un rayon mélancolique et une larme d'amour tendre brillait sous sa paupière.

» — O quel bonheur pour moi que mon fidèle amant soit mort ! Je pourrai l'aimer de nouveau, il sera un ange, et les anges je puis les aimer. » Elle s'avança d'un pas tremblant vers l'image de Marie, qui, debout au sein d'une lumière rayonnante, abaissa son regard de mère si doux sur la pure enfant.

» Elle tomba aux pieds de la Vierge et leva les yeux avec une sérénité céleste, jusqu'à ce que la mort vînt fermer ses paupières ; les plis flottants de son voile retombèrent. »

III. VOYAGES.

I. Voici bien longtemps que je veux parler du dernier livre de M. Bazin : *Terre d'Espagne*. Quand il parut, c'était le temps où mes lecteurs avaient d'autres soucis que celui de me lire... C'était le beau temps des vacances, derechef envolé ! et j'ai craint qu'ils ne prêtassent pas suffisante attention à ce que je

Digitized by Google

vais dire. Or donc, écoutez,... Dans la littérature des voyages — non pas dans celle des savantes explorations mais bien dans la littérature des attirantes excursions racontées avec charme et poésie — *Terre d'Espagne* est un petit chef-d'œuvre. Je ne m'en dédis point. Qui l'aura lu souscrira à mon jugement. C'est qu'il est devenu très difficile de nous narrer de façon neuve et intéressante un voyage en Espagne ! Combien ont sacrifié à cet exotisme de convention qui nous fait fuir ! Ciel ! encore des Andalouses fringantes et passionnées ! Encore des *Corridas !* et les éternelles plaisanteries sur la lenteur des chemins de fer et sur la sâleté des hôtels ! Oh ! la *puerta del Sol* et le Pont de Tolède ! Dans cette même Revue où j'écris, M. Belmont, par la grâce de son style chaud et le coloris de ses tableaux, sut nous ramener avec plaisir dans ce pays trop « fait » désormais. Aujourd'hui, M. Bazin, par sa vue précise et personnelle des événements et des êtres, par la profondeur de sa pensée, la savante finesse de sa psychologie et l'indéniable élégance de sa plume, nous transporte, comme en un rêve joyeux et fécond, sur la terre du *Cid*. A côté de l'Espagne romantique dont Gautier a fixé pour jamais la pittoresque image, M. Bazin a vu une Espagne contemporaine, agitée et vivante, participant de notre vie et de nos agitations, une Espagne saisie par un contemporain très au courant à la fois de la politique et des mœurs. Parsemant ses études sur la race et les événements de tableaux remarquablement écrits, de silhouettes vivaces et animées, il a su donner à son récit une variété, une élévation, une couleur d'art qui n'en font pas le moindre attrait. Il n'a jamais été l'admirateur conventionnel, prisant tel monument parce qu'il plut au tempérament de tel artiste qui le vit avant lui, ou exubérant d'enthousiasme devant les beautés obligées. Ses pages sur l'Alhambra en sont une saisissante démonstration. Il a été sincère et probe avant tout, parti « l'esprit libre et gai, sans aucun plan, aucun projet, sauf de bien voir ». Amoureux de la nature, il a lavé des aquarelles qui resteront ; compréhensif des grandeurs du Passé, il sait d'ailleurs admettre celles du Présent, car, observateur sagace et sans cesse en éveil, il a reconnu que l'homme est toujours l'homme et qu'exalter systématiquement celui d'une Époque au détriment de celui d'une autre, est le fait d'un esprit court et mal informé. Que de choses j'aurais à

Digitized by Google

ajouter ! Mais il faut me borner, car chaque page m'entraînerait en de nouvelles trouvailles.

Les lecteurs de M. Bazin jugeront.

II. La collection des *Voyages et découvertes géographiques*, publiée sous la direction de M. Richard Cortambert, s'enrichit aujourd'hui d'un petit volume des plus intéressant et des plus douloureusement émouvant : *La Mission Flatters*. Qui n'a conservé le souvenir de ce tragique épisode de notre histoire contemporaine ? Mais beaucoup de versions contradictoires ont circulé sur les causes du désastre, beaucoup de responsabilités ont été mises en cause sur lesquelles il importait que ce fît la vérité. M. V. Barbier, travaillant sur des documents absolument inédits, s'appuyant en grande partie sur le *Journal de route* de l'expédition, en semble avoir fixé une interprétation définitive. Son livre comprend trois parties. L'une est relative à la première mission de Flatters. On y voit déjà se dessiner certaines causes qui, plus tard, produiront de désastreux effets, on voit s'esquisser le défaut de prudence et l'inexpérience du chef si vaillant et si héroïque... Cette partie, d'abord assez encombrée de dates et de noms propres, prend, après les premières pages, une allure plus leste et plus vivante. Le chapitre II^e^, consacré aux résultats de l'expédition, est tout scientifique ; il intéresse surtout les géographes et les savants. L'auteur y a condensé les détails techniques qui eussent alourdi et retardé le reste de la narration. Quant à la troisième partie, relatant la seconde mission de Flatters, c'est, sous une forme simple et nullement emphatique, le plus sinistre et le plus poignant des drames. Certains détails font frissonner et, plus que jamais, l'on admire cette belle vaillance française, cette énergie et cette endurance que gardèrent les héros parmi les plus horribles tortures.

IV. CRITIQUES

I. Sous ce titre, *les Mercredis d'un critique*, M. Philippe Gille a réuni les articles qu'il consacre périodiquement, dans le *Figaro*, aux nouveautés littéraires : ce volume embrasse l'année 1894, et, certes, il ne le cède aucunement en intérêt à tous ceux qui l'ont précédé. On sait que M. Gille, dont la tâche est de faire connaître, aux lecteurs si nombreux qui le lisent, la portée et

Digitized by Google

la valeur des ouvrages qu'il analyse, dispose d'un espace restreint. Il lui faut, en quelques lignes, résumer l'ouvrage, dire par où il pêche ou par quel côté il intéresse, et... allécher par une citation habile les esprits paresseux. C'est en quoi du reste, il excelle. Ses extraits, heureusement choisis, sont pris dans la moëlle même du livre et en synthétisent presque toujours le caractère. Les jugements — parfois trop indulgents en ce qui touche à la moralité du livre — sont littérairement sûrs, exercés, piquants. Qui de nous, à un autre point de vue, ne s'associerait à cette remarque si bien formulée par M. Gille parlant du livre de M. Jules Bois, *les Petites Religions de Paris :*

« En lisant, dans le livre de M. Jules Bois, le résumé de tant d'efforts sortis des âmes et des cerveaux pour s'orienter vers la vérité et adorer ce qui doit être adoré, en examinant les complications d'arguments philosophiques, de considérations scientifiques, de conceptions psychologiques que nous apportent les inventeurs ou rénovateurs de tant de cultes minuscules, on se demande s'il ne serait pas plus simple, en présence de ce besoin impérieux d'une religion, de prendre celle qui a résumé tout ce que les autres avaient de bon ; celle qui contient le pardon et l'espérance, qui fortifie les faibles et grandit les humbles, et qui n'a véritablement qu'un tort : celui d'être la nôtre ».

Ces lignes honorent le sceptique loyal qu'est M. Gille et nous l'en félicitons. Qui voudra connaître toute la production française *intéressante*, de 1894, n'aura qu'à feuilleter son livre : dans la partie *Littérature*, nous rencontrons, tour à tour, *Myrrha* de J. Lemaître, les *Demi-Vierges* de M. Prévost, *Le Chef des odeurs suaves* de Montesquiou, *le XVI^e siècle* de Faguet, *l'Italie d'hier* des Goncourt, *Lourdes* de Zola, *le Lys rouge* d'A. France, *la Jambe coupée* de Masson Forestier, *E. Renan* de G. Séailles, *Humble Amour* de R. Bazin, etc,, etc. Dans la partie historique et documentaire, on lira avec le plus grand profit ce que M. Gille pense du Prince de Joinville, du Général Thiébault, du chancelier Pasquier, de B. Constant, de M. Lucien Perey, etc., etc.

II. Un autre volume de critique : *La Vie et les Livres*, deuxième série, de M. Gaston Deschamps. Le propre de M. Deschamps, c'est un style facile, léger, amusant. Il se promène agréablement autour des livres, nous raconte d'une façon alerte et

Digitized by Google

semée d'anecdotes, mille détails piquants sur les auteurs qu'il analyse, et ses jugements, plus souvent ingénieux que profonds, ne sont point formulés de façon banale. M. Deschamps ne se cache point d'avoir des sympathie et des antipathies. Ainsi, je serais fort étonné qu'il aimât les « jeunes ». Sa façon de parler d'eux est volontiers mêlée d'indulgente ironie et de méfiance. Est-ce absolument loyal ? Comment les « anciens » s'étonneraient-ils de l'hostilité des jeunes générations s'ils font, les premiers, « la petite bouche » devant tous les essais juvéniles ? L'autre ennemi, ennemie plutôt, de M. Deschamps, c'est l'Église catholique. Le critique n'a que la *raison* et la *science* à la bouche quand il parle des choses religieuses. On sent que pour lui la foi des Bossuet et des Cuvier, des Pasteur et des Ampère est morte, n'existe plus que chez les bonnes femmes. Voyez son étude sur Renan, chef-d'œuvre de panégyrique agenouillé, voyez la fin de son étude sur Leconte de Lisle, sur Taine, sur A. France etc... le même sentiment revient toujours : regret du vide et de l'abandon au milieu des croyances abolies. S'il parle de la religion chrétienne, M. Deschamps le fait avec une courtoise réserve : s'il parle des ministres ou des communiants de cette religion, il le fait avec mépris. Je ne pouvais, dans une revue catholique, laisser ce côté libre-penseur dans l'ombre.

Mais j'espère avoir suffisamment développé les qualités de l'écrivain. Esprit clair et lucide, on le suit sans fatigue à travers l'œuvre colossale d'un Taine ou d'un Renan ; on pèse avec intérêt ses ingénieuses remarques sur le *Catholicisme littéraire* et l'on ne regrette qu'une chose en finissant de lire son portrait d'Anatole France : c'est qu'il paraisse, en ses 43 pages, si remarquablement court.

V. DIVERS.

I. Les gens qui aiment les souvenirs du Passé — et je crois bien qu'aujourd'hui ils sont nombreux — parcourront avec plaisir les *Souvenirs d'un page de la Cour de Louis XVI*, que publie, d'après un manuscrit de son aïeul, un ancien député, le comte d'Hézecques. Ce plaisir n'est pas toujours aussi égal, je dois l'avouer, et les pages intitulées les *Lieux* et les *Choses* m'ont paru plus intéressantes et plus « inédites » que les médaillons figurant sous le titre *les Personnages*. Qui de nous

Digitized by Google

ne savait déjà, à propos du Roi, que « la droiture de ses principes, le mobile de ses actions, ses vertus, sa bonté même, tout fut mal interprété » ? Qui ne sait encore que « Monsieur était très gros, mais qu'il n'avait point cet embonpoint qui caractérise la force et la vigueur comme était celui de Louis XIV » ? Que « son tempérament malsain l'obligeait très jeune à recourir aux potions pharmaceutiques pour rétablir la circulation du sang et l'écoulement des humeurs » ? Quant à Madame Élisabeth, c'est avec joie que nous constatons, une fois de plus, combien avec raison nous la tenions pour « l'exemple de toutes les vertus. » Mais ceci encore n'est pas très nouveau.

Heureusement, à côté des figures que trace son crayon sympathique, l'auteur a dessiné des croquis de mœurs et raconté des événements, connus peut-être mais non pas dans tous leurs détails, non pas fixés définitivement par un observateur impartial.

Le comte Félix de France d'Hézecques n'est pas un Saint-Simon. Il n'a pas la verve formidable du célèbre annaliste : mais il n'en a pas les préventions, les idées fixes, la misanthropie contentrée. Ce n'est point du vitriol qui coule de sa plume. Il demeure calme dans les circonstances les plus imprévues et les plus bouleversantes. Aussi voit-il juste et bien, sans prétendre qu'il faille l'accepter « en bloc ».

Quant aux anecdotes dont son livre est parsemé, aux petits détails curieux et amusants qu'en page fringant, éveillé et assidu, il a pu recueillir, ce sont là choses dont, à l'heure actuelle, il n'est plus nécessaire de révéler la saveur.

II. Je suis *le sceptique loyal*, nous dit M. Riotor. *Sceptique*, assurément, et *loyal* encore plus. Tout homme, en effet, qui s'exprime avec une entière franchise, en toute intégrité et loyauté, dévoile des côtés de lui-même, des aspects de son moi intérieur assez contradictoires. Les uns nous plaisent, les autres nous heurtent. Il en va ainsi pour le *Parabolain* dont M. Riotor a recueilli les propos. Ce volume nous attire, nous émerveille en certains endroits ; il nous est malheureusement hostile en d'autres. L'aimable écrivain comprendra que je répudie toute sa dissertation à propos de l'héroïque et sainte Jeanne-d'Arc ; il nous excusera si nous nous élévons contre son scepticisme détaché à propos des *Demi-Vierges* et si nous sourions — car comment se fâcher ? — quand le paradoxal causeur mis en

Digitized by Google

scène répète que les « religions, le mariage et la propriété sont les sources de tous les maux qui assaillent l'humanité dans une existence sociale » ! Je me suis demandé parfois, si, tout loyal qu'il soit, le *sceptique* ne présente pas de temps à autre ses propres fantaisies comme le concept et la profession de foi de son inspirateur? Si en d'autres termes, le *Parabolain* est toujours le fidèle truchement de M. Riotor? A part quelques écarts comme ceux relevés plus haut, je m'empresse d'ajouter que ce petit livre est très remarquable comme pensée et comme style. Dans une langue nerveuse, incisive, éloquente et imagée, l'auteur aborde et pénètre tous les sujets : sévère et dédaigneux pour la *foule*, pour la bêtise des masses, il a des réflexions d'une piquante justesse sur la politique, le noblesse, l'honnêteté etc. Son observation des hommes, encore que pessimiste, est avisée, souple, amusante. D'ailleurs sous une allure volontiers paradoxale, frondeuse ou découragée, s'affirme une psychologie saine, une conception haute et fière de la vie. Je ne puis résister au désir de vous citer ici une des plus belles pages :

« Peuple brave, naïf et orgueilleux, ta gloire quelle est-elle ? Tu as maintes fois battu, anéanti des peuples plus faibles, tu as agrandi l'empire de ta domination à leur détriment, tu en as spolié d'autres de leur patrimoine héréditaire ; tu as semé à diverses reprises l'incendie, le sang, la honte sans motif ; tu as dressé et tu entretiens une innombrable armée, non pas seulement pour la défense de ton sol, mais encore pour faire régner au loin le vol, le meurtre, et le pillage !

» Ta gloire quelle est-elle ? As-tu combattu pour l'opprimé, as-tu, faisant éclore uniquement les bienfaits de tes armes, libéré les peuples esclaves, as-tu rompu le joug des captifs, rendu aux mères leurs enfants enchaînés ?

» Ta gloire quelle est-elle ? As-tu répandu jusqu'aux bornes de l'horizon la semence d'amour et de concorde, as-tu étendu le domaine de la liberté, as-tu fait triompher les idées généreuses qui feront des hommes des frères et non des ennemis, as-tu ébloui les yeux qui te contemplent, toi le grand, toi le noble, toi l'illustre, du rayon de l'éternelle lumière et de l'éternelle justice ?

» — Oui, réponds-tu. Non ! pas assez pour l'orgueil dont tu te pares... Quand le bonheur et la prospérité floriront en tous

Digitized by Google

lieux, quand nulle discussion ne pourra renaître, quand tu auras fait cela, alors seulement tu pourras te dire glorieux, tu pourras te dire grand — Tu n'es qu'un assemblage d'hommes valant moins que tes semblables, puisque les travaux à accomplir encore dépassent de cent coudées ton orgueil prématuré !... »

III. Je sais que plusieurs reprochent un peu à W. Ritter son enthousiasme et sa vibration. Les artistes auxquels il consacre l'appui de son remarquable talent d'écrivain, s'emparent à tel point de son cœur et de son âme, qu'un lecteur froid et parfois prévenu s'effare devant ces prosopopées ardentes, ces merveilleuses apothéoses. Je crains bien qu'il ne faille en passer par là et qu'un Ritter mesuré et frigide ne serait plus qu'un « quelconque » : avouons que la perte serait grande! Ceci n'est pas bien entendu pour nous empêcher de conseiller amicalement à notre cher collaborateur de surveiller sa tendance et de sacrifier parfois quelques-unes de ses plus heureuses trouvailles ou de ses plus chaleureuses apostrophes. Nous avons, ici même, rendu compte du premier volume consacré par lui à l'*Art en Suisse*. Edmond de Pury en fut l'objet. C'est Arnold Böcklin qui remplit le second fascicule et je crois que jamais le grand artiste, si longtemps inconnu, aujourd'hui célèbre, ne trouvera panégyriste plus convaincu et plus éclairé.

Trop mince clerc en matière de critique d'art, je ne puis ici me poser en examinateur de M. Ritter et définir les points faibles de son livre, quant aux jugements portés par lui — si tant est qu'un aussi attrayant volume renferme des points faibles. Ce que je dois reconnaître, c'est la parfaite compréhension qu'il semble avoir de son sujet ; c'est la poésie et la vie des descriptions qu'il nous donne : on croit voir l'œuvre elle-même, dans toute sa fougueuse puissance, tant le critique réussit à la faire vivre. Parfois l'analyse d'un tableau ou d'une gravure se transforme, sous la plume chatoyante de M. Ritter, en un vrai poème en prose, en un véritable « morceau » de lettré. La critique du jeune romancier, auteur d'*Égyptiaque* et des *Ames Blanches*, inaugure un procédé nouveau : c'est la critique *enthousiaste* et *lyrique* je le veux bien ; peut-être fera-t-elle se hérisser quelques praticiens. J'estime que les amis des belles pages colorées et chaudes, j'estime que les amis de notre chère littérature lui doivent reconnaissance.

IV. M. Hamon veut bien m'envoyer la nouvelle édition qu'il

Digitized by Google

publie de sa *Psychologie du militaire professionnel*. Je pense m'être prononcé loyalement et sans parti pris au sujet de cet ouvrage. L'auteur vient d'y ajouter une *défense* sous forme de réponse à la majeure partie des objections qui lui furent opposées. Cette réponse, si nous ne pouvons absolument la considérer comme concluante à tout point de vue, a du moins le mérite d'être calme, mesurée et courtoise. Elle tranche fortement sur le ton injurieux de plusieurs des articles qu'elle vise et s'attache surtout à réfuter les objections qui furent tirées de la *généralisation*, écueil des travaux comme ceux de M. Hamon.

Du même auteur a paru, chez Stock, *la Psychologie de l'anarchiste-socialiste*. J'avoue avoir lu peu d'ouvrages aussi curieux, quelque différente des conclusions de l'auteur que puisse être la mienne. M. Hamon se défend de tout parti pris. Il n'a voulu ni embellir ni enlaidir son sujet. Il a procédé *expérimentalement*, *empiriquement*. « Nous avons, dit-il, fait cette étude avec ardeur, — de même l'entomologue est ardent dans son examen des insectes — mais aussi avec le souci d'être impartial, n'ayant pour seule fin que la recherche de la vérité ; nous insouciant qu'elle plaise ou déplaise, nous pensons avoir gardé la sérénité qui pour nous est un nécessaire attribut de l'homme de science. »

Pourquoi n'en croirais-je pas M. Hamon sur parole..? Mais,... mais son procédé d'enquête, le seul possible peut-être, est-il bien de nature à donner un résultat suffisamment garanti ? Car, c'est, en somme, en « plébiscitant » parmi les anarchistes eux-mêmes que l'auteur est arrivé à cette conclusion que « l'anarchiste-socialiste est un individu *révolté*, *libertaire*, *individualiste*, *altruiste*, *sensible*, *assoiffé de justice*, *quelque peu logicien*, *curieux*, *affecté de prosélytisme*. »

C'est beaucoup pour un seul homme !

V. M. Jean Grave a vraisemblablement employé les deux ans de prison que lui valurent son livre : *La Société mourante et l'anarchie*, à composer un nouveau volume : *La Société future*. Il a bien voulu me l'adresser, ce dont je le remercie, tout en m'étonnant quelque peu de cet honneur imprévu. Car enfin, je suis critique littéraire et non pas matagrabolisateur économiste ; anarchiste pratiquant, je ne le suis pas pour quatre sous, j'ai à peine besoin de le dire, et quant aux théoriciens de la Révolte je les tiens tous, sans exception, pour des illuminés dangereux

Digitized by Google

s'ils sont sincères ou pour de malfaisants fumistes s'ils sont... roublards. J'ai beau ranger M. Grave parmi les sincères, je ne puis cependant, rompant avec toutes mes plus chères préférences, abandonner le rêve et la poésie, les lettres et les arts, pour discuter avec lui si oui ou non la « crainte du gendarme n'est que relative », pour relever les utopies, les erreurs de parti pris et de convention dont ses vingt-six chapitres ne sont pas dénués. L'utopie ? Ah ! mon Dieu, quelle est facile à découvrir dans le livre de J. Grave ! Je n'en veux citer qu'un exemple, qui est pris dans sa conclusion :

« Allez, bavez tant qu'il vous plaira, ce ne sont ni vos injures ni vos calomnies qui arrêteront la marche de l'humanité. Oui, tout homme a des appétits. Eh bien, après ? — Il ne s'agit que de s'entendre sur la portée de ce mot — oui nous voulons une société où chacun pourra satisfaire ses besoins physiques et intellectuels, dans toute leur intégralité; oui, nous rêvons une société où toutes les puissances du corps et de l'esprit ne seraient plus accaparées par une minorité privilégiée, mais seront à la libre disposition de tous. Oui, nous sommes des hommes et nous avons les appétits de l'homme ! Nous n'avons pas à nous cacher de notre nature.

« Mais nous avons aussi une telle soif de justice et de liberté que nous voudrions une société exempte de juges, de gouvernants et de tous les parasites qui constituent le nombreux organisme social dont est affligée l'humanité depuis son histoire » !

Depuis l'origine du monde, cet idéal et ce langage ont été ceux de tout individu qui s'est levé contre l'ordre social. A quoi ont-ils abouti ? Quelle misère ont-ils abolie ? Je le demande à MM. les anarchistes eux-mêmes, au dire desquels la société n'a jamais été si effroyablement misérable qu'elle l'est aujourd'hui.

De tout ce qui précède on aurait tort de conclure que M. Grave ne serait pas un adversaire dangereux. C'est parce qu'il est redoutable et parce qu'une intelligence très développée anime toute cette œuvre néfaste et sophistiquée que j'ai cru devoir loyalement la signaler.

VI. J'espère que l'on ne me juge pas assez outrecuidant et présomptueux pour oser parler ici d'Ernest Hello, sitôt après les belles pages qu'Armand Thiéry lui a consacrées. D'autre part, voici le *Siècle* qui paraît, réunion de quelques-uns des plus beaux

Digitized by Google

articles dus à la plume géniale de l'auteur de l'*Homme*. Je ne veux pas passer un tel livre sous silence, d'autant que les sujets de ces pages, tantôt burinant la vraie figure de *Victor Hugo*, de *Musset*, ou de *Laserre*, tantôt définissant l'*Actualité*, *l'Homme médiocre*, le *Mystère*, etc., s'adressent à des lecteurs plus nombreux et moins profonds, dirais-je, que ceux auxquels l'*Homme* fut destiné. Le meilleur moyen de recommander le *Siècle* me paraît donc celui-ci : je vais vous en faire lire quelques lignes : cela suffira. Prenons au hasard. Tenez, voici *Napoléon :*

« Tout à coup un jeune artilleur très silencieux prend Toulon, puis l'Italie, puis la France, puis l'Europe. La liberté et la fraternité ne réclament seulement pas. Elles n'osent pas élever la voix. Tout le monde devient timide. Revêtu de la poupre impériale, le jeune artilleur ne s'endort, ni ne se berce, ni ne se calme, ni ne s'arrête, ni ne se satisfait. On dirait que sa destinée reste encore au-dessous de ses désirs. Il a toujours l'air mécontent de sa grandeur, comme d'un vêtement trop étroit qui l'aurait gêné. La terre fait silence devant lui, comme devant Alexandre, et dans ce silence épouvanté une voix brève retentit qui prononce une phrase courte :

« Soldats, je suis content de vous. »

. . . . . .

« Napoléon n'a jamais l'air satisfait. S'il eut été content, rayonnant, épanoui, il eut paru plus petit que ses victoires. Soucieux, il a l'air plus grand qu'elles. Il n'a pas l'air aussi content de sa destinée que ses soldats. La sévérité de ce visage superbe contenait je ne sais quel reproche adressé à je ne sais qui. Mais il y a du reproche sur ce front-là.

» Il y a de l'inquiétude, il y a de l'inassouvi.

» Cette vieille Europe m'ennuie, disait-il, à ce qu'il paraît, et il tournait du côté de l'Orient ce singulier regard, mécontent peut-être de heurter quelque chose qui fût encore resté en dehors de sa puissance. Sa campagne d'Égypte lui a paru le plus beau moment de sa vie. Étranger aux Tuileries, il était moins loin de sa patrie au milieu des tombeaux des Pharaons. »

Regard de l'aigle et griffe du lion, c'est tout Napoléon, et c'est aussi tout Hello, dans ce croquis magistral.

VII. Je ne sais comment apprécier le livre étrange de

Digitized by Google

M. J. Bois : *Satanisme et Magie*. Il fait faire au lecteur une chevauchée folle à travers des nuits fantomales. C'est bien le vieux conte de sorcière, sinistre, le soir quand le vent hurle, quand gémissent les arbres, quand volent les chouettes aux yeux de souffre et de phosphore brûlant. Comme poésie, comme lyrisme, c'est une œuvre prestigieuse. Mais est-elle scientifiquement et moralement recommandable? Ne conviendrait-il pas avant tout d'être raisonnable ?

Voici d'une part :

Notre foi catholique nous apprend qu'avant la création de l'homme — esprit et corps — Dieu avait créé de purs esprits. Les uns, fidèles, sont les anges. Les autres, révoltés, sont les démons.

Les démons, châtiés déjà, ont gardé — Dieu le permettant — une liberté d'action dont la mesure précise nous est inconnue, mais dont le genre est proportionné à la nature de l'agent, comme toujours. Ils agissent à leur manière de purs esprits, tant sur les esprits que sur les corps. Toutefois leur action est enchaînée et subordonnée à la permission et à la providence de Dieu sur les créatures.

D'autre part.

L'étude des phénomènes de la nature nous a fait connaître une série d'agents, que nous appelons les forces de la nature, et dont l'action est d'autant plus nette et précise, que ces agents-ci agissent fatalement et nécessairement, suivant des lois générales, absolument invariables. Ajoutons que dans le cours ordinaire des événements, les forces naturelles agissent seules. L'intervention des forces surnaturelles sera toujours l'extraordinaire et l'exception.

Or, si de tout fait ordinaire on est en droit de demander des preuves, à plus forte raison sera-t-on en droit d'en demander, et des plus sérieuses, de tout fait extraordinaire et surnaturel.

Ceci posé :

Un fait se présente ; s'il est possible de l'interpréter par l'action des causes naturelles, je suis obligé, si je veux être raisonnable, de l'interpréter par elles. Je n'ai pas le droit pour l'expliquer, d'appeler à mon aide des forces surnaturelles, qui sans doute auraient pu le produire également, je le veux bien, mais dont je n'ai pas la moindre preuve qu'elles soient intervenues.

Digitized by Google

C'est là un des principes les plus élémentaires de critique ; si l'on y renonce il n'y a plus d'histoire.

Se présente un autre fait : ici, les forces de la nature sont manifestement insuffisantes à l'expliquer. La conclusion s'impose : il est dû aux forces et aux agents surnaturels. Mais ces agents surnaturels sont de trois sortes : Dieu, les anges et les démons. Qui décidera ? On voit comme la question se complique et ce qu'il arriverait si elle était abandonnée aux journalistes, aux gens de lettres et aux poètes !

C'est évidemment l'Église seule qui peut la traiter avec autorité. Elle est seule à avoir mission pour ces choses.

J'en reviens maintenant à M. Jules Bois.

Tout spiritualiste qu'il soit, il est incroyant et, avec une inconscience effrayante, il écrit de douloureux blasphèmes. Habitué, en vrai artiste, à laisser galopper son imagination, les rènes sur le cou, il accepte, les yeux fermés, les récits les plus sujets à caution, pourvu qu'ils lui fournissent quelque belle vision apocaliptique. Du moyen-âge il a pris, sans aucun genre de discrétion, tout le grimoire et toutes les histoires de sorcières.

Et le Satanisme des temps présents ? On proclame ses récits des plus exacts. Je crois qu'il peut se rencontrer des hommes animés contre le Christ d'assez de haine et au fond assez sots pour se livrer aux sacrilèges, aux profanations qu'il raconte, surtout aux orgies qu'il décrit ; cela est bien humain. Mais la vraie question serait d'y montrer la manifestation visible d'une force surnaturelle... Or, cela, l'auteur ne le fait en aucune façon.

Il serait intéressant de savoir comment les théologiens et les savants apprécieront ce livre ? Je serais fort étonné si, indépendamment même des incorrections dogmatiques, un seul l'approuvait. M. Jules Bois n'est pas un intellectuel, c'est un imaginatif pur. A côté de recherches certainement curieuses et qu'il a fallu le plus extraordinaire courage pour mener à bonne fin, *le Satanisme et la Magie* renferme une part prédominante et envahissante, de rêve, de cauchemar fantastique et de fougueuse poésie.

EUGÈNE GILBERT.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE BELGE

Les Ouvrages belges dont le titre seul est renseigné dans ce numéro seront analysés dans un numéro prochain.

SCIENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET LITTÉRATURE GÉNÉRALE

TEN BRINK (Dr Jan). — **Geschiedenis der nederlandsche Letterkunde. Antwerpen, De Nederlandschenboekhandel.** Verschijnt in 20 leveringen van ieder 32 bladz. Prijs : 2 fr.

THÉOLOGIE — APOLOGÉTIQUE

PETIT. — Sacerdos rite institutus piis exercitationibus menstruæ recollectionis. *Bruxelles, Desclée.* 2 vol. in-16, II-372 et IV-387 pages. Prix : 3 fr.

TANQUEREY (Ad). — **Synopsis theologiæ dogmaticæ specialis,** ad mentem S. Thomae Aquinatis, Hodiernis moribus accomodata. 2 Tomes. *Tornaci, Desclée, Lefebvre & Soc.* 2 vol. in-8° de 617-725 pages. Prix : 12 fr.

Écrite pour le séminaire de Baltimore aux États-Unis, cette théologie dogmatique est surtout appropriée aux séminaires américains. Néanmoins elle sera lue avec utilité et profit dans les séminaires d'Europe.

Digitized by Google

L'auteur insiste plus qu'on ne le fait communément dans les précis de dogmatiques sur les preuves tirées de l'Écriture sainte. C'est une nécessité en Amérique, à raison que les non-catholiques en appellent constamment aux Livres saints. C'est ce qui se fait aussi dans les Universités d'Allemagne et d'Angleterre. Aussi le S. Père, dans son Encyclique sur les *Études bibliques*, recommande-t-il tout spécialement au théologien de recourir fréquemment au texte sacré et d'en établir le vrai sens selon les règles de l'exégèse. Quant à la tradition, autre source des dogmes, l'auteur, obligé de se restreindre sous peine de devenir trop long, insiste surtout sur le définitions de l'Eglise et les déclarations des Souverains-Pontifes. Sur l'objet de la foi, sur ses rapports avec la raison, sur Dieu et ses attributs, sur la primauté du Pape, et son magistère infaillible, il fait constamment usage des définitions si nettes et si précises du Concile du Vatican, ce qui manque dans toutes les théologies antérieures à cette grande assemblée. Pour montrer l'enchaînement des dogmes et leur conformité avec la raison, son guide est le prince des théologiens saint Thomas. Ajoutons que l'auteur expose avec beaucoup de précision et d'exactitude les erreurs récentes et qui son style est clair et précis. Notons en passant un seul point. Les *censures* portées par les congrégations romaines sur des propostions *ne sont pas*, dit l'auteur, *infaillibles*, même quand elles sont portées au nom et avec l'autorité du Pape, à moins que le Pape ne les fasse siennes et ne les publie de telle sorte qu'elles aient toutes les conditions requises pour une définition *ex Cathedra ;* mais, dans tous les cas elles ont une grande autorité. T. L.

PHILOSOPHIE — MORALE

CASTELEYN (A. R. P.) S. J. — **La Morale rationaliste et la Morale chrétienne.** *Bruxelles, Société belge de Librairie.* 1 vol. in-8° de 40 pages. Prix : 50 centimes.

On sait que Monsieur Denis à saisi l'occasion de la discussion de la loi scolaire pour exposer devant la Chambre et par le fait, devant le pays, la doctrine morale rationaliste. Le Père Castelein s'est empressé à mettre en regard, dans cette petite brochure, les deux morales qui se disputent le terrain scolaire ; il s'agissait de défaire au plutôt l'impression produite par les théories sonores du député socialiste, que les *Annales parlementaires* ont docilement et gratuitement colportées par tout le pays. Et c'est fait.... l'accueil réservé au petit travail du Père Castelein a été tout ce qu'il y a de plus enthousiaste et le but de l'auteur sera atteint. ***

JURISPRUDENCE — LÉGISLATION

AERTS (E.). — **Corps de droit fiscal.** Première partie. Principes généraux. *Malines, L. et A. Godenne.* 1 vol. in-8° de 500 pages. Prix : 5 fr. 50.

Digitized by Google

Le tome premier de l'ouvrage très important dont M. Aerts a entrepris la publication est consacré à l'exposé des principes généraux du droit fiscal. Il faut savoir gré au savant jurisconsulte de la clarté et de la méthode avec laquelle il les développe.

Après une courte introduction contenant un aperçu succinct sur la matière, il aborde l'importante question de la division des droits et trace ensuite les règles à observer pour leur établissement. Des sommaires très détaillés précèdent chaque division du volume et facilitent les recherches.

Il règne dans les divers chapitres de ce travail une intense vie juridique émanant des nombreuses espèces jugées qui s'y trouvent rapportées : l'auteur a pris à cœur de se tenir au courant de la jurisprudence la plus récente.

Désormais, grâce au travail de M. le Procureur du Roi de Malines, le droit fiscal ne sera plus cet antre ténébreux qu'il apparaît aux yeux de beaucoup, ce redoutable arsenal où sont remisées les machines de guerre d'une administration dont le nom seul épouvante : la clef est sur la porte. Entrez, Messieurs...Vous vous convaincrez que le droit fiscal est aussi le droit, et le droit c'est l'expression humaine de la justice. A. H.

Code électoral contenant les lois et arrêtés royaux relatifs aux élections pour les Chambres législatives, la Province et la Commune. *Bruxelles, Larcier.* 1 vol. in-18 de 164 pages. Prix : 2 fr. 50.

Commentaire de la Loi relative aux élections communales par les rédacteurs de la *Revue communale* de Belgique. *Bruxelles, 46, rue de Hollande.* In-8° de 71 pages. Prix : 3 fr.

DERIE (Louis). — **La Loi scolaire du 15 septembre 1895** coordonnée avec les dispositions de la loi de 1884 qui restent en vigueur, commentée mise en rapport sur les arrêtés royaux et ministériels etc., et précédée d'un aperçu historique sur le régime légal de l'instruction primaire en Belgique. *Bruxelles, Société belge de Librairie.* 1 vol. in-8°. Prix : 2 fr. 50.

Enseignement (L') du Droit et le Stage. Rapport de la Commission du Conseil de l'ordre. *Bruxelles, Bruylant.* 1 vol. in-4° de 209 pages. Prix : 3 fr. 50.

Il y a, au barreau, une crise d'abondance en même temps que de disette : surproduction d'avocats et pénurie de clients. Ne se plaint-on pas partout ?

Or, tandis que certains geignent, inactifs, les avocats se sont mis en mouvement, ont ouvert une enquête. Prétextes à parlottes, dira-t-on. Laissons rire les sots !

Les avocats ont agi très sérieusement.

Un grand nombre d'éminents magistrats assis et debout, des professeurs d'Université, etc., ont exposé, à la demande du Barreau d'Appel de Bruxelles, leurs vues sur les importantes questions de l'enseignement du droit et du stage. On comprend

Digitized by Google

l'intérêt que présentent ces consultations, eu égard à la science, à l'autorité et à la compétence particulière de ceux qui les ont rédigées.

Le rapport présenté par la commission du Conseil de l'Ordre sur ces divers travaux constitue un document unique et d'une importance capitale. Il est à espérer que le législateur en tiendra compte lorsqu'il mettra encore la main à la réfection des études supérieures.

Ces efforts auront-ils le résultat espéré de désencombrer la profession et d'en relever l'étiage scientifique ? On peut rester sceptique à cet égard.

Nil leges sine moribus, disaient les anciens.

Or, les préjugés sont profondément enracinés.

Tant que les épiciers, à qui une vie de travail a procuré l'aisance, s'imagineront qu'il est indispensable au bonheur de leurs fils de devenir des messieurs — et l'avocat est pour eux la plus brillante incarnation au monsieur — il est à parier que toutes les mesures prises n'auront aucun effet. Quelque étroites que soient les mailles du filet, ils y découvriront toujours une fissure pour y faire passer leur progéniture. Rien n'est fort comme une volonté patiente qu'aiguillonne l'ambition.

Quand le travail manuel aura reconquis l'estime à laquelle il a droit et que le bon sens nous fera revenir, nous aurons beaucoup de bons artisans et plus du tout d'avocats médiocres.

Pas avant.

Loi électorale communale du 12 septembre 1895. Loi relative aux élections communales (texte français et flamand) *Bruxelles, Société belge de Librairie.* In-18 de 72 pages et un tableau. Prix : 50 centimes.

L'éditeur de ce petit livre nous a déjà donné, dans le même format : *La constitution revisée* (texte français et flamand), *La loi du* 11 *avril* 1895 (formation des listes des électeurs communaux) — *Un commentaire de cette loi — La loi électorale législative du* 12 *avril* 1894 (formation des listes des électeurs pour les Chambres)! — *Un commentaire des titres I, II et III de cette loi*, — en somme tout ce que la revision de la Constitution et les réformes électorales ont modifié. Cette petite bibliothèque se distingue par le choix heureux du format, du papier et des caractères, par la correction absolue des textes et, ce qui ne se dédaigne pas, par ses prix très raisonnables.

L. L.

Loi électorale communale du 12 septembre 1895. Loi relative aux élections communales. Textes français et flamand. *Bruxelles, Société belge de Librairie.* In-12 de 74 pages et 1 tableau. Prix : 50 centimes.

Loi sur l'Instruction primaire du 15 septembre 1895, modifiant la loi organique de l'instruction primaire du 20 septembre 1884, (textes français et flamand). *Bruxelles, Société belge de Librairie.* In-18 de 150 pages. Prix : 1 fr. 25.

Digitized by Google

Loi organique de l'Instruction primaire coordonnant les dispositions de la loi du 15 septembre 1895 avec celles de la loi du 20 septembre 1884 qui restent en vigueur. *Liège J. Godenne.* In-12 de 19 pages. Prix : 40 centimes.

Loi du 12 septembre 1895 relative aux élections communales et texte flamand. *Gand, Hoste* In-32 de 84 pages : Prix 75 centimes.

THIRY (FERNAND). — **Organisation judiciaire, compétence et procédure en matière civile.** Éléments du cours donné à l'Université de Liège. *Liège Vaillant Carmanne.* 1 vol. in-8° de 218 pages. Prix : 8 fr.

SOCIOLOGIE — POLITIQUE

CARTON DE WIART (H.). — **L'action politique des Démocrates chrétiens.** *Bruxelles, Imp. Van Gompel.* In-12 de 24 pages. Prix : 10 centimes.

Congrès de la Ligue démocratique belge, à Gand (1895). — 1re section. Intérêts généraux de la classe ouvrière *Gand. imp. Het Volk.* In-8° de 16 pages. Prix : 50 centimes.

DE GREEF (GUILLAUME). — **L'Évolution des croyances et des doctrines politiques.** *Bruxelles, Mayolez et Audiarte.* 1 vol. in-12 de 330 pages. Prix : 4 fr.

Een woord over de Gemeentekiezingen. *Gent, Vander Schelden.* In-12 van 16 bladz. Prijs : 10 centiemen.

GODTS (F. X.). — **Scopuli vitandi** in pertractanda quaestione de conditione opificum. *Bruxelles, Librairies de St-Jean l'Évangéliste et de St-Augustin.* 1 vol. in-8° de 336 pages. Prix : 2 fr. 50.

« Nous signalons aux hommes d'œuvres, en général, mais tout spécialement à nos lecteurs ecclésiastiques, le livre qu'un éminent religieux de la Congrégation du T.-S.-Rédempteur vient de publier sous ce titre. On sent à la lecture de ce bon livre, qu'il a été écrit au pied du crucifix, sous la dictée d'un esprit théologique et d'un cœur vraiment sacerdotal. Le grand problème de la question des ouvriers, si nettement posé et si largement résolu par l'Encyclique *Rerum Novarum*, y est étudié à fond, à un point de vue *essentiellement pratique* et dans ses rapports immédiats avec l'exercice efficace du ministère sacerdotal. »

C'est à juste titre que l'auteur des *Scopuli Vitandi* dit de sa seconde édition qu'elle est : *autior et emendatior.*

Auctior, car le chapitre III donne une notion et une réfutation plus amples du communisme et même du libéralisme; le chapitre XXVI traite plus au long du salaire familial et montre que les deux opinions — *pro et contra* — sont probables;

Digitized by Google

enfin, dans les chapitres XXII et XXXII l'auteur montre mieux que le grand remède pour la société malade c'est l'amour pratique et l'imitation de Jésus.

De plus cette nouvelle édition donne en appendice : 1° Le texte entier de l'Encyclique *Rerum Novarum*, divisé en tableaux synoptiques, en paragraphes et numéros ; ce qui facilite aux lecteurs, aux professeurs et aux élèves les renvois à ce long et important document.

2° La lettre de Sa Sainteté aux évêques belges, du 10 juillet 1895.

3° Enfin le mandement collectif de Son Em. le Cardinal-Archevêque de Malines et de NN. SS. les Évêques de Belgique, en date du 8 septembre.

La nouvelle édition est de plus *emendatior* : l'auteur ayant mis à profit les sages conseils que lui ont donnés surtout des autorités ecclésiastiques, parfaitement au courant des opinions de la cour romaine touchant quelques questions controversées.

* * *

HEUS (A.). — **Le Cléricalisme.** Conférence anticléricale et populaire prononcée à Jemappes le 30 juin 1895. *Mons, rue Notre-Dame*, 57. In-12 de 20 pages. Prix : 15 centimes.

Kongres van den belgischen volksbond, te Gent (1895). — 1e Afdeeling, algemeene belangen van den arbeiderstand. *Gent, Druk. « Het Volk »*. In-8° van 16 bladz. Prijs : 50 centiemen.

LEHMKUHL (R. P.) S. J. — **La Question sociale et l'intervention de l'État.** *Louvain, Uystpruyst-Dieudonné.* In-8° de 56 pages. Prix : 1 fr. 25.
(Fasc. VI de *La Question sociale.*)

Manuel des sociétés coopératives de Crédit agricole. *Bruxelles, Imp. Van Buggenhoudt.* Petit in-f° de 50 pages. Prix :
(Publié par la *Caisse générale d'Épargne et de retraite.*)

Le Crédit agricole et le mouvement des Caisses coopératives a été encouragé par la loi du 21 juin 1894, autorisant la Caisse d'épargne à leur venir en aide. La Caisse vient de publier un manuel indiquant la condition, le fonctionnement de ce service spécial avec une foule d'indications pratiques de la plus haute utilité. C'est un réel service que rend aux intéressés M. S. Mahillon, l'éminent directeur de la Caisse d'épargne.

MELOT (AUGUSTE). — **Des Impôts sur les valeurs mobilières en France.** *Louvain, Peeters.* 1 vol. in-8° de 190 pages. Prix :

La réforme fiscale est discutée dans bien des pays. En Belgique, elle est à l'ordre du jour de l'opinion. L'exemption relative de la fortune mobilière dans notre pays préoccupe beaucoup d'esprits. M. Melot est allé étudier en France la manière dont on est parvenu à les atteindre. Il expose la loi, son fonctionnement, les résultats, et en déduit une conclusion. En cette matière aride, il parvient à mettre de l'ordre,

Digitized by Google

de la lumière ; il a le grand mérite d'exposer en peu de pages, avec netteté et précision, une question complexe qu'il importe à tout le monde de connaître. Ce travail fait honneur à son jeune et brillant auteur.

MOULART (J.). — **L'Église et l'État ou les deux puissances,** leur origine, leurs relations, leurs droits et leurs limites. *Louvain, Peeters.* 1 vol. in-8° de 557 pages. Prix :

Quatre éditions, en Belgique, pour un ouvrage aussi sérieux : Voilà, certes, un beau succès.

Il ne nous étonne guère. Le traité du savant professeur de Louvain s'adresse à tous ceux qui parlent ou écrivent pour le public. Quelles questions, en effet, reçoivent ici un développement à la fois théologique, philosophique et historique ? Ces questions sont : *l'origine et la constitution propre de l'Église et de l'État* ; la nécessité sociale de la religion ; la morale indépendante ; le libéralisme ; *les rapports mutuels des deux puissances* : distinction et souveraineté respective ; prééminence de l'Eglise ; la déposition des souverains au Moyen-âge ; le gallicanisme ; l'union et la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; la tolérance ; l'inquisition ; la liberté des cultes ; les encycliques et le Syllabus ; l'attitude des catholiques vis-à-vis des institutions modernes ; *les droits propres à chacune des deux puissances ;* les matières mixtes : mariage, sépultures, propriétés ecclésiastiques ; *les conflits entre les deux puissances* et les moyens de les terminer ; les concordats ; situation constitutionnelle de l'Eglise en Belgique.

Autour de ces questions la controverse s'agite, bruyante et passionnée. « Le laïque et le prêtre, le magistrat et le théologien, le ministre en disponibilité et jusqu'à l'homme du peuple, chacun scrute avec une égale ardeur la religion, la politique, l'Eglise, la société et le redoutable problème de leurs mutuels rapports. »

Déjà en 1879, le *Polybiblion* disait à propos de la première édition du livre de Mr le chanoine Moulart : « Toutes les grandes questions contemporaines y sont élucidées avec une netteté et un bon sens pratique dignes de toute attention... Dans les temps de luttes où nous vivons, il faut que chacun ait sous la main un bon traité des rapports de l'Eglise et de l'Etat, un manuel dont la doctrine soit irréprochable... Ce manuel nous l'avons dans le volume de M. Moulart. »

Dans ses premières éditions, l'auteur avait pris pour phare les lettres pontificales *Mirari vos* de 1832 et *Quanta cura* de 1864, avec le *Syllabus* annexé à cette dernière. Depuis, de nouvelles lumières ont éclairé plus vivement les délicates questions étudiées par lui. M. Moulart, dans sa dernière édition, reproduit fidèlement les enseignements de Léon XIII dans ses magistrales encycliques : *Immortale Dei* et *Libertas præstantissimum.*

On sait que la Congrégation du St-Office confia à S. E. le Cardinal Dechamps, archevêque de Malines, la charge d'examiner et d'approuver l'œuvre de M. Moulart. Le cardinal, par lettre du 30 juin 1878, approuva et recommanda le livre *L'Église et l'État* ! « J'en ai remis l'examen à plusieurs théologiens, autorisés, et en Belgique

Digitized by Google

et à Rome ; et ç'a été leur sentiment unanime que cet ouvrage sera d'une très grande utilité non-seulement aux élèves de l'Université catholique, mais à tant d'hommes trompés par les erreurs que répand de nos jours le libéralisme. »

J. J. D. S.

DE NIMAL (H.). — **La Caisse générale d'épargne et le développement du crédit agricole en Belgique.** *Charleroi, Henry Quinet.* 1 vol. in-8° de 150 pages. Prix :

On sait combien on s'occupe, et avec raison, du credit agricole en tous pays ; de l'organisation des caisses, du type qu'elle doivent revêtir. Récemment encore le congrès international d'agriculture a fait à cette question les honneurs de longs débats. La Belgique commence à marcher dans la voie et à créer des caisses dues à l'initiative de l'abbé F. Mellaerts. Le livre de M. de L. Nimal présente donc non seulement de l'intérêt, mais une pratique et importante actualité.

ROBYNS (F. A.). — **Verzameling van antialcoolische Verhalen, gedichten en gezangen.** Eerste reeks. *Maaseyck. Druk. J. Vanderdonck-Robyns.* 1 vol. in-8° de 102 pages. Prijs : 50 centiemen,

ROYER de DOUR (B^on^ H.). — **Amélioration de la Condition de l'Ouvrier et du petit propriétaire de Campagne.** *Bruxelles, Weissenbruch.* In-8° de 27 pages de texte et planches. Prix : 1 fr.

TRUYTS (B.). Curé à Machelen, Brabant. — **Mutualités pour femmes.** *Bruxelles, Société belge de Librairie.* In-8° de 14 pages. Prix : 50 ceniimes.

VELGHE (O.). — **Les Habitations ouvrières à la Campagne.** *Bruxelles, Weissenbruch.* In-8° de 11 pages.

(Extrait du 3e Congrès international d'Agriculture).

HISTOIRE — BIOGRAPHIE

BERGMANS (Paul). — **Notice biographique sur Thierry Martens** le premier imprimeur belge. *Paris, Bouillon.* In-8° de 17 pages. Prix : 1 fr.

M. Paul Bergmans vient d'écrire pour la *Biographie nationale*, publiée par l'Académie royale de Belgique, une très curieuse notice sur Thierry Martens.

On s'accorde généralement à dire que Thierry Martens a imprimé le premier ouvrage paru en Belgique. Je voudrais bien le croire aussi, mais il est un point resté obscur jusqu'ici et que ni M. Bergmans ni ceux qui ont traité la question avant lui n'ont éclairci : il s'agit de savoir de façon certaine qui, de Thierry Martens ou de Jean de Westphalie, imprima les trois premiers livres édités en Belgique : le

Digitized by Google

Speculum conversionis peccatorum, le *De duobus amantibus Eurialo et Lucretia opusculum* et le *De salute sive aspiratione animæ ad Deum*, qui portent simplement au verso qu'ils ont été imprimés à Alost en 1473.

Les discussions les plus vives eurent lieu à ce propos : tandis que d'aucuns soutenaient que seul Thierry Martens était l'introducteur de l'imprimerie en Belgique, d'autres affirmaient que l'honneur en revenait uniquement à Jean de Westphalie et que Martens n'avait été que son compagnon de travail. Ce sont là des suppositions gratuites, car il n'existe pas une preuve plausible dans l'un ou l'autre sens. Quant à moi, je pourrais difficilement admettre que Martens, dans l'hypothèse où il aurait été seul à imprimer le *Speculum*, le *De duobus* et le *De salute*, n'eût pas fait en 1473 ce qu'il fait si pompeusement et si ostensiblement l'année suivante (1er octobre 1474) lorsqu'il accompagne le *De vita beata* d'un distique portant : « J'ai imprimé cet ouvrage à Alost, moi Thierry Martens, qui apporte aux Flamands tout le savoir des Vénitiens. » J'estime qu'il n'est qu'une thèse qui puisse se soutenir sérieusement, celle-là même que M. Bergmans insère à la page 8 de sa notice ; la voici : « ... nous sommes amené à croire que Martens a fait, à Venise même, la connaissance de Jean de Westphalie et qu'il lui a proposé de se rendre en Belgique, afin de s'y mettre au service de l'université de Louvain. Les deux **associés** vont tout naturellement s'établir d'abord dans la ville natale de Martens, où celui-ci devait trouver toutes les facilités pour monter son atelier. **Ils impriment** le dialogue d'Æneas Sylvius (c'est-à-dire le *De duobus amantibus Eurialo et Lucretia opusculum)*, le *Spéculum*, le saint Augustin (c'est-à-dire le *De salute sive aspiratione animæ ad Deum*) — les trois ouvrages signalés ci-dessus et attribués à l'un deux — et le Pierre Alphonse (c'est-à-dire le *Textus summularum*, paru le 26 mai 1474 et qui porte, celui-ci, les deux noms : Jean de Westphalie et Thierry Martens). Pendant ce temps, Jean s'abouche avec les recteurs de l'université ; le 7 juin 1474, il est inscrit dans la faculté de droit. L'**association** est rompue : Jean de Westphalie achète le fonds des éditions alostoises et fait transporter le matériel de l'imprimerie à Louvain, au moins en partie, tandis que Martens, **resté seul**, imprime le *De vita beata...* »

Cette thèse repose sur des données vraisemblables et peut être admise définitivement. Il en résulte, au résumé, que Thierry Martens et Jean de Westphalie — et non l'un d'eux — furent les premiers imprimeurs belges. Et ceci n'amoindrit aucunement le grand renom de notre compatriote, puisque, sans lui, Jean de Westphalie n'eût peut-être jamais songé à s'établir en Belgique. Il lui reste donc les palmes glorieuses qu'il a si dignement conquises en initiant son pays à la plus belle découverte qui fût jamais !

Avant de terminer cette analyse trop sommaire, je tiens à rendre hommage à l'érudition et à l'impartialité qui ont présidé au travail de M. Bergmans : cette notice est une précieuse contribution pour les Annales biographiques de la Belgique.

F. L.

BÉTHUNE (Léon). — **L'ancienne église St-Georges, à Liège.** *Liège, Imp. Vaillant-Carmame.* In-12 de 30 pages. Prix :

Digitized by Google

VINS DE BORDEAUX

RÉCOLTE 1893

QUANTITÉ, HAUTE QUALITÉ, BON MARCHÉ

Nous offrons aux abonnés de la *Revue Générale*, qui nous connaissent depuis 20 ans, de mettre de côté pour eux, sans augmentation de prix, les vins que nous recommandons à leur choix et livrable jusqu'en septembre prochain :

FRONSAC	à fr. 150 la barr.	SAINT-ESTÈPHE SUPÉRIEUR	à fr. 350 la barr
MEDOC SUPÉRIEUR	— 175 —	BEYCHEVELLE	— 400 —
LISTRAC	— 200 —	GRAND MARGAUD	— 450 —
MOULIS	— 225 —	CHATEAU PONTET-CANET	— 650 —
POMEROL	— 250 —	CHAT. PICHON-LONGUEVILLE	— 800 —
SAINT-EMILION	— 300 —	CHATEAU COS D'ESTOURNEL	— 900 —
PAUILLAC	— 350 —	CHATEAU GRUAUD-LAROSE	— 1000 —
SAINT-EMILION SUPÉRIEUR	— 350 —	CHATEAU PAPE-CLÉMENT	— 900 —
SAINT JULIEN	— 350 —	CHATEAU MARGAUD	— 1000 —
MARGAUX	— 400 —		

De plus nous offrons en vins vieux, en bouteilles, les trois vins suivants :
6000 bouteilles Château BRANE CANTENAC 1885, Etampé, à fr. **3,50**
4000 — — PAPE CLÉMENT 1891, Etampé, à fr. **4,50**
5000 bout. vin blanc Château de VIRELADE, Baronne J. de CARAYON-LATOUR 1890, à fr. **3,50**

Écrire à **MM. WILL. TOURNEUR et C°, à Bordeaux**
ou à leur agence, **54, rue Wiertz, à Bruxelles.**

D. FAURE & C^ie

PROPRIÉTAIRES ET NÉGOCIANTS A COGNAC (CHARENTE — FRANCE)

Maison se recommandant par
l'excellence de ses produits et ses bonnes livraisons

Échantillons et prix-courants sur demande à Cognac où à l'agence de Bruxelles, 83, Boulevard Léopold II.

CATALOGUE COMPLET

ILLUSTRE DE **300** CLICHÉS

de tous les Timbres de

FRANCE, COLONIES FRANÇAISES, LEVANT FRANÇAIS, MONACO, MAROC, TUNISIE, ETC.

parus à fin Décembre 1894

Ce **catalogue** mentionne toutes les *variétés et erreurs* connues ; il est **le plus complet** de tous les catalogues publiés à ce jour.

Un prix-courant très avantageux fait suite au **catalogue**.

Par suite d'achats importants, un **rabais moyen de 30 0/0** a été fait sur les prix des catalogues antérieurs.

Prix : 1.50 franco

qui seront remboursés à la première commande d'au moins 10 francs.

J. DELZENNE, 65, rue St-Dominique, Paris.

VINS DE CHAMPAGNE

DUFAUT FILS & C^IE

propriétaire, château de Porrigot PIERRY près EPERNAY

maison fondée en 1784

(Ne vendant que le produit de ses récoltes)

La boutelle prise à Pierry

Ay supérieur	3 00
Royal Sillery	3 25
Grand Crémant	3 75
Fleur de Sillery	4 25
Bouzy	4 95
Carte blanche (Cabinet)	5 25
Grands de vins réserve.	6 et 7

Remise par quantités

25 centimes en plus par 2 demi-bouteilles.

Vins doux ou secs, blancs ou rosés.

Digitized by Google

MAISONS RECOMMANDÉES

Aliments pour enfants.

KNEIPP (Seb.). — *Soins à donner aux enfants* dans l'état de santé et dans l'état de maladie, 1 vol. in-12, broché fr. 2.00 cartonné fr. 2,75
Société belge de Librairie, Bruxelles.

Ameublement.

CHAMPEAUX (Alfred de). — *Le Meuble*, 2 vol. in-8° fr. 7
Société belge de Librairie, Bruxelles.

Banquiers.

LECOFFRE (A.). — *Banques Anglaises et usage de Banque en Angleterre*, 1 vol. in-8° fr. 13,50
Société belge de Librairie, Bruxelles.

Champagne (Vins de)

DU GELLIER (C.). — *Ma Cave.* Choix, achat, dégustation etc. fr. 2
Société belge de Librairie, Bruxelles.

Décoration d'intérieurs.

VIOLLET LE DUC (E. de). — La décoration appliquée aux édifices, 1 vol. in-4° fr, 5
Société belge de Librairie, Bruxelles.

Eaux minérales.

CHAUVET (Dr E.). — *Eaux minérales de France*, 1 vol. in-8° fr. 12,50
Société belge de Librairie, Bruxelles.

Fruits et primeurs.

MICHIELS (G.). — *Cinquante poires d'élite.* 1 vol. in-8° de 140 pages. fr. 2,50
Société belge de Librairie, Bruxelles.

Liqueurs.

RHUM Vve DOUDOU
ICHON, FRÈRES A BORDEAUX
Seuls agents
dépositaires pour l'Europe.

Digitized by Google

Machines à coudre.

DE DILMONT. — *Encyclopédie des ouvrages de dames.* 1 vol. in-8° fr. 3.75
Société belge de Librairie, Bruxelles.

La mode illustrée. Journal de modes hebdomadaire, avec partie littéraire et patrons. Par an 14 fr. 17 fr. 20 fr. ou 28 fr. selon l'édition
Société belge de Librairie, Bruxelles.

Opticiens.

ROCHON — DUVIGNEAUD (Dr). — Précis iconographique d'anatomie normale de l'œil 1 vol. in-8° fr. 5
Société belge de Librairie, Bruxelles.

Pates alimentaires.

GRANDEAU (L). — Alimentation de l'homme et des animaux domestiques. Tome I. 1 vol. in-8° fr. 6
Société belge de Librairie, Bruxelles.

Photographie.

Nouveautés photographiques 1895, 1 vol. in-8°, illustré fr. 5
Société belge de Librairie, Bruxelles.

Robes et Confections.

DOM (Louis). — Méthode de coupe pour dames, 1 vol. in-4° oblong, 37 planches. fr. 15
Société belge de Librairie, Bruxelles.

Vins.

GRANDS VINS DE CHAMPAGNE

MERCIER & Co Epernay.

Digitized by Google

GAUME & Cie, Éditeur, 3, rue de l'Abbaye, PARIS.

LES MÈRES DES SAINTS

PAR

CH. D'HÉRICAULT

2 volumes in-12 3,50

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE des REVUES

Au prix de 18 francs par an, à partir du 1er de chaque mois, on a un abonnement à la REVUE DES REVUES.

« Avec elle on sait tout, tout de suite » (AL. DUMAS FILS), car « la REVUE DES REVUES est extrêmement bien faite et constitue une des lectures des plus intéressantes, des plus passionnantes et des plus amusantes » (FRANCISQUE SARCEY) ; « rien n'est plus utile que ce résumé du mouvement de l'esprit humain » (E. ZOLA) ; « elle a conquis une situation brillante et prépondérante parmi les grandes revues françaises et étrangères » (*Les Débats*), etc.

La REVUE paraît deux fois par mois, publie des articles des principaux écrivains français et étrangers, est *richement illustrée* et donne, entre autres, les *meilleures caricatures* politiques, etc.

PARIS, 32, RUE DE VERNEUIL. — ON S'ABONNE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LE PETIT BELGE

JOURNAL QUOTIDIEN ILLUSTRÉ

Abonnement 12 francs par an pour tout le pays

SUPPLÉMENT HEBDOMADAIRE GRATUIT

BUREAUX : 4, IMPASSE DE LA VIOLETTE, 4, BRUXELLES

« Notre voix, dit Léon XIII, s'est souvent élevée, et gravement, contre les calamités du socialisme, ce qu'attestent suffisamment les instructions et les avertissements que Nous avons donnés dans notre lettre RERUM NOVARUM. *Il faut donc que tous les gens de bien, sans distinction de partis, s'appliquent attentivement à prendre, par les moyens légitimes, la défense de la vérité chrétienne, de la justice, de la charité, à soutenir l'ordre de Dieu et de la patrie, d'où résultent le salut et la prospérité publique.* »

Soutenir l'ordre de Dieu et de la patrie avec tous les hommes de bonne volonté, tel est, en deux mots, le programme du PETIT BELGE.

Digitized by Google

CONTRE L'OISIVETÉ

L'esprit humain ne peut s'entretenir actif et souple, sans un aliment déterminé et permanent. A défaut d'un objectif quelconque conforme à ses aptitudes, celui-ci dût-il même être qualifié de *manie*, l'intelligence est envahie par la torpeur ; elle se rouille et s'endort. Alors commence pour elle la paralysie morale, plus redoutable encore que la paralysie physique.

Que vienne par malheur se greffer sur cette disposition personnelle l'influence héréditaire de plusieurs générations livrées à l'oisiveté, ou, si l'on préfère, vouées à la vie inutile, (toujours si occupée), c'est un miracle de voir l'homme échapper à ces diverses fatalités, et qu'à l'heure de la lutte il se trouve en possession d'un cerveau capable de répondre aux légitimes exigences d'un être bien organisé.

Depuis plusieurs siècles, les classes riches n'ont-elles pas fait tout ce qu'il est possible de faire pour qu'il en soit ainsi ? Au lieu de pousser leurs enfants au travail, ou seulement à l'occupation réfléchie, les parents n'ont-ils pas presque toujours donné l'exemple de la dissipation et de la frivolité ? Quels buts la plupart d'entre eux ont-ils proposés à leurs descendants, hormis la soif des jouissances matérielles, la satisfaction des appétits, la poursuite incessante du plaisir inférieur, et le culte de la vie mondaine ? Par quelles conversations ont-ils éveillé dans ces jeunes esprits l'idée d'un mobile plus élevé, plus digne d'encouragement, que le succès par et pour l'argent, poursuivi sous toutes les formes ? Ils sont rares, en effet, ceux d'entre les hommes d'aujourd'hui, nés dans l'aisance, dont le berceau fut gardé par une mère assez supérieure de pensée pour réagir contre ces

Digitized by Google

tendances ! Nulle somme de reconnaissance ne saurait de leur part égaler un pareil bienfait, car ils lui doivent certainement les plus rares et les plus précieux de tous les secours moraux : la juste appréciation de leur médiocrité relative, et le culte du vrai, précieusement gardé au milieu de l'atmosphère morale absolument faussée où se traîne l'existence de tant de riches. Aussi le plus cruel châtiment dont soient frappés les pères, est-il de retrouver dans leurs enfants, — trop souvent développés et accentués encore par l'hérédité, — les vices et les passions auxquels ils se sont abandonnés eux-mêmes. C'est, ici-bas, pour les parents coupables, le véritable châtiment de Dieu.

Quelles ont été les conséquences d'aussi déplorables exemples, d'aussi funestes enseignements ? Le code de la convention s'est augmenté sans cesse de nouveaux articles, tandis que l'encouragement et presque le droit aux vocations spéciales, à l'individualité, diminuaient chaque jour. Et jamais, pourtant, le manque de personnalités, de caractères trempés, de natures fortes, ne s'est fait sentir davantage.

Absorbée par ses prétendus devoirs, usages et plaisirs, — presque tous factices où stériles, — la société, c'est-à-dire le nombre, a transformé peu à peu la vie générale de certains milieux en une sorte de manège, où, de l'enfance à la mort, l'homme vient tourner à son heure et à son rang social. Il y occupe une place déterminée entre son prédécesseur et son successeur, et il serait parfois fort difficile de distinguer les uns des autres ces parfaits échantillons d'un unique et très défectueux modèle, tous identiques, tous articulés en perfection, et débitant tous, sans broncher et à première invitation, le lamentable *questionnaire des salons*, demandes ou réponses, à volonté !

Aussi, la vie si creuse, si conventionnelle, si vide, si banale, et surtout si particulièrement étroite et bornée, de presque tous les gens de loisir, spécialement dans les petits pays, a-t-elle créé chez la plupart d'entre eux une sorte d'ankylose partielle du cerveau. Sauf pour quelques cases décoratives et secondaires, — parfois les seules entretenues et alimentées depuis des générations, — l'organe ne fonctionne plus guère. Et, s'il est vrai, comme certains savants l'affirment, que, pour vivre sur la terre, nos premiers ancêtres soient descendus du haut des dômes de verdure qui les abritaient, beaucoup de leurs

Digitized by Google

descendants actuels seraient bientôt dignes de remonter vers leurs berceaux aériens. Ils y trouveraient un asile plus approprié à leur valeur présente, qu'au milieu de la petite partie cultivée et intelligente du monde contemporain, dont ils se croient cependant la plus incontestable élite !

Quelle responsabilité pour les classes qui doivent l'exemple, et le doivent à tant de titres, que cette navrante infériorité, rendue plus sensible encore par d'ineffables prétentions ! Pourquoi tous les hommes, vraiment maîtres de leur direction par leur fortune ou par leur indépendance morale, ne font-ils pas servir les avantages dont ils disposent à la défense, pour eux-mêmes et pour leurs descendants, de cette liberté individuelle, but, et prétexte aussi, depuis le commencement du monde, de presque toutes les discordes humaines ? Au lieu d'étouffer, sous une formule à la portée des *inintelligences* les plus accomplies, tous les côtés personnels, toutes les facultés spéciales, n'est-ce pas dans ces milieux que devraient, au contraire, naître et se développer par l'encouragement soutenu, les vocations particulières, les *dons*, — ce mot si mal compris, — qui, dans les classes moins favorisées, ne peuvent souvent triompher des obstacles de la vie matérielle ?

L'orgueil, la vanité, l'arrogance, la morgue, *la pose*, tels sont le plus souvent, les principaux fléaux engendrés par l'argent. Ils annulent sans relâche la bonne et légitime influence qu'il pourrait et devrait exercer. Leurs manifestations permanentes, si grotesques souvent, si puériles toujours, ont plus nui, de nos jours, à l'entente sociale, que tous les autres motifs de désaccord réunis.

Et pourtant, si l'ambition bien comprise dirigeait les hommes, — puisqu'il en faut, paraît-il, pour les stimuler, — si elle leur donnait d'utiles conseils, au lieu de les pousser, tout au rebours, à des allures inacceptables et à des actes dont le ridicule échappe seulement à ceux qui les commettent, les ambitieux se souviendraient que les plus parfaits courtisans, les plus brillants héros de salons, les plus accomplis diseurs de riens, à peine disparus, sont aussitôt oubliés. Et si cet absurde mobile d'orgueil, qui gouverne tant de gens, prétend néanmoins avoir satisfaction, il en est autrement, rappelons-le, pour l'être qui laisse une trace sérieuse de labeur par une application patiente de ses

Digitized by Google

dons. Si médiocres qu'ils soient, leur emploi crée parfois un jalon, établit tout au moins une étape, et mieux vaut encore ce grain de sable dans l'océan du travail humain, que le néant moral de certaines existences.

Dans l'espoir d'y échapper, si l'on tente, reconnaissant l'impossiblilité de s'élever jusqu'aux sommets, de découvrir dans une science ou dans un art quelconque une voie peu suivie, un sentier inconnu ou inexploré, on en trouve toujours. Le coin le plus modeste, la partie la plus dédaignée, peuvent être utilisés. Et si même on écarte les sciences, jugées trop fortes ou trop abstraites pour le cerveau des riches (!), la peinture, la musique, la gravure, la sculpture, — pour ne parler que d'elles, — n'offrent-elles pas des ressources assez abondantes et assez variées pour que des esprits libres de se diriger au gré de leurs inclinations, y trouvent l'emploi de leurs aptitudes ou de leurs efforts intelligents ? Mais, nous objectera-t-on peut-être, si cette théorie de travail était appliquée, elle ne produirait que des *artistes-amateurs*, ce fléau de tous les temps. La réponse à faire est toute simple. Il ne faut pas travailler en *amateur*, mais bien en *ouvrier* de son art, et certes, on trouverait facilement quelques trop rares exemples à citer de ce fécond labeur parmi les personnalités d'aujourd'hui, qui, vivant dans les hautes sphères de la société, occupent néanmoins un rang incontesté dans le groupe des artistes de profession, que ceux-ci soient graveurs, peintres ou sculpteurs.

Quant à la littérature, elle est plus accessible encore, car ses formes, ses ressources et ses modes d'action se nomment légion. Aussi, à défaut d'esprit créateur, ou de puissance inventive, le chercheur le plus humble peut-il trouver à glaner dans les sillons d'autrui, et en rapporter parfois une moisson d'autant plus précieuse qu'elle n'est pas tombée de sa propre plume. Il passera peut-être sa vie entière sans que personne autour de lui s'intéresse à son œuvre. Ni les siens, ni ses amis les plus chers ne comprendront ses travaux ; tous le railleront sans cesse, sur le temps *perdu* par lui à fouiller les océans sans fond du papier noirci, au lieu de l'employer à courir le lièvre, ou bien à mener, jusqu'à la fin de la vie, dans quelque milieu invraisemblablement inintellectuel au XIX^e^ siècle, l'inexprimable existence des salons et des clubs de petite ville.

Digitized by Google

Mais, en revanche, quel secours pour sa vie morale ne devra-t-il pas à ses études? Que de fois ne l'arracheront-elles pas à la douleur, à la désespérance? Pour certains hommes, il peut suffire, en plus d'une occasion, d'une aide de ce genre, pour transformer leur nature et leur éducation. Chez ceux-là, le sentiment de leur peu de mérite naît bientôt après la découverte et la fréquentation de tant d'esprits supérieurs. Alors, à leur contact, l'intelligence s'élargit ; l'ignorance, trop souvent inaperçue, se révèle toute entière ; c'est l'heure où les dernières illusions natives s'éteignent en face de tant de beaux génies, de tant d'œuvres consacrées ; c'est l'heure aussi où l'on apprécie pour toujours, à sa juste valeur, sa mince personnalité.

Arrivé au soir de la vie, on découvre quelquefois alors qu'on l'a passée, à plus d'un point de vue, dans des conditions exceptionnellement heureuses, grâce à de prétendues *manies*, à des goûts souvent très attaqués, très décriés, très ridiculisés, même autour de soi, et qui par leur culture persévérante et prolongée, sont parvenus au rang d'aptitudes. Enfin, ce qui vaut bien mieux encore, ces goûts sont parfois devenus un soutien sans égal, dans toutes les épreuves que la destinée épargne d'autant moins peut-être aux travailleurs, que, sans s'en douter eux-mêmes, ils sont mieux armés pour les supporter.

Il n'est pas défendu, d'ailleurs, d'aspirer au chef-d'œuvre, même avec la conviction de n'y jamais atteindre, d'autant plus que, de nos temps surtout, les salons n'en produisent guère. C'est dans les greniers, dans les taudis sans pain et sans feu, qu'ils éclosent le plus souvent. C'est la revanche des mansardes sur les palais, revanche légitime, celle-là, puisqu'elle est le prix de la souffrance, de l'effort, du courage et de la volonté. Seuls, ceux qui ont connu la lutte, peuvent apprécier combien, malgré tant d'apparences contraires, là encore, l'éternelle justice récompense avec équité.

L'incertitude même du succès ne serait pas une raison, du reste, pour ne point entreprendre une œuvre quelconque, dans la mesure de ses forces et de ses moyens. Sans prétendre à l'immortalité, à la célébrité, ni même à la notoriété, on peut, on doit développer ses aptitudes, et, s'il le faut, rouvrir une à une les cases de son cerveau à demi-paralysées par le défaut d'usage. C'est un emploi du temps qui vaut bien une partie de

Digitized by Google

chasse, une partie d'écarté, une partie carrée, et même une journée passée aux courses, ces dernières par malheur destinées seulement à favoriser le perfectionnement de la race chevaline. Par rapport à certains produits de la race humaine, il serait grand temps de trouver le moyen d'arriver à un résultat analogue à celui qu'on poursuit si patiemment pour les chevaux, car ils le méritent au moins autant, et semblent en avoir encore plus besoin, la majorité des hommes s'entendant pour leur nuire, et presque personne n'apparaissant pour tenter de les améliorer.

VICOMTE DE SPOELBERCH DE LOVENJOUL.

Digitized by Google

LE SPIRITISME

(Suite.)

Une fois la réalité des phénomènes spirites dûment établie, immédiatement se pose la question : ces faits étranges, merveilleux, troublants, quelle est la cause efficiente qui les produit? De quel principe générateur émanent-ils?

Problème grave, ardu, palpitant d'intérêt.

A le résoudre beaucoup d'hommes qui se disent savants se sont longuement, vainement torturé l'esprit. Rivalisant d'ardeur pour dégager cette mystérieuse inconnue, ils se sont ingéniés à fabriquer des théories, toutes, les unes plus que les autres, aventureuses, chimériques, absurdes.

Les principaux systèmes, élaborés dans cette usine à hypothèses, se peuvent ramener aux thèses suivantes :

Les phénomènes spirites sont l'effet d'une force physique inconnue; ils ont pour cause un fluide, la force psychique, des impulsions inconscientes, la réverbération des pensées, des ondes dynamiques, les esprits désincarnés, les âmes des défunts, des êtres élémentals.

Et d'abord, les phénomènes spirites sont l'effet d'une force physique inconnue.

Que le spiritisme échappe au contrôle de toute loi naturelle connue, les protagonistes de cette solution ne font nulle difficulté de le reconnaître. Mais, s'empressent-ils d'ajouter, nul mortel ne connait toutes les lois de la nature; il est par conséquent possible que des phénomènes, actuellement et peut-être à jamais inexplicables, ressortissent à une force naturelle qui existe mais que nous ne connaissons pas.

Aisée est la réponse.

Qu'ici-bas, nulle intelligence n'ait la compréhension, ni même l'intuition, de toutes les lois de la nature, nous en tombons

Digitized by Google

absolument et pleinement d'accord. Mais que, par suite, tout fait rebelle à une loi physique connue puisse peut-être cadrer avec une loi physique ignorée, ceci demande une distinction :

Si le phénomène en question n'est certainement pas contraire à une loi physique déterminée, déjà connue, soit; nous l'accordons.

Mais le phénomène est-il en opposition manifeste avec une loi physique certainement connue, dans ce cas, nous nions qu'il puisse dépendre d'une autre loi physique, inconnue.

En effet, dans l'ordre actuel de la création, étant données les mêmes circonstances, les lois de la nature, à moins d'une intervention miraculeuse, sont nécessaires, universelles, constantes. Dénuées de libre arbitre, elles doivent, dans les limites de l'ordre naturel, fatalement produire leur effet, qui ne saurait être ni modifié ni suspendu.

Or, nous le démontrerons en son lieu, nombre de phénomènes spirites blessent ouvertement, violent outrageusement des lois naturelles connues. Dès lors, il n'est plus possible de les attribuer à une loi physique inconnue.

Recourir donc, pour l'explication du spiritisme, à une force occulte, ignorée, est un faux-fuyant qui n'est pas recevable, une fin de non-recevoir qui doit être écartée.

L'hypothèse des fluides, il la faut rejeter à son tour. Très courtisée jadis, cette théorie, la première en date, connut des jours de célébrité. Aujourd'hui la vogue ne la suit plus; pour quelques discrets hommages qui vont encore à elle, l'abandon est général, les engouements irraisonnés d'antan se sont évanouis.

Il existerait donc un fluide, universellement répandu, continu de façon à ne laisser aucun vide, sans cesse agité par le flux et le reflux, capable de recevoir, de propager et de communiquer le mouvement, s'insinuant dans la substance des nerfs immédiatement excités par lui, et opérant d'une façon spéciale dans le corps humain. Ce fluide, on peut s'en rendre maître, l'injecter et le diriger à son gré dans un organisme étranger.

Sur ce substratum fluidique, on a bâti, en vue de fournir une explication des phénomènes spirites, un monde de systèmes, tous également facétieux. Naturellement, chacun tint à honneur de marquer cette théorie de son empreinte personnelle; et d'y ajouter quelque chose de neuf, d'inédit, de plus arbitraire et de

Digitized by Google

plus incompréhensible que la conception de son devancier. Façonné, refaçonné, étendu, diminué, ce fluide fut successivement le fluide éthéré, le fluide lumière, le fluide vital, l'électrique, le magnétique, le zoogmatique, l'électrique magnétique, l'électro-dynamique, le nerveux, la force nerveuse transmissible, le sympathique, le fluide escargotique, le fluide odique, le sporadique, etc., etc. Autant de prénoms désignant des membres d'une même famille, la lignée des fluides! Comment ce fluide puisse être le *Deus ex machina* opérant toutes les merveilles spirites nous serions en droit de le demander ici aux docteurs ès-fluides. Mais pas n'est besoin de les mettre sur cette sellette; dès maintenant, nous pouvons renverser le fantastique échafaudage de leur théorie. Un simple coup de bistouri dans les flancs de cette hypothèse nous montrera qu'elle n'est qu'une vessie gonflée de vent. Disséquons :

Ce fluide existe ; pétition de principe.

Ce fluide on le peut captiver ; pétition de principe.

On le peut injecter à autrui ; pétition de principe.

Et le diriger à volonté dans cet organisme étranger ; pétition de principe.

Rien donc que des pétitions de principe. Un faisceau d'affirmations gratuites, dénuées de tout fondement réel ; un sophisme complexe, voilà ce qu'est la théorie des fluides, réduite à sa plus simple expression.

Toutefois soyons bon prince. Admettons comme provisoirement réelle l'existence de ce fluide, rendra-t-il raison des phénomènes spirites ? Absolument pas. Élément matériel, pourrait-il, tout au plus, expliquer quelques faits matériels, certains phénomènes usuels et élémentaires du spiritisme. Or, nous l'avons vu, il n'y a pas que des faits matériels dans le domaine du spiritisme, il y a encore, il y a surtout les provinces des phénomènes intellectuels.

Mais, un fluide, substance matérielle, ne peut produire un effet spirituel.

Un effet est de même nature que sa cause, et ne peut lui être supérieur.

Donc, un effet spirituel dépend, non d'un principe matériel, mais d'un principe spirituel.

Donc, les phénomènes intellectuels spirites ne peuvent avoir pour agent producteur un fluide, élément matériel,

Digitized by Google

Donc, les fluides n'expliquent pas tous les phénomènes spirites.

Résumons : l'existence d'un fluide, cause des faits spirites, ne se peut prouver. Le serait-elle, qui ce fluide serait encore inapte à rendre raison des phénomènes capitaux du spiritisme.

Vaine est donc l'hypothèse des fluides.

La plus illustre descendante des fluides, c'est la *force psychique* de William Crookes.

« Les résultats de nos longues et patientes investigations paraissent établir, sans conteste, l'existence d'une nouvelle force liée à l'organisme humain et que l'on peut appeler *force psychique*. Tout homme serait plus ou moins doué de cette force secrète, d'une intensité variable, pouvant être développée, et, par suite, agir, soit à volonté, soit pendant son sommeil, soit contre son gré, soit à son insu, sans le secours d'aucun mouvement ni de communications physiques, sur des êtres ou des objets quelconques, plus ou moins éloignés » (1).

» Le médium ou le cercle des expérimentateurs dont les pensées convergent vers un seul but et sont subordonnées à une unité de vouloir, d'après cette théorie (de la force psychique), fait rayonner à l'intérieur une force, exerce une influence, acquiert une faculté, dont des êtres intelligents se servent pour se manifester. Quels sont ces êtres ? C'est là une autre question qui a pour postulatum l'existence de cette force psychique, qui opère les phénomènes spirites (2). »

Remarquons bien que cette force psychique est un fluide, un succédané de la force énétique. Le savant chimiste en convient expressément : « La force énétique et la force psychique sont évidemment des expressions équivalentes (3). »

Mais M. Crookes a senti la difficulté, il a vu l'impossibilité de rapporter à une cause matérielle les phénomènes intellectuels et les matérialisations des esprits. Il imagina donc de leur donner, comme éléments, producteurs des êtres intelligents qui, pour se manifester, se serviraient de la force psychique.

De cette façon, la force psychique, agissant seule, serait la cause des phénomènes matériels ; cette même force, mais aux

(1) *La force psychique*, par W. CROOKES.
(2) *Recherches au sujet du spiritualisme*, p. 89. WILLIAM CROOKES.
(3) *Recherches*, etc.

Digitized by Google

mains d'esprits la manipulant à leur gré, produirait les phénomènes intellectuels et les matérialisations des esprits.

C'est à peine croyable, mais le système si laborieusement édifié, par le plus illustre des physiciens modernes, croule par sa base, manque de fondement. M. Crookes, en effet, pose en postulat une affirmation absolument hypothétique, une supposition toute gratuite, à savoir, l'existence d'une pareille force. Fantaisiste et caduque est par là même toute son argumentation. Mais ce qui n'est pas moins chimérique, c'est le libellé de l'acte de naissance de cette prétendue force psychique. Nous l'avons déjà constaté, de l'aveu du savant professeur lui-même, cette vertu psychique est matérielle. Or, cette force matérielle serait engendrée par l'hymenée de la volonté du médium et des volontés des assistants. De l'union de plusieurs volontés naîtrait un fluide ; une force spirituelle donnerait naissance à une force matérielle ; la volonté se transformerait en une substance corporelle.

L'éminent chimiste voudrait-il bien nous expliquer, mais là, en termes clairs et intelligibles, comment un acte simple et spirituel, tel que la volonté, se puisse changer en une matière fluidique ? Ça, M. Crookes, ne le fera jamais, ni lui, ni personne. Cette conversion est non seulement contraire aux lois de la métaphysique, mais aussi, mieux que personne M. Crookes le doit savoir, elle est en opposition flagrante avec tous les principes de la physique.

Quant à l'affirmation que des êtres intelligents se manifesteraient, par le moyen de cette force psychique, c'est encore une impossibilité et physique et métaphysique. Cette force psychique, en effet, est, selon M. Crookes, une force vitale, une émanation du médium et du cercle des assistants. Or, de par leur nature, les forces de l'individu sont indivisibles ; de plus, en vertu de l'unité substantielle de l'être humain, elles sont incommunicables, intransmissibles à autrui. Il appert donc qu'aucune intelligence étrangère ne saurait s'emparer de ces forces et se manifester par leur intermédiaire. Et, de fait, les assistants d'une assemblée spirite, se sentent-ils, à l'apparition des fantômes, amoindris de forces, allégés d'une portion de leur substance ? Et le fantôme, au moment de prendre congé, que fait-il de cet emprunt de forces ? Avant de tirer sa révérence, les restitue-t-il à leurs propriétaires, ou, faisant la nique, le

Digitized by Google

emporte-t-il, narquoisement, là bas, dans les espaces stellaires ? En outre, cette force psychique n'est-elle pas éthérée, invisible, insaisissable par les sens ? Dès lors, comment peut-elle rendre visibles et palpables les esprits qu'elle revêt ?

Fable donc que cette force psychique ; roman tissu d'hypothèses radicalement impossibles.

Sus l'hypothèse qui attribue les phénomènes spirites à des impulsions involontaires et inconscientes, nous pouvons glisser rapidement. L'absurdité en saute aux yeux.

Les personnes crédules, assure M. Richet, directeur de la *Revue scientifique*, étonnées de voir une table tourner sous la simple pression d'une main légère, s'effraient et ne craignent pas d'attribuer le phénomène à un agent mystérieux, à un habitant d'un monde invisible. Elle ne voient pas que cette force mystérieuse est, en réalité et simplement, leur action musculaire. Ces personnes dont il n'est pas permis de contester la bonne foi, ne se rendent pas compte de ce qui se passe dans leur imagination et de l'impulsion inconsciente de leurs muscles qui ébranle le guéridon par des mouvements imperceptibles et répétés.

Le docteur Liébault, de l'École de Nancy, tient à peu près le même langage :

« Parmi les personnes qui ont les mains appliquées sur un guéridon dans l'intention de le faire tourner, il en est qui passent dans des états analogues au sommeil. Une fois sous le charme, leur attention se dédouble : pendant qu'une partie est occupée activement à remarquer si la table s'ébranle, une autre partie se met en arrêt sur l'idée principale qui occupe leur esprit et, insciemment, par l'influence de la pensée de désir formulée primitivement, leurs mains obéissent à cette pensée comme à un ordre transmis et font mouvoir le meuble sur lequel elles s'appuient. Chacune de ces personnes, si elle a confiance à ses voisines, reste émerveillée de la rotation à laquelle elle est convaincue de ne pas participer activement (1). »

Soit ; je veux bien admettre qu'en vertu de mouvements inconscients, ma main appuyée sur la table la force à tourner à droite ou à gauche. Mais la rotation instantanée d'une table extrêmement lourde touchée légèrement par le doigt d'un

(1) *Du sommeil et des états analogues*, p. 251, 252. LIÉBAULT.

Digitized by Google

médium, l'attribuera-t-on aussi à des impulsions involontaires? Et quand la table se soulève, frappe, s'agite, se démène, monte et plane dans l'air, malgré les efforts volontaires, conscients, très vifs que je fais pour l'empêcher de se mouvoir et de se soulever; lorsqu'un pied de guéridon, interrogé sur des événements que je ne connais pas, entend ma question, posée dans n'importe quelle langue, me donne des réponses véridiques, précises; lorsque des fantômes, en chair et en os, se laissent voir, se laissent toucher et se viennent mêler à la conversation de l'assemblée, sont-ce aussi des vibrations musculaires qui sont cause de ces phénomènes étreignants? Allons-donc! L'oser soutenir, ce serait se moquer. Mystification, bourde colossale, voilà ce qu'est l'hypothèse des mouvements musculaires inconscients, qui loin d'éclaircir les faits d'un ordre plus élevé, n'explique pas même les phénomènes élémentaires des tables tournantes.

Les agents matériels reconnus incapables de fournir une explication satisfaisante des faits spirites, les fabricants d'hypothèses s'en furent en quête d'une cause mieux en rapport avec la nature des phénomènes, un principe moins matériel, plus intellectuel. Ils tombèrent sur la réverbération des pensées, une fantaisie de Guido Görres, philosophe allemand.

Réverbération des pensées et des volitions d'un esprit sur un autre, cela signifie en langage plus vulgaire, communication des idées, vision réciproque des actes mentaux entre plusieurs personnes.

D'après cette théorie, les phénomènes du spiritisme seraient une réverbération des pensées et des volitions des assistants se mirant dans le médium. Le médium de son côté, n'apporterait rien du sien; il ne ferait que lire dans l'esprit des assistants. Sans paroles, ni signes extérieurs sensibles, les pensées se transmettraient de l'esprit des assistants à l'esprit du médium et réciproquement de l'esprit du médium et à celui des assistants.

De cette façon, les réponses fatidiques du médium et de la table ne seraient qu'un simple écho des actes intellectuels de ceux qui interrogent et chacun répondrait à soi-même. Quant aux phénomènes matériels, l'hypothèse suppose que la pensée, transvasée d'une intelligence dans une autre, se transforme en lumière, en parole, en action, en mouvement, et que, de la

Digitized by Google

sorte, elle produit la rotation des tables, le ballottement des personnes, l'apparition de fantômes palpables, et autres merveilles spirites.

Voilà bien des extravagances, avancées avec un aplomb superbe.

La pensée, dit-on, peut, par elle-même, en vertu de ses propres forces, se lancer, même à de grandes distances, dans l'esprit d'autrui. Erreur ! Durant cette vie, l'âme ne peut, *naturellement*, agir en dehors du corps et de l'espace occupé par celui-ci, sinon l'unité du composé humain serait détruite. Ou les actes de l'âme sont immanents, et dans ce cas leur activité ne sort pas d'elle-même ; ou bien l'âme agit par le ministère d'une faculté subordonnée, et alors son activité ne se peut étendre au delà de la sphère d'action de cette faculté. Purement imaginaire est donc cette prétendue action à distance de nos pensées et de nos volitions.

Pour ce qui est de la communication de nos idées, en dehors de tout phénomène extérieur, sans l'aide d'aucun signe matériel, cette faculté aussi n'est pas le lot de la nature humaine, telle qu'elle est constituée ici-bas ; c'est l'apanage exclusif du monde angélique. Les anges, en effet, se communiquent leurs pensées par un simple mouvement de volonté. Mais, il n'en est pas ainsi de nous, simples mortels. L'expérience journalière et universelle est là pour ne nous laisser aucun doute à cet égard. Qu'on essaie, observe finement le P. Franco, de transmettre à son domestique, sans paroles ni signes, l'ordre d'apporter une tasse de café, et dans l'espace de cent ans, cet ordre n'arrivera pas au cerveau du domestique et ce café ne viendra jamais.

La communication des idées, sans phénomène matériel, la vision réciproque des actes mentaux, la lecture des pensées, n'existent donc pas ici-bas.

Le témoignage de notre conscience la plus intime nous est garant que nos pensées sont impénétrables pour tous. Hormis Dieu, personne ne peut pénétrer dans ces arcanes. Ce qui est vrai, c'est que certains mouvements inconscients, des frémissements involontaires, des manifestations légères, délicates de la physionomie trahissent plus ou moins la pensée et peuvent mettre un observateur perspicace et expérimenté sur la voie

Digitized by Google

pour la deviner et même pour la discerner, dans une certaine mesure. Mais c'est là tout.

Du moment que la transmission de la pensée est prouvée être un mythe, il devient superflu de s'occuper de la transformation en lumière, paroles, fantômes que cette pensée subirait en route. Cette métamorphose, d'ailleurs, blesserait à la fois les données de la métaphysique, de la philosophie, de la physiologie et de la physique.

La réverbération des pensées a servi de pont à la théorie des matérialistes. La pensée, pour ceux-ci, est un acte matériel, un mouvement moléculaire dans l'encéphale, une vibration mécanique des centres corticaux. Ils en déduisent que les idées et les actes mentaux se peuvent transmettre de personne à personne, par la voie des oscillations cérébrales et des ondes dynamiques qui en sont la conséquence. Le mouvement moléculaire de la pensée, dit Huxley, produit nécessairement autour de lui une onde de mouvement et de force, une onde de vibrations dans les cellules adhérentes, onde qui se propagera aux plus éloignées et ensuite autour du crâne dans l'air ambiant jusqu'au cerveau d'autrui, et reproduisant en celui-ci un mouvement semblable à celui du premier point vibrant, y reproduira en même temps la pensée.

Lombroso et Ochorowicz, emboîtant le pas à Huxley, ont fait leur la théorie du philosophe anglais. Seulement, pour la compléter, Lombroso y ajouta la *polarisation* de l'esprit du médium ou de la personne destinée à recevoir les pensées d'autrui. Cette polarisation consiste en ce que le médium se dirige, comme vers son pôle, vers la pensée d'autrui et qu'il s'applique, avec toute l'énergie de son esprit, à comprendre cette pensée et à s'aboucher avec elle!

La pensée, dit en substance Lombroso, est une force physique. A l'aide de vibrations et d'ondes dynamiques elle se transmet à une intelligence voisine, se chrysalide en route pour devenir force motrice et lumineuse, produit ainsi une série de phénomènes spirites, et répercutée ensuite de l'intelligence d'autrui au premier auteur de la pensée, elle crée des fantômes visibles et palpables. « Ainsi s'explique, dit-il, le cas du baron Hirsch et du Dr Barth, qui ont vu leurs propres parents et ont entendu leur voix. La pensée de l'épouse et du père (*de M. Hirsch et de M. Barth*) a été transmise au médium et de lui elle leur a été

Digitized by Google

renvoyée. Or, comme la pensée prend chez chaque homme la forme d'une image, d'une image qui se perd chez les autres par la rapidité avec laquelle s'associent les idées, mais qui reprend ici sa nature vraie, ils ont pu voir l'image de leurs parents dont ils avaient la pensée et le souvenir vivant et pour ainsi dire présent (1). »

A merveille! C'est limpide comme une eau de diamant. Grattons un peu ces fendantes affirmations et voyons ce qu'il y a là-dessous.

La pensée, déclare Lombroso d'un ton doctoral, est une force physique. C'est là une erreur doublée d'une hérésie.

La pensée n'est pas une fonction du cerveau, elle est un acte spirituel.

Nous le prouvons.

Notre sens intime nous dit invinciblement que l'intelligence saisit les raisons abstraites et universelles des choses matérielles. Or, l'universel n'est pas du domaine des sens. Le particulier, le contingent, l'individuel seuls leur ressortissent. Donc l'objet pensé, dégagé des conditions individuelles, est supérieur à l'objet des sens. Mais un effet ne peut être supérieur à sa cause; il ne peut y avoir plus de perfection dans un acte que dans la pensée qui l'émet; donc la pensée n'est pas d'ordre matériel; donc elle est une puissance immatérielle, elle est une faculté spirituelle.

Certes, nous ne prétendons pas que, durant son union avec le corps, l'âme, dans des opérations intellectuelles, ne dépende extrinsèquement des organes. Dans les conditions de la vie présente l'activité intelligente est soumise aux conditions anatomiques et physiologiques du système nerveux; la pensée exige le concours d'une activité qui, elle, est fonction du système nerveux.

Ici-bas l'homme ne pense pas sans images. L'image est fournie par les sens et par l'imagination. Les sens sont donc nécessaires à la production de la pensée, mais ils ne sont pas suffisants. Cette image, en effet, revêtue qu'elle est de caractères qui l'individualisent, reste obscure, invisible pour l'entendement. Pour la rendre visible, intelligible, il faut lui associer une force

(1) Lombroso. Article publié dans la *Tribune judiciaire*, Naples, 20 févr. 1892.

Digitized by Google

d'abstraction qui isole l'image des conditions qui l'individualisaient, la dégage des causes matérielles, la dévêt des caractères déterminés, particuliers, contingents. Cette force d'abstraction s'appelle l'intellect actif. Ensemble l'image et l'intellect actif forment une espèce intelligible. L'intelligence informée par cette espèce intelligible passe de la puissance à l'acte de la pensée et se dit à elle-même ce que la chose est.

Il appert donc que la cause adéquate de la production de la pensée est complexe; elle est double, en partie sensible et en partie suprasensible. Les sens produisent l'image, les matériaux de la pensée, et l'intellect actif dépouille l'objet des conditions matérielles. L'immage est la cause instrumentale, c'est-à-dire, la cause efficiente subordonnée ; l'intellect actif est la cause efficiente principale de la production de l'espèce intelligente.

Bref, l'intelligence toute immatérielle qu'elle est subjectivement dépend pour être en possession de son objet ou objectivement des facultés sensitives. Et comme les facultés sensitives sont organiques, elles aussi dépendent, objectivement, de l'organisme, des conditions matérielles.

S'en suit-il que la pensée soit un acte matériel, une fonction du cerveau ? Non, certes. Puisque cette dépendance, au témoignage de notre conscience, n'est pas subjective, intrinsèque, mais seulement objective extrinsèque, ce qui n'empêche pas la pensée d'être un acte spirituel.

La théorie de Lombroso et consorts pèche donc par la base, la pensée étant, non un acte matériel, mais une force spirituelle.

Mais la pensée, le verbe de l'âme, serait un mouvement cortical, une oscillation mécanique d'un point cérébral, encore cela n'expliquerait-il aucunement la série de phénomènes dont lui font honneur Lombroso et ses congénères matérialistes.

Il faudrait, en effet, établir que ce mouvement ne s'éteint pas entre les parois du cerveau ; qu'il traverse les pores de l'os, se prolonge à l'extérieur, suit une route indiquée d'avance, trouve le cerveau qu'il doit influencer, et va tout juste chatouiller le point de l'encéphale qui correspond au point de l'encéphale générateur du mouvement primitif; enfin qu'il ébranle cet encéphale jusqu'à ce qu'il reproduise le mouvement et avec lui la pensée de la tête dont il est sorti! Surtout il importerait de prouver que ce mouvement, quel qu'il soit, imprime à une

Digitized by Google

parcelle de matière l'image cognoscitive de l'objet à connaître. Or, cela, messieurs les matérialistes ne le feront jamais.

Comme ils n'expliqueront pas davantage comment, sans les conditions physiques nécessaires à cet effet, ce mouvement se modifierait en chemin, en lumière, mouvement, électricité, paroles, fantômes, c'est-à-dire en huit ou dix causes différentes de huit ou dix phénomènes divers.

Mais ce qui est absolument déconcertant, c'est l'explication fournie par Lombroso des matérialisations des esprits :

« La pensée du spectateur, dit-il, se transmet au médium ; et du médium elle est renvoyée sous forme d'image au spectateur. »

Voilà! C'est simple comme bonjour. Mais de grâce, Monsieur Lombroso, il ne s'agit pas d'images, il est question de fantômes visibles et palpables, de formes humaines avec des os, de la chair, des nerfs, avec la circulation du sang, fantômes qui se comportent en tout comme des hommes vivants, tels la Katie, John King et bien d'autres.

En présence de si incroyables paradoxes, on se demande quelquefois si ce n'est pas une gageure, si ces messieurs croient eux-mêmes à ce qu'ils avancent, s'ils ne sont pas des mystificateurs à froid ?

Pour notre part nous sommes porté à croire que le secret de leurs conduite gît dans la profonde terreur que leur inspirent la spiritualité et le préternaturel.

Répudiant *à priori* tout ce qui ne tombe pas sous l'expérience des sens, ils déclarent inconnaissable, d'une façon absolue, ce qui échappe au moyen de connaître qu'ils ont exclusivement réservé. Dans les préoccupations de leur matérialisme, ces hommes de valeur s'ingénient à faire ressortir tous les faits à cette dégradante doctrine. Cantonnés dans ce parti-pris, ils nient tout ce qui ne cadre pas avec leurs préjugés, embrassent des opinions insoutenables, acceptent l'invention la plus puérile, l'hypothèse la plus absurde, la plus grossière, plutôt que d'admettre des phénomènes indiscutables, mais qui sont rebelles à leur système.

Et ces affirmations ou ces négations systématiques, voilées, dissimulées sous de pompeux et inintelligibles termes techniques, ils les présentent, d'un ton doctoral, à la naïveté des masses, qui s'inclinent respectueusement devant ce qu'elles estiment être les oracles de la science. Tels des idolâtres qui

Digitized by Google

adorent comme une divinité l'immonde animal caché sous quelque lambeau de pourpre ou de soie.

Ces airs fanfarons, outrecuidants, provoquèrent naguère de la part de la *Civiltà cattolica*, un article indigné, où la docte revue cravache de main de maître, daube sans pitié ces parangons du matérialisme :

« On montre trop de patience et de générosité en perdant son temps à réfuter de pareilles insanités...

» Ces gens-là qui viennent vous parler avec de grandes prosopopées, de forces, de parallélogrammes, de vibrations, d'ondes dynamiques et autres choses semblables à l'aide desquelles ils prétendent donner à leurs rêves un aspect sérieux, comme de physique ou de métaphysique, il faudrait les attaquer hardiment et les serrer de près. Monsieur Lombroso, monsieur Moleschott ou qui que vous soyez, vous nous parlez de forces mécaniques, vous définissez la pensée « un mouvement de la matière accompagné de conscience » ! Eh bien ! dites-nous clairement et nettement, en termes et dans un langage rigoureux, comme l'exige le terrain mathématique où vous vous êtes placés, quels sont et en quel nombre sont les points mobiles, quelles sont leurs masses en chiffres exacts, quels sont les points d'applications des forces qui produisent le mouvement ; les rapidités imprimées, les directions de ses rapidités, c'est-à-dire les angles formés par chacune avec trois directions fixes ; quelles sont les lois ou les équations des liens qui unissent les points mobiles, car il ne faut rien moins que cela pour parler sérieusement de pareils mouvements ! Et lorsque — si toutefois vous comprenez les termes — vous aurez défini et fixé en nombre tous ces éléments, aucun excepté, écrivez alors les équations différentielles du mouvement et intégrez-les, si vous en avez le courage.

» Nous parions que vous ne sauriez pas même nous dire ou comprendre ce qu'est l'équation des vibrations d'une corde de violon, ou d'une pièce de cinq francs métallique limitée par un contour géométrique exact, ou de la peau d'un tambour. Ce sont pourtant là les cas les plus simples de ces mouvements vibratoires auxquels vous recourez en faisant état de l'ignorance ou de la niaiserie de ceux qui vous écoutent et qui vous lisent, cas bien simples en eux-mêmes, mais dont l'étude dépasse de beaucoup toutes vos connaissances sur ce

Digitized by Google

point, comme pourront vous le montrer ceux de vos collègues, très versés en ces matières, les Beltrami, les Brioschi, les Casorati, les Cremona, les Siacci et beaucoup d'autres. Ces messieurs, à raison même de leurs connaissances mathématiques et du sérieux auquel la rigueur de ces études les a habitués, doivent, *in petto*, sourire de compassion en vous entendant parler, du haut de votre trépied, de vibrations dont vous n'avez pas même une idée exacte ; ils doivent vous prendre en pitié en vous entendant appliquer avec une merveilleuse ingénuité ces vibrations aux mouvements extrêmement compliqués des membranes et des parties du cerveau, quoique, par courtoisie ou par égard, certains peut-être même par amitié, sachent, en votre présence, dissimuler la pauvre idée qu'ils se font de vous. Mais, comme vous n'arriverez jamais à comprendre vous-même, ni à expliquer aux autres, de la façon susdite, les lois et le mode de vibrations auxquels, pour votre malheur, vous vous êtes sottement adressé ; comme, d'autre part, la mécanique de l'esprit est une conception si ridicule, que, si vous aviez un grain de bon sens, vous rougiriez d'y avoir pensé, à plus forte raison de l'avoir produite en public, souffrez que nous autres, Italiens et chrétiens, nous continuions à nous en tenir à notre bon sens naturel et que nous vous laissions, vous Hollandais nébuleux, ou juifs aveugles, ou rationalistes, ou tout ce que vous voudrez, divaguer à votre aise en philosophie et en physique. (1) »

Dur mais juste.

Voici maintenant la théorie des spirites proprement dits :

Le spirite évoque ce qu'il appelle les esprits désincarnés et leur attribue la production de tous les phénomènes du spiritisme. Le commerce direct et voulu avec les esprits ultramondiaux constitue le caractère essentiel et distintif de cette doctrine, qui, pour cette raison, s'est appelée spiritisme.

Allan Kardec — Rivail, de son vrai nom — codifia les lois du spiritisme.

A l'en croire l'être humain serait composé de trois parties, d'un corps matériel, d'un esprit et d'un périsprit, appelé aussi corps astral par les occultistes et les Bouddhistes.

L'esprit ne serait pas tout à fait simple et immatériel ; ce serait une matière, mais très raffinée. Il est engaîné dans une

(1) *Civiltà Cattolica*. 7 mars 1891.

Digitized by Google

espèce d'étui fluidique, appelé périsprit, et réengaîné, en compagnie du périsprit, dans un corps plus matériel, plus dense.

Le périsprit est une enveloppe, une sorte de corps fluidique, vaporeux, diaphane, impondérable. C'est un invalucre éthéré et subtil qui ne se sépare jamais de l'esprit humain. Il l'enveloppe quand il sort des mains créatrices de Dieu, il le suit après la mort et le revêt lorsqu'il erre dans les espaces cosmiques.

Car, d'après Kardec, suivant en cela les Bouddhistes et les pythagoriciens, l'esprit et le périsprit ne sont pas destinés à ne vivifier qu'un seul corps ; ils passent d'un corps dans un autre corps, d'un astre dans un autre astre, d'une vie à une autre vie. Les astres sont le quartier général des esprits. C'est dans ces dépôts sidéraux qu'ils sont en réserve tant qu'ils ne sont pas incarnés, et c'est là qu'ils reviennent dans l'expectative d'une nouvelle incarnation.

Dan l'entretemps, grâce à leur périsprit, les esprits désincarnés se peuvent rendre visibles aux esprits incarnés, c'est-à-dire aux hommes vivants, s'ils les évoquent. Ils entrent alors en communication avec ceux-ci, prennent plaisir à déranger les meubles, à souffler, hurler, mordre, à caqueter de religion et de malpropretés, à se donner en spectacle sous des figures tantôt monstrueuses, tantôt séduisantes.

Tels sont, *grosso modo*, les points capitaux de la doctrine spirite.

N'est-ce pas que c'est inégalable d'insanité ?

Et combien, pensez-vous, sont-ils sur notre planète, qui avalent ces bourdes ?

Environ vingt millions se nourissent l'intelligence, se forment le cœur, se font une religion de ces âneries.

Donc, nous voilà tous lotis d'un périsprit et cela à notre insu. Dame, oui ! voici soixante siècles que l'humanité va et vient ici-bas, affublé de cette veste, sans que jamais jusqu'ici âme qui vive s'en doutât. Par bonheur, grâce à l'avènement d'Allan Kardec, le genre humain est présentement renseigné et sait à quoi s'en tenir. Merci, Rivail, sauvés !

Et c'est au moyen de ce périsprit que les esprits se manifestent !

Voyons, un peu de réflexion ou de vergogne, s'il vous plaît. Vous dites que le périsprit est un fluide éthéré, impondérable, insaisissable par les sens, expliquez alors, je vous prie, comment

Digitized by Google

un esprit, pour avoir endossé cet habit fluidique, devient visible, palpable, grossier ! Ne trouvez-vous pas que c'est un peu absurde, messeigneurs les spirites ?

Enfin, dites-nous, cet amusant périsprit est-il animé ou n'est-il pas animé ?

S'il est animé, chaque homme est deux hommes, l'un composé d'esprit et de périsprit, l'autre fait d'âme et de corps. S'il n'est pas animé, c'est une matière inerte, et alors il doit périr comme toute substance purement matérielle, et il ne peut, ainsi que le veut la doctrine spirite, se conserver éternellement. Vous objecterez que, selon le dogme chrétien, après la résurrection de la chair, le corps humain, sera immortel. Parfaitement, mais ce corps, de sa nature dissoluble et corruptible, ne se conservera dans l'autre vie que par un miracle permanent de la toute-puissance divine.

Mais laissons ces sottes balivernes, et écoutons plutôt, sur ces graves sujets, les enseignements de la philosophie et de la théologie.

La saine philosophie enseigne que l'homme est un composé d'âme et de corps, deux substances dissemblables mariées dans une seule vie : le corps, matériel ; l'âme, simple, spirituelle, libre, responsable et par conséquent immortelle. Dieu crée les âmes au moment même où Il les unit à la matière qu'elles vont animer ; et non pas, créées de toute éternité, attendent-elles le moment de s'unir au corps. Nous n'avons, en effet, nul souvenir d'une existence antérieure ; d'ailleurs, l'union de l'âme étant naturelle, l'auteur de la nature ne peut placer les âmes à l'origine dans un état d'isolement qui serait en opposition avec leurs exigences et leur perfection.

Quant à la réincarnation, au passage successif des âmes dans plusieurs corps d'hommes, voire d'animaux, comme châtiment ou récompense, avec perte de la conscience de l'identité personnelle, elle est obstinément démentie par le sens intime. Tout homme sait, par le témoignage invincible de sa conscience, qu'il est un individu unique, composé d'un corps et d'une âme propre. Or, si l'on admet la métempsycose, avec oubli de l'identité personnelle, personne n'a une âme propre. Aujourd'hui elle est à moi, hier elle fut à Jean, demain elle sera à Pierre, puis a Paul, et ainsi de suite. Ces esprits ou ces âmes errant en plusieurs corps peuvent constituer des simulacres humains,

Digitized by Google

mais non pas de vrais hommes dont chacun ait sa destinée particulière, comme nous l'apprennent pourtant la raison et la révélation.

Mais, question bien différente, le temps d'épreuve, qui doit certainement finir tôt ou tard, ne se prolonge-t-il pas au delà de cette vie ? Y a-t-il une pluralité d'existences à venir, où l'âme conservera la conscience de sa personnalité ? Laissée à elle seule, la raison ne saurait pas déclarer cette hypothèse certainement fausse. D'autre part, aucune raison positive ne plaide en sa faveur. Heureusement, la révélation vient ici au secours de la raison humaine et nous donne sur ces importants problèmes des certitudes irréfragables. La préexistence des âmes et leur migration sont des erreurs condamnées par l'Église. Il est de foi que, immédiatement, sans nul intervalle, le jugement suit la mort et qu'aussitôt la destinée de l'âme est irrévocablement fixée. Après la mort, il n'y a plus de temps. « C'est une chose arrêtée, dit l'apôtre saint Paul (1) : mourir d'abord et une fois seulement, après cela le jugement » ; et après la sentence du jugement, bénis et maudits s'en vont dans leur éternité. Mais comme rien de souillé ne peut paraître devant la face divine, ceux qui ne sont pas assez purs pour prendre immédiatement possession du bonheur qui leur est destiné, vont au purgatoire amoureusement souffrir pour achever de satisfaire à la justice de Dieu.

Il n'y a donc pas d'esprits désincarnés qui vagabondent, après la mort, dans les espaces cosmiques ; il n'y a plus de vies d'épreuve, au delà de la tombe ; il n'y a que des âmes dont le sort est fixé. Et aucune de ces âmes, soit du ciel, soit de l'enfer, soit du purgatoire, ne peut, par ses seules forces naturelles, communiquer avec les hommes.

D'après saint Thomas d'Aquin, l'âme séparée du corps, ne peut, par sa vertu propre, imprimer le mouvement à aucun corps. « Il est manifeste que l'âme, quand elle est encore unie au corps, ne meut pas le corps s'il n'est pas vivant, et, par suite, si quelque membre du corps venait à être mortifié (par la paralysie, par exemple), il n'obéit plus à l'âme, quant au mouvement local. Or, il est clair qu'aucun corps n'est vivifié par

(1) *Ad Hebr.* IX, 27.

Digitized by Google

l'âme séparée et, par conséquent, en vertu de sa nature, aucun corps ne lui obéit plus, quant au mouvement local (1) ! »

Cependant les bienheureux, en vertu des prérogatives annexées à la gloire, peuvent, à leur gré, apparaître aux vivants; mais évidemment toujours en se conformant aux dispositions de la divine providence.

D'autre part, d'après le témoignage de l'Écriture (2), les âmes des trépassés sont séparées des mortels par un vaste abîme, ce qui leur ôte toute possibilité de commerce réciproque.

Donc, une communication avec les vivants de la part des âmes bienheureuses, confirmées dans la grâce et la sainteté, ne se fera que dans un but saint, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Ce qui, pour les apparitions spirites, est très loin d'être le cas.

De la part des âmes du purgatoire ou des damnés elle n'est possible que moyennant un miracle. Or, Dieu n'opère de miracle que dans des cas très rares, pour des fins dignes, nobles, élevées ; et non pas, chaque soir, sur l'invitation d'un médium, pour satisfaire une curiosité malsaine, si pas sacrilège et impie.

Mais les phénomènes spirites ne pourraient-ils pas être l'œuvre d'êtres mystérieux et invisibles, répandus dans les airs; des élémentals comme on les appelle aujourd'hui, et qui furent jadis les satyres, les faunes du paganisme, les farfadets, les lutins, les vampires, les gnomes du moyen-âge, les sylphes et les ondines des mythes scandinaves ? Cela encore n'est pas admissible. Il est de foi, en effet, que de telles créatures n'existent pas. Le quatrième concile de Latran déclare que Dieu est le créateur de tout ce qui existe. Ce tout, il le divise en anges, en créatures matérielles, et en hommes composés d'angélique et de matière. Le concile du Vatican renouvelle cette définition. Il n'y a, par conséquent, que trois natures dans toute la création : la nature spirituelle ou angélique, la nature corporelle et la nature mixte de l'homme. Donc il n'y a pas de place dans l'œuvre créatrice pour d'autres êtres ; ils n'existent pas, conséquemment ils ne peuvent être cause des faits spirites.

Soit dit entre parenthèse, ceci ne touche en rien à la question de l'habitation des astres défendue non seulement par les

(1) S. THOM. *Somme*, I. q. 117, a. 4.
(2) *S. Luc*, XVI, 26.

Digitized by Google

spirites, mais encore par beaucoup de catholiques. Cette question est librement débattue ; l'Église n'a rien décidé à ce sujet. Ces millions de globes qui se balancent dans les espaces, plus grands et plus beaux que notre misérable terre, peuvent être peuplés d'êtres moins grands que les anges, mais plus grands que nous. Entre la vie intuitive des purs esprits et notre vie complexe, raisonnable, sensitive et végétative, il y a place pour d'autres vies. Cependant si ces astres sont habités, leurs habitants doivent nécessairement appartenir à une des trois catégories définies par le quatrième concile de Latran.

Et maintenant nous voici au bout de notre examen. Nous avons examiné les multiples causes mises en avant pour l'explication des phénomènes spirites. Le résultat ? Un vaste champ jonché d'hypothèses en ruines. Toutes, en effet, sont gratuites, dépourvues de tout fondement rationnel et expérimental, incapables d'éclaircir les faits pour l'interprétation desquels elles furent inventées. Ou donc sera la clef du spiritisme ? Quelle en est la cause ? Cette cause, elle est intelligente, de l'aveu de tous ceux qui étudient le problème, même des matérialistes. Ceux-ci errent quant à la spiritualité de l'être pensant ; mais ils conviennent que la pensée existe et ils appellent intelligent l'être qui pense. Or, les matérialistes concèdent que la cause des phénomènes spirites est intelligente, puisqu'elle prouve manifestement qu'elle est pensante.

Mais les causes intelligentes sont : Dieu, l'homme, les âmes des morts et les êtres immatériels. Attribuer les faits spirites à Dieu, serait un blasphème.

Aux âmes des défunts, ce n'est pas possible, nous l'avons établi.

A l'homme, c'est également impossible. Les phénomènes, en effet, dépassent les forces de l'homme ; de plus ils se produisent souvent sans aucune intervention de médium, qui, d'ailleurs, est mainte fois un enfant.

Restent les êtres immatériels, les esprits proprement dits. L'Écriture les divise en deux sortes : les bons, ce sont les anges ; et les mauvais, ce sont les démons.

PROSPER SAEY.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LES PREMIÈRES ANNÉES DU ROYAUME DES PAYS-BAS

Au cours de ces dernières années, les *Archives diplomatiques* de plusieurs grandes puissances européennes sont devenues, dans une mesure de plus en plus large, accessibles aux historiens. A Vienne et à Paris, entre autres, ils peuvent obtenir l'autorisation de consulter non seulement les correspondances antérieures à 1789, mais encore celles de l'époque contemporaine jusqu'aux événements de 1830. J'ai profité de ces facilités pour faire au quai d'Orsay et à la *Hofburg* des recherches sur une période peu étudiée de notre histoire, celle de l'union de la Belgique avec la Hollande. Mon attention s'est portée avant tout sur les rapports que les Ministres plénipotentiaires de France et d'Autriche près du roi des Pays-Bas adressèrent à leurs gouvernements respectifs pendant les années 1815 à 1830, documents qui offrent à un double titre un très vif intérêt.

Ils nous font connaître d'abord l'appréciation du monde diplomatique sur la politique du roi Guillaume et sur les différends qui séparent les Hollandais et les Belges, et ils jettent ainsi beaucoup de lumière sur la situation intérieure du royaume des Pays-Bas. Le spectacle qui se déroulait sous les yeux des diplomates accrédités à Bruxelles leur donna bientôt la conviction que l'œuvre du Congrès de Vienne n'était pas née viable. Dès les commencements de la réunion, ils prévirent la catastrophe finale et ils l'indiquèrent comme devant être la suite de la première commotion révolutionnaire qui viendrait à ébranler la France.

Ces rapports diplomatiques n'offrent pas moins d'intérêt au point de vue des relations extérieures du nouvel État. Créé par les Alliés dans des vues de défiance à l'égard de la France, le royaume des Pays-Bas n'eut en général avec elle que des rapports peu amicaux sinon hostiles. Ses allures relativement

Digitized by Google

libérales, d'autre part, lui créèrent plus d'une difficulté avec l'Europe conservatrice qui prenait le mot d'ordre à Vienne chez le prince de Metternich.

L'abondance des matériaux recueillis en dépouillant ces diverses correspondances m'oblige à diviser en plusieurs périodes l'étude que je me propose d'y consacrer. Aussi le présent travail n'embrasse-t-il que les premières années du royaume des Pays-Bas, celles qui s'étendent de la chute de Napoléon au Congrès d'Aix-la-Chapelle (1818).

Avant de l'aborder je ne puis manquer de rendre hommage aux personnes qui ont bien voulu faciliter mes recherches. C'est à l'aimable intervention de feu Son Exc. le regretté baron Beyens que j'ai obtenu de Son Exc. M. Develle, ministre des Affaires Étrangères de la République française, l'autorisation de consulter aux archives de son département, la *Correspondance de Hollande*. S'il m'a été donné, à Paris, d'apprécier en connaissance de cause l'inépuisable obligeance des fonctionnaires de la *Direction des Archives étrangères*, je conserve d'autre part un souvenir reconnaissant de l'accueil si bienveillant que m'ont fait à Vienne leurs Exc. le chevalier d'Arneth, Directeur des Archives Impériales, et M. de Borchgrave, Envoyé Extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des Belges. Historien distingué lui-même, M. de Borchgrave se plaît à encourager d'une manière particulièrement gracieuse les études de ses compatriotes. Je ne puis oublier, enfin, de mentionner l'aide si précieuse que m'a donnée, à la *Hofburg*, M. Arpad de Gyory de Nadudvar, l'érudit archiviste chargé de la communication des documents relatifs aux Pays-Bas.

Désireux de confronter la correspondance des Ministres de France et d'Autriche avec celles des Envoyés du Roi de Prusse à Bruxelles, j'avais demandé, par l'intermédiaire de la Légation Belge en Allemagne, d'être admis aux Archives Impériales à Berlin. Mais mes démarches, auxquelles Son Exc. le baron Greindl a bien voulu prêter son haut appui, n'ont pas abouti. Quoique les documents diplomatiques prussiens antérieurs à 1830 puissent, en règle générale, être consultés par les historiens, exception est faite, semble-t-il, pour la correspondance de Hollande.

* * *

Digitized by Google

Pendant les années qui vont nous occuper la légation de France à La Haye eut à sa tête le comte de la Tour du Pin Gouvernet (1), Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire, créé Marquis et Pair de France, après les Cent-Jours. Ce personnage n'était un inconnu ni en Hollande ni en Belgique. De 1791 au 10 août 1792, il avait dirigé la mission de France près de la République des Provinces-Unies. De 1808 à 1813, il avait été Préfet du département de la Dyle, et il avait en cette qualité résidé à Bruxelles.

Le marquis de la Tour du Pin eut une existence mouvementée. Au cours de la tourmente révolutionnaire qui lui enleva son père, ancien Ministre de la guerre sous Louis XVI, il se réfugia en Amérique où il avait pris part jadis à la guerre d'indépendance. Il fonda sur les bords de la Delaware, à quelques lieues d'Albany, une modeste exploitation agricole. « Là, s'il faut en croire la *Galerie historique des contemporains* (2), M. de La Tour du Pin aidé de deux négresses et d'un nègre esclaves labourait lui-même les champs et abattait les arbres des forêts... Douée d'une force de caractère supérieure à ses malheurs, M^me^ de la Tour du Pin portait au marché d'Albany les légumes du jardin et les produits de la basse-cour, qui étaient sous son inspection particulière. » Rappelé à Paris lorsque l'ordre fut rétabli en France, la Tour du Pin fut bientôt nommé préfet du département de la Dyle. Il servit le gouvernement avec zèle et fit étalage de dévouement envers la dynastie impériale. Quand la grossesse de l'Impératrice Marie-Louise fut annoncée, il proposa, dans un de ses rapports au Ministre de l'Intérieur, que la France elle-même fût désignée pour être le parrain de l'enfant. A cette fin, un maire délégué par les maires de chaque canton devrait être appelé au baptême (3). Créé baron de l'Empire en 1810, il réclama en 1811 la croix de la Légion d'honneur : « J'ai la conscience, disait-il, que le zèle avec lequel je me consacre au service de

(1) Sur La Tour du Pin, voir ROBERT et CONGNY *Dictionnaire des Parlementaires*, Paris Bourloton éditeur; DE LANZAC DE LABORIE *La domination française en Belgique*, Paris, 1895, t. II, *passim*; ainsi que les études que j'ai publiées sur le régime français dans la *Revue Générale*, 1895, et le *Messager des sciences historiques*, Gand, années 1893-1895.

(2) Édition de Mons, 1827, t. VI, *verbo* La Tour du Pin.

(3) *Archives nationales*, à Paris. Rapport du 30 octobre 1810. F^1c^ III, Dyle, 4.

Digitized by Google

Sa Majesté, que la franchise des sentiments avec lesquels je la sers, que mon âge, ce que j'étais, ce que je suis, me donnent des titres à cette faveur (1). »

Comme préfet la Tour du Pin a laissé en Belgique de meilleurs souvenirs que bon nombre de ses collègues. « Il rendit, » a dit un contemporain, son administration aussi paternelle » qu'il le pouvait sous un maître dur et absolu. » En 1813, Napoléon lui enleva ses fonctions avec éclat. Dans ses *Souvenirs* encore inédits, La Tour du Pin attribue sa révocation au refus qu'il aurait fait d'exécuter à l'égard d'un journaliste une mesure arbitraire ordonné par Savary, Ministre de la police. Quoi qu'il en soit de cette allégation que les documents administratifs ne confirment ni ne contredisent, la Tour du Pin ne se montra nullement dégoûté de servir l'Empire. En apprenant la nomination de son successeur, il protesta de son dévouement envers l'Empereur et écrivit à Réal qu'il avait été odieusement calomnié : « Mes amis m'avaient prévenu des efforts de mes ennemis, je m'attendais à leur succès, la lutte étant trop inégale, mais ce dont il n'est pas aussi aisé de triompher, c'est du caractère d'un homme qui emporte la conscience et la preuve qu'il a bien servi l'Empereur, et que, s'il peut un jour juger par lui-même, il reconnaîtra qu'un de ses plus zélés serviteurs a été calomnié de la manière la plus infâme (2). » Quinze jours après, d'ailleurs, grâce aux instances de sa femme, semble-t-il, il rentra en faveur et fut nommé préfet de la Somme.

En 1814, lors de la débâcle finale, la Tour du Pin, sans prendre la peine de renoncer au service de Napoléon, se servit de ses fonctions pour favoriser le retour des Bourbons (3). A ceux-ci du moins, il resta fidèle, non seulement pendant les Cent jours mais encore après la Révolution de juillet. Louis XVIII, dès le mois d'août 1814, le nomma Ministre de France à La Haye. Mais la Tour du Pin ne rejoignit son poste que l'année d'après, le gouvernement l'ayant, dans l'entre temps, envoyé au Congrès de Vienne, dont il fut l'un des secrétaires. Dans cette nouvelle phase de son existence, le comte de la Tour du Pin se donna de cœur et d'âme à la cause de la dynastie légitime. A lire certains de ses rapports diplomatiques,

(1) *Ibidem*, Lettre du 9 février 1811. F^{lc} III, Dyle, 4.
(2) Rapport du 20 mars 1813, aux *Archives nationales*, F^{7}, 8337.
(3) HENRY HOUSSAYE, 1814, Paris, 1894, p. 20.

Digitized by Google

on ne croirait pas qu'on a à faire à un ancien préfet de Napoléon. Il y parle de combinaisons politiques « que la folie de « Bonaparte pouvait seule imaginer » ; il rappelle son « pouvoir de fer », et faisant un jour allusion à l'annexion de la Hollande à la France, il va jusqu'à écrire : « il semblerait qu'il ne dût » appartenir qu'à Bonaparte d'avoir des conceptions aussi » creuses et aussi disparates ». En 1820, le marquis de la Tour du Pin fut transféré de la légation de Bruxelles à celle de Turin. Ayant refusé en 1830 de prêter serment au gouvernement de Louis Philippe, il se retira à Lausanne, où il mourut en 1837, à l'âge de 78 ans.

Nous possédons moins de renseignements sur le baron de Binder, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur François. Avant de diriger la légation d'Autriche près du royaume des Pays-Bas, ce diplomate avait passé par les missions de Copenhague et de Stuttgardt. Il semble qu'il jouissait de la confiance spéciale du prince de Metternich dont il partageait avec chaleur les doctrines politiques. Il ne se bornait pas à entretenir avec le célèbre chancelier de cour et d'État la correspondance officielle : les archives portent trace de lettres plus intimes que ces personnages s'échangeaient. Aussi le Ministre d'Autriche à Bruxelles passait-il généralement dans le monde diplomatique « pour un des faiseurs de M. de Metternich » (1).

Les rapports diplomatiques du Baron de Binder portent, à chaque page, la trace de l'hostilité décidée qu'il avait vouée aux *idées libérales*. Dans la plupart des États européens, une fraction notable de l'opinion réclamait à cette époque l'octroi de constitutions écrites, l'institution du régime parlementaire, la proclamation des libertés de la presse et des opinions. Le baron de Binder n'admettait pas qu'on fît à ces réclamations la moindre concession, même de forme. C'était, dans toute la force du terme, un réactionnaire, et il ne s'en cachait pas. Le Baron

(1) Rapport du comte de Caraman, secrétaire de la légation de France à La Haye, en date du 2 octobre 1815. — Sauf indication contraire, les documents français que nous citons reposent aux Archives du Ministère des affaires étrangères, à Paris, dans le fonds dit : *Correspondance de Hollande*, — et les documents autrichiens à la *K u. K. Haus-Hof und Staatsarchiv*, à Vienne, fonds dit : *Berichte aus Niederlanden*. A Vienne comme à Paris, les documents sont classés par ordre de date. Il me paraît superflu dès lors d'indiquer le numéro de la farde ou du volume qui les contient.

Digitized by Google

de Nagell, Ministre des Affaires Étrangères du royaume des Pays-Bas lui ayant un jour demandé s'il ne connaîtrait pas un écrivain de talent capable de combattre les doctrines libérales qui avaient cours en Belgique, le Baron de Binder lui répondit « qu'il ne s'agissait pas ici de composer pour ainsi dire avec ce qu'on se plaît à appeler l'esprit du temps ; que l'excès d'un principe ne pouvait être combattu avec succès que par l'excès d'un principe contraire ; qu'il leur fallait un vigoureux athlète pour le pouvoir absolu, et qu'un réactionnaire de la trempe de Fiévée pouvait seul faire leur affaire » (1).

Vers la fin de 1817, le gouvernement autrichien fonda les *Annales de la littérature*, revue qui paraissait « sous la direction immédiate mais non ostensible (2) » du Prince de Metternich. Le chancelier de cour et d'État envoya un prospectus de cette publication au Baron de Binder en lui demandant d'y collaborer à l'occasion et de travailler à la répandre dans les Pays-Bas. Le diplomate autrichien, tout en se montrant favorable aux désirs de son chef, se permit de remarquer que le programme de la revue ne lui semblait pas conçu dans un sens suffisamment réactionnaire pour faire du bien en Belgique ; pour l'Allemagne, c'était différent, « parce que les théories révolutionnaires (ou libérales, ce qui revient au même, quoique les défenseurs des dernières nous les représentent comme conservatrices de l'ordre social) y ont beaucoup plus leur source dans la mauvaise organisation des têtes que dans la corruption des cœurs..... Il faudra *de l'esprit de réaction* pour entraîner là où les cœurs sont complices des égarements des têtes ; où les théories ne servent qu'à masquer les calculs des passions personnelles ; où, enfin, toute concession *sur les formes mêmes* des nouvelles idées serait d'un effet dangereux. Tel est le cas, à ce qu'il me semble en France, et dans les pays où, faute de principes *natifs*, on prend les principes français à crédit, comme en Belgique. J'ose donc croire que Votre Altesse n'exclura pas entièrement la polémique du plan de son journal quand il s'agira de productions littéraires qui doivent leur origine du sol français ou *francisé*... » Aussi était-il décidé en collaborant à donner « carrière à son ancienne indignation contre les deux folies du siècle, *la manie des consti-*

(1) Rapport du 3 juin 1818.
(2) *Mémoires de Metternich*, t. III, p. 96.

Digitized by Google

tutions et le soi-disant *esprit du temps*, qui, du reste, n'en font qu'un. »

Le Baron de Binder ne jugeait pas seulement le Prince de Metternich trop modéré dans son journal mais encore dans toute sa politique. Ce ne fut qu'après les conférences de Carlsbad que le chancelier de cour et d'État crut pouvoir escompter sa complète approbation. Les plénipotentiaires des Etats de l'Allemagne, réunis en conférence à Carlsbad, avaient adopté sur la proposition de Metternich des mesures de surveillance très rigoureuses à l'égard des universités et de la presse, qui étaient les foyers principaux de la propagande libérale dans la Confédération germanique. En annonçant cette bonne nouvelle au Baron de Binder, Metternich, qui, avant de se rendre en Bohème, avait visité Naples et l'Italie, lui écrivait : « Vous voyez que j'ai » été m'embraser au feu du Vésuve, et cette fois j'espère que » vous serez content de moi (1) ».

Je ne sais si le Baron de Binder collabora effectivement aux *Annales de la Littérature*. Mais en 1820, il composa sur les questions du jour une étude qu'il transmit à Metternich en lui demandant s'il en approuverait la publication. Si le Chancelier n'avait pas le temps de lire ce travail, Binder le priait de le faire examiner par d'autres, mais « pas par des Gents (2) qui s'effrayent aujourd'hui de toute idée hardie et de toute expression énergique ». Avant d'envoyer son manuscrit à Vienne, Binder l'avait colporté dans les salons du monde diplomatique : « Madame de la Tour du Pin, l'une des femmes les plus » distinguées que j'ai rencontrées, est au nombre des personnes » auxquelles j'ai lu mon ouvrage. J'ai voulu essayer sur un » amour-propre féminin l'effet du passage qui concerne la » France, et ce n'est pas à ses bons sentiments monarchiques » seuls que je dois l'approbation qu'elle y a donnée. » (3)

Plus d'une fois le Baron de Binder développa sa manière de voir en présence du Roi Guillaume, que les libéraux de tous les pays saluaient alors comme type du monarque éclairé. L'occasion de l'un de ces entretiens fut la création d'un Conseil d'État en Prusse. Au cours de la guerre de délivrance, le

(1) Extrait cité par la Tour du Pin dans son rapport du 7 octobre 1819. — Je n'ai pas trouvé à Vienne la lettre en question.

(2) Confident de Metternich et publiciste conservateur.

(3) Rapport du 8 Mars 1820.

Digitized by Google

souverain de ce pays, comme la plupart des princes de l'Allemagne, avait promis à ses peuples une constitution et des institutions libérales. En 1817, ses sujets attendaient encore l'exécution de cette promesse, lorsque la création du Conseil d'État vint raviver leurs espérances. Ils ne tardèrent pas à être détrompés :

« Je crois devoir rendre compte à votre Altesse, écrit le baron de Binder à Metternich (1), d'une conversation que j'ai eue l'autre jour avec le Roi, puisque le prince de Hatzfeldt, qui s'y trouvait en tiers, et qui en était mêlé, a cru devoir en faire usage à Berlin, pour influer dans un bon sens sur les dispositions de son propre gouvernement.

Sa Majesté, qui sait combien ma profession de foi politique est *antilibérale* et *anticonstitutionnelle* ne m'avait plus fait l'honneur, depuis longtemps, de me parler d'affaires publiques. Après le dernier grand dîner qui s'est donné à l'occasion des relevailles de Madame la Princesse d'Orange, Elle vint à moi et au prince de Hatzfeldt, qui nous trouvions l'un à côté de l'autre dans le salon, pour nous demander si nous avions déjà connaissance de la nouvelle organisation du Conseil d'État en Prusse ; et s'adressant particulièrement au Prince, Elle lui dit, avec l'air de satisfaction de quelqu'un qui trouve la justification de sa conduite dans l'exemple d'un tiers, que le conseil d'État semblait surtout avoir été institué pour préparer la future organisation constitutionnelle de la monarchie. Le Prince, qui n'avait pas encore reçu communication du nouveau plan, mais qui redoute beaucoup pour son pays, l'exécution d'une demi-promesse donnée il y a deux ou trois ans, et dont le gouvernement semble reconnaître le danger aujourd'hui, répondit au Roi qu'il espérait plutôt que son gouvernement préviendrait, par l'établissement du Conseil d'État, celui d'une représentation nationale qui lui paraissait aussi peu convenir à la Prusse qu'à toutes les autres monarchies de l'Europe. Je pris la parole à mon tour pour commenter cette dernière assertion, en observant que la représentation par corps me semblait autant être de la nature des souverainetés, que la représentation cantonale, ou simplement calculée sur le terrain ou la population, était de l'essence du gouvernement républicain, et que je ne connaissais que trois États en Europe, l'Angleterre, la *Hollande* et la Suisse, dont l'organisation morale et politique, les habitudes et les souvenirs réclamassent ce dernier genre de représentation. Le Roi me parut assez frappé de mon argumentation, et tourna la conversation sur l'état actuel de la France. Il parla... des symptômes de mécontentement et d'esprit

(1) Rapport du 11 avril 1817.

Digitized by Google

séditieux qui se manifestaient dans ce pays, en finissant par l'observation que l'art de régner était plus difficile dans ce siècle qu'il ne l'avait été dans aucun autre. Je demandai pardon à Sa Majesté de ne pas être de son avis, et de croire plutôt que la destruction d'une multitude de fausses idées et de théories dangereuses, qui avait été la suite de la catastrophe du gouvernement révolutionnaire en France, simplifiait autant cet art, qui me semblait consister principalement dans la connaissance des besoins moraux des peuples, que les gouvernements pouvaient compter aujourd'hui sur le soutien de ces mêmes peuples, qui, en masse, devaient constamment tendre vers l'ordre, le repos et tous les principes conservateurs. J'ajoutai que l'erreur qui me paraissait la plus funeste, était celle de reconnaître l'esprit d'un siècle là où il n'est point ; que je n'admettais pas l'existence de celui qu'une certaine classe d'hommes prêtait au nôtre, puisque je ne connaissais aucune nécessité morale pour cette existence ; que si, en abstraction, on admettait un esprit particulier pour nos temps, cet esprit devait être plutôt celui de la réaction, puisque le principe révolutionnaire était usé, que ceux qui avaient agi d'après ce principe ne pouvaient espérer, au mieux, que de conserver ce qu'ils avaient acquis, tandis que le principe de la réaction étant vivant, offrait seul aujourd'hui une perspective à l'ambition, et devait par conséquent réunir autour de lui toutes les forces morales et tous les talents, et plaçait ses défenseurs dans la position avantageuse où s'étaient trouvés les démagogues au commencement de la révolution, c'est-à-dire, dans l'attitude de l'attaque contre celle do la défense. Je partis de là pour dire (tout en affectant de borner mes observations à l'état de la France) que, d'après ma conviction personnelle, je devais désirer que son gouvernement ne méconnût pas cette vérité, ne s'occupât pas outre mesure de ce que ce principe de réaction pouvait montrer trop d'activité dans le commencement puisque chaque excès dans l'application d'un principe trouvait sa borne naturelle dans l'action du principe contraire, et que j'espérais que, sans provoquer l'abus, il se garderait de comprimer le principe même...

Cette conversation, ou plutôt ce discours improvisé, entrecoupé de temps en temps par quelques observations du Roi et du prince de Hatzfeldt, m'a paru ne pas déplaire à S. M., et je ne désespérerais pas de La voir changer d'idées en partie au moins, si des Ministres dans lesquels Elle aurait confiance lui répétaient quelquefois ce langage. »

Un apôtre aussi convaincu pouvait rendre ailleurs plus de services qu'à Bruxelles. En 1820, Metternich confia au baron de Binder la légation d'Autriche à Turin. Le Piémont, plus encore que les autres États européens, était travaillé par les doctrines libérales, et Metternich, avec beaucoup de clair-

Digitized by Google

voyance, se rendait compte du danger auquel leur diffusion en Italie exposerait les possessions Autrichiennes de la péninsule.

Lorsque le baron de Binder reçut, au mois d'avril 1815, ses lettres de créance pour Bruxelles, le royaume des Pays-Bas venaitseulement de se constituer.

***

La réunion de la Belgique et de la Hollande en un royaume indépendant répondait à un vœu déjà ancien de la politique anglaise. Au cours des guerres de la Révolution, le cabinet Britannique, avait, à plusieurs reprises, exposé ses vues à ce sujet aux grandes puissances du continent. Et tout récemment, dans le traité secret de Chaumont, du 1er mars 1814, il avait obtenu pour ses projets l'adhésion formelle de l'Europe coalisée.

Pour les Belges, cette réunion ne constituait pas non plus une solution improvisée à tous égards. Pendant la révolution Brabançonne déjà, des plans de réunion de la République Belge avec celle des Provinces-Unies avaient été agités, sans rencontrer, il est vrai, grande faveur auprès de l'opinion. Dans la suite, pendant la domination française, cette idée continua de préoccuper de divers côtésles esprits. Les préfets, dans leurs rapports sur l'état de l'opinion publique dans les départements réunis, rapportent que, parmi les projets préconisés en Belgique par les adversaires de la France, figure celui d'une réunion avec la Hollande sous le sceptre de la Maison d'Orange.

Des encouragements venus de Hollande ou d'Angleterre facilitèrent sans doute l'éclosion et la propagation de ces projets. En tout cas, dès que les armées alliées, commandées par le général comte de Bulow et le duc de Saxe Weimar, eurent fait leur entrée à Bruxelles dans les premiers jours de février 1814, des intrigues partirent de leur camp pour en favoriser la réalisation. Une lettre du baron de Feltz à Metternich, que j'ai eu la bonne fortune de trouver aux archives de Vienne, fournit au sujet de ces manœuvres des détails intéressants. Ce personnage, Luxembourgeois d'origine, avait sous l'ancien régime occupé de hauts emplois dans les Pays-Bas. Retiré à Vienne pendant la domination française, il avait été bientôt nommé Envoyé extraordinaire et Ministre plénipoten-

Digitized by Google

tiaire de l'Empereur à La Haye. Il occupa ce poste jusqu'à la réunion de la Hollande à l'Empire français. Rentré par la suite en Belgique et resté profondément dévoué à l'Autriche qu'il désirait voir rentrer en possession des Pays-Bas, le baron de Feltz crut devoir avertir le prince de Metternich des menées orangistes :

« Dans une lettre d'avant hier dont M. le capitaine Wagner a bien voulu se charger, écrivait-il, le 11 février, j'ai eu l'honneur d'offrir à Votre Altesse mon hommage de respect et de félicitations ; le séjour de cet officier s'étant prolongé j'ai cru devoir saisir cette occasion sûre pour porter à la connaissance de Votre Altesse plusieurs circonstances assez intéressantes du moment, elles ne sont point étrangères au service de Sa Magesté, je me bornerai au simple narré.

Avant hier le Duc de Saxe-Weimar avec qui j'avais eu l'honneur de souper chez le comte Charles de Grunne me pria d'aller le voir le lendemain. J'y fus, il m'entretint de différents objets administratifs concernant la Belgique dont il me supposait la connaissance, des... (mot illisible : besoins?) de l'armée, d'un armement, d'un gouvernement provisoire, d'une députation au quartier général des puissances alliées etc. Je lui répondis qu'en général je n'avais plus que des réminiscences sur les affaires, que je n'étais plus employé à rien, mais que j'étais lié à la Cour de Vienne par des serments et par une pension, que la guerre avait éclaté pendant que j'étais malade à la campagne, et, tout passeport m'ayant été refusé depuis, je n'aspirais qu'après le moment de retourner à Vienne, que dans cette position je ne pouvais m'expliquer sur aucune affaire, bien moins encore y coopérer, si je n'obtenais pas de son Altesse Sérénissime la confirmation de ce que m'avait dit le lieutenant général de Borstel, qu'il entrait dans les vues des puissances alliées que les Pays-Bas rentrassent sous la domination de l'auguste Cour de Vienne, que je ne connaissais aucunement les desseins de cette Cour, que je n'avais d'elle aucune mission ni commission, qu'ainsi je devais m'abstenir de la servir suivant mon opinion privée mais que je ne pouvais aussi me laisser engager à rien de ce qui tendrait le moins du monde, directement ou indirectement, à desservir ses intérêts.

La réponse du duc fut beaucoup plus vague que les discours du général de Borstel. (Celui-ci, à son entrée dans Bruxelles avait fait entendre très clairement à plusieurs personnes, à moi entre autres, que les Pays-Bas retourneraient sous la domination autrichienne, si pas immédiatement au moins à titre de suzeraineté, ces provinces passant selon toute probabilité en propriété à son Altesse sérénissine Mgr l'Archiduc Charles.) Il m'a dit qu'il croyait que chacune des puissances alliées reprendrait ce qu'elle avait perdu, que tel était le principe général de l'alliance ;

Digitized by Google

que les événements s'étant précipités contre toute attente, on ne connaissait pas de disposition particulière sur les Pays-Bas, qu'il serait urgent que des députés de la Belgique allassent en solliciter une au quartier général des puissances alliées, qu'en attendant il fallait composer un gouvernement provisoire, composé d'un gouverneur militaire et civil avec différents rapporteurs, etc. Il en était là lorsqu'on lui annonça le duc de Clarence (1). Après ce prince, il vint d'autres personnes, il ne fut plus question de rien et je me retirai.

« Le soir il se passa au théâtre une scène assez extraordinaire ; la ville avait fait illuminer, décorer une loge qui semblait destinée au duc de Weimar avec les officiers généraux. Le duc n'y resta qu'un moment, il s'en alla avec le général comte de Bulow ; le duc de Clarence et le jeune prince d'Orange arrivèrent, alors l'orchestre entonna l'air *God save the king*, il y eut beaucoup d'applaudissements, le duc de Clarence se retira au fond de la loge et laissa en avant le prince d'Orange ; celui-ci fut extrêmement applaudi, il y eut des *vivat*, des cocardes oranges, le jeune prince remercia le public par des salutations : dans la soirée, le comte Charles de Grunne fit sur cela des observations au duc de Weimar qui lui répondit : *probablement le duc de Clarence avait bu un coup de trop, je ferai des dispositions pour qu'il n'arrive plus une pareille chose.*

« Le lendemain 9, parurent deux Gazettes, l'une intitulée l'*Oracle*, l'autre *Gazette de Bruxelles*, contenant des articles forgés évidemment par les partisans de la Maison d'Orange pour provoquer un vœu en faveur de cette Maison à la souveraineté des Pays-Bas réunis à la Hollande. On eut aussi connaissance d'un Comité hollandais, il fut distribué des cocardes oranges dans les petites villes et dans les campagnes, on vit paraître un personnage diplomatique décoré d'un ruban orange. C'était un nommé Van Zuylen de Nyevelt, ci-devant secrétaire de légation, puis chargé d'affaires de Hollande en Espagne. Tout cela produisit une assez grande fermentation dans les esprits. »

Ce même jour, sans s'en douter, les Alliés, fournirent au baron de Feltz l'occasion de déjouer ces manœuvres. Comme il convenait de donner à la Belgique une administration provisoire, le duc de Weimar et le général Bulow chargèrent de ce soin les Généraux baron de Wolzogen et Bogen, et ceux-ci peu au courant des choses de ce pays adressèrent au baron de Feltz un billet ainsi conçu : « Le Général baron de Wolzogen prend la liberté d'inviter Monsieur le baron de Feltz de venir vers les

(1) Frère du Roi d'Angleterre, Georges IV. Le duc de Clarence régna plus tard sons le nom de Guillaume IV.

Digitized by Google

dix heures à la Préfecture. Son Altesse le duc de Weimar et le Général Bulow ont nommé le Général Bogen et moi pour arranger provisoirement le Gouvernement de la Belgique, et Son Altesse désire que vous vouliez avoir la bonté de nous aider de vos conseils. Bruxelles, ce 9 février 1814. » Laissons le baron de Feltz raconter au prince de Metternich l'accueil qu'il fit à ces ouvertures :

« Hier 10, je reçus le billet ci-joint d'un baron Wolzogen, général attaché au duc de Weimar, je me rendis à son invitation et trouvai en lui un homme d'esprit très retors ; il me pria de m'expliquer sur le plan du gouvernement provisoire, de lui désigner les personnes que je croirais les plus propres à en remplir les places ; je lui répondis qu'avant tout je devais lui observer que la scène du théâtre et toutes les circonstances accessoires me forçaient à me tenir fort en réserve puisqu'elles dénotaient assez qu'on avait des vues pour la Maison d'Orange, que dans l'ignorance où j'étais de celles de la Cour de Vienne, je ne voulais pas m'exposer à aucun rapport qui pût lui déplaire, que sur le fond de la question il ne m'appartenait pas de m'expliquer : la réponse du général fut que la scène du théâtre était un effet du hasard et de l'impulsion de quelques individus qu'on n'avait pu contenir parce qu'on n'y était pas préparé et que la police était désorganisée, que le duc en était fâché, que le Prince d'Orange allait suivre les mouvements de l'armée, que M. Van Zuylen allait être renvoyé en Hollande, qu'il ne savait pas ce qui pourrait être résolu quant à la souveraineté des Pays-Bas, qu'une députation vers le quartier général était urgente; il laissa échapper que la Cour de Vienne avait cédé les Pays-Bas contre des équivalents, que si on lui rendait ces équivalents, il n'était pas apparent qu'elle formât des prétentions sur le principal compensé, d'autant qu'elle annonçait le plus grand désintéressement, qu'au reste on trouvait dans les mémoires du grand Frédéric un passage qui pouvait servir de leçon, que ce monarque disait que, si jamais il faisait la conquête des Pays-Bas sur la Maison d'Autriche, ce serait pour la forcer à les reprendre, que d'après cela il croyait bien qu'ils lui reviendraient, qu'au surplus les objets dont il désirait m'entretenir n'étaient dans aucun cas de nature à pouvoir compromettre ma délicatesse. Sur cela je lui donnai les renseignements purement administratifs qu'il me demanda et je les donnai tellement circonscrits que dans aucune chance éventuelle ils ne peuvent tourner contre l'intérêt du service de la Cour Impériale. Je lui proposai différentes personnes pour la composition du gouvernement provisoire, puis je le quittai.

« Dans la soirée, j'eus l'occasion de voir chez le Prince d'Orange M. Robert Fagel qui a eu un brevet de lieutenant colonel au service

Digitized by Google

impérial et avec la famille duquel j'ai été fort lié pendant ma mission en Hollande. Il vint me dire qu'il était bien fâché de ce qui était arrivé au théâtre et ailleurs, qu'il fallait s'en prendre à M. de Zuylen de Nyevelt qu'on venait de lui donner ordre de cesser ses manœuvres et de se retirer en Hollande. Je lui répondis que je n'avais aucune qualité pour me mêler de ces affaires-là, que je ne pouvais cependant qu'applaudir à tout ce qui serait fait pour prévenir l'explosion de l'esprit de parti qui ne pourrait amener que des éclats fâcheux sous quelque rapport que ce fût : reste à voir maintenant si on ne remuera pas quelqu'autre corde, le ministère de S. M. jugera jusqu'à quel point il peut convenir aux intérêts de sa cour de faire parvenir ici quelque direction sur la conduite à tenir, elle a sous la main assez de partisans connus et cachés pour n'être pas dans l'embarras du choix. M. le capitaine Wagner confirmera toutes ces circonstances à Votre Altesse ; j'ai cru qu'il convenait de les porter à sa connaissance à tout événement. Certes, un pays qui produisait à la France de 150 à 160 millions de francs par an mérite bien quelque sérieuse attention, dût-on en rabattre plus du tiers dans un système plus modéré et moins vexatoire que celui de la France ; sous l'ancien gouvernement Autrichien, les Pays-Bas ne rendaient pas plus de 20 millions de francs, et certes c'était trop peu. On sent si bien la différence que les trois quarts de la nation désirent sincèrement de repasser sous ce gouvernement tutélaire, quoiqu'il se pourrait que personne n'agissant pour faire proclamer ce vœu, l'argent et les intrigues en fissent proclamer un autre. »

Cette lettre explique la manière singulière dont les Alliés composèrent l'administration provisoire de la Belgique. Les partisans de l'ancien régime et de la Maison d'Autriche s'y trouvaient pour ainsi dire exclusivement représentés ! Par là furent ravivées des espérances dont la déception ne pouvait qu'être fatale à l'ordre des choses secrètement arrêté par les Puissances à Chaumont. Il est équitable toutefois d'ajouter que les manœuvres indiscrètes et maladroites des Orangistes, en heurtant de front le sentiment public et en provoquant des contremanifestations, contribuèrent pour leur part à rendre malaisé l'acheminement de la Belgique vers ses nouvelles destinées (1).

*
* *

Pendant les mois qui suivirent l'entrée des Alliés à Bruxelles,

(1) Voir aussi sur le mauvais effet des maladresses Orangistes les *Memoirs and correspondence... of Viscount Castlereagh*, 3e série, t. I, *passim*.

Digitized by Google

le sort de la Belgique demeura douteux, bien qu'après l'abdication de Napoléon et l'armistice du 23 avril il fut certain qu'elle ne redeviendrait pas française. Mais, les arrangements de Chaumont étant demeurés secrets, la question d'une restauration autrichienne ou d'une union avec la Hollande resta ouverte aux yeux de l'opinion. Les partisans de chacune de ces solutions s'agitèrent. Des brochures et des pamphlets parurent en sens divers, et l'on put voir à quel point l'esprit public était divisé. Des questions autrement graves qu'une question purement dynastique séparaient les partis (1).

Si le parti conservateur préconisait le retour de la Maison d'Autriche, c'est qu'il considérait ce retour comme étroitement lié au rétablissement de l'ancien régime, objet principal de ses vœux. Ni le lamentable échec de la Révolution Brabançonne, ni les événements des vingt-cinq dernières années ne lui avaient ouvert les yeux. Ceux qui parlaient en son nom déclaraient qu'il fallait « anéantir les institutions des novateurs, tous les codes de Bonaparte ». Ils demandaient le rétablissement intégral des anciennes lois qu'ils considéraient comme « essentiellement liées à la prospérité de la Belgique ». Il fallait que la religion catholique fût proclamée religion de l'État et que l'exercice public de tout culte dissident fût interdit. Le clergé réclamait le rétablissement de la dîme, et il désirait former comme jadis un ordre dans l'État. Le comte de Mérode l'a fort bien dit : la plupart de ces vues étaient « impraticables » (2). Bien des circonstances, sans doute, expliquent et excusent l'aveuglement des conservateurs : il n'en fut pas moins regrettable.

Ceux qui préconisaient, au contraire, l'union avec la Hollande y voyaient l'avantage de pouvoir doter la Belgique d'institutions nouvelles en harmonie avec les idées modernes. Mais leurs moyens de propagande n'étaient pas toujours adroits. En heurtant les sentiments religieux des populations, loin de gagner des prosélytes, ils affermissaient les catholiques dans la pensée

(1) Pour les faits généraux, nous renvoyons une fois pour toutes aux ouvrages bien connus de : DE GERLACHE, *Histoire du royaume des Pays-Bas;* DE BOSCH-KEMPER, *De Staatkundige Geschiedenis van Nederland tot 1830*, Amsterdam, 1868 ; HYMANS, *Histoire politique et parlementaire de la Belgique de 1814 à 1830*, t. I ; JUSTE, *Le soulèvement de la Hollande en 1813 et la fondation du royaume des Pays-Bas ;* NUYENS, *Geschiedenis van het Nederlandsch volk van 1815 tot op onze dagen*, Amsterdam, 1883.

(2) *Souvenirs du comte de Mérode-Westerloo*, t. I, p. 357.

Digitized by Google

que seul le rétablissement de l'ancien régime offrait des garanties efficaces aux libertés de l'Église.

Tandis que les partis étaient ainsi aux prises, la France, par une clause secrète du traité de Paris (30 mai 1814), adhéra à l'union de la Belgique et de la Hollande, et Guillaume d'Orange, Prince Souverain des Provinces-Unies, accepta, le 21 juillet, le traité secret de Londres du 20 juin, par lequel les Alliés avaient fixé les conditions de l'union des deux pays. A la suite de cette acceptation, et tout en ne faisant pas connaître ces divers arrangements, les Puissances nommèrent le Prince d'Orange Gouverneur général de la Belgique au nom des Alliés. Sa juridiction ne s'étendait cependant que sur les territoires de la rive gauche de la Meuse.

La question dynastique parut dès lors tranchée aux yeux de l'opinion. Le calme et l'union ne se rétablirent pourtant pas dans les esprits, Si la question dynastique se trouva reléguée à l'arrière-plan des controverses, les conditions même de l'union avec la Hollande furent plus que jamais discutées. Les uns se prononçaient pour une séparation administrative radicale : la Belgique, pensaient-ils, pourrait ainsi obtenir le rétablissement de ses anciennes constitutions. D'autres, au contraire, préconisaient un amalgame complet entre les deux peuples, qui ne formeraient qu'une nation dotée d'institutions « dans l'esprit du temps ». C'était cette dernière solution que les Alliés avaient arrêtée à Londres, mais ils n'avaient pas jugé opportun de faire connaître dès à présent leur décision au pays. Le désaccord qui séparait les partis en Belgique vint encore se compliquer au fur et à mesure qu'une foule de fonctionnaires, de nationalité belge, rentrèrent de France où ils avaient servi sous l'Empire. Privés de leurs places, ces personnes faisaient entendre hautement leurs regrets de voir la Belgique séparée de la France.

En Hollande, l'idée de la réunion avec la Belgique ne soulevait aucun enthousiasme non plus. Si les esprits y étaient moins divisés que chez nous sur les institutions à édifier, ils n'acceptaient cependant qu'à contre cœur la reconstitution des anciens Pays-Bas.

Les rapports des Chargés d'affaires que la France et l'Autriche accréditèrent à La Haye, en attendant que les Ministres plénipotentiaires fussent désignés ou pussent rejoindre leur poste, fournissent quelques détails intéressants sur les

Digitized by Google

fluctuations de l'opinion en Belgique et en Hollande. Il semble que le moindre incident alarmait les esprits : tel, par exemple, le maintien en Belgique, en pleine paix, de nombreuses troupes anglaises, hanovriennes et belges. Le comte de St Genest, secrétaire de la Légation française, mande à ce propos à son gouvernement (1) :

« Ces grands armements font croire à quelques personnes que le sort de la Belgique est encore un objet de discussion, et cela suffit pour entretenir des espérances contraires à l'ordre de choses actuel. Aussi, dit-on que l'esprit public n'est pas dans ces Provinces ce que désirerait leur nouveau gouvernement. On n'a cependant pas négligé de leur faire remarquer combien la bonne intelligence qui règne entre le Prince d'Orange et l'Angleterre promet au commerce des Pays-Bas de prospérité. Ce point de vue n'échappe point aux négociants hollandais. Ceux particulièrement de Rotterdam et d'Amsterdam redoutent déjà le tort que peuvent leur faire Anvers et d'autres villes de la Belgique ; et ne consultant que l'intérêt commercial ils verraient volontiers ces Provinces sous une autre domination pourvu que la navigation de l'Escaut fût fermée. Ces différentes opinions ont sans doute peu d'intérêt : aussi n'en rends-je compte que faute de nouvelles. »

Dans son rapport du 30 octobre, le même agent note les sentiments d'aigreur qui commencent à se manifester entre les habitants des provinces du Nord et ceux des provinces du Sud :

« Il règne parmi les Hollandais une certaine aigreur contre les Belges. On les accuse de montrer en général des dispositions peu en harmonie avec le système de réunion à la Hollande... Quoique persuadés que la réunion de la Belgique peut faire tort à leur commerce, en favorisant beaucoup celui d'Anvers, les Hollandais sont cependant irrités de la supposition que les Belges verraient avec chagrin leur réunion à la Hollande. »

C'est le moment où les Souverains et leurs Ministres commençaient à Vienne leurs négociations au sujet de la répartition définitive des territoires conquis sur la France. Les dissentiments les plus graves séparaient les amis d'hier, et l'écho de ces différends en se répercutant dans les diverses contrées de l'Europe, fit naître partout la crainte que la guerre allait

(1) Rapport du 3 octobre 1814, de La Haye.

Digitized by Google

recommencer. En Belgique, les adversaires de l'union avec la Hollande en profitèrent pour se remuer, et une brochure anonyme, intitulée : *Lettre d'un Belge au roi Louis XVIII*, vint préconiser le retour de nos provinces à la France. Cette publication n'était pas faite pour diminuer les prévention s du monde diplomatique à l'égard de ce pays qu'on supposait toujours tourmentée de la soif des conquêtes. Le comte de St-Genest écrit de La Haye le 6 novembre :

« J'avais déjà pu remarquer par l'extrême réserve observée à mon égard par les différents agents diplomatiques accrédités ici, que l'on se faisait toujours un point de politique d'entretenir contre la France des préventions, qui, justes dans d'autres temps, ne peuvent être aujourd'hui qu'un masque à l'ambition de ceux qui nous accusent encore. Toutes les Puissances de l'Europe sont tourmentées du désir de s'agrandir, mais aujourd'hui comme avant la dernière guerre, ce n'est qu'en sacrifiant leur indépendance réelle que la plupart des gouvernements réussissent à étendre leurs États. Aussi les espérances que l'on fondait sur le Congrès de Vienne s'affaiblissent-elles tous les jours. On examine davantage jusqu'à quel point telles et telles réunions projetées sont dans l'intétêt des peuples et, par suite, jusqu'à quel point elles peuvent être solides. Une lettre publiée en Belgique sous le titre de *Lettre d'un Belge à Louis XVIII* a fait dans ce pays-ci beaucoup de sensation. Le gouvernement, m'a-t-on dit, en a enlevé à temps tous les exemplaires imprimés ; mais on n'a mis que plus d'empressement à s'en procurer des copies. »

L'agitation des esprits faisait vivement désirer au gouvernement que le Congrès de Vienne se hatât de prendre, au sujet des Pays-Bas, des résolutions patentes et définitives. Elle décida d'autre part le Prince d'Orange à se rendre en Belgique où sa présence pendant les mois d'août et de septembre avait produit la meilleure impression :

« Son Altesse Royale, écrit le 1er Décembre 1814, M. Provost, chargé d'affaires d'Autriche, compte partir demain pour la Belgique où sa présence est très nécessaire pour calmer les esprits et prévenir de plus grands mécontentements. On prétend ici que la France ne perd pas ce pays de vue et qu'elle a soin de faire encourager le grand parti qui s'y prononce pour elle parfois d'une manière assez ouverte, et qui ne pourra être étouffé que par les soins et les mesures énergiques du gouvernement. Le retour d'un grande quantité de militaires et d'employés civils que, dans l'état actuel d'incertitude et d'administration provisoire

Digitized by Google

il est impossible de placer et de pourvoir d'abord, augmente en ce moment considérablement le nombre des prosélytes du parti français. »

Cette fois encore, le séjour du Prince d'Orange produisit de bons effets sur l'opinion publique ainsi que le constate le comte de St-Genest dans son rapport du 2 janvier 1815 :

« On commence à être plus content de l'opinion publique dans ces Provinces. Par contre les Hollandais manifestent plus ouvertement le peu d'inclination qu'ils ont pour ces nouveaux concitoyens. Il sera longtemps difficile de tenir la balance de manière à satisfaire les deux parties. »

Les Hollandais n'auraient cependant accepté à aucun prix que la Belgique restât à la France. Le même agent écrit de La Haye le 12 janvier :

« Quant à l'esprit public du pays où je réside il se modifie relativement à nous, suivant l'opinion que l'on a de nos relations avec l'Angleterre. Il me paraît que l'on serait porté à rechercher notre alliance si l'on voyait s'établir une véritable union entre nous et le gouvernement anglais. Le voisinage des Prussiens inquiète. Déjà, il donne lieu à beaucoup de petites tracasseries de frontières. On redoute l'esprit d'ambition et d'avidité qui, depuis plus de 100 ans, a constamment dirigé le Cabinet de Berlin. Mais toutes les craintes sont encore subordonnées à celles que nous ne conservions secrètement des vues sur la Belgique. Il ne manque pas ici de personnes toujours empressées à déclamer contre la France. Pour beaucoup de vieux Hollandais, c'est en quelque sorte un point de religion. Ils en ont hérité de leurs pères, irrités par les entreprises de Louis XIV. Chez beaucoup d'autres, c'est l'effet de l'ambition qui se déguise sous le masque du patriotisme. Parmi les étrangers, Monsieur le baron de Brockhausen, Ministre de Prusse, est un de ceux qui nous traite le plus mal. Le moindre article de gazette, ayant trait aux prétentions de sa cour, émeut sa bile d'ailleurs très inflammable. Je dois avouer cependant qu'il nuit moins qu'un autre, son caractère lui faisant fort peu d'amis. »

Le 14 février, enfin, le Congrès de Vienne trancha les questions relatives aux Pays-Bas. En dehors des provinces que le Prince d'Orange administrait déjà, les Puissances réunissaient à la Hollande les territoires belges et liégeois situés sur la rive droite de la Meuse, sauf le Luxembourg. Tout en étant également confié au sceptre des Nassau, le Luxembourg

Digitized by Google

était appelé à faire partie intégrante de la Confédération Germanique. Tandis que des réjouissances publiques célébraient dans les provinces du Nord comme dans celles du Sud la décision du Congrès, le Chargé d'Affaires de France faisait ressortir, dans un rapport à son gouvernement, combien l'œuvre confiée au Roi des Pays-Bas était ardue et difficile :

« Tous les Hollandais, écrivait-il le 23 février, ne sont pas également éblouis de ces brillants effets de la protection de l'Angleterre ; mais sans entrer dans les considérations politiques qui peuvent motiver des craintes ou des espérances, inspirées le plus souvent par l'intérêt particulier, on peut au moins prévoir beaucoup de difficultés à former une nation de deux peuples divisés par la religion, par des intérêts de commerce, par l'état de la fortune publique, mais égaux en population..... On doit s'attendre qu'il sera surtout difficile d'avoir un système de finances uniforme. Jusqu'ici la Belgique et la Hollande ont eu une administration financière et un budget distincts. Une ligne de douanes sépare même les deux pays. Les impôts sont exorbitants en Hollande et, je crois, beaucoup plus élevés qu'en Belgique. Malgré toutes ces différences dans la situation morale et politique des deux peuples, on assure que l'intention du gouvernement est d'amalgamer le plus tôt possible. »

C'est cette politique « d'amalgame » que tous les diplomates, qui se succéderont à La Haye de 1814 à 1830, signaleront comme la pierre d'achoppement du nouvel État. Il importe toutefois de le remarquer : en suivant cette politique, le Prince d'Orange n'obéissait pas seulement à ses propres inspirations, mais encore à la teneur expresse du traité de Londres.

* * *

Quelles que fussent d'ailleurs les difficultés de l'avenir, les destinées de la Belgique semblaient enfin et pour de bon fixées, lorsqu'un événement se produisit qui pouvait tout remettre en question : le 1er mars, Napoléon, furtivement échappé de l'île d'Elbe, débarquait au golfe Jouan ! Cette nouvelle parvint à La Haye le 10 mars. Il semble qu'au premier abord elle n'ait pas fait grande impression : « M. de Nagell que j'ai vu ce matin, mande le 11 mars le comte de St Genest, ne regarde pas cet événement comme dangereux. Il pense au reste que la cause du roi est celle de toute l'Europe. » Le 16 mars, alors

Digitized by Google

que Napoléon était déjà bien près de Paris, le secrétaire de la Légation de France se berçait encore des plus grandes illusions : « On m'a plusieurs fois, parlé, écrivait-il, sous forme de conversation, de la disposition où devaient être tous les souverains de faire marcher des troupes au secours du Roi. Je n'ai pu m'empêcher de témoigner que, connaissant à cet égard la susceptibilité de mes compatriotes, je verrais avec une extrême inquiétude que Sa Majesté fût réduite à user de cette ressource ; la seule appréhension bien ou mal fondée, de voir morceler la France étant capable de rendre moins nationale une cause soutenue par des baïonnettes étrangères. » Mais bientôt la gravité des événements parut dans toute son évidence. L'Empire Français s'était rétabli comme par enchantement, salué par les acclamations de tous ceux qui avaient combattu naguère sous Napoléon. A La Haye même, des soldats faisaient entendre le fameux cri de *Vive l'Empereur* et les inquiétudes les plus sérieuses commençaient à gagner le gouvernement :

« Il est incroyable, écrit le 25 mars M. Provost, Chargé d'affaires d'Autriche, combien tous ces soldats et même encore plusieurs officiers, qui avaient servi en dernier lieu dans les armées françaises regrettent l'ancien état des choses. L'on n'est pas sans inquiétude ici sur l'esprit des militaires qui composent les régiments à peine formés de la Belgique où le nombre de ces soldats est infiniment plus considérable qu'ici, et où il est si aisé d'exercer une mauvaise influence sur les opinions qui commençaient à se rallier et à se prononcer favorablement et qu'on voit depuis plusieurs jours de nouveau si vacillantes. L'on espère que la présence de la Cour y fera bon effet, toutes les autorités le désirent instamment et dans ce moment plus que jamais, aussi partira-t-elle décidément après-demain dans l'intention de chercher à inspirer par tous les moyens imaginables la confiance, l'union et la concorde. Mais je sais de source qu'on ne se dissimule pas combien la tâche est difficile. »

Tandis que le Roi et la Reine des Pays-Bas, chaudement accueillis à Bruxelles le 30 mars, s'efforçaient de rallier les esprits, le gouvernement s'occupait activement des préparatifs militaires nécessités par la probabilité d'une invasion française. Il prenait d'autre part le célèbre arrêté du 20 avril dont il devait faire plus tard un usage si abusif. Cet arrêté comminait des peines extrêmement rigoureuses contre les propagateurs de faux bruits, les perturbateurs du repos public, les émissaires

Digitized by Google

de puissances étrangères et instituait une cour spéciale pour les juger. C'était principalement des anciens soldats de Napoléon, très nombreux dans l'armée belge, qu'on se défiait. M. Provost écrivait le 10 avril de Bruxelles : « Comme on ne se fie pas » trop aux bataillons belges qui, ayant servi longtemps sous les » drapeaux de Bonaparte, ne seraient peut-être pas éloignés, » tant officiers que soldats, à partager la frénésie de l'armée » française, il paraît que l'on va avoir soin d'entremêler ces » bataillons avec les corps et régiments anglais et hanovriens. » Il est certain qu'il règne parmi cette troupe un esprit assez » équivoque. »

D'après le Chargé d'affaires d'Autriche, cet état de choses avait pour origine la préférence accordée dans l'octroi des grades aux individus qui avaient servi Bonaparte. « L'on part ici, écrivait-il le 20 avril, du système qui a perdu la France, celui de chercher à gagner toutes ces personnes-là à force de bienfaits. Mais l'on se trompera ici comme là en cas de revers. Je désire d'être un mauvais prophète, mais toutes les personnes qui voient ici sans passion et sans prévention l'état des choses pensent de même. »

Ces inquiétudes ne tardèrent pas à se dissiper, et, le 2 mai, le baron de Binder, qui venait de rejoindre son poste, put transmettre à Vienne les meilleures nouvelles sur l'état de l'opinion. « On met ici, écrivait-il de Bruxelles, une grande activité à toutes les mesures militaires ; la nation seconde sous ce rapport les intentions du gouvernement, ici comme en Hollande où toutes les classes de la société sont animées du plus grand enthousiasme. » Le 9 mai, le Ministre d'Autriche dans un nouveau rapport daté de Bruxelles, confirmait ces premiers renseignements :

« L'opinion publique est pure ici et on peut dire que la grande masse de la population est très opposée aux Français. Il y a des scissions dans la société, et le parti anti-français à la tête duquel se trouve MM. le duc de Beaufort et le comte de Thiennes, Ministre de la Justice, membre de la commission siégeant à La Haye pour la réunion des deux pays, accuse les d'Aremberg, d'Ursel et autres personnages moins marquants de rappeler par leurs vœux le régime français.

» M. le comte de Thiennes passe dans ce parti, pour être le seul Belge employé dans une place marquante qui soit entièrement pur de principes. On reproche en général au gouvernement de pousser trop loin le

Digitized by Google

désir d'amalgamer toutes les opinions, en conférant principalement les places d'administration et surtout les places militaires, à des gens qui ont servi Bonaparte. »

Ceux qui se croyaient lésés venaient alors se plaindre à la Légation d'Autriche et faisaient demander par son intermédiaire des recommandations au Prince de Metternich. Tel le marquis de Chasteler, « un des cavaliers de ce Pays-ci dont » la conduite a été irréprochable pendant l'occupation française » et qui probablement pour cela ne peut également pas obtenir » un emploi que les pertes qu'il a essuyées dans sa fortune l'ont » réduit à solliciter (1) ».

Cette question de la distribution des emplois était pour le gouvernement une source considérable de difficultés. En Hollande comme en Belgique les divers partis se prétendaient sacrifiés. « Les anciens partisans de la Maison d'Orange, écrivait au commencement de 1815 le comte de St-Genest, trouvent que l'on est loin de faire assez pour eux. Ils accusent le Prince de ne donner les places et les titres qu'aux anciens patriotes. Selon eux, il a pour principe de pardonner à ses ennemis et d'oublier ses amis. Ces reproches prouvent peut-être qu'il n'est que juste. »

Nous venons de voir qu'en Belgique l'on reprochait au gouvernement d'employer d'anciens serviteurs de Bonaparte. Quelques semaines auparavant on l'accusait au contraire de favoriser les vieux conservateurs. Parlant de l'organisation du gouvernement de la Belgique, Provost écrivait le 10 avril : « Comme il paraît que jusque à présent l'on n'a conféré les principaux emplois et charges de Cour qu'à des anciens partisans des ci-devant États du Brabant, et que ceux-là seuls semblent exercer toute l'influence, il est tout simple que tous ceux qui ne tiennent pas à ce parti révolutionnaire n'ont pas sujet d'être contents ».

En dépit de ces récriminations dictées par le froissement des intérêts privés, le pays se montrait de mieux en mieux disposé. Comme en Hollande, le gouvernement avait décidé la création de milices provinciales. L'esprit public favorisait leur création et les souscriptions pour leur armement se remplissaient très promptement partout. Binder qui donne ces détails, dans un

(1) Provost à Metternich, 20 avril 1815.

Digitized by Google

rapport de 14 Mai, ajoute le 19 (de Bruxelles) : « Les armements ont le meilleur succès dans ce pays-ci. Les 25,000 hommes de milice que le gouvernement avait demandés par une proclamation publiée en avril ont été réunis dans l'espace d'un mois... Il se forme, surtout en Hollande, de nombreux corps de volontaires et les gazettes de ce pays sont remplies d'adresses patriotiques et d'annonces de souscriptions pour l'équipement et le soutien des défenseurs de la patrie. »

Le 23 mai, Binder se loue encore « des bonnes dispositions de la grande majorité du peuple ». Cependant le poids des préparatifs de guerre commençait à devenir extrêmement lourd. Les armées de Blücher et de Wellington, qui se concentraient dans le pays, recevaient chaque jour de nouveaux renforts et les Prussiens se conduisaient comme en pays conquis. « Je ne saurais assez dire à Votre Altesse, écrit Binder le 3 juin, à quel point on est mécontent des exactions de l'armée prussienne et du ton arrogant que prennent les autorités. Le Roi, la Reine et le ministère s'en expliquent sans réserve. » Aussi le Roi souhaitait-il ardemment de voir les opérations militaires commencer. Il s'en expliqua également avec le comte de la Tour du Pin qui, précisément à cette date, lui présenta ses lettres de créance. Rendant compte de sa première entrevue avec le souverain des Pays-Bas, le Ministre de France mande le 3 juin au Comte de Jaucourt : « Je lui ai dit que le Roi mon maître m'avait chargé d'ajouter à leur contenu (des lettres de créance) les expressions de sa reconnaissance pour la coopération qu'il donnait avec ses augustes alliés à la cause sacrée qui armait en ce moment l'Europe et qui devait lui donner un repos durable en replaçant la France sur ses antiques fondements. Le Roi m'a parlé du désir qu'il avait que les opérations militaires commençassent bientôt, tant à cause de l'objet général, qu'à cause du fardeau énorme que la présence des troupes donnait à son pays. »

Si le Roi des Pays-Bas désirait être débarrassé des Prussiens, il ne voyait pas de bon œil non plus la présence à Gand du roi Louis XVIII. « On a fait l'observation, dit Binder, que » le Roi pendant tout le temps de son séjour à Bruxelles n'a pas » fait de visite à Gand. Le fait est que, malgré tout le respect » dû aux malheurs de Louis XVIII, le gouvernement d'ici

Digitized by Google

» n'aime pas les Français, et qu'on ne serait pas fâché d'être » bientôt débarrassé par les événements de leur résidence dans » ce pays-ci (1). »

***

La victoire de Waterloo vint bientôt délivrer le pays des charges qui l'accablaient. Il parut même un instant que cet inoubliable événement aurait sur la fusion des peuples qui composaient le royaume des Pays-Bas, des effets durables. Après avoir vaillamment combattu côte à côte dans les champs de Waterloo, les Belges et les Hollandais célébrèrent par des réjouissances enthousiastes la délivrance commune. Il semblait que, décidés à écarter désormais les susceptibilités et les jalousies qui les séparaient naguère, ils n'eussent plus qu'un cœur et qu'une âme pour travailler à la prospérité de la patrie! « Je crois — écrivait le baron de Binder, dans un rapport du 28 juin, où il mandait à son gouvernement combien le Roi des Pays-Bas était justement satisfait de l'esprit qu'avaient manifesté les habitants de toutes les provinces — je crois, disait-il, que l'alliance des Belges et des Hollandais a été cimentée sur le champ de bataille où leurs troupes ont vaillamment combattu à côté les unes des autres, et qu'elle a été scellée surtout par l'héroïque conduite de celui qui doit les gouverner un jour. »

Malheureusement, l'esprit d'union et de concorde qui suivit la victoire — esprit que les historiens les plus opposés sont unanimes à constater, — ne fut pas de longue durée. Dès le mois de juillet, la publication du projet de *Loi fondamentale*, en décevant quelques-unes des espérances les plus chères aux Belges, jeta un premier froid entre eux et les Hollandais ; puis vint la guerre sans merci que le clergé, d'accord avec le parti conservateur, déclara aux institutions projetées : elle creusa un abîme entre les provinces du Nord et celles du Sud ; le gouvernement, enfin, en multipliant les maladresses dans ses efforts pour arrêter l'opposition des catholiques, empêcha cet abîme de se combler.

PROSPER POULLET.

(A suivre.)

(1) Rapport du 3 juin.

Digitized by Google

CHARLES I DE ROUMANIE.[1]

« La Roumanie, écrivait Bismarck au prince Hohenzollern-Sigmaringen, devenu le chef de ce nouvel État, doit être la Belgique des bouches du Danube » (2).

Et cette idée lui revenait souvent à l'esprit. La Roumanie, disait-il au père du même prince, est la Belgique du sud-est de l'Europe. « Comme la Belgique, la Roumanie ne peut faire de la politique extérieure ; mais elle doit autant que possible vivre en bonne intelligence avec ses voisins; alors elle participera déjà d'elle même aux fruits qui tombent de son côté de l'arbre européen (3). »

On a pu, pour beaucoup de raisons comparer la Roumanie à la Belgique. Comme notre patrie, elle a été jusqu'au cours de ce siècle le théâtre des guerres incessantes entre les grands États qui l'enserraient de tous côtés, et elle n'a pu conquérir son indépendance nationale qu'à une date récente. Ce que l'ambition des conquérants français a été pour notre pays, la marche progressive des armées russes l'a été pour les principautés danubiennes. Que de points de comparaison du reste entre les deux pays !

(1) Cet article a été écrit d'après un ouvrage récent publié sous la forme anonyme « *Aus dem Leben König Karls von Rumänien, Aufzeichnungen eines Augenzeugen* (2 volumes publiés chez Cotta, Stuttgard). L'auteur de ces deux volumes doit avoir connu de bien près le prince Charles de Roumanie, avoir été à ses côtés toujours et partout pour recueillir chacune de ses impressions, même les plus intimes, et noter tous les événements quelque peu importants de ses dix premières années de règne. Tous les documents, les lettres, les papiers du prince et de sa famille ont dû lui avoir été communiqués. La biographie a la forme d'un journal tenu au jour le jour.

Quel autre que le prince lui même a pu écrire ces pages si vécues, si intimes et en même temps si riches en renseignements sur les hommes et les faits politiques de 1866 à 1876 ?

(2) Lettre du 2 fevrier 1869, ouvrage cité, vol. I p. 332.

(3) Lettre du 22 mars 1868 du prince Charles-Antoine à son fils le prince Charles. id. vol. I p. 260.

Digitized by Google

Ce n'est pas seulement la même ténacité dans le sentiment national, demeuré vivace après tant d'invasions et de calamités, la même lutte de races, de langues, de religion contre la contrainte et le despotisme étrangers. C'est encore là-bas comme ici une dynastie nouvelle choisie parmi les vieilles familles princières de l'ancien Empire Germanique, une maison régnante de religion catholique, des souverains d'âge à peu près égal, mûris par l'expérience après une carrière déjà longue commencée ici en 1865, là en 1866, également consacrée au progrès et à la prospérité de la patrie adoptive. Un dernier trait doit nous rendre symphatique ce nouveau royaume danubien : des liens multiples de parenté et d'alliance rapprochent la dynastie des Hohenzollern-Sigmaringen de la famille royale de Belgique (1), tandis que d'autre part nos relations commerciales s'étendent chaque jour davantage avec ce pays dont le chiffre de la population égale sensiblement le nôtre.

Le traité de Paris de 1856 n'avait pas encore proclamé l'unité et l'indépendance de la Roumanie, mais seulement l'autonomie des principautés de Valachie et de Moldavie sous la vassalité de la Sublime Porte. Le peuple roumain toutefois avait été plus loin que les diplomates : un seul et même prince avait été élu par les deux provinces pour les gouverner. Ce fut le régime de l'union personnelle sous le prince Cousa, règne bienfaisant quoique peu populaire. Une révolte éclata le 23 février 1866 et chassa le prince.

Le trône devenu vacant, les principautés résolurent de ne plus y faire monter de familles roumaines ou indigènes, mais d'appeler un prince étranger choisi parmi l'une des familles régnantes de l'Europe. Distinction flatteuse pour notre pays et notre glorieuse dynastie, les voix des Roumains se portèrent d'enthousiasme sur le comte de Flandre, le frère de notre souverain.

Son Altesse royale déclina l'offre de la couronne de de Roumanie ; et si l'on ne connaît encore aujourd'hui tous

(1) Aussi ces deux volumes *Aus dem Leben König Karls* que nous pouvons considérer comme le journal dans lequel le prince lui-même a consigné ses impressions quotidiennes rappellent-ils en chaque occasion par quelques lignes émues tout ce qui intéressait la famille royale de Belgique: le mariage de la sœur du prince Charles avec le comte de Flandre en 1867, la mort du duc de Brabant, la naissance du regretté prince Baudouin, etc.

Digitized by Google

les motifs de cette décision, il semble bien que l'opposition menaçante de la France en fût la cause déterminante.

Napoléon III, au contraire, poussa le représentant de la Roumanie aux conférences de Paris, Bratianu, à chercher plutôt un candidat dans la famille des Hohenzollern dont le chef était sur le trône de Prusse, et dont plusieurs membres étaient alliés ou parents de la France. L'empereur des Français, qui appelait ainsi un Prussien à occuper le trône de Roumanie, en 1866, ne faisait certes pas preuve d'une grande perspicacité politique. Mais le délégué roumain s'empressa de suivre cette nouvelle piste et de se remettre en quête d'un souverain. Le 30 mars il arrivait à Dusseldorf où se trouvait alors le prince Charles-Antoine de Hohenzollern. Dès le lendemain il avait obtenu audience et il lui offrait la couronne pour l'un de ses fils. Au bout d'un entretien de trois heures dans lequel le prince se fit mettre au courant de toute la situation extérieure et intérieure de la Roumanie, Charles-Antoine se montrait disposé à accepter l'honneur échu à sa famille, si le chef de la maison royale, le roi Guillaume de Prusse, y donnait son assentiment. L'après-midi le delégué roumain eut un entretien avec le prince Charles, auquel il renouvela directement et personnellement l'offre qu'il avait faite le matin à son père.

Sans tarder, le prince Charles-Antoine adressa au roi Guillaume et à son ministre Bismarck un mémoire dans lequel il faisait ressortir les avantages de l'accession d'un Hohenzollern au trône de Bukarest.

« D'un entretien avec M. Bratianu, écrit-il, j'ai acquis la conviction que ce n'est qu'avec l'approbation expresse de l'empereur Napoléon que cette demande m'a été faite ; et aux nombreuses objections sérieuses que j'y faisais, il répondit que le choix d'un membre de ma famille réunit précisément les chances les plus grandes d'être reconnu. — Un prince qui s'appuierait, par exemple, sur l'alliance autrichienne ne recevrait jamais l'approbation des autres grandes puissances, et inversement dans toute candidature française, anglaise, russe ou italienne, on verrait la poursuite et la réalisation d'un intérêt dynastique ou la prépondérance menaçante d'une influence particulière, exclusive... Il n'y a donc que la Prusse, qui n'y a pas un intérêt direct, qui puisse trouver chez elle un candidat chez lequel les mêmes objections ne se rencontrent pas. »

Malgré ces raisons multiples, le roi de Prusse hésitait. Il

Digitized by Google

craignait l'opposition de quelques grandes puissances ; il ne voulait pas pour une couronne roumaine se brouiller avec la France ou la Russie, ni être entraîné de ce chef dans un conflit armé ; il feignit même de croire que des compensations territoriales aux dépens de la Prusse pourraient bien être le prix que la France exigerait de son consentement.

Dans sa réponse à la demande du prince Charles-Antoine de Hohenzollern, réponse qu'il tarda plusieurs jours à donner, tant sa perplexité était grande, Guillaume Ier énumère tous ses scrupules et ses objections. La situation en Roumanie d'un parent si rapproché de la maison régnante de Prusse pourrait forcer celle-ci à intervenir en sa faveur dans les cas difficiles, obliger l'action diplomatique et militaire de la monarchie prussienne ; or, elle tenait à rester absolument libre de tous liens. Son abstention même eût pu être considérée comme une cause de faiblesse et un aveu d'impuissance. D'autre part, était-ce une situation digne d'un Hozenzollern et d'un chrétien de se trouver le vassal de la Porte Musulmane ? Le jour où le nouvel État serait indépendant tarderait longtemps encore et n'apparaîtrait qu'après de nouvelles crises où le prince régnant risquerait fort d'être renversé comme l'avait été son prédécesseur. Des exemples récents ont montré l'instabilité des trônes nouveaux, élevés soit en Grèce, soit au Mexique ; celui de Roumanie offre au moins autant d'incertitude. Enfin, il fallait en tout cas attendre les résultats de la Conférence de Paris et connaître les dispositions des grandes puissances. Or, deux d'entre elles étaient certainement opposées et à l'union des deux principautés, et au choix d'un prince étranger.

Mais le père du candidat s'efforça de réfuter ces diverses objections du chef de la famille.

« D'après les communications verbales de M. Bratianu, dit-il dans sa réplique, la ferme volonté de toute la population des principautés danubiennes est de ne plus se soumettre à un chef indigène. Pour échapper à la République, elles choisiront toujours et exclusivement, par principe, un prince étranger pour les gouverner. Les grandes puissances et les États protecteurs, pour échapper aux dangers de l'interrègne qui présente sans cesse de nouveaux périls et des causes de conflits pour la solution de la question d'Orient, devront être heureux de reconnaître enfin, faute de mieux, un prince étranger comme souverain... Comme conclusion je me permets de formuler ainsi mes vœux : qu'il

Digitized by Google

plaise à votre Majesté de ne pas donner de réponse négative aussi longtemps que tout espoir d'arrangement ne sera pas perdu, mais aussi de ne pas donner de consentement tant que les plus grandes garanties de réussite ne seront pas assurées. »

Le ministre de Belgique à Berlin, l'éminent M. Nothomb, qui s'était acquis par son expérience consommée des affaires et par sa haute intelligence l'estime et la considération du monde diplomatique, eut à son tour l'occasion d'émettre son avis sur la candidature roumaine. Il avait déjà transmis au roi Léopold l'acte de l'élection. Dans un entretien avec le prince Charles, il lui conseilla d'être prudent, de ne pas agir trop précipitamment et d'attendre la décision de la Conférence de Paris.

Le jeune prince, au contraire, était porté à agir promptement, à sauter, pour ainsi parler, au-dessus des obstacles, à accepter la couronne et à partir pour Bukarest avant même que le roi et la conférence eussent pris une décision. Une entrevue entre lui et Bismarck l'affermit davantage dans ce projet. Bismarck avait aperçu de suite le grand intérêt politique de son pays à mettre un prince prussien à la tête du nouvel État. Aussi conseilla-t-il vivement au jeune prince de tenter l'aventure. Le fait accompli lui paraissait le meilleur moyen d'avoir raison de l'extrême prudence de son maître, le roi de Prusse.

« Vous avez été élu à l'unanimité par une grande nation pour être son chef ; répondez à cet appel, allez directement dans ce pays dont le gouvernement vous est échu. » Telles furent les premières paroles de l'homme d'État à son interlocuteur. Quant au consentement du roi, il fallait provisoirement s'en passer, ne demander qu'un congé temporaire pour aller à l'étranger et le roi ne manquerait pas d'en comprendre le véritable but et de donner le congé. Une fois devant le fait accompli, Guillaume Ier le reconnaîtrait avec empressement. « Les puissances le plus directement intéressées, la Russie et la Porte élèveront les plus vives protestations contre votre élection; la France, l'Angleterre et l'Italie seront avec vous, et l'Autriche fera tout son possible pour faire échouer votre candidature. De ce côté toutefois vous n'avez rien à craindre, car je me propose d'occuper l'Autriche pour quelque temps » (le roi Guillaume avait déjà appelé l'Autriche, dans sa lettre au prince Charles-Antoine, « l'adversaire capital, *hauptgegner*, de la Prusse»). La Russie n'était pas à craindre, car elle n'était pas en état en ce moment, d'après

Digitized by Google

Bismarck, d'entreprendre la guerre. Quant à la Prusse, elle devrait officiellement combattre l'union des principautés et leur indépendance au sein de la Conférence, mais le gouvernement prussien n'entreprendrait certainement rien contre le prince Charles de Hohenzollern.

Cette politique du fait accompli était en même temps celle que poursuivait le peuple roumain. Pendant que la diplomatie négociait à Paris et que le roi Guillaume hésitait à laisser partir un membre de sa famille pour Bukarest, les principautés élurent, par un plébiscite national, le prince Charles comme leur souverain.

Le roi Guillaume se laissa donc faire une douce violence, et lorsque le prince, au sortir de cette entrevue dans laquelle Bismarck lui avait si vivement conseillé l'action immédiate, se rendit au palais du Roi, celui-ci parut cette fois se résigner à son départ. Il lui accorda un congé, et comme à la veille d'une longue absence, d'une séparation peut-être perpétuelle, il le prit dans ses bras, puis le quitta en lui adressant solennellement ces derniers mots : Dieu te garde !

Le 22 avril 1866 la Conférence de Paris avait décidé par cinq voix contre trois que les Chambres réunies à Bukarest auraient à choisir un prince indigène. Mais les Roumains refusent de se soumettre, et conjurent le prince Charles de hâter son départ, et de prendre possession du gouvernement des principautés.

Le prince se décida enfin à faire route vers sa nouvelle patrie.

Des ce moment il n'y eut plus qu'à prendre toutes les dispositions nécessaires pour le voyage. C'est dire que les difficultés du début étaient loin d'être toutes vaincues. Le temps pressait, et la route la plus courte devait encore sembler bien longue à l'impatience du peuple roumain. La voie directe passait par l'Autriche. C'était précisément au lendemain de la déclaration de guerre de la Prusse contre l'Autriche. Les dangers d'un voyage à travers pays ennemi forcèrent le futur souverain de la Roumanie à multiplier les précautions. En route il fut plus d'une fois reconnu par des officiers des armées allemandes en mobilisation et par des fonctionnaires qui avaient eu autrefois des rapports avec le prince Charles. Bref ce ne fut qu'après une série de péripéties qu'il arriva à bon port, à Turnu-Sévérine, la première cité roumaine sur le Danube.

Digitized by Google

Là commença une marche triomphale ininterrompue au milieu de populations enthousiastes, marche rapide, à étapes forcées; car les menaces d'hostilités de la part de la Porte et la crainte de troubles toujours possibles dans la capitale décidèrent le prince à précipiter son arrivée à Bukarest. Il y fit son entrée le 10—22 mai 1866, reçut la couronne des mains du métropolite et prêta solennellement devant les Chambres et les autorités constituées le serment de fidélité à la Constitution.

* * *

Telles sont les circonstances quelque peu aventureuses dans lesquelles la dynastie des Hohenzollern est montée sur le trône de Roumanie, au lendemain de la proclamation de l'union des principautés moldo-valaques. Charles I fut, comme on sait, après le Congrès de Berlin, proclamé roi de la Roumanie devenue indépendante.

Quelques années plus tard une fortune également heureuse semblait réservée à l'un des frères du prince de Roumanie. La révolution de 1868 en Espagne avait chassé la reine Isabelle et le peuple espagnol, resté fidèle au principe monarchique, cherchait un souverain.

Comme deux ans auparavant l'avait fait le peuple roumain c'est aussi vers un Hohenzollern catholique que ses préférences le portaient. Des négociations secrètes s'engagèrent. Cette fois encore les membres de la famille Hohenzollern hésitèrent beaucoup. Enfin, le 4 juin le prince Léopold de Hohenzollern, frère aîné du prince Charles, se déclara prêt, surtout sur les instances du chancelier de Bismarck invoquant la raison d'État, à accepter la couronne d'Espagne. Malheureusement par suite d'une erreur dans la transmission de la dépêche télégraphique par l'agent espagnol, les Chambres étaient dissoutes et ne pouvaient plus procéder à l'élection avant le mois d'octobre. Dans l'intervalle l'affaire s'ébruita ; la nouvelle se répandit en France où elle causa une surexcitation générale.

L'état des esprits fut tel que, malgré le retrait de la candidature Hohenzollern, retrait officiellement approuvé par le roi de Prusse, la guerre ne put être évitée. La maison de Hohenzollern perdait une occasion irréparable d'accroître son influence et son rôle historique ; mais du moins elle pouvait se dire, la conscience

Digitized by Google

tranquille, qu'il n'avait pas dépendu d'elle d'éviter le terrible conflit.

Le journal du « témoin oculaire » du prince Charles jette un jour nouveau sur les négociations qui furent en 1869 et en 1870 engagées entre la famille des Hohenzollern et l'Espagne qui lui offrait la couronne.

* * *

Dès le début les difficultés politiques s'amoncelèrent devant le gouvernement novice du prince Charles. La situation financière du pays était déplorable ; une mauvaise gestion économique avait tari les sources de richesses d'un sol cependant largement favorisé par la nature ; le payement des dettes de l'État aux particuliers et à ses fonctionnaires souffrait de longs retards ; les caisses publiques étaient vides par suite des gaspillages des agents du trésor, et parce que nombre de contribuables, dans l'attente des événements, avaient refusé de payer l'impôt. Et cependant il fallait de l'argent pour remettre les choses en ordre, et surtout pour mettre l'armée en état de soutenir éventuellement le choc des troupes turques, de plus en plus menaçantes. L'armée roumaine ne manquait d'ailleurs pas seulement de ressources pécuniaires, d'armements complets et perfectionnés ; le prince, élevé dans les traditions prussiennes, la trouvait bien imparfaite au point de vue de la discipline, de l'instruction et de l'esprit militaire.

Il y avait là déjà dès le début un vaste champ ouvert à son activité, et il en fit une des principales préoccupations de son règne.

Les questions constitutionnelles vinrent en outre aggraver les difficultés et augmenter ses soucis. La Roumanie avait à se donner une loi fondamentale : elle crut ne pouvoir mieux faire que de prendre modèle sur la Constitution belge de 1831 ; en cela elle agissait comme bien d'autres nations, à commencer par la Prusse, avaient fait dès 1848. Toutefois les partis en présence au Parlement étaient loin de s'entendre sur tous les points, et ces divisions se répercutaient jusqu'au sein du conseil des ministres présidé par le souverain. A chaque instant le prince était forcé d'intervenir pour amener la conciliation, faire prévaloir les vues modérées, et inscrire dans la loi fondamentale

Digitized by Google

du pays les principes du gouvernement parlementaire monarchique. Trois grandes questions divisaient surtout le cabinet et la Chambre.

Les deux premières d'entre elles, tant par leur objet que par les longues discussions qu'elles soulevèrent, rappellent les débats récents de notre Parlement sur la Constitution de 1893.

L'existence d'un sénat était-elle nécessaire et comment l'organiserait-on ? Quel serait le droit du souverain à l'égard des propositions de loi votées par les Chambres ; aurait-il le veto suspensif ou le veto absolu ? Le prince voulut un Sénat et le droit de veto absolu, et il obtint gain de cause.

La question juive suscita un conflit plus grave. Le chef de l'alliance israélite, Mr Crémieux, était venu solliciter du prince l'égalité politique et la liberté religieuse des juifs et le gouvernement avait inscrit ces principes dans le projet de Constitution.

De là un mécontentement très vif au Parlement et plus encore dans la nation. Les juifs sont en effet très nombreux en Moldavie, et ils sont parvenus par leurs procédés usuriers et leur tenacité à être les créanciers hypothécaires d'une grande partie du pays pour des certaines de millions. Aussi la seule idée de proclamer l'accessibilité des juifs à la qualité de citoyens suscita une émeute à Bukarest, et le gouvernement dut retirer l'article proposé. Dans la suite la question juive restera toujours une des matières les plus délicates de la politique roumaine, source de troubles à l'intérieur et cause fréquente de l'intervention hautaine de l'étranger.

Un événement extérieur fut en ce moment d'un grand secours à la Roumanie : la guerre prusso-autrichienne qui éclata au milieu du mois de juin 1866 vint détourner momentanément du conflit oriental l'attention des puissances européennes. Quelques semaines plus tard, la Turquie parut disposée à reconnaître le nouvel état de choses, mais sous des conditions que le gouvernement roumain jugea inacceptables. Au projet de transaction élaboré par la Porte, le cabinet de Bukarest opposa un contre-projet différent sur tous les points, et dont les revendications parurent même excessives à un diplomate aussi sage que le marquis de Moustier, représentant de la puissance la plus symphatique aux principautés, la France. Les choses restèrent donc provisoirement à l'état d'un fait non officiellement reconnu.

Digitized by Google

Après le vote et la promulgation solennelle de la nouvelle Constitution, les divisions au sein du ministère, longtemps contenues par patriotisme devant le danger extérieur, devinrent plus manifestes et une partie des ministres se retira. La question financière, indépendamment de la reconnaissance du souverain, forme pour le second cabinet du prince Charles la plus grosse difficulté. La Chambre a rejeté l'émission de papier-monnaie. Il ne restait plus qu'à constater un emprunt, mais tous les efforts tentés en ce sens échouaient. Depuis le jour où la Constituante a refusé le droit de cité aux juifs, l'appui de toute la haute banque échappe à la Roumanie Le prince s'adresse personnellement à l'empereur Napoléon pour obtenir par son intervention la faveur de la Bourse de Paris ; les résultats de ces démarches sont nuls.

Vers la même époque, profitant des vacances parlementaires, le prince entreprend de parcourir la Moldavie, la seconde des principautés roumaines. Il n'avait pas encore eu l'occasion de la visiter et de faire connaissance avec elle; le peuple attendait impatiemment l'arrivée de son nouveau souverain; enfin la présence du prince était nécessaire pour arrêter les menées, que la Russie favorisait au profit du prince Coùsa, dépossédé par la révolution de février 1866, et les intrigues dirigées contre l'unité politique des deux principautés. Le voyage était des plus pittoresques mais des plus fatigants ; les routes du pays étaient extrêmement mal entretenues ; le plus souvent même il n'y en avait pas, et l'attelage princier devait traverser au hasard champs et rivières. Fréquemment les étapes du trajet étaient marquées à l'un de ces grands monastères d'Orient qui offrent d'ordinaire plus de ressemblance avec nos béguinages flamands qu'avec les couvents d'Occident, mais qui sont toujours élevés dans des sites ravissants ou grandioses

Le journal du « témoin oculaire » du prince, prend plaisir à nous décrire ces retraites cachées dans les montagnes en des endroits parfois inaccessibles. D'étape en étape, le prince arrive à Jassy, capitale de la Moldavie, où l'attend une population enthousiaste, avide de contempler son nouveau souverain.

La reconstitution de la Roumanie n'était toujours pas reconnue par la Turquie, la puissance suzeraine, et sur ce point les négociations continuaient, longues, délicates, embrouillées. Un instant, on fut même sur le point d'en venir aux armes :

Digitized by Google

des deux côtés du Danube, les armées ennemies se mesuraient déjà du regard. Heureusement pour la Roumanie, d'autres provinces de la Turquie donnèrent à ce moment de graves soucis à la Porte, et absorbèrent son attention et ses forces : la Crète s'était soulevée et luttait contre les Turcs, appuyés par la Grèce et par tous les chrétiens d'Orient. L'intervention de quelques ambassadeurs étrangers et principalement l'influence de la France modérèrent un peu les exigences de la Porte. Le prince Charles fut enfin reconnu par son suzerain et une visite faite par lui à Constantinople, où il fut d'ailleurs reçu avec les plus grands honneurs, rétablit complètement l'entente entre les deux parties.

Rassuré pour le moment, du côté de l'extérieur, le prince Charles n'en songe pas moins à l'avenir. Son but est l'indépendance complète de la Roumanie, résultat qu'il a d'ailleurs atteint en moins d'un quinzaine d'années. Comment arriver à cette fin ? Les grandes puissances dites protectrices ne poursuivent en général que la substitution de leur propre autorité à celle de la Porte dans les États des Balkans. Le salut de ces États doit leur venir d'eux-mêmes. Séparément, agissant chacun de son côté, aucun d'entre eux ne serait en état d'imposer ses volontés à la Turquie. Mais réunissant au contraire toutes leurs forces en un seul faisceau, ils pourront lutter avantageusement contre l'ennemi commun et chasser définitivement les musulmans de l'Europe.

L'alliance de toutes les nations balkaniques, tel est le programme de politique extérieure que le prince Charles semble avoir conçu dès les premiers jours de son règne. Il charge son ambassadeur à Paris de passer par Athènes en se rendant à son poste, et d'y préparer le terrain pour cette alliance ; il envoie une délégation spéciale en Serbie dans le même but ; à Belgrade comme à Athènes ce plan reçoit le meilleur accueil ; et déjà des bruits circulent en Europe que les États des Balkans lèveraient contre la Porte une armée commune de 120,000 hommes. Le prince Charles s'adresse de même au Montenegro, alors en conflit avec les Turcs, et recherche en toutes occasions la sympathie des Bulgares.

Les soucis du prince à l'égard de l'extérieur étaient du reste considérables. La Porte, puissance suzeraine, comprenant qu'à son égard le but principal poursuivi par la Roumanie était et

Digitized by Google

devait être presque fatalement le relâchement progressif des liens de vassalité jusqu'à la plus complète indépendance, suivait d'un œil défiant chacun des actes du gouvernement roumain. Plein de prévenance pour la personne du prince, le sultan protestait avec force contre tout ce qui pouvait constituer la manifestation d'une autonomie croissante : telles la frappe de monnaies roumaines à l'effigie du prince, la suppression des tribunaux consulaires dans les principautés roumaines, et la conclusion de traités de commerce entre la Roumanie et les États occidentaux.

Indépendamment de la Porte, les autres puissances Européennes, qui s'agitaient autour de l'homme malade pour capter si possible sa succession éventuelle, entouraient des mêmes soins gênants, des mêmes préoccupations envieuses le nouvel État roumain. La Russie disputait à l'Autriche l'influence prépondérante à Bukarest ; le roi Guillaume et l'empereur Napoléon s'offusquaient de chaque progrès de leur concurrent réciproque dans la sympathie des Roumains.

Mais ces difficultés extérieures n'étaient rien en présence des inextricables complications intérieures. Si le rôle politique international de la Roumanie peut se comparer à celui de la Belgique, les qualités du peuple roumain sont loin d'égaler l'esprit pondéré et pratique de nos populations. La Roumanie est en Orient une colonie de race latine ; elle en présente malheureusement les défauts que nous voyons se produire avec toutes leurs conséquences chez la plupart des nations latines, la France par exemple. La Constitution belge, que l'on avait voulu adapter à la Moldo-Valachie, le gouvernement constitutionnel et parlementaire, ne parvinrent pas facilement à s'acclimater sur les bords du Danube.

Au lieu du règne de l'opinion publique, il n'y eut pendant plusieurs années que la lutte sans trêve, acharnée, violente des partis, sacrifiant tous les grands intérêts de l'État aux rivalités de personnes, s'attaquant directement au Souverain, malgré l'irresponsabilité et l'inviolabilité dont la Constitution le couvrait. Les Chambres, partagées en groupes d'ambitions plutôt qu'en partis gouvernementaux, renversaient tous les ministères, quels qu'ils fussent. Les majorités, constituées au lendemain des élections sans trop de difficultés au profit du ministères qui avait présidé aux opérations électorales, se fondaient comme

Digitized by Google

neige au bout de quelques mois de session; et l'on ne retrouvait bientôt plus que des fractions parlementaires dont l'intrigue et l'ambition formaient le seul lien. Les affaires économiques souffraient de l'instabilité politique. Vers les années 1870 et 1871 la crise alla en s'aggravant sans cesse et prit un caractère particulièrement grave. Les partisans de la république et ceux de l'ancien prince Cousa s'agitaient avec une audace croissante.

Bref la jeune Roumanie ne sut pas trouver en elle-même ce souffle d'union patriotique nécessaire à toute nationalité naissante; elle ne sut pas comme la Belgique de 1830 faire la trêve des partis devant les dangers du dehors. Dès le premier jour de la Constitution roumaine, la lutte des coteries politiques prit une acuité telle que jamais nous n'en avons connue de semblable.

Aussi les premières années du règne de Charles I furent-elles des plus agitées. Devenu le jouet des partis, il se trouva bientôt impuissant à préserver sa nouvelle patrie des troubles et des désordres politiques, à rétablir l'équilibre des finances, à conduire le pays dans les voies de la prospérité commerciale et agricole.

Malgré son dévouement et ses efforts méritoires, tout appui manquait au prince contre les attaques dont il était journellement l'objet. A certaines heures on le voit, désespéré de tant d'ingratitude et de tant d'anarchie, songer à se retirer dans la vie privée.

Le prince avait conçu un vaste plan d'ensemble pour la construction d'un réseau de chemins de fer qui devait s'étendre sur le pays, non seulement pour le relier au reste de l'Europe, mais pour unir plus intimement entre elles les diverses parties de la Roumanie, specialement la Moldavie et la Valachie. Les aspirations particularistes seraient ainsi combattues de la façon la plus sûre et la plus pratique, en même temps que l'on mettrait en valeur les richesses considérables des provinces jusqu'alors privées de moyens de communication. Dès le premier jour le prince Charles avait consacré tous ses efforts à cette grande tâche, et, dès le début aussi, il avait eu à lutter contre les préventions des uns, l'hostilité systématique des autres. Cette œuvre réclamait d'immenses capitaux, et la Roumanie épuisée dut recourir aux financiers étrangers. Elle tomba malheureusement entre les mains de capitalistes qui remplirent fort mal leurs obligations, et contracta d'autre part des engagements hors

Digitized by Google

de proportion avec les ressources de ses finances délabrées. De là des difficultés inextricables dont on fit remonter l'entière responsabilité au chef de l'État.

Le 21 mars 1871, une émeute éclata dans les rues de Bukarest; et, tandis qu'à la Chambre les attaques les plus violentes se font jour contre le souverain, il fallut recourir à l'armée pour défendre les abords du Palais et protéger le chef du gouvernement. Le Prince se déclara alors décidé à abdiquer ses pouvoirs. Mais cette éventualité, dont les conséquences fatales pour les principautés eussent été incalculables, décida quelques hommes d'État énergiques à se rallier autour du prince, à accepter la charge de former un nouveau ministère.

La vigueur déployée dans la répression des troubles, le calme d'ailleurs complet du pays en dehors de la capitale amenèrent alors peu à peu l'apaisement. Les Chambres où les éléments de l'opposition trouvaient leur principale force sont dissoutes, et, comme il arrive le plus souvent en Roumanie, les nouvelles élections amenèrent la constitution d'une forte majorité gouvernementale. Cette fois la majorité parlementaire échappa à la dislocation qui s'était produite rapidement dans les Chambres précédentes.

L'excès même des violences de l'opposition et le danger que la Roumanie avait couru eurent pour effet une sorte de réaction conservatrice en faveur du maintien de l'ordre et des institutions; l'apaisement se fit. Autant les cinq premières années du règne de Charles I avaient été agitées, autant les années qui suivirent immédiatement 1871 furent tranquilles et prospères. La stabilité ministérielle que le pays n'avait guère connue jusque là devint peu à peu une réalité; et la Roumanie fut pour quelque temps un de ces peuples heureux qui n'ont pas d'histoire. Les soins du prince se bornent alors à la négociation de traités de commerce, à la réorganisation de l'armée ; il partage ses loisirs nombreux entre les voyages en Occident et l'intimité de la famille.

Il serait certes intéressant de retracer à l'aide des notes et documents publiés dans les deux volumes *Aus dem Leben König Karls von Rumanien*, l'histoire parlementaire de la Roumanie durant les dix premières années du règne de Charles I. Les limites assignées à un article nous empêchent de le faire à cette place. Le dernier chapitre s'arrête (fin 1875) au moment le plus

Digitized by Google

important de l'histoire contemporaine de la Roumanie. Les États des Balkans sont en ébullition ; partout, en Serbie, Monténégro, Bukovine, Bulgarie, la révolte éclate. La question d'Orient est sur le point d'amener une guerre terrible, et de recevoir peut-être une solution définitive. La Roumanie jouera dans le conflit un rôle considérable. Elle fera preuve d'héroïsme et recevra, pour récompense des secours apportés par elle à la Russie, l'indépendance et la souveraineté complète. Combien il serait intéressant d'apprendre aussi un jour par le même « témoin oculaire » du prince Charles les faits et gestes de la Roumanie en 1877 et en 1878.

OSCAR PYFFEROEN.

Digitized by Google

RÉCENTES SENSATIONS DE PRAGUE

Il est des capitales politiques qui ne sont qu'un nom, un acte officiel, presque une décoration étrangère sur un costume national, sinon un frac endossé par qui devrait porter un costume national : la Haye, Madrid, Washington. Loin d'être la tête ni le cœur d'un pays de telles cités n'en sont que le panache, tout au plus le couvre-chef ; le chef réel demeurera toujours pour la Hollande Amsterdam, pour l'Espagne Tolède, pour les États-Unis New York ou Boston. Il y a moins de Russie à Saint-Petersbourg qu'à Moscou ou même qu'à Kief. Berlin, excellente capitale de la Prusse, est moins Allemagne allemande que Nuremberg ou Lübeck. Les vraies capitales, *humaines*, sont là où palpite le mieux le cœur d'une nation, là où son sang afflue et fait de la vie, ne fut-ce, comme à Tolède, que de la vie sentimentale et pieuse.

En revanche il est des villes dites de province par la géographie politique qui sont aussi bien des capitales que Rome, Londres, Paris et Vienne, et qui pour être le centre vital d'organismes plus petits n'en sont pas moins de nobles têtes et de grands cœurs : ce sont, outre les capitales du passé pesantes de toute une charge d'histoire morte, basées sur tout un sol de poussières d'ancêtres, les capitales qu'on pourrait appeler de l'avenir, les capitales virtuelles qui naissent du besoin d'étendard, du besoin d'un cri de ralliement, qui surgissent un beau jour toute armées de l'âme d'un peuple renaissant ou pour la première fois arrivé à la notion de son existence. Telles aujourd'hui Boucourechti (Bucarest des occidentaux), Beograd (Belgrade) et Sofia. Il y a cinquante ans Budapest, la superbe d'aujourd'hui, était du nombre, et dans cinquante, Agram, de son seul nom authentique Zagreb, en sera.

Prague est à la fois une capitale du passé et une capitale de l'avenir, Son rayonnement est immense à travers un monde

Digitized by Google

qu'en général nous ignorons et méconnaissons, et dont tout, depuis les statistiques officielles d'Autriche et les travaux historiques allemands, jusqu'à une sorte d'inéluctable fatalité pesant sur lui depuis des siècles, contribue à nous fausser l'aspect, à nous interdire la pénétration. Qui se doute que Prague était une capitale alors que Vienne n'était qu'un village, bien mieux : que Vienne eut jadis Prague pour capitale, et qu'il fallut pour que Rodolphe de Habsbourg arrachât au royaume de Bohème, la ville qui devait être la résidence, la forteresse de sa dynastie, la menace de détruire tout le vignoble qui pare la base du Wienerwald, d'en arracher cep après cep. L'université de Prague est la fille aînée de celle de Paris : on y parla tchèque avant que d'y parler allemand et lorsque les Allemands crurent y avoir étouffé le tchèque, il se trouva que le tchèque n'en était sorti que pour opposer école à école, chaire à chaire et recréer de toutes pièces une nouvelle université seule héritière légitime et directe de celle usurpée par les allemands. Puis ce fut le théâtre national, que s'est érigé tout d'une pièce la *nation à elle même, narod sobé* comme le proclame une immense inscription au dessus de la scène. Et désormais l'influence de l'heroïque cité s'étend bien au delà des frontières du quadrilatère bohème sur tout le groupe de populations slaves parlant cette exquise et si précise langue commune à la Bohème, à la Moravie, au sud de la Silésie prussienne, à la Silésie autrichenne et à tout l'arc de cercle des Carpathes depuis Pozsony (Presbourg) jusqu'en Transylvanie. Les Carpathes hongroises sont un mensonge encore plus formidable que la Bohème allemande, elles sont roumaines au sud, ruthènes au nord, slovaques à l'ouest, et tous les yeux des slovaques sont tournés vers Prague, Praha dans leur langue, ombilic géographique du plateau de Bohème et centre d'attraction de toutes les activités, de tous les désirs, de tous les rêves.

Or, cette année 1895, il vient de s'accomplir un acte d'une haute importance et d'une radieuse signification pour la cause slave. Par l'exposition ethnographique nationale de Prague, tout le rameau tchèco-slovaque de la race slave a pris conscience de lui-même et a affirmé son unité aux yeux de l'Europe ébahie ; et cette solennité réussie et éclatante au delà de toute expression doit être considérée comme le pas en avant

Digitized by Google

le plus décisif qu'ait effectué le peuple tchèque depuis la soudaine et presque miraculeuse résurrection de la langue nationale.

Aussi jusque dans les moindres *Kopanitzas* des montagnes de Trentchin et de Galgócz en Hongrie, jusqu'au fond des plus inaccessibles vallées de la Sumava (Bohmerwald), slovaque, rousniaque, hanaque, valaque, morave ou tchèque, le paysan porteur d'*Opankas* (la sandale de cuir commune à tous les peuples slaves) prononce-t-il tout haut avec un bel orgueil, et tous bas avec d'encore plus beaux espoirs, le nom de la ville martyre et sainte. Il sent qu'elle a cessé d'être une capitale uniquement du passé, une ville de rêves et de souvenirs mélancoliques. Il l'a vue, l'a visitée, l'a comprise ; il l'a sentie plus vivante que jamais, il y a rencontré ses frères en nombre tel que cela surpassait toutes les données de son imagination, il a cessé de se sentir isolé, et la ville-mère, la ville-âme, la ville-étendard, la capitale d'hier et de demain existe désormais pour lui fascinatrice et irréductible, à la fois symbole et réalité, pensée et vie, passé et avenir, telle qu'apparaît Rome intangible aux Italiens d'aujourd'hui, malgré l'obstacle moral formidable du non-vouloir catholique, Budapest aux Hongrois, Zagreb l'Athènes slave aux Jougo-Slaves, Cracovie à ce qu'il reste de Polonais.

Nulle ville au monde, je crois, n'offre aux yeux du corps un ensemble aussi accidenté et monumental, aux yeux de l'esprit un si formidable appareil de souvenirs sanglants et glorieux, que cette ville étrange,toute hérissée, toute noire, sur un fleuve couleur d'ambre brûlé, terrie dans un trou de rochers nus, avec, au centre de son périmètre de murailles éventrées par les brèches d'où débordent les faubourgs et où montent au baiser nuptial à donner à la Métropole, les villes nouvelles de Ziskov Vinohrady, Nusle, Pankràc, Karlin, Smichov, cette montagne verdoyante chargée d'une tiare orfèvrée de palais, de couvents et d'églises, le Hradschin auguste qui fit de si beaux tumultes dans l'histoire du Moyen-Age et sur lequel règne aujourd'hui un si éloquent, un si inoubliable silence, le Hradschin à la fois Reims, Saint-Denis et le Louvre, le Hradschin où le peuple tchèque entendra toujours chanter les murs de la prison de Dalibor, l'archétype national.

Il est bien entendu qu'au cours de ces pages, comme chaque

Digitized by Google

fois qu'il m'arrive de parler de cette chère Bohème pour laquelle j'ai le cœur tout débordant d'amour, j'appellerai la rivière qui arrose Prague, la Vltava ; son autre nom de Moldau est l'une des pires insolences géographiques que nous sachions. Les Allemands l'appellent ainsi, de quel droit ? Et pourquoi disons-nous comme les Allemands ? Pas un pouce du territoire que traverse la Vltava n'appartient aux Allemands ; les villages et les villes qu'elle arrose, de la Sumava à son embouchure dans la Labe (Elbe) sont tous exclusivement tchèques. J'admets à la rigueur que la Labe s'apelle Elbe depuis Bodenbach, c'est-à-dire la frontière de Saxe, mais je conteste absolument, avec Louis Léger et tout le peuple tchèque, le droit à la *science* allemande, ou même française parfois, de débaptiser de son ravissant nom tchèque la Orlitchi pour la dénominer Adler, et la Morava pour la travestir en March. Et puisque j'ai l'occasion d'une fois élucider cette question, comment se fait-il que dans les classes primaires de Suisse, France et Belgique, où l'enseignement se donne au moyen de manuels spéciaux, travail de professeurs ou d'instituteurs indigènes, on ne puise obtenir ni de leur absence de prévention, ni de leur justice, ni même de leur logique, qu'ils apprennent à nos successeurs sur les bancs des écoles à appeler les villes hongroises, tchèques et Jougo-Slaves *par leur nom*. Pressburg, Stuhlweissemburg, Königgraetz, Agram, Brünn, *cela n'existe pas*, mais bien Pozsony, Szekesfejervar, Kralove-Hradec, Zagreb, Brno (qui entre parenthèses est le même nom que Berne,) Je défie un élève de notre enseignement géographique actuel de pouvoir seulement consulter un horaire hongrois et descendre à la station qu'il lui faut, s'il ne connaît que les absurdes et parfaitement inutiles sobriquets allemands de villes et de villages qui ne sont pas et n'ont jamais été allemands. Quel rapport y a-t-il entre Tyrnau et Nagy Szombat, Freistadt et Galgocz Kuttenberg et Kutna-Hora ? Et voyez-vous ma tête, lorsqu'enfant — très fort en géographie — parti de Vienne pour Fünfkirchen j'eus à prendre un billet pour Pécs, et lorsque parlant de Gran on me repondit Esztergom.

Prague a plus que toute autre ville ce qui constitue à mes yeux la vraie caractéristique des capitales de fait, elle a été elle est et elle sera toujours à la fois *la tête et le cœur* d'une nation qui a son histoire sa culture et sa langue. C'est une

Digitized by Google

capitale non seulement matérielle si l'on peut dire ainsi, mais surtout intellectuelle et morale. Le niveau artistique, littéraire et musical y est infiniment supérieur à celui de Vienne et de Budapest. On y pense beaucoup plus parce que l'on y souffre beaucoup plus. Le Hradschin n'est qu'une tête vide comme celle d'une cuirasse infiniment précieuse et comme travail et comme souvenir historique, mais la tête réelle, le cerveau de Prague c'est l'université tchèque et le théâtre national ; le cœur de l'antique cité est sur la place de l'hôtel de ville entre le lieu d'exécution des quarante patriotes après la bataille de la Montagne blanche et la Tinskychràm que les Allemands appellent Taynkirche sans doute parce qu'elle à toujours été affectée au culte chanté et à la prédication faite en langue slave et qu'un certain Jan Huss fondateur, quoique l'Église ait le droit de lui reprocher, de la langue littéraire, scientifique et philosophique tchèque y a enseigné... peut être en allemand ?.

Il y aurait un saisissant chapitre à grand orchestre d'antithèses, à jeu et contre-jeu d'ombres et de lumières, formule Victor Hugo, à écrire ici, pour évoquer le contraste des deux rives de la Vltava. D'une part voici la cathédrale des archevêques aristocratiques soumis à Rome, ce qui était leur devoir, mais dont beaucoup hélas ! ne comprirent rien aux revendications du peuple tchèque et ne surent pas distinguer le patriotisme de l'héresie, cette incomplète et mutilée et grandiose cathédrale Saint-Vit, dont il sera donné, j'espère, à ce prélat d'infiniment de tact et de dignité qui a nom Son Eminence le Cardinal Schönborn, de présider à l'achèvement. (Et, Dieu veuille même, qu'un jour il soit reservé à cet insigne archevêque la gloire de couronner à Saint-Vit le roi de Bohème et de lui montrer selon le ceremonial de jadis, les symboliques chaussures de Premysl ! D'autre part voilà l'église du peuple, la Tinsky-chram, où tonna la voix de Jan Huss, où gronda l'émeute qui répondit au crépitement du bucher de Constance, où s'alluma la guerre civile.. Ah ! ce fut une terrible époque ! Et pourtant aujourd'hui, après Luther, après Calvin, après la Réforme et la Révolution, elles nous paraissent bien anodines les revendications des Utraquistes et il nous semble que Léon XIII eût écouté Jan Huss sans broncher mais le sourire aux lèvres, et, après l'avoir doucement convaincu, l'eût renvoyé sur une bénédiction. En tous cas il eût su voir ce que tous ces

Digitized by Google

hommes égarés, les uns très peu quoi qu'on en ait dit, les autres beaucoup : Hussites, Taborites, Utraquistes, Adamites, et plus tard les frères moraves, réclamaient de juste et de raisonnable sous toutes leurs erreurs, la Bohème à la nation bohème, l'intégrité de leur existence nationale. Car dans l'étude de cette période troublée, tous les partis n'ont su envisager qu'un aspect de l'inextricable question et n'ont pas su distinguer qu'il y avait du juste et de l'injuste, du raisonnable et du faux dans les deux camps. Aujourd'hui toute cette effroyable tempête retrospective nous apparaît poignante, car nous avons sous les yeux ce qu'elle a fait de ce malheureux pays ; après les guerres des Hussites, elle lui a attiré, à l'apparition de la Réforme, logiquement la guerre de Trente Ans, puis l'anéantissement... Promenez-vous aux environs de Prague, c'est le plateau tout nu, la dévastation d'hier, cicatrisée à peine sous de sordides bandelettes de champs de betteraves qui succèdent monotones aux champs de betteraves, l'impression persistante d'un sol ravagé par les divisions, la guerre, les invasions, les massacres et sur lequel plane éternellement le dam proclamé si implacable pour lui après la bataille de la Montagne blanche (Bielahora), le nom le plus sinistre que je sache pour un champ de bataille, un nom qui résonne comme un glas de deuil effroyable, le deuil de toute une nation : *Finis Bohemiæ*... pour un temps.

Mais la cathédrale archiépiscopale et la Tinsky-chram ne sont pas la seule antithèse qui enjambe les eaux ambrées de la Vltava ; voici là haut le Palais Royal, ici en bas l'Hôtel de Ville, tous deux théâtres d'une défénestration : celle de Hradschin quoique en politique la plus significative, la postérieure, celle considérée comme la vraie, la plus grave à cause de ses conséquences, en réalité un épisode presque comique, les défénestrés étant tombés dans un tel tas de..., voyons comment faut-il appeler cela ?... d'ordures qu'ils ne se firent presque aucun mal ; celle de l'hôtel de ville, l'ultérieure, horrible, sauvage, encore plus que l'époque, d'une barbarie presque asiatique comme tel poème islamite de Lermontof mis en musique par Balakirew, car cette fois les défénestrés s'empalèrent aux piques de soldats sanguinaires... Oh ! l'épouvante de cette ténébreuse histoire de Bohème, partout présente dans les ruelles étranglées de cette sombre ville où le drame, à

Digitized by Google

chaque tournant de trottoir, vous prend à la gorge, vous arrête terrifié et vous dit : « Vois-tu ! C'était ici ! » —

Entre les deux villes, celle des Rois nationaux puis des Empereurs (débonnaires à Vienne, sanglants à Prague), et celle du peuple et des patriotes martyrs : celle enflammée des guerres civiles et religieuses, celle qui devait donner son nom jusqu'à Paris aux *Pragueries* (n'est-ce pas tout dire?) celle apaisée de Georges de Podiebrad, — le trait d'union non moins grandiose, non moins tragique, non moins hanté, c'est le pont Charles, le plus beau pont historique de l'Europe avec, à un bout, sa tour de si élégantes proportions, échauguettée, peuplée d'anges, de saints, de héros de pierre, mosaïquée d'armoiries, et à l'autre bout sa porte ogivale flanquée, elle, de deux tours non moins belles, mais en outre sises en avant-plan hardi et aigu contre la silhouette extraordinairement découpée du royal Hradschin. Et le pont lui-même, le lourd pont gothique et renflé sur ses arches pesantes, quelle merveille de pittoresque, malgré les trois arches, très reconnaissables à leur couleur trop jeune qu'il a fallu reconstruire après l'écroulement de 1850 lors de la terrible crue de la Vltava! Les passants défilent entre deux rangs de statues tourmentées placées à toutes les culées. Sauf une ou deux, ces statues, noires, en elles-mêmes sont du plus mauvais goût jésuite, mais l'ensemble est d'une grandeur et d'une imposance irrésistibles. On a l'impression que le drame qui partout vous a poursuivi, ici s'est pétrifié, tant saints et saintes se contortionnent désespérément et semblent déclamer des alexandrins... C'est bien le pont où se cabraient les chevaux de la voiture de *Consuelo,* car George Sand a eu en somme très juste la devination de la Bohême. Au reste, les statues ne se convulsionneraient-elles pas sur le large parapet de pierre en gesticulations de cinquième acte romantique, que le drame encore nous assaillerait. Voici la place d'où fut précipité dans la Vltava saint Jean de Nepomuk, le martyr de la confession. Encore un magnifique récit auquel la science a porté de rudes coups; mais je continuerais à y croire, même si l'Église ne me l'ordonnait pas, parce que cette merveilleuse histoire est entrée dans l'âme de la nation à peu près autant que celle de Guillaume Tell en Suisse, et que... j'aime mieux me tromper avec le peuple tchèque que d'avoir raison avec les savants étrangers.

Digitized by Google

De quelque côté que l'on se retourne sur ce pont de Prague, le coup d'œil est extraordinaire. La vue sur une seule des quatre directions principales suffirait pour rendre une ville célèbre. En amont c'est l'île verte dans la Vltava, l'île à laquelle a trait une des lettres du *voyage d'Allemagne* de Berlioz, le premier des trois ponts suspendus, puis le nouveau pont orné à ses quatre extrémités de formidables statues modernes d'un caractère national très accentué, et qui sont purement et simplement des chefs-d'œuvre. Je profite de l'occasion pour dire une première fois, en attendant que j'y revienne que Prague et Cracovie sont les deux villes de l'Empire austro-hongrois où l'art est le plus honoré et surtout le mieux compris. Quant à la musique, à l'heure actuelle on ne trouve qu'en Russie un art plus avancé qu'en Bohême. Le pays qui a produit Smetana et Dvorak, et surtout maintenant Fibich, était digne d'achever l'éducation musicale de Balakirew, le plus grand maître russe, lequel a payé à Prague son hospitalité par un poème symphonique *Bohemia* qui est avec la suite de poèmes symphoniques de Smetana : *My vlast (Ma patrie)* la plus prodigieuse, une presque effrayante évocation du passé de la *nation au cœur de colombe* perpétuellement, par on ne sait quelle lugubre fatalité, condamnée depuis plusieurs siècles aux égorgements... Plus haut que le pont aux statues colossales, encore un pont, à tablier métallique cette fois, celui du chemin de fer de Plzén (Pilsen); et derrière enfin, voici à gauche, battu par la Vltava un rocher carré et obstiné comme la résignation et le patriotisme tchèques, c'est Vysehrad, le berceau à la fois de la dynastie nationale des Premyslides et de la ville de Prague. Et du rocher de Vysehrad, mon imagination remontant le cours de la Vltava se rappelle Karlövtyn, (Carlstein ont le toupet de dire les Allemands !) le joyau féodal situé à quelques lieues en amont dans un des sites les plus austères, les plus moroses que je connaisse. Là vécut un homme dont toute la vie prouva qu'on peut être à la fois un grand saint et un monarque médiocre. De l'un de ces sites à l'autre, c'est toute l'aurore heureuse de l'histoire bohème à déchiffrer dans la confusion lumineuse traversée d'éclairs bleus de la légende, et de Karlövtyn au délabrement actuel de Vyserad, c'est la boucherie la plus horrible à laquelle peuple tantôt se soit livré lui-même, tantôt ait été livré ; c'est l'histoire

Digitized by Google

alors! mais une histoire dont chaque page est un caillot de sang! Il faut lire le résumé de cette épopée rouge dans les livres de Louis Léger, les seuls qui en français donnent la note juste.

En aval du pont, c'est le grand aspect serein de Prague, capitale lettrée et musicale. Il m'intéresse à la fois moins et davantage ; pour le moment c'est moins. En avant surgit, je l'ai déjà montré, la merveille, le Hradschin mémorable où s'éteignit Ferdinand IV après son abdication en faveur de l'Empereur actuel, où languit Charles X avant d'aller mourir à Goritz. A cette circonstance Prague dut le long séjour de Chateaubriand. En arrière c'est la ville populaire, serrée autour du beffroi de l'hôtel de ville et des deux flèches quintuples de Tinsky-chram, la ville populeuse en tours par excellence — la Thèbes aux cent portes médiévale puisqu'elle fut connue pendant huit siècles sous l'appellation de *la ville aux cent tours* — massée toute entière derrière la tour historiée, prodige d'élégance sous laquelle débouche le pont.

Outre cette dernière la plus belle des cent tours de Prague, celle qu'il faut absolument mentionner, se dresse au centre de la ville actuelle, à la sortie de la fondamentale cité-noyau d'autrefois ; c'est la Tour-aux-poudres dont le nom lui vient bien plus d'avoir flairé l'odeur et le goût de la poudre que d'en avoir contenu en provision de... l'inoffensive pour elle. Le beffroi de l'hôtel de ville — l'hôtel de ville de la Guerre de Trente ans et de Wallenstein, ne l'oublions pas! — est enrichi à sa base d'une des grandes attractions de la population de Prague : une horloge astronomique aussi compliquée que celle de Strasbourg avec jeu d'automates non moins parfaits. Là aussi les douze apôtres apparaissent tout d'une pièce et fatidiques, là aussi la Mort sonne les heures, le Temps hoche de la tête, les Sages avertissent et le coq du reniement chante la fin de la comédie — le final de presque tout dans l'humaine comédie. Et la pensée de Wallenstein l'étrange héros *bifrons* nous revient à l'esprit avec une persistance fascinatrice, en présence de cette œuvre digne de ces astrologues qu'il redoutait et entretenait, dans ce prodigieux décor où l'on se le représente tel, invinciblement tel, que ce beau jeune homme blond à moustache en croc de Van Dyck à la galerie Lichtenstein, qui n'a jamais été *lui*, mais qui *aurait dû l'être*, *qui devrait l'être*, fut-ce à

Digitized by Google

l'encontre de toute espèce de critique, toujours de par le droit primordial et imprescriptible de la Légende plus vraie que l'histoire.

Il y a à voir à Prague au moins pour une semaine — j'entends *voir* au sens intelligent du mot — mais pour les vrais, les profonds voyants, ceux qui ne sont pas seulement des *regardeurs*, il faut vivre longtemps dans ces rues enchevêtrées et ces murailles noires, il faut écouter sourdre les pulsations étouffées du cœur affligé de cette ville redoutable à tous points de vue; car c'est bien en vérité une ville *hantée*, et je défie une imagination impressionnable de ne pas prendre une tournure très spéciale, ardemment concentrée et d'une mélancolie tragique, dans cette cité contristée, au cœur dolent, où le drame est partout et *pas rien qu'au passé*. Qu'on se souvienne qu'il est à l'heure présente, vraisemblablement pour des peccadilles mais à la suite d'un procès sur lequel on n'a jamais su l'exacte vérité, des enfants de dix-sept et dix-huit ans, de ces natures slaves de flamme et de cristal, ardents comme l'une, emportés comme l'autre, faits pour devenir l'ange ou le démon, qui jugés avec une impitoyable rigueur gémissent dans des forteresses inconnues, probablement très loin au fond du Tyrol ou de la Hongrie, là ou jamais un mot tchèque ne puisse retentir à leurs oreilles, ensevelis pour quinze et vingt ans, et cela uniquement pour avoir rêvé le crime des Silvio Pellico, des Confalonieri et des Andryane... On dit que Sa Majesté Apostolique les graciera dans peu d'années à l'occasion de son jubilé. Puisse l'heure de la clémence sonner au plus vite... avant que ces enfants n'aient plus de jeunesse pour sourire à la vie et que la captivité n'en ait fait des hommes mauvais.

Tenez! Veut-on, non plus savoir, mais comprendre l'histoire et le rôle du juif dans la société chrétienne? Vous qui hier fouliez le Graben et le Ring fastueux, visitez l'antique synagogue, la plus ancienne de l'Europe et la plus formidable aussi, quoique minuscule, une sorte de chapelle gothique, aux fenêtres comme des meurtrières, à demi-enterrée — coffret de pierre clos hermétiquement, avec l'autorisation d'un roi de Bohême qui croyait au patriotisme des juifs parce que, pour défendre leurs propres biens, ils avaient dû coopérer à la défense de la ville, sur toute l'horreur du ghetto médiéval et tout l'inquiétant et insoluble mystère du Talmud ésotérique *verbal*. Et une fois

Digitized by Google

là dedans repensez au luxe outrageux des quartiers juifs de Vienne et surtout de ce malheureux Budapest qui, du train dont les choses vont, de par l'orgueil et l'aveuglement magyar, sera bientôt la capitale juive. Mais l'impression du ghetto veut-on l'avoir plus vive encore, plus tenace, plus profonde, il faut pénétrer dans la forêt de sureaux qu'est l'ancien cimetière juif, labyrinthe étroit qui se faufile à travers toutes les fissures d'un immonde quartier, et qui, sur un plan de la ville décrit une vermiculation compliquée de ver rongeur dans le bois sculpté d'un meuble de style. Toutes considérations historiques et économiques écartées, un lieu d'une amère poésie ce cimetière juif, un tohu-bohu dédaigneux de dalles tombales fichées en désordre, jadis droites aujourd'hui toutes penchées, entassées en débâcle l'une contre l'autre, dans une promiscuité semblable à celle du ghetto ; on dirait un ossuaire de couvercles de caveaux violés, une bataille d'inscriptions kabbalistiques, un champ de lapidaires citations de l'Ancien Testament remuées et jetées au hasard. Il règne là un souverain mépris, un prophétique mépris de la mort terrestre : et ce mépris là c'est encore plus beau que de tout le reste. J'ai erré dans cet angoissant fouillis par d'admirables journées d'été entre l'asphyxie parfumée tombant des sureaux fleuris avec les rais et les ronds de soleil sur le désastre des tombes. Le soleil ne m'a pas empêché de frisonner. Un autre cimetière juif me fit une impression aussi profonde, celui de Sarajevo ; mais là-bas c'était en pleine clarté sur la montagne, à la si douce lumière d'orient, et l'on ne sentait pas le mépris de la dépouille mortelle comme ici ; elle avait de la place pour s'étendre. Ici les morts sont plantés debout les uns à côté des autres, enfoncés en terre comme des épieux. Et puis encore, là-bas, le plan du cimetière signifiait moins le rôle du juif, ou plutôt il en indiquait d'une façon très expressive la transposition : le cimetière de Prague implique l'attitude qui ne peut jamais se faire assez mince, et les façons cauteleuses, hostiles et rampantes du juif chez nos ancêtres ; celui de Sarajevo son attitude camarade et ses façons presque amies dans la société musulmane si doucement et sereinement fataliste...

Et l'impression d'endurance, de résistance, de flexibilité victorieuses ici est encore augmentée par cet écrasement de larve au cœur même de Prague la noire, de Prague la cruelle, la tragique, la hérissée, dont les cent tours continuent à faire

Digitized by Google

le guet à vide et racontent des choses sinistres — et surtout reportent au temps où s'agitaient ces choses sinistres, alors que l'ennemi intérieur sournois et inexpugnable profitait de tout, de l'heur et du malheur — jetant seulement de temps à autre, de nuit, avec une sereine indifférence, un cadavre de plus sous une dalle de plus dans ce cataclysme de pierres sculptées qui recouvre un charnier, et s'apprêtant, Ahasverus éternel *à qui jamais un de ses quatre sous n'a manqué*, à la conquête du monde moderne, à la royauté sur le Ring de Vienne, les Champs-Élysées de Paris, l'avenue Andrassy de Budapest, et sur toutes les Bourses et tous les marchés de l'univers. Et pourtant, chaque fois que de leur vivant, ces faux gueux sordides qui sont retournés en poussière là, pour y attendre le réveil au vallon de Josaphat, passaient sur le pont de Prague, ils sentaient sur eux flamboyer l'inscription qui, en caractères hébraïques dorés, entoure le grand Christ d'une des culées du pont, et répète : « Son sang sur nous et nos enfants. » Mais s'ils courbaient la tête alors, c'était pour que leurs petits-enfants la relevassent mieux aujourd'hui, et pussent cracher de plus haut sur le pavé des grandes villes qui cessent peu à peu d'être chrétiennes.

Que s'est-il donc passé? Oh! très peu de chose! Ce rien sur lequel je viens de mettre le doigt. Autrefois les chétiens ne pénétraient dans l'enceinte du ghetto qu'en force armée, aujourd'hui ils visitent la primordiale synagogue et le cimetière moyennant quarante kreuzer d'entrée... Et qu'on y réfléchisse! Cela veut dire simplement que le chrétien a cessé d'être chrétien *actif* et que le juif a cessé de même *paraître* ce qu'il n'a jamais été, ce qu'il ne sera jamais : *passif*. Il exploite le chrétien jusqu'en sa curiosité des choses juives : il nous prend notre argent là même où il recevait jadis nos coups de bâtons. Un roi de Bohème leur a donné jadis un lopin de ville, le peuple tchèque paie aujourd'hui pour y pénétrer!

Au pied du Hradschin, dans l'église du couvent des Carmélites fondé en 1628 par l'empereur Ferdinand II se trouve l'image miraculeuse de l'Enfant Jésus donnée par la princesse Polixène de Lobkowitz et connue sous le nom de Petit Jésus de Prague, ou même naïvement de Petit-Grand, la jolie statuette de cire rose du XVII^e^ siècle aux robes de brocard or et vert,

Digitized by Google

argent et rose couronnée par le comte Bernard de Martinitz grand marquis de Bohême, qu'on vit flotter un jour insubmersible sur une inondation de la Vltava et dont on prétend que le visage change d'expression tour à tour sereine ou courroucée voire même dérobée par des nues suivant le cœur et les demandes qu'on lui apporte. Ces dernières années il a été beaucoup tenté en France pour propager la dévotion du Petit-Grand, et les images qui en ont été faites sont parmi les moins laides, voire même les presque jolies de la pitoyable imagerie catholique moderne. Il est vrai que le type en a été donné à Prague... une ville où tout ce qui est national est artistique...; même les cartes à jouer, dont il a été créé de curieux modèles authentiquement tchèques, tarots bizarres et très personnels déguisés à la bohème, armoriés aux lions d'argent dressés sur champ de gueule et aux portes de gueules ou de sable sur champ d'argent des divers quartiers de Prague, voire même ça et là enluminés en quelques tons de paysages rudes et simples, mais si exacts, par lesquels on prend une notion des sites plus juste que par les meilleures photographies. Un trait grossier, une tache ardoisée, au bas d'un as, et voilà toute la silhouette de Hradchin évoquée.

Que d'heures j'ai passées, de jour, de nuit, sur le Pont de Prague à regarder couler la Vltava. De jour d'interminables trains de radeaux, troncs de sapins équarris s'en allant fournir des mats aux flottes de la mer du Nord, s'en venaient de la forestière Sumava, s'engouffraient brusquement dans l'écluse rapide du barrage de solives et de poutaisons rudement charpentées, franchissaient à grands coups de gouvernail rustique l'une ou l'autre des arches béantes, et me restituaient les scènes des aventureuses odyssées fluviales de l'âge d'or, l'âge d'avant les chemins de fer et les bateaux à vapeur. Ou bien les jeunes gens de Prague se baignaient et canotaient d'une rive à l'autre, s'en allaient fumer des cigarettes dans leurs esquifs bleus sur l'eau blonde à l'ombre violette des arches, et me faisaient regretter qu'aucun peintre tchèque n'ait encore eu l'idée de tirer parti dans un but décoratif du curieux assemblage de ces deux éléments contradictoires, le nu si rare dans la vie moderne et un pareil décor de ville médiévale ! Les tableaux extraordinaires ici possibles, grâce à l'anomalie de

Digitized by Google

cette alliance bizarre : un élément païen en relief sur l'élément féodal ; la libre vie aquatique primitive non pas en pleine campagne mais en pleine cité monumentale...! A Prague l'été, le peuple se baigne toute la journée, immédiatement après les repas comme avant, sans aucun égard pour la règle de prudence généralement établie. A dix heures du soir j'ai vu des établissements de bains flottés, encore éclairés et remplis de cris joyeux et de clabaudements ; cela ressemblait à de géantes lanternes vénitiennes pleines de moustiques, emportées au fil de l'eau, lumière et bourdonnement.

Mais plus tard encore, quand les clameurs et les feux des dernières baignades sont éteints, que le silence recouvré plane sur la ville où clignotent seuls les becs de gaz, et que la masse veloutée du Hradschin inversée plonge dans le miroir des eaux désertes, le mystère nocturne, par moi guetté du pont fatidique comme par une statue de plus, à l'attitude calme cette fois, m'impressionne plus que partout ailleurs... Et des reflets d'étoiles dans l'eau noire évoquent immédiatement le souvenir peureux et ravi de ces étoiles miraculeuses, nénuphars de feu que l'on vit fleurir et flotter, une nuit terrible du passé mort, dans la ténèbre rouge et noire des siècles sanglants, au-dessus de la Vltava, — de ces étoiles aquatiques que l'on distingua très nettement depuis le Hradschin et qui y affolèrent dans l'insomnie de ses remords un roi meurtrier, — de ces fleurs de braise qui ameutèrent le peuple sur le pont, car elles étincelaient et fourmillaient en falote constellation de feux follets vengeurs autour du cadavre d'un prêtre en soutane et en aube, mains liées, des pierres au cou, barrette demeurée sur la tête malgré la chute dans la rivière, et stagnant immobile à la surface du courant léger, les plis de ses longs vêtements rythmés et bercés par le murmure du flot sous la danse et les caresses des petites flammes semées à la poignée par les anges qui étaient descendus recueillir son âme de martyr... Et tout à coup, un frisson ! Ce supplice en évoque un autre, et la Vltava un autre fleuve bourreau.. Bien loin, là bas, à Constance, ce bras du Rhin où le concile ordonna de jeter les cendres de Jean Huss et de Jérôme de Prague.

Prague nocturne est pour moi rempli de terreurs et de frissons semblables. J'y vis double, triple, et l'âme du passé et

Digitized by Google

l'âme d'une nation m'y parlent mieux qu'ailleurs. J'épouse toutes les querelles d'autrefois, j'instruis toutes les causes et j'incante les grandes ombres de la légende avec plus de force persuasive que jamais ailleurs. Dans cet effrayant décor où elles ont laissé tant d'elles-mêmes, elles m'obéissent mieux : Jean Ziska, Procope le chauve, Georges de Podiebrad, Wallenstein, se dévoilent à moi familièrement, ils *reviennent* et je les découvre *au fond de moi* plus grands, dans le bien et dans le mal, que l'histoire ne les a faits. Bien plus, je vibre à certains noms étrangement; par exemple : Jean de Rokicâny fut au milieu de ces grands et terribles hommes, un homme médiocre, un conciliateur ambitieux sans fermeté, un temporisateur politique et astucieux, toutefois plutôt patient et benin. Mais le prestige musical de son nom est si grand qu'il me fait fausser l'histoire en sa faveur, je le dramatise. Et de la musique de Smetana, que Smetana jamais n'écrivit, symphonise en moi cette impression... *appassionnato*.

Je finis par ne plus rien voir à Prague avec les yeux de la réalité, tant l'occulte Prague d'autrefois m'y obsède à travers les choses d'aujourd'hui. A toute façade de maison je trouve une expression par delà son apparent visage de pierre. Les énormes, les triomphales églises de la réaction catholique sous Ferdinand II, me paraissent apporter dans le déploiement de leurs pompes dorées, et les débordements de leur luxe baroque quelque chose de forcé, de déclamatoire que je ne retrouve pas ailleurs même en Italie dans les édifices religieux de la même époque. Il s'agissait ici de convaincre à tout prix ; les moyens même matériels avaient leur raison d'être. Il fallait éblouir, étourdir, surprendre, afin de faire sortir ce peuple, martyr de ses propres erreurs, parfois... j'admets, mais pas toujours, du cauchemar des répressions sanglantes et lui laver les yeux des massacres de la place de l'hôtel de ville. Les couvents même ont un aspect désolé, hautain, claquemuré, presque offensif à force d'être sur la défensive, qui surprend et angoisse. Il en est ainsi au reste dans toute la Bohème et même en Pologne ; il semble que les guerres de religion sont finies d'hier ou vont recommencer demain, qu'on ne puisse jamais assez se méfier, s'enfermer, se dérober à tous les regards, à toutes les curiosités. L'empereur Joseph II, qui seul avec François-Joseph ne s'est

Digitized by Google

pas fait couronner roi de Bohème, a sécularisé comme dans tout le reste de son empire bon nombre de ces couvents ; Prague n'en est pas moins rempli d'édifices à l'aspect conventuel. Et on ne cesse pas une minute d'avoir l'impression que ces couvents ne sont pas des couvents comme les autres, mais des couvents où il doit se tramer des choses étranges et où la politique et les préoccupations terrestres habitent côte à côte avec le recueillement et la prière comme des diablesses devenues vieilles qui se seraient faites ermites. Quel contraste avec les clairs couvents, grands ouverts, souriants, bons enfants, plus palais encore que couvents, de l'archiduché d'Autriche ! Et puis, à côté des couvents demeurés couvents, il y a les couvents devenus casernes, et cela non plus n'est pas pour réjouir une ville. Enfin, il y a l'expression des gens qui passent, qui inquiète. Pas de gaieté, pas de visages riants et avenants... L'Allemand espionne le Tchèque et le Tchèque par contre-coup se déguise à l'allemand incapable au reste de le comprendre. On ne se sent pas en sûreté intime, chaque voisin peut être un traître, ou au moins penser différemment et vous être hostile... Il y a cinquante ans on osait à peine parler la langue nationale dans les rues de Prague ; il y a vingt ans on n'osait pas télégraphier en tchèque. Lisez Louis Léger qui n'est pas un historien de parti pris ! La pacification des esprits certes est aujourd'hui un fait presque accompli, mais celle des cœurs ? Le régime de la méfiance n'est pas encore clos.

Il fallait sentir la différence d'amosphère seconde entre la ville et l'exposition ! A l'exposition c'était la plénitude de la confiance, la joie, l'épanchement ; on était entre soi ; pas une note discordante, la nation tchèque y avait à elle comme un grand camp retranché, mais un camp de paix et de triomphe moral ; l'*âme de colombe* de la Bohème voletait avec de petits cris joyeux autour de son pigeonnier blond : ce village tchèque ensoleillé plein de musiques et de costumes nationaux. Et la ville paraissait d'autant plus tragique au retour ; à l'exposition on vivait dans l'espérance, le rêve doré, on souriait à l'avenir du peuple qui venait de manifester une telle vitalité ; en ville on retrouvait la mélancolie du passé ; l'étreinte passionnée — la douloureuse étreinte de veuve — des vieilles maisons tragiques nous resaisissait et nous rendait à l'effroi de l'histoire lugubre

Digitized by Google

qui s'était passée là. Sortis rieurs de l'enceinte de l'exposition, nous rentrions en ville très sombres; après l'idylle et les bucoliques de l'après-midi le drame nous reprenait plus impérieux, plus oppressant... Heureusement qu'au théâtre national avec la *prodana nevesta (la fiancée vendue)* ou *Hubicka (le baiser)* nous retrouvions parfois en d'inoubliables soirées la charmante vie populaire que nous venions de quitter; mais d'autre fois nous tombions sur *Dalibor*, le grand poignant drame patriotique symbolique... et alors c'était de nouveau le passé qui étranglait notre joie; et si la voix et le jeu du ténor le plus inouï de notre temps, le génial et incomparable Floriansky, nous enlevait au septième ciel de la jouissance artistique, tout son art et son drame ne faisaient cependant que davantage nous enfoncer dans la prison de Dalibor et dans l'abîme de mélancolie qui est au fond de tout cœur tchèque...

William Ritter.

Digitized by Google

M. RENÉ BAZIN [1]

I.

En tête de cette étude consacrée à un écrivain qui garde le culte de la pure tradition française, je veux épingler le mélancolique sonnet où Joachim du Bellay mêle à sa lassitude du voyage le regret du pays. M. Bazin doit l'aimer, un peu pour ses rappels d'Italie et beaucoup pour la *douceur angevine* dont il est imprégné :

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme cestuy la qui conquit la toison,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son aage !

Quand revoiroy-je, hélas, de mon petit village
Fumer la cheminée? Et en quolle saison
Revoiray-je le clos de ma pauvre maison
Qui m'est une province et beaucoup davantage?

Plus me plaist le séjour qu'ont basty mes ayeulx
Que des palais romains le front audacieux;
Plus que le marbre dur me plaist l'ardoise fine;

Plus mon Loyre gaulois que le Tybre latin ;
Plus mon petit Lyré que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la doulceur angevine.

J'imagine que M. René Bazin a dû éprouver plus d'une fois la sensation de son compatriote du Bellay. Comme le poète

(1) *A l'Aventure : croquis italiens. — Les Italiens d'aujourd'hui. — Sicile. — Terre d'Espagne. — Une tache d'encre. — Ma tante Giron. — La Sarcelle Bleue. — Les Noellet. — Madame Corentine. — Humble amour.* — (Paris, Calmann-Lévy, édit.)

Digitized by Google

du XVI^e^ siècle, il est de cette région où la race française est demeurée pure de tout mélange étranger : la Loire y roule mollement ses eaux lentes parmi des paysages qui caressent le regard, ses eaux dont pas une goutte ne coula hors de France; un mot vient aux lèvres pour résumer le charme de cette terre heureuse, celui de *douce France,* cher aux trouvères de jadis. Et les yeux qui s'habituèrent à ces calmes horizons peuvent admirer d'autres natures plus tourmentées ou plus ensoleillées, ils n'en aimeront que davantage la douceur angevine et la Loire gauloise.

M. Bazin a beaucoup voyagé : quatre volumes en font foi : *A l'Aventure, Sicile, les Italiens d'aujourd'hui, Terre d'Espagne.* Il a visité les pays de clarté où l'air est clément et le ciel joyeux, car les terres brumeuses du Nord n'eussent point attiré son esprit amoureux de la lumière. Cependant la sensation la plus voluptueuse de ses voyages fut peut-être celle du retour, la minute précieuse où il revit les êtres et les choses de son cœur. Ne saurait-on voyager pour cette joie de revenir, et le changement n'est-il point nécessaire pour renouveler l'affection ou en révéler la profondeur ? Cet amour du pays se devine au frémissement de sa phrase lorsqu'il décrit quelque coin de Vendée, de Bretagne ou d'Anjou. Je préfère les paysages épars dans ses romans à ceux de ses livres de voyages. Il aime le sol de France, et il en aime les êtres : il a gardé le culte de la vie provinciale, et même de la vie paysanne où l'homme écoute les bienfaisants conseils de la nature. C'est par là surtout, peut-être, — et aussi par une élévation naturelle des sentiments, et un souci constant du beau moral, — que valent ses romans. Un peu de la vieille âme française, — cette âme vaillante, mesurée et traditionnelle, — y demeure. L'amour du sol, un sens juste et droit, et une jolie langue : c'est plus qu'il n'en faut pour faire de M. Bazin, romancier et voyageur, une figure littéraire intéressante. La qualité de sa sensibilité nous plaira d'autant plus qu'elle a quelque chance de nous paraître singulière, étant absolument dégagée des influences du Nord qui ont orienté notre littérature moderne, comme des inquiétudes et des préoccupations habituelles de nos romanciers.

Digitized by Google

II

Lorsqu'il revient d'Espagne ou d'Italie, M. Bazin n'a pas l'air, comme quelques voyageurs ingénus, de les avoir découvertes. Il admet qu'elles furent visitées avant lui, et ne nous sert point la description coutumière de Florence ou de Naples, de Séville ou de Grenade. Il se contente d'observer et de noter les caractères présents de ces pays, et l'empreinte laissée à leur âme par la vie moderne.

En voyage, on peut s'intéresser à la nature, aux hommes ou à soi-même. Sans doute on peut réunir en un seul flot ces trois sources de sensations. Mais il en est toujours une qui domine, celle qui correspond à la sensibilité particulière du voyageur. Fromentin et Théophile Gautier cherchent, à travers la terre, les paysages qui sauront le mieux retenir leurs yeux amoureux de la splendeur des lignes et des couleurs ; il leur suffit de beaux décors. Comme eux, Pierre Loti aime la nature ; mais il ne s'oublie pas lui-même en l'admirant, et lui donne le charme spécial de ses tristesses et de ses amours. Taine dans ses *Notes sur l'Angleterre* et Paul Bourget dans *Outre-mer* se documentent sur les hommes et sur la vie sociale. Mais le Bourget des *Sensations d'Italie* et des *Études anglaises* apprécie le voyage surtout comme un développement de son être, dégagé des conventions habituelles et apprenant à considérer les choses d'une manière *cosmique*, à remonter sans cesse aux idées générales.

Pour ne rechercher que des sensations de nature ou une culture plus intense de sa sensibilité, il faut au voyageur une certaine inquiétude d'âme. Celui qui est satisfait ne se passionne point jusqu'à en souffrir pour les pays qu'il visite ; il ne se répète pas constamment qu'il est une terre enchantée qui répond à son rêve, qui est le cadre nécessaire à son bonheur et qu'il lui importe de découvrir à tout prix. Celui dont les idées sont définitivement assises, ne demande point sans cesse aux ruines du passé, aux beautés de l'art ou du paysage, une explication de la vie et de la mort ou un aliment à ses tourments intérieurs.

Or, M. Bazin est dépourvu de cette inquiétude d'âme. La sérénité plane sur les récits de sa vie errante. C'est qu'il a fait son choix parmi les beautés de la terre comme parmi les idées.

Digitized by Google

Son regard demeure calme comme sa raison. Il y a un coin de terre qu'il préférera toujours aux autres, si beaux qu'ils soient, un coin de terre de France où le retiennent des souvenirs et des traditions du passé ; son esprit, soumis à une règle immuable et noble, est rebelle aux doutes et aux angoisses.

De plus, il n'est pas un pur artiste. Il se préoccupe même de la vie plus que de l'art. Il n'a point la sensibilité ardente d'un Loti, profonde d'un Bourget, aiguë d'un Barrès. Comparez ses impressions d'Espagne et d'Italie à celles que nota ce dernier dans *Du sang, de la volupté et de la mort*. Maurice Barrès mêle de subtiles idées à des sensations d'une beauté sensuelle, âcre et passionnée ; c'est un nerveux qui vibre et pense à la fois. Il n'est pas maître de ses nerfs, mais il l'est de sa pensée. Sous la phrase élégante se devine l'avidité des jouissances violentes. A Cordoue, dans les jardins du Guadalquivir, il a des pleurs dans les yeux, sans cause et sans douleur, « simplement pour dépenser la quantité de larmes qui a été dispensée à chaque créature. » Au lac Majeur, son rêve suit un instant les colombes d'Isola Bella, au vol si lourd, ivres des parfums accumulés sur cet espace étroit par tant de feuillages odorants. Et toujours il pare le paysage de comparaisons humaines : déjà l'âme de la charmante Bérénice lui semblait adéquate à la calme tristesse des landes d'Aigues-Mortes « d'où montent des rêves au soleil couchant », et séduit par les courbes fières et le charme jeune des montagnes qui entourent le lac Majeur, il leur trouve des rapports sensibles avec les femmes du Corrège ou les jeunes gens de Platon.

M. Bazin n'est point un dilettante de cette subtilité. Il n'a point pratiqué l'art de pimenter la joie, de raffiner la sensation. A Assise où il est cependant pénétré de la suave douceur ombrienne, il ne retarderait point son arrivée, comme Bourget, pour ne la contempler qu'avec certaines nuances de lumière. Ses impressions sont simples ; il ne cherche pas à les compliquer. Chose curieuse : si cette disposition d'esprit le rapproche du public, elle le met à part des écrivains contemporains qui se plaisent aux complexités et aux inquiétudes. La simplicité est rare dans notre littérature ; elle est d'autant plus précieuse. Il faut d'ailleurs reconnaître qu'elle ne nous communique point ce petit frisson délicieux qu'excellent à donner les Anatole France et les Barrès.

Digitized by Google

Est-ce à dire que M. Bazin ne sente point les beautés changeantes de la nature et de l'art ? Assurément non ; mais s'il les admire, il ne leur donne pas tout son cœur ; s'il les aime, il sait que cet amour sera passager et il ne songe point à s'en affliger. Il a parlé avec grâce de la douceur de vivre à Venise, des rives molles de Sorrente, de Capri, l'île enchantée où le vin a un parfum de fleurs ; il a goûté délicatement l'élégance florentine, la finesse romaine, la gaîté napolitaine. Voici une jolie description de Vicence le soir : « Elle avait cette silhouette ancienne, cet air de découpure romantique, que les villes italiennes prennent sous la lune, quand les ombres sont profondes sous les portiques, les passants plus rares, les dorures des enseignes effacées, et que les maisons neuves semblent se fondre en une masse brumeuse, pour mieux laisser voir les belles lignes de pierres grises, les torsades en saillie, les balcons de fer forgé et les toits avançants des vieux palais... » Voici encore une exquise sensation de Palerme vu du palais des d'Orléans : « Au-dessus des chambres, une terrasse d'où la vue est si belle sur la conque d'or, Palerme, le massif gris du Pellegrino qui ferme le golfe à gauche, la mer étincelante au delà, qu'on passerait des heures à *écouter* ce paysage qui chante tout seul, comme la baie de Naples, devant l'âme immobile. »

Il y a bien d'autres pages de ses voyages d'Italie et de Sicile que je pourrais rappeler : des impressions de Rome qu'il faudrait non pas visiter, mais habiter, pour la contempler à ses heures d'extrême beauté, pour « lui dire des mots d'amour dont une ville à l'air de sourire comme une femme » ; des expressions exquises comme dans cette phrase sur l'automne en Lombardie : « Je revois encore cette brume dorée de l'extrême automne, mortelle aux choses, et qui verse sur la campagne un peu du grand silence des jours de neige » ; et aussi, plus loin, en Sicile, de beaux paysages maltais, des nuits de Syracuse, et le souvenir de ce Monreale où tant de senteurs capiteuses flottent dans la saison des fleurs, que les habitants sont obligés de fermer leurs fenêtres pour ne pas respirer l'air trop chargé de parfums.

En Espagne aussi, son regard s'est enchanté. A Tolède où selon M. Barrès on gagne des mérites pour les jeûnes forcés qu'on y fait, il serait capable de répéter le mot de sainte Thérèse:

Digitized by Google

« Peu importe de déjeuner avec la moitié d'une sardine, pourvu que ce soit devant un beau paysage. » Il a de jolies évocations de Salamanque, la ville rose, qui sourit à celui qui vient, et donne la sensation « d'un immense atelier de sculpture, où sécheraient encore des milliers de terres cuites, pendues le long des murailles, à la lueur de couchant ». A Lisbonne il respire un air délicieux sur une terre heureuse. Il aime Cadix la blanche, l'éblouissante, et l'Andalousie dont il trace de légères aquarelles, et Séville où les pauvres cigarières, donnant de la grâce à leur misère, achètent chaque jour un brin de jasmin, un œillet ou une rose. A Gibraltar enfin, comme il erre, le soir, sur l'étroite bordure de terre qui longe la baie d'Algésiras, il s'imprègne de la splendeur des horizons et du mystère de l'heure: « Une senteur de forêt, chaude et mouillée, monte du sol, et, pour l'avoir respirée, la mer s'est endormie... Les montagnes sont pâles sur l'autre bord. Vers la haute mer, celles du maroc ondulent au ras de l'eau, et une couleur d'orange, comme celle des sables chauds soulevée par le vent, colore le ciel au dessus d'elles. Je pense aux grands navires qui passent là, la proue vers l'Orient, dans cette nuit si bleue, si calme. »

Ainsi passe, parfois, sur ses récits de voyages, une émotion aimable et légère, une émotion à fleur-de-peau qui ne trouble point les profondeurs de son âme. Il n'a pas les nerfs assez malades ou exacerbés pour donner un tour passionné à ses sensations ; il ne mêle point aux choses des sentiments inquiets ou tragiques, venus de lui-même; il n'oppose point l'immuable beauté de la nature à nos êtres changeants et périssables. Il sait jouir sans souffrir, et dans les grands artistes qui chantèrent la nature il y eut toujours de la souffrance.

Il aime d'instinct les pays du Midi, étant de race latine. Car il y peut satisfaire son goût de la mesure et de l'harmonie. Son esprit se repose en la contemplation des paysages aux lignes molles et onduleuses, aux couleurs riches et joyeuses. Inconsciemment il s'y reconnaît et il en est charmé. La nature tourmentée et sauvage, celle, par exemple, qu'évoque le *Faust* de Berlioz, contristerait sans nul doute son souci de la grâce. La qualité de son âme est rebelle à l'admiration des spectacles violents et grandioses: ainsi décrit-il sans émotion la splendeur d'un éruption de l'Etna.

Mais il excelle aux paysages aimables. Il y met de la paix et

Digitized by Google

de la douceur, et une précision très sûre dans le dessin ; on y verrait trembler des feuillages, on y sentirait la fraîcheur de l'atmosphère, ainsi que dans certaines toiles de Corot où coulent des rivières parmi les feuilles argentées des saules. Je veux citer cette exquise description de laboureurs dans la campagne romaine : « Nous descendons la pente vers un champ de guéret immense qui fume sous le soleil. Au premier tiers, enveloppés d'une brume dorée, qui luit comme une auréole autour d'eux, une bande d'une centaine de paysans, nous tournant le dos, s'avancent lentement, brisant les mottes à coups de pelle et de pioche. Aucun n'est inactif. L'éclair des lames court, ininterrompu, d'un bout de la ligne à l'autre. Les femmes sont vêtues de rouge, les hommes d'étoffes sombres. L'un d'eux, tout jeune, porte un pigeon blanc sur l'épaule, et la bête frémit de l'aile, sans prendre son vol, toutes les fois que son maître se baisse, entraîné par le rythme de la pelle qui retombe. Seuls, deux chefs de culture, grands, chaussés de bottes, ne travaillent pas, et surveillent, appuyés sur leur bâton, le troupeau humain. »

Il y a dans ce tableau une sobriété et une justesse rares, mais j'y relève surtout une étonnante précision de rendu pour dire le frémissement de l'aile du pigeon, à chaque mouvement rythmique du laboureur.

Les âmes nomades sont généralement insatisfaites et inassouvies. Elles promènent avec elles un triste cortège de désenchantements et de désirs. M. Bazin n'a point de bagages de cette sorte. Nous y perdons des effusions lyriques, ce qui est sans importance, mais aussi ce repliement de la pensée sur elle-même au contact des beautés naturelles et artistiques et des spectacles de la vie, qui est si curieuse à suivre dans Bourget pour lequel le voyage est un puissant principe d'amélioration intérieure. L'auteur de *Terre d'Espagne* est un croyant ; il n'a pas une foi de désir ou un christianisme de dilettante : sa croyance est sereine et active. Aussi les réflexions qu'il émet ont-elles cette forte tranquillité de ceux qui ont un critérium de jugement. Et comme il se préoccupe davantage de la vie que de l'art, il préfère le beau moral au beau artistique. Je n'en veux pour garantie que sa joie à conter de beaux traits d'existence, l'histoire merveilleuse de sainte Cécile, par exemple, ou la mort héroïque de l'amiral Oquendo. Cet amiral, mourant de la fièvre et dévoré de soif, supplie qu'on lui donne à boire ; on lui apporte un verre

Digitized by Google

d'eau ; il l'approche de ses lèvres, le regarde et ne le boit pas : « Je l'offre à Dieu ! » fait-il, et il rend l'âme.

Ces anecdotes admirables ravissent M. Bazin. Son âme s'y complaît. Aussi a-t-il réjoui ses regards de croyant, à contempler le pèlerinage des ouvriers français à Rome. Il a vu Léon XIII, acclamé par ces quatre ou cinq milles hommes, et ce lui fut un bonheur que cette manifestation religieuse. Sa phrase matérialise l'enthousiasme de sa vision lorsqu'il écrit cette page que je ne résiste point au plaisir de citer : « Léon XIII avançait lentement, porté sur la sédia, entre deux haies de gardes aux costumes éclatants, précédé de sa cour, vêtu de blanc, un peu penché, bénissant d'un geste affaibli et qui semblait pourtant vouloir embrasser le monde, tout ce peuple qu'il dominait. Certes, la beauté du décor était royale. Mais ce qui était plus beau encore, c'étaient les yeux de ce vieillard acclamé par quatre ou cinq milles hommes sortis de l'atelier, de la boutique, de l'échoppe, venus de trois ou quatre cents lieues pour le voir, pour lui dire : « Nous souffrons. Nous attendons quelque chose de vous. Vous qui avez les paroles, dites-les. » J'ai vu de beaux yeux d'hommes, pleins d'intelligence, de bonté, de joie : il y avait de tout cela dans ceux de Léon XIII traversant le pèlerinage ouvrier, mais il y avait quelque chose de plus, quelque chose au dessus, que je ne saurais définir, et qui ne dura pas. Car, l'instant d'après, assis sur son trône, enveloppé de ses cardinaux, il avait l'air d'un souverain, d'un vieillard tremblant et doux, d'un savant, d'un homme heureux, mais la flamme de tout-à-l'heure avait passé. »

Ainsi la nature et l'homme abstrait, l'art et la métaphysique, ne sont point les préoccupations principales de M. Bazin en voyage. Il veut avant tout voir des hommes et observer des mœurs. Il aime la vie moderne et les transformations que lui font subir les climats et les races. Il classe et il compare. Il s'intéresse à tout ce qui peut lui donner quelque renseignement utile, fréquente la bonne société, se mêle au peuple, montant en troisième classe, allant aux fêtes publiques, s'initiant à ses travaux pour le voir de plus près. Il sait l'art de faire causer, et des conversations entendues rapporte des anecdotes ou des jugements. Selon l'expression de Montaigne, le voyage lui est donc *profitable* : il s'y instruit, pour ensuite nous instruire. Je lui reprocherais peut-être de manquer un peu d'ordre dans les

Digitized by Google

Croquis italiens, mais il pourrait me répondre que son livre donne ainsi une impression de vie plus intense et plus sincère. On trouve dans ses volumes sur l'Italie et sur l'Espagne, tout aussi bien des discussions politiques ou sociales, des détails sur les écrivains et les romanciers étrangers que des notes sur l'agriculture, sur le prix des loyers, sur les mœurs judiciaires, sur la vie économique.

Son récit est toujour léger, preste, parfois délicat, parfois pimpant. Il excelle à trouver le trait de mœurs qui éclaire, l'anecdote qui fait comprendre. Et il est toujours intéressant. Pour montrer, par exemple, l'habitude espagnole de générosité un peu emphatique, il raconte qu'un jour, allant à Madrid, il se trouve en chemin de fer avec un officier en civil :

« . . . Je lui fais compliment, — dit-il, — de son chapeau de feutre gris, à larges bords plats, d'une forme autrefois « lancée » je crois par les toreros, et très à la mode en Espagne, depuis quelques années. Aussitôt il se lève, prend le chapeau qu'il avait posé dans le filet, et me le présente : « Il est à vous ! » me dit-il. Je suis tenté de sourire, en pensant à la figure qu'il ferait si j'acceptais. Je connais l'usage et je remercie. Nous conservons chacun notre chapeau. Mais la glace est rompue. . . »

Il narre simplement des choses simples et cependant *profitables* avec ce tact d'esprit gentîment spirituel que savent avoir les Français de France. Le long de la route, il fait une moisson de jolies observations, qu'il réunit en gerbe. Il regrette de n'en pouvoir cueillir davantage, et qu'il n'y ait pas entre les pays, entre les provinces d'un même pays, entre les bourgades d'une même province, ces différences dans les mœurs et les costumes qui faisaient le charme de la vie d'autrefois. « Hélas ! — écrit-il avec mélancolie, — nous sommes nés trop tard pour jouir d'un certain pittoresque du monde. L'homme perd, sans lutter même et partout en même temps, le sens des antiques usages et cette sorte de goût supérieur, fait de poésie et d'orgueil, qui avait choisi pour chaque race et pour chaque climat, pour une bourgade que séparait d'une autre un ruisseau de deux mètres, la coupe, la couleur et l'étoffe du vêtement. De tant de traits extérieurs qui faisaient d'un peuple un individu, et le distinguaient d'un autre, au seul aspect, combien subsistent ? quatre à peine : les voitures, les bateaux, les tombes et les coiffures. »

Pierre Loti ne disait-il pas que tous les pays de la terre

Digitized by Google

finiraient par se ressembler, et que notre monde, nivelé par une civilisation identique, serait bientôt trop petit pour offrir quelque variété d'impressions?

Nous n'en sommes pas encore là. Et sans même sortir de France, M. Bazin peut encore glaner d'exquises sensations de voyage, témoin ces notes sur les provinces françaises qu'il donne à cette heure au *Journal des Débats*, et qu'il écrivit avec un peu plus d'amour que ses récits d'Espagne et d'Italie.

III.

J'ai dit que je préférais aux impressions de nature qu'il rapporta de l'étranger les paysages de France épars dans ses romans. Ils sont plus amoureusement caressés; l'auteur a vécu et travaillé près d'eux, il a pu s'en imprégner davantage. Son existence s'est écoulée à la campagne ou dans une petite ville de province: il n'a pas subi l'attrait de Paris et de sa vie artificielle. Fidèle à la terre natale, il a écouté les bons conseils qu'elle lui donnait. C'est un sage. Mais c'est un sage aimable et délicat. Alors il est tout naturel que ses romans soient la glorification de la vie à la campagne, de la vie provinciale, des êtres simples, des sentiments honnêtes. Connaissant cette vie, il a aimé à la peindre, et les tableaux qu'il en a faits sont achevés.

Ai-je dit que M. Bazin était chasseur? Cela se devine à la lecture de *Ma tante Giron* ou de la *Sarcelle Bleue*. Or il n'y a que le chasseur, — je parle du chasseur intelligent, espèce rare, — pour connaître tous les charmes des bois, comme il n'y a que le pêcheur pour connaître toute la splendeur changeante de la rivière, et les jeux variés de la lumière sur les eaux où ses rayons se brisent. Les promeneurs qui errent parmi les grands arbres n'ont jamais qu'une impression générale de fraîcheur et de beauté; seul, le chasseur qui furtivement se glisse parmi les taillis, éprouve la somme totale de sensations que peut donner une forêt. Il distingue les chants de tous les oiseaux, il perçoit le frôlement d'une aile, le pas léger d'un écureuil, le cri un peu anxieux et mélancolique du lièvre, le remuement des branches où se pose le pigeon-ramier. Et de tous ces bruits à peine distincts, de tous ces frissons devinés

Digitized by Google

des êtres et des choses, se forme le charme du bois, la symphonie de la forêt.

Il n'y a qu'un chasseur pour transcrire cette impression d'affût dans la fraîcheur matinale : « Claude, immobile, accroupi dans la hutte, le fusil entre les jambes, éprouvait l'anxiété délicieuse de la première heure d'affût. Les brins d'osier, de saule, de jonc dont il était enveloppé, recouverts d'une couche mince de glace, avaient des éclairs de diamant, et, malgré la brume, il voyait luire aussi des étincelles partout, dans les ramures des souches fuyant en lignes pressées à droite et à gauche, le long des troncs que cernait le courant, sur la pointe des herbes mortes entraînées en îles minuscules à la dérive. La brume continuait de passer, en grandes ondes courbées comme des voiles, comme des outres d'un cristal dépoli, transparentes comme si chacune d'elles portait une lumière diffuse, un flambeau dont on n'apercevait que le rayonnement pâle. Partout, à la surface des prés inondés et bien au-dessus des arbres, c'était la même procession lente de ouates blanches, impalpables, qui venaient du nord, poussées par le vent. Tout en haut, cette blancheur s'atténuait, il s'y mêlait une nuance légère d'azur, et l'on devinait qu'au delà de cette muraille de vapeurs, le jour naissait dans le ciel clair. Les cris d'appel se multipliaient, apportés de très loin par la brise et par l'eau. Sur les langues de terre émergées, dans le cercle mystérieux qui entourait les chasseurs, évidemment des bandes d'oiseaux de toutes sortes étiraient leurs ailes, et se préparaient à partir. »

Ma tante Giron contient aussi de fort jolies pages sur les chasses au lièvre et à la perdrix. Mais il n'y a pas chez M. René Bazin que ces sensations calmes et joyeuses de la beauté des choses. Bourget disait qu'on aimait tellement certains lieux de la terre qu'on voudrait les presser sur son cœur. L'auteur de *Humble amour* aimerait ainsi des paysages de France. Ceux-là, il les sent jusqu'à l'âme ; il n'a point pour eux la belle insouciance qui lui fait quitter avec un regret léger et presque doux les terres d'Italie ou d'Espagne. Et dans *Donatienne*, son chef-d'œuvre sur lequel je reviendrai tout-à-l'heure, il mêle à l'admirable simplicité des êtres la triste beauté de la terre bretonne. Il donne le sentiment du mystère des choses lorsqu'il écrit : « L'unique chambre de la maison fut ressaisie par l'universel

Digitized by Google

silence, et sembla, un moment, une chose morte, écrasée comme les bois, les landes, sous la rosée lourde de cette nuit de septembre. » Il nous alanguit doucement, lorsqu'il résume cette impression de la nuit endormeuse des plaintes humaines : « ... Les étoiles, une à une, passèrent au-dessus des brumes qui mouillaient la forêt, au-dessus du tertre que précédait le champ moissonné, et s'en allèrent vers d'autres champs, d'autres maisons perdues parmi les landes sans nom. C'était la grande nuit, les routes désertes, les fenêtres closes, les villages rejoints, jusqu'au milieu des terres, par le bruit lointain des houles. Toutes les joies humaines sommeillaient dans les âmes, et presque toutes les douleurs, et le dur souci du pain. Au large des côtes seulement, tout autour de la presqu'île bretonne, des feux de navire se croisaient dans l'ombre. Mais la terre, un moment, avait cessé de se plaindre... »

Je ne citerai plus que cette sensation de soirée d'été, harmonieuse et forte : « La journée finissait dans l'enchantement des étés bretons subitement rafraîchis par les brises de mer. Et le ciel était d'or léger. La forêt remuait ses branches, les baignait dans les vagues de vent tiède qui relevaient les feuilles lasses. Des nuages, comme des couronnes de joie, passaient vite, sans faire d'ombre. Un souffle de vie puissant était sorti de l'abîme, et parcourait la terre. »

M. Bazin dit de Noellet, fermier à la Genivière et héros de l'un de ses livres, qu'il aimait la terre d'un amour profond et soigneux. Il a pour elle ce même amour : s'il contemple avec tendresse sa beauté, il n'oublie pas que dans sa sérénité elle est bonne conseillère. A se rapprocher d'elle on gagne le calme des sens et de l'âme, et on acquiert cette simplicité du cœur qui a tant de charme. Les êtres qu'il met en scène sont ainsi généralement simples et bons. Ce sont des hommes de la Vendée peu causante et songeuse, des gens de Bretagne accoutumés à la chanson triste de la mer. Il les prend dans le peuple, parmi les paysans qu'il connaît bien, et lorsqu'il analyse des *messieurs*, il ne les fait ni bien compliqués ni bien ornés : ce sont des gentilhommes campagnards, provinciaux endurcis, vivant du sol et sur le sol même qui les nourrit.

Nous avons vu le cadre : tels sont les personnages. On voit qu'ils ne ressemblent guère aux héros de la plupart des romans modernes. Quoique moins complexes, ils sont tout aussi vrais.

Digitized by Google

Mais il n'y a ici ni adultères, ni passsions déréglées, ni scènes sensuelles décrites conplaisamment, et cela nous change. A lire nos romanciers à la mode, les Hervieu et les Marcel Prévost, L'*Armature* et les *Demi-vierges*, par exemple, on se fait une triste idée de notre humanité : prenez successivement les personnages des deux livres que je viens de citer, et vous verrez en eux à peu près tous les vices, depuis la vanité mondaine jusqu'à cette luxure triste et énervée qui tourmente l'âme moderne ; quant aux vertus, elles sont très discrètes, et la notion du devoir est quelque peu voilée. Quel changement d'air, lorsqu'on pénètre dans *Ma tante Giron* ou la *Sarcelle bleue !* Ce ne sont que gens désintéressés et honnêtes, capables de sentiments sublimes : il y a des amoureux délicats qu'effraie la fortune des jeunes filles aimées, et dans une nouvelle d'*Humble amour*, il y a un meunier sentimental et riche qui fait un excellent usage de sa richesse pour ses sentiments. M. Bazin est optimiste ; il voit en beau comme d'autres voient en sombre. Il est même optimiste avec une pointe de romanesque qui rappelle Ludovic Halévy et son lot d'Américaines milliardaires mais généreuses, et d'officiers d'artillerie pauvres mais distingués. Cela est surtout sensible dans *la Sarcelle bleue* et *Ma tante Giron*. Ce n'est pas à dire que ces livres soient destinées aux petites filles dont on coupe le pain en tartines : s'ils peuvent être mis entre toutes les mains, les romans de M. Bazin ont un fond et une forme suffisants pour séduire les délicats. Mais on trouvait dans ceux-là une humanité un peu restreinte, un peu idéalisée, qui ne satisfaisait pas pleinement notre amour de l'analyse et de la vérité. Sa conception humaine s'est élargie dans les *Noellet*, *Madame Corentine* et *Humble amour* : il descend plus profondément dans les cœurs, il serre de plus près la réalité. Et pour n'être pas de la classe sociale qui se prétend supérieure, je trouve ses personnages aussi intéressants pour le moins que les viveurs gâteux d'Henri Lavedan, les jeunes filles dévergondées de Marcel Prévost, effrontées et mal élevées de Gyp, les mondaines *rosses* de Paul Hervieu et amorales de Maurice Donnay.

Cependant, à ce propos, il y a un préjugé souvent admis, contre lequel je veux protester en passant. C'est celui qui accole toujours l'un à l'autre les deux vocables de bonté et de simplicité. Il semblerait qu'il est réservé aux êtres simples et ignorants d'être bons et dévoués, et que l'extrême culture ne développe

Digitized by Google

en nous que l'égoïsme. Anatole France et Téodor de Wyzewa proclament les maléfices de la science, et qu'il n'est bon que d'aimer et de ne pas connaître. Edouard Rod, dans une étude sur Paul Bourget, prétend que la trop grande richesse d'idées de celui-ci l'écarte de la foi et du renoncement de soi-même. Je veux bien que les êtres très cultivés aient quelque peine à s'oublier : on ne sacrifie pas volontiers son luxe d'idées et de sentiments, et c'est même là une source de souffrance, car notre intelligence nous donne à la fois une conception plus large de l'amour et une plus grande difficulté de le réaliser. Mais, outre que l'on peut trouver une raison suffisante de bonté et de dévouement dans le seul souci de se plaire à soi-même, dans ce qu'on pourrait appeler un désir d'élégance morale, la bonté est une qualité spéciale qui s'ajoute à notre âme, qu'elle soit ignorante ou cultivée, fruste ou raffinée. Elle n'est point purement instinctive : les enfants, les foules, tous ceux qui suivent leurs instincts sans réfléchir, ne sont pas naturellement bons. Elle est une vertu en disponibilité, que chacun peut rendre sienne. Et ce qui me fait insister sur ces choses, c'est que je vois couramment soutenir dans les livres que les humbles seuls sont susceptibles de bonté, que la trop grande culture intellectuelle nous rend incapables de dévouement et de désintéressement, par le fait même qu'elle tourmente trop l'insoluble problème de la vie.

De plus, l'intelligence perfectionne la bonté. Elle la rend plus efficace et plus délicate. Elle peut même lui donner un peu de beauté, ce qui n'est jamais à dédaigner. Il y a bien des manières de faire le bien, et si l'intention est la même, le geste de charité peut différer et contenir plus ou moins de charme. Dans la *Guerre et la Paix* qui est, à mon sens, le plus beau roman de notre âge, je trouve admirablement exprimées cette bonté des âmes ignorantes, incarnée dans le petit soldat Karataïew, et celle des âmes supérieures incarnée dans le prince André et dans Pierre Bezhoukow. Celle-ci est plus inquiète et plus troublée ; l'autre est plus intuitive et plus irraisonnée : elles se confondent dans une même qualité de grandeur et de noblesse.

Quoiqu'il en soit, M. René Bazin préfère l'analyse des âmes simples à celle des âmes compliquées. Il n'a pas à son service toute la batterie psychologique nécessaire pour démonter l'état d'âme des épouses en mal d'adultère et des petits messieurs

Digitized by Google

dont les cœurs battent sous des redingotes impeccables. J'ai dit qu'il aimait la beauté morale. Cette beauté morale, il la trouve dans les familles où l'on garde les traditions religieuses, le respect et l'amour de la vieille foi. Il n'est point étonnant, après cela, que ses livres témoignent d'un certain optimisme : l'humanité qu'il a vue autour de lui était ainsi : il l'a peinte fidèlement, tant mieux si elle est belle.

Et comme le peintre est artiste, ses tableaux sont précieux. Il excelle à rendre les scènes de famille : dans les *Noellet*, par exemple, la vie à la métairie, le départ de Pierre pour le collège, parmi les tendres adieux des siens; dans *Madame Corentine*, les alternatives de joie et de tristesse de la famille attendant le salut ou la mort de Sullian le marin. Dans l'analyse des sentiments simples, il est remarquable. Les âmes de jeunes filles l'attirent et le retiennent : la petite Simone Le Héréec, gracieuse et fine, douce et sentimentale, est une exquise miniature, et il exprime délicieusement l'éveil de l'amour dans le cœur de Thérèse Maldonne *(La Sarcelle bleue)* ou dans celui de Désirée Le Boulloche *(Humble amour)*. Il dit de celle-ci, en phrases de cristal : « Elle se sentait toute voisine d'une heure grave et mystérieuse encore de sa vie. Pour un souffle d'air dans les ronces, elle tressaillait. La coulée d'un mulot sur les feuilles mortes lui paraissait un pas qui s'approche. Parfois elle fermait les yeux pour se ressaisir elle-même, pour ne pas céder à je ne sais quel vertige qui la prenait. Elle avait envie de dire aux marguerites — voyez ces idées folles qu'elle n'avait jamais eues ! — « Ne me fixez pas ainsi toutes ensembles avec vos yeux d'or. Je suis une pauvre fille que vous ne regardiez pas d'ordinaire. » — Il lui semblait que ces milliers de témoins observaient son air troublé... »

De ces êtres près de la nature que M. Bazin nous présente, il en est un pourtant dont l'âme est tortueuse : c'est Pierre Noellet *(Les Noellet)*, fils du fermier de la Genivière. Mais il est malheureux, et de sa souffrance nous vient une grande pitié. Pour une folle ambition, il broie les cœurs simples de sa mère, de ses sœurs, de la petite Mélie qui est amoureuse de lui, de son père enfin, admirable silhouette de paysan fidèle à la terre et ne comprenant pas qu'on veuille la quitter. Cette étude puissante me rappelle par la vigueur de l'analyse et la

Digitized by Google

netteté des tableaux l'*Abbé Tigrane* de Ferdinand Fabre, dissection de l'ambition dans une âme de prêtre.

Il ne faut pas quitter sa province et sa terre : c'est une des conclusions des *Noellet*. Tout l'œuvre de M. Bazin est une exaltation de la vie provinciale, de la vie familiale et traditionnelle. Elle est aussi une exaltation des sentiments honnêtes et nobles. Un ouvrage vous élève-t-il l'âme?, disait La Bruyère, n'y cherchez point d'autre signe : il est bon. Les livres de M. Bazin élèvent l'âme en l'émouvant doucement. J'ai gardé pour cette analyse de la beauté morale dans son art, le plus beau récit qu'il ait écrit. C'est *Donatienne*, une des nouvelles comprises sous le titre collectif d'*Humble amour*. Je puis sans crainte l'appeler un chef-d'œuvre : si l'écrivain en publiait quelques unes de cette valeur, il serait parmi les premiers.

L'histoire en est simple et douloureuse. Jean Louarn est un pauvre fermier de Bretagne, dont le travail ne peut nourrir sa femme Donatienne et ses trois enfants. Les fermages sont échus, on va le saisir, lorsqu'on offre à sa femme une place de nourrice à Paris. Ce départ de Donatienne est un grand chagrin pour Jean : sa tendresse réservée et profonde en est endolorie ; mais il faut bien s'y décider. Des lettres viennent de Paris lui porter des nouvelles de l'absente ; elles sont de plus en plus rares, et puis il n'en vient plus. Cependant la misère est au logis, l'huissier est à la porte. Jean envoie à Donatienne un télégramme de suprême détresse : elle ne répond pas. De mauvais bruits ont couru dans le bourg, disant que le nourrisson est mort et que la nourrice s'amuse, et l'écho de ces bruits est venu jusqu'à la ferme de Ros Grignon. Alors l'abandonné se laisse saisir et vendre, et sans demeure, sans amour, dans la tristesse du soir il s'éloigne sur le grand chemin avec ses trois enfants, allant chercher ailleurs du pain et de l'oubli.

C'est d'une admirable grandeur et d'un art sobre qui est du grand art. Je connais peu de pages d'une aussi noble émotion.

Je dirai quelques mots encore du style de M. Bazin. Il parle lui-même quelque part de « cette forme vive et enjouée de la pensée, de ce petit frisson qu'un coup de vent donne aux plumes ». Les coups de vent sont favorables à sa plume, car ils lui communiquent souvent ce léger frisson qui anime la phrase et la caresse. Sa langue est pure, ferme et conforme à la tradi-

Digitized by Google

tion. Il a de précieux dons de rapidité et de clarté dans le dialogue et le récit. Mais au lieu de chercher des épithètes, il est plus simple de citer. Voici un récit de chouannerie qui intéressera le lecteur en même temps qu'il lui donnera une idée nette de ce que je veux dire en louant le style de M. Bazin. Je le cueille dans *Ma tante Giron :* Nicolas Gerbellière était le plus beau chouan de Vendée. Au siège de Château-Gonthier par La Rochejaquelein la plus chaude action s'engagea à la *porte de Craon*, que défendaient les grenadiers bleus.

« Nicolas se trouvait là. Il se battait depuis le matin. Le bas de sa redingote ressemblait à un carrelet à poisson, tant les balles l'avaient troué. Arrivé le premier, il s'était embusqué juste derrière la porte, et, à travers les fentes que le canon avait faites aux planches, tirait à bout portant sur l'ennemi. Après chaque coup, il se retirait pour charger dans l'angle du mur. Mais le jeu était dangereux, car, de l'autre côté, un grenadier bleu l'épiait, et lui répondait. Ces deux hommes s'acharnèrent bientôt à ce duel terrible. Noirs de poudre, les vêtements brûlés, ils se provoquaient, se cherchaient, se visaient, quelquefois par la même meurtrière ; chacun d'eux n'avait plus qu'une pensée : tuer l'autre. Ils luttèrent ainsi plus d'une demi-heure sans s'atteindre. La ville était déjà prise qu'ils luttaient encore. Un dernier coup de feu perça le ventre du grenadier, qui tomba à la renverse.

» Aussitôt Nicolas fit le tour par la brèche, et s'approcha du blessé.

» Toute sa colère s'était dissipée. Devant ce brave qu'il avait tué, une pitié mêlée d'admiration lui remplit l'âme. Et entre les deux ennemis s'établit ce dialogue :

» — C'est toi qui t'es si bien battu ? dit le chouan.

» — Oui.

» — Mon pauvre ami, tu vas mourir.

» — Crois-tu que je ne le sens pas.

» — Et pour quelle mauvaise cause !

» Le bleu se releva sur un coude, et, farouche, cria :

» — Vive la République !

» Nicolas se pencha vers lui et dit :

» — Laisse-moi t'embrasser.

» — Pourquoi faire ?

» — Pour que tu me pardonnes. C'est moi qui t'ai tué !

Digitized by Google

» — J'ai bien essayé de t'en faire autant. Nous sommes quittes.

« — Je ne m'en consolerai pas, si tu ne meures en chrétien.

» — Que t'importe à toi ?

» — Non, tu ne peux pas finir comme ça. Tu es un trop vaillant gars. Repens-toi, confesse-toi : il y a des prêtres parmi nous...

» — Je ne veux pas de tes prêtres ! dit le bleu en le repoussant, laisse-moi !

» — Oh ! mon ami, reprit le chouan humblement, je t'en prie : que je te retrouve un jour dans le paradis où sont les braves comme nous !

» Et soulevant le blessé, il le porta plus loin, sous un arbre qu'il y avait là, et chemin faisant, il lui disait :

» — Vois-tu, j'ai tant de peine de t'avoir tué ! Je voudrais mourir à ta place.

» Puis il demanda à ses camarades d'apporter un matelas et d'aller chercher un prêtre.

» Pendant qu'ils y allaient, il lavait la plaie béante du mourant, et l'exhortait doucement, en l'appelant son frère et son ami, tellement que le soldat bleu, vaincu par cette charité, l'entoura de ses bras, et dit :

» — Je n'ai jamais rencontré d'homme aussi bon que toi. Je ferai ce que tu veux, pour te retrouver.

» Il se confessa, en effet, et mourut la tête appuyée sur la poitrine du chouan... »

Il y a enfin chez M. Bazin un artiste délicat qui, à mon goût, n'apparaît pas assez souvent. C'est cet artiste qui a imaginé dans la *Sarcelle bleue* le petit marchand d'ombre, et dans *Humble amour* ce gracieux détail du nom de Désirée gravé par son amoureux timide sur une pierre, sur une pierre que la jeune fille emporte comme une lettre précieuse. Je voudrais qu'il se livrât davantage à son imagination qui lui fait trouver de si jolies choses...

IV

Une sensation de nature me revient en mémoire.

C'était un soir de septembre dernier, à la campagne. J'étais étendu au pied d'une meule de paille, dans un pré bordé de

Digitized by Google

saules. La grande paix du soir aux belles lumières roses descendait sur moi, m'enveloppait dans son large repos. Dans le ciel bleu qui se teignait au couchant d'or et de violet traînaient seulement quelques pâles nuées qui se désagrégeaient, semblables à des oiseaux dont s'envoleraient les plumes. Et les couleurs des choses étaient reposantes et douces. L'air était frais et parfumé. Il n'y avait pas de bruit dans la nature, rien que l'assoupissement de tout dans le bien-être de l'heure. C'était le calme des soirs d'été, le calme heureux et bienfaisant qui donne l'apaisement aux âmes. Rarement j'ai senti une impression de sérénité aussi délicieuse que celle éprouvée ce soir-là.

J'ai trouvé un peu de cette impression rafraîchissante à l'âme en lisant les livres harmonieux et croyants de M. René Bazin...

HENRY BORDEAUX

Digitized by Google

VARIÉTÉS

HISTOIRE DU SÉMINAIRE DE BRUGES (1)

En 1883, Mr l'abbé de Schrevel publia dans un beau volume, 112 documents du plus grand intérêt concernant la formation du jeune clergé dans le diocèse de Bruges, de 1434 à 1844. Il se réservait de mettre ces documents en œuvre et de faire l'histoire du Séminaire ; consciencieux et patient, il continua ses recherches dans d'autres archives que celles de l'Evêché de Bruges et de l'État, et publia 150 *Documents relatifs à la biographie* du célèbre Lucas Brugensis, puis encore 198 documents sur *Les Troubles religieux du XVIe siècle au quartier de Bruges* 1566-1568. Ces importantes publications étaient rendues plus utiles par d'excellentes tables alphabéthiques.

Cependant il rédigeait l'histoire, impatiemment attendue, du Séminaire, sans omettre d'y insérer de nouveaux documents, se rattachant plus étroitement à son sujet : ainsi faisant l'histoire préliminaire de l'école de Saint Donatien, le berceau du Séminaire, il dressait la liste des maîtres de chant, des maîtres d'école et des écolâtres, depuis 1261 jusqu'en 1577. Les 100 pages (149-248) qu'il consacre à cette liste, incomplète mais précieuse, seront hautement appréciées et exploitées un jour par les savants qui s'occupent de l'histoire de l'enseignement en Belgique. Dans l'histoire de l'enseignement théologique fondé vers 1540 par un évêque dominicain, Jean de Witte, il rencontra le nom célèbre de Cassauder, premier professeur de cette institution. Ce personnage, fort intéressant, un des esprits modérés ou conciliants de l'époque, attira son attention et à juste titre ; car le fameux littérateur de Pitthem, après avoir enseigné pendant deux ans à Bruges (p. 263-265, 387-407) les belles lettres, s'occupa de théologie et de liturgie, mais versa dans plus d'une erreur protestante. M. De Schrevel examina à loisir plusieurs de

(1) A. C. De Schrevel, chanoine-secrétaire de l'Evêque de Bruges. — Bruges, in-8e, 2 volumes pp. 665, XIV-977.

Digitized by Google

ses écrits et trouva l'occasion de redresser plus d'une appréciation trop élogieuse. Cette dissertation (pp. 407-620) eût mérité de paraître séparément, aussi bien à cause de son intérêt spécial que parce qu'elle ne se rattache pas directement à l'histoire du Séminaire de Bruges, ni même à celle de l'école théologique de Jean de Witte ou de Cuba.

Mais l'érudit chanoine se plaît à fouiller et à approfondir ; personne ne s'en plaindra ; car ses lecteurs seront des hommes sérieux, plus préoccupés de profiter de ses patientes investigations que de trouver un plan nettement conçu et sévèrement suivi. Ils se féliciteront de le suivre dans une digression(pp. 277-366), si on veut l'appeler ainsi, qui fait la lumière sur un franciscain, souvent calomnié, le frère Corneille Adriaensz, de Dordrecht ; celui-ci fut professeur à l'école de Cuba et un nouvel Athanase, l'implacable adversaire de l'hérésie à Bruges. Ils s'instruiront en voyant l'évêque Curtius lutter contre de redoutables oppositions dans la grande œuvre de l'établissement du Séminaire, et parmi les troubles religieux, sagement contenus d'abord, puis, vigoureusement réprimés par l'autorité civile, rencontrer des défections dans son propre clergé. L'histoire de ces troubles est intéressante dans ses détails ; elle explique le retard que subit l'érection du Séminaire et se rattache à ce titre au sujet général. Et quand même elle ne s'y rattacherait qu'indirectement, les lecteurs instruits seront charmés de l'érudition que déploie partout le patient écrivain ; l'histoire du diocèse restait à faire, se diront-ils ; nous en avons ici une partie importante ; si l'auteur mène son entreprise à bonne fin, nous aurons à peu près l'histoire religieuse de la Flandre Occidentale.

Puisse l'auteur, promu récemment à la charge de secrétaire de l'évêché, exécuter le plan qu'il annonce dans sa préface ! Avec les matériaux qu'il a amassés et ceux qu'il rencontrera encore, les sept livres suivants de l'*Histoire du Séminaire de Bruges* seront une œuvre capitale pour l'histoire religieuse et civile de la Flandre.

L. D. S. J.

Digitized by Google

LETTRE DE PARIS

22 novembre 1895.

Nous sommes dans la période des débuts et des premières. Hier à l'Académie française, début de M. Gaston Boissier dans les fonctions oratoires de secrétaire perpétuel. La situation pouvait paraître embarrassante, après les annuels succès dix-neuf fois répétés de son prédécesseur Camille Doucet. M. Gaston Boissier, avec la souplesse de son talent, a vaincu la difficulté, et il a fait ce petit prodige de contenter les amis du défunt et les siens propres — peut-être parce qu'ils sont incarnés dans les mêmes personnes ! Il n'est vraiment pas commode d'être spirituel, intéressant et varié dans les replis de cette nomenclature plutôt austère des prix décernés dans l'année par la savante campagnie. Mais peut-être est-il encore plus difficile d'avoir les mêmes qualités dans le discours sur les prix de vertu que l'on distribue dans la même séance. Dans le Rapport littéraire, il y a du moins l'essentielle différenciation des sujets traités par les auteurs. Dans le discours sur les prix de vertu, on risque de se heurter à l'édifiante monotonie des bons et beaux et humbles exemples.

M. Édouard Hervé n'a pas semblé se douter de ces difficultés. Il a pris le parti d'offrir tout simplement à l'applaudissement la gerbe qu'il était chargé de détailler, et il s'est trouvé avoir prononcé, par le fait même, l'un des discours les plus charmants et les plus fins qui aient été entendus sous la coupole. L'anecdote y foisonne. Le sourire ému éclaire les faits les plus sévères. M. Hervé a tenu à répondre à une objection que l'on trouve parfois sous quelques plumes bien étrangement anxieuses de l'avenir. On a feint de craindre qu'en exaltant le sacrifice, le dévouement, l'abnégation, l'Académie française n'arrive à détendre le ressort de la volonté individuelle, et à

Digitized by Google

limiter par conséquent la force d'expansion de conquêtes spéciales qui est nécessaire à l'humanité contemporaine...

« Qu'on se rassure, dit M. Hervé ! L'intérêt personnel peut se tromper parfois de route ; mais on n'a pas à craindre qu'il disparaisse de cette terre. On trouvera toujours des hommes courageux pour acheter des mines d'or. La pente de la nature humaine n'est pas de se sacrifier, et le mépris de la richesse ne deviendra jamais assez général pour être un danger public. »

Et s'élevant avec son sujet, l'éminent journaliste en arrive à ces éloquentes déclarations :

«..... On a proclamé la banqueroute de la science ; mais il est bien entendu que l'arrêt ne s'applique pas à la science d'un Claude Bernard ou d'un Louis Pasteur. On a proclamé la banqueroute de la Révolution ; mais on ne proclamera pas la banqueroute de la liberté. On ne proclamera pas la banqueroute de la vertu. On ne proclamera pas la banqueroute du patriotisme ; vous venez de voir nos braves petits conscrits, à Madagascar, mourir aussi simplement et aussi héroïquement que, dans un autre temps, les vieux soldats du Grand Empereur. C'est une fière réponse aux accusations de décadence adressées à notre race. On peut nier bien des genres de supériorité ; mais la grandeur morale poussée jusqu'au sacrifice de soi-même impose aux plus frivoles le respect, aux plus sceptiques l'admiration. »

Nous avions, hier, toutes les gâteries puisque, après M. Gaston Boissier et M. Hervé, il nous a été donné d'entendre lire par M. Coppée les deux pièces de vers qui ont remporté le prix, cette année : *l'Hôtellerie* de M. André Bellessort, et *la Fonte du Persée* du Vicomte de Borrelli. L'idée est grande, dans ce dernier poème, et la forme a des sonorités d'airain. J'y voudrais moins de recherche, plus de spontanéité, un peu moins de déclamation. Mais il y faut reconnaître un beau souffle poétique et un parti pris de métaphores réalistes qui concourent à l'intensité de l'impression. M. de Borrelli invite la Patrie, au jour du danger, à imiter Benvenuto Cellini et à jeter au creuset le plus pur de ses trésors :

O Patrie ! Il se peut qu'une aurore se lève
Où tu doives, l'éclair de la Revanche aux yeux,
T'éveiller en sursaut de la Paix et du Rêve,
Sous le sacré soleil tirer ton large glaive

Digitized by Google

Et lutter pour le sol où dorment les aïeux !
Mais, s'il te ressouvient des affres de naguère,
Si tu veux, cette fois, t'en pouvoir affranchir,
Sache offrir au Moloch énorme de la guerre,
L'holocauste choisi qu'il faut pour le fléchir !
Quand nos champs piétinés se bossuaient de tombes,
Que l'on y trébuchait aux morts à chaque pas,
Lorsque nos toits croulaient effondrés sous les bombes,
Trop vulgaires, sans doute, étaient les hécatombes,
Et tes soldats obscurs, France, ne comptaient pas !
Eh bien ! Si ce fut peu d'un Regnault, d'un Luynes,
— Hostie au front ducal, hostie au front lauré —
Pour conjurer jadis les deuils et les ruines,
Prodigue leurs pareils, ô pays adoré !
Oui, quand aura saigné par trop l'Armée entière,
Et que seront tombés, sans vouloir de quartier,
Ceux-là dont c'est le simple et superbe métier,
Tombés, de jalonner encore la frontière,
Songe au Maître fondeur dont l'exemple est si beau !
Mère, appelles tes fils ! France, crie : « Au drapeau ! »
Et, menés par la Mort, chevauchant à leur tête,
Tu verras accourir sous l'auguste oripeau
Le noble et le penseur, l'artiste et le poète ;
De ceux qui se sont fait ou reçurent un nom
Pas un ne manquera ; pas un ne dira : Non !
Et tu les prendras tous d'un grand geste, à la ronde ;
Et dans le creuset rouge où la Victoire gronde,
France ! Tu jetteras cette chair à canon !...
— Qu'importe ! — Il faut un Dieu pour racheter un monde !

Cela vibre et pourrait se « dire » sur un accompagnement discret de musique militaire.

Voilà les nouveautés de l'Académie française. Le théâtre ne nous ménage pas les siennes. Celle d'hier est la nouvelle pièce de M. Henri Lavedan : *Viveurs !* Le titre seul donne le ton des quatre actes qui se déroulent en des milieux extrêmement « parisiens ». On avait reproché à l'auteur d'avoir frappé, dans le *Prince d'Aurec*, sur un vaincu, sur la noblesse. J'ai prouvé, à ce moment, que l'accusation était futile. Une glace qui vous reflète ne vous frappe pas, j'imagine. C'est votre faute si, voulant voir de trop près, vous vous cognez le front contre votre propre image. Et si l'on refuse au dramaturge la licence de

Digitized by Google

peindre les hommes qu'il voit, sous prétexte qu'il ne faut pas frapper (?) un vaincu, il n'y a plus qu'à fermer les théâtres. Du reste dans le *Prince d'Aurec*, on frappait sur le juif, aussi, qui n'est généralement pas considéré comme un vaincu... Mais voilà que je recommence une démonstration, vingt fois répétée. Il y a deux ans, avec les *Deux Noblesses*, M. Henri Lavedan montait d'un ton sa psychologie et sa morale. Au lieu de l'en féliciter, on le lui reprocha. A qui mieux mieux, la presse lui répéta, des articles durant : « Mais, mon cher Manchecourt, vous n'êtes pas fait pour cette guitare-là ; vous êtes plus parisien que ça ; parisien, vous dis-je, tout à fait, uniquement parisien ; faites-donc des parisienneries ; restez vie parisienne. »

Je n'ai pas reçu les confidences de l'auteur ; mais il a dû répondre, à part soi : « Ah ! vous voulez du parisien, mes petits amis, eh bien ! je vais vous en donner, oh ! mais là, vous en inonder, vous en aveugler... » Et il a fait *Viveurs !* Le malheur c'est que le succès interminable de *Madame Sans Gêne* ait reporté jusqu'à ce moment la mise en scène de cette comédie dont certains détails, surtout au premier acte, rappellent l'engouement déplorable que l'on eut pour les plus outrageants décolletages. Malgré ce léger recul d'optique, toute la pièce est bien la reproduction (d'une cruauté véridique et sans voiles) de ce que l'auteur lui-même nomme la « faisanderie parisienne ». Cela ne sent pas bon là-dedans. *Jam fœtet !* C'est de la corruption inconsciente, énorme, nauséabonde. La grande vie, avec toutes ses aventures dégradantes, ses promiscuités contre nature, sa folie. Et l'on peut se demander s'il sert vraiment à quelque chose de montrer à tous les yeux, même à ceux qui l'ignoraient, cette collection de voyous de haute marque. A cette question l'on peut répondre par l'exemple des îlotes à Lacédémone. Et les viveurs du Vaudeville sont des îlotes *di cartello !...*

Pourtant, au milieu de ce tourbillon endiablé, une femme a quelques minutes de remords. Encore faut-il qu'ils prennent racine dans sa jalousie ! Mais, dans un éclair de raison lucide, elle vomit à pleine bouche les plus dures, les plus cinglantes vérités sur elle-même et sur ses pareils. Toutes les vieilles rancœurs accumulées, les tristesses navrantes des plaisirs factices, les hypocrisies de la « fête » lugubre nous sont décrites dans une de ces tirades où excelle le satirique corrosif qu'est

Digitized by Google

M. Henri Lavedan. Ah ! les lassitudes subites des fêtards noctambules, l'ironie de cette joie qui laisse au visage l'habituelle contraction du rire, et de cet ennui inexorable qui ronge le cœur ! Que Réjane a donc mis d'éloquente bravoure à les détailler, la voix coupée par des sanglots de désespoir et des hoquets de dégoût ! Et puis... quelques minutes se passent, et comme elle voit qu'elle est seule à éprouver ou à vouloir avouer de telles tristesses, et qu'on la raille et qu'on la sollicite toujours, elle perd pied de nouveau et repart encore, au hasard de l'aventure, avec des râles de colère dans ses appels à la joie.

D'où l'on peut apparemment conclure au moins deux choses ; d'abord : que ces viveurs, une fois la première ignominie commise, se hâtent d'en commettre d'autres, pour s'étourdir, pour s'empêcher de penser — ce à quoi ils réussissent au delà presque de leurs prévisions ! Et que ces plaisirs, ayant un tel but si bassement utilitaire, ne sont pas de vrais plaisirs, qu'ils ne satisfont réellement, ni les sens, ni le cœur, ni l'esprit. Qu'ils deviennent très vite de purs anesthésiques et que le symbole comme l'aboutissement de cette « noce », c'est la seringue à morphine.

Ensuite : que l'engrenage de cette « vie » est fatal, et qu'il est presque impossible d'y échapper. Parfois, dans une heure d'abattement, on peut avoir conscience de l'abjection où l'on est tombé, et même essayer, lassé de tout, de sortir de ce tourbillon où s'engloutit l'existence. Peine perdue, l'effort isolé reste impuissant. Il faudrait plus de vigueur morale qu'il n'en reste dans ces âmes aplaties. Et la bonne pensée, le pur désir restent inefficaces. L'engrenage tourne toujours, car les compagnons de fête actionnent toujours la machine. Alors, découragé de ne pouvoir atteindre le bien un moment entrevu, on saute de nouveau dans la boue et l'on s'éclabousse avec frénésie, afin d'être bien sale partout et que rien, en soi, ne rappelle plus qu'on a été et qu'on aurait pu redevenir propre.

J'ai dit : Engrenage ; j'aurais pu dire : Tenailles ; puisque le mot est à la mode. C'est la pièce d'avant-hier qui l'a lancé dans la circulation, M. Paul Hervieu ayant fait jouer au Théâtre-français une comédie sous ce titre symbolique. Les *Tenailles*, comme *Viveurs*, ont fait couler des flots d'encre. C'est que là aussi, c'est la vie contemporaine qui est en scène, et illustrée par un « cas » encore plus fréquent que celui de *Viveurs*. En

Digitized by Google

deux lignes : un mari qui a fait un mariage « de convenance », refuse nettement le divorce à sa femme qui le lui demande. D'où malheur de la femme. Plus tard, c'est le mari qui veut divorcer ; et c'est le tour de la femme de s'y refuser obstinément. D'où malheur du mari. Et ces deux malheureux, ne s'aimant plus, vont vivre côte à côte, serrés par les tenailles du mariage.

M. Hervieu a pensé qu'une idée naîtrait spontanément dans l'esprit des spectateurs, celle-ci : puisque c'est faute de pouvoir divorcer quand l'un des conjoints le trouvait nécessaire que ce ménage est si irréparablement malheureux, il faut au plus tôt décréter la possibilité du divorce à la volonté d'un seul des conjoints. Et je ne me charge pas de vous faire admettre cette monstruosité dont je ne parviens pas à comprendre qu'un esprit comme M. Hervieu se soit entiché. Car il y tient, et non content d'avoir fait une comédie à l'appui de sa thèse, il a écrit plusieurs articles dans un sens identique. Et, même en dehors de la croyance religieuse, il ne semble pas avoir vu quelle énormité il préconise en demandant la rupture d'un contrat à la volonté d'un seul des contractants. C'est de la pure anarchie, fort captieusement présentée ; mais c'est de l'anarchie. Et je voudrais bien que les défenseurs de semblables théories fissent non pas six mois de catéchisme — il ne faut pas être trop exigeant ! mais six mois de philosophie...

Pendant ce temps, M. Deroulède fait jouer à la Porte Saint-Martin, son drame historique *Messire Guesclin*. M. Coquelin y triomphe, claironnant à souhait, et ravi de s'être mis « dans ses meubles ». La pièce ? On l'a appelée un portrait en cinq actes, et en vers, s'il vous plaît ! Je sais bien qu'on chicane l'auteur des *Chants du soldat* sur sa versification. Il ne semble pas se préoccuper beaucoup des critiques, sachant que tel qu'il est, son vers dur, rocailleux, quelquefois prosaïque et trivial arrive au populaire et « l'enlève ». Cela lui suffit, car il y a toujours de l'apôtre en Deroulède. Il a voulu montrer à notre époque, qui est un peu déshabituée, un « homme » d'autrefois, un de ces rudes gaillards, solides parangons du droit dont la suprême raison était leur lourde épée, mais que du moins ils ne maniaient qu'à bon escient. Quel dommage qu'il l'ait fait si bavard ! De Pontorson à Vincennes, au couvent de la Croix Saint Leufroy et à la cathédrale de Reims, la pièce vit d'une vie toute spéciale, trop factice, et malgré tout entraînante.

Digitized by Google

Et l'on a finalement l'impression de quelque chose de sain, de bon, d'oublié que l'on boit goulûment pour en éprouver le réconfort et non pour en savourer le goût.

Ce ne sont pas les seules nouveautés du théâtre; mais je demande la permission de ne pas parler des autres, sinon pour signaler que le roi de Portugal et le roi de Grèce se sont rencontrés à la représentation, aux Variétés, du *Carnet du Diable*, une des pièces les plus extravagantes d'impudeur qu'on ait jouées ici : ce qui me paraît digne d'être noté...

Heureusement, depuis ma dernière lettre, d'autres spectacles nous ont été donnés plus reconfortants et plus honorables. Il est trop tard pour en parler bien longuement, mais je dois au moins faire mention du cortège inoubliable que le monde entier a fait à Pasteur, le grand savant que la France a perdu.

Jusqu'à lui, en dehors de l'Église et de ses héros, la force brutale avait seule obtenu les enthousiastes hommages de la foule et du monde. Il a été donné à Pasteur de changer la tradition. L'auréole dans laquelle il s'est couché pour l'éternel repos n'avait encore environné que des conquérants. Elle n'était jamais venue entourer de ses rayons la tête d'un homme de pure science qui vécut volontairement modeste et laborieux, embrassant dans ses préoccupations l'humanité entière non pour la détruire, mais pour la sauver. Cela aussi est un triomphe et la consécration définitive des autres.

Vers lui se tournaient non seulement les regards de la France et de l'Europe, mais de la terre entière. Et quand des haines jalouses essayaient sournoisement, en amplifiant nos misères, de faire croire à la faillite du génie français, à la fatale décadence d'une race affaiblie, il suffisait de nommer Pasteur pour effacer l'impertinence. C'était notre répondant aux yeux du monde. Nous devons nous consoler en pensant qu'il laisse des successeurs comme le docteur Duchaux et le docteur Roux qui perpétueront son enseignement et sa méthode.

C'est avec un respect et une admiration unanimes que sa mémoire a été saluée par la réunion d'élite qui célébrait naguère à Paris le centenaire de la fondation de l'Institut. On avait renoncé à envoyer pour ces fêtes des invitations en dehors des personnes qui tiennent par quelque lien officiel à l'une des cinq sections académiques. Et ce n'est pas un mince éloge qu'on ait

Digitized by Google

ainsi réuni à Paris la fleur de la science, de l'art et de la littérature. M. Berthelot, — déjà célèbre et depuis ministre des affaires étrangères ! — fut bien un peu agacé parce qu'on avait libellé sur le papier à en-tête de l'Institut les invitations à la messe célébrée à Saint-Germain des Prés ; mais aucun de ses collègues n'eut la tentation d'imiter cette algarade de mauvais goût. Dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne MM. Ambroise Thomas, Jules Simon, et M. Poincarré, le jeune ministre de l'Instruction publique du moment, prononcèrent ensuite des discours substantiels et fort goûtés, entremêlés de musique, et notamment d'extraits de *Joseph*, avec cette splendide *Prière des Hébreux* où Méhul a mis tant de puissante force et de calme majesté. A la Comédie-française entre des fragments d'auteurs classiques, Mounet-Sully lut le poème que M. Sully-Prudhomme avait composé sur les gloires de l'Institut. Et le lendemain le duc d'Aumale, malgré une légère attaque de goutte, recevait ses confrères à Chantilly, dans ce château historique qu'il décore toujours avec un soin d'autant plus attentif qu'il lui a fait une destinée plus noble et plus patriotique.

Pendant que l'historien des Condé causait gracieusement avec ses confrères qui entouraient tour à tour son fauteuil, les autres visitaient les merveilleuses collections de cette seigneuriale demeure et notamment cette galerie de peinture dont tant de musées sont jaloux ! Les amateurs du grand art apprendront avec plaisir que la maison Plon prépare un grand ouvrage à ce sujet dû à la plume si experte et compétente de M. Gruyer qui publia, ily a trois ans, chez Didot, son magnifique ouvrage sur *le salon carré* du Louvre. La « Galerie de peinture Chantilly » comprendra deux volumes dont le premier est consacré aux écoles étrangères et le second à l'école française. Les écoles étrangères seront en vente pour les étrennes prochaines. En dehors du texte dont l'attrait sera puissant, le volume contiendra de nombreuses reproductions en héliogravures comme sait les tirer le maison Braun. Ce sera le volume de l'année qui séduira le plus les amateurs et les collectionneurs de grand art. Nulle crainte d'une déception quand c'est M. Gruyer qui parle de Chantilly, avec le concours de la maison Plon.

Pour le grand public, je ne crains pas de prédire le plus gros succès au splendide ouvrage que mon ami Gaston Vuillier

Digitized by Google

publie, chez Hachette, sur *la Sicile*. Voilà plus de deux ans qu'il y travaille. Sa manière s'est élargie et son talent s'est encore affermi. Style et dessins sont en grand progrès sur ceux des *Iles oubliées*. Mais dire les soins de Vuillier pour son œuvre ! Les notes aux graveurs ; le choix spécial de tel ou tel d'entre eux pour chaque sujet particulier ; les essais des moyens et des procédés nouveaux dans cet art qui semble, par nature, figé et qui est susceptible de tant de souples transformations quand le dessinateur qui a vu et le graveur qui traduit travaillent de la même âme à l'œuvre devenue commune ! Les *bois* de la Sicile sont d'une infinie variété. Les valeurs les plus diverses s'y équilibrent depuis les hachures puissantes des éruptions de l'Etna jusqu'aux vaporeux horizons de la mer calme et bleue. Je ne crois pas que jusqu'ici on ait fait mieux en fait de gravures. Ce volume est un écrin admirablement rempli.

Ce sol de Sicile, plantureux, idyllique, fleuri et plus loin tourmenté, hideux, effrayant, est merveilleusement rendu. Et ces adorables profils de Palermitaines ou d'Albanaises ; et ces faces torturées des mineurs de souffre, quelles trouvailles de dessin ! J'en dirai de même du style. Qu'il tienne le crayon ou la plume, Vuillier a toujours le même maître : la nature. Rendre l'impression éprouvée est sa seule pensée. Son texte et ses dessins se complètent mutuellement : ils sont aussi sévèrement fidèles. Vuillier n'est pas allé là-bas, en effet, en mission officielle, ce qui suffit ordinairement pour ne voir les choses qu'officiellement, c'est-à-dire mal. Mais il a vécu au milieu des sociétés les plus diverses en touriste, aujourd'hui dans un palais, demain dans une hutte. Il a pu voir de près la misère effroyable de ces populations parfois révoltées, et gardant, quand même, sous leurs haillons, la fierté des aïeux. De cette pénétration dans l'intimité populaire, il a rapporté des perles exquises, comme cette chanson des lèvres : *Lu Labbru* qu'il a notée et qui a tant de charme dans sa simplicité naïve.

Il est rare, très rare de voir un ouvrage si homogène à la fois et aussi varié. Vuiller a vraiment fait là une œuvre de première valeur et qui, traduite déjà en italien et en anglais, va faire le tour de l'Europe.

La maison Hachette, qui tient avec la *Sicile* un succès assuré, en a conquis un autre avec son album sur *Napoléon*. En ces

Digitized by Google

derniers mois le genre « portfolio » a plu au public d'une façon particulière. La nouveauté du format, le prix relativement restreint ont favorisé la vente d'une façon inaccoutumée. Rien d'étonnant que la vogue vienne encore plus à une publication aussi intelligemment comprise et éditée que celle de Hachette sur le grand Empereur. Les fidèles de la gloire impériale, et jusqu'aux simples curieux, vont avoir là des étrennes peu coûteuses et intéressantes à offrir.

Pour le public spécialement amateur d'histoire, les Mame ont mis en vente un superbe volume de M. Godefroid Kurth sur *Clovis*. L'éminent auteur des *Origines de la civilisation moderne* avait tous les titres pour écrire un tel ouvrage et je n'étonnerai personne, nulle part, et surtout en Belgique, en disant que le talent, la conscience et la foi marchent ici de pair et recommandent suffisamment ce beau travail.

Nous retrouvons encore M. Godefroid Kurth, dans le très curieux et très suggestif ouvrage publié par Didot sous le titre la *France chrétienne dans l'histoire*. Ce sont de glorieuses annales écrites par les plumes les plus renommées et les plus savantes de nos maîtres. Le Père Baudrillart qui a dirigé cette publication en a supérieurement compris l'économie. Je ne puis ici donner, même brièvement, les titres des trente-six chapitres qui composent le volume. Mais je tiens à dire que chacun d'eux, signé par le catholique qui pouvait le mieux en traiter le sujet, donne le dernier mot, sur ce sujet, de la science contemporaine. C'est un arsenal que cet ouvrage, et (grâce pour les métaphores!) c'est aussi un musée. Les plus incontestés et les plus éloquents des nôtres rendent témoignage tour à tour. Et c'est vraiment un spectacle fortifiant que de trouver là beaucoup de noms très connus dans le grand monde intellectuel. Voilà un livre comme il en faudrait beaucoup ! Exposition calme; science incontestable; hauteur de vues trop rare dans la polémique quotidienne. Allons, nous sommes en progrès! Il y a vingt ans, un livre semblable eût été impossible à faire. Des archivistes y voisinent avec des oratoriens, des universitaires avec des bollandistes... C'est un signe des temps : *lumen in cœlo!*

M. Godefroid Kurth y étudie le baptême de Clovis et ses conséquences pour la France et pour l'Église; et puisque l'auteur est toujours semblable à lui-même... je ne puis que

Digitized by Google

répéter ce que je disais de lui plus haut! Quant au P. de Smedt, l'auteur de cet admirable petit volume : *Principes de la critique historique*, il a donné un tableau de la vie monastique dans la Gaule au sixième siècle qui porte la marque du grand historien... Mais, à continuer ainsi, tout le volume y passerait. Et ce serait long. Cependant je ne puis me dispenser de signaler tout spécialement trois chapitres admirables : l'un du P. Baudrillart sur l'Église et la conversion d'Henri IV qui est une merveille de critique, de sagacité et de sérénité. L'autre de M. Ollé Laprune sur la vie intellectuelle du catholicisme en France au XIX^e^ siècle. Les questions les plus brûlantes, les questions de personnes, y sont abordées franchement, et comme elles sont traitées avec une philosophie d'une rare élévation, avec une psychologie très affinée et dans un esprit de souveraine justice, elles font la paix au lieu de souffler encore la discorde. M. Ollé Laprune n'avait jamais écrit une page d'histoire aussi parfaite et aussi puissante à force de simplicité. Le troisième est de M. Lamy et traite de Pie IX et de Léon XIII. J'y reviendrai en détail, un jour (que j'espère prochain) où j'essaierai de parler de l'auteur autrement qu'en courant. Aujourd'hui, je ne puis dire qu'une chose, c'est que — sans grands mots ni grandes phrases, et uniquement pour dire ma pensée — rien n'a été écrit d'aussi beau depuis Bossuet et Montesquieu.

Je pourrais m'arrêter là, si je n'avais à faire un reproche à mon ami Eugène Gilbert que vous connaissez sans doute... (Je le prie de ne point lire ces lignes, où je veux dire quelque mal de lui...) Je vous déclare donc que le critique littéraire de la *Revue générale* vous a fort négligemment renseignés dans sa dernière revue trimestrielle. Ces pages, où il fait preuve de tant d'intelligente compréhension et d'une ouverture, d'esprit peu commune, sont très suivies en France. Or, je n'ai pas été peu étonné, en lisant la livraison de novembre, d'y trouver une lacune considérable. Voyons : il paraît, chez Plon, un maître-ouvrage tout plein de faits, de titres, et encore d'avantage d'idées; ce volume s'appelle : *Le roman en France pendant le XIX^e^ siècle*, et vous ne m'en parlez pas!

Souffrez alors que je vous remplace. Mais c'est bien ennuyeux pour vos lecteurs habituels : ils y perdront! Cet ouvrage est donc, (comme il est dit dans une dédicace à M. d'Hé-

Digitized by Google

ricault, ce vétéran, au cœur chaud et toujours jeune, de l'armée catholique) un relevé général de la littérature romanesque en France, pendant ce siècle. Vrai travail de bénédictin ! Il y avait un danger ; c'était de faire une nomenclature sèche et sans vie. L'auteur l'a évité avec un art consommé, et il a fait ce qu'il souhaitait : une œuvre de philosophie historique. Depuis les origines du XIXe siècle jusqu'aux plus récentes spécialisations du roman contemporain, l'auteur nous fait suivre l'enchaînement, et comme l'engendrement succcessif des générations romanesques : roman de la périodique romantique, roman balzacien et ses succédanés, roman naturaliste et ses dérivés. Dare, dare, sans secousses, vous lisez, vous lisez toujours, et, sans vous prévenir, on glisse ici, là, un titre, une analyse en dix lignes, une appréciation ou mieux encore. Et les chapitres défilent, et vous êtes tout étonné, à la fin, de vous trouver si savant, et de voir rangés dans votre mémoire des tas de renseignements jusque-là chaotiques. C'est une surprise qui m'a été personnellement très douce, et à laquelle je vous convie. Cet ouvrage est une encyclopédie raisonnée, remplie de trouvailles de style, d'une allure toujours vive au service d'un jugement très net, très juste. Les lettrés se le disputent chez nous.

Encore une fois, pourquoi M. Eugène Gilbert l'a-t-il passé sous silence, commettant ainsi une grosse injustice ?...

J'oubliais de vous dire que le *Roman en France pendant le XIXe siècle* a pour auteur M. Eugène Gilbert...

ÉDOUARD TROGAN.

Digitized by Google

LE MARIAGE DE CLÉMENT

(Fin)

Le lendemain, quand Monique revit Clement, il était très pâle, très fatigué, mais calme et, à sa vue, souriant.

Le danger passé, toute sa pudeur de jeune fille, dont la voix s'était tue en elle devant celle du dévouement, lui était revenue, plus farouche, même, comme avivée par la contrainte subie ; elle n'osait plus pénétrer dans la chambre de Clément et, bien que le cœur serré de craintes toujours, si elle s'était informée de lui avec le plus tendre intérêt, elle n'avait pas demandé à le voir, et il avait fallu qu'il la fît appeler.

Du reste, elle ne lui était plus utile, maintenant, et la conscience qu'elle en avait augmentait sa réserve. M^me^ de Prieix, après le premier choc, si fort qu'il l'avait abattue, s'était relevée et reprise, et ne quittait plus son cher blessé, auquel elle prodiguait, de concert avec la religieuse qui le gardait, les soins les plus empressés et les plus intelligents. Mais lui, Clément, n'oubliait pas sa petite amie, et la réclama.

Elle vint, souriante aussi, la consultation du matin avait eu lieu ; elle savait qu'elle avait été satisfaisante, et cela calmait un peu cette inquiétude et cette tristesse, d'autant plus poignantes qu'elles étaient muettes, qui la prenaient devant l'état de Clément.

— Eh bien ? dit-elle.

— Tout va aussi bien que possible, Monique, voyez, j'ai meilleure figure qu'hier, n'est-ce pas? Mais, c'est que j'ai tant souffert ! Et dans cette épreuve, bien douce m'a été le secours de cette chère petite main, qui tenait la mienne avec tant de vaillance qu'elle m'en a donnée.

— Ne parlons plus des souffrances passées, reprit Monique, pressée de changer de conversation, et même, pouvons-nous

Digitized by Google

parler d'autre chose, ma sœur? dit-elle s'adressant à la religieuse.

— Oui, Mademoiselle, répondit celle-ci, doucement, sans fatigue, je l'autorise, sinon monsieur Clément s'ennuierait trop.

— Et j'en ai pour si longtemps à m'ennuyer! dit-il, six semaines au bas mot. Monique, ce ne sera pas trop de votre dévouement pour m'aider à prendre patience puisque Simone, elle, n'est pas là.

A ce nom, tout le sang de la jeune fille lui afflua au cœur; c'était son lot, pourtant, le seul but de sa vie, suppléer à Simone, ne jamais la remplacer...

— Oui, répondit-elle, faisant appel à toute son énergie, vous ne pourrez pas partir le 16.

— Hélas! quand pourrais-je partir?... Ma mère était si bouleversée, qu'à peine j'ai osé lui en parler, pourtant je voudrais bien que M^lle^ d'Urcy fut prévenue, sans plus tarder. Savez-vous, Monique, si, dès hier, on lui a passé une dépêche?

— Non, Clément, on n'en a pas envoyé.

— Voudriez-vous prendre ce soin, Monique, ma chère petite? mais il faudrait user de ménagement, expédier un télégramme disant d'abord : « Clément légèrement blessé »; le second, deux heures après, serait plus explicite; vous signeriez «de S^t^-Prieix», pour ma mère.

— Je vais m'en occuper, fit Monique avec son meilleur sourire.

Et de son pas léger, elle s'éloigna, pensant avec une amertume involontaire :

— C'était pour cela, pour cela seulement, qu'il désirait donc me voir! Puis elle songea que, peut-être, à cette nouvelle, Simone allait revenir, au moins pour quelques jours, et elle aimait tant Clément, avec une si admirable abstraction de son moi intime, qu'elle se prit à souhaiter très sincèrement qu'il en fût ainsi.

Ce fut une seule dépêche qui répondit aux siennes, envoyées avec toutes les précautions recommandées par Clément; quelques mots très brefs, très banals, qui, néanmoins, firent un plaisir infini au jeune homme.

Monique en put juger, la catastrophe semblait encore avoir augmenté l'étroite intimité qui l'unissait aux S^t^-Prieix, elle faisait vraiment partie de la famille, et l'on partageait avec elle

Digitized by Google

toutes les impressions ressenties, la mettant au courant des moindres événements. Le docteur Chervez étant revenu le soir et ayant laissé sentir à son égard, comme une interrogation, Clément avait répondu :

— C'est une chère petite sœur que l'amitié nous a donnée.

Monique, souriante, avait confirmé ce dire.

— Oui, c'est mon frère, à moi qui n'en ai pas !

Le lendemain, arriva une lettre de Simone, la première ; elle plongea Clément dans un ravissement que son laconisme ne justifiait guère, mais l'écriture de l'aimée, sa pensée qui, de si loin, venait à lui, même ces mots : « combien je regrette de ne pouvoir être près de vous ! » tout avait enivré Clément.

La visite des médecins passa pour lui presqu'inaperçue, tout entier qu'il était à l'idée fixe de sa chère fiancée. Pourtant, mais c'était encore en la poursuivant, il demanda au docteur :

— Je ne resterai pas boiteux, toujours ?

Et il y avait dans sa question une angoisse révélant bien le sentiment qui l'avait dictée.

Le médecin le rassura.

— Non, mille fois non, vous ne serez pas boiteux, quand je me charge de remettre les gens sur pied, c'est sur leurs deux pieds, que je veux dire !

Les jours suivants furent pour Clément ces longs jours monotones de vague souffrance, de faiblesse physique et morale, de tristesse indéfinie, qu'ont connus tous ceux qui, pour quelque cause que ce soit, sont restés longuement alités. Les amis de Clément venaient le voir, sa mère ne le quittait guère, rien ne parvenait à le distraire, rien, qu'une rare et brève missive, embaumant la violette, timbrée de Nice, ou encore la douce compagnie de Monique, avec qui Clément parlait de sa fiancée.

Il eut voulu lui écrire mais, dans l'immobilité de la position horizontale qui lui était imposée, cela lui était difficile ; il avait la coquetterie de ne pas expédier un billet gribouillé au crayon, qu'on ne lui demandait même pas. Sa mère écrivait pour lui et et il dictait à Monique de longues et tendres dépêches.

Un jour que Simone, sans doute, n'avait pas eu le temps de prendre la plume, elle lui avait envoyé des fleurs.

Il avait trouvé l'idée exquise, d'une délicatesse infinie. Monique, sur sa prière, en avait orné sa chambre de malade et

Digitized by Google

quand, le soir, la prudente main maternelle voulut les enlever, craignant pour la nuit les parfums violents, il se révolta, ne consentant pas à s'en séparer. Mme de St-Prieix ne céda point, mais Monique, ingénieuse à lui faire plaisir, s'en fut, en cachette, couper au bouquet une branche de mimosa et la lui apporta. Il la cacha sous son oreiller et adressa à sa chère petite confidente un regard de si attendrie reconnaissance qu'elle sourit, d'un sourire voisin des larmes, où se montrait sa joie d'avoir réussi à lui faire plaisir, et sa douleur de le sentir si fort à une autre, elle qui tant l'aimait !

Le lendemain, il demanda au médecin quel serait le terme de son immobilité.

— Attendez un peu, dit celui-ci, vous ne faites que commencer, on ne peut prévoir d'aussi loin.

Puis le docteur Chervez développa la jambe avec précaution, ce qu'il n'avait pas fait depuis quelques jours, voulant laisser à la cassure le temps de se resouder; l'enflure était toujours énorme, il examina la plaie avec une attention minutieuse, et eut alors un hochement de tête qui fit passer un frisson au cœur de Mme de St-Prieix.

— Qu'y a-t-il ? demanda-t-elle angoissée.

— Rien ! oh rien encore, mais la température de cette chambre est un peu élevée, il ne fait pas froid cet hiver, on doit y prendre garde. Il y a de l'inflammation à l'endroit de la fracture, c'est à surveiller. Et il insista sur les pansements antiseptiques.

— Je repasserai tantôt, dit-il.

A son fils, Mme de St-Prieix n'osa rien dire, mais à Monique, elle fit part de l'inquiétude subitement née en elle, sans se douter a quel point la partagerait celle à qui elle en faisait la confidence.

Le soir, le docteur Chervez ne fut pas plus encourageant.

— Heu ! heu ! c'est à surveiller, répondit-il à toutes les questions.

Il en était une que Mme de St-Prieix n'avait pas osé lui poser, mais dont elle parla à Monique dans cet infini besoin d'expansion qu'ont toute inquiétude et toute douleur.

Elle avait vu le médecin examiner avec une attention soutenue, sur la jambe très enflée et très rouge du patient, quelques petites taches noirâtres, bien petites et peu nombreuses,

Digitized by Google

mais dont la vision avait montré à ses yeux épouvantés un mot terrible : la gangrène. La pauvre mère n'osait pas le prononcer.

Monique, plus tremblante qu'elle même, voulut la rassurer.

— La gangrène, répéta-t-elle, en cette saison, est-ce possible ?

— Je ne sais, répondit Mme de St-Prieix se reprenant à cet espoir, et Clément qui était si bien portant !

Le lendemain, le médecin, venant à la première heure, trouva au chevet du malade Mme de St-Prieix et Monique, qui avait imposé silence à sa chaste timidité; elle voulait voir ; le danger revenant, on pouvait encore avoir besoin d'elle.

Comme la veille, le docteur défit soigneusement les bandelettes, et, sortant le membre blessé de l'appareil qui le maintenait, l'examina scrupuleusement.

Mme de St-Prieix s'avança, tremblante, derrière lui, et eut peine à retenir un cri : les tâches noires étaient plus accentuées et plus nombreuses ! Elle serra la main de Monique qui se pencha à son tour et se sentit défaillir.

— Madame, dit le médecin, se relevant, je désirerais revoir mon confrère, le docteur G., qui a opéré avec moi la réduction de cette fracture.

— Eh bien, Monsieur, fit-elle, se soutenant à peine, je puis le faire chercher.

Et elle ne demanda rien, craignant, devant son fils, la réponse.

Lui, pressa de questions le docteur, qui fut impénétrable.

— La jambe ne me semble pas en bon état, dit-il seulement.

Mme de St-Prieix n'eut pas le courage de le reconduire pour l'interroger, et Monique n'osa pas le faire. Mais, quand il revint, accompagné de son confrère, toutes deux, elles assistèrent à la consultation.

En face de Clément, ces messieurs échangèrent seulement quelques termes techniques, desquels il ne comprit mot, mais à sa mère, lorsqu'ils furent sortis de la chambre ils dirent la vérité.

Oui, c'était bien la gangrène, l'horrible gangrène, l'empoisonneuse à pas de géant qui, en quelques heures, en a fini d'un corps sain et robuste. Comment elle était venue, malgré toutes les précautions prises ? ces messieurs ne se l'expliquaient pas, mais avec les projectiles de ces bombes enduits de substances

Digitized by Google

toxiques, on a déjà vu, hélas! de ces surprises. Enfin, la maladie terrible était là, c'était patent.

— Et alors ? dit Mme de St-Prieix affolée.

— L'amputation peut être nécessaire, répondit le docteur, n'en parlez pas encore à monsieur votre fils, nous reviendrons ce soir.

Le soir, hélas ! ils furent plus formels : le mal terrible avait gagné du terrain, la solution fatale s'imposait.

Mme de St-Prieix n'y voulait pas croire.

— Messieurs, dit-elle, au comble de l'émotion, pardonnez-moi, mais il me semble impossible que vous ne vous abusiez pas, et je voudrais, avant de demander ce sacrifice à mon fils, avoir l'avis du docteur P. Avons-nous encore le temps d'une consultation ?

Le docteur P. était le premier praticien de Paris.

Les confrères ne refusèrent pas le concours de ses lumières, on pouvait encore risquer jusqu'au lendemain matin, en multipliant les pansements antiseptiques.

Mme de St-Prieix échangea un regard avec Monique qui, maintenant, ne la quittait plus.

— Ma pauvre enfant, lui dit-elle dans le sanglot d'une détresse infinie.

— Courage, marraine, fit la jeune fille déchirée, mais stoïque, tout espoir n'est pas perdu ; il ne faut pas, lui, l'alarmer d'avance.

Répondant à cette pensée, et se composant un visage tranquille, elle entra dans la chambre du malade dont sa mère était éloignée, pour le moment, par l'émotion qui bouleversait ses traits.

Le lendemain matin, les trois médecins entouraient Clément qui, étendu, ne pouvait voir sa jambe, et ne soupçonnait pas la vérité, mais prévoyait une complication grave, et était inquiet.

Pourtant un peu de douceur lui était venue, ce jour-là, et quand les chirurgiens entrèrent, il finissait de lire un court et charmant billet de sa fiancée, où elle lui annonçait s'embarquer pour quelques jours sur le yacht d'un de leurs amis, afin de faire un tour dans la Méditerrannée. Et sa lettre joyeuse, formant un frappant contraste avec l'angoisse qui règnait, ambiante, dans cette chambre de malade, eut pu presque y

Digitized by Google

être une insulte, si la jeune fille ne l'avait terminée par ces mots qui sonnaient délicieusement aux oreilles de Clément :

« Mon cœur et ma pensée restent au chevet de mon cher blessé. »

Mme de St-Prieix attendait avec la plus poignante anxiété le verdict de la Faculté; ces messieurs ayant demandé à se retirer à part, pour se consulter, elle n'y put tenir, et alla les rejoindre.

Hélas ! ils étaient du même avis unanime et désespérant : la gangrène avait fait, depuis la veille, d'immenses progrès, l'amputation devenait inévitable.

— Mon pauvre Clément ! fit Mme de St-Prieix, tombant à demi-évanouie dans les bras de Monique, blanche et froide comme une statue de marbre, mais toujours forte.

Il fallait prévenir le malade ; le docteur P., laissant l'infortunée mère à sa douleur, s'en chargea.

Ses confrères l'attendirent pour s'entendre sur l'heure de l'opération. Peu après il vint les retrouver, très perplexe, Clément se refusait absolument à l'ablation de sa jambe!

— C'est impossible, exclamèrent les médecins, ce serait le fatal dénouement sous quelques jours, quelques heures, vous ne le lui avez pas dit ?

Et ils entrèrent à leur tour dans la chambre.

Mais pas plus que leur collègue; ils ne persuadèrent le malade, Clément préférait perdre la vie que sa jambe.

Alors, épouvantée, sa mère vint et demanda qu'on la laissât seule avec lui.

Dès les premiers mots, il lui opposa un refus formel, mais elle ne se rebuta point; toutes les ressources de son amour maternel, elle les mit en œuvre ; elle pria, supplia, pleura, Clément fut inflexible.

— Mais c'est la mort ! s'écria-t-elle, dans la révolte de tout son être contre la catastrophe qui allait lui prendre son fils ; tu ne le sens donc pas le poison, ce poison qui s'infiltre dans tes veines, remonte jusqu'au cœur et ne laissera bientôt qu'un cadavre dans mes bras ! Oh ! Clément, je t'en conjure, à moi, ta mère, épargne cette douleur horrible, immense, qui me jettera dans la tombe ou dans la folie ! Ne puis-je pas te demander ta vie, moi qui te l'ai donnée, et as-tu le droit de me la refuser ?

Digitized by Google

Clément, très ému, ne faiblissait pas.

— Ma mère, dit-il enfin, c'est moi qui vous supplie de ne pas me condamner à une existence qui ne pourrait être pour moi qu'un long et intolérable supplice...

— Un supplice ! répliqua la mère en délire, voilà ce que tu crains, la douleur physique et morale !... Clément, ton père, tes aïeux, t'ont légué un passé d'honneur, ils n'ont jamais reculé devant le péril et la peine ; toi, par crainte de la souffrance, vas-tu te déshonorer, déshonorer ton nom, et, chrétien, vas-tu abjurer tes croyances par cette mort volontaire, ce suicide ?

— Ce n'est pas un suicide, répondit Clément.

— Qu'en sais-tu ? oseras-tu, dans ton ignorance, porter devant ce Dieu de ton enfance et de tes pères, auquel, je l'espère, tu crois toujours, le poids de cette incertitude ?

— Je veux bien consulter, ma mère, dit Clément, je ne vous refuserai pas cette dernière consolation, amenez-moi un prêtre, je l'écouterai, mais, d'avance, ma conscience m'a répondu ce qu'il me dira.

— Eh bien soit ! fit M^me^ de S^t^ Prieix, dans une heure ce prêtre sera ici, et dans deux heures les médecins reviendront pour l'opération.

Elle sortit sans voir le hochement de tête incrédule dont Clément l'accompagnait.

A la porte, elle trouva Monique et, d'un trait, lui dit tout.

—Quel prêtre faut-il appeler, demanda celle-ci, toujours prompte à l'action.

— Je ne sais, fit M^me^ de S^t^ Prieix, Clément n'en connais pas particulièrement, et pourtant il faudrait un homme expérimenté dont l'autorité s'imposât à lui et à laquelle il se rendît.

— Marraine, ce religieux qui prêche l'Avent à notre paroisse?

—Eh bien, oui, lui; cours, mon enfant et ramène-le, va vite, c'est la dernière chance de salut.

Et pendant que Monique, jetant un chapeau sur sa tête et un manteau sur ces épaules, descendait prcipitamment, suivie de la femme de chambre, M^me^ de S^t^ Prieix priait les médecins de choisir le moment de l'opéraiton, qui fut fixé à deux heures.

Digitized by Google

XIV

Le prêtre requis par Monique était un dominicain ; ayant compris l'urgence de sa présence auprès du malade, il était monté en voiture avec elle et elle le ramenait, pleine d'espoir; lui, ne parlait pas. Sa figure ascétique, aux traits irréguliers et heurtés, n'avaient rien pour prévenir en sa faveur, mais quand la paupière, souvent abaissée, se relevait, et qu'on voyait dans la cavité profonde, creusée sous le sourcil noir et épais, cette prunelle claire, comme illuminée par un intérieur reflet, on se sentait en face d'une intelligence peu commune.

Lorsque Mme de St Prieix aperçut derrière Monique la robe du prêtre, un cri d'espoir lui échappa.

— Ah ! mon Père ! fit-elle,

Et d'un trait, avec une volubilité nerveuse, elle le mit au courant de la tragique situation.

Il ne répondit pas.

— Si vous voulez bien, Madame, dit-il seulement, me conduire auprès de monsieur votre fils, et me laisser seul avec lui.

La demi-heure que le moine passa près de Clément sembla mortellement longue à Mme de St Prieix; lorsqu'elle entendit la porte s'ouvrir, elle se précipita.

— Eh bien, mon Père, est-il décidé ?

— Non, Madame, fit le religieux.

— Oh ! mon Dieu !... et vous lui avez imposé pourtant le sacrifice de sa jambe ?

— Non, Madame, fit encore le religieux avec le même calme, je n'ai pas pouvoir pour cela. Je l'ai engagé, le plus vivement que j'ai pu, à se rendre à votre désir, et il ne m'était pas permis de faire davantage. Il n'y a pas, à de rares exceptions près, obligation de conserver sa vie par des moyens extraordinaires, tels qu'une opération chirurgicale comme celle dont monsieur votre fils est menacé, surtout, lorsque, comme ici, le résultat en est problématique. S'y résignant il n'est pas certain que monsieur votre fils ait la vie sauve, et, malgré les prédictions de la science humaine, vous le savez bien, Madame, si Dieu le permet, il peut guérir quand même !

Mme de St Prieix, écrasée de douleur, devant ce dernier espoir qui sombrait sous elle, ne répondit rien, elle salua le religieux

Digitized by Google

qui, visiblement remué par son émotion, la respecta, et rentra dans la chambre de son fils.

— Clément, lui dit-elle, c'est à deux heures que les médecins reviennent.....

Et elle hésita.....

— Pour l'opération, ajouta-t-elle, la voix blanche.

— C'est inutile, répondit le jeune homme, ils n'ont pas le droit de la faire sans mon consentement et je ne m'y résoudrai jamais.

Devant cette résistance, Mme de St Prieix, affolée, ne sachant plus quel secours iuvoquer, se taisait impuissante ; la voix de Monique, qui était entrée sans bruit, s'éleva dans le silence.

— Si vous ne voulez pas vivre pour votre mère, Clément, lui dit-elle avec une amertume suprême, vous vivrez pour celle que vous aimez, pour votre fiancée, vous ne voudrez pas tromper l'affection qu'elle à mise en vous, endeuiller à tout jamais sa jeune existence.

— Ma fiancée, fit avec un accent désespéré Clément, se redressant tout à coup, ma fiancée, c'est à cause d'elle que je refuse l'amputation !

— Quoi ! fit Mme de St-Prieix, épouvantée.

— Oui, à cause d'elle, unirait-elle jamais sa radieuse jeunesse à une jambe de bois ? — Et vivre sans elle, la voir à un autre, pardonnez-moi, ma mère, mais j'aime mieux mourir....

Le désespoir tordit les bras de Mme de St-Prieix, et une haine furieuse, presque bestiale, celle de la louve à laquelle on prend son petit, s'éleva de ses entrailles contre la femme qui lui tuait son enfant.

Monique souffrait aussi horriblement qu'elle, mais n'abandonna pas la lutte.

— Qu'en savez-vous ? s'écria-t-elle toute vibrante d'une passion qui, en autres circonstances, eût pu trahir son secret; qu'en savez-vous si elle vous repousserait ? vous avez donc, Clément, bien peu de confiance en son attachement ; elle vous exhorterait, au contraire au sacrifice qui vous conservera à elle.

— Vous croyez, Monique ? fit Clément, pour la première fois ébranlé.

— Je le crois, répliqua-t-elle s'animant, bien plus, j'en suis sûre ; elle vous aime, et vous ne savez pas quel dévouement il y a dans le cœur des femmes, quelle pitié pour ceux qui

Digitized by Google

souffrent ! Ce que vous avez refusé à votre mère, accordez-le lui, à elle, à sa pensée ; nous lui dirons que c'est pour elle, pour elle seule que vous vous êtes résigné à la douloureuse nécessité, cela vous l'attachera à toujours.

Et Monique, enfiévrée, tremblait de douleur et d'espoir.

— Je consens, dit Clément après un temps....

Et un double cri de joie l'ayant interrompu.

— Je consens, reprit-il, mais à une condition, c'est qu'on la consultera.

— Ah ! Clément, s'écria Mme de St-Prieix, frappée en plein cœur par cette exigence, nous n'avons plus le temps, les heures pressent, les minutes peut-être ! Aie foi en elle, en son amour, en ses promesses, c'est presqu'une injure que tu lui feras en lui posant cette question.

Mais toutes les supplications furent vaines, Clément resta inflexible, et sa mère, au comble de l'angoisse, dût lui céder.

Elle allait télégraphier à Nice lorsque Clément lui montra la lettre reçue le matin même.

A l'heure présente, Melle d'Urcy était en mer, où la trouverait-on ? et dire que d'un retard dépendait la vie d'un homme passionnément aimé ! Ce fut pour Mme de St-Prieix le coup suprême et, sans Monique, elle eût succombé au découragement, mais rien ne rebutait la vaillante fille. Par ses soins, un télégramme fut expédié à Nice, et, de peur qu'il n'arrivât pas, Monique suggéra sa marraine l'idée de prier une personne sûre d'aller chercher elle-même l'urgente réponse.

M. de Potais, ami intime et dévoué de Clément, accepta ce message et prenait l'express du Midi à l'heure même où les médecins, exacts au rendez-vous, se retrouvaient chez Mme de St-Prieix.

Clément désira les voir et leur annoncer lui-même sa résolution ; il les remercia de leurs soins, les pria de les lui continuer, d'essayer de le prolonger encore un peu.

Ils ne le lui promirent pas, leur devoir exigeait qu'ils lui laissassent voir à quel danger il s'exposait ; ils prescrivirent néanmoins quelques pansements, puis s'en furent d'un air de condoléance, marchant sur la pointe des pieds, et parlant bas, comme dans une maison d'un mort. Pourtant, descendant l'escalier ont eût pu les entendre échanger ce propos :

— Nous ne reviendrons plus, hélas ! que pour constater les

Digitized by Google

décès, l'empoisonnement est imminent, il n'y a plus rien à faire.

Cependant Clément, bien qu'espérant vaguement connaître à temps la réponse de sa fiancée, ne se dissimulait pas le danger qu'il courait, et tout en l'attendant, il se préparait à la mort.

Il pria sa mère d'appeler ses sœurs, ses beaux-frères, pour leur faire ses adieux, éventuels, comme il disait avec son triste sourire ; et il s'occupa de régler ses affaires spirituelles et temporelles ; la journée appartint à ces dernières, mais, vers le soir, et le lendemain matin, on vit reparaître la robe blanche du fils de saint Dominique, qui venait aider ce chrétien à remplir ses derniers devoirs.

M. et Mme d'Orcoy arrivèrent dans la nuit, on respecta le sommeil du malade. Le lendemain, à la visite du médecin, ils étaient près de lui. Le docteur Chervez, avant de monter, s'étaient informé chez le concierge, il pensait se heurter à l'inexorable visiteuse ; puisqu'elle avait accordé quelques heures de grâce, il entra et examina la blessure, la gangrène montait, montait...

— Eh bien ? dit Clément avec un effrayant sang-froid.

— Monsieur, il est temps, êtes-vous prêt ?

— Pas encore, docteur, dès que j'aurai des nouvelles de Nice vous serez averti.

— Madame, dit le médecin à Mme de St Prieix, qui le reconduisait, essayez encore de le décider, nous n'avons plus que quelques heures devant nous ; hier il aurait fallu pratiquer l'amputation au-dessus de la cheville, aujourd'hui ce serait déjà au-dessus du genou.

La pauvre mère épuisait toutes les douleurs de son calvaire, après les d'Orcoy ce furent Suzanne et son mari ; chaque heure amenait près du lit de Clément des parents, des amis dévoués; les larmes et les supplications, à chaque fois recommençaient. Suzanne et Françoise faisaient particulièrement, des efforts surhumains pour vaincre la résolution de leur frère.

Personne n'y parvenait.

Quand la nuit tomba, Mme de St Prieix n'avait encore reçu de Nice qu'un télégramme :

« Mlle d'Urcy en mer, je m'embarque pour essayer de la rejoindre »

Alors il passa à cette mère angoissée une tentation suprême. Si elle supposait une dépêche apportant la réponse

Digitized by Google

qui devait sauver la vie de son enfant ? le mensonge dans un cas pareil, n'est-il pas permis ?

Elle était loin, sur les sentiments de Mlle d'Urcy, de la tranquillité que Monique avait affirmée à son fils, pour le décider au sacrifice ; elle connaissait la jeune personne frivole, un peu égoïste et légère, elle redoutait sa décision, qui pouvait lui coûter un fils ; et c'est alors, surtout, qu'il lui venait l'envie folle de se faire adresser de Nice, car Clément voudrait la voir, une fausse dépêche ; elle frissonnait devant cette pensée, éclose depuis une heure dans son esprit troublé ! Etait-ce son devoir qui le lui dictait ? Il lui sembla que sa conscience répondait non, qu'il n'est pas permis de tromper, même à ce prix !

— Mon Dieu ! Mon Dieu ! disait l'infortunée mère, décidez.

Monique, elle, depuis qu'elle savait Clément condamné à mort, avait pour lui des élans de tendresse qu'elle ne parvenait plus à réfrener. Puisqu'il allait mourir, puisqu'elle allait le pérdre pour toujours, lui qu'elle adorait, auquel elle avait voué sa vie, sans condition ni espérance, elle avait soif de jouir un peu de lui, de sa chère présence, d'entendre sa voix, de serrer sa main, de goûter encore ces puériles voluptés dont son cœur inassouvi avait été si sevré. Et un regret poignant, déchirant, désespéré, la prenait de se voir sitôt ravir, et à jamais, les rares joies dont elle aurait eu si petite part dans sa vie, que la mort de Clément scellerait comme une tombe. .

Toute la journée, sous les yeux des témoins quelque inattentifs qu'ils fussent, elle se contenait, mais la nuit, quand Mme de St Prieix, cédant à la volonté de ses filles et aux exigences de sa santé, minée par cette épreuve, avait quitté la chambre de son fils, elle s'y glissait silencieusement, se mettait dans un coin d'ombre, et, sans se laisser voir de Clément, qui ne devinait pas sa présence, restait des heures et des heures, silencieuse et muette, pleurant tout bas, et retenant son souffle, pour épier la respiration de celui qu'elle aimait.

La religieuse, prise de compassion devant cette douleur cachée, si calme et si forte pourtant, et peut être ayant deviné son douloureux secret, le respectait et gardait celui de ces veillées nocturnes. La dernière nuit, elle s'était assoupie un moment, Clément dormait, Monique, enhardie, s'était glissée jusqu'au lit et là, à genoux dans la pénombre du rideau, avait un instant appuyé sa tête sur le bord du lit ; une larme s'échap-

Digitized by Google

pant de ses yeux roula sur la main de Clément que, grâce à l'obscurité, elle ne croyait pas si proche, et le réveilla.

Il eut la prescience d'une douleur de femme et, passant sa main sur les cheveux de la jeune fille.

— Qui est là ? toi Suzanne ou Françoise :

Monique eut pu se taire, elle n'en eut plus la force ; demain, peut-être, il ne serait plus, pourquoi se refuser la dernière jouissance d'un mot de ses lèvres s'adressant à elle ?. S'il devinait son secret, après tout ne l'emporterait-il pas dans la tombe? Et cédant à un involontaire délire.

— Non, Clément, dit-elle très bas, c'est moi Monique.

— Vous, ma chère petite amie, et que faites-vous ici ?

— Vous le voyez, Clément, je vous veille en cachette, oh ! ne me renvoyez pas et ne me trahissez pas, c'est ma seule consolation, je suis si malheureuse !

— Pourquoi, Monique ?

— A la pensée de vous perdre... Oh ! Clément, je vous aime tant !

Attendri, et dans une douce somnolence qui tenait du rêve, pour toute réponse, il passa une seconde fois sa main dans la tête brune.

— Clément, reprit encore la pauvre enfant, pourquoi risquer votre vie par cette attente, pourquoi ?... ce que vous avez refusé à tout le monde, me l'accorderiez-vous, à moi, si je vous montrais le fond de mon cœur, si je vous disais...

Elle s'arrêta, épouvantée de l'aveu qui, dans cette minute solennelle, lui venait aux lèvres comme malgré elle.

Mais Clément, accablé par la fièvre, dont le lourd sommeil le reprenait, n'avait pas compris..

— Demain, il y aura sans doute des nouvelles, ma petite Monique, patience !

Et se retournant :

Oh ! Simone ! murmura-t-il.

Et il se rendormit, tandis que Monique, rendue à elle-même par ce nom prononcé presqu'en songe, revint dans son coin sombre, cacher son désespoir ; la sœur n'avait pas bougé, sans doute, elle n'avait rien entendu.

Le lendemain, le médecin vint encore avec plus de précau-

Digitized by Google

tions que la veille ; évidemment, il s'attendait à trouver un cadavre, il fut surpris, presque contrarié, en apprenant que Clément vivait toujours. Il monta le voir et eut un hochement de tête étonné devant la blessure.

— Depuis hier, dit-il, pas de progrès fâcheux, continuez le traitement.

Mme de St-Prieix se sentit revivre, la réponse aurait le temps d'arriver ! tout son être se tendit alors dans le désir qu'elle fût favorable.

Mais le jour suivant, rien encore ! Le médecin était revenu de plus en plus étonné.

— C'est à n'y pas croire, fit-il, on dirait que la gangrène diminue, il faut que je revoie mes confrères.

Ils se réunirent le soir, tout penauds, presque honteux de se trouver en défaut.

Cela diminuait, véritablement, était-il possible que tout germe morbide disparût complètement ?...

Un hosanna commençait dans tous ces cœurs éprouvés.

Clément, lui, n'osait pas se réjouir, le temps lui semblait long sans nouvelles de Nice, il sentait, au fond de lui-même, que s'il guérissait, et que la décision de Simone lui fut contraire, il ne pourrait plus l'aimer autant.

Un jour se passa, qui le trouva mieux encore ; vers midi une dépêche arriva, enfin !

« Faites vite opération, Simone ».

Mme de St-Prieix porta le télégramme à son fils, pleurant de joie. Clément le trouva un peu bref, mais l'émotion excusait ce laconisme ; l'ami télégraphiait aussi qu'il revenait le soir ; lui, serait plus explicite.

On fit chercher les médecins.

— Messieurs, leur dit Clément, je suis prêt.

Ils l'examinèrent longuement.

— C'est inutile, Monsieur, dirent-ils, la gangrène a disparu, vous êtes sauvé !...

Ils se retournèrent au bruit de la chute d'un corps, c'était Monique qui, succombant sous la joie, tombait évanouie.

Digitized by Google

XV

Le soir, Mr de Potais arriva de Nice. Clément, de suite, voulut le voir, il avait hâte d'entendre parler de la bien-aimée.

Mais, avant de le laisser entrer dans sa chambre, Mme de St-Prieix l'interrogea. Qu'avait-elle dit, celle qui tenait entre ses mains la vie de son enfant ?

Mr de Potais, à cette question, resta un peu embarrassé.

— Je veux toute la vérité, lui dit Mme de St-Prieix.

Le jeune homme s'exécuta.

A son arrivée, il avait trouvé à Nice Mme d'Urcy ; sa fille seule était embarquée ; cette dame n'avait pas voulu assumer la responsabilité d'une décision, si grave. Exposer à un tel péril la vie de ce pauvre garçon, qui faisait preuve d'un si grand attachement, c'était impossible ; d'un autre côté, s'engager, épouser une jambe de bois ! Il était indélicat, vraiment, de poser de pareilles questions, c'était forcer la carte !

Mr de Potais, alors, s'était embarqué pour rattraper Mlle d'Urcy ; cela avait été long et difficile, il l'avait rejointe, pourtant, et avait produit sur elle, tombant au milieu d'une joyeuse partie, l'effet de la statue de commandeur, elle avait tremblé, elle avait pleuré, mais, au fond, son impression avait été exactement celle de sa mère, et elle aussi avait répondu qu'elle ne pouvait pas prendre de décision aussi importante sans la consulter.

Mr de Potais lui ayant objecté que le temps pressait, elle s'était décidée tout de suite à revenir avec lui à Nice, mais si elle l'avait fait sans hésitation, elle ne l'avait pas fait sans chagrin, et il était bien visible qu'elle regrettait profondément le contre-temps tragique qui venait la priver d'une fête charmante. Elle ne s'était pas concertée longtemps avec Mme d'Urcy, Mr de Potais ne leur en avait pas donné le temps; du reste, la mère de la jeune fille n'avait pas voulu la conseiller.

— Bah ! avait dit Simone, on ne peut pas le laisser mourir, télégraphions qu'il se fasse opérer, nous verrons bien ensuite.

Et une heure après son débarquement, Mr de Potais expédiait la dépêche de la jeune fille puis, ensuite, il reprenait le train de Paris.

A Clément, son messager ne donna pas ces détails, sa

Digitized by Google

fiancée était toujours charmante, elle avait été très émue en apprenant la gravité de son état, et sa volonté était qu'il sauvegardât sa vie, avant tout.

Clément n'insista pas pour en savoir davantage, mais il fut un peu triste en songeant que celle, à la perte de qui il avait préféré la mort, n'avait pas trouvé un mot de consolation tendre à lui envoyer.

Et lorsque, mentalement, il comparait cette froideur au dévouement de Monique, à cet intérêt passionné qu'elle lui avait témoigné, et qui avait été au point de l'anéantir de joie, le jour où elle l'avait su sauvé, elle lui semblait encore plus amère. Monique n'était qu'une amie, elle, et pourtant de quelle douceur elle avait su entourer pour lui cette épreuve, grâce à sa compassion et sa vaillance !,.. pourquoi l'autre, la fiancée, ne s'était-elle pas, au moins de loin, montrée pareille à l'humble compagne d'enfance ?

Clément s'était-il donc trompé, croyant que toutes les femmes se ressemblaient un peu, et était-ce à tort qu'il avait prêté à Simone le cœur de Monique ?

M^me^ de St Prieix, toute à sa joie, avait proposé à son fils de télégraphier à Nice la bonne nouvelle, mais, contre son attente, il lui avait répondu :

— Non, mère, attendez encore un peu, les médecins se sont trompés une fois, ils le peuvent faire une seconde, il faut une certitude plus grande pour annoncer ma guérison. Voyez-vous que, l'ayant affirmée certaine aujourd'hui, demain il faille dire que l'amputation est redevenue nécessaire ?

— Cela n'arrivera pas, reprit M^me^ de St Prieix.

Mais elle n'insista point.

Ses craintes, pourtant étaient entièrement dissipées, M^r^ et M^me^ d'Orcoy et le jeune ménage de Quigny, obligés de repartir, n'avaient pas voulu le faire sans savoir des médecins si c'était bien pour toujours que tout danger avait disparu ; ceux-ci avaient été formels : il n'y avait plus rien à redouter. Ils avaient donc quitté Clément, lui promettant de revenir sous peu, chacun à leur tour, pour le soigner et le distraire, mais le laissant, pour aujourd'hui, seul avec sa mère et *Sœur Monique*, comme disait, en riant, Suzanne, qui avait retrouvé sa gaîté, faisant allusion aussi bien à la parenté de cœur qui les unissait à la jeune fille, qu'à son aptitude spéciale pour le rôle de garde-malade.

Digitized by Google

Le lendemain, une nouvelle dépêche de Nice arriva : celle-là était plus longue. Simone réclamait des nouvelles de l'opération terrible, assurait son *cher fiancé* qu'elle ressentait vivement son chagrin et ses souffrances, elle terminait en priant qu'on lui télégraphiât de suite comment il se trouvait, car elle devait s'embarquer le lendemain, sur le yacht de son amie, pour reprendre la partie interrompue par la fatale communication.

Clément relut dix fois ce message, le cœur un peu gros. Comme il aurait trouvé, lui, d'autres choses à lui dire, si c'était à elle qu'était arrivé le triste accident ! Comme il aurait su, par des paroles douces, tendres, fortes, la soutenir, la consoler, l'encourager ! Il savait bien... les convenances, la banalité du télégramme...

Il savait !... plutôt il se disait cela pour s'étourdir et se dissimuler la vérité !... Mais ce qu'il ne pouvait atténuer, c'était le fait patent : Simone partant pour une partie de plaisir, qui devait la priver plusieurs jours des nouvelles de son fiancé, alors que celui-ci était mourant, mort peut-être !...

Et malgré lui, Clément ne put s'empêcher de s'écrier, sous le mal qui lui broyait le cœur.

— Ce n'est pas Monique qui aurait fait cela !

Mais, à elle, il ne dit rien, lorsqu'il la vit, devinant la blessure de son cœur, car il avait lu la dépêche à haute voix devant elle, plus empressée à le distraire, plus douce, plus affectueuse que jamais, avec, au fond de ses grands yeux profonds, une sorte de détresse vague qui correspondait à sa propre tristesse.

A sa mère non plus il ne parla point, mais il y avait entre eux une telle communauté de sentiments qu'elle lisait pour ainsi dire en lui, aussi ne fut-elle point surprise lorsque son fils l'appelant, lui dit :

— Mère, il faut répondre de suite à M^lle^ d'Urcy.

— J'y pensais, mon enfant, fit-elle en s'approchant du bureau.

— Ne parlez pas de l'heureuse issue de nos angoisses, n'est-ce pas, chère mère ?

— Quoi, pas encore ? maintenant que tout danger a disparu.

— Non, je vous en prie, dites seulement : « Clément aussi bien que possible ».

M^me^ de S^t^ Prieix se conforma strictement au désir de son fils, qui lui ouvrait tout un horizon d'avenir inconnu.

Digitized by Google

Les jours suivants, il ne vint rien de Nice, il n'y avait pas lieu de s'en étonner, ces dames étaient en mer. Le temps semblait mortellement long à Clément, et Monique, toujours dévouée, ne savait plus qu'inventer pour l'occuper, ramener le sourire sur ses lèvres, qu'il semblait avoir fui à jamais. La charge lui en incombait presque exclusivement. M^me^ de S^t^ Prieix, payant le contre-coup des émotions subies, était toute fatiguée et souffrante, et, sachant pouvoir se reposer sur sa filleule, du soin, sinon de veiller sur Clément, (car la religieuse ne le quittait pas) du moins de lui tenir compagnie, et de lui abréger les longues heures d'immobilité, s'en déchargeait sur elle, et se soignait à son tour.

Clément voyait Monique, dès qu'il l'appelait, venir près de son lit, douce et patiente, s'y installer des heures, lire à haute voix les livres ou les journaux qu'il lui désignait, ou bien causer, et sans cesse des sujets qui l'intéressaient seul : sa fiancée, ses souvenirs du passé, ses projets d'avenir. Il admirait ce dévouement calme, persévérant, souriant, qui semblait s'ignorer lui-même, et une comparaison lui venait sans cesse à l'esprit, s'imposant à sa volonté.

Que Simone ne ressemblait-elle à Monique moralement !... M^lle^ de Lapalet était plus intelligente, plus instruite aussi, plus sérieuse ; elle n'avait pas ce brio de M^lle^ d'Urcy, qui éblouissait à première vue, et ne laissait pas voir combien elle avait l'esprit léger et superficiel, mais elle savait beaucoup de choses dont la jolie blonde ne se doutait même pas, et elle possédait le grand art d'en parler sans pédanterie, sans prétention, pour le plus grand plaisir de son auditeur.

Comme celui qu'elle aimera sera heureux ! se disait parfois Clément, regardant à la dérobée, pendant que la jeune fille lisait, son profil un peu accentué, mais très fin, aux lignes très pures.

Et lorsque, s'interrompant, elle lui disait :

— Cela vous intéresse-t-il, Clément, dois-je continuer ?

— Oui, oui, répondait il, n'ayant pas écouté un mot, mais pressé de la voir reprendre sa lecture pour suivre lui-même le fil de ses pensées.

Elles avaient trait à Monique.

— Comme il sera heureux ! répétait-il... elle est si affectueuse, si dévouée, si charmante et elle sera, j'en suis sûr, si tendre,

Digitized by Google

si passionnée même, avec cette grande flamme qui se cache au fond de ses yeux sombres, et qui, s'allumant par instant, l'illumine de l'éclat d'une vraie beauté.

— Ah ! ajoutait-il avec un soupir, qui était tout un retour vers-lui-même, pourvu qu'elle choisisse bien l'objet de son amour ! pourvu qu'elle soit aimée comme elle aime !

Et le souvenir de Simone, si indifférente, alors que lui l'aimait tant, lui torturait le cœur ; il souhaitait de toute son âme, qu'un sort pareil au sien ne fut jamais réservé à sa chère petite amie !

Puis il lui vint le souvenir qu'elle avait plus de vingt ans, qu'il était temps de songer à son avenir, qu'elle ne connaissait presque personne, que c'était à eux, à sa mère et à lui, qu'il appartenait, sinon de fixer son choix, du moins de l'éclairer... Il lui devait bien cela, lui surtout, après tant d'abnégation, de soins, d'affection prodigués... Ce serait même une façon d'acquitter une reconnaissance bien méritée. Et il repassa dans sa tête les noms de ceux de ses amis qui auraient pu convenir à Monique, mais il n'en trouvait jamais de digne d'elle, à son gré... Pourtant Sésarme ?... Ce nom le frappa ; au fait, il avait demandé Monique ? pourquoi donc l'avait-elle refusé ?

La jeune fille lisait toujours.

— Assez, dit Clément, assez, Monique, vous êtes fatiguée.

— Mais non, dit-elle, j'ai la voix un peu cassée par l'humidité, c'est tout.

— Non, cessez, je vous prie.

— Vous voulez dormir peut-être, je puis m'en aller ?

— Non, restez, si vous n'avez rien de mieux à faire, causons, voulez-vous ?

— Causons, soit, de quoi ?

— De vous ; savez-vous, qu'avant hier Mr de Sésarme est venu me voir.

— Non, je m'en vais toujours, naturellement, à l'heure des visites.

— Si vous étiez restée, vous eussiez rendu ce pauvre garçon bien heureux, je crois qu'il vous aime,

— Tant pis, fit Monique, très sincèrement, je préfèrerais pas.

— Pourquoi ? on peut revenir sur un refus, le vôtre n'était pas raisonné, discutons-le un peu, voulez-vous ? je vous ferai peut-être changer d'avis.

Digitized by Google

Monique, subitement, devint très pâle.

— Non, fit-elle, c'est inutile.

Et comme le jeune homme insistait, se sentant envahie par une souffrance qui certainement l'eût trahie.

— Non, fit-elle encore, je préfère vous le dire de suite, Clément, mais en vous priant de me garder le secret, je ne me marierai pas.

— Quoi ! fit le jeune homme très surpris, des projets de cloître ?

— Non, dit Monique franchement, pas pour à présent, du moins.

— Un amour malheureux, fit-il, riant avec une inconsciente cruauté, car il n'y croyait pas.

— Mon cher Clément, dit Monique plus pâle encore, je ne vous dirai pas pourquoi je suis irrévocablement décidée à rester fille, n'insistez donc plus et quittons ce sujet qui m'est, croyez-le, véritablement très pénible.

A l'amertume involontaire de ces derniers mots, le sourire s'effaça des lèvres de Clément, mais la surprise demeura intense... Quelle idée pouvait bien avoir cette enfant ? Quelque désir qu'il eût eu de la connaître, Clément ne la lui demanda pas, respectant sa prière et son secret. Du reste, bientôt après, Monique, prétextant le bruit du timbre, annonçant peut-être un visiteur, le quitta.

Le jour suivant arriva une lettre de Simone.

La jeune fille écrivait que sa mère s'étant trouvée on ne peut mieux de sa petite excursion maritime et qu'Alger lui ayant été conseillé comme un climat plus chaud, plus égal que celui de Nice, et partant plus favorable à son rétablissement, elle ne reculait plus devant la traversée qui, naguère, l'effrayait, et que, lorsque Clément recevrait cette lettre, elles seraient toutes deux embarquées à destination de l'Algérie, où elles passeraient l'hiver.

La jeune étourdie ajoutait :

« Je suis ravie de ce déplacement, car j'ai toujours rêvé de mettre le pied sur la terre d'Afrique et je vais retrouver là-bas d'excellents amis. »

Puis un petit remords la prenant, elle terminait ainsi :

« Je regrette seulement, et bien vivement, que vous ne puissiez être avec moi, comme nous nous l'étions promis, mais j'espère

Digitized by Google

que, bien que la mer soit désormais entre nous, dès que vous le pourrez, vous viendrez nous rejoindre et achever de vous remettre de votre cruelle opération sous le beau ciel d'Algérie.»

Puis elle demandait des nouvelles à Alger, poste restante, et signait toujours « votre fiancée ».

D'ordinaire, Clément, s'il montrait les télégrammes de Simone, gardait ses lettres pour lui seul, par un sentiment de délicatesse très respectable; celle-la, sans mot dire, il la tendit à sa mère.

Elle la lut silencieusement aussi, ses lèvres remuaient sous l'émotion contenue ; elle la rendit à Clément sans parler, il ne dit rien non plus, mais ils se regardèrent et se comprirent.

— Mère, fit Clément peu après, je tiens à ce que Mlle d'Urcy continue d'ignorer que j'ai gardé ma jambe.

— Comme tu voudras, mon enfant, répondit sa mère.

Lorsqu'on est en face de la mort, on réfléchit, et lorsque la lucidité de l'intelligence persiste, il n'est pas de méditation meilleure que celle-là, pas une qui fasse mieux voir les choses au point, dégagées, qu'elles sont alors, des passions et des illusions humaines.

Clément l'avait expérimenté, il avait senti, sur le bord de cette tombe où il avait failli rouler, que Simone ne l'aimait pas, comme lui l'aimait, et n'accordait pas à son attachement passionné et dévoué le retour qu'il méritait. Déjà, cela l'avait un peu éloigné d'elle. Sa frivolité continuait l'œuvre commencée. Qu'était-elle si heureuse de ce nouveau voyage qui augmentait la distance entre elle et son ami éprouvé. Comment pourrait-il, dans l'avenir, compter sur le dévouement de l'épouse, si la fiancée était aussi détachée et égoïste ?

C'était pourquoi, dans un doute qui le torturait, pourtant, il avait voulu prolonger l'épreuve, ce que l'éloignement de mesdames d'Urcy lui facilitait.

Il profita de ce qu'on le croyait très atteint par l'opération pour, en fait de correspondance, se borner à des dépêches, il n'aurait pas su mentir et le télégraphe qui disait : « Situation satisfaisante, état meilleur », faisait à merveille son affaire.

Mlle d'Urcy répondait de même, très régulièrement, et, à deux reprises, elle envoya, sur une carte de corespondance, quelques lignes banales de compassion et de sympathie.

Digitized by Google

Mais un jour où Clément fit télégraphier :

— « Tout danger disparu, entre en convalescence. »

Simone resta toute une semaine sans donner signe de vie, puis vint, à l'adresse de Mme de St Prieix, une lettre de Mme d'Urcy.

Avec beaucoup de ménagements et de circonlocutions, cette dernière annonçait à Mme de St-Prieix que, malgré toute l'affection que sa fille avait vouée à Clément, et la part qu'elle avait prise à son malheur, elle ne se sentait pas le courage d'unir sa vie à la victime du fatal accident qui avait fait un infortuné infirme d'un charmant cavalier. Elle, sa mère, ne pouvait, dans sa sagesse, blâmer cette résolution, cruelle, mais nécessaire ; elle avait voulu seulement l'ajourner au rétablissement de Clément, afin qu'elle n'entraînât aucune rechute dangereuse mais, aujourd'hui, tout péril écarté, elle reprenait, au nom de sa fille, la parole donnée.

Mme de St Prieix, lisant ce message, eut une commotion terrible ; elle avait bien vu le mystérieux travail qui s'accomplissait dans l'esprit et le cœur de son fils, mais était-il suffisamment avancé pour lui atténuer la rigueur de ce coup soudain ?

Elle s'en fut trouver Clément, étendu maintenant, sur un lit de repos, dans son fumoir, et lui donna la lettre.

Il la lut, une émotion violente passa sur ses traits ainsi qu'un orage, mais il la contint ; sa lecture terminée, il tendit à sa mère l'enveloppe armoriée et ferma les yeux sous une souffrance évidente.

— L'épreuve n'a pas réussi, lui dit Mme de St Prieix.

Et elle ajouta vivement :

— Mais d'un mot, je vais faire cesser le quiproquo...

— Laissez, ma mère, répliqua Clément, rouvrant les yeux après un instant de silence, tout est bien ainsi...

Émue par son courage, sa mère s'approcha de lui et, tendrement :

— Peut-être, dit-elle, mais tu vas souffrir, Clément ?

— Qu'importe, ma mère, cette fois c'est moralement, l'amputation, non d'un membre, mais d'un sentiment ; elle est nécessaire, non à la vie, mais au bonheur.

Digitized by Google

XVI

D'un tacite accord, Mme de St Prieix et son fils n'avaient rien dit à Monique de la rupture accomplie. Elle avait bien remarqué que sa marraine regardait souvent Clément, à la dérobée, avec une compassion inquiète qu'elle ne pouvait dissimuler, et que lui-même était d'une tristesse calme et résignée, toute différente de l'humeur sombre et nerveuse qu'il avait laissé deviner en ces derniers temps, elle en concluait qu'il y avait sous roche quelque souci, grave peut-être, et soupçonnait bien que Simone pouvait le causer, mais habituellement discrète, elle ne s'était pas départie de sa réserve et n'avait point questionné, ni même cherché à pénétrer ce qu'on lui cachait.

Elle avait su le départ de Mlle d'Urcy pour l'Algérie et elle était parvenue à s'identifier si bien à Clément que, comme lui et pour lui, elle avait eu le cœur serré.

Qu'il était hélas ! peu et mal aimé, celui pour lequel elle eut donné sa vie !

Elle pensait parfois :

— Il aime Mlle d'Urcy comme, moi, je l'aime, lui ; et il en est à peine plus aimé que je ne le suis de lui-même ; il souffre à peu près ce que je souffre...

Et elle le plaignait.

Elle avait essayé d'abuser sa peine de l'éloignement de sa fiancée en lui disant que, sans doute, il en avait bien coûté à Simone de se soumettre à cette prolongation de voyage, mais que devant la santé d'une mère l'hésitation n'est point permise. Elle avait bien vu, à l'air de Clément, qu'il ne la croyait pas.

Contre la nouvelle peine qu'elle lui sentait, elle était entièrement impuissante, en ignorant la nature et la cause.

Elle ne devait pas tarder à les connaître.

Le surlendemain, Clément était plus gai, la résolution lui avait grandement coûté à prendre, mais, le sacrifice accompli, le portrait et les lettres renvoyées, courageusement, sans une larme, il se sentait l'esprit plus libre, après toutes les alternatives passées, bien que le cœur encore meurtri.

C'était après le déjeûner, Mme de St-Prieix s'était retirée dans sa chambre, pour s'y reposer et Monique, prenant sa tapisserie, était venue trouver Clément au fumoir.

Digitized by Google

Ils échangèrent quelques propos banals, puis, après un silence, pendant lequel elle travaillait assidûment :

— Monique, lui dit-il, souriant un peu, j'ai une grande nouvelle à vous apprendre.

Elle tourna vers lui ses yeux fiers et doux.

— Oh ! une grande, reprit-il comme pour la préparer, mon mariage est rompu.

— Rompu !

Et Monique, d'une pâleur de cire, s'appuya au dos de son fauteuil.

— Oui, dit Clément surpris de ce trouble.

Brièvement il lui raconta tout : l'évolution qui s'était faite dans sa pensée devant la mort, et devant la légèreté, sinon l'indifférence, de sa fiancée.

— Vous n'y avez pas été étrangère, Monique, dit-il, quand je comparais votre affection, votre dévouement, à peine fraternels, pourtant, aux sentiments de celle qui devait partager ma vie, c'était tout au désavantage de ceux-ci ; et c'est peut-être même cette comparaison qui a commencé à m'ouvrir les yeux... C'est alors que m'est venue l'idée de cette épreuve à laquelle la superficielle sympathie de Simone pour moi a succombé. Vous, Monique, en pareil cas, vous en fussiez sortie victorieuse, j'en suis sûr.

L'émotion de la jeune fille redoublait, elle baissait ses longs cils pour en cacher le témoignage : des larmes pleins les yeux.

Clément la remarquait, de plus en plus étonné, et poursuivait pourtant.

— J'ai eu, Dieu merci ! à temps, et grâce à vous, la mesure exacte du peu que j'aurais reçu de Simone d'Urcy en échange du don de ma vie entière, je n'en ai pas voulu. Il ne tenait qu'à moi de dissiper son erreur, aujourd'hui, par une lettre, et, dans un mois, d'aller la retrouver, mais je ne le ferai point. Je n'ai pas voulu qu'on lui révélât l'épreuve à laquelle je l'ai soumise, elle apprendra un jour ou l'autre que je ne suis pas amputé et la comprendra alors. Je lui ai renvoyé tout ce que j'avais d'elle, j'y ai joint une seule carte de visite portant ces mots : « Clément de S^{t}-Prieix avec ses regrets. »

— C'est fait ! interrompit Monique palpitante.

— C'est fait d'hier, répondit Clément, l'observant.

Digitized by Google

— Pauvre ami ! fit la jeune fille oubliant tout pour ne penser qu'à celui qu'elle aimait.

— Ne me plaignez pas ! sans doute, j'ai le cœur blessé, on ne se reprend pas si vite, après s'être tant attaché, mais c'est surtout d'une illusion perdue que je souffre, et ma peine d'aujourd'hui n'est rien en comparaison de la douleur que j'aurais pu connaître un jour, si mon rêve s'était réalisé. Voyez-vous, Monique, j'avais aimé un beau visage, croyant que tout, en une créature si parfaite, le corps et l'âme, devaient être pareils, maintenant ce que je chercherai dans la compagne de ma vie, ce sera un grand cœur, un cœur comme le vôtre, Monique !

Clément avait prononcé ces paroles sans intention, entraîné par la sincérité de sa pensée.

Les entendant, Monique se sentit incapable de dissimuler plus longtemps et, par un effort surhumain, se mit débout.

— Où allez-vous ? lui demanda Clément étonné.

— Chercher un peu de soie qui me manque pour cette fleur, balbulia-t-elle.

Et elle s'en fut d'un pas chancelant qui la faisait se heurter aux meubles.

Clément la regarda s'éloigner avec stupeur.

Son émoi immense ne lui avait pas échappé, que pouvait-il signifier ?

Il réfléchit un instant.

Tout à coup, une intuition subite lui frappa l'esprit avec une telle puissance de vérité, qu'à son tour, il se sentit pâlir d'émotion. Il lui revenait les paroles de Monique quinze jours auparavant à cette même place : « Je ne me marierai jamais. » Puis ce refus formel d'en dire le motif ; ce trouble, lorsqu'il avait fait, en plaisantant, la supposition d'un amour malheureux ; cette prière, qu'elle lui avait adressée, de ne pas insister sur ce sujet, pour elle, pénible, toute cette conversation qui lui avait donné à penser que Monique aimait.

Mais qui pouvait-elle aimer ? Tout à ses préoccupations personnelles, il n'y avait pas songé jusqu'à présent, aujourd'hui il cherchait et ne trouvait pas.

Pas un jeune homme dans les environs d'Ennevec ou des Barres, pas un jeune homme qui pût plaire à la nature raffinée de Monique ; elle n'était jamais sortie de son pays que pour venir à Paris, là, qui avait-elle rencontré ? quelques jeunes

Digitized by Google

gens, mais à peine les avait-elle vus, le mieux de tous, et en même temps celui qui l'avait approchée le plus, était ce Mr de Sésarme, qu'elle avait refusé d'épouser.

Une femme d'élite comme elle ne pouvait pas pourtant s'éprendre du premier venu...

Serait-il donc possible que ?...

Non, il n'osait pas même formuler sa pensée... et pourtant !... Il se rappelait coup sur coup sa transformation de l'été dernier à Ennevec, qui devait cacher un désir de plaire ; son trouble, là-bas, sous la futaie, lorsqu'il lui avait appris son mariage ; ses tristesses mal cachées, son dévouement auprès de son lit de malade, cet évanouissement, quand elle l'avait su indemne de la terrible opération, son émotion de tout-à-l'heure, l'apprenant libre...

Enfin il restait à Clément un souvenir, vague comme celui d'un rêve, d'une nuit de souffrance où, près de son lit, une femme avait sangloté, le suppliant de vivre, et lui disant qu'elle l'aimait ; cette femme, ce devait être Monique !

Y fixant toutes les facultés de son intelligence et de sa mémoire, ce qui n'était d'abord qu'une remembrance confuse se dessina bientôt, dans l'esprit de Clément, avec la netteté d'un souvenir précis.

Alors il ne douta plus. Une douceur infinie l'envahit tout entier, un charme d'une quiétude absolue, qu'il n'avait jamais connu, même aux jours les plus heureux de sa passion, en même temps qu'une pitié et une admiration profondes.

— Pauvre, chère et héroïque enfant ! dit-il tout haut, l'ai-je inconsciemment fait souffrir ! et ai-je failli passer à côté du bonheur, en marchant sur un cœur comme celui-là !

Monique rentrait à ce moment, son visage un peu rougi par une récente ablution, qui avait dû effacer des traces de larmes, mais très calme, se possédant entière ; cette enfant avait toutes les énergies de sa race.

— Voilà, dit-elle, se rasseyant, j'ai retrouvé cette soie vieux rose pour finir mon dessin.

— Il s'agit bien de cela ! répondit Clément hors de lui, je vous en prie, approchez-vous.

Passive, elle obéit ; il lui prit les mains.

— Monique, lui dit-il, la regardant bien en face, vous souvenez-vous d'une nuit où, près de mon lit, me veillant en secret,

Digitized by Google

vous pleuriez, me suppliant de me résoudre à l'amputation qui devait me sauver la vie, croyait-on, et cela pour vous, qui m'aimiez tant...

La jeune fille redevint affreusement pâle.

— C'était la fièvre, Clément, murmura-t-elle, qui vous a fait croire cela...

Mais lui, la regardant toujours.

— Oh ! Monique ! vous qui n'avez jamais menti ! fit-il avec exaltation, ne me trompez pas, je vous en conjure, en cette minute solennelle et décisive, n'est-ce pas que je n'ai pas rêvé ?

Monique tressaillit, toute sa loyauté se refusait à un mensonge ; subitement très rouge, mais très digne :

— Non, Clément, fit-elle sérieusement avec un effort dans la voix, témoignant ce que cet aveu lui coûtait, non, vous n'avez pas rêvé.

— Et j'ai bien compris alors, bien deviné pourquoi vous ne voulez pas vous marier et qui vous aimez... Il n'y a qu'un instant, mais la lumière s'est faite à présent en mon esprit. Oh ! Monique, chère et malheureuse enfant, comment pourrai-je obtenir mon pardon de tout ce, qu'involontairement, je vous ai fait souffrir.

— En ne reparlant jamais de tout cela, *jamais*, *jamais*, *jamais*, insista-t-elle avec force.

— Si, Monique, fit Clément très tendrement, en l'attirant à lui, car le cœur que je voulais chercher... je l'ai trouvé.

MARY FLORAN.

Digitized by Google

LES MOTS HISTORIQUES DU PAYS DE FRANCE [1]

Celles d'entre mes lectrices qui voient, pressées autour d'elles, de joyeuses têtes blondes ou brunes savent que l'heure des Étrennes va sonner. On s'en aperçoit à des signes non équivoques. Il y a de la sagesse dans l'air. Les petites sœurs s'abstiennent provisoirement de s'accrocher aux cheveux des petits frères qui, par réciproque, font trève de bourrades. Les petites doigts, s'il faut tout dire, ont une tendance marquée à délaisser le chemin des petits nez. En vérité, je vous le dis, les temps des Étrennes sont proches.

Si notre spirituel chroniqueur Trogan s'imagine que je n'ai pas savouré déjà les choses trop aimables qu'il dit de moi, ci-dessus, dans sa *Lettre de Paris*, il se trompe. Cela ne m'a pas échappé dans la révision des feuilles de la *Revue*, comme l'on pense. Eh bien, franchement, son indulgence si amicale me gêne un peu... J'avais, de mon côté, quelque bien à dire de lui. Pourque le tairais-je ? Est-ce ma faute si Édouard Trogan a précisément élaboré le texte d'un des plus merveilleux livres d'Étrennes pour les petits, que la Maison Mame — on sait qu'elle y raffine, — ait depuis longtemps offert au public enchanté ? La plume élégante et érudite de notre collaborateur s'est vue servie à souhait, dans *les Mots historiques du pays de France*, par le crayon et le pinceau précis, vibrants, évocateurs de Job. Écrivain et dessinateur ont réussi à ressusciter, à mettre en action, en un délicieux porte-folio, tous les grands mots légendaires ou historiques éclos sur le sol de France. L'idée, d'ailleurs, est absolument neuve.

Comme l'auteur le dit très bien dans sa préface, la question du plus ou moins d'authenticité des *Mots historiques* n'est pas en jeu ici. Qu'importe que Cambronne ait ou n'ait pas dit : *La garde meurt et ne se rend pas*, si ces quelques mots synthétisent absolument l'héroïsme guerrier de la France ? Et quant à nos chéris, leur imagination et leur cœur ne trouveront-ils pas, dans cette histoire de France en abrégé, tissée de

(1) Un superbe album d'étrennes. Texte par TROGAN. Illustrations, aquarelles et dessins par Job. Chez Mame, à Tours.

Digitized by Google

mots superbes ou pittoresques, un aliment bien supérieur à la « popotte » qu'on leur a trop longtemps servie sous les titres de *Mademoiselle Quatre-épingles*, *L'Ours de Sibérie* etc. ?

Je n'éprouve aucune gêne à recommander chaudement, absolument, sans l'ombre d'hésitation ou d'arrière pensée, ce superbe album où la Maison Mame a, je le répète, apposé son cachet de perfection, à tous les lecteurs de la *Revue*. S'il ne se trouve pas de petites mains tendues, pressantes, vers leurs poches d'oncles et de papas, ou si ces petites mains ne sont encore que menottes pataudes et aptes à serrer le seul sucre d'orge... eh bien ! qu'ils gardent pour eux-mêmes les *Mots historiques*. L'ouvrage a sa place partout : dans le salon aussi bien que sur le bureau du lettré, car ceux qui le firent sont deux artistes vrais, fiers et élevés, l'un tenant la plume, l'autre le crayon. On apprend et l'on se plaît toujours à fréquenter chez les artistes...

EUGÈNE GILBERT.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE SOCIALE (1)

SÉANCE DU 19 JANVIER 1895.

L'assurance par M. Ch. De Jace.
Les compagnonages par M. J. de la Vallée.

M. le prof. De Jace fait rapport sur *le Congrès de Milan et les assurances sociales.*

M. De Jace trace d'abord en quelques lignes le portrait des principaux orateurs du Congrès réuni à Milan et auquel il a participé. Il fait remarquer que ce Congrès avait presque l'aspect d'une conférence internationale par ce fait que presque tous les pays d'Europe y avaient envoyé des délégués officiels.

Les discussions au Congrès de Milan ont surtout porté sur la question des assurances par l'État, car, depuis le Congrès de Berne, le principe de l'obligation de l'assurance a recruté de nombreux partisans, notamment plusieurs des anciens champions du système de l'assurance privée. Ce changement d'attitude est amené par le désir de voir l'assurance ouvrière se généraliser et par la certitude de ne pouvoir atteindre au but par l'assurance facultative. Pourtant les adeptes nouveaux du système de l'obligation ont déclaré qu'ils réclamaient énergiquement pour l'assuré le droit de choisir l'assureur. Telle fut notamment l'attitude de M. Cheysson, attitude à laquelle M. De Jace n'est pas éloigné de se ranger, mais à la condition de s'entendre nettement sur la notion du risque professionnel.

L'orateur constate que le système actuellement en vigueur, basé sur les principes inscrits dans le code civil, peut difficilement être soutenu. Mais cette première constatation faite, se pose de suite la question : sur quel terrain faire la réforme ? Sur celui du droit public ? Sur celui du droit privé ?

En Allemagne la réforme fut catégorique et, en cas de dommages et intérêts, l'assistance corporative nettement substituée à la responsabilité personnelle. Un accident survient, peu importe comment, la victime doit être indemnisée par la corporation des patrons de l'industrie. Plus

(1) Les travaux présentés aux autres séances ont déjà été publiés *in extenso* dans diverses publications ou ont été réservés par leurs auteurs.

Digitized by Google

de débats judiciaires. Le taux seul de la rente peut être débattu devan des tribunaux mixtes.

M. De Jace, négligeant d'insister sur ce qu'on pourrait appeler la petite critique du système, a de suite posé, devant la réunion, la question de savoir si les accidents, en Allemage, ne deviennent pas plus fréquents sous l'empire du système nouveau. A son avis, les données fournies par la statistique donnent raison à cette thèse.

On a objecté à M. De Jace que l'augmentation annuelle du nombre des accidents relevés dans les statistiques s'expliquait par la circonstance que la loi, de jour en jour mieux connue, était aussi de jour en jour plus invoquée. Il a répondu que la loi, en vigueur depuis longtemps, était depuis longtemps aussi parvenue à la connaisance des intéressés ; et qu'en outre la masse assurable des ouvriers était épuisée depuis trois ou quatre années. Cette dernière remarque n'a, paraît-il, rencontré aucune réponse.

Contrairement à l'attente, les procès à la suite d'accidents, se sont également développés, en Allemagne, sous l'empire de la loi nouvelle.

Dès lors, puisque une législation sanctionnant le principe de l'assurance obligatoire organisée par l'État encourt de graves reproches au point de vue de la suppression de toute responsabilité, se pose la question de savoir, comment aboutir à une solution satisfaisante sans faire table rase du principe de la responsabilité.

Voici brièvement l'exposé du système que M. De Jace voudrait voir admettre. Les accidents causés par le patron doivent entraîner sa responsabilité pleine et entière. Le patron ne doit jamais, même partiellement, être mis en cause, si l'accident est imputable à l'ouvrier. Mais il y aurait lieu de créer, pour le patron, au cas où l'accident n'est imputable à personne (cause inconnue ou cas fortuit mais tenant à l'exploitation de l'industrie) non une responsabilité nouvelle, mais une charge nouvelle. C'est la conclusion logiquement amenée par la considération de la nature du contrat qui s'est noué, de la position qu'occupent les contractants, et du rôle qui leur incombe.

Cette charge nouvelle se distingue de la responsabilité ordinaire par son origine et elle doit se distinguer aussi pas ses conséquences. Mais pour laisser à cette théorie toute sa fécondité, il ne faut pas exclure du bénéfice du risque la faute légère soit du patron, soit de l'ouvrier.

En résumé presque plus personne n'a osé prendre la défense de la théorie classique. Entre la théorie du risque professionnel telle que la comprend M. De Jace et la suppression complète de la responsabilité, le Congrès n'a, par aucun acte formel, manifesté ses préférences. Enfin, en ce qui concerne les garanties à donner à l'ouvrier, le Congrès a maintenu le vœu déjà formulé au Congrès de Berne ; l'obligation

Digitized by Google

d'assurances organisées par chaque pays suivant le système qui s'adapte le mieux à ses conditions particulières.

M. Jos. de la Vallée présente une étude sur le compagnonnage tel qu'il existait au début de ce siècle en France. Après avoir défini le compagnon « l'ancêtre de l'ouvrier moderne » et recherché quelle pourrait être l'origine des compagnonnages, il décrit en détail le fonctionnement de ces institutions.

Il nous fait connaître la division du compagnonnage en trois *devoirs* différents. Les luttes qui existent entre ces devoirs, les rites suivis, l'organisation du tour de France, des « auberges » centres de repos, de surveillance et d'enseignement professionnel, ont été fort clairement exposés.

Il conclut en constatant que, de nos jours, le compagnonnage est tombé dans une complète décadence ; que jadis les travers de cette institution étaient exceptionnels tandis que ses avantages étaient considérables. Il montre même comment la lutte qui existait entre les différents devoirs tournait finalement au profit du consommateur.

SÉANCE DU 17 MARS 1895.

La colonisation hollandaise, par M. Ch. De Lannoy.

M. Ch. De Lannoy expose l'évolution politique et économique de la colonisation hollandaise pendant le XIX^e^ siècle.

La disproportion qui existe entre l'étendue de la Hollande et celle de ses colonies s'explique par le fait qu'en 1814, l'Angleterre rendit à la Hollande toutes les possessions qui lui avaient été enlevées par les amiraux anglais depuis 1795. Cette disproportion entre les ressources de l'exploitant et l'étendue des terres à exploiter a une influence considérable, prédominante même sur toute la politique coloniale hollandaise.

Java étant la colonie où les systèmes de la Hollande ont été le mieux et le plus complètement appliquées, le conférencier se bornera à l'exposé des mesures prises dans ce pays.

Il constate d'abord que Java ne constitue pour la Hollande qu'une colonie d'exploitation et non une colonie de peuplement ; il donne en suite quelques détails géographiques et ethnographiques sur le pays.

Jusqu'en 1795 les seuls Européens installés à Java furent les employés de la compagnie des Indes orientales. Ils exploitèrent mais ne colonisèrent point. En 1795 l'État prit l'administration de la colonie ; mais l'état de choses existant ne fut guère modifié. Les Anglais firent la conquête de l'île en 1811. Ils rompirent violemment avec les prin-

Digitized by Google

cipes administratifs et commerciaux de la Compagnie des Indes et ils préparèrent ainsi le terrain pour la domination hollandaise. Ces réformes furent l'œuvre du Général Raffles,

L'histoire de la domination hollandaise à Java, depuis 1814 jusqu'à nos jours, peut se diviser en deux périodes; l'une, qui va de 1814 à 1848 se caractérise par le fait que le gouvernement des colonies est monarchique et absolu ; la seconde qui date de 1848 se distingue en ce que le gouvernement des colonies est complètement soumis à l'influence du Parlement.

A peine monté sur le trône de Hollande, le roi Guillaume désigna trois commissaires pour recevoir les colonies des mains des agents anglais qui les occupaient. Ces commissaires maintinrent le système mis en vigueur par Raffles. Ils laissèrent le commerce de Java ouvert aux particuliers et ils n'établirent que de très faibles droits protecteurs en faveur des marchands et du pavillon Hollandais. — Les cultures de café furent laissées aux indigènes. Ceux-ci pouvaient en vendre les produits à qui leur plaisait. Le gouvernement s'engageait seulement à acheter le café à un prix déterminé si les récoltes ne pouvaient être vendues par suite de l'absence de voies de communication. — Les Javanais étaient laissés sous la direction de leurs chefs natifs ; leur obligations envers le gouvernement se bornaient au payement de l'impôt.

Cette manière d'agir, assurément généreuse, manquait de prudence et bientôt il fut évident que ni la colonie ni la métropole n'étaient aptes à tirer parti du régime libéral qu'on leur avait octroyé.

L'Angleterre profita du développement du commerce car les Hollandais ne manquaient pas seulement des connaissances mais aussi des forces nécessaires pour exercer le commerce colonial. La marine hollandaise était dans une situation misérable ; et l'industrie peu développée ne pouvait fournir les objets destinés à l'échange des produits coloniaux.

Différentes mesures furent prises ; le succès ne couronna point les efforts ; une réforme profonde s'imposait ; le roi maître absolu put aisément les faire appliquer.

Les tarifs de douane furent établis de façon à assurer à la marine et à l'industrie hollandaise le quasi-monopole de l'importation à Java, de façon aussi à forcer l'exportation javanaise de se diriger uniquement vers la métropole. Un travail semblable fut effectué à Java, car le système de Raffles n'avait guère donné de bons résultats ; le Javanais cultivait peu ses terres et le gouvernement, qui interdisait l'entrée dans l'île de tout Européen, se voyait forcé de se rendre acquéreur des produits de la culture et ce, grâce aux contrats, à des prix dépassant les prix auxquels lui-même pouvait vendre. Le roi Guillaume adopta les plans du Général van den Bosch. Se basant sur les principes du

Digitized by Google

droit javanais, van den Bosch imagina la combinaison suivante. « Les » javanais, disait-il, nous doivent 2/5 de leur récolte à titre de loyer. » Amenons-les à nous céder en place de cette quotité, 1/5 des terres qu'ils » occupent traditionnellement et 1/5 de leurs journées de travail à cul- » tiver sur le terrain qui nous sera ainsi cédé, des produits agricoles » ayant une grande valeur sur le marché Européen. » M. De Lannoy donne ensuite quelques détails sur l'organisation de la culture et il montre comment le gouvernement s'appuya, comme par le passé, sur les chefs indigènes.

» Ainsi, par la force des choses, un régime de liberté très avancé » pour l'époque était suivi d'un retour à un monopole presqu'aussi strict » que celui que possédait au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, l'ancienne Com- » pagnie des Indes. »

Le système de Van den Bosch resta en vigueur 18 années sans subir d'atteintes; les bénéfices de la métropole furent considérables. Les Indes fournirent un subside annuel d'environ 33 millions de francs. Encore n'était-ce pas là le seul bénéfice fait par la Hollande. Le marché d'Amsterdam devint un des mieux fournis du monde en denrées coloniales, le commerce et la marine prirent un essor considérable.

« Ce système combiné de protectionnisme et de monopole que la » royauté avait établi en 1824 et en 1830 présentait... de grands avan- » tages pour la Neerlande, on peut même dire qu'au moment où il fut » établi, il était indispensable parce que à l'époque où la Neerlande fut » remise en possession de ses colonies, elle était incapable...de supporter » la concurrence des autres nations. »

Les modifications au système de Van den Bosch commencèrent en 1848 ; elles furent l'œuvre, non plus du pouvoir royal absolu, mais du gouvernement parlementaire que fit naître la revision constitutionnelle de 1848.

D'abord le parlement estima que la marine hollandaise était assez forte pour supporter sans protection la concurrence des autres nations. La loi du 8 avril 1850 supprima les droits différentiels de pavillon ne laissant en vigueur que les droits différentiels sur les marchandises. L'expérience donna pleinement raison aux auteurs de la loi.

« Encouragé par ce résultat, le Parlement dans les années suivantes » diminua peu à peu les droits différentiels qui protégeaient encore les » produits d'origine hollandaise et favorisaient le transport en Hollande » des produits javanais jusqu'à ce qu'en 1872 les dernières barrières » fiscales disparurent complètement. »

Le parlement neerlandais s'occupa aussi de l'organisation économique interne de l'île, de son mode d'exploitation. « Dans la recherche de » cette solution les décisions du Parlement furent presque toujours

Digitized by Google

» empreintes d'un caractère très généreux, malheureusement un plan » d'ensemble leur fit souvent défaut. » — « Le principe de culture » administrative... est encore debout aujourd'hui. Seulement on en a » diminué l'amplitude à mesure que l'exploitation de l'île par les parti- » culiers s'est perfectionnée. » Certaines mesures furent prises également pour réprimer les abus qui avaient surgi dans l'exploitation. Le gouvernement ne songea après 1851 qu'a rendre plus facile pour les Européens l'obtention de l'autorisation de résider à Java. Le peuple hollandais émigrant fort peu, on ne songeait pas à rendre l'entrée absolument libre.

En 1860 l'opinion publique, grâce au mouvement soulevé par la publication du livre de Multatuli, s'occupa vivement des affaires coloniales. D'un autre côté « le puissant mouvement industriel qui se produisit dans » l'Europe entière activait en Hollande l'esprit d'initiative et une partie » de l'opinion voulait voir ouvrir les Indes aux entreprises privées. » « Il fallut 10 ans pour aboutir à une solution, dix ans... pendant lesquels » d'utiles réformes furent opérées, mais pendant lesquels aussi se prouve » l'inaptitude d'un Parlement à s'occuper directiment des affaires » coloniales. » — « Les années 1870 et 1872 virent enfin se décider » dans un sens libéral les batailles parlementaires... La fameuse loi » agraire... et la loi sur la culture du sucre abolirent définitivement le » système de Van den Bosch sauf en ce qui concernait la culture du » café, tandis que la loi de 1872 effaçait toute trace de protectionnisme » dans la législation douanière des Indes. »

Des motifs de prudence internationale — l'impossibilité de la lutte économique contre l'Angleterre — dictèrent surtout l'adoption de cette loi. Le gouvernement hollandais à Java ne se réservait que la propriété des terrains incultes. Les Javanais étaient propriétaires des autres. Quelques restrictions étaient apportées au droit de cession de ces terres à d'autres propriétaires, et au droit de culture. Les terres de l'État n'étaient que louées, jamais vendues. L'accès des Indes était permis a quiconque possédait des ressources suffisantes pour pourvoir a ses besoins. Seul le droit de voyager à l'intérieur était soumis à une autorisation préalable. La culture du café était maintenue pour le compte du gouvernement. Jamais l'impôt n'aurait pu fournir une somme équivalente à celle que donnait la vente de cette denrée.

« Malgré cette liberté si grande, la Hollande n'a nullement regretté » les réformes »... introduites en 1870 et en 1872. « Comme les libre » échangistes l'affirment, elle gagne aujourd'hui plus par le développe- » ment du commerce et de l'industrie à Java que par les versements » effectués autrefois par les Indes au trésor métropolitain. » « Les Indes » sont ouvertes et cependant les Hollandais y sont encore aujourd'hui

Digitized by Google

» les seuls maîtres de l'exploitation agricole, industrielle et commer-» ciale ». La plus grande partie de la production de Java continue à être vendue sur les marchés de la métropole.

Mr De Lannoy conclut en disant : « mon but est simplement de vous » montrer l'influence de la liberté dans l'exploitation d'une colonie » quand la métropole est capable de supporter cette liberté. »

Il termine en signalant en quelques mots les difficultés que rencontre actuellement le gouvernement hollandais dans la question de la forme gouvernementale à donner aux colonies. Il constate la « nonchalance économique de Java et trouve qu'elle est due au défaut de dispositions des Hollandais pour une colonie soit de peuplement soit d'exploitation. Leurs colonies du XVIIe siècle n'étaient que des colonies de commerce. Les Hollandais n'admettent pas cette cause et rejettent toute la faute sur la façon dont la colonisation a été conduite depuis 25 ans. Aucun système n'est encore définitivement admis. On parle cependant d'essayer de celui dont les Anglais se sont si bien trouvés c'est d'émanciper le plus possible la colonie de lui laisser voix au chapitre de ses intérêts mais de lui laisser aussi une part de responsabilité dans ses pertes.

SÉANCE DU 11 MAI 1895

L'impôt sur le revenu par M. P. Poullet.

On reconnaît assez généralement, en Belgique, qu'il est nécessaire, vu la situation inégale où se trouvent placés riches et pauvres vis-à-vis de l'impôt indirect, d'avoir un impôt compensateur. Nous avons à cette fin la contribution personnelle. De divers côtés on propose d'y substituer l'impôt sur le revenu. Il y a deux types classiques d'impôt sur le revenu : le type anglais et le type prussien. M. Poullet nous expose l'un et l'autre et fait connaître également les objections qu'ils soulèvent.

Il passe ensuite à l'examen de la proposition déposée par MM. Denis et consorts relativement à l'impôt sur le revenu.

Il constate que les auteurs du projet n'ont eu en vue que de répartir plus équitablement les charges entre les citoyens, non d'augmenter les ressources de l'État ou de chercher, comme par l'établissement de l'impôt sur les successions, à supprimer les grandes fortunes.

Le premier principe du projet c'est que le contribuable devra déclarer ses ressources et ses charges. Son revenu net sera seul imposé.

Un second principe c'est que les revenus inférieurs à 1200 fr. seront exonérés. Dès qu'une famille possède plus de 3 enfants ce minimum est augmenté de 200 fr. par enfant en plus.

Digitized by Google

Le troisième principe c'est le traitement différentiel des revenus suivant leur espèce et suivant leur grandeur. On distingue entre les revenus stables et permanents, obtenus sans la collaboration personnelle de celui qui en jouit, les revenus obtenus par le travail personnel (salaires par ex.) et les revenus mixtes. Les premiers sont intégralement taxés ; les seconds ne le sont que pour la moitié, les troisièmes ne le sont que pour les 3/4. M. Poullet entre dans de nombreux détails d'application. Ainsi un traitement de 10.000 fr. ne sera taxé qu'à concurrence de 5.000 fr. etc. — A côté de ce principe est celui de la taxation plus lourde des revenus plus considérables. M. Denis fait intervenir la loi de la dégression quand les revenus sont inférieurs à 10.000, celle de la progression quand ils sont supérieurs à 10.000 fr. Si, par exemple, jusqu'à 10.000 on touche 1 pour cent, on prélèvera 1 1/2 pour cent au-delà de 10.000 jusqu'à 50.000 ; 2 pour cent de 50.000 à 100.000 etc.

Un quatrième principe c'est que ce seront des personnes désignées par les contribuables eux-mêmes et acceptées par le ministre, mais non les fonctionnaires de l'administration, qui feront la taxation. Les contribuables remettront à ces personnes leur déclaration sous pli cacheté ; les amendes qui frappent les faussaires sont très lourdes, les délais pour la prescription sont très longs.

Après avoir fait connaître, en donnant lecture des articles du projet de loi, quel seront les revenus qui seront frappés, M. Poullet donne des exemples des résultats que produirait l'application.

Dans le projet de loi, M. Poullet relève une anomalie : c'est d'appliquer le principe de la progression aux bénéfices des sociétés commerciales.

M. Poullet conclut cette partie de son travail en disant, qu'au point de vue de la forme extérieure on ne peut méconnaître qu'en combinant le principe de dégression et celui d'une progression légère le projet de loi a laborieusement travaillé à la répartition équitable des charges.

Mais le projet soulèvera toujours deux objections capitales. Il y a d'abord l'obligation de déclarer son revenu exact. Le tempérament national acceptera-t-il cette innovation ? Cette déclaration nouvelle chaque année ? D'un autre côté le principe de l'impôt progressif est vivement combattu. Il donne prise à l'arbitraire. M. Poullet ne trouve pas cette objection décisive. Un système n'est pas mauvais par la seule circonstance qu'il peut amener des abus.

Les auteurs du projet ont laissé dans l'ombre la question de savoir quel taux p. c. on demanderait aux contribuables. C'est qu'ils veulent un impôt de répartition : le taux p. c. dépend essentiellement du nombre de millions que l'on veut faire produire à l'impôt M. Poullet, se basant sur ce qui se fait en Prusse, estime que dans le projet de M. Denis, en tenant

Digitized by Google

compte du taux différentiel et de la loi de dégression les contribuables Belges devraient payer 6 p. c. de leurs revenus pour faire produire à l'impôt les 18 millions que produit la contribution personnelle. Se basant ensuite sur l'application faite à Verviers du principe de l'impôt sur le revenu il arrive à un chiffre sensiblement équivalent.

Au point de vue social, l'établissement de l'impôt sur le revenu changerait profondément la situation actuelle. Aujourd'hui, les petits contribuables payent la plus grande partie de la contribution personnelle. Par l'application du système de M. Denis cette charge incomberait aux gros contribuables.

Le projet de M. Denis substitue l'impôt sur le revenu, à la contribution personnelle, à l'accise sur la bière, et au droit sur le sucre. Bref il demande à l'impôt sur le revenu 42 millions environ. Pour atteindre ce résultat, il faudrait taxer les contribuables à un taux de beaucoup supérieur à celui des pays voisins.

La conclusion de M. Poullet c'est que si la proposition de M. Denis et consorts a des mérites sérieux comme impôt compensateur, elle soulève des objections graves quand on veut substituer l'impôt sur le revenu aux impôts indirects sur la bière, le sucre, etc.

Le Secrétaire des Séances.
LIONEL PUSSEMIER.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE BELGE

Les Ouvrages belges dont le titre seul est renseigné dans ce numéro seront analysés dans un numéro prochain.

JURISPRUDENCE — LÉGISLATION

DE BOCK (EDMOND). — **Guide pratique pour les élections.** Opérations électorales dans l'ordre chronologique. *Gand, Siffer.* 1 vol. in-8° de 199 pages. Prix : 3 fr.

DE BOCK (EDMOND). — **Guide pratique pour les élections.** Opérations électorales dans l'ordre chronologique. *Gand, Siffer.* 1 volume in-8° de 200 pages Prix : 1 fr. 75.

DE BOCK (EDMOND). **Handleiding tot de Kiesverrichtingen.** *Gent, Siffer.* 1 boekd. in-8° van 116 bladz. Prijs 1 fr. 50.

DE HOON (H.). — **Voorlezingen over strafrecht,** 1e stuk. *Aalst, De Seyn-Verhougstraete.* 1 boekd. in-8° van 192 bladz. Prijs :

Digitized by Google

DELCROIX (A.). — **Loi électorale communale.** Loi du 11 avril 1893, relative à la formation des listes des électeurs communaux et loi du 12 septembre 1895, relative aux élections communales commentées. *Bruxelles, Guyot.* 1 vol. in-8° de 199 pages. Prix : 2 fr. 50.

Cet ouvrage n'a paru qu'après que les questions les plus importantes eussent été tranchées par le Gouvernement, qui statue en dernier ressort sur la validité des élections, et a pu donner de la loi une explication intégrale et définitive.

Il complète en certains points les plus importants, il rectifie les commentaires publiés avant que les instructions ministérielles eussent décidé plusieurs questions que le texte de la loi laissait incertaines ou au sujet desquelles des controverses pouvaient naître.

Le commentaire est méthodique. Il n'est pas fait par article, mais il expose sous des rubriques spéciales les règles relatives aux diverses questions dont s'occupe la loi. Une table alphabétique très détaillée facilite d'ailleurs considérablement les recherches.

L'ouvrage est suivi d'un tableau chronologique des formalités et des délais à observer et de toutes les formules nécessaires à l'exécution de la loi et qui, par elles-mêmes, constituent déjà un commentaire des plus utiles.

Les œuvres antérieures de l'auteur, qui s'est créé une spécialité en matière de droit électoral, se distinguent par leur caractère pratique, et son dernier ouvrage ne le cède en rien sur ce point à ceux qui l'ont précédé. N. N.

D'HONDT (V.). — **Tables de division des nombres 1 à 400 par 1 à 31 et 401 à 1000 par 1 à 13 pour la répartition proportionnelle des sièges en matière électorale, avec exposé de la méthode.** *Gand, Siffer.* 1 vol. in-32 de 154 pages. Prix : 3 fr. 50.

La nouvelle loi électorale communale du 12 septembre 1895, donnera lieu dans plusieurs communes à une répartition proportionnelle des sièges entre les listes qui auront atteint le *quorum*, ou entre les plus favorisées dont les chiffres électoraux réunis comprendront plus de la moitié des voix.

La répartition entre les listes admises s'opère de manière à attribuer à chacune d'elles autant de sièges que son chiffre électoral comprend de fois le nombre de voix le plus réduit obtenant un siège.

A cet effet, porte l'article 45, on divise les chiffres électoraux des listes admises par 1, 2, 3, 4. 5 etc., et les mandats sont attribués à raison de l'importance des quotients obtenus. — Le plus fort quotient confère le premier siège, le deuxième quotient le deuxième siège, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il soit pourvu à tous les mandats.

Afin de faciliter ce travail, des tables de division des nombres 1 à 400 jusque 1 par 31 et des nombres 401 à 1000 jusque 1 par 13, ont été dressées.

Il s'agit par exemple de repartir 8 sièges entre 2 listes respectivement de 987 et 265.

Digitized by Google

Il suffit de copier les quotients se trouvant dans les tables sous les nombres 987 et 265

et de placer ces quotients par rang d'importance.

987	265	1er siège	987	
492,5	132	2e »	492,5	
329		3e »	329	
246,7		4e »		265
197,4		5e »	246,7	
164,5		6e »	197,4	
141		7e »	164,5	
		8e »	141	

Le 8me quotient est 141 qui est le 7me de 987.

Il revient donc 7 sièges au premier parti, 1 au second.

Les tables de division jusque 13 peuvent servir pour toutes les élections du pays.

Pour les cas où les chiffres électoraux des partis sont supérieurs à 1000, la méthode à suivre en se servant des tables, se trouve exposée dans l'ouvrage que nous annonçons.

Inutile d'insister davantage pour faire ressortir l'utilité incontestable de ce travail.

Tout le monde reconnaîtra que le calcul à faire d'après la loi, au milieu de l'agitation inséparable d'une élection, est tout au moins laborieux.

L'emploi des tables, au contraire, le réduira à une simple opération pour ainsi dire mécanique. N. N.

Handleiding tot de kiesverrichtingen. (Voorafgegaan door de verzameling van al de belgische kieswetten.) *Gent, Siffer*. 1 vol. in-8° van 88 tot 118 bladzijden. Prijs : 2 fr. 75.

HANSSEN (Antoine). — **Du Privilège du Trésor.** (État, Provinces et Communes) **en matière de Contributions directes.** *Liége, Vaillant-Carmanne.* 1 vol. in-12 de 54 pages. Prix : 1 fr.

Monsieur Hanssen a réuni ici toute les dispositions légales par lesquelles est régi le privilège du Trésor en matière de Contributions directes. A la tête du service de la surveillance des poursuites à la recette communale de Liége, l'auteur a pu mettre à profit toute l'expérience acquise pendant ses fonctions et l'on sait qu'en fait d'administration *l'expérience* est la facture la plus importante d'une bonne organisation. Aussi Monsieur Hanssen a-t-il fait un petit travail qui sera de la plus grande utilité aux administrations communales, aux receveurs des Contributions, à tous ceux enfin qui touchent aux services de recouvrement des fonds du Trésor de l'Etat, des provinces ou des communes. L. L.

LAMBRECHTS (Hector). — **Dictionnaire de Droit comparé.** Première partie. Législations européennes. *Bruxelles, Larcier*. 1 vol. in-8° 135 pages. Prix : 3 fr. 50.

Digitized by Google

Loi du 12 septembre 1895, relative aux élections communales. Commentaire législatif. *Bruxelles, Bourlard.* 1 vol. in-8° de 51 pages. Prix : 2 fr.

Loi sur l'Instruction primaire du 15 septembre 1895, modifiant la loi organique de l'instruction primaire du 20 septembre 1884. (Textes français et flamand). *Bruxelles, Société belge de Librairie.* In-18 de 150 pages. Prix : 1 fr. 25.

La Société belge de Librairie continue la publication des lois nouvelles qui intéressent le pays d'une façon toute spéciale. Après la loi sur les *élections communales*, voici celle sur l'*instruction primaire* toujours dans les deux langues, le même format commode et le texte irréprochable. Cette maison publiera sous peu un commentaire de cette loi ; ce commentaire est actuellement sous presse, c'est l'œuvre de Mr Derie, l'auteur du travail l'*École et l'État* paru il y a quelques mois.

L. L.

PETIT (Lambert). — **Cinq années de la Jurisprudence belge en matière de Notariat** (1888-1892). *Bruxelles, Bruylant.* 1 vol. in-8° de 46 p. Prix :

Recueil de toutes les lois électorales de Belgique. *Gand, Siffer.* 1 volume in-8° de 120 pages. Prix : 1 fr. 20.

SCHEYVEN (B.) et **HOLVOET** (P.) — **Code électoral belge.** Supplément contenant les lois du 11 avril et du 12 septembre 1895 relatif aux élections communales. *Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie.* 1 volume in-8° de de 161 pages. Prix : 3 fr. 50.

Verzameling van al de belgische kieswetten. *Gent, Siffer.* In-8° van 120 bladz. Prijs : 1 fr. 25.

SOCIOLOGIE — POLITIQUE

BAUDOUX (Eugène) et **LAMBERT** (Henri). — **Les Syndicats professionnels et l'Evolution corporative.** *Bruxelles, Lebègue.* 1 vol. in-8° de 74 pages. Prix : 1 fr.

GILIS (H.) **La Législation belge en matière de Sociétés Commerciales** *Bruxelles, Ramlot.* In-12 de 64 pages. Prix : 1 fr.

JULIN (Armand). — **Ouvrier garnisseur de canons de fusil.** *Paris, Firmin-Didot.* In 8° de 72 pages. Prix : 2 fr.

LANGEROCK (Hubert). — **Essai sur le Collectivisme et Gouvernement local en Belgique.** *Bruxelles, J. Lebègue.* 1 vol. in-12 de 194 pages. Prix: 1 fr. 50.

Digitized by Google

LIEVEVROUW-COOPMAN. — **Het Volkskind,** zijne opvoeding en zijn onderwijs. *Gent, Druk. Vanderpoorten.* 1 vol. in 8° van 134 bladz. Prijs :

Main-d'œuvre aux Colonies (La). Documents officiels sur le contrat de travail et le louage d'ouvrage aux colonies. Tome I. *Paris, Colin.* 1 vol. in-8° de 566 pages. Prix : 20 fr.

HISTOIRE — BIOGRAPHIE

Chuquet. (Arthur). — **Les guerres de la Révolution Hondschoote.** *Paris, Chailley.* 1 vol. in-12 de 345 pages. Prix : 5 fr. 50.

DEGUISSE (V.) Capitaine-commandant du Génie. — **Histoire de l'École militaire de Belgique.** *Bruxelles, Polleunis et Ceuterick.* 1 vol. in-4° de 343 pages. Prix : 10 fr.

C'est un superbe ouvrage, presque un in-4° que nous présente le distingué professeur de fortification à l'école d'application, auteur de nombreuses publications toutes marquées au coin d'un savoir étendu, d'une grande curiosité — comme son illustre maître le général Brialmont, — des nécessités qui imposent les progrès militaires.

Superbe ouvrage, disons-nous, et par le luxe avec lequel il a été imprimé et par les souvenirs et les leçons qui se dégagent de sa lecture.

L'École militaire de Belgique est classée au premier rang des établissements d'instruction militaire de l'Europe. Elle n'est restée étrangère à aucun progrès, elle a formé une pléiade d'officiers qui ont honoré la science par leurs découvertes et leurs écrits, elle à rendu des services éminents au pays en fournissant à l'armée ses chefs les plus éminents.

L'histoire de la fondation de l'École militaire, l'exposé objectif des principes qui ont présidé à cette fondation, la caractérisation de son enseignement, de ses méthodes, de ses programmes, l'examen des lois, arrêtés royaux et dispositions ministérielles qui la régissent, telle est la vaste matière que le commandant Deguise a entrepris de « mettre au point ». Comme l'auteur s'est strictement gardé de tout jugement critique, qu'il a soigneusement relégué de côté toute appréciation personnelle, il semble que, pour les non-professionnels, une histoire ainsi présentée dut finir par paraître un peu sèche. Mais l'auteur a eu soin en même temps de mettre en lumière, en pleine vie, les silhouettes de ceux dont les noms sont indissolublement attachés à l'École militaire de Belgique, il a fait revivre successivement Chapelié, le fondateur de l'École, le général Liagre, le plus savant d'entre ses savants, successeurs et à ces souvenirs il a joint un autre nom, celui du lieutenant-général Brialmont, nom qui résonne si souvent dans notre haut enseignement militaire et qui, certes, parmi tous ceux que l'École a formés, est celui

Digitized by Google

de l'officier qui lui fait le plus d'honneur. En faillait-il de plus pour animer le sujet ? . . . .

Le monde militaire saura un gré infini au très compétent professeur de l'École militaire d'avoir mis au jour, dans une forme digne de sa vaillante plume, digne de leur valeur, tous ces souvenirs tous ces trésors, d'avoir fait l'histoire de notre École militaire — ce joyau de la couronne intellectuelle de la Belgique, fruit de tant de peines, de tant de travaux, une œuvre à laquelle il ne faut toucher que pour l'améliorer.

COMMANDANT E. M.

HERMANS (V.) — **Inventaire des Archives de la Ville de Malines.** Tome VIII^e^. *Malines, Imp. Albrechts-De Nayer.* 1 vol. in-8° de 401 pages. Prix : 3 fr. 50.

VAN DUERM (R. P. Charles) S. J. — **Un peu plus de lumière sur le Conclave de Venise** et sur les commencements du Pontificat de Pie VII (1799-1800). *Louvain, Ch. Peeters.* 1 vol. in-8° de 700 pages. Prix : 7 fr. 50.

VAN LAEKEN (LODEWIJK). — **De Sansculotten in Vlaanderen** of de heldenstrijd der boeren in 1798. *Brussel, Druk. J. Vergaert.* In-8°, iedere afl. van 16 bladz. prijs 10 centiemen.

Non contents de répandre chez eux les *immortels principes*, nés de leur révolution, les troupes françaises, et les émissaires de la Convention vinrent répandre dans la Flandre obscure un peu de leur lumière nouvelle et bien du sang. Cela ne fit pas longtemps l'affaire des paysans flamands qui, atteints dans ce qui leur tint le plus au cœur : leur religion et leurs biens, organisèrent ce *boerenkrijg* que retrace sous une forme familière et forcément un peu chauvine, M. L. van Laeken.

Le ton du récit, très véhément, réveillera sûrement, dans bien des cœurs, une haine de ces hommes de jadis, que la folie révolutionnaire et la rage de rénovation a vomi sur notre pays ; on ne peut s'en défendre même à la lecture purement historique des faits. Mais, est-il bien utile, ce réveil de haines explicables ? Je crois que non ; nous avons déjà tant de rancœurs dans les âmes et un peu d'apaisement leur serait infiniment plus salutaire. C'est vrai, la révolution a été momentanément funeste, horrible même chez elle et au dehors, mais tous les fils de manants d'autrefois, en lisant ce récit un peu dramatisé, ne peuvent pas oublier qu'ils doivent, à cette période orageuse de la fin du siècle dernier, l'avènement rapide de leur liberté d'aujourd'hui. Elle leur a fait plus de bien que de mal, et, en restant strictement juste, ils ne devraient pas la maudire mais presque la bénir.

Puis-je exprimer ce vœu de voir l'auteur exposer dans sa conclusion que les haines de races doivent rester dans le passé, que la France d'aujourd'hui ne ressemble point à celle de 1793 et que nous devons oublier cette époque de désastres et de crimes pour tout ce que la généralité de l'humanité en a récolté de bienfaits.

L. L.

Digitized by Google

VAN LOO (A.). — **Leven van de H.H. Lambertus en Hubertus.** *Gent, Siffer.* In-12° van 31 bladz. Prijs : 50 centiemen.

LITTÉRATURE — ROMANS

Aube. (L'). — Grande scène enfantine. Paroles de Franz Foulon. Musique de Pierre de Poerck. Texte français et flamand. *Gand, Hoste.* 1 vol. in-4°, cartonné, 60 pages. Prix : 3 fr. 50.

La toile se lève sur la *nuit* flanquée des *étoiles*, la nuit et les étoiles chantent un chœur : « la Nuit » ; l'Aube la remplace bientôt suivie des couleurs du prisme, les *brumes du matin* viennent égayer la scène de l'Aube et couvrir d'un voile tendre les *fleurs* couchées encore. Celles-ci se lèvent, se secouent, c'est le jour... Papillons, plantes, arbres, puis chasseurs, travailleurs, pêcheurs toute la nature matinale défile dans un ordre harmonieusement poétique, jusqu'à l'apothéose qui suit l'*Angelus*.

Il y a la douze scènes d'une grâce simplement touchante dont les établissements de jeunes filles pourront tirer un effet merveilleux.

Les paroles des chœurs et la musique sont très heureuses ; n'était-ce pas la place de mettre dans la bouche de toute cette jeunesse, à l'*aube de la vie*, un cri de reconnaissance pour le Créateur de ces merveilles, c'eût été une émotion plus profonde que cette vague adoration de la *Nature*.

Ce n'est point que l'œuvre comprenne rien qui ne soit strictement permis de représenter en tous lieux ; elles est absolument irréprochable et aura, nous le pensons, de beaux jours de succès.

L. L.

LEFÈVRE (Victor). — **Le Devoir.** *Brussel, J. Lebègue et C^ie^.* 1 vol. in-12 de 237 pages. Prix : 2 fr.

MAILLART (Jehan). — **Contes chimériques.** *Bruxelles, P. Lacomblez.* 1 vol. in-12 de 98 pages. Prix : 2 fr. 50.

PHILOLOGIE — LINGUISTIQUE

DE HARLEZ (M. V. C.). — **Poésies hongroises,** traduites avec un aperçu historique. *Louvain, Istas.* 1 vol. in-8° de 140 pages. Prix : 2 fr.

SOUFFRET (François). — **Etude philologique** sur la fixation du sens de quelques termes hébreux du livre de Job. *Leipzig, Imp. Drugulin.* In-8° de 20 p. Prix : 1 fr.

Digitized by Google

Ils ne sont que quatre, les termes qui ont fourni matière à cette brochure ; et tous les quatre appartiennent au domaine de l'astronomie. Le mot *Asch* ou *Aisch* paraît désigner la *Grande Ourse; Kimah* est le nom des *Pléiades; Kesil*, celui d'*Antarès* ou du *Cœur du Scorpion;* et *Mazzaroth* est un ἅπαξ λεγόμενον qui doit, ce semble, s'entendre de tous *les signes de zodiaque.* L'auteur a su rendre ces conclusions très probables par une analyse soigneuse des deux passages (*Job*, IX, 9; XXXVIII, 31-32) où les termes en question se rencontrent, ainsi que par le groupement et la discussion des indications étymologiques et des rapprochements possibles avec le syriaque et l'arabe, sans oublier l'autorité des anciennes versions et des plus grands commentateurs.

L'Étude philosophique est précédée d'un aperçu critique où quelques points ne nous sont pas suffisamment clairs. M. Souffret maintient avec raison le caractère historique de Job et du récit dont il est le héros. Job est bien le contemporain des anciens patriarches : sa longévité, les fonctions sacerdotales qu'il exerçait au sein de sa famille, ses grandes richesses consistant exclusivement en troupeaux, son silence complet sur Moïse et les prodiges mosaïques, la fréquence des théophanies en son temps; l'astrolâtrie, seule forme idolâtrique alors existante, tous ces indices, puisés dans le texte sacré, nous reportent à la plus haute antiquité. Mais quand et par qui ce livre fut-il écrit? On trouvera énumérées ici les diverses réponses, depuis celle, jadis assez commune, qui en attribuait la rédaction à Moïse, jusqu'aux exagérations rationalistes, qui la font descendre au VIII^e^, VII^e^, VI^e^ ou V^e^ siécle avant J.-C.; et l'on s'étonnera sans doute qu'entre tant des sentiments M. Souffret n'ait pas au moins marqué une préférence quelconque. Nous avouerons aussi ne point comprendre parfaitement, étant donnée l'historicité de l'ouvrage, le sens de cette affirmation : «Le livre de Job pourrait bien n'être qu'une *tragédie philosophique*, comme s'exprime Renan, dont la piété et les souffrances de Job seraient le sujet.» Ensuite, que « le livre de Job, tel que nous l'avons aujourd'hui, soit en partie un ouvrage original et en partie une traduction », ouvrage originale et plus récent dans son «récit historique», traduction d'une œuvre antérieure, d'une œuvre syno-chaldéenne dans ses « entretiens », c'est peut-être une hypothèse discutable ; toutefois nous en cherchons vainement la confirmation ou le développement dans cette note marginale: « Le discours d'Elihou, par exemple, est certainement une œuvre moderne, il diffère essentiellement du ton du reste du poème. ». Les remontrances et les raisonnements d'Elihou n'appartiennent certes pas à la partie narrative du livre ; leur physionomie plus jeune irait donc directement à l'encontre de la distinction d'âge formulée ci-dessus.

J. F.

LANGUE ET LITTÉRATURE FLAMANDES

DU CAJU (MARIA). — **Bloemen en Vruchten.** *Bruxelles, J. Lebègue en C^ie^.* 1 boekd. in-12 van 300 bladz. Prijs : 1 fr. 25.

Digitized by Google

MOREL (ALBERT). — **Jaloerschheid**. Blijspel met zang in een bedrijf. *Gent, Druk. Roegiers-Van Schoorisse.* In-12 van 24 bladz. Prijs :

MOREL (ALBERT). — **Katharina**. Drama in 4 bedrijven. *Gent, Druk. Roegiers-Van Schoorisse.* In-12 van 68 bladz. Prijs :

MOREL (ALBERT). — **Romeo en Julia**. Oorspronkelijk drama in 4 bedrijven. *Gent, Druk. Roegiers-Van Schoorisse.* 1 boekd. in-12 van 50 bladz. Prijs : 1 fr. 25.

MOREL (ALBERT). — **Trouwe liefde**. Oorspronkelijk blijspel in een bedrijf. *Gent Druk. Roegiers-Van Schoorisse.* In-12 van 24 bladz. Prijs : 85 centiemen.

TECHNOLOGIE — TRAVAUX PUBLICS

BOULVIN (R.). — **Traité élémentaire d'électricité pratique.** *Bruxelles, Manceaux* 1 vol. in-12 de 488 pages. Prix : 7 fr.

SCIENCES MÉDICALES.

CLAUS (Dr A.) et **VAN DER STRICHT** (O.). — **Pathogénie et traitement de l'Epilepsie.** *Bruxelles, Lamertin.* 1 vol. in-12 de 268 p. et 3 planches. Prix : 6 fr.

L'ouvrage qui s'adresse au public médical a reçu les approbations flatteuses de l'Académie royale de médecine.

Voici quelques extraits du savant rapport de M. Nuël de Liége, auquel il n'y a rien ajouter.

« Ce mémoire est sous beaucoup de rapports un travail supérieur par la manière large et approfondie dont l'auteur a entamé son sujet.

C'est ainsi qu'il examine, avec un profusion de détails qui frise parfois la longueur, les organes et les fonctions les plus diverses de l'épileptique, et apporte ainsi de nombreuses données qui resteront acquises à la science. »

Le rapporteur appelle « l'attention sur la remarquable étude anatomo-pathologique qui a été faite de tout l'organisme épileptique. Par des recherches tres laborieuses, faites à l'aide de bons procédés d'examens, l'auteur démontre que les éléments et les organes les plus divers de l'épileptique finissent par s'altérer profondément. Dans les quatre cerveaux d'épileptiques examinés il existe des lésions corticales diffuses, toutes les mêmes, surtout dans la région dite « motrice » du cerveau. Ces lésions, procédant des vaisseaux (hypertrophie des parois), s'acheminent vers le sclérose cérébrale.

Digitized by Google

Seulement la progression de ces altérations, qui finissent par atteindre les cellules nerveuses de l'écorce cérébrale, est telle qu'elle s'accorde parfaitement avec l'hypothèse de la nature toxique ou infectieuse de l'épilepsie.

Le chapitre de la pathogénie des accès et celui de la symptomatologie sont très complets, très personnels et très scientifiques. »

Nous nous bornons à ces quelques extraits qui font suffisamment ressortir la valeur de cet ouvrage. Un chapitre très intéressant est consacré à la thérapeutique de l'épilepsie.

ETHNOGRAPHIE — GÉOGRAPHIE — VOYAGES

CONGO (Le) **en Images, raconté aux enfants.** *Bruxelles, J. Lebègue. et C^ie^.* 1 vol. in-4° de 136 pages, illustré. Prix : 3 fr.

Guide Castaigne. Guide cycliste pour les environs de Spa, avec grande carte au 1/80,000. *Bruxelles, A. Castaigne.* 4 séries. Chacune in-32 de 30 pages de texte et une carte. Prix : 75 centimes.

Par ce temps de *bicyclisme*, les excursions d'un jour nous sont ce que les voyages de plusieurs jours nous étaient autrefois. M. Castaigne est allé prendre un beau coin de notre pays le carré : Liége - Chaineux — Eupen au nord ; l'Hertogenwald — Malmédy — Stavelot à l'est ; Bahier — Cheron — Frier au sud et Comblain-au-Pont —Poulseur — Esneux à l'est : c'est une petite Suisse, merveilleuse de sites pittoresques et variés ; il a tracé là vingt itinéraires différents et partant de Spa variant de 50 à 80 kilomètres et qui permettent de visiter commodément en un jour cette charmante partie de notre pays. Chaque série *de cinq itinéraires* est accompagnée d'une carte très complète indiquant tout ce qui se rencontre à la surface du sol.

L. L.

BEAUX-ARTS — ARCHÉOLOGIE

BROERMAN (Eug.). — **L'art appliqué à la Rue et aux Objets d'utilité publique.** *Bruxelles, Castaigne.* In-8° de 48 pages, illustré. Prix : 1 fr.

Cette excellente brochure a pour but de faire connaître l'œuvre qui, à peine entrée dans la période active, donne déjà de si brillants résultats.

L'auteur, qui est l'un des membres fondateurs, a fait de ce travail un très intéressant cours d'esthétique que chacun lira avec plaisir.

Une illustration documentaire met en regard des laides façades, des stupides réverbères et autres accessoires qui donnent à la plupart de nos rues et places publiques le caractère intéressant que l'on connaît, — les belles œuvres d'art qui,

Digitized by Google

aux grandes époques, donnaient aux villes l'aspect magnifique dont il nous est resté de si beaux vestiges.

La fin de la brochure est consacrée à des renseignements sur l'œuvre, programme et résultats des premiers concours. E. R.

DE CHENNEVIÈRES (Henri). — **Dessins de Maîtres** anciens et modernes faisant partie de la Collection du Louvre. *Paris, Tallendier.* 1re Livraison, 5 planches hors texte. Prix : 1 fr. L'ouvrage paraîtra en 60 livraisons.

LOË (de). -- **Exploration des Tumulus de Tirlemont.** *Bruxelles, Imp. A. Vromant.* 1 vol. in-8° de 39 pages. Prix : 5 fr.

Il y a près de Tirlemont, au hameau de Grimde, trois *tumuli* depuis longtemps ayant attiré l'attention. Ils viennent enfin d'être l'objet d'une exploration scientifique par M. le baron Alfred de Loë, le zélé et actif secrétaire général de la Société d'Archéologie de Bruxelles. Le tumulus placé entre les deux autres est une simple accumulation de terre, un véritable tertre ; les deux autres sont des caveaux funéraires, ayant une paroi de bois ; l'un, caveau carré, a trois mètres de côté sur trois mètres de profondeur, le troisième avait cinq mètres de longueur sur trois mètres de largeur. M. le baron de Loë nous donne la nomenclature des nombreux objets qu'il a relevés au cours de ses fouilles. Et la date de ces trois tumuli ? Elle reste plus ou moins incertaine. Pas une monnaie, mais un splendide camée d'Octave jeune. Et le nom propre ? *Marcus Probus Burius*... Ce nom est-ce celui d'un gallo-belge romanisé ou d'un véritable citoyen romain ? La chose demeure obscure. Ce mobilier funéraire très riche dénote-t-il un riche colon, un grand industriel, un officier supérieur, un haut fonctionnaire de l'administration civile, au Ier ou au IIe siècle de l'ère chrétienne ? Autant de problèmes à élucider. Mille merci à l'auteur de cette savante communication dont dix planches illustrent le texte.

Ad. D.

PÉDAGOGIE — LIVRES CLASSIQUES

BAES (P.). — **Duitsch en Dietsch.** *Iseghem, J. Dooms.* In-4° van 50 bladz. Prijs : 1 fr.

Excellent travail pour l'étude de la langue allemande par les Flamands, l'auteur a utilisé de manière fort judicieuse la ressemblance avec l'allemand que le flamand moderne a hérité de l'ancien flamand. Ce petit travail permettra au flamand qui veut apprendre l'allemand d'acquérir à la fois la connaissance de beaucoup de mots et des règles indispensables à l'assimilation complète d'une langue. E. L.

COLART (E.). — **Compléments d'Algèbre élémentaire** à l'usage de l'enseignement moyen et des candidats aux écoles spéciales. *Bruxelles, Castaigne.* 1 vol. in-8° de 164 pages. Prix : 3 fr.

Digitized by Google

Cet ouvrage est le complément du *Traité d'Algèbre élémentaire* du même auteur couronné en 1894 par l'Académie royale de Belgique. Il nous a semblé en général plus complet et plus rigoureux que l'ouvrage analogue de Falisse et Graindorge, jusqu'aujourd'hui le plus en vogue dans les classes. Voici d'ailleurs la table des chapitres (le nombre des exercices est indiqué entre parenthèses) : I (12) Méthode des coefficients indéterminés (appliquée à la décomposition des polynômes et des fractions rationnelles). II. Nombres incommensurables. III (8). Expressions imaginaires. IV (21). Fractions continues (ce chapitre est complété dans l'appendice). V (21). Analyse indéterminée. VI (35). Analyse combinatoire. VII (23). Puissances et racines. Nous aurions désiré trouver, dans ce chapitre, la définition des nombres de Bernoulli. On pourrait aussi donner une démonstration directe de la formule des combinaisans simples, indépendante de la formule des permutations et des arrangements, et, enfin, établir le terme général de la puissance m^e d'un polynôme sans avoir recours à la formule des permutations avec répétition. VIII (15). Radicaux quelconques. IX (4). Exponentielles. X. Logarithmes. XI (10). Déterminants.

CUVELIER (E.). — **Précis du Cours de Géologie de l'École d'Application.** *Gand, Meyer-Van-Loo.* 1 vol. in-8° de 220 pages et atlas de 76 planches. **Prix : 6 fr.**

Comme l'auteur a bien soin de le dire dans la préface de son livre celui-ci, présenté très modestement — trop, à notre avis — sous le nom de *précis*, n'est pas un *traité* de géologie, dans le sens absolu du mot. L'enseignement de la géologie à l'École d'application ne comprend en effet, qu'un nombre restreint de leçons et, le professeur se voit, par conséquent, obligé d'écourter considérablement son cours.

C'est justement cette circonstance qui constitue la grand difficulté dans la rédaction d'un précis. Le mot le dit, il faut limiter la science à ce quelle présente d'*indispensable* à connaître, il faut faire la synthèse de son sujet. Mais où est la démarcation entre ce qu'il faut *nécessairement* connaître et ce que l'on peut négliger? L'auteur, pour établir cette ligne de démarcation, peut-il avoir confiance dans son unique appréciation? C'est, comme on le voit, une question fort délicate à résoudre et que seul peut aborder un professeur ayant déjà une expérience prolongée des choses didactiques.

Le capitaine Cuvelier, dont l'enseignement est très apprécié non seulement à l'École militaire mais encore dans d'autres milieux scientifiques, se trouvait en bonne situation pour remplir cette besogne ingrate de rédiger le précis de son cours. Hâtons-nous de l'ajouter : il s'en est tiré avec un plein succès. La matière très dense, très copieuse, est parfaitement ordonnée, méthodiquement exposée. Très didactique, le *précis de géologie* du capitaine Cuvelier sera goûté de tous ceux qui s'intéressent à cette science captivante et à l'histoire géologique de notre sol : il fait honneur au professeur, en passe de devenir un maître.

COMMANDANT E. M.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU TOME LXII

JUILLET

I. Les ordres religieux et la taxe d'abonnement en France, par Charles Woeste 5
II. Les « hommes de théâtre ». I. Jules Lemaître (suite et fin), par Philippe Malpy 20
III. Patras et l'Achaïe, par Émile de Borchgrave 29
IV. Tante Ursule (suite et fin), par M. Besancenet 50
V. Les récits de voyage : Pierre Loti et Paul Bourget, par Henry Bordeaux 73
VI. Journal d'un prêtre parisien (Suite), par Ch. de Ricault d'Héricault . 89
VII. Variétés :
I. Joseph de Maistre pendant la révolution, par Charles Buet . 115
II. La domination française en Belgique, par Prosper Poullet . 118
VIII. Revue littéraire trimestrielle, par Eugène Gilbert 122
IX. Un homme de bien : M. Maignen, par Louis Belmont . . . 154
X. M. de Heredia à l'Académie, par Maurice Dullaert 159
XI. Bibliographie 167

AOUT

I. Les assurances ouvrières, par le Bon de Moreau. 177
II. L'Argon, par M. Lefebvre 199
III. Une Course au grand Saint-Bernard, par Charles Buet 209
IV. Séverine (nouvelle), par Neera 221
V. Journal d'un prêtre parisien (suite et fin), par Charles de Ricault d'Héricault 229
VI. En Songe (nouvelle), par José de Coppin 258
VII. Variétés : L'Église et l'État, par Charles Woeste 263
VIII. Choses d'Art, par William Ritter. 265
IX. Lettre de Paris, par Édouard Trogan 278
X. Les récits de voyage : Pierre Lotti et Paul Bourget (fin), par Henry Bordeaux 290
XI. Le Ve Congrès pénitentiaire international, par L. Pussemier . . 313
XII. Bibliographie 324

SEPTEMBRE

I. La lettre de Léon XIII aux évêques belges, par Ch. Woeste . . 333
II. Une Course au grand St-Bernard (suite et fin), par Charles Buet . 339
III. Le Ve Congrès pénitentiaire international (suite et fin), par L. Pussemier 351
IV. Patras et l'Achaïe (suite et fin), par Émile de Borchgrave. . . 368
V. L'École neutre, par Hubert Stiernet 389
VI. Une conversion : J. K. Huysmans, par Ferdinand Loise 396
VII. Le mariage de Clément (roman), par Mary Floran 410

Digitized by Google

VIII. Ernest Hello, par Armand Thiéry 430
IX. Variétés :
I. Musique d'Église, par Ferdinand Buet 447
II. Des impôts sur les valeurs mobilières en France, par J. de la Vallée Poussin 453
X. Lettre de Paris, par Édouard Trogan. 458
XI. Bibliographie 465

OCTOBRE

I. Un chapitre de Ruskin : Les Sept Lampes de l'Architecture (traduit de l'anglais), par O. G. Destrée 481
II. Ernest Hello (suite et fin), par Armand Thiéry 500
III. Les assurances ouvrières (suite), par le Bon de Moreau 521
IV. Le mariage de Clément (suite), par Mary Floran 550
V. Le monopole de l'alcool, par le Dr Moeller. 575
VI. Lettre de Paris, par Édouard Trogan 589
VII. Les corporations professionnelles chez les Romains, par H. Francotte. 599
VIII. Variétés : Le Salon de Gand, par A. Delbeke 617
IX. Bibliographie 621

NOVEMBRE

I. La loi scolaire et les devoirs des catholiques, par Ch. Woeste . . 633
II. Washington en 1895, par le Cte Conrad de Buisseret 651
III. Au Pays de Vaud, par Ch. Buet 658
IV. Le spiritisme, par Prosper Saey 682
V. Le mariage de Clément (suite), par Mary Floran. 701
VI. Variétés : L'administration locale de l'Angleterre, par Prosper Poullet. 725
Marie Thérèse, par le même. 726
VII. Les jeunes : André Rivoire, par Ph. Malpy. 729
VIII. De quelques ouvrages sur la révolution, par Ch. de Ricault d'Héricault 742
IX. Le paquebot, par H. Ponthière 755
X. Revue littéraire trimestrielle, par Eugène Gilbert 766
XI. Bibliographie 796

DÉCEMBRE

I. Contre l'oisiveté, par le Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul . . 806
II. Le spiritisme (suite), par Prosper Saey 811
III. Les premières années du royaume des Pays-Bas, par Prosper Poullet. 830
IV. Charles I de Roumanie, par Oscar Pyfferoen 855
V. Récentes sensations de Prague, par William Ritter 870
VI. Un romancier chrétien : M. René Bazin, par Henry Bordeaux . . 887
VII. Variétés : Histoire du séminaire de Bruges, par L. D. S. J. . . 906
VIII. Lettre de Paris, par Édouard Trogan 908
IX. Le mariage de Clément (suite et fin), par Mary Floran . . . 920
X. Les mots historiques du pays de France, par Eugène Gilbert . . 948
XI. Société belge d'économie sociale 950
XII. Bibliographie 959

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MICHIGAN STATE UNIVERSITY LIBRARIES
3 1293 03643 4029